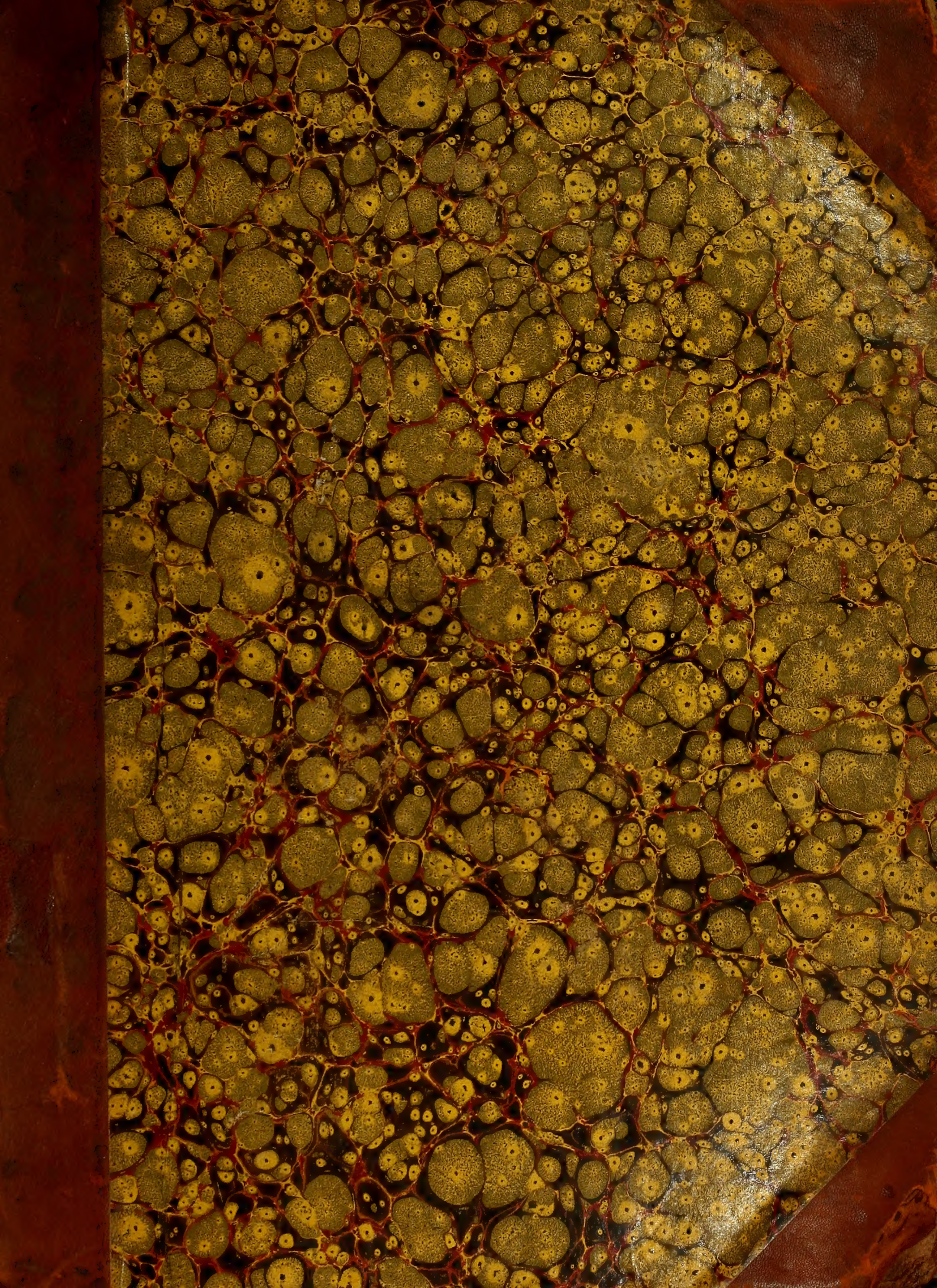
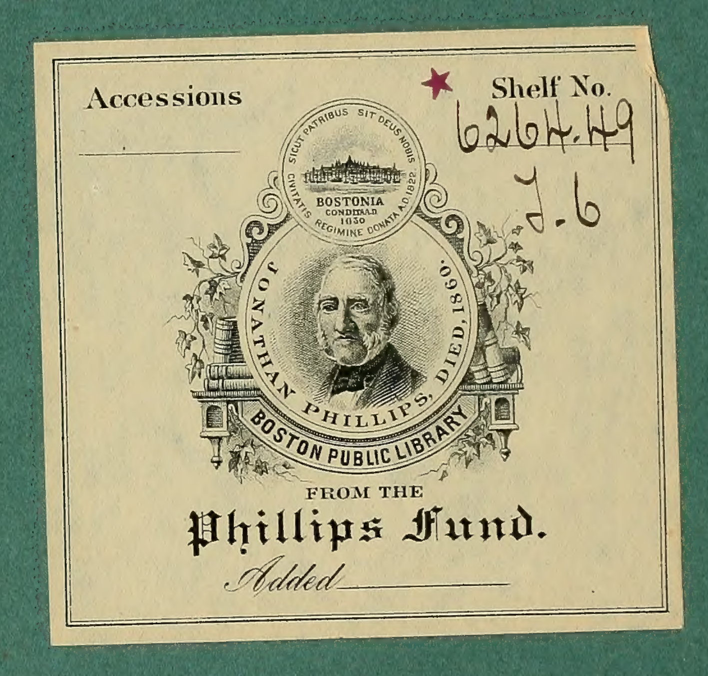



Accessions
Shelf No.
6264.49
J.6
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA CONDITA A.D. 1630
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822
JONATHAN PHILLIPS, DIED, 1860.
BOSTON PUBLIC LIBRARY
FROM THE
Phillips Fund.
Added

# HISTOIRE
## GÉNÉRALE
## DES VOYAGES.
### *TOME VI.*

# HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

*OU*

# NOUVELLE COLLECTION

## DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à present dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

*CONTENANT*

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE, ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE',

TOUCHANT LEUR SITUATION, LEUR E'TENDUE, leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MŒURS ET LES USAGES DES HABITANS, LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

*POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE MODERNE, qui representera l'état actuel de toutes les Nations :*

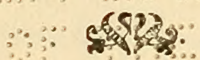
ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus autentiques,

DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, Habits, Antiquités, &c.

TOME SIXIEME.

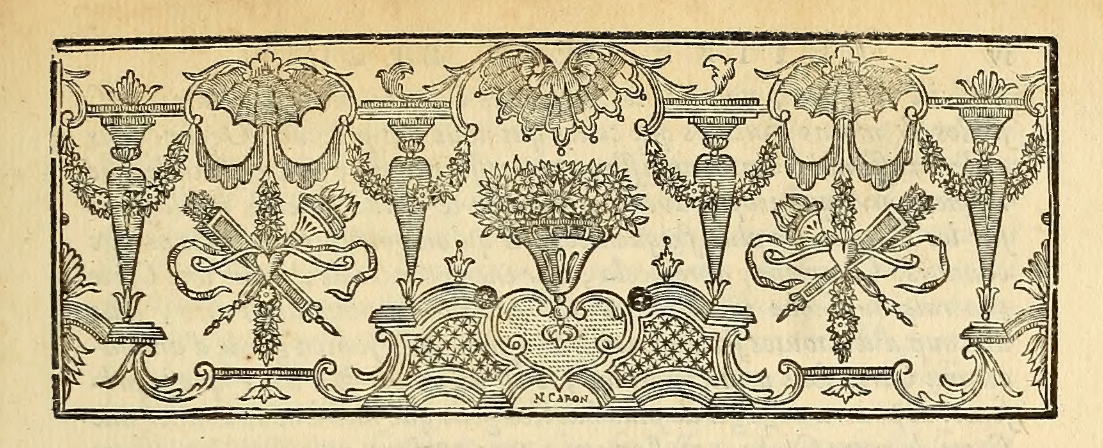


A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVIII.

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*




# LETTRE DE M. BELLIN, INGENIEUR DE LA MARINE, A M. L'ABBÉ PREVOST.



*QUELQU'ENVIE que j'aye de remplir avec toute l'exactitude dont je puis être capable les engagemens que j'ai pris dans le ſecond Volume de cet Ouvrage, où j'ai promis une* Mappemonde, *c'eſt-à-dire, une Carte génerale de tout l'Univers ; l'ardeur même de mes deſirs & de mes ſoins me fait craindre, en la publiant aujourd'hui, qu'elle ne ſatisfaſſe pas aſſez le Public connoiſſeur & amateur de la Géographie.*

*J'oſe dire que je ſens peut-être plus que perſonne combien il eſt*

*difficile de faire, non pas d'excellentes Cartes, mais des Cartes passables & moins fautives que celles qui nous ont précedé. Occupé sans cesse à rassembler les connoissances nécessaires à ce genre d'étude, je ne me trouve que trop souvent arrêté par le vuide qu'elles me laissent sur les Parties les plus fréquentées, & qu'on pourroit croire les mieux connues. Comment, après cela, oser entreprendre de donner une Carte génerale du Globe terrestre, & de renfermer, pour ainsi dire, sous un coup d'œil toutes ses Parties? Aussi me suis je bien gardé d'annoncer ma Carte sous un titre décidé; c'est un simple* ESSAY *que je présente. Il pourra engager de plus habiles gens que moi à nous donner une Carte de notre Globe, où l'on voye avec quelque précision les divers Pays qui le composent, & les Mers qui les partagent & les environnent. Tout ce que je puis assurer, c'est que je n'ai épargné ni recherches, ni travail, pour rendre ce petit Morceau aussi étendu & aussi correct qu'il a été possible. C'est au Public à juger si j'ai un peu approché du but que je m'étois proposé.*

*Je ne dirai rien de toutes les Mappemondes que nos Géographes François ont publiées en differens tems, ni de la projection qu'ils ont suivie, coupant le Globe terrestre en deux Parties ou Hémispheres, dans le Plan du premier Méridien, renfermant chaque Hémisphere dans un Cercle, & représentant les Méridiens & les Paralleles par des Lignes courbes. Cette méthode, il est vrai, semble annoncer la rondeur de la terre; mais je trouve qu'elle l'annonce si imparfaitement, & que d'ailleurs elle est si embarrassante, pour ne pas dire si peu juste, lorsqu'on veut en faire l'usage auquel les Cartes Géographiques sont destinées, que j'ai cru devoir l'abandonner.*

*En effet, que desire-t'on dans une Carte génerale? d'y reconnoître avec facilité l'étendue des Pays, la situation des uns par rapport aux autres, & la distance des lieux; je laisse à juger si les Mappemondes, telles qu'on les représente aujourd'hui, ont cet avantage.*

*La méthode que j'ai suivie n'est pas nouvelle, quoique peu commune. Les Anglois, les Hollandois & les François ont donné de ces sortes de Cartes, qui du Globe font un Cylindre, dont le développement représente les Cercles de la Sphère par des Lignes droites; l'on appelle cette méthode,* Carte réduite, *dont toute la justesse consiste dans certain accroissement des degrés de Latitude. On y trace les airs de Vent de la Boussole, & l'on y joint des Echelles pour mesurer les distances.*

*J'ai cru, Monsieur, devoir faire cette remarque en faveur de ceux à qui la Mécanique des Cartes n'est pas familiere. Permettez-moi d'y ajoûter quelques réflexions sur mon travail.*

*Ma Carte a pour base les Observations astronomiques qui ont été*

*faites dans les differentes Parties de la terre, pour déterminer la Latitude & la Longitude de plusieurs Lieux, & fixer la correspondance avec le Ciel; mais comme il y a beaucoup de Parties où l'on se trouve privé de ce secours, je me suis servi des Journaux & des Remarques des Navigateurs, pour fixer l'étendue, le gissement & les Latitudes des Côtes & des Isles. Les quatre grandes Cartes Marines qui ont été publiées par ordre de Monseigneur le Comte de Maurepas m'ont beaucoup épargné de travail. Elles ont passé en entier dans ma Mappemonde, ainsi que celles que j'ai dressees depuis pour le service des Vaisseaux du Roi, & que les circonstances m'ont empêché de mettre au jour.*

*Je ne crains pas d'avouer que j'ai fait usage de toutes les Cartes que j'ai cru les meilleures; par exemple pour la Chine & la Tartarie j'ai copié les Cartes que les Jésuites en ont donné; pour la Siberie & le Pays de Camtchatka, j'ai suivi la Carte & le Voyage de Beering, &c. & j'ai eu la satisfaction de voir que toutes les observations & les remarques répandues dans differens Auteurs sur les Parties orientales de l'Asie s'accordoient assez exactement avec ma Carte. Telles sont la Terre de Jesso, le Détroit de Tessoy, la Relation du Pere De Angelis, le Détroit d'Uries, & les Découvertes des Hollandois dans le Vaisseau* le Castricoom, *les Terres vûes par Dom Juan de Gama, &c.; ce que jusqu'ici je n'avois pas pû concilier.*

*Mais malgré ces avantages, je suis persuadé qu'il s'en faut bien que nous ayons des connoissances exactes de ces vastes Contrées. Nous ne devons les attendre que d'un Sçavant* (a) *du premier ordre, qui seul est en état de nous débrouiller ce cahos.*

*Les Parties occidentales de l'Amerique sont encore moins connues que les Parties orientales de l'Asie, & je suis persuadé qu'elles n'en sont pas éloignées, sur-tout depuis le dernier Voyage des Russiens, dont cependant le détail n'est pas venu à ma connoissance. Quoiqu'il en soit, il est aisé de voir par ma Carte que les découvertes que les Russiens ont faites de ce côté-là, ne peuvent être que les Parties occidentales de l'Amerique; car je suis le premier qui ait fait connoître que les Terres de l'Amerique, qui sont à l'Occident du Lac superieur, devoient s'étendre beaucoup vers l'Ouest, & j'ai tracé plusieurs Lacs & plusieurs Rivieres qui avoient été jusqu'alors entiérement ignorés des Géographes, surtout cette fameuse Riviere de l'Ouest, qui doit avoir plus de trois cent lieues de cours, dont on ne connoît point encore l'embouchure, mais qui vraisemblablement tombe dans cette Partie des Mers qui separent l'Asie de l'Amerique. On peut voir ce que j'ai dit là-dessus dans le troisiéme Volume de l'Histoire de la Nouvelle France du R. P. de Charlevoix.*

(a) *M. De Lisle, revenu de Petersbourg.*

*A l'égard de l'Amerique méridionale, je me suis servi des Observations que les Académiciens François ont faites, tant au Perou que dans le cours de leurs Voyages, & sur-tout de ce que M. de la Condamine a publié sur la Riviere des Amazones. Pour le reste de l'Amerique & pour la Mer du Sud, je renvoye à l'analyse de la Carte de l'Occean méridional publiée au Dépôt des Plans de la Marine en 1739, & à celle de la Mer du Sud de 1740.*

*Les autres Parties exigent une discussion trop étendue, pour que je puisse la renfermer dans les bornes que je me suis ici prescrites; d'ailleurs la suite de cet Ouvrage m'obligera de donner des Cartes particulieres, & d'entrer dans des détails où ces remarques trouveront leur place naturelle.*

*Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à répondre à quelques Amateurs de la Géographie, qui auroient souhaité que j'eusse donné plus de Morceaux dans le cinquiéme Volume; sur-tout pour la Topographie, dont il est moins chargé que les précedens.*

*Je ne sçaurois m'empêcher de convenir que rien n'est plus satisfaisant dans un Recueil de Voyages que d'y trouver beaucoup de Cartes, & rien n'y fait plus de plaisir que des Plans fideles des Côtes & des Ports; mais il est des bornes pour chaque chose. Ce n'est point un Atlas universel, ni un* Portuland *que l'on a entrepris de donner. Les Auteurs Anglois se sont bornés bien plus que nous sur la Partie Géographique. Pour peu qu'on confronte leur Edition avec celle-ci, on verra que j'ai été obligé de corriger presque toutes les Cartes Angloises, que je suis entré dans des détails particuliers dont on peut croire qu'ils n'avoient aucune connoissance; enfin que j'ai augmenté considérablement le nombre des Cartes & des Plans. Les Hollandois ont si bien senti nos avantages, qu'ils ont abandonné les Cartes Angloises pour suivre les miennes.*

*Mais pour achever de répondre à ceux qui croiroient devoir attendre de nous plus que nous n'avons fait, voici la liste des Morceaux que j'ai ajoûtés dans le Ve. Volume.*

*1°. Une Carte particuliere de la Rade de Benguela & de la Riviere de Cantombelle.*

*2°. Carte de la Baye de Saldana ou Saldane.*

*3°. Carte de la Baye de Sainte Helene.*

*Ces trois Cartes sont tirées de Manuscrits & de Mémoires fidéles, differens en cela de quantité de mauvais Plans dont on croit devoir orner pour l'ordinaire les Recueils de Voyages, & qui n'ont aucune verité. C'est un abus contre lequel les Auteurs Anglois n'ont pas été assez en garde.*

*4°. Carte de la Baye de la Table, & Rade du Cap de Bonne-Esperance.*

*5°. Plan particulier du Fort & de la Ville du Cap de Bonne-Esperance, & du Jardin de la Compagnie.*

*Ces deux Plans sont d'autant plus curieux, qu'il n'en a point encore paru qui approchent du détail & de l'exactitude de ceux-ci. Les Anglois se sont contentés de donner, dans le second Volume, une Vûe peu correcte du Cap, & un Plan encore plus défectueux; on peut en faire la comparaison & juger.*

*6°. Carte de la Baye de Mozambique. Ce petit Morceau est d'un détail qui merite l'attention des Connoisseurs, sur-tout si on le compare avec un mauvais Plan inseré dans le premier Volume.*

*7°. Carte de l'Isle de Monbasa & environs.*

*8°. Carte de l'Isle de Madagascar.*

*9°. Carte des Isles de Comore, Anjouan, Moally, &c.*

*10°. Empire du Monomotapa & Etats voisins.*

*11°. Ville & Port de Macao.*

*12°. L'Isle Formose, & Partie des Côtes de la Chine.*

*Je n'ai pas négligé ce sixiéme Volume; & si je n'y ai pas ajoûté un si grand nombre de Plans, c'est qu'il ne m'a pas paru l'exiger.*

*Il seroit inutile, Monsieur, de pousser ces Reflexions plus loin; mais je vous prie d'être persuadé que je ne négligerai rien pour répondre à la bonne opinion que vous avez eue de moi, en me confiant la Partie géographique de votre Ouvrage.*

*J'ai l'honneur, &c.*





# TABLE

## DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHES CONTENUS DANS CE VOLUME.



## *VOYAGES EN ASIE, LIVRE II.*

### Description de la Chine, contenant la Géographie & l'Histoire civile & naturelle du Pays.

## *LIVRE III.*

### Description de la Corée, de la Tartarie orientale, & du Tibet.



FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

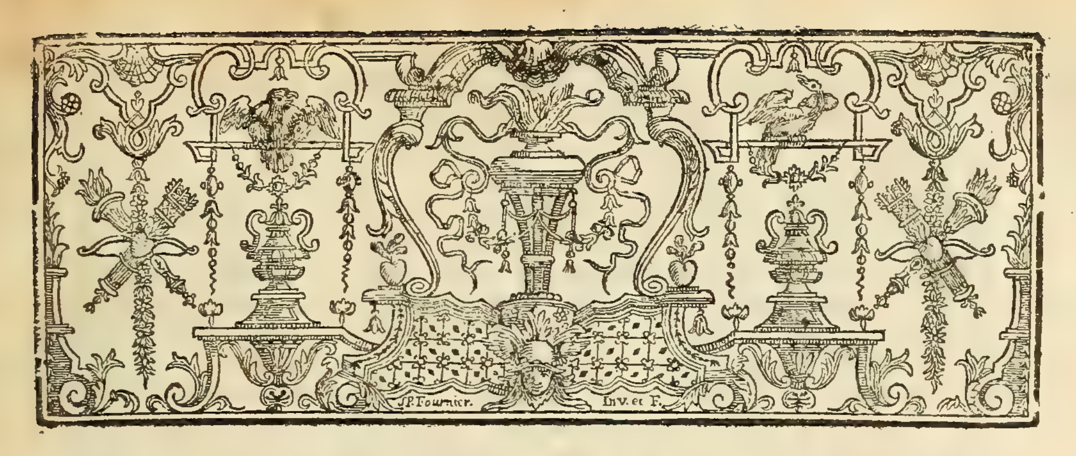
## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le sixiéme Volume de l'*Histoire génerale des Voyages, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 29 Août 1748. GEINOZ.

On trouvera le Privilege au premier Volume.

HISTOIRE


ESSAY
D'UNE CARTE RÉDUITE
Contenant
LES PARTIES CONNUEES
DU GLOBE TERRESTRE
DEDIÉ A M. LE COMTE DE MAUREPAS
Commandeur des Ordres du Roy Ministre et Secretaire d'Etat
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer
MER GLACIALE
SPITZBERG
Baye de Baffins
GROENLANDE
MER DU NORD
ISLANDE
OU
OCEAN
SEPTENTRIONAL
Cercle Polaire Arctique
BAYE DE HUDSON
Detroit de Hudson
LABRADOR
NOUVᴱ BRETAGNE
I. DE TERRE NEUVE
ISLES BRITANIQUES
LAPONIE
MOSCOVIE
SAMOIEDES
IES OSTIACS
LES TUNGUS
JAKUTI
S I B E R I E
A S I E
TARTARIE
PAYS DES ELUTS
TARTARIE CHINOISE
TIBET
CHINE
PERSE
MOGOL
TURQUIE ASIATIQ.
MER NOIRE
POLOGNE
ISLES ACORES
MER PACIFIQUE
OCEAN
OCCIDENTAL
Tropique du Cancer
ISLES DU CAP VERD
ISLES ANTILLES
AFRIQUE
BARBARIE
SARA OU LE DESERT
NEGRITIE
GUINEE
NUBIE
ABISSINIE
CONGO
MER DES INDES
Ligne Equinoctiale
Equateur
OU
ISLES MARIANES
Isles de Salomon
Tropique du Capricorne
OCEAN
MERIDIONAL
OCEAN
ORIENTAL
PARAGUAY
BRESIL
Cap de Bonne Esperance
NOUVELLE HOLLANDE
Terre de Diemen
Nouvelle Zelande
MER DU SUD
Meridien de Paris
Cercle Polaire Antarctique
NORD
OUEST
EST
Antipodes de Paris
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Longitude Orientale du Meridien de Paris
Heures du Matin
Heures du Soir
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer
Echelle reduite de Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré




# HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV[e] SIÉCLE.

## PREMIERE PARTIE.

## VOYAGES EN ASIE.

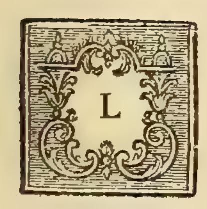
### *LIVRE SECOND.*

### DESCRIPTION DE LA CHINE,

CONTENANT

LA GEOGRAPHIE, ET L'HISTOIRE CIVILE ET NATURELLE DU PAYS.

### *INTRODUCTION.*



LES Auteurs qui ont traité de la Chine sont en fort grand nombre, & le Catalogue s'en trouve assez complet dans deux Ecrivains modernes (1). Mais les principaux, & ceux dont les Relations comprennent tout le Pays en général, sont ceux dont on a déja donné l'extrait dans ce Recueil; particuliérement *Nieuhof*, *Montanus*, *Navarette*, *Le Comte*, *Gemelli* &

INTRODUCTION.

Principaux Auteurs qui ont écrit sur la Chine.

(1) *Joan. Alb. Fabricii salutatis lux Evangelii*, &c. Hambourg, 1731, *in* 4°. qui contient un Catalogue complet des Lettres écrites par les Missionnaires Jésuites; & la Préface de la Chine du Pere du Halde, dans l'Edition de la Haye, en quatre Volumes *in*-4°. 1736.

INTRODUCTION.

Idée de quatre grands Ouvrages.

*Du Halde*. Cependant on y peut ajouter les Relations de *Nicolas Frigaut*, d'*Alvarez Samedo*, de *Martin Martini* & de *Gabriel Magalhaens*, quatre Jésuites. La premiere est un Etat de la Chine, accompagné des voyages de plusieurs Jésuites & mêlé de l'Histoire de la Mission. Elle forme un gros Volume *in*-8°, sous le titre d'*Histoire de l'Expédition chrétienne au Royaume de la Chine, tirée des Mémoires du Pere Mathieu Ricci.* Cet Ouvrage, écrit en Latin dans son origine, & publié à Rome en 1615, parut en 1618 dans deux Editions Françoises, l'une à Lyon & l'autre à Paris. Le Pere Frigaut y joignit un grand nombre de ses propres Remarques, pour suppléer aux omissions. Il avoit fait un long séjour à la Chine. Il avoit vû six Provinces de ce grand Empire. Il en sçavoit la langue. Tous ces avantages le rendoient plus capable de nous donner une Relation exacte, que la plûpart de ceux qui avoient publié leurs Remarques avant lui. Aussi les accusa-t-il d'être tombés dans des fautes grossiéres, sans faire plus de grace à quelques Particuliers de son Ordre. Mais il suppose qu'ils ont écrit sur le témoignage de diverses personnes, qui les ont trompés par malice ou par ignorance.

Celui de Frigaut.

Celui de Samedo.

L'Histoire de la Chine, par *Samedo*, est un Recueil des Mémoires & des Observations de ce Missionnaire, qui avoit résidé l'espace de vingt ans dans cette région. Elle fut publiée en langue Portugaise par Manuel de Faria y Sousa, fameux Commentateur du Camoëns & Auteur de l'*Asie Portugaise.* Les Anglois en ont une Traduction dans leur langue, qui parut à Londres en 1655, *in-folio*, avec des Cartes & des Figures. La Description de la Chine par *Montanus*, n'est proprement qu'une compilation de *Samedo* & de *Martini.*

Celui de Martin Martini.

*Martin Martini* a donné au Public deux Ouvrages remarquables sur la Chine. Le premier est une Description géographique, en langue Latine, sous le titre d'*Atlas Sinensis*, tirée des Livres Chinois, avec de grandes Cartes particulieres des Provinces. Il y a joint, en forme d'Introduction, une Description générale du Pays, de ses Habitans, de leurs mœurs, de leurs usages, des arts & des manufactures. Thevenot a placé une Traduction de cet Ouvrage dans la troisiéme Partie de sa Collection de Voyages; mais il n'a donné que la Carte générale de la Chine. Nieuhof a publié, d'après le même Auteur, un Abregé de la description des Provinces, que Montanus a donnée avec plus d'étendue. Cette Description de Martini, qui avoit demeuré long-tems à la Chine & voyagé dans sept Provinces, est un Ouvrage qui mérite des éloges. Mais ses Cartes doivent ceder le rang à celles du Pere du Halde, qui ont été dressées avec beaucoup plus d'exactitude sur des observations plus récentes. D'ailleurs Martini charge sa chorographie de quantité d'erreurs & d'exagerations, tirées des Ecrivains Chinois, qui grossissent toujours la verité. C'est aussi cette raison qui nous a déterminés, dans la description des Provinces, à suivre presqu'uniquement le Pere du Halde, qui a suivi lui-même les Auteurs des Observations sur lesquelles ses Cartes ont été dressées, c'est-à-dire, des témoins oculaires. Malheureusement leur Description n'est pas si complette que celle de Martini. Ils n'ont décrit que les Villes du premier rang dans chaque Province; au lieu que l'autre est descendu à celles du second & du troisiéme rang. Cependant il nomme aussi celles du second, lorsqu'elles paroissent mériter quelque remarque.

Défauts de Martini, qui portent à préferer la Description du Pere du Halde.

Second Ouvrage de Martini.

Le second Ouvrage de Martini porte le titre de *Sinicæ Historiæ decas prima*, & contient les affaires de cet Empire sous ses Monarques, depuis son origine

jusqu'au tems de Jesus-Christ. Il fut publié pour la premiere fois en 1659, à Amsterdam, *in*-8°. Martini composa aussi une Relation de la conquête de la Chine par les Tartares, & publia quelques autres Piéces; après quoi, étant retourné à la Chine, il y mourut en 1662.

INTRODUCTION.

Ouvrage de Magalhaens.

L'Ouvrage de Magalhaens parut en 1688, à Paris, *in*-4°. sous le titre de *Nouvelle Relation de la Chine*, & fut traduit la même année à Londres (2) *in*-8°. Ce Jésuite étoit de la même famille que le fameux Navigateur du même nom. Il entendoit fort bien la langue Chinoise. Il avoit parcouru les principales parties de la Chine, depuis 1640, jusqu'en 1648 qu'il avoit été conduit à Peking, où il passa vingt-neuf ans à la Cour; c'est-à-dire, le reste de sa vie, qui finit en 1677, n'étant sorti de cette Ville que pour aller à Macao par ordre de l'Empereur. Ainsi, remarque l'Editeur, quoique la description qu'il nous fait du Palais Impérial ne s'accorde point avec celle des Hollandois, dans leur Ambassade à la Chine, toutes sortes de raisons doivent faire donner la préférence à son témoignage. Il ne fait pas difficulté de corriger Martini, lorsqu'il le surprend dans quelqu'erreur; & sur quantité de points, où les autres se sont livrés à l'exageration, il s'explique avec beaucoup de retenue. Son dessein paroît avoir été de suppléer à tout ce qu'il a trouvé de défectueux dans les autres Relations, pour donner au Public une parfaite connoissance de la Chine; car la plûpart des sujets qu'il traite ont été, ou tout-à-fait omis, ou légerement touchés par les Auteurs précédens.

Jugement qu'on en porte.

Vie de cet Auteur.

L'Histoire de sa vie (3), composée par le Pere Louis *Buglio* (4) son compagnon inséparable pendant trente-six ans, nous apprend qu'il étoit né en 1609. Il échapa heureusement à plusieurs dangers, pendant les premieres années de sa Mission. Deux ans après son arrivée, se trouvant avec Buglio dans la Province de *Se-chwen*, ils furent accusés tous deux de révolte par les Bonzes, & condamnés à la bastonade; mais la protection de quelques Mandarins les sauva du supplice. Ensuite étant tombé, avec d'autres Missionnaires, entre les mains du rébelle *Chang-hyen-chung*, qui les traita d'abord avec beaucoup de respect, ils se virent exposés à perdre la tête, pour avoir demandé la permission de se retirer. L'exécution auroit suivi la menace, sans l'intercession du Général, que Chang-hyen-chung avoit adopté pour son fils. Sous la minorité de l'Empereur Khang-hi, Magalhaens fut accusé, au commencement de la Régence, par le Domestique d'un Mandarin chrétien, d'avoir voulu corrompre la Justice par des présens. Il fut mis deux fois à la torture, qui consiste à serrer les pieds de l'accusé dans une presse. Sa sentence portoit qu'il seroit ensuite étranglé. Mais les quatre Régens lui firent grace, après avoir reconnu son innocence. Trois ans après, dans la grande persécution qui enveloppa tous les Missionnaires, il fut arrêté à Peking avec tous les autres, & chargé, pendant quatre mois, de neuf chaînes (*), trois autour du col, trois aux bras & aux mains, & trois

Il est condamné à la bastonade.

Il est mis deux fois à la torture, & doit être étranglé.

(2) Sous le titre de: » *A new History of* » *China*, containing à Description of the » most considerable particulars of that vast » Empire.

(3) Elle est placée à la fin de sa Relation.

(4.) Ce Buglio est vraisemblablement l'Auteur d'un récit de l'Ambassade Hollandoise qu'on a lû dans le Tome précédent.

(*) L'Auteur dit dans sa Relation (p. 207.) que les Peres Jean Adam, Louis *Buglio* & Ferdinand *Verbiest* furent emprisonnés avec lui pendant deux mois, & chargés chacun de neuf chaînes.

INTRODUCTION.

Il est condamné au fouet & au bannissement.

aux jambes. Il se vit condamné à recevoir quarante coups de fouet, & au bannissement perpétuel dans la Tartarie. Mais un grand tremblement de terre, qui arriva dans le même tems (5), procura la liberté à tous les Missionnaires prisonniers. Pendant le reste de sa vie, il fut obligé à des ménagemens continuels pour se maintenir dans les bonnes graces de l'Empereur. Trois ans avant sa mort, les plaies que la torture lui avoit faites aux pieds, se r'ouvrirent avec beaucoup de douleur; & pendant les deux derniers mois de sa vie, ces peines furent accompagnées d'une oppression de poitrine qui lui coupoit la respiration. Il étoit forcé de dormir sur une chaise, dans la crainte d'être étouffé pendant son sommeil. L'Empereur donna ordre qu'il fût enterré honorablement, & prit la peine de composer lui-même son Epitaphe (6).

Ce qu'il souffre dans les derniéres années de sa vie.

Sort de sa Relation.

A l'égard de sa Relation de la Chine, l'Editeur François nous apprend qu'à sa mort il laissa un Manuscrit Portugais, intitulé: *Les douze Excellences de la Chine*. Le Pere *Couplet*, Jésuite, ayant porté cet Ouvrage à Rome, en fit présent au Cardinal d'Etrées, qui le remit entre les mains de l'Editeur pour le traduire en François. Il fut traduit, & publié sous le titre de *Nouvelle Relation de la Chine*, qu'on crut devoir préferer à l'autre, parce que l'Auteur ne s'étoit pas borné aux douze Excellences, & que les articles contenus sous ces titres n'avoient entr'eux aucune proportion. Les uns occupoient trente ou quarante pages, tandis que d'autres n'en avoient qu'une ou deux. Ainsi l'Editeur se crut autorisé à les diviser en vingt-un Chapitres, sous des titres convenables aux sujets. Il y joignit des Notes, pour suppléer aux omissions, ou pour éclaircir les obscurités, mais sans toucher au fond du Texte.

Sujets de l'Ouvrage.

Donnons le sujet de chaque Chapitre, suivant cette nouvelle division. 1. Noms donnés à la Chine par les Habitans naturels & par les Etrangers. 2. Etendue & division de la Chine. Nombre des Villes murées, & autres détails tirés des Auteurs Chinois. 3. Antiquité de l'Empire, & haute opinion que les Chinois ont de leur Pays. 4. Caracteres & Langue de la Chine. 5. Génie & principaux Livres des Chinois. 6. Leur politesse, & quelques-unes de leurs Fêtes. 7. Ouvrages publics, particuliérement le grand Canal. 8. Industrie des Chinois. 9. Leur navigation. 10. Abondance de toutes choses. 11. Noblesse de la Chine. 12. Gouvernement. Ordre des Mandarins, & Conseil d'Etat. 13. Tribunaux suprêmes, civils & militaires. 14. Autres Tribunaux de Peking. 15. Tribunaux & Mandarins des Provinces. 16. Grandeur de l'Empereur & ses revenus. 17. Description de Peking & murs du Palais. 18. Les vingt & un appartemens du Palais. 19. Les vingt Palais particuliers qu'il renferme. 20. Autres Palais & Temples interieurs. 21. Les sept Temples Impériaux de Peking, & comment l'Empereur paroît en public. La Vie de l'Auteur, par le Pere Buglio, termine l'Ouvrage.

Plan dont il est accompagné.

Cette Relation est enrichie d'un beau Plan de Peking & du Palais. Mais il paroît par les Notes du septiéme, du vingtiéme & du vingt-uniéme Chapitre, que c'est l'Ouvrage de l'Editeur François, auquel Magalhaens n'a par conséquent aucune part. D'ailleurs il est fort différent des Plans du Pere Gaubil & du Pere du Halde.

(5) Voyez ci-dessus la Relation de Navarette.

(6) Histoire de la Chine par Maguillans, p. 340.

On ne doit point oublier une *Courte Description de l'Empire de la Chine*, composée par Denis *Kau*, & jointe aux Voyages d'Isbrand Ides (7) au travers de la Tartarie. Cet Ambassadeur observe, dans une Lettre adressée au Bourguemestre Nicolas *Witsen*, que Denis *Kau*, de qui lui venoit cette courte Description, étoit un Chinois né à Canton, homme de probité & de confiance, qui, ayant embrassé le Christianisme, avoit voyagé à Siam & dans les Indes, où il avoit exercé la chirurgie (8). Le Traducteur Hollandois nous avertit, dans une Note, qu'il a fait usage de deux Manuscrits; l'un en Latin barbare & inintelligible; l'autre en Allemand un peu plus supportable; mais qu'il ignore comment l'Ouvrage de Kau est passé dans ces deux langues. Il ajoute que les deux Exemplaires s'accordent, excepté dans quelques nombres & sur quelques autres matieres de peu d'importance. Tous les deux étant souvent très-obscurs, le Traducteur a pris le parti de laisser des lacunes dans les endroits qui lui ont paru absolument inintelligibles, ou de suppléer quelquefois au défaut par divers extraits des meilleurs Ecrivains. Il a cru aussi devoir éclaircir quelques obscurités par des Notes.

INTRODUCTION.

Description de la Chine, par Denis Kau, Chrétien Chinois.

Cet Ouvrage, quoique fort court, est divisé en vingt-cinq Chapitres, dont les dix-huit premiers contiennent la description des Provinces. Le dix-neuviéme traite des Habitans naturels & des Chrétiens du Pays. Le vingtiéme regarde la grande muraille, les rivieres, la navigation, les ponts, les écluses & les ports. Le vingt-uniéme est donné aux Religions de la Chine; le suivant, aux usages & aux cérémonies; le vingt-troisiéme, aux fruits & aux arbres; le vingt-quatriéme, aux Isles & aux Pays qui environnent la Chine. Enfin, le vingt-cinquiéme regarde la derniere race des Empereurs Chinois.

Division de l'Ouvrage de Kau.

En faisant usage de tous les Auteurs qu'on vient de nommer, on ne laissera pas de suivre ici, pour principal guide, le Pere du Halde, qui a pris la peine d'en tirer tout ce qui mérite quelqu'attention. A l'idée qu'on a déja donnée de son Ouvrage, on se croit obligé de joindre les noms des Missionnaires, dont les Mémoires imprimés (9) ou manuscrits ont servi de matiere à son entreprise. Observons néanmoins qu'il ne s'est pas assujetti à les citer réguliérement, & qu'il se contente de les nommer à la tête d'un long article ou de quelque longue Description.

Utilité qu'on tire ici du Pere du Halde.

(7) Elle commence à la page 115. & finit avec le Livre. Son étendue est de 95 pages *in-quarto*.

(8) Voyez les Notes des pages 115. & 210. des Voyages d'Isbrand Ides.

(9) Dans les Lettres édifiantes & dans les autres Recueils.

## *Noms des Missionnaires dont le témoignage est employé dans les Descriptions suivantes.*

Martin Martini.
Ferdinand Werbiest.
Philippe Couplet.
Gabriel Magalhaens.
Jean de Fontaney.
Joachim Bouvet.
Jean-François Gerbillon.
François Noel.
Louis le Comte.
Claude Visdelou.
Jean-Baptiste Regis.
Joseph de Premare.
Antoine Gaubil.
François-Xavier d'Entrecolles.

Julien-Placide Hervieu.
Cyr Contancin.
Pierre de Govillo.
Jean-Armand Nyel.
Dominique Parennin.
Pierre Jartoux.
Vincent du Tartre.
Joseph-Anne-Marie de Maillé.
Jean-Alexis Gollet.
Claude Jacquemin.
Louis Parquet.
Emeric de Chavagnac.
Jean-Baptiste Jacques.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA CHINE.

# CHAPITRE PREMIER.

## *Description géographique de la Chine.*

Divers noms donnés à la Chine.

IL paroît assez incertain d'où le nom de *Chine* est venu aux Européens. On sçait que les Chinois n'en font point usage. Mais l'Historien Magalhaens observe que ce grand Pays se nomme *Chin* au Bengale ; & Navarette juge que ce nom lui vient de la soie, qui porte celui de *Chin* dans cette autre Partie des Indes. Le premier de ces deux Auteurs s'imagine aussi qu'il pourroit être dérivé de la famille de *Chin*, qui regnoit cent-soixante-neuf ans après Jesus-Christ ; ou plutôt de celle de *Sin* ou *Tsin*, qui occupoit le Trône deux cens quarante-six ans avant l'Ere chrétienne. La plus probable de ces deux opinions est la derniere, parce que *Tsin-chi-wang-ti*, Fondateur de cette famille, ayant conquis le Bengale par ses Flottes, les Grecs, chez lesquels bien-tôt après on trouve le nom de *la Chine*, peuvent l'avoir apporté des Indes.

Noms que lui donnent les Tartares & d'autres Peuples.

Magalhaens dit que les Tartares occidentaux emploient aussi le nom de *Chine*, & qu'ils appellent les Chinois *Hora-kitay* (10) ou *Barbares noirs*. Mais les Habitans du Royaume de *Sahamalaha* (11), qui sont Mahometans & qui bordent le Chen-si, ceux de *Tumet* ou du *Tibet*, & les Peuples du Royaume d'*U-san-quey*, qui bordent le *Se-chwen*, donnent par corruption le nom de *Katay* à la Chine. Les Marchands de l'Indostan l'appellent *Katayo* (12). Mais il faut observer que *Kitay* ou Katay étoit un nom que les Mongols ou Mogols donnoient seulement au Nord des Provinces de la Riviere jaune & aux parties contigues de la Tartarie autrefois possédées par les Tartares-Kins, dont les Manchous, qui gouvernent aujourd'hui, sont descendus. Vers le déclin de leur Empire, quelques-uns de leurs Sujets fugitifs érigerent une nouvelle Monarchie à l'Ouest de leurs domaines, qui tira de-là son nom de *Sybia*, ou d'*Hya* (13) occidental parmi les Chinois, & de *Hora-kitay* chez les Mogols. Les *Manchous*, ou les Tartares orientaux, l'appellerent *Nikan-korou* (14) avant leurs dernieres conquêtes, c'est-à-dire, le Royaume des Barbares.

Noms que lui donnent les Chinois mêmes.

Il ne paroît pas que les Chinois mêmes ayent un nom fixe pour leur Pays. Il change au contraire avec chaque nouvelle famille qui monte sur le Trône. Ainsi,

(10) Ou *Kara-katay*.

(11) Ou plûtôt *Samalhan* pour *Samarkand*, sous lequel la Bukkarie est comprise en général.

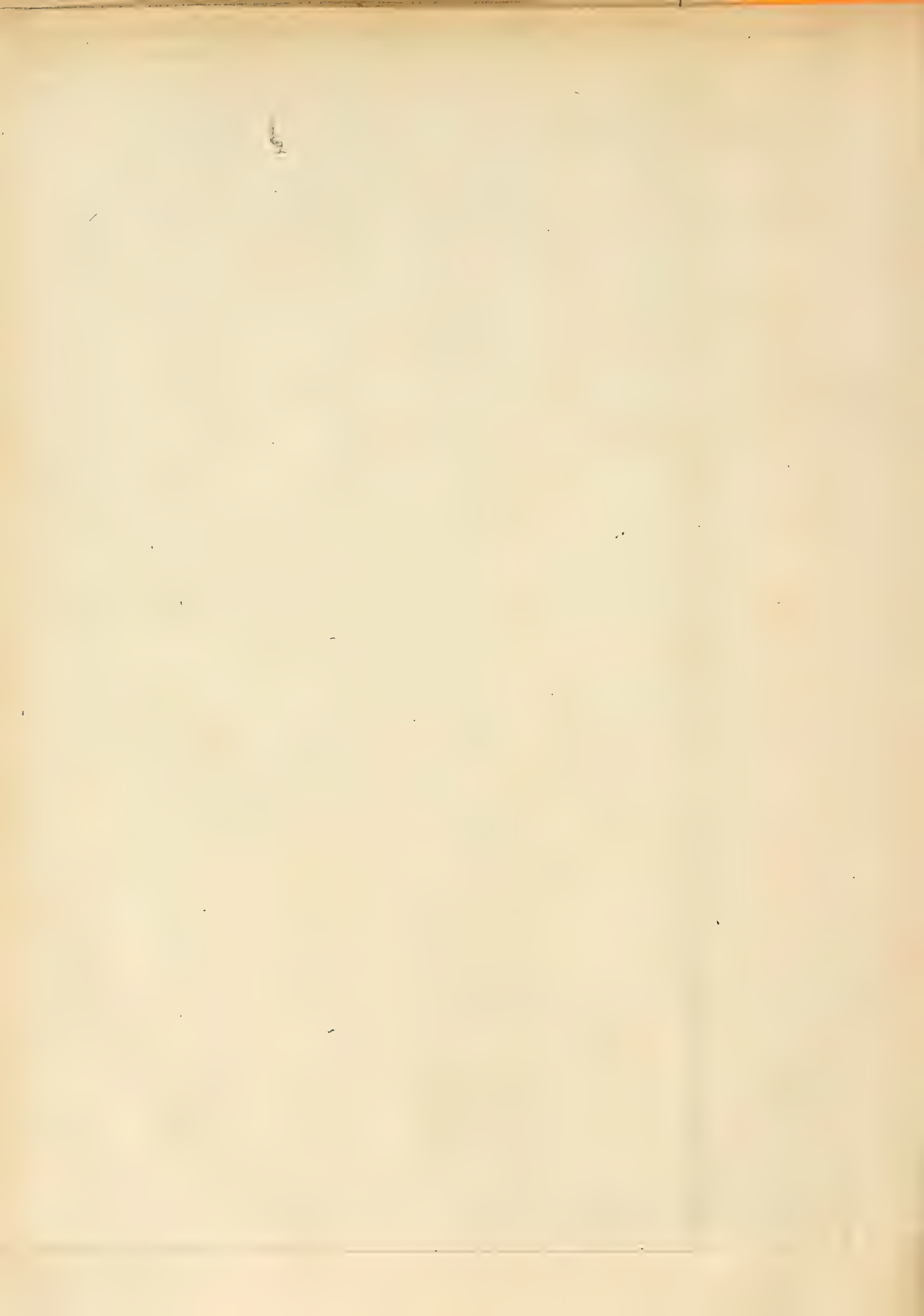
(12) Relation de Magalhaens, page premiere & suivantes.

(13) *Hya* signifie *Gardes*. La garde de la partie occidentale de la grande muraille avoit été confiée à ces Tartares, comme celle de la partie de l'Est l'étoit aux Kins.

(14) *Nika-korum* dans Magalhaens.



L'EMPIRE DE
LA CHINE
Pour Servir a l'Histoire
Generale des Voyages
Par N. Bellin Ingr. ordre. de la Marine
1748
ECHELLES
Lieues communes de France, de 25 au Degre
25 50 75 100 L.
Lys Chinois de 250 au Degre
Avertissement
On a mis dans le Ve. Volume une Carte generale de la Chine copiée sur celle que les Auteurs Anglois ont donnée. Mais le Public ayant trouvé qu'elle manquoit de cette netteté si necessaire a la Géographie, On a cru y remedier en donnant celle cy pour laquelle on a suivi les Observations qui ont été faites par les Jesuites Mathématiciens qui en ont relevé toutes les Provinces par ordre de l'Empereur. Et l'on a suivi pour les Noms l'ortographe que Mr. L'Abbé Prevost a adopté dans sa traduction
Nota
Pour eviter la confusion on n'a marqué sur cette Carte que les Villes du Premier ordre et quelques unes du second. Les Premieres sont en Romaine les autres en Italique suprimant par ce moyen les mots de Fu, et de Cheu qui caracterisent le Premier et le Second ordre.
TARTARIE CHINOISE
LES TARTARES MONGUS ou MOGOLS Soumis a la Chine
TARTARES ORTOS
TARTARES DE KOKONOR
Golphe de Pecheli
ROYAUME DE CORÉE
MER DE CORÉE
PE-CHE-LI
CHAN-SI
CHEN-SI
CHAN-TONG
HONAN
KIANG-NAN
SE-CHUEN
HUQUANG
CHE KYANG
KYANG-SI
FOKIEN
QUEY-CHEU
YUN-NAN
QUANG-SI
QUANG-TONG
ROY. DE PEGU
ROYAUME DE TUNQUIN
GOLPHE DE TUNQUIN
ISLE DE HAYNAN
ISLE DE TAY-WAN ou FORMOSE
MER DE LA CHINE
PEKING
NANKING
CANTON
Isle de Cheu chan
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer.
Tom VI. No. 1.



sous la race précédente des Empereurs Chinois, le nom de la Chine étoit *Tay-min-que*, ou le *Royaume de la grande splendeur*. Mais les Tartares qui regnent aujourd'hui, l'appellent *Yay-tsing-que*, ou le *Royaume de la grande pureté*. Ces noms sont ceux des deux familles ou des deux races respectives, empruntés par leurs Fondateurs. Les Chinois, dans leurs Livres & dans les Placets qu'ils adressent à l'Empereur, emploient généralement le mot *Chang-que*, qui signifie *haut & souverain Royaume*. Les Lettrés, dans leurs écrits, se servent de (15) *Chung-que*, c'est-à-dire, *Royaume du milieu* ou du centre; soit parce que leur premier Monarque fixa son séjour dans *Honan*, Province qui est effectivement au milieu de l'Empire; soit pour exprimer seulement que l'Empire même est au milieu des Nations barbares. Ils se servent aussi, par air de grandeur, du mot *Tyen-hya*, qui signifie, *Royaume contenant tout ce qui est sous le Ciel*.

Description geographique de la Chine.

Bornes de la Chine. Sa forme & son étendue.

La Chine est bordée au Nord par la grande muraille, qui la sépare de la Tartarie occidentale; à l'Ouest, par le *Tibet* & *Ava*; au Sud, par le *Laos*, le Tongking, & la Mer de la Chine ou l'Océan oriental; à l'Est par le même Océan. Elle est séparée par le Tibet, des Pays de *Ko-ko-nor* & de *Si-fan*. Elle a au Nord-Ouest le Pays de Hami, *Khami* ou *Khamull*, partie de la petite Bukkarie, de laquelle elle est séparée par un grand Désert, qui a dans cet endroit huit ou neuf journées de largeur.

Il y a peu de Pays dont la situation & l'étendue ayent été mieux vérifiées que celles de la Chine, par les mesures & les observations astronomiques des Missionnaires. Il en résulte, qu'elle est située entre cent quinze & cent quatre-vingt-un degrés de longitude orientale (16), & entre vingt degrés quatorze minutes & quarante-un degrés vingt-cinq minutes de latitude septentrionale. Sa forme est presque quarrée, c'est-à-dire, que sa longueur du Sud au Nord étant d'environ douze cens soixante-onze milles, sa largeur est d'onze cens quarante de l'Ouest à l'Est.

Idée générale du Pays.

Pour donner une idée générale de cette belle contrée, on emprunte ici les expressions d'un Ecrivain moderne, dans la description qu'il fait de la Chine (17). » Elle passe avec raison, dit-il, pour le plus beau Pays de l'Univers. » Sa fertilité est extrême. Les montagnes mêmes y sont cultivées jusqu'au sommet. Elle produit, dans une infinité d'endroits, deux moissons de riz & » d'autres grains, avec une grande variété d'arbres rares, de fruits, de plantes » & d'oiseaux. Les bestiaux, les moutons, les chevaux & le gibier y sont en » abondance. Elle est remplie de grandes rivieres navigables, de lacs & d'étangs » bien fournis de poisson. Ses montagnes produisent de l'or, de l'argent, du » cuivre brun & blanc, &c. Le charbon de terre y est commun de tous côtés. » Les Provinces de *Pe-che-li*, de *Kyang-nan* & de *Chang-tong* sont coupées, » comme la Hollande, par un nombre infini de canaux. Son étendue, qui est » immense en latitude, y fait regner le chaud dans les Provinces du Sud, & le » froid dans celles du Nord; mais en général l'air y est excellent. En un mot, » la Chine surpasse beaucoup tous les autres Pays du Monde, par la multitude » de ses Habitans, de ses Cités & de ses Villes, par la sagesse des mœurs, la

(15) Et les Mancheus d'aujourd'hui, de *Tulimpa-Koron*, qui signifie la même chose.

(16) De Ferro, vingt degrés juste, Ouest de Paris, & dix-sept degrés trente-cinq minutes de Londres.

(17) Dans un Ouvrage géographique, intitulé: *A Short way to know the World*.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA CHINE. Et de son Commerce.

» politesse & l'industrie, qui sont des qualités dominantes dans toutes les parties » de l'Empire, & par l'excellence de ses Loix & de son Gouvernement.

» Le Commerce de la Chine consiste en or, en argent, en pierres précieu» ses, en porcelaine, en soies, cotons, épices, rhubarbe & d'autres drogues, » en thé, en ouvrages vernis, &c. Le Commerce interieur est si grand d'une » Province à l'autre, qu'on n'y a pas besoin de vente au dehors. A la Chine, » on ne compte pas moins de mille quatre cens soixante-douze rivieres ou lacs, » & de deux mille quatre-vingt-dix-neuf montagnes remarquables. Outre les » oranges, les limons & les citrons, qui viennent originairement de cette con» trée, on y voit l'*arbre au vernis*, l'*arbre au suif*, l'*arbre à la cire*, *le bois de fer*, » dont on fait des ancres, sans parler de l'arbrisseau qui porte le thé. On y » trouve le *daim-musqué* & l'*homme-singe*. La *dorade* y est charmante, & le » *Hay-sang* extrêmement hideux.

» La Terre entiere n'a point de Pays si célebre par ses ouvrages publics, ni » de Pays par conséquent où le zéle du bien public ait tant d'ardeur. Entre les » plus distingués, on compte la grande muraille, bâtie depuis plus de dix» neuf cens soixante ans contre les Tartares. Elle a dix-sept cens soixante-dix » milles de longueur, depuis vingt jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur, avec » assez de largeur pour y faire passer cinq ou six chevaux de front. Le grand ca» nal, qui s'étend l'espace de trois cens lieues, & qui, traversant l'Empire » depuis Canton jusqu'à Peking, est continuellement couvert d'une multitude » infinie de Vaisseaux & de Bateaux, a quatre cens soixante ans d'antiquité. On » compte à la Chine trois cens trente-un ponts remarquables par leur beauté; » onze cens cinquante-neuf arcs de triomphe, élevés à l'honneur des Rois ou » des personnes éminentes; deux cens soixante-douze Bibliotheques fameuses; » sept cens neuf Salles, bâties en mémoire des hommes illustres; six cens qua» tre-vingt-huit tombeaux, célebres par leur architecture; trente-deux Palais » royaux, & treize mille six cens quarante-sept Palais de Magistrats,

» La Chine contient quinze cens quatre-vingt-une Cités, dont cent soixante» treize sont du premier rang, deux cens trente-cinq du second, & onze cens » soixante-treize du troisiéme; sans y comprendre une quantité innombrable » de Bourgs & de Villages, dont plusieurs n'ont pas moins de grandeur que des » Villes; deux mille huit cens Places fortifiées; trois mille Forts, des deux » côtés de la grande muraille, & trois mille Tours pour les sentinelles.

Autres remarques générales sur la forme des Villes Chinoises.

On a déja fait observer que la plûpart des Villes de la Chine ont tant de ressemblance entr'elles, que c'est presqu'assez d'en avoir vû une, pour se former une idée générale de toutes les autres.. Leur forme est généralement quarrée, autant du moins que le terrain peut s'y accorder. Elles sont environnées de hauts murs, flanqués de tours, qui sont bâties en *arcboutans*, à de justes distances. Plusieurs sont revêtues d'un fossé, sec ou rempli d'eau. Dans l'interieur on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones, hautes de huit ou neuf étages; des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'assez beaux Temples consacrés aux Idoles, ou élevés à l'honneur des Héros & de ceux qui ont rendu quelqu'important service à l'Etat. On distingue d'ailleurs certains Edifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de maisons qui n'ont que

le

le rez-de-chaussée, ou qui ne s'élevent au plus que d'un étage. Les boutiques sont ornées de porcelaine, de soies, & d'ouvrages vernissés. Devant chaque porte est placée, sur un piédestal, une planche de sept ou huit pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caracteres, pour servir d'enseigne. On y lit souvent les noms de deux ou trois sortes de marchandises, & celui du Marchand par-dessous, accompagné de ces deux mots, *Pu hu;* c'est-à-dire, *Il ne vous trompera point.* Cette double rangée de pilastres, qui sont placés à d'égales distances, forme une espece de colonnade qui n'est pas sans agrément.

Description geographique de la Chine.

La beauté des Villes de la Chine consistant dans ces décorations particuliéres, on a crû devoir commencer par cette idée générale, pour éviter des répetitions ennuyeuses, en parlant des principales Villes de chaque Province. Ainsi l'on se bornera désormais à ce qu'elles ont de plus remarquable par leur situation, par leurs édifices publics, par leur commerce & leurs marchandises.

Raison qui a fait donner les Remarques précédentes.

La Chine est divisée en quinze Provinces, dont la moindre est assez grande pour former un Royaume. Aussi en portoient-elles le nom dans l'origine, & quelques-unes contenoient même plusieurs petites Monarchies. On a réduit, dans la Table suivante, leur étendue & le nom de leurs Villes capitales.

Division de la Chine en quinze Provinces.

| *Provinces.* | *Longueur.* | *Largeur.* | *Capitales.* |
|---|---|---|---|
| Pecheli, | 385 *lis.* | 239 *lis.* | Pe-king. |
| Honan, | 340 | 330 | Kay-fong-fu. |
| Kyang-nan, | 360 | 330 | Nan-king. |
| Kyang-si, | 350 | 290 | Nan-chang-fu. |
| Che-kyang, | 250 | 190 | Hang-cheu-fu. |
| Chan-tong, | 380 | 225 | Tsi-nan-fu. |
| Chan-si, | 410 | 195 | Tay-wen-fu. |
| Chen-si, | 540 | 450 | Si-ngan-fu. |
| Se-chuen, | 600 | 400 | Ching-tu-fu. |
| Hu-quang, | 520 | 405 | Vu-chang-fu. |
| Quang-tong, | 560 | 345 | Quang-cheu-fu, *ou* Canton. |
| Quang-si, | 375 | 250 | Quey-ling-fu. |
| Fo-kyen, | 285 | 200 | Fu-cheu-fu. |
| Quey-cheu, | 325 | 185 | Quey-yang-fu. |
| Yun-nan, | 455 | 380 | Yun-nan. |

*Chen-si*, *Chan-si* & *Pecheli* sont situées vers le Nord, au long de la grande muraille. *Chan-tong*, *Kyang-nan*, *Che-kyang*, *Fo-kyen* & *Quang-tong*, sont des Provinces maritimes. *Quang si*, *Yun nan* & *Se-chuen*, qui joint *Chen-si*, est au Sud-Ouest & à l'Ouest; *Ho-nan*, *Hu-quang*, *Quey-cheu* & *Kyang-si*, occupent le centre (18).

Leur situation respective.

(18) Voyez l'Ouvrage Anglois cité dans la Note précédente.



§. I.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

## *Province de* PE-CHE-LI *, autrement* CHE-LI *ou* LI-PA-FU.

Sa situation.

CETTE Province, qui est la premiere & la principale, a la Mer du côté de l'Est; la grande muraille & une partie de la Tartarie au Nord; à l'Ouest la Province de *Chan-si*, dont elle est séparée par des montagnes, & au Sud les Provinces de *Chan-tong* & de *Ho-nan*. Sa forme est triangulaire.

Ses propriétés.

Quoique la Province de Pe-che-li ne s'étende point au-delà de la quarante-deuxiéme parallelle & que l'air y soit temperé, les rivieres ne laissent pas d'y être glacées pendant quatre mois, c'est-à-dire, depuis la fin de Novembre jusqu'au milieu de Mars. Mais à moins qu'il n'y souffle un certain vent de Nord, on n'y ressent jamais ces froids perçans que la gelée produit en Europe; ce qui peut être attribué aux exhalaisons nîtreuses, & sur-tout à la clarté du Ciel, qui est presque toujours sans nuages. Il y pleut rarement, excepté vers la fin de Juillet & au commencement d'Août, qui est proprement la saison de la pluie. Mais il tombe chaque nuit une rosée, qui, venant à sécher au lever du soleil, est succedée par une poussiére très-fine, dont rien n'est à couvert. Elle pénetre jusques dans les chambres les mieux fermées. Les voyageurs qui ont la vûe tendre, sont obligés de porter un voile mince sur le visage.

Ce qu'elle produit.

Le terrain est uni dans la Province de Pe-che-li, mais sabloneux & d'une fertilité médiocre. Comme elle a peu de canaux, le riz y est bien-tôt sec & n'en croît pas plus mal; mais il est un peu dur à cuire. Pe-che-li porte d'ailleurs toute sorte de grains, particuliérement du froment & du millet. Les bestiaux, les légumes & les fruits y sont en abondance. Ses rivieres sont remplies de poisson, sur-tout d'excellentes écrevisses; & si le bois y est rare, ses montagnes produisent quantité de charbon. Entre les animaux, on vante une espece singuliere de chats à long poil, avec des oreilles pendantes, que les Dames Chinoises aiment beaucoup. Cette Province est d'autant plus considerable, qu'elle peut passer pour le rendez-vous de toutes les richesses de l'Empire. Ses Habitans ont moins de politesse & de goût pour les sciences que ceux des Provinces méridionales; mais ils sont plus robustes & plus belliqueux. On porte le même jugement de tous les Chinois qui habitent les Provinces du Nord.

Elle est divisée en neuf cantons. Nombre de ses Villes.

Pe-che-li est divisée en neuf Cantons, dont chacun a pour Capitale un *Fu*, c'est-à-dire, une Ville du premier rang, avec plusieurs autres Villes qui en dépendent. Le nombre de ces Villes monte à cent-quarante, entre lesquelles on compte vingt *Cheus* ou *Cheous*, c'est-à-dire, vingt Villes du second rang; & cent-vingt *Hyens*, ou Villes du troisiéme rang; sans parler d'une multitude infinie de Bourgs & de Villages, dont plusieurs sont aussi grands que des Villes. Les neuf Capitales qui ont le titre de *Fu* (*), sont; 1. *Chun-tyen-fu* ou Peking. 2. *Pau-ting-fu*. 3. *Ho-kyen-fu*. 4. *Chin-ting-fu*. 5. *Chun-te-fu*. 6. *Quang-ping-fu*. 7. *Tay-ming-fu*. 8. *Yong-ping-fu*. 9. *Suen-wha-fu*.

Description de Peking, ou Chun-tyen-fu.

1. *Chun-tyen-fu*, qu'on a nommée *Peking*, ou Cour du Nord, parce qu'elle est la résidence ordinaire des Empereurs depuis qu'ils ont quitté Nan-king, ou la Cour du Sud, vers l'année 1405, pour observer les mouvemens des Tartares, est la Capitale de tout l'Empire, & se trouve située dans une plaine très-

(*) Il faut se souvenir que les Italiens, les Portugais, &c. prononcent *Fou*.

fertile. à vingt lieues de la grande muraille. Cette Ville, qui eſt preſque quarrée, eſt diviſée en deux parties. Celle qui contient le Palais Impérial ſe nomme *Lan-ching*, ou la vieille Cité. Elle porte auſſi le nom de Cité-Tartare, parce qu'à l'établiſſement de la famille qui regne aujourd'hui, les maiſons furent diſtribuées à cette Nation, auſſi-bien que les terres voiſines & les Villes à certaine diſtance, avec exemption de taxes & de tributs. La ſeconde partie de Peking ſe nomme *Sin-ching*, ou Cité-neuve, parce qu'à la même occaſion une partie des Chinois s'y retira après avoir abandonné l'autre, qui, ſuivant Du Halde, eſt la mieux peuplée des deux (19). Le Comte prétend au contraire, que la Cité Chinoiſe a plus d'Habitans. » Elle prit naiſſance, dit-il, lorſque les Chinois furent obligés de ceder l'autre aux Tartares. Celle-ci avoit quatre lieues » de circuit; mais toutes deux enſemble renferment un eſpace de ſix lieues de » tour, ſans y comprendre les fauxbourgs. Le même Auteur compte trois mille ſix cens pas pour chaque lieue, ſuivant la meſure ordonnée par l'Empereur Kang-hi.

Geographie de la Chine. Ses deux parties.

Son étendue.

Paris a plus de beauté que Peking, mais moins d'étendue. Sa longueur n'étant que de deux mille cinq cens pas, on ne lui trouveroit que dix mille pas de circonference ſi ſa forme étoit quarrée. Paris ne ſurpaſſe donc pas la moitié de la Ville Tartare, & n'eſt qu'un quart de la Ville entiere de Peking.

On la compare avec Paris.

Cependant, ſi l'on conſidere que les maiſons de Peking n'ont qu'un étage, & que celles de Paris en ont pour le moins quatre ou trois, on doit juger que la Capitale du Royaume de France a plus de logemens que Peking, dont les rues ſont beaucoup plus larges & les Palais fort mal habités. L'Auteur n'en eſt pas moins perſuadé que Peking contient plus d'Habitans, parce que vingt ou trente Chinois n'occupent pas plus de place que dix Pariſiens; ſans compter que les rues de Peking ſont remplies d'un ſi grand nombre de Paſſans, qu'en comparaiſon celles de Paris ne ſont qu'un déſert. Quelques Auteurs ont écrit, que les deux parties de Peking ne contiennent pas moins de ſix ou ſept millions d'ames. Mais, ſuivant Le Comte, cette multitude infinie de Paſſans, qui rempliſſent les rues, eſt compoſée de Curieux, qui cherchent à voir les Comédiens, les Farceurs & les autres amuſemens publics, du cortége des Mandarins & des autres Seigneurs, des Gardes mêmes des rues, des Payſans qui viennent vendre leurs denrées, des Marchands qui ſe préſentent devant leurs portes, &c. de ſorte qu'il ne donne à Peking que deux millions d'Habitans, ou le double de Paris (20).

Nombre de ſes Habitans.

D'un autre côté, Magalhaens fait conſiderer que Peking doit être beaucoup plus peuplée, parce que chaque porte des murs eſt accompagnée d'un fauxbourg qui vaut une grande Ville, ſur-tout un de ceux qui ſont à l'Oueſt, par lequel la plûpart des Voyageurs qui viennent de toutes les parties de l'Empire entrent ordinairement dans la Ville. Les Tartares & les Troupes ſont ici diviſés en huit Banieres, & chacune des deux Villes en cinq Quartiers (21).

Ces Villes ſont ceintes d'un mur, qui eſt fort beau dans la vieille Cité, & digne de la plus grande Capitale du Monde. Mais dans la Cité neuve, il ne vaut pas mieux qu'à Nan-king & dans la plûpart des Villes de la Chine. Un cheval peut monter ſur le premier, par le moyen d'une rampe ou d'un talus qui commence de fort loin. Dans pluſieurs endroits, on a bâti des édifices pour ſer-

Murs de Peking.

(19) Du Halde, T. I. p. 65. & ſuiv. veut que la Cité neuve ſoit la Ville Tartare.

(20) Mémoires du Pere le Comte, p. 54. & ſuivantes.

(21) Magalhaens, p. 265. & ſuiv.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

vir de corps de gardes. Les Tours sont éloignées l'une de l'autre d'une portée d'arc. Leur grosseur n'est pas égale ; mais il s'en trouve d'assez grandes pour contenir de petits corps de réserve (22).

Fossé.

Le fossé est sec, mais fort large & fort profond. Tout y est entretenu dans le meilleur ordre, comme si l'on se croyoit sans cesse à la veille d'un siége (23).

Portes de la Ville. Leur forme.

On compte neuf portes (24) à Peking. Elles sont hautes, & si bien voûtées, qu'elles soutiennent un gros pavillon de neuf étages, dont chacun est garni de fenêtres & d'embrasures. Le plus bas forme une grande salle pour les Soldats & les Officiers de la garde. Devant chaque porte est une parade ou une place d'armes (25), d'environ trois cens soixante pieds de largeur, environnée d'un mur en demi-cercle, semblable à celui de la Ville. L'entrée de cette Place n'est jamais du côté qui fait face au grand-chemin, & le chemin même est commandé aussi par un pavillon de la forme du premier ; de sorte que le canon de l'un peut jouer sur la Ville, tandis que celui de l'autre nettoye les champs voisins. Chaque porte est défendue par deux autres pavillons, bâtis des deux côtés sur les plate-formes du mur, & fournis d'une bonne artillerie. Ainsi la Ville n'a pas besoin d'autre citadelle (26) pour contenir le Peuple dans la soumission.

Rues, grandes & petites.

La plûpart des rues sont fort étroites. On donne à la plus grande environ cent-vingt pieds de largeur. Sa longueur est d'une grosse lieue. Les boutiques, remplies de porcelaine & d'étoffes de soie, avec leurs enseignes, qui occupent une partie de la rue, forment une très-agréable perspective (27). Toutes les petites rues s'étendant de l'Est à l'Ouest, divisent l'espace qui est entre les grandes, en Isles égales & proportionnées (28).

Foule des passans.

La multitude infinie de Peuple qui passe dans les rues, sans qu'il y paroisse une seule femme, & la confusion causée par un nombre surprenant de chevaux, de bestiaux & de voitures, ne peuvent être représentées. Les personnes de distinction y seroient arrêtées à chaque moment, si elles ne se faisoient précéder par un homme à cheval, qui fait ranger les passans. L'usage est de se faire porter en chaise par des hommes, ou de marcher à cheval. Il n'en coute pas plus de six ou sept sols par jour, pour le louage d'un cheval ou d'une mule. On vend des livres, où les quartiers, les places & les rues sont marquées, avec les noms des Officiers publics (29).

Forme des maisons.

Chaque rue a son nom. La plus belle est celle qui se nomme *Chang-ngan-kyay*, ou la rue du repos perpétuel, dont on a déja donné (*) la description. Mais les maisons ont si peu de hauteur & sont si mal bâties, qu'elles ne répondent point à la beauté des rues. Si l'on excepte le Palais de l'Empereur, il n'y a point d'hôtels, ou de maisons de Seigneurs, qui ayent plus d'un étage, & qu'il ne fût par conséquent ridicule d'honorer du titre de Palais. Cependant la multi-

(22) Du Halde, *ubi sup.* p. 66. & le Comte, p. 72.

(23) *Ibidem.*

(24) Cela ne doit être entendu que de la Ville des Tartares ; car l'autre en a sept, comme il paroît par le Plan. Ainsi la circonference des deux Villes ensemble en a treize.

(25) Le Comte dit que la beauté de ces portes consiste dans leur prodigieuse hauteur, qui fait de loin un très-bel effet, p. 72.

(26) Le Plan de Peking, par Du Halde, n'a point de parade ; mais on en voit dans celui de Ching-ting fu.

(27) Du Halde, p. 66.

(28) Le Comte, p. 57.

(29) Du Halde & Magalhaens, p. 266. & suivantes.

(*) Voyez ci-dessus la Relation de Gemelli, qui a pillé celle de Magalhaens, pag. 66. & suivantes.

tude des appartemens, pour les maîtres & les domestiques, répare en quelque sorte ce qui leur manque du côté de la magnificence. Cette simplicité vient moins du goût des Chinois, qui aiment naturellement la magnificence, que d'un ancien usage politique.

Tribunaux de Justice.

Les Tribunaux de Justice ne sont pas mieux bâtis que le commun des maisons. On y voit à la verité de grandes cours, & des portes massives, qui sont quelquefois embellies d'ornemens d'architecture. Mais les chambres n'offrent point un air de grandeur & de propreté.

Beauté des Temples.

Cependant on rencontre souvent de magnifiques Temples, élevés à grands frais par des Princes ou des Particuliers, & toujours enrichis d'un grand nombre de statues. On y admire particuliérement le lustre des toits, qui sont composés de tuiles vernies de jaune & de verd; la multitude de figures curieuses qui se présentent de toutes parts, & les dragons saillans qui ornent les coins & qui sont peints aussi de verd & de jaune. Entre plusieurs Temples que les Empereurs ont fondés dans l'interieur de leurs Palais, on en remarque deux, beaucoup plus élevés que les autres, bâtis par l'Empereur Chang-hi, à la priére de sa mere, qui étoit fort infatuée de la Religion des Lamas (30).

Admirable police de Peking.

Le Gouverneur de Peking, qui est un Tartare de distinction, nommé *Kyu-men-ti-tu*, ou le Général des neuf portes, exerce la jurisdiction, dans toutes les matieres civiles, sur les Troupes & sur le Peuple. Rien n'est comparable à la police qui s'observe ici. On ne se lasse point d'admirer la parfaite tranquillité qui regne dans un Peuple si nombreux. Il se passe des années entieres sans qu'on entende parler de la moindre violence dans les maisons & dans les rues, parce qu'il seroit impossible aux coupables d'éviter le châtiment.

Gardes chargés de la sûreté publique.

Toutes les grandes rues, qui ne forment qu'une ligne droite d'une porte à l'autre, ont des corps de garde, où nuit & jour un certain nombre de Soldats, l'épée au côté & le fouet à la main, punissent sans distinction les auteurs du moindre trouble, & s'assurent de ceux qui ont la hardiesse de résister. Les petites rues, qui traversent les grandes, ont, à chaque coin, des portes de bois, au travers desquelles les passans peuvent être vûs par les gardes qui sont dans les grandes rues. Elles se ferment le soir & s'ouvrent rarement pendant la nuit, excepté pour les personnes qui se présentent avec une lanterne à la main & qui ont quitté leur maison pour quelque besoin pressant, tel que celui d'appeller un Médecin. Aussi-tôt que la grosse cloche a sonné la retraite, un ou deux Soldats font la patrouille d'un corps de garde à l'autre, en jouant d'une espece de cresselle, pour avertir le Public de leur passage. Ils ne souffrent personne hors de chez soi pendant les ténébres. Les messagers mêmes de l'Empereur ne sont pas dispensés de répondre aux interrogations; & si leur réponse est suspecte, on s'assure d'eux aussi-tôt. La même garde doit répondre au premier signe des sentinelles. Le Gouverneur de la Ville est obligé de faire des rondes, & paroît souvent lorsqu'il est le moins attendu. Les Officiers de la garde des murs, & des pavillons qui sont sur les portes, où l'on bat sans cesse sur de grands tambours de cuivre, envoient des Subalternes, pour faire la visite des quartiers dépendans de leurs portes. Les plus légeres négligences sont punies le jour suivant, & les Officiers de garde cassés sans indulgence.

Séverité de cette police.

(30) Mémoires du Pere le Comte, p. 58 & 62. & suivantes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Autres offices des gardes publiques.

Cette partie de l'administration civile est d'une grande dépense, car une partie des troupes n'est pas chargée d'autre soin que celui de veiller à la sûreté des rues. Ils sont tous à pied. Leur paye est considerable. Outre la garde du jour & de la nuit, leur office est d'entretenir la propreté des rues, en obligeant chacun de balayer devant sa porte, d'arroser soir & matin dans les tems secs, & de tenir le milieu fort net pour la commodité publique. Après avoir enlevé les boues, car les rues ne sont point pavées, ils battent le terrain, ou le séchent en y mêlant d'autre terre; de sorte que deux heures après les plus grosses pluies, on peut marcher à pied sec dans toute la Ville. Les Voyageurs qui ont représenté les rues de Peking comme ordinairement fort sales (31), n'avoient vû vraisemblablement que celles de la Cité neuve, qui sont petites & moins soigneusement entretenues (32).

Observatoire de Peking.

Les Jésuites François sont si prévenus en faveur de l'Observatoire de (33) Peking, que si l'on s'en rapporte à quelques-uns d'entr'eux, l'Europe n'a rien qui lui soit comparable. Cependant ils conviennent que les anciennes machines y étoient de peu de valeur. Ils paroissent encore moins satisfaits de la situation & de l'édifice. On les fit d'abord entrer dans une assez grande cour, où les logemens des Directeurs de l'Observatoire occupoient la droite. En avançant, ils trouverent un escalier fort étroit, qui conduit au sommet d'une Tour quarrée, contigue au côté interieur du mur oriental de la Ville Tartare & plus haute de dix ou douze pieds que le boulevard. C'étoit sur cette plate-forme que les Astronomes Chinois avoient placé leurs Instrumens. Quoiqu'en petit nombre, ils occupoient tout l'espace. Mais lorsque le Pere Verbiest eut été chargé de la conduite de l'Observatoire, il les déclara inutiles; & persuadant à l'Empereur de les abbattre, il en substitua d'autres de sa propre invention. Les anciens subsistent encore dans une Salle voisine de la Tour, mais livrés à la poussiére & à l'oubli. On les apperçoit par une fenêtre, au travers d'une grille de fer. Ils paroissent grands, & leur forme est à peu près celle des cercles astronomiques. On voit avec plus de liberté un globe céleste d'environ trois pieds de diametre, qui se trouve dans une petite cour. Sa figure est presqu'ovale (34). Mais les divisions n'en sont point exactes & tout l'ouvrage est fort grossier (35).

Sa description.

Anciens instrumens Chinois réformés par le Pere Verbiest.

Quadran solaire d'invention Chinoise.

Dans une chambre basse, qui est près du même lieu, les Mathématiciens Chinois ont un quadran solaire. Le passage du rayon est d'environ huit pieds au-dessus du rez de chaussée. Il est placé horizontalement, & formé par deux plaques de cuivre mobile, afin que l'orifice puisse être agrandi ou diminué. Pardessus est une table couverte de cuivre, au milieu de laquelle on a tracé une ligne méridienne de quinze pieds de long, divisée par d'autres lignes transversales qui n'ont ni propreté ni justesse. On a creusé, sur les bords, de petits trous, qu'on remplit d'eau, pour s'assurer que la table est exactement hori-

(31) Le Comte, par exemple, dit (p. 58.) que les rues sont toujours remplies de boue ou de poussiere, & que dans les tems secs il s'éleve des nuages de poussiere dans les cabinets les mieux fermés & qu'elle s'attache aux meubles, malgré le soin continuel qu'on a d'arroser les rues.

(32) Du Halde, p. 67.

(33) Nommé *la Tour des Mathématiques.*

(34) On seroit porté à croire que les Chinois donnent la figure d'un sphéroïde à la terre.

(35) Navarette, qui vit ces anciens Instrumens, dit que les gravures des plaques de cuivre lui parurent admirables, C. VI. p. 13.

zontale. Pour une invention Chinoise, le Pere le Comte la trouva fort supportable.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Beauté de quelques instrumens Chinois.

A l'égard des Instrumens qui ont pris la place des anciens (36); ils sont de cuivre, grands, bien fondus, embellis par des figures de dragons & fort commodement placés. Si l'exactitude des divisions répondoit à la beauté de l'ouvrage, & qu'au lieu de pinules on y eût attaché des télescopes, suivant la nouvelle méthode de l'Académie royale, nous n'aurions rien en ce genre à mettre en comparaison. Mais l'Artiste Chinois manquoit d'intelligence ou d'attention. L'Auteur déclare qu'il se fieroit plus volontiers à un quadran d'un demi-pied de rayon, fait par un habile ouvrier de Paris, qu'à celui de six pieds qu'on montre à la Tour de Peking. Les autres Instrumens sont une sphere zodiacale armillaire, une sphere équinoxiale, un horizon azitmuthal & un globe céleste, tous de six pieds de diamettre; enfin un *Sextant*, dont le rayon est de huit pieds. La plûpart de ces machines étant élevées à huit pieds de terre, sont d'un usage commode pour les Astronomes. Elles sont environnées de degrés de marbre, taillés en forme d'amphitéâtre.

Goût des Chinois pour les anciens Instrumens.

Quoique ces Instrumens soient d'une beauté extraordinaire, on n'auroit jamais pû persuader aux Chinois d'en faire usage, sans un ordre exprès de l'Empereur. Ils préferent les plus défectueux monumens de l'Antiquité aux plus parfaites inventions des Modernes; bien différens de nous, suivant la remarque de l'Auteur (37), qui n'aimons que ce qui porte le caractere de la nouveauté. Navarette nous apprend que plusieurs Mathématiciens veillent sans cesse au sommet de la Tour, pour observer les mouvemens des Etoiles & remarquer tout ce qui arrive de nouveau dans le Ciel. Le jour suivant, ils rendent compte de leurs opérations à l'Empereur. S'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire, tous les Astronomes s'assemblent, pour juger si c'est quelque bonheur ou quelque disgrace qui est annoncée à la famille royale (38).

Emploi de leurs Mathématiciens.

Cloches singulières par leur grosseur.

On voit, dans le Palais Impérial, des tambours & des cloches sur de hautes Tours. La Ville est ornée aussi de deux Tours, avec les mêmes instrumens. Magalhaens dit que le tambour de la Ville a quinze coudées (39) de diamettre, & que la cloche du Palais est d'une grosseur dont il n'a jamais vû d'exemple en Portugal. Il ajoute que le son en est si clair & si harmonieux, qu'on le croiroit moins d'une cloche que d'un Instrument de musique (40). Mais le Comte censure ici Magalhaens, & prétend au contraire que nos cloches sont aussi superieures à celles des Chinois par le son, que les cloches Chinoises le sont aux nôtres par la grosseur; que toutes celles qu'il entendit à Peking ne rendoient qu'un bruit sourd, & qu'elles ne peuvent le rendre plus clair (41) parce que les battans sont de bois.

La cloche de la Ville, qui sert à sonner les heures de la nuit, est peut-être la plus grosse cloche du Monde. Son diametre au pied, tel qu'il fut mesuré par les Peres Schaal & Verbiest, est de douze coudées Chinoises & huit dixiémes; son épaisseur, vers le sommet, de neuf dixiémes de coudée; sa profondeur in-

(36) Voyez les Figures.

(37) Le Comte, p. 63. & suiv.

(38) Description de la Chine par Navarette, ch. 6. p. 13.

(39) La coudée Chinoise est au pied de Paris ce que sept est à huit. Ainsi le diamettre doit être de treize pieds un huitiéme, & la circonference de quarante-un pieds un quart.

(40) Magalhaens, p. 123.

(41) Ce ne sont pas des battans, mais des marteaux, avec lesquels on frappe dessus.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

terieure, de douze coudées; & son poids de cent vingt mille livres. L'Editeur observe dans ses Notes, qu'avant qu'on eût vû la description de cette cloche en Europe, Kirker jugeoit qu'il n'y en avoit pas de plus grosse au Monde que celle d'Erfort (42), quoiqu'elle ne pese que vingt quatre mille livres, & qu'elle ne fasse par conséquent que le quart de celle de la Chine. Mais ce sçavant Jésuite retracta son erreur dans un Ouvrage intitulé *China illustrata*, que l'Editeur déclare néanmoins qu'il n'avoit pas vû. Le son, ou plûtôt le rugissement de la grosse cloche de Peking, est si éclatant & si fort, qu'il se fait entendre de fort loin dans le Pays. Elle fut élevée sur la Tour par les Jésuites, avec des machines qui firent l'étonnement de la Cour de Peking (43). Navarette dit aussi que la grosse cloche de Peking est suspendue dans une grande & belle Tour, & qu'elle rend un excellent son. Il ajoute qu'en 1668 le bruit avoit couru à Canton qu'elle avoit sonné d'elle-même. Ce récit fut cru par les uns & raillé par les autres. S'il avoit quelque fondement, remarque le même Auteur, la Chine auroit une cloche semblable à celle de Belilla en Espagne (44).

Cloche qui passe pour avoir sonné d'elle-même.

Avec cette cloche extraordinaire, les Empereurs de la Chine en ont fait fondre sept autres, dont cinq sont demeurées à terre & sans usage. On en distingue une qui mérite de l'admiration, par les caracteres Chinois dont elle est presqu'entiérement couverte. Ils sont si beaux, si nets & si exacts, qu'ils ne paroissent point avoir été fondus, & qu'on les prendroit plûtôt pour l'écriture de quelqu'excellent Maître (45). Navarette parle d'une autre cloche, qui est remplie de caracteres interieurs (46). Adam Schaal en compta jusqu'à dix mille, & jugea que la cloche pesoit douze cens quintaux (47).

Beaux caracteres de fonte.

L'Editeur de Magalhaens observe que le Pere Verbiest, dans ses Lettres, & le Pere Couplet, dans sa Chronologie, rapporte l'origine de ces cloches à l'année 1404. Elles furent fondues par l'ordre de l'Empereur *Ching-fu* ou *Yong-lo*. On en comptoit cinq, dont chacune pesoit cent vingt mille livres & qui étoient alors, sans doute, les plus grosses cloches du Monde. Cependant Jacques Rutenfels assure (48) que dans un des Palais du Czar, à Moscou, on en voit une qui pese trois cens vingt mille livres, & d'une si prodigieuse masse, que tout l'art humain n'a pû parvenir à la suspendre dans la Tour nommée *Ivan-Velichi*, au pied de laquelle elle est placée sur des piéces de bois.

Origine des grosses cloches de la Chine.

Le Palais Impérial est situé au centre de l'ancienne Cité ou de la Ville Tartare. Sa figure est un quarré-long. Ses côtés à l'Est, au Nord & à l'Ouest, sont presqu'également éloignés des murs de la Ville (49); mais il paroît, par le Plan, que le côté du Sud en est plus près de deux tiers. Ce Palais est divisé en deux parties, l'interieure & l'exterieure. La partie exterieure est un quarré-oblong,

Description du Palais Impérial.

(42) L'Editeur observe, dans ses Notes, que la cloche de Rouen, deux cloches de Paris & plusieurs autres, l'emportent en grosseur.

(43) L'Editeur remarque que le Pere de Rougemont, Jésuite, attribue dans son Histoire, au Pere Adam Schaal, l'honneur d'avoir fait élever à Peking deux grosses cloches sur une Tour haute de cent trente-un pieds de Paris, avec le secours de deux cens ouvriers. Deux ans après, il en fit élever une troisiéme, avec cent-vingt hommes seulement.

(44) L'Auteur n'explique pas mieux ce que c'est que la cloche de Belilla.

(45) Navarette, *ubi sup.*

(46) Magalhaens, p. 124.

(47) Kirker en donne la figure dans le *China illustrata*, p. 222.

(48) Dans sa Relation Latine de la Moscovie.

(49) A la distance d'environ un mille des murs Nord & Ouest, & d'un tiers de plus de celui de l'Est.

long, d'environ quinze *lis* ou quatre milles trois quarts de circonference. Le mur qui l'environne porte le nom de *Whang-ching*, ou Mur Impérial. Du Halde le repréſente bas & étroit (50). Mais ſi l'on s'en rapporte à Magalhaens, il eſt d'une hauteur & d'une épaiſſeur extraordinaire (51). Il ajoute qu'en dedans & au dehors il eſt plâtré de mortier rouge, & couvert de petites piéces de briques verniſſées, couleur d'or, qui ſont rangées avec beaucoup d'art. Sa longueur, depuis la porte Sud-Eſt juſqu'à celle du Nord, eſt de huit ſtades Chinoiſes ou de deux milles d'Italie (52).

Forme du mur.

Ce mur eſt percé par quatre grandes portes, dont chacune a ſa garde. Celle du Sud, qui eſt celle du Palais même (53), n'eſt qu'à cent toiſes de la principale porte de la Ville, qui regarde auſſi le Sud. Le Peuple la nomme *Syen-men*, quoique ſon véritable nom, qui eſt gravé deſſus en caracteres Tartares & Chinois, ſoit *Ching-yang-men*, c'eſt-à-dire, Porte qui fait face au Soleil du midi (53). Magalhaens compte auſſi quatre portes, une au milieu (54) de chaque côté. Chaque porte, dit-il, eſt compoſée de trois portaux, dont celui du milieu demeure toujours fermé, ou ne s'ouvre que pour l'Empereur. Les deux autres ſont ouverts depuis la pointe du jour juſqu'au tems où le ſon de la cloche avertit qu'il faut ſortir du Palais. Mais ceux de la porte du Sud ne s'ouvrent jamais qu'à demi, excepté lorſque Sa Majeſté Impériale doit entrer ou ſortir. L'approche de toutes ces portes eſt abſolument défendue aux Bonzes, aux aveugles, aux boiteux, aux eſtropiés, aux mandians, à ceux qui ont le viſage défiguré par quelque cicatrice, & qui ont le nez ou les oreilles coupées; en un mot, à tous ceux qui ont quelque difformité conſidérable.

Ses portes.

Les perſonnes difformes en ſont excluës.

Pendant le regne des Empereurs Chinois, on voyoit à chaque portail une garde de trente Soldats, avec leur Capitaine & dix Eunuques. On n'y voit point aujourd'hui plus de vingt Tartares, avec leur Officier. Ainſi Martini & Samedo ſe trompent beaucoup, lorſqu'ils mettent pour garde, à chaque porte, trois mille hommes & cinq éléphans. Ils ont confondu la garde journaliere avec le corps des garde, qui eſt en effet de trois mille hommes, mais qui, étant diſtribuée en compagnies & en eſcadrons, font le ſervice à leur tour pendant une partie du mois, aux portes de la Ville, à celles du Palais & aux Tours du mur interieur. A l'égard des éléphans, ils ſont dans leurs étables, ou plûtôt dans leur Palais.

Garde des portes.

Le même Auteur rapporte que cet enclos interieur contient pluſieurs Palais ſéparés, les uns ronds, d'autres quarrés, mais tous fort ſpacieux, fort riches, magnifiquement ornés & capables de loger quelques Rois de l'Europe. Dans la partie qui eſt à l'Oueſt du Palais interieur & qui eſt beaucoup plus grande que celle de l'Eſt, on trouve un lac rempli de poiſſon, dont la longueur eſt de cinq quarts de milles d'Italie, & qui repréſente dans ſa forme une baſſe de viole. On le traverſe, dans l'endroit le moins large, ſur un beau pont, qui répond aux portes des murs, & qui eſt orné, aux deux bouts, d'un arc de triomphe à trois arches, haut, majeſtueux & d'un ouvrage excellent. Ce Lac,

Lac interieur.

Pont & Barques du Lac.

(50) Du Halde, p. 67.

(51) Le Comte dit que c'eſt un très-bon mur.

(52) Magalhaens, p. 268.

(53) Les Grands de la Chine ont toujours la face de leurs maiſons tournée au Sud.

(54) Le plan ne la place point exactement au milieu.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

dont *Marco Polo* a fait mention (55), est environné de petits Palais ou de maisons de plaisir, les unes bâties sur l'eau, d'autres sur terre. On y voit sans cesse un grand nombre de belles Barques, qui servent à l'Empereur pour la pêche ou pour la promenade.

Le reste des deux espaces Est & Ouest, qui n'est pas occupé par le Lac ou par les Palais séparés, est divisé en rues larges & bien proportionnées, où demeurent les Officiers & les Artistes de l'Empereur (56). Le Comte rend le-même témoignage, en y ajoutant que l'interieur du Palais n'est habité que par les Eunuques; mais les maisons, dit-il, sont basses, mal bâties, & fort inferieures à celles de la Ville Tartare (57). Du Halde observe que les Eunuques ont leurs habitations dans l'enclos exterieur, & que les Cours qui portent le nom de *Tribunaux interieurs* sont dans le même lieu, pour régler seulement les affaires du Palais (58).

Eunuques qui habitent l'enclos extérieur.

Suivant Magalhaens, cet enclos interieur étoit autrefois habité par dix mille Eunuques (59), outre un grand nombre d'autres Habitans. Mais les Empereurs qui regnent aujourd'hui ont mis à leur place des Tartares, & des Chinois de la Province de *Lyan-tong*, qui sont regardés comme Tartares par une faveur particuliere (60). Navarette observe qu'à la mort de Chun-chi, pere du présent Empereur, on chassa du Palais six mille Eunuques. Il juge, dit-il, qu'on chassa le même nombre de femmes, parce que chaque Eunuque a toujours une femme pour le servir (61). Les Eunuques étoient devenus insupportables aux Princes de l'Empire, par l'excès de leur pouvoir & de leur insolence; mais ils ont perdu leur ancienne considération. Les plus jeunes servent de Pages. Les autres sont employés aux plus vils offices, tels que de balayer les chambres & d'y entretenir la propreté. Ils sont punis rigoureusement par leurs Gouverneurs, qui ne leur passent jamais la moindre faute (62).

Mur interieur. Espace qu'il renferme.

Le mur interieur, qui environne immédiatement le Palais où l'Empereur fait sa résidence, est d'une hauteur & d'une épaisseur extraordinaire, bâti de grosses briques & embelli de creneaux fort bien ordonnés. Il s'étend du Sud au Nord (63) l'espace de six stades Chinoises, ou d'un mille & demi. L'espace qu'il renferme est large d'une stade & demie, & n'a pas moins de quinze stades, ou de cinq milles, un quart moins, de circonference (64). Il a quatre portes à grandes arches. Celles du Sud & du Nord ont trois portaux, comme les portes du premier enclos. Les autres sont simples. Sur ces quatre portes & sur les quatre angles du mur, on a bâti huit Tours, ou plutôt huit salles, d'une grandeur extraordinaire & d'un fort beau travail (65). La décoration interieure est

Portes, & salles qui sont au-dessus.

(55) L. II. chap. 6.

(56) Magalhaens, p. 268. & suiv.

(57) Mémoires du Pere le Comte, p. 59.

(58) Du Halde, *ubi sup.*

(59) Le Comte dit que tout le Palais étoit autrefois habité par les Eunuques.

(60) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 271.

(61) Description de la Chine par Navarette, chap. 6. p. 12.

(62) Le Comte, *ubi sup.* p. 60.

(63) Suivant le Plan, l'espace consiste en deux quarrés longs, l'un double de l'autre, & dans un quarré équilatéral. Navarette dit que le mur qui ceint le Palais a la forme d'une demie-lune.

(64) Du Halde donne à la circonference douze lis Chinois, dont dix font une grande lieue Françoise de vingt au degré.

(65) Du Halde les nomme pavillons. Il dit que ceux qui sont au dessus des portes sont plus grands & plus forts que les autres, & qu'ils sont environnés, en forme de peristile, d'une galerie soutenue par des piliers.

un vernis rouge, entremêlé de fleurs d'or. Le toit est de tuiles, d'un vernis jaune. Pendant le regne des Empereurs Chinois, vingt Eunuques faisoient la garde à chaque porte. Mais on leur a substitué quarante Soldats & deux Officiers (66). L'entrée n'en est permise qu'aux Officiers de la Maison Impériale & aux Mandarins des Tribunaux interieurs. Tous les autres ne peuvent s'y présenter (67) qu'avec une petite tablette de bois ou d'ivoire, sur laquelle sont inscrits leurs noms & le lieu de leur demeure, avec le sceau du Mandarin auquel ils appartiennent. Ce second mur est ceint d'un large & profond fossé, bordé de pierre de taille & rempli d'excellent poisson. Chaque porte a son *Pont-tournant*, pour le passage du fossé; à l'exception de la porte du Sud, dont le pont porte sur une arche. A l'exterieur, du côté de l'Est & fort près du mur, coule une riviere, sur laquelle on voit plusieurs beaux ponts de marbre, à l'exception de celui du milieu, qui est un pont-tournant. Le Palais offre un grand nombre de ces ponts (68).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Fossés & Ponts tournans.

Il est difficile de décrire ce beau Palais avec une exactitude qui réponde à la curiosité du Lecteur. La description de Magalhaens, quoique la seule qui en embrasse toutes les parties, est un peu confuse, parce qu'elle n'est point accompagnée d'un Plan, & que celui dont on est redevable à l'Editeur manque d'une certaine exactitude. Les autres Voyageurs sont non-seulement défectueux, mais souvent en contradiction pour les mesures, la situation, l'ordre & la forme des cours & des appartemens (69). Peut-être sont-ils tombés dans l'erreur pour s'être trop fiés à leur mémoire. Cependant Du Halde cite, avec Magalhaens, un autre Jésuite qui décrit les cours jusqu'à l'appartement de l'Empereur, où il eut l'honneur de saluer Sa Majesté Impériale avec les Missionnaires de son Ordre. C'est uniquement dans ces deux Ecrivains qu'il faut chercher des particularités sur cette matiere. Mais, pour éviter la confusion, il paroît nécessaire de les donner ici séparément; car le premier divise le Palais par les appartemens, & le second par les cours, comme la plûpart des autres Ecrivains. On croit d'ailleurs reconnoître quelque méprise dans un de leurs dénombremens.

Contradictions de quelques Voyageurs.

Pour faire mieux comprendre la situation des différentes parties du Palais, Magalhaens observe qu'entre son enclos exterieur & le mur Sud de la Ville, où est la principale porte, il se trouve un grand espace qui appartient au Palais & qui est disposé de la maniere suivante. On entre dans la Ville par une grande rue, qui s'étend de toute la longueur du mur. Après l'avoir traversée, on arrive dans une grande place quarrée, qui est environnée d'une balustrade de marbre. Au-delà de cette place est une seconde rue, aux deux extrêmités de laquelle on découvre un arc de triomphe. Il n'est pas permis aux passans de marcher à cheval, ni en voiture, dans l'espace qui est entre ces deux arches. On les oblige de passer à pied, par respect pour le premier appartement de l'Empe-

Description de Magalhaens.

(66) Le Comte dit que les gardes des portes & des avenues du Palais n'ont pour armes que des cimeterres, & ne sont point en si grand nombre qu'il se l'étoit imaginé. P. 60.

(67) Navarette observe que de vingt-quatre Missionnaires qui étoient à Peking en 1665, le Pere Adam Schaal, Professeur des Mathématiques, étoit le seul qui fût toujours au Palais. Mais vers 1668 & 69, les trois Jésuites qui restoient y furent admis. Chap. 6. p. 12.

(68) Magalhaens, p. 269.

(69) Le Comte, par exemple, ne met que neuf cours dans le Palais interieur, & Magalhaens en décrit vingt. Celle du Trône ne paroît pas dans Magalhaens, ou ne ressemble pas à la description de Le Comte.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

reur, qui est de l'autre côté de la rue, à distance égale entre les deux arches.

Premier appartement de l'Empereur.

Ce premier appartement porte le nom de *Tay-tsing-mwen*, c'est-à-dire, *Portail de grande pureté*. Il consiste en trois grandes portes à trois arches, au-dessus desquelles est une très-belle salle. Ces portes ne s'ouvrent que pour le passage de Sa Majesté, lorsqu'elle se rend à la Ville. Au-delà de cet appartement on entre dans une vaste cour, ornée des deux côtés de portiques, soutenus par deux cens piliers, qui, s'appercevant dès la porte, forment une grande & agréable perspective. Cette cour, qui a deux portées d'arc de largeur & deux portées de mousquet de longueur, est bordée au Nord par la fameuse rue du perpétuel repos, qui passe entre deux portes; l'une à droite, nommée en langue Chinoise, *Porte orientale de la rue du repos perpétuel*; & l'autre à gauche, qui se nomme la *Porte occidentale*. Ce qu'on vient de décrire est hors du mur exterieur du Palais, & ne sert que de portique ou d'avenue; mais on y découvre un air de majesté, qui inspire le respect & la crainte.

Passage commun.

En continuant d'avancer, on trouve au milieu du mur exterieur le second portail de l'appartement, qui devroit être nommé le premier, parce qu'on est obligé d'y passer pour entrer au Palais. Il est composé de cinq portes; trois grandes, qui ne s'ouvrent jamais que pour l'Empereur, & deux petites de chaque côté, dont l'une, qui est élevée d'environ un pied au-dessus du rez-de-chaussée, sert de passage à tout le monde, & même aux plus grands Seigneurs. Ces portes, comme toutes les autres, soutiennent une grande salle, ornée d'une multitude de colomnes, avec des bases & des chapiteaux dorés, vernies de vermillon du côté exterieur, & de l'autre côté, d'or & d'azur. Au-delà de cet appartement est une cour (69) incomparablement plus grande que la premiere, bordée à l'Est & à l'Ouest de salles & de chambres, qui ont leurs portiques & leurs galeries comme toutes celles dont on a déja parlé. On trouve à l'extrêmité de cette cour, l'appartement qui se nomme *le Portail du commencement*, & plus loin une autre cour, au bout de laquelle est l'appartement nommé la *Tour* ou le *Portail du Sud*, qui est le premier du mur interieur. Cet appartement consiste dans trois grandes arches, qui soutiennent une salle dont l'architecture ressemble au troisiéme; mais l'édifice en est plus haut, plus massif & plus majestueux. Il a, des deux côtés, deux murs en forme de galeries, qui s'étendent d'une grande portée de mousquet vers le Sud, & qui sont bornés au Nord & au Sud par quatre pavillons ou quatre salles comme celles du milieu, mais beaucoup moins grandes. Les toits, dont la forme est exagone, ont pour ornement, au sommet, des chiens de cuivre doré. Ces cinq édifices forment un spectacle qui inspire autant de respect que d'étonnement par leur grandeur & leur richesse. C'est au milieu de celle du centre que pend la grosse cloche dont on a déja donné la description.

Grande cour.

Galeries.

Ornement des toits.

Portail suprême.

Après cette cour on en trouve une autre, qui ressemble à la premiere, au bout de laquelle est le cinquiéme appartement, qui se nomme le *Portail suprême*. L'entrée de cet appartement consiste dans cinq grandes & majestueuses portes, où l'on monte par cinq escaliers, chacun de trente degrés. Mais avant que d'y arriver, on traverse un profond fossé rempli d'eau & couvert de cinq ponts, qui répondent aux cinq escaliers. Les escaliers & les ponts sont égale-

(69) Ce devroit être ici la premiere cour de l'Auteur de Du Halde.

ment ornés de balustrades, de colomnes & de pilastres, à bases quarrées, avec des lions & d'autres ornemens, tous de marbre très-blanc & très-fin. Ce n'est pas sans raison, observe l'Auteur, que cet appartement porte le nom de Portail suprême. Il est plus magnifique & plus majestueux que tout le reste. On entre au-delà dans une cour (70), qui est bordée, des deux côtés, de portiques, de galeries, de salles & de diverses chambres, d'une magnificence & d'une richesse extraordinaire. C'est au fond de cette cour qu'on trouve la *suprême Salle Impériale* (71), où l'on monte par cinq escaliers de trois degrés, tous de fort beau marbre & d'un ouvrage somptueux. Celui du milieu, qui ne sert jamais que pour l'Empereur, est d'une largeur extraordinaire. Le suivant, de chaque côté, qui est pour les Seigneurs & les Mandarins, n'est pas si large. Les deux autres sont encore plus étroits, & servent pour les Eunuques & les Officiers de la Maison Impériale. On nous apprend que sous le regne des Empereurs Chinois, cette salle étoit une des merveilles du Monde, par sa beauté, sa richesse & son étendue; mais que les brigands qui se révolterent pendant la derniere révolution, la brûlerent, avec une grande partie du Palais, lorsque la crainte des Tartares eut obligé ces Monarques de quitter Peking. Après la conquête, les Tartares se contenterent de lui donner quelque ressemblance avec ce qu'elle avoit été. Cependant il y reste assez de beauté pour remplir l'imagination & pour faire admirer la grandeur Chinoise, qui s'y trouve comme déployée. C'est dans cette Salle que l'Empereur, assis sur son trône, reçoit les hommages de tous les Seigneurs, & des Mandarins lettrés & militaires. Ils y prennent leurs places, suivant l'ordre du rang & de la qualité. Elles sont marquées, pour chacun des neuf Ordres, au bas d'un grand nombre de petits piliers (72). Le Pere Adam *Schaal* assuroit que ces piliers sont de cuivre, & que leur forme est quarrée (73).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Suprême Salle Impériale.

Son ancienne magnificence.

C'est la Salle du Trône.

Après la Salle Impériale, on trouve une autre cour, qui conduit au septiéme appartement, nommée *Salle haute*. On entre de-là dans une autre cour, qui mene à la grande salle du milieu, comptée pour le huitiéme appartement. Ensuite, traversant une autre cour, on arrive à la Salle *de la souveraine concorde*. Cette salle est accompagnée de deux autres de chaque côté. C'est-là que l'Empereur se rend deux fois l'année, matin & soir, pour traiter des affaires de l'Empire avec son *Kolau*, ou ses Conseillers d'Etat, & les Mandarins des six Tribunaux suprêmes. Du côté Est de cette salle, on voit un beau Palais pour les Conseillers du Tribunal interieur, qui se nomme *Kyu-yuen*. Il est composé de trois cens Mandarins de tous les Ordres; ce qui le rend superieur à tous les autres Tribunaux de l'Empire.

Salle de la Souveraine Concorde, où se tient le Conseil.

De-là, passant dans une autre cour (74), on arrive au dixiéme appartement, qui offre un grand & beau portail, nommé le *Portail du Ciel, net & sans tache*, divisé en trois portes, où l'on monte par trois escaliers, chacun d'environ qua-

(70) Ce devroit être ici la troisiéme cour, suivant le même Auteur. Mais alors le fossé & les ponts seroient mal placés.

(71) Ce devroit être ici la cinquiéme cour, suivant l'Auteur de Du Halde, Isbrand Ides & d'autres Voyageurs, qui placent la Salle du Trône dans la cinquiéme cour.

(72) Magalhaens, p. 281. & suiv.

(73) *Ibid.* p. 298.

(74) On voit ici que les deux premiers appartemens sont de la façon de l'Auteur, & que les Chinois comptent plûtôt par cours, comme tous les autres Missionnaires, ou par murs, car ils disent que l'Empereur habite derriere neuf murs.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Appartement nommé Mansion du Ciel.

rante degrés, avec deux autres petites portes aux deux côtés, comme on en voit à chaque grand portail. Celui-ci conduit dans une cour spacieúse, au fond de laquelle est l'onziéme appartement, qui porte le nom de *Mansion du Ciel, nette & sans tache.* C'est le plus riche, le plus élevé & le plus magnifique. On y monte par cinq escaliers de beau marbre, chacun de quarante-cinq degrés, ornés de piliers, de parapets, de balustrades & de plusieurs petits lions de cuivre doré, d'un excellent ouvrage. On voit au centre de la cour, à une distance proportionnée des cinq escaliers, une Tour de cuivre doré, ronde, terminée en pointe & haute d'environ quinze pieds, avec des portes & des fenêtres. Elle est ornée d'une multitude de petites figures, curieusement gravées. Des deux côtés sont deux grandes cassolettes de cuivre doré, d'un travail curieux, dans lesquelles on brûle de l'encens nuit & jour. C'est dans ce somptueux appartement que l'Empereur réside avec ses trois Reines. La premiere, qui se nomme *Wang-heu*, c'est-à-dire, Reine ou Impératrice, demeure avec lui dans le quartier du milieu. La seconde, nommée *Tong-kong*, a son logement dans le quartier de l'Est; & la troisiéme, nommée *Si-kong*, dans le quartier de l'Ouest. Ces deux quartiers joignent celui du milieu. Le même appartement, & ceux qui le suivent, servent aussi de résidence à mille, & quelquefois à deux ou trois mille concubines, suivant le goût & l'ordre de l'Empereur.

Tour de cuivre doré.

Tout ce qui sert à l'Empereur porte des figures de lions.

A l'occasion de cet appartement, l'Auteur observe que non-seulement les édifices, mais encore la porcelaine, les meubles, les habits & tout ce qui est au service de l'Empereur, est orné de figures de dragons. De même, tous les bâtimens qu'il habite ont quelque rapport avec les Cieux, soit par leur nom, soit par le nombre ou par d'autres circonstances. Ainsi, l'appartement qu'on vient de représenter se nomme le *neuviéme Ciel*, & non l'onziéme, parce que les Chinois ne comptent jamais celui qui est hors de l'enclos exterieur du Palais. Ils ne font qu'une même chose du *Portail du Ciel net & sans tache*, & du dernier. C'est pour répondre aux douze Signes du Zodiaque, que les lieux où l'Empereur réside sont ordinairement composés de douze édifices, dont trois s'étendent en droite ligne du Nord au Sud (75), & les autres de l'Est à l'Ouest. Ils sont si spacieux & si magnifiques, qu'un seul pourroit suffire pour l'habitation d'un Roi.

Autres appartemens Impériaux.

L'onziéme appartement est suivi d'une cour, & celle-ci d'une autre, qui offre le douziéme appartement, ou le second appartement de l'Empereur, nommé *Mansion qui communique au Ciel.* Derriere cet édifice est le jardin Impérial, qui forme le quatorziéme appartement. Ensuite, après avoir traversé encore plusieurs cours & d'autres grands espaces, on arrive au dernier portail de l'enclos interieur, qui fait le quinziéme appartement & qui se nomme *Portail de la valeur misterieuse.* Il consiste en trois arches, qui soutiennent une salle fort haute. Cette Salle est peinte & dorée. Le sommet du toit a pour ornement plusieurs petites Tours, disposées avec tant d'ordre & de proportion, qu'elles forment un spectacle également agréable & majestueux. Plus loin, on traverse le fossé sur un grand & beau pont de marbre, pour entrer dans une rue qui s'étend de l'Est à l'Ouest, & qui est bordée au Nord par quantité de Palais & de Tribunaux. Au milieu, vis-à-vis le pont, est un portail à trois arches, qui est un peu

Tourelles qui ornent les sommets.

(75) C'est plûtôt du Sud au Nord, suivant l'ordre que l'Auteur suit ici.

moins grand que les autres & qui forme le seiziéme appartement, nommé *Haute porte du Sud* (76). Il est suivi d'une cour large de trente toises, du Sud au Nord, & longue d'une stade Chinoise de l'Est à l'Ouest. Cette cour sert de manege à l'Empereur pour exercer ses chevaux. Aussi n'est-elle pas pavée comme les autres cours, mais couverte seulement de terre & de gravier, qu'on arrose soigneusement lorsque l'Empereur doit monter à cheval.

Geographie de la Chine.

Manége pour l'exercice des chevaux.

Au milieu du mur Nord de la même cour est un grand portail à cinq arches, semblable au précédent, qui se nomme *Portail de mille arches*, & qui fait le dix-septiéme appartement. Un peu plus loin on trouve un parc fort spacieux, où l'Empereur fait garder ses bêtes farouches, telles que des sangliers, des ours, des tygres & d'autres animaux, chacun dans une loge particuliere, qui n'a pas moins de beauté que de grandeur. Au milieu de ce parc sont cinq petites collines (77), deux à l'Est, deux à l'Ouest, & la cinquiéme au milieu des quatre autres, mais plus élevée. Leur forme est ronde & leur pente égale. C'est un ouvrage de main d'hommes, formé de la terre qu'on a tirée du fossé & du lac, & couvert d'arbres fort bien ordonnés. Le pied de chaque arbre est environné d'une sorte de piédestal, rond ou quarré, qui sert de gîte aux lapins & aux liévres dont ces collines sont remplies. L'Empereur prend souvent plaisir à visiter ce lieu, pour voir courir les daims & les chévres, & pour entendre le chant des oiseaux. A quelque distance (78) est un bois fort épais, au bout duquel, près de la muraille Nord du parc, on voit trois maisons de plaisance, avec de fort belles terrasses qui communiquent l'une à l'autre. C'est un édifice véritablement royal, & l'architecture en est exquise. Il forme le dix-huitiéme appartement, sous le nom de *Palais de longue vie*. Un peu plus loin se présente un autre portail, qui fait le dix-neuviéme appartement, & qui se nomme la *Haute porte du Nord*. On passe de-là une longue & large rue, bordée de Palais & de Tribunaux ; après laquelle on trouve un autre portail à trois arches, qui est dans l'enclos le plus exterieur & qui se nomme le *Portail du repos du Nord*. C'est le vingtiéme & le dernier appartement du Palais Impérial, en le traversant du Sud au Nord (79).

Parc des bêtes farouches.

Bois & trois maisons de plaisance.

Portail du repos du Nord.

Du Halde nous donne la description suivante des neuf cours qui sont devant l'appartement de l'Empereur. On entre dans le Palais par l'arche Est du portail ; car l'arche Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur. Cette porte donne entrée dans une vaste cour quarrée, au Sud du Palais. La largeur de cette cour est de deux cens pas géométriques. Elle est pavée de grosses briques, & les routes le sont de pierres plates & fort larges. A chaque angle est un gros édifice oblong à double toit, dont le rez-de-chaussée a trois entrées, comme les portes des Villes.

Description des neuf cours.

Avant que d'arriver dans la seconde cour, on trouve un canal presque sec qui coule au long de ses murs, de l'Est à l'Ouest. Il est couvert de six (80) ponts de marbre blanc, qui font face au même nombre d'arches ou de portes ouvertes, dont chacune soutient un gros édifice avec sa plate-forme ou sa tour

Canal à six ponts.

(76) Celle du Nord vient ensuite.

(77) Marc-Paul fait mention de collines, au Liv. II. chap. 16.

(78) L'Auteur dit, à la distance d'une portée de fusil.

(79) Magalhaens, p. 289. & suiv.

(80) C'est peut-être cinq, car tel est le nombre ordinaire des portes, suivant les Descriptions précédentes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

à double étage, qui n'a pas moins de vingt pas géometriques d'épaisseur. Aux deux bouts du pont qui conduit à la porte du milieu, on voit deux piliers ronds de marbre blanc, sur de gros piédestaux environnés d'une balustrade de la même matiere. La base est ornée de deux grands lions, de sept ou huit pieds de hauteur, qui paroissent avoir été taillés du même bloc. En avançant au Nord pour entrer dans la seconde cour, qui n'a que cinquante pas géometriques de largeur sur environ deux cens de longueur, on trouve à l'entrée deux autres colomnes de marbre blanc, ornées de dragons en relief, avec deux petites aîles au-dessous du chapiteau, qui est plat & très-large.

Portes revêtues de fer, à cloux de cuivre.

De la seconde cour on entre dans une troisiéme, deux fois plus longue que la précédente & un peu plus large. Elle a cinq portes, qui soutiennent cinq édifices comme la premiere. Ces portes sont fort épaisses, & couvertes de plaques de fer qui sont attachées avec de larges rangées de cloux de cuivre, dont la tête est plus grosse que le poing. Tous les édifices du Palais sont bâtis sur des bases de marbre gris-rougeâtre, fort mal poli, mais orné de moulures. Ces bases sont de la hauteur d'un homme.

Toutes les cours sont bordées de bâtimens très-bas, couverts de tuiles jaunes. Au fond de la troisiéme est un long édifice, flanqué de deux pavillons (81), dont les aîles sont terminées par deux autres; tous à double toit, & bordés de galeries comme les aîles & comme la plus basse partie de l'édifice, qui porte sur une plate-forme de brique, avec son parapet & de petites embrasures. Il n'a guéres moins de trente-cinq pieds de hauteur. La base de la plate-forme est de marbre, à six pieds au-dessus du rez-de-chaussée. On passe par trois portes qui ressemblent aux précédentes, avec cette différence, que les cloux & les ouvrages de fer sont dorés. Ce portail a ses gardes, entre lesquels les Missionnaires virent un *Kolau*, c'est-à-dire, un des premiers Ministres d'Etat, qui avoit été condamné à cet office comme un simple soldat, pour avoir vendu sa protection. Mais sa disgrace n'empêchoit pas que par respect pour le rang qu'il avoit possedé, tous les passans ne le saluassent en fléchissant le genou.

Punition d'un Kolau ou d'un des premiers Ministres.

Après ces trois cours, qui n'ont rien de plus remarquable que leur étendue (82), on entre dans une quatriéme, qui forme un quarré d'environ quatre-vingt pas géometriques, & qui est extrêmement agréable. Elle est environnée de galeries, coupée à certaines distances par de petites salles un peu plus élevées, où l'on monte par des degrés à rampes de marbre blanc. Au travers de cette cour coule un petit canal, bordé de marbre blanc & d'une balustrade de la même matiere. Il est couvert de quatre ou cinq ponts d'une seule arche & du même marbre, embellis de moulures & de bas-reliefs. Au fond de la cour on trouve une grande & magnifique salle, avec trois beaux escaliers, dont les rampes sont décorées aussi par des balustrades de marbre blanc.

Canal de marbre blanc.

Perron de la cinquiéme cour.

La cinquiéme cour, qui suit immédiatement, est à peu près de la même forme & de la même grandeur; mais la perspective en est plus belle, parce qu'elle est ornée d'un grand perron quarré à quatre étages, accompagné de balustrades de marbre blanc. Ce perron occupe environ la moitié de sa (83) longueur

(81) Qu'on nomme ailleurs des Salles.

(82) Magalhaens ne laisse pas de les louer beaucoup.

(83) Cette Salle doit être celle de *la grande union*, où est le Trône, dont on va bien-tôt parler; mais la description du Pere le Comte est fort différente.

gueur & les deux tiers de sa largeur. Il est haut d'environ dix-huit pieds & bâti sur une base de marbre de Siam, qui est plus grossier que l'autre marbre. De ses trois escaliers, celui du milieu, qui est le plus grand, présente au pied deux lions de cuivre. Le sommet du perron est orné de huit vases du même métal & d'environ sept pieds de hauteur. Le perron même sert d'entrée dans une grande & magnifique salle, où l'Empereur reçoit les Mémoires & les Suppliques qui lui sont présentées chaque jour par les Mandarins des Tribunaux suprêmes, après qu'ils lui ont rendu les respects ordinaires par des prostrations sur le grand escalier.

Salle où l'Empereur reçoit les placets.

On traverse ensuite deux autres cours, qui ont des perrons de la même forme & de la même grandeur, & qui sont environnées aussi de bâtimens, avec des escaliers & des balustrades. On fit passer les Missionnaires par une porte qui est du côté droit de la derniere cour, & qui les conduisit dans une autre d'environ deux cens pas de longueur. C'est une sorte d'*Hippodrome*, ou de manege pour l'exercice des chevaux. Au fond, sur la gauche, ils entrerent dans une grande salle, où ils trouverent des gardes. On leur y fit attendre l'arrivée d'un Mandarin, qui devoit les conduire à l'appartement de l'Empereur. Cet Officier n'ayant point tardé à paroître, ils le suivirent au travers d'une neuviéme cour, un peu moins grande (84) que la précédente, mais aussi somptueuse. Ils découvrirent, dans l'enfoncement, un gros édifice de forme oblongue, avec un double toit, couvert de tuiles vernies de jaune. C'est ce Palais qui renferme l'appartement de l'Empereur. La route qui y conduit est une sorte de chaussée, haute de cinq ou six pieds, bordée de balustrades de marbre & pavée de même. L'Empereur seul passe par ce chemin, comme il est le seul aussi qui traverse les autres cours par le milieu.

Cour du Manége pour les chevaux.

Appartement qu'habite l'Empereur.

Ce Palais, qui est tout brillant de sculptures, de vernis & de dorures, est bâti sur une espece de plate-forme, pavée de grandes pierres quarrées d'un beau marbre verd aussi poli que la glace, & joint si parfaitement, qu'à peine en distingue-t-on les jointures. A l'entrée de la grande salle est une porte, qui donne passage dans une grande salle quarrée & pavée de marbre, où les Missionnaires trouverent l'Empereur assis sur une estrade à la maniere des Tartares. Les solives du platfond étoient soutenues par des colomnes de bois, revêtues d'un vernis rouge, & tellement placées dans le mur, qu'elles n'en passoient point la surface. Il faut convenir, observe Le Comte, que cette suite de cours, rangées en ligne & toutes de niveau, cet assemblage d'édifices, quoique confus & uniformes, entremêlé de pavillons, de galeries, de colomnes, de balustrades & d'escaliers de marbre, cette multitude de toits vernis, couverts de tuiles jaunes, dont l'éclat est si brillant qu'à la lumiére du soleil on les croiroit dorées; enfin, que cet amas d'ouvrages & d'ornemens forme un spectacle si magnifique, qu'il donne la plus haute idée du monde de la grandeur du Maître (85).

Eclat merveilleux de ce Palais.

Si l'on y joint les cours qui sont sur les aîles, pour les offices & les écuries, les Palais des Princes du Sang, avec ceux de l'Impératrice & des autres femmes, les jardins, les lacs, les étangs & les bois, où l'on nourrit toutes sortes d'animaux, la totalité doit paroître surprenante (86).

Autres cours sur les aîles.

(84) En donnant à cette cour cent quatre-vingt pas de longueur, toute la longueur des cours ensemble sera d'onze cens vingt pas.

(85) Mémoires du Pere le Comte, p. 60.

(86) Chine du Pere du Halde, Vol. I. pag. 243. & suiv.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Mais avant que de passer à la description des autres édifices du Palais, il est à propos de faire ici quelques remarques sur les toits de ces bâtimens, sur les terrasses & les plate-formes qu'ils servent à couvrir, & sur la grande Salle du Trône.

Description des toits.

Les toits ont quatre faces, qui s'élevent fort haut & qui sont ornés d'ouvrages à fleurs. Ils se recourbent en dehors, vers l'extrêmité. Un second toit, aussi brillant que le premier, s'éleve des murs & environne tout l'édifice, soutenu par une forêt de solives, de lambourdes & de barres de bois, revêtues d'un vernis verd, entremêlé de figures d'or. Ce second toit, avec la projection du premier, forme une sorte de couronne qui produit un effet très agréable.

Terrasses & plateformes.

Les terrasses & les plate-formes sur lesquelles ces édifices sont bâtis, contribuent beaucoup aussi à leur donner un air de grandeur qui frappe les yeux. Elles s'élevent d'environ quinze pieds au-dessus du rez-de-chaussée. Elles sont revêtues de marbre blanc, ornées de balustrades assez bien travaillées, & ne sont ouvertes qu'à l'entrée des escaliers, qui sont ordinairement placés sur les côtés, au milieu & aux deux coins du front. Celui du milieu n'est proprement qu'un talus, qui consiste dans une ou deux longues piéces de marbre, sans degrés & sans palier. Ce passage n'est que pour l'Empereur, qui, dans les jours de cérémonie, s'y fait porter dans une chaise couverte. Ces terrasses, qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, forment, devant les portes & les fenêtres des appartemens, une large plate-forme pavée de marbre, qui s'avance de sept ou huit pieds au-delà du bâtiment. Telle est la forme des appartemens de l'Empereur & celle de la Salle Impériale, qui se nomme *Tay-ho-tyen*, ou *Salle de la grande union* (87).

Tay-ho-tyen, ou Salle de la grande Union & du Trône.

Cette Salle est longue d'environ cent trente pieds de long & presque de la même largeur. Le plat-fond est tout en sculpture, revêtue d'un vernis verd & chargée de dragons dorés. Les colomnes qui soutiennent la voute, ont au bas six ou sept piéds de circonference, & sont incrustées d'une sorte de pâte, vernie de rouge. Le pavé est en partie couvert de tapis communs, dans le goût des tapis de Turquie. Les murs sont fort proprement blanchis, mais sans tapisserie, sans miroirs, sans branches, sans tableaux & sans aucune autre sorte d'ornemens. Le Trône, qui occupe le milieu de la salle, est une grande alcove, où l'on remarque beaucoup de propreté, mais peu de richesse & de magnificence, avec cette Inscription, *Ching*, qui signifie *excellent*, *parfait*, ou *très-sage* (88). Sur la plateforme, qui est devant, on voit de grands vases de cuivre, où brûlent des parfums pendant la cérémonie de l'audience, & des chandeliers, dont la forme représente quelqu'oiseau, assez grands pour contenir des flambeaux. Cette plateforme s'étend au Nord beaucoup au-delà du Tay-ho-tyen, & sert de base à deux autres salles, mais plus petites, qui sont cachées par l'autre. L'une de ces deux petites salles forme une assez jolie *Rotonde*, avec des fenêtres de chaque côté & des vernis fort éclatans. C'est dans ce lieu que l'Empereur se repose quelquefois, après & devant les audiences publiques, & qu'il change d'habits.

Trône Impérial de la Chine.

Porte de l'Empereur.

La Salle ronde n'est éloignée que de quelques pas de l'autre, qui est plus longue que large, & dont la porte fait face au Nord. C'est par cette porte que l'Empereur est obligé de passer lorsqu'il vient de son appartement au trône, pour

(87) C'est ce que Magalhaens appelle la suprême Salle Impériale.

(88) C'est plûtôt *sage* que *saint*, comme l'Auteur l'interprete. Il n'explique point à qui ce titre d'honneur est accordé.

y recevoir les hommages de tout l'Empire. Il eſt porté alors dans une chaiſe. Ses porteurs ſont vêtus de longues robes rouges, brodées de ſoie, avec des bonnets ornés de plumes.

Cour où les Mandarins s'aſſemblent.

Les jours marqués pour les cérémonies preſcrites par les loix de l'Empire, ou pour le renouvellement de l'hommage, tous les Mandarins ſe rangent en ordre dans une baſſe cour qui eſt devant le Tay-ho-tyen. Que l'Empereur ſoit préſent ou non, ces cérémonies ne s'obſervent pas moins fidellement. Perſonne n'eſt diſpenſé de frapper la terre du front devant la porte du Palais ou devant les ſalles Impériales, avec les mêmes formalités & le même reſpect que ſi le Monarque étoit aſſis ſur ſon Trône.

Magaſin des raretés Impériales, & ſes diſtributions.

Cette cour d'aſſemblée eſt la plus grande du Palais. Sa longueur eſt au moins de trois cens pieds, ſur deux cens cinquante de largeur (89). Au-deſſus de la galerie qui l'environne eſt le Magaſin des raretés Impériales, différent du Tréſor ou de la Chambre des revenus de l'Empire, qui eſt dans le *Hu-pu*, un des Tribunaux ſuprêmes. Le magaſin des raretés s'ouvre dans certaines occaſions, telles que la naiſſance d'un Prince qui doit hériter de la Couronne, la création d'une Impératrice, d'une Reine, &c. On conſerve dans un cabinet les vaſes & les autres ouvrages de différens métaux; dans un autre, de groſſes proviſions de belles peaux; dans un troiſiéme, des habits fourrés de peaux d'écureuils gris, de renards, d'hermines & de ſables, dont l'Empereur fait quelquefois préſent aux Seigneurs de ſon Empire. Il y a une ſalle pour les pierres précieuſes, les marbres rares, & les perles qui ſe trouvent en divers endroits de la Tartarie. Mais la plus grande, qui eſt diviſée en deux étages, contient des armoires où l'on renferme les étoffes de ſoie qui ſe fabriquent, pour l'uſage de l'Empereur & de ſa maiſon, à Nan-king, à Hang-cheu-fu & à Sa-cheu-fu, ſous la direction d'un Mandarin. Trois autres chambres ſervent pour les armes & les ſelles, qui ſe font à Peking, & pour celles qui viennent des Pays étrangers ou qui ont été préſentées à l'Empereur par de grands Princes, & qui ſont conſervées pour l'uſage de Sa Majeſté & de ſes enfans. Dans une autre, on garde le meilleur thé de toutes les eſpeces, avec les Simples & les drogues les plus eſtimés.

Forme de la cour.

Cette galerie a cinq portes; une à l'Eſt, l'autre à l'Oueſt & trois au Sud. Celles du milieu ne s'ouvrent jamais que pour l'Empereur. Les Mandarins qui viennent pour les cérémonies, entrent par les portes latérales. Cette face de bâtimens n'a rien d'extraordinaire. La cour eſt grande. On y deſcend par des degrés de marbre, ornés de deux grands lions de cuivre & d'une baluſtrade de marbre blanc. Sa figure eſt celle d'un fer à cheval, au long d'une petite riviere qui ſerpente dans cette forme & qui eſt couverte de pluſieurs ponts de marbre (90).

Palais particuliers, qui accompagnent celui de l'Empereur.

Aux deux côtés du Palais, qui n'eſt proprement que pour la perſonne de l'Empereur, on en voit un grand nombre d'autres (91), dont pluſieurs ont aſſez de beauté & d'étendue pour ſervir de logement à de grands Princes. Pour ſe faire une

(89) Les Deſcriptions précédentes donnent à quelques cours, telles que la premiere & la troiſiéme, deux cens pas de long, & quatre-vingt ſeulement aux trois ſuivantes. Mais ce nombre ne faiſant que quatre cens pas, il s'enſuit que la moindre des autres eſt plus grande, du moins s'il n'y a point d'erreur dans le compte total; & quelques-unes mêmes doivent être plus grandes du triple.

(90) Chine de Du Halde, Vol. I. p. 68.

(91) Il n'y a que les deux premiers dont la ſituation ſoit marquée particuliérement.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Division générale de l'espace.

plus juste idée de leur situation, il faut observer que l'espace renfermé par le mur interieur, est divisé en trois parties par deux hautes murailles qui s'étendent du Sud au Nord. Le Palais Impérial occupe le centre de cet espace, & les Palais collatéraux en font comme les aîles. Ces murailles de partition sont bordées, au lieu de creneaux, par une rangée de tuiles vernies de jaune. On voit regner, au sommet, des milliers de figures & d'autres ornemens de la même matiere & de la même couleur. Des bords du petit toit de tuiles pendent des dragons en demi-relief. Le reste du mur est couvert de tuiles quarrées, vertes, jaunes & bleues, qui représentent, dans leur arrangement, des bêtes, des fleurs & des cornes. A l'égard des Palais particuliers, ils sont séparés l'un de l'autre par des murailles de la même forme, & composés chacun de quatre appartemens (92), avec des cours & une grande salle au centre, qui a son escalier & sa galerie de marbre blanc comme celles du Palais Impérial, quoique beaucoup moins étendue. De toutes parts, les cours sont ornées de sallons & de chambres d'une architecture exquise, dont l'interieur est revêtu d'un vernis rouge, entremêlé d'or & d'azur.

Premier Palais, ou Palais du Sçavoir.

Le premier de ces Palais porte le nom de *Veu-wha-tyen*, c'est-à-dire, *Palais du sçavoir florissant.* C'est-là que l'Empereur se retire lorsqu'il veut jouir de l'entretien des Sçavans, les consulter sur ses plus importantes affaires, ou garder les jeûnes qui sont en usage à la Chine. Cet édifice est situé au côté oriental du sixiéme appartement Imperial, qui se nomme la Salle suprême.

Palais du Conseil.

Le second Palais est directement opposé au premier, du côté occidental de cette Salle suprême, & porte le nom de *Vu-ing-tyen*, ou Palais du Conseil de guerre. L'Empereur y tient son Conseil, lorsque l'Empire est allarmé par quelque révolte, par les Pyrates, ou par les incursions des Tartares sur les frontiéres.

Palais des Empereurs morts.

Le troisiéme Palais, c'est-à-dire, le second du côté de l'Est (93), se nomme *Tong-syeu-tyen*, ou le Palais des Empereurs morts de la famille régnante. Ces Monarques y sont assis sur leurs trônes dans une salle magnifique, ornée de degrés & de galeries de marbre, avec toutes les commodités qui se trouvent dans les autres. Leurs statues sont de bois d'aigle, de sandal ou de quelqu'autre bois odoriferant, & vêtues d'habits fort riches. Elles ont devant elles des tables somptueuses, des chandeliers, des cassoletes & d'autres ornemens. A certains jours de cérémonie, on leur offre plusieurs services de viandes exquises.

Palais de la Bonté & de la Prudence.

Le quatriéme Palais, ou le second à l'Ouest, se nomme *Jin-chi-tyen*, c'est-à-dire, Palais de la Bonté & de la Prudence. C'est le lieu où l'on rend les honneurs funébres à l'Empereur, immédiatement après sa mort.

Palais de la Compassion & de la Joie.

Le cinquiéme, ou le troisiéme à l'Est, porte le nom de *Tzu-king-kong* (94), qui signifie Palais de la Compassion & de la Joie. Il sert de résidence à l'héritier présomptif de la Couronne jusqu'à la mort de l'Empereur.

Palais de l'Union.

Le sixiéme, ou le troisiéme à l'Ouest, nommé *King-ho-long*, c'est-à-dire, Palais florissant de l'Union, est la demeure du second & du troisiéme fils de l'Empereur jusqu'au tems de leur mariage.

(92) A la fin des Notes on avertit qu'il y en a vingt-quatre.

(93) Vers le Nord, au Jugement de l'Editeur.

(94) *Tsu-kim-cum* dans les Notes.

Le ſeptiéme, ou le quatriéme à l'Eſt, ſe nomme *Yeun-when-tyen*, qui ſignifie, Palais des Nôces royales, parce que c'eſt dans ce lieu qu'on célebre le mariage de l'héritier du Trône.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Palais des Nôces royales.

Le huitiéme, qui eſt le quatriéme du côté de l'Oueſt, eſt nommé *Tſu-nen-kong* (95), ou Palais de la Piété. C'eſt la réſidence de la Reine-mere & de ſes Dames d'honneur.

Palais de la Piété.

Le neuviéme, ou le ciquiéme à l'Eſt, ſe nomme *Chong-qui-kong*, ou Palais de Bonté. Le dixiéme, qui fait le cinquiéme à l'Oueſt, porte le nom de *Kya-ſiang-kong* (96), c'eſt-à-dire, Palais heureux. Ces deux Palais ſont la demeure des ſœurs & des filles de l'Empereur avant leur mariage.

Palais de la Bonté. Palais heureux.

L'onziéme, ou le ſixiéme à l'Eſt, ſe nomme *I-wha-tyen*, ou Palais du titre dû. Le douziéme, qui eſt le ſixiéme à l'Oueſt, porte le nom de *Syang-ning-kong*, ou Palais de la Félicité. Le treiziéme, ou le ſeptiéme à l'Eſt, eſt nommé *Jin-cheu-kong* (97), ou Palais de la longue vie. Le quatorziéme, ou le ſeptiéme à l'Oueſt, ſe nomme *Kyen-ning-kong*, ou Palais du repos céleſte. C'eſt dans ces quatre derniers Palais que la ſeconde & la troiſiéme Reine tiennent leur Cour, avec les concubines & les autres femmes du dernier Empereur mort.

Palais du Titre dû. Palais de la Félicité. Palais de la longue vie.

Le quinziéme, ou le huitiéme à l'Eſt, ſe nomme *Kya-ta-tyen*, c'eſt-à-dire, Palais de la grande amitié. Le ſeiziéme, ou le huitiéme à l'Oueſt, eſt nommé *Quen-ning-kong*, ou Palais de la place du repos. C'eſt dans un de ces deux Palais que l'Empereur ſe retire lorſqu'il veut être ſeul avec ſa premiere Reine.

Palais de la grande amitie. Palais du repos.

Le dix-ſeptiéme, ou le neuviéme à l'Eſt, ſe nomme *Cheng-chyen-kong* (98), ou Palais qui reçoit le Ciel. Le dix-huitiéme, ou le neuviéme à l'Oueſt, porte le nom de *I-quen-kong* (99), ou Palais de la terre élevée. C'eſt dans le premier de ces deux Palais que l'Empereur ſe retire avec la ſeconde Reine, & dans le ſecond avec la troiſiéme. Le dix-neuviéme, ou le dixiéme à l'Eſt, ſe nomme *Hong-te-tyen*, ou Palais de la vertu abondante. Le douziéme, ou le dixiéme à l'Oueſt, porte le nom de *Kyu-eu-ſin-tyen* (1), ou Palais qui enveloppe le cœur. Ces deux Palais contiennent les joyaux de l'Empereur & ſes raretés, qui ſont (2) d'un prix ineſtimable.

Palais qui reçoit le Ciel. Palais de la terre élevée.

Outre ce grand nombre de Palais, le même enclos contient un beau Temple, dont on remet la deſcription à l'article ſuivant. Si l'on s'en rapporte aux dernieres Relations des Miſſionnaires, les Palais des enfans de l'Empereur & ceux des Princes du Sang, ſont d'une extrême propreté dans l'interieur, & d'une vaſte étendue. On y voit régner le même goût, ſoit de fabrique ou d'ornemens. C'eſt une ſuite de cours, entourées de bâtimens, dont le front préſente une ſalle vernilſée, qui s'éleve ſur une plateſorme de trois ou quatre pouces de hauteur, bordée de pierre de taille & pavée de grandes tuiles quarrées. La plûpart des portes donnent dans de petites rues peu fréquentées (3), & leurs ornemens ſe réduiſent à deux lions de cuivre, ou de pierre blanche, d'un ouvrage mé-

Etendue & propreté des Palais des Princes.

(95) *Tſu-nim-cum* dans les Notes.
(96) *Ki-ſyam-cum* dans les Notes.
(97) *Gin-chu-cum* dans les Notes.
(98) *Chim-kyen-cum* dans les Notes.
(99) *Y-xuem-cum* dans les Notes.
(1) *Long-te-tyen* dans les Notes.
(2) *Kiun-ſin-tien* dans les Notes.
(3) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 303. & ſuiv.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

diocre, ſans aucun ordre d'architecture, & ſans aucun de ces ornemens de ſculpture qu'on remarque aux arcs de triomphe (4).

Autres Palais entre les deux enclos.

Tous les Palais qu'on a nommés juſqu'à préſent, ſont renfermés dans le mur du Palais interieur. Ceux qui ſuivent ont leur ſituation entre les deux enclos.

Origine du premier & cauſe de ſon nom.

Le premier, nommé *Chung-wha-tyen*, ou le Palais de la double fleur, a de longueur deux ſtades Chinoiſes, ou un mille & demi d'Italie. Il a tiré ſon nom de l'avanture ſuivante. Il y a près de deux cens ans qu'un Empereur étant parti, contre l'avis de ſon Conſeil, pour aller combattre les Tartares, qui ravageoient la Province de Peking, fut battu, pris & conduit dans le ſein de la Tartarie (5). Les Chinois l'ayant crû mort, lui donnerent ſon frere pour ſucceſſeur. Quelques mois après, ils virent arriver des Ambaſſadeurs, qui venoient demander la rançon du Monarque & de pluſieurs autres priſonniers. A leur arrivée, le nouvel Empereur ſe hâta de faire bâtir un Palais magnifique, dans le deſſein de s'y retirer après le retour de ſon frere. En même-tems il nomma des Commiſſaires pour traiter avec les Ambaſſadeurs, & les conditions furent reglées tandis que l'édifice s'achevoit. Mais l'Empereur, étant rentré dans ſes Etats, ne lui permit point de l'habiter & le choiſit lui-même pour ſa demeure. Dans l'eſpace d'environ trois ans, la mort ayant enlevé ce Prince, ſon frere remonta ſur le Trône & fut couronné pour la ſeconde fois. Là-deſſus, les Lettres changerent ſon nom en celui de *Tyen-chang*, c'eſt-à-dire, Prince qui a ſuivi la volonté du Ciel, & nommerent le Palais qu'il avoit fait conſtruire, *Chong-wha-tyen*, par alluſion à la double cérémonie de ſon couronnement.

Pont fort étrange.

Le pont du foſſé qui environne le Palais, eſt un ouvrage merveilleux. C'eſt un dragon d'une taille extraordinaire & d'une figure animée, dont les pieds de devant & de derriere ſervent de piliers. Son corps, ſemblable à celui d'un dauphin, forme l'arche du milieu; ſa queue en fait une autre, & ſa tête une troiſiéme. Toute la maſſe eſt de jaſpe noir, dont toutes les parties ſont ſi ſerrées & ſi parfaitement jointes, qu'on les croiroit d'une ſeule piéce. On nomme le pont *Fi-kyang*, ou le pont volant, parce que les Chinois racontent (7) que le dragon leur eſt venu, au travers des airs, d'un Royaume des Indes orientales qu'ils appellent *Tyen-cho*, ou le Royaume de *Bambus*, & d'où ils prétendent auſſi qu'ils ont reçu anciennement leur Loi (8).

Origine du premier Palais, ſuivant le Pere Couplet.

L'Editeur obſerve que le Pere Couplet place ce Palais à l'Eſt entre les deux enclos, & du côté du Sud. L'Empereur auquel il attribue ſon origine, ſe nommoit *Int-ſong* ou *King-tong*, & ſon frere, *King-ti*. Ce Prince ayant commencé à regner en 1436, fut pris par les Tartares en 1450 & remis quelque-tems après en liberté. Son frere, qui avoit rempli le Trône pendant ſon abſence, mourut en 1457. Alors Int-ſong reprit le gouvernement, & mourut lui-même en 1464.

(4) Ces rues doivent être celles du Palais exterieur, & les portes, celles du mur intérieur.

(5) Chine du Pere du Halde, p. 69.

(6) Les Auteurs Anglois font ici des réflexions dans leur goût national, ſur le malheur qui menace les Rois lorſqu'ils agiſſent contre l'avis de leurs Sujets.

(7) Magalhaens dit qu'ils font cent récits fabuleux ſur ce Pont. *Ubi ſup.* p. 314. & ſuiv.

(8) Ceci doit être entendu de la Secte de *Fo*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Palais du Soleil-levant.

Le second Palais se nomme *Hyen-yang-tyen*, ou le Palais du Soleil-levant. C'est un magnifique édifice, environné de neuf hautes Tours de différentes fabriques, qui signifient les neuf premiers jours de la Lune, fêtes solemnelles à la Chine, sur-tout le neuviéme, & célebrées avec beaucoup d'appareil (9).

Palais des dix mille vies, & son origine.

Le troisiéme Palais porte le nom de *Van-cheu-tyen*, ou de Palais des dix mille vies. Il fut bâti, près du lac, par l'Empereur *Kya-sing* (10), à la sollicitation d'un Bonze marié, qui lui avoit promis de le garantir de la mort par le secours de la chymie. Cet imbécile Monarque, quoique d'ailleurs juste & de bon naturel, s'y retira pour distiler l'eau d'immortalité. Mais la passion qu'il avoit pour la vie n'eut point d'autre effet que de hâter sa mort. Dans l'espace d'un mois ou de six semaines, l'ardeur de sa fournaise lui causa une maladie dont il mourut en peu de jours, après un regne de quarante-cinq ans. Ce Palais est moins spacieux que les autres, mais sa beauté compense ce qui lui manque du côté de l'étendue. Il est ceint d'un grand mur avec des creneaux, & d'une parfaite rondeur. Toutes les salles & les chambres sont, ou rondes, ou hexagones, ou octogones, & l'architecture en est très-belle.

Palais de la parfaite pureté.

Le quatriéme, nommé *Sing-hyn-tyen*, ou Palais de la parfaite pureté, fut bâti par les anciens Empereurs, pour solemniser la fête du quinziéme jour de la huitiéme Lune. Sans être fort grand, il peut passer pour un lieu de délices. Sa situation est sur une montagne artificielle, qui se nomme *Tulb-chan*, ou Montagne du Liévre. Si les Européens, remarque ici l'Auteur, rient de l'imagination des Chinois, qui prennent les taches de la Lune pour un liévre, les Chinois leur rendent le change lorsqu'ils leur voient peindre la Lune & le Soleil avec des visages humains.

Palais de la Tour florissante.

Le cinquiéme Palais se nomme *Ing-tay-yen*, ou Palais de la Tour florissante. Il est situé sur le bord du lac, entre des arbres épais. C'est la principale résidence de l'Empereur pendant les chaleurs excessives.

Palais des dix mille plaisirs.

Le sixiéme, nommé *Van-yeu-tyen*, ou le Palais des dix mille plaisirs, est situé sur le bord septentrional du lac. C'est-là que l'Empereur se retire pour la pêche ou pour se promener sur l'eau. Entre les Barques dont il se sert à la voile ou à la rame, on en voit une de la forme d'un Brigantin, bâtie sous la direction du Pere Adam *Schaal*. L'Empereur, à qui elle plaît beaucoup, l'emploie toujours pour la pêche, ou pour assister aux combats sur l'eau, dont il s'amuse souvent.

Septiéme Palais, & sa beauté.

Le septiéme Palais est une grande plateforme, environnée d'un quarré de hauts murs, au milieu de laquelle est un beau Palais, qui se nomme *Hu-ching-tyen*, ou Palais des murs du tygre. Sa salle est ronde, fort élevée & véritablement majestueuse. Elle est couronnée par deux dômes de cuivre doré, l'un fort gros & d'environ huit pieds plus haut que l'autre, qui a moins de grosseur, & dont la forme représente une grande gourde. Ce double sommet joint au toit, qui est couvert de tuiles vernies d'azur, enrichi de fleurs, de bordures grotesques & d'autres ornemens, forme un spectacle curieux. C'est de la salle de ce Palais & des balcons dont elle est accompagnée, que l'Empereur s'amuse à voir les tygres, les ours, les léopards, les loups, les singes, les chats musqués, & d'autres especes d'animaux qui sont nourris dans l'enclos. Il s'y trouve

De quel usage il est à l'Empereur.

(9) Magalhaens, p. 327.

(10) Nommé aussi *Chi-song*. Il commença son regne en 1522. & mourut en 1567.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

aussi différentes sortes d'oiseaux, tels que des paons, des aigles, des cygnes, des grues, des perroquets verds, rouges & blancs, & quantité d'especes étrangeres, aussi remarquables par leur taille que par la variété de leurs couleurs. On en distingue un qui se nomme *Lo-qui*, ou l'oiseau à bec de cire, parce que telle est en effet la couleur de son bec. Il est de la grosseur d'un merle, & sa facilité est extrême pour apprendre tout ce qu'on lui enseigne.

Huitiéme Palais.

Le huitiéme Palais est situé à l'extrêmité d'une vaste plateforme (11), & se nomme *Mansion de la Forteresse du milieu*. Les Empereurs Chinois se rendoient dans ce lieu pour y voir faire l'exercice à trois mille Eunuques. Mais les Tartares ont abandonné cet usage (12).

Palais ou Tribunaux des Mandarins Grands-Maîtres.

A tous ces Palais on en peut joindre vingt-quatre autres, qui ont tous leur beauté, & qui se trouvent situés aussi entre les deux enclos. Ce sont les Tribunaux des Mandarins Grands Maîtres de la Maison Impériale. Ils n'ont aucune dépendance des autres Tribunaux de l'Empire. Leur emploi consiste à prendre soin du Palais, des domestiques, des celliers, des offices, des magasins & des autres lieux. Ils punissent ou récompensent les domestiques, suivant l'ordre qu'ils en reçoivent de l'Empereur. Sous le regne des Monarques Chinois, ces Tribunaux étoient gouvernés par des Eunuques; mais ils sont à présent sous la direction de soixante-douze Seigneurs Tartares, qui ont reçu leur éducation dans le Palais. Chaque Tribunal en a trois pour Chefs, qui ont sous eux un grand nombre d'Officiers inferieurs (13).

Temples du Palais.

Outre cette multitude de Palais, on voit entre les deux enclos quantité de Temples, dont les plus fameux, au nombre de quatre, portent aussi le nom de Palais, à cause de leur grandeur, de la multitude de leurs appartemens & de la beauté de leur structure. Le premier se nomme *Tay-quang-ming*, ou Palais de la grande lumiére. Il est dédié aux *Pe-tous*, c'est-à-dire, à ce que les Européens appellent les Etoiles du Nord. Comme les Chinois prennent cette Constellation pour une Divinité, à laquelle ils attribuent le pouvoir de rendre la vie longue & heureuse, les Empereurs, les Reines & les Princes font leurs offrandes dans ce Temple. On n'y voit point de statues ni d'images, mais seulement un cartouche, ou un quarré de toile, environné d'une bordure somptueuse, avec cette Inscription : *A l'Esprit & au Dieu Pe-tou.* Ce Temple est dans le mur interieur; au lieu que les trois autres sont entre les deux enclos.

Description des quatre principaux.

Temples de Tay-kau & de Maka-la.

Le second, qui se nomme *Tay-kau-tyen*, ou Palais du très-illustre & très-souverain Empereur, est dédié à *Quan-ti-king*, fameux Capitaine, dont on implore l'assistance pour obtenir une longue vie, des enfans, de l'honneur, des richesses & d'autres bénédictions temporelles (14). Le troisiéme Palais porte le nom de *Ma-ka-la-tyen*, ou de Palais de la tête du bœuf cornu, parce que c'est l'Idole qu'on y honore (15).

Temple de Lama.

Le quatriéme se nomme *La-ma-tyen*, ou Palais du Temple de *La-ma*. Sa situation est au côté oriental du lac, sur une montagne formée de main d'hommes, qui a la figure d'un pain de sucre, & qui est environnée de rocs, ouverts & creusés par les vagues de la mer, d'où les Chinois, qui aiment ces ouvrages

(11) Ou *cour*.

(12) Relation de Magalhaens, pag. 217. & suivantes.

(13) Le même, p. 325. & suiv.

(14) Le même, p. 320. & suiv.

(15) *Makala*, en langage Lama ou Mogol, signifie une tête de bœuf avec les cornes; & *Tyen*, en Chinois, est un Palais royal.

brutes

brutes de la Nature, les ont apportées depuis long-tems. Ils représentent, dans leur disposition, des hauteurs inégales & des précipices. Au sommet, on voit une fort haute Tour, ronde, & de douze étages, dont le plus élevé est entouré de cinq cloches. Le Temple, qui est spacieux & magnifique, est situé au milieu de la pente, du côté du Sud; mais les cloîtres & les cellules des Lamas s'étendent de l'Est à l'Ouest. L'Idole est placée dans l'interieur du Temple, sur un autel. Elle est nue, & dans la posture du Priape Romain. Les Lamas & les Tartares occidentaux sont les seuls qui l'adorent, car les Tartares orientaux & les Chinois ne la voient qu'avec horreur, comme un monstre d'obscenité. L'Empereur Chan-chi fit bâtir ces deux Temples, par des raisons d'Etat, & pour plaire à sa mere, qui étoit fille d'un petit Roi des Tartares occidentaux. Du tems de l'Auteur, cette Princesse vivoit encore; mais il y a beaucoup d'apparence qu'après sa mort les deux Temples seront fermés.

Idole qu'on y honore.

Son origine.

Tous les édifices, dont on vient de lire la description, sont couverts de tuiles larges & épaisses, vernies de jaune, de verd & de bleu, attachées avec des clous, pour résister aux vents, qui sont fort impétueux à Peking. Dans l'éloignement, & sur-tout au lever du soleil, cette variété de couleurs jette un éclat si vif & si majestueux, qu'on croiroit les tuiles d'or pur, émaillé d'azur & de verd. Les faîtieres, qui s'étendent toujours de l'Est à l'Ouest, s'élevent d'environ huit pieds (16) plus que le toit. Elles se terminent à l'extrêmité par des figures de dragons, de tygres, de lions & d'autres animaux; ornées de fleurs, de grotesques, &c. qui leur sortent de la gueule & des oreilles, ou qui sont suspendus à leurs cornes. Telle est, dit Magalhaens, la description que j'avois à donner des principaux édifices du Palais; car on s'exposeroit à ne pas finir si l'on entreprenoit celle de tous les autres, tels que les Maisons de plaisance, les Bibliotheques, les Magasins, les Tréforeries, les Offices, les Ecuries, & quantité d'autres bâtimens de cette nature (17).

Conclusion de Magalhaens.

Outre les Temples qui ont été bâtis dans le Palais, l'Empereur en a sept autres; cinq dans la Cité neuve & deux dans la vieille, dans chacun desquels il fait tous les ans un sacrifice.

Temples Impériaux dans la Ville de Peking.

Le nom du premier est *Tyen-tang*, qui signifie Temple du Ciel. Il est situé à deux stades de la principale porte de la Cité Chinoise (18), un peu à l'Est, & ceint d'une muraille ronde, dont la circonference est de trois stades. Une partie de cet espace est rempli de très-beaux édifices, & le reste est occupé par un bosquet de grands arbres, fort verds & fort épais. On y entre du côté du Sud, par un portail à cinq arches, dont les trois du milieu ne s'ouvrent que pour l'Empereur, lorsqu'il vient faire ses sacrifices; mais les deux autres sont toujours ouvertes. Les côtés du Sud & du Nord sont bordés par sept appartemens séparés, dont six ont des arches, des portes & des salles aussi grandes & aussi magnifiques que celles du Palais. Le septiéme est une vaste salle, de forme ronde, qui représente le Ciel. Elle est soutenue par quatre-vingt-deux colomnes, & vernie d'or & d'azur. C'est dans ce Temple que l'Empereur fait un sa-

Temple de Tyen-tang, ou du Ciel.

(16) L'Auteur dit, de la hauteur d'une lance. Son usage est d'exprimer ainsi les distances par des comparaisons qui ne déterminent rien, telles qu'une portée de fusil, une portée d'arc, &c.

(17) Magalhaens, p. 324.

(18) Il est marqué dans le Plan de Peking; & Du Halde en a donné le Dessein, avec celui du Temple suivant.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

crifice au Ciel, le jour & le moment auxquels le Soleil arrive au solstice d'hyver. Il est accompagné de tous les Seigneurs & les Mandarins de sa Cour. Les victimes qu'il offre à l'autel sont des taureaux, des porcs, des chévres & des brebis. On fait de grands préparatifs pour cette cérémonie, qui se célebre avec beaucoup de pompe & des témoignages extraordinaires d'humilité. L'Empereur même se dépouille alors de sa robe jaune, de ses dorures & de ses pierres précieuses. Il ne paroît qu'avec une robe unie, de damas noir ou bleu céleste.

Temple de Ti-tang, ou de la Terre.

Cérémonie singuliere du couronnement des Empereurs.

Le second Temple se nomme *Ti-tang*, ou Temple de la Terre. Il est situé vers l'Ouest de la porte, à la même distance que le premier, dont il ne differe que par la couleur de ses tuiles, qui sont d'un vernis verd, au lieu que celles de l'autre sont d'un vernis bleu. L'Empereur, après son couronnement, offre dans ce Temple un sacrifice au Dieu de la Terre, avant que de prendre possession du Gouvernement. Ensuite se revêtant d'un habit de laboureur, & prenant la conduite de deux bœufs qui ont les cornes dorées, & d'une charrue vernie de rouge avec des raies d'or, il se met à labourer une petite piéce de terre qui est renfermée dans l'enclos du Temple. Pendant son travail, la Reine, accompagnée de ses Dames, lui préparent, dans un appartement voisin, un bon dîner qu'elle lui apporte & qu'elle mange avec lui. Les anciens Chinois instituerent cette cérémonie, pour faire souvenir leurs Monarques que les revenus sur lesquels est fondée leur puissance, venant du travail & de la sueur du Peuple, ne doivent point être employés au faste & à la débauche, mais aux nécessités de l'Etat.

Temple Nord du Ciel, & son usage.

Il y a trois autres Temples comme le premier, qui répondent aux trois autres portes de la même Cité, d'où ils ne sont éloignés que de deux stades Chinoises. Celui du Nord se nomme *Pe-tyen-tang*, ou Temple Nord du Ciel. C'est ici que l'Empereur sacrifie, au tems du solstice d'Eté. A celui de l'Equinoxe, il fait son sacrifice dans le Temple Ouest, qui se nomme *Yeu-tang*, ou Temple de la Lune. Avant ces fêtes solemnelles, il ordonne un jeûne de trois jours dans la Ville de Peking. L'usage de la viande & du poisson est alors interdit. L'exercice des Tribunaux, sur-tout de ceux qui sont chargés des affaires criminelles, est suspendu.

Temple de tous les Rois passés.

Le sixiéme Temple, nommé *Ti-vang-miau*, ou le Temple de tous les Rois passés, est situé dans la vieille Cité (19). C'est un grand & magnifique Palais, qui contient une infinité d'appartemens, de portaux, de cours & de salles, dont la derniere est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, & n'est pas moins ornée que celles du Palais Impérial. On y voit, sur des trônes fort riches, les statues de tous les Empereurs de la Chine, depuis *Fo-hi*. Ce Temple est au milieu d'une des plus belles rues. Il a, des deux côtés, un arc de triomphe & trois grandes portes majestueuses. Personne n'est dispensé de quitter sa voiture & de marcher à pied, pour traverser la rue & passer devant la façade du Temple. L'Empereur vient observer ici, une fois l'année, les cérémonies établies par l'usage à l'honneur des Monarques ses prédécesseurs.

Combien il est respecté.

Temple de l'Esprit tutelaire.

Le septiéme Temple porte le nom de *Ching-wang-myau*, ou Temple de l'Esprit qui garde les murs. Sa situation est en effet près des murs de la Ville, du côté de l'Ouest. Ce sont les Mandarins qui sacrifient dans ce Temple. Ce-

(19) Voyez ci-dessus. Du Halde en a donné le Plan.

pendant cette cérémonie est comptée entre les sacrifices Impériaux, parce qu'elle s'exécute aux frais & par l'ordre de l'Empereur. Chaque Ville de l'Empire a, comme celle-ci, un Temple consacré à son Génie tutelaire (20).

Maisons de plaisance des Empereurs.

L'Empereur de la Chine a d'autres Palais aux environs de Peking. On voit, assez près de cette Ville, une maison de plaisance des anciens Monarques Chinois, qui n'a pas moins de dix lieues communes de circonference, mais fort différent des maisons royales de l'Europe. Il n'y faut pas chercher du marbre, ni des jets-d'eau, ni même des murs de pierre. Il est arrosé par quatre ruisseaux d'une eau fort pure, dont les bords sont plantés d'arbres. Ses édifices consistent dans trois grands corps de logis, dont la propreté fait tout l'ornement. Il est environné d'étangs remplis de poisson, de pâturages pour les bêtes fauves, d'étables, de jardins potagers, d'allées de verdure, de vergers, & de quelques piéces de terre où l'on séme du bled. L'Empereur se retiroit autrefois dans ce lieu, pour se reposer des soins du Gouvernement & goûter les douceurs d'une vie privée.

Autres Villes de la Province de Pe-che-li.

Pau-ting-fu, résidence du Viceroi.

IV. Si Peking est la principale Ville de la Province de Pe-che-li, on y en compte un grand nombre d'autres, qui ne manquent ni de beauté ni d'étendue. *Pau-ting-fu*, qui tient le second rang, est la résidence du Viceroi de cette Province. Elle est sur la route de *Chan-si*, dans une situation très-agréable (21). Elle renferme dans son district trois Villes du second ordre & dix-sept du troisiéme. On voit au milieu de ses murs un petit lac, qui produit quantité de *Lys d'eau*, que les Chinois nomment *Lyen-wha*.

Ho-kyen-fu.

*Ho-kyen-fu* tire son nom de sa situation, qui est entre deux rivieres. Ses murs, qui sont droits, beaux & fort élevés, n'ont pas moins de quatre milles de circonference. Elle a dans sa dépendance deux Villes du second ordre & quinze du troisiéme. Les rivieres de son district sont remplies d'écrevisses délicieuses & d'autres especes de poisson.

Ching-ting-fu.

*Ching-ting-fu* est un quarré oblong, d'environ quatre milles de tour. Ses murs sont fort beaux, & flanqués de tours quarrées. Sa situation est assez près d'une belle riviere, qui se jette à quelques lieues dans le Lac de *Pay-hu*. Elle étend si loin sa jurisdiction, qu'elle a dans sa dépendance cinq Villes du second ordre & vingt-sept du troisiéme. Les montagnes, qui sont au Nord de ses murs, produisent une grande abondance de Simples. Entre plusieurs Temples, bâtis à l'honneur des Héros, on en voit un à Ching-ting-fu, qui est consacré à la mémoire du premier Empereur de la race de *Han*.

Chun-te-fu.

*Chun-te-fu* ne contient dans son district que neuf Villes du troisiéme ordre; mais fameuses & fort peuplées. Le Pays est arrosé par diverses rivieres remplies de poisson. On trouve dans ce canton d'excellentes pierres de touche & du sable très-fin, qui sert à polir les pierres précieuses. On en fait aussi de la porcelaine, mais d'une beauté médiocre.

Quang-ping-fu.

*Quang-ping-fu* est située dans la partie méridionale de *Pe-che-li*, & n'a dans sa dépendance que neuf Villes du troisiéme ordre. Mais plusieurs rivieres poissonneuses, qui arrosent son territoire, le rendent très-agréable & très-fertile.

(20) Relation de Magalhaens, pag. 349. & suivantes.

(21) Chine du Pere du Halde, Vol. I.

(22) Voyez ci-dessus le Voyage du Pere de Fontaney.

Tay-ming-fu.

*Tay-ming-fu* eſt une Ville ordinaire, comme la précédente, mais le Pays eſt encore plus fertile & plus agréable. Elle a ſous elle une Ville du ſecond ordre & dix-huit du troiſiéme.

Yong-ping-fu.

*Yong-ping-fu* ne renferme ſous ſa juriſdiction qu'une Ville du ſecond ordre, & cinq du troiſiéme. Elle eſt entourée, d'un côté, par la mer; de l'autre, par des rivieres, & d'un autre encore, par des montagnes, couvertes de fort beaux arbres. Son territoire n'eſt pas fertile, mais il tire toutes ſortes de commodités de la Baye voiſine. On voit, aſſez près de cette Ville, le Fort *Chan-hay*, clé de la Province de Lyau-tong. Il eſt ſitué près de la grande muraille, qui, commençant ſur un boulevard au bord de la mer, s'étend l'eſpace d'une lieue dans un Pays plat, & s'éleve enſuite ſur les montagnes.

Où commence la grande muraille.

Swen-wha-fu.

La grandeur de *Swen-wha-fu*, le nombre de ſes Habitans, la beauté de ſes rues & la multitude de ſes arcs de triomphe, en font une Ville conſiderable. Elle eſt ſituée entre des montagnes & peu éloignée de la grande muraille. Les Villes de ſa dépendance ſe réduiſent à deux du ſecond ordre & huit du troiſiéme, outre quelques Forts au long de la muraille, qui ne ſont jamais ſans une garniſon nombreuſe. Les montagnes du Pays produiſent du criſtal, du marbre & du porphire. Il s'y trouve une grande abondance de rats jaunes, plus gros que ceux de l'Europe, dont la peau eſt fort eſtimée à la Chine. Les portes de la grande muraille ſont défendues, du côté interieur, par un grand nombre de petits Forts, tels que ceux de *Hi-ſong-keu*, *Ku-pe-keu*, *Ti-che-keu* & *Chang-kya-keu*. C'eſt par ce dernier que l'Empereur paſſe ordinairement pour les parties de chaſſe qu'il fait en Tartarie. Les Tartares ſujets de l'Empire viennent à Peking par les deux dernieres.

Productions du Pays.

Tyen-tſing-wey, Ville riche & célebre.

Entre les petites Villes de la Province, celle de *Tyen-tſing-wey* (23), quoique ſans juriſdiction, eſt plus peuplée, plus riche, & jouit d'un plus gros Commerce que la plûpart des grandes Villes qu'on vient de nommer. Elle eſt élevée, depuis 1710, à la dignité de *Cheu*, ou de Ville du ſecond rang. Sa ſituation eſt dans le lieu où le Canal royal ſe joint à la Riviere de Peking. C'eſt-là que réſide le Surintendant des ſalines qui ſont ſur les Côtes de Pe-che-li & de Chang-tong. Tous les Vaiſſeaux qui apportent du bois de la Tartarie orientale, après avoir traverſé le Golfe de Lyan-tong, viennent décharger dans ce Port (24), qui n'eſt qu'à vingt lieues de Peking (25), & font eau à *Tong-cheu*, qui eſt à douze milles.

## *POSITION des Villes particulieres de cette Province, déterminée en 1710.*

Poſition des principaux lieux de la Province de Pe-che-li.

| *Villes.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PEKING, | 39 | 55 | | 0 | 00 | 00. | |
| Yu-tyen-hyen, | 39 | 56 | 10 | 1 | 18 | 10. | E. |
| Tong-cheu, | 39 | 56 | 30 | | | | |
| Yong-ping-fu, | 36 | 56 | 10 | 2 | 25 | 28. | |
| Yang-eul-chwang, | 38 | 20 | | 1 | 5 | 27. | |

(23) Souvent nommée dans les Voyages précédens.

(24) A vingt-cinq milles de la mer, ſur la Riviere de *Pay-ho*.

(25) Chine du Pere du Halde, Vol. I. p. 71. & ſuivantes.


JO SI WO ENTRE TYEN TSING WEY ET PEKING
tiré de Nieuhof.
Chedel. del. sc.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

| *Villes.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Hyang-hyen, | 39 | 1 | 5 | 0 | 18 | 27. | |
| Tay-ching-hyen, | 38 | 44 | | 0 | 13 | 50. | |
| Tsang-chen, | 38 | 22 | 20 | 0 | 27 | 00. | |
| Ho-kyen-fu, | 38 | 30 | 00 | 0 | 18 | 00. | |
| King-cheu, | 37 | 46 | 15 | 0 | 6 | 30. | O. |
| Ki-cheu, | 37 | 38 | 15 | 0 | 46 | 30. | |
| Fey-hyang-hyen, | 36 | 39 | 55 | 1 | 22 | 30. | |
| Tay-ming-fu, | 36 | 21 | 4 | 1 | 6 | 30. | |
| Tong-ming-hyen, | 35 | 23 | 5 | 1 | 10 | 15. | |
| Quang-ping-fu, | 36 | 45 | 30 | 1 | 34 | 39. | |
| Chun-te-fu, | 37 | 7 | 15 | 1 | 49 | 00. | |
| Tsing-wey-tew, | 38 | 1 | 00 | 0 | 53 | 30. | |
| Chau-cheu, | 37 | 48 | 00 | 1 | 33 | 50. | |
| Ching-ting-fu, | 38 | 70 | 55 | 1 | 43 | 00. | |
| Ting-cheu, | 38 | 32 | 30 | 1 | 19 | 30. | |
| Pan-ting-fu, | 38 | 53 | 00 | 0 | 52 | 31. | |
| Ngan-feu-hyen, | 39 | 2 | 10 | 0 | 42 | 00. | |
| Tsun-hyen, | 35 | 43 | 50 | 1 | 40 | 30. | |
| Chin-ngan-hyen, | 36 | 30 | 00 | 1 | 36 | 30. | |
| Lay-chewi-hyen, | 39 | 25 | 10 | 0 | 39 | 8. | |
| Tse-king-quan, | 39 | 26 | 00 | 1 | 12 | 37. | |
| Tong-ching, | 40 | 12 | 30 | 1 | 55 | 16. | |
| Swen-wha-fu, | 4 | 37 | 10 | 1 | 20 | 2. | |
| Yen-king-cheu, | 40 | 29 | 5 | 0 | 26 | 00. | |
| Mi-yun-hyen, | 40 | 23 | 30 | 0 | 24 | 16. | E. |
| Tyen-tsin-wey, | 39 | 10 | 00 | 0 | 46 | 22. | |
| Cha-ting *ou* Cha-ho, | 40 | 25 | 25 | 0 | 6 | 36. | O. |
| Bouche de sa Riviere, | 39 | 1 | 40 | 1 | 18 | 5. | |
| Kau-ko-chwang, | 39 | 28 | 48 | 2 | 18 | 58. | |
| Chun-hay-quan, | 40 | 2 | 30 | 3 | 22 | 6. | |
| Ki-lin-kew, | 40 | 12 | 00 | 2 | 53 | 31. | |
| Tsing-chain-in, | 40 | 22 | 50 | 2 | 6 | 19. | |
| Hi-fong-kew, | 40 | 19 | 30 | 1 | 28 | 30. | |
| Lo-wen-yeu, | 40 | 26 | 10 | 1 | 37 | 13. | |
| Tong-tswen, | 40 | 13 | 20 | 1 | 16 | 22. | |
| Se-ma-tay, | 40 | 41 | 30 | 0 | 48 | 22. | |
| Ku-pe-keu, | 40 | 42 | 15 | 0 | 39 | 4. | |
| Mu-ma-pu, | 41 | 4 | 20 | 0 | 21 | 6. | O. |
| Tu-che-keu, | 41 | 19 | 20 | 0 | 39 | 41. | |
| Kun-tsi-pu, | 41 | 15 | 30 | 0 | 47 | 22. | |
| Ching-ning-pu, | 40 | 59 | 45 | 0 | 44 | 12. | |
| Long-men-hyen, | 40 | 47 | 40 | 0 | 49 | 4. | |
| Chang-kya-keu, | 40 | 51 | 35 | 1 | 32 | 48. | |

Les Latitudes de toutes ces Places ont été déterminées par des observations

Remarques sur ces positions.

astronomiques. Les Longitudes l'ont été géometriquement, à l'aide d'une chaîne de triangles, par les Jésuites qui étoient chargés de dresser une Carte de cette Province pour l'Empereur. On doit entendre la même chose de toutes les autres positions (27) qui se trouvent inserées à la fin des Provinces respectives. La Longitude est prise de Peking, qui est elle-même, suivant l'Observation du Pere Gaubil, à cent-treize degrés cinquante-une minutes trente secondes Est de Paris; & suivant celles de Koegler, à cent-quatorze degrés vingt minutes. D'autres veulent seulement cent quatorze degrés; & les Auteurs de ce Recueil se sont attachés au dernier de ces trois sentimens, parce qu'il tient le milieu & que le nombre est rond.

§. II.

## *KYANG-NAN, seconde Province.*

Bornes de Kyang-nan.

CETTE Province, une des plus fertiles & des plus florissantes par le Commerce, c'est-à-dire, une des plus riches de la Chine, est bordée à l'Ouest par celles de *Honan* & de *Hu-quang*; au Sud, par *Che-kyang* & *Kyang-si*; à l'Est, par le Golfe de *Nan-king*, & au Nord par *Chan-tong*. Son étendue est considerable. Elle contient quatorze Villes du premier ordre & quatre-vingt-trois du second & du troisiéme, toutes des plus peuplées & des plus célebres de l'Empire. C'est comme le rendez-vous de toutes les grandes Barques, parce que le Pays est rempli de lacs, de rivieres & de canaux, qui communiquent avec la grande Riviere d'*Yang-tse-kyang*, dont cette Province est arrosée. Elle a peu de montagnes, excepté vers le Sud.

Ses propriétés.

Ses productions.

Les soies, les ouvrages de vernis, l'encre, le papier & tout ce qui vient de Kyang-nan, est beaucoup plus estimé & plus cher que ce qui sort des autres Provinces. Dans la seule Ville de Chang-hay & dans les Villages qui lui appartiennent, on compte plus de deux cens mille ouvriers en toile des Indes.

La Côte maritime abonde en salines, & l'on y trouve du marbre en abondance. En un mot, cette Province est si riche, qu'elle rend chaque année plus de trente-deux millions de taëls (28), sans y comprendre les droits sur les marchandises.

Caractere de ses Habitans.

Les Habitans de Kyang-nan sont civils, polis & fort ingénieux. Ils ont un goût extraordinaire pour les sciences. La Province donne à l'Etat un grand nombre de Docteurs, qui s'élevent par leur mérite aux offices & aux dignités de l'Empire. Elle est divisée en deux Gouvernemens; celui d'*I-tong* ou de l'Orient, & celui d'*I-si* ou de l'Occident, dont chacun est subdivisé en sept *Fus*. La partie orientale contient *Nan-king*, Capitale de la Province, & sous cette Ville, *Sa-cheu-fu*, Capitale particuliere de cette partie de l'Orient; *Chang-cheu-fu*, *Chin-kyang-fu*, *Whay-ngan-fu* & *Yang-cheu-fu*.

(27) Ces Tables de longitude & de latitude se trouvent à la fin du quatriéme Tome de Du Halde en François. Comme les materiaux de cette nature sont le fondement de toutes les Cartes, l'Editeur Anglois a jugé à propos de les inférer dans ses copies des Cartes des Jésuites, pour servir de preuves. Avec ces Tables, on peut tracer le progrès des Missionnaires dans chaque Province lorsqu'ils en levoient la Carte.

(28) On a déja remarqué qu'un Taël ou un Lyeng est la valeur d'une once d'argent, qui est équivalente, disent les Auteurs, à sept livres dix sols de France ou six schellings huit sols d'Angleterre.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Description de Nan-king.

1. Si l'on peut s'en rapporter aux anciens Chinois, Nan-king étoit autrefois la plus belle Ville du Monde. Ils assurent que deux cavaliers qui seroient partis au galop par la même porte, pour en faire le tour, chacun du côté opposé à l'autre, n'auroient pû se rencontrer le soir. C'est sans contredit la plus grande Ville de la Chine. La circonference de ses murs est de soixante-sept lis, suivant la mesure que l'Auteur eut soin de prendre, en levant le Plan. C'est environ six grandes lieues & demie & quatre cens soixante-six toises (29).

Sa situation.

Sa situation n'est point à plus d'une lieue de la Riviere de Kyang, d'où elle reçoit des Barques par un canal de communication. La disposition de son terrain & les montagnes qui se trouvent renfermées dans ses murs, rendent sa forme assez irréguliere. C'étoit autrefois la Ville Impériale, & de-là lui vient le nom de Nan-king, qui signifie *Cour du Sud*, comme Peking signifie *Cour du Nord*. Mais depuis que les six grands Tribunaux, qui étoient alors partagés entre ces deux Villes, ont été transportés à Peking, l'Empereur lui a fait prendre le nom de *Kyang-ning*. Quoique l'ancien nom soit encore employé dans le discours, on ne le souffre plus dans les actes publics. La Ville est extrêmement déchue de son ancienne splendeur. Il n'y reste aucune trace de ses magnifiques Palais. Son Observatoire est négligé & presque détruit. Tous ses Temples, les tombeaux des Empereurs & les autres Monumens, ont été démolis par les Tartares dans leur premiere invasion (30). Un tiers de la Ville est desert, quoique le reste soit encore assez peuplé. On voit, dans quelques quartiers, plus de monde & de commerce que dans toute autre Ville de la Chine. Les rues ne sont pas si larges de la moitié que celles de Peking; mais elles sont assez belles, bien pavées, & bordées de grandes boutiques fort bien garnies.

Son ancienne splendeur.

Tribunal suprême d'un Tsong-tu.

Nan-king est la résidence d'un Tsong-tu, auquel on appelle de tous les Tribunaux de Kyang-nan & de Kyang-si. Les Tartares y ont une garnison nombreuse & sont en possession d'une partie de la Ville, qui n'est séparée de l'autre que par un simple mur. On n'y voit aucun édifice public de quelqu'importance, à l'exception de ses portes, qui sont d'une beauté extraordinaire, & de quelques Temples tels que celui qui contient la fameuse Tour de porcelaine. Les Habitans de Nan-king sont fort distingués par leur goût pour les sciences. Ils sort d'entr'eux plus de Docteurs & de Mandarins que de plusieurs Villes ensemble. Les Bibliotheques y sont en plus grand nombre, les Libraires mieux fournis de Livres, l'impression plus belle & le papier meilleur que dans aucun autre lieu de l'Empire (31).

En quoi Nan-king se distingue.

Son principal commerce.

Les principales manufactures de Nan-king sont de satins, unis & à fleurs, que les Chinois nomment *Twan-tse*, & qui passent à Peking pour les meilleurs. Le drap de laine qui s'appelle *Nan-king-cheu*, se fabrique dans quelques autres Villes de la Province. Il est fort bon, quoique ce ne soit qu'un feûtre sans tissu, orné de fleurs artificielles, qui se font avec la moëlle d'un arbre nommé *Tong-tsau*, dont le commerce est considerable. L'encre de Nan-king vient de *Whey-cheu*, Ville de la même Province, dont le district est rempli de grands Villages, presqu'uniquement peuplés d'ouvriers qui travaillent à la composi-

(29) En comptant dix lis pour une grande lieue, suivant le calcul commun des Missionnaires, ce devroit être plus de six lieues & demie.

(30) Sous *Gan-goue-kam*, en 1211.

(31) Ces Remarques sont tirées des Mémoires du Pere le Comte.

tion des bâtons d'encre. On en voit de toutes sortes de formes, & souvent ornés de feuilles vertes, bleues ou couleur d'or.

Ancien Port de Nan-king.

La profondeur (32) & la largeur du *Yang-tse-kyang* firent autrefois regarder Nan-king comme un excellent Port. Le fameux Corsaire (33) qui l'assiégea pendant les derniers troubles, y remonta sans difficulté. Mais aujourd'hui les Bâtimens de transport n'entrent point dans la Riviere, soit qu'elle soit bouchée, soit que faute d'usage on en ait perdu par degrés la connoissance (34).

Poisson du Kyang, & comment il se transporte.

Aux mois d'Avril & de Mai on y prend quantité d'excellent poisson, dont une partie est envoyée à la Cour, enveloppée de glace (35), qui sert à le tenir frais dans des Barques inventées pour cet usage (36).

Le Comte observe que Nan-king étoit autrefois entouré de trois murs; que le mur exterieur avoit seize grandes lieues de circonference, & qu'il reste encore quelques débris de cet ancien ouvrage, qu'on prendroit plutôt pour les bornes d'une Province que pour celles d'une Ville.

Curiosités de Nan king.

Les curiosités de Nan-king, suivant le même Auteur, sont le *Kiang*, la Tour de porcelaine, l'Observatoire & les cloches. On a deja touché quelque chose des deux premieres, & la suite amenera d'autres éclaircissemens. Le Comte ne dit presque rien de plus que Gemelli (37) sur les deux dernieres; excepté qu'à l'occasion de l'Observatoire, il remarque qu'elle consistoit dans une plateforme, avec ses instrumens mathématiques, qui furent transportés à Peking; mais qu'il ne reste aujourd'hui qu'une partie des vieux Bâtimens, & la grande Salle quarrée qui fut bâtie à l'honneur de *Kang-hi*.

Ses cloches & leur forme.

A l'égard des cloches, il donne les mêmes dimensions que Gemelli de celle qui est entre l'Observatoire & le College des Jésuites, avec cette différence, qu'au lieu de la représenter moins grosse à mesure qu'elle s'éleve, il lui donne vers le centre le même diametre qu'à ses bords. Il ajoute que l'anse, ou le manche par lequel elle est suspendue, a deux pieds d'épaisseur, & que l'extrêmité des bords en a six pouces & demi, mais que le métal devient plus mince à l'endroit où commence le cône; de sorte que vers l'anse il n'est épais que d'environ deux pouces. On peut, dit-il, vérifier aisément toutes ces mesures, parce que les Chinois percent leurs cloches au sommet, dans l'idée qu'ils en augmentent le son. Le métal est cassant, & si mal fondu, qu'il est rempli de petites inégalités. Le même Auteur fait monter le poids de cette cloche à cinquante mille livres.

Leur origine.

Toutes ces cloches furent fondues, sous l'onziéme regne avant celui dont l'Auteur fut témoin. Elles portent des noms particuliers, tels que ceux de *Chwi*, *Chi*, *Swi*, *So*, *Si*, &c. Celle qui se nomme *Si*, est de l'autre côté du *Kyang* (38).

Description de Su-cheu-fu.

2. *Su-cheu-fu* est une des plus belles & des plus agréables Villes de la Chine. Les Européens la comparent à Venise. Elle n'est éloignée de la mer que de deux journées par eau; les bras de la riviere & les canaux sont capables de

(32) Le Comte lui donne une demie lieue de largeur.

(33) C'est le *Ching-ching-kong*, *Que-sing*, ou *Koxinga*, dont on a rapporté l'histoire dans les Relations précédentes.

(34) Mémoires du Pere le Comte.

(35) Voyez ci-dessus.

(36) Chine du Pere du Halde, p. 73. & suivantes.

(37) Voyez ci-dessus sa Relation.

(38) Mémoires du Pere le Comte, p. 76.

recevoir

recevoir les plus grandes Barques. Ensuite, deux ou trois jours de plus suffisent aux plus petits Vaisseaux marchands pour se rendre au Japon, où ils exercent le Commerce, de même qu'avec toutes les Provinces de l'Empire. Les broderies & les brocards qui se font à Su-cheu-fu sont fort recherchées, par leur excellence & la médiocrité de leur prix. C'est le siége du Viceroi de la partie orientale de cette Province. Son district est charmant, fort riche, bien cultivé, rempli d'Habitans, de Villes & de Bourgs, qui se présentent sans cesse à la vûe. Il abonde en rivieres, en canaux, en lacs, couverts de Barques magnifiques, dont quelques-unes servent d'habitations à des personnes de qualité, qui s'y trouvent plus commodément que dans leurs propres maisons. On trouve dans les Livres Chinois un ancien Proverbe, dont l'Auteur rapporte les termes : *Chang yeu tien tong, Hya yeu su hang*. C'est-à-dire ; *le Paradis est en haut, mais Su-cheu & Hang-cheu sont en bas*. En effet, ces deux Villes sont le Paradis terrestre de la Chine. On donne aux murs plus de quatre lieues de circonference. Ils ont six portes du côté de la terre, & six autres sur l'eau. Les fauxbourgs s'étendent fort loin sur les bords des canaux, & les Barques sont autant de maisons flotantes, rangées sur l'eau en différentes lignes, l'espace de plus d'une lieue. On en voit de la grandeur d'un Vaisseau du troisiéme rang. Quoique la multitude des Négocians y soit incroyable, il ne s'éleve jamais entr'eux le moindre démêlé. L'assemblage de ces deux objets forme un spectacle qui surpasse toute sorte de description. Huit Villes, qui sont sous la jurisdiction de *Su-cheu-fu*, ont chacune leur beauté & n'ont pas moins d'une lieue & demie ou deux lieues de circonference (39).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Beauté de son district.

Ses canaux sont habités.

3. *Sang-kyang-fu* est une Ville bâtie dans l'eau, qui est également commode pour le Commerce étranger & le commerce domestique. Elle n'est pas éloignée de la mer. Il s'y vend beaucoup de cotons, & de fort beaux calicos de toutes les especes. Lorsqu'ils sont en teinture, on les prendroit pour la plus belle serge. Les quatre Villes du troisiéme ordre, qui dépendent de Sang-kyang-fu, peuvent être comparées avec les plus célebres, par la grandeur, par la multitude de Marchands qui s'y rendent de toutes parts & par la variété de leur Commerce. Telle est, par exemple, celle de *Chan-hay-hyen*, où l'on voit arriver continuellement des Vaisseaux de la Province de Fo-kyen, & d'où l'on en voit partir quantité d'autres pour le Japon.

Description de Sang-kyang-fu.

Son commerce.

4. *Chang-cheu-fu* est une Ville fameuse & d'un riche Commerce, située près du canal qui communique de *Su-cheu-fu* au *Kyang*, & renommée par ses arcs de triomphe. De cinq Villes qui sont dans sa dépendance, la plûpart sont belles & bien peuplées. *Fu-si-hyen*, par exemple, a plus d'une lieue & demie de tour, sans y comprendre les fauxbourgs, qui sont longs d'un mille & demi. Elle est ceinte d'un grand fossé en forme de canal. Les murs sont beaux & de vingt-cinq pieds de hauteur. Dans une autre de ces Villes, les Habitans font une porcelaine qui donne une odeur admirable à l'eau qu'on emploie pour le thé ; ce qui la fait préferer à la meilleure porcelaine de *King-te-ching*.

Description de Chang-cheu-fu.

Fu-si-hyen.

Porcelaine qui donne de l'odeur à l'eau.

5. *Ching-kyang-fu* est une Ville très-considerable par sa situation & son Commerce, quoiqu'elle ait à peine trois milles de tour. C'est une clé de l'Empire du côté de la mer, où l'on entretient sans cesse une forte garnison. Ses murs,

Description de Ching-kyang-fu.

(39) Du Halde, p. 74. & Le Comte, p. 83.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

dans plusieurs endroits, ont plus de trente pieds de hauteur. Ils sont de brique, dont l'épaisseur est de quatre ou cinq pouces. Les Fauxbourgs ont un mille géometrique de longueur. Ils ne sont pas moins peuplés que la Ville, avec laquelle ils communiquent par un pont de pierre. Les rues de la Ville & des fauxbourgs sont également pavées de marbre & remplies d'Habitans, sur-tout vers le Port. On apperçoit, près de la Ville, quelques collines fort agréables. Sa situation est sur le bord du *Ta-kyang* (40), qui est large en cet endroit d'un mille & demi, & à l'Est du canal, qui s'étend jusqu'à cette Riviere. A six pas du bord, dans la même Riviere, la Nature a placé une colline, nommée *Kiu-chau*, ou *Mont d'Or*, qui doit ce nom aux agrémens naturels de sa situation. Une Tour de plusieurs étages en forme le sommet. L'Isle entiere a cinq cens pas de tour. Elle est remplie de Temples d'Idoles & de cellules de Bonzes. De l'autre côté de la Riviere est *Qua-cheu*, qui, sans autre qualité qu'un dépôt de Commerce, est aussi considerable que les plus grandes Villes (41). Elle a, dans le voisinage, un Temple nommé *Quang-qua-myau*.

Beauté d'une Isle voisine.

Description de Whay-ngan-fu.

6. *Whay-ngan-fu* est située dans un canton marécageux, ceinte d'un triple mur, & fort riche, quoique médiocrement peuplée. Elle est dans le danger continuel d'être submergée, parce que son terrain est plus bas que le canal, qui n'est retenu dans plusieurs endroits que par des digues de terre. Mais, deux lieues plus loin, on trouve un grand & magnifique Bourg, nommé *Tsing-kyang-pu*, qui sert comme de Port au Wang-ho. C'est-là que réside le *Tsong-ho*, c'est-à-dire, l'Inspecteur général des Rivieres, qui a sous lui un grand nombre d'Officiers.

Mahométans établis à la Chine.

Au-delà du Wang-ho on rencontre, au long du canal, certaines Villes où les Mahometans sont établis depuis plusieurs générations, & font des efforts inutiles pour accréditer leur Commerce. Leurs Temples sont fort élevés & ne sont pas bâtis dans le goût des édifices Chinois. Le marbre est fort commun dans le district de *Whay-ngan-fu*. Les plaines y produisent en abondance du bled & du riz. Ses rivieres & ses lacs sont remplis de toutes sortes d'excellent poisson (42).

Description de Yang-cheu-fu.

7. *Yang-cheu-fu* est bâti sur le Canal royal. L'air y est doux & temperé, le terroir agréable & fertile. C'est un lieu de grand commerce pour toutes sortes d'ouvrages de la Chine, & sur-tout pour le sel, qui se fait sur la Côte maritime & qui s'apporte par les canaux, d'où il passe jusqu'au centre de l'Empire. Cette Place est gardée par des troupes Tartares. A l'Est on trouve un grand Fauxbourg, avec un Pont de communication & une Barque de passage, qui suffisent à peine pour la foule du Peuple, quoique la largeur du canal ne soit que d'environ vingt pas.

Usage qu'on y fait des jeunes filles.

*Yang-cheu-fu* a deux lieues de circonference & contient deux cens mille ames, en y comprenant ses fauxbourgs. Ses Habitans sont passionnés pour le plaisir. Il s'attachent soigneusement à l'éducation de leurs filles, auxquelles ils font apprendre à chanter, à jouer des Instrumens, à peindre, &c. pour les vendre ensuite fort cher aux plus riches Seigneurs (43).

(40) C'est le même que le *Kyang* ou *Yang-tse-kyang*.

(41) Du Halde, p. 73. & Le Comte, p. 84. Voyez aussi les Relations précédentes.

(42) Du Halde, *ubi sup.*

(43) *Ibid.* Voyez aussi les Relations précédentes.

II. La Partie occidentale de la Province de Kyang-nan contient *Ngan-king-fu*, sa Capitale, & sous cette Ville celles de *Whay-cheu-fu*, *Ning-que-fu*, *Chi-cheu-fu*, *Tay-ping-fu* & *Fong-yang-fu*.

Partie occidentale de la Province de Kyang-nan.

Ngan-king-fu.

1. *Ngan-king-fu*, principale Ville de la Partie occidentale de Kyang-nan, est dans une situation charmante, sur les bords de trois Provinces. Quoiqu'elle ne soit qu'à cinq journées de Nang-king, elle est gouvernée par un Viceroi particulier, qui entretient une garnison nombreuse dans un Fort qui commande le Lac de Poyang, à l'entrée de la Province de Kyang-si & de la Riviere de Kyang. Cette Ville est fort considerable par ses richesses & par la grandeur de son commerce. Tout ce qui est destiné pour Nan-king passe dans ses murs. Son district est un Pays ouvert, agréable & fertile.

Whey-cheu-fu.

2. *Whey-cheu-fu*, la plus méridonale de toutes les Villes de cette Province, est une des plus riches de l'Empire. L'air y est sain & temperé, quoiqu'elle soit environnée de montagnes. Il n'y a point de Villes qui n'ait des Commissionnaires à Whey-cheu, ni de Banque ou de Change où ses Habitans n'aient quelqu'interêt. Cependant ils vivent avec beaucoup d'œconomie. C'est ici que se font la meilleure encre & les plus beaux vernis de la Chine.

Le district de Whey-cheu-fu est fameux par ses mines d'or, d'argent & de cuivre. Il produit le meilleur thé de l'Empire; & l'on y trouve, près des bords du Kyang-si, la terre dont se fait la porcelaine, sur-tout à King-te-ching.

3. *Ning-que-fu* est située sur une belle riviere, qui se décharge dans le Kyang. Son terroir est fort raboteux, parce qu'il est environné de montagnes; mais les bois dont il est couvert ne laissent pas de former une perspective agréable, & produisent d'excellens Simples. On trouve, dans le même canton, un grand nombre de moulins à papier, qui se fait avec une espece de roseaux.

Chi-cheu-fu.

4. *Chi-cheu-fu* (44) est située sur le bord du Kyang; & quoiqu'environnée de montagnes, son district produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

Tay-ping-fu.

5. *Tay-ping-fu* est renfermé par trois bras de rivieres, qui viennent se rendre dans le Kyang, sur le bord duquel cette Ville est située. Sa situation en fait une bonne Ville de commerce. De trois Villes qui se trouvent dans son district, la plus riche se nomme *Vu-hu-hyen*.

Fong-yang-fu.

6. *Fong-yang-fu* est située sur une montagne, assez près de la Riviere jaune, & renferme dans ses murs plusieurs petites montagnes. Le district de cette Ville a plus d'étendue que les plus grandes Provinces de l'Europe. Sa longueur, de l'Est à l'Ouest, est de quatre-vingt lieues, & sa largeur de soixante, du Nord au Sud. Il renferme dix-huit Villes, cinq du second ordre & treize du troisiéme; sans compter un grand nombre d'entrepôts pour le Commerce, que les Chinois nomment *Mateus* & qui sont placés sur la rive pour la commodité des Marchands, & pour celle des Officiers qui levent les droits de l'Empire.

Fondation de cette Ville par Hong-fu.

*Hong-fu* (45), premier Fondateur de la Dynastie précédente, ayant chassé de la Chine les Tartares occidentaux, qui l'avoient possedée l'espace de quatre-vingt-sept ans, établit ici sa Cour & fit porter à sa Capitale le nom de *Fong-yang*, qui signifie, *Place de la splendeur de l'Aigle*. Il s'étoit proposé de la rendre la plus grande & la plus fameuse Ville de l'Empire. Mais l'inégalité du

(44) Sur le bord Est, à la distance d'un mille ou plus, suivant la Carte des Jésuites.

(45) C'est-à-dire, Prince courageux, qui triomphe de tout.

Transport de la Cour Impériale à Nan-king.

terrain, la disette d'eau douce, & plus encore le voisinage du tombeau de son pere, le firent changer de résolution. S'étant déterminé pour Nan-king, qui est à trente-deux lieues de *Fong-yang*, il interrompit tous les ouvrages qu'il avoit commencés. Le Palais Impérial, qui devoit être ceint d'un triple enclos; les murs, dont la circonference devoit être de neuf lieues, & les canaux, dont on avoit tracé le plan, furent tout d'un coup abandonnés. Il ne se trouva d'achevé que trois Monumens, qui subsistent encore, & qui donnent une fort grande idée de la magnificence du dessein.

Trois monumens de l'ancienne Cour.

Le premier est le Tombeau du pere de *Hong-vu*. On le nomme *Whang-lin*, ou le Tombeau royal. Il est revêtu de tous les ornemens qui sont propres à ces édifices.

Le second est une Tour quarrée, qui est au milieu de la Ville, haute de cent pieds & divisée en quatre grands étages, qui portent sur une pile de briques fort massive, de quarante pieds de haut, longue de cent pieds & large de soixante. Elle passe pour l'édifice le plus élevé de la Chine. Aussi la découvre-t-on de fort loin.

Temple somptueux & son origine.

Le troisiéme Monument de l'ancienne Cour de *Fong-yang*, est un Temple somptueux à l'honneur du Dieu *Fo*. Dans l'origine, ce n'étoit qu'un petit Temple, où l'Empereur *Hong-vu*, après avoir perdu son pere & sa mere, s'étoit retiré à l'âge de dix-sept ans, pour y servir à la cuisine en qualité de marmiton. Il mena cette vie pendant quatre ans; mais n'ayant pû manquer de la trouver ennuyeuse, il prit parti sous un Chef de Voleurs Chinois qui s'étoient révoltés contre les Tartares. Sa valeur lui fit obtenir en mariage la fille du même Chef, & le fit reconnoître pour son successeur après sa mort. Le desir de regner avec indépendance l'anima si vivement à la ruine des Tartares, que les ayant attaqués brusquement, il les força dans Nan-king & dans plusieurs autres Villes. Il remporta sur eux diverses victoires, & ne cessa de les poursuivre qu'après les avoir entiérement chassés de la Chine.

Aussi-tôt qu'il se vit tranquille sur le Trône, la reconnoissance qu'il crut devoir à ceux qui l'avoient nourri dans sa misere, l'engagea plus que la religion à bâtir magnifiquement le Temple où il avoit passé les premieres années de sa vie. Il y fonda des revenus pour l'entretien de trois cens Bonzes, sous un Chef de leur secte, qu'il créa Mandarin, avec une autorité indépendante des Officiers de la Ville. Ce Temple prit le nom de *Long-hing-se*, ou *Temple dont le Dragon est sorti*, parce que l'Empereur portoit pour armes un dragon & six griffons. Il est composé d'une rangée de cinq grandes piles d'édifices, dans le goût des Palais Impériaux, flanqués de salles & de logemens pour les Bonzes. C'est du moins ce qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui, après avoir échapé à la fureur des guerres civiles, qui a détruit tout le reste, sans épargner les Prêtres, dont il ne reste pas plus de vingt-un, qui sont réduits presque à la derniere pauvreté. Fong-hyang même s'est ressentie si cruellement de ces malheureuses guerres, que de Ville Impériale elle est devenue un grand Village, assez peuplé & fort bien bâti vers le centre, mais qui n'a plus, dans toutes ses autres parties, que des cabanes couvertes de chaume, ou des champs ouverts & plantés de tabac, en quoi consiste le principal commerce du Pays.

Nom qu'il porte aujourd'hui.

Sa décadence & celle de la Ville.

Propriétés du Pays.

Les montagnes voisines produisent beaucoup de Talc & de bois rouge. Les plaines sont arrosées par de belles rivieres, entre lesquelles on distingue le

*Way-ho*, qui, prenant sa source dans le *Ho-nan*, parcourt toute la Province & traverse ensuite le Lac de *Hang-tse*, d'où il va se jetter dans le Whang-ho à trente-neuf lieues de son embouchure.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Lyu-fu-cheu.

7. *Lyu-fu-cheu* est située dans un Pays fort agréable, qui produit toutes sortes de grains & de fruits, à l'aide du Lac *Tsau*, dont l'eau arrose ses plaines, & qui lui fournit aussi toutes sortes de poisson. Il est célebre d'ailleurs par l'excellence de son papier & de son thé. Ses montagnes, sur-tout du côté de *Lu-hyang-hyen*, sont couvertes de très-beaux arbres. On voit, près de *Lu-ngan-cheu*, un Pont fort remarquable. Cette Province a dans sa dépendance l'Isle de *Ysong-ming*, qui porte vulgairement le nom de *Kyang-chey*, ou *Langue de la Riviere*; soit à cause de sa forme, qui représente une langue; soit parce qu'elle se trouve placée à l'embouchure de la Riviere de *Kyang* (46), à cinq ou six lieues de la Côte. Ce n'étoit autrefois que des Sables déserts, où la Justice exiloit les voleurs & les criminels. Mais la nécessité ayant forcé ces misérables Habitans de cultiver les terres pour leur subsistance, on y vit passer du Continent quantité de laboureurs, qui diviserent entr'eux la partie du Sud & la rendirent capable de culture. Elle produit deux moissons; l'une de bled, l'autre de riz ou de coton. La partie du Nord est couverte de roseaux, qui servent pour bâtir & pour brûler, parce qu'il ne se trouve point d'autres arbres dans l'Isle que ceux qu'on a plantés autour des maisons. La même partie est coupée par de grands espaces, d'où l'on tire du sel qui se transporte. On n'expliqueroit point aisément la nature de ces salines, ni la cause de leurs altérations. Elles se changent quelquefois en terres fertiles, tandis qu'au contraire les meilleures terres tournent en salines. La longueur de l'Isle est d'environ vingt lieues, sur cinq ou six de large. Elle n'a qu'une Ville, qui est du troisiéme ordre, revêtue de hautes murailles, flanquée de bons ramparts de terre & ceinte d'un fossé rempli d'eau. La campagne est coupée par une infinité de canaux, qui sont bordés de hautes chaussées, pour la garantir des débordemens inévitables dans un terrain plat & sans montagnes. L'air y est sain & temperé, la perspective agréablement variée par un grand nombre de gros Bourgs marchands, entre lesquels on rencontre des Fermes dispersées. Les maisons des plus riches Habitans sont bâties de brique & couvertes de tuiles. Les autres sont de roseaux applatis, & les toits de chaume. La plûpart sont environnées d'un fossé rempli d'eau vive, & planté d'arbres sur les deux bords. Comme les Habitans ménagent beaucoup le terrain, les grands chemins ont peu de largeur; mais ils sont bordés de petites maisons, où l'on vend des rafraîchissemens pour les voyageurs. Ainsi, dans les parties cultivées, l'Isle se présente comme un Village immense. Quoiqu'on n'y trouve aucune sorte de gibier, elle ne manque point d'oyes, de canards sauvages & privés, de poules, de porcs, & de buffles, qui s'emploient au labourage. Le fruit y est rare (47), à l'exception des limons, qui y sont fort gros; des petites oranges aigres, des abricots, des pêches, du fruit qui se nomme *Se-lse*, & des gros melons d'eau, avec toutes sortes d'herbes & de légumes, qui ne cessent point de croître pendant toute l'année.

Isle de Ysong-ming, autrement, Kyang-chey.

Description de cette Isle, & ses proprietes.

Comment les maisons y sont bâties.

(46) Du côté du Sud.
(47) Chine du Pere du Halde, pag. 78. & suivantes.

Poſitions des Places de Kyang-nang.

## *Poſitions des Places de Kyang-nang, déterminées en 1711.*

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PE-CHEU, | 35 | 57 | 50 | 0 | 34 | 43. | Oueſt. |
| Mong, | 32 | 22 | 50 | 0 | 9 | 0. | |
| Lyau-hyen, | 34 | 12 | 0 | 0 | 44 | 51. | |
| Tang-chan-hyen, | 34 | 28 | 30 | 0 | 12 | 25. | |
| Syn-cheu, *ou* Pe-ſyu-cheu, | 34 | 15 | 8 | 0 | 57 | 0. | |
| Kyeu-pi-cheu, | 34 | 8 | 55 | 1 | 38 | 34. | |
| Su-tſyen-hyen, | 34 | 0 | 50 | 2 | 2 | 52. | |
| Hay-cheu, | 34 | 32 | 24 | 2 | 55 | 47. | |
| Whay-ngan-fu. | 33 | 32 | 24 | 2 | 45 | 42. | |
| Yeu-chyen-hyen, | 33 | 21 | 55 | 3 | 32 | 51. | |
| Tong-cheu, | 32 | 3 | 40 | 4 | 12 | 40. | |
| Ju-kan-hyen, | 33 | 21 | 55 | 3 | 37 | 45. | |
| Tay-cheu, | 32 | 30 | 22 | 3 | 21 | 25. | |
| Yang-cheu-fu, | 32 | 26 | 32 | 2 | 55 | 43. | |
| Pu-keu, | 32 | 8 | 0 | 2 | 12 | 50. | |
| Lay-ngan-hyen, | 32 | 25 | 1 | 1 | 57 | 9. | |
| Ling-pi-hyen, | 33 | 33 | 26 | 1 | 4 | 17. | |
| Ting-yeun-hyen, | 32 | 32 | 46 | 1 | 4 | 17. | |
| Lyu-cheu-fu, | 31 | 56 | 57 | 0 | 46 | 50. | |
| Yoe-chan-hyen, | 31 | 30 | 6 | 0 | 7 | 80. | |
| Lyu-kyang-hyen, | 31 | 16 | 49 | 0 | 48 | 40. | Eſt. |
| Tuan-yau-chin, | 29 | 57 | 40 | 0 | 16 | 0. | Oueſt. |
| Ngan-king-fu, | 30 | 37 | 10 | 0 | 35 | 47. | Eſt. |
| Chi-cheu-fu, | 30 | 45 | 41 | 0 | 58 | 34. | |
| Tſing-te-hyen, | 30 | 24 | 37 | 2 | 5 | 43. | |
| Whey-cheu-fu, | 29 | 58 | 30 | 2 | 3 | 20. | |
| Ning-que-fu, | 31 | 2 | 56 | 2 | 15 | 33. | |
| Li-cheu-hyen, | 31 | 42 | 50 | 8 | 58 | 0. | |
| Nan-king *ou* Kyang-ning-fu (48), | 32 | 4 | 30 | 2 | 18 | 34. | |
| Tyen-whang-ſe, | 31 | 44 | 43 | 2 | 43 | 40. | |
| Su-cheu-fu (49), | 31 | 23 | 25 | 4 | 0 | 25. | |
| Chan-cheu-fu (50), | 31 | 50 | 36 | 3 | 24 | 17. | |

(48) La latitude obſervée par le Pere Noel eſt de trente-trois degrés trente-deux minutes vingt ſecondes. La longitude, deux degrés trente-trois minutes quarante-cinq ſecondes. Voyez ſes Obſervations mathématiques & phyſiques ſur la Chine, p. 33.

(49) Suivant Noel, trente-deux degrés quatre minutes cinquante ſecondes de latitude. Suivant Fontaney trente-deux degrés quatre minutes de latitude, & deux degrés trente minutes de longitude.

(50) Latitude, ſuivant Noel, trente-un degrés dix-ſept degrés quarante-cinq ſecondes. Latitude, ſuivant un autre Jéſuite, trente-un degrés dix-ſept minutes cinquante ſecondes; & longitude, cinq degrés quarante-ſix minutes quinze ſecondes. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris, Vol III. pag. 103.

(51) Latitude, ſuivant Noel, trente-un degrés trente-huit minutes cinquante-ſix ſecondes.

| *Villes.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sing-kyang-fu, | 31 | 0 | 0 | 4 | 28 | 34. |
| Ching-kyang-fu, | 32 | 14 | 26 | 2 | 55 | 43. |
| Tsong-ming-hyen (52), | 31 | 36 | 0 | 4 | 50 | 0. |
| Tay-ping-fu, | 31 | 38 | 38 | 2 | 4 | 15. |
| Fong-yang-fu, | 32 | 55 | 30 | 1 | 1 | 26. |
| Chang-hay-hyen (53), | 31 | 9 | 0 | 4 | 44 | 0. |

## §. III.

## *Kyang-si, troisiéme Province.*

Bornes de Kyang-si.

Cette Province, divisée en deux parties par le *Kan-kyang*, est bordée au Nord par celle de Kyang-nan; à l'Ouest, par celle de *Hu-quang;* au Sud, par celle de *Quang-tong*, & à l'Est, par *Fo-kyen* & *Che-kyang*. Après avoir passé des montagnes presqu'inaccessibles, qui forment sa partie meridionale & qui se joignent à celles des deux dernieres de ces cinq Provinces, on découvre des vallées & des plaines extrêmement fertiles. Cependant Kyang-si contient un si grand nombre d'Habitans, qu'elle ne produit pas plus de riz qu'il n'en faut pour leur subsistance. Ils passent pour avares parmi leurs voisins; mais la Nature les a partagés d'un excellent génie, qui leur sert souvent à s'élever aux honneurs.

Propriétés générales de cette Province.

Les torrens, les rivieres & les lacs de Kyang-si abondent en poisson, surtout en saumons, en truites & en esturgeons. La fleur de *Lyen-wha*, si renommée à la Chine, croît presqu'à chaque pas dans cette Province. Les montagnes dont elle est environnée sont couvertes de bois, de Simples & d'herbes médicinales, tandis qu'elles produisent dans leur sein des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étain. Les plus belles soies, le meilleur riz (54) & l'arrack n'y sont pas moins communs. Mais ce qui la rend encore plus célebre, c'est sa charmante porcelaine, qui se fabrique à *King-te-ching*.

Sa division en plusieurs districts.

Kyang-si est subdivisée en treize *Fus*, qui ont dans leur dépendance un certain nombre de *Cheus* & d'*Hyens*.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Nan-chang-fu, | *commande* | 1 | *Cheu* & | 7 | *Hyens.* |
| 2. Zhau-cheu-fu, | | 0 | | 7 | |
| 3. Quang-sin-fu, | | 0 | | 7 | |
| 4. Nan-kang-fu, | | 0 | | 4 | |
| 5. Kyeu-kyang-fu, | | 0 | | 5 | |
| 6. Kyeu-chang-fu, | | 0 | | 5 | |

(52) Latitude, suivant Noel, trente-un degrés cinquante-deux minutes. Longitude, quatre degrés cinquante-sept minutes trente secondes. *Ubi sup.*

(53) Latitude, suivant Noel, trente-un degrés quatorze minutes vingt-quatre secondes. Longitude, cinq degrés onze minutes quarante-quatre secondes. Un autre Jésuite marque la latitude de trente & un degrés seize minutes, & la longitude de cinq degrés onze minutes quarante-cinq secondes.

(54) On en transporte beaucoup à la Cour.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 7. Fu *ou* Vu-cheu-fu, | *commande* | 0 | *Cheu* & | 6 *Hyens.* |
| 8. Ling-kyang-fu, | | 0 | | 4 |
| 9. Kin-ngan-fu, | | 0 | | 9 |
| 10. Chui-cheu-fu, | | 0 | | 3 |
| 11. Yeun-cheu-fu, | | 0 | | 4 |
| 12. Kan-cheu-fu, | | 0 | | 12 |
| 13. Nan-ngan-fu, | | 0 | | 4 |

Diſtrict de Nan-chang-fu.

*Nan-chang-fu*, après avoir été réduite en cendres par les Tartares, ne laiſſe pas d'être aujourd'hui une des plus belles Villes de la Chine. Les canaux & les rivieres, par leſquels on y peut entrer de toutes parts, y rendent le commerce de la porcelaine très-floriſſant. Elle eſt ſituée ſur le *Kan-kyang*, qui a beaucoup de profondeur au long de ſon Port, & qui va ſe rendre, à peu de diſtance, dans le Lac de Po-yang. Le territoire de Nan-chang-fu eſt ſi généralement cultivé, qu'à peine s'y trouve-t-il quelques pâturages pour les beſtiaux. Il a toujours produit un grand nombre de Lettrés & d'autres perſonnes de diſtinction. Le Viceroi de la Province fait ſa réſidence dans cette Ville. Sous la dynaſtie précédente, pluſieurs Princes du Sang Impérial y demeuroient auſſi avec leurs familles; mais ils n'ont point aujourd'hui d'autre demeure que la Cour.

Diſtrict de Zhau-cheu-fu.

King-te ching, Bourg celebre par ſa porcelaine.

Sa deſcription.

2. *Zhau-cheu-fu* eſt dans une fort belle ſituation, ſur la rive Nord du Lac de Po-yang, environnée de rivieres, qui viennent ſe jetter dans ce Lac & qui communiquent une fertilité extraordinaire à ſon diſtrict. Elle eſt particuliérement célebre par la belle porcelaine qui ſe fabrique à *King-te-ching*, Bourg auquel il ne manque que des murailles pour mériter le nom de Ville. L'Auteur obſerve que toutes les Places qui portent le titre de *Ching*, ne ſont pas fermées, quoique leur Commerce ait ſouvent beaucoup d'étendue. Le Bourg de King-te-ching s'étend l'eſpace d'une lieue & demie au long d'une belle riviére. Ses rues ſont fort longues & s'entrecoupent à de juſtes diſtances; mais elles manquent de largeur & les maiſons y ſont trop ſerrées, à l'exception néanmoins de celles des Marchands, qui prennent beaucoup d'eſpace & qui contiennent une prodigieuſe multitude d'ouvriers. On donne à ce Bourg plus d'un million d'Habitans. Tout ce qui ſert à la ſubſiſtance des Habitans, eſt apporté de divers autres lieux; & le bois même qu'on employe pour les fournaiſes, vient d'environ trois cens milles. Les proviſions ne peuvent manquer d'y être cheres, mais on ne laiſſe pas d'y voir arriver, des Villes voiſines, un nombre infini de pauvres familles. Il n'y a perſonne, ſans en excepter les boiteux & les aveugles, qui ne puiſſe y gagner ſa vie à broyer les couleurs. On n'y comptoit point anciennement plus de trois cens fournaiſes de porcelaine, mais le nombre eſt augmenté juſqu'à cinq cens. La ſituation de King-te-ching eſt dans une plaine entourée de hautes montagnes. Celle de l'Eſt, près de laquelle le Bourg eſt bâti, forme en dehors une eſpece de demi-cercle. Celles des côtés donnent paſſage à deux rivieres, l'une petite & l'autre fort grande, qui forment, en s'uniſſant, un fort beau Port, dans un vaſte baſſin, à moins d'une lieue de la Place. On y trouve quelquefois trois rangées de Barques, qui s'entreſuivent dans tout cet eſpace. Les nuages de flamme & de fumée qui s'élevent des différentes parties de King-te-ching, font connoître la grandeur de ſon étendue. Pendant la nuit on s'imagineroit que c'eſt une grande Ville en feu, ou une vaſte

vaste fournaise percée d'une infinité de soupiraux. On n'accorde point aux Etrangers la liberté de s'arrêter à King-te-ching. Ceux qui n'ont pas dans la Place quelque personne de connoissance qui réponde de leur conduite, sont obligés de passer la nuit dans leur Barque. La porcelaine de King-te-ching fait tout le Commerce de Zhau-cheu-fu. Celle de Canton, dans la Province de Fo-kyen, n'est pas plus estimée que la vaisselle de terre en Europe. Les Etrangers ne peuvent s'y méprendre. Elle est aussi blanche que la nége. Elle ne brille point, & l'on n'y voit aucun mélange de couleurs.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

La qualité de l'eau contribue à la beauté de la porcelaine.

L'eau de King-te-ching semble contribuer à la beauté & à la valeur de sa porcelaine; car il n'y a point d'autre lieu où l'on puisse la faire aussi bonne, quoiqu'on y emploie les mêmes matériaux, qui se trouvent sur les limites de cette Province & dans un seul endroit de celles de Kyang-nan. On expliquera dans la suite, ce que c'est que cette terre & les préparations qu'elle demande.

Quang-sin-fu.

3. *Quang-sin-fu* est située au milieu des montagnes, dont plusieurs, quoique fort hautes & d'une grande étendue, sont divisées en terres capables de culture, & remplies d'ailleurs de Bourgs & de Villages. Quelques-unes sont couvertes de forêts. D'autres produisent d'excellent cristal. Elles étoient autrefois infestées de voleurs. Les chemins de communication, depuis Fo-kyen & Che-kyang, ont si peu de largeur, qu'il est très-aisé de défendre les passages & de prévenir les invasions. On fait à Quang-sin-fu de fort bon papier & les meilleures chandelles de l'Empire.

Détroits des montagnes

Nan-kang-fu.

4. *Nan-kang-fu* est située sur le bord du Lac de Po-yang, qui a quatre lieues de largeur & trente de longueur. Ce Lac produit d'excellent poisson & divise ce côté de la Province en deux parties. Les plaines donnent du riz, du froment, des fruits & des légumes en abondance. Une partie des montagnes est cultivée, & le reste couvert de bois épais, dont quelques-uns ont jusqu'à cinq lieues de longueur. On trouve, près de la Ville, une sorte de chanvre, dont on fait de bonnes étoffes d'Eté.

Kyen-kyang-fu.

5. *Kyn-kyang fu* est une grande Ville de Commerce, située sur le bord Sud du grand *Kyang*, qui arrose ses murs, & près de l'embouchure de cette Riviere dans le Lac de Po-yang (55). Aussi est-elle comme le rendez-vous de toutes les Barques, non-seulement de cette Province, mais encore de celles de Kyang-nan & de Hu-quang, qu'on y voit passer sans cesse. Quoiqu'elle ne soit pas à moins de cent lieues de la mer, on y prend des saumons, des dauphins & des esturgeons, à la faveur de la marée, qui remonte dans cet espace aux pleines & aux nouvelles Lunes. Le cours de la Riviere est si lent, qu'il en est presqu'imperceptible.

Marée qui remonte à cent lieues.

Kyen-chang-fu.

6. *Kyen-chang-fu* est sur les limites de la Province de Fo-kyen, dans un canton agréable & fertile. On y fait d'assez bon vin de riz, mais le riz même y est d'une bonté médiocre. Cependant il s'y trouve une sorte de riz rouge, qui est sain & de fort bon goût. On y fait une étoffe de chanvre, qui se porte dans les grandes chaleurs de l'Eté.

Vu-cheu-fu. Sa grandeur & son état présent.

7. *Vu-cheu-fu*, ou *Fu-cheu-fu*, est située sur le bord d'une riviere, dans une grande & fertile plaine. La circonference de ses murs l'emporte sur celle des plus grandes Villes de France, à l'exception de Paris, & son Gouvernement

(55) Elle en est éloignée de trois ou quatre milles.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

n'a pas moins de vingt-cinq ou vingt-six lieues d'étendue. Elle devoit être une des plus florissantes Villes de la Chine avant les dernieres guerres. Toute la partie de l'Est est fort bien rebâtie ; mais les autres côtés n'offrent que des groupes de maisons, qui commencent à sortir de leurs ruines par intervalles, & qui forment comme autant de Bourgs, de Villages & de Hameaux dans la Ville même. On ne compte pas plus de quarante ou cinquante mille Habitans dans la Ville & les fauxbourgs ; mais le Pays est fort peuplé & ne manque point de culture. Il produit, dans plusieurs endroits, deux moissons de riz, d'une blancheur éblouissante, que la Province tire de ce canton pour en payer son tribut annuel. Les figues y croissent parfaitement ; & quelques vignes, plantées par un Missionnaire, y produisoient de fort bon raisin. Mais toutes les autres especes de fruits n'y meurissent point aisément ; ce qui paroît venir de l'humidité du terrain.

Lin-kyang-fu.

8. *Lin-kyang-fu*, qui est située à deux lieues & demie du *Kan-kyang*, sur le bord du *Yu-ho*, n'est point une Ville bien peuplée ni d'un grand commerce. L'œconomie des Habitans fait dire en proverbe, qu'un porc suffit pour les nourrir tous pendant deux jours. A trois lieues de cette Place, sur le *Kan-kyang*, on rencontre un *Ching*, ou un Bourg, dont le commerce est considerable en Simples & en Drogues, qui viennent des parties méridionales dans des Barques. La terre de ce district est fort bonne. Elle produit particuliérement d'excellentes oranges. Les montagnes dont il est environné sont couvertes de grands arbres, ou taillées en terrasses bien cultivées.

Commerce de drogues & de Simples.

Ki ngan-fu.

9. *Ki-ngan-fu* est située sur le Kan-kyang, qui coule dans ce lieu avec une impétuosité extrême, entre des rochers à fleur d'eau. On y compte dix-huit courans, qu'on ne peut remonter ou descendre sans beaucoup de force & d'adresse. Ce dangereux passage se nomme *Che-pa-tan*. Il dure l'espace de vingt lieues. Mais on trouve ensuite une belle riviere, six fois plus large que la Seine à Rouen, & toujours couverte d'un grand nombre de Barques chargées. Les plaines sont fertiles, quoiqu'inégales, & coupées par des montagnes qui renferment, dit-on, des mines d'or & d'argent.

Passage de Che-pa-tan.

Chui-cheu-fu.

10. *Chui-cheu-fu* est située sur un bras du Kan-kyang, & divisée par une autre riviere en deux parties, qui sont toutes deux ceintes d'un mur. L'une porte le nom de Ville du Sud, & l'autre celui de Ville du Midi. Elles sont jointes par deux ponts, l'un de pierre & fort bien bâti, qui porte sur dix arches ; l'autre de batteaux. La Ville du Nord se nomme aussi Ville des Mandarins, parce qu'elle est la résidence de tous les Mandarins du canton (57). Celle du Sud contient les familles considerables de simples citoyens & le Peuple. On donne à *Chui-cheu* le titre d'*Heureuse*, à cause de l'excellence de son air. Dans les torrens & les ruisseaux qui arrosent son territoire, on trouve du sable d'or & d'argent, comme on trouve le *Lapis-armenus* dans les montagnes dont il est environné.

Sable d'or & d'argent dans les ruisseaux.

Yeu-cheu-fu.

11. *Yeu-cheu-fu* a dans son voisinage un petit lac, bordé de maisons de plaisance, où les Habitans de la Ville vont se réjouir. Elle fournit à toutes les parties de l'Empire, de l'alun & du vitriol. Dans une assez petite étendue, sa fertilité n'est point inferieure à celle d'aucune autre Province.

(56) Voyez les Relations précédentes.
(57) Chine du Pere du Halde, pag. 81. & suivantes.



CARTE DE
LA BAYE D'HOCSIEU
Et des Entrées de la
Riviere de Chang
Situées,
Dans la Province de Fokyen
Tirées de Manuscrits Hollandois.
Echelle
Deux Lieues Marines de France.
Latitude Septentrionale
Pointe Packa
Kitta
Sothia
Dombrugh
Tinghay
Lyen-Kiang-hien
Tong tay
Chien de Mer
Isles des Pecheurs
I. Nardeu
Skipps Rocher
Quanto
Fu cheu Capitale
Hocsieu Suivant les Hollandois
Lantay
Pont
Riviere de Chang ou Riviere d'Hocsieu
I. Longue
I. Crabe
Mein-ja-ceen Forteresse
Po-sang Temple
Village
Isle des Pecheurs
Po-teo
Tour
R. de Chin-cheu
Pointe de Sable
Mey-hou-so Place de Guerre
Banc de Roches qui decouvre
14 Brasses
Isles Crocodel

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Kan-cheu-fu, & ses deux rivieres.

12. *Kan-cheu-fu* est de la grandeur de Rouen, & tire son nom de la Riviere de *Kan-kyang*, sur le bord de laquelle elle est située. Elle en reçoit une autre, fort près de ses murs, qui se nomme le *Chang-ho* (58), & qu'on passe sur un pont de batteaux, attachés l'un à l'autre avec des chaînes. On y a ménagé un espace qui s'ouvre pour le passage des Barques, après qu'elles ont été visitées soigneusement par les Officiers de la douane, qui s'y rendent chaque jour pour exercer leur office. Les montagnes de ce canton produisent quantité de Simples, comme celles de *Quang-sin fu*, au pied de laquelle le Grand-Prêtre ou le premier Bonze de la Secte de *Tau-tsè*, qui prend le titre de *Tyen-se*, ou de *Maître céleste*, fait ordinairement sa résidence. Depuis cette Ville jusqu'à *Nan-ngan*, on ne rencontre que des Deserts. Mais le Pays de *Nan-chang*, qui est très-fertile & très-peuplé, dans un espace de soixante lieues au long de la riviere, offre une des plus belles perspectives du monde. Il n'est éloigné que d'une journée du Courant rapide (59) qu'on a déja décrit. C'est dans ce canton qu'habite un *Tau-ye*, c'est-à-dire, le Gouverneur de deux Villes du premier ordre, pour réprimer les brigands dont ce Pays étoit autrefois infesté, parce qu'étant voisin de *Hu-quang*, de *Fo-kyen* & de *Quang-tong*, il servoit de retraite aux voleurs de ces trois Provinces. Le district de la Ville est fort étendu. Il produit un grand nombre de ces arbres d'où le vernis distille; & la Chine n'en a point de plus estimé.

Demeure du Chef des Bonzes.

Nan-ngan-fu, Ville fort marchande.

13. *Nan-ngan-fu* est de la grandeur d'Orléans, mais les fauxbourgs sont plus grands que la Ville, qui est d'ailleurs fort belle, bien peuplée, de grand commerce & très-fréquentée des Etrangers, comme le magasin commun de toutes les marchandises qui viennent de la Province de *Quang-tong*, dont elle est voisine, ou qui s'y transportent. Le passage se fait par eau, à l'exception de dix lieues de terre qui sont entre cette Ville & *Nan-hyang*. Après les deux premieres, on trouve une montagne si escarpée (60) qu'on a été obligé, dans quelques endroits, de la tailler en forme de degrés. Le sommet, qui est de roc, jusqu'à la profondeur de quarante pieds, a été percé pour la commodité du passage (61).

## *Positions des Places de Kyang-si, déterminées en 1714.*

Position des Places de la Province de Kyang-si.

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PONG-tse-hyen, | 30 | 1 | 40 | 0 | 6 | 40. | Est. |
| Kyeu-kyang-fu, | 29 | 54 | 00 | 0 | 24 | 00. | Ouest. |
| Chui-chang-hyen, | 29 | 49 | 12 | 0 | 45 | 40. | |
| Nan-kang-fu (62), | 29 | 31 | 42 | 0 | 26 | 27. | |
| U-Ning-hyen, | 29 | 15 | 56 | 1 | 26 | 37. | |
| Ning-cheu, | 29 | 00 | 45 | 1 | 58 | 20. | |
| Sin-chang-hyen, | 28 | 18 | 0 | 1 | 50 | 27. | |
| Chui-cheu-fu, | 28 | 24 | 40 | 1 | 10 | 54. | |

(58) Cette Riviere ne tombe pas dans le Kan-kyang près de cette Ville.

(59) Sous Ki-ngan-fu.

(60) C'est la Montagne de Meylin, dont on a déja parlé.

(61) Du Halde, p. 83.

(62) Latitude, suivant Noel, trente-neuf degrés vingt-trois minutes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nan-chang-fu (63), | 28 | 37 | 12 | 0 | 36 | 43. | |
| Yu-kang-hyen (64), | 28 | 40 | 48 | 0 | 10 | 0. | |
| Yau-cheu-fu, | 28 | 59 | 20 | 0 | 13 | 38. | |
| Tu-chang-hyen, | 29 | 20 | 24 | 0 | 12 | 17. | Oueſt. |
| King-te-ching, | 29 | 15 | 56 | 0 | 47 | 43. | Eſt. |
| Te-ching-hyen (65), | 28 | 54 | 50 | 1 | 13 | 38. | |
| Quang-ſin-fu, | 28 | 27 | 36 | 1 | 37 | 30. | |
| Qua-ki-hyen, | 28 | 16 | 48 | 0 | 48 | 50. | |
| Fu-cheu-fu, | 27 | 56 | 24 | 0 | 10 | 30. | Oueſt. |
| Kyen-chang-fu (66), | 27 | 3 | 36 | 0 | 0 | 18. | Eſt. |
| Nan-fong-hyen, | 27 | 3 | 36 | 0 | 0 | 40. | Oueſt. |
| Ning-tu-hyen, | 26 | 27 | 36 | 0 | 37 | 45. | |
| Chui-kingchyen, | 25 | 49 | 12 | 0 | 27 | 16. | |
| Whey-chang-hyen, | 25 | 32 | 24 | 0 | 46 | 1. | |
| Chang-ning-hyen, | 24 | 52 | 48 | 0 | 51 | 52. | |
| Long-nan-hyen, | 24 | 51 | 36 | 1 | 51 | 40. | |
| Nan-ngan-fu (67), | 25 | 30 | 0 | 2 | 28 | 38. | |
| Kancheu-fu (68), | 25 | 52 | 48 | 1 | 40 | 54. | |
| Wan-ngan-hyen, | 26 | 26 | 24 | 1 | 47 | 20. | |
| Ki-ngan-fu, | 27 | 7 | 54 | 1 | 34 | 5. | |
| Yeun-cheu-fu, | 27 | 51 | 32 | 2 | 5 | 24. | |
| Lin-kyang-fu, | 27 | 57 | 36 | 1 | 1 | 30. | |

§. IV.

## *FO-KYEN, quatriéme Province de la Chine.*

Limites de la Province de Fo-kyen.

LES bornes de la Province de Fo-kyen ſont, Che-kyang au Nord, Kyang-ſi à l'Oueſt, Quang-tong au Sud, & la Mer de la Chine à l'Eſt. Quoiqu'elle ſoit une des plus petites Provinces de l'Empire, elle paſſe pour la plus riche. Le climat eſt chaud, mais l'air y eſt très-pur. C'eſt de Fo-kyen que les Provinces interieures tirent le poiſſon ſec & ſalé qu'on prend ſur les Côtes. Son rivage, qui eſt fort irrégulier par la multitude & la diverſité de ſes golfes, a pour défenſe un grand nombre de Forts.

Art des Chinois pour élever l'eau.

La plûpart de ſes montagnes ſont taillées en forme d'amphitéâtres, ou de terraſſes placées l'une au-deſſus de l'autre & ſemées de riz. Dans les plaines, le riz eſt arroſé par de petits canaux, qui partent des grandes rivieres, des torrens & des fontaines. Les Chinois ont l'art d'élever l'eau juſqu'au ſommet des plus hau-

(63) Suivant Noel, vingt-huit degrés trente-neuf minutes cinquante-deux ſecondes.

(64) *Hai-kan-hyen* dans la Carte des Jéſuites.

(65) *Yang-te hyen* dans la Carte.

(66) Latitude, ſuivant Noel, trente-ſept degrés vingt-huit minutes trente-ſix ſecondes.

(67) Latitude, ſuivant Noel, vingt-cinq degrés vingt-neuf minutes quatorze ſecondes.

(68) Suivant Noel, cinquante degrés cinquante-deux minutes trente ſecondes.

tes montagnes, & de la conduire de l'une à l'autre avec des tuyaux de bambous, dont cette Province est remplie.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Productions naturelles de Fo-kyen.

Outre les productions communes à la plûpart des autres Provinces, telles que le musc, les pierres précieuses, le vif-argent, les toiles, l'acier, & toutes sortes d'ustenciles qui s'y fabriquent en perfection, la Province de Fo-kyen est enrichie par son commerce avec le Japon, avec les Isles Philippines, Formosa, Camboya, Siam, &c. d'où elle tire des cloux de girofle, de la canelle, du poivre, du bois de sandal, de l'ambre, du corail & d'autres richesses. Ses montagnes sont couvertes d'arbres pour la construction des Vaisseaux, & contiennent des mines d'étain & de fer. On assure qu'il s'y en trouve même d'or & d'argent. Entre ses fruits, les oranges y sont plus excellentes & plus grosses que celles de l'Europe. Elles ont l'odeur & le goût du raisin muscat. Leur écorce, qui se péle aisément, est épaisse & d'un jaune brillant. On les confit pour les transporter dans les autres Provinces. Fo-kyen produit aussi des oranges rouges d'une beauté admirable, & deux sortes de fruits particuliers à la Chine, dont l'un, qui se nomme *Li-chi*, est peut-être le plus délicieux de l'Univers. L'autre, nommé *Long-yuen*, est moins estimé, quoiqu'il soit aussi fort bon. On en lira la description dans un autre endroit de ce Recueil. La Plante *Tyen-wha*, qui sert pour les teintures en bleu, est meilleure ici que dans les autres Provinces.

Li-chi, fruit délicieux.

Langages divers de la Province.

Le langage Mandarin, dont l'usage est général dans toute la Chine, est entendu de peu de personnes dans la Province de Fo-kyen. Chaque Ville a sa langue différente, & chaque langue un dialecte qui lui est propre; variété fort incommode pour les Etrangers. L'esprit & le goût des sciences sont des qualités communes parmi les Habitans de Fo-kyen (69), & produisent des Lettrés en grand nombre.

Division en plusieurs Villes & districts.

La Province est divisée en neuf *Fus*, & subdivisée en soixante *Hyens*, ou Villes du troisiéme ordre, sans une seule du second.

*Fu-cheu-fu* a neuf Hyens dans sa dépendance. *Tsuen-cheu-fu* en a sept. *Kyeu-ming-fu*, huit. *Yen-ping-fu*, sept. *Ting-cheu-fu*, huit. *Hing-wha-fu*, deux. *Chau-u-fu*, quatre. *Chang-cheu-fu*, dix; & *Tay-wan-fu*, trois (70).

*Villes de Fo-kyen dans le Continent.*

Description de Fu-cheu fu.

1. *Fu-cheu-fu* (71), résidence du Viceroi, & du *Tsong-tu*, qui est l'Intendant général de cette Province & de celle de Che-kyang, est une Ville fameuse par les avantages de sa situation, par la grandeur de son Commerce, la multitude de ses Lettrés, la fertilité de son terroir, la beauté de ses rivieres, qui amenent les plus grandes Barques jusqu'à ses murs; enfin, par un pont admirable d'environ cent arches, qui est bâti de belle pierre blanche & qui traverse la baye. Toutes ses petites collines sont couvertes de cédres, d'orangers & de limoniers.

Propriétés de son terroir.

On fait, dans le district de Fu-cheu-fu, du sucre d'une blancheur extraordinaire. Le *Li-chi* & le *Long-yuen*, deux fruits qu'on a déja vantés, croissent ici avec abondance. Ils se transportent secs dans toutes les parties de l'Empire; mais ils perdent alors la moitié de l'agrément qu'ils ont dans leur fraîcheur.

(69) Du Halde, p. 5.

(70) Dans la Description, il s'en trouve sept.

(71) C'est la Ville qui porte le nom de *Hok-syeu* dans les Ambassades des Hollandois, &c.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Tsuen-cheu-fu.

2. *Tsuen-cheu* (72) est dans une situation agréable, sur un Cap & presque environné d'eau. Les plus grandes Barques entrent dans ses murs. Toutes les Villes de son district sont fort peuplées & d'un grand commerce. Les maisons y sont nettes, les rues ornées d'arcs de triomphe & pavées de briques, entre lesquelles sont deux rangées de pierres quarrées. Entre plusieurs Temples, on en admire un qui a deux Tours d'un mélange de pierre & de marbre, hautes de sept étages, dont chacun est environné d'une galerie (73).

Belles Tours.

Célebre Pont de pierre noire.

A peu de distance de la Ville on voit un Pont de pierre noire, aussi remarquable par sa grandeur que par sa beauté (74). Il n'a point d'arches; mais il est soutenu par plus de trois cens piliers, formés en angles aigus, pour rompre la force du courant, qui causoit autrefois la ruine d'une infinité de Barques. On assure que cet édifice a couté un million quatre cens mille ducats au Gouverneur qui l'a fait bâtir. Il sort continuellement de Tsuen-cheu & des Villes de son district, un grand nombre de Vaisseaux pour le Commerce étranger.

Kyen-ning-fu.

Put-ching-hyen.

Route pour le Commerce.

3. *Kyen-ning-fu* est située sur le Min-ho, & se distingue peu par son commerce. Comme cette Riviere cesse d'être navigable vers la Ville de Put-chin-hyen, qui est à trente lieues de Kyen-ning-fu, les marchandises sont débarquées dans ce lieu, & transportées par des hommes au-delà des montagnes, qui sont fort escarpées, jusqu'assez près du Bourg de *Kyang-chan* dans la Province de Che-kyang, où elles sont embarquées sur une autre riviere. Cette route, qu'on a pris soin d'applanir & de paver de pierres quarrées, offre quantité de Bourgs & d'hôtelleries pour les voyageurs. La Ville de Kyen-ning-fu, après avoir essuyé deux siéges, fut prise par les Tartares, qui la réduisirent en cendre & passerent tous les Habitans au fil de l'épée. Elle fut rebâtie, mais avec moins de magnificence qu'avant sa ruine. On trouve, assez près de cette Ville, celle de *Fu-ning-cheu* (75), qui est du second ordre, mais qui n'a rien de plus remarquable que sa jurisdiction sur *Fu-ngan-hyen* & *Ning-te-hyen*, deux Villes du troisiéme. Le Pays où ces deux Villes sont situées a beaucoup d'étendue; mais il est coupé par des montagnes, qui sont fort escarpées du côté du Nord.

Fu-ning-cheu.

4. *Yen-ping-fu* est située sur la pente d'une montagne, au pied de laquelle coule le *Min-ho*, d'où la montagne & la Ville paroissent former un amphithéâtre. Toutes les Barques de la Province passent au long des murs. Dans une petite étendue, cette Ville est regardée comme une des plus belles de l'Empire. Elle est naturellement fortifiée par des hauteurs inaccessibles, d'où les eaux sont amenées dans les maisons par des canaux. Comme les Habitans y parlent la langue Mandarine, il y a beaucoup d'apparence que c'est une Colonie de la Province de *Kyang-nan*. Entre les sept Hyens de sa dépendance, *Cha-hyen* tire son nom de la fertilité de ses terres, & les six autres ne sont pas moins abondantes.

Beauté de cette Ville.

Ting cheu fu & sa situation.

5. *Ting-cheu-fu* est située entre les montagnes qui séparent *Fo-kyen* de *Kyng-si*. Quelques-unes de ces montagnes sont couvertes de fleurs, qui forment

(72) Ou *Suen-cheu-fu*. Voyez les Ambassades des Hollandois.

(73) Voyez les mêmes Ambassades.

(74) C'est le Pont de *Lo-yang*, dont on a parlé dans les mêmes Ambassades.

(75) Elle est située sur la Côte, à plus de cent dix milles de Kyen-ning fu. C'est le seul Cheu de Fo-kyen, quoiqu'elle ne soit pas nommée dans la Table de la division.

une délicieuse perspective. D'autres offriroient des mines d'or, s'il étoit permis d'y creuser la terre. D'autres sont d'une hauteur qui les rend presqu'inaccessibles. Cependant le Pays porte abondamment tout ce qui est nécessaire à la subsistance de ceux qui l'habitent. Mais l'air n'y est pas sain, ni le Commerce florissant.

Hing-wha-fu. Beauté de son canton & de ses chemins.

6. *Hing-wha-fu* signifie *Fleur croissante*. Cette Ville est située sur la Côte, dans le plus délicieux & le plus fertile canton de toute la Province. Elle paye en riz un tribut plus considerable que toutes les autres Villes. Ses principaux ornemens sont plusieurs arcs de triomphe. Quoiqu'elle n'ait que deux Hyens dans son district, il contient un si grand nombre de Bourgs & de Villages, qu'on les prendroit pour une Ville continuelle. Quelques-uns de ces Bourgs sont d'une grandeur & d'une beauté qui les rendent peu inferieurs à des Villes. Le Pays produit de la soie. Il est rempli de riches Marchands. Les chemins publics sont d'une beauté extraordinaire, larges & pavés presque tous de pierres quarrées. Le fruit qu'on nomme *Li-chi*, croît ici mieux que dans aucun autre endroit de la Province (76).

Chau-fu, Ville de guerre.

7. *Chau-fu*, qui est une des clés de Fo-kyen, s'est rendue considerable dans ces derniers tems par l'importance de ses Forts, que leur grandeur feroit prendre pour autant de Villes. On trouve, dans son district, des manufactures de fort belle toile, d'une sorte de chanvre, qui est fort estimé à la Chine par la double propriété d'être frais pendant les chaleurs de l'Eté & de ne pas se coller sur la peau dans les plus grandes sueurs.

Chang-cheu-fu. Proprietés de son canton.

8. *Chang-cheu-fu* (77) est la plus méridionale de toutes les Villes de la Province. Elle est située sur un fleuve qui a ses marées régulieres (78), & qu'on traverse, au Sud de ses murs, sur un fort beau pont de trente-six grandes arches, bordé de riches boutiques. Les Habitans de cette Ville sont ingénieux & d'une grande habileté dans les affaires. Le Pays abonde en grosses oranges (79) muscadines, qui se transportent candisées ou confites. On trouve dans ses montagnes un cristal admirable, dont on fait des boutons, des cachets & d'autres bijoux. La Ville est fort peuplée & toujours remplie d'Etrangers (80), parce qu'elle est voisine de l'Isle d'*Amoui* dans la Ville de Chang-cheu.

Hyamen, ou Port d'Amoui.

*Hyamen*, ou le Port d'*Amoui* (81), tire son nom de l'Isle où elle est située. Ce n'est proprement qu'une rade, qui forme un des meilleurs Ports du monde. Il est renfermé d'un côté par le Continent, & de l'autre par des Isles fort hautes, qui la mettent à couvert de toutes sortes de vents. Sa grandeur le rend capable de recevoir plusieurs milliers de Vaisseaux, qui peuvent mouiller sans danger fort près du rivage. Aussi n'est-il jamais sans un grand nombre de Joncs Chinois, qui font le Commerce dans les Pays étrangers. Il y a vingt ans qu'il étoit fréquenté par les Vaisseaux de l'Europe; mais on les voit tourner aujourd'hui vers Canton. L'Empereur y entretient une garnison de six ou

Beauté de son Port.

(76) Du Halde, *ubi sup.* p. 83. & suiv.

(77) Voyez les Relations précédentes.

(78) Les Chinois appellent cette Riviere *Chang*, & les Européens, *Chin-cheo* ou *Chincheu*.

(79) Voyez ci-dessus, dans le même article.

(80) Le Pere Martini trouva dans les mains d'un Lettré un vieux Livre de parchemin en caracteres gothiques, qui contenoit presque toute l'Ecriture-Sainte en Latin. Mais il ne put l'obtenir de lui, parce que c'étoit un ancien héritage de famille.

(81) Quelques François écrivent *Emov*, & d'autres, *Emouy*. Les Anglois y ont un Comptoir.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

sept mille hommes, sous le commandement d'un Général Chinois.

Isle percée à jour.

A l'entrée de la Rade, on trouve un rocher qui la divise en deux parties, comme le Mingant divise celle de Brest. Trois lieues plus loin, on rencontre une petite Isle, qui est percée, d'un côté à l'autre, par un trou, au travers duquel on découvre la lumiére (82) & qui lui a fait donner le nom d'*Isle percée*.

Autres Isles de la Baye de Chang-cheu.

Outre l'Isle d'Amoui, la Baye de Chang-cheu contient celle de *Que-moui*, & plusieurs autres, dont on a déja dû prendre quelqu'idée dans les premieres Relations Hollandoises. Les autres parties de la Côte en offrent aussi un grand nombre, de différentes grandeurs.

## *Description des Isles de* PONG-HU, *& de* TAY-WAN *ou* FORMOSE.

Introduction.

ON a publié plusieurs Relations de l'Isle Formose (83), entre lesquelles on distingue celle de Georges *Candidius*, Ministre Hollandois; celle d'un Ecossois, nommé David *Wright*, & celle de Georges *Psalmanaazar*, natif de l'Isle même, mais vivant aujourd'hui à Londres. Ces Auteurs sont peu d'accord. Les deux premiers écrivoient vers le milieu du dernier siécle, & c'est d'eux que Montanus a tiré sa Relation de la même Isle (84). Le troisiéme publia la sienne en Anglois dans le cours de l'année 1704 (85), avec des figures. Celle de Candidius a été traduite & publiée (86) dans les grands Recueils Anglois. Elle consiste en six ou sept pages, & regarde particuliérement quelques Nations d'Habitans originaires, que les Hollandois trouverent dans l'Isle lorsqu'ils prirent possession de la Ville de Tay-wan. La description suivante vient des Missionnaires, qui ont composé la Carte de Fo-kyen, & traite des mêmes Habitans, mais réduits sous la dépendance des Chinois, qui sont aujourd'hui maîtres de la partie occidentale de l'Isle, quoique Psalmanaazar assure qu'elle est entiérement soumise aux Japonois.

Isles de Pong-hu, ou Piscadores.

L'Isle Formose appartient à la Province de Fo-kyen, d'où l'on voit partir des Vaisseaux qui vont & qui viennent continuellement. Dans l'intervalle, on rencontre les Isles de Pong-hu (87), qui forment un petit Archipel. La principale n'a pour Habitans qu'une garnison Chinoise. Cependant il y réside un Mandarin Lettré, pour visiter au passage les Bâtimens de Commerce, qui produisent un revenu considerable.

Toutes ces Isles ne sont qu'un amas de rochers & de sable. On y apporte toutes les nécessités de la vie, du Port de Formose, jusqu'au bois de chauffage, car elles n'ont ni plantes ni bruyeres, & tout leur ornement consiste dans un seul arbre. On vante la bonté du Port, qui est à couvert de toutes sortes de

(82) Chine du Pere du Halde, p. 86. & Mémoires du Pere le Comte, p. 85.

(83) Elle se nomme aussi *Tay-wan*, quoique ce dernier nom soit plus proprement le nom Chinois d'une petite Isle voisine où sa principale Ville est située. Les Chinois appellent la grande Isle *Pekau* ou *Pakkando*, que plusieurs Auteurs regardent comme son nom d'origine. Cependant Psalmanaazar dit que les Habitans la nomment *Gad-avia*, ou la belle Isle, & qu'ils la nomment aussi *Kaboski*, ou Isle principale.

(84) Voyez la Chine d'Ogilby, Vol. II. p. 9 & suiv.

(85) 331 pages *in*-8°.

(86) Elle avoit d'abord été traduite en François, & publiée dans le Volume cinquiéme de la Collection des Voyages aux Indes orientales, avec ceux de Van-Rechteren.

(87) Nommées *Piscadores* ou *les Pêcheurs* par les Européens.

de vents. Le fond est de sable, & la hauteur de l'eau, de vingt à vingt-cinq brasses.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Ancien Fort Hollandois.

Il ne reste aucune trace du Fort que les Hollandois avoient construit à l'extrêmité de la grande Isle (88), pour en défendre l'entrée. Cependant son nom subsiste encore. C'est *Hong-mau-chay*, qui signifie, *Fort des cheveux roux ;* car tel est le nom que les Chinois donnent aux Hollandois. Ce Port, quoique situé dans un lieu si desert, est absolument nécessaire pour la conservation de *Tay-wan*, qui n'en a point d'autre pour les Vaisseaux qui tirent plus de huit pieds d'eau.

Isle Formose.

*Formose* est divisée en deux parties par une chaîne de montagnes, qui commencent au Sud de *Cha-ma-ki-teu*, & se terminent à la Côte du Nord. La seule partie qui appartienne aux Chinois, est celle qui se trouve à l'Ouest des mêmes montagnes, & qui se trouve renfermée entre vingt-deux degrés huit minutes & vingt-cinq degrés vingt minutes de latitude du Nord. La partie orientale, si l'on en croit les Chinois, est montagneuse & sauvage, habitée par une Nation qui differe peu des Sauvages de l'Amérique, excepté qu'elle est plus chaste & d'un naturel plus doux, quoique sans cesse en guerre avec les Chinois. Ces Habitans s'entr'aiment & s'assistent mutuellement. Ils ne connoissent, ni l'avarice, ni les ruses de l'amour-propre. Ils ne font aucun cas de l'or & de l'argent, dont on assure néanmoins qu'ils ont plusieurs mines. Mais, sans être capables d'offenser, ils sont extrêmement vindicatifs. Ils n'ont ni Loix, ni forme de Gouvernement. Leur nourriture est le poisson de leurs Côtes & la chair des animaux qu'ils élevent. On ne leur connoît aucun culte, ni la moindre idée de Religion.

Ses mines d'or.

Cruauté des Chinois.

Les Chinois n'ayant point trouvé de mines d'or dans la partie de l'Isle dont ils sont les maîtres, & n'osant se hazarder à passer les montagnes, envoyerent un petit Vaisseau dans la partie orientale, où ils sçavoient que la Nature avoit placé les mines. Les Habitans firent un accueil favorable à leurs Envoyés ; mais, jaloux peut-être de leurs forces, ils ne leur donnerent point d'éclaircissement sur l'objet de leur voyage. Tout ce que les Chinois découvrirent, après huit jours de recherche, fut un petit nombre de lingots, qui se trouvoient comme négligés dans les cabanes des Habitans. Cette vûe enflamma leur avarice. Ils feignirent de vouloir témoigner leur reconnoissance à de généreux bienfaiteurs, qui les avoient aidés à réparer leur Vaisseau ; & les ayant enyvrés dans un grand festin qu'ils leur donnerent, ils les égorgerent barbarement pour remettre à la voile avec les lingots. Cette funeste nouvelle ne fut pas plûtôt répandue dans les parties orientales de l'Isle, que tous les autres Habitans prirent les armes. Ils entrerent dans la partie occidentale, où ils mirent à feu & à sang toutes les Habitations Chinoises, sans épargner les femmes & les enfans. Depuis ce tems, l'ardeur de la guerre ne s'est pas rallentie entre les deux parties de l'Isle.

Air & terroir de l'Isle Formose.

Celle qui est habitée par les Chinois mérite le nom de Formose (89), qu'elle a reçue effectivement pour sa beauté. L'air y est pur & toujours serein. La terre y produit en abondance du bled, du riz & d'autres grains. Elle est arrosée par quantité de rivieres, qui descendent des montagnes ; mais l'eau est

(88) Voyez ci-dessus, les Relations de leurs Ambassades.

(89) Les Portugais la nomment *Hermosa*, qui signifie aussi *Belle* dans leur langue.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Ses productions.

d'une bonté médiocre. On trouve ici la plûpart des fruits qui croissent dans les Indes, tels que des oranges, des bananes, des ananas, des guaves, des papas, des cocos, &c. sans parler des pêches, des abricots, des figues, des raisins, des châteignes, des grenades & de tous les autres fruits de l'Europe. On y cultive une espece de melons d'eau, beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, la plûpart de forme oblongue, mais quelquefois ronds, dont la chair est ou rouge ou blanche, toujours remplie d'un suc frais & délicieux, que les Chinois aiment beaucoup. Le tabac & le sucre n'y croissent pas moins parfaitement. Tous les arbres sont rangés dans un ordre si agréable, que lorsqu'on a transplanté le riz, suivant l'usage, en lignes & en quarrés, toute la partie méridionale de l'Isle a l'air d'un grand jardin. On ne trouve point ici de sangliers, de loups, d'ours, de tygres ni de léopards, comme dans plusieurs parties de la Chine. Les daims, les chevaux, les moutons, les chévres & même les porcs, y sont fort rares. Mais on y voit des légions de cerfs & de singes. Les poulets, les oyes & les canards privés y sont en abondance. Les bœufs n'y sont pas moins communs & servent de monture aux Habitans, qui leur font porter la bride, la selle & la croupiere. On ne voit pas beaucoup d'oiseaux dans l'Isle Formose. Les plus communs sont les faisans; mais les chasseurs ne leur laissent pas le tems de multiplier beaucoup.

Ses animaux.

Les Chinois divisent le Pays qu'ils possedent dans cette Isle en trois Hyens, ou trois Gouverneurs subordonnés, qui ont leurs Officiers dépendans du Gouverneur de la Capitale, comme il est soumis lui-même au Viceroi de la Province de Fo-kyen. Leur Capitale, nommée *Tay-wan-fu* (90), est fort peuplée. Le Commerce y est florissant, & la Chine a peu de Villes qui l'emportent, pour la richesse & le nombre des Habitans. On y trouve du riz, du sucre, du tabac, du sel, de la venaison séche, que les Chinois aiment beaucoup; toutes sortes de fruits, des toiles de diverses espéces, de la laine, du coton & du chanvre; de l'écorce de certains arbres, & des plantes qui ressemblent à l'ortie, avec quantité d'herbes médicinales, dont la plûpart sont connues en Europe. L'Isle a peu de meuriers, & par conséquent peu de soie & de manufactures.

Productions de Tay wan.

Les rues de Tay-wan-fu sont fort droites; & quoiqu'elles n'ayent pas plus de trente ou quarante pieds de large, quelques-unes sont d'une longueur extraordinaire. Elles ont l'air d'autant de charmantes galeries, où l'on prendroit plaisir à se promener si la presse y étoit moins grande & si elles étoient mieux pavées. Les maisons y sont couvertes de paille, & bâties d'argile & de bambou. Mais les tentes, dont les maisons sont couvertes pendant sept ou huit mois de l'année, pour garantir les passans de l'ardeur du soleil, cachent ce que les édifices ont de moins agréable, & ne laissent voir que des boutiques ornées d'étoffes de soie, de porcelaine, de vernis & d'autres marchandises.

Rues de cette Ville.

On vante le Port, parce qu'il est à l'abri de toutes sortes de vents; mais l'entrée en devient plus difficile de jour en jour. Jusqu'à présent, il en avoit deux; l'une nommée *Ta-kyang*, où les grands Vaisseaux mouillent sans pei-

Description du Port.

(90) Psalmanaazar paroît ignorer entiérement une Ville si remarquable, qui est située dans une petite Isle fort proche de la grande. Il place deux Villes dans la grande Isle; l'une, qu'il nomme *Xternetsa*, Capitale; l'autre, qu'il appelle *Bigno*; mais il est le seul qui en ait parlé.

ne ; l'autre, qui se nomme *Loulhmen*, où le fond est de pierre & n'a pas plus de neuf ou dix brasses dans les plus hautes marées. Le premier de ces deux passages est impraticable depuis qu'on n'y trouve, dans quelques endroits, que cinq pieds d'eau, & qu'elle ne monte qu'à sept ou huit dans sa plus grande hauteur. Il se bouche même de plus en plus, par la quantité de sables que les flots y apportent continuellement. Les Hollandois, pour leur sûreté contre les Vaisseaux étrangers, avoient bâti à la pointe de l'Isle, du côté méridional de Ta-kyang, une Citadelle qu'ils nomment le *Château de Zelande*, & qui auroit été excellente si ses fondemens n'eussent été de sable.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Importance de cette Place.

Les Mandarins sont chargés d'observer soigneusement tout ce qui entre dans l'Isle ou qui en sort. Il n'est pas permis aux Chinois mêmes de s'y établir sans passeport & sans caution, parce que les Tartares sont persuadés que celui qui s'en rendroit maître seroit sans cesse en état d'exciter de grands troubles dans l'Empire (91). Aussi l'Empereur y entretient-il une garnison de dix mille hommes, sous le commandement d'un *Tsong-ping* ou d'un Lieutenant Général, de deux *Fu-tsyangs* (92) & de plusieurs Officiers inferieurs, dont la commission est triennale, ou plus courte, suivant les occasions.

Habitans de l'Isle Formose.

On distingue les Habitans de cette partie de l'Isle, en Naturels & en Chinois. *Tay-wan-fu*, *Fong-chan-hyen* & *Chu-lo-hyen*, ne sont peuplés que de Chinois. Les Naturels qui s'y trouvent établis sont leurs domestiques, ou plûtôt leurs esclaves.

Avec ces trois Villes ils possedent plusieurs Villages ; mais ils n'ont point de Fort considerable, si l'on ne veut donner ce nom à *Ngan-pin-ching*, qui est situé sous le Château de Zélande & habité par quatre ou cinq cens familles, outre une garnison de deux mille hommes, commandée par un *Fu-tsyang* ou un Major Général.

Chinois de Formose. Leurs possessions & leurs usages.

Les Chinois de l'Isle Formose ne sont pas différens de ceux de la Chine, pour le Gouvernement & les usages. Mais les Naturels, qui vivent dans leur dépendance, sont divisés en quarante-cinq Bourgs ou Habitations, qui portent le nom de *Che*. On en compte trente-six au Nord, tous assez peuplés & bâtis dans le goût Chinois (93). Les neuf autres, qui sont au Sud, ne méritent que le nom de cabanes rassemblées. Elles sont bâties de bambou, couvertes de chaume, & placées sur une sorte de terrasse, haute de trois ou quatre pieds. On les prendroit pour autant de tonnelles, de quinze, vingt, trente ou quarante pieds de diamettre. Quelques-unes sont divisées par des murs. Au reste, on n'y trouve ni chaises, ni bancs, ni tables, ni lits, ni aucune sorte de meubles. Au centre est une espece de cheminée ou de poesle, élevée à deux pieds de terre, qui sert de cuisine. La nourriture ordinaire des Habitans est le riz, ou d'autres petits grains, & le gibier qu'ils tuent de leurs armes ou qu'ils prennent à la course. Ils sont si légers, qu'on les a vûs devancer un cheval au grand galop. On attribue cette qualité à l'usage qu'ils ont de se lier fort étroitement les genoux & les reins, jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Les hommes (94) ont la taille légere & dégagée, le teint olivâtre, & des che-

(91) On en a vû l'exemple dans *Que-sing* ou *Koxinga*.

(92) Ou Majors généraux.

(93) Candidius représente ces Habitans plus grands & plus robustes que le commun des Indiens.

(94) Candidius dit que les hommes sont d'une taille extraordinaire, & que les femmes

veux plats qui leur tombent sur les épaules. Ils ont l'usage d'une sorte de dard, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, à la distance de soixante ou quatre-vingt pas; & quoique rien ne soit plus simple que leurs arcs & leurs fléches, ils tuent des Faisans au vol. Leur malpropreté est extrême à manger. Ils n'ont ni plats, ni serviettes, ni cuillieres, ni même aucune sorte de fourchettes. Leurs alimens sont servis sur une planche ou sur une natte, & c'est de leurs doigts qu'ils se servent pour les porter à leur bouche. Ils mangent la chair à demi-crue. C'est assez qu'elle ait paru devant le feu. Leurs lits sont des feuilles d'un certain arbre, étendues à terre.

Leur habillement.

Leur habillement consiste dans une piéce d'étoffe, longue de deux ou trois pieds, qui leur entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Quelques-uns impriment sur leur chair des figures grotesques d'animaux, d'arbres, de fleurs, &c. Cette distinction, qui n'est accordée qu'à ceux qui excellent à la chasse ou à la course, leur coûte assez cher. Elle les expose à des douleurs qui leur causeroit la mort, si toute l'opération se faisoit à la fois. Ils sont obligés d'y employer plusieurs mois, & quelquefois une année entiere. Mais tout le monde a droit de se noircir les dents, de porter des pendans d'oreille, des bracelets au-dessus du coude & aux poignets, des colliers, & des toupets ou de petites couronnes, composées de plusieurs rangs de petits grains de différentes couleurs. Cette parure de tête est terminée par une touffe de plumes de cocq ou de Faisan.

Au Nord de l'Isle, ils se couvrent de peaux de cerfs, en forme de casaques, mais sans manches, comme les dalmatiques de nos Eglises. Ils portent un bonnet de feuilles de bananier, qui a la figure d'un cylindre, orné de petites couronnes, l'une au-dessus de l'autre, & liées avec de petits rubans ou de petites tresses de crin de différentes couleurs. Le sommet est une touffe de plumes, telle qu'on l'a représentée.

Forme de leurs mariages.

Un jeune homme qui pense au mariage & qui trouve une fille à son gré, se rend pendant plusieurs jours à sa porte, avec des Instrumens de musique. Si la fille approuve ses soins, elle se présente à lui & les conditions sont réglées entr'eux. Ensuite on avertit les parens, qui font les préparatifs de la fête nuptiale. Elle est célebrée dans la maison du pere de la fille, où le mari établit sa demeure. De-là vient que les peres demandent plûtôt au Ciel des filles que des garçons, parce qu'elles leur procurent des gendres, qu'ils regardent comme l'appui de leur vieillesse (95).

Insulaires naturels.

Quoique les Insulaires de cette Division soient entiérement soumis aux Chinois, ils ne laissent pas de conserver quelques restes de leur ancien Gouvernement. Chaque Bourg se choisit pour Juges trois ou quatre des plus anciens Habitans, d'une intégrité reconnue, qui décident avec une autorité absolue de toutes sortes de différends. Celui qui refuseroit de se soumettre à leur sentence

sont grasses & courtes. Psalmanaazar remarque que les femmes sont courtes, épaisses & robustes.

(95) Candidius prétend que le mari & la femme demeurent dans des maisons séparées; que le mari ne va jamais voir sa femme que la nuit, & qu'il n'y va qu'avec son consentement; que le mariage ne se fait que de l'aveu des parens; que les femmes gardent leurs enfans pendant trois ans & les envoient ensuite à leur pere. Mais, ce qui est bien plus étrange, il ajoute qu'on leur fait faire de fausses couches jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, & que c'est un des offices de leurs Prêtresses, qui se couchent pour cela sur elles & qui leur pressent le ventre.

seroit chassé à l'instant du Bourg, sans aucune esperance d'y rentrer jamais. Il ne seroit pas même reçu dans un autre Bourg.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Ils sont tyrannisés par les Chinois.

Pour régler le tribut, qui se paye en grains, ou en peaux & en queues de cerfs, il y a dans chaque Bourg un Chinois qui en apprend la langue & qui sert d'Interpréte aux Mandarins. Mais loin de contribuer au soulagement du Peuple, ces Officiers Chinois deviennent autant de petits tyrans, & se rendent insupportables aux Mandarins mêmes, qui se voyent forcés de leur laisser leurs Emplois pour éviter des inconvéniens encore plus fâcheux. On comptoit autrefois, dans la partie Sud de l'Isle, douze Bourgs soumis aux Chinois; mais la dureté du joug en ayant porté trois à la révolte, ils chasserent leurs Interprétes & s'unirent aux Bourgs de la Partie orientale. Cependant l'Empereur qui regne aujourd'hui en a fait rentrer plusieurs dans la soumission, & l'on espere que par degrés tous les autres suivront leur exemple.

Excellence de leur naturel.

Les Chinois assurent eux-mêmes que la fraude, le vol, les querelles & les procès ne sont pas connus de ces heureux Peuples, excepté néanmoins à l'égard des Interprétes. Ils exercent tous les devoirs de la charité & de la justice. Les Missionnaires en trouverent plusieurs qui entendoient la langue Hollandoise, qui lisoient les Livres de ces Marchands Européens, & qui employoient leurs caracteres d'écriture. Ils virent, entre leurs mains, quelques fragmens de l'Ecriture-Sainte dans la même langue. Ces Peuples ne rendent point de culte aux Images & marquent de l'horreur pour cette pratique. Mais ils n'ont pas non-plus d'autre exercice de Religion (96) ni l'usage d'aucune priére. Cependant les Missionnaires Jésuites en ont découvert quelques-uns qui croyoient un Dieu en trois Personnes, la Création du Monde & la vertu du Baptême. Les Hollandois avoient fait apparemment cette conquête au Christianisme.

Leur Religion.

Quand l'Isle Formose fut connue des Chinois.

Quoique l'Isle Formose soit peu éloignée de la Chine, il ne paroît point par l'Histoire des Chinois qu'ils l'ayent connue avant l'année 1436; lorsque l'Eunuque *Wan-sau-pau* revenant de quelque Province occidentale y fut jetté par la tempête, & s'y arrêta quelque-tems pour y prendre des informations sur la nature du Pays & des Habitans. En 1564, *Yu-ta-yeu*, qui croisoit avec une escadre dans la Mer orientale de la Chine, fut attaqué brusquement par un Corsaire fort hardi, nommé *Lin-tau-hyen*. Après un combat de cinq heures, la nuit favorisa sa retraite vers les Isles de *Pong-hu*, où il se proposoit de rassembler ses forces pour retourner à la charge. Mais il fut poursuivi de si près par le Corsaire, que le lendemain, à la pointe du jour, il trouva l'entrée du Port bloquée par une partie de la Flotte ennemie. Ses troupes ayant beaucoup souffert dans le premier combat, il jugea qu'il ne pouvoit tenter l'entrée du Port sans danger. Il tourna ses voiles vers l'Isle Formose. Mais la crainte de ne pas trouver assez de fond sur une Côte qu'il ne connoissoit pas, lui fit rega-

Découverte des Isles de Pong-hu.

(96) Candidius prétend qu'ils reconnoissent plusieurs Dieux, auxquels ils offrent des sacrifices & des priéres par le ministere de leurs Prêtresses; car il assure qu'ils n'ont pas de Prêtres. Sa Relation differe entiérement de celles des Missionnaires, & de Psalmanaazar, qui leur donne des Prêtres & ne parle point de Prêtresses. Psalmanaazar dit qu'ils ont une Religion révelée, qui leur apprend à croire en un seul Dieu; que ce Dieu se montre quelquefois à leurs yeux sous diverses formes d'animaux; qu'il leur impose pour loi de faire arracher par leurs Prêtres le cœur à dix-huit ou vingt mille enfans, & que tous ces cœurs sont brûlés au commencement de chaque année sur son autel. *Voyez la Description de Formose par Psalmanaazar*, p. 171. & 178.

gner *Pong-hu*, où il ne trouva plus d'obstacle. Après y avoir mis une bonne garnison, il prit le parti de retourner à la Chine. L'Empereur, fort satisfait de sa découverte, envoya un Mandarin lettré pour gouverner les Isles de Pong-hu. Quelque-tems après, *Lin-tau-hyen*, qui avoit formé de grandes vûes, tenta une descente dans l'Isle Formose. Mais n'y ayant rien trouvé de convenable à ses projets, il fit égorger tous les Habitans qui tomberent entre ses mains; & s'étant servi de leur sang pour calfater ses Vaisseaux, il remit en mer pour la Province de *Quang-tong*, où il finit sa vie par une mort misérable.

Japonois & Hollandois qui s'établissent dans l'Isle Formose.

Vers la fin de l'année 1620, on vit arriver une Escadre Japonoise, qui venoit dans le dessein de la subjuguer; mais comptant moins sur la force des armes que sur l'artifice, le Commandant laissa dans l'Isle une partie de ses gens pour y prendre des informations. Vers le même tems, un Vaisseau Hollandois de Commerce y fut jetté par la tempête. Le Pays parut si commode au Capitaine, qu'il sollicita les Japonois de lui accorder la liberté de bâtir une maison à l'entrée du Port, sous prétexte qu'elle pourroit être utile au Commerce des Hollandois avec le Japon. Comme il promit de ne pas prendre plus de terrain qu'ils n'en pourroit entourer avec un cuir de bœuf, les Japonois consentirent à ses propositions. L'ouvrage fut commencé aussi-tôt. Les Hollandois ayant coupé le cuir en éguillettes fort minces, qu'ils joignirent ensemble par les extrêmités, mesurerent un terrain assez spacieux, où ils bâtirent le Fort dont on a déja parlé. On lit encore sur la porte, *Castel Zelandia*, *1634*. Après avoir marqué quelque ressentiment de cette ruse, les Japonois s'appaiserent facilement. Mais, soit qu'ils en conçussent de la défiance, ou qu'ils n'eussent pas trouvé tous les avantages qu'ils s'étoient promis dans leur Etablissement, ils prirent ensuite le parti d'abandonner l'Isle. Alors les Hollandois ne pensant qu'à se rendre maîtres du Port, bâtirent de l'autre côté une maison, qu'ils fortifiérent de quatre demi-bastions, sans aucun obstacle de la part des Insulaires.

Ruse des Hollandois pour s'établir à Tay-wan.

Ils l'avoient été aux Isles Piscadores.

On a lû, dans une Relation précédente (97), que les Hollandois quitterent les Isles de *Pong-hu* (98) ou *Piscadores*, pour s'établir dans l'Isle Formose, sur le fondement d'un Traité avec les Mandarins, par lequel ils promirent de porter leur Commerce à la Chine, comme les Chinois devoient commercer avec eux dans leur Fort. C'est ce qu'on trouve de plus probable sur l'établissement de cette Colonie Hollandoise. Après l'invasion des Tartares, plus de vingt-cinq mille Chinois capables de porter les armes, abandonnerent leur Pays & passérent avec leurs familles dans l'Isle Formose. Les uns entreprirent de cultiver les terres, & les autres se livrerent au Commerce.

Etablissement des Chinois dans l'Isle Formose.

Précautions des Hollandois pour leur sûreté.

Koxinga, forcé aussi de quitter la Chine, résolut de s'emparer de Formose. Son dessein ne fut pas long-tems ignoré des Hollandois. La Compagnie de Hollande en reçut avis du Japon dès l'année 1646; & toutes les difficultés de l'éloignement n'empêcherent point qu'en 1650 elle n'eût déja une garnison de douze cens hommes dans le Fort de Tay-wan. En 1652 un Jésuite qui retournoit en Europe avec la Flotte Hollandoise, y confirma les vûes du Corsaire. En effet, ce fut dans le cours de cette année que les Paysans Chinois de l'Isle

(97) Chine du Pere du Halde, pag. 88. & suivantes.
(98) Nommées aussi *Po-hu*.

commencerent à se révolter, quoique la plûpart fussent sans armes. Mais les Hollandois s'étant joints aux Insulaires, parvinrent aisément à les faire rentrer dans la soumission (99). Les rébelles s'étoient trahis par un excès de précipitation. Koxinga alors engagé dans quelqu'entreprise contre la Cour, n'avoit pû les joindre avec ses forces. Pour les contenir plus sûrement par la frayeur, les Hollandois bâtirent, l'année suivante, le Fort de *Province*, de l'autre côté du canal qui sépare Formose de la petite Isle de Tay-wan, & le nommerent alors *Sakkam*.

Leurs défiances.

Cependant leurs soupçons n'ayant fait qu'augmenter, en 1654 & 1655, par la négligence des Chinois à leur envoyer des Jones pour le Commerce, ils se procurerent, dans les Isles Piscadores, des informations qui ne leur laisserent plus aucun doute sur le danger. Mais la dissimulation leur fut plus utile que la violence. Leur Gouverneur, qui se nommoit *Cayet*, envoya un Chinois, nommé *Pin-qua*, pour renouveller avec lui le Traité d'amitié. Ce redoutable Corsaire ne crut pas moins que la ruse convenoit encore à sa situation. Il protesta que son dessein étoit de vivre en paix avec la Compagnie de Hollande, & que le besoin qu'il avoit de ses Jones l'avoit seul empêché de les envoyer à Formose. Le Commerce redevint florissant pendant quelques années. Mais en 1659 les Hollandois découvrirent que Pin-qua levoit sécretement, au nom de Koxinga, des droits sur les Jones qui venoient pour le Commerce. Leur Gouverneur ayant fait saisir ses effets, il se hâta de se mettre à couvert par la fuite; & l'on prétend qu'il excita le Corsaire à ne pas différer plus long-tems l'exécution de son ancien projet. Cependant les affaires avoient changé de face à la Chine. Koxinga, défait par les Tartares, se vit forcé de se retirer sur les Côtes & dans l'Isle d'*Amoui*. Un grand nombre de ses partisans, qui passerent dans l'Isle de Formose pendant les années 1658 & 1659, y répandirent le bruit qu'il ne tarderoit point à les suivre avec le reste de ses forces.

Ils sont trompés par Koxinga.

Siége de leur Fort.

Cette expédition néanmoins ne fut entreprise qu'au mois d'Avril 1661, lorsque le Corsaire paroissant devant l'Isle avec une Flotte nombreuse, forma le siége du Château de Zélande. Pendant ce-tems-là, le Conseil de Batavia, qui n'étoit composé que de Marchands, s'endormoit dans une fausse sécurité, par un excès de confiance pour les conseils de *Verburgh*. Cet ancien Gouverneur de Tay-wan, picqué contre *Cayet*, qui lui avoit succedé, traitoit de chimeres tous les avis qu'on recevoit du Château de Zélande. L'avarice du Conseil en avoit pris droit de négliger les fortifications du Château & le soin de la garnison. Cependant comme les troupes Hollandoises étoient encore au nombre de douze cens hommes, elles se défendirent assez courageusement, jusqu'au commencement de l'année 1662, qu'elles furent forcées de se rendre à des conditions plus avantageuses qu'elles n'osoient les esperer (1). Koxinga & ses successeurs regnerent pendant quelques années dans l'Isle de Formose, avec le titre de Rois. Mais, en 1682, le dernier Souverain de cette race prit le parti de se soumettre à l'Empereur *Kang-hi*, comme on l'a rapporté (2).

Ils sont chassés de l'Isle Formose.

(99) Montanus raconte les particularités de ce soulevement. *Voyez Ogilby, Vol. II. p.* 37.

(1) Voyez le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes orientales, Vol. V. page 533. & suivantes.

(2) Voyez ci-dessus les Relations des Ambassades Hollandoises.

## *Positions des Places de Fo-kyen, déterminées en 1713.*

Positions des Places de la Province de Fo-kyen.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| FU-cheu-fu, | 26 | 2 | 24 | 3 | 0 | 0. |
| Fong-ting-i, | 25 | 14 | 27 | 2 | 37 | 50. |
| Swen-cheu-fu, | 24 | 56 | 12 | 2 | 22 | 40. |
| Tong-ngan-hyen, | 24 | 44 | 24 | 1 | 50 | 50. |
| Chang-cheu-fu, | 24 | 31 | 12 | 1 | 24 | 0. |
| Chang-pu-hyen, | 27 | 7 | 12 | 1 | 20 | 0. |
| Ting-cheu-fu, | 25 | 44 | 54 | 0 | 1 | 5. |
| U-ping-hyen, | 23 | 4 | 48 | 0 | 16 | 0. |
| Yong-ting-hyen, | 24 | 44 | 54 | 0 | 24 | 0. |
| Chan-u-fu, | 27 | 21 | 36 | 1 | 8 | 0. |
| Kyen-ning-fu, | 27 | 8 | 36 | 1 | 59 | 25. |
| Kyen-ning-hyen, | 26 | 48 | 30 | 0 | 30 | 40. |
| Yen-ping-fu, | 26 | 38 | 24 | 1 | 49 | 20. |
| Pu-ching-hyen, | 28 | 0 | 30 | 2 | 9 | 10. |
| Kyen-yang-hyen, | 27 | 22 | 44 | 1 | 44 | 0. |
| Tsing-ngan-hyen, | 27 | 45 | 36 | 1 | 39 | 20. |
| Fu-ning-cheu, | 26 | 54 | 0 | 3 | 40 | 0. |
| Fu-ngan-hyen, | 27 | 4 | 48 | 3 | 18 | 40. |
| Lo-yeun-hyen, | 26 | 26 | 24 | 3 | 16 | 30. |
| Hing-wha-fu, | 25 | 25 | 22 | 2 | 48 | 50. |
| Ming-tsing-hyen, | 26 | 13 | 12 | 2 | 33 | 20. |
| Fu-tsing-hyen, | 25 | 40 | 48 | 3 | 8 | 0. |
| Lyen-ching-yen, | 25 | 37 | 12 | 0 | 21 | 20. |
| Chau-ngan-hyen, | 23 | 43 | 12 | 0 | 49 | 50. |
| Nan-ngan-ching, | 23 | 28 | 48 | 0 | 48 | 20. |
| Hay-tau-ching, | 25 | 37 | 24 | 3 | 33 | 50. |
| Hya-men-so, *ou* Amoui, | 24 | 27 | 36 | 1 | 50 | 30. |
| Yong-fu-hyen, | 25 | 46 | 48 | 2 | 33 | 20. |
| Kin-men-so, | 24 | 26 | 24 | 2 | 10 | 40. |
| Che-yang-pau, | 26 | 34 | 48 | 3 | 41 | 30. |

### *Isle Formose.*

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Isle de Pong-hu, | 23 | 34 | 48 | 3 | 1 | 0. |
| Tay-wan-fu, | 23 | 0 | 0 | 3 | 32 | 50. |
| Fong-cha-hyen, | 22 | 40 | 48 | 3 | 37 | 50. |
| Cha-ma-hi-teu, | 22 | 6 | 0 | 4 | 9 | 20. |
| Chu-lo-hyen, | 23 | 27 | 36 | 3 | 44 | 0. |
| Tan-chui-ching, | 25 | 7 | 10 | 4 | 43 | 30. |
| Ki-long-chay, | 25 | 16 | 48 | 5 | 9 | 30. |

§. V.

## §. V.

### *Che-kyang*, *cinquiéme Province.*

Bornes & terroir de la Province de Che-kyang.

On regarde cette Province comme une des plus riches de l'Empire, par sa fertilité naturelle & par son Commerce. Elle est bornée à l'Est par la mer; au Sud, par *Fo-kyen;* au Nord & à l'Ouest, par *Kyang-nan* & *Kyang-si*, qui l'environnent de ces deux côtés. Tout le Pays est coupé par des riviéres & par de larges & profonds canaux, qui sont bordés de pierre & couverts de ponts à de justes distances. On peut voyager également dans toutes les parties de cette Province, par terre & par eau. Elle abonde aussi en lacs & en sources vives. Ses montagnes sont cultivées, ou produisent d'elles-mêmes du bois de construction pour les maisons & les Vaisseaux.

Caractere des Habitans.

Productions du Pays.

Ses Habitans sont ingénieux, doux & civils. La soie de cette seule Province est presque suffisante pour le commerce étranger. Les étoffes de soie brodées d'or & d'argent, sont ici meilleures que dans aucune autre Province de la Chine, & d'un prix si médiocre, que l'habit complet coûte moins que le plus simple drap de l'Europe. Aussi ne voit-on dans Che-kyang que des campagnes remplies de meuriers nains, que les Habitans empêchent de croître, en les plantant & les cultivant comme la vigne. Cet usage vient de l'opinion, confirmée par une longue experience, que les feuilles des petits arbres produisent la meilleure soie.

Les provisions nécessaires à la vie sont ici dans une extrême abondance. On vante beaucoup les écrevisses de la Province. Ses lacs produisent la dorade. Ses mousserons se transportent dans toutes les parties de l'Empire. Salés & séchés ils se conservent des années entieres; & pour les manger aussi frais que s'ils venoient d'être cueillis, il suffit de les faire un peu tremper dans l'eau. Les meilleurs jambons de la Chine viennent aussi de Che-kyang. On y voit croître l'arbre qui porte du suif, & l'arbuste à fleurs blanches, qui ressemble au jasmin, mais qui est un peu plus paresseux. Une seule de ces fleurs répand son parfum dans une maison entiere.

Fruit nommé Pet-si.

Le fruit qui se nomme *Pet-si*, est ici plus commun qu'ailleurs. Il croît dans les eaux marécageuses, de la grosseur d'une chateigne. Il est couvert d'une peau fort mince; mais sa chair, qui est blanche & ferme, est remplie d'un jus agréable, dont le goût tire un peu sur l'aigre. Martini assure que si l'on met dans sa bouche une piéce de monnoie de cuivre avec ce fruit, on peut la rompre sans peine avec les dents. Mais d'autres Missionnaires doutent de la verité de cette expérience.

Cannes de bambous & leur usage.

Che-kyang produit des forêts de bambous, dont les cannes ont assez de grosseur & de force pour soutenir de pesans fardeaux. Malgré leur dureté, elles se fendent aisément en petits éclats, dont on fait des nattes, des peignes, des boëtes & d'autres petits ouvrages. Comme les cannes de bambou sont naturellement percées, elles servent aussi à faire des tuyaux pour la conduite des eaux, des tubes pour les télescopes, des étuis, &c.

Division de la Province de Che-kyang.

La Province de *Che-kyang* est divisée en onze *Fus*, qui ont dans leur dépendance soixante-dix-sept *Hyens*, ou Villes du troisiéme ordre, avec une

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

infinité de Bourgs & de Villages bien peuplés (3). La Capitale, qui se nomme *Hang-cheu-fu*, commande à neuf Hyens. *Kya-hing-fu* commande à sept. *Hu-cheu-fu*, à six. *Ning-po-fu*, à six (4). *Chau-king-fu*, à huit. *Tay-cheu-fu*, à six. *Kin-wha-fu*, à neuf. *Kyu-cheu-fu*, à cinq. *Nyen* ou *Yen-cheu-fu*, à six. *Wen-cheu-fu*, à cinq. *Chu-cheu-fu*, à dix.

Sa description.

1. *Hang-cheu-fu*, Capitale de la Province, est une des plus riches & des plus grandes Villes de l'Empire. On vante particuliérement les avantages de sa situation, le prodigieux nombre de ses Habitans, la commodité de ses canaux, & son commerce en soies, qui est la meilleure de l'Univers. Les Chinois donnent à cette belle Ville le nom de Paradis terrestre. Sa forme est ronde. Elle n'a pas moins de quarante lis (5) ou de quatre lieues de tour, sans y comprendre les fauxbourgs, qui sont immenses. Quoiqu'il y ait de fort grands jardins entre les murs, & que la hauteur des maisons ne soit que d'un étage, elle est si peuplée qu'on y compte un million d'Habitans. Un Missionnaire rapporte, sur le témoignage d'un Chinois chrétien, que dans les murs seulement, les Officiers qui levent les taxes ont sur leurs rôlles trois cens mille *Hus*; c'est le nom qu'ils donnent aux familles. L'eau des canaux n'est pas bonne dans l'interieur de la Ville. Les canaux des fauxbourgs sont couverts d'un nombre infini de Barques, qui servent d'habitations à des familles entieres. Les rues ne sont pas larges, mais elles ont pour ornemens quantité d'arcs de triomphe. La propreté regne dans les boutiques, & les Marchands sont fort riches. On voit dans Hang-cheu-fu quatre grandes Tours à sept étages. La garnison est composée de sept mille Tartares, qui gardent le Fort sous le commandement d'un *Tsyang-kyen* ou d'un Général de leur Nation; & de trois mille Chinois, qui obéissent au *Fu-yeun*, c'est-à dire, au Viceroi. La Riviere de Tsyeng-tang-kyang, qui coule près des murs de la Ville, n'a pas moins d'une grande lieue de largeur (6).

Riviere de Tsyen-tang-kyang.

Hang-cheu est proprement le Pays de la soie. On y trouve les principales manufactures de la Chine, & le nombre des ouvriers monte à plus de six mille dans les murs, sans compter ceux dont les Villages voisins sont remplis. Les taffetas & les satins à fleurs, qui se nomment *Lin-tse*, & les étoffes unies, qu'on nomme *Lau-sang-se*, y passent pour les meilleurs de l'Empire. Ce qui rend cette Ville délicieuse, c'est le voisinage du Lac *Si-hu* (7), qui a deux lieues de tour. L'eau en est bonne, & si claire, qu'on distingue au fond les plus petites pierres. Dans les endroits où elle a moins de hauteur, elle est couverte d'une sorte de fleurs qui se nomme *Lyen-wha*. On y a bâti, sur des piliers, de grandes Salles ouvertes, pavées de pierres quarrées, pour la commodité de ceux qui aiment la promenade à pied. On y a fait aussi des chaussées, bordées de pierre de taille, avec des pont-levis, qui laissent une ouverture pour le passage des Vaisseaux. La Nature a placé au centre du Lac deux petites Isles, où

Lac de Si-hu, & ses ornemens.

(3) Du Halde, *ubi sup.* p. 93. & suiv.

(4) Quatre seulement, dans la Description.

(5) Ces lis doivent être de trois cens soixante pas.

(6) Le Pere le Comte dit que plus loin on trouve un torrent qui roule entre les rochers.

(7) Ou le Lac de l'Ouest. Le Comte dit qu'il a peu de profondeur, mais assez pour les Barques qui servent à la promenade. Il ajoute qu'il n'a vû aucun Palais sur les bords, mais seulement quelques maisons de bois couvertes de paille, qui sont communes à la Chine.

Plan de la Ville de *HANG-TCHEOU-FOU* ou Hang-chew-Fu.

*Capitale de la Province de Che-Kiang.*

*Tiré du P. Du Halde.*

Echelle *d'une Lieue commune*

½ — *1 Lieue*

Riv. de Tsien-tang

LA VILLE

*Canaux qui traversent la Ville.*

*Forteresse ou Quartier des Troupes Tartares.*

*Petit Lac nommé Sihou dont l'eau est belle et clair comme du Cristal.*

*Petites Isles ou l'on va se réjouir*

*Levées construites pour la promenade*

l'on a bâti un Temple & des maisons de plaisance. Ses rives sont bordées aussi de Temples, de grands Monasteres de Bonzes, & de fort jolies maisons, entre lesquelles on voit un Palais pour l'usage de l'Empereur, qui ne manque point d'y loger lorsqu'il voyage dans les Provinces méridionales.

Description de Kya-king-fu.

2. *Kya-king-fu* est une grande Ville fort peuplée, où le Commerce est florissant. Ses fauxbourgs ont beaucoup d'étendue. Chaque rue de la Ville est arrosée par un canal, bordé de pierre de taille & couvert de ponts comme le fossé qui entoure les murs. Il n'y a point de rue qui n'ait quelques belles places & plusieurs arcs de triomphe. Sur les bords du canal, qui est à l'Ouest de la Ville & où toutes les Barques doivent passer, on voit quinze Tours de marbre. Tous les Habitans élevent des vers à soie. Le *Pet-si*, excellent fruit dont on a parlé, est fort commun dans le canton. En automne on y prend certains petits oiseaux, qui se conservent dans du vin de riz & qui s'y vendent pendant toute l'année. Les écrevisses y sont d'une bonté admirable. On trouve de riches salines près de *Hay-yen-hyen*, qui est sur la côte de la mer. Tout le district de *Kya-king-fu* est plat, sans qu'on y apperçoive une seule colline.

Hu-cheu-fu.

3. *Hu-cheu-fu* tire son nom du grand Lac (8) sur les bords duquel cette Ville est située. Elle passe pour une des plus grandes de la Chine, & des plus considerables par ses richesses, par son commerce, par la fertilité de ses terres, & par la beauté de ses eaux & de ses montagnes. La quantité de soie qu'on y fabrique est incroyable. La seule Ville de *Te-tsin-hyen*, une des dépendances de *Hu-cheu-fu*, paye cinq cens mille taëls pour sa part des droits. C'est dans cette Ville que se font aussi les meilleurs pinceaux pour l'écriture. Il croît une abondance de thé dans son canton.

Te-tsin-hyen, Ville de sa dépendance.

Ning-po-fu, ou Liampo, Port de mer.

4. *Ning-po-fu*, que les Portugais ont nommé *Liampo*, est un excellent Port sur la Côte orientale, vis-à-vis les Isles du Japon. Il est situé à la jonction de deux petites rivieres ; celle de *Kin*, qui vient du midi, & celle de *Yan*, qui coulant de l'Ouest-Nord-Ouest, forme ensuite jusqu'à la mer un canal qui porte des Bâtimens de cent tonneaux. Ces deux rivieres arrosent une plaine environnée de montagnes, dans la forme d'un bassin ovale, dont le diametre de l'Est à l'Ouest traverse la Ville & peut avoir de longueur dix ou douze mille toises de la Chine, chacune de dix pieds. Du Sud au Nord il est beaucoup plus long.

Beauté de sa situation.

Cette plaine est si unie & si soigneusement cultivée, qu'elle a l'air d'un vaste jardin. Elle est remplie de Villages & de Hameaux, & coupée par un grand nombre de canaux, qui sont formés par les eaux des montagnes. Celui qui passe par le fauxbourg de l'Est, s'étend jusqu'au pied des monts & se divise en trois bras. Sa longueur est de cinq ou six mille toises, & sa largeur de six ou sept. Dans cet espace on compte soixante-six canaux, qui sortent du principal, & dont quelques-uns le surpassent en largeur. C'est à cette abondance d'eau que la plaine doit sa fertilité. Elle donne deux moissons de riz. On y séme du coton & des légumes. Les arbres à suif y sont en fort grand nombre. L'air y est pur, la perspective ouverte & agréable. La mer lui fournit du poisson en abondance, surtout d'excellentes écrevisses, & cette délicieuse espece qui se nomme *Wang*, c'est-à-dire, *Jaune*. Elle se prend au commencement de l'Eté, & se transporte dans toutes les parties de l'Empire.

(8) *Hu* signifie *Lac* en langue chinoise.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Ornemens de la Ville.

Les murs de Ning-po ont cinq mille soixante-quatorze pas géometriques de circonference. Ils sont de pierre de taille & capables de résister à toutes sortes d'attaques, excepté celle du canon. La distance entre la porte de l'Est & celle de l'Ouest, est de deux mille cinq cens soixante-quatre grands pas. La Ville a cinq portes; deux à l'Est, parce que c'est le côté du Port; sans compter deux grandes arcades, que les Chinois nomment *Portes d'eau* dans leur langue, qui sont pratiquées dans le mur pour servir de passage aux Barques. On voit dans la partie Sud-Ouest, où les canaux sont en grand nombre, une Tour de brique; & vis-à-vis la plus méridionale des deux portes, sur la Riviere de Kin, un Pont composé de seize Barques plates, long de quarante brasses. Ning-po n'a point d'autres Bâtimens qui méritent la moindre remarque; à l'exception néanmoins des *Pay-lans* ou *Pay-fans*; c'est ce que les Européens nomment des arcs de triomphe. Les rues, qui ont déja peu de largeur, paroissent encore rétrecies par les appentis qui sont au-dessus des boutiques. Deux carosses de l'Europe n'y passeroient pas facilement. La Ville fut ruinée dans les dernieres guerres; mais s'étant fort bien rétablie, elle est aujourd'hui pourvûe d'une nombreuse garnison.

Entrée du Port.

L'entrée de Ning-po est difficile, sur-tout pour les grands Vaisseaux. La barre n'a pas plus de quinze pieds d'eau dans les hautes marées. On laisse sur la gauche Tin-hay-hyen (9), une des Villes de sa dépendance, qui représente dans sa forme une quarré oblong, de mille toises Françoises de tour. Elle est commandée par une Citadelle, qui est située sur un rocher fort élevé, au pied duquel tous les Vaisseaux doivent nécessairement passer à la portée du pistolet. Ils s'avancent, avec le secours d'une seule marée, par une très-belle riviere, large de cent cinquante toises, sur sept ou huit de profondeur, & bordée de maisons où l'on fait du sel. La vûe s'étend jusqu'aux montagnes, entre des Villages & des plaines cultivées.

Son Commerce.

Les Marchands Chinois de Batavia & de Siam font chaque année le voyage de Ning-po, pour y acheter de la soie, qui est la plus belle de l'Empire. Ceux de Fo-kyen & des autres Provinces fréquentent continuellement cette Ville. Son Commerce n'est pas moins considerable au Japon, parce qu'elle n'est qu'à deux journées du Port de Nangazaqui. Elle y envoie de la soie, crue & travaillée, du sucre, des drogues & du vin, pour en rapporter du cuivre, de l'or & de l'argent.

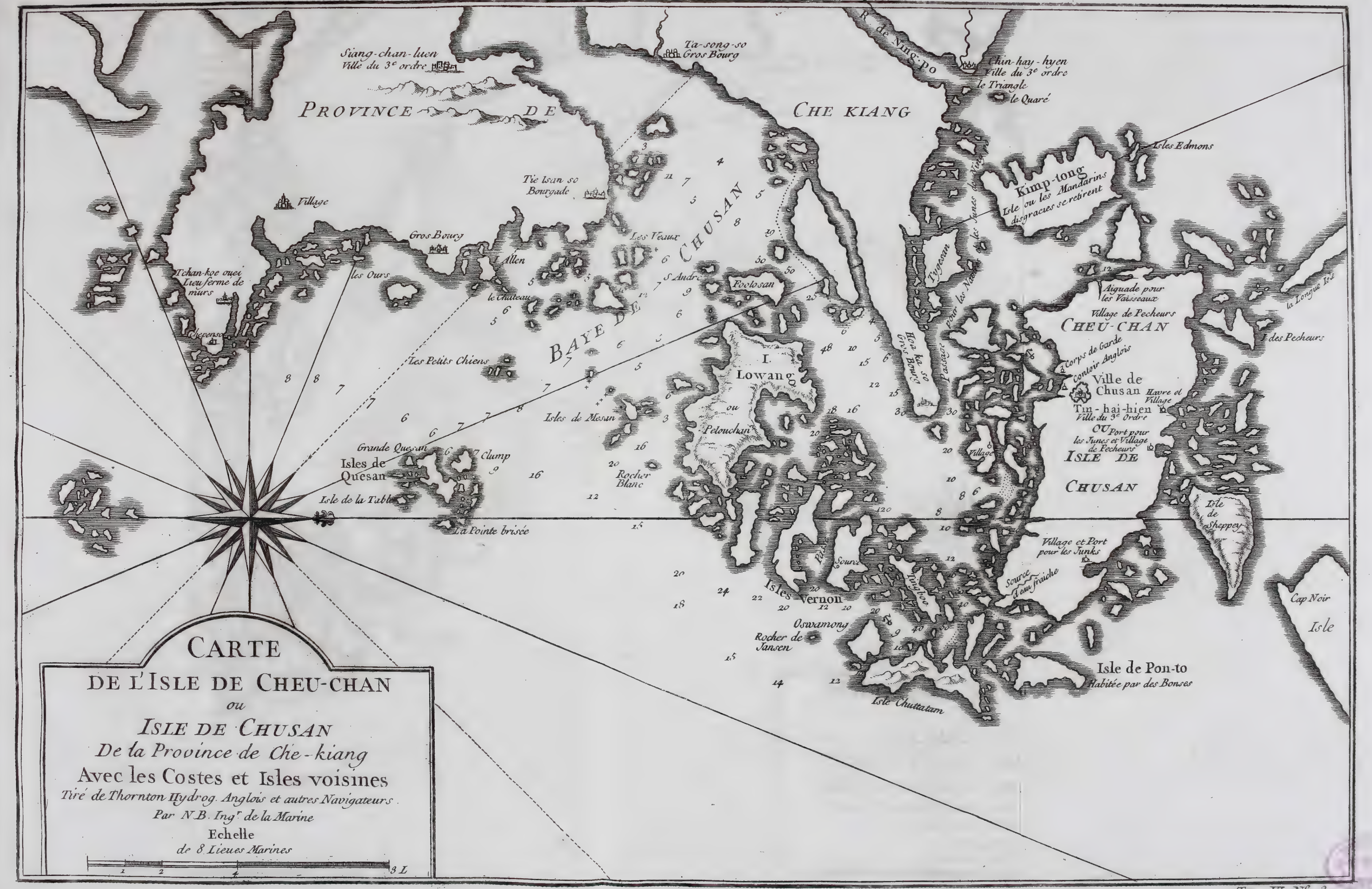
Isle de Cheu-chan, sur la même Côte.

A dix-huit ou vingt lieues de Ning-po, on rencontre en mer l'Isle de *Cheu-chan*, où le Port est fort bon, mais peu avantageux pour le Commerce. En arrivant la premiere fois dans ces mers, les Anglois y mouillerent par hazard, après avoir fait des efforts inutiles pour découvrir Ning-po au travers de tant d'Isles dont cette Côte est remplie (10). *Cunningham* (11) rapporte que les Chinois leur accorderent la liberté de s'y établir pour le Commerce, mais à condition qu'ils n'entreroient point à Ning-po. Cette Isle, qui est la plus grande de

(9) On croît reconnoître ici une double méprise; car *Tin-hay-hyen*, qui est dans l'Isle de *Cheu-chan*, à plus de neuf lieues de l'embouchure de la Riviere de Ning po, est ici placée au lieu de *Chin-hay-hyen*; & la situation de cette derniere Ville est à droite en entrant dans la Riviere.

(10) Chine du Pere du Halde, p. 94. & suivantes.

(11) Cet Auteur fit le voyage de Cheu-chan en 1700 ou 1701. Il écrit *Chu-san*.




# CARTE DE L'ISLE DE CHEU-CHAN ou ISLE DE CHUSAN De la Province de Che-kiang Avec les Costes et Isles voisines

Tiré de Thornton Hydrog. Anglois et autres Navigateurs
Par N.B. Ingr. de la Marine

la Côte, a huit ou neuf lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, & quatre ou cinq de largeur. Elle n'est qu'à trois lieues de la pointe de *Khi-tu*, que les Portugais ont nommé le Cap de *Liampo*. Le Port est situé à la pointe Ouest de l'Isle. Il est sûr, & d'autant plus commode, que les Vaisseaux peuvent y mouiller à la portée de la voix du Comptoir, qui est fort près du rivage, dans une vallée fort basse. Environ deux cens maisons, qui environnent cet édifice, ne sont habitées que par des hommes, pour les nécessités du Commerce. Leurs femmes demeurent dans une Ville qui est à trois quarts de mille de la Côte, & ceinte d'un mur d'environ trois milles de tour, flanqué de vingt-deux bastions quarrés. Elle a trois portes, qui sont défendues par quelques vieux canons de fer, dont on ne fait guéres d'usage. C'est la résidence du Chong-ping (12) ou du Gouverneur, avec trois ou quatre mille pauvres Habitans, la plûpart soldats ou pêcheurs, qui n'ont pour logement que des cabanes. La permission du Commerce étoit si recente, dans l'année dont parle Cunningham, qu'elle n'avoit point encore attiré les Négocians d'un certain ordre. L'Isle d'ailleurs est assez peuplée. Elle produit toutes sortes de bestiaux, de volaille, de légumes & d'autres provisions; mais les Marchands y viennent de Ning-po, de Hang-cheu, de Nan-king & des autres Villes du Continent. Le thé croît ici sur les montagnes; mais il y est moins bon que dans les Provinces de la Chine.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Pointe de Khi-tu, ou Cap de Liampo.

Ville de Cheu-chan.

Productions de l'Isle.

A trois milles de Cheu-chan est l'Isle de *Pon-to*, qui en a cinq ou six de circonference. Depuis plus de seize cens ans cette Isle est un pélerinage célebre (13). L'Empereur étoit résolu d'y aller faire ses dévotions le jour anniversaire de sa naissance, dans la quarantiéme année de son regne (14); mais il fut détourné de ce voyage par les Mandarins, qui lui représenterent que l'Isle de *Pon-to* est fort sujette au tonnerre. Elle n'a pour Habitans que trois mille *Ho-changs*, ou Bonzes vivans dans le célibat, qui y ont bâti quatre cens Temples. Ils sont gouvernés par deux Grands-Prêtres. Leurs maisons sont les meilleures de cette partie de la Chine. L'Isle a plusieurs grands chemins, dont quelques-uns sont plantés d'arbres & fort ornés. Les Joncs qui font voile de Ning-po au Japon, touchent ici pour y faire leurs offrandes.

Isle de Pon-to, fameux pélerinage.

Elle n'est habitée que par des Bonzes.

A cinq lieues de Cheu-chan, vers Ning-po, on trouve une autre Isle, nommée *Kimp-tong*, qui renferme, dit-on, des mines d'argent. C'est la retraite des Mandarins disgraciés, qui ne cherchent plus qu'à mener une vie paisible. Les autres Isles aux environs, sont, ou desertes, ou habitées par des pêcheurs; mais il n'y en a point où les daims ne soient en abondance.

Isle Kimp tong.

L'Isle de *Cheu-chan* avoit été ravagée dans les dernieres guerres des Tartares, & demeura dans cette situation jusqu'en 1684, que la Ville fut rebâtie. Quatre ans après, le Pays commençant à se repeupler, la Cour y envoya un Gouverneur.

5. *Chau king-fu* est située dans une des plus belles plaines du monde, & ressemble beaucoup à Venise. Chaque rue a son canal, couvert de ponts d'une seule arche. Il n'y a point de côté de la Ville par où l'on n'y puisse entrer dans des Barques. Les rues qui bordent les canaux sont grandes & belles, pavées de pierres blanches de six ou sept pieds de long, & ornées d'arcs de triomphe. Les murs ont deux fossés; l'un interieur, l'autre hors de l'enceinte. La grandeur de

(12) *Chum-peen* dans l'Original.

(13) Ce n'est pas Cheu-chan, comme Martini le rapporte.

(14) C'est-à-dire, en 1702.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Ville presque unique où les maisons soient de pierre de taille.

la Ville, qui n'a pas moins de quatre lieues de circonference, l'a fait diviser en deux jurisdictions, qui ont chacune leur Gouverneur particulier, sous les titres de *Chan-in* & de *Quey-ki*. Une partie des maisons est bâtie de pierre de taille d'une blancheur extraordinaire; ce qui est presque sans exemple dans les autres Villes de la Chine. On tire cette pierre de la Montagne de *Nyau-men-chan*, à deux lieues de distance. Les Habitans de Chau-king passent, entre les Chinois, pour les plus versés dans tous les points de la Loi. Quelques lumiéres qu'un Mandarin puisse s'attribuer, il ne manque point d'en prendre un pour *Syang-kong*, c'est-à-dire, pour Sécretaire. Cette Ville est célebre aussi par le vin qui s'y fait, & par le Tombeau du grand *Yu*, un de ses premiers Monarques, qui obtint le Trône pour récompense des services qu'il avoit rendus à la Patrie, en resserrant les eaux de la mer qui inondoient une partie de l'Empire. On voit près de la Ville une Montagne remarquable, que sa figure a fait nommer *Heu-chan*, ou Montagne du Singe. C'est un lieu où le Peuple s'assemble pour se réjouir.

Récompense pour les services rendus à la patrie.

Tay-cheu fu.

Sorte de Raye qu'on y prend.

6. *Tay-cheu-fu* est située sur une riviere, dans un Pays environné de montagnes. Cette Ville est beaucoup moins considerable que la précédente; mais elle est remarquable par une sorte de grande Raye qu'on prend dans la Mer voisine, & dont la peau sert à quantité d'usages, sur-tout à faire des fourreaux de poignards. Aussi le Commerce en est-il considerable, tant au Japon que dans toutes les parties de l'Empire.

Kin-wha-fu.

7. *Kin-wha-fu* est au centre de la Province, sur le bord d'une fort belle riviere. C'étoit autrefois une grande Ville, renommée par la beauté de ses édifices. Mais les Tartares, aux armes desquels elle résista long-tems, en brûlerent une partie & ruinerent un grand pont qu'elle avoit du côté de l'Ouest. Le riz croît ici en abondance, & le vin qu'on en fait est fort estimé dans le Pays. Il s'y fait aussi un grand commerce de prunes séches & de jambons, qui se transportent dans toutes les Provinces. Les arbustes dont la fleur ressemble à celle du jasmin & de l'arbre à suif, sont ici des richesses communes.

Kyu-cheu-fu.

8. *Kyu-cheu-fu* est bâtie sur une belle riviere, entre deux autres petites qui viennent se jetter dans la grande. C'est la plus méridionale de toutes les Villes de la Province. Elle borde Kyang-si & Fo-kyen; mais la route qui conduit dans la derniere de ces deux Provinces est extrêmement difficile. Elle commence à la Ville de Kyang-chan-hyen, d'où elle continue l'espace d'environ trente lieues par-dessus des montagnes fort escarpées. On a été obligé d'en tailler une en degrés, qui serpentent à l'entour. On compte plus de trois cens marches de pierres plates, qui donnent beaucoup plus de facilité à monter. Cette route offre, par intervalles, de fort bonnes hôtelleries.

Yen-cheu-fu.

9. Quoique les murs de *Yen-cheu-fu*, ou *Nyen-cheu-fu*, soient baignés par une riviere, qui tombe assez près de-là dans une autre où d'assez grandes Barques peuvent naviguer librement, elle n'est pas comparable aux autres Villes de la Province, soit pour la grandeur & la richesse, soit pour le nombre des Habitans. Son territoire est rempli de collines & de montagnes. On y trouve des mines, & l'arbre d'où distille le vernis. Le papier qui s'y fait n'est pas moins estimé.

When-cheu-fu.

10. *When-cheu-fu* est située dans un terrain marécageux, fort près de la mer; mais la beauté de ses édifices lui a fait donner le nom de petit *Hang-cheu*. La

marée vient jusqu'aux murs de la Ville, & sert à relever les avantages d'un Port commode. Le district de *When-cheu-fu* est divisé en plaines & en montagnes. Les plaines sont très-fertiles; mais quelques-unes des montagnes paroissent épouvantables à la vûe, particuliérement celles qui regardent la Province de Fo-kyen.

Geographie de la Chine.

11. *Chu-cheu-fu* est située sur une belle riviere, qui est navigable jusqu'à la mer. Les montagnes qui l'environnent sont couvertes de beaux arbres, entre lesquels il se trouve quantité de pins, qu'on emploie pour bâtir les maisons & les Vaisseaux. On en voit de si gros, qu'ils sont capables de contenir trente hommes dans leur tronc. Les bords des ruisseaux offrent des forêts de bambous (15), dont quelques-uns ont plus de vingt pieds de hauteur. Les moindres sont hauts de dix. Cette espece de cannes étant coupée verte & dans sa fraîcheur, donne une eau qui a la propriété de rectifier le sang lorsqu'il est congelé par une meurtrissure ou par une chûte (16).

Chu-cheu-fu.

## *Positions des Places de Che-kyang, déterminées en 1714.*

Positions des Places de la Province de Che-kyang.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| HANG-cheu-fu, (17) | 30 | 20 | 20 | 3 | 39 | 4. |
| Fu-yang-hyen, | 30 | 4 | 57 | 3 | 27 | 7. |
| Yu-tsyen-hyen, | 30 | 14 | 27 | 2 | 54 | 27. |
| Kya-hing-fu, | 30 | 52 | 48 | 4 | 4 | 11. |
| Ping-hu-hyen, | 30 | 43 | 00 | 4 | 17 | 24. |
| Hu-cheu-fu, | 30 | 52 | 48 | 3 | 27 | 54. |
| Chang-hing-hyen, | 31 | 1 | 10 | 3 | 14 | 27. |
| Yen-cheu-fu, | 29 | 37 | 12 | 3 | 4 | 17. |
| Kyu-cheu-fu, | 29 | 2 | 33 | 2 | 35 | 12. |
| Kay-wha-hyen, | 29 | 9 | 15 | 2 | 7 | 18. |
| Kin-wha-fu, | 29 | 10 | 48 | 3 | 22 | 27. |
| I-u-hyen, | 29 | 20 | 15 | 3 | 43 | 15. |
| Yong-kang-hyen, | 28 | 58 | 00 | 3 | 43 | 15. |
| Chau-ching-fu, | 30 | 6 | 0 | 4 | 4 | 11. |
| Chang-yu-hyen, | 29 | 59 | 14 | 4 | 25 | 7. |
| Ching-hyen, | 29 | 26 | 0 | 4 | 14 | 17. |
| Ning-po-fu, | 24 | 33 | 12 | 4 | 57 | 29. |
| Tse-ky-hyen, | 30 | 1 | 24 | 4 | 48 | 50. |
| Ting-hay-hyen, | 30 | 0 | 40 | 5 | 32 | 5. |
| Syang-chang-hyen, | 29 | 34 | 48 | 5 | 13 | 37. |
| Tay-cheu-fu, | 28 | 54 | 0 | 4 | 40 | 34. |
| Chu-cheu-fu, | 28 | 23 | 36 | 3 | 37 | 34. |
| Win-cheu-fu, | 28 | 2 | 13 | 4 | 22 | 7. |

(15) Ce nom paroît être une corruption de *Mambu*, nom Italien de cette espece de cannes.

(16) Chine du Pere du Halde, p. 96. & suivantes.

(17) Suivant le Pere Noel, trente degrés quatorze minutes trente-quatre secondes de latitude.

Geographie de la Chine.

| Places. | Latitudes. | | | Longitudes. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tay-chun-hyen, | 27 | 34 | 48 | 3 | 21 | 50. |
| Pu-men-so, | 27 | 15 | 36 | 1 | 6 | 58. |
| Nhiu-ya-quan, | 27 | 11 | 45 | 4 | 10 | 0. |
| Chang-chan-hyen, | 28 | 56 | 6 | 2 | 12 | 33. |
| Kyang-chan-hyen, | 28 | 47 | 20 | 2 | 22 | 3. |
| Long-ſwen-hyen, | 28 | 8 | 0 | 2 | 40 | 32. |

## §. VI.

## *Hu-quang*, *ſixiéme Province.*

Situation, bornes & fertilité de la Province de Hu-quang.

Cette grande Province forme le centre de l'Empire, entre celles de *Ho-nan* au Nord, de *Kyang-nan* & de *Kyan-ſi* à l'Eſt, de *Quang-tong* & *Quang-ſi* au Sud, de *Que-cheu*, de *Se-chuen* & de *Cheu-ſi* à l'Oueſt. Le Pays eſt preſqu'entiérement plat. Il conſiſte en campagnes ouvertes, qui ſont arroſées de lacs (18), de rivieres & de ruiſſeaux. Le poiſſon eſt en abondance dans les rivieres, & l'on voit toutes ſortes d'oiſeaux de mer ſur les lacs. On rencontre dans les plaines une multitude incroyable de beſtiaux. Les grains & les fruits y ont la même fécondité, ſur-tout les citrons & les oranges. Quelques montagnes produiſent du criſtal ou du talk. D'autres ſont couvertes d'herbes médicinales, & de vieux pins, qui ſervent à faire ces grands pilliers dont l'uſage eſt commun dans les édifices Chinois. Outre les mines de fer, d'étain, de *To-quena-que* & d'autres métaux, qui ſont fort abondantes, on trouve de l'or dans le ſable des rivieres & des torrens qui deſcendent des montagnes.

On fabrique beaucoup de papier de cannes de bambous, qui croiſſent dans cette Province. Les petits vers qui produiſent de la cire, comme les abeilles, y ſont fort communs. En un mot, la Province de Hu-quang eſt ſi fertile, qu'on lui a donné le nom de Grenier de l'Empire. La grande riviere de *Yang-tſe-kyang*, qui la traverſe de l'Oueſt à l'Eſt, la diviſe en deux Parties (19); l'une, nommée *Hu-pe*, ou Partie du Nord; l'autre, qui ſe nomme *Hu-nan*, ou méridionale. On compte dans la premiere huit Cités, ou Villes du premier ordre, & ſoixante du ſecond & du troiſiéme. La Partie méridionale contient cinquante-quatre Villes, tant *Cheus* que *Hyens*, ſubordonnées à ſept *Fus*; ſans compter les Bourgs, les Villages & les Villes fortifiées.

Elle eſt diviſée en deux Parties, Hu-pe & Hu-nan.

## *Villes de la Partie du Nord.*

| | | |
|---|---|---|
| 1. Vu-chang-fu, | 1 *Cheus* & | 9 *Hyens.* |
| 2. Han-hyang-fu, | 0 | 2 |
| 3. Nyan-lo-fu, | 2 | 5 |

(18) Le Lac qui s'appelle Tong-ting-hu & qui eſt au milieu de la Province, a plus de quarante milles de long & trente-cinq de large. Il communique au Zang-tſe-kyang, & reçoit, entr'autres rivieres, le Hong-kyang du Sud, & le Yeun-kyang de l'Oueſt.

(19) Celle du Sud eſt plus grande du double que l'autre.

4. Lyang-

| | | |
|---|---|---|
| 4. Lyang-hyang-fu, | 1 *Cheu* & | 6 *Hyens.* |
| 5. Yuen-hyang-fu, | 0 | 7 |
| 6. Te-ngan-fu, | 1 | 5 |
| 7. Hing-cheu-fu, | 2 | 11 |
| 8. Whang-cheu-fu, | 1 | 8 |

Description de Vu-chang-fu.

1. *Vu-chang-fu* est tout à la fois Capitale des deux Parties de la Province & de la Partie du Nord. C'est la résidence du *Tsong-tu*, ou du Gouverneur général des deux Parties. Cette Ville, en y joignant *Han-yang-fu*, qui n'en est séparée que par la Riviere de Yang-tse-kyang & par la petite Riviere de *Han*, est le lieu le plus peuplé & le plus fréquenté de toute la Chine. Vu-chang-fu seule peut être comparée avec Paris pour la grandeur. Han-yang-fu, qui s'étend par un de ses fauxbourgs jusqu'à la jonction des Rivieres de Yang-tse-yang & de Han, n'est point inferieur à Lyon ni à Rouen. Il y faut joindre un nombre incroyable de grandes & de petites Barques, qui n'est jamais, dit l'Auteur, au-dessous de huit ou dix mille, répandu dans l'espace de plus de deux lieues au long des mêmes Rivieres. Entre ces Barques, il s'en trouve quelques centaines aussi longues & aussi hautes que celles de Nantes. Un voyageur qui observe, de quelqu'éminence, cette forêt de mâts d'un côté, & de l'autre la vaste étendue de l'espace qui est couvert de maisons, est forcé de reconnoître que l'Univers n'a rien, dans ce genre, qui approche d'un si beau spectacle.

Double Ville, & leur grandeur.

Nombre des Barques habitées.

Avantages de Vu-chang-fu pour le Commerce.

Comme on peut dire que cette grande Ville est au milieu de l'Empire, ses communications sont aisées avec les autres Provinces par le Kyang, qui n'a pas ici moins de trois milles de largeur, quoiqu'il soit à cent cinquante lieues de la mer. Il est assez profond pour recevoir les plus grands Vaisseaux. Le territoire de Vu-chang-fu produit une abondance du meilleur thé & fournit beaucoup de papier aux autres Provinces. Ses montagnes donnent aussi le plus beau cristal de la Chine.

Description de Han-yang-fu.

2. *Han-yang-fu* n'est séparée de la Capitale, comme on vient de l'observer, que par le *Kyang*, & par la Riviere de *Han*, dont elle tire son nom. Elle a dans ses murs & au dehors plusieurs lacs, qui sont remplis de poisson & couverts d'oiseaux de riviere. Les avantages de sa situation pour le Commerce rendent ses Habitans fort riches. On y remarque une Tour d'une grande hauteur, élevée anciennement à l'honneur d'une jeune fille, dont l'innocence & la vertu furent justifiées, dit-on, par un prodige. Han-chuen-hyen, seule Ville de la dépendance de *Han-yang-fu*, est tout-à-fait environnée de lacs & de rivieres. Son district produit plusieurs especes d'oranges & de citrons; mais jamais ils n'arrivent à leur pleine maturité.

3. La Ville de *Ngan-lo-fu* est bâtie sur la Riviere de Han, dans une vaste plaine, également agréable & fertile. Elle n'a point d'autre distinction que l'avantage de s'être enrichie, par son commerce avec les deux Villes précédentes.

Syang-yang fu.

4. *Syang-yang-fu*, située aussi sur le Han, tire du Commerce les mêmes fruits que Ngan-lo. On trouve beaucoup d'or dans les rivieres de son district, & ses montagnes en offriroient vraisemblablement des mines fort riches s'il étoit permis d'y creuser. Elles fournissent le *Lapis armenus*, du vitriol, & une sorte de pierre verte, qui est fort utile pour la peinture. On y voit aussi quan-

 tité de gros pins, dont on fait des pilliers; de la joubarbe & d'autres Plantes médicinales.

Yuen-yang-fu.

5. La Ville de *Yuen-yang-fu* est la plus septentrionale de cette Province. Sa situation est sur la Riviere de Han, dans une assez grande plaine, qui est environnée de montagnes d'une pente assez douce. Outre plusieurs sortes de Simples, elles renferment d'excellentes mines d'étain. La terre est fertile dans toutes les parties du dristrict. Il y croît un arbuste remarquable, qui s'attache aux arbres comme le lierre & le houx. Sa fleur est d'un jaune-pâle, & les extrêmités de ses branches ont la finesse d'un fil de soie. *Chu-chan-hyen*, Ville de la dépendance d'Yuen-yang-fu, est située sur une Riviere qui se jette dans le Han, & dont les eaux ont une double vertu, qu'on attribue à certains sels dont elles sont impregnées. Elles servent à nétoyer les étoffes de soie de toutes leurs taches, & à aiguiser les instrumens de fer.

Vertus de l'eau d'une Riviere.

6. *Te-ngan-fu* est bâtie sur une riviere qui tombe assez près de ses murs dans le *Yang-tse-kyang*, & qui communique, par plusieurs bras, avec les lacs voisins. Tout son district, qui est environné de montagnes au Nord, & de riviéres au Sud, est extrêmement fertile. Il est célebre par une sorte de cire blanche, qui vient des petits vers dont on a parlé. On en fait des chandelles plus blanches que la cire ordinaire, plus lumineuses & d'une odeur plus agréable.

Kin-cheu fu. Sa grandeur & sa force.

7. *Kin-cheu-fu* est une assez belle Ville, où le Commerce est florissant, & qui n'est guéres moins peuplée que la Capitale. Un simple mur la divise en deux parties; l'une possedée par les Chinois, l'autre par des Tartares qui composent la garnison. On dit en proverbe, » que celui qui est maître de Kin-cheu peut disposer du Maître de la Chine. L'usage des Chinois est de bâtir une Citadelle dans toutes les Villes dont la situation est importante. Avec cette défense, Kin-cheu est environnée de lacs, remplis de poisson, qui servent également à rendre la perspective agréable & le terroir fertile.

Wang-cheu-fu, Ville délicieuse.

8. La situation de *Wang-cheu-fu* sur le grand Kyang, sa proximité de la Capitale & le nombre de lacs dont elle est entourée, en rendent le séjour délicieux. Aussi est-elle extrêmement peuplée & n'est-elle inferieure qu'à peu d'autres Villes pour le Commerce. Il y arrive continuellement un nombre incroyable de Barques. On prend dans la riviere quantité de grandes & de petites tortues, que les Grands nourrissent dans leurs jardins & dans leurs maisons de plaisance. Les Habitans font des liqueurs fortes, & si spiritueuses, qu'elles prennent feu à l'instant; mais sans laisser de mauvaise odeur. On trouve aussi dans ce canton d'excellens châteigniers, d'une grosseur extraordinaire. Tout le district de *Wang-cheu-fu* est admirablement bien cultivé, & fort agréable par l'abondance de ses eaux. Quelques-unes de ses montagnes, du côté du Nord, sont couvertes de belles forêts. Il en sort des ruisseaux d'eau vive, qui donnent un goût délicieux au thé.

## *Villes de la Partie méridionale.*

Hu-nau; ou Partie méridionale de la Province de Hu-quang.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Chang-cha-fu, | *qui a sous elle* | 1 *Cheu* & | 11 *Hyens*. |
| 2. You-cheu-fu, | | 1 | 3 |
| 3. Pau-hing-fu, | | 1 | 9 |

| | | |
|---|---|---|
| 4. Hing-cheu-fu, | 1 *Cheu* & | 11 *Hyens.* |
| 5. Chang-te-fu, | 0 | 6 |
| 6. Ching-cheu-fu, | 1 | 6 |
| 7. Yung-cheu-fu, | 1 | 7 |

Description de Chang-cha-fu.

1. *Chang-cha-fu* est la principale Ville de *Hu-nan*, ou de la Partie méridionale de Hu-quang. Elle est située sur une grande riviere, qui communique au Lac de *Tong-ting-hu*. La facilité que les Habitans ont à conduire l'eau des lacs & des rivieres dans la plus grande partie de ce district, par des machines qu'on a déja représentées, le rendent très-fertile & très-riche. On prend beaucoup de poisson dans ces rivieres, sur-tout un grand nombre de lamproies. Le Pays est divisé en plaines & en montagnes. La partie montagneuse produit de très-beau cinabre, & quantité d'une sorte de talc, qui, étant calciné & mêlé avec du vin, est employé dans la médecine comme un merveilleux préservatif pour la santé.

Fête instituée à l'honneur d'un Mandarin aimé du Peuple.

Un Mandarin, Gouverneur d'une Ville soumise à Chang-cha-fu, que sa vertu avoit rendu cher au Peuple, s'étant noyé au passage d'une riviere, on établit à l'honneur de sa mémoire une fête qui se célebroit le cinquiéme jour de la Lune, & qui fut ensuite observée dans tout l'Empire. On la solemnisoit par des jeux & des combats sur l'eau dans les Barques du serpent. Le prix étoit autrefois considerable pour les vainqueurs. Mais comme cette sorte d'amusement étoit souvent accompagné de quelqu'accident funeste, on l'a presqu'entiérement supprimé.

You-cheu-fu: Beauté de sa situation.

2. La situation de *You-cheu-fu* est admirable. Cette Ville se trouve placée sur le bord du *Yang-tse-kyang* & du *Tong-ting-fu ;* ce qui la rend une des plus riches de l'Empire, par la facilité du Commerce. Le Lac de Tong-ting-fu est remarquable par la grandeur de sa circonference, qui n'a pas moins de quatre-vingt lieues; par l'abondance de ses eaux, sur-tout dans certaines saisons, & par la quantité surprenante de son poisson. Il reçoit deux des plus grandes rivieres de la Province, qui en sortent, après l'avoir traversé, sans aucune diminution sensible. Le district de You-cheu-fu est divisé par ce Lac. Sa fertilité est extraordinaire dans toutes ses parties. Il produit en abondance différentes especes de limons & d'oranges. Plusieurs de ses montagnes sont couvertes de forêts, sur-tout de pins. On trouve dans quelques-unes le *Lapis armenus*, & la pierre verte, qui, réduite en poudre, forme une couleur admirable pour la peinture. D'autres produisent du talc, & des petites pierres noires, dont la poudre impalpable est un excellent remede pour l'esquinancie & les autres maux de gorge.

Pau-hing-fu.

3. *Pau-hing-fu* est située sur la Riviere d'In-kyang, qui tombe dans le Hang-kyang, & celle-ci dans le Lac Tong-ting. Son territoire consiste dans des vallées fertiles & de fort belles plaines, excepté vers la Province de Quang-si, où il est montagneux. Au Nord de *Kangcheu*, une des Villes de sa dépendance, la Riviere tombe des rochers avec une prodigieuse rapidité. On y a élevé un pilier de cuivre, où les Matelots attachent leurs Barques jusqu'à ce qu'ils ayent pris des mesures pour remonter le courant sans danger.

Hing-cheu-fu.

4. *Hing-cheu-fu*, Ville assez grande, est située à la jonction de deux rivieres qui renferment une partie de son territoire. Ses montagnes sont fort agréables & bien cultivées, ou couvertes d'arbres toujours verds. Le Pays fournit beau-

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

coup de gibier, & n'eſt pas ſans mines d'or & de cuivre, qui demeurent fermées. On y fait de très-bon papier. Toutes les commodités de la vie y ſont en abondance.

Chang-te-fu.

5. *Chang-te-fu* eſt une grande Ville, bâtie ſur la Riviere d'Yuen-yang, aſſez près du grand Lac Tong-ſing. Son diſtrict n'eſt pas d'une grande étendue; mais le Pays eſt un des plus fertiles de la Province; & ſa riviere, qui eſt navigable preſque depuis ſa ſource juſqu'au Lac, y rend le Commerce floriſſant. On y remarque une eſpece particuliere d'oranger, qui ne porte du fruit qu'après la ſaiſon des autres; ce qui lui a fait donner le nom d'oranger d'hyver. L'orange en eſt délicieuſe. Dans les montagnes, on trouve un grand nombre de daims, & des cedres, dont le fruit, ſans être bon à manger, jette un parfum fort agréable. On y voit auſſi le *Lapis armenus*, & quelquefois de la manne.

Ching-cheu-fu.

6. *Ching-cheu-fu* eſt ſituée dans un angle formé par deux rivieres. Le Pays eſt arroſé par une multitude de ruiſſeaux. Ses montagnes, qui ſont en grand nombre, produiſent beaucoup de vif-argent, de lapis-armenus, & de ces pierres vertes qui ſervent à la peinture. Elles ne manquent pas non-plus de mines d'or & d'argent. Les Habitans de ces montagnes n'ont pas la politeſſe qui paroît commune aux Chinois. C'eſt une race dure & ſauvage, qui paſſe pour une colonie de Barbares.

Yung-cheu-fu.

7. *Yung-cheu-fu*, Ville la plus méridionale de cette Province, eſt ſituée entre des montagnes couvertes de verdure, ſur une riviere qui tombe un peu plus loin dans le Syang-kyang, & dont l'eau eſt ſi claire, que dans les endroits les plus profonds on peut compter les cailloux & les plus petites pierres. Son territoire, quoique montagneux, eſt très-bien cultivé. On y voit croître, en divers lieux, quantité de bambous, & du *Lyan-wha* à fleurs jaunes, qui eſt fort rare dans les autres Provinces.

Autres Villes du même diſtrict.

Outre les huit Villes de la dépendance d'Yung-cheu-fu, on trouve dans le même canton deux Villes du ſecond ordre, qui ne dépendent d'aucun *Fu*, & qui ont même un droit de juriſdiction ſur quelques autres Villes. La premiere, qui ſe nomme *Tſin-cheu*, ſur les bords de *Quey-cheu*, a ſous elle trois Villes du troiſiéme ordre. La ſeconde, nommée *Ching-cheu*, eſt une grande Ville très-bien peuplée, qui eſt ſituée entre deux rivieres & qui commande à cinq Villes du même ordre, toutes ſituées ſur les bords du Quang-tong (20).

## *Poſitions des Places de* HU-QUANG, *déterminées en 1716.*

Poſitions des Places de la Province de Hu-quang.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TSIN-lau-wey, | 27 | 4 | 48 | 7 | 54 | 30. |
| Tyen-que-hyen, | 26 | 48 | 0 | 7 | 28 | 16. |
| Tong-tau-hyen, | 26 | 16 | 48 | 7 | 0 | 0. |
| U-kang-cheu, | 26 | 34 | 24 | 5 | 58 | 39. |
| Tong-ngan-hyen, | 26 | 13 | 12 | 5 | 15 | 0. |
| Tau-cheu, | 25 | 32 | 27 | 5 | 0 | 0. |

(20) Chine du Pere du Halde, p. 100. & ſuiv.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ning-yeun-hyen, | 25 | 32 | 54 | 4 | 40 | 59. |
| Que-yang-cheu, | 25 | 48 | 0 | 4 | 5 | 27. |
| Hing-ning-hyen, | 25 | 54 | 40 | 3 | 29 | 16. |
| Que-tong-hyen, | 26 | 3 | 36 | 2 | 54 | 30. |
| Yong-ning-hyen, | 26 | 4 | 48 | 3 | 43 | 39. |
| Yong-cheu-fu, | 26 | 8 | 24 | 4 | 55 | 40. |
| Ku-cheu, | 26 | 29 | 48 | 4 | 42 | 10. |
| Lay-yang-hyen, | 26 | 29 | 48 | 3 | 47 | 42. |
| Cha-lin-cheu, | 26 | 53 | 40 | 3 | 5 | 27. |
| Hang-cheu-fu, | 26 | 53 | 12 | 4 | 5 | 30. |
| Pau-king-fu, | 27 | 3 | 36 | 5 | 7 | 10. |
| Yeun-cheu, | 27 | 24 | 30 | 7 | 3 | 10. |
| Sin-wha-yeu, | 27 | 32 | 24 | 5 | 18 | 48. |
| Hang-chang-yeu, | 27 | 14 | 24 | 3 | 50 | 40. |
| Lyang-tau-hyen, | 27 | 52 | 30 | 3 | 46 | 38. |
| Chang-cha-fu, | 28 | 12 | 0 | 3 | 41 | 43. |
| Ngan-wha-hyen, | 28 | 13 | 12 | 5 | 2 | 40. |
| Ching-cheu-fu, | 28 | 22 | 25 | 6 | 20 | 0. |
| Tau-yeun-hyen, | 28 | 52 | 10 | 5 | 17 | 21. |
| Yeun-kyang-hyen, | 28 | 45 | 30 | 4 | 15 | 0. |
| Ping-kyang-hyen, | 28 | 42 | 20 | 3 | 4 | 5. |
| Tong-ching-hyen, | 29 | 15 | 36 | 2 | 41 | 55. |
| Yo-cheu-fu, | 29 | 24 | 0 | 3 | 34 | 5. |
| Tsong-yang-hyen, | 29 | 33 | 38 | 2 | 28 | 48. |
| Kong-ngan-hyen, | 30 | 1 | 0 | 4 | 31 | 10. |
| Chi-men-hyen, | 29 | 30 | 30 | 5 | 5 | 27. |
| Chang-te-fu, | 29 | 1 | 0 | 5 | 7 | 43. |
| Yong-ting-wey, | 29 | 7 | 12 | 6 | 4 | 5. |
| Che-cheu-wey, | 30 | 15 | 56 | 7 | 2 | 35. |
| Chang-yang-hyen, | 30 | 32 | 24 | 5 | 21 | 56. |
| King-cheu-fu, | 30 | 26 | 40 | 4 | 23 | 40. |
| I-lin-cheu, | 30 | 49 | 0 | 5 | 18 | 10. |
| Myen-yang-cheu, | 30 | 12 | 22 | 3 | 16 | 50. |
| Que-cheu, | 30 | 57 | 36 | 5 | 50 | 27. |
| Pau-kong-hyen, | 31 | 54 | 0 | 5 | 14 | 18. |
| Chu-chan-hyen, | 32 | 8 | 35 | 6 | 8 | 10. |
| Yeun-yang-fu, | 39 | 49 | 20 | 5 | 36 | 49. |
| Ku-ching-hyen, | 32 | 18 | 0 | 4 | 48 | 40. |
| Lyang-yang-fu, | 32 | 6 | 0 | 4 | 22 | 44. |
| Sui-cheu, | 31 | 46 | 48 | 1 | 10 | 20. |
| Hing-que-cheu, | 29 | 31 | 56 | 1 | 22 | 48. |
| Wang-cheu-fu, | 30 | 26 | 24 | 1 | 39 | 35. |
| Han-yang-fu, | 30 | 34 | 38 | 2 | 18 | 23. |
| Vu-chang-fu, | 30 | 34 | 50 | 2 | 15 | 0. |

## §. VII.

## *Ho-NAN, septiéme Province.*

Bornes de la Province de Ho-nan.

Les bornes de cette Province sont, au Nord, les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-si;* à l'Ouest, celle de *Chen-si;* au Sud, celle de Hu-quang; & à l'Est, celle de Chan-tong. Elle est arrosée par le *Whang-ho*, ou la Riviere jaune. On l'a surnommée *Chong-wha*, c'est-à-dire, *fleur du milieu*, parce qu'elle est située presqu'au milieu de la Chine.

Sa beauté & ses productions.

Les Chinois racontent que *Fo-hi*, Fondateur de leur Monarchie (21), & d'autres anciens Empereurs, invités par l'agrément & la fertilité de ce Pays, y établirent leur résidence. En effet, l'Univers n'a point de lieu qu'on puisse lui comparer. L'air y est temperé. Il est pur & sain. Les bestiaux, les grains & les fruits y croissent en abondance, sans en excepter ceux de l'Europe. On y trouve toutes les especes d'oranges & de grenades. Trois livres de farine n'y coûtent pas plus d'un sol. La quantité de bled, de riz, de soie & d'étoffes que la Province fournit à titre de tribut, paroît surprenante. Si l'on excepte le côté de l'Ouest, qui est bordé par des montagnes couvertes de forêts, tout le reste du Pays est plat; mais si bien arrosé, & cultivé avec tant de soin, qu'on s'imagine voyager dans un vaste jardin. Aussi les Chinois lui en donnent-ils le nom.

Qualité singuliere de l'eau d'un Lac.

Entre ses curiosités, on remarque un Lac, dont l'eau donne un lustre inimitable à la soie; propriété si singuliere dans un Empire où la soie est une des principales richesses, qu'il attire un grand nombre d'ouvriers pour les manufactures. Le district de *Nan-yang*, qui est une des Villes subalternes de la Province, produit une espece de serpens, dont la peau, marquetée de petites taches blanches, passe pour un remede contre la paralysie, lorsqu'elle a trempé dans le vin.

Villes, & division des districts.

Outre les Forts, les Châteaux & les Places de guerre, la Province de Ho-nan contient huit *Fus*, ou Villes du premier ordre; & cent-deux du second & du troisiéme.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. Kay-fong-fu, | *qui gouverne* | 4 | *Cheus* & | 30 *Hyens.* |
| 2. Que-tefu, | | 1 | | 8 |
| 3. Chang-te-fu, | | 1 | | 6 |
| 4. We-kyun-fu, | | 0 | | 5 |
| 5. Whay-king-fu, | | 0 | | 6 |
| 6. Ho-nan-fu, | | 1 | | 13 |
| 7. Nan-yang-fu, | | 2 | | 10 |
| 8. Zhu-ning-fu, | | 2 | | 12 |

Description de Kay-fong-fu, Capitale de la Province.

1. *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, est une grande Ville, riche & bien peuplée, qui est située à quatre milles & demi du Whang-ho, au milieu d'une plaine spacieuse & soigneusement cultivée. Mais sa situation

(21) *Fo-hi*, suivant la Chronologie Chinoise, commença son regne deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant l'Ere chrétienne.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

est dans un lieu si bas, que l'eau de la riviere est plus haute que la Ville. Pour la garantir de l'inondation, il a fallu construire de grandes digues, qui regnent au long du Whang-ho pendant l'espace de trente lieues. En 1642, la Ville ayant soutenu un siége de six mois, contre une armée de cent mille Rébelles, le Commandant des troupes qui vinrent à son secours s'imagina que le meilleur expédient pour la délivrer étoit d'abbattre les digues & d'inonder la plaine. Mais le débordement des eaux fut si violent, qu'ayant inondé la Ville même, il y fit périr trois cens mille Habitans. Il paroît qu'avant cette infortune, sa circonference étoit de trois lieues. Quoiqu'elle ait été rebâtie, les réparations n'ont point été assez somptueuses pour la mettre au rang des plus belles Villes de la Chine.

Elle périt par une inondation.

2. *Que-te-fu* est située au milieu d'une vaste plaine, entre deux belles rivieres. Toutes les Villes de sa dépendance sont riches & fort peuplées. Le Pays est cultivé avec autant d'industrie que de soin. Il est sans montagnes. L'air y est très-pur, & la terre fertile en toutes sortes de grains & de fruits. Les oranges & les grenades y croissent en abondance.

Que-te-fu.

3. *Chang-te-fu* appartient à la partie méridionale de la Province, qui est ici fort resserrée par les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-si*. Le district de cette Ville, quoique d'assez peu d'étendue, reçoit beaucoup de fertilité des rivieres qui l'arrosent. Elles sont remplies de poisson, entre lequel il s'en trouve un qui ressemble au crocodile, & dont la graisse une fois enflammée se consume entiérement sans pouvoir s'éteindre. Les montagnes du canton de Chang-te-fu produisent des pierres d'aimant & diverses sortes d'absynthe. Une de ces montagnes est si escarpée, que les Habitans se retirent pendant la guerre sur une plaine assez large qui se trouve au sommet, & s'y tiennent tranquillement comme dans un asile inaccessible.

Chang-te-fu.

Retraite inaccessible des Habitans.

4. *We-kyun-fu* est située sur une riviere, dans une contrée sabloneuse, qui forme le plus mauvais terroir de la Province. Son district est resserré, comme le précédent, par les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-si*. Si l'on excepte quelques montagnes, vers la seconde de ces deux Provinces, le reste du Pays est plat & fort bien cultivé.

We-kyun-fu.

5. Le territoire de *Whay-king-fu* est d'une très-petite étendue. Du côté du Nord, il est séparé de la Province de *Chan-si* par des montagnes, & du côté du Sud par la grande Riviere du Whang-ho. L'air y est fort sain & la terre extrêmement fertile. Ce canton fournit toute la Province, de Simples & d'Herbes médicinales.

Whay-king-fu.

6. *Ho-nan-fu*, qui porte le nom de la Province, est située au milieu des montagnes, entre trois rivieres. Les Chinois étoient autrefois persuadés que cette Ville étoit le centre du Monde, parce qu'elle se trouve placée au centre de leur Empire. Elle est fort grande & fort peuplée. Son district est spacieux ; & quoiqu'environné de montagnes, il ne manque rien à sa fertilité. *Ten-fong-hyen*, une de ses Villes subalternes, est fameuse par une Tour que le fameux Cheu-kong y a bâti pour observer les Astres. On y voit encore un Instrument qui sert à trouver la ligne méridienne, pour découvrir la hauteur du Pole & pour d'autres observations astronomiques. *Cheu-chong* vivoit plus de mille ans avant Jesus-Christ ; & les Chinois prétendent qu'il inventa la boussole.

Ho-nan-fu.

Ancien Observatoire Chinois.

A qui ils attribuent l'invention de la Boussole.

7. Le district de *Nan-yang-fu* est fort agréable, & d'une fertilité surpre-

Nan-yang-fu.

nante dans une très-grande étendue. Les provisions y sont si communes & à si bon marché, que des armées nombreuses y ont long-tems subsisté sans être incommodes aux Habitans. La Ville est située sur une petite riviere. Elle n'est ni grande, ni riche, ni bien peuplée. Les montagnes qui l'environnent produisent le lapis-armenus, & cette espece de serpens tachetés dont on a parlé dans la description générale de la Province.

Zhu-ning-fu.

8. *Zhu-ning-fu* (22) est bâti sur la Riviere de *Yu-ho*. Son district, qui a beaucoup d'étendue, est mêlé de plaines & de montagnes, sur-tout vers le Sud & le Nord. Il est arrosé par plusieurs rivieres, qui le rendent fertile en grains & en fruits (23).

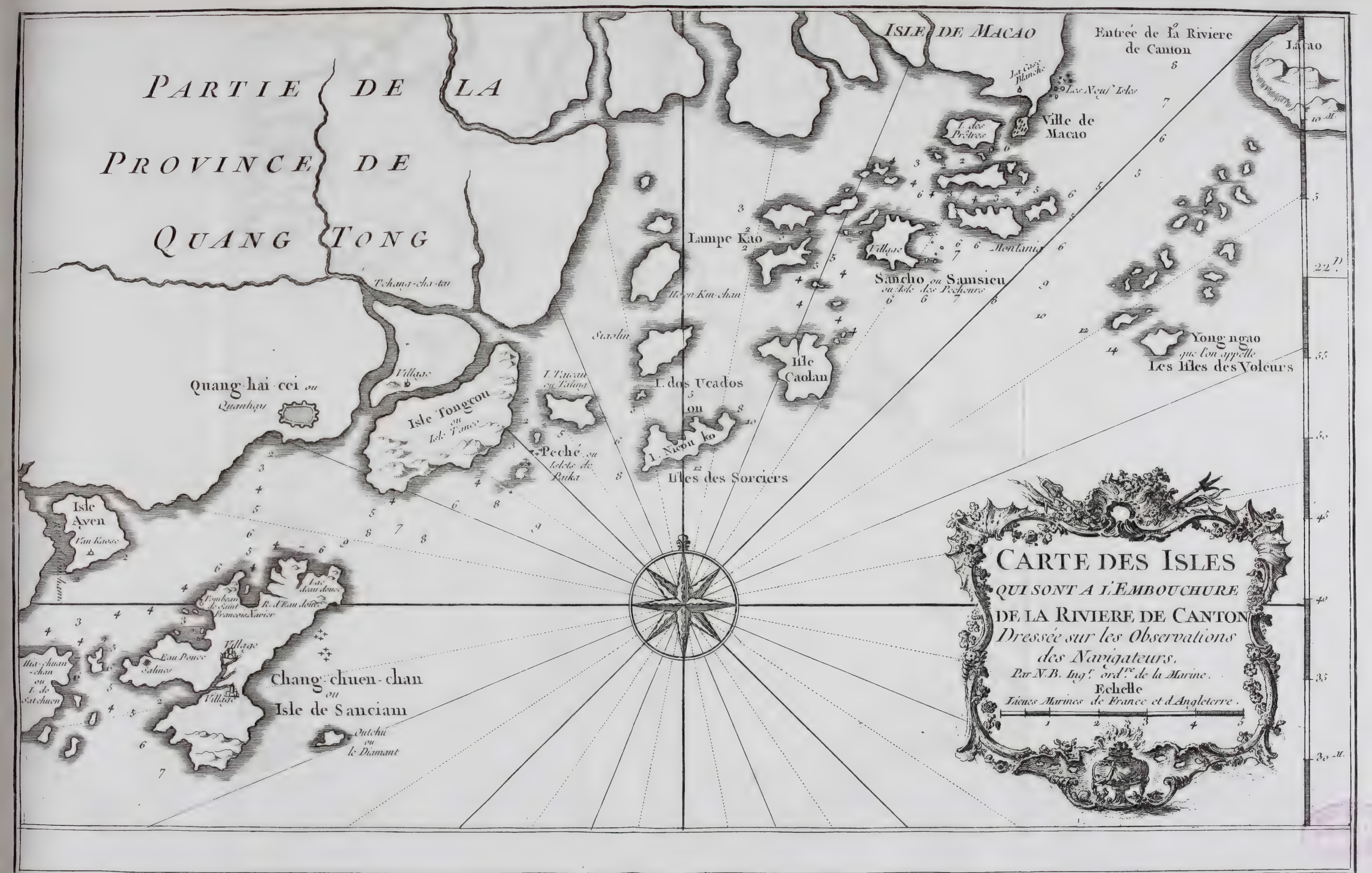
## *Position des Places de Ho-nan, déterminée en 1714.*

Position des Places.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TSE-cheu, | 36 | 25 | 15 | 1 | 55 | 30. |
| Chang-te-fu, | 36 | 7 | 20 | 1 | 58 | 30. |
| Wey-que-fu (24), | 35 | 27 | 40 | 1 | 12 | 50. |
| Whay-king-fu, | 35 | 6 | 34 | 3 | 28 | 30. |
| Tong-quang-wey, | 34 | 39 | 12 | 6 | 18 | 0. |
| Tyang-hyen, | 34 | 31 | 20 | 4 | 16 | 30. |
| Si-chuen-hyen, | 33 | 5 | 0 | 5 | 1 | 20. |
| Sin-ye-hyen, | 32 | 40 | 25 | 4 | 3 | 30. |
| Pi-yang-hyen (25), | 32 | 48 | 40 | 3 | 6 | 0. |
| Iu-ning-fu (26), | 33 | 1 | 0 | 2 | 7 | 30. |
| Quang-cheu, | 32 | 12 | 36 | 1 | 28 | 30. |
| Chang-ching-hyen, | 31 | 55 | 31 | 1 | 10 | 30. |
| Song-tse-quan, | 31 | 27 | 50 | 1 | 0 | 0. |
| Sin-yang-cheu, | 32 | 12 | 25 | 2 | 28 | 30. |
| Nan-yang-fu, | 33 | 6 | 15 | 3 | 53 | 55. |
| Chang-tsay-hyen, | 33 | 19 | 20 | 2 | 6 | 0. |
| Lu-i-hyen, | 33 | 56 | 50 | 0 | 54 | 0. |
| Yeu-ching-hyen, | 33 | 38 | 20 | 2 | 23 | 50. |
| Ho-nan-fu, | 34 | 43 | 15 | 4 | 0 | 50. |
| Tong-fong-hyen, | 34 | 30 | 10 | 3 | 27 | 10. |
| Tong-yang-hyen (27), | 34 | 52 | 40 | 2 | 44 | 30. |
| Tong-tse-hyen (28), | 34 | 56 | 40 | 2 | 44 | 30. |
| Iefong-hyen, | 35 | 55 | 0 | 1 | 21 | 0. |
| Kay-fong-fu, | 34 | 52 | 5 | 1 | 55 | 30. |
| Chin-cheu, | 34 | 42 | 0 | 1 | 26 | 0. |
| Che-ching-hyen, | 34 | 8 | 20 | 0 | 57 | 0. |
| Kau-ching-hyen, | 34 | 47 | 0 | 1 | 1 | 30. |
| Yu-ching-hyen, | 34 | 38 | 35 | 0 | 19 | 30. |
| Que-te-fu, | 34 | 28 | 40 | 0 | 37 | 30. |

(22) Ou *Zhu-ning-fu* & *Ju-ning-fu*.
(23) Chine du Pere du Halde, p. 6. & 102.
(24) *We-kyun-fu* dans la Carte.
(25) *Ni-yang-hyen* dans la Carte Françoise.
(26) *Yu-ning-fu* dans la Carte.
(27) *Tong* dans la Carte.
(28) *Tong* dans la Carte.

§. VIII.



CARTE DES ISLES
QUI SONT A L'EMBOUCHURE
DE LA RIVIERE DE CANTON
Dressée sur les Observations
des Navigateurs.
Par N.B. Ingr. ordre. de la Marine.
Echelle
Lieues Marines de France et d'Angleterre.
PARTIE DE LA PROVINCE DE QUANG TONG
ISLE DE MACAO
Entrée de la Riviere de Canton
Ville de Macao
Lampe Kao
Sancho ou Samsieu
Isle Caolan
Yong ngao
que l'on appelle
Les Isles des Voleurs
I. dos Ucados
ou
I. Nicou ko
Isles des Sorciers
Isle Tongcou
Peché ou Islote de Puka
Quang hai cei ou Quanhai
Isle Ayen
Chang chuen chan
ou
Isle de Sanciam
Outchu ou le Diamant
Village

## §. VIII.

### *Chan-tong*, *huitiéme Province.*

Cette Province a pour bornes *Pe-che-li* à l'Ouest, & une partie de *Ho-nan;* Kyang-nan au Sud; le Golfe de Kyang-nan à l'Est, & celui de *Pe-che-li* au Nord.

Bornes de la Province de Chan-tong.

La multitude de lacs, de ruisseaux & de rivieres qui arrosent cette Province, sans compter le grand canal Impérial, contribuent à la rendre une des plus fertiles de l'Empire. Si cette fertilité est quelquefois interrompue, c'est par la sécheresse, car il y pleut rarement, & par le ravage des sauterelles. Les oiseaux de riviere, les chapons gras, les Faisans, les perdrix, les cailles & les liévres, y sont à très-vil prix. Les lacs y fournissent aussi une prodigieuse quantité de poisson. Il n'y a point de fruits & de grains dont on ne trouve ici les especes; mais on y admire particuliérement la beauté des pêches, diverses sortes de noix & de chateignes, une grande abondance de prunes, d'excellentes poires, & le *Tse-tse*. Ces trois derniers fruits se conservent secs & se transportent dans les autres Provinces. Le *Tse-tse* (29), qui est une espece de figue, ne se trouve qu'à la Chine, & n'y croît nulle part si abondamment que dans cette Province. On voit dans les campagnes une sorte de soie blanche, particuliere au Pays, qui est attachée en longs fils aux arbrisseaux & aux buissons. Les vers qui la produisent ressemblent à la chenille. On en fait des étoffes nommées *Kyen-cheu*, plus grossiéres, mais aussi plus serrées & plus fortes que celles de la soie ordinaire. Chan-tong est subdivisé en six cantons, qui contiennent six Villes du premier ordre, & cent-quatorze du second & du troisiéme; sans y comprendre plus de quinze Forts, pour la garde des ports & des rivieres au long de la Côte. Son Golfe renferme plusieurs Isles, dont quelques-unes ont des ports très-commodes pour les Joncs qui font le Commerce de la Corée & de Lyau-tong.

Ses productions & ses propriétés.

Le Tse-tse.

Espece de soie singuliere.

*Tsi-nan-fu* a dans sa dépendance quatre *Cheus* & vingt-six *Hyens*. *Yen-cheu-fu*, quatre Cheus & vingt-huit Hyens. *Tong-chang-fu*, trois Cheus & quinze Hyens. *Tsing-cheu-fu*, un Cheu & quinze Hyens. *Teng-cheu-fu*, un Cheu & sept Hyens. *Lay-cheu-fu*, deux Cheus & cinq Hyens.

Division de la Province.

1. *Tsi-nan-fu*, Capitale de la Province, est une Ville grande & bien peuplée, que la beauté de ses édifices & son lac interieur, qui fournit de l'eau à tous ses canaux, rendent également fameuse. Son principal secours, pour le Commerce, est le grand canal, dans lequel les marchandises se transportent par la Riviere de Tsing-ho, depuis *Lu-keu*, qui est un Village à quatre milles de *Tsi-nan-fu* (30). Les richesses particulieres au district, sont les soies, qui se nomment *Kyen-cheu*, & les ouvrages de *Leu-li*, ou le verre Chinois, qui se fait à *Yen-ching*, grand Bourg du même canton. Mais cette sorte de verre est plus fragile que celui de l'Europe. Il se casse lorsqu'il est exposé à l'action d'un air trop vif. Le district de Tsi-nan-fu s'étend jusqu'à la mer. Il produit

Verre Chinois, plus fragile que celui de l'Europe.

(29) Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle.

(30) Le grand canal en est à plus de soixante milles.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

abondamment toutes ſortes de grains & de beſtiaux. Quelques-unes de ſes montagnes renferment des mines de fer. Ses lacs ſont remplis de poiſſon, & couverts de cette eſpece de fleurs que les Chinois nomment *Lyen-wha*.

Yen cheu-fu.

2. Le territoire de *Yen-cheu-fu* eſt d'une étendue conſiderable, renfermé entre deux fameuſes rivieres, le *Ta-chin-ho*, du côté du Nord, & le *W hang-ho* de celui du Sud. Il en a pluſieurs autres & quelques lacs fort poiſſonneux. Auſſi cette contrée eſt-elle ſi fertile, qu'on n'y voit que des plaines cultivées ou des montagnes couvertes de bois. L'air d'ailleurs y eſt pur & temperé.

Villes remarquables dans ce diſtrict.

Quelques-unes des Villes de ſa dépendance méritent les obſervations des voyageurs. Celle de *Tſi-ning-cheu* n'eſt pas inferieure à Yen-cheu-fu même, ſoit par ſa grandeur & le nombre de ſes Habitans, ſoit par la richeſſe de ſon commerce. Sa ſituation, qui eſt vers le milieu (31) du grand canal, en fait un des plus célebres Marchés de l'Empire. *Kyo-ſeu-hyen* eſt fameuſe par la naiſſance de *Confucius*, le Docteur des Chinois. Ils y ont élevé pluſieurs Monumens, qui rendent témoignage de la venération publique pour la mémoire de ce grand Homme.

Lieu de la naiſſance de Confucius.

On aſſure qu'aux environs d'une autre petite Ville, nommée *Kyn-kyang-hyen* (32), les Habitans tiroient autrefois beaucoup d'or, & qu'elle a reçu de-là ſon nom, qui ſignifie *Terre d'or*. Ce canton offre, dans pluſieurs endroits, des perſpectives admirables, par le mélange de ſes bois & de ſes plaines, ſur-tout du côté de Tong-ping. C'eſt dans le même diſtrict qu'on voit le Village de *Kya-kya*, & le fameux Temple de *Ti-wang-myan*, près de la Ville de *Chan-tſui*, dont on a donné les Plans dans les Relations précédentes.

Tong-chang-fu. Avantages de ſa ſituation.

3. *Tong-chang-fu*, ſituée ſur le grand canal, eſt une Ville célebre par ſes richeſſes, qu'elle doit à l'abondance des grains & des fruits qui croiſſent dans ſon diſtrict. Il eſt d'une grande étendue. Entre les Villes de ſa dépendance, celle de *Lin-tſin-cheu*, où le grand canal ſe joint à la Riviere de *Wey-ho* (33), eſt devenue fort conſiderable par le paſſage continuel des Barques & de toutes ſortes de marchandiſes. La Chine a peu de Villes plus peuplées & plus floriſſantes par le Commerce. Elle n'eſt pas moins renommée par ſes édifices, ſurtout par une belle Tour de huit étages, élevée hors de ſes murs, dont le dehors eſt de porcelaine, enrichie de diverſes figures, & le dedans revêtu d'un marbre poli, de différentes couleurs. On monte aux étages par des degrés pratiqués dans le mur; & de-là aux galeries, qui ſont auſſi de marbre & ceintes d'une baluſtrade de fer doré, avec de petites cloches à tous les coins. A peu de diſtance de cette Tour, on voit pluſieurs Temples, dont l'architecture ne bleſſeroit pas le meilleur goût de l'Europe.

Belle Tour.

Tſing-cheu-fu.

4. Le diſtrict de *Tſing-cheu-fu* eſt mêlé de plaines arroſées par des rivieres, & de montagnes couvertes de bois. Outre que la terre y eſt très-fertile, les mers voiſines lui fourniſſent toutes les commodités qui lui manquent. Les ſeules peaux d'une eſpece de poiſſon qu'on y prend, lui rapportent un profit conſidérable. C'eſt-là qu'on trouve dans le ventre des vaches une pierre jaune, que les Chinois appellent *Nyeu-whang*, de la groſſeur d'un œuf d'oye, mais auſſi molle que la craie. Les Médecins la préferent au bezoar, & prétendent que

Pierre qui ſe trouve dans le ventre des vaches.

(31) A vingt deux milles vers l'Eſt.

(32) C'eſt plûtôt *Kin-hyang*, comme il eſt dans la Carte. *Kyang* ſignifie *Riviere*.

(33) Quelques François écrivent *Oei-ho*.

mêlée en poudre dans de l'eau chaude, elle guérit immédiatement les fluxions & les rhumes; à peu près comme ils aſſurent qu'une autre pierre, qui croît dans le fiel du taureau, guérit la jauniſſe.

Teng-cheu-fu.

5. *Teng-cheu-fu*, comme la plûpart des Villes de ſa dépendance, eſt ſituée ſur le bord de la mer. Son Port eſt commode. Il eſt défendu par une bonne garniſon & par quelques Vaiſſeaux de guerre qui font la garde au long des Côtes. On prend dans tous ces Ports une groſſe quantité d'excellentes huîtres. Le Pays eſt montagneux, mais fertiliſé par les rivieres qui l'arroſent. On y trouve auſſi la pierre de Nyeu-whang. Les cannes de bambou, qui ſont rondes dans les autres contrées de la Chine, ſont ici quarrées.

Cannes de bambous, quarrées.

Lay cheu-fu.

6. *Lay-cheu-fu* eſt ſituée ſur un promontoire, environné d'un côté par la mer, & de l'autre par des montagnes. Quelques Villes de ſa dépendance, telles que *Kyan-cheu*, qui eſt très-forte par ſa ſituation, reçoivent l'eau de la mer au pied de leurs murs. Tout ce diſtrict doit ſa fertilité aux rivieres qui l'arroſent. Il eſt entremêlé de plaines & de montagnes, ſur-tout vers les Côtes (34).

## *Poſition des Places de Chan-tong, déterminées en 1710.*

Poſitions de la Province de Chan-tong.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Te-cheu, | 37 | 52 | 20 | 0 | 3 | 36. Oueſt. |
| Hay-fong-hyen, | 37 | 50 | 51 | 1 | 16 | 36. Eſt. |
| Tſing-cheu-fu, | 36 | 44 | 22 | 2 | 15 | 0. |
| Lay-cheu-fu, | 37 | 9 | 36 | 3 | 45 | 10. |
| Teng-cheu-fu, | 37 | 48 | 26 | 4 | 36 | 0. |
| Yen-cheu-fu, | 35 | 41 | 51 | 0 | 33 | 0. |
| Tſi-ning-cheu, | 35 | 33 | 0 | 0 | 16 | 30. |
| Hong-wha-pu, | 34 | 35 | 26 | 2 | 18 | 0. |
| Tay-chuang-tſi, | 34 | 42 | 0 | 1 | 34 | 30. |
| Ting-tau-hyen, | 35 | 11 | 18 | 0 | 44 | 30. |
| Tſan-hyen, | 34 | 58 | 48 | 0 | 48 | 0. Oueſt. |
| Yu-tay-hyen, | 37 | 7 | 21 | 0 | 18 | 0. Eſt. |
| Tay-ngan-cheu, | 36 | 14 | 30 | 0 | 48 | 0. |
| Nyen-hyen, | 37 | 15 | 10 | 0 | 1 | 40. Oueſt. |
| Yu-ching-hyen, | 37 | 2 | 30 | 0 | 22 | 30. Eſt. |
| Tſing-ping-hyen, | 36 | 52 | 0 | 0 | 12 | 30. Oueſt. |
| Ping-in-hyen, | 36 | 23 | 2 | 0 | 6 | 0. Eſt. |
| Tſi-nan-fu, | 36 | 44 | 24 | 0 | 39 | 0. |
| Sin-hyen, | 36 | 16 | 48 | 0 | 34 | 30. Oueſt. |
| Tong-chang-fu, | 36 | 32 | 24 | 0 | 18 | 30. |
| Ling-tſing-cheu, | 36 | 57 | 15 | 0 | 33 | 30. |
| Kyau-cheu, | 36 | 14 | 20 | 3 | 55 | 30. Eſt. |
| Wey-hay-wey, | 37 | 33 | 30 | 6 | 2 | 0. |
| Tſing-hay-way, | 36 | 53 | 0 | 6 | 7 | 20. |
| Ngan-chan-wey, | 36 | 20 | 24 | 4 | 33 | 30. |

(34) Chine du Pere du Halde, p. 6. & 104.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

| Places. | Latitudes. | | | Longitudes. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ngan-tong-wey, | 35 | 8 | 20 | 3 | 21 | 30. |
| Ching-chan-wey, | 37 | 23 | 50 | 6 | 30 | 0. |
| Chu-ching-hyen (35), | 36 | 0 | 0 | 3 | 29 | 30. |

§. IX.

## CHAN-SI, *neuviéme Province.*

Bornes de la Province de Chan-si.

LES bornes de cette Province, qui est la plus petite de la Chine, sont Peche-li à l'Est; *Ho-nan* au Sud, & Chen-si à l'Ouest. Du côté du Nord, elle est séparée de la Tartarie par la grande muraille (36).

Opinion des Chinois sur cette Province.

Ses productions.

Si l'on en croit les Histoires Chinoises, les premiers Habitans de la Chine s'établirent dans cette Province, après avoir reconnu que le climat étoit agréable & sain. Quoique d'un grand nombre de montagnes il en reste quelques-unes sans culture, la plûpart ont été défrichées à l'aide des terrasses qu'on y a taillées du pied jusqu'au sommet, & sont entiérement couvertes de bled. On y trouve, dans plusieurs endroits, jusqu'à six ou sept pieds de bonne terre, & les sommets forment de très-belles plaines. Elles ne sont pas moins remarquables par leurs mines de charbon, qui ne peuvent être épuisées. On brûle ce minéral, ou en piéces, tel qu'il sort de la terre; ou en mottes, qu'on fabrique en le réduisant en poudre. Le bois à brûler est rare dans la Province. Le riz n'y croît point heureusement, parce que les canaux ne sont point en grand nombre. Mais on y trouve une grande abondance de toutes sortes d'autres grains, sur-tout de bled & de millet, qui se transportent dans les autres Provinces. Il y croît aussi beaucoup de raisin, qui se transporte sec; car on ne l'emploie point ici à faire du vin.

Cette Province fournit beaucoup de musc, de porphire, de marbre & de jaspe de diverses couleurs. Elle produit le lapis-armenus; & du fer avec tant d'abondance, que les autres Pays en tirent toutes sortes d'ustenciles de cuisine. On y trouve aussi des lacs d'eau salée, qui fournissent du sel & plusieurs sources d'eau chaude & bouillante.

Division de la Province de Chan-si.

La division de Chan-si est en cinq Districts, qui contiennent cinq Villes du premier ordre, & quatre-vingt-cinq du second & du troisiéme. On ne compte point dans ce nombre quantité de Forts, bâtis à certaines distances, pour la défense du grand mur & la sûreté des routes. On en voit d'aussi grands & d'aussi peuplés qu'un grand nombre de bonnes Villes.

*Tay-yuen-fu* a sous elle cinq Cheus & vingt Hyens. *Ping-yang-fu*, six Cheus & vingt-huit Hyens. *Lu-yang-fu*, huit Hyens, sans aucun Cheu. *Fuen-cheu-fu*, un Cheu & sept Hyens. *Tay-tong-fu*, quatre Cheus & sept Hyens.

1. *Tay-yuen-fu*, Capitale de la Province, est une ancienne Ville d'environ

(35) La latitude, suivant le Pere Jartoux, est de trente-sept degrés dix minutes neuf secondes; & la longitude, de trois degrés quarante-cinq minutes trente secondes

(36) Latitude, suivant Regis, trente-cinq degrés cinquante-cinq minutes; longitude, trois degrés trente minutes.

trois lieues de circonference & revêtue d'excellens murs. Elle est fort peuplée. On vantoit autrefois la beauté de ses Palais, qui étoient la demeure des Princes du Sang de la race de *Tay-ming*. Mais depuis que ces édifices sont tombés en ruines, il ne s'est trouvé personne qui ait eu la hardiesse de les rebâtir. La Ville est située sur le *Fuen-ho*. Elle est gardée par une petite garnison, Tartare sous le commandement d'un *Ho-tong-tu*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Description de Tay-yuen-fu, Capitale de la Province.

La Riviere de *Fuen-ho*, dont le nom se trouve dans les plus anciens Livres Chinois, n'est ni large ni profonde. Mais allant tomber, après un assez long cours, dans le Whang-ho, ou la Riviere jaune, elle sert de communication entre les Provinces de Ho-nan & de Kyang-nan.

Riviere de Fuen-ho.

Outre les manufactures de soie, qui sont communes dans la Province de Chan-si, on y en voit une de tapis, à la maniere de Turquie & de Perse. Il s'en fait de toutes sortes de grandeurs. Le Commerce de la Province n'est pas moins considerable en ouvrages de fer, parce que les montagnes y sont remplies de ce métal, & couvertes de bois pour l'usage des forges. On y voit de belles tombes, de marbre ou d'autre pierre. L'espace qui les contient est d'une grandeur considerable. On y a placé, à de justes distances, des arcs de triomphe, des statues de Héros, des figures de lions, de chevaux & d'autres animaux, dans des attitudes différentes, mais toutes fort naturelles. Ce Monument est environné d'une multitude de cyprès, plantés en quinconce.

Manufactures de tapis.

Tombeaux sur un montagne.

2. *Ping-yang-fu* n'a rien d'inferieur à la Capitale, soit pour l'antiquité, soit pour la fertilité & l'étendue de son district. Elle est située sur la Riviere de *Fuen-ho*. On lui donne plus de quatre milles de circonference. Elle a dans sa dépendance plusieurs Villes considerables, sans compter une infinité de Bourgs & de Villages fort peuplés. Son district est un mêlange de plaines & de montagnes. Toutes les terres y sont fertiles, à l'exception de quelques montagnes désertes & sans culture. Il est divisé par deux rivieres. Du côté de l'Ouest & du Sud, il est arrosé par le Wang-ho. On voit, près de *Ngan-i-hyen*, un Lac d'eau salée, d'où l'on tire beaucoup de sel.

Ping yang-fu.

3. Le territoire de *Lu-yang-fu*, sans avoir beaucoup d'étendue, est dans une fort agréable situation, presqu'à la source de la Riviere de *Tso-tsang-ho*. Quoiqu'il soit montagneux, il produit toutes les nécessités de la vie; & dans un petit espace, il est couvert de Bourgs & de Villages.

Lu-yang fu.

4. *Fuen-cheu-fu*, qui est située entre la Capitale & *Ping-yang*, tire son nom de la Riviere de *Fuen-ho*, à l'Ouest de laquelle elle est bâtie, dans un lieu très-favorable au Commerce. Toutes les Villes de ce district, qui n'est pas fort grand, sont entre la même Riviere & le Whang-ho. Le Pays, quoique montagneux, est bien cultivé & produit toutes sortes de grains. Les forêts y sont épaisses & les pâturages excellens. On y fait, avec le riz, une liqueur forte, nommée *Yong-tsyu*, où l'on fait tremper le mouton, que cette préparation rend excellent. On trouve dans le territoire de Fuen-cheu-fu un grand nombre de bains & de sources presque bouillantes, dont les eaux different l'une de l'autre par la couleur & le goût.

Fuen-cheu-fu.

Liqueur de riz, nommée Yong-tsyu.

5. *Tay-tong-fu* n'a ni la grandeur ni l'antiquité des autres Villes de la Province; mais sa situation la rend importante, parce qu'elle est située au milieu des montagnes, & dans le seul endroit qui soit exposé à l'incursion des Tartares. Aussi est-elle des mieux fortifiées & toujours munie d'une nombreuse

Tay-tong fu, Place frontiere.

garnison. Son territoire a beaucoup d'étendue. Il est bordé par la grande muraille (37), au long de laquelle on a bâti, d'espace en espace, des Forts pour sa défense. Dans les montagnes dont il est rempli, on trouve le *lapis armenus* & quantité d'herbes médicinales. Quelques-unes produisent une sorte de pierre rouge, qui s'amollit dans l'eau jusqu'à pouvoir servir, comme la cire, à recevoir l'impression des cachets. D'autres fournissent de l'azur, du marbre, & du jaspe de toutes sortes de couleurs, particuliérement de l'espece que les Chinois nomment *Yu-che*, qui est transparente & blanche comme l'agathe. On l'emploie à faire des cachets. Il se fait ici un grand commerce de toutes sortes de peaux, qu'on prépare dans le Pays (38).

Pierre qui s'amollit dans l'eau.

## *Positions des Places de Chan-si, déterminées en 1712.*

Positions des Places de la Province de Chan-si.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TYen-ching-keu, | 40 | 28 | 30 | 2 | 24 | 30. | Ouest. |
| Tsu-ma-pau, | 4 | 24 | 0 | 3 | 33 | 0. | |
| Cha-hu-keu, | 40 | 17 | 0 | 4 | 12 | 0. | |
| Leu-tse-in, | 29 | 30 | 40 | 5 | 24 | 30. | |
| Tay-tong-fu, | 40 | 5 | 42 | 3 | 12 | 0. | |
| Whey-cheu, | 30 | 50 | 54 | 1 | 52 | 30. | |
| Ing-cheu, | 39 | 39 | 0 | 3 | 15 | 0. | |
| Su-cheu, | 39 | 25 | 12 | 4 | 1 | 30. | |
| Ho-keu-cheu, | 39 | 14 | 14 | 5 | 27 | 0. | |
| Pau-te-cheu, | 39 | 4 | 44 | 5 | 40 | 0. | |
| Tay-cheu, | 39 | 5 | 50 | 3 | 30 | 30. | |
| U-tay-hyen, | 38 | 45 | 36 | 3 | 4 | 30. | |
| Tsing-lo-hyen, | 38 | 31 | 12 | 4 | 31 | 30. | |
| Lin-hyen, | 38 | 4 | 50 | 5 | 30 | 40. | |
| Tay-yuen-fu, | 37 | 53 | 30 | 3 | 55 | 30. | |
| Yong-ning-fu, | 37 | 33 | 36 | 5 | 22 | 30. | |
| Fen-cheu-fu, | 37 | 19 | 12 | 4 | 46 | 30. | |
| Yong-ho-hyen, | 36 | 48 | 0 | 5 | 51 | 0. | |
| Ki-cheu, | 36 | 6 | 0 | 5 | 54 | 0. | |
| Kyang-cheu (39), | 35 | 37 | 32 | 5 | 15 | 0. | |
| Pu-cheu, | 34 | 54 | 0 | 6 | 13 | 30. | |
| Whan-keu-yen, | 34 | 57 | 36 | 4 | 45 | 30. | |
| Tse-cheu, | 35 | 30 | 0 | 3 | 39 | 0. | |
| Lu-ngan-fu, | 36 | 7 | 12 | 3 | 28 | 30. | |
| Lyan-cheu, | 37 | 2 | 50 | 3 | 1 | 0. | |
| Lo-ping-hyen, | 37 | 37 | 50 | 2 | 43 | 30. | |
| Yu-tse-hyen, | 37 | 42 | 0 | 3 | 43 | 30. | |
| Ping-yang-fu, | 36 | 6 | 0 | 4 | 55 | 30. | |

(37) C'est la partie Nord de la grande muraille, dont on a vû la description dans la Relation d'Isbrand Ides.

(38) Chine du Pere du Halde, p. 6, 106. & suivantes.

(39) Suivant un autre Jésuite, la latitude est de trente-cinq degrés trente-sept minutes, & la longitude, de quatre degrés quarante-une minutes quinze secondes.

§. X.

## *Chen-si, dixiéme Province.*

Situation & bornes de la Province de Chen-si.

Cette Province, qui forme le Nord-Ouest de la Chine, est séparée de la Tartarie au Nord par la grande muraille. A l'Ouest, elle a les contrées de *Ko-ko-nor* & de *Si-fan*; au Sud, les Provinces de *Se-chuen* & de *Hu-quang*, & celle de *Chan-si* à l'Est. L'air y est temperé; les Habitans doux, civils, obligeans, & mieux disposés pour les Etrangers que ceux de Chan-si & de *Pe-che-li*. Les débordemens des torrens & des rivieres rendent le terroir très-fertile.

Ses productions.

Ce Pays produit peu de riz; mais le millet, le bled & les autres grains y croissent en abondance, & si vîte, que pendant l'hyver on les laisse paître aux bestiaux; ce qui ne sert qu'à rendre la moisson plus riche. Cependant elle est sujette aux ravages des sauterelles, qui enlevent souvent leurs esperances aux laboureurs. On tire de la Province de *Chen-si* beaucoup de rhubarbe, de miel, de cire, de musc, de bois parfumé qui ressemble au sandal, de plomb rouge & de charbon de terre, dont les mines sont inépuisables. On y connoît aussi des mines d'or, quoiqu'il ne soit pas permis de les ouvrir. Les rivieres & les torrens entraînent dans leurs sables une si grosse quantité de ce précieux métal, qu'une partie des Habitans doivent leur subsistance au soin qu'ils ont de le recueillir. On trouve dans cette Province un grand nombre de carrieres, qui produisent une sorte de pierre tendre ou de minéral, nommé *Hyang-whang*, d'un rouge qui tire sur le jaune & marqueté de petites taches noires. On en taille des vases de toutes sortes de formes. Les Médecins prétendent que le vin qu'on y verse devient un souverain remede contre le plus subtil poison, contre les fiévres malignes & contre les chaleurs de la Canicule. Le Pays produit aussi de petites pierres d'un bleu noirâtre, mêlé de petites veines blanches, qu'on fait prendre en poudre pour fortifier la santé & prolonger la vie.

Drogues.

Mines & sable d'or.

Pierre de Hyang-whang, qui est un souverain antidote.

Animaux communs dans la Province.

Les cerfs & les daims se présentent en troupes dans toutes les parties de la Province. On y voit un grand nombre d'ours, de taureaux sauvages, & d'animaux semblables aux tygres, dont la peau est fort estimée; une espece de chévres, dont on tire du musc; des moutons à queue longue & épaisse, dont la chair est d'un excellent goût; & une espece particuliere de chauve-souris, que les Chinois préferent aux meilleurs poulets. Elles sont de la grosseur d'une poule.

Les Habitans de Chen-si font une sorte d'étoffe mêlée de laine & de poil de chévre. Ils y emploient le poil d'hyver, comme le plus fin.

Bel oiseau, nommé Poule d'or.

Reine des fleurs.

L'oiseau qu'on nomme *Poule d'or*, & dont on vante beaucoup la beauté, est assez commun dans cette Province. On y voit croître aussi toutes sortes de fleurs, particuliérement celle qui porte en langue Chinoise le nom de *Reine des fleurs* & qui est fort estimée. Elle ressemble à la rose; mais elle est beaucoup plus belle, avec une odeur moins agréable. Ses feuilles sont plus longues. Sa tige est sans épines, & sa couleur est un mélange de blanc & de rouge, quoiqu'il s'en trouve aussi de rouges & de jaunes. L'arbrisseau qui la porte croît comme le sureau.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Division de la Province.

La Province de *Chen-si* est divisée en deux Parties ; l'orientale, nommée *I-tong ;* & l'occidentale, qui se nomme *I-si.* Elles contiennent huit Villes du premier ordre & cent-six du troisiéme, avec une multitude de Forts, qui sont bâtis, d'espace en espace, au long de la grande muraille.

Dans la partie orientale, *Si-ngan-fu*, Capitale, a dans sa dépendance six Cheus & trente-un Hyens. *Yen-ngan-fu* a trois Cheus & seize Hyens. *Fong-tsyang-fu*, un Cheu & sept Hyens. *Han-changfu*, deux Cheus & quatorze Hyens.

Description de Si-ngan-fu.

1. *Si-ngan-fu*, où les Empereurs Chinois ont résidé pendant plusieurs siécles, est, après Peking, une des plus grandes Villes, des plus belles & des mieux peuplées de la Chine. Sa situation est dans une grande plaine. C'est le séjour du Tsong-tu de *Chen-si* & de *Sec-huen*, aussi-bien que du Gouverneur de la Partie orientale de *Chen-si.* Le Commerce y est considerable, sur-tout celui des mulets, qui se vendent ensuite à Peking jusqu'à cinq ou six cens francs. Les murs de la Ville forment un quarré régulier. Leur circonference est de quatre lieues (40). Ils sont fort hauts & fort larges, flanqués de Tours, à la portée de l'arc l'une de l'autre, & ceintes d'un bon fossé. Quelques-unes de leurs portes sont magnifiques & d'une hauteur extraordinaire. On voit encore, dans la Ville, le Palais qui servoit de demeure aux anciens Monarques. Les autres édifices ne l'emportent point sur ceux des autres Villes de la Chine, & les meubles n'ont pas la propreté qui regne dans les Provinces méridionales. C'est dans cette Ville qu'on entretient les principales troupes Tartares qui sont destinées à la défense du Nord de la Chine. Elles y sont commandées par un *Tsyaukyan*, ou un Général de leur Nation, qui habite avec sa garnison une partie de la Ville séparée de l'autre par un mur. Les Habitans du Pays sont plus robustes, plus braves, plus hardis & même de plus haute taille que le commun des Chinois ; ce qui rend leur milice plus redoutable que celle des autres Provinces. Les montagnes sont ici fort agréables ; elles sont remplies de toutes sortes de gibier, & de ces chauve-souris de la grosseur d'une poule, qui sont un mêt délicieux pour les Habitans. Elles produisent aussi une sorte de terre, que les femmes font infuser dans l'eau pour se blanchir le teint (41).

Emploi de sa garnison.

Ses productions.

Yen-ngan-fu.

Productions de son district.

2. *Yen-ngan-fu* est située sur la Riviere de Yen-ho, dans une plaine fort agréable. Elle renferme dans ses murs une colline assez haute, qui se fait remarquer par la beauté de ses édifices. Les montagnes de ce district distillent une liqueur bitumineuse, qu'on appelle huile de pierre, & qui sert pour les lampes. La richesse du Pays consiste en martres, en Sables & d'autres fourrures précieuses. Il produit de toutes parts l'arbrisseau qui porte des fleurs semblables aux roses, & dont les Grands parent fort soigneusement leurs jardins.

Fong-tsyang-fu.

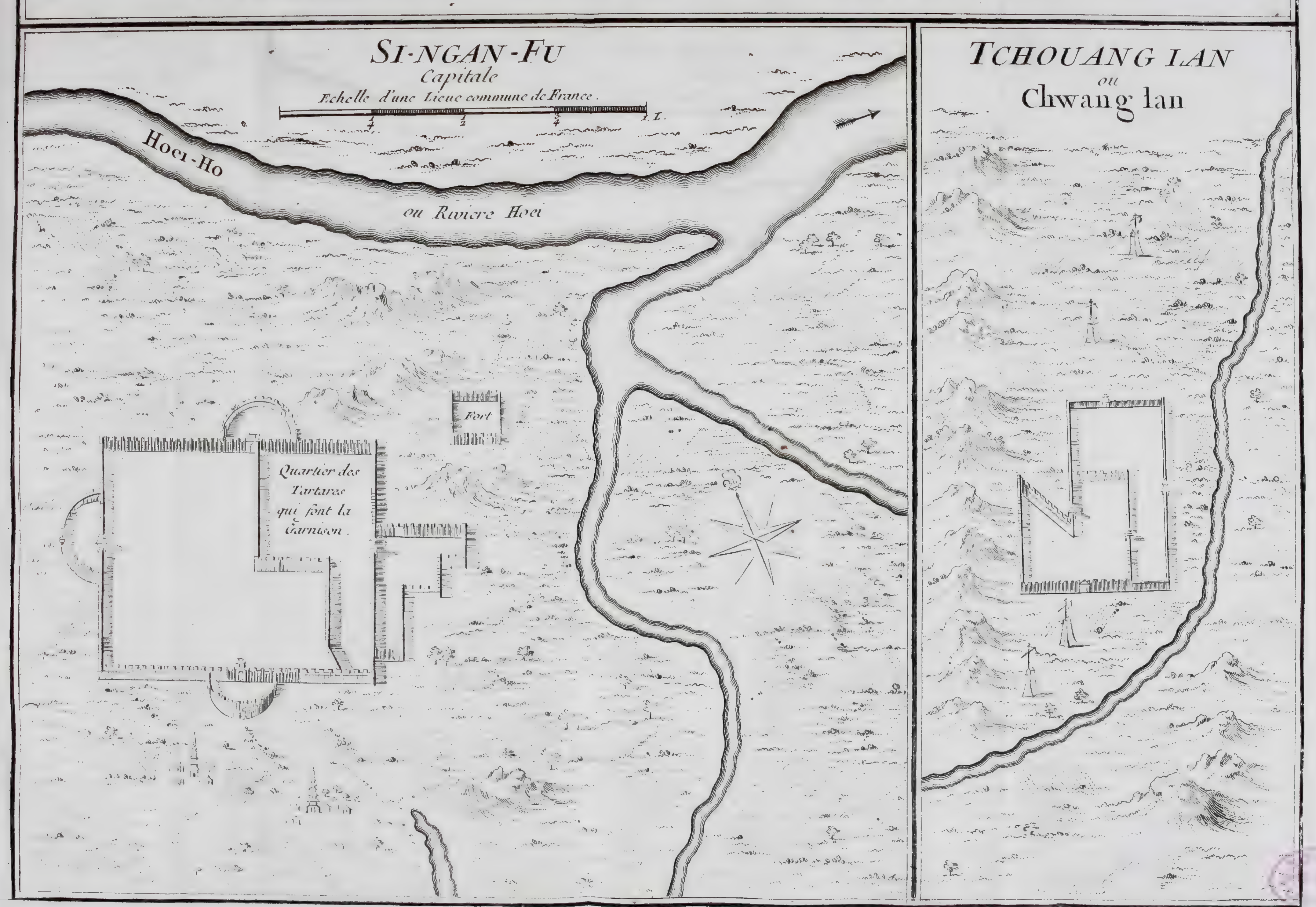
3. *Fong-tsyang fu* tire son nom d'un oiseau fabuleux, que les Chinois décrivent avec une variété admirable de couleurs, & dont ils portent souvent la figure sur les habits. Cette Ville est fort grande. Ses édifices sont assez beaux, son district bien cultivé, & rendu fertile par ses torrens & ses rivieres.

Han-chang-fu.

4. Tout le territoire de *Han-chang-fu*, qui est grand & bien peuplé, s'étend au long de la Riviere de Han, dont les divers bras y portent la fertilité en l'arrosant. Les hautes montagnes & les forêts dont il est environné, lui servent

(40) Les Mémoires du Pere le Comte ne lui en donnent que trois.

(41) Chine du Pere du Halde, p. *6*, 108, & suiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 81.


VILLES DE LA PROVINCE DE CHENSI.
SI-NGAN-FU
Capitale
Echelle d'une Lieue commune de France.
1/4 1/2 3/4 1 L.
Hoei-Ho
ou Riviere Hoei
Fort
Quartier des Tartares qui sont la Garnison.
TCHOUANG IAN
ou
Chwang lan

de boulevards naturels. Ses vallées lui fournissent toutes les nécessités de la vie, aussi-bien que du miel, de la cire, du musc & du cinabre. Les bêtes fauves y sont en grand nombre, sur-tout les daims, les cerfs & les ours. Les pieds de devant d'un ours y passent pour un manger délicieux.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Pieds d'ours excellent manger.

L'ancienne route qui conduisoit à la Capitale par-dessus les montagnes, est un ouvrage qui cause de l'étonnement. Il fut achevé avec une diligence incroyable par plus de cent mille ouvriers, qui prirent le niveau des montagnes & firent des arches pour la communication de l'une à l'autre, avec des piliers d'une hauteur proportionnée dans les endroits où les vallées étoient trop larges ou trop profondes. Quelques-uns de ces ponts sont si hauts, qu'on ne peut jetter sans horreur la vûe sur le précipice. Quatre hommes y passent de front, & l'on n'a point oublié d'y mettre des gardes-fous pour la sûreté des voyageurs. On trouve, à certaines distances, des Villages & des Hôtelleries.

Beauté admirable d'un ancien chemin.

Le *Hay-tsing* ne se voit que dans le district de cette Ville & dans quelques endroits de la Tartarie. C'est un oiseau de proie, qui peut être comparé à nos meilleurs faucons pour l'ardeur & le courage. On n'en prend aucun qui ne soit envoyé à la fauconnerie de l'Empereur.

Hay-tsing, oiseau de proie.

Dans la Partie occidentale de Chen-si, *Ping-lyang-fu* a sous elle trois Cheus & sept Hyens. *Kong-chang-fu* a trois Cheus & dix Hyens. *Ling-tau-fu*, deux Cheus & treize Hyens. *King-yang-fu*, un Cheu & quatre Hyens. *Lan-cheu* est la Capitale (42).

Partie occidentale de Chen-si.

1. *Ping-lyang-fu* est située sur un bras du *Kin-ho* & jouit d'une parfaite abondance. Son climat est doux; son terroir, qui est bien arrosé, & l'agréable perspective des montagnes qui l'environnent, en font une demeure charmante.

Ping-lyang-fu.

2. *Kong-chang-fu* est une Ville de commerce & fort peuplée, qui est située sur le Whey-ho. Les montagnes presqu'inaccessibles dont elle est environnée, l'ont garantie de l'incursion des Tartares. On y voit un Tombeau, que les Habitans prennent pour celui de *Fo-hi* (43), Fondateur de la Monarchie Chinoise. Si cette opinion n'est pas fabuleuse, c'est le plus ancien monument du Monde. Le district de Kong-chang-fu fournit beaucoup de musc. La plûpart de ses montagnes produisent le minéral *Hyang-wang* & la pierre d'un bleu-foncé, rayée de blanc, dont on a déja parlé.

Kong-chang-fu.

Tombeau de Fo-hi, le plus ancien monument du Monde.

3. *Ling-tau-fu* est située sur une riviere qui se décharge dans le Whang-ho. Cette Ville est célebre par la grande quantité d'or qu'on trouve dans le sable des rivieres voisines. Le Pays est rempli de montagnes, qui le sont de taureaux sauvages, & de certains animaux semblables au tygre, dont la peau sert à faire des habits d'hyver. Les vallées sont couvertes de bled & les bords des rivieres chargés de bestiaux, sur-tout de moutons, qui ont la queue fort longue & la chair délicieuse.

4. *Kyng-yang-fu* (44) passe de tout tems pour une barriere contre les incursions des Tartares. Les profonds fossés qui l'environnent, l'épaisseur de

Kyng-yang-fu, Ville extrêmement forte.

(42) Dans la Table du Pere du Halde, cette Ville n'en a point dans sa dépendance. Mais elle en a trois dans la Description. Dans la Table, Kong-chang n'a que sept Hyens, & Ling tau-fu, trois.

(43) Suivant la Chronologie Chinoise, il commença son regne deux mille neuf cens cinquante deux ans avant l'Ere chrétienne.

(44) Ou *Kin-yang* ou *Hing-hyang-fu*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

ses murs, la riviere dont elle est presqu'entiérement ceinte, les Forts qui sont bâtis d'espace en espace, joint aux montagnes & aux rivieres entre lesquelles elle est comme emprisonnée, en font une Place d'une force extraordinaire. Son district est très-fertile. Il produit une herbe nommée *Kin-si*, ou *Soie dorée*, qui est régardée comme un excellent remede; & une sorte de féve, qui passe pour un spécifique admirable contre toutes sortes de poisons.

Lan-cheu, Capitale d'I-ton.

Quoique *Lan-cheu* ne soit qu'une Ville du second rang, & qu'elle dépende de Kyang-hyang-fu, c'est la Capitale d'*I-ton* & la résidence du Gouverneur, parce qu'étant près de la grande muraille & des principales portes de l'Ouest, on envoie facilement de-là les secours nécessaires aux troupes qui défendent l'entrée de l'Empire. Sans être grande, elle est regardée comme la meilleure de toutes les Villes qui sont situées sur la Riviere jaune.

Son Commerce.

Son Commerce principal consiste en fourrures, qui viennent de la Tartarie par la voie de *Si-ning* & de *To-pa*, & en étoffes de laine, entre lesquelles on estime beaucoup une espece de belle serge nommée *Ku-zhong*, qui est presqu'aussi chere que le satin commun, mais fort sujette aux vers. Il s'en fabrique de plus grosse, qu'on nomme *Ko-he*; & d'autres encore, qui portent le nom de *Pe-zhong*, aussi cheres que la premiere & sujettes au même inconvenient. Celle qui se nomme *Mieu-zhong*, faite de poil de vache, est grossiére & presqu'aussi épaisse que le drap de *Kent* qu'on appelle *Kersy*. Le *Tye-he-myen* est de fil tors; mais le tissu en est moins serré, & par conséquent moins fort que le *Linsey wolsey* d'Angleterre. *Lan-cheu* ne passe point d'ailleurs pour une Ville riche.

Villes fortes de cette Province.

Entre les Villes fortes de cette Province qui servent à la défense du grand mur, on compte *Si-ning*, *To-pa*, *Ken-tan*, *Kan-cheu*, *Lyang-cheu*, *Ning-hya-wey* & *Yu-ling-wey*. Toutes ces Places sont gardées par des troupes, sous le commandement d'autant d'Officiers généraux; mais le Généralissime est celui qui réside à *Kan-cheu*, Ville considerable, comme celle de *So-cheu*. C'est dans la premiere (45) que le Viceroi fait sa résidence, avec un grand nombre de Mandarins, dont les principaux ne reçoivent leurs ordres que de la Cour. La seconde est grande & n'est pas moins forte. Son Gouverneur est fort puissant. Elle est divisée en deux parties; l'une habitée par des Chinois, & l'autre par des Etrangers que le Commerce y attire (46). Sa situation est à l'extrêmité du coin Nord-Ouest de la Chine, vers *Ha-mi* ou *Kha-mil*, à peu de distance de la grande muraille, près du Fort & de la porte de *Hya-yu-quan* (47). *Ning-hya* l'emporte sur toutes ces Forteresses. Elle est plus riche, plus belle & mieux bâtie que la plûpart des grandes Villes de l'Empire (48). On lui donne au moins quinze lis (49) de circonference. Sa situation est à cinq milles Ouest du *Whang-ho*, avec lequel elle communique par des canaux. On y fait des étoffes de laine & des tapis à la maniere des Turcs.

Montagnes qui tiennent lieu de la grande muraille.

Les montagnes de son district sont si hautes & si escarpées, qu'elles suppléent pendant dix lieues à la

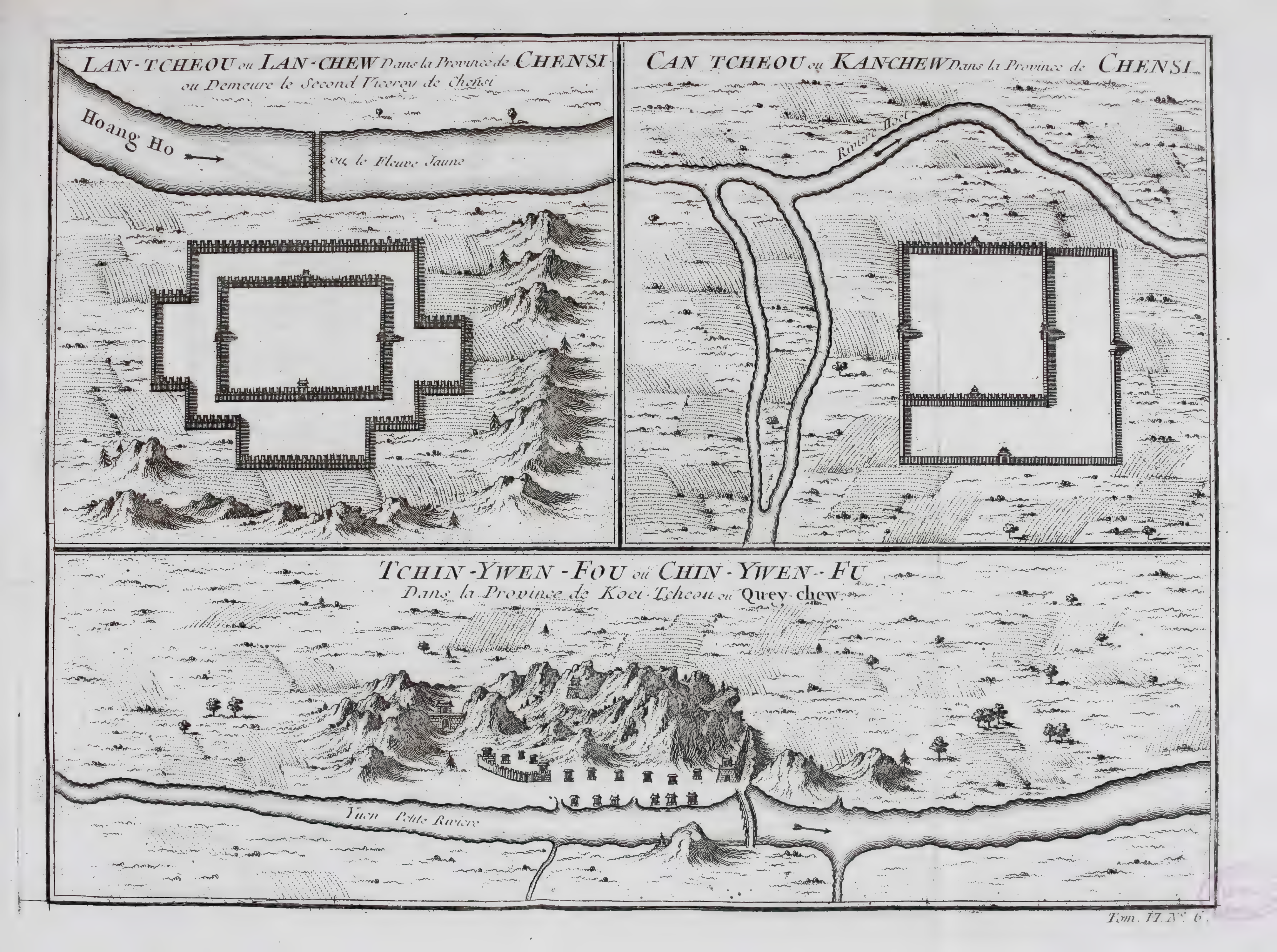
(45) Kan-cheu est le fameux Campion, dont parle Marc-Paul de Venise.

(46) Du Halde, p. 21. & 108.

(47) Ou *Kya-yu-quan*.

(48) Elle a été pendant quelque-tems le siége des Empereurs du Hin, nommé *Si-hya*, dont le domaine s'étendoit sur la plus grande partie de *Chen-si*, partie de la Tartarie jusqu'à Ha-qui & Kha-mil, & sur le Pays de *Cha-cheu*, jusqu'à leur destruction par Jenghis-kan. *Voyez* l'Abrégé de l'Histoire des cinq premiers Empereurs Mogols, dans les Observations mathématiques du Pere Souciet, page 188. & suivantes.

(49) Ou quatre milles & demi.


LAN-TCHEOU ou LAN-CHEW Dans la Province de CHENSI
ou Demeure le Second Viceroy de Chensi
Hoang Ho
ou le Fleuve Jaune
CAN TCHEOU ou KAN-CHEW Dans la Province de CHENSI
Riviere Hoei
TCHIN-YWEN-FOU ou CHIN-YWEN-FU
Dans la Province de Koei-Tcheou ou Quey-chew.
Yuen Petite Riviere

grande muraille. *Si-ning-cheu* n'eſt point une grande Ville ; mais le Commerce y eſt plus conſiderable qu'à Ning-hya. *To-pa*, quoique ſimple Bourg, l'emporte au même titre ſur quantité de grandes Villes (50). Ces deux Places ſont ſituées à l'extrêmité Oueſt de la Chine, vers le Pays de *Ko-ko-nor*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

## *Poſitions des Places de Chen-ſi, déterminées en 1712.*

Poſition des Places de la Province de Chen ſi.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHIN-mu-hyen, | 38 | 55 | 20 | 6 | 22 | 30. |
| Yu-ling-wey, | 38 | 18 | 8 | 7 | 6 | 0. |
| Tſing-ping-pau, | 37 | 40 | 48 | 7 | 48 | 0. |
| Wha-mu-chi, | 37 | 52 | 45 | 9 | 25 | 30. |
| Ning-hya-wey, | 38 | 32 | 40 | 15 | 32 | 30. |
| Chong-wey, | 37 | 39 | 35 | 11 | 18 | 0. |
| Lyang-cheu (51), | 37 | 59 | 0 | 13 | 40 | 30. |
| Kan-cheu, | 39 | 0 | 40 | 15 | 32 | 30. |
| Su-cheu, | 39 | 45 | 40 | 17 | 21 | 30. |
| Kya-yu-quan (52), | 39 | 48 | 20 | 17 | 37 | 45. |
| Si-ning-cheu, | 36 | 39 | 20 | 14 | 40 | 30. |
| Sin-tau-fu, | 35 | 21 | 36 | 12 | 30 | 0. |
| Kong-chang-fu, | 34 | 56 | 24 | 11 | 45 | 0. |
| Kyay-cheu, | 33 | 19 | 12 | 11 | 23 | 33. |
| Han-chong-fu, | 32 | 56 | 10 | 9 | 16 | 5. |
| Hing-ngan-cheu, | 32 | 31 | 20 | 7 | 6 | 40. |
| Chin-ngan-hyen, | 33 | 15 | 30 | 7 | 14 | 38. |
| Fong-tſyang-fu, | 34 | 25 | 12 | 8 | 58 | 55. |
| Long-cheu, | 34 | 48 | 0 | 9 | 30 | 36. |
| Ping-lyang-fu, | 35 | 34 | 48 | 9 | 48 | 0. |
| Ku-yeun-cheu, | 36 | 3 | 30 | 10 | 7 | 30. |
| King-yang-fu, | 36 | 3 | 0 | 8 | 46 | 0. |
| Yen-ngan-fu, | 36 | 42 | 20 | 7 | 4 | 30. |
| Hang-ching-fu, | 35 | 30 | 30 | 6 | 4 | 57. |
| Tong-cheu, | 34 | 50 | 24 | 6 | 37 | 35. |
| Chang-cheu, | 33 | 51 | 25 | 6 | 35 | 0. |
| Si-ngan-fu (53), | 34 | 15 | 36 | 7 | 34 | 30. |
| Lan-cheu, | 36 | 8 | 34 | 12 | 33 | 30. |

(50) Du Halde, p. 21.

(51) Latitude, ſuivant Regis, trente-ſept degrés cinquante-neuf minutes. Longitude, treize degrés cinquante-ſix minutes.

(52) Latitude, ſuivant Regis, trente-neuf degrés quarante-neuf minutes vingt ſecondes.

(53) Latitude, ſuivant Le Comte, trente-quatre degrés ſeize minutes quarante deux ſecondes. Longitude, ſept degrés quatorze minutes quarante cinq ſecondes.



GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

## §. XI.

### *Se-chuen, onziéme Province.*

Situation & bornes de la Province de Se-chuen.

LES bornes de la Province de *Se-chuen* sont *Chen-si* au Nord ; *Hu-quang* à l'Est ; Hu-quang & Yun-nan au Sud ; le Royaume de Tibet & certain Peuple voisin au Sud. La grande Riviere de Yang-tse-kyang,qui coule au travers de cette Province, y répand la fertilité. On vante ses richesses en soie, en fer, en étain & en plomb ; en ambre, en cannes de sucre, en excellentes pierres d'aimant, en lapis-armenus d'un bleu admirable. Les oranges & les citrons y sont en abondance. On estime beaucoup les chevaux du Pays, pour leur beauté dans une petite taille, & pour leur vîtesse à la course. On y voit aussi quantité de cerfs, de daims, de perdrix, de perroquets, & une espece de poules qui sont revêtues de laine au lieu de plumes. Elles sont petites. Elles ont les pieds courts. Les Dames Chinoises en font beaucoup de cas.

Ses productions.

Cette Province produit beaucoup de musc. C'est d'elle que vient la meilleure rhubarbe & la vraie racine de *Fu-lin*, avec une autre racine nommée *Fen-se*, qui se vend à fort haut prix. Les Habitans fabriquent du sel en faisant évaporer l'eau de certains puits qu'ils creusent dans les montagnes. Mais il a moins de force que le sel de mer, dont il leur seroit difficile de faire des provisions suffisantes dans un si grand éloignement.

Division de Se-chuen.

*Se-chuen* ne le cede qu'à peu d'autres Provinces pour l'étendue. On la divise en dix districts, qui contiennent dix Villes du premier ordre, & quatre-vingt-huit du second & du troisiéme, avec un grand nombre de Villes fortifiées & de petits Forts. *Ching-tu-fu*, Capitale, a sous elle six Cheus & dix-neuf (54) Hyens. *Pau-ning-fu*, deux Cheus & huit Hyens. *Chun-king-fu*, un Cheu (55) & sept Hyens. *Su-cheu-fu*, dix Hyens, sans aucun Cheu. *Chong-king-fu*, trois Cheus & onze Hyens. *Quey-cheu-fu*, un Cheu & neuf Hyens. *Ma-hu-fu*, un Hyen, sans aucun Cheu. *Long-ngan-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Tsun-i-fu*, deux Cheus & quatre Hyens. *Tong-chuen-fu* est sans Cheu & sans Hyen.

Description de Ching-tu-fu.

1. *Ching-tu-fu* étoit autrefois une des plus belles Villes de l'Empire. Mais ayant été ruinée, comme toute la Province, par la guerre civile de 1646, elle ne conserve rien aujourd'hui de son ancienne splendeur. Cependant elle est encore bien peuplée & florissante par le Commerce. Son district, qui est fort spacieux & le seul qui soit plat dans la Province, est coupé par des canaux navigables, tirés du grand *Kyang* & bordés de pierre de taille. Le Kyang coule ici avec moins d'impétuosité que de lenteur, jusqu'à la Province de Hu-quang.

Pau-ning-fu.

2. Sa situation de *Pau-ning-fu* entre deux rivieres, quoiqu'assez petites, rend cette Ville agréable & son Commerce florissant. Ses maisons sont bien bâties. Son district fournit beaucoup de musc. Il est composé de montagnes, couvertes d'orangers de toutes les especes & remplies de cerfs & de daims. Quelques-unes sont cultivées ; d'autres n'offrent que des forêts.

Chun-king-fu.

3. *Chun-king-fu* est située sur une belle riviere. Son district est environné

(54) Dans la Description ( p. 11. ) on lit vingt-cinq Hyens.

(55) Deux Cheus dans la Description.

de montagnes, dont plusieurs sont couvertes de toutes sortes d'orangers & produisent de la soie en abondance. On y trouve cette espece de racine que nous appellons salcifix d'Espagne, ou *Siorza-nera*, & des châteignes d'un fort bon goût. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

4. *Su-cheu-fu* est une Ville de grand Commerce. Son territoire, quoique montagneux, est très-fertile, & produit de tous côtés des cannes de bambou.

5. *Chang-king-fu* est une des plus belles Villes de la Province, & des plus florissantes par le Commerce, à la faveur de deux rivieres qui se joignent près de ses murs. L'une, nommée *Kin-cha-kyang*, ou *Riviere du sable d'or*, vient de la Province de Yun-nan, & ramasse dans son cours toutes les eaux des montagnes du côté de la Tartarie. L'autre, qui prend sa source encore plus loin, hors des limites de la Chine, est proprement le grand Kyang, qui prend divers noms après avoir passé *Yo-cheu-fu*. Chang-king-fu.

*Chong-king-fu* est située sur une montagne, & ses maisons s'élevent l'une au-dessus de l'autre en forme d'amphitéâtre. Son district, qui est d'une vaste étendue, est entremêlé de plaines & de montagnes. L'air y est bon & temperé. Ses Habitans font de jolies boëtes de cannes entrelassées & peintes de diverses couleurs. Les rivieres du Pays donnent d'excellent poisson, sur-tout des tortues. Chong-king-fu.

6. *Quey-cheu-fu* étant située sur le Kyang, à l'entrée de la Province, est une Ville de douane, où l'on reçoit les droits sur les marchandises de transport. Son commerce la rend fort riche. Quoique tout le Pays soit rempli de montagnes, on n'y trouve point un pouce de terre sans culture. Le musc y est en abondance. Le sel qu'on tire des puits suffit pour les besoins du canton. Les orangers & les limoniers y sont fort communs. Du côté du Nord, les montagnes sont fort rudes, & n'ont pour Habitans qu'une Nation grossiére (56), du moins en comparaison des véritables Chinois. Quey-cheu-fu.

7. *Ma-hu-fu* tire de sa situation sur le *Kin-cha-kyang*, l'avantage d'un fort bon commerce. Son territoire est petit, mais bien arrosé & très-fertile. Quelques-unes de ses montagnes sont remplies de cerfs. Ma-hu-fu.

8. *Long-ngan-fu* est comme la clé de la Province. Elle a dans sa dépendance plusieurs Ports, qui servoient autrefois à défendre le Pays contre les Tartares. Son district est entremêlé de hautes montagnes & de fertiles vallées. Long-ngan-fu.

9. *Tsun-i-fu* est une Ville que sa seule situation rend considerable, parce qu'étant sur les bords de la Province de *Quey-cheu*, elle peut en défendre l'entrée de ce côté-là. Son district n'est composé que de montagnes; mais les vallées sont bien arrosées, & fertiles dans quelques endroits. Tsun-i-fu.

10. *Tong-chuen-fu* est une Place de guerre, comme les Villes d'*U-mong-tu-fu* & de *Chin-hyung-tu-fu*, noms qui expriment en langue Chinoise le caractere de leurs Habitans. Ce sont de vieux Soldats, élevés de pere en fils dans le métier des armes. Avec leur paye, on leur assigne des terres près des Villes qu'ils habitent; & pendant la paix, lorsque les troupes sont congediées, on les distribue dans toutes les garnisons frontiéres de l'Empire (57). Tong-chuen-fu.

La Province de *Se-chuen* contient plusieurs Villes du second ordre, qui ont des Villes du troisiéme rang dans leur dépendance, & quantité de Forts ou de Places de guerre, tels que *Tong-chuen-cheu*, dont le district est rempli de Autres Villes de la même Province.

(56) C'est la Nation des *Myau-tsés*, dont on parlera dans la suite.

(57) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* page 6. & 11.

Bourgs bien peuplés, & mêlé de plaines & de montagnes dont la culture se fait admirer également. L'air y est fort sain, & la terre y produit en abondance des cannes d'où l'on tire d'excellent sucre. *Hya-tong-cheu* est une autre Ville, dont le territoire fournit beaucoup de riz & de musc. *Ya-cheu*, qui est située près du Tibet, commande plusieurs Forts, qui regnent sur les bords de la Province.

## *Positions des Places de Se-chuen, déterminées en 1714.*

Position des Places de la Province de Se-chuen.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TAY-tsyen-lu, | 30 | 8 | 24 | 14 | 37 | 40. | Ouest. |
| Tay-ping-hyen, | 32 | 8 | 28 | 8 | 20 | 0. | |
| Pa-cheu, | 31 | 50 | 32 | 9 | 43 | 28. | |
| Pau-king-fu, | 31 | 32 | 24 | 10 | 0 | 0. | |
| Myen-cheu, | 31 | 27 | 36 | 11 | 36 | 0. | |
| Chang-hyang-hyen, | 31 | 2 | 24 | 11 | 44 | 54. | |
| Ching-tu-fu, | 30 | 40 | 41 | 12 | 18 | 0. | |
| Ya-cheu, | 30 | 3 | 30 | 13 | 24 | 52. | |
| Ma-u-fu, | 28 | 31 | 0 | 12 | 10 | 0. | |
| Song-pan-wey, | 32 | 35 | 40 | 12 | 52 | 30. | |
| U-mong-fu, | 27 | 20 | 24 | 11 | 42 | 52. | |
| Ching-hyang-fu, | 27 | 18 | 0 | 11 | 36 | 15. | |
| Su-cheu-fu (58), | 28 | 38 | 24 | 11 | 42 | 52. | |
| Chi-ngan-cheu, | 28 | 30 | 0 | 8 | 57 | 30. | |
| Pong-chui-hyen, | 29 | 14 | 24 | 8 | 14 | 38. | |
| Pey-cheu, | 29 | 50 | 24 | 8 | 8 | 31. | |
| Ho-cheu, | 30 | 8 | 24 | 10 | 4 | 30. | |
| Quang-ngan-hyen, | 30 | 31 | 26 | 9 | 49 | 40. | |
| Chun-king-fu, | 30 | 49 | 12 | 10 | 21 | 0. | |
| Ta-cheu, | 31 | 18 | 0 | 8 | 51 | 0. | |
| Que-cheu-fu, | 31 | 9 | 36 | 6 | 53 | 30. | |
| Long-ngan-fu, | 32 | 22 | 0 | 11 | 49 | 40. | |
| Whey-heu, | 31 | 25 | 12 | 12 | 48 | 0. | |
| Hya-ting-cheu, | 29 | 27 | 36 | 12 | 33 | 30. | |
| Kyeu-cheu, | 30 | 25 | 0 | 11 | 51 | 0. | |
| Chong-king-fu, | 29 | 42 | 0 | 9 | 6 | 30. | |
| Whey-li-cheu, | 26 | 33 | 36 | 13 | 2 | 25. | |
| Tong-chuen-fu, | 26 | 20 | 56 | 13 | 2 | 51. | |

(58) On lit *Suey-cheu-fu* dans l'Original.



## §. XII.

## *Quang-tong, douziéme Province.*

LA plus considerable des Provinces méridionales se nomme Quang-tong. Elle a pour bornes, au Nord-Est, celle de Fo-kyen; au Nord, celle de Kyang-si; à l'Ouest, celle de Quang-si; au midi, le Royaume de *Tong-king* ou *Tonquin*. Le reste est environné de la mer, qui y forme un grand nombre de Ports commodes.

Situation & bornes de cette Province.

Le Pays est entremêlé de plaines & de montagnes; mais il est si fertile, qu'il produit deux moissons chaque année. On en tire aussi de l'or, des pierres précieuses, de la soie, des perles, de l'étain, du vif-argent, du sucre, du cuivre, du fer, de l'acier, du salpêtre, de l'ébene, du bois d'aigle & plusieurs sortes de bois odoriférans. Les grenades, le raisin, les poires, les prunes, les châteignes, les pêches & quantité d'autres fruits, y croissent en abondance & meurissent facilement. Les bananes, les ananas, le *Li-chi*, le *Long-yuen*, les oranges & les limons de toute espece y sont d'une bonté admirable.

Ses productions.

On vante particuliérement une espece de limons, qui croissent sur des arbres épineux, & qui portent une fleur blanche d'une odeur exquise, dont il distile une liqueur fort agréable. Le fruit est presqu'aussi gros que la tête d'un homme. Sa substance interieure est, ou blanche ou rougeâtre, & le goût entre doux & aigre. On voit dans la Province de Quang-tong un autre fruit qui passe pour le plus gros qu'il y ait au monde. Au lieu de croître sur les branches de son arbre, il sort du tronc. La peau en est dure; mais, dans un grand nombre de petites cellules dont il est composé au dedans, il contient une chair jaune qui est extrêmement douce & agréable dans sa maturité.

Fruits extraordinaires.

Une autre rareté de la même Province, est l'arbre que les Portugais nomment *bois de fer*, parce qu'il ressemble au fer par sa couleur, sa dureté & sa pesanteur, qui le fait enfoncer dans l'eau. On y trouve aussi une singuliere espece de bois, qui se nomme *bois rose*, dont on fait des tables, des chaises & d'autres meubles. Il est d'un noir-rougeâtre, tacheté de petites veines & comme peint naturellement.

Les montagnes produisent une quantité incroyable d'ozier, d'une espece merveilleuse. Sa grosseur ne surpasse pas celle du doigt. Il rampe sur la terre, en poussant de longs jets qui ressemblent à des cordes entrelassées, & qui embarrassent tellement l'espace, que les cerfs mêmes ne s'en dégagent point aisément. Comme il est souple & coriace, on l'emploie à faire des cables & des cordages pour les Vaisseaux. Fendu en éclats fort minces, on en fait des paniers, des claies, des chaises & des nattes fort commodes, qui servent de lit aux Chinois pendant l'Eté, parce qu'elles sont très-fraîches.

Ozier d'une espece singuliere.

Cette Province est remplie de paons, privés & sauvages, & d'une prodigieuse multitude de canards privés. Les Habitans font éclore les œufs de ces animaux dans des fours, ou dans le fumier. Ensuite ils menent les petits en troupes sur la Côte, pendant la basse marée, pour les y nourrir d'huîtres, de coquillages & d'insectes de mer. Toutes les bandes se mêlent sur le rivage; mais au signal que les maîtres donnent avec un bassin, elles retournent cha-

Comment on fait éclore & l'on nourrit les canards.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Propriétés d'une espece de crabbes.

cune à la Barque d'où elles sont sorties, comme les pigeons à leur colombier.

On prend, au long des Côtes, toutes les especes connues de poisson. Les huîtres, les écrevisses de mer, les crabbes, y sont d'un excellent goût, & les tortues d'une grosseur extraordinaire. On trouve sur le rivage & dans un Lac de l'Isle de Hay-nan, des crabbes qui deviennent aussi dures qu'une pierre, en sortant de l'eau, & qui passent pour un excellent remede contre la fiévre chaude.

Art des Habitans pour l'imitation.

Les Habitans de cette Province sont renommés par leur industrie. Quoiqu'ils ayent peu de vivacité pour l'invention, ils imitent avec beaucoup d'habileté. On ne leur montre pas d'ouvrage de l'Europe, qu'ils ne contrefassent parfaitement.

Division de la Province de Quang-tong.

Comme la Province de Quang-tong est maritime & fort éloignée de la Cour, son Gouvernement est le plus considerable de l'Empire. Elle est divisée en dix districts, qui contiennent dix Villes du premier ordre, & quatre-vingt-quatre du second & du troisiéme; sans y comprendre les Forts, ou les Places de guerre, la Ville de *Macao*, & plusieurs Isles, grandes & petites.

*Quang-cheu-fu*, ou Canton, Capitale de la Province, a sous elle un Cheu & seize Hyens. *Cha-cheu-fu*, six Hyens, sans aucun Cheu. *Nan-hyung-fu*, deux Hyens, sans Cheu. *Whey-cheu-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Chau-cheu-fu*, onze Hyens, sans Cheu. *Chau-king-fu*, un Cheu & onze Hyens. *Kau-cheu-fu*, un Cheu & cinq Hyens. *Lyen-cheu-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Lui-cheu-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Kyun-cheu-fu*, dans l'Isle de Hay-nan, trois Cheus & dix Hyens.

Description des Villes.

Quang-cheu fu, ou Canton.

1. *Quang-cheu-fu*, que les Européens ont nommé *Canton* (59), est une des plus opulentes Villes de la Chine & des mieux peuplées. Elle est située sur le *Ta-ho*, une des plus belles rivieres de ce grand Empire. Dans son cours, depuis la Province de Quang-si, elle reçoit une autre riviere, qui la rend assez profonde pour recevoir de gros bâtimens jusqu'à la Ville, & ses eaux s'étendent en diverses Provinces par une infinité de canaux. Son embouchure est fort large. Elle porte le nom de *Hu-man*, qui signifie *Porte du Tygre*, parce qu'elle est bordée de plusieurs Forts, bâtis uniquement pour écarter les Pyrates (60). Les deux côtés de cette riviere, les plaines voisines & les collines mêmes, sont plantés de riz & d'une espece d'arbres qui conservent toujours leur verdure. Le passage, en arrivant de la mer, offre une perspective charmante.

Police de Canton.

Canton n'a guéres moins d'étendue que Paris. C'est le siége du Viceroi. On y voit au bout de chaque rue une barriere qui se ferme chaque jour au soir, comme les portes de la Ville. Cet usage est commun à la Chine. Ainsi tout le monde est obligé de se tenir renfermé chez soi dans le tems de l'obscurité, & la paix regne pendant la nuit dans les plus grandes Villes.

Ville flottante.

Les Barques dont la Riviere est couverte au long des deux rives, contiennent

(59) Voyez sa découverte, au Tome premier de ce Recueil.

(60) *Ta-ho* signifie *grande Riviere*. Dans les Cartes elle est nommée *Si kyang*, qui signifie Riviere de l'Ouest; & celle qui s'y joint porte le nom de *Pe-kyang*, ou Riviere du Nord. Ce qu'on appelle ici son embouchure, est plûtôt une grande baye, remplie d'Isles, sur-tout à l'Ouest, où l'on compte soixante milles de largeur d'une Côte à l'autre. Mais entre la Côte Est & l'Isle où Macao est située, il n'y a pas plus de dix-huit milles. La Carte des Jésuites place *Hu-man* à moitié chemin entre cette Isle & Canton, & ne lui donne qu'environ deux milles & demi de large.

une

une multitude infinie de Peuple & forment une Ville flottante. Elles sont si proches l'une de l'autre, en droite ligne, que les rues y paroissent régulieres. Chaque Barque contient une famille, dans différens appartemens, qui ressemblent à ceux des maisons. La populace qui les habite en sort de grand matin, pour s'exercer à la pêche ou à la culture du riz. Un Lecteur curieux des détails peut jetter ici les yeux sur le Plan de Canton, ou remonter aux Relations des Voyageurs qui ont fait de cette Ville une description plus étendue (61).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Qualité des étoffes de Canton.

Quoique les étoffes de Canton plaisent beaucoup à la vûe, elles sont médiocrement bonnes, & mal travaillées. La matiere en est ordinairement trop vieille ou mal choisie, & l'ouvrage superficiel. Aussi sont-elles peu estimées à Peking. Cependant les étoffes de soie qu'on appelle *Chas*, passent pour les meilleures de cette espece dans la Capitale; sur-tout celles qui sont à fleurs & travaillées à jour comme les dentelles. On en fait beaucoup d'usage en Eté, parce qu'elles sont gaies & à bon marché. Malgré le nombre incroyable d'ouvriers qui travaillent à Canton, on n'a pas laissé d'établir quantité de manufactures à *Fo-chan*, qui n'en est qu'à quatre lieues. C'étoit dans ce Bourg que se faisoit le principal Commerce pendant les troubles qui ont regné dans la Ville. Fochan n'a pas moins de trois lieues de circonference. Il est extrêmement fréquenté, & peu inferieur à Canton par les richesses & le nombre des Habitans. On y apporte beaucoup d'argent des autres Provinces, parce qu'on y trouve tout ce qu'il y a de précieux dans les différentes parties de l'Empire, & les Marchands étrangers s'y rendent avec affluence (62) comme les Chinois. Cependant le Pere le Comte observe que les Mandarins ne voient pas volontiers des Etrangers dans leurs murs; non qu'ils en redoutent quelque surprise, mais parce qu'ils les regardent comme un obstacle à leur Commerce clandestin (63).

Fo-chan, Bourg célebre par son Commerce.

Ville & Port de Macao.

Canton a dans sa dépendance la Ville & le Port de Macao, qui appartiennent aux Portugais. Macao est située vers l'embouchure de la Riviere, ou plûtôt du Port de Canton. Elle a perdu, avec son Commerce, toute son ancienne splendeur (64). Les Portugais obtinrent de l'Empereur Kya-tsing la permission de s'y établir, comme une récompense pour les services qu'ils avoient rendus à l'Empire contre le Pyrate *Chang-si-la*. Ce Brigand ayant mis le siége devant Canton, les Mandarins demanderent du secours aux Européens qui étoient à bord des Vaisseaux marchands. L'interêt du Commerce fit prêter l'oreille à cette proposition. Chang-si-la se vit forcé de lever le siége, fut poursuivi jusqu'à Macao, dont il s'étoit saisi, & tué devant cette Place par les armes des Portugais. Après avoir quitté Canton, Nieuhof passa par *Lan-tam*, fameux Village.

Comment les Portugais obtinrent la permission de s'y établir.

Isle de Sanciam.

Au-delà des Isles, qui sont en fort grand nombre dans la partie Ouest de la Riviere, ou de la Rade de Canton, on rencontre celle de *Chang-chuen-chan*, que les Européens nomment *Sanciam*. Elle contient cinq Villages, habités par des pêcheurs, qui se nourrissent du poisson qu'ils prennent & du riz qu'ils cultivent. On y voit sur une éminence, au pied d'une colline, le Tombeau de Saint François-Xavier, Apôtre des Indes. Plus loin est une plaine, ornée d'ar-

Tombeau de S. François-Xavier.

(61) Voyez les Relations précédentes.
(62) Du Halde, p. 6. & 113.
(63) Mémoires du Pere le Comte, p. 85.
(64) On a déja donné la description de cette Ville.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

bres & de jardins. On y voit aussi une Chapelle, bâtie, suivant le Pere du Halde, depuis environ trente ans, par les Jésuites Portugais (65).

Cha-cheu-fu.

2. *Cha-cheu-fu* est située à la jonction de deux rivieres navigables ; l'une, qui vient de *Nan-hyong* ; l'autre, de la Province de Hu-quang. La rive Ouest de la seconde est habitée, & communique à la Ville par un pont de batteaux. Tout le district est couvert de Bourgs & de Villages. Il produit en abondance du riz, des fruits, de l'herbe pour le pâturage, des bestiaux & du poisson ; mais l'air y est si mauvais, sur-tout depuis le milieu du mois d'Octobre jusqu'au mois de Décembre, que les maladies y font périr un grand nombre d'Habitans.

Roseaux noirs, dont on fait des Instrumens de musique.

Il croît, près d'une Ville de sa dépendance, des roseaux noirs, qui ressemblent à l'ébene & dont on fait divers Instrumens de musique.

Ancien & fameux Monastere de Bonzes.

A trois milles de Cha-cheu-fu, on voit un fameux Monastere, dont on fait remonter la fondation à plus de huit ou neuf cens ans, & qui contenoit autrefois mille Bonzes. Rien n'approche de la beauté de sa situation. Il est au milieu de la grande montagne de *Nan-wha* (66), d'où l'on découvre un agréable desert qui s'étend au long d'une vaste plaine, bordée de petites montagnes dont les sommets sont plantés d'arbres fruitiers en ligne, & variés d'espace en espace par de petits bois toujours verds. On prétend que le Fondateur de ce Monastere y passa sa vie dans les plus affreuses mortifications (67), jusqu'à laisser subsister des vers dans les plaies que lui faisoient ses chaînes. Mais le Diable, suivant la remarque du Pere du Halde, a ses Pénitens, comme ses Vierges & ses Martyrs. Quoique les Bonzes de ce Monastere fassent profession de chasteté, on rapporte qu'ils sont livrés à toutes sortes de débauches, & qu'autrefois les Pélerins qui les visitoient s'en retournoient rarement sans avoir été volés & pillés. Mais on a pris soin de remedier à ce dernier désordre.

Nan-hyung fu.

3. *Nan-hyung-fu* (68) est une grande Ville de Commerce, & l'une des plus fréquentées de l'Empire. Elle est située au pied d'une montagne qui sépare les Provinces de *Quangtong* & de *Kyangsi*, & de laquelle descendent deux grandes rivieres, l'une au Sud & l'autre au Nord. Elles se divisent ensuite en plusieurs bras.

Montagne & chemin de Mey-lin.

C'est entre cette Ville & *Nan-ngan*, premiere Ville de Kyang-si, éloignée de dix lieues, qu'on trouve la grande Montagne de *Mey-lin*, sur laquelle passe un chemin admirable, qui a plus de trois milles de longueur & qui est bordé de précipices. Les voyageurs n'y courent aucun danger, parce qu'il est fort large. Cette route est célebre dans toute la Chine, par le transport continuel des marchandises & par la multitude des passans.

Wey-cheu fu.

4. *Whey-cheu-fu* est presqu'environnée d'eau, & les terres voisines passent pour les meilleures de la Province. Tout son district, qui s'étend au long de la mer, abonde en poisson, en huîtres, en écrevisses de mer, en crabbes d'un excellent

Ses deux ponts.

goût, & en grosses tortues, dont l'écaille sert à faire toutes sortes de bijoux. On voit à Whey-cheu-fu deux Ponts fort remarquables ; l'un, de quarante arches, qui traverse les deux rivieres dans leur jonction du côté de l'Est ; l'autre, bâti sur un Lac de trois milles de tour, qui baigne les murs de la Ville à l'Ouest.

Son Lac & ses Isles.

Ce Lac est bordé de pierre. Ses rives sont ornées de jardins & de beaux arbres.

(65) Chine du Pere du Halde, p. 119.

(66) Dans le Journal de Nieuhof, c'est *Maw-wha*.

(67) Cet Imposteur se nommoit *Lu-zu*. Voyez ci-dessus le Journal de Nieuhof.




CHEDEL DEL. Sc.

T.VI.N.° V.

Il renferme deux Isles, qui contiennent des maisons de campagne, & qui communiquent l'une à l'autre par un fort beau pont de pierre. Dans une montagne du même district, on prend des papillons d'une beauté & d'une grosseur singuliere, qu'on porte à la Cour, où ils servent à l'ornement du Palais.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

5. *Chau-cheu-fu* est située si proche de l'embouchure du *Han-kyang*, que les flots de la mer viennent baigner ses murs. Il a vers l'Est un pont magnifique, d'une longueur extraordinaire & d'une largeur proportionnée. Son district est séparé de la Province de Fo-kyen par des montagnes, & la terre extrêmement fertile, à l'exception de quelques endroits pierreux. Chau-cheu-fu.

6. *Chau-king-fu* passe pour la plus belle Ville de la Province & la mieux bâtie. C'est la résidence du Tsong-tu de *Quang-tong* & de *Quang-si*. Sa situation est sur la Riviere de *Ta-ho*, sur le bord de laquelle on découvre à l'Est une belle Tour à neuf étages. Chau-king-fu.

Le Port de cette Ville est d'autant plus spacieux, qu'il est formé par la jonction de trois rivieres, dont l'une se rend à Canton, & se trouve si resserrée entre deux montagnes, qu'elle déborde souvent dans les tems pluvieux. Elle est bordée dans tout cet espace par de gros Villages, si proches l'un de l'autre, qu'ils paroissent n'en composer qu'un. On en distingue un sur la gauche, d'une longueur extraordinaire, qui contient près de deux cens maisons, en forme de Tours quarrées, où les Habitans du Pays se retirent avec leurs effets lorsqu'ils sont menacés de quelque danger. On arrive ensuite au grand Village de Fo-chan, qu'on a déja décrit. La même Riviere est couverte de plus de cinq mille Barques, chacune de la longueur d'un Vaisseau médiocre de l'Europe, qui servent d'habitations à des familles entieres. Ce district est rempli de paons, privés & sauvages, dont on voit peu dans les autres Provinces. Il produit du *bois d'aigle*, du *bois rose* & du bois de fer, dont on a parlé dans un autre lieu. Port de cette Ville.

7. *Kau-cheu-fu* reçoit les Vaisseaux Chinois de transport, à la faveur de la marée qui remonte près de ses murs. Son district est très-fertile. Il est bordé en partie par la mer, & de l'autre côté par des montagnes, qui lui servent de murs. On y voit un grand nombre d'excellens oiseaux de proie, & une sorte de pierre fort semblable au marbre, qui représente naturellement de l'eau, des montagnes & des paysages. Les Chinois la coupent en feuilles, pour en faire des tables & d'autres meubles. La mer produit ici des crabbes, qui se pétrifient en sortant de l'eau, sans aucun changement dans leur forme naturelle. Kau-cheu-fu. Pierre naturellement peinte.

8. *Lyen-cheu fu* est située près de la mer, qui lui forme un port commode pour les Barques & les Vaisseaux de transport. Son district, qui a peu d'étendue, borne le Royaume de *Tong-king*, dont il est séparé par des montagnes inaccessibles. Il produit un grand nombre de paons. On pêche des perles sur la Côte, & l'on fait dans ce canton de fort jolis ouvrages d'écaille de tortue. Lyen-cheu-fu. Pêcherie de perles.

9. Le territoire qui appartient à *Lui-cheu-fu* est le plus agréable & le plus fertile de toute la partie occidentale de la Province. Il est presqu'environné de la mer, & n'est séparé de l'Isle de Hay-nan que par un petit détroit, où l'on prétend que la pêche des perles étoit anciennement fort abondante. Il est rempli de Bourgs, dont les Habitans vivent de la pêche qu'ils exercent au long des Côtes. L'ozier-rampant, dont on a déja donné la description, croît dans toutes les parties de ce canton. Lui-cheu-fu.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Kyun-cheu-fu, Capitale de l'Isle de Hay-nan.

10. *Kyun-cheu-fu* (68), Capitale de *Hay-nan*, est située au Nord de cette Isle, sur un Promontoire. Les Vaisseaux viennent mouiller sous les murs. Le Port, où arrivent toutes les Barques de Canton, est formé par une riviere assez grande, dont l'embouchure est défendue par deux petits Forts; mais il n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau; de sorte que les Vaisseaux qui n'ont pas la forme Chinoise y entrent difficilement. Le Commerce y amene tous les Marchands de l'Isle qui ont des Facteurs dans d'autres endroits de la Chine. Kyun-cheu-fu est à deux lieues de ce Port, & dans l'intervalle on traverse une grande plaine, qui est remplie de magnifiques Tombeaux Chinois. Au Sud de l'Isle on trouve une autre Port, au fond d'une grande Baye. Six Vaisseaux peuvent y être sûrement à l'ancre, sur vingt pieds d'eau, à la portée du pistolet de la terre & pendant les deux moussons.

## *Isle de HAY-NAN.*

Description de Hay-nan.

CETTE Isle, dont le nom signifie *Sud de la mer*, appartient à la Province de Canton, qui lui fait face au Nord, & qu'on découvre aisément dans un tems clair (69). Hay-nan est située à l'Est de la Côte de Tong-king & de la Cochinchine. Au Sud, elle a le Canal qui est formé par le Banc de *Paracel*. Sa longueur, de l'Est à l'Ouest, est entre soixante & soixante-dix lieues. Du Nord au Sud, sa largeur est de quarante ou cinquante. Ainsi la circonference n'embrasse pas moins de cent-soixante lieues.

L'air y est fort mal-sain, dans la partie du Sud, & l'eau très-dangereuse à boire, si l'on n'a pris soin de la faire bouillir auparavant. Le côté du Nord est plat, jusqu'à douze ou quinze lieues de la Côte. Mais le Sud & l'Est sont remplis de montagnes fort hautes. Le centre l'est aussi, à la réserve d'une petite portion de terre, située entre ces deux corps de montagnes, où l'on trouve des plaines cultivées, mais avec un mélange de terres sabloneuses. Cependant les rivieres, qui sont en grand nombre, & les fréquentes pluies, produisent assez de riz pour la subsistance des Habitans, quoique l'Isle soit fort peuplée. Ils en recueillent souvent deux moissons chaque année.

Mines & bois de l'Isle.

Outre quelques mines d'or, qui sont au centre de l'Isle, la partie du Nord en contient plusieurs de *Lapis-armenus*, qui se transporte à Canton pour servir à teindre en bleu la porcelaine. Les meilleurs bois, soit d'odeur, soit pour les ouvrages de sculpture, viennent des montagnes de Hay-nan. Tels sont le bois d'aigle, le *Wha-li*, que les Européens nomment *bois-rose* ou *bois de violette*, & une sorte de bois jaune, qui est d'une beauté extraordinaire & qui passe pour incorruptible. On en fait des piliers, qui sont d'un prix immense lorsqu'ils ont une certaine grosseur, & qu'on réserve, comme le *wha-li*, pour l'usage de l'Empereur. *Kang-hi* fit bâtir de ce bois un Palais destiné pour sa sépulture.

Fruits & autres productions.

L'Isle de Hay-nan produit, avec la plûpart des fruits qui sont propres à la Chine, beaucoup de sucre, de tabac & de coton. L'indigo y est fort commun, aussi-bien que les noix d'areka, & le poisson seché & salé. On y voit

(68) *Kyang-chu-fu* dans la Carte.

(69) La Carte des Jésuites y met quatre lieues de distance.

venir de Canton, tous les ans, vingt ou trente Joncs pour le commerce de ces marchandises; de sorte que Hay-nan peut être comptée entre les principales Isles de l'Asie. Sur le rivage du Port & sur la Côte Sud de l'Isle on voit croître plusieurs Plantes marines, & des mandragores de toutes les espéces. On y trouve aussi quelques arbres qui produisent du sang de dragon, & diverses autres especes, dont on fait distiler par incision un jus blanchâtre, qui devient rouge en durcissant, mais qui n'a pas la consistence de la gomme ou de la résine. Cette matiere brûle lentement, & répand une odeur moins forte & plus agréable que l'encens. On trouve entre les rochers, à peu de profondeur dans l'eau, un certain petit poisson bleu, qui ressemble au dauphin & qui est plus estimé des Chinois que la dorade; mais il ne vit que peu de jours hors de son élément.

Geographie de la Chine.

Les Habitans ne connoissent point, dans leur Isle, un Lac vanté par les Voyageurs, qui a la vertu de pétrifier tout ce qu'on y jette. Cette idée peut avoir eu sa source dans les pétrifications contrefaites, qui sont communes à Canton & que les Chinois entendent parfaitement. On ne trouve pas non-plus, dans l'Isle de Hay-nan, cette abondance de perles dont quelques autres ont parlé, & les Côtes septentrionales n'en produisent aucune. Mais Hay-nan est fort abondante en toutes sortes de gibier. Si les perdrix, les cailles & les liévres sont inferieurs à ceux de l'Europe, les bécassines, les sarcelles & tous les oiseaux de riviere y sont excellens. On y trouve une sorte de gelinotte d'un goût délicieux. Les tourterelles & les pigeons ramiers y sont en fort grand nombre. Les cerfs & les *Porcs-marons*, qui sont une espece de sangliers, n'y sont pas moins communs; avec une sorte de singes fort laids, de couleur grise. Il y en a d'autres dont la figure ressemble beaucoup à celle de l'homme; mais cette espece est fort rare. L'Isle produit aussi quantité d'oiseaux curieux, tels que des corbeaux, qui ont une raie blanche autour du col; des étourneaux, qui ont une petite Lune sur le bec; des merles d'un bleu-foncé, avec des oreilles jaunes d'un demi pouce de longueur, qui parlent & chantent en perfection; des oiseaux de la grosseur du linot, qui ont le plumage d'un beau rouge, & d'autres qui l'ont couleur d'or. Ces deux especes sont toujours ensemble. Enfin, l'Isle de Hay-nan produit des serpens d'une grandeur prodigieuse, mais si timides, que le moindre bruit les fait fuir. Ils ne peuvent être fort dangereux par leurs morsures, puisque les Habitans sont accoutumés à voyager nuit & jour, & souvent pieds nuds, dans les bois & dans les plaines, sans prendre la précaution de s'armer.

Erreurs de quelques Voyageurs.

Animaux de l'Isle de Haynan.

Oiseaux curieux.

Gros serpens, peu dangereux.

L'Isle de Hay-nan est soumise à l'Empire de la Chine, excepté les montagnes du centre, qui se nomment *Li-mu-chan* ou *Chi-chan* (71), dont les Habitans vivent dans l'indépendance. Ces Peuples entretenoient autrefois une correspondance ouverte avec les Chinois. Ils faisoient, avec eux, deux fois l'année, le commerce de l'or qu'ils tirent de leurs montagnes, & celui de leur bois d'aigle & de calamba. On députoit de part & d'autre quelques Facteurs, pour examiner les marchandises & régler les conditions. C'étoient les Facteurs Chinois qui portoient les premiers leurs toiles & leurs merceries dans les montagnes de *Li-mu-chan*; après quoi les montagnards leur délivroient fidelle-

Habitans de l'Isle. Commerce & caractere des Montagnards.

(71) Dans la Carte, cette Partie prend environ un tiers de l'Isle.

ment les richesses qu'ils avoient promises en échange. Mais l'Empereur Kang-hi, informé que ce commerce apportoit une prodigieuse quantité d'or à quelques Mandarins, défendit, sous peine de mort, toute communication avec ces Peuples. Cependant les Gouverneurs voisins entretiennent encore, dans les montagnes, des liaisons secretes par leurs émissaires, quoique les profits de ce commerce clandestin soient moins considerables qu'autrefois. Les montagnards ne paroissent presque jamais, si ce n'est pour fondre par intervalles sur quelques Villages voisins. Ils sont si lâches & si mal disciplinés, que cinquante Chinois en mettroient un mille en fuite. Depuis quelque-tems néanmoins, une partie d'entr'eux a la liberté d'habiter quelques Villages dans les plaines, en payant un tribut à l'Empereur. D'autres s'engagent au service des Chinois, sur-tout à l'Est & au Sud de l'Isle, pour la garde des troupeaux ou la culture des terres. Ils sont généralement difformes, de petite taille & de couleur rougeâtre. Les hommes & les femmes portent leurs cheveux en cercle sur le devant de la tête, & se la couvrent d'un chapeau ou d'un bonnet de paille, lié sous le menton. Leur habillement consiste dans une piéce de calico, noir ou d'un bleu-foncé, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les femmes y joignent une sorte de corset ou de veste de la même étoffe. Elles sont distinguées aussi par des raies bleues, qu'elles se font sur le visage avec de l'indigo, depuis les yeux jusqu'au bas des joues. Les deux sexes portent des pendans d'oreilles d'or & d'argent, taillés en forme de poire & fort bien travaillés.

Une partie est soumise aux Chinois.

Leur figure & leur habillement.

Leurs armes.

Leurs armes sont l'arc & les fléches; mais ils ont peu d'adresse à s'en servir. Ils portent une sorte de poignard tranchant, ou plûtôt de hache, dans un petit panier suspendu à leur ceinture. C'est leur unique instrument pour les ouvrages de charpenterie & pour s'ouvrir des routes dans les forêts (72).

## *Position des Places de Quang-tong, déterminées en 1714.*

Position des Places de la Province de Quang-tong.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nan-hyang-fu (73), | 25 | 11 | 58 | 2 | 33 | 20. | Ouest. |
| Chan-cheu-fu (74), | 24 | 55 | 0 | 3 | 20 | 0. | |
| Tyen-cheu, | 24 | 50 | 32 | 4 | 16 | 0. | |
| Yang-chan-hyen, | 24 | 30 | 0 | 4 | 4 | 0. | |
| In-te-hyen, | 24 | 11 | 32 | 3 | 33 | 30. | |
| Chang-ning-hyen, | 24 | 6 | 45 | 2 | 27 | 20. | |
| Lyen-ping-cheu, | 24 | 19 | 12 | 2 | 10 | 59. | |
| Ho-ping-hyen, | 24 | 30 | 0 | 1 | 33 | 35. | |
| Hing-ning-hyen, | 24 | 3 | 36 | 0 | 46 | 40. | |
| Chau-cheu-fu (75), | 23 | 36 | 0 | 0 | 46 | 40. | Est. |
| Tsin-ning-hyen, | 23 | 26 | 24 | 0 | 18 | 40. | |
| Hay-fong-hyen, | 22 | 54 | 0 | 1 | 9 | 36. | |

(72) Chine du Pere du Halde, page 115. & suivantes.

(73) Latitude, suivant le Pere Noel, vingt-cinq degrés quinze minutes trois secondes.

(74) Latitude, suivant le même, trente-quatre degrés cinquante minutes vingt secondes.

(75) Latitude, suivant la Carte des Jésuites, vingt-trois degrés trente-six minutes. Longitude, quinze minutes.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ho-yeun-hyen, | 23 | 42 | 0 | 1 | 54 | 40. |
| Whey-cheu-fu, | 23 | 2 | 24 | 2 | 16 | 0. |
| Long-men-hyen, | 24 | 43 | 42 | 2 | 14 | 30. |
| Tſong-wha-hyen, | 23 | 33 | 36 | 3 | 10 | 40. |
| Tſing-yeun-hyen (76), | 23 | 44 | 24 | 3 | 46 | 40. |
| Quang-ning-hyen, | 23 | 39 | 36 | 3 | 10 | 40. |
| Chau-king-fu (77), | 23 | 4 | 48 | 4 | 24 | 30. |
| Te-king-cheu, | 23 | 13 | 42 | 5 | 14 | 40. |
| Lau-ting-cheu, | 22 | 52 | 12 | 5 | 33 | 30. |
| Sing-i-hyen, | 22 | 6 | 0 | 6 | 1 | 20. |
| Kau-cheu-fu, | 21 | 48 | 0 | 6 | 2 | 15. |
| Che-ching-hyen, | 21 | 32 | 24 | 6 | 38 | 40. |
| Lyeu-cheu-fu, | 21 | 38 | 54 | 7 | 29 | 40. |
| Kin-cheu, | 21 | 54 | 0 | 8 | 0 | 45. |
| Ling-chan-hyen, | 22 | 24 | 0 | 7 | 28 | 20. |
| Sui-ki-hyen, | 21 | 19 | 12 | 0 | 42 | 30. |
| Ley-cheu-fu, | 20 | 51 | 36 | 6 | 48 | 20. |
| Su-wen-hyen, | 20 | 19 | 24 | 6 | 50 | 0. |
| Wha-cheu, | 21 | 37 | 12 | 6 | 17 | 20. |
| Yang-kyang-hyen, | 21 | 50 | 20 | 5 | 3 | 40. |
| Sin-ning-hyen, | 22 | 14 | 24 | 4 | 16 | 20. |
| Sin-whey-hyen (78), | 22 | 30 | 0 | 3 | 55 | 40. |
| Hyang-chau-hyen, | 22 | 32 | 24 | 3 | 30 | 0. |
| Chun-te-hyen, | 22 | 49 | 25 | 3 | 39 | 35. |
| Canton, *ou* Quang-cheu-fu (79), | 23 | 10 | 58 | 3 | 31 | 29. |
| Macao, *ſuivant la Carte* (80), | 12 | 12 | 14 | 3 | 19 | 0. |
| Kyang-cheu-fu, | 20 | 2 | 26 | 6 | 40 | 20. |
| Wen-chang-hyen, | 19 | 36 | 0 | 6 | 14 | 50. |
| Wan-cheu, | 18 | 40 | 0 | 6 | 36 | 0. |
| Tſau-cheu (81), | 18 | 21 | 36 | 7 | 44 | 0. |
| Chang-wha-hyen, | 19 | 12 | 0 | 8 | 8 | 0. |
| Chen-cheu, | 19 | 32 | 24 | 7 | 20 | 20. |
| Lin-kau-hyen, | 19 | 46 | 48 | 7 | 13 | 40. |

(76) Latitude, ſuivant Gaubil, vingt-trois degrés quarante-cinq minutes.

(77) Latitude, ſuivant Noel, vingt-trois degrés trois minutes.

(78) Latitude, ſuivant Simonelli, vingt-deux degrés trente minutes. Longitude, trois degrés cinquante-cinq minutes quarante ſecondes.

(79) Latitude, ſuivant Noel, vingt-trois degrés dix minutes. Longitude, ſuivant Gaubil, trois degrés trente-une minutes trois ſecondes.

(80) Latitude, ſuivant Thomas, vingt-deux degrés douze minutes quatorze ſecondes. Longitude, ſuivant Noel, deux degrés cinquante-ſix minutes trente ſecondes.

(81) Suivant la Carte, la latitude eſt de dix-huit degrés douze minutes trente-ſix ſecondes. La longitude, de ſept degrés quarante-quatre minutes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

## §. XIII.

### *QUANG-SI, treiziéme Province.*

Situation de la Province de Quang-si.

LA situation de cette Province est entre celle de Quang-tong, celle de *Yun-nan* & le Royaume de Tong-king. Elle est fort bien arrosée, & d'une si grande fertilité pour le riz, que pendant six mois de l'année les Habitans de la Province de Quang-tong lui doivent leur subsistance. Cependant elle n'est pas comparable à la plûpart des autres Provinces, pour la beauté, ni pour le Commerce. Les seules parties bien cultivées sont celles de l'Est & du Sud, parce que le terroir en est plat & l'air temperé. Dans toutes les autres parties, sur-tout vers le Nord, elle est remplie de montagnes, couvertes d'épaisses forêts.

Mine d'or saisie par l'Empereur.

L'opinion s'étant établie, pendant une longue suite d'années, que certaines montagnes de cette Province contenoient des mines d'or & d'argent, d'étain, de cuivre & de plomb, le Gouverneur du district présenta un Mémoire à la Cour Impériale, dans lequel il exposoit que les Habitans étoient disposés à les ouvrir, en payant, suivant l'usage, quarante pour cent pour les droits de Sa Majesté, & cinq aux Officiers & aux Soldats qui présideroient à l'entreprise. Mais il demanda que personne n'eût la liberté d'y travailler sans la permission de son Lieutenant & sans donner quatre cautions pour la sûreté de sa conduite. Le Tribunal de Hu-pa donna son approbation à ce Mémoire; mais ensuite l'Empereur réserva pour lui seul la mine d'or.

Productions de la Province.

On trouve, dans la Province de Quang-si, un arbre fort extraordinaire, nommé *Quang-lang*, qui contient, au lieu de mouelle, une substance molle qui sert d'aliment & dont le goût n'est pas désagréable. On y voit aussi une grande abondance de cette espece d'insectes qui produisent de la cire blanche. La canelle de Quang-si a l'odeur plus agréable que celle de Ceylan (82). La soie de la Province se vend fort bien. Enfin, cette contrée produit des perroquets, des porc-épis & des rhinoceros.

Sa division en douze districts.

Elle est subdivisée en douze districts, qui contiennent douze Villes du premier rang, & quatre-vingt du second & du troisiéme. *Quey-ling-fu*, Capitale, a dans sa dépendance huit Cheus & sept Hyens. *Lyeu-cheu-fu*, deux Cheus & dix Hyens. *King-yeun-fu*, deux Cheus & cinq Hyens. *Se-ngen-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Ping-lo-fu*, un Cheu & sept Hyens. *U-cheu-fu*, un Cheu & neuf Hyens. *Tsin-cheu-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Nan-ning-fu*, quatre Cheus & trois Hyens. *Tay-ping-fu*, douze Cheus & deux Hyens. *Se-ming-fu*, quatre Cheus, sans Hyen. *Chin-ngan-fu*, un Cheu, sans Hyen. *Se-ching-fu*, deux Cheus, sans Hyen.

Quey ling-fu.

1. *Quey-ling-fu* est située sur une riviere (83) qui se jette dans le *Ta-ho*, & qui coule si rapidement dans d'étroites vallées, que malgré sa largeur elle n'est pas navigable. Cette Ville est assez dans le goût de nos anciennes fortifications; mais elle n'approche point des autres Capitales. Son nom signifie *Forêt de fleurs*

Fleurs nommées Quey.

(82) Les Anglois écrivent *Seylan* ou *Selan*.

(83) Suivant la Carte, elle est située sur une espece de Lac.

de

*de Quey*, parce que cette fleur est fort commune dans le territoire. La couleur en est jaune. Les feuilles ressemblent à celles du laurier, & croissent en touffes sur un fort gros arbre, qui en est couvert en automne. Elles répandent une odeur fort agréable; & lorsqu'elles tombent il en vient d'autres à leur place. On trouve dans ce district les meilleures pierres de la Chine pour la composition de l'encre. On y voit aussi des oiseaux d'un si beau plumage, qu'on fait entrer leurs plumes dans le tissu de certaines étoffes de soie. Le district de Quey-ling-fu est environné presqu'entiérement d'une Nation sauvage qui habite les montagnes (84), & dont on parlera dans la suite avec plus d'étendue.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Lyeu-cheu-fu.

2. Le territoire de *Lyeu-cheu-fu* est fort spacieux & très-bien arrosé, mais rempli de montagnes, qui abondent en Simples. Entre les Villes de sa dépendance, celle de *Vu-suen-hyen* est distinguée par la vivacité d'esprit & la subtilité de ses Habitans. Il ne se fait pas de promotion littéraire à Peking, où l'on n'en voit parvenir aucun au degré de Docteur.

Kin-yuen-fu.

3, *Kin-yuen-fu* (85) est bâtie sur une grande riviere, mais environnée d'affreuses montagnes, dont quelques-unes sont habitées par un Peuple (86) sauvage. Ses vallées offrent un mélange de Villages & de Forts (87). La noix d'areka est commune dans son district, & l'on recueille de l'or dans les rivieres.

Se-nghen fu.

4. Le district de *Se-nghen-fu*, sans être fort spacieux, est environné de montagnes, dont les Habitans, anciennement sauvages, ont été civilisés par degrés.

Ping-lo-fu.

5. *Ping-lo-fu* est située sur une grande riviere, mais remplie de chûtes-d'eau, qui rendent la navigation fort difficile. Toutes les Villes de son district sont environnées de montagnes peu agréables, dont quelques-unes néanmoins sont couvertes d'orangers, & produisent quantité de ces insectes qui donnent de la cire blanche.

U-cheu-fu.

6. *U-cheu-fu* est la clé de la Province de Quang-tong. Toutes les rivieres de Quang-si, se joignant près de ses murs, ne peuvent manquer d'y rendre le Commerce florissant. Son district est entremêlé de plaines & de montagnes, qui produisent du cinabre, & l'arbre *Quang-lang*, dont on mange la moëlle intérieure. On y voit des rhinoceros, & une sorte de singes à poil jaune, qui ressemblent aux chiens par la taille & par leurs cris.

Sin-cheu fu.

7. *Sin-cheu-fu* (88) se trouve agréablement placée, à la jonction de deux rivieres, entre des forêts & des montagnes délicieuses. Son district produit une espece de canelle, & le bois qui se nomme bois de fer. On y fait, d'une certaine herbe, des étoffes qui sont quelquefois plus cheres que la soie commune. Une terre jaune, qui est assez commune dans le même territoire, passe pour un souverain spécifique contre toutes sortes de poisons.

Etoffes d'herbes.

Nan-ning-fu.

8. *Nan-ning-fu* est presqu'environnée de rivieres & de petits lacs. Son district est entremêlé de plaines & de montagnes, dont quelques-unes renferment des mines de fer. On y trouve de grands perroquets, qui apprennent facilement à parler, & une espece d'oiseaux qui rendent, par le bec, du fil de coton. Les porc-épis y sont fort gros, & leurs pointes longues & aigues.

Oiseaux qui rendent du coton par le bec.

Tay-ping-fu.

9. *Tay-ping-fu* est située au coude d'une grande riviere, qui l'environne de

(84) Celles de Chuang-kola, au Nord & au Sud, & celles de Seng-myau-tse, à l'Ouest.

(85) Ou *King-yuen-fu*, comme dans les Tables.

(86) Les montagnes de Seng-myau-tse.

(87) Bâtis pour tenir les Montagnards en bride.

(88) Autrement, *Tsin-cheu-fu*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

trois côtés. Le quatriéme est fortifié par un mur. On vante son district, comme le meilleur de la Province. Il est fertile, bien peuplé & soigneusement cultivé. Comme il borde le Tong-king, on y a bâti quantité de Forts pour la sûreté des frontieres. Mais les Habitans de cette Ville & de celle qui la suit passent pour Barbares entre les Chinois, parce qu'ils n'ont pas l'affabilité & la politesse qui font le caractere de cette Nation.

Se-ming-fu.

10. *Se-ming-fu* est située aussi sur la frontiere du Tong-king, dans un pays montagneux, à peu de distance du pilier que les Peuples de ce Royaume ont élevé pour marquer leurs limites. Ce district produit toutes sortes de commodités en abondance, & ses montagnes fournissent beaucoup de bois.

Chin-ngan-fu.

11. *Chin-ngan-fu* n'étoit anciennement qu'un misérable Bourg, qu'on s'est efforcé d'agrandir & d'entourer de murs, pour en faire une Ville du premier ordre. Mais la plus grande partie de son district appartenant au Royaume de Tong-king, elle n'a qu'une seule Ville dans sa dépendance. Les usages de ses Habitans different peu de ceux de la Chine. Ils tirent de leur canton beaucoup de miel & de cire, & toutes les provisions nécessaires à la vie.

Se-chin-fu.

12. *Se-chin-fu* (89) est située presqu'à la source de deux petites rivieres, qui viennent se joindre sous ses murs. Son district a peu d'étendue. Il borde la Province de *Yunnan*; & quoiqu'il soit composé de montagnes autant que de plaines, il est rempli de Bourgs fort peuplés (90).

## *Positions des Places de Quang-si, déterminées en 1714.*

Positions des Places de la Province de Quang-si.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TSUEN-cheu, | 25 | 49 | 12 | 5 | 22 | 40. |
| Quang-yang-hyen, | 25 | 21 | 36 | 5 | 29 | 20. |
| Quey-ling-fu, | 25 | 13 | 12 | 6 | 14 | 20. |
| Whay-yeu-hyen, | 25 | 15 | 56 | 7 | 10 | 40. |
| Ho-chi-cheu, | 24 | 42 | 0 | 8 | 45 | 20. |
| Si-long-cheu, | 24 | 32 | 24 | 10 | 42 | 20. |
| Se-ching-fu, | 24 | 20 | 48 | 10 | 10 | 40. |
| King-yeun-fu, | 24 | 26 | 24 | 8 | 4 | 0. |
| Lo-ching-hyen, | 24 | 44 | 24 | 7 | 50 | 40. |
| Yong-ning-cheu, | 25 | 7 | 12 | 6 | 52 | 20. |
| Ping-lo-fu, | 24 | 21 | 54 | 5 | 50 | 15. |
| Ho-kyen, | 24 | 8 | 24 | 6 | 12 | 0. |
| Yong-ngan-cheu, | 24 | 1 | 12 | 6 | 9 | 10. |
| Syang-cheu, | 23 | 59 | 0 | 7 | 2 | 40. |
| Lyeu-cheu-fu, | 24 | 14 | 24 | 7 | 20 | 0. |
| Lay-ping-hyen, | 23 | 38 | 24 | 7 | 22 | 40. |
| Te-ngan-fu, | 23 | 25 | 12 | 8 | 34 | 40. |
| Tu-yang-fu, | 23 | 20 | 25 | 9 | 1 | 20. |
| Chin-ngan-fu, | 23 | 20 | 25 | 10 | 9 | 20. |

(89) Ou *Se-ching-fu*.

(90) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 6 & 120.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ngan-ping-cheu, | 22 | 43 | 12 | 9 | 40 | 0. |
| Tay-ping-fu, | 22 | 25 | 12 | 8 | 34 | 40. |
| Chang-tse-cheu, | 29 | 19 | 12 | 8 | 52 | 10. |
| Nan-ning-fu, | 22 | 43 | 12 | 8 | 25 | 30. |
| Ping-cheu, | 23 | 13 | 12 | 7 | 52 | 20. |
| Heng-cheu, | 22 | 38 | 24 | 7 | 31 | 30. |
| Whey-lin-cheu, | 22 | 40 | 48 | 6 | 45 | 24. |
| Sin-cheu-fu, | 23 | 26 | 28 | 6 | 37 | 20. |
| U-cheu-fu, | 28 | 28 | 48 | 5 | 37 | 15. |

## §. XIV.

## *Yun-nan*, *quatorziéme Province.*

La Province de *Yun-nan* (91) est une des plus riches de l'Empire. Elle a pour bornes *Se-chuen* au Nord; *Quey-cheu* & *Quang-si* à l'Est; les Royaumes de Tong-king & de Lao au Sud; & celui d'Ava vers l'Ouest, avec les terres de quelques Nations sauvages & peu connues. Les rivieres & les lacs (92), dont elle est arrosée dans toutes ses parties, y répandent une fertilité qui entretient les provisions à bon marché. On y recueille beaucoup d'or, dans les sables des rivieres & des torrens qui descendent des montagnes; d'où l'on conclut qu'elles renferment des mines fort riches. Outre le cuivre commun, elles en produisent une espece singuliere, qui se nomme *Pe-tong*, & qui est d'une blancheur égale au dedans & au dehors. Cette Province fournit de l'ambre rouge, & n'en a pas de jaune. Les rubis, les saphirs, les agathes & d'autres pierres précieuses (93); le musc, la soie, le benjouin, le *lapis-armenus*, & les plus beaux marbres jaspés, dont quelques-uns représentent naturellement des montagnes, des fleurs, des arbres & des rivieres, sont autant de richesses qu'on tire de la Province de *Yun-nan*.

Bornes de la Province de Yun-nan.

Ses mines d'or.

Espece singuliere de cuivre.

Entre les animaux, on y trouve d'excellens chevaux; la plûpart un peu bas, mais vigoureux : des cerfs d'une espece singuliere, qui ne sont pas plus gros que nos chiens ordinaires, & l'oiseau nommé *Kin-ki* ou Poule d'or. Les Habitans, quoique robustes & courageux, sont d'un naturel doux & affable. Ils ont une disposition particuliere pour l'étude des sciences. La Nation qui étoit dominante autrefois dans la Province se nommoit *Lo-lo*. Elle étoit gouvernée par divers Souverains. Après quantité de batailles pour la réduire à la soumission, les Chinois prirent le parti de conférer aux Seigneurs *Lo-los* tous les honneurs des Mandarins de la Chine, avec le droit de succession pour leurs descendans, à condition qu'ils reconnoîtroient l'autorité du Gouverneur Chinois de la Province, qu'ils recevroient de l'Empereur l'investiture de leurs Terres, & qu'ils ne feroient aucun acte d'autorité sans son consentement.

Ses animaux.

Ses Habitans.

Nation des Lolos.

(91) Ou *Jun-nan*.

(92) Les Habitans nomment leurs lacs *Hay*, qui signifie *Mer*. Ils ont aussi de gros torrens, qui coulent quelque-tems sous terre & qui reparoissent. On voit la même chose dans d'autres Provinces.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Les *Lo-los* (93) sont d'aussi belle taille que les Chinois, & plus endurcis à la fatigue. Ils ont un langage différent, & un caractere d'écriture qui paroît être, comme leur culte de Religion, le même que celui des Bonzes de *Pegu* & d'*Ava*. Aussi ces Bonzes ont-ils trouvé l'art de s'insinuer dans l'estime des Lo-los les plus riches & les plus puissans, sur-tout dans la partie Nord de la Province, où ils ont bâti de vastes Temples, qui ont peu de ressemblance avec ceux des Chinois.

Autorité des Seigneurs Lo-los.

Les Seigneurs Lo-los ont une autorité si absolue sur leurs Sujets, qu'ils s'attribuent le droit de les punir, même de mort, sans consulter le Gouverneur Chinois, ni la Cour Impériale. L'obéissance qu'on rend à leurs ordres est également prompte & soumise. Un Particulier de la Nation regarde comme une fortune d'être reçu à leur service. Comme le centre de leur autorité est leur Salle d'audience & les autres appartemens de leurs Palais, ils n'épargnent rien pour les embellir. Outre leurs Officiers domestiques & ceux qui les servent par quartier, ils nomment des Capitaines pour commander la milice du Pays, qui est composée d'infanterie & de cavalerie, armées de fléches, d'épieux, & quelquefois de mousquets. Ces Peuples fabriquent eux-mêmes leurs armes, quoiqu'ils en tirent aussi des Chinois par le Commerce.

Habillement de la Nation.

L'habillement des Lo-los consiste dans une paire de hautes-chausses, une veste de toile qui leur tombe jusqu'aux genoux, & un chapeau de paille ou de *Rattan*. Ils ont les jambes nues, mais ils portent des sandales. Les Seigneurs sont vêtus de damas ou de satin, à la Tartare. Les femmes ont par-dessus une longue robe, qui leur descend jusqu'aux pieds; un petit manteau, qui ne leur passe pas la ceinture. C'est dans cette parure qu'elles montent à cheval pour rendre leurs visites, accompagnées de leurs femmes, à qui l'usage accorde la même monture, & suivies de leurs autres domestiques, à pied.

Division de la Province de Yun-nan.

*Yun-nan* est divisée en dix-neuf districts, qui contiennent dix-neuf Villes du premier ordre (94), & cinquante-cinq du second & du troisiéme. *Yun-nan-fu*, Capitale de la Province, gouverne quatre Cheus & sept Hyens. *Tu-li-fu*, quatre Cheus & trois Hyens. *Ling-ngan-fu*, quatre Cheus & cinq Hyens. *Tsu-tsu* ou *Chu-hyang-fu*, deux Cheus, sans Hyens. *Ching-kyang-fu*, deux Cheus & deux Hyens. *King-tong-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Quang-nan-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Quang-si-fu*, deux Hyens, sans Cheu. *Chun-ning-fu*, un Cheu, sans Hyen. *Ku-cheu-fu*, cinq Cheus & deux Hyens. *Yau-ngan-fu*, un Cheu & un Hyen. *Ko-king-fu*, un Cheu, sans Hyen. *U-ting-fu*, deux Cheus & un Hyen. *Li-kyang-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yeun-kyang-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Mong-wha-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yung-chang-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Yun-ning-tu-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yung-po-fu*, *Kay-wha-fu* & *San-ta-fu*, toutes trois aussi sans Cheus & sans Hyens.

Yun-nan-fu, sa Capitale.

1. *Yun-nan-fu* n'a point de riviere navigable; mais elle est située sur le bord d'un vaste & profond Lac; ou pour parler le langage du Pays, sur *la Côte de la Mer du Sud*. Il y a peu d'années qu'elle étoit remarquable par sa beauté. Dans l'interieur de ses murs, qui ont trois milles de circonference, on voyoit un grand nombre de somptueux édifices, & les dehors étoient ornés de fort beaux jardins, dont quelques-uns subsistent encore. Un Prince Chinois, qui avoit

(93) Quelques Ecrivains les font venir d'Ava.

(94) L'Original porte vingt & une Villes du premier ordre.




T. VI. N.° XIX.

reçu des Tartares le titre de Roi (95), y tenoit sa Cour. Mais ayant pris les armes contre l'Empereur, en 1679, il vit périr sa famille dans le cours de la guerre; & lui-même étant mort de vieillesse, toutes ses troupes furent bien-tôt dispersées. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Commerce de métaux. Le commerce des métaux est ici plus considerable que dans les autres Provinces. On y fabrique une espece d'étoffe unie de soie torse, nommée *Tong-hay-tuans-se*, c'est-à-dire, *Satin de la Mer orientale.* C'est dans cette Ville que le Tsong-tu, ou le Gouverneur général des Provinces de *Yun-nan* & de Quey-cheu fait sa résidence. Le Viceroi de la Province même y demeure aussi. Tout le district est agréable & très-fertile. Il est composé de petites collines & de grandes plaines. L'eau y est bonne, & le climat temperé. Il produit le *lapis-armenus*, du marbre d'une beauté singuliere, & l'arbre qui se nomme Bois-rose. L'exercice des Habitans a toujours été la guerre ou l'agriculture. Leurs chevaux sont petits, mais hardis & robustes.

Tu-li-fu. 2. *Tu-li-fu* est située comme la Capitale, sur un Lac fort long, qui produit beaucoup de poisson. Cette Ville est grande & très-peuplée. Le climat est doux & la terre fertile. C'est ici particulierement qu'on fait des tables & d'autres ornemens de ce beau marbre jaspé de la montagne de *Tyensung*, qui représente des montagnes, des fleurs, des arbres & des rivieres, avec des couleurs si vives & si naturelles, qu'on les prendroit pour l'ouvrage d'un Peintre habile.

Ling-ngan-fu. 3. Tout le district de *Ling-ngan-fu* est entremêlé de plaines, de petites collines & de montagnes. Il est arrosé par d'assez grands lacs & par quantité de rivieres, qui lui donnent sa fertilité. Le riz, le froment, le miel & la cire, y sont en abondance. On y trouve toutes les especes de fruits qui sont propres aux Indes orientales.

Chu-hyang-fu. 4. *Chu-hyang-fu* est placée au centre de la Province, dans un Pays fort agréable, environné de belles montagnes. L'air y est bon. La terre y produit abondamment toutes sortes de grains. Les pâturages y sont excellens; & les montagnes renferment, avec le *lapis-armenus*, une pierre verte qui est fort estimée. On y trouve aussi des mines d'argent.

Ching-hyang-fu. 5. Rien n'approche des agrémens de *Ching-hyang-fu* pour la situation. Elle est située sur le côté Nord du grand Lac, dans une plaine environnée de montagnes. Son district a peu d'étendue; mais il doit sa fertilité à ses lacs & à ses rivieres, qui sont remplies d'excellent poisson. Le Habitans fabriquent de beaux tapis de coton.

King-tong-fu. 6. *King-tong-fu* n'a aucune Ville dans sa dépendance. On voit, dans la partie Ouest de ce canton, un pont soutenu par des chaînes de fer, dont l'agitation, joint à la vûe des précipices, forme un spectacle terrible pour les passans. Le district est rempli de montagnes fort hautes, qui renferment des mines d'argent. Ses plaines sont si bien arrosées, qu'elles produisent beaucoup de riz.

Quang-nan-fu. 7. *Quang-nan-fu* borde la Province de *Quey-cheu*, & se trouve comme séparée du reste de la sienne par d'affreuses montagnes. Son district est fertile; mais les Habitans passent pour barbares entre les Chinois.

Quang-si-fu. 8. *Quang-si-fu* est située dans une petite plaine, sur le bord d'un Lac. Elle

(95) Ce fut le fameux *U-san-ghey*, qui appella les Tartares pour exterminer les Rébelles.

est environnée de montagnes, sans aucune autre propriété qui soit digne d'observation.

Chun-ning-fu.

9. *Chun-ning-fu* est une très-petite Ville, qui n'a pas plus d'une mille & demi de circonference. Les montagnes dont elle est environnée ont, au pied, des Villages fort étroits. Le terroir est généralement stérile, & les mœurs des Habitans sont fort sauvages.

Ku cheu-fu.

10. *Ku-cheu-fu* est environnée aussi de montagnes; mais ses terres sont assez fertiles. Les Habitans passent pour laborieux, quoiqu'ils ayent tant de passion pour les procès, qu'ils y employent la moitié de leur revenu.

Yau-ngan-fu.

11. Le territoire de *Yau-ngan-fu* n'a rien à desirer pour la grandeur. Il consiste en vallées fertiles, & en montagnes couvertes de belles forêts. Ses Habitans sont robustes & naturellement belliqueux. Il fournit beaucoup de musc, & l'on fait du sel blanc de l'eau d'un puits qui est proche de la Ville.

Ko-king-fu.

12. *Ko-king-fu* est entourée de montagnes. Une seule Ville du second ordre (96), qu'elle a sous sa dépendance, est sur un lac de six lieues de tour. Les Habitans de son district passent pour braves, & ne marchent point ordinairement sans leur arc & leurs fléches. Ils fabriquent des tapis d'une beauté extraordinaire. Le Pays produit du musc & des pommes de pin. On prétend que ses montagnes, qui bordent le Pays de *Sifan*, ou des *Lamas*, renferment des mines d'or.

U-ting-fu.

13. *U-ting-fu* (97), est située sur les bords de la Province de *Sechuen*, dans un terroir fertile, bien arrosé & fort riche en bestiaux. Elle est défendue par une assez grosse garnison, contre les courses des montagnards voisins. On en tire beaucoup de musc. Les passages de quelques-unes de ses montagnes étant si étroits qu'à peine un homme y peut pénetrer, c'est une retraite inaccessible pour ses Habitans pendant la guerre.

Li-kyang tu-fu.

14. Les Habitans de *Li-kyang-tu-fu* (98) & de son territoire sont descendus des anciennes Colonies Chinoises. Son district n'a point d'autre Ville. Il est entouré de montagnes, qui le séparent du Pays des Lamas. Tout le Pays est bien arrosé & très-fertile. On en tire de l'ambre & des pommes de pin.

Yeun-kyang-fu.

15. *Yeun-kyang-fu* est située sur le *Ho-li-kyang*, assez grande riviere. Le Pays est composé d'un mélange de montagnes & de plaines fort bien arrosées. Il produit beaucoup de soie & d'ébene, des palmiers, des noix d'areka, que les Habitans mâchent avec la feuille de betel, & des paons en fort grand nombre.

Mong-wha-fu.

16. *Mong-wha-fu* est entouré de hautes montagnes. Son district produit plus de musc qu'aucun autre canton de l'Empire.

Yung-chang-fu.

17. *Yun-chang-fu* est une Ville assez grande & fort bien peuplée, bâtie, comme la précédente, entre des montagnes, vers l'extrêmité de la Province, & près d'une Nation dont les manieres rudes & sauvages paroissent contagieuses pour ses Habitans. Le Pays fournit de l'or, du miel, de la cire, de l'ambre & beaucoup d'excellente soie.

Yun-ning-tu fu.

18. *Yun-ning-tu-fu* (99) est située à l'extrêmité de la Province, près du

(96) C'est *Kyen-chuen-cheu*. Mais il paroît que ce n'est pas la seule & qu'à vingt-cinq milles du côté de l'Ouest on trouve Kyeu lau-cheu.

(97) *U-ting-fu* dans la Carte.

(98) *Li-kyang-fu* dans les Tables.

(99) *Yong-ning-fu* dans la Carte.

Pays des *Lamas*, à l'Oueſt d'un beau Lac (1), qui renferme quatre petites Iſles. On trouve ici quantité de ces vaches, communes dans le Tibet, dont la queue eſt employée à faire des étoffes qui ſont à l'épreuve de la pluie, & des tapis fort eſtimés. Les Officiers Chinois s'en ſervent auſſi pour orner leurs étendards & leurs caſques. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

19. *Yung-po-fu* eſt placée entre des montagnes; ce qui n'empêche pas que ſon territoire ne ſoit fertile, & que ſes plaines ne ſoient arroſées par un beau Lac & par des rivieres. Yung-po-fu.

20. *Kay-wha-fu* (2) eſt une des clés de la Province, du côté du Tong-king. Son diſtrict eſt entremêlé de vallées fertiles & de hautes montagnes. Kay-wha-fu.

21. *San-ta-fu* (3), qui borde le Royaume d'Ava, n'eſt proprement qu'une Fortereſſe, pour la défenſe des frontieres. Tout le Pays eſt rempli de montagnes, qui forment un autre boulevard. Mais les vallées ſont fertiles & fort bien arroſées de rivieres (4). San-ta-fu, Fortereſſe.

## *Poſitions des Places de* YUN-NAN, *déterminées en 1715.*

Poſitions des Places de la Province de Yun-nan.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| KU-tſing-fu, | 25 | 32 | 24 | 12 | 38 | 30. | Oueſt. |
| Lo-ping-cheu, | 24 | 38 | 48 | 12 | 9 | 20. | |
| Quang-nan-fu, | 24 | 9 | 36 | 11 | 12 | 35. | |
| Que-wha-fu, | 23 | 24 | 30 | 12 | 6 | 45. | |
| Mong-tſe-hyen, | 23 | 24 | 0 | 12 | 52 | 20. | |
| Lin-ngan-fu, | 23 | 37 | 12 | 13 | 24 | 0. | |
| Yeu-kyang-fu, | 23 | 36 | 0 | 14 | 18 | 40. | |
| Suen-wey-tſe, | 22 | 12 | 0 | 15 | 26 | 40. | |
| Mong-lyen, | 22 | 19 | 20 | 16 | 42 | 0. | |
| Mong-ting-fu, | 23 | 37 | 12 | 17 | 14 | 40. | |
| Ching-kang-cheu, | 24 | 11 | 35 | 16 | 52 | 0. | |
| Long-hau-quan, | 23 | 41 | 40 | 18 | 32 | 0. | |
| In-ywey-cheu, | 24 | 58 | 20 | 17 | 42 | 40. | |
| Yong-chang-fu, | 25 | 4 | 48 | 17 | 2 | 35. | |
| Chun-ning-fu, | 24 | 37 | 12 | 16 | 18 | 35. | |
| King-tong-fu, | 24 | 30 | 40 | 15 | 24 | 30. | |
| Ho-ſi-hyen, | 24 | 16 | 10 | 13 | 38 | 40. | |
| Quang-ſi-tu, | 24 | 39 | 36 | 12 | 38 | 40. | |
| Ching-kyang-fu, | 24 | 43 | 12 | 13 | 24 | 0. | |
| Chu-hyong-fu, | 25 | 6 | 0 | 14 | 45 | 20. | |
| Mong-wha-fu, | 25 | 18 | 0 | 15 | 58 | 25. | |
| Ta-li-fu, | 25 | 44 | 24 | 16 | 6 | 40. | |
| Kyeu-lan-cheu, | 26 | 32 | 0 | 16 | 40 | 0. | |
| Ta-ching-quan, | 27 | 32 | 0 | 16 | 40 | 0. | |

(1) A trois milles du Lac, ſuivant la Carte.

(2) *Que-wha-fu* dans les Tables.

(3) Cette Ville, auſſi-bien que *Yu-ning-tu-fu*, eſt omiſe dans la Table de diviſion.

(4) Chine du Pere du Halde, page 124. & ſuivantes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Li-kyang-fu, | 26 | 51 | 36 | 16 | 1 | 10. |
| Yong-ning-fu, | 27 | 48 | 28 | 15 | 41 | 20. |
| Yong-pe-fu, | 26 | 42 | 0 | 15 | 29 | 20. |
| Yau-ngan-fu, | 25 | 32 | 24 | 13 | 56 | 0. |
| U-ting-fu, | 25 | 32 | 24 | 16 | 56 | 0. |
| Yun-nan-fu, | 25 | 6 | 0 | 15 | 36 | 50. |

## §. XV.

## *QUEY-CHEU, quinzième Province.*

Bornes & Habitans de la Province de Quey-cheu.

LES bornes de *Quey-cheu* sont Hu-quang à l'Est; Se-chuen au Nord; Yunnan à l'Ouest, & Quang-si au Sud. Cette Province est remplie de montagnes inaccessibles, & n'a pour Habitans, dans une de leurs parties, qu'une Nation (5) qui n'a jamais été subjuguée. Les Empereurs Chinois, pour peupler cette Province, y ont souvent envoyé des colonies. Elle contient un si grand nombre de Forts & de Places de guerre, avec des garnisons nombreuses, que les tributs qu'on en tire n'égalent point la dépense. Ses montagnes, entremêlées de vallées fertiles, renferment des mines d'or, d'argent, de mercure & de cuivre. Les Habitans y nourrissent beaucoup de vaches, de porcs, & les meilleurs chevaux de la Chine. Le nombre des oiseaux sauvages y est infini, & leur chair est d'un excellent goût. La soie n'est pas connue dans cette Province; mais on y fait des étoffes d'une espece de chanvre, qui se portent en Eté.

Forts d'onéreux entretien.

Ses productions.

Division de la Province.

Elle est divisée en onze districts, qui contiennent onze Villes (6) du premier ordre, & trente-huit du second & du troisiéme, avec quantité de Forts. Ses Gouverneurs sont en grand nombre; non qu'elle soit fort étendue, car c'est au contraire une des plus petites Provinces & des plus stériles de la Chine; mais pour contenir dans la soumission un Peuple difficile, qui n'est qu'à demi civilisé.

*Quey-yang-fu*, Capitale de *Quey-cheu*, gouverne trois Cheus & quatre Hyens. *Se-cheu-fu* est sans Cheu & sans Hyen. *Se-nan-fu*, trois Hyens, sans Cheu. *Chin-yeun-fu*, deux Hyens, sans Cheu. *Che-tsin-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Tong-jin-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Li-ping-fu*, un Hyen, sans Cheu. *Ngan-chan-fu*, trois Cheus & cinq Hyens. *Tu-yeun-fu*, deux Cheus & deux Hyens. *Ping-yeu-fu*, un Cheu & quatre Hyens. *Wey-ning-fu*, trois Cheus & trois Hyens.

Quey-yang-fu, Capitale de Quey-cheu.

1. *Quey-yang-fu* est une des plus petites Villes de la Chine. On ne lui donne pas trois milles de circonference. Une partie de ses maisons est de terre, & l'autre de brique. Elle est bâtie sur une riviere, mais qui lui donne peu d'avantages pour le Commerce, parce qu'elle n'est pas navigable. Son district est en-

(5) Ce sont les *Seng-myau-tses*, dont on a déja parlé.

(6) La Description n'en met que dix.

tremêlé

tremêlé de plaines & de montagnes, dont quelques-unes sont fort escarpées. Il est comme environné de Forts.

Se-cheu-fu.

2. *Se-cheu-fu* (7) est située sur les bords de la Province de Hu-quang. Son district, qui est fort montagneux, fournit du cinabre, du vif-argent & d'autres métaux. Quoique ses Habitans soient les plus civilisés de la Province, ils n'ont aucune teinture des sciences Chinoises. Ils marchent ordinairement pieds nuds, & traversent les rochers avec une vîtesse incroyable.

Se-nan-fu.

3. *Se-nan-fu* occupe le bord d'une belle riviere, dans une longue plaine. Son territoire est renfermé, des deux côtés, par des montagnes, les unes inaccessibles, & sans autre passage qu'un sentier fort étroit pour gagner la cime. Dans les tems de guerre, les Habitans s'y retirent avec leurs effets. C'est aussi la retraite d'un Peuple sauvage, qui n'a presqu'aucune communication avec les Chinois.

Chin-yeun-fu.

4. Le district de *Chin-yeun-fu* (8) produit, dans une fort petite étendue, des grenades, des oranges & les plus belles fleurs de la Chine. Quelques-unes de ses montagnes sont habitées par un Peuple tel qu'on l'a représenté dans le canton précédent.

Che-tsyen-fu.

5. *Che-tsyen-fu* (9), qui est située entre les deux dernieres Villes, n'étend pas loin sa jurisdiction. Le Pays donne beaucoup de vif-argent, & ses montagnes sont peuplées comme les précédentes.

Tong-jin-fu.

6. *Tong-jin-fu* est une des Places frontieres du côté du Tong-king. On en tire beaucoup d'or, & les mines de cuivre y sont en abondance. Son commerce avec les Chinois en a civilisé un peu les Habitans.

Ngan-chan-fu.

7. Le Pays qui appartient à *Ngan-chan-fu* est rempli de montagnes. Il ne manqueroit rien à la fertilité du terroir, si les Habitans étoient moins sauvages & plus industrieux.

Tu-yen-fu.

8. La jurisdiction de *Tu-yen-fu* est resserrée dans un fort petit espace, par des montagnes, dont elle n'est séparée que par une riviere. Les *Seng-myau-tsès*, qui les habitent, sont une Nation indépendante.

Ping-yeun-fu.

9. Le territoire de *Ping-yuen-fu* est bordé, comme le précédent, par des Montagnards grossiers, qui ne reconnoissent aucun Maître. Il produit d'excellent thé & des oranges de toutes les especes. On y fabrique de ces étoffes de chanvre, dont on a déja parlé.

Wey-ning-fu.

10. *Wey-ning-fu* (10) est située sur un beau Lac, au milieu d'une plaine environnée de montagnes (11).

## *Position des Places de Quey-cheu, déterminées en 1716.*

Positions des Places de la Province de Quey-cheu.

| *Places.* | *Latitudes.* | | | *Longitudes.* | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| U-Chuen-yen, | 28 | 24 | 0 | 8 | 16 | 11. | Ouest. |
| Se-nan-fu, | 27 | 56 | 24 | 8 | 2 | 50. | |
| Tong-jin-fu, | 27 | 38 | 24 | 7 | 29 | 3. | |

(7) *Tsu-cheu-fu* dans un autre endroit.

(8) *Chi-yeun-fu* dans la Table.

(9) *Che-tsing-fu* dans la Table de division.

(10) Ou *Whig-ning-fu.*

(11) Chine du Pere du Halde p. 7, 27. & suivantes. Toutes ces descriptions y sont si courtes, qu'elles n'ont pû être abregées.

| Places. | Latitudes. | | | Longitudes. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tse-cheu-fu, | 27 | 10 | 48 | 7 | 54 | 0. |
| Che-tsyen-fu, | 27 | 30 | 0 | 8 | 18 | 20. |
| Chin-yeun-fu, | 27 | 1 | 12 | 8 | 10 | 40. |
| Yu-king-hyen, | 27 | 9 | 36 | 8 | 43 | 52. |
| Che-ping-hyen, | 27 | 0 | 20 | 8 | 26 | 40. |
| Tsing-ping-hyen, | 26 | 37 | 12 | 8 | 48 | 32. |
| Ping-yeu-fu, | 26 | 37 | 25 | 9 | 4 | 52. |
| Kay-cheu, | 26 | 38 | 40 | 9 | 45 | 20. |
| Ta-ting-cheu, | 27 | 33 | 36 | 10 | 56 | 0. |
| Yong-ning-cheu, | 27 | 52 | 48 | 11 | 5 | 20. |
| Whey-ning-fu, | 26 | 43 | 15 | 12 | 12 | 0. |
| Ping-when-yen, | 26 | 37 | 12 | 10 | 45 | 20. |
| Pu-ngan-cheu, | 25 | 44 | 24 | 11 | 49 | 20. |
| Ngan-lang-chin, | 25 | 3 | 36 | 10 | 56 | 20. |
| Yong-ning-cheu, | 25 | 54 | 0 | 11 | 0 | 30. Ouest. |
| Ngan-chun-fu, | 26 | 12 | 0 | 10 | 36 | 0. |
| Long-li-hyen, | 26 | 23 | 50 | 9 | 36 | 0. |
| Tu-yeun-fu, | 26 | 12 | 10 | 9 | 4 | 0. |
| Ma-ha-cheu, | 26 | 26 | 24 | 9 | 1 | 30. |
| Quey-ting-hyen, | 26 | 30 | 0 | 9 | 52 | 20. |
| Que-hyang-fn, | 26 | 30 | 0 | 9 | 52 | 20. |
| Yong-tsong-hyen, | 25 | 57 | 36 | 7 | 24 | 30. |

## §. XVI.

## *Eclairciſſement ſur la Nation des* MYAU-TSES.

Diſperſion des Myau-tſes dans pluſieurs Provinces.

Politique des Chinois pour les contenir.

APRE's avoir ſouvent nommé les *Myau-tſes* (12) dans la Deſcription des Provinces, il eſt naturel de joindre à leur nom quelques recherches ſur leur caractere & leurs uſages. Cette Nation eſt diſperſée dans les Provinces de *Se-chuen*, de *Quey-cheu*, de *Hu-quang*, de *Quang-ſi* & ſur les frontieres de *Quang-tong*. Mais le même nom comprend pluſieurs Peuples, dont la plûpart ne different que par certains uſages & par une légere variation dans le langage. On remarque cette différence entre les Myau-tſes de Se-chuen, ceux de l'Oueſt de Hu-quang & ceux du Nord de Quey-cheu. Comme ils ſont plus ſauvages & moins civiliſés que les Lo-los (13), une ſage politique a fait bâtir aux Chinois des Places de guerre & des Forts, pour leur couper toute communication. Ces établiſſemens ſervent à les tenir en bride. Cependant les Seigneurs Myau-tſes exercent ſur leurs Sujets autant d'autorité que les Lo-los. Ils ſe picquent de courage & d'être excellens cavaliers. Lorſqu'ils commettent quelqu'acte d'hoſtilité, les Chinois ſe contentent de les repouſſer derriere leurs montagnes, ſans entreprendre de les forcer dans cette retraite. En vain le

(12) *Myau* ſignifie *un Chat* en langue Chinoiſe, & *Tſe*, Fils.
(13) Nation dont on a déja parlé.

Gouverneur des Provinces voisines les somme de venir rendre compte de leur conduite. Ils ne connoissent de regle que leur propre volonté.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Par qui ils sont gouvernés.

Ces Seigneurs ont non-seulement leurs Officiers, comme les *Lo-los*, mais encore d'autres Seigneurs dans leur dépendance, qui, quoique maîtres de leurs propres vassaux, portent la qualité de Feudataires, & sont obligés, au premier ordre, de paroître en campagne avec des troupes. Leurs maisons n'ont rien d'inferieur à celles des Chinois. Les armes ordinaires des Myau-tses sont l'arc & la demi-pique. Leurs selles sont bien faites. Elles sont plus étroites & plus hautes que les selles Chinoises, avec des étriers de bois verni. On vante beaucoup la vîtesse de leurs chevaux à la course & leur légereté à sauter. Ils se vendent fort cher, & les Chinois en racontent des choses incroyables.

Autres especes de Myau-tses.

Les Myau-tses qui habitent le milieu & la partie méridionale de Quey-cheu, different des précédens par leur condition. Ils ont reçu divers noms des Chinois, suivant la situation de leurs Colonies (14); mais on peut les comprendre tous sous la division générale de soumis & d'indépendans. Ces premiers se subdivisent en deux autres especes; l'une, de ceux qui obéissent aux Magistrats de l'Empire & qui font partie du Peuple Chinois, dont ils ne sont distingués que par une parure de tête, qu'ils portent au lieu de bonnet. Les autres ont leurs Mandarins héréditaires, ou leurs Chy-hyens, qui étoient, dans l'origine, Officiers subalternes de l'armée Chinoise de *Hong-vu*, Fondateur de la derniere race Impériale, & qui obtinrent, pour récompense de leurs services, la Seigneurie de quelques Villages (15) conquis sur la Nation des Myau-tses. Par degrés, ils accoutumerent les vaincus au joug, & à se regarder enfin comme autant de Chinois.

Gouvernement des Myau-tses soumis.

Quoique la jurisdiction de leurs Mandarins ait peu d'étendue, ils sont riches & fastueux. Leurs maisons sont spacieuses, commodes & soigneusement entretenues. Ils ont le pouvoir d'imposer des punitions à leurs Sujets; mais la mort en est exceptée; & dans les causes capitales, l'appel est ouvert au Tribunal des *Chi-fus*. Quelques-uns n'ont pas même le droit de juger les causes ordinaires. Les Myau-tses du commun s'envelopent la tête d'une piece de toile, & n'ont pour habillement qu'une sorte de veste, avec des hautes-chausses. Mais les Mandarins & leurs Officiers domestiques sont vêtus comme les Paysans Chinois. A l'égard des Myau-tses indépendans, qui possedent un Pays d'environ quarante lieues de France dans la Province de *Quey-cheu*, près de Li-ping-fu; quoique les Missionnaires qui furent chargés de composer la Carte de cette Province eussent côtoyé leur canton au Nord & à l'Ouest, ils revinrent sans en avoir vû paroître un seul. Cependant ils apprirent des Mandarins qui gouvernent les autres, que ces Myau-tses indépendans, nommés aussi *Seng-myau-tses* ou *Ye-myau-tses*, c'est-à-dire, *Myau-tses sauvages*, bâtissent leurs maisons de brique, comme les Myau-tses soumis, & ne leur donnent qu'un étage de hauteur; mais que faisant servir le rez-de-chaussée d'étables à leurs vaches, à leurs moutons & à leurs porcs, qui sont presque les seuls animaux qu'ils nourrissent, elles sont si sales & si puantes, qu'il faut être *Myau-tse* pour loger au-dessus.

Combien les indépendans sont sauvages.

Puanteur de leurs maisons.

Leur Commerce & leur habillement.

Ils vivent dans une parfaite union, divisés en Villages, & gouvernés, pour les détails civils, par les Vieillards de chaque division. Ils cultivent leurs ter-

(14) Ils leur donnent aussi des sobriquets par raillerie.
(15) L'Auteur dit *six*, *ou dix*, *ou plus*.

Geographie de la Chine.

res. Ils fabriquent de fort bons tapis, les uns en soie, de différentes couleurs (16); d'autres, d'une sorte de chanvre. Mais leurs toiles ressemblent à de la mauvaise mousseline. Pour habit, ils portent des hautes-chausses & une espece de manteau qu'ils replient sur l'estomac. Ils vendent le bois de leurs forêts; c'est-à-dire, qu'après l'avoir coupé, ils le jettent dans une riviere qui traverse leur Canton; & les Marchands Chinois, qui sont un peu plus bas sur la rive opposée, le mettent en flotte pour l'emporter. Les marchandises que les Myau-tses doivent recevoir en échange demeurent entre les mains d'un Commissaire dont on est convenu, jusqu'à la conclusion du marché. Ce sont ordinairement des bœufs, des vaches, & sur-tout des bufles, dont la peau est employée par les Myau-tses à faire des cuirasses. Ils les couvrent de petites plaques de fer, ou de cuivre battu, qui les rendent très-pesantes & très-fortes.

Espece de Myau-tses plus curieux de leur parure.

Ceux que les Chinois nomment *Mu-laus*, c'est-à-dire, *Rats du Monde*, & qui habitent d'autres parties de la Province de Quey-cheu, à trois ou quatre lieues des postes de *Yun-nan*, apportent plus de soin à leur parure. Leur habit a la forme d'un sac, avec des manches fort larges vers le bas, & fendues au-dessus du coude. Sous cette casaque, ils portent une veste de diverses couleurs, dont les coutures sont couvertes ou galonnées des plus petites coquilles de la mer de Yun-nan ou des lacs du Pays. Leur parure de tête & le reste de leur habillement est de la même matiere. Le fond de l'étoffe est une sorte de chanvre fort grossier.

Instrumens musicaux des Myau-tses.

Entre leurs Instrumens de musique, on en remarque un, qui est composé de plusieurs tuyaux inserés dans un plus gros, dans lequel on souffle par un trou, ou par une sorte d'anche, faite de roseau. Il rend un son plus doux & plus agréable que le *Chin* des Chinois, espece d'orgue manuelle, pour laquelle on n'emploie que l'haleine. Les Myau-tses observent de la mesure dans leurs danses. Ils expriment fort naturellement la joie ou la tristesse par leurs mouvemens & leurs airs. Un autre de leurs Instrumens est une sorte de guitare, composée de deux petites caisses rapprochées, sur lesquelles ils battent. Ensuite ils les tournent si vivement de haut en bas, qu'on s'imagineroit qu'ils vont les briser contre terre. Les Myau-tses n'ont parmi eux aucun Bonze de la secte de Fo.

Autres Myau-tses plus barbares.

Dans cette partie de la Province de *Hu-quang* qui borde celle de *Quang-tong*, & dans le district de *Yung-cheu-fu*, qui appartient à la Province de *Quang-si*, ils sont encore moins civilisés. Ils reconnoissent la jurisdiction des Mandarins, mais ils ne payent le tribut qu'à leur gré. Dans quelques cantons, ils ne permettent point aux Officiers Chinois d'entrer sur leurs terres. Ils montent les rochers les plus escarpés, & traversent les terres les plus pierreuses avec une légereté surprenante. A force de marcher nuds pieds, ils se les endurcissent par un calus fort épais.

Parure de leurs femmes.

Leurs femmes portent sur la tête une planche légere, de plus d'un pied de long & large de cinq ou six pouces, qu'elles couvrent de leurs cheveux & qu'elles affermissent avec de la cire. Avec cette parure elles ne peuvent, ni se coucher, ni s'appuyer, sans tenir le col fort droit; & le Pays étant plein de bois & d'arbres, elles ne peuvent faire presqu'un pas sans être obligées de tourner la tête. Lorsqu'elles veulent peigner leur chevelure, elles passent une heure

(16) Il y en a d'unis, & d'autres à petits carreaux.

devant le feu à faire fondre la cire. Aussi ne prennent-elles ce soin qu'une ou deux fois l'année. Les vieilles femmes se contentent de relever leurs cheveux sur la tête en tresses nouées.

Myau-tses nommés Pa-chays & Lu-chays.

Les Myau-tses des frontieres de Quang-tong portent le nom de *Pa-chays*, parce que leurs principaux Villages sont au nombre de huit. Ceux des frontieres de Quang-si se nomment *Lu-chays*, du nombre de leurs Villages, qui ne sont que six (17), dans lesquels ils ont sçu se retrancher. Ces petites Nations sont redoutées des Chinois leurs voisins ; & pour se garantir de leurs incursions, les Gouverneurs de la Province ont élevé plus de vingt Forts, au Nord, à l'Est & à l'Ouest de leur Canton. Quoique la moitié de ces Forteresses ayent été abandonnées depuis l'élévation de la derniere race Impériale, on entretient soigneusement le reste ; & les Chinois sont enfin parvenus à se faire donner, par dix de ces Nations, un de leurs principaux Chefs pour garant de leur conduite. Les Myau-tses de la Province de Quang-si, qui sont Chinois d'origine, sont regardés d'un autre œil. Ils exercent, depuis plusieurs siécles, la jurisdiction du *Chifu* & des *Chikyens* sur leurs propres Sujets. Ils descendent des anciens Chinois, qui conquirent toutes ces contrées il y a plus de seize cens ans, sous la conduite de *Fu-pan* & de *Ma-yuen*, Généraux de *Quang-vu-ti*, par lequel ils furent confirmés dans la possession & l'autorité qu'ils avoient reçues de leurs Chefs. Ces petites Nations entretiennent des troupes & des Officiers, par une succession d'esprit militaire qui nuit beaucoup à leur repos, en les armant sans cesse pour leur ruine mutuelle. Les querelles & les haines se transmettent parmi eux comme un héritage. Souvent le petit-fils vange la mort de son ayeul sur l'arriere-petit-fils du meurtrier, avec une pleine liberté de la part des Chinois & des Mandarins, qui ne pensent point à s'y opposer.

Myau-tses d'origine Chinoise.

Langage des Myau-tses.

Le langage des *Myau-tses* dans la Province de Se-chuen, dans les parties occidentales de Hu-quang, & septentrionales de *Quey-cheu*, est le même, ou ne differe que par la prononciation & par quelques mots particuliers. Mais celui des Myau-tses aux environs de *Li-ping-fu*, passe pour un mélange de Chinois & de véritable Myau-tse, qui est fort bien entendu des deux Nations. Celui des parties septentrionales de quelques contrées, entre *Quang-si*, *Hu-quang* & *Quey-cheu*, n'est point entendu des Myau-tses.

Leur caractere différemment représenté.

Les Chinois attribuent à tous ces Peuples un caractere inconstant, perfide & barbare. Ils les regardent comme des voleurs insignes ; tandis qu'au contraire le Pere Regis & d'autres Missionnaires les ont trouvés très-fidéles à restituer les dépôts qu'on leur confie ; attentifs, obligeans & laborieux. Il y a beaucoup d'apparence que c'est une injustice des Chinois, qui se sont saisis de leurs meilleures terres, & qui continuent de leur enlever tout ce qui est à leur bienséance, lorsqu'ils croient le pouvoir sans danger (*).

(17) Il faut supposer que ces termes Chinois signifient les mêmes nombres.

(*) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* page 31. & suivantes.



## §. XVII.

### *Observations sur la grande Muraille, & sur les Lacs & les Rivieres de la Chine.*

Origine de la grande muraille de la Chine.

LA fameuse muraille qui borde la Chine au Nord, & qui couvre les trois Provinces de *Pe-che-li*, de *Chan-si* & de *Chen-si*, fut construite par l'Empereur *Tsin-chi-wang-si*, deux cens vingt-trois ans avant la naissance de Jesus-Christ; quoique les Tartares, alors divisés sous différens Kams, ne pussent incommoder l'Empire de la Chine que par des irruptions soudaines. Le Monde entier n'a point d'ouvrage qui soit comparable à ce mur. Il traverse souvent des montagnes inaccessibles, fortifié, à de justes distances, par une chaîne continuelle de Forts. Il commence au bord de la Mer Est de Peking, par un gros boulevard de pierre, à quarante degrés deux minutes six secondes de latitude. On le représente bien terrassé & cazé de brique, haut de vingt à vingt-cinq pieds, c'est-à-dire, de la hauteur ordinaire des murs d'une Ville, mais beaucoup plus large. Le Pere Regis, & d'autres Missionnaires qui l'aiderent à dresser la Carte de la Province, trouverent toujours le sommet bien pavé, & capable dans sa largeur de contenir cinq ou six chevaux de front. Les portes, du côté de la Chine, sont défendues par d'assez grands Forts, dont le premier, à l'Est, se nomme *Chan-hay-quan*, à la distance d'une lieue du premier boulevard. Les Tartares Mancheus, ou Manchous, derniers conquerans de la Chine, entrerent par cet endroit, à l'instigation du Général Chinois qui commandoit dans cette région. Les autres Forts de Pe-che-li, qui ne méritent pas moins de remarque, se nomment *Hi-fong-ku, Tu-che-ku*, *Chang-kya-keu* & *Kupe-keu* (18). Toutes ces Places de guerre, dont on a déja parlé (19), sont bâties de terre, revêtue de brique. Mais lorsqu'on entre dans la Province de *Chan-si*, vers Tyen-ching-wey, le mur n'est que de terre, sans creneaux, & n'est pas même revêtu de plâtre. Il se rétrécit & n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Cependant, au-delà de *Cha-ku-keu* (20), qui est le lieu où les Russiens viennent directement de *Se-ling-hins-koi*, il est cazé de briques en dehors, & l'on y trouve quelques grosses Tours de brique sur un fondement de pierre; mais il ne continue pas fort loin dans cet état. Le *Whang-ho*, dont toutes les rives sont bordées de corps-de-garde, fournit des garnisons aux Forts du grand mur dans les Provinces de *Chan-si* & de *Chen-si*.

Ses Portes & ses Forts à l'Est.

Par où les Tartares entrerent pour la conquête de la Chine.

Divers états du Mur & des Forts.

Au-delà de cette riviere, à l'Ouest de *Chen-si*, le mur n'est que de terre. Il est bas, étroit, & quelquefois de gravier, parce que le Pays en est couvert. Dans plusieurs endroits, il est tout-à-fait ruiné; mais l'entrée est défendue par des Villes considerables, telles que *Yu-ling-hyen*, *Ning-hya* (21), *Lyang-cheu*, *Kan-cheu*, *Su-cheu* & *Si-ning*, qui sont gardées par des Officiers généraux avec un corps de troupes. *Su-cheu* (22) commande la garnison de *Hya-*

Villes considérables au long du mur.

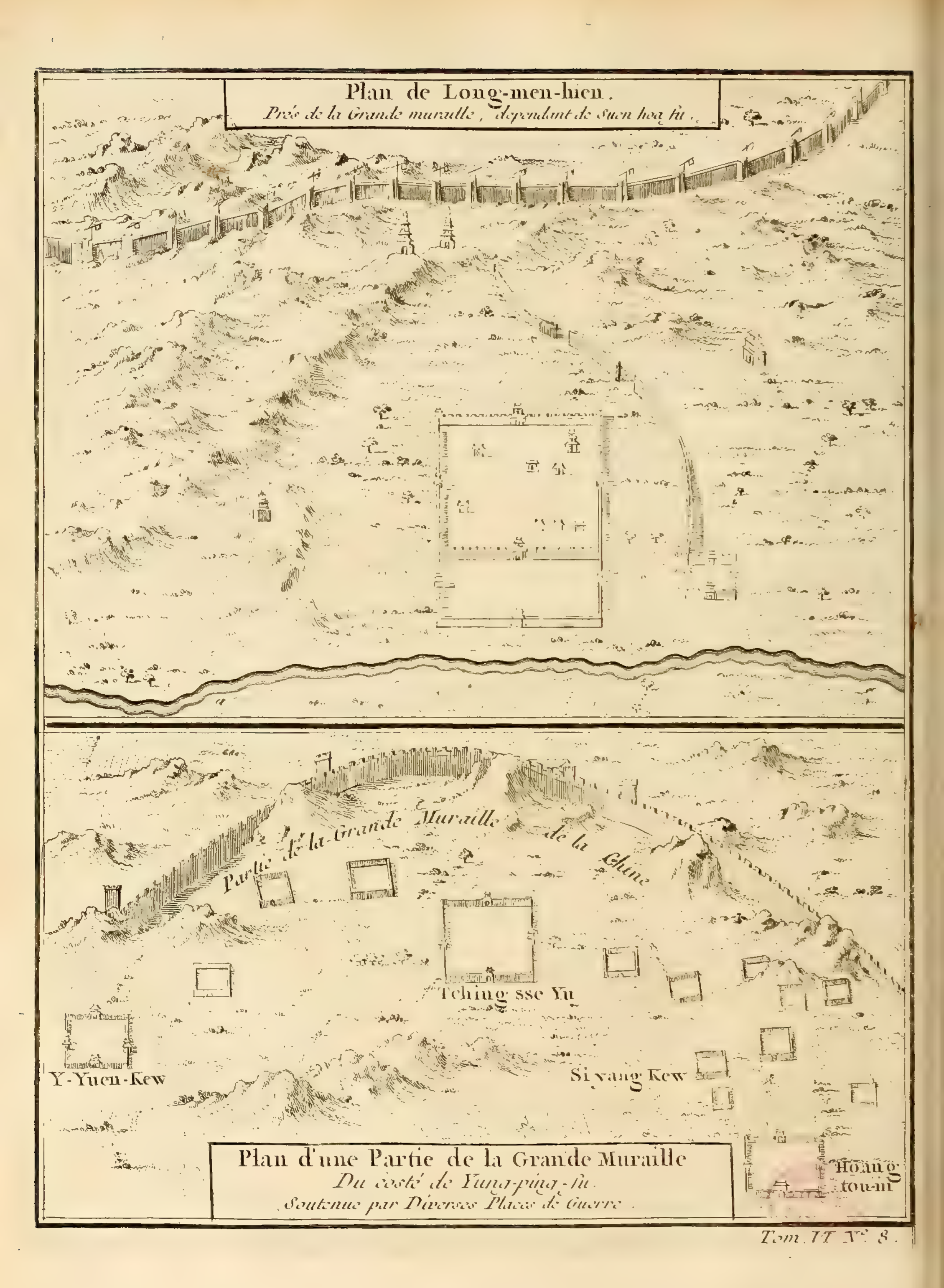
(18) Nommée *Kap-ki* dans l'Ambassade de Russie. *Voyez ci-dessus*.

(19) Ci-dessus, *ibidem*.

(20) La position de ces Forts & des autres se trouve dans les Tables, à la fin des Provinces auxquelles ils appartiennent.

(21) Près de cette Ville les montagnes tiennent lieu du mur, comme on l'a déja fait remarquer.

(22) Ou *So-cheun*.


Plan de Long-men-hien.
Prés de la Grande muraille, dependant de Suen hoa fu.
Partie de la Grande Muraille de la Chine
Tching sse Yu
Y-Yuen-Kew
Si yang Kew
Hoang tou-in
Plan d'une Partie de la Grande Muraille
Du costé de Yung-ping-fu.
Soutenue par Diverses Places de Guerre.

*yu-quan*, où passe le chemin qui conduit à *Ha-mi* (23), Pays nouvellement soumis à l'Empereur de la Chine. Cette raison fait apporter ici plus de soin à l'entretien du mur, quoiqu'il ne soit que de terre dans les lieux voisins (24).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Il est interrompu dans quelques endroits.

Il ne s'étend point de-là jusqu'à *Si-ning-cheu ;* mais on y a suppléé dans l'intervalle, par une grande tranchée qui joint une partie du mur à l'autre, près de cette Ville & celle de *To-pa ;* c'est-à-dire, à quatre lieues, & un peu au-de-là de cette derniere Ville. Quoiqu'elle ne soit, ni bien bâtie, ni avantageusement située, son commerce est florissant, sans aucune dépendance de l'Empereur, parce qu'elle fait le domaine d'un Bonze Lama, Chef de la premiere famille des *Si-fans*, ou des *Tu-fans*, Nation située entre la Chine & le Tibet.

Autres murs, pour la sûreté de la Cour.

Les Empereurs Chinois de la derniere race, pour augmenter la sûreté de leur Cour, bâtirent un second mur semblable au premier, sous le nom de mur interieur. Il commence presqu'au plein Nord de Peking ; & s'étendant vers le Sud-Ouest, au long du district de *Suen-wha-fu*, il pénetre dans la Province de *Chansi ;* d'où, tournant à l'Ouest par les limites méridionales de *Tay-tong-fu*, il joint le premier mur sur les confins occidentaux de cette Province. Dans l'endroit où il commence à passer sur les terres de *Chan-si*, ce mur s'éleve & s'étend vers le Sud, au long des deux Provinces, l'espace d'environ deux cens milles. Les Missionnaires observent qu'il s'est conservé presqu'entier, dans *Pe-che-li*, au Fort de *Nankeu*, qui est une de ses principales portes, à dix lieues de Peking, sur le revers d'une haute montagne, où passe le chemin qui conduit à *Suen-wha-fu ;* mais que dans plusieurs endroits de Chan-si il est entiérement ruiné (25).

Nom que les Chinois donnent au grand mur.

Les Chinois donnent à leur grande muraille le nom de (26) *Van-di-chang-ching*, qui signifie, *Mur de dix mille stades.* Ce n'est pas qu'il ait cette longueur, suivant la remarque du Pere le Comte ; mais, en tenant compte de tous ses détours, il ne peut avoir moins de cinq cens lieues. Le même Auteur regarde comme une extravagance de l'avoir conduit par-dessus des montagnes fort hautes, où l'on ne devoit jamais craindre que les chevaux des Tartares pussent monter. Il admira qu'on y ait pû transporter des matériaux & trouver le moyen de les y mettre en œuvre (27). Il ajoute qu'une entreprise de cette nature doit avoir coûté des sommes immenses & la perte d'une infinité d'hommes. On assure que pendant le regne des Empereurs Chinois, ce mur étoit gardé par un million de Soldats. Mais aujourd'hui que cette partie de la Tartarie appartient à la Chine, on se contente d'entretenir soigneusement les meilleures fortifications, qui sont généralement dans les endroits les plus foibles. Le mur s'ouvre pour donner passage au Whang-ho ; tandis que toutes les autres rivieres passent sous des arches, qu'on a bâties dans cette vûe. Les Chinois racontent que la dixiéme partie des Peuples de l'Empire fut employée à construire cette étrange muraille, & que l'ouvrage fut achevé dans l'espace de cinq ans.

Comment il fut bâti, & dans quel espace de tems.

Lacs & Rivieres de la Chine.

La Chine renferme une infinité de rivieres, de lacs & de canaux, sur les-

(23) Nommé aussi *Kamil* ou *Kamul.*

(24) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 20. & suiv.

(25) Chine du Pere du Halde, pape 21. & suivantes.

(26) Mémoires du Pere le Comte, p. 74.

(27) *Ibid.* p. 75.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Trois grands Lacs.

quels la plûpart des Villes sont bâties. Entre les lacs, on en distingue trois principaux : 1°. le *Tong-ting-hu*, dans la Province de Hu-quang, qui a quatre-vingt lieues, ou plus (28), de circonference ; 2°. le *Hong-se-hu*, dont une partie appartient à la Province de *Kyang-nan*, & l'autre à la Province de Che-kyang ; 3°. le *Po-yang-hu*, nommé autrement, Lac de *Zhau-cheu* (29) dans la Province de *Kyang-si*. Ce dernier, qui a trente lieues de circonference, est formé par quatre rivieres, chacune aussi grande que la Loire. Il est sujet aux ouragans, comme les Mers de la Chine. En moins d'un quart-d'heure, le vent y parcourt tous les points du cercle, & submerge quelquefois les plus grandes Barques.

Vers la plus dangereuse partie du Lac, on découvre un Temple, bâti sur un rocher fort escarpé, à la vûe duquel les Mariniers Chinois battent une sorte de tambour de cuivre, pour avertir l'Idole de leur arrivée. Ensuite, allumant des flambeaux de cire à son honneur, sur la proue du Vaisseau, ils y brûlent de l'encens & sacrifient un cocq (30). On trouve dans ce lieu des Barques établies pour le secours des malheureux. Mais elles ne servent quelquefois qu'à la ruine du Marchand, pour s'enrichir de ses dépouilles, malgré la vigilance des Magistrats. Dans les tems orageux, on voit le Gouverneur de *Zau-chen*, attentif sur le bord du Lac, pour arrêter par sa présence les témeraires qui oseroient entreprendre de le traverser sans son ordre.

Trois principales Rivieres.

Comme on a dû se convaincre, dans la description des Provinces, que la Chine est remplie de rivieres navigables, il suffira de parler ici des deux plus grandes, qui traversent ce vaste Empire de l'Ouest à l'Est.

Le Yang-tse-kyang, ou le Ta-kyang.

La premiere, nommée *Yang-tse-kyang*, qui signifie, en langue Chinoise, *Fils de la Mer*, ou *Ta-kyang*, c'est-à-dire, la grande Riviere, par excellence (31), prend sa source dans les montagnes de *Tu-fau*, à trente degrés de latitude. Elle reçoit divers noms, suivant les différens lieux qu'elle arrose ; & se divisant en plusieurs bras, elle forme quantité d'Isles remplies de ronces, qui servent de bois à brûler, dans les Villes voisines. Après avoir traversé d'abord un coin de la Province de *Yeunnan*, elle coule par celles de *Se-chuen*, de Hu-quang & de Kyang-nan. Son cours est fort rapide ; mais après quantité de tours & de détours dans ces Provinces, où elle perd & reprend le nom de *Ta-kyang*, elle commence à se rallentir près de *King-cheu-fu* (32), par la force de la marée, qu'elle rencontre dès *Kyeu-kyang-fu* (33), & coule ensuite si lentement, qu'on n'y va plus qu'à la voile. De-là elle se rend à Nan-king, d'où elle va se jetter dans la Mer orientale, vis-à-vis l'Isle de *Tsong-ning*. Cette Riviere est large & profonde. Elle produit une grande abondance de poisson. Les Chinois disent en proverbe ; *que la Mer est sans rive, & le Kyang sans fond*. Ils prétendent qu'en effet le fond ne se trouve pas dans plusieurs endroits, & que

(28) *Ibid.* p. 46.

(29) Ou *Jau-chau*.

(30) Voyez les Ambassades Hollandoises.

(31) C'est une erreur ; car, quoique le mot *Yang* ait le même son & le même accent que celui qui signifie *Mer*, le caractere est néanmoins différent. C'est le même qu'on employoit anciennement pour signifier une Province bordée au Sud par cette Riviere, & vraisemblablement le Ta-kyang en a tiré son nom, parce que l'Empereur Yu fit entrer dans son canal l'eau dont cette Province étoit inondée.

(32) On l'appelle aussi simplement *le Kyang* ou *la Riviere*.

(33) Dans la Province de Hu-quang, vers le centre de la Chine.

dans

dans d'autres, l'eau a deux ou trois cens brasses de profondeur (34). Mais c'est apparemment une conjecture de leurs Pilotes, parce que leurs sondes n'ont pas plus de cinquante ou soixante brasses de longueur.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

La seconde Riviere se nomme le *Whang-ho*, ou la *Riviere jaune* (35). Elle tire ce nom de la couleur de ses eaux, qui sont mêlées d'une argile jaunâtre qu'elle détache de ses rives. Sa source est à trente-cinq degrés de latitude, dans le Pays montagneux des Tartares de *Kokonor*. Lorsqu'elle en est sortie, elle coule quelque-tems au long de la grande muraille; & faisant ensuite un circuit dans les terres des *Tartares-Ortes*, elle rentre à la Chine entre les Provinces de *Chan-si* & de *Chen-si*. De-là elle traverse la Province de *Ho-nan*, elle arrose une partie de Kyang-nan, & par un cours d'environ six cens lieues, elle va se décharger dans la Mer orientale, assez près de l'embouchure de la Riviere Yong-tse-kyang. Mais quoiqu'elle soit d'une extrême largeur, elle est peu navigable. Son cours est si rapide, que sans un vent très-frais & très-favorable il est impossible de la remonter. Souvent elle emporte ses rives, & se débordant avec un étrange ravage, elle ensevelit sous ses eaux des Villages & des Villes entieres. On a construit, dans plusieurs endroits, de longues & épaisses digues pour réprimer sa furie, sur-tout dans la Province de Ho-nan, dont les terres sont fort basses. Il y a peu de Villes, à quelque distance de cette Riviere, où l'on n'ait eu la précaution de se mettre à couvert de ses inondations par un rampart couvert de gazon (36).

Le Whang-ho, ou la Riviere jaune.

Sa source & son cours.

Raisons qui la rendent peu navigable.

---

# CHAPITRE II.

## *Qualités, Mœurs & Usages des Chinois.*

MOEURS ET USAGES DE LA CHINE.

CE que les Chinois appellent beauté parfaite, consiste dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un visage large & quarré, de grandes oreilles, une bouche de grandeur médiocre, & des cheveux noirs; car ils ne peuvent supporter une chevelure blonde ou rousse. Les tailles fines & aisées n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits sont fort larges & ne sont point ajustés au corps comme en Europe. Ils croient un homme bien fait lorsqu'il est gras & gros, & qu'il remplit, suivant les termes de l'Auteur, sa chaise de bonne grace.

Idée que les Chinois ont de la beauté.

Quoique les chaleurs excessives qui se font sentir dans les Provinces méridionales, sur-tout dans celles de Quang-tong, de Fo-kyen & de Yun-nan, donnent aux Paysans, qui vont nuds jusqu'à la ceinture, un teint brun & olivâtre, ils sont naturellement aussi blancs que les Européens; & l'on peut dire en général que leur physionomie n'a rien de désagréable. La plûpart ont même

Leur figure ordinaire.

(34) Dans la Province de Kyang-si, deux cens soixante-seize milles plus à l'Est & à quatre cens milles de la mer.

(35) On lui donne plus ordinairement le nom de *Ho* que celui de *Kyang*, pour exprimer que quoique fort grande elle est inferieure aux *Kyangs*, terme qui signifie proprement de grandes Rivieres, comme *Ho* signifie les petites. Cependant plusieurs Rivieres, moins grandes que le Whang-ho, portent le nom de Kyang.

(36) Chine du Pere du Halde, page 325. & suivantes.

Moeurs et Usages de la Chine.

la peau fort belle & le teint gracieux jusqu'à l'âge de trente ans. Les Lettrés & les Docteurs, sur-tout ceux de basse extraction, ne se coupent jamais les ongles. Ils affectent de les laisser croître de la longueur d'un pouce, pour faire connoître qu'ils ne sont point dans la nécessité de travailler pour vivre. A l'égard des femmes, elles sont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues & le teint assez rude. Mais leur visage respire un air de gaieté, & leurs traits sont réguliers (37).

Celle des femmes.

Leur caractere.

Les Chinois, en général, sont d'un caractere doux & traitable. Ils ont beaucoup d'affabilité dans l'air & dans les manieres, sans qu'il y paroisse aucun mélange de dureté, de passion & d'emportement. Cette modération se fait remarquer jusques dans le Peuple. Le Pere de Fontaney, Jésuite, ayant rencontré au milieu d'un grand chemin un grand embarras de voitures, fut surpris qu'au lieu d'entendre prononcer des mots indécens, ou de voir la dispute animée, comme en Europe, jusqu'aux injures & aux coups, il vit les charetiers se saluer civilement & s'entr'aider pour rendre le passage plus libre. Les Européens qui ont quelqu'affaire à démêler avec les Chinois, doivent se garder de toutes sortes de vivacités & d'emportemens. Ces excès passent à la Chine pour des vices, contraires à l'humanité : non que les Chinois ne soient aussi ardens & aussi vifs que nous; mais ils apprennent de bonne-heure à se rendre maîtres d'eux-mêmes.

Empire qu'ils ont sur eux-mêmes.

Modestie commune aux deux sexes.

Leur modestie est surprenante. Les Lettrés paroissent toujours avec un air composé, sans accompagner leurs expressions du moindre geste. Les femmes sont encore plus réservées. Elles vivent constamment dans la retraite, avec tant d'attention à se couvrir, qu'on ne voit pas même paroître leurs mains au bout de leurs manches, qui sont fort longues & fort larges. Si elles présentent quelque chose à leurs plus proches parens, elles le posent sur une table & leur laissent la peine de le prendre. Elles sont fort chocquées de voir les pieds nuds à nos Saints dans les images de peinture. Magalhaens (38) juge qu'elles ont raison.

Quoique les Chinois soient naturellement vindicatifs, sur-tout lorsqu'ils sont animés par l'interêt, il est rare qu'on leur voie prendre des mesures violentes. Ils dissimulent leur ressentiment, & gardent si bien les apparences qu'on les croiroit insensibles aux outrages. Mais s'ils trouvent l'occasion de ruiner leurs ennemis, ils ne manquent point de la saisir. Les voleurs mêmes n'emploient point d'autre méthode que l'artifice. On en voit qui suivent les Barques des voyageurs ou des Marchands, & qui se louent entre ceux qui les tirent sur le canal Impérial, dans la Province de Chan-tong; ce qui leur est d'autant plus aisé, que l'usage étant de changer de Matelots chaque jour, ils ne peuvent être facilement reconnus. Pendant la nuit ils se glissent dans les cabines, ils endorment les passans par la fumée de certaines drogues, & dérobent librement sans être apperçus. Un voleur Chinois ne se lassera point de suivre un Marchand pendant plusieurs jours, pour chercher l'occasion de le surprendre. D'autres pénetrent dans les Villes, au travers des murs les plus épais, brûlent les portes, ou les percent par le moyen de certaines machines qui brûlent le bois sans flamme. Ils s'introduisent dans les lieux les plus secrets d'une maison; &

Les voleurs mêmes ne connoissent point la violence.

(37) *Ibid.* p. 282.

(38) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 107; & Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* p. 280.

les Habitans sont surpris à leur réveil de trouver leur lit sans rideaux & sans couverture, leur chambre sans tapisserie & sans meubles, & de ne découvrir aucune autre trace des voleurs que le trou qu'ils ont fait au mur ou à la (39) porte.

Penchant des Chinois à la tromperie.

Le Pere le Comte avertit les Européens qu'ils ne doivent rien prêter aux Chinois sans avoir pris leurs sûretés, parce qu'il n'y a point de fond à faire sur leur parole. Ils commencent par emprunter une petite somme, en promettant de restituer le capital avec un gros interêt. Ils exécutent cette promesse; & sur le crédit qu'ils s'établissent, ils continuent d'emprunter de plus grosses sommes. L'artifice se soutient pendant des années entieres, jusqu'à ce que la somme soit aussi grosse qu'ils le desirent. Alors ils disparoissent (40).

Exception honorable.

Ce n'est pas, remarque le même Auteur, qu'on ne trouve jamais parmi eux de bonne-foi ni d'honnêteté. Il se souvient, dit-il, qu'en entrant à la Chine avec ses Compagnons, étrangers, inconnus, exposés à l'avarice des Mandarins, on ne leur fit pas le moindre tort dans leurs personnes ni dans leurs biens; & ce qui lui paroît beaucoup plus extraordinaire, un Commis de la Douane, c'est-à-dire, un homme naturellement avide, refusa de recevoir d'eux un présent malgré toutes leurs instances, en protestant qu'il ne prendroit jamais rien des Etrangers. Mais ces exemples sont rares, suivant le Pere le Comte, & ce n'est pas sur un seul trait qu'il faut se former l'idée d'un caractere national. Ne pourroit-on pas s'imaginer, au contraire, que ce qui est arrivé dans une Ville maritime, grande & marchande, où l'avidité, l'artifice & la fraude doivent regner plus qu'ailleurs, ne doit point être rare dans le reste de la Nation? Aussi le Pere du Halde en porte-t'il un jugement plus moderé. En général, dit-il, les Chinois ne sont pas aussi trompeurs & aussi lâches que le Pere le Comte les représente; mais ils ne manquent guéres l'occasion de tromper les Etrangers. Ils s'en font même une gloire. On en trouve d'assez impudens, lorsque la fraude est découverte, pour s'excuser sur leur défaut d'adresse. » Il paroît assez, vous disent-ils, » que je m'y suis pris fort mal. Vous êtes plus adroit que moi, & » je vous promets de ne plus m'adresser aux Européens. En effet, on prétend que c'est de quelques Européens qu'ils ont appris l'art de tromper (41). Un Capitaine Anglois ayant fait marché à Canton pour quelques balles de soie, se rendit, avec son Interpréte, à la maison du Marchand, pour examiner s'il ne manquoit rien à la qualité de sa marchandise. Il fut content de la premiere balle; mais les autres ne contenoient que de la soie pourrie. Cette découverte l'ayant irrité, il se soulagea par des reproches fort amers. Le Chinois les écouta sans s'émouvoir, & lui fit cette réponse: » Prenez-vous-en à votre coquin d'In- » terpréte, qui m'a protesté que vous n'examiniez point les balles.

Le Pere du Halde juge d'eux plus avantageusement que le Pere le Comte.

Avanture comique d'un Anglois.

Tromperies Chinoises.

Cette disposition à tromper est commune, sur-tout parmi le Peuple. Les Chinois de cette condition employent toutes sortes de moyens pour falsifier tout ce qu'ils vendent. Quelques-uns poussent la tromperie jusqu'à ouvrir l'estomac d'un chapon, pour en tirer la chair. Ensuite, remplissant le trou, ils le fer-

(39) Du Halde, *ibid.*

(40) Mémoires du Pere le Comte, p. 242. & suivantes.

(41) Cette remarque paroît vraie, car les principales tromperies des Chinois regardent les Européens dans les Ports de mer. Au contraire, on doit se souvenir que dans l'interieur des terres, le témoignage de tous les Voyageurs précédens est favorable à leur honnêteté.

MOEURS ET USAGES DE LA CHINE.

ment avec tant d'adresse, qu'on ne s'apperçoit de rien avant que la piéce soit servie. D'autres ne contrefont pas les jambons avec moins d'art, en couvrant une piéce de bois d'une espece de terre, qu'ils sçavent revêtir d'une peau de porc (42). Cependant Du Halde, & Le Comte même, reconnoissent qu'ils ne pratiquent ces petites friponneries qu'à l'égard des Etrangers, & que dans les Villes éloignées de la mer, un Chinois ne peut se persuader qu'il y ait tant de mauvaise foi sur les Côtes.

De quoi l'intérêt les rend capables.

Lorsqu'ils ont en vûe quelque profit, ils employent d'avance toutes leurs ruses pour s'insinuer dans les bonnes graces de ceux qui peuvent favoriser leur entreprise. Ils n'épargnent ni les présens ni les services. Sans aucune apparence d'interêt, ils prennent, pendant des années entieres, toutes sortes de caracteres & toutes sortes de mesures pour arriver à leur but (43).

Politique familiere aux Chinois.

Les Seigneurs de la Cour, les Vicerois des Provinces & les Généraux d'armées, sont dans un perpétuel mouvement pour acquerir ou conserver les principaux postes de l'Etat. La loi ne les accorde qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent sous main mille voies plus sûres. C'est ce qui leur fait attribuer, par le Pere le Comte, la qualité d'excellens Politiques. Ce génie leur est aussi particulier que celui du Commerce. Il n'y a point de Cour en Europe où l'habileté & l'adresse ait plus de part à tous les évenemens. L'application continuelle des Chinois est à connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les desseins les uns des autres (44).

Goût de quelques Cantons pour la chicane.

Dans quelques cantons, le Peuple est si porté à la chicane, qu'on y engage ses terres, ses maisons & ses meubles, pour le plaisir de suivre un procès ou de faire donner la bastonade à son ennemi. Mais il arrive souvent que par une corruption plus puissante, l'accusé fait tomber les coups sur celui qui l'accuse. De-là naissent entr'eux des haines mortelles. Une de leurs vengeances est de mettre le feu à la maison de leur ennemi pendant les ténebres. Cependant la peine de mort, que les loix imposent à ce crime, le rend assez rare. On voit aussi des caracteres assez généreux pour se pardonner mutuellement (45) & convenir d'une réconciliation sincere.

La vertu est en estime à la Chine.

Après tout, les Chinois les plus vicieux ont un goût naturel pour la vertu, qui leur donne de l'estime & de l'admiration pour ceux qui la pratiquent. Ceux qui s'assujettissent le moins à la chasteté, honorent les personnes chastes, surtout les veuves. Ils conservent, par des Arcs de triomphe & par des Inscriptions, la mémoire des caracteres distingués qui ont vécu dans la continence, qui ont rendu service à la patrie, & qui se sont élevés au-dessus du vulgaire par quelqu'action remarquable ou par leur vertu (46). Ils apportent beaucoup de soin à dérober la connoissance de leurs vices au Public. Ils témoignent la plus profonde vénération aux auteurs de leur naissance & à ceux qui ont pris soin de leur éducation. Ils respectent les vieillards, à l'exemple de l'Empereur même (47). Ils détestent, dans les actions, dans les paroles & dans les gestes, tout ce qui décele de la colere ou la moindre émotion (48).

(42) Du Halde, *ubi sup.* p. 179. & suivantes; Mémoires du Pere le Comte, p. 241.

(43) Du Halde & Le Comte, *ibid.*

(44) Le Comte, p. 243.

(45) Du Halde, *ubi sup.* p. 279.

(46) Comme d'être morts pour sauver leur honneur, leur ami, &c.

(47) On en a rapporté ci-dessus un exemple, que Du Halde cite, en y joignant quelques autres circonstances.

(48) Du Halde, *ubi sup.* p. 280.

Magalhaens observe qu'ils ont porté la Philosophie morale à sa perfection ; qu'ils en font leur principale étude, & le sujet ordinaire de leurs conversations. Il ajoute qu'il ont l'esprit si vif & si pénétrant, qu'en lisant les Ouvrages des Jésuites, ils entendent facilement les questions les plus subtiles de Philosophie, de Théologie & des Mathématiques. Il en a connu plusieurs, qui, sans aucune instruction, autant qu'il put en juger par leurs discours, comprenoient des raisonnemens fort difficiles sur la Nature Divine & sur la Trinité, qu'ils avoient lûs dans une Traduction Chinoise de S. Thomas d'Aquin par le Pere (49) *Baglion*.

Esprit des Chinois.

Les vernis de la Chine, la porcelaine & cette variété de belles étoffes de soie qu'on transporte en Europe, sont des témoignages assez honorables de l'industrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébene, d'écaille, d'yvoire, d'ambre & de corail. Ceux de sculpture & leurs édifices publics, tels que les Portes de leurs grandes Villes, leurs Arcs de triomphe, leurs Ponts & leurs Tours, ont beaucoup de noblesse & de grandeur. Ils réussissent également dans tous les autres arts. Tout ce qui sort de leurs mains porte un caractere d'élégance convenable à leur goût. S'ils ne sont point parvenus au degré de perfection qui distingue les ouvrages de l'Europe, leur unique obstacle est la frugalité Chinoise, qui met des bornes à la dépense des Particuliers.

Leur industrie dans les Arts.

Il est vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les méchaniques : mais leurs instrumens sont plus simples ; & sans avoir jamais vû les modéles qu'on leur propose, ils les imitent facilement. C'est ainsi qu'ils font à présent des montres, des horloges, des miroirs, des fusils, des pistolets, & d'autres choses dont ils n'avoient point anciennement la moindre notion, ou qu'ils ne connoissoient qu'imparfaitement (50).

Cependant ils ont une si haute opinion d'eux-mêmes, que le plus vil Chinois regarde avec mépris toutes les autres Nations. Dans la passion qu'ils ont pour leur Pays & pour leurs Usages, on ne leur persuaderoit pas d'en abandonner la moindre pratique, ni qu'il se trouve quelque chose d'estimable hors de la Chine. On s'efforce en vain de leur faire entreprendre sérieusement quelqu'ouvrage dans le goût de l'Europe. A peine les Missionnaires ont-ils pû obtenir, des architectes Chinois, de leur bâtir une Eglise dans le Palais, sur le modéle envoyé de France. Quoique les Vaisseaux de la Chine soient mal construits, & que les Habitans ne puissent refuser de l'admiration à ceux qui viennent de l'Europe, leurs charpentiers paroissent surpris lorsqu'on leur propose de les imiter. Ils répondent que leur fabrique est l'ancien usage de la Chine. Mais cet usage est mauvais, leur dites-vous. N'importe, repliquent-ils. C'est assez qu'il soit établi dans l'Empire ; & l'on ne peut s'en écarter sans blesser la justice & la raison. Il paroît néanmoins que cette réponse ne vient que de leur embarras. Ils craignent de ne pas plaire aux Européens qui veulent les employer ; car leurs véritables artistes entreprennent toutes sortes d'ouvrages, sur les modéles qu'on leur (51) présente.

Prévention qu'ils ont en faveur d'eux-mêmes.

Le Peuple ne doit sa subsistance qu'à la continuité de son travail. Aussi ne

Travail des Chinois.

(49) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 88 & 103.

(50) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 277.

(51) *Ibid.* p. 280.

CARACTERE ET USAGES DES CHINOIS.

nois pour leur subsistance.

connoît-on pas de Nation plus laborieuse & plus sobre. Les Chinois sont endurcis au travail dès l'enfance. Ils employeront des jours entiers à fouir la terre, les pieds dans l'eau jusqu'aux genoux; & le soir ils se croiront fort heureux d'avoir pour leur souper un peu de riz cuit à l'eau, un potage d'herbes & un peu de thé. Ils ne rejettent aucun moyen pour gagner leur vie. Comme on auroit peine à trouver dans tout l'Empire un endroit sans culture, il n'y a personne, à quelqu'âge qu'on le suppose, homme ou femme, sourd, muet, boiteux, aveugle, qui n'ait de la facilité à subsister. On ne se sert, à la Chine, que de moulins à bras pour broyer les grains. Cet exercice, qui ne demande qu'un mouvement fort simple, est l'occupation d'une infinité de pauvres Habitans.

Ils mettent tout à profit.

Les Chinois sçavent mettre à profit plusieurs choses que d'autres Nations croient inutiles. A Peking, quantité de familles gagnent leur vie à vendre des allumettes. D'autres, à ramasser dans les rues de petits lambeaux de soie, de laine, de coton ou de toile, des plumes d'oiseaux, des os de chiens, des morceaux de papier, qu'ils nettoyent soigneusement pour les revendre. Ils tirent parti des ordures mêmes qui sortent du corps. On voit, dans toutes les Provinces, des gens qui s'occupent à les ramasser; & dans quelques endroits, sur les canaux, des Barques qui n'ont point d'autre usage derriere les maisons. Les Paysans viennent acheter ces immondices, pour du bois, de l'huile & des légumes. Chaque rue d'une Ville a ses commodités pour le soulagement du Public, & les propriétaires en tirent un honnête avantage.

Jusqu'où leur attention s'étend.

Malgré la sobriété & l'industrie qui regnent à la Chine, le nombre des Habitans est si prodigieux, qu'ils sont toujours exposés à beaucoup de misere. Il s'en trouve de si pauvres, que si la mere tombe malade ou manque de lait, l'impuissance de nourrir leurs enfans les force de les exposer dans les rues. Ce spectacle est rare dans les Villes des Provinces; mais rien n'est plus commun dans les grandes Capitales, telles que Peking & Canton. D'autres engagent les Sages-femmes à noyer leurs filles dans un bassin d'eau, au moment de leur naissance. La misere produit une multitude incroyable d'esclaves, dans les deux sexes; c'est-à-dire, de personnes qui se vendent, en se réservant le droit de pouvoir se racheter. Les familles aisées ont un grand nombre de ces domestiques, volontairement vendus, quoiqu'il y en ait aussi qui se louent comme en Europe. Un pere vend quelquefois son fils, vend sa femme, & se vend lui-même à vil prix. Mais, s'il le peut, remarque agréablement l'Auteur, il se contente de vendre sa famille (52).

Habillement des Chinois.

L'habillement des hommes est convenable à la gravité qu'ils affectent. Il consiste dans une longue robbe qui tombe jusqu'à terre & dont un pan se replie sur l'autre. Celui de dessus s'avançant du côté droit, y est attaché avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, l'un assez près de l'autre. Les manches sont larges vers l'épaule; mais elles se rétrecissent par degrés jusqu'au poignet; & finissant en fer à cheval, elles couvrent toute la main, à l'exception du bout des doigts (53). La ceinture est une large écharpe d'argent, dont les deux pointes tombent jusqu'aux genoux. On y attache un étui, qui contient une

(52) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 121.

(53) Ce bout sert comme de gants. En hyver, les Chinois retirent les mains dans leurs manches, & les font servir de manchons.


FIGURES CHINOISES.
1. Un Empereur en robbe.
2. Un Empereur dans son habit ordinaire.
3. Un Païsan.
4. Un Bonze.
1
2
3
4

T.VI. N.º XIV.

bourse, un couteau, & deux petits bâtons, dont on se sert comme de fourchettes. Anciennement les Chinois ne portoient pas de couteaux. Il est rare même que les Lettrés en portent aujourd'hui.

Habits d'Eté & d'Hyver.

En Eté, l'usage est de porter, sous la robe, des hautes-chausses de toile, souvent couvertes d'une autre paire, qui est de taffetas blanc. En hyver, les hautes-chausses sont de satin, picqué de soie crue ou de coton. Dans les Provinces du Nord, on porte des pellisses fort chaudes. La chemise est de différentes sortes d'étoffe, suivant les saisons. Elle est fort large, mais courte. C'est un usage assez commun, pour entretenir la propreté dans les grandes chaleurs, de porter sur la peau un filet de soie, qui empêche la sueur de se communiquer aux habits. Dans la même saison, les Chinois ont le col tout-à-fait nud; mais en hyver ils portent un collier, ou de satin, ou de sable, ou de peau de renard, attaché à leurs robes, qui sont alors doublées de peau, ou picquées de soie & de coton. Les gens de qualité ont des peaux très-fines, soit entiérement de sable, soit de renard, bordé de sable. Au printems, ils bordent leurs robes d'hermines; & par-dessus ils portent une sorte de casaque à courtes manches, doublée ou bordée dans le même goût.

Couleurs réservées.

Toutes les couleurs ne se portent point indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de son sang. Le satin à fond rouge est le partage d'une espece de Mandarins, aux jours de cérémonie. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu ou le violet. La couleur du Peuple est généralement le bleu ou le noir.

Chevelure & bonnets des Chinois.

Avant la conquête, les Chinois étoient passionnés pour leur chevelure, qu'ils humectoient d'essences; & ce goût étoit porté si loin, que plusieurs préfererent la mort à la loi qui leur fut imposée de se raser la tête comme les Tartares. Après s'être soumis aux vainqueurs, ils recommencent aujourd'hui à laisser croître assez de cheveux sur le sommet de la tête, pour les mettre en tresses (54). Leur couverture de tête, en Eté, est un petit chapeau, ou un bonnet, de la forme d'un entonnoir. Le dehors est de *Kattan*, travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure est de satin. Du sommet sort une grosse tresse de crin, qui se répand jusqu'aux bords. Ce crin, qui est très-fin & très-clair, vient des jambes de certaines vaches, & se teint d'un rouge fort luisant. Les Mandarins & les Lettrés ont une autre espece de bonnet, qui leur est propre & que le Peuple n'a pas la liberté de porter. La forme ressemble à celle du premier; mais il est composé de carton, doublé ordinairement de satin rouge ou bleu. Le satin du dehors est blanc, & coupé par une large bande de la plus belle soie rouge. Les personnes de distinction se servent souvent de la premiere de ces deux sortes de chapeau, sur-tout à cheval & dans le mauvais tems, parce qu'il les met à couvert de la pluie, & qu'il est plus propre à les garantir du soleil par devant & par derriere. En hyver, ils portent une autre espece de bonnet fort chaud, bordé de sable, d'hermine ou de peau de renard, & terminé au sommet par une touffe de soie rouge. La bordure de peau est large de deux ou trois doigts & produit un fort bel effet, sur-tout lorsqu'elle est d'un beau sable noir & luisant.

Autres sortes de bonnets.

Bottes Chinoises.

Les Chinois, sur-tout les personnes de qualité, n'osent paroître en public

(54) Ces opiniâtres étoient nommés par les Portugais Chinois de *Cabello*, ou *de la chevelure*. Ils suivoient le parti de Koxinga. *Voyez les Ambassades Hollandoises*.

CARACTERE ET USAGES DES CHINOIS.

Bas des Grands & du Peuple.

sans bottes. Elles sont ordinairement de soie, particuliérement de satin ou de calico, & fort bien ajustées à la jambe; mais elles n'ont ni genouilleres ni talons. Celles de cheval sont de cuir de cheval, si bien préparé, que la souplesse en est admirable. Les bas de botte sont d'étoffe, cousus & doublés de coton. Il en sort de la botte une partie, qui est bordée d'une large bande de pluche ou de velours. Mais autant qu'ils sont utiles en hyver pour entretenir la chaleur des jambes, autant sont-ils insupportables pendant l'Eté. On en prend alors de plus convenables à la saison. Le Peuple, pour épargner la dépense, porte des bas d'étoffe noire. Ceux dont les personnes de qualité usent dans leurs maisons sont de soie, fort propres & fort commodes. Lorsqu'ils sortent pour quelque visite d'importance, ils portent sur leurs habits de dessous, qui sont ordinairement de toile ou de satin, une longue robe de soie, presque toujours de couleur bleue, ceinte d'une écharpe; & par-dessus le tout, une casaque ou un manteau court, de couleur noire ou violette, qui ne passe point les genoux, mais qui est fort ample, avec des manches courtes & larges. Ils prennent alors un petit bonnet, qui représente dans sa forme un cône fort court, couvert de soie voltigeante, ou de crin rouge. Enfin, pour achever l'ornement, ils ont aux jambes des bottes d'étoffe & un éventail à la main (55).

Habits des femmes.

A l'égard de l'autre sexe, rien ne donne tant de lustre aux charmes naturels des Dames Chinoises, que la modestie extraordinaire qui éclate dans leur air & dans leur parure. Leurs robes sont fort longues. Elles en sont tellement couvertes, de la tête jusqu'aux pieds, qu'on ne voit paroître que leur visage. Leurs mains sont toujours cachées sous leurs grandes manches, qui descendroient jusqu'à terre si elles ne prenoient soin de les retenir. La couleur de leur sexe est ou rouge, ou bleue, ou verte. Peu de femmes portent le noir & le violet, si elles ne sont fort avancées en âge. Elles marchent d'un pas doux & lent, les yeux baissés & la tête panchée, comme de vraies Religieuses, dit l'Auteur, ou comme des Dévotes de profession. Mais leur marche n'est pas sûre, parce qu'elles ont les pieds d'une petitesse extraordinaire. On les leur serre dès l'enfance avec beaucoup de force, pour les empêcher de croître; & regardant cette mode comme une beauté, elles s'efforcent encore de les rendre plus petits à mesure qu'elles avancent en âge. Aussi affectent-elles de les montrer en marchant.

Couleurs propres à leur sexe.

Petitesse de leurs pieds.

On cherche la cause de cet usage.

Les Chinois mêmes ne connoissent pas bien l'origine d'un usage si bizarre. Quelques-uns s'imaginent que c'est une invention de leurs ancêtres, pour retenir les femmes au logis; mais d'autres regardent cette opinion comme une fable. Le plus grand nombre est persuadé que c'est une mode établie par la Politique, pour tenir les femmes dans une continuelle soumission (56). Il est certain qu'elles sont extrêmement renfermées, & qu'elles sortent peu de leur appartement, qui est dans la partie la plus retirée des maisons, où elles n'ont de communication qu'avec les femmes qui les servent. Cependant on peut dire en général, qu'elles ont la vanité ordinaire à leur sexe, & que ne paroissant qu'aux yeux de leurs domestiques, elles ne laissent pas, chaque jour au matin

Vanité des femmes Chinoises.

(55) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 282; & Mémoires du Pere le Comte, page 132.

(56) Pourquoi chercher d'autres raisons que leur goût, puisque dans la plûpart des autres Pays on donne aussi la préference aux petits pieds?

DAMES CHINOISES, TIRÉES DE DU HALDE



T. VI. N.° XV.

d'employer des heures entieres à leur parure. On assure qu'elles se frottent le visage avec une sorte de pâte, pour augmenter leur blancheur; mais que cette pratique leur gâte bien-tôt la peau & précipite les rides.

Caractere et Usages des Chinois.

Leur coëffure.

Leurs ornemens de tête consistent en plusieurs boucles de frisure, entremêlées de petites touffes d'or & de fleurs d'argent. Quelques-unes se la parent d'une figure de *Fong-whang*, oiseau fabuleux, qu'elles portent en or, en argent ou en cuivre, suivant leurs richesses & leur qualité. Les aîles de cette figure, mollement étendues sur le devant de la coëffure, embrassent le haut des temples. La queue, qui est assez longue, forme une sorte d'aigrette au sommet de la tête. Le corps est sur le front. Le col & le bec sont suspendus sur le nez. Mais le col est joint au corps par un ressort secret, à l'aide duquel il joue négligemment & se prête au moindre mouvement de la tête, sur laquelle il ne porte que par les pieds, au milieu de la chevelure. Les femmes de la premiere qualité paroissent quelquefois avec une sorte de couronne, composée de plusieurs de ces oiseaux joints ensemble. L'ouvrage seul en est fort cher.

Jeunes filles.

Les jeunes filles portent ordinairement une autre espece de couronne, dont le fond n'est que de carton, mais couvert d'une très-belle peau. Le devant s'éleve en pointe sur le front. Il est chargé de diamans, de perles & d'autres ornemens. Au sommet de la tête elles ont des fleurs naturelles ou artificielles, mêlées de petits poinçons ou d'aiguilles, dont la pointe offre quelques joyaux. Les femmes avancées en âge, sur-tout celles du commun, se contentent d'une piéce de quelque belle étoffe de soie, passée plusieurs fois autour de la tête. On la nomme *Pau-teu*, qui signifie *Enveloppe pour la tête*. Au reste, les méthodes de parure ont toujours été les mêmes à la Chine, depuis le commencement de l'Empire jusqu'à la conquête des Tartares, qui, sans rien changer aux autres usages du Pays, forcerent seulement les vaincus à prendre leur habillement (57).

Changement de la parure Chinoise au tems de la conquête.

Magalhaens observe que la Nation Chinoise porte la curiosité fort loin dans ses habits. Le plus pauvre est vêtu décemment, avec le soin de se conformer toujours à la mode. On est étonné, dit-il, de les voir le premier jour de l'an dans leurs habits neufs, qui sont d'une propreté admirable, sans que la pauvreté paroisse y mettre aucune distinction (58).

## §. II.

## *Cérémonies Chinoises dans les devoirs de la société civile.*

Ancien Livre du cérémonial Chinois.

Il n'y a rien où les Chinois apportent plus d'exactitude que dans les cérémonies & les complimens. Ils sont persuadés que l'attention à remplir les devoirs de la civilité, sert beaucoup à purger l'ame de sa dureté naturelle, à former la douceur du caractere, à maintenir la paix, l'ordre & la subordination dans l'Etat. Entre les Livres qui contiennent leurs regles de politesse, on en distingue un qui a plus de trois mille ans d'antiquité, où chaque article est expliqué avec assez d'étendue. Les salutations communes, les visites, les pré-

(57) Du Halde, *ubi sup.* p. 281. & suivantes. Mémoires du Pere le Comte, p. 125. & suiv.
(58) Magalhaens, p. 102.

Variété des bienſéances.

ſens, les fêtes, & toutes les bienſéances publiques ou particuliéres paſſent plûtôt pour autant de loix que pour des formalités établies par l'uſage.

Le cérémonial eſt fixé pour les perſonnes de toutes ſortes de rangs, avec leurs égaux ou leur ſuperieurs. Les Grands ſçavent quelles marques de reſpect ils doivent rendre à l'Empereur & aux Princes, & comment ils doivent ſe conduire entr'eux. Les Artiſans mêmes, les Payſans & la plus vile populace, ont entr'eux des regles qu'ils obſervent. Ils ne ſe rencontrent point ſans ſe donner mutuellement quelques marques de politeſſe & de complaiſance. Perſonne ne peut ſe diſpenſer de ces devoirs, ni rendre plus ou moins que l'uſage le demande.

Rigueur du cérémonial.

Pendant qu'on portoit au tombeau le corps du dernier Empereur, un des Princes du Sang ayant appellé un *Ko-lau*, qu'il vouloit interroger ſur quelqu'affaire, le Ko-lau s'approcha & ſe mit à genoux, contre l'uſage, pour faire ſa réponſe : mais le Prince le laiſſa dans cette poſture, ſans lui dire de ſe lever. Le lendemain, un *Noli* accuſa devant l'Empereur le Prince & tous les *Ko-laus*; le Prince, pour avoir ſouffert qu'un Officier de cette conſidération parût devant lui dans une poſture ſi humble; & les *Ko-laus*, particuliérement celui qui s'étoit agenouillé, pour avoir deshonoré le premier poſte de l'Empire. Le Prince apporta pour excuſe qu'il ignoroit la loi, ou l'uſage ſur cet article, & que d'ailleurs il n'avoit point exigé cette ſoumiſſion. Mais le No-li cita, pour replique, une Loi d'une ancienne *Dynaſtie*. Auſſi-tôt l'Empereur donna ordre au *Li-pu*, qui eſt le Tribunal des cérémonies, de chercher cette Loi dans les archives, & ſi elle ne ſe trouvoit pas, d'en faire une qui pût ſervir déſormais de regle invariable. Le Tribunal du *Li-pu* eſt chargé ſi ſcrupuleuſement de faire obſerver les cérémonies de l'Empire, qu'il n'exempte pas même les Etrangers de cette obligation. Avant qu'un Ambaſſadeur paroiſſe à la Cour, l'uſage veut qu'il ſoit inſtruit pendant quarante jours & ſoigneuſement exercé dans les cérémonies, comme un Comédien récite ſon rôlle avant que de monter ſur le théâtre.

Li-pu, Tribunal des cérémonies.

La plûpart de ces formalités ſe réduiſent à la maniere de faire la réverence, de fléchir les genoux, & de ſe proſterner une ou pluſieurs fois, ſuivant l'occaſion, le lieu, l'âge ou la qualité des perſonnes, ſur-tout lorſqu'on rend des viſites, qu'on fait des préſens & qu'on traite ſes amis.

Diverſes méthodes de ſalutations Chinoiſes.

La méthode ordinaire des ſalutations, pour les hommes, eſt de ſe coller les deux mains ſur la poitrine, en les remuant d'une maniere affectueuſe, & de baiſſer un peu la tête en prononçant *Tſin-tſin*, expreſſion de politeſſe, dont le ſens n'eſt pas limité. Lorſqu'on rencontre une perſonne à qui l'on doit plus de déference, on commence par joindre les mains, qu'on leve d'abord dans cette ſituation; enſuite on les baiſſe juſqu'à terre, en courbant le corps à proportion. Si deux perſonnes de connoiſſance ſe rejoignent après une longue ſéparation, tous deux tombent à genoux & baiſſent la tête juſqu'à terre. Enſuite ſe relevant, ils recommencent deux ou trois fois la même cérémonie. Le mot de *Fo* ſe répete ſouvent dans les civilités Chinoiſes. Aux perſonnes qui arrivent, la premiere queſtion qu'on leur fait eſt *Na-fo*; c'eſt-à-dire : *Ne vous eſt-il rien arrivé que d'heureux dans votre voyage?* Lorſqu'on leur demande comment ils ſe portent, leur réponſe eſt *Kau lau yo hung fo*, qui ſignifie, *fort bien, graces à votre abondante félicité*. Lorſqu'ils voient un homme en bonne ſanté,

ils l'abordent avec le compliment *Yung fo ;* dont le sens est, *Vous portez la prospérité peinte sur votre visage ;* ou, *Votre air annonce le bonheur.*

CEREMONIES DES CHINOIS.

Réserve des femmes.

Au commencement de la Monarchie, lorsque la simplicité regnoit encore, il étoit permis aux femmes de dire aux hommes, en leur faisant la réverence, *Van fo ;* c'est-à-dire, *Que toutes sortes de bonheur vous accompagnent.* Mais aussitôt que la pureté des mœurs eut commencé à se corrompre, ce compliment parut une indécence. On réduisit les femmes à des réverences muettes ; & pour détruire entiérement l'ancienne coutume, on ne leur permit pas même de prononcer le même mot en se saluant entr'elles.

Usages civils du Peuple.

Un usage constant du Peuple, c'est de faire toujours prendre la premiere place au plus âgé de l'Assemblée. Mais s'il s'y trouve des Etrangers, elle est accordée à celui qui est venu du Pays le plus éloigné ; à moins que le rang ou la qualité ne leur imposent d'autres loix. Dans les Provinces où la droite est la place d'honneur, on ne manque jamais de l'offrir. Dans d'autres lieux, la gauche est la plus honorable.

Salutations des Mandarins.

Lorsque deux *Quans*, ou deux Mandarins, se rencontrent dans une rue ; s'ils sont d'un rang égal, ils se saluent sans quitter leur chaise & sans se lever, en baissant d'abord leurs mains jointes, & les levant ensuite sur leur tête ; ce qu'ils répetent plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils se perdent de vûe. Mais si l'un est d'un rang inferieur, il doit faire arrêter sa chaise, ou descendre s'il est à cheval, & faire une profonde réverence. Les inferieurs évitent, autant qu'ils le peuvent, l'embarras de ces rencontres.

Respect des jeunes gens pour leur pere & pour leur maître.

Rien n'est comparable au respect que les enfans ont pour leur pere, & les écoliers pour leur maître. Ils parlent peu & se tiennent toujours debout dans leur présence. L'usage les oblige, sur-tout au commencement de l'année, le jour de leur naissance & dans d'autres occasions, de les saluer à genoux, en frappant plusieurs fois la terre du front.

Différentes expressions de civilité.

Les regles de la civilité ne s'observent pas moins dans les Villages que dans les Villes ; & les termes qu'on emploie, soit à la promenade & dans les conversations, soit pour les salutations de rencontre, sont toujours humbles & respectueux. Si les Chinois s'apperçoivent, par exemple, qu'on prenne quelques soins pour leur plaire, *Tey-sin*, disent-ils obligeamment ; c'est-à-dire, *Vous êtes prodigues de votre cœur.* Si vous leur avez rendu quelque service, ils vous diront : *Sye pu tsyn ;* Mes remercîmens doivent être immortels. S'ils craignent d'avoir interrompu quelqu'un qui leur paroît occupé : *Fan lau*, disent-ils ; Je suis extrêmement incommode. *Te tsui ;* J'ai commis une grande faute en prenant trop de liberté. Lorsqu'on les prévient par quelque politesse, ils s'écrient : *Pu kan, pu kan, pu kan ;* c'est-à-dire, Je n'ose, je n'ose, je n'ose. Le sens qui demeure sous-entendu, est : Souffrir que vous preniez tant de peine en ma faveur. Si vous leur donnez quelque louange, ils répondent *Ki kan*, qui signifie : Comment oserai-je me persuader ce que vous dites de moi ? Lorsqu'ils prennent congé d'un ami qui a dîné chez eux, ils lui disent : *You man*, ou *Tay man ;* Nous ne vous avons pas traité avec assez de distinction. Jamais ils n'employent dans leurs discours la premiere ni la seconde personne, à moins qu'ils ne parlent familiérement à quelqu'ami. *Vous* & *Moi* passeroient pour une incivilité grossiere. Ainsi, au lieu de dire : Je suis fort sensible au service que vous m'avez rendu ; ils diront : Le service que le Seigneur, ou le Docteur,

CEREMONIES DES CHINOIS.

a rendu au moindre de ses serviteurs ou de ses écoliers, l'a touché très-sensiblement. De même, un fils qui parle à son pere, prendra la qualité de son petit fils, quoiqu'il soit l'aîné de la famille & qu'il ait lui-même des enfans. On emploie souvent aussi son nom propre, pour marquer plus de respect; car les Chinois ont plusieurs noms, suivant leur rang & leur âge (59). Enfin, il n'y a point de Nation qui les égale pour la multitude & la varieté des titres qu'ils se donnent dans leurs complimens; mais, faute de termes équivalens, on réussiroit mal à les exprimer dans les langages de l'Europe (60).

Méthode des visites Chinoises.

Un article de la politesse Chinoise est de rendre des visites le jour de la naissance, au commencement de la nouvelle année, aux fêtes, à la naissance d'un fils, à l'occasion d'un mariage, d'une dignité, d'un voyage, d'une mort, &c. Ces visites, qui sont autant de devoirs pour tout le monde, sur-tout pour les écoliers à l'égard de leurs maîtres & pour les Mandarins à l'égard de leurs superieurs, sont ordinairement accompagnées de petits présens, & de quantité de cérémonies dont on est dispensé dans les visites communes & familieres.

Préparations par lesquelles on commence.

On commence par délivrer au portier un billet nommé *Tye-tse*, qui consiste dans une feuille de papier rouge, légerement ornée de fleurs d'or & pliée en forme d'écran (*). Sur un des plis est leur nom, avec quelques termes respectueux, suivant le rang de la personne. Par exemple, Le tendre & sincere Ami de Votre Excellence, & le Disciple perpétuel de votre Doctrine, se présente en cette qualité pour rendre ses devoirs & faire sa réverence jusqu'à terre. Le mot *Tun cheu pay* exprime ce dernier sentiment. Si la personne qu'on visite est un ami familier, ou n'est distingué par aucun rang, il suffit d'employer du papier commun. Dans les occasions de deuil, le papier doit être blanc.

Toutes les visites qui se rendent à un Gouverneur, ou à d'autres personnes de distinction, doivent se faire avant le dîner; ou du moins celui qui la fait doit s'être abstenu de vin, parce qu'il seroit peu respectueux de porter devant une personne de qualité l'air d'un homme qui sort de table, & que le Mandarin s'offenseroit s'il sentoit l'odeur du vin. Cependant une visite qui se rend le même jour qu'on l'a reçue, peut se faire l'après-midi, parce que cette promptitude à la rendre est une marque d'honneur. Quelquefois un Mandarin se contente de recevoir le *Tye tse*, par les mains de son portier, & tient compte de la visite en faisant prier par un de ses gens celui qui la veut rendre, de ne pas prendre la peine de descendre de sa chaise. Ensuite il rend la sienne le même jour, ou l'un des trois jours suivans. Si celui qui visite est une personne égale par le rang, ou un Mandarin du même ordre, sa chaise a la liberté de traverser les deux premieres cours du Tribunal, qui sont fort grandes, & de s'avancer jusqu'à l'entrée de la Salle, où le Mandarin vient le recevoir. En entrant dans la seconde cour, vis-à-vis la Salle, il trouve deux domestiques, avec un parasol & un grand éventail, qui s'inclinent tellement l'un vers l'autre, en le conduisant, qu'il ne peut ni voir ni être vû. Ses propres domestiques le quittent aussi-tôt qu'il est sorti de sa chaise; & le grand éventail étant retiré, il se trouve assez près du Mandarin qu'il visite, pour lui faire sa réverence. C'est à cette distance que doivent commencer les cérémonies, telles qu'elles

(59) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 291. & suiv.

(60) Magalhaens, p. 102.

(*) On sçait que les écrans de la Chine sont pliés comme nos éventails de femmes.

sont expliquées fort au long dans le Rituel Chinois. On apprend dans ce Livre à quel nombre de réverences on est obligé, quelles expressions & quels titres on doit employer, quelles doivent être les génuflexions, les différens tours qu'on doit faire, tantôt à droite & tantôt à gauche, car les places d'honneur varient suivant les lieux; les gestes muets par lesquels le maître de la maison vous presse d'entrer, sans prononcer d'autre mot que *Tsin sin;* le refus civil que vous en faites d'abord, en prononçant *Pu kan;* la salutation que le maître doit faire à la chaise où vous allez être assis; car il doit lui faire une profonde réverence, & l'éventer légerement avec un pan de sa robe pour en ôter la poussiére.

CEREMONIES DES CHINOIS.

Ce qui se passe dans une visite.

Lorsque vous avez pris place sur votre chaise, vous devez déclarer, d'un air grave & serieux, le sujet de votre visite. On vous répond avec la même gravité & quantité de réverences. Il faut soigneusement observer de vous tenir assis fort droit, sans vous appuyer contre le dos de votre chaise; de baisser un peu les yeux, sans tourner la vûe; de tenir les mains étendues sur vos genoux, & les pieds dans une exacte égalité l'un près de l'autre. Après un moment de conversation, un domestique proprement vêtu, entre avec autant de tasses de thé qu'il y a de personnes dans l'assemblée. Ici les soins doivent recommencer pour observer exactement la maniere de prendre la tasse, de la porter à la bouche & de la rendre au domestique. On sort enfin, avec d'autres cérémonies. Le maître de la maison vous conduit jusqu'à votre chaise; & lorsque vous y êtes entré, il s'avance un peu, pour attendre que vos porteurs vous ayent soulevé. Alors vous lui dites adieu, & sa réponse consiste dans quelques expressions polies.

Maniere de prendre congé.

Visite des King-chays.

Lorsqu'un *King-chay*, ou quelqu'Envoyé de la Cour (61), rend visite sur son passage, aux principaux Mandarins des Villes, il est précedé d'environ trente personnes, qui marchent deux à deux devant sa chaise, les uns avec des bassins de cuivre, sur lesquels ils battent en mesure comme sur un tambour; d'autres, avec des enseignes & de petites planches vernies, sur lesquelles on lit en gros caracteres d'or, *King chay ta jin;* c'est-à-dire, *Seigneur* (62) *Envoyé de la Cour.* Quelques-uns portent des fouets à la main; d'autres, des chaînes; d'autres ont sur les épaules certains instrumens dorés, & peints d'une grande variété de figures, dont quelques-uns ont la forme d'une grande croix, avec une tête de dragon au sommet, ou des bâtons qui ressemblent aux verges de nos Huissiers. On en voit aussi avec de longs bonnets de feutre rouge en forme de cylindre, d'où pendent deux grosses plumes dorées. Leur office est d'avertir le Peuple à haute voix de faire place dans les rues. A la tête de cette cavalcade est un porteur, Officier inferieur du Tribunal, qui porte dans un grand étui le *Tsye-tse*, ou les billets de visite préparés pour les Mandarins & les autres personnes de distinction que le King-chay se propose de voir. Des deux côtés de sa chaise marchent deux ou quatre de ses domestiques, vêtus galamment. Le convoi est fermé par un grand nombre d'autres personnes à pied. Mais cette multitude d'assistans n'est composée que d'Etrangers, qu'il loue pendant son séjour dans la Ville. Il en reste quinze derriere lui, qui ne quittent point son

(61) Ce n'est proprement qu'un Messager d'Etat, mais revêtu d'une plus grande autorité, & qu'on qualifie d'Envoyé ou de King-chay pour lui faire honneur.

(62) Ou *Grand Homme.*

Ceremonies des Chinois.

logement, & six à sa porte, avec des haut-bois, des fifres & des tambours, qui ne paroissent loués que pour incommoder les voisins par l'éclat continuel de leurs Instrumens; car il ne sort & n'entre personne qu'ils ne saluent à grand bruit.

Maniere dont le Pere Bouvet fut reçu, avec la qualité de King-chay.

On se formera une idée plus juste de la réception que les Mandarins doivent faire aux Envoyés de la Cour, par celle qu'ils firent à *Nan-chang-fu* au Pere *Bouvet*, Missionnaire Jésuite. Quoiqu'on en ait déja lû le fond dans son propre récit, il ne sera pas inutile d'en rappeller deux ou trois circonstances, pour ne rien omettre ici sur cet article. 1. Avant qu'il fût entré dans la Barque pour traverser la riviere, les Sécretaires du Viceroi & des grands Mandarins vinrent au-devant de lui & lui présenterent, de la part de leurs Maîtres, le *Tye-tse*, ou les billets de compliment. 2. Après avoir pris le thé, le Viceroi & le Général s'étant levés, avec le reste de la Compagnie, présenterent à l'Envoyé le billet des présens qu'ils devoient lui faire, & qui consistoient dans quelques provisions pour sa Barque. Ensuite ils l'inviterent à se mettre à table. 3. Lorsqu'il fut rentré dans sa Barque, les principaux Mandarins lui envoyerent des billets de visite, qui furent aussi-tôt suivis de leur présence. Ils vinrent successivement, & le Gouverneur parut aussi, à leur exemple, accompagné des Présidens de deux Tribunaux inferieurs. Toutes ces visites apporterent à l'Envoyé autant de *Li-tans* (63) ou de nouvelles listes de présens; c'est-à-dire, de rafraîchissemens & de provisions.

En quoi consistent les présens qui se font aux King-chays.

Dans le passage par eau, au lieu des tables couvertes de vivres que les Mandarins de chaque Ville devoient tenir prêtes pour traiter le King-chay, l'usage est d'envoyer la même espece de provisions à bord de sa Barque. On peut juger de la qualité de ces présens par ceux du Viceroi. C'étoient deux mesures ou deux boisseaux de riz blanc; deux mesures de farine, un porc, deux oyes, quatre poules, quatre canards, deux pacquets d'herbes de mer; deux de nerfs de cerf, qui passent à la Chine pour un aliment délicieux lorsqu'ils sont marinés & sechés; deux d'entrailles d'un certain animal marin; deux de *Meyn*, autre poisson, & deux vases remplis de vin. Les présens des autres Mandarins étoient peu différens. Un Envoyé n'a point d'autre provision à faire dans sa Barque, parce qu'ils suffisent pour lui & pour toute sa suite.

Formalités pour l'acceptation des présens.

Lorsque celui qui veut vous faire un présent vient en personne; après les civilités ordinaires il vous offre le billet, que vous remettez à quelqu'un de vos domestiques, en marquant votre reconnoissance par une profonde inclination. Aussi-tôt que le Mandarin s'est retiré, vous lisez le billet & vous choisissez ce qui vous convient. Si vous acceptez tout ce qui vous est offert, vous gardez le billet, & sur le champ vous en écrivez un de remercîment, pour déclarer que vous avez tout accepté. Si vous ne retenez qu'une partie du présent, vous expliquez dans votre billet de remercîment ce que vous avez jugé à propos de garder. Mais lorsque vous n'acceptez rien, vous êtes obligé de renvoyer le billet & le présent, avec un autre billet qui doit contenir le *Pi sye*, c'est-à-dire, que ce sont des perles précieuses auxquelles vous n'avez pas la hardiesse de toucher.

Autres formalités.

Si celui qui fait le présent vous l'envoie par ses domestiques, les cérémonies

(63) C'est un papier, comme le Tye tse, où est écrit le nom de celui qui offre les présens, avec leur liste.

ſont les mêmes. Mais s'il envoie le billet avant que d'avoir acheté les préſens, dans la vûe d'acheter ceux qui pourront vous plaire, vous prenez une plume, & vous marquez par de petits cercles les piéces que vous acceptez. Elles ſont achetées auſſi-tôt. Vous les recevez, & vous écrivez un billet de remercîment où vous expliquez ce que vous avez reçu, ſans oublier d'y joindre que le reſte eſt une précieuſe perle. Dans pluſieurs occaſions, telles que le commencement de l'année, la cinquiéme Lune, &c. lorſque vous avez accepté un préſent, la bienſéance vous oblige d'en faire un à votre tour. Ceux qui viennent d'une perſonne conſiderable, ſoit par la naiſſance ou les emplois, doivent être reçus avec une profonde inclination.

CEREMONIES DES CHINOIS.

Maniere d'écrire des Lettres.

Les ſimples Lettres, qui s'écrivent entre des Particuliers, ſont ſujettes à tant de formalités, qu'elles cauſent ſouvent de l'embarras aux Lettrés mêmes. Si vous écrivez à quelque perſonne de diſtinction, vous devez employer du papier blanc, plié & replié dix ou douze fois comme un écran; mais il doit être orné de petites bandes de papier rouge. Vous commencez à écrire ſur le ſecond pli & vous mettez votre nom au bas de la page. Le ſtyle coute beaucoup, parce qu'il doit être différent de celui de la converſation. Il doit être proportionné auſſi à la perſonne & au caractere. Plus la Lettre eſt courte, plus elle eſt reſpectueuſe. On doit obſerver une certaine diſtance entre les lignes. Les titres varient ſuivant le rang & la qualité. Le ſceau, lorſqu'on en met, eſt poſé dans deux endroits; au-deſſus du nom de la perſonne qui écrit, & au-deſſus du premier mot de la Lettre: mais on ſe contente ordinairement de le mettre dans un petit ſac de papier qui l'envelope. Si l'écrivain eſt en deuil, il met au-deſſus de ſon propre nom une petite bande de papier bleu. La Lettre ſe met dans un ſac, au milieu duquel on applique une tranche de papier rouge, de la longueur de la Lettre & large de deux pouces, ſur laquelle on écrit *Nui han*, c'eſt-à-dire, *la Lettre eſt dedans*. Enſuite on met le pacquet dans un ſecond ſac, de papier plus épais, avec une bande de papier rouge, qui porte le nom & la qualité de la perſonne à qui l'on écrit. La Province, la Ville & le lieu de ſa demeure ſe mettent au revers, en plus petits caracteres. Les ouvertures, au haut & au ſommet de cette ſeconde bande, ſont cachetées proprement, & le ſceau imprimé ſur les deux bouts, avec ces mots: *Hu fong*, qui ſignifient, *gardé & ſcellé*. On écrit auſſi entre les deux ſceaux la date de la Lettre; c'eſt-à-dire, l'année & le jour. Lorſque les Mandarins envoyent à la Cour des dépêches qui demandent une diligence extraordinaire, ils attachent une plume au pacquet. Ce ſigne oblige les Couriers de marcher nuit & jour ſans s'arrêter.

Maniere de les plier & d'y mettre l'adreſſe.

§. III.

## *Fêtes & Amuſemens des Chinois.*

Deux ſortes de feſtins.

S'IL n'y a point d'occaſion où la politeſſe Chinoiſe ne ſoit fatiguante & ennuyeuſe pour les Européens, elle l'eſt particuliérement dans les fêtes, parce que tout s'y paſſe en complimens & en cérémonies. On diſtingue à la Chine deux ſortes de feſtins; l'un ordinaire, qui conſiſte dans un ſervice de douze ou quinze plats; l'autre, plus ſolemnel, où l'on ſert vingt-quatre plats ſur chaque table, avec beaucoup de formalités. Pour obſerver ponctuellement

CEREMONIES DES CHINOIS.

le cérémonial, on envoie trois *Tye-tſes*, ou trois billets à ceux qu'on veut inviter. La premiere invitation ſe fait un jour ou deux avant la fête; la ſeconde, le matin du jour même, pour faire ſouvenir les convives de leur engagement & les prier de n'y pas manquer; la troiſiéme, lorſque tout étant préparé, le maître de la maiſon veut faire connoître, par un troiſiéme billet, l'impatience qu'il a de les voir.

Salle & tables.

La Salle du feſtin eſt ordinairement parée de pots de fleurs, de peintures, de porcelaines & d'autres ornemens. Elle contient autant de tables qu'il y a de perſonnes invitées, à moins que la multitude des convives n'oblige de les placer deux à deux; mais il eſt rare de voir trois perſonnes à la même table. Ces tables ſont rangées ſur une même ligne, de chaque côté de la ſalle, & les convives placés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils ſont aſſis dans des fauteuils à bras. Le devant de chaque table eſt tendu d'une étoffe de ſoie à l'aiguille, comme un devant d'autel; & quoiqu'elles ſoient ſans napes & ſans ſerviettes, le vernis leur donne un grand air de propreté. Les deux extrêmités ſont ſouvent couvertes de grands plats, chargés de mets tout dépecés & rangés en pyramide, avec des fleurs & de gros citrons au ſommet. Mais on ne touche jamais à ces pyramides. Elles ne ſervent que pour l'ornement, comme les figures de ſucre en Italie.

Cérémonies qui precedent le feſtin.

Lorſque le maître de la maiſon introduit ſes convives dans cette ſalle, il commence par les ſaluer l'un après l'autre. Enſuite, ſe faiſant apporter du vin dans une taſſe d'argent, ou de porcelaine, ou de quelque bois précieux, placée ſur une petite ſoucoupe d'argent, il la prend des deux mains, il s'incline vers ſes convives, il tourne le viſage vers la grande cour de la maiſon & s'avance au haut de la ſalle. Là, levant les yeux au Ciel, & ſoutenant la taſſe dans ſes mains, il répand le vin à terre, pour reconnoître, par cet hommage, qu'il ne poſſede rien dont il n'ait obligation à la faveur céleſte. Alors il fait remplir de vin une grande coupe d'argent ou de porcelaine, qu'il place ſur la table à laquelle il doit être aſſis; mais ce n'eſt qu'après avoir fait une inclination au principal convive, qui répond à cette civilité en s'efforçant de lui épargner une partie de la peine par l'empreſſement qu'il a de faire verſer auſſi du vin dans une coupe, comme s'il vouloit la porter ſur la table du maître, qui eſt toujours la plus baſſe. Le maître l'arrête par d'autres civilités, dont l'uſage preſcrit les termes. Auſſi-tôt le Maître-d'hôtel apporte deux petits bâtons d'yvoire, nommés *Quay-tſes*, pour ſervir de fourchettes, & les place ſur la table devant le fauteuil, dans une poſition parallele. Ordinairement même ils s'y trouvent déja tout placés. Enfin, le maître conduit ſon principal convive à ſon fauteuil, qui eſt couvert d'une riche étoffe de ſoie à fleurs. Il lui fait une nouvelle réverence & l'invite à s'aſſeoir. Mais le convive n'y conſent qu'après quantité de complimens, en voulant ſe défendre d'accepter une place ſi honorable. Le maître veut faire la même politeſſe à tous les autres. Ils ne permettent point abſolument qu'il ſe donne tant d'embarras.

Maniere de s'aſſeoir à table.

Entrée des Comediens.

Tel eſt le prélude. Tout le monde ſe place à table. A l'inſtant quatre ou cinq Comédiens, richement vêtus, entrent dans la ſalle, & ſaluent enſemble toute l'aſſemblée par de profondes inclinations, qui vont juſqu'à toucher quatre fois la terre du front. Cette cérémonie ſe fait au milieu des deux rangées de tables, le viſage tourné vers une autre table fort longue, qui eſt au fond de la ſalle,

& couverte

& couverte de flambeaux & de cassolettes. Ensuite les Comédiens se levent. Ils présentent un grand Livre, qui contient en lettres d'or les noms de cinquante ou soixante Comédies qu'ils sçavent par cœur, pour en laisser le choix au principal convive. Il refuse de choisir, & les renvoie, avec un signe d'invitation, au convive suivant, qui refuse aussi & les envoie de même au troisiéme. Ils parcourent ainsi toutes les tables, où ils essuyent le même refus. Enfin, retournant à la premiere avec leur Livre, le principal convive l'ouvre, y jette un moment les yeux & choisit la Piéce qu'il juge la plus agréable à l'assemblée. Les Comédiens en font voir le titre à tout le monde, & chacun donne son approbation par un signe de tête. S'il y a quelqu'objection à faire contre le choix, telle que seroit la ressemblance du nom de quelque convive avec celui d'un personnage de la Piéce, les Comédiens doivent le faire remarquer à celui qui choisit.

Formalités pour le choix d'une Comédie.

La Représentation commence par une symphonie d'Instrumens de musique, qui sont des bassons de cuivre ou de fer, dont le son est rude & aigu; des tambours de peau de bufle, des flutes, des fifres & des trompettes, qui ne peuvent plaire qu'aux Chinois. Ces Comédies de festin s'exécutent sans décorations. On étend seulement un tapis sur le plancher; & pour coulisses, les Comédiens font usage de quelques chambres près du balcon, d'où ils entrent pour jouer leur rôlle. Les cours sont ordinairement remplies d'un grand nombre de spectateurs, que les domestiques y reçoivent. Les femmes qui veulent assister au Spectacle, sont placées hors de la salle, vis-à-vis les Comédiens. Elles voient & entendent tout ce qui se passe, au travers d'une jalousie, sans qu'on puisse les voir elles-mêmes.

On commence toujours la fête par un verre de vin pur. Le Maître-d'hôtel prononce à haute voix, le genou à terre, *Tsing lau ya men kyu poy;* c'est-à-dire, *Vous êtes invités, Messieurs, à prendre la coupe.* Alors chacun prend sa tasse des deux mains, l'éleve d'abord jusqu'à sa tête, la rabbaisse au-dessous de la table, la porte à sa bouche & boit lentement à trois ou quatre reprises. Le maître presse tout le monde de boire à son exemple. On tourne ensuite les tasses, pour faire voir qu'elles sont vuides. Cette cérémonie recommence deux ou trois fois. Tandis qu'on est à boire, on sert au milieu de chaque table un plat de porcelaine, rempli de quelque ragoût, qui ne demande pas de couteaux. Le Maître-d'hôtel invite à manger. Chacun se sert adroitement avec ses deux petits bâtons. Lorsqu'on a cessé de manger d'un plat, les domestiques en apportent un autre, & continuent de présenter du vin, tandis que le Maître-d'hôtel excite tout le monde à manger & à boire. Vingt ou vingt-quatre plats se succedent ainsi sur chaque table, avec les mêmes cérémonies. On est obligé de boire aussi souvent; mais on a la liberté de ne pas boire beaucoup, & les tasses d'ailleurs sont fort petites. On ne leve point les plats à mesure qu'on a cessé d'en manger. Ils demeurent tous sur la table jusqu'à la fin du repas.

Comment l'on boit & l'on mange.

De six en six plats, ou de huit en huit, on sert des potages, maigres ou gras, accompagnés d'une sorte de petits pains ou de pâtés, qu'on y trempe avec les bâtons d'yvoire. Jusqu'alors on n'a mangé que de la chair. Mais on commence en même-tems à servir le thé, qui est une liqueur des plus communes & qui se prend chaude, comme les Chinois boivent aussi leur vin; car ils

Potages qui se servent par intermedes.

CEREMONIES DES CHINOIS.

ne boivent jamais rien de froid. Ils ont sans cesse, autour d'eux, des domestiques prêts à verser du vin chaud dans leur coupe & à retirer celui qui s'est refroidi. Dans l'ordre des services, on observe de placer le dernier plat sur la table au moment que la Comédie finit. Ensuite on présente du riz, du vin & du thé; après quoi les convives se levent & vont faire leur compliment au maître, qui les conduit au jardin ou dans quelqu'autre salle, pour y converser un peu jusqu'au fruit.

Distance entre le dîner & le dessert.

Dans l'intervalle, on fait dîner les Comédiens. D'un autre côté, les domestiques sont employés à divers offices, tels que de présenter de l'eau chaude aux convives pour se laver les mains & le visage, de nétoyer les tables & de préparer le dessert. Il consiste en vingt ou vingt-quatre plats, de confitures, de fruits, de gelées, de jambons, de canards salés & sechés au soleil, qui sont un manger délicieux, & de petites friandises composées de choses qui viennent de la mer. Lorsque tout est disposé, un domestique s'approche de son maître & vient l'avertir, un genou en terre. Ce message impose silence à toute l'assemblée. Le maître se leve, invite ses convives à retourner dans la salle du festin, où l'on s'attroupe d'abord vers le fond; & chacun reprend ensuite sa place, après quelques cérémonies.

Dessert Chinois.

On apporte alors de plus grandes tasses, & chacun est pressé de boire à plus grands coups. La Comédie recommence; ou, pour se réjouir plus agréablement, on redemande la liste des Piéces, & chacun choisit celle qu'il desire. Pendant ce service, les bords de chaque table sont couverts de cinq grands plats, qui ne paroissent que pour l'ornement, & les domestiques des convives passent dans une chambre voisine pour y dîner sans cérémonie.

Présent des convives aux domestiques.

Au commencement du dessert chaque convive se fait apporter, par un de ses domestiques, plusieurs petits sacs de papier rouge, qui contiennent de l'argent pour le Cuisinier, pour le Maitre-d'hôtel, pour les Comédiens & pour tous les domestiques qui ont servi à table. On donne plus ou moins, suivant la qualité du maître. Mais l'usage est de ne rien donner lorsque la fête est sans Comédie. Chaque domestique porte ce présent au maître de la maison (64), qui consent à le recevoir après quelques difficultés, & fait signe à quelqu'un de ses gens de le prendre pour en faire la distribution. Ces fêtes durent ordinairement quatre on cinq heures. Elles commencent toujours à l'entrée de la nuit, & ne finissent qu'à minuit. Les convives se séparent avec les cérémonies qui sont en usage dans les visites. Leurs gens portent devant leur chaise de grandes lanternes de papier huilé, où la qualité du maître, & quelquefois son nom, est écrit en gros caracteres. Le matin du jour suivant, chacun envoie son *Tye-tse*, ou son billet, au maître de la fête, pour le remercier de ses politesses (65).

Tems & durée de ces fêtes.

Festin donné au Pere Bouvet.

Le Pere Bouvet, Missionnaire Jésuite, étant envoyé par l'Empereur en Europe, fut honoré d'une de ces fêtes à Canton, avec le *Tong-lau-ya* & deux autres Missionnaires, par le *Tsong-tu* de la Province (66), qui emprunta pour la cérémonie le Palais du Tsyang-kyung, parce que sa résidence ordinaire étoit à *Chau-king-fu*. Quoique les formalités de ce festin fussent à peu près les mê-

(64) Suivant le Pere Bouvet, on place ces présens sur une table, qui est ordinairement au bas de la salle.

(65) Du Halde, *ubi sup.* p. 298.

(66) Le festin donné aux Ambassadeurs Hollandois par le Viceroi de Canton, n'est point assez circonstancié dans leur Relation. *Voyez ci-dessus.*

mes que celles qu'on a décrites, il fut accompagné de quelques autres circonstances, qui méritent une description particuliere.

CEREMONIES DES CHINOIS.

Le lieu de la fête étoit un vaste édifice, au fond de deux grandes cours quarrées, composé de trois grandes salles l'une derriere l'autre, qui communiquoient par de longues & larges galeries, avec des cours de chaque côté. La salle du milieu, qui étoit celle du festin & la plus grande des trois, parut remarquable aux Missionnaires par sa longueur & par l'épaisseur singuliere de ses piliers, de ses solives & de tous ses ouvrages de menuiserie.

Officiers invités.

Tous les Officiers de la Province étoient invités à cette fête. On y voyoit d'abord le Viceroi, le *Tsyang-kyung*, les deux *Tu-tongs* & le *Yen-yeun* (67); ensuite les principaux Mandarins des douanes, qui étant renouvellés tous les ans portent le titre de *King-chays* ou d'Envoyés de la Cour; enfin, le *Pu-ching-tse* ou le Trésorier général, le *Ngan-cha-tse* & le *Tau*, qui, quoiqu'Officiers généraux & d'une grande considération, étoient assis néanmoins sur une autre ligne que les autres, parce qu'ils sont d'un rang inferieur. Leurs siéges étoient un peu plus en arriere, & la même distinction fut observée pendant le repas.

Réception des convives.

Les convives, à leur arrivée, furent reçus dans la premiere salle. Le *Tsong-tu* alla au-devant des principaux jusqu'à l'escalier. Ceux qui étoient arrivés les premiers s'avancerent aussi de quelques pas pour les recevoir. Tous saluerent en particulier le maître de la fête, & l'assemblée en général, suivant l'usage commun des Chinois & des Tartares. Il se fit un grand nombre de révérences, avec une politesse qui parut surprenante à l'Auteur. Après cette cérémonie, chacun prit sa place, dans des fauteuils rangés sur deux lignes, l'une vis-à-vis de l'autre, pour attendre le reste des convives. Dans l'intervalle, on servit du thé à la Tartare & à la Chinoise; c'est-à-dire que, suivant la premiere de ces deux méthodes, on prend la tasse de la main droite, & qu'on salue le Chef de l'assemblée avant que de boire & après qu'on a bû. Pour le thé Chinois, l'usage est de prendre la tasse des deux mains, & de la baisser jusqu'à terre en faisant une profonde réverence. Ensuite on avalle la liqueur à plusieurs traits, en tenant la tasse de la main gauche.

Maniere Tartare & Chinoise de prendre le thé.

Ordre des tables.

Lorsque tous les convives furent rassemblés, on passa de la premiere salle dans la seconde, qui étoit celle du festin. Il se fit à cette occasion quantité de nouvelles réverences, suivant le cérémonial Chinois. Le *Tsong-tu*, & les Mandarins à son exemple, firent l'honneur au King-chay (68) de l'inviter à prendre place aux premieres tables. Ensuite le Tsong-tu s'avança pour placer la coupe de vin & les bâtons d'yvoire sur chaque table, en commençant par celle de Bouvet. Après cette cérémonie, chacun s'assit à la place qui lui étoit destinée. Ces tables, au nombre de seize ou dix-huit, étoient quarrées & revêtues d'un beau vernis, placées sur deux lignes qui faisoient face l'une à l'autre, mais disposées de maniere que celles des personnes distinguées étoient un peu plus avancées. Elles étoient toutes revêtues, sur le devant, d'une piéce de satin violet, avec une broderie d'or qui représentoit des dragons à quatre griffes. Les fauteuils, dont le dos & les bras formoient un demi-cercle, étoient placés obliquement & couverts de la même étoffe.

Division de la fête.

La fête étant divisée en deux parties, celle du matin se fit avec peu de céré-

(67) Il paroît, par la signification du mot, que c'étoit le Surintendant du sel.

(68) C'est-à-dire, le Pere Bouvet & ses Compagnons.

Cérémonies de celle du soir.

monies. Mais celle du soir fut accompagnée de toutes les formalités Chinoises. Lorsque les convives se présenterent pour la seconde fête, ils trouverent toutes les tables doubles; c'est-à-dire, que devant chaque table on en avoit placé une autre, couverte d'un service de parade, qui consistoit en seize pyramides de differentes viandes, de fruits & d'autres alimens. Chaque pyramide avoit un pied & demi de hauteur, & toutes sortes d'ornemens de peinture & de fleurs. Mais aussi-tôt que les convives furent assis, on leva toutes ces tables, dont les services furent distribués à leurs domestiques, ou plûtôt à leurs porteurs de chaise & aux Officiers subalternes du Tribunal. Les tables qui devoient servir aux convives avoient sur le devant chacune leur guéridon, sur lequel étoit une petite cassolette de cuivre, une boëte de parfums, une phiole d'eau de senteur, avec un tube d'agathe, pour mettre l'encens dans la cassolette & pour en remuer la cendre. Sur les deux coins de la table on voyoit deux petites planches vernies, que les Chinois nomment *Weys*, offrant d'un côté un Emblême, & de l'autre, quelques petites Piéces de Poësie. Les deux autres coins étoient couverts de trois petites coupes de porcelaine, remplies d'herbes & de marinades pour aiguiser l'appétit. Entre ces coupes, on en voyoit une d'argent sur un pied.

On retranche la Comedie en faveur des Missionnaires.

Au commencement du festin les Comédiens parurent, & leur Chef présenta au Pere Bouvet la liste des Piéces. Ce Missionnaire s'excusa d'en choisir une, & donna pour raison de son refus, que la Comédie n'étoit point un amusement convenable à sa profession. Le *Tsong-tu* & les autres Mandarins eurent la complaisance de se contenter d'un Concert de musique, qui fut exécuté avec tant de méthode, que les intermedes servirent à régler le tems de chaque service. Pendant toute la fête, les mouvemens & les discours des Maîtres & des domestiques furent si remplis d'affectation, qu'à la premiere vûe un Européen auroit pris ce spectacle pour une comédie & n'auroit pû s'empêcher d'en rire.

Ordre des services.

Chaque service fut donc ouvert par une piéce de musique. Pour prélude, on offroit à chaque convive deux petites coupes de vin, l'une après l'autre, chacune d'environ une cuillerée, & deux Maîtres de cérémonie invitoient, au nom du Tsong-tu, toute la compagnie à boire. Ils s'agenouilloient au milieu de la salle, pour prononcer gravement à haute voix, *Ta lau ya tsing syu*; c'est-à-dire, *Monseigneur vous invite à boire*. Ensuite, chacun ayant vuidé sa coupe, ils s'écriérent une seconde fois : *Tsing-chau-kan*; ce qui signifie : *Buvez tout, jusques à la derniere goute*. Cette cérémonie se répete, non-seulement lorsqu'on boit, mais encore chaque fois qu'on apporte sur la table un nouveau verre, ou que les convives y touchent. Aussi-tôt que les mets sont servis, les deux Maîtres des cérémonies recommencent leurs génuflexions, pour inviter tout le monde à prendre les *Quay-tses*, ou les bâtons, & à faire l'essai de ce qu'on présente. Le *Tsong-tu* fait les mêmes instances. Tous les convives témoignent qu'ils y consentent, & sont obligés de goûter de chaque plat.

Invitation à boire.

Qualités des mets & des plats.

Les principaux mets sont des ragoûts de viandes hachées, ou bouillies avec diverses sortes d'herbes ou de légumes, & servies avec le bouillon dans des plats de fort belle porcelaine. Tous les plats sont de la même forme & de la même grandeur. On en place vingt sur chaque table, rangées quatre à quatre sur une même ligne; de sorte qu'à la fin du repas ils forment un quarré assez régulier. Les valets qui les servent vont les recevoir au bas de la salle, où d'au-

tres valets, au même nombre que les tables, les apportent l'un après l'autre sur des planches vernies & les présentent à genoux. Mais pour distinguer les services, de quatre en quatre plats, on sert une espece particuliere de bouillon, & des tourtes de différentes compositions. Le thé forme le dernier acte de la fête. Les convives s'épuisent ensuite en remercîmens, auxquels succede un quart-d'heure de conversation. Enfin tout le monde se retire. Les Tartares, qui sont ennemis de la contrainte, ont retranché une grande partie de ces cérémonies; & quoique leurs viandes soient coupées fort menues, sans distinction de chair & de poisson, elles sont assaisonnées avec tant d'art, que les Européens mêmes y prennent assez de goût (69).

Comment le festin se termine.

L'Auteur observe que les Tartares emploient au lieu de fourchettes les mêmes bâtons que les Chinois, mais que leurs tables sont petites & basses comme celles du Japon, & qu'au lieu d'être assis sur des chaises ils se placent sur des coussins & des tapis. Ils n'ont point d'ailleurs de serviettes, ni de nappes, ni d'autres ustenciles qui ayent de la ressemblance avec les nôtres (70). Comme on n'a point assez expliqué la qualité de leurs viandes, il paroît nécessaire de faire quelques remarques sur les alimens communs de la Chine.

Usages des Tartares.

Les potages sont excellens. Ils sont composés de graisse de porc, qui est d'une bonté admirable à la Chine, ou de coulis de différentes especes de viandes, telles que la chair de porc, de canards, de poules, &c. Leurs hachis sont cuits dans ces divers jus. Chaque saison de l'année leur fournit différentes sortes d'herbes & de légumes qui ne sont pas connus en Europe. De la semence de ces herbes ils tirent une huile, dont ils font beaucoup d'usage dans leurs sauces. Les Cuisiniers François, remarque l'Auteur, qui ont porté le rafinement si loin sur tout ce qui regarde le palais, seroient surpris de se voir surpassés par les Chinois dans l'art des potages, avec moins de peine & beaucoup moins de frais. Ils auroient peine à se persuader qu'avec les seules féves du Pays, particuliérement celles de la Province de *Chan-tong*, & avec de la farine de riz & de bled, on compose à la Chine quantité de plats, qui ne se ressemblent ni au goût ni à la vûe. Cette variété vient de celle des épices & des herbes fortes.

Observations sur les viandes de la Chine.

Les Chinois préferent la chair de porc à celle des autres animaux. C'est comme le fondement de tous leurs festins. Tout le monde nourrit des porcs & les engraisse. L'usage est d'en manger toute l'année. Ils sont infiniment de meilleur goût que ceux de l'Europe, & l'on auroit peine à trouver quelque chose de plus délicat qu'un jambon de la Chine. La chair des vieilles jumens y est aussi fort estimée. Mais les plus délicieux de tous les mets Chinois, & les plus recherchés dans les grandes fêtes, sont les nerfs de cerfs (71) & les nids d'oiseaux. On fait sécher les nerfs de cerf au soleil d'Eté, pour les conserver roulés dans le poivre & la muscade. La préparation, pour les servir, est de les faire tremper dans de l'eau de riz, de les cuire dans un coulis de chevreau & de les assaisonner avec des épices.

Chair de porc fort estimée à la Chine.

Nerfs de cerfs.

Les nids se trouvent au long des rochers, sur les côtes du *Tong-king*, de *Ja-*

Nids d'oiseaux, aliment fort délicat.

(69) Chine du Pere du Halde, page 300. & suivantes.

(70) Navarette, Vol. I. p. 13.

(71) Les Anglois les appellent *Stags pizzles.* On en mange beaucoup à Shrewsbury & dans d'autres lieux, où ils portent le nom de *Inch pins.*

*va*, de la Cochinchine, &c. Les oiseaux qui les bâtissent ressemblent à l'hirondelle par le plumage. On suppose qu'ils y employent de petits poissons de mer, qu'ils attachent aux rochers avec un suc visqueux qui distille de leur bec. On prétend avoir observé qu'ils prennent aussi de l'écume de mer, pour lier ensemble les parties de ces petits édifices, comme les hirondelles y emploient de la boue. La matiere en est blanche dans sa fraîcheur; mais en séchant elle devient solide, transparente & tirant un peu sur le verd. Aussi-tôt que les petits ont quitté leurs nids, les Habitans des Côtes sont fort empressés à s'en saisir. Ils en chargent des Barques entieres. On ne peut mieux les comparer, pour la forme & la grandeur, qu'à l'écorce d'un citron confit. Mêlé avec d'autres mets (72), il leur donne un excellent goût.

Pattes d'ours.

Les pattes d'ours & les pieds de divers autres animaux, qu'on apporte tout salés de Siam, de Camboya & de Tartarie, sont des délicatesses qui ne conviennent qu'aux tables des Seigneurs. On y sert aussi toutes sortes de volaille, de liévres, de lapins, & les especes de gibier qui se trouvent dans les autres Pays. Quoique toutes ces provisions soient généralement moins cheres dans les grandes Villes de la Chine que dans les plus fertiles contrées de l'Europe, les Chinois ne laissent pas d'aimer la chair de chien & de cheval, sans examiner si ces animaux sont morts de vieillesse ou de maladie. Ils ne font pas même difficulté de manger des chats, des rats & d'autres créatures de cette sorte, qui se vendent publiquement dans les rues. C'est un spectacle assez amusant, de voir tous les chiens d'une Ville rassemblés par les cris de ceux qu'on va tuer ou par l'odeur de ceux qu'on a déja tués, fondre en corps sur les bouchers, qui n'osent marcher sans être armés de longs bâtons ou de fouets, pour se défendre contre leurs attaques, & qui ferment soigneusement leurs boucheries pour se mettre à couvert.

Les Chinois aiment la chair de chien & de cheval.

Riz & pain de la Chine.

Quoique la Chine produise du bled dans toutes ses parties, on y vit généralement de riz, sur-tout dans les Provinces méridionales. On en fait même de petits pains, qui ne demandent pas plus de vingt-quatre minutes pour cuire à la vapeur du pot, & qui se mangent fort mous. Les Européens les font un peu griller au feu; ce qui les rend plus légers & très-délicieux. Dans la Province de *Chan-tong*, on fait de froment une pâtisserie fort mince, qui n'est pas de mauvais goût, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de certaines herbes qui excitent l'appétit (73). Outre les herbes communes, les légumes & les racines, les Chinois en ont un grand nombre d'autres qui ne sont pas connues en Europe, & qui l'emportent beaucoup sur les nôtres. C'est la principale nourriture du Peuple avec le riz (74).

Pâte de Teufeu, en grande estime.

Navarette observe que les Chinois n'ont pas d'aliment plus commun ni à meilleur marché qu'une pâte de féves qu'ils appellent *Teu-feu*. Ils tirent la farine de la féve, pour en faire de grands gâteaux en forme de fromage, qui ont cinq ou six pouces d'épaisseur. On y trouve peu de goût lorsqu'on les mange cruds; mais cuits à l'eau & préparés avec certaines herbes, avec du poisson & d'autres mets, c'est un fort bon aliment. Frits au beurre, ils sont excellens. On les mange aussi séchés & fumés, avec de la graisse de *Carvi;* & cette méthode est la meilleure. Il s'en fait une consommation incroyable. Depuis l'Em-

(72) Du Halde, *ubi sup.* p. 302.
(73) Chine du Pere du Halde, p. 303.
(74) *Ibid.* p 318.

pereur & les Mandarins jusqu'au dernier Paysan, tout le monde est passionné pour le *Teu feu*, & le trouve si délicat, qu'il est souvent préferé aux poulets. La livre, qui est de plus de vingt onces, ne coûte nulle part plus d'un demi-sol. On prétend que ceux qui en usent ne ressentent aucune alteration du changement d'air & de climat; & cette raison en rend l'usage encore plus commun pour les voyageurs (75).

CEREMONIES DES CHINOIS.

Liqueurs de la Chine.

Quoique le thé soit la liqueur ordinaire de la Chine, on y boit aussi une sorte de vin, composé de riz, mais d'une espece différente de celui qui se mange. Il y a diverses manieres de le préparer. L'Auteur en rapporte une. On fait tremper le riz dans l'eau pendant vingt ou trente jours, avec d'autres ingrédiens. Ensuite, le faisant bouillir jusqu'à dissolution, on le voit aussi-tôt fermenter & se couvrir d'une légere écume, qui ressemble assez à celle du vin nouveau. Sous cette écume est le vin pur, qu'on tire au clair dans des vaisseaux bien vernis. De la lie on fait une espece d'eau-de-vie, qui est quelquefois plus forte & plus inflammable que celle de l'Europe. Il s'en vend beaucoup au Peuple. Celle dont les Grands font usage, vient de certaines Villes qui la font beaucoup meilleure. On estime particuliérement celle de *Vu-si-hyen* & de *Kyang-nan*, qui doit sa bonté à la nature des eaux du Pays. Mais celle de *Chau-king-fu*, dans la Province de *Che-kyang*, est encore plus estimée, parce qu'elle est beaucoup plus saine (76).

Liqueurs fortes.

Entre les liqueurs fortes, on parle d'une distillation de chair de mouton, dont l'Empereur *Kang-hi* buvoit quelquefois, mais qui n'est guéres en usage que parmi les Tartares, parce que le goût n'en est point agréable & qu'elle envoie bien-tôt des vapeurs à la tête. Les Chinois ont une autre espece de vin extraordinaire, qui se fait dans la Province de *Chen-si*, & qui se nomme *Kau-yang-tsyeu*; c'est-à-dire, *Vin d'agneau*. Elle est très-forte & d'une odeur désagréable; mais les Tartares la trouvent excellente. On n'en transporte point dans les Pays étrangers (77).

Autres liqueurs.

Les Relations des Ambassades Hollandoises nomment plusieurs autres sortes de liqueurs, telles que le *Sam-fu*, qui est une distillation de lait, & le bouillon de féves. *Cunningham*, dans sa Relation de l'Isle de *Cheu-chan* (78), prétend que ce bouillon de féves n'est qu'une émulsion, composée d'eau chaude & de sésame ou de bled de Turquie. Les Tartares mangent, dans leurs fêtes, de la chair de chameau & de poulain, qu'ils regardent comme des mets fort délicats.

## §. IV.

## *Mariages des Chinois.*

Passion des Chinois pour laisser des enfans.

Les Chinois ne connoissent point d'obligation plus importante que celle du mariage. Un pere voit son honneur exposé à quelque tache, s'il ne marie point tous ses enfans. Un fils manque au premier de ses devoirs, s'il ne laisse pas de posterité pour la propagation de sa famille. Quand un fils aîné n'auroit rien hérité de son pere, il n'en seroit pas moins obligé d'élever ses

(75) Navarette, p. 248.

(76) Voyez ci-dessus.

(77) Du Halde, *ubi sup.*

(78) Voyez ci-dessus l'article de cette Isle.

freres & de les marier. Il doit leur tenir lieu du pere qu'ils ont perdu, & si la famille venoit à s'éteindre par leur faute, leurs ancêtres seroient privés des honneurs qu'ils ont à prétendre de leurs descendans. Sur ce principe, on ne consulte jamais l'inclination des enfans pour leur mariage. Le choix de leur femme appartient au pere, ou au plus proche parent, qui fait les conditions avec le pere ou les parens de la fille. Ces conditions se réduisent à leur payer une certaine somme, qui doit être employée à l'achat des habits & des autres ornemens de la jeune Mariée ; car les filles Chinoises n'ont pas de fortune.

A qui le choix des femmes appartient.

Cet usage est commun entre les personnes de basse condition. Mais les Grands, les Mandarins, les Lettrés & généralement tous les Riches, donnent plus pour le mariage d'une fille, qu'ils ne reçoivent de son mari. Un Chinois sans fortune s'adresse souvent aux Hôpitaux des Orphelins, & demande une fille dont il puisse faire la femme de son fils. Il épargne ainsi la somme qu'il seroit obligé de donner pour s'en procurer une autre. Les filles Chinoises sont élevées dans le plus profond respect pour leurs belles-meres ; & cette raison porte à croire qu'elles ne doivent pas être moins respectueuses pour leurs maris.

Artifice pour laisser des enfans.

Les Chinois souhaitent avec tant de passion de ne pas mourir sans posterité, que si la Nature ne leur accorde point d'enfans, ils feignent que leur femme est grosse, & vont demander sécretement à l'Hôpital un enfant qu'ils font passer pour leur fils. Ce petit Etranger entre dans tous les droits des enfans légitimes, fait ses études sous le nom qu'il a reçu, & parvient aux degrés de Bachelier & de Docteur ; privilege refusé aux enfans qui sont pris ouvertement à l'Hôpital.

Adoption Chinoise.

Ceux qui n'ont pas d'héritier mâle adoptent un fils de leur frere, ou quelqu'autre parent ; quelquefois même un Etranger, & donnent de l'argent pour obtenir cette faveur d'une autre famille. L'enfant adoptif est revêtu de tous les privileges d'un fils légitime, prend le nom de celui qui l'adopte & devient son héritier. S'il naît dans la suite un autre fils dans la même famille, l'enfant d'adoption ne laisse pas d'entrer en partage de la succession. C'est dans la même vûe qu'il est permis aux Chinois de prendre des concubines, ou plûtôt de secondes femmes, qui tiennent rang après l'épouse légitime. Cependant la Loi n'accorde cette liberté que lorsque la premiere femme est parvenue à l'âge de quarante ans sans aucune marque de fécondité.

Concubines, ou secondes femmes.

Négociations pour les mariages.

Comme les femmes ne paroissent jamais à la vûe des hommes, le mariage d'une fille ne se conclut que par le crédit de ses parens, ou par le ministere de quelques vieilles femmes qui en font leur profession. Les familles engagent ces vieilles Négociatrices à faire un rapport avantageux de la beauté, de l'esprit & des talens de leurs filles. Mais on fait peu de fonds sur leur témoignage ; & lorsqu'elles en imposent avec trop peu de retenue, elles sont punies severement. Les articles étant reglés, le contrat signé & les sommes payées fidellement, on ne pense plus qu'aux préparatifs de la nôce. Cependant il s'y mêle d'autres cérémonies. La premiere consiste à faire demander, de part & d'autre, les noms des deux Parties. Elle est suivie de présens entre les deux familles. Plusieurs consultent les jours fortunés pour le mariage, qui sont marqués dans le Calendrier, & cet office appartient proprement aux parens de la fille. Elle reçoit elle-même des colliers, des bagues, des boucles d'oreilles & d'autres joyaux de cette nature. Ces détails sont abandonnés à des médiateurs, &

se

se font par Lettres, qui s'écrivent des deux côtés. Mais on ne parle ici que du vulgaire, car les mariages des personnes de qualité se ménagent avec plus de magnificence & de noblesse.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

Maniere dont on livre une femme à celui qui l'épouse.

Le jour marqué pour la nôce, la jeune fille se met dans une chaise pompeusement ornée, & suivie de ceux qui portent sa dot. C'est ordinairement une certaine quantité de meubles que son pere lui donne, avec ses habits nuptiaux, qui sont renfermés dans des caisses. Un cortége d'hommes, loués, l'accompagne le flambeau à la main, même en plein midi. Sa chaise est précédée par des fifres, des hautbois, des tambours, & suivie de tous les parens & les amis de sa famille. Un domestique de confiance garde la clé de la chaise, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend son épouse à la porte de sa maison. Aussi-tôt qu'elle est arrivée, il reçoit la clé du domestique, & se hâtant d'ouvrir la chaise, il juge alors de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de son partage, referme immédiatement la chaise & renvoie la fille avec tout son cortége, aimant mieux perdre la somme qu'il a donnée que de tenir son marché. Mais on prend des précautions qui rendent ces accidens fort rares. Lorsque la fille est sortie de sa chaise, elle marche devant son mari jusqu'à la salle d'assemblée, où elle commence par quatre réverences, qu'elle adresse au *Tyeu*. Elle en adresse quatre autres aux parens de son mari; après quoi elle est remise entre les mains des femmes de la fête, avec lesquelles elle passe le reste du jour en réjouissances, tandis que le mari traite les hommes dans un autre appartement.

Un mari refuse quelquefois de recevoir sa femme.

Secondes femmes, ou Concubines.

Les secondes femmes sont reçûes dans une maison sans aucune formalité. Tout ce que les maris ont à faire dans cette occasion, est de signer un Ecrit, par lequel ils promettent aux parens, après leur avoir payé la somme dont on est convenu, d'en user bien avec leur fille. Ces secondes nôces dépendent absolument de l'épouse légitime, & doivent la respecter comme l'unique maîtresse de la maison. Les enfans qui naissent d'elles appartiennent aussi à la premiere, qui porte seule le nom de mere. Ils ont droit à l'héritage; & si leur véritable mere vient à mourir, ils ne sont point obligés à l'observation du deuil ordinaire, qui est de trois ans, ni à quitter leurs études ou leurs emplois, comme l'usage en fait une loi à la mort d'un pere ou de son épouse légitime. Cependant peu d'enfans se dispensent de cette marque de tendresse & de respect pour leur propre mere.

Droits singuliers de la premiere.

Ménagemens de quelques maris.

Il se trouve des hommes qui, pour observer les devoirs d'un bon mari, ne prennent point de concubines sans le consentement de leur femme, & colorent même cette proposition du prétexte de lui donner plus de femmes pour la servir. D'autres, ne prenant une seconde femme que dans la vûe de se procurer un héritier, la renvoient aussi-tôt qu'il leur naît un fils, & lui rendent la liberté de s'engager dans un autre mariage. Souvent même ils prennent le soin de lui procurer un mari. Les Villes de *Yang-cheu-fu* & de *Su-cheu-fu*, dans la Province de Kyang-nan, sont fameuses par l'usage qu'elles ont depuis longtems de fournir un grand nombre de ces concubines. Elles les achetent en différens lieux & les font élever dans cette vûe.

Mariage des veufs.

Les deux sexes ont la liberté de se remarier après la mort de l'un ou l'autre des deux époux. Un homme peut même épouser sa concubine; mais ces secondes nôces se font avec peu de cérémonies. Les veuves, qui ont eu des en-

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

fans, deviennent entiérement maîtreſſes d'elles-mêmes, ſans aucune dépendance de leurs parens; mais hors les cas d'une bienſéance reconnue, un ſecond mariage leur fait peu d'honneur. Une femme de diſtinction qui n'auroit été mariée que deux heures, ou qui n'auroit pas été plus loin que le contrat, ne s'en croiroit pas moins obligée de paſſer le reſte de ſa vie dans le veuvage, pour marquer le reſpect qu'elle doit à la mémoire de ſon mari mort, ou à ſon propre engagement. Il n'en eſt pas de même d'une veuve du commun. Les parens de ſon mari, pour retirer une partie de la ſomme qu'elle lui a couté, peuvent la remarier ſi elle n'a point d'enfant mâle, & la forcent ſouvent de recevoir d'eux un ſecond mari. Quelquefois le mari eſt trouvé, & la ſomme payée avant qu'elle en ait la moindre connoiſſance. Les filles, s'il en reſte à marier, ſuivent la condition de leur mere. Enfin, il n'y a aucune loi qui la mette à couvert de cette oppreſſion, à moins que ſes propres parens ne ſe chargent de ſon entretien, ou qu'elle ne ſe trouve en état de rembourſer ceux de ſon premier mari, ou qu'elle ne prenne le parti de ſe jetter parmi les *Bonzeſſes*; condition ſi mépriſable, que c'eſt ſe perdre d'honneur. Cette violence eſt moins commune parmi les Tartares.

Elles peuvent être forcées de ſe remarier.

Rigueur de cet uſage.

Auſſi-tôt que les veuves ſont vendues, on les tranſporte dans un *Sedan*, à la maiſon de leur nouveau mari. L'empreſſement qu'on a de ſe défaire d'elles eſt ſi vif, qu'il fait quelquefois violer la loi, qui ne permet pas de les vendre avant que le tems de leur deuil ſoit expiré. Cependant lorſqu'elles trouvent le moyen de faire entendre leurs plaintes, le Mandarin qui a fermé les yeux ſur cette injuſtice n'échape point au châtiment.

Les mariages peuvent être caſſés dans certains cas.

Les mariages ne peuvent être caſſés, lorſqu'il n'a rien manqué aux cérémonies de la célebration. Une femme qui abandonne ſon mari eſt ſoumiſe à des corrections légales, après quoi il conſerve le droit de la vendre. Mais la Loi impoſe des châtimens ſéveres aux maris qui vendent ſécrettement leurs femmes ou qui les proſtituent, & à tous ceux qui prennent quelque part à cette infamie. D'un autre côté, ſi le mari abandonne ſa femme, elle peut, après trois ans d'abſence, porter ſa plainte aux Mandarins, qui lui donnent le droit de ſe remarier. Elle ſeroit rigoureuſement punie, s'il lui arrivoit de prendre un autre mari ſans avoir obſervé cette formalité. Cependant il y a des cas particuliers, tels que l'adultere, qui eſt fort rare à la Chine, l'antipathie, la différence des tempéramens, l'excès de jalouſie, l'indiſcretion, la déſobéiſſance, la ſtérilité, les maladies contagieuſes, où le divorce eſt permis par la Loi. Mais on n'en voit guéres d'exemple que parmi le Peuple.

Circonſtances qui les rendent nuls.

Il y a des circonſtances qui empêchent la célébration du mariage ou qui la rendent nulle. 1. Une jeune fille promiſe à un jeune homme & comme engagée par les préſens mutuels des deux familles, ne peut devenir la femme d'un autre. 2. Le mariage eſt nul dans les cas de tromperie, où, par exemple, à quelque belle perſonne qui auroit été vûe par les Négociateurs on ſubſtitueroit une femme laide & déſagréable; où, pour une femme libre, on donneroit une Eſclave; & où le mari ne ſeroit auſſi qu'un Eſclave, qu'un pere auroit entrepris de faire paſſer pour ſon fils légitime. 3. Un Mandarin civil ne peut ſe marier dans une Province ou dans une Ville dont il eſt Gouverneur. 4. Le mariage eſt nul avec une fille ou un garçon qui ſe marie pendant le deuil de ſon pere ou de ſa mere. 5. Une promeſſe de mariage faite pendant la vie du pere, ceſſe à

sa mort, pourvû que le jeune-homme en avertisse par un billet les parens de la fille. Cependant ceux-ci ne se croient point encore dégagés. Ils attendent que le tems du deuil soit expiré ; & s'expliquant à leur tour par un billet, ils font souvenir le jeune-homme de l'ancienne promesse. Mais s'il rejette alors leur proposition, la fille est déclarée libre & peut s'engager dans un autre mariage. Le cas est le même s'il arrive quelque disgrace dans cette famille, telle que l'emprisonnement du pere ou de quelque proche parent. Il faut du moins que le Prisonnier donne son consentement ; & si le mariage n'est pas rompu, il se célebre sans fète & sans réjouissances. 6. Enfin, les mariages sont défendus dans une même famille, à quelqu'éloignement que soit le degré de parenté. Deux freres ne peuvent épouser deux sœurs. Un homme veuf ne peut marier son fils à la fille d'une veuve qu'il épouse. Toutes ces contraventions à la Loi exposent le coupable au châtiment (79).

Autres raisons de nullité.

Navarette apporte d'autres raisons qui peuvent faire casser un mariage. 1. Une femme babillarde, qui se rend incommode par ce défaut, est sujette au divorce, quoiqu'elle soit mariée depuis long-tems & qu'elle ait donné plusieurs enfans à son mari. 2. Une femme qui manque de soumission pour son beau-pere & sa belle-mere. 3. Une femme qui déroberoit quelque chose à son mari. 4. La lépre est une autre raison de divorce. 5. La stérilité. 6. La jalousie. L'Auteur observe, à cette occasion, que les préferences d'un mari causent souvent d'étranges querelles entre les femmes. Les unes se pendent. D'autres se précipitent dans un puits. Il ajoute qu'une premiere femme, lorsqu'elle n'a point d'enfans, engage son mari à prendre une concubine, pour se conserver quelque part à son affection. Parmi le Peuple, il se trouve des maris qui louent leurs femmes dans le besoin, ou qui les prêtent pour un tems. Les Casuistes moraux de la Chine, décident qu'une mavaise femme peut être chassée avec autant de justice que de raison. *Zu-zu* (80), fils du Philosophe *Confucius*, changea plusieurs fois de femme. Les Livres Chinois citent quantité d'autres exemples de divorce. Ils nomment des Anciens, qui chasserent leurs femmes par la seule raison qu'elles remplissoient leur maison de fumée, ou qu'elles effrayoient leur chien par l'excès de leur babil. Dans ces cas les Docteurs Chinois soutiennent qu'un homme du commun peut fort bien se remarier ; mais que les personnes de distinction, à la tête desquels ils nomment l'Empereur, les Gouverneurs & les Mandarins, ne doivent point user de cette liberté, parce qu'ils ont un grand nombre de concubines, de qui ils peuvent attendre des offrandes & des sacrifices après leur mort. Cependant l'Empereur *Chun-chi* se défit de sa premiere femme & la renvoya dans son Pays malgré sa grossesse. Deux Jésuites de Peking raconterent à Navarette, qu'un mari & une femme Tartares s'étant séparés volontairement, s'engagerent, chacun de leur côté, dans un nouveau mariage ; que, suivant le témoignage du Pere Adam, dans une de ses Lettres, les mariages des Tartares durent jusqu'à ce qu'ils ayent envie de prendre une autre femme, & qu'entre les Grands de leur Nation, l'usage est de changer de femme & de se marier l'un à celle de l'autre (81). Il est encore fort ordinaire aux peres de faire des conventions de mariage pour leurs enfans, dès leur pre-

Autres nullités, suivant Navarette.

Décision des Casuistes de la Chine.

Facilité du divorce entre les Tartares.

(79) Chine du Pere du Halde, page 303. & suivantes.

(80) *Tsu*, *Tsw*, ou *Tse*.

(81) Relation de la Chine par Navarette, p. 66. & suiv.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

miere jeunesse, & souvent pendant la grossesse de leurs femmes. S'il leur vient un garçon & une fille, ils conviennent d'avance de les marier. C'est ce qu'ils appellent *Chi fu*, qui signifie, *Marque de ventres*.

Usage de marier les Morts.

Dans la Province de *Chan-si* il s'est établi un ridicule usage, qui consiste à marier des personnes mortes. L'Auteur fait ce récit sur le témoignage du Pere Michel *Trigaut*, Jésuite, qui avoit passé plusieurs années dans cette Province. Deux familles qui perdent un garçon & une fille, après avoir formé le dessein de les marier ensemble, conviennent de célebrer le mariage tandis que les deux cercueils sont dans leurs maisons, où l'usage est de les garder deux ou trois ans & quelquefois davantage. Ils s'envoient des présens mutuels, accompagnés de musique & de beaucoup de formalités, comme si leurs enfans étoient encore en vie. Ensuite ils placent les deux cercueils l'un près de l'autre, ils font le festin nuptial dans le même lieu, & renferment les deux époux dans un même tombeau. Après cette cérémonie ils se traitent non-seulement d'amis, mais de parens ou d'alliés, comme si leurs enfans avoient vécu dans le mariage.

Mariages de la Province de Chan-si.

Les cérémonies du mariage, dans la même Province, consistent à se rendre d'abord au Temple des ancêtres, pour leur déclarer que leur petit-fils, de tel âge, se propose d'épouser une fille, qu'ils nomment aussi, & pour leur demander de l'assistance dans une affaire qui les touche de si près. Les parens de la fille font la même chose. Le mari apporte à sa femme une somme d'argent, que les parens gardent pour eux-mêmes. Quelquefois néanmoins ils en donnent une partie à leur fille. Cette somme est portée avec toute la pompe possible. La musique précede. Ensuite viennent les tables, portées chacune par quatre hommes. Sur l'une est une piéce d'étoffe de soie; sur l'autre, une piéce de coton; le fruit sur la troisiéme, & l'argent sur la quatriéme, avec diverses sortes de mets & de friandises. Mais la réalité répond mal au bruit & aux apparences.

Comment une fille se sépare de sa famille.

On fait choix d'un jour fortuné pour envoyer les présens & pour célébrer le mariage (82). La déclaration s'en fait encore aux Ancêtres; après quoi le mari charge un de ses parens, ou quelque personne grave, de lui amener sa femme dans un sedan bien fermé. Elle prend congé de sa famille, après en avoir reçu de bons conseils. Elle entre dans le sedan, où elle trouve un peu de riz, de froment & d'autres grains, pour signifier qu'elle porte quantité de biens avec elle, & que les revenus de son mari en recevront beaucoup d'accroissement. Tandis qu'elle entre dans sa voiture, on casse ordinairement un œuf, quoique le cérémonial n'en fasse point une loi, pour signifier qu'elle sera féconde (83).

Réception qu'on lui fait chez son mari.

Lorsqu'elle arrive à la maison de son mari, qui est richement paré pour la recevoir, le beau-pere & la belle-mere se présentent les premiers, & ne lui épargnent ni les honneurs ni les caresses. On rend les devoirs d'usage, au Ciel & à la Terre, aux parens & aux amis. Ensuite la fête commence. Les hommes mangent dans la premiere chambre. Les femmes, dans une chambre interieure.

(82) On choisit ordinairement un des neuf jours de la nouvelle Lune.

(83) Navarette remarque qu'un Chinois nouvellement converti, regardant cet usage comme superstitieux, jetta furieusement l'œuf contre un mur, en disant: » Ma fille est-elle » une poule à qui l'on veuille faire pondre des » œufs? L'action & la remarque sont également puériles.

Le soir on conduit la jeune Mariée dans l'appartement de son mari, où elle trouve, sur une table, des cizeaux, du fil, du coton & d'autres matieres d'ouvrages, pour lui faire connoître qu'elle doit aimer le travail & fuir l'oisiveté.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

Contrainte où vivent les femmes.

Depuis ce jour, jamais un beau-pere ne revoit le visage de sa belle-fille. Quoiqu'il vive dans la même maison, il ne met jamais le pied dans sa chambre. Il se cache lorsqu'elle en sort. Les amis & les alliés de la famille n'ont pas la liberté de lui parler sans témoins. Cette permission s'accorde aux cousins, lorsqu'ils sont plus jeunes qu'elle, parce qu'on s'imagine qu'à leur âge ils ne sont capables d'aucune hardiesse offençante. Mais ceux qui sont plus âgés n'obtiennent jamais une faveur de cette nature. On craindroit qu'ils ne prissent avantage de leur superiorité. Il est permis aux femmes de sortir quelquefois dans le cours de l'année, pour rendre visite à leurs plus proches parens. C'est à quoi se bornent leurs plaisirs & leurs amusemens.

Secours qu'elles demandent dans leur grossesse.

Lorsqu'elles se croient grosses, elles vont faire la déclaration de leur état au Temple de leurs ancêtres, & demander leur secours pour une heureuse délivrance. Après l'accouchement, elles retournent au même lieu, pour l'action de graces & pour demander la conservation de leur fruit. Quelquefois elles y retournent encore avec leurs enfans, pour remercier les Morts de les avoir conservés & demander qu'ils parviennent à l'âge de maturité (84).

Noms des enfans.

Divers noms, suivant l'âge & les rangs.

Dès le moment de la naissance on donne aux enfans le nom de leur famille, c'est-à-dire, un nom commun à tous ceux qui descendent du même grand-pere. Un mois après on y joint un diminutif, que les Chinois appellent *un nom de lait*, & qui est ordinairement celui d'une fleur, d'un animal ou de quelqu'autre créature. Au commencement des études, un enfant reçoit de son Maître un nouveau nom, qui accompagne celui de sa famille, & qu'il porte entre ses condisciples. Lorsqu'il est arrivé à l'âge viril, il en prend un autre, qu'il porte entre ses amis. C'est celui qu'il conserve & qu'il signe ordinairement au bas de ses Lettres. Enfin, s'il parvient à quelqu'Emploi considerable, il choisit un nom convenable à son rang ou à son mérite; & lorsqu'on parle de lui, la politesse ne permet plus qu'on lui en donne d'autre. Ce seroit une incivilité grossiére de l'appeller de son nom de famille, à moins qu'on n'y fût autorisé par la superiorité du rang (85).

## §. V.

## *Deuil & Funérailles des Chinois.*

Fondement du Gouvernement Chinois.

Origine des cérémonies mortuaires.

LA piété filiale étant le principal fondement du Gouvernement Chinois, les anciens Sages de la Nation se persuaderent que rien n'étoit plus capable d'inspirer aux enfans le respect & la soumission qu'ils doivent à leurs parens pendant leur vie, que de voir rendre aux Morts des témoignages continuels de la plus profonde vénération. C'est par cette raison que les Rituels prescrivent avec tant d'exactitude toutes les cérémonies qui regardent les Morts, telles que l'usage en est établi dans la Religion dominante, qui est celle des Lettrés ou des Sectateurs de Confucius. Les autres Sectes font profession de les

(84) Navarette, p. *69*. & suiv.

(85) Navarette, *ubi sup.* p. *68*.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

pratiquer aussi; mais avec un mélange de superstitions, qu'on prendra soin de distinguer dans la Description suivante.

Premieres cérémonies qui s'observent à la mort d'un Chinois.

Navarette nous apprend que suivant le Rituel, lorsqu'un homme approche de la mort, on le prend dans son lit & on le couche à terre, afin que sa vie finisse où elle a commencé. De même, on place un enfant à terre aussi-tôt qu'il est né, comme chez les Juifs & d'autres Nations; pour faire connoître qu'il doit retourner dans le lieu d'où il est venu. Lorsque le Malade est expiré, on met dans sa bouche un petit bâton, qui l'empêche de se fermer. Alors une personne de la famille monte au sommet de la maison, avec les habits du Mort, qu'il étend dans l'air, en appellant son ame par son nom & la conjurant de retourner. Ensuite il revient auprès du cadavre & le couvre de ses habits. On le laisse trois jours dans cet état, pour attendre s'il donnera quelque marque de vie avant qu'on le mette au cercueil. Quelques Missionnaires ont approuvé cette cérémonie. Dans plusieurs cantons, elle s'exécute à la porte du Mort.

On pense ensuite à faire une canne, ou un bâton d'appui, qui porte le nom de *Chung*, afin que l'ame ait quelque soutien qui puisse lui servir à se reposer. Ce bâton est suspendu dans quelque Temple des Morts. On fait aussi cette sorte de tablettes que les Missionnaires nomment *Tablettes des Morts*, & qui sont nommées par les Chinois, *Trônes* ou *Siéges de l'Ame;* car ils supposent que les Ames de leurs amis morts y font leur sejour, & qu'elles s'y nourrissent de la vapeur des alimens qu'on leur offre. L'Auteur assure qu'il a vérifié cette doctrine par la lecture de leurs Livres & par leur propre témoignage (86). En troisiéme lieu, on met dans la bouche du Mort une piéce de monnoie d'or ou d'argent, du riz, du froment & quelques autres bagatelles. C'est dans cette vûe qu'on la tient ouverte. Les personnes riches y mettent quelques perles. Toutes ces cérémonies sont prescrites dans les Rituels & dans le Livre nommé *Kay-ju*, qui est l'ouvrage de Confucius.

Bonzes qui assistent les Chinois à la mort.

L'usage des Chinois, lorsque la maladie met un de leurs parens en danger, est d'appeller les Bonzes pour employer le secours de leurs priéres. Ces Ministres publics de la Religion viennent avec de petits bassins, des sonnettes & d'autres Instrumens, dont ils font assez de bruit pour hâter la mort du Malade; mais ils prétendent au contraire que c'est un soulagement qu'ils lui procurent. Si la maladie augmente, ils assurent que l'ame est partie; & vers le soir trois ou quatre d'entr'eux courent par la Ville avec un grand bassin, un tambour & une trompette, dans l'esperance de la rappeller. Ils s'arrêtent un peu en traversant les rues; ils font retentir leurs Instrumens & continuent leur marche. L'Auteur fut témoin plusieurs fois de cette pratique. Ils parcourent dans la même vûe les champs voisins, en chantant, priant, & sonnant de leurs Instrumens entre les buissons. S'ils trouvent quelque grosse mouche, ils s'efforcent de la prendre; & retournant, avec beaucoup de bruit & de joie, au logis du Malade, ils assurent que c'est son ame qu'ils rapportent. L'Auteur apprit qu'ils la lui mettent dans la bouche.

Ancien usage, pour les femmes, de se pendre à la mort du mari.

C'est un usage assez commun parmi les Tartares, à la mort d'un homme, qu'une de ses femmes se pende pour l'accompagner dans l'autre Monde. En

(86) Du Halde dit (p. 10.) que ces fantaisies ont été introduites par les Bonzes, & n'ont lieu que parmi le Peuple, étant fort opposées à la véritable doctrine Chinoise. Cependant Navarette assure qu'elles viennent de Confucius même.

1668, un Tartare de distinction étant mort à *Peking*, une de ses concubines, âgée de dix-sept ans, se disposoit à lui donner cette preuve d'affection; mais ses parens, qui l'aimoient beaucoup, présenterent une requête à l'Empereur, pour le supplier d'abolir une si odieuse coutume. Ce Prince ordonna qu'elle fût abandonnée, comme un ancien reste de barbarie. Elle étoit établie aussi parmi les Chinois; mais les exemples en étoient plus rares & leur Philosophe ne l'avoit point approuvé. Cependant l'Auteur fut témoin qu'un Viceroi de Canton, sentant la mort approcher, pria celle de ses concubines qu'il aimoit le plus tendrement, de se souvenir de l'affection qu'elle lui devoit, & de ne pas l'abandonner dans le voyage qu'il alloit entreprendre. Cette femme eut le courage de lui donner sa parole & de l'exécuter, en se pendant elle-même aussi-tôt qu'il fut expiré.

Ceremonies funebres des Chinois.

Avant que de mettre le corps au cercueil, on le lave, dit Navarette, avec d'étranges cérémonies (87). Du Halde assure au contraire (88) qu'on lave rarement les Morts; mais qu'après les avoir revêtus de leurs plus riches habits & couverts des marques de leur dignité, on les place dans le cercueil qu'ils ont fait faire pendant leur vie. Leur inquiétude va si loin sur cet article, que s'ils n'avoient que dix pistoles au monde, ils les employeroient à se procurer un cercueil plus de vingt ans avant le besoin. Ils le regardent comme le plus précieux meuble de leur maison. On a vû des enfans se louer ou se vendre, dans la seule vûe d'amasser assez d'argent pour acheter un cercueil à leur pere (89). Il s'en fait d'un bois si recherché, qu'ils valent quelquefois jusqu'à cent ducats. On en trouve de toutes les grandeurs dans les boutiques. Les Mandarins exercent souvent leur charité, en distribuant quinze ou vingt cercueils au Peuple. Un Chinois qui meurt sans ce meuble est brûlé comme un Tartare. Aussi célebre-t-on, par une fête, l'heureux jour où l'on est parvenu à se procurer un cercueil. On l'expose à la vûe pendant des années entiéres. On prend quelquefois plaisir à s'y placer. L'Empereur même a son cercueil dans le Palais. Les planches dont les cercueils sont composés, pour les personnes riches, ont un demi-pied d'épaisseur & durent fort long-tems. Comme ils sont enduits de bitume & de poix du côté interieur, & soigneusement vernis au dehors, il n'en sort point de vapeur incommode. On en voit de richement dorés, avec divers ornemens de sculpture. En un mot, la dépense des personnes riches, pour se procurer un beau cercueil, est ordinairement entre trois cens & mille écus (90).

Cercueils des Chinois.

Passion des Chinois pour se procurer un cercueil

Usage qu'ils en font pendant leur vie.

On y met un petit matelas, une courtepointe & des oreillers, avec du charbon & de petits guichets pour les lampes, dans la vûe, disent les Chinois, d'empêcher que l'humidité du corps n'y cause de la corruption (91). On n'oublie pas aussi d'y mettre des cizeaux pour se couper les ongles. Avant la conquête des Tartares, on y mettoit un peigne pour les cheveux. L'usage est de couper les ongles aux Morts, lorsqu'ils ont rendu le dernier soupir, & de mettre ce qu'on en retranche dans de petites bourses aux quatre coins du cercueil (92). Ils regardent comme une cruauté d'ouvrir un corps, & d'en ôter

Ce qu'on y met avec le corps.

(87) Navarette, p. 70. & suiv.
(88) Du Halde, *ubi sup.* p. 310.
(89) Chine du Pere du Halde, pag. 280. & 306.
(90) Description de la Chine par Navarette, p. 71.
(91) Du Halde, *ubi sup.* p. 306.
(92) Du Halde dit qu'au fond on met de la chaux dans la même vûe.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

le cœur & les entrailles pour les enterrer séparément. Des os de Morts entassés, comme en Europe, les uns sur les autres, leur paroissent une chose monstrueuse; & tant qu'un cercueil conserve sa forme, ils se gardent scrupuleusement de le joindre dans une même fosse à ceux de la même famille (93).

Circonstances du deuil.

Le *Tyau*, c'est-à-dire, les devoirs solemnels qu'ils rendent aux Morts, durent ordinairement l'espace de sept jours; à moins qu'on ne soit obligé, par quelque bonne raison, de les réduire à trois. C'est dans cet intervalle que les alliés & les amis d'une famille, après avoir été invités, viennent s'acquitter de ce qu'ils doivent à la mémoire du Mort. Les plus proches parens ne s'éloignent pas de la maison. Le cercueil est exposé dans le principal appartement, qui est tendu d'étoffe noire, quelquefois entremêlée de bandes noires & violettes, & d'autres ornemens de deuil. On place devant le cercueil une table, sur laquelle est la statue du Mort, ou du moins une piéce de bois en sculpture, avec son nom gravé (94), & de chaque côté, des fleurs, des parfums & des (95) flambeaux de cire allumés. Navarette raconte qu'avant que de pleurer le Mort, on met au milieu de la chambre un plat de table, que les Bonzes brisent en piéces après quelques cérémonies, en assurant qu'ils ont ouvert au Mort les portes du Ciel. Alors les lamentations commencent, & l'on ferme le cercueil avec une infinité de nouvelles cérémonies (96).

Complimens de condoléance.

Ceux qui viennent faire les complimens de condoléance saluent le Mort en se prosternant, & frappent plusieurs fois la terre du front, vis-à-vis la table (97), sur laquelle ils mettent ensuite des flambeaux de cire & des parfums, que l'usage les oblige d'apporter. Les amis particuliers accompagnent cette formalité de soupirs & de larmes. Pendant qu'ils s'acquitent de ces devoirs, l'aîné des fils, suivi de ses freres, sort de dessous un rideau, qui est à côté du cercueil, rampant à terre & versant des larmes dans un silence lugubre. On le complimente avec les mêmes cérémonies qu'on vient de faire devant le cercueil; tandis que les femmes, qui se tiennent cachées derriere le rideau, jettent par intervalles des cris lamentables.

Rafraîchissemens qu'on présente à l'assemblée.

Lorsque tous ces devoirs ont été remplis, on se leve, & quelque parent éloigné du Mort, ou quelqu'ami en habits de deuil, qui a reçu les assistans à leur arrivée, continue de faire les honneurs de la maison & les conduit dans un autre appartement, où l'usage est de leur présenter des fruits secs, du thé & d'autres rafraîchissemens. Ceux qui demeurent à peu de distance de la Ville, viennent s'acquitter de toutes ces bienséances en personne. Ceux qui sont arrêtés par l'éloignement ou par quelqu'indisposition, envoient un domestique avec leurs présens & un billet de visite, qui contient leur excuse. L'usage oblige aussi les enfans du Mort, ou du moins le fils aîné, de rendre visite pour visite;

(93) Description de la Chine par Navarette, p. 71.

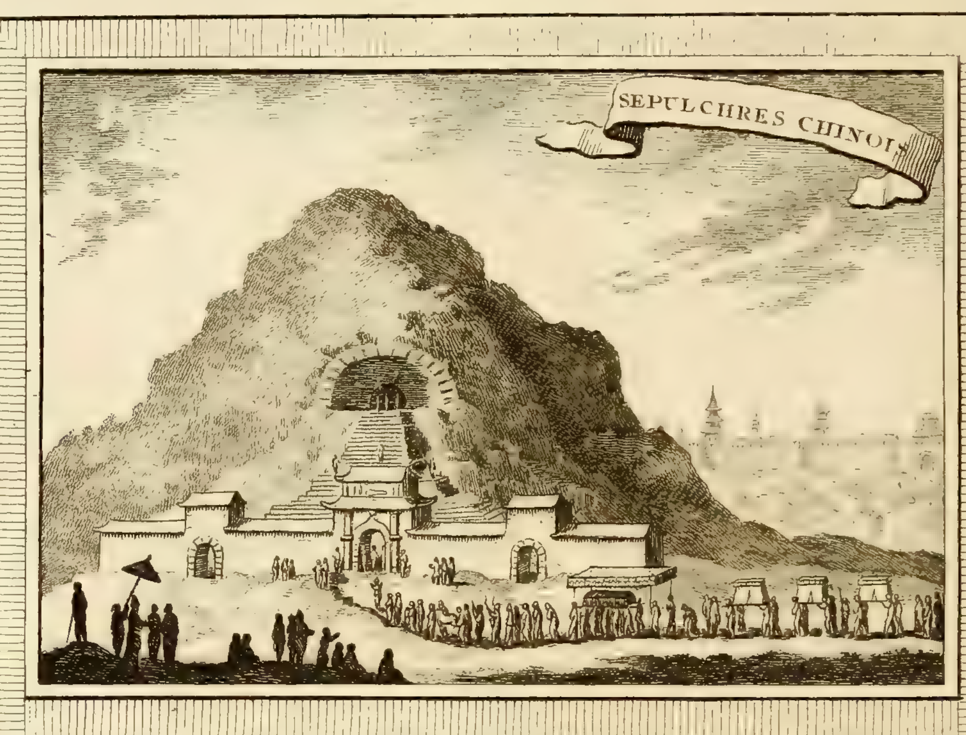
(94) Navarette dit que le nom est sur un petit tabernacle, placé au milieu d'un autel qui est sur le cercueil.

(95) Du Halde, p. 206.

(96) Navarette, p. 71.

(97) Navarette fait un reproche à plusieurs Jésuites de s'être conformés à cet usage. Il dit que le Pere Antoine de Gouvea, Superieur de la Mission, ne désavoua point d'avoir fait la même chose. Mais cette accusation se réduit à rien, dans un tems où ces honneurs rendus aux Morts étoient regardés comme un culte civil; & l'on ne se persuadera point en effet qu'aucun Missionnaire eût pû l'approuver, s'il n'eût eu de fortes raisons pour ne pas le croire idolâtre.

mais


SEPULCHRES CHINOIS


LABOUREURS

mais il suffit qu'ils se présentent à chaque porte, ou qu'ils y envoient un billet par les mains d'un domestique.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

Cerémonies de l'enterrement.

Aussi-tôt que le jour de l'enterrement est fixé, on en donne avis aux parens & aux amis de la famille, qui ne doivent pas manquer de se rendre à l'assemblée. Le convoi funébre commence par des figures de carton, qui représentent des esclaves, des tygres, des lions, des chevaux, &c. & qui sont portées par des hommes. D'autres Compagnies succedent, marchant deux à deux, les uns avec des étendards, des banderolles & des cassolettes remplies de parfums; d'autres avec des Instrumens de musique, sur lesquels ils jouent des airs lugubres. Dans quelques Provinces, le portrait du Mort s'éleve au milieu du convoi, avec son nom & ses titres écrits en gros caractéres d'or. Il est suivi du cercueil, sous un dais de soie violette, en forme de dôme, avec des touffes de soie blanche & de riches broderies aux quatre coins. La machine qui soutient le cercueil est portée par des hommes, dont le nombre monte quelquefois jusqu'à soixante-quatre. L'aîné des fils, à la tête de ses freres & de leurs enfans, suit à pied, couvert d'un sac de chanvre & s'appuyant sur un bâton, le corps panché, comme s'il étoit prêt à s'abîmer de douleur. Il est suivi des parens & des amis, tous en habits de deuil, & d'un grand nombre de chaises, couvertes d'étoffe blanche, où sont les femmes & les filles du Mort, qui percent l'air de leurs cris.

Tombeaux des Chinois.

Les tombeaux Chinois sont hors des Villes (98), la plûpart sur quelqu'éminence. On y plante ordinairement des pins ou des cyprès, qui les environnent de leur ombre. Chaque Ville offre, à quelque distance (99), des Villages, des Hameaux & des maisons dispersées, qui sont presque toujours accompagnées de petits bois, & quantité de petites collines couvertes d'arbres & renfermées de murs, qui sont autant de différens cimetiéres, dont la vûe n'est pas sans agrément.

Leur forme & leurs divers ornemens.

Les tombeaux ne se ressemblent point par la forme, dans les différentes Provinces de l'Empire. Cependant la plûpart représentent un fer à cheval. Ils sont assez bien bâtis, & blanchis proprement, avec les noms de chaque famille gravés sur la principale pierre. Les Pauvres se contentent de couvrir le cercueil de terre, à six ou sept pieds de hauteur, en forme de pyramide. D'autres le renferment de brique. Mais les tombeaux des Mandarins & des autres Grands sont ordinairement magnifiques. On bâtit une voûte, sous laquelle on place le cercueil. On éleve, au-dessus, un amas de terre de la forme d'un bonnet, haut d'environ douze pieds, sur huit ou dix de diametre, qu'on couvre de mortier pour empêcher que l'eau n'y pénetre, & qu'on entoure d'arbres de plusieurs especes. On éleve auprès une longue table de marbre blanc, où l'on place une cassolette, deux vases & deux chandeliers, qui sont aussi de marbre. Des deux côtés on range, sur plusieurs lignes, quantité de figures d'Officiers, d'Eunuques, de Soldats, de lions, de chevaux de selle, de chamaux, de tortues & d'autres animaux, en diverses attitudes, qui expriment de la douleur & de la vénération. Les Sculpteurs Chinois excellent dans l'expression des sentimens. A quelques pas du tombeau on trouve des tables, dans différentes salles, bâties exprès pour la cérémonie de l'enterrement, où les domestiques préparent un

Magnificence des tombeaux des Grands.

(98) Navarette observe que cette coutume est commune aux Juifs & aux Payens.
(99) A la distance d'une lieue.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

festin, tandis que l'assemblée est occupée des devoirs funébres. Après le repas, les parens & les amis se prosternent, pour témoigner leur reconnoissance au Chef du deuil, qui leur rend cette civilité par des gestes exterieurs, accompagnés d'un profond silence. Les sépultures des Seigneurs ont plusieurs appartemens, où les parens & les amis passent un ou deux mois après l'inhumation du corps, pour renouveller chaque jour leurs gémissemens avec les fils du Mort (1).

Appartemens pour le deuil.

Processions des Bonzes.

Suivant Navarette, les Bonzes font de grandes processions aux funérailles des personnes de distinction, suivis de l'assemblée du deuil, avec des flambeaux & des parfums brûlans à la main. Il offrent des sacrifices par intervalles. Ils observent tous les Rits des obseques, entre lesquels ils brûlent des figures d'hommes, de femmes, de chevaux, de Selles & d'autres substances, avec quantité de billets de monnoie, qu'ils croient être changés en biens réels dans l'autre vie, pour l'usage du Mort. Quelques Voyageurs ont assuré, sans fondement, que les Chinois tuent des créatures humaines pour accompagner le Mort à la sortie du corps. Mais, en arrivant au lieu de la sépulture, ils font un sacrifice à l'Esprit qui y préside, pour implorer sa protection en faveur de son nouvel Hôte. Après les funérailles, ils offrent, pendant plusieurs mois, devant l'image du Mort & devant sa tablette, de la chair, du riz, des légumes, des fruits, des potages & d'autres alimens, dans l'opinion que l'Ame en fait sa nourriture. Cette cérémonie se renouvelle un certain nombre de fois (2) chaque mois & chaque jour.

Offrandes qu'on fait aux Morts.

Examen des cadavres.

Ils viennent quelquefois de fort loin pour examiner le cadavre de leurs parens ou de leurs amis. Ils observent particuliérement la couleur des os, pour découvrir si leur mort est naturelle ou violente. Mais la Loi veut qu'il y ait un Mandarin présent à l'ouverture du cercueil. Les Tribunaux ont des Officiers qui sont chargés de cette inspection. L'avidité des richesses fait quelquefois ouvrir les tombeaux, pour enlever les joyaux & les habits qui s'y trouvent renfermés. Mais c'est un crime, qui est puni séverement (3).

Cérémonies qui furent observées aux funérailles du Prince Ta-vang-ye.

Les cérémonies qui s'observent aux funérailles des Grands, sont d'une magnificence surprenante. A la mort du Prince *Ta-vang-ye*, frere de l'Empereur *Kang-hi*, la procession commença par une bande de Trompettes & de Musiciens, après lesquels on vit paroître, deux à deux, dans l'ordre suivant, dix *Maciers*, dont les masses étoient de cuivre doré; quatre parasols & quatre dais de drap d'or; six chameaux, caparaçonnés de peaux de Sable; six autres chameaux, qui portoient des tentes & des équipages de chasse, couverts de grandes housses rouges, qui traînoient jusqu'à terre; six chiens en lesse; quatorze chevaux sans selles, avec des brides jaunes & des caparaçons de Sable; six autres chevaux, chargés de magnifiques porte-manteaux remplis d'habits, qui devoient être brûlés; six chevaux avec des selles brodées & des étriers dorés; quinze Gentilshommes, armés d'arcs, de fléches & de carquois; huit hommes, qui portoient chacun deux ceintures Tartares, d'où pendoient des bourses remplies de perles; dix hommes, ayant à la main des bonnets propres pour chaque saison; une chaise ouverte, comme celle qui sert à transporter

(1) Chine du Pere du Halde, page 307. & suivantes.

(2) Ils visitent souvent ces lieux dans la suite, ils y pleurent, ils y offrent des alimens, ils y brûlent des papiers. Navarette, *ubi sup.* p. 72.

(3) Du Halde, *ubi sup.*

l'Empereur dans l'interieur du Palais ; une autre chaise à coussins jaunes.

*Ceremonies funebres des Chinois.*

Ensuite venoient les deux fils du Prince mort, soutenu par des Eunuques & les yeux baignés de larmes ; le cercueil, sous un grand dais jaune, porté par soixante ou quatre-vingt hommes, vêtus de verd, avec des plumets rouges à leurs bonnets ; les *Agos*, en compagnies (4), environnés de leurs domestiques ; les *Regules* (5), & les autres Princes ; deux autres cercueils, contenant les corps de deux concubines, qui s'étoient pendues (6) pour servir le Prince dans l'autre Monde ; les Grands de l'Empire ; les chaises de la femme du Prince, des Princesses & de leurs parens ; une multitude de peuple, de Lamas, & de Bonzes, qui fermoient la procession. Les huit banieres, avec tous les Mandarins des différens Ordres, étoient partis devant & s'étoient rangés en ordre de bataille, pour recevoir le corps à l'entrée du jardin, où il devoit être mis en dépôt jusqu'à ce que la tombe fût bâtie. En un mot, on comptoit plus de seize mille acteurs pour cette cérémonie (7).

*Durée du deuil, & dispenses qui s'accordent.*

La durée ordinaire du deuil, pour un pere, doit être de trois ans (8) ; mais cet espace est ordinairement réduit à vingt-sept mois, pendant lesquels on ne peut exercer aucun Office public. Alors un Mandarin est obligé de quitter son Gouvernement (9) ; un Ministre d'Etat, de renoncer à l'administration des affaires, pour vivre dans la retraite & se livrer à sa douleur. L'Empereur, pour de bonnes raisons, peut accorder une dispense (10) ; mais les exemples en sont très-rares (11). On prétend que l'usage des trois ans de deuil est fondé sur la reconnoissance qu'un fils doit à son pere & à sa mere pour les trois premiéres années de sa vie, pendant lesquels il a eu continuellement besoin de leur assistance. Le deuil, pour les autres parens, est plus ou moins long, suivant le degré du sang (12) ; & ces pratiques s'observent avec tant de scrupule, que leurs Annales ont immortalisé la piété de *Van-kong*, Roi de *Tsin*, qui, ayant été chassé des Etats de *Hyen-kong*, son pere, par la violence & les artifices de sa belle-mere, prit le parti de voyager dans diverses régions, pour soulager son inquiétude & se garantir des piéges qu'on tendoit à sa vie. Apprenant ensuite la mort de son pere, il refusa, pendant le tems de son deuil, de prendre les armes pour se mettre en possession du Trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses Sujets (13).

*Piété filiale de Van-kong, Roi de Tsin.*

*Couleur des habits de deuil.*

La couleur du deuil est le blanc, pour les Princes comme les plus vils Artisans. Dans un deuil complet, le bonnet, la veste, la robe, les bas & les bottes, doivent être blancs. Mais pendant le premier mois qui suit la mort d'un

(4) On verra l'explication de ce terme.

(5) Les Portugais ont donné ce nom à certaines Dignités qui seront expliquées.

(6) On a parlé ci dessus de cet usage.

(7) Du Halde, p. 309.

(8) Navarette assure qu'il a cette durée.

(9) Navarette dit que les parens présentent pour cela une requête à l'Empereur.

(10) Navarette rapporte que de son tems l'Empereur réduisit à un mois le deuil du Gouverneur de Canton, mais qu'il en coûta trente mille ducats à ce Mandarin. Son but, en achetant la dispense, étoit de conserver son Emploi, qui, sans opprimer le Peuple, valoit chaque année, comme d'autres que l'Auteur a connus, trois cens mille ducats, indépendamment de ses appointemens.

(11) Le même Voyageur dit qu'on lui donne un autre Emploi, mais qu'il est quelquefois exposé à l'attendre long-tems.

(12) Du Halde, *ubi sup.* p. 306 ; & Navarette, p. 72.

(13) Les Auteurs Anglois lui reprochent ici d'avoir porté trop loin le scrupule, comme fit, disent ils, l'Empereur Charles VI. qui perdit Madrid pour avoir employé le tems à visiter Notre Dame del Pillar à Sarragosse.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

pere ou d'une mere, l'habit des enfans est un sac de chanvre, d'un rouge éclatant, qui ne differe pas, pour la qualité, des sacs de marchandises. Leur ceinture est une corde lache. Leur bonnet, dont la figure est fort bizarre, est aussi de toile de chanvre. Cette négligence & cet air de mélancolie passent pour des marques d'une profonde douleur.

Les cadavres se gardent long-tems sans sépulture.

Il est permis aux Chinois de garder, aussi long-tems qu'ils le souhaitent, les cadavres dans leurs maisons, sans que les Magistrats ayent le pouvoir de les faire enterrer. Ainsi, pour faire éclater le respect & la tendresse qu'ils doivent à leur pere, ils gardent quelquefois son corps pendant trois ou quatre ans. Leur siége, dans tout cet espace, est un tabouret revêtu de serge blanche; & leur lit, une natte de roseaux près du cercueil. Ils se retranchent l'usage du vin & de certains alimens. Ils se dispensent d'assister aux fêtes. Ils ne fréquentent point les assemblées publiques. S'ils sont obligés de sortir de la Ville, ce qui n'arrive guéres qu'après un certain tems, leur chaise est couverte de blanc.

Ils doivent être mis au tombeau de leurs ancêtres.

Cependant il faut enfin que le cadavre soit inhumé. Un fils qui négligeroit de placer le corps de son pere dans le tombeau de ses ancêtres, seroit perdu de réputation, sur-tout entre ses proches, qui refuseroient, après sa mort, de placer son nom dans la Salle destinée aux honneurs funébres de sa famille. Les personnes riches, ou de distinction, qui meurent éloignées de leur Province, exigent que leur corps soit transporté au lieu de leur naissance. Mais sans un ordre particulier de l'Empereur, qui leur permette de traverser les Villes, ils doivent passer hors des murs (14).

Deux autres cérémonies mortuaires.

Salles des morts.

Outre les devoirs du deuil & des funérailles, l'usage assujettit les familles Chinoises à deux autres cérémonies qui regardent leurs ancêtres. La premiere s'exécute dans le *Tse-tang*, Salle que chaque famille bâtit dans cette vûe. Toutes les personnes qui se touchent par le sang s'y assemblent au printems, & quelquefois en automne. On en a vû monter le nombre jusqu'à sept ou huit mille. Alors les distinctions du rang ne sont point observées. Mandarins, Artisans, Laboureurs, tous les Membres d'une famille se mêlent & se reconnoissent pour parens. C'est à l'âge seul que la préference est accordée. Le plus vieux, qui est quelquefois le plus pauvre, occupe la premiere place.

On voit dans la salle une longue table, placée près du mur, sur une élévation où l'on monte par quelques degrés. Là, sont exposées les statues des Ancêtres les plus distingués, ou du moins leurs noms. Ceux des hommes, des femmes & des enfans de la même famille, paroissent sur des tablettes ou de petites planches, rangées des deux côtés, avec leur âge, la qualité, leur emploi & le jour de leur mort.

Les plus riches de la famille préparent un festin. On charge plusieurs tables de toutes sortes de mets, de riz, de fruits, de parfums, de vin & de flambeaux de cire. Les cérémonies qui s'observent dans cette fête, sont à peu près les mêmes que celle des enfans à l'égard de leur pere, lorsqu'ils approchent de lui pendant sa vie, ou que celles du Pugelo à l'égard des Mandarins, le jour de leur naissance ou lorsqu'ils prennent possession de leurs Gouvernemens. Les gens du commun, qui ne sont point assez riches pour bâtir des salles, se réduisent à suspendre les noms de leurs ancêtres dans les endroits de leurs maisons les

(14) Du Halde, p. 306.

plus exposés à la vûe (15). Navarette prétend que la fête des Morts tombe au premier jour de la nouvelle Lune, & que tous les parens assemblés au Temple de leurs ancêtres, dans leurs plus riches habits, y font quantité de génuflexions, & présentent différentes sortes de mets & de liqueurs. Il ajoute que les priéres & les demandes (16) s'adressent directement aux Morts.

Ceremonies funebres des Chinois.

La seconde céremonie se pratique du moins une fois l'année, au tombeau même des ancêtres. Comme il est ordinairement situé dans les montagnes, tous les descendans d'une même famille, hommes, femmes & enfans, s'y rassemblent. Si c'est au mois d'Avril, ils commencent par nétoyer les sepulchres, en ôtant les herbes & les buissons que la terre y a produits (17). Alors ils expriment leur vénération, leur reconnoissance & leur douleur avec les mêmes formalités que le jour de la mort. Ensuite ils placent, sur les tombes, du vin & des vivres; après quoi ils ne pensent plus qu'à se bien traiter eux-mêmes.

Seconde céremonie annuelle.

On ne peut désavouer, conclut l'Auteur, que les Chinois ne portent trop loin leurs cérémonies, sur-tout celles qui se font à l'honneur des Morts. Confucius déclare, dans son Livre du *Lu-nyu*, qu'on rende aux Morts les mêmes devoirs qu'on leur rendroit s'ils étoient vivans. Un de ses Disciples rapporte de lui, que dans les offrandes qu'il faisoit aux Morts, il exprimoit son affection par des témoignages fort vifs; & que pour s'animer davantage il s'imaginoit les voir & les entendre.

Doctrine de Confucius sur le culte des Morts.

Les anciens Chinois se servoient d'un petit enfant, comme d'une image vivante, pour représenter les Morts. Mais leurs successeurs ont substitué des statues (18) ou des tablettes, parce que cet usage est plus simple & plus aisé dans toutes les occasions où leur reconnoissance éclate, pour la vie, la fortune & l'éducation qu'ils ont reçues de leurs peres (19).

Changement d'usage.

Du Halde observe, à l'égard des Chinois, que malgré l'opinion qui les fait croire plus attachés à la vie que la plûpart des autres Peuples, on les voit néanmoins assez tranquilles dans les plus dangereuses maladies, & qu'ils souhaitent même qu'on ne leur déguise pas l'approche de la mort (20). D'ailleurs il s'en trouve un grand nombre, dans les deux sexes, qui prennent volontairement le parti de mourir, dans un transport de colere ou par un mouvement de jalousie, de désespoir, de grandeur d'ame, &c.

Les Chinois moins attachés à la vie qu'on ne pense.

## §. VI.

## *Magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans leurs fêtes & dans leurs ouvrages publics.*

Quoique les Loix de la Chine aient banni la pompe & le luxe dans le cours de la vie privée, non-seulement il est permis d'en user, mais on l'exige même dans les occasions publiques, telles que les voyages, les visites,

Principe des Chinois sur la pompe & le luxe.

(15) *Ibid.* p. 309.

(16) Description de la Chine par Navarette, p. 72.

(17) Navarette observe que ce soin de nétoyer les sepulchres, est une de leurs plus importantes occupations.

(18) Leurs Docteurs en donnent pour raison, que l'enfant lui-même a besoin d'un objet sensible pour le faire penser aux Morts.

(19) Du Halde, p. 309. & suiv.

(20) *Ibid.* p. 280.

Magnificence des Chinois.

les fêtes & les audiences qu'on obtient de l'Empereur. On auroit peine à représenter l'air de grandeur avec lequel les *Quans*, c'est-à-dire, les Officiers civils & militaires, que nous avons nommés Mandarins à l'exemple des Portugais, paroissent dans les processions & dans les autres occasions d'éclat. Lorsqu'un *Chi-fu*, Magistrat Civil, qui n'est qu'un Mandarin du cinquiéme Ordre, sort de sa maison, les Officiers de son Tribunal marchent en ordre, des deux côtés de chaque rue. Les uns portent devant lui un parasol de soie. D'autres frappent de tems en tems sur un bassin de cuivre, avertissent le Peuple à haute voix de rendre les respects qu'il doit à leur Maître. D'autres portent de grands fouets; d'autres, de grands bâtons blancs ou des chaînes de fer. La vûe de tous ces instrumens fait trembler les Habitans d'une Ville. Dès que le Chi-fu paroît, tous les passans ne pensent qu'à lui témoigner leur vénération; non en le saluant, car il n'y a point de salutation qui ne passât pour une familiarité criminelle; mais en s'écartant du chemin, en se tenant debout, les pieds serrés & les bras pendans. Ils demeurent immobiles dans cette posture jusqu'à ce que le Mandarin soit passé.

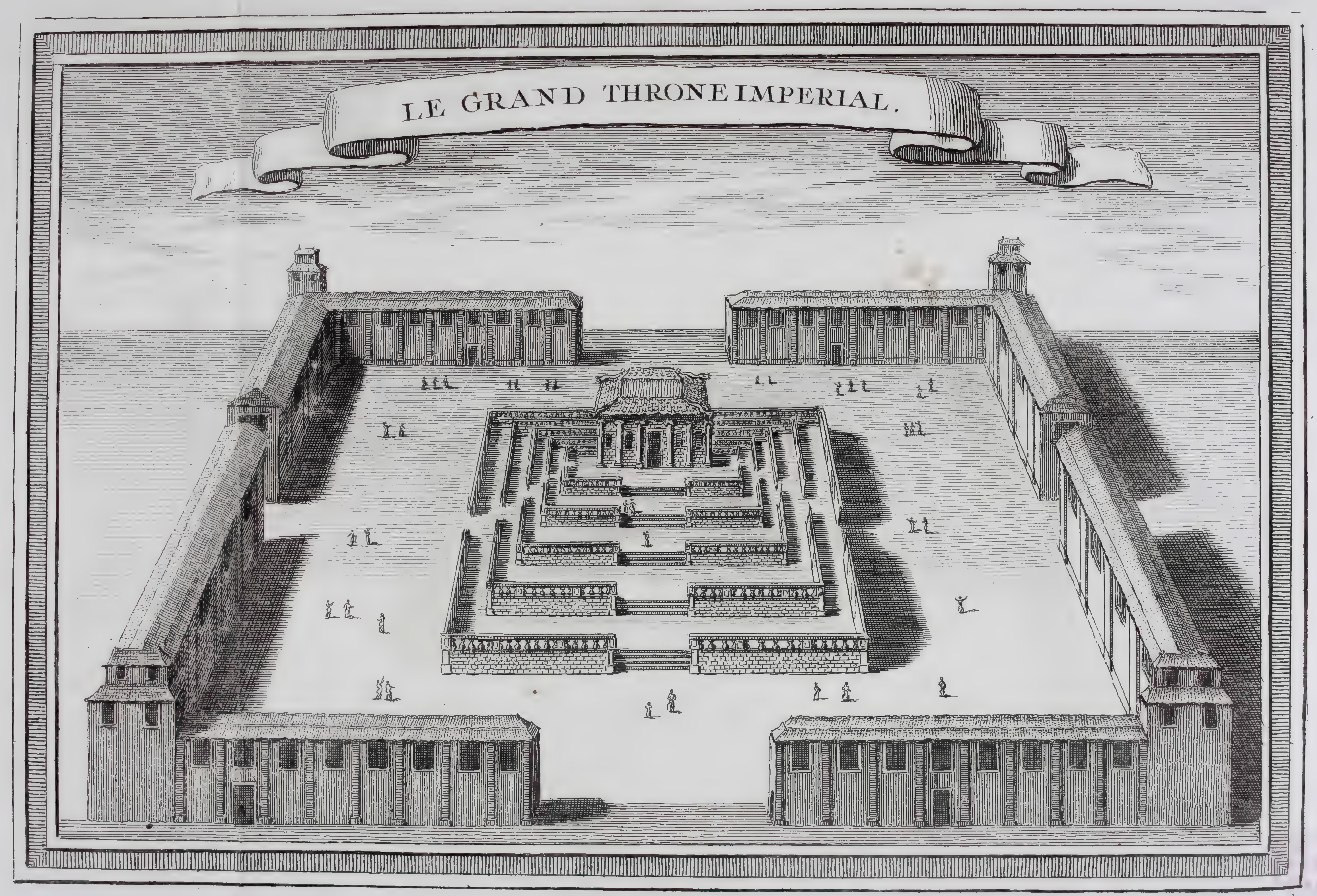
Marche pompeuse d'un Chi-fu.

Marche d'un Tsong-tu ou d'un Viceroi.

Lorsque le *Tsong-tu* (21) ou le Viceroi se montre dans la Ville, il est toujours accompagné de cent hommes au moins, qui occupent quelquefois toute la rue. La marche commence par deux timballiers, qui battent continuellement pour avertir le Peuple. Ils sont suivis de huit hommes, qui portent des Enseignes sur lesquelles on lit, en gros caracteres, les titres du Mandarin. Quatorze autres Enseignes, qui succedent, représentent les symboles de son Emploi, tels que le dragon, le tygre, le *Foug-wang* (22), la tortue-volante & d'autres animaux aîlés. Six Officiers viennent ensuite, avec des planches en forme de pelles, qu'ils tiennent élevées & sur lesquelles les qualités particuliéres du Mandarin sont inscrites en or. Deux autres Officiers les suivent; l'un, qui porte un triple parasol de soie jaune; l'autre, chargé de l'étui qui sert à renfermer le parasol. Deux archers à cheval, qui conduisent les gardes. Le corps des gardes, sur quatre lignes, armés de lances *Scythes*, & parés de rubans de soie. Deux autres files d'hommes armés, dont les uns portent des maces, soit à longs manches, soit en forme de main, soit de fer, en forme de serpent; & les autres, de grands marteaux, ou de longues haches en forme de croissant. Une seconde compagnie de gardes, les uns armés de haches tranchantes; d'autres, de lances, comme les premiers. Un corps de soldats avec des hallebardes pointues, d'arcs & de fléches. Deux porteurs, avec une fort belle cassette, qui contient les sceaux du Mandarin. Deux timballiers, pour donner avis de son approche. Deux Officiers, avec des plumes d'oie à leur bonnet, armés de cannes pour contenir le Peuple. Deux maciers, avec des maces dorées, en forme de dragons. Un grand nombre d'Officiers de Justice, dont quelques-uns portent des fouets; d'autres, des gaules plates pour donner la bastonade; d'autres, des chaînes & des coutelas, ou parés d'écharpes de soie. Enfin, deux Porte-étendarts & le Capitaine général du convoi. Le Viceroi paroît ici dans une grande chaise dorée, portée par huit hommes, environnée de Pages & de valets-de-pied. Il a près de sa Personne un Officier, qui porte un grand para-

(21) Un Tsong-tu commande deux Provinces. Le Viceroi n'en commande qu'une.

(22) Espece de Phœnix, dont on a déja parlé.




*T. II. N°. I.*

sol, de la forme d'un écran. De quantité de gardes qui le suivent, les uns sont armés de maces *poliedres*, & d'autres, de sabres à longues poignées. Ensuite viennent plusieurs Enseignes, avec un grand nombre de domestiques à cheval, dont chacun porte quelque chose pour l'usage du Mandarin, comme un second bonnet, dans un étui, par précaution pour les changemens de tems. Si c'est dans les ténebres qu'il doit sortir, on porte de grandes & belles lanternes, sur lesquelles on lit ses titres & ses qualités, pour inspirer à tous les spectateurs les sentimens de respect qui lui sont dûs, & pour faire arrêter les passans ou lever ceux qui sont assis.

Magnificence des Chinois.

Le *Quan* militaire n'affecte pas moins de grandeur dans toutes ses marches. Elles se font ordinairement à cheval. Les harnois Chinois sont d'une somptuosité extraordinaire. Les mords & les étriers sont d'or ou d'argent. La selle est fort riche, & les rênes de gros satin cizelé, larges de deux doigts. Du haut de l'estomac il leur pend deux grandes tresses de poil rouge, telles qu'ils en portent à leur bonnet, attachées à des anneaux dorés ou argentés. Leur cortége est composé d'un grand nombre de gens à cheval, les uns devant, d'autres derriere lui; sans y comprendre leurs domestiques, qui sont vêtus de satin noir ou de toile peinte, suivant la qualité de leur Maître (23).

Marche du Quan militaire.

Ce ne sont pas seulement les Princes & les personnes du plus haut rang qui paroissent en public avec cette majesté. Un homme de médiocre qualité ne sort dans les rues qu'à cheval ou dans un sedan bien fermé, avec une suite de plusieurs domestiques à pied. Les Dames Tartares ont l'usage des caleches à deux roues; mais elles n'ont point celui des carosses (24). Au lieu qu'en Europe on voyage avec peu de provisions, sans ordre & sans éclat, l'usage des Mandarins, à la Chine, est de ne s'éloigner jamais du lieu de leur résidence sans beaucoup d'appareil. S'ils voyagent par eau (25), leur Barque est toujours magnifique & fait voile à la tête d'un grand nombre d'autres, qui portent les gens de leur suite. S'ils vont par terre, outre les domestiques & les soldats qui précedent & qui suivent, avec des épieux & des étendarts, ils ont, pour leur propre personne, une chaise portée par des mules ou par huit hommes, & plusieurs chevaux de main, pour faire alternativement usage de ces commodités, suivant leur goût & la disposition du tems (26).

Faste des gens du commun.

Voyages des Mandarins.

Mais la magnificence Chinoise ne paroît jamais avec plus de splendeur que dans les audiences Impériales, ou lorsque l'Empereur, assis sur son trône, voit à ses pieds les principaux Seigneurs de sa Cour & tous les grands Officiers civils & militaires, qui viennent lui rendre hommage en habits de cérémonie. C'est un spectacle véritablement auguste que cette multitude de soldats qui composent sa garde, & ce nombre incroyable de Mandarins avec toutes les marques de leur dignité, placés chacun suivant son rang dans l'ordre le plus exact; les Ministres d'Etat, les Présidens des Cours suprêmes, les *Regules*, les Princes du Sang, tous distingués par quelques marques particuliéres de

Pompe des Audiences Impériales.

(23) Chine du Pere du Halde, p. 252. & suivantes; & Mémoires du Pere le Comte, p. 159. & suiv.

(24) Mémoires du Pere le Comte, p. 160. & suivantes.

(25) Le Comte remarque qu'ils y déployent particuliérement leur Grandeur.

(26) Chine du Pere du Halde, page 285. & suivantes.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS. Fêtes publiques.

grandeur, & capables de donner la plus noble idée du Monarque à qui l'on s'empresse de rendre tant de respect & de soumission (27).

Les Chinois affectent aussi beaucoup de pompe dans leurs réjouissances publiques, sur-tout dans deux fêtes qui se célebrent avec une dépense extraordinaire. La premiere est celle du commencement de l'année, & l'autre, celle des Lanternes. Par le commencement de l'année ils entendent la fin du douziéme mois & vingt jours de la premiere Lune de l'année suivante; ce qui forme proprement le tems de leurs vacations. Alors cessent toutes sortes d'affaires. On se fait des présens mutuels. Toutes les postes sont arrêtées, & les Tribunaux fermés dans toute l'étendue de l'Empire. Cette fête porte le nom de *Clôture des Sceaux*, parce que les petits coffres où l'on renferme les sceaux de chaque Tribunal, sont alors fermés avec beaucoup de cérémonie. Ces vacances durent un mois entier, & sont une saison de joie, sur-tout pendant les derniers jours de la derniere année, qui se célebrent fort solemnellement. Les Mandarins inferieurs rendent des devoirs à leurs Superieurs, les enfans à leur pere, les domestiques à leurs maîtres, &c. C'est ce qui s'appelle, en langue Chinoise, prendre congé de l'année. Le soir, toute la famille s'assemble & se réjouit dans un grand festin.

Fête du commencement de l'année, ou de la clôture des Sceaux.

Superstition Chinoise.

L'Auteur observe que dans quelques cantons, les personnes d'une même famille ne recevroient point un Etranger, quelque liaison qu'ils eussent d'ailleurs avec lui, dans la crainte qu'au premier instant où la nouvelle Lune paroît, il n'enlevât tout le bonheur qu'elle peut apporter à la maison & qu'il ne l'emportât dans la sienne. Tout le monde se tient renfermé ce jour-là, & ne veut se réjouir qu'avec sa famille. Mais le lendemain & les jours suivans, on fait éclater une joie extraordinaire. Les boutiques sont fermées dans toute la Ville. On ne pense qu'au plaisir. Chacun se pare de ses meilleurs habits & visite ses parens, ses amis & ses protecteurs. On représente des comédies, on se traite les uns les autres, & l'on se souhaite mutuellement toutes sortes de prosperités (28).

Fête des Lanternes.

La fête des Lanternes tombe au quinziéme jour de la premiere Lune. Toute la Chine est illuminée dans ce jour. On la croiroit en feu. Les réjouissances commencent le 13 au soir, & durent jusqu'au soir du 16 ou du 17. Tous les Habitans de l'Empire, riches & pauvres, à la campagne & dans les Villes, sur les côtes de mer & sur les rivieres, allument des lanternes peintes (29) de différentes formes (30), & les suspendent dans leurs cours, à leurs fenêtres & dans leurs appartemens. Les personnes riches emploient, dit l'Auteur, plus de deux cens francs en lanternes. Les grands Mandarins, les Vicerois & l'Empereur même, y mettent trois ou quatre mille livres (31). Toutes les portes sont ouvertes le soir, & le Peuple a la liberté d'entrer dans les Tribunaux des Mandarins, qui sont splendidement ornés (32).

(27) *Ibid.* p. 290.

(28) On a déja lû d'autres détails dans les Relations précédentes.

(29) Le Pere le Comte dit qu'ils font aussi des feux de joie & des petards. Magalhaens dit qu'ils lancent des fusées, qu'on voit brûler en l'air sous diverses formes, de Barques, de Tours, de Dragons, de Tygres, &c.

(30) Magalhaens dit que Yang-cheu-fu, dans la Province de Kyang-nan, est le plus fameux endroit de l'Empire pour la beauté & la richesse des lanternes.

(31) Deux mille écus, suivant Le Comte.

(32) Magalhaens raconte une avanture qui explique cette liberté.

Ces

Ces lanternes sont fort grandes (33). On en voit à six faces. Le bois en est vernis & relevé par des dorures. Les faces, ou les panneaux, sont d'une belle étoffe de soie transparente, sur laquelle on a peint des fleurs, des arbres & des figures d'hommes, qui, étant disposées avec beaucoup d'art, reçoivent une apparence de vie du grand nombre de lampes & de chandelles dont les lanternes sont éclairées. D'autres sont rondes, d'une corne bleue & transparente qui plaît beaucoup à la vûe. Le sommet est orné de sculptures; & de chaque coin pendent des banderolles de satin, de diverses couleurs.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Forme des lanternes de cette Fête.

Pendant la même fête on donne d'autres spectacles, pour l'amusement du Peuple. Là, paroissent des chevaux qui galopent, des vaisseaux à la voile, des armées en marche, des Rois avec leur cortége, des assemblées de danse, & d'autres figures, qui sont remuées par des ressorts. On y représente, par de simples ombres, des Princes, des Princesses, des Soldats, des Bouffons & d'autres caracteres. Les mouvemens & les gestes répondent si parfaitement aux discours du Machiniste, qu'on s'imagineroit que chaque figure parle. D'autres portent un dragon de soixante ou quatre-vingt pieds de long, rempli de lumiéres depuis la tête jusqu'à la queue, qu'ils agitent & font tourner comme un serpent.

Spectacles qu'on représente.

Mais rien ne donne tant d'éclat à la fête, que les feux d'artifices qui s'exécutent dans toutes les parties de la Ville. On prétend que les Chinois excellent dans cet art. *Magalhaens* raconte qu'il ne put voir sans admiration un de ces spectacles, auquel il fut invité avec son Compagnon, dans la Province de *Se-chuen*, par le Tyran *Chang-hyen-chung*. Le feu d'artifice représentoit un cabinet couvert d'une vigne. Toutes les jointures de l'ouvrage furent en feu sans se consumer; mais la vigne, avec ses branches, ses feuilles & ses grapes, fut consumée par degrés. Les grapes paroissoient rouges, les feuilles vertes; & la couleur de la tige étoit imitée si naturellement, que tout le monde s'y seroit trompé (34). Mais on se formera une idée plus juste de ces représentations, sur le récit d'un feu d'artifice que l'Empereur Kang-hi donna pour amusement à toute sa Cour, & dont les Missionnaires du Palais furent témoins.

Feux d'artifice Chinois.

On commença par mettre le feu à six cylindres, plantés en terre, d'où il s'éleva des flâmmes, qui retomberent d'environ douze pieds de hauteur en pluie d'or ou de feu. Ce prélude fut suivi d'une sorte de chariot à bombes, soutenu par deux poteaux, d'où il sortit une autre pluie de feu, accompagnée de plusieurs lanternes, sur lesquelles on lisoit diverses sentences en gros caracteres couleur de souffre enflammé, & d'une demi-douzaine de chandeliers à branches, en forme de piliers. Dans un instant cette abondance de lumiéres changea la nuit en un jour fort éclatant. Enfin, l'Empereur mit lui-même le feu au corps de la machine, qui se couvrit tout-d'un-coup de flâmmes, dans un espace de quatre-vingt pieds de long sur quarante ou cinquante de largeur. La flâmme s'étant communiquée à plusieurs piliers, & à diverses figures de

Grand feu d'artifice de l'Empereur Kang-hi.

(33) Le même Auteur leur donne vingt coudées de diametre, c'est-à-dire, trente pieds & quelquefois davantage. Il ajoute qu'elles sont suspendues dans les salles ou dans les cours, sur des échaffauts qu'on éleve exprès. Le Comte dit que les lanternes sont elles-mêmes des salles ou des chambres, où l'on peut entrer & représenter des Comédies. Il ajoute que leur nombre peut monter à deux cens millions dans tout l'Empire. C'est peut-être une méprise du Traducteur Anglois, pour deux cens mille.

(34) Le Comte, qui paroît copier Magalhaens, tourne en ridicule ces Représentations de fruit avec du feu, Mais il avoue qu'il n'a jamais vû de feux d'artifice à la Chine.

Magnificence des Chinois.

papier qui étoient distribuées de toutes parts, on vit s'élever dans l'air un prodigieux nombre de fusées, & quantité de lanternes & de branches s'allumer dans toute la place. Ce spectacle dura près d'une demie-heure. De tems en tems on voyoit paroître, en plusieurs endroits, des flâmmes bleuâtres en forme de grapes de raisin, qui pendoient d'un cabinet couvert de vigne. Ces figures à demi-sombres, joint aux lumiéres qui brilloient comme autant d'étoiles, formerent un spectacle extrêmement agréable.

Cérémonie singuliere de la fête des Lanternes.

On observe dans ces fêtes une cérémonie fort remarquable. Dans la plûpart des maisons, les Chefs de famille écrivent en gros caracteres, sur une feuille de papier rouge ou sur une tablette vernie, les mots suivans: *Tyen-ti*, *San-hyay*, *Van-lin*, *Chin-tsay*; c'est-à-dire: Au vrai Gouverneur du Ciel, de la Terre, des trois Limites (35) & des dix mille Intelligences (36). Ce papier est renfermé dans un quadre de bois ou de carton. A la Cour, on le place sur une table, sur laquelle on met du bled, du pain, de la viande, ou quelqu'autre offrande de cette nature. Ensuite on se prosterne à terre & l'on offre de petits bâtons parfumés (37).

Origine de cette Fête.

L'opinion commune sur l'origine de cette fête, est qu'elle fut établie peu de tems après la fondation de l'Empire, par un Mandarin, qui, ayant perdu sa fille sur le bord d'une riviere, se mit à la chercher, mais inutilement, avec des flambeaux & des lanternes, accompagné d'une foule de Peuple dont il s'étoit fait aimer par sa vertu. Cette histoire a quelque ressemblance avec celle qu'on raconte d'une autre fête, que les Chinois nomment *Long-chuen*, c'est-à-dire, *Ecorce de dragon*, & les Portugais de Macao, *Lumba lumba*. Elle se célebre le cinquiéme jour de la cinquiéme Lune, par des réjouissances sur l'eau (38).

Autre origine.

Mais les Lettrés donnent une autre origine à la fête des Lanternes. Ils prétendent que l'Empereur *Kye*, dernier Monarque de la famille de *Hya*, se plaignant de la division des nuits & des jours, qui rend une partie de la vie inutile au plaisir, fit bâtir un Palais sans fenêtres, où il rassembla un certain nombre de personnes des deux sexes, qui étoient toujours nues; & que pour en bannir les ténebres, il y établit une illumination continuelle de flambeaux & de lanternes, qui donna naissance à cette fête (39).

Fête des Gâteaux Lunaires.

Le 15 de la huitiéme Lune est célébré à la Chine par d'autres réjouissances. Depuis le coucher du Soleil & le lever de la Lune jusqu'à minuit, tout le monde se promene avec ses amis & ses parens dans les rues, dans les places publiques, dans les jardins & sur les terrasses, pour attendre l'apparition du Liévre qui doit se faire voir cette nuit dans la Lune (40). Les jours précédens on s'envoie mutuellement de petits gâteaux ronds & sucrés, qui portent le nom de *Yue-pin*, ou *Gâteaux Lunaires*. Les plus gros, qui ont environ dix pouces de diametre & qui représentent la pleine-Lune, portent au centre une figure de liévre, & sont composés de pâte de noix & d'amandes, de pommes de pin & d'autres ingrédiens. Ils se mangent à la lueur de la Lune, avec des accompagnemens de musique (41).

(35) C'est-à-dire, de tout le Monde.

(36) Dix mille, pour infini.

(37) Magalhaens, pag. 104. Le Comte, p. 161. Du Halde, p. 290.

(38) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 104. & suiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 16. & suiv. Chine du Pere du Halde, p. 290. & suiv.

(39) C'est apparemment celle dont on a déja parlé.

(40) Magalhaens, *ubi sup.* p. 107. Le Pere le Comte, p. 165.

(41) Voyez ci-dessus.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Fête des neuf premiers jours de la Lune.

Le même Auteur observe dans un autre lieu, que les neuf premiers jours de la Lune sont de grandes fêtes à la Chine, sur-tout le neuviéme. C'est le tems que les Chinois choisissent pour le mariage de leurs enfans; & leur usage, pendant ces fêtes, est de se faire servir un plat qui représente un certain appartement du Palais, environné de neuf Tours, qui répondent à chacun des neuf jours. Ils supposent que le nombre de neuf est le plus excellent de tous les nombres, & qu'il a la vertu de conferer des honneurs, des richesses & une longue vie. C'est dans l'esperance d'obtenir ces trois biens, que le neuviéme jour on s'assemble dans les Villes, sur les tours & les terrasses, où l'on se réjouit avec ses parens & ses amis. Les Habitans de la campagne prennent pour lieu d'assemblée les montagnes & d'autres lieux élevés. L'Auteur ajoute, que les neuf Tours de l'appartement du Palais ont été bâties dans la même vûe (42).

Monumens & Ouvrages publics des Chinois.

La magnificence des Chinois éclate admirablement dans leurs Ouvrages publics, tels que les fortifications des Villes, des Forts & des Châteaux, les Temples, les Salles de leurs ancêtres, les Tours, les arcs de triomphe, les ponts, les chemins, les canaux & leurs autres monumens publics.

Les ouvrages qui se font remarquer particuliérement dans les Villes, sont les murs d'enceinte & les portes, les Temples, les Tours, les Arcs de triomphe & les autres édifices publics. Ils s'attirent les regards & l'admiration des Etrangers. La prodigieuse quantité de Barques qui couvrent les canaux & les rivieres, la foule des Habitans & le mouvement tumultueux des affaires, n'en augmentent pas peu l'éclat.

Murailles & portes des Villes.

Dans la plûpart des Villes de la Chine, les murs d'enceinte sont des quarrés longs, dont les angles regardent, autant qu'il est possible, les quatre points cardinaux. Ils sont généralement si hauts (43), qu'ils cachent les édifices; & si larges, qu'on peut marcher dessus à cheval. Ordinairement ils sont de brique ou de pierres quarrées, environnés d'un large fossé, soutenus d'un rempart de terre, & flanqués à certaines distances de Tours quarrées. Chaque entrée a deux portes, entre lesquelles est une place-d'armes pour l'exercice des gens de guerre. Après avoir passé la premiere porte on n'apperçoit pas la seconde, parce qu'elle n'est jamais à l'opposite. Quoiqu'elles ne soient point ornées de bas-reliefs, comme les autres monumens publics, on n'est pas moins frappé de la hauteur prodigieuse de deux Tours, ou de deux pavillons, qui sont bâtis dessus, & qui servent comme d'arsenal ou de corps de garde. On admire aussi la beauté de leurs arches, qui sont de marbre dans plusieurs Villes, & la solidité extraordinaire de l'ouvrage (44).

Nombre des Villes & des Forts.

Les Forts & les Châteaux de défense sont d'autres exemples de la magnificence des Chinois; mais on en remet la description à l'article des Forces de l'Empire. C'est la multitude de ces édifices qui doit augmenter l'admiration des Etrangers. On ne compte pas moins de quinze cens quatre-vingt-une Villes murées dans les seize Provinces de la Chine. Le nombre des Forts & des Places fortifiées, de sept différens ordres, monte à plus de deux mille huit cens, sans y comprendre les Tours, les Châteaux & les Redoutes, dont on compte environ trois mille au long de la grande muraille, qui l'emporte elle-même sur tous les ou-

(42) Magalhaens, p. 318.

(43) Celui de Peking a quarante pieds de hauteur.

(44) Chine du Pere du Halde, pag. 240 & 288.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Grande muraille.

vrages du Monde (45). Le tiers des Habitans de l'Empire fut employé à la bâtir. Comme elle commence à la mer, on fut obligé, pour en jetter les fondemens de ce côté-là, de couler à fond plusieurs Vaisseaux chargés de fer & de grosses pierres. Elle fut élevée avec un art merveilleux. Il fut défendu aux ouvriers, sous peine de mort, de laisser la moindre ouverture entre les pierres. De-là vient que ce fameux ouvrage se conserve aussi entier que le premier jour qu'il fut bâti (46).

Tours des Villes.

Dans les lieux les plus fréquentés de chaque Ville, on voit une ou plusieurs Tours, qui se font également admirer par leur hauteur & par la beauté de leur architecture. Elles portent le nom de *Pau-ta*. Les unes sont composées de neuf étages; mais elles n'en ont jamais moins de sept, qui diminuent par degrés à proportion qu'ils s'élevent, & qui offrent des fenêtres de chaque côté. Le plus fameux édifice de ce genre est celui de Nan-king, qui se nomme *la grande Tour*, ou la *Tour de porcelaine*. On en a déja donné quelqu'idée; mais la meilleure description qu'on en puisse desirer est celle du Pere le Comte (47).

Temple de la Reconnoissance, ou Pau-ghen-tse.

Sa description.

Le *Pau-ghen-tse*, ou le Temple de la Reconnoissance, bâti par l'Empereur *Yong-lo* hors des murs de la même Ville, est élevé sur une pile de briques qui forment un grand perron, environné de balustrades de marbre brut & d'une rampe de sept ou huit degrés. La Salle, qui sert de Temple, a cent pieds de hauteur. Elle porte sur une petite base de marbre, qui ne s'éleve que d'un pied, mais qui regne autour du mur à deux pieds de largeur. La façade est ornée d'une galerie & de plusieurs colomnes. Les toits (car ces édifices en ont ordinairement deux; l'un, qui termine les murs, & l'autre qui s'éleve au-dessus du premier) sont de tuiles vernies d'un verd luisant. L'interieur est revêtu de peintures, avec un grand nombre de compartimens engagés les uns dans les autres, qui ne sont pas d'un agrément médiocre dans la plûpart des ouvrages Chinois. A la verité les forêts de solives, de chevrons & de lambourdes qui paroissent de toutes parts, ont quelque chose de singulier & même de surprenant, parce qu'elles font juger que la dépense & le travail en sont immenses. Mais cette confusion vient en effet de l'ignorance des ouvriers (48), qui ne sont point encore parvenus à cette agréable simplicité, dans laquelle consiste principalement la force & la beauté des édifices de l'Europe.

La Salle du Temple de Pau-ghen-tse n'a de lumiére que ce qu'elle en reçoit par les portes. On en compte trois grandes du côté de l'Est, qui conduisent à la fameuse Tour dont on va lire la description & qui fait partie du

Tour de ce Temple.

Temple. C'est un octogone d'environ quarante pieds de diametre; de sorte que la largeur de chaque face est de quinze pieds (49). Elle est environnée d'un mur de la même forme, qui est à deux toises & demie de l'édifice. Le premier toit, qui est de tuiles vernies, semble sortir du corps de la Tour, & forme au-dessous une fort belle galerie. Les étages sont au nombre de neuf, dont chacun est orné d'une corniche, trois pieds au-dessus des fenêtres, & d'un toit semblable à celui de la galerie, excepté qu'il ne peut être si saillant, parce qu'il

(45) On en a donné ci-dessus la description.

(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 5 & 262.

(47) Du Halde, p. 240. & 288.

(48) Le Pere le Comte paroit un peu porté à rabaisser les ouvrages Chinois.

(49) Ce seroit cent vingt pieds de circonference, quoique Gemelli, copiant ici le Pere le Comte, ne lui en donne que quarante.




T. II. N.° II.




T.VI.N°.VII.

n'a point de mur pour le ſoutenir. Le mur du rez-de-chauſſée n'a pas moins de douze pieds d'épaiſſeur, ſur huit pieds & demi de hauteur. Il eſt revêtu de porcelaine. La pluie & la pouſſiére ont un peu alteré ſa couleur; mais on diſtingue encore que c'eſt de la porcelaine, quoique de la groſſe eſpece. Des briques ne ſe ſeroient pas ſi bien conſervées depuis plus de trois cens ans.

Magnificence des Chinois.

L'eſcalier interieur eſt petit, & peu commode, parce qu'il eſt extrêmement haut. Les étages ſont ſéparés entr'eux par d'épaiſſes ſolives, qui ſe croiſent pour ſoutenir le plancher, & qui forment un platfond orné d'une grande variété de peintures; ſi les peintures Chinoiſes, remarque le Pere le Comte, ſont capables d'orner un appartement. Les murs des étages ſuperieurs ſont remplis de petites niches, qui contiennent des figures en bas-reliefs; ce qui fait une ſorte de marqueterie aſſez agréable. Les dorures, qui regnent de toutes parts, n'empêchent pas que la matiere ne paroiſſe de marbre ou de pierre polie, quoique l'Auteur ſoit porté à la prendre pour de la brique moulée. Il obſerve que les Chinois excellent à former toutes ſortes de figures ſur leurs briques, & que leur terre, qui eſt extrêmement fine & bien temperée, eſt plus propre que la nôtre à recevoir l'impreſſion des moules. Tous les étages ſont de la même hauteur, à l'exception du premier, qui eſt plus haut que tous les autres. L'Auteur ayant compté cent quatre-vingt-dix degrés, chacun d'environ dix pouces, la hauteur totale doit être de cent cinquante-huit pieds. Si l'on y joint celle du perron, celle du neuviéme étage, qui n'a pas de degrés, & celle du toit, on peut donner à cette Tour environ deux cens pieds depuis le rez-de-chauſſée.

Eſcalier.

Figures moulées.

Le ſommet de tout l'ouvrage en eſt une des plus belles parties. C'eſt un fort gros mât, qui, s'élevant du plancher de l'étage huitiéme, paſſe le toit de plus de trente pieds. Il eſt entouré, à la même hauteur, d'un gros cercle de fer, qui regne en ſpirale, avec des diſtances de pluſieurs pieds; de ſorte que dans l'éloignement on le prendroit pour une eſpece de cône creux d'une grandeur extraordinaire. Il eſt terminé par une groſſe boule dorée. Cet édifice, que les Chinois appellent la Tour de porcelaine, eſt aſſurement l'ouvrage le mieux imaginé, le plus ſolide & le plus magnifique de tout l'Orient (50).

Sommet de la Tour.

La Chine eſt remplie de ces Temples, que les Européens ont nommés Pagodes, & qui ſont conſacrés à quelque Divinité fabuleuſe. Les plus célebres ſont bâtis ſur des montagnes ſtériles; mais les canaux, qui ont été ouverts à grands frais pour conduire l'eau des hauteurs dans les réſervoirs, les jardins, les boſquets & les grottes qu'on a pratiquées dans les rochers contre l'excès de la chaleur, rendent ces Solitudes extrêmement agréables. L'édifice conſiſte, moitié en portiques, pavés de grandes pierres quarrées & polies; moitié en ſalles & en pavillons, qui forment les coins des cours, & qui communiquent l'une à l'autre par de longues galeries, ornées de ſtatues en pierre & quelquefois en marbre. Les toits ſont fort éclatans par la beauté de leurs tuiles, qui ſont vernies de jaune & de verd, avec des dragons ſaillans de la même couleur à tous les coins.

Temples nommés Pagodes.

La plûpart de ces Temples ont une grande Tour ſéparée, qui ſe termine en dôme, où l'on monte par un bel eſcalier tournant. Le milieu du dôme forme

Tour de chaque Temple.

(50) Mémoires du Pere le Comte, p. 77, & Chine du Pere du Halde, p. 288. & ſuiv.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

ordinairement un autre Temple quarré, enrichi d'ouvrage à la mosaïque. Ses murs sont couverts de figures d'animaux & de monstres en relief (51). Telle est la forme ordinaire des Temples Chinois. Magalhaens assure qu'on en compte quatre cens quatre-vingt, qui sont très-fameux & très-fréquentés à cause de leur richesse, de leur magnificence, & des miracles que la superstition publique fait attribuer à leurs Idoles. Ils servent aussi de demeure aux Bonzes (52).

Arcs de triomphe des Chinois.

Leur description.

Les Arcs de triomphe, que les Chinois nomment *Pay-sang* & *Pay-lew*, s'offrent en grand nombre dans chaque Ville; mais la plûpart sont grossiérement travaillés & méritent peu d'attention. Quelques-uns sont entiérement de bois, à la réserve du piédestal, qui est de marbre. Suivant le Pere le Comte, ceux de Ning-po ont généralement trois portes; une au milieu, qui est fort grande, & deux petites aux côtés. Les piédestaux sont de gros piliers quarrés, qui consistent dans une seule pierre. L'entablature est composée de trois ou quatre faces, ordinairement sans moulure & sans projection, à la réserve de la derniere, qui en offre une au lieu de frise, où l'on voit quelqu'Inscription gravée. Les piliers soutiennent, sans aucune apparence de corniche, un toit qui forme le sommet de la porte & qui ne peut être représenté que par le pinceau. Notre architecture gothique n'a rien elle-même de si bizarre. Chaque porte est composée des mêmes parties, sans autre différence que la grandeur. Celles qui sont de pierre n'en sont pas moins jointes par des tenons & des mortoises, comme si elles étoient de bois.

Leur hauteur & leurs ornemens.

Ces monumens n'ont presque jamais plus de vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur. Ils sont chargés de figures d'hommes, d'antiques, de fleurs & d'oiseaux, en relief & à jour. Ces ornemens sont médiocres pour la beauté de la sculpture; mais ils sont détachés si proprement du corps de l'édifice, que ne paroissant joints que par des cordons, ils se mêlent l'un dans l'autre sans aucune confusion. L'Auteur en conclut que l'habileté des anciens artistes surpassoit beaucoup celle des modernes; car les arcs de triomphe des derniers tems n'approchent point des anciens. Le corps de l'ouvrage est solide, sans aucune ouverture & sans aucune autre décoration qui serve à l'égayer. L'ordre, qui est le même dans les Arts anciens & modernes, n'a pas de ressemblance avec les nôtres, soit dans la disposition, soit dans la proportion des parties. On n'y voit ni chapiteaux ni corniches. La piéce qui a quelque rapport à nos frises, est d'une hauteur chocquante pour les Européens; mais elle n'en est que plus conforme au goût Chinois, parce qu'elle en a plus d'espace pour les ornemens qui accompagnent des deux côtés l'Inscription (53). Ce sont de belles figures & des sculptures en bosse, des fleurs, des oiseaux qui semblent voler hors de la pierre. Ces ouvrages sont les chef-d'œuvres des Chinois. En un mot, leurs Arcs de triomphe ne sont pas sans beauté. La plûpart étant placés dans les rues, à certaines distances, forment un spectacle qui a quelque chose de noble & d'agréable, sur-tout lorsque la rue est étroite. On compte plus d'onze cens de ces monumens, élevés à l'honneur des Princes, des hommes & des femmes illustres, & des personnes renommées pour leur sçavoir & leur vertu (54). Il y a peu de Villes qui n'aient les siens.

(51) Du Halde, p. 289.
(52) Magalhaens, p. 46.
(53) Le Comte, p. 86, & Du Halde, *ubi sup.* p. 17 & 288.
(54) Magalhaens en compte onze cens cinquante-neuf.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Salles des Ancêtres.

Entre les édifices publics on peut nommer les Salles bâties à l'honneur des Ancêtres, les Bibliotheques, & les Palais des Princes & des Mandarins. Des premiers, on en compte ſept cens neuf, qui ſont diſtingués par leur grandeur & leur beauté. Les Bibliotheques, au nombre de deux cens ſoixante-douze, ont été bâties à grands frais, & ne manquent, ni de livres, ni d'ornemens. L'Empire contient trente-deux Palais de *Regules*, conſtruits ſur le modele du Palais Impérial de Peking, & treize mille quatre cens quarante-ſept Hôtels ou grandes maiſons de *Quans*. On y peut joindre ſix cens quatre-vingt-cinq Mauſolées ou Tombeaux, fameux par leur architecture & par la richeſſe de leurs ornemens (55).

Bibliotheques.

Palais des Grands.

Mauſolées.

Mais la plus grande partie des Palais, ſur-tout les Hôtels des *Quans* ou des Mandarins, quoique bâtis aux dépens de l'Empereur, n'ont guéres plus de magnificence que les maiſons des ſimples Particuliers. L'Empire Chinois a des Loix ſomptuaires, qui reſtraignent également le luxe des Grands & des Petits. Pendant le ſéjour que le Pere le Comte fit à Peking, un des principaux Mandarins, qu'il prit même pour un Prince, s'étant fait bâtir une maiſon un peu plus belle que les autres, fut accuſé devant l'Empereur; & la crainte du péril qui le menaçoit lui fit prendre le parti de l'abattre avant que l'affaire fût jugée (56). Les maiſons du commun des Habitans ſont d'une extrême ſimplicité. On ne cherche qu'à les rendre commodes. Celles des Riches ſont ornées d'ouvrages de vernis, de ſculptures & de dorures; ce qui les rend aſſez agréables à la vûe.

Loix ſomptuaires de la Chine.

La maniere de les bâtir eſt de commencer par l'érection d'un certain nombre de piliers, ſur leſquels on poſe le toit. Tous les édifices de la Chine étant de bois, il eſt rare que les fondemens aient plus de deux pieds de profondeur. Les murs ſont ordinairement de brique ou d'argile, quoique dans pluſieurs cantons on les faſſe de bois. Ces maiſons conſiſtent généralement dans un rez-de-chauſſée, à l'exception de celles des Marchands, qui ont un ſecond étage, nommé *Lew*, dont ils font leur magaſin.

Maniere Chinoiſe de bâtir.

Dans les Villes, la plûpart des maiſons ſont couvertes de tuiles creuſes fort épaiſſes, dont le côté convexe eſt par-deſſous; & pour fermer toutes les jointures, ils en appliquent d'autres dans une poſition contraire. Les ſolives & les chevrons ſont de forme ronde ou quarrée. Sur les chevrons on place des briques fort minces, en forme de grandes tuiles quarrées, ou de planches; ou des nattes de roſeaux enduites de plâtre. Lorſque cette premiere couche eſt ſeche, on range les tuiles deſſus, en les joignant avec de la chaux de roche (57).

De quelque maniere que les rues ſoient diſpoſées, on a toujours ſoin de préſenter la face des maiſons au Sud, pour éviter les vents du Nord, qui ne conviennent point au tempéramment des Chinois. C'eſt par cette raiſon que la porte eſt ſouvent de travers, dans quelque coin de la cour (58). Dans la plûpart des maiſons, après avoir traverſé le porche, on entre dans un ſallon de trente ou trente-cinq pieds de longueur, ſur la moitié moins de largeur, derriere lequel on trouve quatre ou cinq chambres ſur une même ligne, de l'Eſt à l'Oueſt. Celle du milieu porte le nom de chambre interieure. Le toit eſt ſou-

Diſpoſition des maiſons & des portes.

(55) Magalhaens, p. 45 & ſuiv

(56) Mémoires du Pere le Comte, p. 62.

(57) Du Halde, p. 283; & Le Comte, page 148.

(58) Du Halde, p. 240.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

tenu par des piliers élevés sur une base de pierre ; de sorte que dans une chambre de trente pieds, il y aura toujours vingt-quatre piliers d'un côté & le même nombre de l'autre, avec un seul aux deux extrêmités. Ces piliers, qui ont ordinairement dix pieds de hauteur, supportent de grosses solives étendues de l'un à l'autre ; & de deux en deux piliers on place d'autres piéces de bois pour soutenir la charpente de la voûte. Ensuite on commence à bâtir les murailles.

En quoi consiste la beauté des maisons.

La beauté des maisons consiste dans l'épaisseur des solives & des piliers, dans l'excellence du bois, & dans les ouvrages de sculpture qui font l'ornement des portes. Il n'y a point d'autre escalier que les degrés d'entrée ; car chaque maison est toujours un peu élevée au-dessus du niveau de la terre. Mais au long de la façade on pratique une galerie de six ou sept pieds de largeur, bordée de belles pierres de taille. Dans certaines maisons, les portes du milieu répondant les unes aux autres laissent voir dès l'entrée une longue suite d'appartemens.

Matiere dont les murs sont construits.

Le Peuple emploie, pour la construction des murs, une sorte de briques qui ne sont pas cuites au feu ; excepté pour la façade, qui est toujours composée de briques cuites. Dans quelques Provinces, les maisons ne sont que d'argile détrempée. Dans d'autres, ce sont des claies de bois, revêtues de terre ou de mortier. Mais les murs des personnes de distinction sont de briques pilées, dont toutes les parties sont rejointes à l'aide d'un mastic, & reçoivent toutes sortes d'embellissemens de sculpture. Dans les Villages, sur-tout de quelques Provinces, les maisons sont généralement de terre, & les toits si ronds qu'ils paroissent plats. Ils sont composés de roseaux, appliqués sur des solives ou des lattes. Dans certaines Provinces on brûle, au lieu de bois, du charbon de mine ; & dans d'autres, des roseaux ou de la paille. Comme les poesles y sont en usage, avec des cheminées fort petites, & quelquefois sans cheminée, on n'y sçauroit faire de feu hors de la cuisine sans infecter toute la maison de fumée ; sur-tout lorsqu'on y brûle des roseaux, dont l'odeur est insupportable à ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Maisons des Grands & des Riches.

Les maisons des Grands & des Riches ne sont pas comparables à celles de France. Ce seroit abuser des termes, pour s'exprimer ici dans ceux de l'Auteur, que de leur donner le nom de Palais. Elles sont un peu plus élevées que celles du Peuple, & le sommet des toits est accompagné de plusieurs ornemens ; mais ce n'est après-tout qu'un simple rez-de-chaussée. Les Tribunaux de Justice n'ont rien de plus magnifique. Si les cours sont spacieuses, les portes massives & quelquefois ornées de sculptures assez élégantes, il n'y a pas plus de magnificence que de propreté dans les chambres intérieures & dans les Salles d'audience (59).

Leur étendue.

Cependant les Palais des Princes & des principaux Mandarins, comme ceux des personnes opulentes, sont étonnans par leur étendue ; & la multitude de leurs cours & de leurs appartemens compense ce qui leur manque du côté de la magnificence & de la beauté. Ils sont composés de quatre ou cinq cours, séparées par autant de rangées d'édifices. Les ailes ne contiennent que des offices & des logemens pour les domestiques. Chaque façade a trois portes, dont celle du milieu, qui est la plus grande, offre des deux côtés plusieurs figures de

(59) Du Halde, p. 283 &. suivantes. Le Comte, p. 148.

lions en marbre (60). Devant la grande porte de la premiere cour est une place, environnée d'une balustrade, qui est revêtue d'un beau vernis rouge ou noir. Les deux côtés sont flanqués d'une petite tour, d'où les tambours & d'autres Instrumens de musique se font entendre à différentes heures du jour, surtout lorsque le Mandarin sort de sa maison ou qu'il monte sur son Tribunal.

Magnificence des Chinois.

Description du Palais d'un grand Mandarin.

La premiere cour est une grande esplanade, où ceux qui ont quelque demande à faire & quelque faveur à prétendre, obtiennent la liberté d'entrer. Les deux aîles sont composées de petits bâtimens, qui servent de Bureaux pour les Officiers du Tribunal. Au fond de la cour se présentent trois autres portes, qui ne s'ouvrent que dans le tems où le Mandarin doit monter sur son Tribunal. Celle du milieu est uniquement réservée pour les personnes de distinction. On passe dans une autre cour, dont le fond offre d'abord une grande salle, où le Mandarin administre la Justice. Cette salle est suivie de deux autres, qui lui servent à recevoir les visites. Elles sont d'une propreté singuliere & fort bien meublées. Telle est généralement la forme des grands Tribunaux.

On trouve ensuite une troisiéme cour, où se présente une salle beaucoup plus belle que celle des audiences publiques. C'est le lieu où les amis particuliers du Mandarin sont introduits. Les édifices qui l'environnent sont habités par les domestiques. Au-delà de cette salle est une autre cour, qui contient les appartemens des femmes & des enfans du Mandarin, & qui n'a qu'une grande porte, où nul homme n'ose pénétrer. Cette partie du Palais est propre & commode. On y voit des jardins, des bosquets, des piéces d'eau & tout ce qui peut plaire à la vûe. Il se trouve des Chinois qui aiment les rochers & les monts artificiels, percés par des routes souterraines, & remplis de détours comme un labyrinthe, pour y jouir de la fraîcheur de l'air (61). Lorsqu'ils ont assez d'espace; ils font de petits parcs pour y nourrir des daims, & des lacs ou des étangs pour le poisson & les oiseaux de riviere (62).

Ornemens des jardins.

Meubles des Chinois.

Les Chinois n'ont pas, comme les Européens, la curiosité d'orner & d'embellir l'interieur de leurs maisons. On n'y voit point de tapisseries, de glaces ni de dorures. Comme les Mandarins tiennent leurs Palais de l'Empereur & qu'il leur arrive souvent de se les voir ôter, ils ne font jamais de dépense extraordinaire pour les meubler. D'ailleurs, les visites ne se recevant que dans la grande salle qui est sur le devant de la maison, il n'est pas surprenant que les ornemens soient négligés dans les appartemens interieurs, où ils seroient entiérement inutiles, parce qu'ils n'y seroient jamais vûs des Etrangers.

Les principaux meubles qu'on apperçoit dans les salles, sont de grandes lanternes de soie peinte, qui pendent du platfond; des tables, des cabinets, des paravans & des chaises. Tous ces meubles sont revêtus d'un beau vernis rouge & noir, si transparent qu'il n'empêche pas de découvrir les veines du bois, avec un mélange de toutes sortes de peintures, en or, en argent ou en d'autres couleurs. Les tables, les buffets & les cabinets sont chargés de porcelaine. Tout y paroît d'une propreté & d'un agrément admirables. Dans quelques endroits on y voit suspendues des piéces de satin blanc, peintes de fleurs,

(60) Quoique le marbre soit fort commun à la Chine, on en voit peu dans les autres endroits des maisons.

(61) Quelques-uns, suivant le Comte, font des grottes & des montagnes dans leurs jardins.

(62) Magalhaens, p. 272, & Du Halde, p. 284.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

d'oiseaux, de montagnes & de paysages (63), ou couvertes de sentences morales en gros caractères. D'autres se contentent de blanchir les murs ou de les couvrir de papier, avec une habileté qui est particuliere aux Chinois.

Beauté de leurs lits.

Les lits sont d'une beauté singuliere, sur-tout dans les maisons des Grands. Toute la partie de bois est peinte, dorée & relevée par des ouvrages de sculpture. Dans les Provinces du Nord, les rideaux sont de double satin pendant l'hyver. Ils font place en Eté aux taffetas blancs à fleurs & à figures, ou à la plus belle gaze, qui est assez claire pour le passage de l'air, & assez serrée pour empêcher celui des cousins, insectes fort incommodes dans les régions méridionales. Le Peuple emploie, pour s'en défendre, des étoffes fort minces, d'une sorte de chanvre. Les matelas sont fort épais & garnis de coton.

Alcoves & poiles.

Dans les Provinces du Nord on fait des alcoves de brique, de différentes grandeurs, suivant le nombre des personnes qui composent une famille. On y joint un petit poile pour le charbon de terre, dont la chaleur se répand dans toute la maison, avec une espece d'entonnoir qui reçoit la fumée. Les poiles des personnes de distinction sont pratiqués dans le mur & s'allument du côté exterieur (64). Ainsi la chaleur se communique si parfaitement aux lits & à toutes les parties d'une maison, qu'on n'a pas besoin de lits de plume comme en Europe. Ceux qui craignent de coucher dans une alcove de brique, suspendent au-dessus une sorte de hamak, composé de cordes ou de *Ratan*.

Etat des chambres pendant le jour.

Le matin, on enleve tout ce qui a servi au repos du sommeil, & l'on met dans les chambres des tapis & des nattes pour s'y asseoir pendant le jour. Comme il n'y a point de cheminées, rien n'est si commode pour toute une famille, qui s'occupe ainsi de son travail sans ressentir le moindre froid & sans être obligée de recourir aux pelisses. Les gens du commun préparent leurs alimens & font chauffer leur vin ou leur thé à l'ouverture du poile. Ces alcoves ou ces lits de brique, sont assez grands, dans les hôtelleries, pour servir à plusieurs voyageurs ensemble (65).

Grands chemins de la Chine,

L'attention du Gouvernement Chinois, comme celle des anciens Romains, s'étend aux grandes routes de l'Empire, & ne néglige rien pour les rendre sûres, belles & commodes. Une infinité d'hommes sont continuellement employés à les rendre unies, & souvent à les paver, sur-tout dans les Provinces méridionales, où les chevaux & les chariots ne sont point en usage. La plûpart sont fort larges, & si bien sablées, qu'elles se sechent aussi-tôt qu'il a cessé de pleuvoir. Les Chinois ont ouvert des chemins par-dessus les plus hautes montagnes, en perçant des rochers, en applanissant les sommets & remplissant de profondes vallées. Dans quelques Provinces, les grandes routes sont autant de promenades, bordées de grands arbres, & quelquefois de murs hauts de sept ou huit pieds, pour empêcher les voyageurs de passer à cheval dans les terres; avec des ouvertures qui conduisent aux Villages.

Commodités qui s'y trouvent.

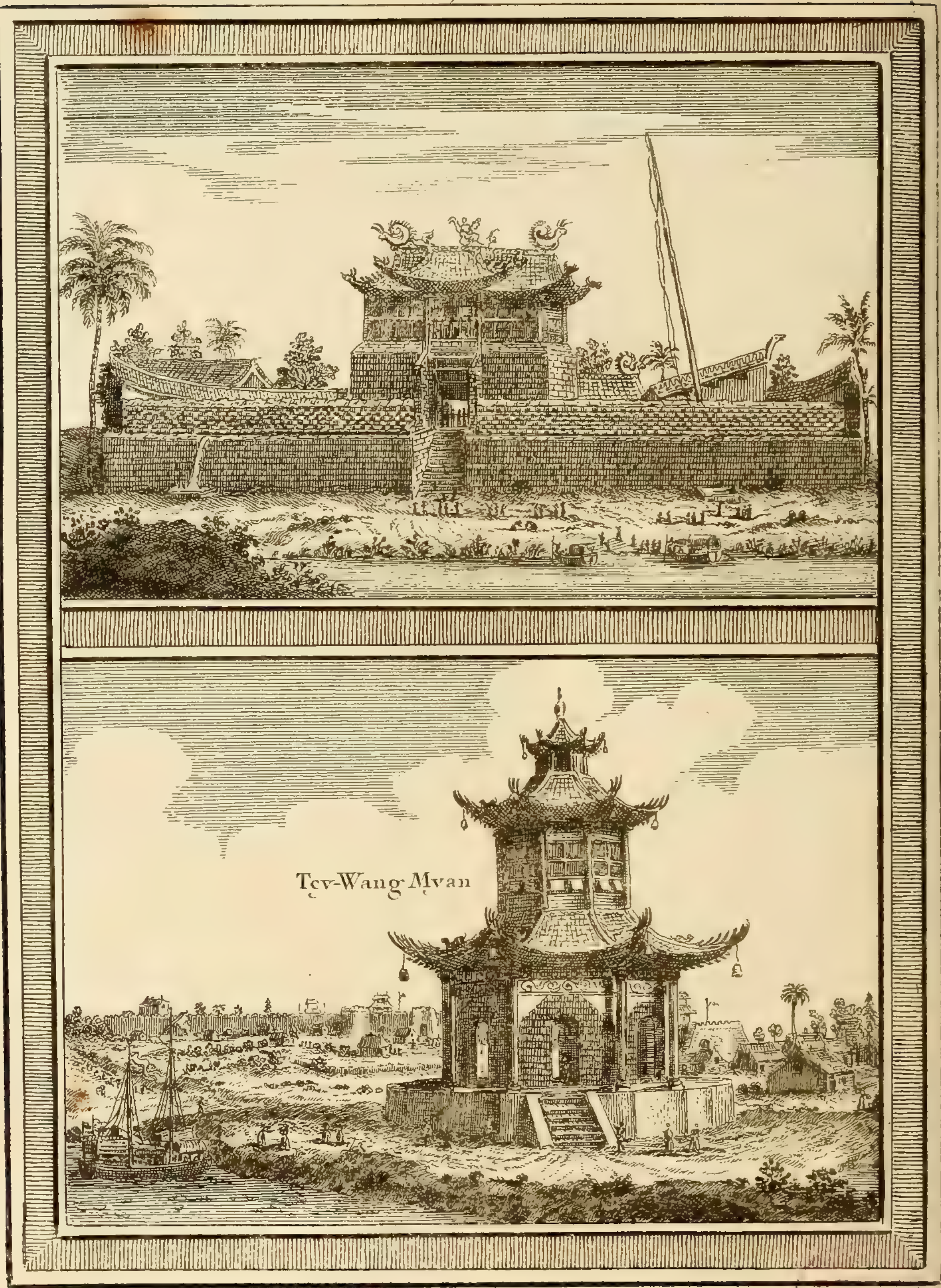
Sur ces routes on trouve, à certaines distances, des lieux de repos pour ceux qui voyagent à pied. La plûpart des Mandarins qui sont rappellés de leurs Em-

(63) Le Comte dit qu'on y voit les portraits des ancêtres de la maison, & que les murs sont quelquefois peints, avec une sorte d'architecture.

(64) Apparemment que ces poiles ressemblent à ceux d'Allemagne & des autres Pays du Nord.

(65) Le Comte, p. 147 & 156. Du Halde, p. 184. & suiv.

TEMPLE CHINOIS, TIRÉ DE NIEUHOF.



plois cherchent à se distinguer par des ouvrages de cette nature. On rencontre aussi des Temples, ou des Couvens de Bonzes, qui offrent pendant le jour une retraite aux voyageurs ; mais on obtient rarement la permission d'y passer la nuit, à la réserve des Mandarins, qui jouissent de ce privilege. Il se trouve des personnes charitables qui font distribuer, pendant la belle saison, du thé aux pauvres voyageurs, & pendant l'hyver une sorte d'eau composée, où l'on a fait infuser du gingembre. Les hôtelleries sont fort grandes & fort belles sur les grandes routes ; mais, dans les chemins détournés, rien n'est si misérable & si mal entendu.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

A chaque poste on rencontre une maison, qui se nomme *Rong-quan*, établie pour la réception des Mandarins & de ceux qui voyagent par l'ordre de l'Empereur. Ces édifices ne sont point aussi beaux qu'on pourroit se le figurer & qu'ils sont représentés par des Ecrivains mal informés. Les uns sont fort grands, d'autres fort petits. Quelques-uns néanmoins ne manquent, ni de commodités, ni d'agrément. On jugera de tous les autres par la description de celui de Canton, qui est de l'espece commune. Sa grandeur est médiocre. Il est composé de deux cours & de deux principaux bâtimens, dont l'un, qui est au fond de la premiere cour, n'est qu'un *Tong*, c'est-à-dire, une grande salle ouverte pour y recevoir les visites. L'autre, qui termine la seconde cour, est divisé en trois piéces, dont celle du milieu forme un sallon, ou une anti-chambre pour deux autres grandes chambres qui sont sur les aîles, chacune avec son cabinet. Cette disposition est commune à toutes les maisons des personnes de qualité. Le sallon, ou l'anti-chambre, est orné de deux grandes lanternes de soie peinte & transparente, qui pendent en forme de lustre. La porte d'entrée & celle des cours offrent aussi deux grandes lanternes de papier, sur lesquelles on lit des Inscriptions en gros caracteres.

Maisons de repos pour les Messagers Imperiaux.

Description du Tong-quan de Canton.

Sur les grands chemins on trouve, à de justes distances, une sorte de Tours, avec des guérites pour les sentinelles, & des étendarts, qu'on leve pour signal dans les cas d'allarme. Ces Tours sont composées de terre détrempée. Leur forme est quarrée. Elles ont des embrasures de biais, à la hauteur de huit pieds. Dans quelques Provinces on y place, au sommet, des cloches de fer ; mais celles qui sont sur la route de Peking n'ont ni guérites ni creneaux. Les Loix ordonnent qu'il y ait sur toutes les grandes routes des Tours de cette espece, de cinq en cinq lis ; c'est-à-dire, à chaque demie-lieue ; une grande & une petite alternativement, avec une garde de soldats continuellement sous les armes, pour observer ce qui se passe aux environs & prévenir toutes sortes de désordres. On les répare soigneusement lorsqu'elles tombent en ruine ; & si le nombre des soldats n'est pas suffisant, les Habitans sont obligés d'y suppléer.

Tours & Corps de gardes sur les grands chemins.

Les Villages, remplis de Temples, se présentent en grand nombre sur toutes les routes. Dans les grandes, on trouve, vis-à-vis de ces Temples, quantité de monumens que les Chinois nomment *Che-peys*, avec diverses Inscriptions. Ce sont de gros blocs de marbre, sur des bases de la même matiere, où, par le moyen d'une mortoise & de quelques tenons, le bloc est aisément fixé. On en voit de la hauteur de huit pieds, larges & épais de deux. Mais leur hauteur commune n'est que de quatre ou cinq pieds, & leurs autres dimensions sont proportionnées. Les plus grands sont élevés sur une voûte de pierre. Quelques-

Temples & Monumens.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

uns sont environnés de grandes salles. D'autres n'ont pour enclos qu'un petit bâtiment de brique, mais sont couverts d'un toit fort propre. Leur forme seroit un quarré régulier, s'ils n'étoient un peu arrondis vers le sommet, & couverts de quelque figure grotesque d'une autre pierre. Les Habitans des Villes voisines érigent ces monumens à l'honneur des Mandarins, lorsqu'ils ont été satisfaits de leur gouvernement. Ces Officiers mêmes en élevent aussi, pour immortaliser quelques honneurs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'Empereur, ou par d'autres motifs. Mais lorsqu'il est question d'une faveur Impériale, on y joint deux figures de dragons, diversement entrelacées.

Itineraires Chinois. Ce qu'ils contiennent.

Magalhaens observe que les Chinois ont des Itinéraires imprimés, ou des Livres qui contiennent les routes & les passages, tant par eau que par terre, depuis Peking jusqu'aux parties les plus éloignées de l'Empire, avec l'ordre des Postes & les distances d'une Ville à l'autre, pour la commodité des Mandarins & des autres voyageurs. Dans ce Livre, tous les grands chemins de la Chine sont divisés en onze cens quatre-vingt-cinq, qui ont chacun leur hôtellerie royale. Toutes ces hôtelleries portent le non de *Ye* ou de *Chin*, qui signifie, *Lieux de repos & de plaisir*. On en trouve aussi sept cens trente-cinq dans les Villes du premier & du second Ordre, dans les Villes frontieres & dans les Châteaux du centre de l'Empire; deux cens cinq dans les Bourgs qui se nomment *Ye*, & trois cens trois dans ceux qui s'appellent *Chin* (66). Mais il y a ici une différence entre le nombre général & le nombre particulier, dont la conciliation ne paroît point aisée. Outre les chemins de terre, la Chine est remplie de commodités pour les voyages & les transports par eau. Les rivieres navigables & les canaux y sont en fort grand nombre. On trouve au long des rivieres un sentier commode pour les gens de pied, & les canaux sont bordés d'un quai de pierre. Dans les cantons humides & marécageux, on a construit de longues chaussées, pour la commodité des voyageurs & de ceux qui tirent les Barques. Il y a peu de Provinces qui n'ayent pas une grande riviere ou un large canal, qui lui sert de grand chemin d'eau; & la rive est souvent bordée, à la hauteur de dix ou douze pieds, de belles pierres quarrées, qu'on prendroit dans quelques endroits pour du marbre gris ou couleur d'ardoise. Ces bordures étant quelquefois de vingt ou vingt-cinq pieds, on a besoin de quantité de machines pour élever l'eau & la faire entrer dans les terres.

Commodités pour les voyages & les transports par eau.

Beauté des Canaux & des ponts.

On voit plusieurs canaux qui s'étendent l'espace de dix lieues en droite ligne. Tel est celui qui est entre *Su-cheu-fu* & *Vu-si-hyen*. Le canal de *Hang-cheu fu*, au Nord-Ouest, a par-tout plus de quinze brasses de largeur, dans une fort longue étendue en droite ligne. Ses rives sont bordées de pierre, & de maisons fort serrées, qui contiennent un nombre infini d'Habitans. D'espace en espace, les grands canaux sont couverts de ponts, à trois, cinq ou sept arches. Celle du milieu a quelquefois trente-six & jusqu'à quarante-cinq pieds de large; avec tant de hauteur, que les Barques passent dessous sans baisser leurs mâts. Les arches des côtés ont rarement moins de trente pieds de largeur, & diminuent à proportion. Le sommet de chaque arche est bien bâti. Le jambage est si étroit, que dans l'éloignement toutes les arches paroissent suspendues en l'air.

Multitude des canaux.

Les principaux canaux se déchargent, des deux côtés, dans un grand nombre

(66) Relations de la Chine par Magalhaens, p. 38. & suiv.

PAGODES OU STATUES DU TEMPLE.




*1. un defenseur de la Patrie 2. Deesse de Lintein.*

T. VI. N.° IV.




T. I I. N.° XXVI.

de petits, qui se subdivisant en quantité de ruisseaux, communiquent ainsi à la plûpart des Villes & des Bourgs. Ils forment des étangs & de petits lacs, qui arrosent les plaines voisines. Outre ces canaux, qui sont d'une commodité extrême pour les voyageurs & les Négocians, l'industrie des Chinois en a creusé d'autres, pour rassembler les eaux de pluie qui servent à la fécondité du riz dans les plaines (67).

Magnificence des Chinois.

Grand Canal de Yun-lyang-ho.

Mais rien ne peut être comparé dans ce genre au grand canal qui porte le nom de *Yun-lyang-ho*, c'est-à-dire, Canal pour le transport des marchandises; & souvent celui de *Yun-ho*, ou Canal-royal. Il traverse tout l'Empire, du Nord au Sud (68). On a commencé à le former par la jonction de plusieurs rivieres; mais, dans les lieux où les rivieres manquent, on n'a pas laissé de le continuer en suivant les niveaux, comme dans les Provinces de *Pe-che-li*, de *Chang-tong* & de *Kyang-nan*, où les montagnes, les carrieres & les rochers n'étoient pas en assez grand nombre pour causer de l'embarras aux ouvriers. Il n'a pas moins de cent-soixante lieues de longueur dans ces trois Provinces.

Immensité de son cours.

Ce fameux canal, dont le nom revient si souvent dans les Relations des Voyageurs (69), commence à la Ville de Tyen-tsing-wey dans *Pe-che li*, qui est située sur la riviere de *Pay* ou de *Pe-ho*. Après avoir traversé les Provinces de Pe-che-li & de Chang-tong, il entre dans celle de *Kyang-nan*, où il se joint au *Whang-ho* ou à la Riviere jaune. On continue de naviguer pendant deux jours sur cette riviere, d'où l'on entre dans une autre. Ensuite le canal recommence & conduit à la Ville de Whay-ngan-fu. De-là, passant par quantité de Villes, il se rend à *Yang-cheu-fu*, un des plus fameux Ports de l'Empire. Un peu plus loin il entre dans la grande Riviere de *Yang-tse-kyang*, à une journée de *Nan-king*. La navigation continue par cette Riviere jusqu'au Lac de *Po-yang*, dans la Province de *Kyang-si*. On traverse ce Lac pour entrer dans la Riviere de Kan-kyang, qu'on remonte jusqu'à *Nan-ngan-fu*. Ensuite on fait douze lieues par terre jusqu'à *Nan-hyang-fu* dans la Province de Quang-tong, où l'on se rembarque sur une riviere pour se rendre à Canton.

Chemin qu'on peut faire par eau.

Ainsi, par le moyen des rivieres & des canaux, on peut voyager fort commodément de Peking jusqu'aux dernieres extrêmités de l'Empire, c'est-à-dire, l'espace d'environ six cens lieues, sans autre interruption qu'une journée de marche pour traverser la montagne de *Mey-lin*. Encore peut-on se dispenser de quitter sa Barque, si l'on veut prendre par les Provinces de *Quang-si* & de *Hu-quang*; ce qui n'est pas difficile dans les grandes eaux, parce que les Rivieres de Hu-quang & de Kyang-si se rendent au Nord dans le *Yang-tse-kyang*. Une brasse & demie d'eau suffit pour cette navigation. Mais lorsque les eaux s'enflent assez pour faire craindre qu'elles ne surmontent leurs rives, on ouvre, en divers endroits, des tranchées, qu'on ne manque point ensuite de fermer soigneusement (70).

Par qui le grand canal fut entrepris.

Ce grand ouvrage, qui passe pour une des merveilles de l'Empire Chinois, fut exécuté par l'Empereur *Chi-tsu* ou *Hu per-lye*, qui étoit le fameux *Ku-blay-kan*, petit-fils de *Jen-ghiz kan*, & Fondateur de la vingtiéme Dynastie des

(67) Mémoires du Pere le Comte, p. 101. & suiv. Du Halde, p. 265, 286 & 325.

(68) A la page 286, l'Auteur lui donne six cens lieues, & trois cens seulement à la page 326.

(69) Voyez ci-dessus les Journaux des Voyageurs.

(70) Du Halde, p. 17, 286 & 326.

Magnificence des Chinois.

*Yeuns.* Ce Prince ayant conquis toute la Chine, après s'être déja rendu maître de la Tartarie occidentale, résolut de fixer sa résidence à Peking, comme au centre de ses vastes domaines. Mais les Provinces du Nord n'étant pas capables de fournir assez de provisions & de commodités pour la subsistance de ses nombreuses armées & de sa Cour, il fit construire un grand nombre de Vaisseaux & de longues Barques, pour en faire apporter des Provinces maritimes. L'expérience lui fit connoître le danger de cette méthode. Une partie de ses Vaisseaux périssoient par la tempête. D'autres étoient arrêtés par les calmes. Enfin, pour remédier à ces deux inconveniens, il prit le parti de faire creuser un canal; entreprise merveilleuse, où la dépense répondit à la difficulté de l'ouvrage & à la multitude innombrable des ouvriers.

Avec quelle habileté cet ouvrage fut conduit.

L'habileté des Ministres qui furent chargés de l'exécution de ses ordres éclata d'abord dans le choix qu'ils firent d'un lieu commode pour l'ouverture du terrain. Ils jugerent qu'il falloit commencer par quelque riviere, dont les bords eussent une pente si égale, que le cours pût être divisé & l'eau conduite par des routes contraires. Après bien des recherches, ils se déterminerent pour celle de *Wen-ho* (71) dans la Province de *Chang-tong.* Le point de division, suivant les Missionnaires, est près d'une petite éminence, a trois lieues de la petite Ville de *Weu-chan-hyen.* Ce lieu porte le nom de *Fu-chui-myau*, qui signifie, *Temple de la division des eaux* (72), parce qu'il est consacré à *Long-wang*, que les Bonzes regardent comme le Maître ou le Génie des eaux (73). Après cette division de la Riviere de Wen-ho, dont la plus grosse partie fournit de l'eau au Canal dans son cours vers le Nord, il reçoit la Riviere de *Wey-ho*, qui vient de la Province de *Ho-nan*, & parcourant beaucoup de Pays, il va se joindre, près de Tyen-tsing-wey, à la Riviere de *Pay-ho*, qui, venant de Peking, va se décharger dans la Mer orientale. Mais il en reste un bras, qui, sans avoir plus d'un tiers de la grosseur du corps, recommence le canal au Sud, vers la Riviere jaune ou le *Whang-ho.* Il traverse d'abord des marais & des lacs, dont quelques-uns forment eux-mêmes le canal, & d'autres lui fournissent de l'eau par le moyen de diverses écluses, que les Chinois nomment *Cha.* Ces écluses s'ouvrent ou se ferment au gré de ceux qui les conduisent, avec des planches dont on bouche leurs ouvertures (74).

Ecluses ou Pertuis.

Les bordures de pierre, par lesquelles on a pratiqué ces ouvertures, portent fort improprement le nom de Digues (75) dans les Voyageurs (76), parce qu'elles

(71) En 1220.

(72) Magalhaens raconte (p. 117.) qu'à une demie-journée du canal, vers l'Est, on trouve entre de hautes montagnes un grand Lac, d'où sortoit autrefois une assez grande Riviere, qui se rendoit dans la Mer orientale; que les Chinois ayant ouvert un canal au travers de la montagne, détournerent le cours de cette eau vers le Temple, & creuserent deux autres canaux pour diviser l'eau en deux parties, auxquels ils firent prendre un cours opposé; qu'il y a au milieu de la Riviere une Barque dont la proue fait face au Temple; enfin, que l'eau coule d'un côté au Nord, & de l'autre au Sud.

(73) Magalhaens l'appelle *Fuen chieu myau*, ou *le Temple de l'Esprit qui divise les eaux.* Il est situé entre les Villes de Tong-ping-cheu & de Tsi-ning-cheu.

(74) Gemelli prétend que cette eau vient d'un Lac à l'Est; qu'elle est conduite par un canal taillé au travers d'une montagne, & qu'elle est amenée au Temple avec tant d'art, qu'en arrivant vis-à-vis, une partie coule au Nord & l'autre au Sud.

(75) Magalhaens, p. 114. Du Halde, page 17 & 325.

(76) C'est le nom que leur donne le Pere le Comte.

ont été construites dans le Canal même pour diminuer sa largeur, ne laissant que l'espace nécessaire pour le passage d'une grande Barque, & qu'elles servent comme autant d'écluses, à resserrer l'eau, suivant la quantité dont on a besoin. Cette précaution est quelquefois nécessaire, sur-tout dans les tems de sécheresse; car le cours divisé du Wen-ho ne pouvant fournir plus de cinq ou six pieds d'eau, on s'est efforcé de le retarder & même de l'arrêter, par un grand nombre de coudes & de détours qu'on a ménagés dans le Canal. Il n'a pas plus de trois pieds d'eau, dans certaines années où la pluie manque; ce qui ne suffit pas pour les grandes Barques Impériales, qui transportent à la Cour les tributs & les provisions. On est obligé par conséquent, dans les lieux où cet inconvénient se fait sentir, d'avoir recours à cette sorte d'écluses, parce qu'il n'y a pas d'autre bassin que le Canal même. Mais leur nombre n'est pas si grand que certains Voyageurs l'ont prétendu. Il ne passe point quarante-cinq (77). Les mêmes Ecrivains ont commis une autre erreur en leur donnant plus de trente pieds de largeur, & lorsqu'ils ont assuré que le Canal étoit continuellement bordé de pierre. Il ne l'est que par intervalles. On est souvent dans la nécessité de réparer ses bords, soit dans les endroits où la terre est si sabloneuse qu'elle s'éboule facilement, soit près des lacs, où la violence des eaux, causée par les pluies, creuse & renverse des terres qui sont probablement celles qu'on a tirées du Canal en le creusant (78).

Magnificence des Chinois.

Magalhaens observe qu'il n'est pas facile de passer quelques-unes de ces écluses, sur-tout celle que les Chinois nomment *Tyen-si-cha*, c'est-à-dire, *Reine* ou *Maîtresse du Ciel*, pour exprimer sa hauteur extraordinaire. Au-dessus de cette chûte-d'eau les Barques sont tirées par quatre ou cinq cens bateliers, & quelquefois par un plus grand nombre, avec des cables & des cordes attachées à la proue, tandis que d'autres travaillent aux cabestans qui sont placés sur les murs. Lorsque toutes les cordes ont été soigneusement attachées, ils commencent à tirer avec beaucoup de mesure, au son d'un bassin, sur lequel on bat d'abord lentement. Mais aussi-tôt que la Barque est à demi levée au-dessus du canal superieur, le courant devenant beaucoup plus fort, on bat beaucoup plus vîte sur le bassin; & les bateliers réunissant toutes leurs forces, poussent la Barque & la font monter d'un seul coup. Il ne reste ensuite aucun péril, parce qu'elle se trouve en sûreté dans l'eau-morte qui est entre le bord du canal & le milieu du courant. Il est plus aisé de faire descendre les Barques, à ces chûtes-d'eau, que de les faire monter; c'est-à-dire, que l'opération est plus prompte quoiqu'elle soit plus dangereuse. Pour éloigner le péril, ceux qui tiennent les cordes, des deux côtés du Canal, les tirent ou les lâchent suivant le besoin. D'autres, demeurant fermes au milieu de la Barque, s'efforcent, avec de grands crocs, de la tenir constamment au milieu du Canal. Aussi-tôt qu'elle est tombée dans le canal inferieur, on lâche toutes les cordes; & pendant quelque tems (79) elle est emportée par le courant avec la vîtesse d'une fléche.

Difficulté à les passer.

Les ouvriers, qui furent employés à creuser le Canal, eurent beaucoup de difficultés à combattre au-delà du *Whang-ho*. Pour le conduire jusqu'au *Kyang*, ils se virent dans la nécessité d'élever de grandes chaussées de pierres, & de

Préservatifs pour la sûreté du Canal.

(77) Nieuhof & Navarette en comptent soixante-douze.

(78) Du Halde, p. 18, & Magalhaens, p 115.

(79) Magalhaens, *ibid.* Le Comte, p. 104.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

construire d'autres ouvrages près de *Whay-ngan-fu*, pour résister aux eaux d'un grand Lac, qui est à l'Ouest, & à celles de la Riviere de *Quay ho*, qui, se débordant après les grandes pluies, tomboient impétueusement dans le Canal. Ces ouvrages sont les meilleurs qu'on ait imaginés pour sa sûreté. On en voit aussi d'assez bons, près de *Yang-cheu-fu*, qui servent de quais à cette Ville.

Autre Canal plus commode.

Au-delà du *Yang-tse-kyang* on trouve un autre Canal qui, partant de celui-ci, à Chin-kyang-fu & passant par *Chang-cheu-fu* & *Su-cheu-fu*, reçoit plusieurs autres canaux de la Province de Che-kyang. Il est d'autant plus commode, qu'il n'est point embarassé par des écluses & d'autres ouvrages de cette nature; ce qui vient de l'égalité du Pays, de la nature des terres & de l'abondance des eaux sans aucune pente; avantages qui ne se trouvent guéres rassemblés dans d'autres lieux.

Petits canaux de communication.

Les cantons où l'on a crû pouvoir creuser des canaux sans nuire au grand, en ont un grand nombre de petits, qui servent de communication pour le commerce entre les Villes voisines ou les grands Villages (80).

Passage d'un canal à l'autre par des glacis.

Le Pere le Comte observe que dans quelques endroits où la disposition du terrain n'a pas permis de former une communication entre deux canaux, on ne laisse pas de faire passer les Barques de l'un à l'autre, quoiqu'il y ait plus de quinze pieds de hauteur à surmonter. A l'extrêmité du canal superieur on a construit un double glacis, ou un talus de pierre de taille. Lorsque la Barque arrive dans le canal inferieur, au lieu qui répond à cet ouvrage, elle est élevée, avec le secours des cabestans, jusqu'au sommet du premier glacis, d'où son propre poids la fait glisser, par le second glacis, dans le canal superieur. On la fait descendre de même du canal superieur dans l'autre. L'Auteur ne comprend pas sans peine comment les Barques Chinoises, qui sont ordinairement fort longues & très-pesamment chargées, ne se brisent pas par le milieu lorsqu'elles se trouvent comme suspendues en l'air sur l'angle aigu des deux glacis. Cependant il n'apprit jamais qu'il fût arrivé le moindre accident par cette voie; & l'unique précaution que prennent les Négocians, lorsqu'ils ne veulent pas quitter leur bord, est de se faire lier avec une corde, pour éviter d'être secoués d'un bout à l'autre. On ne trouve point de ces écluses dans le grand Canal, parce que les Barques Impériales, qui sont aussi grandes que nos Frégates, ne pourroient être élevées à force de bras, ni garanties du malheur qui ne fait que menacer les autres (81). On rencontre un double glacis dans le Canal qui est entre *Chau-king-fu* & *Ning-po-fu*. Les Barques qu'on emploie dans cette route sont construites en forme de gondoles, & leur quille est d'un bois assez dur pour soutenir tout le poids du Bâtiment (82).

Canal de la Province de Quang-si.

Dans la Province de Quang-si, on a joint la Riviere qui tombe dans la mer à Canton, avec celle qui traversant la Province de Hu-quang se joint au grand *Kyang* dans le lieu où finit le grand Canal. L'eau qui descend des montagnes dans la partie septentrionale de la Province forme près de *Hing ngan-hyen*, une petite Riviere, qui étant resserrée par des (83) bords d'une hauteur égale

(80) Du Halde, p. 18.

(81) Mémoires du Pere le Comte, p. 104. & suivantes

(82) Du Halde, *ubi sup.*

(83) Cette sorte d'écluses, qui servent à grossir l'eau en arrêtant son cours, n'est ordinairement que de terre, soutenue par des pieux. L'ouverture est bouchée avec des planches, des nattes & d'autres choses de la même nature.

au

au plus haut terrain qu'elle traverse, s'enfle au-dessus de son lit naturel & décharge l'eau qu'elle a de surplus. Mais ce canal, qui ne va pas fort loin pour entrer dans les deux Rivieres qu'on vient de nommer, n'est pas si commode ni si bien entretenu que le grand. Il est souvent si bas, que dans plusieurs endroits les Barques glissent plûtôt sur le sable qu'elles ne sont portées sur l'eau. Cependant les Marchands donnent la préference à cette route. Ils renoncent à celle de Canton par la Province de Kyang-si, pour éviter l'embarras d'avoir à transporter leurs effets par terre, comme on l'a fait observer, pendant l'espace d'une journée entiere.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Il y a la même difficulté à voyager de Canton par la Province de Hu-quang. On est obligé de quitter, à *I-chang-hyen* la Riviere qui, passant à *Chau-cheu-fu*, tombe dans celle de Canton. De-là on compte sept lieues jusqu'à la belle Ville de *Ching-cheu*, où l'on s'embarque sur une autre Riviere qui se joint au grand Kyang. Mais lorsque les eaux sont hautes, on ne souffre aucun retardement dans la route qui traverse de Kyang-si & de *Hu-quang*. C'est un avantage inestimable pour la Chine, de pouvoir entretenir si facilement un Commerce reglé entre toutes ses Provinces, par les communications constantes du grand Canal & d'une infinité de petits, qui viennent s'y joindre comme autant de routes de traverse (84).

Difficultés de la route de Hu-quang.

Navarette donne deux cens lieues de longueur au grand Canal (85). Etant arrivé au milieu, il vit sur la rive un grand Temple, près duquel est une assez grande source, qui se divise, dans le même lieu en deux petits ruisseaux (86), l'un qui tourne au Nord, l'autre au Sud. Cette eau ne suffisant pas pour les grandes Barques, on est souvent forcé d'attendre les pluies; & le nombre des Barques qui sont arrêtées par cet obstacle se multiplie quelquefois jusqu'à sept ou huit cens. C'est ce que l'Auteur vit arriver en 1665, dans le voyage qu'il fit à Peking. Mais, pour remédier à cet inconvénient, on a bâti huit fortes éclufes, composées de deux bons murs de pierre, qui, s'avançant des bords de la Riviere jusqu'au milieu, ne laissent de passage que pour une simple Barque. Chaque éclufe a son Mandarin, avec un grand nombre de Bateliers pour assister les Passans. Lorsque les éclufes sont fermées, l'eau qui se trouve dans l'intervalle s'éleve de plus d'une brasse & demie dans l'espace d'un jour; ce qui suffit pour la facilité du passage. On y observe beaucoup d'ordre, & les rangs sont gardés suivant le degré des Passans qui se présentent. Entre les personnes de rang égal, ceux qui arrivent les derniers achetent quelquefois une place plus avancée. Ces délais rendent la navigation fort ennuyeuse; mais la dépense du transport par terre seroit excessive. Il a fallu beaucoup d'art pour faire arriver ce Canal à sa perfection. Il est rempli de coudes & de détours, par lesquels on s'est efforcé de rallentir la violence du courant. Les Barques de toutes sortes de grandeurs, que l'Auteur vit sur la route, étoient si nombreuses, qu'avec la connoissance qu'il avoit des Mathématiques, il trouva qu'il y en avoit assez pour bâtir un Pont depuis Macao jusqu'à Goa; c'est-à-dire (87),

Longueur du grand Canal.

Inconvénient de la disette d'eau.

Remede qu'on y apporte par des éclufes.

Prodigieux nombre des Barques Chinoises.

(84) Du Halde, p. 18. & suiv.

(85) Du Halde lui donne cent soixante lieues.

(86) Nieuhof l'appelle Riviere de *Lueu*, ou plûtôt de *Yueu*, & remarque qu'elle prend deux cours opposés, sans en expliquer la raison. *Voyez ci-dessus sa Relation.*

(87) Cette remarque est sans doute une exageration très-peu mathématique.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

d'environ neuf cens lieues de longueur. Cependant les autres rivieres n'en offrent pas un moindre nombre; & l'Auteur est persuadé, comme d'autres Ecrivains, que la Chine contient seule plus de Barques & de Vaisseaux que tout le reste du Monde connu (88).

Corps de garde au long des canaux.

Au long des routes d'eau, on trouve par-tout, à la fin de chaque lieue, un *Tang* (89) ou un Corps-de-garde, de dix, cinq, ou moins de soldats, qui entretiennent une correspondance continuelle par des signaux. La nuit, ils tirent une petite piéce de canon. Pendant le jour, ils s'entr'avertissent par une épaisse fumée de feuilles & de branches de pin, qu'ils brûlent dans trois petites étuves, en forme de pyramides, ouvertes par le sommet (90).

Quais & Ponts des Chinois.

Les Chinois ne sont pas moins magnifiques dans leurs Quais & leurs Ponts que dans leurs Canaux. On ne sçauroit voir sans étonnement la longueur des quais & la grandeur des pierres dont ils sont bordés. Les ponts, comme on l'a déja remarqué, sont admirables par leur hauteur & par leur construction. Comme le nombre en est fort grand, ils forment une perspective fort noble & fort agréable dans les lieux où les canaux sont en droite ligne.

Ponts d'une seule arche.

Autres Ponts.

On voit à la Chine des ponts d'une seule arche, qui est à demi circulaire & bâtie de pierres ceintrées, longues de cinq ou six pieds, sur cinq ou six pouces d'épaisseur. Quelques-unes sont poligones. D'autres ponts ont, au lieu d'arches, trois ou quatre grandes pierres, placées, comme des planches, sur des piliers ou des jambages. Ces pierres ont quelquefois jusqu'à dix-huit pieds de long. On voit un grand nombre de ces derniers ponts sur le grand Canal. Il n'est pas difficile de faire comprendre la méthode Chinoise dans ces édifices. Après avoir achevé les côtés des arches, ils prennent des pierres de quatre ou cinq pieds de longueur & larges d'un demi-pied, qu'ils placent alternativement debout & de travers, en observant que la situation des dernieres soit exactement horizontale. Ainsi l'épaisseur du sommet de l'arche n'est que celle d'une de ces (91) pierres.

Maniere de les construire.

Comme le pont, sur-tout lorsqu'il est d'une seule arche, a quelquefois quarante ou cinquante pieds de largeur entre les deux côtés de l'arche, & qu'il est ordinairement beaucoup plus haut que la rive, on forme aux deux bouts un talus, divisé en petits degrés, dont chacun n'a pas plus de trois pieds de hauteur. Il s'en trouve néanmoins où les chevaux ne passeroient pas sans peine. Mais tout l'ouvrage est généralement fort bien composé.

Les ponts qui ne sont faits que pour la commodité du passage, sont ordinairement bâtis comme les nôtres, avec de gros piliers de pierre, qui sont capables de rompre la force du courant, & de soutenir des arches si larges & si hautes, que le passage est aisé pour les plus grands Barques. Le nombre en est fort grand dans toutes les parties de la Chine. L'Empereur n'épargne point la dépense pour accorder des faveurs de cette nature au Public (92).

Beauté de l'ancien Pont de Lu-ko-kyau.

Plusieurs de ces ponts sont distingués par leur beauté. Celui de *Lu-ko-kyau*, bâti sur le *When-ho* (93), ou la Riviere bourbeuse, deux lieues & demie à

(88) Voyez ci-dessus la Relation de Navarette.

(89) Ou *Tang-pu*.

(90) Du Halde, p. 287.

(91) On juge que ce pavé n'est pas trop fort; mais il n'y passe jamais de voitures à roues.

(92) Du Halde, p. 17 & 287.

(93) Marco-Paolo décrit ce Pont au liv. II. chap. 37. Il nomme la Riviere *Puli Sangau*, nom de la Tartarie orientale.

l'Ouest de Peking, étoit un des plus beaux qu'on eût jamais vûs, avant qu'il eût été ruiné en partie par une inondation, au mois d'Août 1688. Il avoit subsisté deux mille ans, suivant le témoignage des Chinois, sans avoir souffert la moindre altération. Toute sa masse étoit de marbre blanc, travaillé avec beaucoup d'art. Des deux côtés, il avoit soixante-dix piliers, à la distance d'un pas l'un de l'autre (94), séparés par des panneaux de beau marbre où l'on voyoit des fleurs, de feuillages, des figures d'oiseaux & de plusieurs sortes d'animaux, fort délicatement gravées. L'entrée, du côté de l'Est, offroit deux lions d'une taille extraordinaire, sur des piédestaux de marbre, avec plusieurs autres petits lions en pierre, les uns montant sur le dos des grands, d'autres descendant, & d'autres rampant entre leurs jambes. Le côté de l'Ouest étoit orné de deux figures d'éléphans (95) travaillées avec beaucoup d'habileté (96) & placées aussi sur des piédestaux.

Magnificence des Chinois.

Pont de Fu-cheu-fu.

Mais la Chine a peu de ponts qui puissent être comparés à celui de *Fu-cheu-fu* (97), Capitale de la Province de Fo-kyen. La riviere, qui est large d'un mille & demi, forme de petites Isles en se divisant en plusieurs bras. Toutes ces Isles sont unies par des ponts, qui ont ensemble huit lis & soixante-dix brasses Chinoises de longueur. Le principal offre plus de cent arches, bâties de pierre blanche, avec des balustrades de chaque côté. Sur ces arches s'élevent, de dix en dix pieds, de petits pilastres quarrés, dont les bases ressemblent à des Barques creuses. Chaque pilastre soutient des pierres de traverse, qui servent de support aux pierres du rez-de-chaussée.

Pont de Suen-cheu-fu. Sa beauté extraordinaire.

Le pont de *Suen-cheu-fu* (98) l'emporte sur tous les autres. Il est bâti à la pointe d'un bras de mer, qu'on seroit obligé, sans ce secours, de passer dans des Barques avec beaucoup de danger. Sa longueur est de deux mille cinq cens vingt pieds Chinois. Sa largeur de vingt. Il est supporté par deux cens cinquante-deux grosses pierres; c'est-à-dire, de chaque côté par cent vingt-six. La couleur des pierres est grise; l'épaisseur égale à la longueur.

On ne comprend pas facilement d'où les Chinois ont tiré ces prodigieuses masses de pierre, ni comment ils ont pû les tailler & les placer dans une hauteur au-dessous de laquelle les Barques trouvent un passage. Le pont de *Suen-cheu fu* est revêtu d'ailleurs d'un grand nombre d'ornemens, qui sont de la même pierre. En un mot, ajoute l'Auteur, les ouvrages les plus remarquables & les plus estimés dans les autres Pays, n'ont rien de comparable à ce pont (99).

Ponts à chaînes, d'une structure singuliere.

Dans les lieux où les Chinois n'ont pû bâtir des ponts de pierre, ils ont inventé d'autres méthodes pour y suppléer. Le fameux pont de fer (tel est le nom qu'on lui donne) à *Quay-cheu*, sur la route de *Yun-nan*, est l'ouvrage d'un ancien Général Chinois. Sur les deux bords du *Pan-ho*, Torrent qui a peu de largeur, mais qui est très-profond, on a construit une grande porte entre deux gros piliers de pierre, larges de six ou sept pieds sur dix-sept ou dix-huit de hauteur. Des deux piliers de l'Est pendent quatre chaînes, attachées à de gros anneaux, qui vont aboutir aux deux piliers de l'Ouest, & qui étant jointes par

(94) Sept pieds & demi.

(95) Du Halde met *Enfans* au lieu d'*Eléphans*.

(96) Magalhaens, p. 11, & Du Halde, p. 288.

(97) On en a déja parlé dans les Journaux.

(98) Il se nomme aussi Pont de *La-jang*, comme on l'a vû dans les Journaux.

(99) Du Halde, p. 17.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

d'autres petites chaînes ont quelque ressemblance avec un filet. On a placé, sur ce pont de chaînes, des planches fort épaisses, qu'on a trouvé le moyen de joindre ensemble pour en faire un plein-pied continuel. Mais comme il reste quelque distance jusqu'aux portes & aux piliers, parce que les chaînes se courbent en arc, sur-tout lorsqu'elles sont chargées, on a remedié à ce défaut avec le secours d'un plancher, supporté par des tasseaux ou des consoles. Des deux côtés du plancher on a dressé de petits pilastres de bois, qui soutiennent un toit de la même matiere, dont les deux bouts portent sur les piliers de pierre des deux rives.

Autres Ponts remarquables.

Les Chinois ont fait quelques autres ponts, à l'imitation de celui-ci. On en connoît un particuliérement sur la Riviere de *Kin-cha-hyang*, dans l'ancien canton de *Lo-lo*, qui appartient à la Province de *Yun-nan*. Celle de Se-chuen en a deux ou trois autres, qui ne sont soutenus que par des cordes; mais quoique petits, ils sont si chancellans & si peu sûrs, qu'on ne les passe point sans effroi.

Dans la même Province, au pied des montagnes qu'occupent les *Myau-tses*, & dans le canton de *Han-chang-fu*, qui appartient à celle de *Chen-si*, on a trouvé, à l'aide des consoles, le moyen d'affermir des piliers de bois sur les rochers des montagnes. Sur ces piliers on a posé des planches, qui forment des ponts par-dessus les vallées. Ils sont plus sûrs que le précédent; & dans quelques endroits ils font partie de la grande route pendant un espace considerable (1). Kirker parle d'un pont, dans la même Province, qui porte le nom de (*) *Pont-volant*. Il est composé d'une seule arche, bâtie entre deux montagnes sur le *Whang-ho*, près de la Ville de *Cho-ngan*. Sa longueur est de six cens pieds, & sa hauteur de six cens cinquante au-dessus de la riviere.

---

# CHAPITRE III.

## *Division de la Nation Chinoise en différentes Classes.*

INTRODUCTION.

Nombre des Habitans de la Chine.

AVANT que de passer aux différens Ordres de la Nation Chinoise, il ne sera pas inutile de faire quelques observations sur le nombre des Habitans de ce grand Empire. Les Missionnaires qui ont voyagé dans les Provinces de Che-kyang, de Kyang-nan, de Fo-kyen, de Quang-tong & dans quelques autres, où la foule des passans est si nombreuse, sur les grands chemins comme dans les Villes, qu'on n'y marche point sans embarras, ont commis des erreurs considerables dans leur calcul. Quelques-uns font monter le nombre du Peuple Chinois à cent, à deux cens & jusqu'à trois cens millions (2); sans considerer que cette multitude n'est pas la même depuis Peking jusqu'à *Nan-chang-fu*, Capitale de la Province de Kyang-si & dans plusieurs autres contrées. Cependant les derniers Missionnaires ne font pas difficulté d'assurer (3) que la

(1) Du Halde, p. 34.

(*) On en trouvera la figure dans le Tome précédent.

(2) Voyez ci dessus, le Chapitre II.

(3) Ce calcul est d'autant plus sûr, par rapport à Peking, que chaque Chef de famille est obligé de donner aux Magistrats l'état des personnes dont elle est composée.




Beauvais Sculp.

T. II. N.° XXVII.

Chine contient plus d'Habitans que toute l'Europe ensemble, & donnent à Peking seul trois millions d'ames (4).

INTRODUCTION.

Regles pour en juger.

Le tribut qui se leve dans une région si peuplée, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes immenses. On prétend qu'il étoit autrefois payé par cinquante-huit millions de Chinois, entre ces deux âges. Dans le dénombrement qui se fit au commencement du regne de Kang-hi, on trouva onze millions cinquante-deux mille huit cens soixante-deux familles, & cinquante neuf millions sept cens quatre-vingt-huit mille trois cens soixante-quatre hommes capables de porter les armes, sans comprendre dans ce nombre les Princes, les Officiers de la Cour, les Mandarins, les Soldats congediés, les Lettrés, les Licentiés, les Docteurs & les Bonzes, ni les personnes au-dessous de vingt ans, ni tous ceux qui passent leur vie sur mer, ou qui ont leurs habitations sur les rivieres.

Nombre des Bonzes & des Lettrés.

Le nombre des Bonzes monte seul à plus d'un million. On en compte, à Peking, deux mille qui vivent dans le célibat, & trois cens cinquante mille dans les Temples, ou les Monasteres établis par Lettres Patentes de l'Empereur. On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille Lettrés qui ne sont point engagés dans le mariage. Il est vrai que les guerres civiles & la conquête des Tartares ont détruit une quantité innombrable d'Habitans; mais la paix, qui n'a pas cessé de regner depuis, a réparé toutes ces pertes par une abondante multiplication (5).

Les Chinois divisés en deux Ordres.

Les Voyageurs ne s'accordent point sur les degrés ou les classes qui forment la division du Peuple Chinois. Navarette en compte quatre: les *Zu*, les *Nung*, les *Kung* & les *Zongs*; c'est-à-dire, les Lettrés, les Laboureurs, les Artisans & les Marchands (6). Du Halde réduit cette division à trois Ordres; le Peuple, les Lettrés & les Mandarins (7). Dans un autre endroit il prétend qu'il n'y a proprement que deux Ordres dans l'Empire; celui de la Noblesse & celui du Peuple. Le premier, dit-il, comprend les Princes du Sang, les Mandarins & les Lettrés; le second, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans (8). C'est à cette division que nous prenons le parti de nous attacher.

## §. I.

## *Classe de la Noblesse Chinoise, contenant les Mandarins & les Lettrés.*

Idée de la Noblesse Chinoise.

La Noblesse n'est pas héréditaire à la Chine, quoiqu'il y ait des dignités attachées à quelques familles, par la disposition de l'Empereur, qui les accorde à ceux qu'il juge dignes de cet honneur. Les enfans d'un pere illustre, qui s'est élevé aux premiers postes de l'Empire, ont leur fortune à faire; & s'ils manquent de talens, ou si leur inclination les porte au repos, ils tombent au rang du Peuple, obligés souvent d'exercer les plus viles fonctions. Cependant un fils succede au bien de son pere; mais pour hériter de ses dignités & de sa réputation, il doit s'être élevé par les mêmes degrés. C'est ce qui leur fait atta-

(4) Relations de la Chine par Magalhaens, p. 40, & Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* p. 244.

(5) Description de la Chine par Navarette, p. 48.

(6) Du Halde, *ubi sup.* p. 269.

(7) *Ibid.* p. 241.

(8) *Ibid.* p. 269. & suiv.

NOBLESSE CHINOISE.

cher toutes leurs esperances à l'étude, comme à la seule route qui conduise aux honneurs. Dans quelque condition qu'ils soient nés, ils sont sûrs de leur avancement lorsqu'ils ont d'heureuses dispositions pour la Littérature. Aussi voit-on naître continuellement des fortunes considerables, comme entre les Ecclésiastiques d'Italie, où la plus basse naissance n'empêche point d'aspirer aux premieres dignités de l'Eglise.

Titres bornés à la famille royale.

Les titres permanens de distinction n'appartiennent qu'à la Famille régnante. Outre le rang de Princes, que tous les descendans de l'Empereur doivent à leur naissance, ils jouissent de cinq degrés d'honneur, qui répondent aux titres Européens de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons. Ceux qui épousent les filles d'un Empereur, participent à ces distinctions comme ses propres fils & leurs descendans. On leur assigne des revenus qui répondent à leur dignité; mais ils ne jouissent d'aucun pouvoir. Cependant la Chine a des Princes qui n'ont aucune alliance avec la Maison Impériale. Tels sont les descendans des Dynasties précédentes, ou ceux dont les ancêtres ont acquis ce titre par les services qu'ils ont rendus à la Patrie. Lorsque le Fondateur de la Famille Tartare qui regne aujourd'hui fut établi sur le Trône, il accorda plusieurs titres d'honneur à ses freres, qui étoient en grand nombre, & qui avoient contribué par leur valeur à la conquête d'un si grand Etat. Les uns furent créés *Tsiay-wang*; les autres, *Kyung-wang* & *Pey-lo*. Ce sont ceux que les Européens ont nommés *Regules*, ou Princes du premier, du second & du troisiéme rang. Le nouveau Monarque établit alors qu'entre les enfans de chaque Regule il y en auroit toujours un qui succederoit à son pere dans la même dignité.

Titres des Princes du Sang.

Origine du nom Regulo.

Divers rangs des Princes.

Outre ces trois premiers titres, le même Empereur en créa d'autres d'une moindre distinction, pour les autres enfans des Regules. Ceux du quatriéme rang se nomment *Pey-tsè*; ceux du cinquiéme, *Kong-heu*, &c. Le cinquiéme rang est au-dessus des plus grands Mandarins de l'Empire; mais les Princes de tous les autres rangs inferieurs ne sont distingués des Mandarins que par la ceinture jaune. Cette distinction est commune à tous les Princes du Sang, de quelque rang qu'ils puissent être. Cependant (9) ceux que leurs richesses ne mettent point en état d'entretenir un équipage convenable à leur naissance, affectent de cacher cette ceinture.

Etat qu'ils conservent.

Quelque lustre que les Princes du Sang puissent tirer de leur naissance & de leurs dignités, ils vivent dans l'Etat sans pouvoir & sans crédit. On leur accorde un Palais, une Cour avec des Officiers, & un revenu digne de leur rang; mais ils ne jouissent d'aucune sorte d'autorité. Le Peuple ne laisse pas de les traiter avec beaucoup de respect. Autrefois, lorsqu'ils étoient dispersés dans les Provinces, ils recevoient, tous les trois mois, des Officiers de la Couronne, le quart des revenus qui leur étoient assignés; afin que la facilité qu'ils avoient à le dépenser pour leurs plaisirs, leur ôtât la pensée de l'amasser dans des vûes moins favorables à la tranquillité publique. Il leur étoit même défendu, sous peine de mort, de s'écarter du lieu qu'on leur avoit marqué pour leur résidence. Mais depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, l'Empereur a jugé qu'il y avoit plus de sûreté à faire vivre les Princes du Sang à

(9) *Ibidem.*

la Cour, sous ses propres yeux. Avec ce qui leur est assigné pour leur dépense, ils ont des maisons, des terres & des rentes, dont ils font valoir les revenus par l'industrie de leurs domestiques. Aussi quelques-uns d'entr'eux sont-ils très-riches (10).

NOBLESSE CHINOISE.

Combien ils se sont multipliés.

Quoiqu'on ne compte pas plus de cinq générations des Princes du Sang, depuis leur origine, leur nombre ne monte pas aujourd'hui à moins de deux mille. Ils se nuisent les uns aux autres en se multipliant; parce que la plûpart n'ont point de biens en fonds de terre, & que l'Empereur ne pouvant leur accorder à tous des pensions, plusieurs vivent dans une extrême pauvreté, qui les expose au mépris.

Race de Ming, extirpée.

Vers la fin de la dynastie de Ming (11), on comptoit dans la Ville de *Kyang-cheu* plus de trois mille familles de cette race, dont quelques-unes étoient réduites à vivre de la charité d'autrui. Les bandits qui s'emparerent de Peking, extirperent presqu'entiérement cette race; ce qui a rendu quelques parties de la Ville desertes. Ceux qui échaperent au carnage prirent le parti de quitter la ceinture jaune & de changer de nom, pour se mêler avec le Peuple. Mais on les connoît encore pour descendans du Sang Impérial. Les Missionnaires de la même Ville en eurent un pendant quelque-tems à leur service, dans une maison qui avoit été bâtie par un autre de ces Princes. Ce noble valet ayant découvert que les Tartares le cherchoient, prit la fuite & disparut (12).

Femmes des Princes & leurs droits.

L'usage accorde aux Princes, outre leur femme légitime, trois autres femmes, auxquelles l'Empereur donne des titres & dont les noms sont enregistrés au Tribunal des Princes. Leurs enfans prennent séance après ceux des femmes légitimes, & sont plus respectés que les enfans des concubines ordinaires. Les Princes ont aussi deux sortes de domestiques; les uns, qui sont proprement esclaves; les autres, Tartares, ou Chinois *Tartarisés*, que l'Empereur leur accorde en plus ou moins grand nombre, suivant le dessein qu'il a de leur faire honneur. Ce sont les derniers qui composent l'équipage du *Regule*, & qui s'appellent vulgairement *les gens de sa porte*. Il se trouve entr'eux des Mandarins considerables, des Vicerois & même des *Tsong-tus*, qui sans être esclaves, comme les premiers, ne sont pas moins soumis à leur Maître, & passent au service de ses enfans lorsqu'ils héritent de la dignité de leur pere. Si le Prince est dégradé pendant sa vie, ou si sa dignité n'est pas conservée à ses enfans, cette sorte de domestiques passe à quelqu'autre Prince du sang que l'Empereur éleve à la dignité de *Regule*.

Deux sortes de domestiques des Princes.

Fonctions des Princes du Sang.

Les fonctions des Princes des cinq premiers Ordres se réduisent à se trouver présens aux cérémonies publiques, & à paroître chaque matin au Palais Impérial. Ils se retirent ensuite dans l'interieur de leur Palais, où toutes leurs affaires sont bornées au gouvernement de leur famille & de leurs Officiers domestiques. On ne leur laisse pas même la liberté de se visiter les uns les autres, ni celle de se loger hors de la Ville, sans une permission expresse de la Cour. Cependant il leur arrive quelquefois d'être employés aux affaires publiques, & de se faire considerer par d'importans services. L'Auteur donne pour exemple le treiziéme frere de l'Empereur Khang-hi.

(10) *Ibid.* p. 242.

(11) *Ibid.* p. 269.

(12) Magalhaens dit (p. 146.) que les Tartares font mourir tous ces Princes, suivant leur usage, à l'accession d'une nouvelle famille.

NOBLESSE CHINOISE.

Quels sont les Nobles après les Princes de la famille royale.

On met au rang des Nobles, 1°. ceux qui ont été revêtus de la dignité de Mandarins dans les Provinces ; soit qu'ils aient été congediés, ce qui arrive presqu'à tous ; soit qu'ils aient été forcés de résigner leur Emploi à l'occasion de la mort d'un pere, soit qu'ils se soient retirés volontairement avec la permission de l'Empereur. 2°. Ceux qui ne s'étant pas rendus capables d'obtenir les degrés littéraires, n'ont pas laissé de se procurer, par faveur ou par des présens, certains titres d'honneur qui leur donnent le privilege de visiter les Mandarins, & qui leur attirent par conséquent le respect du Peuple. 3°. Tous les Etudians, depuis l'âge de quinze ou seize ans jusqu'à quarante, qui ont subi les examens établis par l'usage.

Famille de Confucius.

La plus noble famille de la Chine est celle du Philosophe Confucius. Il n'y en a point d'autre qui soit proprement héréditaire ; & c'est en effet la plus ancienne du Monde, puisqu'elle s'est conservée en droite ligne depuis plus de deux mille ans. Elle descend d'un neveu de cet homme célebre, qui est nommé par excellence *Ching jin ti chi cul ;* c'est-à-dire, *Neveu du grand Homme.* En considération d'une si belle origine, les Empereurs ont constamment honoré un de ses descendans du titre de *Kong*, qui répond à celle de nos Ducs ou de nos anciens Comtes. Celui qui porte aujourd'hui ce titre fait sa résidence à *Kye-feu-hyen*, dans la Province de Chan-tong, patrie de l'illustre Confucius, qui a toujours pour Gouverneur un Mandarin de la même famille (13).

Titres particuliers de Noblesse à la Chine.

Une des principales marques de Noblesse, entre les Chinois, consiste dans les titres d'honneur que l'Empereur accorde aux personnes distinguées par leur mérite. Il étend quelquefois cette faveur jusqu'à la dixiéme génération, en la mesurant aux services qu'on a rendus au Public. Il la fait même remonter, par des Lettres expresses, au pere, à la mere, au grand-pere, qu'il honore chacun d'un titre particulier, sur ce glorieux principe d'emulation, que toutes les vertus des enfans doivent être attribuées à l'exemple & aux soins de leurs ancêtres.

Comment le Pere Verbiest fut annobli, lui & ses ancêtres.

L'Empereur Kang-hi fit un exercice éclatant de cette méthode en 1678, pour récompenser le Pere Ferdinand *Verbiest*, Jésuite Flamand. Ce Missionnaire, ayant fini ses Tables des mouvemens célestes & des Eclypses pour deux mille ans, réduisit ce grand Ouvrage à trente-deux volumes de Cartes, avec leurs explications, sous le titre d'*Astronomie perpétuelle de l'Empereur Kang-hi.* Il eut l'honneur de les présenter à Sa Majesté dans une Assemblée générale des Grands de l'Empire, qui avoit été convoquée à cette occasion. Ce Présent fut reçu avec beaucoup de satisfaction ; & non-seulement il fut placé dans les Archives du Palais, mais en récompense d'un si grand service, le Pere Verbiest fut créé Président du Tribunal des Mathématiques, avec le titre de *Ta-jin*, ou de Grand-Homme, qui appartient à cette dignité, & que l'Empereur étendit à toutes les personnes de son sang. Quoique Verbiest n'eût personne de sa famille à la Chine, tous les autres Missionnaires de son Ordre passerent pour ses freres & furent considerés sous le titre de Mandarins. Sa qualité de Ta-jin procura dans la suite, à l'Evêque d'*Heliopolis*, un accès favorable dans l'Empire de la Chine, & la plûpart des Missionnaires la firent inscrire sur la porte de leurs maisons. C'est l'usage commun des Chinois. Fiers des titres qu'ils ont obtenus, ils ne manquent point de les faire graver dans plusieurs endroits de leur

(13) Chine du Pere du Halde, pag. 50. & suivantes.

demeure,

demeure, & même sur les lanternes qu'on porte devant eux pendant la nuit. L'Empereur confera les mêmes honneurs aux ancêtres de Verbieft, par autant de Patentes qu'il y eut de perſonnes nommées. Pierre *Verbieſt*, ſon grand-pere; Paſchaſie *de Wolff*, ſa grand'mere; Louis *Verbieſt*, ſon pere, & Anne *Vanherke*, ſa mere, furent ainſi revêtus des premieres dignités de la Chine.

NOBLESSE CHINOISE.

Il paroît qu'à l'exception des Princes de la famille regnante & des deſcendans de Confucius, il n'y a point d'autre Nobleſſe à la Chine que celle du mérite, déclaré par l'Empereur & diſtingué par de juſtes récompenſes. Tous ceux qui n'ont pas pris les degrés Littéraires, paſſent pour Plébeiens. Il arrive de-là que les Provinces n'ayant point d'ancienne Nobleſſe, on ne craint jamais d'y voir établir une autorité dangereuſe pour celle du Souverain (14).

Lettrés de la Chine.

Les Chinois Lettrés ont été annoblis dans la ſeule vûe d'encourager l'application à l'étude & le goût des ſciences, dont les principales, à la Chine, ſont l'Hiſtoire, la Juriſprudence & la Morale; comme celles qui ont le plus d'influence ſur la paix & le bonheur de la ſociété. On voit, dans toutes les parties de l'Empire, des Ecoles & des Salles ou des Colléges, où l'on prend, comme en Europe, les degrés de Licencié, de Maître-ès-Arts & de Docteur. C'eſt dans les deux dernieres de ces trois claſſes qu'on choiſit tous les Magiſtrats & les Officiers civils. Comme il n'y a point d'autre voie pour s'élever aux Dignités, tout le monde ſe livre aſſidûment à l'étude, dans l'eſperance d'obtenir les Degrés & de parvenir à la fortune. Les jeunes Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ou ſix ans. Le nombre des écoliers eſt ſi grand que pour faciliter l'inſtruction, le premier Rudiment qu'on leur préſente eſt une centaine de caracteres qui expriment les choſes les plus communes, telles que le ſoleil, la lune, l'homme, certaines plantes & certains animaux, une maiſon, des uſtenciles familiers, en leur faiſant voir, d'un autre côté, les figures des choſes mêmes. Ces figures, quoique repréſentées groſſiérement, ſervent beaucoup à rendre leur pénétration plus vive, & peuvent être regardées comme le premier alphabet des Chinois (15).

Ecoles & Colléges.

Alphabet Chinois.

On leur met enſuite entre les mains un petit Livre nommé *San-tſe-king*, qui contient tout ce qu'un enfant doit apprendre, & la méthode pour l'enſeigner. Il eſt compoſé de pluſieurs courtes ſentences, dont chacune n'a pas plus de trois caracteres, & qui ſont rangées en rimes, comme un ſecours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre par degrés, quoiqu'elles ſoient au nombre de pluſieurs milles. Un jeune Chinois en apprend d'abord cinq ou ſix par jour, à force de les répeter du matin juſqu'au ſoir, & les récite deux fois à ſon Maître. Il eſt châtié s'il manque pluſieurs fois à ſa leçon. On le fait coucher ſur un banc, où il reçoit neuf ou dix coups de fouet par-deſſus ſes habits. L'application eſt ſi rigoureuſe & ſi conſtante, qu'on n'accorde aux enfans qu'un mois de congé au commencement de l'année, & cinq ou ſix jours au milieu.

Degrés de l'inſtruction.

Lorſqu'ils ſont une fois arrivés au Livre *Tſe-chu*, qui contient la Doctrine de Confucius & de Menſius, il ne leur eſt pas permis de jetter les yeux ſur d'autres Livres avant qu'ils l'ayent appris juſqu'à la derniere lettre. Ils n'en comprennent point encore le ſens; mais on attend, pour leur en donner l'explica-

(14) Chine du Pere du Halde, pag. 269. & ſuivantes.

(15) C'eſt une ſorte de Bureau typographique, tel qu'on s'efforce de l'introduire en France.

tion, qu'ils sçachent parfaitement tous les caracteres. Pendant qu'ils apprennent à lire les lettres, on les accoutume à les former avec un pinceau; car les Chinois n'ont pas l'usage des plumes. On commence par leur donner de grandes feuilles de papier, écrites en grands caracteres rouges, qu'ils doivent couvrir de noir. Ensuite on leur fait prendre une feuille de lettres noires, moins grandes que les premieres, sur lesquelles mettant une feuille blanche & transparente, ils forment de nouvelles traces sur celle de dessous. Mais ils se servent encore plus souvent d'une planche blanchie & divisée en petits quarrés, dans lesquels ils tracent leurs caracteres; après quoi ils les effacent avec de l'eau pour épargner le papier. Ils apportent ainsi beaucoup de travail à se former la main, parce que dans l'examen triennal pour les Degrés, on rejette ordinairement ceux qui écrivent mal; à moins qu'ils ne donnent des preuves d'une habileté distinguée dans le langage, ou dans la maniere dont ils traitent leur sujet.

Comment les enfans apprennent à écrire.

Lorsqu'ils sont assez avancés dans l'écriture pour s'appliquer à la composition, ils doivent apprendre les regles du *Ven-chang*, espece de *theme*, qui ressemble à celui qu'on fait faire aux écoliers de l'Europe avant que d'entrer en Rhétorique, mais plus difficile, parce que le sens en est plus resserré & le style particulier. On leur donne pour sujet une sentence des Auteurs classiques, qu'ils appellent *Ti-mu* ou *thèse*. Il ne consiste souvent qu'en un simple caractere. Pour s'assurer du progrès des enfans, l'usage, dans plusieurs Provinces, est d'envoyer ceux d'une même famille à la Salle commune de leurs ancêtres, où chaque Chef de maison leur donne à son tour un sujet de composition & leur fait préparer un dîner. Il juge de la bonté de leur travail & donne le prix à celui qui l'a mérité. Si quelqu'un s'absente sans une juste raison, ses parens doivent payer douze sols pour l'expiation de sa faute.

Ven-chang, espece de theme.

Composition qu'on fait faire aux enfans.

Outre ces soins volontaires & domestiques, les jeunes écoliers subissent souvent l'examen des Mandarins qui président aux Lettres, & sont obligés à d'autres compositions, sous les yeux d'un Mandarin inferieur de cet Ordre, qui porte le titre de *Hyo-quan* (16). Cette cérémonie se renouvelle deux fois l'année, au printems & pendant l'hyver. Dans quelques Villes, les Gouverneurs se chargent eux-mêmes de faire composer les gens de Lettres du voisinage. Ils les assemblent chaque mois; ils distribuent des récompenses à ceux qui ont le mieux réussi, & fournissent aux autres frais de la fête.

Composition des Gens de Lettres.

Il n'y a point de Ville, de Bourg, ni même de petit Village, qui n'ait ses Maîtres d'Ecole pour l'instruction de la Jeunesse. Les enfans de qualité ont leurs Précepteurs, qui sont des Docteurs ou des Licentiés. Ils apprennent d'eux non-seulement la science des Lettres, mais encore celle des manieres & toutes les cérémonies qui regardent la civilité. Dans l'âge convenable, ils apprennent l'Histoire & les Loix de leur Patrie. Le nombre de ces Précepteurs est infini, parce qu'ils se prennent entre ceux qui aspirent aux Degrés & qui ne réussissent point à les obtenir. L'emploi d'un Maître d'Ecole est honorable. Ils sont entretenus aux frais des familles. Les parens leur donnent la main dans toutes sortes d'occasions. Leur titre est *Syeu-seng*, qui signifie, *Notre Maître* ou *Notre Docteur*. Ils reçoivent, pendant toute leur vie, des témoignages d'une profonde soumission de la part de leurs Eleves.

Les Précepteurs sont en grand nombre.

(16) Ce terme signifie, *Gouverneur de l'Ecole*.

Lettre's de la Chine.

Palais qui servent de Colléges à la Chine.

Leur description.

Quoique la Chine n'ait pas d'Universités, comme l'Europe, on trouve dans chaque Ville du premier Ordre un grand Palais, qui sert à l'examen des Gradués. Ces édifices sont encore plus grands dans les Villes capitales. Mais ils sont tous bâtis dans le même goût (17). Le mur d'enclos est d'une hauteur extraordinaire, & l'entrée magnifique. C'est une place quarrée, de cent cinquante pas de grandeur, plantée d'arbres, avec des bancs & des siéges pour les Officiers & les Soldats qui font la garde pendant l'examen. On passe dans une vaste cour, où les Mandarins forment eux-mêmes un autre corps-de-garde. Au fond de cette cour est un autre mur, avec des portes à ventaux, qui donnent entrée dans une seconde cour, où l'on traverse, sur un pont de pierre, un fossé plein d'eau, pour arriver à la troisiéme porte. Une garde, qui est ici placée, ne laisse passer personne sans l'ordre des Officiers. Après cette porte on découvre une grande cour quarrée, dans laquelle on ne peut entrer que par un passage fort étroit. Des deux côtés de cette cour est un grand nombre de petites chambres (18), l'une près de l'autre, longues de quatre pieds & demi sur trois & demi de large, pour loger les Etudians, qui sont quelquefois plus de six mille (19). Mais avant que d'entrer au Palais pour la composition (20), ils sont dépouillés avec beaucoup de soin, dans la crainte qu'ils n'ayent apporté quelque Livre ou quelqu'Ecrit. On ne leur laisse que de l'encre & des pinceaux. Si l'on découvroit quelque fraude, les coupables seroient punis séverement, & même exclus de tous les Degrés. Aussi-tôt que les Aspirans sont entrés, on ferme soigneusement les portes & l'on y met le sceau public. Le Tribunal a des Officiers (21), dont le devoir est de veiller à tout ce qui se passe, & d'empêcher les visites ou les communications d'une chambre à l'autre.

Petites chambres pour les Etudians.

Précautions pour empêcher la fraude.

Au bout du passage étroit qui donne entrée dans la cour, est une Tour, élevée sur quatre arches & flanquée de quatre tourelles, ou de quatre petits dômes ronds, d'où l'on ne manque point, au moindre bruit (22), de battre aussi-tôt le tambour pour donner avis du désordre. Près de cette Tour, on a ménagé divers appartemens & une grande salle bien meublée, où s'assemblent ceux qui doivent présider au premier examen. De cette salle on entre dans une autre cour, où l'on trouve une autre salle qui ressemble à la premiere, mais plus magnifiquement meublée, avec divers appartemens pour le Président & les principaux Officiers. On y trouve aussi des galeries, un jardin & quantité d'autres petits appartemens pour les Mandarins, les Sécretaires & les Officiers inferieurs.

Présidens de l'Examen littéraire.

Les Chefs, ou les Présidens, à qui appartient le droit de l'examen, sont les *Fu-yuen*, les *Chi-fu* & les *Chi-hyen*; c'est-à-dire, les Gouverneurs de la Province & des Villes du premier & du troisiéme rang. Aussi-tôt que les jeunes Etudians sont en état de subir l'examen des Mandarins, ils doivent essuyer d'abord celui du *Chi-hyen* de leur jurisdiction. Cet Officier donne le Theme,

(17) Il est aisé, remarque Navarette, de s'imaginer quelle doit être la grandeur de ces Colléges. Celui de Canton a cinq mille chambres ou cellules, qui ont chacune leur table & leur chaise. Elles sont tellement disposées, que le Viceroi, qui est dans une Tour voisine, les a toutes sous ses yeux.

(18) Du Halde, p. 374. & suiv.

(19) Navarette dit que de deux en deux on place une sentinelle.

(20) Le même Auteur dit que c'est le jour avant l'examen.

(21) Du Halde, *ubi sup.* & Navarette dans sa Description de la Chine, p. 50.

(22) Querelle ou faute.

Inscriptions que prennent les Candidats.

examine les compositions ou les fait examiner par son Tribunal, & juge de la bonté des Piéces. De huit cens Candidats, par exemple, il en nomme six cens, qui prennent le titre de *Hyen-ming*, c'est-à-dire, d'*Inscrits* pour le *Hyen*. Il se trouve des Hyens où le nombre des Etudians monte jusqu'à six mille. Les six cens doivent paroître ensuite à l'examen du *Chi-fu*, ou du Gouverneur de la Ville du premier Ordre, qui, par un nouveau choix, en nomme environ quatre cens sous le titre de *Fu-ming*, c'est-à-dire, *Inscrits pour le second Examen*. Jusqu'alors ils n'ont aucun Degré dans la Littérature, & leur nom général est celui de *Tong-seng* ou Candidats.

Mandarin qui préside aux Degrés.

Il y a dans chaque Province un Mandarin, envoyé de la Cour, qui ne conserve son Office que trois ans, sous le titre de *Hyo-tau*, ou dans quelques endroits sous celui de *Hyo-yuen*. Il est en correspondance avec les grands Tribunaux de l'Empire. Pendant la durée de ses fonctions, il est chargé de deux Examens; l'un, qui se nomme *Sui-kau*; l'autre, *Ko-kau*. Ce devoir l'oblige à visiter tous les Fus, ou toutes les Villes du premier Ordre de sa Province. En arrivant dans une de ces Villes, il commence par aller rendre ses respects à Confucius. Ensuite il explique quelques passages des Auteurs classiques; après quoi, les jours suivans sont employés à l'Examen. Les quatre cens Candidats *Fu-mings* paroissent à son Tribunal pour la composition. S'ils forment un trop grand nombre avec ceux des autres Hyens subordonnés au même Fu, on les divise en deux troupes. Ici l'on emploie toutes sortes de précautions pour empêcher que les auteurs des compositions ne soient connus des Mandarins. Le *Hyo-tau* nomme quinze personnes, sur les quatre cens qu'on suppose venus de chaque Hyen. On leur accorde alors le premier Degré, avec la qualité de *Syen-tsay*, qui répond à celle de Bachelier. Comme c'est proprement l'entrée des Etudes, ils prennent l'habit de leur Ordre, qui consiste dans une robe bleue, bordée de noir, avec la figure d'un oiseau, en argent ou en étain, sur la pointe de leur bonnet. Ils ne sont plus sujets à la bastonade par l'ordre des Mandarins ordinaires. Ils dépendent d'un Mandarin particulier, qui les punit lorsqu'ils tombent dans quelque faute. Mais si l'on découvroit que la faveur eût quelque part à leur élection, l'Envoyé de la Cour perdroit tout à la fois sa fortune & sa réputation.

Maniere dont on les prend.

Premier degré des Syen-tsays.

Leurs privileges.

Instruction des Candidats militaires.

Les mêmes Mandarins, qui sont chargés de l'Examen du Sçavoir, examinent aussi les Candidats qui se présentent pour la Guerre. Dans ce dernier genre, il faut donner des preuves d'habileté à tirer de l'arc, à monter à cheval, & de force à lever quelque grosse pierre ou à porter un pesant fardeau. On donne en même-tems, à ceux qui ont fait quelque progrès dans l'étude de leur Profession, des questions à résoudre sur les campemens, les marches & les stratagêmes militaires; car les Guerriers ont, comme les Lettrés, des Livres qui traitent du métier des armes, & qui sont uniquement composés pour leur instruction.

Examen rigoureux des Bacheliers.

Le Hyo-tau étant obligé par son Office de faire une fois le tour de la Province, assemble dans chaque Ville du premier Ordre tous les *Syen-says*, ou les Bacheliers qui en dépendent. Après s'être informé de leur conduite, il examine leurs compositions; il récompense les progrès, il punit les négligences. Quelquefois, pour exercer une justice plus exacte, il les divise en six classes: l'une, de ceux qui se sont distingués avec éclat; il leur donne pour récompense un

Taël ou une écharpe d'argent. Ceux de la ſeconde claſſe reçoivent une faveur plus légere, telle qu'une écharpe de ſoie, ou quelque petite ſomme d'argent. La troiſiéme claſſe n'eſt ni récompenſée ni punie. Ceux de la quatriéme reçoivent la baſtonade. Ceux de la cinquiéme perdent l'oiſeau qu'ils portent à leur bonnet, & deviennent *demi-Bacheliers*. Enfin ceux qui ont le malheur de compoſer la derniere claſſe, ſont entiérement dégradés. Mais cet excès d'humiliation eſt très-rare. Dans les Examens de cette eſpece, on voit quelquefois un homme de cinquante ou ſoixante ans recevoir la baſtonade; tandis que ſon fils, qui compoſe avec lui, reçoit des applaudiſſemens & des récompenſes. Mais le Mandarin ne ſe porte jamais à des punitions ſi rigoureuſes lorſqu'il n'y a point de plaintes contre la conduite & contre les principes des mœurs.

Châtiment pour ceux qui manquent aux aſſemblées.

Un Gradué qui ne ſe trouve point à cet Examen triennal s'expoſe au danger d'être privé de ſon titre & de retomber au rang du Peuple. Il n'y a que la maladie, ou le deuil pour la mort d'un pere, qui puiſſe lui ſervir d'excuſe. Seulement les anciens Gradués, qui ſont parvenus à la vieilleſſe, obtiennent pour le reſte de leur vie une diſpenſe de toutes ſortes d'Examens, ſans perdre l'habit ni les honneurs de leur Degré.

Degré de Kyu-ſin, ou Maître ès Arts.

Le Degré de *Kyu-ſin*, qui ſignifie Licentié ou Maître-ès-Arts, demande un nouvel Examen, qu'on appelle *Chu-kau*. Il ne ſe fait qu'une fois l'an, dans la Capitale de chaque Province, ſous l'inſpection des grands Officiers, accompagnés de quelques autres Mandarins. La Cour en députe deux, avec la qualité de Préſidens; l'un, qui porte le titre de *Ching-chu-kau*, & qui doit être *Haulin*, c'eſt-à-dire, Membre du principal Collége des Docteurs de l'Empire; l'autre, nommé *Fu-chu*. Sur dix mille Syeu-tſays, qui ſe trouveront dans une Province, il n'y en aura pas plus de ſoixante qui obtiendront le degré de *Kyu-ſin*. Leur robe eſt de couleur brunâtre, avec un bord bleu de quatre doigts. L'oiſeau, qu'ils portent ſur leur bonnet, doit être d'or ou de cuivre doré. Leur Chef eſt honoré du titre de *Kay-yuen*. Ce Degré ne s'obtient pas facilement, ſi l'on ne corrompt les Juges. Les *Kyu-ſins* doivent ſe rendre à Peking l'année ſuivante, pour ſubir l'examen qui les conduit au degré de Docteur. C'eſt l'Empereur qui fait les frais de leur voyage. Ceux qui étant parvenus au degré de Kyu-ſins ſe bornent à cet honneur, ſoit parce qu'ils ſont déja d'un âge avancé, ſoit parce que leur fortune eſt médiocre, ont la liberté de ſe diſpenſer de cet Examen, qui ſe fait à Peking tous les trois ans. Un Kyu-ſin eſt qualifié pour toutes ſortes d'Emplois. Dans ce Degré, on obtient quelquefois des Emplois importans, par le rang de l'âge. On a vû des Kyu-ſins élevés à la dignité de Vicerois. Auſſi-tôt qu'ils ſont revêtus de quelqu'Office public, ils renoncent au degré de Docteur.

Habillement qui le diſtingue.

Examen pour le degré de Docteur.

Tous les Licentiés qui ſont ſans Emploi, doivent ſe rendre à Peking pour l'Examen triennal, qui porte le nom d'*Examen Impérial*. C'eſt l'Empereur même, qui dicte le ſujet de la compoſition. L'attention qu'il y apporte & le compte exact qu'on lui rend du travail, donnent lieu de ſuppoſer qu'il en eſt le Juge. Le nombre de ceux qui forment cette Aſſemblée, monte quelquefois à cinq ou ſix mille, dont environ trois cens ſont élevés au degré de Docteur. Quelquefois cette diſtinction n'eſt accordée qu'à cent cinquante. Les trois principaux prennent le titre de *Tyen ſe men ſeng*, qui ſignifie *Diſciples du Fils du Ciel*. Le premier ou le Chef, ſe nomme *Chuang yuen*; le ſecond, *Pang-yuen*,

LETTRE'S DE LA CHINE.

& le troisiéme, *Tan-wha*. Entre les autres, l'Empereur en choisit un certain nombre, qu'il décore du titre de *Hau-lin*, c'est-à-dire, Docteurs du premier Ordre. Le reste porte celui de *Tsin-tse*.

Avantages du titre de Tsin-tse.

Un Chinois qui parvient au glorieux titre de *Tsin-tse*, soit dans la Littérature, soit dans les armes, peut le regarder comme un établissement solide, qui le met à couvert de toutes sortes de besoins. Outre les présens, qu'il reçoit en grand nombre, de ses amis & de ses cliens, il peut s'attendre d'être employé tôt ou tard aux Offices les plus importans de l'Empire & de voir sa protection recherchée de tout le monde. Ses parens & ses amis ne manquent point d'ériger dans leur Ville des arcs de triomphe à son honneur. Ils y inscrivent son nom, son âge, le lieu & le tems de son élévation.

Réformation que l'Empereur Kang-hi fit entre les Docteurs.

L'Empereur *Kang-hi* remarqua, vers la fin de son regne, que les Livres imprimés n'étoient point en aussi grand nombre ni aussi bien écrits, qu'il le desiroit pour sa propre gloire & pour l'utilité publique. Il en accusa les principaux Docteurs, qui négligeoient leurs études pour se livrer aux recherches de l'ambition. Aussi-tôt que l'examen fut fini, il entreprit, contre l'usage, d'examiner lui-même ces grands Docteurs, qui se glorifioient d'examiner les autres. Si sa résolution leur causa beaucoup d'allarme, elle fut suivie d'une sentence encore plus sévere. Plusieurs furent dégradés & renvoyés honteusement dans leurs Provinces. L'effet de cet exemple fut d'inspirer aux autres plus d'application à l'étude. L'Empereur s'applaudit d'autant plus de sa conduite, qu'un des plus sçavans Hommes de sa Cour, qu'il avoit employé à l'examen des compositions, porta le même jugement que lui des piéces qu'il avoit rejettées, à l'exception d'une seule, que ce Docteur jugea douteuse (23).

Cérémonies qui suivent l'élection des Syeu-tsays.

Du Halde observe encore, à l'occasion des *Syeu-tsays*, ou des Bacheliers, qu'après avoir été déclarés dignes des Degrés, ils se rendent à la porte du *Ti-hyo-tau* (24), ou du Mandarin qui préside aux Examens, vêtus de toile noire & la tête couverte d'un bonnet commun. Aussi-tôt qu'ils sont admis à sa présence, ils s'inclinent devant lui, ils tombent à genoux & se prosternent plusieurs fois à droite & à gauche, sur deux lignes, jusqu'à ce que le Mandarin leur fasse apporter les habits convenables au degré de Bacheliers, qui consistent dans une veste, un surtout ou une robe, & un bonnet de soie. Lorsqu'ils en sont revêtus, ils se prosternent encore devant le Tribunal du Mandarin; après quoi se rendant au Palais de Confucius, ils baissent quatre fois la tête jusqu'à terre devant son nom & devant ceux des plus éminens Philosophes. Ils retournent ensuite dans leurs Provinces. Là, se joignant à tous les Syen-tsays du même District, ils vont en corps se prosterner devant le Gouverneur sur son Tribunal. Cet Officier suprême les presse de se relever, & leur présente du vin dans des coupes, qu'il éleve d'abord en l'air. Dans plusieurs endroits, il distribue entr'eux des piéces de soie rouge, dont ils se font une espece de baudriers. Ils reçoivent aussi deux petites baguettes, ornées de fleurs d'argent, qu'ils placent des deux côtés de leurs bonnets comme des caducées. Alors ils se rendent, avec le Gouverneur à leur tête, au Palais de Confucius, pour terminer la cérémonie par les salutations ordinaires. Ce dernier acte est comme le sceau qui acheve

Dernier acte de la cérémonie.

(23) Chine du Pere du Halde, page 376. & suivantes.

(24) C'est apparemment le même qu'on a déja nommé simplement *Hyo-tau*.

de les mettre en possession de leur nouvelle dignité, parce qu'ils reconnoissent ainsi Confucius pour leur Maître & qu'ils font profession de suivre ses maximes de Gouvernement (25).

Origine de trois Ordres de Bacheliers.

Navarette, dont le récit s'accorde avec tout ce qu'on a rapporté d'après Du Halde, y ajoute néanmoins quelques circonstances qui méritent d'être observées. Il nous apprend que sous la famille de *Gong*, qui regnoit il y a plus de six cens ans, les Lettres furent plus florissantes que jamais à la Chine. Le nombre des Ecoles fut alors augmenté. Chaque Ville médiocre eut vingt Bacheliers. Chaque Cité en eut quarante, & les Capitales en eurent cinquante. Ces Bacheliers de surcroît reçurent le nom de *Lin-seng*, qui signifie, *Bacheliers accordés par la Cour.* Ensuite le nombre fut poussé à soixante pour les Villes inferieures, & jusqu'à cent vingt pour les Capitales, sous le nom de *Tseng-seng*, ou de Bacheliers d'augmentation. Enfin, la permission de prendre les Degrés fut accordée à tous ceux qui se présenteroient avec les dispositions nécessaires. Ces derniers furent distingués par le nom de *Fu-hyo*, qui signifie *Bacheliers adoptés.* Ainsi le Corps des Bacheliers est composé de trois Ordres.

Trois classes de Bacheliers privilegiés.

Les Bacheliers privilegiés, qui sont dispensés de l'Examen, portent le nom de *Kung-seng*, & forment aussi trois classes. Les premiers sont connus sous le titre particulier de *Pa-kung-seng*, qui signifie; Qu'ayant été d'excellens Rhétoriciens & leurs compositions ayant toujours été fort élégantes, ils ont mérité le Degré dont ils jouissent sans avoir été obligés d'attendre le terme ordinaire. La seconde classe est celle des *Tsye-suen-kungs*, qui ont joui pendant vingt ans du degré de Bacheliers. Les derniers portent le nom de *Ngen-kung-seng*, qui les fait connoître pour des Bacheliers privilegiés par la faveur expresse de l'Empereur. Les enfans des Chartiers, des Bouchers, des Bourreaux, des Comédiens, & les Bâtards, sont exclus de toutes sortes de Degrés.

Formalités qui précedent l'election.

Les Candidats, après avoir mis la derniere main à leurs compositions, les ferment soigneusement & mettent dessus le nom de leur Pays, avec une enveloppe qui ne permet pas de le lire. Elles sont livrées aux Officiers établis, qui les portent à la Salle des Mandarins, où elles doivent être examinées. Celles qui ne méritent pas de passer dans la seconde chambre, sont mises à part. Toutes les autres sont rejettées. De cinq mille, il y en a toujours la moitié qui ne passent point cette premiere chambre. Les autres, après avoir subi l'Examen dans la seconde, sont réduites aussi presqu'à la moitié, qui parvient jusqu'à la troisiéme chambre, pour y être jugée par les Présidens de l'Examen. Il en demeure cinquante des plus élégantes, dans l'Ordre qui convient à chacune; c'est-à-dire, la premiere, la seconde, &c. On cherche alors les noms des compositeurs, & les ayant appellés à haute voix, on les inscrit sur de grands tableaux, qui sont suspendus dans une place publique. Cette seule déclaration les éleve au Degré.

S'il se trouve d'autres compositions qui méritent le même honneur, on conserve par écrit le nom des Auteurs, avec une recommandation, dans laquelle on déclare qu'ils auroient été dignes du Degré, si l'usage en eût admis un plus grand nombre; ce qui passe pour une distinction extrêmement honorable.

Durée & frais de l'Examen.

La durée de l'Examen est de trois jours, pendant lesquels tous ceux qui ont

(25) Chine du Pere du Halde, p. 295.

part à cette importante cérémonie sont enfermés. L'Empereur en fait toute la dépense. Elle va si loin que Navarette se dispense du calcul, parce qu'il ne paroîtroit pas croyable aux Européens. Ensuite le Viceroi, les Examinateurs & les autres grands Mandarins, reçoivent les Gradués avec toutes sortes d'honneurs, les traitent dans un festin solemnel, & leur donnent à chacun son écuelle d'argent, son parasol de soie bleue & son sedan.

Réjouissances pour l'élection des Gradués.

Au moment que les tableaux sont suspendus, quantité de personnes se hâtent de partir, pour aller porter à la famille des Gradués la premiere nouvelle de leur élevation. Ces Couriers sont généreusement récompensés. Toute la Ville célebre le bonheur de son citoyen par des réjouissances publiques. Lorsqu'il arrive lui-même, il est accablé de visites, de félicitations & de présens. Chacun lui offre une somme d'argent, suivant sa fortune, pour contribuer aux frais des voyages qu'il est obligé de faire à la Cour en qualité de Licentié (26). Son nom d'ailleurs est enregistré dans les Livres Impériaux, afin qu'il puisse être employé dans l'occasion aux Emplois du Gouvernement. Ceux qui aspirent à la qualité de Docteur, déclarent qu'ils veulent être examinés par l'Empereur, & reçoivent ordre de se rendre à la Cour, où Sa Majesté leur donne des themes & juge de leur composition. On accorde tous les honneurs imaginables à ceux qui remportent le premier prix. Quelques-uns sont réservés pour le Collége Impérial (27). Les autres retournent dans leur Patrie, pour y attendre les Emplois qui leur sont destinés.

La corruption se glisse dans ces usages.

Quoiqu'on apporte des soins extrêmes à prévenir la corruption, les moyens ne manquent jamais pour s'élever par cette voie. Du tems de l'Auteur, l'Empereur Kang-hi fit couper la tête à deux Licentiés convaincus de ce crime. La méthode de corruption la plus commune est de rendre visite à l'Examinateur. S'il est disposé à favoriser le Candidat, il convient d'une somme avec lui. Ensuite il lui demande une marque à laquelle il puisse distinguer sa composition; s'il n'aime mieux lui communiquer le sujet, pour lui donner le tems d'y travailler à loisir. Mais si le Candidat qui s'éleve par cette lâcheté est reconnu pour un homme sans mérite, on s'en prend à l'Examinateur.

Réflexions de l'Auteur sur l'utilité des Examens Chinois.

L'Auteur attribue deux utilités considerables à l'usage de ces Examens; celle de bannir la paresse des Ecoles, & celle de diminuer le nombre excessif des Etudians. Ce fut pour remedier, dit-il, au dernier de ces deux inconvéniens, que l'Empereur Justinien ôta leurs revenus à plusieurs Villes qui avoient des Ecoles publiques; & François Premier, Roi de France, fut blâmé pour avoir fondé un trop grand nombre d'Universités; parce qu'en augmentant à l'excès le nombre des Etudians, il priva son Royaume d'une infinité de soldats, de laboureurs & d'artisans.

Modestie des Lettrés Chinois, accompagnée d'orgueil.

Navarette paroît regretter que les Ecoliers de l'Europe ne ressemblent pas mieux à ceux de la Chine. La gravité, dit-il, & la modestie sont le partage des Lettrés Chinois. Ils marchent toujours les yeux baissés. Un jeune Ecolier n'est pas moins composé dans son air & dans ses manieres. Mais ces vertus, ajoute le même Auteur, sont infectées d'un orgueil incroyable, qui leur fait presque refuser la qualité d'hommes à tous les autres Peuples du Monde. Cependant les

(26) Magalhaens compte à la Chine quatre-vingt-dix mille Bacheliers, & dix mille Licentiés ou Maîtres-ès-Arts.

(27) Autrement, le Collége des Hau lins.

Tartares,

Tartares, qui n'ont pas tant d'inclination pour les Lettres, ont un peu humilié les Sçavans Chinois (28).

Observons ici que sous le nom de Sçavans ou de Lettrés, on comprend tous les Etudians de la Chine, soit qu'ils ayent pris quelque Degré, ou qu'ils n'y soient point encore parvenus; soit Employés ou sans Emplois. Tous les Mandarins sont Lettrés; mais tous les Lettrés ne sont pas Mandarins.

## §. II.

## *Classe des Laboureurs, & considération que les Chinois ont pour l'Agriculture.*

Raisons qui font respecter l'agriculture aux Chinois.

Les Laboureurs, à la Chine, sont au-dessus des Marchands & des Artisans. Leurs privileges ont plus d'étendue, & leur profession est regardée comme la plus nécessaire à l'Etat. Les Chinois prétendent, suivant Navarette, que l'Empereur est obligé de leur accorder une protection spéciale & d'augmenter sans cesse leurs privileges, parce que c'est de leur travail & de leur industrie que toute la Nation tire sa subsistance (29). Il est certain qu'elle ne pourroit pas subsister sans l'application & les efforts continuels que les Paysans apportent à l'agriculture. La Chine est si peuplée, que toutes ses terres, cultivées jusqu'à la moindre partie, comme elles le sont effectivement, suffisent à peine pour la nourriture de tous ses Habitans. Un Empire si vaste a peu de ressource dans le secours des Etrangers pour suppléer à ses nécessités, quand ses correspondances seroient mieux établies avec eux. C'est par cette raison qu'on y a toujours regardé le progrès de l'agriculture comme un des principaux objets du Gouvernement, & que les Laboureurs & leur profession y sont également respectés. On y célebre une fête publique à leur honneur. L'Empereur même fait gloire, une fois l'année, de manier la charrue, à l'imitation des anciens Monarques du Levant, qui se réduisoient quelquefois à cet exercice dans la même vûe.

Leur opinion sur son origine.

L'opinion commune, suivant le témoignage des Missionnaires, est que cette utile profession fut inventée par *Chin-nong* (30), que les Chinois honorent encore à ce titre (31). Les Livres de leurs Philosophes n'ont pas peu servi à les confirmer dans ces sentimens. Ils rapportent que l'Empereur Yau, dont ils placent le regne quatre cens quatre-vingt ans après celui de Chin-nong, éloigna ses propres enfans du Trône en faveur d'un jeune Laboureur, qu'il choisit pour lui succeder. Une préference si singuliere a transmis dans tous les Chinois la plus haute estime pour la profession de l'agriculture. L'Empereur Yau, successeur de *Chun*, fut appellé de même à la Couronne Impériale. On prétend que par l'invention des canaux, il trouva le moyen de faire rentrer dans la mer les eaux qui couvroient la surface d'une partie de l'Empire, & qu'il en fit

(28) Description de la Chine par Navarette, p. 49. & suiv. Le Comte parle aussi des Examens & des Degrés, mais avec moins d'étendue, p. 235. & suiv.

(29) Navarette, *ubi sup.* p. 52; & Du Halde, p. 272.

(30) Son nom signifie *Laboureur céleste.* Il fut le second Empereur de la Chine, & son regne commença deux mille huit cens trente-deux ans avant l'Ere chrétienne. *Du Halde*, p. 137.

(31) Navarette dit qu'on lui a bâti des Temples magnifiques, où il est honoré par des sacrifices. *Ubi sup.* p. 53.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

ensuite usage pour rendre les terres plus fertiles. On ajoute qu'il composa plusieurs Livres sur la culture des terres & sur la maniere de les arroser. Ce fut pour récompenser tant de services que l'Empereur *Chun* le nomma son successeur, & l'agriculture reçut un lustre fort éclatant de ce choix.

Zéle de plusieurs Empereurs pour l'agriculture.

D'autres Empereurs ont marqué leur zéle pour un Art si noble. *Kang-vang*, troisiéme Monarque de la famille de *Cheu*, etablit des bornes dans les champs, pour prévenir les sujets de contestation entre les Laboureurs. *King-vang*, vingt-quatriéme Empereur de la même race, sous le regne duquel on vit naître le Philosophe Confucius, cinq cens trente & un ans avant la naissance de Jesus-Christ, renouvella toutes les Loix que ses Prédécesseurs avoient portées en faveur de l'agriculture. Mais elle fut élevée au comble de l'honneur par l'Empereur *Ven-ti*, qui regna trois cens cinquante-deux ans après King-vang. Ce Prince voyant ses Etats ruinés par la guerre, donna l'exemple du travail à ses Sujets, en labourant lui-même les terres de la Couronne. Ses Ministres & toute la Noblesse de l'Empire se virent dans la nécessité de l'imiter. On regarde cet évenement comme l'origine d'une grande fête qui se célebre annuellement dans toutes les Villes de la Chine, lorsque le Soleil entre au quinziéme degré du *Verseau*; c'est-à-dire, au point que l'Astronomie Chinoise a fixé pour le commencement du printems. Dans ce jour, le Gouverneur de chaque Ville sort de son Palais, précedé de ses Enseignes & d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers Instrumens. Il est couronné de fleurs, & dans cet équipage il marche vers la porte orientale de la Ville, comme s'il alloit au-devant du Printems. Son cortége est composé d'un grand nombre de litiéres, peintes ou revêtues d'étoffes de soie, qui représentent, entre diverses figures, les portraits des Hommes illustres dont l'agriculture a ressenti les bienfaits, avec les Histoires qui appartiennent au même sujet. Les rues sont ornées de tapisseries. On éleve des arcs de triomphe à certaines distances, on suspend des lanternes, & les Villes sont éclairées par des illuminations.

Fête à son honneur. Quelle en fut l'origine.

Figures qu'on y porte en procession.

Parmi les figures on voit une vache de terre, d'une grosseur si monstrueuse, que cinquante hommes suffisent à peine pour la tirer. Derriere cette vache, qui a les cornes dorées, paroît un enfant, qui passe pour le Génie de l'industrie & du travail. Il marche, un pied nud & l'autre chaussé, avec une baguette à la main, dont il aiguillonne sans cesse la vache, comme pour la faire avancer. Il est suivi des Laboureurs, armés de leurs instrumens, & l'on voit paroître après eux des troupes de Masques & de Comédiens qui représentent diverses Piéces. Cette procession se rend au Palais du Gouverneur, où l'on dépouille la vache de tous ses ornemens. On tire de son ventre un grand nombre d'autres petites vaches de terre, qui se distribuent à l'Assemblée, avec les fragmens de la grande vache, qu'on brise en piéces. Ensuite le Gouverneur prononce une courte harangue à l'honneur de l'Agriculture, qu'il recommande, comme l'exercice le plus utile au bien public.

L'attention des Empereurs & des Mandarins pour la culture des terres est portée si loin, que s'il arrive à la Cour quelque Messager d'un Viceroi, le Monarque n'oublie jamais de s'informer quel est l'état des champs & des moissons. Une pluie favorable est une occasion de visites & de complimens entre les Mandarins. Au Printems, qui tombe dans le cours du mois de Février, l'Empereur ne manque pas, suivant l'ancien usage, de conduire solemnellement

L'Empereur de la Chine laboure la terre.

une charrue & d'ouvrir quelques sillons, pour animer les Laboureurs par son exemple. Les Mandarins observent la même cérémonie dans chaque Ville, avec les formalités suivantes. Le Tribunal des Mathématiques commence, sur les ordres qu'il reçoit, par fixer le vingt-quatriéme jour de la seconde Lune, comme le plus propre au labourage. Ensuite le Tribunal des Rites avertit l'Empereur, par un Mémoire, des préparatifs établis pour la fête. 1. Sa Majesté doit nommer douze Seigneurs pour lui servir de cortege & labourer après elle. Ces Seigneurs doivent être trois Princes, & neuf Présidens des Cours souveraines; ou leurs Assistans, dans les cas de vieillesse & de maladie. 2. Comme le devoir de l'Empereur, dans cette cérémonie, ne consiste pas seulement à labourer la terre, pour exciter l'émulation par son exemple, & qu'en qualité de premier Pontife il est obligé d'offrir un sacrifice à *Chang-ti*, pour obtenir l'abondance, il est averti qu'il doit s'y préparer par trois jours de jeûne & de continence. Les Princes & les Mandarins nommés pour l'accompagner sont assujettis à la même Loi. 3. La veille du jour marqué, Sa Majesté doit envoyer à la Salle de ses ancêtres une députation de plusieurs Seigneurs, pour se prosterner devant leurs Tablettes & leur donner avis, comme s'ils étoient vivans, qu'elle se propose d'offrir le lendemain un grand sacrifice.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

Circonstances de cette cérémonie.

Préparatifs auxquels l'Empereur est obligé.

Outre ces devoirs, qui regardent l'Empereur, le même Tribunal prescrit à divers autres Tribunaux les préparatifs qui les concernent. L'un est chargé de préparer le sacrifice. Un autre, de composer la formule que l'Empereur doit répeter dans la cérémonie. Un autre, de faire dresser les tentes où sa Maison doit dîner. Un quatriéme, d'assembler quarante ou cinquante Laboureurs, respectables par leur âge, qui doivent être présens lorsque l'Empereur met la main à la charrue; & quarante jeunes Paysans, pour disposer les instrumens d'agriculture, pour accoupler les bœufs & préparer les grains qui doivent être semés. On choisit cinq sortes de grains, qui représentent toutes les autres. C'est du froment, du riz, des feves & deux especes de millet.

Paysans qui l'assistent.

Le vingt-quatriéme jour de la Lune, l'Empereur, en habits de cérémonie, se rend avec toute sa Cour au lieu assigné pour offrir à *Chang-ti* le sacrifice du Printems, dans la double vûe d'obtenir la conservation & l'abondance des biens de la terre. Ce lieu est une petite éminence, composée de terre, à peu de distance au Sud de la Ville. Elle doit avoir cinquante pieds & quatre pouces de hauteur. La place qui doit être labourée par les mains Impériales, est immédiatement à côté.

Aussi-tôt que le sacrifice est offert, l'Empereur descend avec les trois Princes & les neuf Présidens qu'il a choisis. Plusieurs Seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la Cour demeure attentive, dans un profond silence. Alors Sa Majesté prend la conduite de la charrue, & fait plusieurs sillons en avant & en arriere. Les trois Princes & les Présidens font successivement la même chose après l'Empereur. Après ce travail, qui se recommence en plusieurs endroits du champ, Sa Majesté Impériale séme les différentes sortes de grains. Le jour suivant, les quarante Laboureurs & les jeunes Paysans achevent ce qui reste à labourer dans le même champ. Cette étrange cérémonie se termine par des présens que l'Empereur leur distribue. Ils consistent en quatre piéces d'étoffe de coton.

Comment l'Empereur laboure la terre.

Dans le cours de la saison, le Gouverneur de Peking est obligé de visiter

Soin qu'on prend

AGRICULTURE DES CHINOIS.

Du champ labouré par l'Empereur.

souvent ce champ & de le faire soigneusement cultiver. Il en examine tous les sillons, pour découvrir s'il n'y croît pas quelqu'épi extraordinaire. Ce seroit le plus favorable augure, d'y trouver, par exemple, une tige qui portât treize épis. Le Gouverneur se hâteroit d'en avertir la Cour. En automne, il doit recueillir le grain dans des sacs jaunes, pour les renfermer dans un magasin qui n'a point d'autre usage, & qui est distingué par le nom de *Magasin Impérial*.

Usage qu'on fait de ses fruits.

Ce grain se conserve pour les plus grandes cerémonies. L'Empereur, dans les sacrifices qu'il offre à *Tyen* ou à *Chang-ti*, le présente comme le fruit du travail de ses mains; & dans certains jours de l'année, il fait la même offrande à ses Ancêtres.

Réglement de l'Empereur Yong-ching à l'honneur de l'agriculture.

Entre plusieurs bons Réglemens de l'Empereur *Yong-ching*, qui regne aujourd'hui, Du Halde en rapporte un qui marque une considération singuliere pour l'agriculture. Ce Prince, pour encourager les Laboureurs, exige de tous les Gouverneurs des Villes, qu'ils lui envoient tous les ans le nom d'un Paysan de leur district, qui se distingue par son application à cultiver la terre, par une conduite irréprochable, par l'union qu'il fait regner dans sa famille & par la paix qu'il entretient avec ses voisins; enfin, par sa frugalité & son aversion pour toutes sortes d'excès. Sur le témoignage du Gouverneur, Sa Majesté éleve ce sage & diligent Laboureur au degré de Mandarin du huitiéme Ordre, & lui envoie des Patentes de Mandarin honoraire; distinction qui le met en droit de porter l'habit de Mandarin, de rendre visite au Gouverneur de la Ville, de s'asseoir en sa présence & de prendre du thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie. Après sa mort, on lui fait des funérailles convenables à son rang, & ses titres d'honneur sont inscrits dans la Salle de ses ancêtres. Quelle doit être l'émulation des Laboureurs, après des exemples de cette nature (32)?

Effets de ces distinctions parmi les Laboureurs.

Aussi rapportent-ils tous leurs soins à la culture de leurs terres. S'ils ont quelque tems de reste, ils vont couper du bois sur les montagnes, ils visitent les légumes de leurs jardins, ils font leur provision de cannes, &c. On ne les trouve jamais oisifs. Jamais les terres de la Chine ne demeurent en friche. Elles produisent généralement trois moissons chaque année; la premiere, de riz; la seconde, de vece, qui se séme avant que le riz soit moissonné; & la troisiéme, de féves ou de quelqu'autre grain. Les Chinois n'employent guéres leur terrain à des usages inutiles, tels que les jardins à fleurs ou les allées pour la promenade. Le plaisir particulier marche toujours après l'interêt public.

Culture du riz.

Excrémens qu'on y emploie.

Le principal objet du travail des Laboureurs est la culture du riz. Leurs terres sont préparées fort habilement. Ils n'épargnent aucun soin pour ramasser toutes sortes d'ordures & d'excrémens d'hommes & d'animaux. Ils donnent, en échange, du bois, des légumes & de l'huile de lin. Cette préparation, qui ne serviroit dans d'autres Pays qu'à brûler les Plantes (33), convient beaucoup aux terres de la Chine, sur-tout avec l'art qu'ont les Chinois de temperer ces matiéres par des mélanges. Ils levent ces ordures dans des seaux (34), qu'ils

(32) Chine du Pere du Halde, pag. 274. & suivantes.

(33) Chine du Pere du Halde, page 274. & suivantes.

(34) Navarette dit que dans certains tems on arrose le riz & les légumes avec un mélange d'urine & d'excrémens; ce qui paroît une énigme aux Missionnaires, parce qu'en Europe l'urine brûle & détruit toutes sortes de Plantes. Il ajoute qu'il n'y a point de corne, d'os & de plume qu'on ne réduise en cendre pour amander les terres.

portent couverts sur leurs épaules. Le soin qu'ils prennent continuellement de les ramasser, sert beaucoup à l'entretien de la propreté dans les Villes.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

Dans la Province de Che-kyang, & dans d'autres cantons qui sont particuliérement fertiles en riz (35), on emploie, pour engraisser les terres, des boules de poil de cochon & même de poil humain, que les Habitans croient propres à fortifier le grain. Les Barbiers conservent avec soin la barbe & les cheveux qu'ils rasent. Ils les vendent deux liards la livre à des Paysans dont la profession est de les ramasser, & l'on voit souvent des Barques qui n'ont pas d'autre charge. Lorsque le riz commence à se montrer en épis, on mêle avec l'eau dont la terre est arrosée, de la chaux vive, que les Chinois croient propre, non-seulement à tuer les insectes & à détruire les mauvaises herbes, mais encore à communiquer au terrain une chaleur qui contribue beaucoup à sa fécondité. Cette précaution rend les champs de riz si nets, que l'Auteur y chercha quelquefois une petite plante d'herbe sans en pouvoir trouver. Il en conclut que le riz, qui est d'une force & d'une beauté surprenante, tire de la terre tout ce qu'elle a de sucs nourriciers (36).

Chaux vive qu'on mêle dans l'eau.

On séme d'abord le riz sans ordre. Mais lorsqu'il s'est élevé d'un pied ou d'un pied & demi, on l'arrache avec les racines, pour le rassembler en petites gerbes, qu'on plante sur diverses lignes en forme d'échiquier. Les épis se reposant ainsi les uns sur les autres, en ont plus de force pour résister aux vents. Mais avant cette transplantation on emploie la méthode suivante, pour rendre la terre égale & unie. Après l'avoir labourée trois ou quatre fois de suite, toujours dans l'eau jusqu'à la cheville du pied, on brise les mottes avec les instrumens; ensuite, à l'aide d'une machine de bois, sur laquelle le Laboureur est debout pour conduire le buffle qui la traîne, on l'applanit si parfaitement que la hauteur de l'eau demeure par-tout égale. Aussi les plaines ressemblent-elles plus à de vastes jardins qu'à des champs ouverts.

Transplantation du riz.

Toutes les montagnes de la Chine sont cultivées; mais on n'y apperçoit ni haies, ni fossés, ni presqu'aucun arbre, tant les Chinois ménagent un pouce de terre. C'est un spectacle fort agréable, dans quantité de lieux, que de voir des plaines de trois ou quatre lieues de longueur, environnées de collines & de montagnes, qui, depuis le pied jusqu'au sommet, sont coupées en terrasses hautes de trois ou quatre pieds, qui s'élevent quelquefois l'une sur l'autre jusqu'au nombre de vingt ou trente. Ces montagnes ne sont pas ordinairement pierreuses comme celles de l'Europe. La terre en est si légere, qu'elle se coupe aisément; & si profonde dans quelques Provinces, qu'on la creuse l'espace de trois ou quatre cens pieds sans rencontrer le roc. Lorsqu'il s'y trouve des pierres en trop grand nombre, les Chinois trouvent le moyen de les en purger; & bâtissant de petits murs pour soutenir les terrasses, ils applanissent les bonnes terres & les ensemencent de diverses sortes de grains.

Les montagnes de la Chine sont cultivées.

Ils poussent encore plus loin l'industrie. Quoique dans quelques Provinces les montagnes soient stériles & incultes, cependant comme les vallées & les champs qui les séparent en quantité d'endroits sont fécondes & bien cultivées, les Habitans mettent d'abord au niveau tous les lieux inégaux qui sont capables de culture. Ensuite ils divisent en différentes piéces toute la terre qu'ils ont

Autre exemple de l'industrie des Chinois.

(35) Voyez ci-dessus les Journaux.
(36) Navarette dit que c'est quand ils le transplantent.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

ainsi nivellée ; & de celle qui borde les vallées & qu'ils ne peuvent rendre égale, ils composent des étages en forme d'amphitéâtres. Le riz qu'ils sément dans l'une & dans l'autre ne pouvant croître sans eau, ils font des réservoirs à certaines distances & d'une juste hauteur, pour recevoir la pluie & les autres eaux qui descendent des montagnes, & la distribuer également dans toutes leurs piéces de riz, soit en la faisant tomber des réservoirs dans les piéces d'enbas, soit en la faisant monter jusqu'aux plus hauts étages de leur amphitéâtre (37). Ils emploient pour cela une machine hydraulique (38), dont le jeu est aussi simple que la composition (39). Elle est composée d'une chaîne de bois, ou d'une sorte de chapelet de petites planches quarrées de six ou sept pouces, qui sont comme enfilées paralellement à d'égales distances. Cette chaîne passe dans un tube quarré, à l'extrêmité inferieur duquel est un cylindre, ou un barril, dont l'axe est fixé des deux côtés (40). A l'autre bout est attachée une espece de tambour, entourré de petites planches pour répondre à celles de la chaîne, qui passe autour du tambour & du cylindre ; de sorte que lorsque le tambour tourne, la chaîne tourne aussi. Le bout inferieur du tube portant dans l'eau, & le bout du tambour étant élevé à la hauteur où l'eau doit être conduite, les planches qui remplissent exactement la cavité du tube poussent continuellement l'eau, tandis que la machine est en mouvement ; ce qui se fait par trois moyens : 1°. Avec la main, par le secours d'une ou deux manivelles attachées aux deux bouts de l'axe du tambour. 2°. Avec le pied, par le moyen d'une grosse cheville de bois, d'un demi-pied de longueur, ajustée dans cette vûe à l'axe du tambour. Ces chevilles ont la tête assez longue & bien arrondie, pour y placer commodément la plante nue du pied ; de sorte qu'une ou plusieurs personnes peuvent mettre sans peine la machine en mouvement, tandis que leurs mains sont employées à tenir un parasol & un éventail. 3°. Avec le secours d'un bufle ou de quelqu'autre animal, attaché à une grande roue de quatre brasses de diametre & placée horizontalement. On fixe autour de sa circonference un grand nombre de chevilles ou de dents, qui s'ajustant exactement avec celles de l'axe du tambour, font tourner très-facilement la machine.

Machine hydraulique qu'ils emploient pour la culture du riz.

Lorsqu'on a besoin de nétoyer le canal, ce qui arrive fort souvent, on le divise, à certaines distances, par des fossés ; & chaque Village voisin ayant sa part du travail, les Paysans paroissent aussi-tôt avec leur machine à chaîne, qui sert à faire passer l'eau d'un fossé à l'autre. Cette entreprise, quoique pénible, est bien-tôt finie, à cause de la multitude des ouvriers. Dans quelques endroits de la Province de Fo-kyen, les montagnes sont contigues, sans être fort hautes. Mais quoiqu'on y trouve à peine quelques vallées, l'art des Habitans est parvenu à les cultiver, en conduisant de l'une à l'autre une abondante quantité d'eau par des tuyaux de bambou (41).

Methode pour nétoyer les canaux.

C'est à cette admirable industrie des Paysans que la Chine est redevable de

Combien l'in-

(37) Description de la Chine par Navarette, p. 52. & suiv. Chine du Pere Du Halde, p. 272.

(38) Ce sont apparemment les machines que Navarette appelle admirables. Il les a souvent observées, dit-il, mais sans en pouvoir faire la description. Elles ont été transportées à Manille par les Espagnols, & à Batavia par les Hollandois. L'Auteur croît qu'il n'y a point de meilleur invention au monde pour vuider les puits & les Etangs.

(39) On a déja parlé de cette machine dans les Journaux.

(40) Mais de maniere qu'il est hors du tube.

(41) Chine du Pere du Halde, pag. 272. & suivantes.

l'abondance de ses grains & de ses légumes. Elle en est mieux fournie que toutes les autres régions du Monde. Cependant il est certain que le Pays suffit à peine pour nourrir ses Habitans. Ils auroient besoin d'un espace plus grand du double (42). Après tout, les Laboureurs Chinois sont pauvres, & chacun n'a qu'une petite portion de terre à cultiver. L'usage est que le Seigneur tire la moitié de la récolte & qu'il paye toutes les taxes. L'autre moitié demeure au Laboureur, pour unique fruit de son travail (43).

Agriculture des Chinois. dustrie est nécessaire aux aux Chinois pour vivre.

## §. III.

## *Classe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois.*

Caractere général des Marchands Chinois.

Le nombre des Marchands est incroyable, dans toutes les parties de la Chine. Ils sont tous d'une extrême politesse, & ne rejettent pas l'occasion de vendre avec le moindre profit : fort différens des Japonois, qui sont au contraire grossiers, peu obligeans, & si opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré qu'une chose vaut vingt ducats, toutes les raisons du monde ne leur en feroient rien rabattre (44). Le Pere le Comte représente les Chinois comme la Nation de l'Univers la plus propre au Commerce & qui s'y entend le mieux. Ils sont, dit-il, fort insinuans dans leurs manieres ; & leur avidité pour le gain leur fait trouver des moyens de vivre & des méthodes de trafic qui ne viennent point naturellement à l'esprit. Il n'y a point d'occasions dont ils ne tirent avantage, ni de voyages qu'ils n'entreprennent, au mépris de toutes les difficultés, dans l'esperance du moindre profit (45).

Mais, suivant le témoignage de quelques Missionnaires, il seroit à souhaiter qu'ils fussent d'un peu meilleure foi dans leurs marchés, sur-tout à l'égard des Etrangers. Ils s'efforcent toujours de vendre au-dessus du juste prix, & souvent ils ne font pas scrupule d'altérer les marchandises. Leur maxime est que ceux qui achetent ne cherchent qu'à payer le moins qu'il leur est possible, & se dispenseroient même absolument de payer si le Marchand y consentoit. Ils se croient en droit, sur ce principe, de demander les plus hauts prix. » Ce n'est » pas le Marchand qui trompe, disent-ils fort hardiment ; c'est l'acheteur qui se » trompe lui-même. L'acheteur n'est forcé à rien, & le profit que tire le Mar» chand est le fruit de son industrie. Cependant ceux qui se conduisent par de si mauvais principes, sont les premiers à faire l'éloge de l'honnêteté & du désintéressement (46). Magalhaens regarde comme les plus riches Négocians de la Chine ceux qui font le commerce de la soie & du bois de construction (47).

En traitant du Commerce des Chinois, nous le diviserons en quatre articles : I. Le fond réel du Commerce, domestique & étranger. II. La Navigation & la qualité de leur Marine. III. Les commodités pour les voyages par terre. IV. La Monnoie, les Poids & les Mesures.

Commerce intérieur de la Chine.

I. Les richesses particulieres de chaque Province, & la facilité de transpor-

(42) *Ibid* p. 318.
(43) Description de la Chine par Navarette, p. 53.
(44) *Ibid.* p. 55.
(45) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 240.
(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 534.
(47) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 132.

COMMERCE DE LA CHINE.

ter les marchandises par les rivieres & les canaux, ont toujours rendu le Commerce interieur de la Chine très-florissant. Le Commerce exterieur est plus négligé, parce que les Chinois trouvant dans leur propre Pays tout ce qui leur est nécessaire pour les besoins & les agrémens de la vie, s'éloignent rarement de leurs frontieres. Aussi long-tems que la Chine fut gouvernée par ses propres Empereurs, les Ports furent toujours fermés aux Etrangers, & les défenses si rigoureuses pour le Commerce du dehors, qu'il n'étoit pas permis aux Habitans de sortir des limites de l'Empire. Mais depuis que les Tartares s'y sont rendus les maîtres, ils ont ouvert leurs Ports à toutes les Nations (48).

Communication des richesses entre les Provinces.

Le Commerce interieur de la Chine est si considerable, qu'il ne souffre aucune comparaison avec celui de l'Europe. On peut regarder les Provinces Chinoises comme autant de Royaumes, entre lesquels il se fait une communication de richesses, qui sert à lier leurs Habitans & à faire regner l'abondance dans toutes les Villes. Les Provinces de *Hu-quang* & de *Kyang-si* fournissent du riz à celles qui n'en sont pas si bien pourvues. Celle de *Che-kyang* produit la plus belle soie. Les vernis & l'encre viennent de *Kyang-nan*, avec toutes sortes d'ouvrages curieux dans ces deux genres. *Yun-nan*, *Chen-si* & *Chan-si* donnent du fer, du cuivre & plusieurs autres métaux, des chevaux, des mulets & des pelleteries. *Fo-kyen* produit du sucre & le meilleur thé de l'Empire *Se-chuen* fournit des herbes & des plantes médicinales, telles que la rhubarbe, &c. Chaque Province contribue ainsi au bien public, par une abondance de commodités, dont le détail est impossible (49). Toutes ces marchandises passant d'un lieu à l'autre par le moyen des rivieres, sont vendues fort promptement. On voit, par exemple, des Marchands qui à leur arrivée dans une Ville, vendent en trois ou quatre jours six mille bonnets convenables à la saison. Le Commerce n'est jamais interrompu, à l'exception seulemes des deux premiers jours de la premiere Lune, qui sont employés aux réjouissances & aux visites mutuelles de la nouvelle année. Dans tous les autres tems, l'agitation des affaires est continuelle, à la campagne comme à la Ville. Les Mandarins mêmes y prennent part, en mettant leur argent entre les mains des Marchands pour le faire valoir par les voies du Commerce. En un mot, il n'y a point de famille, jusqu'à la plus pauvre, qui ne trouve, avec un peu de conduite, le moyen de subsister par les mêmes voies. On en connoît, dit l'Auteur, dont tout le fonds ne monte pas à plus d'un écu de France, & qui ne laissent pas d'en tirer leur entretien, pere, mere, avec deux ou trois enfans, de se procurer des habits de soie pour les jours de cérémonie, & de parvenir en peu d'années à des établissemens considerables. Si ce progrès paroît incompréhensible, les exemples n'en sont pas moins communs. Un petit Marchand, qui n'a qu'environ cinquante sols, achete du sucre & de la farine de riz, dont il fait de petits gâteaux, qui sortent du four une heure ou deux avant le jour, *pour allumer*, suivant l'expression Chinoise, *le courage des voyageurs*. A peine sa boutique est-elle ouverte, que toute sa marchandise est enlevée par le Peuple de la campagne, qui se rend en foule dès le matin dans les Villes, par les Artisans, les Porteurs, les enfans des Gardes & les Plaideurs. Ce petit commerce produit en peu de jours un profit de vingt sols, dont la moitié suffit au

Facilité de la vente.

Ardeur des Chinois pour le Commerce.

Progrès qu'ils y font des plus petits commencemens.

(48) Chine du Pere du Halde pag. 333. & suivantes.

(49) Le Comte, *ubi sup.* p. 295; & Du Halde, p. 334.

Marchand

Marchand pour sa subsistance & celle de sa famille. En un mot, nos Foires les plus fréquentées ne sont qu'une foible image de la multitude incroyable de Peuple qu'on voit dans la plûpart des Villes de la Chine, & qui s'occupe à vendre ou acheter toutes sortes de commodités.

COMMERCE DE LA CHINE.

Il n'est pas surprenant qu'avec un Commerce si florissant dans l'interieur de l'Empire, les Chinois négligent beaucoup les Pays étrangers. Par mer, on ne les voit jamais passer les détroits de la Sonde. Leurs plus longs voyages, de ce côté-là, se bornent à Batavia. Du côté de Malaca, ils ne vont jamais plus loin qu'Achem; & le terme de leur navigation au Nord (50) est ordinairement le Japon.

Terme de leur Commerce par mer.

Les Isles du Japon sont le Pays qu'ils fréquentent le plus. Ils partent au mois de Juin, ou de Juillet au plus tard, pour se rendre avec leurs marchandises à Siam ou à Camboya, & se fretter dans ces deux Ports de celles qui conviennent aux Japonois. Le profit de ce voyage monte à deux cens pour cent. S'ils font directement voile au Japon, de leurs Ports de Ning-po, de Canton ou d'Amoui, ils se chargent des marchandises suivantes: 1°. de drogues, telles que le *Jin-seng*, la rhubarbe, les mirobolans, &c. 2°. De cuirs de vaches & de bufles, d'areka, & de sucre blanc, sur lequel ils gagnent quelquefois mille pour cent. 3°. De toutes sortes d'étoffes de soie, mais sur-tout de satins, de taffetas & de damas de diverses couleurs, particuliérement de noirs. Ils tirent quinze taëls de ce qui leur revient à six. 4°. De cordes de soie pour les Instrumens, & de bois d'aigle & de sandal, dont les Japonois sont fort avides, parce qu'ils en ont besoin sans cesse pour encenser leurs Idoles. 5°. Enfin, de draps & de camelots de l'Europe, dont ils trouvent promptement à se défaire & qui leur rapportent cinquante pour cent; d'où l'on peut conclure quels doivent être les profits des Hollandois.

Ce qu'ils portent aux Isles du Japon.

Les marchandises que les Chinois rapportent du Japon, sont, 1°. des perles fines, sur lesquelles ils gagnent quelquefois mille pour cent. 2°. Du cuivre rouge en barres, qui leur coûte entre trois taëls & quatre & demi, mais qu'ils vendent dix ou douze taëls à la Chine; du cuivre en œuvre, tel que des balances, des réchaux, des cassolettes, des bassins, &c. Ils en tirent un profit considerable dans leur Pays, parce que ce cuivre est fort beau. 3°. Des lames de sabres, qui ne coûtent qu'une piastre au Japon, & qui se revendent quelquefois dix à la Chine. 4°. Du papier à fleurs, dont les Chinois font des éventails. 5°. De la porcelaine, qui est très-belle, mais de peu d'usage, parce qu'elle ne soutient pas l'eau bouillante. Elle n'est pas plus chere au Japon que la porcelaine de la Chine à Canton. 6°. Des vernis Japonois, avec lesquels il n'y en a point au monde qui puissent entrer en comparaison. Mais ils sont si chers que les Chinois en achetent rarement. Un cabinet de deux pieds de haut sur la même largeur, s'est vendu à la Chine jusqu'à cent piastres. Ceux qui s'exposent le plus aux risques de ce commerce, sont les Marchands d'Amoui & de Ning-po, parce que les portant à Manille & à Batavia, ils les vendent fort bien aux Européens, qui sont passionnés pour les ouvrages de cette nature. 7°. Enfin, les Marchands Chinois rapportent de l'or, qui est très-fin au Japon; & quan-

Ce qu'ils rapportent des mêmes Isles.

Cherté des vernis du Japon.

(50) Navarette raconte que la passion des richesses ayant porté quelques Chinois à demander la permission de voyager dans ces Pays, ils en prirent occasion de s'y établir; ce qui a produit la défense générale de passer la mer.

Commerce des Chinois.

tité d'un métal qui se nomme *Tombak*, sur lequel ils gagnent soixante pour cent à Batavia.

Commerce des Chinois à Manille.

Ils portent aussi leur Commerce à Manille; mais on ne voit guéres entreprendre ce voyage qu'aux Marchands d'Amoui, qui se chargent d'une grosse quantité de soie, de satins rayés ou à fleurs, de broderies, de tapis, de coussins, de robes de chambre, de bas de soie, de thé, de porcelaine, de vernis du Japon, de drogues, &c. sur lesquels leur profit est généralement de cinquante pour cent. Ils ne rapportent que des piastres.

Leur Commerce à Batavia.

Mais le Commerce auquel il s'attache le plus, parce qu'il est le plus avantageux & le plus facile, est celui de Batavia. Leurs Vaisseaux partent chaque année de Canton, d'Amoui & de Ning-po, vers l'onziéme Lune; c'est-à-dire, au mois de Décembre, avec les marchandises suivantes:

Ce qu'ils y portent.

1°. Une sorte de thé-verd, qui est d'une beauté singuliere & d'une odeur très-agréable. Le *Song-lo* & le *Bohé* sont moins recherchés par les Hollandois. 2°. De la porcelaine, qui n'est pas plus chere à Batavia qu'à Canton. 3°. Du fil & des feuilles d'or, qui ne sont que du papier doré. Une partie du fil se vend en petits échevaux, qui portent le nom de poignées. Il est cher, parce qu'il est couvert de l'or le plus fin; mais celui qu'ils portent à Batavia se vend ordinairement au poids, en petits pacquets, avec de grosses poignées de soie rouge, qu'on y mêle exprès, pour donner plus de lustre à l'or & plus de pesanteur aux pacquets. Les Hollandois ne l'achetent point pour leur usage. Ils le revendent dans le Pays des Malayens avec un profit considerable. 4°. Du *Tutenak*, ou tombak, espece de métal, qui tient de la nature de l'étain & du fer, & qui leur rapporte quelquefois jusqu'à cent cinquante pour cent. 5°. Des drogues, particuliérement de la rhubarbe. 6°. Des ustenciles de cuivre jaune, tels que des bassins, des réchaux, de grands chaudrons, &c.

Ce qu'ils en rapportent.

Ils rapportent de Batavia; 1°. de l'argent en piastres; 2°. du poivre, des clous de girofle, des noix de muscade & d'autres épices. 3°. De l'écaille de tortue, dont les Chinois font de très-jolis bijoux, tels que des peignes, des boëtes, des coupes, des manches de couteau, des pipes, des tabatieres à l'Européenne, qu'ils ne vendent que dix sols. 4°. Du bois de sandal, & du bois rouge & noir pour les ouvrages de marqueterie, avec une autre sorte de bois qu'on nomme ordinairement *Bresil* (*), & qui sert pour la teinture. 5°. Des pierres d'agathes, toutes taillées. Les Chinois s'en font des ornemens pour leurs ceintures, des boutons pour leurs bonnets, & une sorte de colliers. 6°. De l'ambre jaune, qu'ils achetent à fort bon marché. 7°. Des draps de l'Europe, qui ne leur coûtent pas non plus fort cher & qu'ils revendent au Japon.

Autres lieux où les Chinois portent leur Commerce.

Tel est le principal Commerce des Chinois hors de l'Empire. Ils font aussi, mais rarement, le voyage d'*Achem*, de Malaca, d'*Ihor*, de *Patane*, de *Ligor*, qui dépend du Royaume de Siam, de la Cochinchine, &c. Le Commerce qu'ils font à Ihor est également avantageux & facile. Ils ne gagneroient point les frais de leur entreprise dans le voyage d'Achem, s'ils n'y étoient pas rendus au mois de Novembre ou de Décembre, qui est le tems où les Vaisseaux de Surate & de Bengale se trouvent sur cette Côte. Ils ne rapportent ordinairement de toutes ces régions que du poivre, de la canelle & d'autres épices; des nids d'oiseaux, qui passent pour un mets délicieux aux tables Chinoises; du riz, du

(*) Parce que le Bresil en produit beaucoup.




T. VI. N° XXI

camphre & des cannes de *Ratan*, qu'on entrelaſſe comme des petites cordes; des torches, compoſées de feuillages de certains arbres, qui brûlent comme de la poix & qui ſervent de flambeaux; de l'or, de l'étain, &c.

COMMERCE DE LA CHINE.

Commerce des Européens à la Chine.

A l'égard du Commerce des Européens à la Chine, le Port de Canton eſt preſque le ſeul qui leur ſoit ouvert dans certains tems de l'année. Encore n'ont-ils pas la liberté de s'avancer juſqu'à la Ville. Ils jettent l'ancre à *Whang-pu*, Place qui en eſt éloignée de quatre lieues ſur la Riviere, & où le nombre des Vaiſſeaux eſt toujours fort grand. Autrefois les draps de l'Europe, les criſtaux, les épées, les pendules, les montres à répetition, les teleſcopes, les miroirs & les glaces, &c. s'y vendoient avec beaucoup d'avantage; mais depuis que les Anglois font ce voyage réguliérement chaque année, il n'y a point une ſeule de ces marchandiſes qui ne ſoit du même prix à Canton qu'en Europe. Le corail même ne s'y vend preſque plus qu'avec perte. L'argent eſt aujourd'hui la ſeule matiere du Commerce à la Chine. On peut faire un profit conſiderable en l'échangeant pour de l'or, qui eſt une marchandiſe dans le Pays. On y gagne encore un tiers.

En quoi il conſiſte aujourd'hui.

Or de la Chine.

L'or qui ſe trouve à Canton, vient en partie des Provinces de la Chine, & des Pays étrangers, tels qu'*Achem*, la Cochinchine, le Japon, &c. Il eſt refondu dans cette Ville, à la réſerve de celui qu'on tire de la Cochinchine, qui eſt ordinairement auſſi pur & auſſi beau qu'il puiſſe être, lorſqu'on l'achete du Roi du Pays. Mais celui que ſes Sujets vendent ſécrettement n'eſt pas ſi pur & demande d'être rafiné à Canton. Les Chinois diviſent leur or par carats, comme en Europe. L'or commun eſt depuis quatre-vingt-dix carats juſqu'à cent. Il eſt plus ou moins cher, ſuivant le tems auquel il s'achete; c'eſt-à-dire, qu'aux mois de Mars, d'Avril & de Mai il eſt moins cher qu'aux mois de Juillet & de Janvier, parce que dans cette derniere ſaiſon le Port & la Rade de Canton ont des Vaiſſeaux en plus grand nombre.

Ses qualités.

Drogues & autres marchandiſes de la Chine.

On achete auſſi, à la Chine, des drogues excellentes, pluſieurs ſortes de thé, du fil d'or, du muſc, des pierres précieuſes, des perles, du vif-argent, &c. Mais le principal objet du Commerce des Européens eſt la porcelaine, les vernis du Japon & les ſoies, dont on parlera plus particuliérement dans la ſection ſuivante (51).

La navigation des Chinois eſt fort ancienne.

Quoique la Navigation des Chinois n'ait point aujourd'hui plus d'étendue qu'on l'a rapporté, quelques Voyageurs prétendent que long-tems avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt ils faiſoient voile dans toutes les Mers de l'Inde, à l'aide du compas, & qu'ils avoient découvert le Cap de Bonne-Eſperance. Quelque jugement qu'on en porte, obſerve le Pere le Comte, il eſt certain qu'ils ont eu fort anciennement des Vaiſſeaux très-forts, & que s'ils n'avoient pas plus perfectionné la Navigation que les autres Sciences, non-ſeulement ils l'entendoient beaucoup mieux que les Grecs & les Romains, mais qu'aujourd'hui même ils ne naviguent pas moins ſûrement que les Portugais (52).

Forme & qualités de leurs Vaiſſeaux.

Leurs Vaiſſeaux, qu'ils appellent du nom commun de *Chuen*, comme leurs Bateaux & Barques, ont été nommés par les Portugais, *Soma* ou *Sommas* (53),

(51) Chine du Pere du Halde, pag. 334. & ſuivantes.

(52) Mémoires de la Chine du Pere le Comte, p. 231.

(53) On les appelle auſſi Joncs. Le Comte dit que la forme n'en eſt pas ſi belle qu'en Europe.

NAVIGATION DES CHINOIS.

ſans qu'on puiſſe pénetrer l'origine de ce nom. Les plus grands ne portent pas plus de deux cens cinquante ou trois cens tonneaux. Ce ne ſont proprement que des Barques plates, à deux mâts. Leur longueur eſt de quatre-vingt ou cent pieds. L'Avant n'a point de bec ou de proue. Il s'éleve dans la forme de deux aîles ou de deux cornes, d'une figure fort bizarre. L'Arriere eſt ouvert par le milieu, pour contenir le gouvernail & le mettre à couvert du battement des vagues. Ce gouvernail n'a que cinq ou ſix pieds de largeur, & ne tient au Bâtiment que par le moyen de quelques cordes.

Les Vaiſſeaux Chinois n'ont ni mâts de miſene, ni beaupré, ni écoutilles. Avec le grand mât, ils en ont un d'avant, & quelquefois un petit perroquet qui n'eſt pas de grand uſage. Le grand mât, ou le mât de maître, eſt placé près du mât d'avant, qui eſt fort reculé vers la proue. La proportion de l'un à l'autre eſt ordinairement de deux à trois, & la longueur du grand mât revient aux deux tiers de celle du Vaiſſeau.

Forme de leurs voiles.

Leurs voiles ſont compoſées de nattes de bambou, diviſées en feuillets comme un Livre, & jointes par des cannes de bambou. Elles s'ouvrent comme un *Paravent*. Au ſommet eſt une piéce de bois, qui ſert de vergue; & au pied, une ſorte de planche, large de plus de douze pouces ſur cinq ou ſix d'épaiſſeur, qui tient la voile ferme. En général, les Vaiſſeaux Chinois ne ſont pas bons voiliers. Ils prennent plus de vent que les nôtres, à cauſe de la roideur des voiles, qui ne cedent point à l'impreſſion du ſouffle; mais leur forme, qui n'eſt pas ſi commode, leur fait perdre l'avantage qu'ils ont de ce côté-là ſur les nôtres.

Gomme excellente dont ils ſont calfatés.

Ils ne ſont pas calfatés, comme en Europe, avec de la poix & du goudron, mais avec une eſpece particuliere de gomme, d'une bonté ſi ſinguliere, qu'un ou deux puits, pratiqués au fond de calle, ſuffiſent pour tenir le Vaiſſeau ſec. Auſſi les Chinois n'ont-ils point eu juſqu'à préſent l'uſage des pompes. Leurs ancres ne ſont pas de fer comme les nôtres; elles ſont d'un bois que la dureté & ſa peſanteur ont fait nommer *bois de fer*. Ils prétendent qu'elles ſont meilleures que celles de l'Europe, parce qu'elles ne plient jamais. Cependant leur uſage ordinaire eſt de les armer de fer.

Comment les Chinois naviguent.

Les Chinois n'ont à bord, ni Patron, ni Pilote. Ceux qui frettent un Vaiſſeau ſont leurs propres guides; mais la plûpart n'entendent pas mal la navigation, ſur-tout au long des Côtes; car l'Auteur ne leur accorde pas tant d'habileté en haute mer. Ils tournent la proue de leur Vaiſſeau vers le lieu pour lequel ils mettent à la voile, & tiennent courſe ſans conſiderer les variations du vent. Cette négligence vient ſans doute de ce qu'ils entreprennent rarement de longs voyages. Cependant (54) ils ne ſont pas mauvais Matelots lorſqu'ils y apportent tous leurs ſoins.

Vaiſſeau ſur lequel le Pere le Comte partit de Siam.

Le Vaiſſeau ſur lequel le Pere le Comte & d'autres Jéſuites firent voile de Siam à la Chine, en 1687, étoit de cent vingt tonneaux, chacun du poids de deux mille livres. La forme de ce Bâtiment n'étoit pas ſans beauté, à l'exception de l'avant, qui étoit plat & ſans bec. Les mâts reſſembloient peu aux nôtres par la diſpoſition, le nombre & la force. Le grand mât étoit placé preſqu'au même endroit où nous plaçons notre mât d'avant. Cependant il y avoit un Beaupré & un Miſene, celui-ci placé à la gauche du Vaïſſeau; mais ſi petits

(54) Mémoires du Pere le Comte, p. 23. Du Halde, *ubi ſuprà*, p. 317. & ſuiv.

NAVIGATION DES CHINOIS.

l'un & l'autre qu'à peine méritoient-ils le nom de mâts. En récompense, le grand étoit fort gros à proportion de la grandeur du Bâtiment; & pour le fortifier, on l'avoit revêtu de planches depuis la contrequille jusqu'au second pont. A la pointe du perroquet il avoit deux piéces de bois, plates, & longues de sept ou huit pieds, qui étoient attachées avec des chevilles au sommet du grand mât, & qui se joignoient ensemble par l'extrémité superieure. Il avoit deux voiles, mais toutes deux de nattes. La hauteur de celle du grand mât étoit d'environ quarante-cinq pieds, sur vingt-huit ou trente de largeur. La seconde étoit proportionnée au mât qui la portoit. Elles étoient garnies, des deux côtés, de plusieurs rangées de bambous, placées dans leur largeur, qui excédoient de près d'un pied le bord exterieur, & de quelque chose de plus le bord voisin du mât. Elles y étoient attachées avec une sorte d'anneaux qui occupoient environ le quart de leur largeur, du côté opposé à celui des bras ou des crochets; de sorte qu'elles étoient divisées par le mât en deux parties fort inégales, & que les trois quarts étoient du côté des bras. Ainsi chaque voile pouvoit tourner sur son mât comme sur un gond, & courir facilement vers l'arriere environ de trente-six points, ce qui étoit nécessaire pour revirer, portant tantôt sur le mât, tantôt sur les anneaux seulement. Les agrés étant mal construits, demanderoient tant de tems pour être remis en ordre, que pendant le calme les Chinois laissent leurs voiles déployées au hazard. Le poids énorme d'une voile, joint à l'action du vent qui agit sur le mât, mettroient la proue sous l'eau, si les Chinois ne remedioient à cet inconvénient par le soin qu'ils ont de charger beaucoup moins leurs Vaisseaux sur l'avant que sur l'arriere. Aussi, lorsqu'un Bâtiment est à l'ancre, la proue est entiérement hors de l'eau, tandis que l'arriere y est fort enfoncé. La largeur des voiles Chinoises & leur situation vers la proue, donnent sans contredit beaucoup de vîtesse à la course d'un Vaisseau lorsqu'il suit le vent (55); mais avec un quart ou d'autres portions de vent, il est jetté nécessairement hors de sa direction; sans parler du risque qu'il court toujours lorsqu'il est surpris par quelque tourbillon subit. Dans le beau tems, outre la voile de beaupré & celle du perroquet, les Chinois emploient des bonettes, & une voile quarrée sur le mât de misene. Toutes ces voiles d'augmentation sont de toile.

Composition du gouvernail.

La chambre, où le gouvernail est renfermé, se trouve formée par les deux côtés de la poupe, qui, laissant une ouverture assez large en dehors, se rapprochent en dedans vers un angle aigu, dont la pointe est coupée pour laisser un jeu libre au gouvernail. Les deux cables qui soutiennent le gouvernail sont roulés autour d'un cabestan, placé sur la plus haute partie de l'arriere, d'où le gouvernail se leve & s'abaisse facilement. Deux autres cables (56) passant sous le Vaisseau, s'avancent jusqu'à l'avant de la proue, auquel ils tiennent aussi par le moyen d'un cabestan, & servent encore à faciliter le mouvement du gouvernail. L'Auteur décrit plusieurs autres inventions, qui augmentent sa mobilité, ou la force de celui qui en a la conduite.

Ses avantages.

Un gouvernail de cette nature ne se sent presque point dans un grand Vais-

(55) Rechteren dit que les Joncs vont aussi vîte que le vent, parce que leurs voiles sont plattes & serrées. Les Vaisseaux Hollandois, dit-il, ne peuvent les suivre. Il ajoute qu'ils revirent avec beaucoup de facilité.

(56) Ces deux cables tiennent apparemment au bas du gouvernail.

NAVIGATION DES CHINOIS.

seau, parce que les cables prêtent facilement, & que leur tremblement continuel le fait comme voltiger. Mais de-là vient aussi l'extrême difficulté de tenir le Vaisseau ferme sur le même vent. Les Chinois ont commencé à faire des *Somas*, nommés aussi *Mestisas*, parce qu'ils y fixent les gouvernails à la maniere de l'Europe, sans rien changer d'ailleurs à l'ancienne forme. Le Roi de Siam en a fait construire quelques-uns de sept ou huit cens tonneaux, qui sont les plus grands qu'on ait jamais vûs de cette espece.

Somas, ou Mestisas, Vaisseaux Chinois.

Boussole de la Chine.

On n'a point, à la Chine, l'usage de la Boussole ou du Compas de mer. Les Chinois emploient, pour régler leur course, une Carte fort simple. Les bords de la boëte sont divisés en vingt-quatre parties égales, qui marquent les points ou les vents, & qui sont placées sur un lit de sable; moins pour assurer (57) l'aiguille contre l'agitation du Vaisseau, que pour y brûler des pastilles dont ils la parfument continuellement. Ils lui offrent aussi des vivres, en forme de sacrifice.

Usage qu'en font les Chinois.

Si les Chinois ont découvert avant nous la Boussole, comme plusieurs Ecrivains l'assurent, ils en ont tiré jusqu'à présent peu d'avantage. Leur méthode est de diriger la proue du Vaisseau vers le lieu où ils veulent arriver, par le moyen d'un fil de soie qui divise la Carte en deux parties égales, du Nord au Sud. Ils s'y prennent de deux manieres. Par exemple, s'ils veulent faire voile au Nord-Est, ils mettent le rhumb parallele à la quille du Vaisseau, & tournent ensuite le Vaisseau jusqu'à ce que l'aiguille se trouve parallele au fil; ou, ce qui revient au même, mettant le fil parallele à la quille, ils tournent la pointe de l'aiguille au Nord-Ouest. L'aiguille de leur plus grand Compas de mer n'a pas plus de trois pouces de longueur. Sa figure, d'un côté, est une sorte de fleur de lys, & de l'autre, un Trident. Toutes les aiguilles aimantées des Chinois se font à Nangazaqui, Port du Japon.

Fond-de-calle & Poupe des Vaisseaux.

Le fond-de-calle, dans le Vaisseau du Pere le Comte, étoit divisé en cinq ou six chambres, séparées par de grosses cloisons de bois. Au lieu de pompe il n'y avoit qu'un puits, au pied du grand mât, d'où les Matelots tiroient l'eau avec des seaux de cuir. Quoique la mer fût très-grosse & le Vaisseau fort chargé, les planches en étoient si fortes & si bien calfatées, qu'il n'y entroit presque point d'eau.

Goudron de la Chine.

Le goudron des Chinois est une composition de chaux, d'huile, ou plûtôt de résine, qui distille d'un arbre nommé *Tong-chu* (58) & d'*Okam* de bambou. Lorsque cette composition est seche, on la prendroit pour de la chaux, qui en est la principale matiere. Elle est plus nette que notre goudron, & n'a pas cette odeur désagréable qui regne sur les Vaisseaux de l'Europe. Elle est d'ailleurs à l'épreuve du feu, auquel le goudron & la poix sont sans cesse exposés. Les ancres étoient de bois; mais les deux branches étoient couvertes de plaques de fer. Tous les agrés, aussi-bien que les cables, étoient de cannes de rattan, ou d'écorce de coco, que les Portugais appellent *Cairo*.

Equipage des Vaisseaux.

L'Equipage du Vaisseau consistoit en quarante-sept hommes; en y comprenant les Officiers. L'unique emploi du Pilote étoit de veiller sur la boussole &

(57) Le Pere le Comte assure que les Chinois n'avoient aucune notion de la variation & de la déclinaison de l'aiguille, avant que les Missionnaires les en eussent convaincus par des experiences. *Ubi sup.* p. 229.

(58) Cet arbre distille une espece d'huile qui ressemble assez au vernis. *Voyez ci-après l'Histoire Naturelle.*

de regler la course. Le Patron dirigeoit la manœuvre du Vaisseau, & le Capitaine prenoit soin des provisions, sans entrer dans aucun autre soin. Cependant tout s'exécutoit avec une promptitude surprenante. Cette harmonie entre les Chinois d'un Vaisseau, vient de l'interêt qu'ils ont tous à sa conservation, parce qu'ils ont tous quelque part à sa cargaison. Officiers & Soldats, chacun a la liberté de mettre à bord une certaine quantité de marchandises, & cette permission leur sert de paye. Chacun occupe aussi son appartement particulier, dans l'espace qui est entre les ponts & qui se trouve divisé en differentes cabines. En un mot, conclut l'Auteur, les Chinois sont diligens, attentifs & laborieux. Il ne leur manque qu'un peu d'experience pour en faire d'habiles gens de (59) mer. Mais quoique les Européens l'emportent beaucoup sur eux dans la navigation sur mer, il faut confesser que sur les rivieres & les canaux ils ont une adresse particuliere à leur Nation, dont nous sommes fort éloignés. Un petit nombre de leurs Bateliers conduisent des Barques aussi grandes que nos Vaisseaux.

NAVIGATION DES CHINOIS.

Paye des Officiers & des Matelots.

Jugement sur leurs qualités pour la Navigation.

L'industrie avec laquelle ils naviguent sur les torrens, a quelque chose de merveilleux & d'incroyable. Ils franchissent intrépidement des passages que des gens moins hardis ne peuvent regarder sans quelque marque de crainte. Sans parler des chûtes d'eau qui se trouvent souvent dans un canal, ils remontent à force de bras d'un canal à l'autre. La Chine a des rivieres qui coulent, ou plûtôt qui se précipitent, au travers de quantité de rochers pendant l'espace de soixante ou quatre-vingt lieues, & qui forment des courans d'une rapidité extrême, auxquels les Chinois donnent le nom de *Chans*. Il s'en trouve dans diverses parties de l'Empire, & l'Auteur en vit plusieurs dans le voyage qu'il fit de *Nan-chang*, Capitale de la Province de Kyang-si, jusqu'au célebre Port de Canton. Sa Barque fut emportée par un de ces courans avec une si étrange violence, que tout l'art des Matelots n'ayant pû s'y opposer, elle fut abandonnée au mouvement de l'eau, qui la fit pirouetter long-tems dans un grand nombre de détours formés par les rochers. Enfin, le gouvernail s'étant brisé contre un de ces écueils (60) qui ne se montroit qu'à la surface de l'eau, la Barque fut jettée sur le roc même, où elle demeura immobile. Mais si le coup eut porté sur les flancs au lieu de porter sur l'arriere, elle étoit perdue sans ressource avec les Passagers.

Leur intrépidité sur les Torrens, qui sont communs à la Chine.

Dans la Province de Fo-kyen, où l'on passe de Canton & de Hang-cheu, on est exposé pendant neuf ou dix lieues au danger de périr. Les sauts y sont continuels, & brisés par des milliers de pointes qui laissent à peine l'espace nécessaire pour le passage d'une Barque. Ce ne sont que détours, où les torrens contraires qui s'entreheurtent poussent les Barques avec toute la rapidité d'une fléche. On est toujours à deux pieds des écueils, & menacés de se voir précipiter sur l'un en voulant éviter l'autre. Il n'y a que les Chinois au monde qui soient capables de surmonter des obstacles de cette nature; & leur adresse même n'empêche pas que les naufrages n'y soient fort communs. Il doit paroître étonnant que toutes leurs Barques n'ayent pas le même sort. Quelquefois elles sont en piéces, & tout

Passage fort dangereux.

(59) Chine du Pere du Halde, pag. 328. & suivantes.

(60) Cette avanture prouve fort bien que les voyageurs ne doivent pas s'exposer légerement à de tels dangers, mais elle est une foible preuve de l'habileté que l'Auteur accorde aux Bateliers Chinois.

NAVIGATION DES CHINOIS.

l'Equipage enseveli misérablement dans les flots, avant qu'on puisse s'imaginer ce qui les a fait disparoître. Quelquefois en descendant les sauts des rivieres, une Barque plonge & s'enfonce par la proue, sans pouvoir se relever. En un mot, ces passages sont si dangereux, que si l'on en croit le Pere le Comte, il ne vit jamais la mort de si près, pendant dix ans de navigation sur les mers les plus orageuses du Monde, où il fit plus de douze mille lieues, que pendant dix jours qu'il employa dans une Barque à traverser ces affreux torrens.

Habileté des Chinois dans les plus grands périls.

Les Barques Chinoises sont composées d'un bois si léger, qu'elles en sont beaucoup plus faciles à ménager. Elles sont divisées en cinq ou six appartemens par de fortes cloisons; de sorte qu'en heurtant contre un rocher, il n'y a guéres plus d'une division qui se remplisse d'eau, & que les autres demeurant impénetrables, on a le tems nécessaire pour boucher les ouvertures. Dans les endroits où le courant est fort rapide sans avoir beaucoup de profondeur, six Matelots placés au long de la rive, c'est-à-dire, trois de chaque côté, se servent de longs pieux enfoncés dans l'eau & de cordes qu'ils attachent à la Barque pour rallentir son mouvement. Ainsi quelque rapide que puisse être le torrent, pourvu que son cours soit uniforme, on y avance aussi lentement que sur la riviere la plus calme. Dans les tournans, on emploie un double gouvernail, de la forme d'une rame, & long de quarante ou cinquante pieds. L'un est à la proue, l'autre à la poupe. Tout dépend du jeu de ces deux machines. Les mouvemens & les secousses qu'on donne à la Barque, sont infinis dans leur nombre & leur variété. C'est donc un manége plûtôt qu'une navigation. Aussi les Barques périssent-elles moins faute d'adresse & d'habileté que de forces; ce qui fait juger à l'Auteur que si les Chinois avoient seize hommes d'équipage au lieu de huit, ce malheur seroit beaucoup plus rare (61).

Grandes Barques. Leur nombre & leur beauté.

Le nombre des grandes Barques est si prodigieux sur toutes les rivieres & sur tous les canaux, particuliérement dans les Provinces méridionales, qu'il est impossible de le compter. Elles sont quelquefois si serrées l'une près de l'autre pendant trois quarts de mille, qu'on n'en feroit point entrer sans peine une nouvelle dans le rang. Mais ce qui charme véritablement les yeux, c'est la multitude des Barques Impériales, qui sont divisées en Escadres, dont chacune est commandée par un Mandarin. On prétend que celles qui sont employées à porter les tributs & les provisions des Provinces à la Cour, montent seules à (62) dix mille. Cependant les Inspecteurs du transport des marchandises, qui ont l'occasion continuelle de les compter à leur passage, assurent qu'ils n'en ont jamais vû plus de quatre ou cinq mille. Mais ce nombre même est surprenant, quand on considere leur usage & leur grandeur; car la plûpart sont du port de quatre-vingt tonneaux (63).

Barques Impériales.

Trois sortes de Barques Impériales.

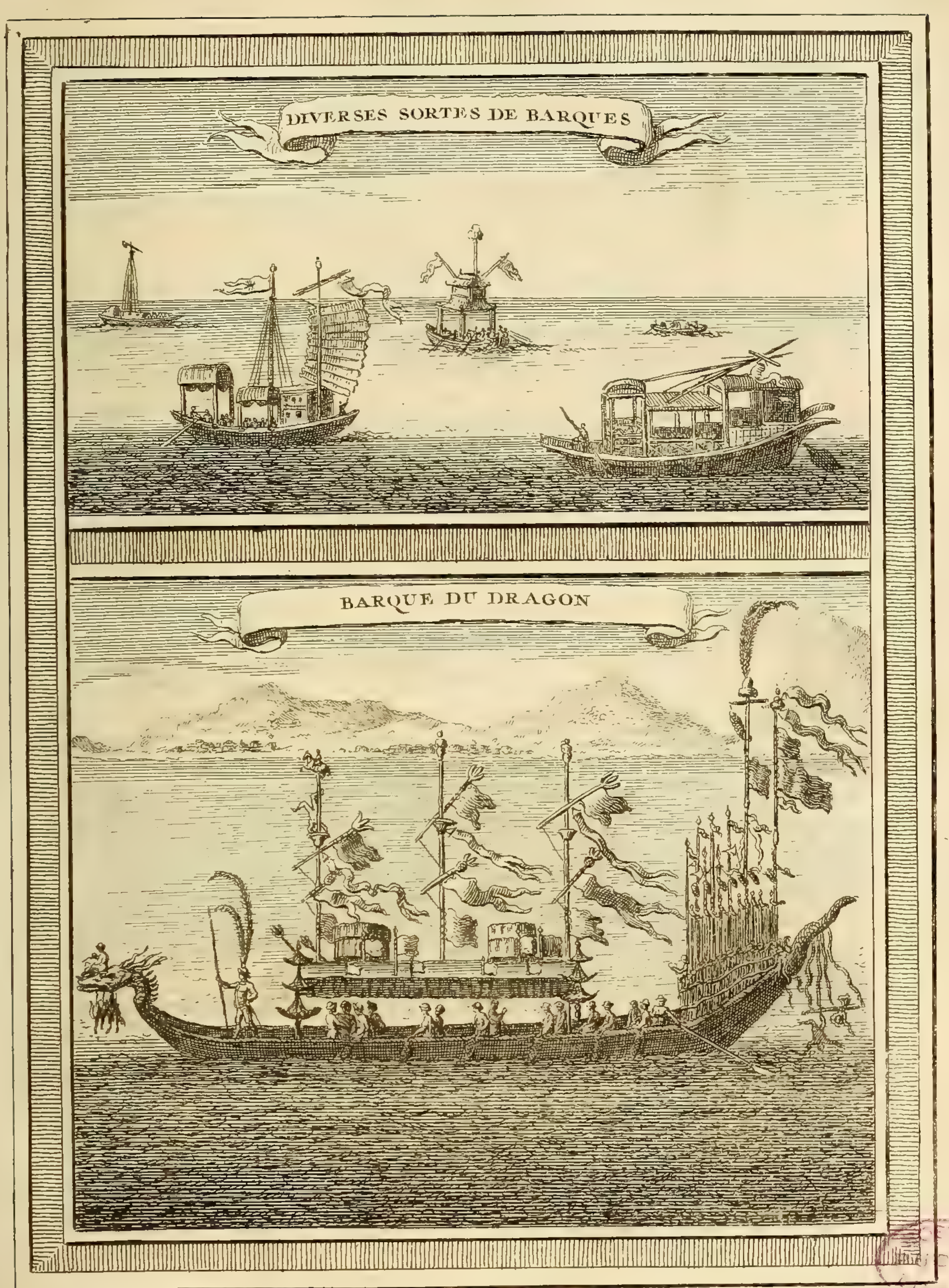
On distingue trois sortes de Barques Impériales: 1°. Les *Lyang-chuen*, ou Barques de provision. 2°. Les *Long-i-chuen*, ou Barques de l'habit du dragon. 3°. Les *Tso-chuen*, qui servent à transporter les Mandarins employés par la Cour. Rien n'approche de ces Bâtimens pour la propreté. Ils sont peints, do-

(61) Mémoires du Pere le Comte, p. 233, 235. & suivantes.

(62) Le Comte dit que pour le seul service de l'Empereur on en tient neuf mille neuf cens quatre-vingt dix-neuf toujours prêtes & équipées, & que les Chinois disent dix mille pour faire le compte rond.

(63) Chine du Pere du Halde, pag. 18. & 327.

rés,




T. VI. N.° VIII.

rés, embellis de figures de dragons, & vernis au-dehors comme au-dedans. Ceux de grandeur médiocre, dont l'usage est le plus fréquent, ont plus de seize pieds de large & quatre-vingt de long, sur neuf de profondeur depuis le pont. Leur forme est plate & quarrée, à l'exception de l'avant, qui est un peu arrondi.

NAVIGATION DES CHINOIS.

Lyang-chuens.

Les *Lyang-chuens*, ou les Barques de provisions, sont d'une largeur égale depuis l'avant jusqu'à l'arriere. On s'en sert pour le transport des provisions, de chaque Province à la Cour. Magalhaens fait monter leur nombre à dix mille. Elles ont leur château-d'avant & leurs ponts, avec une salle ou une cabane au centre, comme celles des Mandarins; mais qui n'est pas tout-à-fait si grande.

Long-i-chuens.

Les *Long-i-chuens*, ou les Barques de *l'habit du dragon*, c'est-à-dire, des étoffes de l'Empereur, parce que ses armes sont des dragons, servent à transporter, des Provinces à la Cour, les brocards & les autres piéces de soie (64). Chaque Barque ne fait qu'un voyage dans le cours de l'année, & ne porte que le quart de la cargaison qu'elle peut contenir. Les appointemens du Patron sont payés par le Trésor royal, suivant la distance des lieux. Par exemple, ceux qui viennent de la Province de Kyang-si, qui est à plus de trois cens lieues de Peking, reçoivent cent lyangs ou cent taëls. Cette somme, à la verité, paroît petite pour une si grande dépense. Mais le Patron est dédommagé par la liberté qu'il a de prendre des Passagers & des marchandises, qui sont dispensés des droits de la douane (65). Suivant Magalhaens, le nombre de ces Barques monte à trois cens soixante-cinq (66).

Tso-chuens.

Les *Tso-chuens* sont établies pour transporter les Mandarins dans leurs Gouvernemens, & les personnes de distinction qui sont envoyées de la Cour ou qui y sont appellées. Ces Barques sont plus hautes & plus étroites que les autres, Leur grosseur est à peu près la même que celle de nos Vaisseaux du troisiéme rang (67). Elles ont deux ponts (68), dont le premier contient un appartement complet, qui s'étend d'un bout à l'autre, & dont la hauteur est de sept ou huit pieds. Un Mandarin peut y dormir, manger, écrire, recevoir des visites, &c. Il ne lui manque aucune des commodités de son Palais. Comme on ne peut voyager plus agréablement que dans ces Barques, tous les Seigneurs donnent la préference aux voitures d'eau (69).

Description des Tso-chuens par Du Halde.

Du Halde entre dans un plus grand détail. Outre le logement du Patron & de sa famille, qui consiste dans sa propre cabine, une cuisine & deux grandes chambres, l'une devant & l'autre derriere, chaque *Tso-chuen* a sa salle, haute de six ou sept pieds & large d'onze ou douze (70). Elle est suivie d'une antichambre & de deux ou trois autres piéces, avec une garderobe sans aucun ornement. Cet appartement, qui est pour les Mandarins, est tout entier sous le même pont (71). Il est revêtu d'un beau vernis rouge & blanc. Les côtés & le platfond sont ornés de quantité d'ouvrages de sculpture, de peinture & de do-

(64) Magalhaens, p. 129. & suivantes. Du Halde, p. 327.

(65) Du Halde, *ubi sup.*

(66) Magalhaens, p. 130.

(67) Le même Auteur dit qu'elles ont la forme des Caravelles, mais qu'elles sont plus hautes. Le Comte ajoute qu'elles sont d'une égale largeur, d'un bout à l'autre.

(68) Le Comte, p. 233. Du Halde, p. 286.

(69) Du Halde, p. 337.

(70) On a dit plus haut sept ou huit pieds.

(71) On ne parle point ici de deux ponts.

Vitres Chinoises.

rure; les tables & les siéges, vernis en rouge ou en noir. Des deux côtés, la salle a des fenêtres, qui peuvent être ôtées dans l'occasion. Au lieu de vître, on emploie de fort belles écailles d'huîtres, ou des étoffes très-fines, glacées avec une espece de cire luisante, & embellies de fleurs, d'arbres & d'une grande variété de figures. Le tillac est environné de galeries, pour le passage des Matelots, qui évitent ainsi de se rendre incommodes aux voyageurs.

Sur cet appartement est une sorte de plate-forme ou de terrasse, ouverte de tous côtés, & réservée pour la musique, qui consiste en quatre ou cinq Instrumens. Dessous est le fond-de-calle, divisé en quantité de petites chambres, qui servent pour le bagage. Les voiles ressemblent a celles des autres Bâtimens; mais elles sont plus commodes, parce qu'elles serrent mieux le vent. D'ailleurs, les bras peuvent se rompre sans qu'il y ait aucun danger pour le Bâtiment. Les Chinois emploient, pour la conduite de ces grandes Barques, une sorte d'aviron, ou de pieu long & épais, qui a d'un côté la forme d'une béquille, pour y appuyer plus facilement l'épaule. Ils ont aussi des rames de plusieurs formes. Mais les rames communes sont une espece de pelle, qui a, vers le milieu du manche, un trou pour recevoir les chevilles qui sont fixées au côté de la Barque. Il y en a d'autres dont les extrêmités ressemblent à la queue d'un poisson, & qui coupent l'eau obliquement à droite & à gauche. La méthode des rames est d'autant plus commode, que de la maniere dont les rameurs sont rangés, ils tiennent fort peu de place dans la Barque. Ils sont des deux côtés sur des planches. Leurs rames servent de gouvernail & se brisent rarement. Sans jamais sortir de l'eau, elles ne laissent pas de pousser la Barque en avant. Mais lorsque le vent est contraire, ou lorsqu'on remonte contre le courant, on tire les Barques avec des cordes, qui, dans quelques endroits, sont de chanvre comme les nôtres. Dans d'autres lieux, elles sont composées de belles éclisses de cannes, bien entrelassées, qui sont extrêmement fortes & qui ne pourrissent jamais dans l'eau. Entre les Barques qui suivent les grands Mandarins (72), il y en a toujours une au moins, qui se nomme *Ho-che-chuen*, ou Barque des provisions, sur laquelle est la cuisine avec tous les alimens. Une autre sert pour les soldats de l'escorte. Une troisiéme, beaucoup plus petite & plus légere, prend toujours les devans pour donner avis de l'approche du Mandarin, & faire préparer tout ce qui lui est nécessaire à son arrivée (73).

Diverses sortes de rames.

Barques de cortege pour les Mandarins.

Barques de louage pour les Particuliers.

Outre les Barques Impériales, on en voit un grand nombre d'autres, que les Chinois appellent *Long-chuen*, d'une longueur presqu'égale à leur largeur, mais fort légeres & fort petites en comparaison des premieres. Elles appartiennent à des Particuliers, qui louent les plus commodes aux Lettrés & aux personnes riches. On y trouve une belle cabine, avec un lit, une table & des chaises. On y peut manger, dormir & recevoir des visites, avec autant de commodité que dans sa propre maison. Les Matelots sont logés à la proue, & le Patron, avec toute sa famille à la poupe, qui sert aussi de cuisine pour celui qui loue la Barque (74). Les Barques de Commerce, pour le transport des marchandises, sont beaucoup plus grandes. On en voit d'autres qui pourroient porter le nom de Galeres, & dont on vante la commodité pour naviguer sur

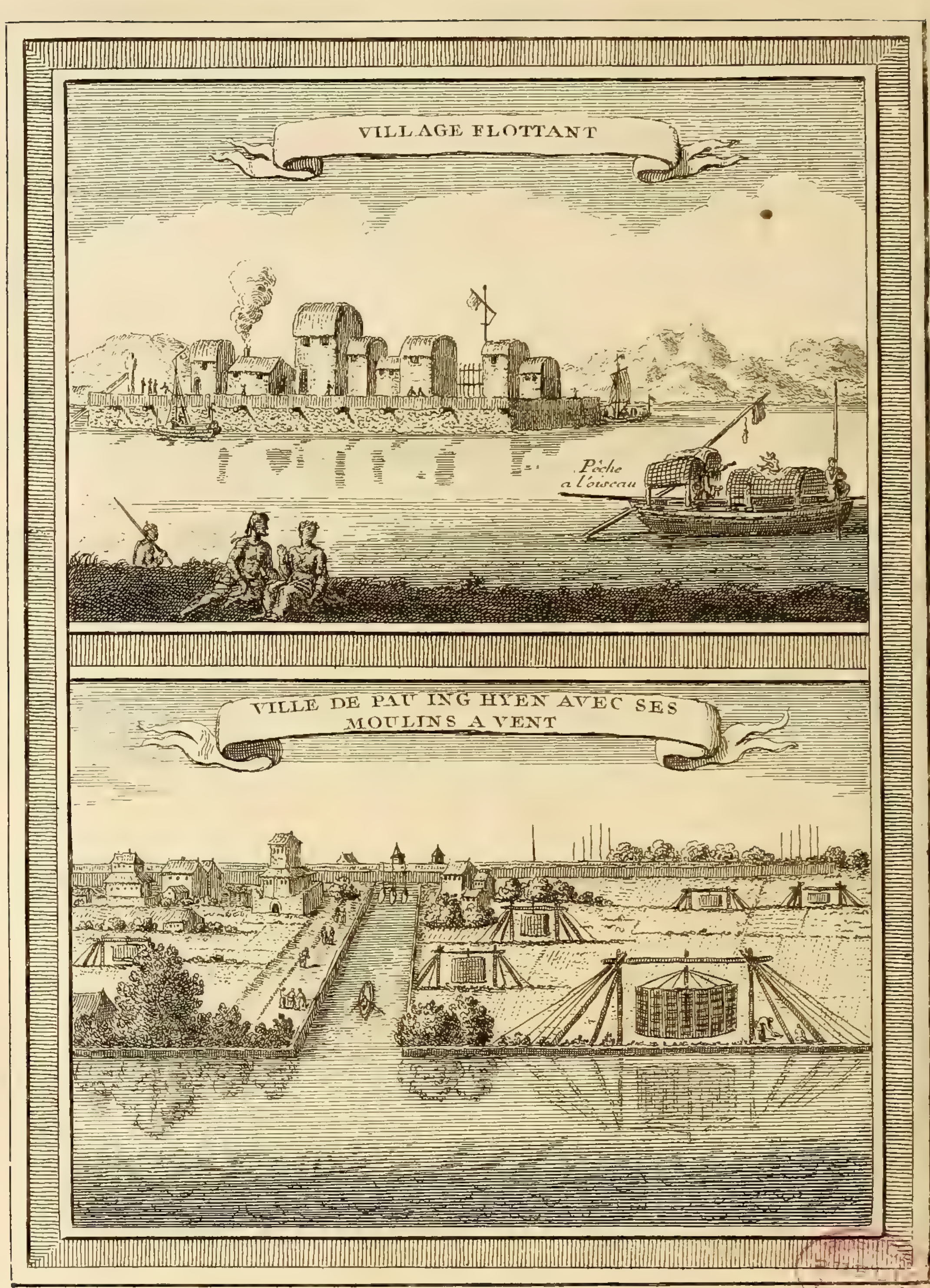
Barques de Commerce.

Espece de Galeres.

(72) Tous les Quans ou les Mandarins ont de ces Barques de cortége.

(73) Du Halde, *ubi sup.* p. 286.

(74) Magalhaens, pag. 130. Du Halde, p. 327.


VILLAGE FLOTTANT
Pêche
a l'oiseau
VILLE DE PAU ING HYEN AVEC SES
MOULINS A VENT

les rivieres, le long des côtes de mer & sur-tout entre les Isles. Elles n'ont pas moins de longueur que les Barques marchandes de trois cens cinquante tonneaux; mais elles sont si plates qu'à peine tirent-elles deux pieds d'eau. Leurs rames, qui sont fort longues, ne traversent pas les côtés de la Barque, comme en Europe; elles sont placées en dehors, dans une position presque paralelle aux côtés; & n'ayant pas besoin de beaucoup de monde pour les remuer, elles font avancer fort légerement un Vaisseau (75).

Navigation des Chinois.

Barques ordinaires.

A l'égard des Barques ordinaires, on attache à la poupe une espece de longue rame, plus proche d'un côté de la Barque que de l'autre; & quelquefois on en place une autre à la proue, dont on se sert, comme un poisson de sa queue, en la poussant & la retirant, mais sans la lever jamais au-dessus de l'eau. Cette manœuvre produit un roulement continuel dans la Barque; mais elle a cet avantage, que le mouvement n'est jamais interrompu, comme il l'est nécessairement en Europe par la méthode de lever les rames (76).

Barques qui servent de maisons.

Enfin, la Chine offre de toutes parts une prodigieuse multitude de Barques, qui servent de demeure à des familles entieres, avec plus de commodités que dans les maisons de terre. Les plus petites ont, au lieu de cabines, une hute de nattes légeres, d'environ quatre pieds quarrés, où l'on est à couvert de la pluie & des ardeurs du Soleil (77).

Radeaux ou Flottes de bois.

Les Marchands de bois & de sel (78), qui sont les plus riches de la Chine, emploient au lieu de Barques pour le transport de leurs marchandises, une espece de Radeau ou de Flotte. Magalhaens vit une de ces Flottes, composée d'un bois qui avoit été coupé sur les montagnes de *Se-chuen*. Les troncs d'arbres sont apportés sur les bords de la Riviere de Kyang, où l'on commence par les scier en planches & en solives. Ensuite, perçant chaque piéce aux deux bouts, on les lie soigneusement ensemble avec de l'osier fiscelé, pour en former des trains de cinq pieds de haut sur dix de large. La longueur n'a point de regle & s'étend quelquefois l'espace d'une demie lieue. Chaque partie du Radeau prête & se remue aussi facilement que les chaînons d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes, placés à la tête de cette grande machine, la conduisent avec des crocs & des rames, & sont aidés par quelques autres Matelots, qui se distribuent sur les côtés à d'égales distances. Ils construisent, d'espace en espace, sur la superficie, des hutes couvertes de planches ou de nattes, qui leur servent à mettre leur bagage à couvert, à préparer leurs vivres & à prendre leur repos. Ils vendent leurs bois & leurs hutes dans les Villes où ils passent; & leur voyage est de plus de six cens lieues lorsqu'ils portent leur bois à Peking.

Leur forme, & comment on les conduit.

## §. III.

## *Commodités Chinoises pour les voyages & les transports par terre.*

Des chemins, entretenus aussi soigneusement qu'on l'a déja fait observer, doivent être également commodes pour les voyages & pour le transport. La multitude des Villages, qui sont remplis de Temples ou de Monaste-

(75) Du Halde, *ibid.*
(76) Mémoires du Pere le Comte, p. 234.
(77) Du Halde, *ubi sup.*
(78) Les Traducteurs Anglois de Magalhaens mettent *soie* au lieu de *sel*.

VOYAGES ET VOITURES PAR TERRE.

Hôtelleries & Lits Chinois.

res de Bonzes, offrent d'abord un soulagement considerable aux voyageurs. Les hôtelleries sont aussi en fort grand nombre; mais à la réserve des grands chemins, où la plûpart sont très-grandes & très-belles, on ne peut rien s'imaginer de plus misérable. Les voyageurs sont obligés de porter leur lit avec eux, s'ils ne veulent coucher sur une simple natte. On n'a point à la Chine, sur-tout entre les gens du commun, l'usage des draps & des couvertures. On s'envelope dans une piéce d'étoffe, doublée de toile, où l'on est quelquefois tout-à-fait nud. Ainsi les lits se transportent aisément. La bonne chere répond au logement; car c'est être fort heureux que de trouver un peu de viande ou de poisson. Cependant la volaille & les Faisans sont à très-bon marché dans divers endroits (79). En général, les hôtelleries Chinoises sont composées de quatre murs de terre, qui ne sont revêtus d'aucun plâtre. Toutes les solives du toit paroissent à découvert, & souvent elles laissent passage au jour par quantité d'endroits. Les chambres sont rarement pavées. Dans quelques Provinces, ces édifices sont de simple terre & couverts de roseaux; mais ils sont bâtis de brique dans les grandes Villes, & la plûpart assez commodes. Au Nord de l'Empire on trouve une espece d'alcoves, qui se nomment *Kans*. C'est une grande estrade de brique, de toute la largeur de la chambre, avec un poile au-dessous (80), & des nattes de roseaux pour platfond. C'est-là qu'on peut placer son lit.

Alcoves des Provinces du Nord.

Sûreté des grands chemins.

Le soin qu'on a d'établir des gardes sur les grands chemins, à certaines distances (81), laisse peu de crainte aux voyageurs de la part des brigands. Les mauvaises rencontres sont très-rares, excepté dans les Provinces voisines de Peking. Mais il n'arrive presque jamais que les voleurs joignent le meurtre au pillage. Ils ne pensent qu'à se retirer adroitement, après avoir exercé leur profession (82). D'ailleurs, la multitude des Passans suffit pour la sûreté des grandes routes. Un Missionnaire raconte que pendant plusieurs jours il fut suivi par un voleur qui ne put trouver l'occasion de l'insulter, parce qu'il n'avoit pas plûtôt perdu de vûe une compagnie de voyageurs qu'il en paroissoit une autre.

Incommodité de la poussiere & du débordement des eaux.

Suivant le témoignage de tous les Missionnaires, le plus fâcheux & presque le seul inconvénient des voyages, sur-tout en hyver & dans les Parties méridionales de la Chine, est l'excès de la poussiére, parce que la pluie est fort rare dans cette saison. La terre est alors si seche & si mobile, que dans un grand vent il s'en éleve des nuées qui obscurcissent le Ciel & qui coupent la respiration. La multitude des Passans & des voitures produit aussi le même effet. On est souvent obligé de se couvrir le visage d'un voile, ou les yeux de deux verres enchâssés dans une bande de cuir ou de soie qu'on se lie derriere la tête. Les Provinces meridionales ne sont pas sujettes à ce désagrément; mais elles en ont un autre, qui est le débordement des eaux, contre lequel on s'est précautionné dans chaque Province par un grand nombre de ponts.

Chevaux de la Chine.

La méthode la plus commune pour les voyages par terre, est de marcher à cheval. Mais quoique les chevaux soient assez bons, ils demandent de l'attention pour les choisir. S'ils se fatiguent sur la route, il n'y a point d'esperance d'en pouvoir changer à la poste, parce que tous les chevaux de poste appartien-

(79) Magalhaens, *ubi sup.* p. 135 & Du Halde, *ubi suprà.*

(80) Voyez les Journaux précédens.

(81) *Ibidem.*

(82) Chine du Pere du Halde, p. 263.

nent à l'Empereur, & ne servent que pour ses Couriers ou pour les Officiers de sa Cour.

VOYAGES ET VOITURES PAR TERRE.

Chaises.

Lorsque le chemin est trop rude pour les chevaux, on trouve des chaises, que leur ressemblance avec celles des Mandarins a fait nommer (83) *Quan-Kyau*. Elles sont peu différentes des Fiacres de Paris, excepté qu'elles sont plus grandes, plus hautes & plus légeres. Elles sont composées de cannes de bambou, croisées en forme de treillage, & liées ensemble avec des cordes de ratan. On les couvre, du haut en bas, d'une piéce de toile peinte ou d'étoffe de soie, suivant la saison ; & pendant la pluie, on y ajoute un surtout de taffetas huilé. Si l'on n'a que deux porteurs, les deux bouts des bâtons sont passés dans deux nœuds coulans, qui sont attachés au corps de la voiture & portent sur les épaules. Mais on se fait suivre ordinairement de huit hommes, qui se relevent successivement.

Voyages nocturnes aux flambeaux.

Si l'envie de se garantir de la chaleur fait choisir le tems de la nuit pour voyager, sur-tout dans les Pays montagneux qui sont infestés de tygres, on loue, de distance en distance, des gardes avec des torches, qui servent tout à la fois à bannir les ténebres & à répandre l'épouvante parmi ces terribles animaux. Les torches de voyage sont composées de branches de pin sechées au feu, & si bien préparées, que le vent & la pluie ne servent qu'à les faire brûler plus vîte. Chaque torche est longue de six ou sept pieds, & dure près d'une heure. Mais il n'y a que les Mandarins & les Couriers de l'Empereur qui voyagent avec cette pompe, parce que leur suite est ordinairement assez nombreuse pour ne leur laisser rien à craindre des tygres ni des voleurs.

Transport du bagage.

Une grande commodité des Chinois pour les voyages par terre, c'est la facilité & la sûreté avec laquelle ils font transporter leurs bagages ou leurs marchandises par des porteurs publics, qui sont en grand nombre dans toutes les Villes de l'Empire. Ces porte-faix ont leur Chef, à qui les voyageurs s'adressent. On convient du prix, qui est toujours payé d'avance, & le Chef donne autant de billets qu'on lui demande de porteurs. Ils paroissent à l'instant sur son ordre, & c'est lui qui répond de chaque fardeau. Lorsque les porteurs ont rempli leur office, ils se rendent chez lui, avec les billets qu'ils ont reçu des voyageurs, pour recevoir le prix de leur travail. Dans les Villes qui se trouvent situées sur les grandes routes, il y a quantité de Bureaux où les porteurs se font inscrire, après avoir donné de bonnes cautions ; de sorte qu'on peut s'en procurer trois ou quatre cens dans l'occasion. Leur Chef, à qui l'on ne manque point de s'adresser, prend le mémoire de toutes les marchandises qu'on veut faire porter, & reçoit autant par livre. Le prix commun est quatre sols & demi par jour pour chaque quintal. Il ne reste ensuite aucune peine aux Etrangers, parce qu'en livrant les fardeaux aux porteurs on leur donne à chacun le mémoire de ce qu'ils contiennent, & qu'on peut se rendre tranquillement au terme avec la certitude que toutes les marchandises qu'on a confiées au Chef y seront délivrées fidellement, dans le Bureau qui est en correspondance avec le sien. Le fardeau est attaché avec des cordes, au milieu d'une canne de bambou, qui est soutenue par les deux bouts sur les épaules de deux hommes. Mais si le poids est trop considerable, on y emploie quatre hommes & deux cannes.

(83) C'est-à-dire, Chaise de Mandarins.

VOYAGES ET VOITURES DES CHINOIS.

de bambou, avec la liberté de changer tous les jours de porteurs & de leur faire faire chaque jour autant de chemin qu'on en fait soi-même. Lorsqu'un seul porteur suffit pour le fardeau, il en diminue le poids en le divisant en deux parties égales, qu'il attache avec des cordes & des crochets, aux deux bouts d'une canne plate. Il pose la canne sur son épaule, comme une balance, qui se baisse & se leve alternativement dans sa marche. Est-il fatigué d'une épaule? il transpose adroitement la canne sur l'autre & fait ainsi dix lieues par jour, avec un poids de cent soixante livres de France.

Mulets & voitures à roues.

Dans quelques Provinces, on se sert de mulets pour le transport des balles & des marchandises, mais plus ordinairement de voitures, qui quoique fort grandes, n'ont qu'une seule roue placée au milieu. Sur les deux bouts de l'essieu, qui s'allonge des deux côtés, on place une claie, sur laquelle on met deux fardeaux d'égale pesanteur. La voiture est poussée par un seul homme; mais si le poids excede ses forces, on emploie un autre homme, ou un âne, pour tirer par devant. Les essieux Chinois ressemblent aux nôtres, & la place de la roue est devant, comme à nos brouettes. Mais l'usage de ces voitures est rare dans les voyages. Le prix commun du loyer d'une mule pour vingt-cinq jours, est de quatre *Lyangs* & demi (84) ou de cinq au plus, suivant les différentes saisons & la cherté des vivres. Les mules de renvoi sont à meilleur compte. Ces animaux sont moins gros à la Chine qu'en Europe; mais ils sont extrêmement forts. Leur charge ordinaire est de cent quatre-vingt ou de deux cens livres Chinoises, qui sont plus pesantes de quatre onces que celles de France.

Douanes de la Chine.

Les douanes, à la Chine, sont moins rigoureuses que dans la plûpart des autres Pays. On n'y fouille personne, & rarement ouvre-t'on les pacquets ou les caisses. On n'y prend même rien d'un voyageur qui fait quelque figure. Il paroît assez, disent les gardes, que Monsieur n'est pas Marchand. Au passage de quelques douanes, on leve les droits en nature, & l'on s'en rapporte au mémoire du Marchand. Dans d'autres lieux, on fait payer autant pour tel poids; ce qui est bien-tôt reglé. Le *Kung-ho* même de l'Empereur (85) n'exempte point des droits de la douane. Cependant, par respect pour l'Empereur, on laisse passer ses Couriers sans leur faire aucune demande. La douane de Peking est ordinairement plus exacte.

Privilege des Grands Officiers de la Cour.

Les malles ou les coffres des grands Officiers de la Cour ne s'ouvrent jamais. Elles portent pour marque un *Fong-tyau*, qui est une bande de papier, sur laquelle est écrit le tems de leur départ, avec le nom & la dignité du Maître. Anciennement les douanes se fermoient une fois l'année, pendant le renouvellement du Mandarin, qui étoit changé tous les ans. Ces Offices n'étoient remplis que par des gens considerables. Mais depuis douze ans, dit l'Auteur, l'intendance des douanes appartient au Viceroi de chaque Province, qui nomme des Commis pour recevoir les droits. Cependant quelques troubles, élevés à l'occasion du Commerce, ont obligé la Cour d'établir des Mandarins particuliers pour les douanes de Quang-tong & de Fo-kyen (86).

(84) Un lyang, que les Portugais nomment *Taël*, fait environ six schellings huit sols d'Angleterre. Quatre & demi font trente schellings; & cinq, trente-trois schellings quatre sols.

(85) C'est-à-dire, *Ordre pour voyager.* Voyez ci-dessus les Journaux des Missionnaires.

(86) Chine du Pere du Halde, page 266. & suivantes.

MONNOIE, POIDS ET MESURES DE LA CHINE.

## §. IV.

## *Monnoie, Coin, Poids & Mesures.*

Monnoie, Poids & Mesures de la Chine.

L'ARGENT & le cuivre sont les seules monnoies courantes de la Chine pour les nécessités de la vie & pour l'entretien du Commerce. L'or est sur le même pied que les pierres précieuses en Europe. Il s'achete comme les autres marchandises; & les Européens en tirent un profit d'autant plus considerable, que, suivant le Pere le Comte, sa proportion avec la livre d'argent est d'un à dix, au lieu qu'en Europe elle est d'un à quinze. Ainsi les Marchands y gagnent un tiers.

L'or est marchand. Sa proportion avec l'argent.

L'argent Chinois n'est pas de la même finesse. Comme on fixe en France la plus grande finesse de l'or à vingt-quatre carats, les Chinois divisent leur alloi en cent parties, qui font le plus haut degré de finesse pour l'argent. Il s'en trouve néanmoins de quatre-vingt-dix parties & de divers autres degrés jusqu'à cent. Il s'en trouve même de quatre-vingt; mais qui passe pour le plus bas, & qui ne seroit pas reçu dans le Commerce sans une augmentation de poids qui l'égale à la valeur de l'argent de cours (87). Les Chinois prennent l'argent de France sur le pied de leur quatre-vingt-quinziéme degré. Cependant ceux qui entendent bien cette matiere, jugent qu'il est au plus du quatre-vingt-treiziéme; de sorte que dans cent onces de notre argent il y en a sept d'alliage; ou, ce qui revient au même, cent onces n'en valent que quatre-vingt-treize d'argent fin.

Finesse de l'argent & ses degrés.

L'habileté des Chinois est singuliere, pour juger de la finesse de l'argent à la premiere vûe. Ils ne s'y trompent presque jamais. Le Comte leur attribue trois méthodes; 1°. l'examen de sa couleur; 2°. celui de plusieurs petits trous qui se font au métal dans le creuset; 3°. divers petits trous que l'air forme sur la surface du métal, lorsqu'il se refroidit après avoir été fondu. Si la couleur est blanche, les trous petits & profonds, les cercles en grand nombre, l'un près de l'autre & très-fins, sur-tout vers le centre de la piéce; l'argent passe alors pour pur. Mais plus il manque de ces trois qualités, plus on y suppose d'alliage (88).

Comment les Chinois les distinguent.

L'argent monnoyé de la Chine n'est pas frappé au coin, comme en Europe. Il est fondu en lingots (89), qui se coupent en piéces, grandes ou petites, suivant l'occasion, & dont la valeur est reglée par le poids. Ces lingots, qui sont de l'argent le plus fin, ne s'emploient que pour le payement des sommes. La difficulté consiste à s'en servir dans les détails du Commerce. On est quelquefois obligé d'en mettre le bord au feu & de le rendre assez mince, en le battant avec le marteau, pour le compter facilement en petites piéces; d'où il arrive que les payemens sont toujours la plus longue partie d'un marché. Les Chinois conviennent qu'il leur seroit plus commode d'avoir des monnoies d'une valeur & d'un poids fixes. Mais alors les Provinces, disent-ils, se rempliroient de faux-monnoyeurs, dont on n'a rien à redouter tandis que l'usage de couper l'argent

Leur monnoie est sans coin.

Inconvénient des lingots Chinois.

Leur avantage.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 306. & Du Halde, *ubi sup.* p. 330.

(88) Le Comte, *ibid.* p. 305. & suiv.

(89) Magalhaens leur donne la forme d'un Bateau, & dit qu'ils sont de différentes grandeurs & de différens poids, depuis un écu, qui fait l'once, jusqu'à cent.

MONNOIE, POIDS ET MESURES DE LA CHINE.

sera conservé. Comme il est difficile qu'en le coupant tant de fois il ne s'en perde quelques petites parties, les Pauvres s'attachent beaucoup à les recueillir, en lavant les ordures qu'on jette des maisons dans les rues. Le peu qu'ils en trouvent suffit pour leur subsistance (90).

Balances Chinoises.

La plûpart des Chinois portent sur eux, dans un étui fort propre, une paire de petites balances pour peser l'argent. Elles sont composées d'un petit plat & d'un traversin d'yvoire ou d'ébene, & d'un poids qui glisse au long du traversin. Cette espece de balance, qui ressemble assez à la romaine, est d'une justesse merveilleuse. Il n'y a point de monnoie, depuis quinze ou vingt taëls jusqu'au sou, qui ne puisse être pesée avec une précision surprenante. La milliéme partie d'un écu donne une pente sensible à la balance.

Monnoie de cuivre & son coin.

La monnoie de cuivre est la seule, à la Chine, qui soit frappée de quelques caractéres & dont on fasse usage dans les détails. Ce sont de petites piéces rondes, percées au milieu, qui s'emploient séparément pour les petits marchés, ou qui s'enfilent dans un cordon, par centaines, jusqu'au nombre de mille. Le métal n'est ni pur, ni bien battu. Dix de ces piéces composent un sou (91), & dix sols font la dixiéme partie d'un écu Chinois (92), qui se nomme *Lyang*, ou Taël en Portugais, & qui revient à cent sols monnoie de France (93). Les Curieux rassemblent toutes ces diverses petites piéces (94), qui ont eu cours à la Chine en différens tems.

Extrait d'un Livre Chinois sur les monnoies.

Du Halde donne l'Extrait d'un Livre sur les monnoies, composé sous la dynastie de *Song* (95), qui lui fut envoyé de la Chine par le Pere d'Entrecolles, Missionnaire de sa Compagnie. On croit devoir en tirer ici les particularités suivantes.

Le mot Chinois qui signifie Monnoie est *Tsyen*. La monnoie de cuivre se nomme *Tong-tsyen*, & celle d'argent, *In-tsyen* (96). Le petit Coin de cuivre de bon alloi, a quatre parties de plomb sur dix. De-là vient que le cuivre rouge dont il est composé perd la couleur & le son, & qu'une piéce de cette monnoie, quoiqu'assez épaisse, peut être divisée avec les doigts.

Monnoies du regne de Yu.

Sous le regne de *Yu*, Fondateur de la premiere dynastie, l'or & l'argent étoient des monnoies courantes, comme le cuivre. Quelques Empereurs des autres races permirent aussi l'usage des Coins étrangers pour les mêmes métaux. L'Empire avoit outre cela des monnoies de plomb, de fer & même de terre cuite, qui étoient frappées de figures & de caractéres. Les petites coquilles, qui portent le nom de *Koris* au Bengale, & de *Puey* à la Chine, avoient cours dans le même tems pour petite monnoie; c'est-à-dire, qu'il en falloit plusieurs pour faire une piéce de cuivre. Mais ces usages ne furent pas de longue durée.

Changemens de

A l'égard de la forme, les monnoies Chinoises en ont changé sous les diffé-

(90) Du Halde, *ubi sup.* p. 350.

(91) Un sou de France, qui est à peu près le demi-sou d'Angleterre.

(92) L'Auteur devoit dire une once d'argent, qui se nomme lyang; car il n'y a point de coin d'argent qui soit connu sous ce nom, ni sous aucun autre.

(93) C'est plûtôt cent cinquante-sept sols, puisque dans un autre endroit l'Auteur le représente équivalent à sept livres dix sols. Mais il n'a cours que pour six schellings & huit sols d'Angleterre.

(94) Le Comte, p. 303. & suiv. Du Halde, *ubi sup.* p. 330.

(95) Elle commença en 960.

(96) C'est ainsi qu'on appelle à Canton les piastres, & les écus de France.

rens

## COINS DE DIFFERENTES DYNATIES

*1. Song.* *Lyang.* *Tsing.* *2. Song.*

*Ming.* *Shun chi.* *Kang hi.* *Yang ching.*

## TABLE DE COMPTE

*Millions de Lyangs.* *dix Mille Lyangs.* *Mille Lyangs.* *Cent Lyangs.* *dix Lyang.* *un Lyang.* *Tsyen $\frac{1}{10}$ de Lyang.* *Fwen $\frac{1}{10}$ de Tsyen.* *Li $\frac{1}{10}$ de Fwen.* *Wha $\frac{1}{10}$ d'un Li.*

rens regnes. Depuis la dynastie précédente, les piéces de cuivre ont toujours été rondes & percées d'un trou quarré au milieu, avec un bord un peu élevé pour les enfiler plus facilement. Sous la dynastie de *Hau* (97), la monnoie étoit percée de même. Au commencement de la premiere dynastie, il y avoit, outre la monnoie ronde, un autre Coin de la forme d'un coutelas, qui se nommoit *Tau* par cette raison. Une autre sorte, qui ressembloit au dos de la tortue, en tiroit le nom de *Quey*. Enfin, d'autres se nommoient *Pus*, & leur figure étoit encore plus bizarre. La monnoie ronde avoit ordinairement un pouce ou un pouce & demi de diamettre, & le double en largeur. Celles qui se nommoient *Pus* & *Tau* étoient longues de cinq pouces, & ressembloient apparemment aux *Cubans* du Japon. Mais l'usage en fut abandonné parce qu'il étoit incommode.

MONNOIE DE LA CHINE. forme dans la monnoie Chinoise.

Sous le regne de *Song*, la Chine avoit de si petites piéces, qu'elles en portoient le nom d'yeux d'oie, & si minces qu'elles surnâgeoient sur l'eau. Il n'en falloit pas moins de dix mille pour acheter une mesure de riz, nécessaire à la subsistance d'un homme pendant dix jours. L'usage de cette monnoie dura peu, parce que le Peuple la refusa dans le Commerce.

Monnoie du regne de Song & de celui de Tang.

Sous la premiere dynastie de *Tang*, les bords de la Riviere jaune s'étant éboulés, on trouva dans leurs mines trois mille trois cens piéces de monnoie *à trois pieds*. Mais les caracteres étoient effacés. C'étoit sans doute le Coin courant sous les Empereurs des trois premieres races, qui faisoient leur résidence assez près de cette grande Riviere.

La monnoie Chinoise n'a jamais porté, comme celle de l'Europe, la figure de la tête du Prince. Cet usage paroîtroit peu respectueux pour Sa Majesté Impériale, parce que son image seroit exposée à passer continuellement par les mains des Marchands & par celles du Peuple. Les Inscriptions des Coins Chinois contiennent ordinairement les titres pompeux qu'on donne aux Empereurs dans les différentes années de leur regne; tels que le *brillant sans fin*, le *tout puissant*, le *magnanime*.

Sur une autre monnoie on lit le nom de la Famille regnante, celui du Tribunal qui préside à la monnoie, & celui de la Ville où elle a été frappée. D'autres portent l'empreinte de leur valeur, telles que les *Puau-lyang* ou les demi-taëls. D'autres portent ces quatre mots pour inscription: *Quey yu ching ti*; c'est-à-dire, *L'argent circule & retourne enfin à l'Empereur*. A l'égard des caracteres des anciennes monnoies, telles que le *Pu* & le *Tau*, ils ne sont entendus de personne.

Autres inscriptions des monnoies.

Il y a trois sortes d'anciens Coins, qui consistent dans un mélange d'argent & d'étain, dont toute la superficie est entiérement couverte de figures. La premiere sorte est ronde. Son poids est de huit taëls. Elle représente un dragon au milieu des nuées. Sur la seconde, qui est quarrée & qui passe six taëls, on voit un cheval qui galope. La troisiéme pese quatre taëls. Sa forme, qui est oblongue, représente le dos d'une tortue, & porte sur chaque compartiment le mot de *Vang*, qui signifie *Roi*. On attribue cette monnoie au Fondateur de la race de *Chang*.

Trois sortes d'anciens coins.

Il est presqu'impossible d'assigner la valeur des anciens Coins. Quoiqu'ils

Valeur des anciens coins.

(97) Elle commença vers l'année 206.

MONNOIE DE LA CHINE.

portent la marque de leur poids, quelques-uns ont cours pour une ſomme fort ſuperieure à leur valeur intrinſeque. Lorſqu'ils ont été rares, ſoit qu'on les eût confiés à la terre dans les troubles publics, ſoit que dans l'invaſion de quelques ennemis étrangers il en fût ſorti beaucoup de l'Empire, on a vû monter les petites piéces de cuivre dix fois au-deſſus de leur prix; ce qui a quelquefois produit des tumultes populaires, parce que les Marchands ne manquent point alors d'augmenter à proportion le prix des marchandiſes. Le cuivre devint un jour ſi rare, que l'Empereur fit démolir près de quatorze cens Temples de *Fo*, & fondre toutes les ſtatues de cuivre qui s'y trouvoient, pour les battre en monnoie. Dans d'autres tems, l'uſage des vaſes de cuivre & des autres uſtenciles du même métal a été interdit au Peuple, avec ordre de les porter à la Monnoie.

Billets de monnoie Chinois.

Au commencement du regne de *Hong-vu*, Fondateur de la race de *Ming*, la rareté extraordinaire de l'argent obligea la Cour de payer les Mandarins & les Soldats, partie en argent, partie en papier, avec des billets du Sceau Impérial (98), qui paſſoient pour mille petites piéces de cuivre ou pour un taël d'argent; mais les diſputes, les procès & d'autres inconvéniens que cet établiſſement faiſoit naître tous les jours, porterent l'Empereur à l'abolir. Cependant ces billets (99) ſont encore recherchés par le Peuple & même par les Seigneurs, pour les ſuſpendre à la principale poutre de leurs maiſons, dans la folle imagination qu'ils ſervent à les préſerver de toutes ſortes de diſgraces. Cette monnoie en papier avoit été introduite avec auſſi peu de ſuccès pendant le regne de la dynaſtie de *Yuen*. Elle étoit compoſée d'écorce de *Ku-chu*, & non de feuilles de meûrier, comme Marco-Polo l'aſſure. Il reſte à la Chine quantité d'autres anciens Coins, dont quelques-uns viennent des Pays étrangers, & ſont peu connus dans leur origine. On peut dire la même choſe de ceux qui portent la figure du *Fong-whang* & du *Ki-lin*, deux oiſeaux fabuleux. Le Peuple s'en forme mille idées ſuperſtitieuſes.

Monnoies incertaines.

Au nom de qui, & dans quel lieu la monnoie ſe fait.

La monnoie Chinoiſe a toujours été frappée au nom de l'Empereur, & jamais les Princes ne ſe ſont attribué ce droit, dans les tems mêmes où l'excès de leur puiſſance leur faiſoit prendre le titre de Rois. On comptoit autrefois vingt-deux Villes qui étoient en poſſeſſion de battre monnoie. Mais cette opération ne ſe fait aujourd'hui qu'à la Cour. La monnoie d'argent s'y jette au moule. Si l'uſage étoit de la frapper au coin, il y a beaucoup d'apparence qu'il produiroit un grand nombre de faux-monnoyeurs, puiſque les piéces mêmes de cuivre ſont ſouvent contrefaites. Ce crime eſt puni de mort par la Loi: cependant quelques Empereurs ſe ſont contentés de faire couper la main aux coupables, & d'autres ont réduit la peine au banniſſement.

Cabinet d'anciennes monnoies.

L'Empereur *Kang-hi* avoit raſſemblé dans un cabinet toutes ſortes de Coins, rangés ſuivant l'ordre des dynaſties. On y en voyoit un grand nombre des trois premieres dynaſties, de *Hya*, *Chang* & *Chu*, ſur-tout de la derniere, qui, dans la ſuppoſition qu'elles ne ſoient pas contrefaites, ſervent de témoignage

(98) Magalhaens (p. 137.) les appelle Etiquettes de papier.

(99) Du Halde en donne la figure. Magalhaens ſuppoſe que Marco-Polo, qui parle de cette monnoie comme ayant cours de ſon tems, fut trompé par les billets que les Bonzes brûlent avec les corps morts, en faiſant croire au Peuple que ces billets ſeront changés en or & en argent réel dans l'autre Monde. On voit des boutiques qui en ſont remplies, pour les vendre publiquement.

& de preuve à la verité de l'Histoire Chinoise. Comme il manque à cette collection un grand nombre de Coins, tant anciens que modernes, on y a suppléé par des piéces de carton, fort habilement fabriquées d'après les récits des anciens Livres. L'imitation est si parfaite, qu'on prendroit ces piéces pour une monnoie réelle (1).

MONNOIE ET MESURES DE LA CHINE.

Maniere de suppléer aux lacunes.

Division de la livre Chinoise.

Mais pour comprendre mieux la valeur des monnoies Chinoises, anciennes & modernes, on doit observer que les Chinois divisent la livre en seize *Lyangs*, qui sont autant d'onces; le Lyang en dix parties, qui se nomment *Tsyens* (2); le Tsyen en dix *Fuens* (3), & le Fuen en dix *Lis* d'argent. Le traversin des balances du Pays ne porte pas plus loin cette division. Cependant, pour l'or & l'argent d'un poids considerable, la division s'étend jusqu'aux parties presque imperceptibles, dans la même progression décimale; ce qui fait qu'il est presqu'impossible d'en donner une juste idée dans les Langues de l'Europe. Les Chinois divisent le *Li* en dix *Whas*, le Wha en dix *Sés*, le Sé en dix *Fus*, le Fu en dix *Chins*, le Chin, qui signifie grain de poussiére, en dix *Yus*; le Yu en dix *Myaus*, le Myau en dix *Mos*, le Mo en dix *Tsyuns*, & le Tsyun en dix *Suns* (4).

Origine des mesures Chinoises.

L'invention des mesures est aussi ancienne que le regne de *Whang-ti*, troisiéme Empereur de la Chine. On prit un grain de millet pour déterminer les dimensions d'une ligne; dix lignes firent un pouce; dix pouces un pied, &c. Mais la figure de ces grains étant ovale, les différentes manieres de les ranger ont mis de la diversité dans les mesures (5) sous les différentes dynasties. On distingue aujourd'hui à la Chine trois sortes de mesures: 1°. Le Pied du Palais, établi par l'Empereur Kang-hi, qui est le Pied de Paris (6) & qui a la proportion de quatre-vingt-dix-sept & demi à cent, avec le Pied du Tribunal des Mathématiques. 2°. Le Pied du Tribunal des ouvrages publics, nommé *Kong-pu*, qui est en usage parmi les ouvriers. Il est plus court d'une ligne que celui de Paris. 3°. Le Pied des Tailleurs, en usage parmi les Marchands, & plus grand de sept lignes que le *Kong-pu*. C'est la premiere de ces trois mesures que les Missionnaires ont constamment employée pour lever les Cartes de l'Empire. Elle differe des autres Pieds Chinois, & même de celui qui étoit autrefois en usage au Tribunal des Mathématiques (7). En s'attachant à ce Pied, le Pere Thomas, Missionnaire Jésuite, réduisit le Degré à deux cens lis Chinois, dont chacun est composé de cent quatre-vingt brasses Chinoises, chacune de dix pieds. Comme la vingtiéme partie d'un Degré, suivant l'observation de l'Académie des Sciences de Paris, contient deux mille huit cens cinquante-trois toises, chacune de six pieds du Châtelet, elle est égale à mil huit cens toises Chinoises, ou dix lis; & par conséquent, un Degré de vingt grandes lieues de France contient deux cens lis (8).

Leur division.

Réduction du Degré aux mesures Chinoises.

(1) Chine du Pere du Halde, pag. 331. & suivantes.

(2) Les Portugais donnent au *Lyang* le nom de *Taël*, & au *Tsyen* celui de *Maz*.

(3) Chaque Fuen est équivalent au sou de France.

(4) Du Halde, *ubi sup.* p. 332. & Mémoires du Pere le Comte, p. 307.

(5) Le Pere le Comte dit que les mesures sont différentes en plusieurs endroits, & que de là viennent les contradictions des Missionnaires.

(6) Le pied de Paris est à celui d'Angleterre comme 1068 à 1000, ou $12\frac{316}{1000}$ pouces.

(7) Le Comte estime la différence de ce pied à celui de Paris, comme quatre-vingt-dix-neuf à cent.

(8) Du Halde, pag. 141 & pag. 11. de sa Préface.

ARTISANS ET ARTS MANUELS DE LA CHINE.

## §. V.

## *Classe des Artisans de la Chine & Arts manuels.*

On pourroit donner beaucoup d'étendue à cet article. La Chine contient plus d'artisans qu'on ne peut se l'imaginer. Le nombre en est prodigieux dans tous les genres. Rien ne cause tant d'admiration aux Européens que la multitude de bijoux & de curiosités qui se vendent dans les boutiques Chinoises. Chaque grande Ville, telle que *Nan-king*, *Su-cheu-fu*, *Hang-cheu-fu*, &c. fourniroit la charge de quatre gallions en toutes sortes d'ornemens & de précieuses bagatelles. On y trouveroit dequoi meubler sur le champ un vaste Palais, à fort bon compte (9).

Disposition des Chinois pour les Arts.

Les Chinois font de grands progrès dans les arts, quoiqu'ils ne les ayent point encore portés à ce degré de perfection qui fait tant d'honneur à l'Europe. On peut attribuer la superiorité que nous avons encore sur eux aux Loix qui bornent leur dépense. L'industrie de leurs ouvriers est extraordinaire; & s'ils n'approchent point de nous pour l'invention, ils entrent facilement dans nos idées & réussissent fort bien (10) dans l'imitation des modeles. L'Auteur en donne pour témoignage les glaces de miroir, les montres, les pistolets, les bombes, & quantité d'autres ouvrages qui se font en divers lieux de l'Empire. Mais ils avoient, depuis un tems immémorial, l'usage de la poudre à tirer, de l'imprimerie & de la boussole; connoissances nouvelles en Europe, & dont nous leur avons peut-être l'obligation (11).

Peintres de la Chine.

Ils réussissent médiocrement dans la peinture des fleurs, des oiseaux & des arbres (12); mais beaucoup moins dans celle des figures humaines (13). Ils n'entendent point l'art des ombres. Aussi admirent-ils beaucoup nos moindres tableaux. Cependant on a vû des Peintres Chinois devenir fort bons Artistes, après avoir pris les principes de la peinture à Manille ou à Macao. Les ouvrages de filigrane qu'ils font à Manille & dont ils doivent l'art aux Indiens, ont causé de l'étonnement en Europe. On commence à les imiter assez heureusement en Italie. Les ouvriers de Canton font de très-bonnes lunettes, des télescopes, des verres-ardens & des miroirs, si semblables aux nôtres qu'on y remarque peu de différence. L'Auteur fut informé, peu de tems avant son retour, que faute de sable fin, dont ils manquent dans leur Pays, ils y emploient des cailloux réduits en poudre.

Instrumens méchaniques.

Leurs instrumens méchaniques ont beaucoup de ressemblance avec les nôtres, à l'exception de quelques-uns, qui leur sont particuliers. Leurs Tailleurs, par exemple, ne se servent point de dé à coudre, & se lient autour du

(9) Description de la Chine par Navarette, p. 53.

(10) Navarette dit qu'ils imitent tout en perfection.

(11) Mémoires du Pere le Comte, p. 229.

(12) L'Auteur observe qu'ils font des arbres, des oiseaux & des fleurs de soie beaucoup mieux qu'ils ne les peignent. On en fait de cire à Nan-king, dans une perfection dont il fut surpris.

(13) Du Halde dit (p. 281.) qu'ils peignent fort bien des fleurs, des animaux & des paysages; mais qu'entendant peu les figures humaines, ils les défigurent & les estropient ridiculement.




T. VI. N°. XXIII.


LE L'OUWA OU L'OISEAU PESCHEUR AVEC
LA MANIERE DE PECHER
tiré de Nieuhof.

T II N° XXII

pouce quelque vieux morceau de drap. La plûpart travaillent debout, appuyés contre une table, sur laquelle ils tiennent leur ouvrage (14).

Artisans et Arts manuels de la Chine.

Comment les Ouvriers servent le Public.

On trouve dans chaque Viille des ouvriers de toutes sortes de professions. Les uns travaillent dans leurs boutiques. Les autres cherchent dans les rues à se louer. Mais le plus grand nombre est employé dans l'interieur des familles. Si l'on a besoin d'un habit, on fait venir chez soi, de grand matin, un Tailleur qui s'en retourne le soir. L'usage est le même pour tous les autres artisans. Ils apportent leurs instrumens avec eux, sans en excepter les Forgerons & les Serruriers, qui viennent avec leur enclume & leur soufflet (15) pour les ouvrages les plus simples.

Usage des Barbiers & Cordonniers.

Les Barbiers portent sur leurs épaules une sellette, un bassin, un pot à l'eau, du feu, le linge nécessaire & tout ce qui appartient à leur profession. Ils donnent avis de leur marche par le son d'une petite cloche; & lorsqu'ils sont appellés, soit au milieu d'une rue, d'une place, ou à la porte d'une maison, ils se disposent sur le champ au service qu'on leur demande. Ils rasent la tête, ils arrangent les sourcils, ils nétoient les oreilles, ils frottent les épaules & dégourdissent les bras, pour dix-huit deniers, qu'ils reçoivent avec beaucoup de remercîmens. Ensuite ils recommencent à sonner leur cloche. Les Cordonniers vont de même par les rues. Ils racommodent pour trois sols une paire de souliers, qui dure des années entieres après cette réparation. L'Auteur ne put apprendre leur méthode, ni comment ils donnent cette force au cuir (16).

Oiseaux pour la pêche.

Les Pêcheurs se servent de filets dans les grandes pêcheries, & de lignes dans les petites; mais l'usage de plusieurs Provinces est d'employer à la pêche une sorte de cormoran, semblable au corbeau (17), qu'on mene avec soi, comme un chien pour la chasse du liévre. Au lever du soleil, on voit sur la riviere un grand nombre de bateaux, & plusieurs de ces oiseaux perchés dessus du côté de l'avant. Au signal qu'on leur donne, en frappant l'eau d'une rame, ils se jettent dans la riviere; ils plongent, chacun de son côté, & saisissant le poisson, qu'ils levent par le milieu du corps, ils retournent à la Barque avec leur proie. Le Pêcheur prend l'oiseau, lui baisse la tête, passe la main au long de son col pour lui faire rendre le poisson, qu'il auroit avallé tout entier lorsqu'il est petit, s'il n'avoit été retenu par un anneau qu'on lui a passé au bas du col. Ensuite on le récompense de ses services en lui offrant à manger. Lorsque le poisson est trop gros, plusieurs oiseaux se joignent & s'aident mutuellement. L'un s'attache à la queue, l'autre à la tête; & s'unissant quelquefois tous ensemble, ils l'apportent légerement au bateau.

Autre pêche.

Les Chinois emploient pour la pêche une autre méthode, qui n'est pas moins aisée. Ils ont des bateaux longs & étroits, auxquels ils attachent, des deux côtés, une planche de deux pieds de largeur, qui s'étend d'un bout à l'autre. Cette planche est revêtue d'un vernis fort blanc & fort luisant. On la fait abbaisser, par une pente fort douce, jusqu'à la superficie de l'eau. Pendant la nuit, qui est le tems de cette pêche, on la tourne vers la Lune, pour augmenter son éclat par la réflexion de la lumiére. Le poisson, qui joue sur l'eau, prend

(14) Navarette, *ubi sup.* p. 53.

(15) Le même Auteur dit que leurs soufflets sont plus commodes que ceux de l'Europe.

(16) Chine du Pere du Halde, p. 277.

(17) Voyez ci-dessus les Journaux & les Figures.

ARTISANS ET ARTS MANUELS DE LA CHINE.

aisément la couleur de la planche pour celle de l'eau même. Il saute sur le côté qui se présente à lui & tombe dans la barque.

Pêche à coups de fléches.

On le prend aussi à coups de fléches, qui sont attachées à l'arc avec un fil, autant pour empêcher qu'elles ne se perdent, que pour tirer le poisson lorsqu'il est percé. Dans d'autres lieux, la vase est si remplie de poisson, que les Pêcheurs, se tenant dans l'eau jusqu'à la ceinture, le prennent avec une espece de (18) trident.

Vernis des Chinois.

Les principaux ouvrages qui sortent des manufactures Chinoises, sont les vernis, les étoffes de soie & la porcelaine. On vernit à la Chine les tables, les chaises, les cabinets, les bois de lit, & non-seulement la plûpart des meubles de bois, mais jusqu'aux ustenciles de cuivre & d'étain. Cette espece de peinture leur donne un lustre merveilleux, sur-tout lorsqu'elle est mêlée de figures en or & en argent. A la verité les vernis de Canton ne sont ni si beaux ni si durables que ceux du Japon, du Tong-king, & de Nan-king, Capitale de Kyang-nan, parce qu'on les fait trop à la hâte & qu'on ne cherche qu'à tromper les yeux des Européens. Pour donner toute sa perfection au vernis, il ne faut pas moins d'un Eté entier. Mais les Marchands Chinois ont peu de ces ouvrages en magasin. Ils attendent l'arrivée des Vaisseaux pour exécuter ce qu'on leur demande.

Ce que c'est que le vernis de la Chine.

Le vernis de la Chine n'est pas une composition, & ne doit pas être regardé comme un aussi grand secret que plusieurs Ecrivains se l'imaginent. Il distille, comme une gomme, d'un arbre dont on donnera la description dans l'Histoire Naturelle. Nous ne parlerons ici que de la maniere dont il s'applique. Cette opération se fait de deux manieres. La premiere, qui est fort simple, consiste dans une application immédiate sur le bois. Après l'avoir bien poli, on le frotte deux ou trois fois d'une espece d'huile, nommée *Tong-yeu*, qu'on laisse sécher, pour appliquer autant de fois une couche de vernis. Il est si transparent, que le grain de bois se fait voir au travers. Aussi l'application est-elle souvent renouvellée lorsqu'on veut cacher le fond de la matiere. Il devient alors si luisant qu'on le prendroit pour une glace de miroir. Aussi-tôt qu'il est sec, on y peint, en or & en argent, des fleurs, des figures d'hommes & d'oiseaux, des arbres, des montagnes, des Palais, &c. après quoi l'on applique une nouvelle couche de vernis, mais légere, pour conserver la peinture & pour lui donner un air de glace.

Deux manieres de l'appliquer.

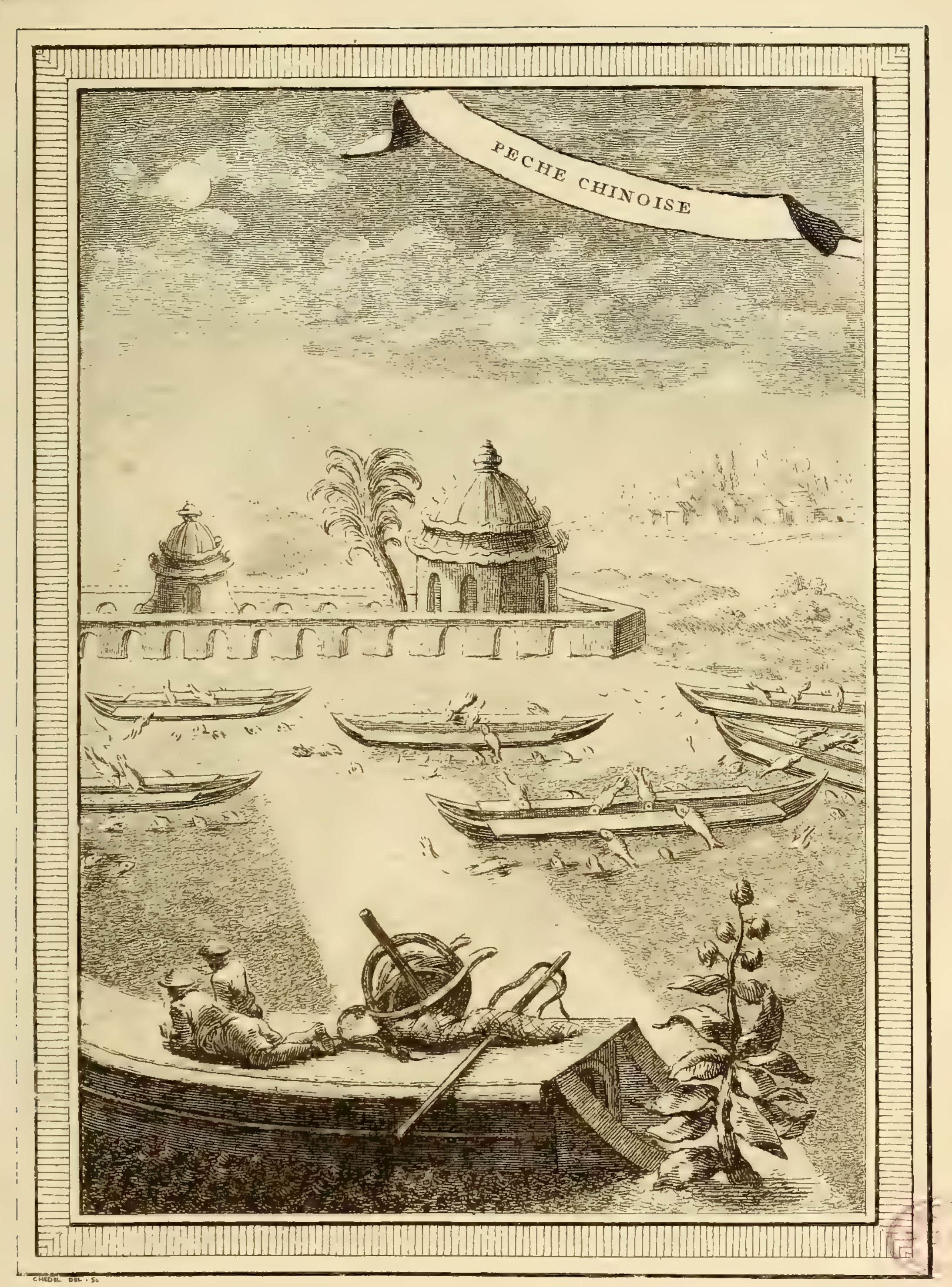
La seconde maniere demande plus de préparation. On se sert d'une espece de mastic, ou de carton, composé de papier, de lin, de chaux & d'autres matiére, qui étant bien battues & collées sur le bois, forment un fondement très-ferme & très-uni. On y passe deux ou trois fois l'huile dont on a parlé, sur laquelle on applique plusieurs couches de vernis, en laissant sécher successivement ces deux enduits. Chaque ouvrier a sa méthode particuliere pour toutes ces opérations.

Remede aux effets des liqueurs chaudes.

Les liqueurs chaudes ternissent quelquefois le vernis de la Chine & lui font prendre une couleur jaune. Mais un Auteur Chinois (19) nous apprend le moyen d'y remedier. Il n'est question, pour rétablir le noir glacé, que d'expo-

(18) Le Comte, p. 237, & Du Halde, p. 316.

(19) Chine du Pere Du Halde, pag. 336. & suivantes.




CHEDEL DEL. SC

T. VI. N° XXII.

ſer la piéce, pendant toute une nuit, à la gelée blanche; ou, ce qui eſt encore plus sûr, de la tenir quelque-tems dans la nége.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

Origine de la ſoie & ſes progrès à la Chine.

Tous les Auteurs conviennent aſſez que la ſoie & les vers qui la produiſent, ſont venus originairement de la Chine. Etant paſſés dans les Indes & de-là en Perſe, ils furent introduits chez les Grecs & les Romains, parmi leſquels la ſoie fut d'abord eſtimée au poids de l'or. Les plus anciens Ecrivains de la Chine rendent témoignage qu'avant le regne de *Whang-ti*, lorſqu'on commençoit à défricher leur Pays, les premiers Habitans n'étoient vêtus que de peaux, & que ce ſecours n'ayant pû ſuffire à meſure qu'ils ſe multiplioient, une des femmes de l'Empereur inventa l'art de fabriquer la ſoie. Cependant on trouve peu d'anciens Mémoires où les vers à ſoie ſoient nommés. Dans les ſiécles ſuivans, pluſieurs Impératrices ſe firent un amuſement d'en nourrir & de rendre la ſoie propre à divers ouvrages. On aſſigna un des vergers du Palais pour y planter des meûriers. L'Impératrice même, accompagnée des Reines & des premieres Dames de ſa Cour, s'y rendoit en cérémonie & ramaſſoit les feuilles. Les plus belles piéces d'étoffes de ſoie, qui étoient l'ouvrage de ſes mains ou qui ſe faiſoient par ſes ordres, étoient conſacrées à *Chang-ti* dans la cérémonie du grand ſacrifice. Il paroît ainſi que les manufactures de ſoie furent encouragées par les Impératrices, comme l'agriculture l'étoit par les Empereurs. Mais depuis quelque-tems les Impératrices ont ceſſé de prendre part au progrès de la ſoie (20).

Qualités de la bonne ſoie.

Les Chinois jugent de ſa bonté par ſa blancheur, ſa fineſſe & ſa douceur. Lorſqu'elle eſt rude à la main, c'eſt un fort mauvais ſigne. Souvent, pour la rendre plus moëlleuſe, ils la préparent avec de l'eau de riz, mêlée de chaux. Mais cette préparation la brûle. Auſſi ſouffre-t'elle d fficilement le *rouet* après avoir été tranſportée en Europe, quoique rien ne ſe file plus aiſément que la ſoie ſaine. Un ouvrier Chinois la file, une heure entiere, ſans en rompre un ſeul fil. Les rouets Chinois ſont fort différens de ceux de l'Europe & beaucoup moins fatiguans. Deux ou trois tranches de bambou ſuffiſent avec une roue commune. On eſt ſurpris de la ſimplicité des inſtrumens qui ſervent à faire les plus belles étoffes de la Chine.

Rouets de la Chine.

La meilleure ſoie de la Chine.

La ſoie de *Che-kyang* eſt ſans comparaiſon plus fine & meilleure que celle des autres Provinces. On l'emploie pour les plus belles étoffes, dans la Provinces de Kyang-nan, où les bons ouvriers ſont en fort grand nombre & d'où l'Empereur tire les ſiennes, ſoit pour ſon propre uſage, ſoit pour les préſens qu'il fait aux Seigneurs. La ſoie de Canton, qui vient du *Tong-king*, n'eſt pas à beaucoup près ſi bonne (21). Cependant le grand Commerce de ce Port y attire une infinité d'excellens ouvriers (22), qui feroient d'auſſi riches étoffes que celles de l'Europe s'ils étoient sûrs de la vente. Mais ils ſe bornent ordinairement aux plus ſimples, parce que les Chinois préferent l'utile à l'agréable.

Maniere dont on y fait les tiſſus.

A l'égard de leurs tiſſus d'or, ils ne tirent point ce métal en fil, pour l'entrelacer avec la ſoie. Mais coupant en petites tranches une longue feuille de papier doré, ils les roulent avec beaucoup d'adreſſe autour du fil de ſoie. Quoi-

(20) *Ibid.* p. 353.

(21) Le Comte prétend néanmoins qu'elles ſont plus eſtimées des Etrangers & qu'elles ſe vendent mieux.

(22) Navarette (p. 54.) dit qu'il y a quatre-vingt-dix mille métiers à Canton.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

que ces étoffes aient beaucoup d'eclat dans leur fraîcheur, elles se ternissent si-tôt à l'air, qu'elles ne peuvent guéres servir à faire des habits. On n'en voit porter qu'aux Mandarins & à leurs femmes, qui n'en font pas même beaucoup d'usage.

Etoffes de soie les plus communes.

Les étoffes de soie les plus communes à la Chine, sont les gazes unies & à fleurs, qui servent aux Chinois pour leurs habits d'Eté; les damas de toutes sortes de couleurs; les satins rayés; les satins noirs de Nan-king; les gros taffetas, ou les petites moërres, qui sont d'un excellent service; diverses autres especes, les unes qui ressemblent aux grograms (23) à fleurs, d'autres à fleurs ouvertes, façon de gaze; d'autres à raies de fort bon goût, à ramages, à figures ou brodées de roses, &c. des crêpons, des brocards (24), des pluches & différentes sortes de velours. Le plus cher est le cramoisi; mais il est souvent contrefait. Cependant quelques goutes de jus de limon, qu'on jette dessus, font découvrir l'imposture.

Autres étoffes de fabrique Chinoise.

En un mot, les Chinois fabriquent une infinité d'étoffes de soie, pour lesquelles les Européens n'ont pas même de noms. Mais les deux plus communes sont, 1°. une sorte de satin, qu'ils nomment *Fuan-tse*, plus fort & moins glacé que celui de l'Europe. Il y en a d'unis, & d'autres à fleurs ou chargés d'arbres, d'oiseaux, de papillons, &c. 2°. Une espece particuliere de taffetas, nommé *Cheu-tse*, dont on fait des doublures & des hautes-chausses. Quoiqu'il soit fort serré, il est si souple & si pliant qu'il ne se coupe jamais (25). D'ailleurs il se lave comme la toile, sans perdre beaucoup de son glaçé, qu'on lui donne avec de la graisse de marsouin de riviere, nommé par les Chinois *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Cochon de la Riviere de *Yang-tse-kyang*, où il se trouve. On purifie cette graisse à force de la laver & de la faire bouillir. Ensuite on l'étend, avec une brosse très-fine, sur le taffetas, du côté qu'on veut le glacer, & toujours du haut en bas dans le même sens. Les artisans brûlent, dans leurs lampes, de la même graisse au lieu d'huile, parce que son odeur chasse les mouches, qui seroient nuisibles à la soie (26).

Etoffes légeres, nommées Cha.

Le Comte observe qu'en Eté les Chinois font usage d'une autre espece d'étoffe, nommée *Cha*. Sans être aussi serrée ni aussi luisante que le taffetas de France, elle est beaucoup plus moëlleuse. Les uns l'aiment unie; mais la plûpart donnent la préference à celle qui est parsemée de grandes fleurs à jour, découpées comme les dentelles d'Angleterre. Ces découpures sont quelquefois en si grand nombre, qu'à peine distingue-t'on le fond de l'étoffe. Les habits qu'on en fait sont d'une extrême propreté. On en voit porter beaucoup aux personnes de distinction, quoique la dépense en soit si légere, qu'une piéce entiere, dont on fait le sur-tout & la veste, ne coûte pas plus de deux guinées (27).

Vers à soie d'une nature particuliere.

La Province de *Chan-tong* produit une sorte de soie, qui se trouve en abondance sur les arbres & dans les champs. On en fabrique une étoffe qui se nomme *Kyen-cheu*. Cette soie est l'ouvrage d'une espece de petits vers, sembla-

(23) Le Comte dit qu'ils inserent quelque fois leurs tranches dorées dans le tissu, sans les rouler autour de la soie.

(24) Les figures de leurs brocards, suivant le même Auteur, ne sont pas relevées sur le fond par un mélange de soie crue, comme elles le sont en Europe; ce qui rend l'ouvrage moins durable. Elles ne sont distinguées que par la différence des couleurs & des ombres.

(25) Le Comte dit qu'ils se vendent au poids.

(26) Mémoires du Pere le Comte, p. 138. & suiv. Chine du Pere du Halde, p. 354.

(27) Mémoires du Pere le Comte, p. 140.

bles

bles aux chenilles. Elle ne se forme point dans des coques, mais en longs fils, qui s'attachent aux arbustes & aux buissons. Quoiqu'elle soit moins fine que la soie des vers ordinaires, elle résiste mieux au tems. Les vers qui la produisent mangent toutes sortes de feuilles, comme celles de meûrier. Quand on ne connoît pas cette sorte de soie, on la prendroit pour du gros droguet.

Arts manuels de la Chine.

Deux especes.

On distingue deux especes de ces vers à soie sauvages dans la Province de *Chan-tong;* l'une, nommée *Tsuen-kyen*, plus grosse & plus noire que les nôtres; l'autre, moins grosse, qui se nomme *Tyau kyen.* Les fils de la premiere sont d'un gris-roux. Ceux de la seconde sont plus noirs, & la soie est tellement mêlée de ces deux couleurs, que souvent la même piéce est divisée en raies grises, jaunes & blanches. Cette soie est fort épaisse, ne se coupe jamais, dure long-tems & se lave comme la toile. Lorsqu'elle est d'une certaine bonté, l'huile même n'est pas capable de la tacher. Elle est fort estimée des Chinois, & quelquefois elle est aussi chere que le satin ou que leurs plus belles soies. Des restes de la soie de *Che-kyang* ils fabriquent un faux *Kyen-cheu*, par lequel on est facilement trompé lorsqu'on n'y apporte point d'attention.

Manufacture de rubans, de bas de soie & de boutons.

Les Marchands de Canton ont établi depuis quelques années, avec succès, une manufacture pour la fabrique des rubans, des bas de soie & des boutons. Une paire de bas s'y vend un lyang (28), & la douzaine de gros boutons ne coûte pas plus de six sols (29).

Etoffes de laine.

Quoique la soie passe avec raison pour une des principales richesses de la Chine, on y voit aussi des manufactures de laine & de toile. La laine y est fort commune & à bon marché, sur-tout dans les Provinces de *Chan-si*, de *Chen-si* & de *Se-chuen*, où l'on nourrit un grand nombre de troupeaux. Cependant les Chinois ne font point de draps de laine. Ils estiment beaucoup ceux qu'ils reçoivent des Anglois; mais comme il est beaucoup plus cher que leurs étoffes de soie, ils en achetent fort peu. Les Mandarins se font des robbes de chambre d'hyver d'une sorte de gros *Rousset.* A l'égard des serges & des droguets (30), il n'y en a guéres de meilleurs que ceux de la Chine. Ils viennent des Bonzes, qui les font travailler par leurs femmes, & le commerce en est très-grand dans toute l'étendue de l'Empire.

Etoffes de coton.

Ko-pu, étoffe estimée.

Les étoffes de coton y sont aussi fort communes (31). En Eté, les longues robes sont d'une sorte de toile, travaillée en forme de filet. Mais l'étoffe dont on fait le plus de cas à la Chine & qui ne se trouve dans aucun autre Pays, se nomme *Ko-pu*, parce qu'elle est composée d'une Plante nommée *Ko*, qui croît dans la Province de *Fo-kyen.* C'est une espece d'arbuste rampant, répandu dans toutes les campagnes & dont la feuille est beaucoup plus grande que celle du lierre. Elle est ronde, unie, verte en dedans & cotoneuse en dehors. La tige est quelquefois de la grosseur du pouce, fort pliante, & cotoneuse comme les feuilles. Lorsqu'elle commence à sécher on la fait rouir dans l'eau, comme le lin & le chanvre. On leve la premiere peau, qui n'est d'aucun usage. La secon-

(28) C'est une once d'argent, qui revient à six schellings huit sols d'Angleterre.

(29) Chine du Pere du Halde, pag. 104. & 354.

(30) Magalhaens dit que les droguets couleur de cendre & de canelle sont fort beaux & fort chers. Les personnes âgées & de qualité en font beaucoup d'usage.

(31) Le même Auteur dit que l'abondance en est incroyable & qu'il s'en trouve de toutes sortes de couleurs.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

de, qui est beaucoup plus fine & plus délicate, se divise avec la main en fils très-menus, & se met en œuvre sans avoir été battue ni filée. L'étoffe est transparente & n'est pas sans beauté ; mais elle est si légere qu'on croit n'avoir rien sur le dos (32).

Deux Traités sur la soie & la porcelaine.

La fabrique de la porcelaine, qui est un des trois principaux Arts méchaniques de la Chine, a déja trouvé place dans quelques articles de ce Recueil. Mais pour donner une idée plus complette des manufactures de porcelaine & de soie, on ne fera pas difficulté d'inserer ici l'Extrait de deux Traités, dont on a l'obligation au Pere d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite. Le premier, qui concerne la soie & les vers qui la produisent, est tiré d'un Auteur Chinois. Le second, qui regarde la porcelaine, est l'ouvrage de ce Missionnaire même & le fruit de ses recherches.

## §. VI.

## *Maniere de nourrir les vers à soie & de tirer leur production.*

Deux especes de meuriers Chinois.

L'AUTEUR Chinois, qui composa son Traité en 1368, au commencement du regne de Ming, Chef de la race du même nom, nous apprend que la Chine a deux sortes de meuriers ; l'un, nommé *Sang* ou *Ti-sang*, ne se cultive que pour ses feuilles. L'autre, qui s'appelle *Che*, ou *Ye-sang*, & qui croît dans les forêts, est petit & sauvage. Ses feuilles sont rondes, petites, rudes, terminées en pointe & dentelées par les bords. Son fruit ressemble au poivre. Ses branches sont épineuses & comme en grapes. Dans certains cantons, aussi-tôt que les vers à soie sont éclos, on les place sur ces arbres pour filer leur coque. Ils y deviennent plus gros que les vers domestiques ; & quoique leur ouvrage soit moins bon il n'est pas sans utilité, comme on l'a fait remarquer dans l'article précédent, à l'occasion du *Kyen-cheu*.

Meuriers sauvages & leur culture.

Les forêts où croissent ces arbres doivent être ouvertes en sentiers, pour donner aux propriétaires la facilité de les émonder & d'en chasser les oiseaux. Les feuilles auxquelles on s'apperçoit que les vers n'ont pas touché dans le cours du printems, doivent être arrachées en Eté, parce que celles du printems suivant seroient corrompues par la communication d'un reste de vieille séve. On cultive les *Ye-sangs* comme les vrais meuriers. Ils doivent être plantés fort au large. On séme du millet dans les intervalles, pour diriger la trop grande abondance de petites feuilles. Si l'on découvroit en Europe l'espece de vers que les Chinois nourrissent par cette méthode, on devroit les ramasser avant qu'ils changent de nature, pour conserver leurs œufs, qu'on feroit éclore l'année d'après & qui continueroient sans doute de produire sur les mêmes arbres. Les vers qui filent la soie dont on fabrique le *Kyen-cheu*, se nourrissent de jeunes feuilles de chêne. Peut-être les vers domestiques subsisteroient-ils avec la même nourriture.

Vrais meuriers.

A l'égard des vrais meuriers, ceux dont le fruit paroît avant les feuilles passent pour mal-sains. Les jeunes Plantes dont l'écorce est ridée ne sont pas d'un bon usage. Mais celles qui ont l'écorce blanche, peu de nœuds & de gros bourgeons, produisent de grandes feuilles qui forment une excellente nourri-

(32) Le Comte, p. 141. & suiv.

ture. De tous ces arbres, les meilleurs ſont ceux qui donnent le moins de fruit. L'abondance des fruits diviſe la ſéve. Faites tremper la ſemence du meurier dans de l'eau où vous avez fait tremper de la fiente de poules, nourries avec des meures fraîches ou ſechées au ſoleil, les meuriers qui viendront de cette ſemence ne porteront aucun fruit.

VERS A SOIE DE LA CHINE.

Maniere de les cultiver.

Les jeunes arbres, qu'on a trop dépouillés de leurs feuilles pendant les trois premieres années, deviennent foibles & peu utiles. Ceux qu'on n'émonde pas ſoigneuſement ne réuſſiſſent pas mieux. Dans leur cinquiéme année, les racines perdent leur peau. Le remede eſt de les découvrir, de couper les plus entortillées, de les recouvrir d'une terre qui leur convienne & de les arroſer ſoigneuſement. Lorſqu'un arbre commence à vieillir, on peut lui faire reprendre de nouvelles forces en coupant au mois de Mars les branches épuiſées, pour greffer à leur place des rejettons ſains. Les meuriers languiſſent lorſque les vers y logent leur ſemence. Mais il eſt facile de la détruire en la ſeringuant avec un peu d'huile forte.

Nourriture des vers à ſoie pour le Printems.

Les meuriers demandent une terre qui ne ſoit ni trop dure ni trop forte. Elle peut être amandée, ſoit avec du limon de riviere, ſoit avec du fumier ou de la cendre. Mais ſur toutes choſes l'arbre doit être émondé au mois de Janvier, par une main habile, qui n'y laiſſe qu'une ſeule eſpece de branches. Ce ſont celles qui ſortent du tronc ſéparément. On ne doit pas laiſſer auſſi plus de quatre bourgeons ſur chaque branche. A la fin de l'automne, avant que les feuilles commencent à jaunir, il faut les cueillir & les faire ſécher au ſoleil. Enſuite les ayant broyées en poudre, on les renferme dans des pots de terre bien bouchés, dont on ne laiſſe approcher aucune fumée. Au printems elles ſerviront de nourriture aux vers, après la muë.

Renouvellement des meuriers.

Outre la méthode de greffer les vieux arbres, on ſe procure de nouvelles plantes, ſoit en mettant dans de petits tubes remplis de bonne terre, des branches ſaines qu'on entrelaſſe enſemble; ſoit en prenant ſoin au printems de courber les branches qui n'ont point été coupées, & de les faire entrer par le bout dans une terre bien préparée. Elles y prennent racine au mois de Décembre, après quoi, les ſéparant du corps de l'arbre, on les tranſplante dans la ſaiſon convenable. On ſéme auſſi de la graine de meurier. Mais elle doit être choiſie ſur les meilleurs arbres, & priſe du fruit qui croît au milieu des branches. Pour diſtinguer la plus feconde, on la mêle avec des cendres de branches brûlées. Le lendemain, on remue tout enſemble dans de l'eau. La graine inutile flotte au-deſſus, & la bonne graine ſe précipite au fond. Enſuite, après l'avoir fait ſécher au ſoleil, on la ſéme avec une égale quantité de millet, qui garantit l'arbre, en croiſſant, de l'ardeur exceſſive du ſoleil. Auſſi-tôt que le millet eſt mûr, on choiſit un tems venteux pour y mettre le feu. L'arbre en acquiert beaucoup plus de force au printems ſuivant. On doit couper toutes les branches juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à ſa grandeur naturelle. Alors c'eſt le ſommet qu'on coupe, pour faire pouſſer les branches de toutes parts. Enfin, les jeunes arbres ſe tranſplantent à neuf ou dix pas de diſtance, en lignes éloignées de quatre pas entr'elles; mais on obſerve de ne les pas placer vis-à-vis l'un de l'autre, de peur apparemment qu'ils ne s'entrenuiſent pas l'ombre.

Diſtinction de la graine.

Progrès de l'arbre.

Logement des vers à ſoie.

On choiſit, pour loger les vers à ſoie, un terrain ſec, qui s'éleve un peu, ſur le bord d'un ruiſſeau, parce que les œufs doivent être ſouvent lavés dans

VERS A SOIE DE LA CHINE.

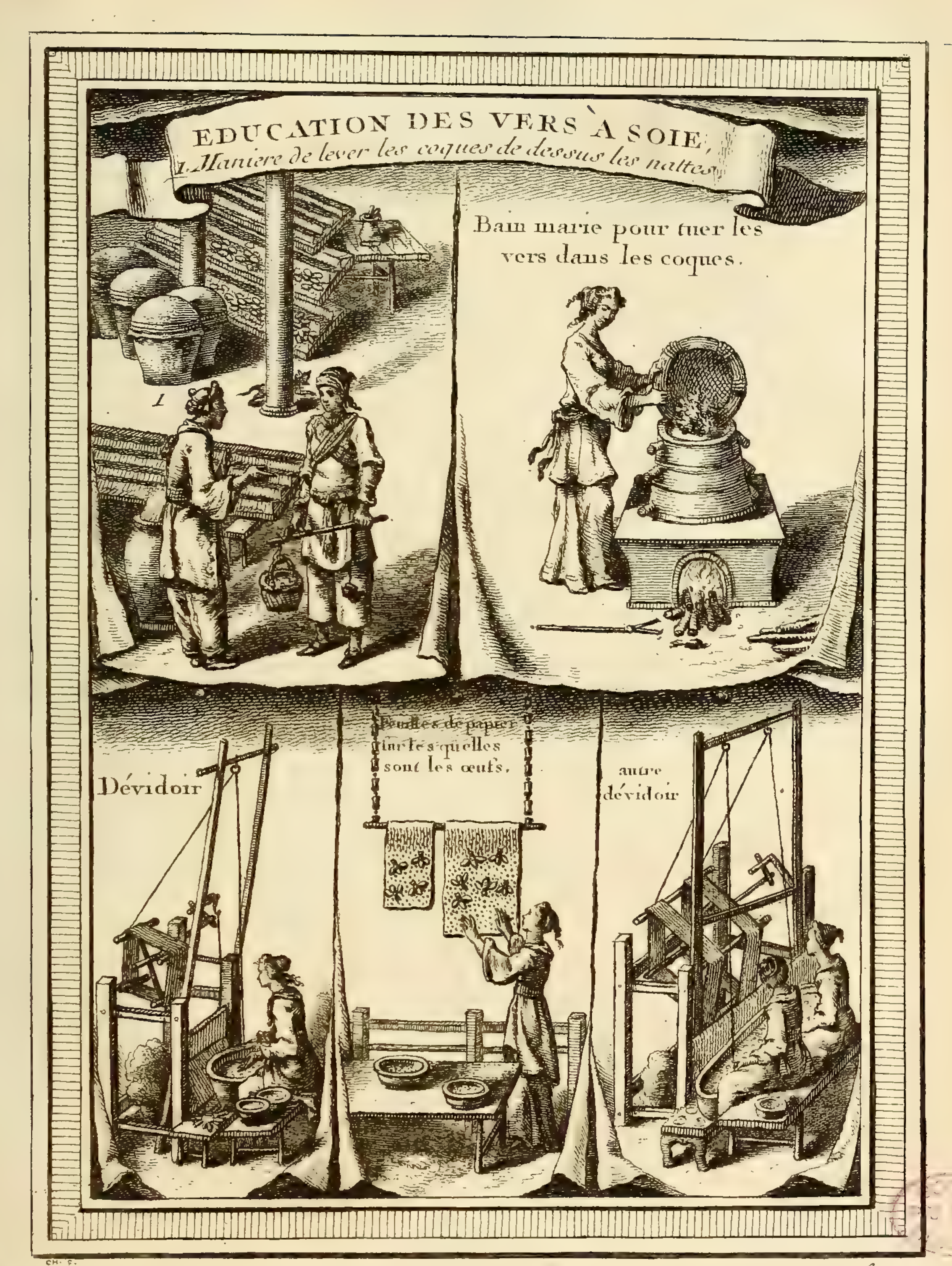
l'eau courante ; loin de tout ce qui a l'apparence de fumier ou d'égout; loin des beſtiaux & du bruit ; car les odeurs déſagréables & le moindre bruit, l'aboyement même d'un chien ou le cri d'un cocq y cauſe de l'altération lorſqu'ils ſont nouvellement éclos. L'édifice doit être quarré, & les murs fermés ſoigneuſement pour y entretenir la chaleur. On prend ſoin de tourner la porte au Sud, ou du moins au Sud-Eſt, mais jamais au Nord, & de la couvrir d'une double natte, dans la crainte des vents-coulis. Cependant on ménage une fenêtre de chaque côté, pour donner paſſage à l'air quand les œufs en ont beſoin. On les tient fermées dans tout autre tems. Elles ſont de papier & d'une blancheur tranſparente, avec des nattes mobiles pat derriere, pour recevoir dans l'occaſion ou pour exclure la lumiere, & pour écarter auſſi les vents pernicieux, tels que ceux du Sud & du Sud-Oueſt, qui ne doivent jamais entrer dans la Loge. En ouvrant une fenêtre, pour introduire un peu de fraîcheur, on doit apporter beaucoup d'attention à chaſſer les mouches & les couſins, parce qu'ils laiſſent toujours dans les caſes quelqu'ordure qui rend l'opération extrêmement difficile. Auſſi le plus sûr eſt-il de la hâter avant la ſaiſon des mouches. Les petits lézards & les rats ont beaucoup d'avidité pour les vers à ſoie. On emploie des chats pour les détruire. La chambre doit être fournie de neuf ou dix rangées de tablettes, neuf ou dix pouces l'une au-deſſus de l'autre, & diſpoſées de maniere qu'il reſte un eſpace ouvert au milieu, & que le paſſage ſoit libre autour de la Loge. Sur ces tablettes on place des claies de jonc, aſſez ouvertes pour recevoir d'abord la chaleur & ſucceſſivement l'air qu'on y introduit. C'eſt ſur ces claies qu'on fait éclore & qu'on nourrit les vers juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de filer. Comme il eſt fort important qu'ils puiſſent éclore, dormir, s'éveiller, ſe nourrir & jetter leur peau tous enſemble, on ne peut apporter trop de ſoin à conſerver dans la Loge une chaleur égale & conſtante, par des feux couverts dans des poiles, qui doivent être placés aux coins de l'édifice, ou par le ſecours d'une baſſinoire qu'on tranſporte de tous les côtés. La précaution de couvrir le feu de cendre, a pour but d'empêcher la flamme & la fumée, qui ſont également nuiſibles. La fiente de vache, ſechée au ſoleil, eſt ce qu'il y a de plus propre à brûler dans cette occaſion, parce que les vers en aiment l'odeur.

*Borne de l'édifice.* *Ordre qui doit y regner.* *Chaleur qu'il y faut entretenir.*

On étend ſur chaque claie une couche de paille, hachée fort menu, ſur laquelle on met une longue feuille de papier, qu'on a pris ſoin d'adoucir en la frottant doucement avec la main. Lorſque cette feuille eſt ſouillée par l'ordure des vers, on la couvre d'un filet, & le filet, de feuilles de meurier, dont l'odeur attire la couvée, qu'on prend pour la placer ſur une nouvelle claie pendant qu'on nétoie la premiere. L'Auteur Chinois conſeille d'elever un mur ou une paliſſade fort ſerrée au bout de la Loge, ſur-tout du côté de l'Oueſt, afin qu'en y laiſſant entrer l'air, on ne faſſe pas tomber ſur les vers la réflexion du ſoleil-couchant.

*Précaution contre le ſoleil couchant.*

Les coques qui ſont un peu pointues, mieux fermées, plus belles & plus petites que les autres, contiennent les muës mâles. Celles qui ſont plus rondes, plus groſſes, plus épaiſſes, ſont les femelles. On choiſit ſouvent la couvée dans les coques, & l'on regarde comme la meilleure celle qui eſt la plus claire, un peu tranſparente, nette & peſante. Mais il vaut mieux attendre pour ce choix qu'elle ſoit ſortie de la coque ; ce qui arrive peu après le quatorziéme jour de


EDUCATION DES VERS À SOIE,
1. Maniere de lever les coques de dessus les nattes.
Bain marie pour tuer les vers dans les coques.
1
Feuilles de papier sur lesquelles sont les œufs.
Dévidoir
autre dévidoir

CH. F.

la retraite des vers. Ceux qui sortent un jour plûtôt que les autres doivent être abandonnés. On doit prendre ceux qui sortent en grand nombre le jour suivant, & rejetter aussi ceux qui paroissent les derniers, comme ceux qui ont les aîles courbées, les sourcils chauves, la queue seche & le ventre rougeâtre, sans poil. Ces muës inutiles doivent être placées à part.

Vers a soie de la Chine.
Distinction des mües.

Lorsque le choix est fait, on met ensemble les mâles & les femelles sur des feuilles de papier, composé d'écorce de meurier & non de toile de chanvre, fortifié avec du fil de soie ou de coton, & collé au revers, parce qu'étant couvert d'œufs il doit être trempé trois fois dans de l'eau convenable. Les feuilles doivent être étendues sur des nattes, bien couvertes de paille; & lorsque les muës ont été ensemble l'espace d'environ douze heures, on doit retirer les mâles pour les placer avec les muës rejettées. Si elles demeuroient plus long-tems sur les feuilles, les œufs de la derniere conception n'éclorroient point avec les autres; inconvénient qu'il faut soigneusement éviter. Il faut donner de la place aux femelles & ne pas manquer de les couvrir, parce que l'obscurité les empêche de disperser trop leurs œufs. Après leur ponte, on continue de les tenir couvertes pendant quatre ou cinq jours. Ensuite toutes ces muës, avec celles qu'on a mises à part, ou qu'on a tirées mortes des coques, doivent être enterrées assez profondément. Elles infecteroient sans distinction tous les animaux qui pourroient y toucher. On prétend même que si elles étoient enterrées dans divers endroits du même champ, il ne produiroit point pendant plusieurs années de ronces ni de plantes épineuses. D'autres assurent que rien n'est meilleur pour engraisser le poisson dans les étangs (33).

Comment on les place.

Ce qu'on en fait après.

A l'égard des œufs, ceux qui s'attachent ensemble doivent être mis au rebut. On suspend ensuite les feuilles de papier aux solives de la Loge, qui doit être alors ouverte, pour y faire entrer le vent; mais le soleil ne doit pas tomber sur les œufs, & le côté de chaque feuille sur lequel ils sont placés ne doit pas être tourné vers le dehors. Le feu qui échauffe la Loge ne doit produire ni flamme ni fumée. Il faut prendre garde aussi qu'aucune corde de chanvre n'approche des vers ni des œufs. Lorsque les feuilles ont été suspendues plusieurs jours, on les prend pour les rouler, sans les serrer trop; bien entendu que les œufs doivent être dans l'interieur. Il ne reste plus qu'à les suspendre au même lieu, pour y demeurer dans cette situation pendant tout le cours de l'Eté & de l'Automne.

Soins nécessaires pour les œufs.

A la fin de Décembre, ou pendant le mois de Janvier lorsqu'il y a un mois intercalaire, on met les œufs dans de l'eau fraîche de riviere, où l'on a fait dissoudre un peu de sel, en observant qu'elle ne se glace point, & les couvrant d'un plat de porcelaine, afin que les feuilles ne nâgent point au hazard. On les tire de l'eau deux jours après, pour les suspendre encore. Aussi-tôt qu'elles sont seches, on les roule un peu plus serrées, & chacune est enfermée séparément dans un vase de terre, les deux bouts du cornet de haut en bas. Ensuite une fois tous les dix jours on les expose au soleil, dans un lieu couvert, où la rosée ne puisse pas tomber; & l'on choisit même un tems où le soleil soit fort éclatant, après une petite pluie. On les remet ensuite dans la même situation. Quelques-uns les font reposer l'espace d'un jour entier sur une couche de cen-

(33) Chine du Pere du Halde, page 375. & suivantes.

VERS A SOIE DE LA CHINE.

dres de meurier; après quoi ils les mettent quelques momens dans de l'eau de nége, ou les suspendent pendant trois nuits aux branches d'un meurier, pour y recevoir la nége ou la pluie, si l'une ou l'autre n'est pas trop violente. Toutes ces especes de bains rendent la soie plus forte & plus aisée à devider. Mais leur principal usage est de conserver la chaleur centrale dans les œufs.

Tems de les faire éclore.

Méthode qu'on observe.

Le tems de faire éclore les œufs est lorsque les feuilles commencent à paroître sur les meuriers. Ils sont hâtés ou retardés, suivant le degré de chaleur ou de froid dans lequel on a pris soin de les entretenir. On les avance beaucoup lorsqu'on fait prendre souvent le jour aux feuilles, & qu'on ne les serre pas trop en les roulant pour les replacer dans le vase de terre. Au contraire, on les retarde par la méthode opposée. Lorsque les vers sont prêts à sortir, les œufs paroissent enfler & leur rondeur prend une petite pointe. Trois jours avant qu'ils commencent d'éclore, on choisit, sur les dix heures, un tems serain, où le vent se fasse un peu sentir; ce qui est fort ordinaire dans cette saison: & l'on tire du vase les feuilles roulées, qu'on étend de toute leur longueur, en présentant le revers au soleil pour faire acquerir par degrés aux œufs une douce chaleur. Ensuite on les roule encore; & le vase, dans lequel on les remet, est placé dans un lieu chaud. La même opération étant répetée le jour suivant, on s'apperçoit que les œufs changent de couleur & qu'ils deviennent gris-cendré. Alors on joint deux feuilles ensemble, & les roulant plus serrées, on les lie par les deux bouts.

Degrés de cette opération.

Le troisiéme jour, avant la nuit, on ouvre les feuilles. On les étend sur une natte fine. Les œufs paroissent alors blanchâtres S'il s'en trouve quelques-uns d'éclos, ils doivent être rejettés; car ceux qui n'éclosent point dans le même tems que les autres, ne s'accordent jamais avec eux pour leurs opérations communes, telles que de se décharger de leurs ordures, de marcher, de manger, & ce qui est le plus important, pour celle de commencer leurs coques. Ces vers irréguliers causeroient beaucoup d'embarras & de perte, en changeant l'ordre auquel on est accoutumé. On roule alors trois feuilles ensemble, pour les mettre dans un lieu chaud, qui soit à couvert des vents du Sud. Le lendemain, vers dix ou onze heures, on est surpris, en les ouvrant, de les trouver pleines de vers, qu'on prendroit pour autant de petites fourmies blanches. Les œufs qui ne sont point éclos une demie-heute après, doivent être jettés, comme ceux qui ont la tête plate, ceux qui sont ridés ou comme écorchés, ou jaunes, bleu-célestes & couleur de chair. La bonne espece a la couleur d'une montagne vûe dans l'éloignement. L'Auteur conseille de peser d'abord la feuille qui contient les vers nouvellement éclos; ensuite, de la tenir panchée & presqu'entiérement tournée vers une autre feuille de papier, parsemée de feuilles de meurier, qui doivent avoir été préparées comme on l'a déja fait observer. L'odeur ne manque point d'attirer les petits vers affamés. Mais les plus lents doivent être aidés avec une plume, ou en frappant doucement sur le dos du papier. Si l'on pese ensuite la feuille à part, on connoîtra exactement le poids des vers. Cette connoissance est nécessaire pour supputer combien leur nourriture demandera de livres de feuilles, & quel sera le poids des coques, en supposant qu'il n'arrive aucun accident.

Couleur des vers de la bonne espece.

Nécessité de les peser.

Choix d'une femme pour les élever.

On a besoin d'une femme pour l'éducation de la couvée. Avant que de prendre possession de cet office, elle doit s'être lavée & s'être revêtue d'un habit qui

n'ait rien de désagréable dans l'odeur. Elle doit avoir passé quelque tems sans manger, & sur-tout n'avoir pas manié de chicorée sauvage, parce que l'odeur en est fort nuisible aux jeunes vers. Son habit doit être d'une étoffe légere & sans doublure, afin qu'elle puisse mieux juger du degré de chaleur, & diminuer ou augmenter le feu dans la loge. Ces insectes ne sçauroient être ménagés avec trop de soin. Chaque jour est une année pour eux. Il a ses quatre saisons. Le matin est leur printems; le midi, leur Eté; le soir, leur automne, & la nuit, leur hyver. L'experience a fait reconnoître, 1°. que les œufs demandent beaucoup de fraîcheur avant que d'éclore; 2°. qu'étant éclos & semblables à des fourmies, ils ont besoin de beaucoup de chaleur; 3°. que lorsqu'ils deviennent chenilles & qu'ils approchent du tems de la muë, ils doivent être entretenus dans une chaleur moderée; 4°. qu'après la grande muë, c'est la fraîcheur qui leur convient; 5°. que sur leur déclin & lorsqu'ils approchent de la vieillesse la chaleur doit leur être communiquée par degrés; 6°. que le grand chaud leur est nécessaire lorsqu'ils travaillent à leurs coques.

VERS A SOIE DE LA CHINE.

Lumiéres qu'on a tirées de l'expérience.

Mais on ne peut éloigner avec trop de soin tout ce qui leur est incommode. Ils ont une aversion particuliere pour le chanvre, pour les feuilles mouillées & pour celles qui sont échauffées par le soleil. Lorsqu'ils sont nouvellement éclos, ils sont incommodés par la poussiére qui s'éleve en nétoyant leur Loge, par l'humidité de la terre, par les mouches & les cousins, par l'odeur du poisson grillé, des poils brûlés, du musc, de la fumée; par l'haleine seule, si elle sent le vin, le gingembre, la laitue ou la chicorée sauvage; par le grand bruit, la malpropreté, les rayons du soleil, la lumiére d'une lampe pendant la nuit, par l'air qui passe au travers d'une fente, par un grand vent, par l'excès du chaud & du froid, sur-tout par le passage subit de l'un à l'autre. Quant à leur nourriture, les feuilles humides, celles qui ont seché au soleil ou par un trop grand vent, & celles qui ont contracté quelque mauvais goût, sont les causes les plus ordinaires de leurs maladies. Il faut cueillir les feuilles deux ou trois jours d'avance, & les tenir fort nettes dans un lieu exposé à l'air. On ne doit point oublier, pendant les trois premiers jours, de donner aux vers les feuilles les plus tendres, coupées en petits fils, avec un couteau fort tranchant, pour ne les pas briser. On ne doit pas moins observer, en faisant provision de feuilles, de se servir d'un grand panier ou d'un grand filet, afin qu'elles n'y soient pas trop pressées & qu'elles ne se flétrissent point dans le transport.

Ce qui incommode les vers à soie.

Après les trois ou quatre premiers jours, lorsque la couleur des vers commence à tourner sur le rouge, il faut augmenter leur nourriture, sans la couper si menue. Lorsqu'ils deviennent noirs on leur donne les feuilles entieres, & la quantité doit encore augmenter. Ensuite, lorsqu'ils redeviennent blancs, & que leur appétit commence à diminuer, il faut diminuer aussi leur nourriture. On doit la diminuer encore plus, lorsqu'ils deviennent jaunes. Enfin, l'usage de la Chine est de ne leur rien donner lorsqu'ils sont devenus tout-à-fait jaunes. Ils doivent être traités de même à chaque muë.

Degrés qu'on observe dans leur nourriture.

Les vers mangent également nuit & jour. Aussi-tôt qu'ils sont éclos, on doit leur offrir à manger quarante-huit fois le premier jour, c'est-à-dire, deux fois par heure; trente fois le second jour, & les feuilles doivent être coupées moins menues. On continue cette diminution le troisiéme jour. Si la quantité de nour-

VERS A SOIE DE LA CHINE.

Précautions nécessaires.

riture n'est pas proportionnée à leur faim, ils sont sujets à des excès de chaleur qui causent leur destruction. Comme la pluie & les tems nubileux leur ôtent l'appétit, on doit allumer, immédiatement avant leur repas, quelques brins de paille seche, dont la flamme doit s'étendre également sur eux, pour dissiper le froid ou l'humidité qui les engourdit; ou du moins, il faut ôter le volet de la fenêtre & leur laisser quelque-tems la communication du jour.

Regle pour le profit qu'on tire des vers à soie.

En les faisant souvent manger, on les fait croître plus vîte, & c'est de-là que dépend le principal profit des vers à soie. S'ils parviennent à leur maturité dans l'espace de vingt-cinq jours, une claie qui en est couverte & dont le poids est d'un *Tsyen*, c'est-à-dire, d'un peu plus d'une dragme, produira vingt-cinq onces de soie. Mais s'ils ont besoin de vingt-huit jours, ils ne donneront pas plus de vingt onces. S'ils retardent jusqu'à la fin du mois, ou jusqu'à quarante jours, on n'en tire que dix onces.

Lorsqu'ils sont parvenus à leur pleine grandeur, il faut leur donner une nourriture aisée; peu à la fois, mais souvent, comme dans leur jeunesse. S'ils ne la digerent point lorsqu'ils commencent à filer, les coques prennent une qualité moiteuse, tirant sur le sel, qui rend la soie fort difficile à devider. En un mot, vingt-quatre ou vingt-cinq jours après qu'ils sont éclos, plus l'ouvrage est différé, plus ils consomment de feuilles & moins ils produisent de soie. Lorsqu'ils ont jetté leur peau, ce qu'ils ne font point sans quelque lenteur, il faut leur donner des feuilles coupées fort menu, en petite quantité, mais souvent. L'excès du chaud ou du froid leur cause des maladies. Pour remedier à la chaleur, il suffit d'entretenir un feu moderé dans leur Loge. Mais si le froid les saisit, par la négligence des gardes à fermer les fenêtres ou à leur donner des feuilles de meurier bien seches, il leur ôte l'appétit & leur donne une sorte de flux. Au lieu d'excrémens, ils ne rendent qu'une écume aqueuse. Dans cet état, la fiente de vaches brûlée leur rend la vie.

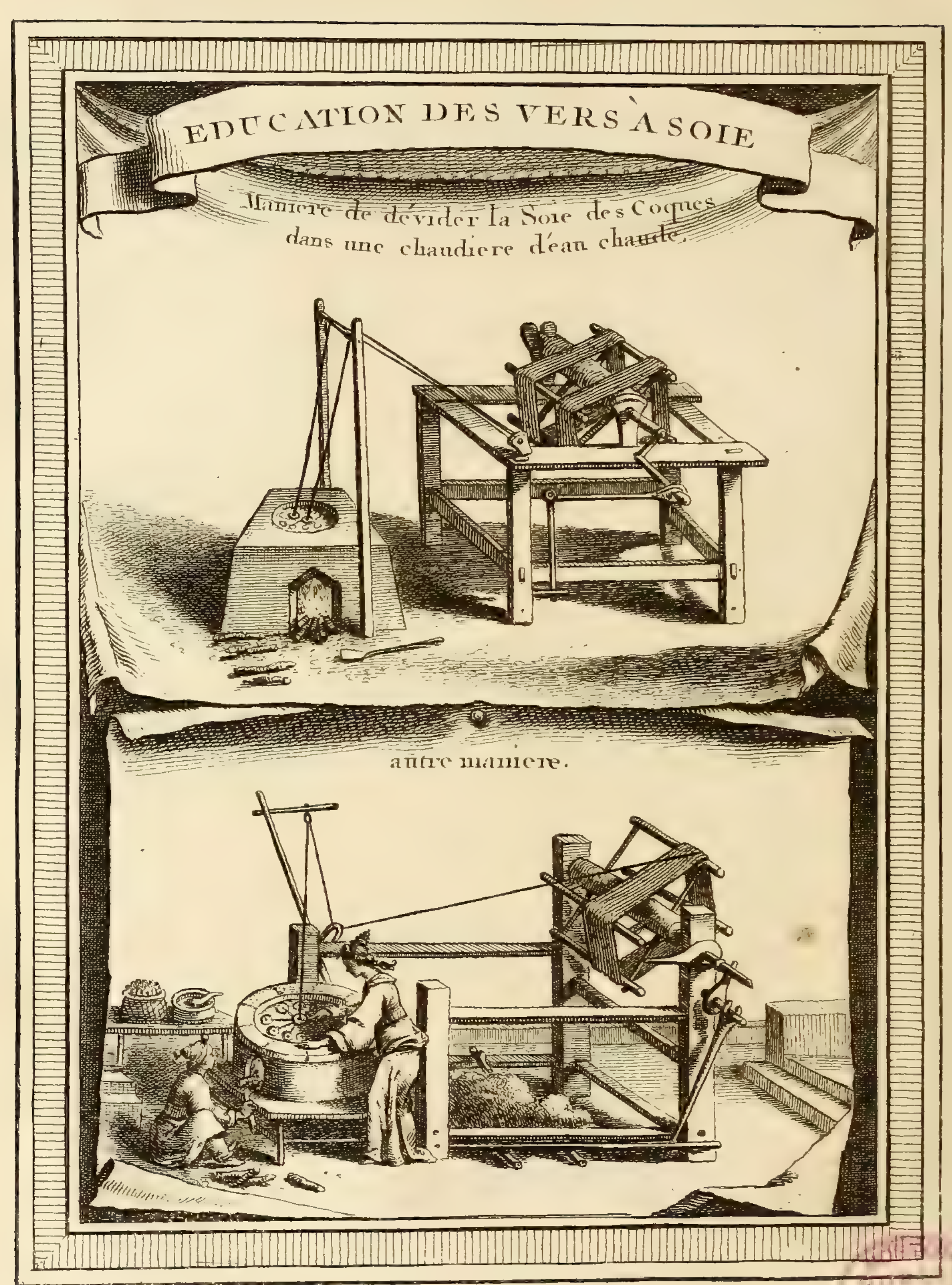
Maladies de chaleur.

Les inconvéniens de la chaleur viennent, ou de les laisser trop long-tems sans nourriture, ou de la qualité & de la quantité de leurs alimens, ou des incommodités de leur situation, ou d'une ardeur brûlante qui se répand tout d'un coup dans l'air. Dans le dernier cas on ouvre une ou plusieurs fenêtres, mais toujours du côté contraire au vent; & si l'air même est trop chaud, on place devant la fenêtre un vase rempli d'eau fraîche. On arrose aussi la chambre d'eau. Pour un excès de chaleur interne, après avoir un peu humecté leur nourriture ordinaire, on y mêle de cette poudre de meurier dont on a déja parlé, qui les fortifie beaucoup; mais on diminue la quantité de feuilles.

Autres maladies des vers à soie.

La plus commune & la plus dangereuse de toutes leurs maladies vient d'un autre excès de chaleur, causé par l'inconvénient d'une situation trop resserrée. Aussi-tôt qu'ils sont éclos, ils demandent d'être fort au large, sur-tout lorsqu'ils sont devenus chenilles & que l'humidité commence à les dominer. Quoique d'eux-mêmes ils ne soient pas fort propres, la malpropreté leur est très-nuisible. Leurs excrémens, qu'ils jettent en abondance, fermentent bien-tôt & les échauffent beaucoup, si l'on n'a pas soin de les nétoyer à propos avec une plume; ou, ce qui est encore mieux, en les faisant changer souvent de claie, sur-tout lorsqu'ils approchent de la muë. Ce changemeat doit se faire avec beaucoup de précaution, & tous doivent être déplacés dans le même tems. La moindre chute ou la moindre compression leur feroit tort. Quelquefois,

pour


EDUCATION DES VERS À SOIE
Maniere de dévider la Soie des Coques dans une chaudiere d'eau chaude.
autre maniere.

pour rendre le ſecours plus prompt, on jette ſur eux de la paille ſeche, hachée fort menu & mêlée de feuilles de meurier, qui les dégage des ordures dont ils ſont environnés. Lorſqu'ils ont atteint une certaine groſſeur, on diviſe en trois parties la couvée qui eſt ſur une claie, pour les placer ſur trois claies différentes. On les ſubdiviſe enſuite ſur ſix claies, & cette diviſion continue juſqu'au nombre de vingt vers ou plus, parce qu'étant remplis d'humeurs, ils doivent être ſéparés les uns des autres.

Vers a soie de la Chine.

Maniere de faire filer les vers.

Le moment qu'il faut choiſir pour les tranſporter dans la nouvelle Loge où ils doivent filer, eſt lorſque leur couleur ſe change en un jaune brillant. L'Auteur Chinois propoſe, pour les loger, une eſpece de galerie de bois, dont le dedans ſoit fort clair. Elle doit être diviſée en partitions, chacune avec ſa petite tablette, ſur laquelle on puiſſe placer les vers. Ils ne manqueront point de ſe ranger eux-mêmes dans l'ordre qui leur convient. Cette Loge doit être aſſez ſpacieuſe pour le paſſage d'un homme & pour y entretenir, au milieu, un feu moderé, plus néceſſaire que jamais contre les inconvéniens de l'humidité. Le feu ne doit point avoir plus de chaleur qu'il n'en faut pour ſoutenir les vers dans l'ardeur du travail & pour rendre la ſoie plus tranſparente.

Ils doivent être entourés de nattes, à quelque diſtance, & le ſommet de la galerie ou de la machine de bois doit en être auſſi couvert, non-ſeulement pour couper le paſſage à l'air exterieur, mais encore parce que les vers ſe plaiſent à travailler dans l'obſcurité. Cependant, après trois jours de travail, il faut retirer les nattes, depuis une heure juſqu'à trois, pour faire entrer le ſoleil dans la Loge, mais de maniere que ſes rayons ne tombent pas ſur les vers. On les préſerve des effets du tonnerre & des éclairs, en les couvrant des mêmes feuilles de papier qui ont ſervi ſur les claies.

Conduite pour les coques.

Les coques étant achevées dans l'eſpace de ſept jours, on les raſſemble en tas juſqu'au tems d'en tirer la ſoie. Mais on commence par mettre à part celles qui ſont deſtinées pour la propagation, ſur des claies, dans un lieu frais où l'air puiſſe pénetrer. Les muës foulées, ou trop échauffées dans les tas, réuſſiroient moins heureuſement, ſur-tout les femelles, qui ne produiroient pas des œufs ſains. Au bout de ſept autres jours, les muës ſortent de leurs coques. On doit apporter beaucoup de ſoin à tuer celles qui ne peuvent ſortir ſans endommager l'ouvrage. Les coques ne doivent être miſes dans le chaudron qu'autant qu'elles peuvent être aiſément devidées; car les y laiſſer tremper trop long-tems, ce ſeroit gâter la ſoie. La meilleure méthode ſeroit d'y employer un aſſez grand nombre d'ouvriers pour les devider toutes en même-tems. L'Auteur Chinois aſſure qu'en un jour cinq hommes peuvent devider trente livres de coques, & fournir à deux autres hommes autant de ſoie qu'ils en peuvent mettre en écheveaux, c'eſt-à-dire, environ dix livres. Mais, à ce défaut, il donne trois moyens d'empêcher que les coques ne ſoient percées.

Trois manieres de tuer les vers.

1°. Il faut les laiſſer l'eſpace d'un jour expoſées au ſoleil, qui à la verité nuit un peu à la ſoie, mais qui tue infailliblement les vers. 2°. On peut les mettre au bain-marie, en jettant dans le chaudron une once de ſel & une demie-once d'huile de navette; ce qui ne peut rendre la ſoie que meilleure & plus aiſée à devider. La machine qui contient les coques doit être placée fort droit dans la chaudiere, & le ſommet ſi bien couvert & ſi bien lutté qu'il n'en ſorte aucune vapeur. Mais ſi ce bain n'eſt pas ſoigneuſement conduit, quantité de vers ou

de papillons perceront leurs coques. Aussi doit-il être plus long pour les coques les plus fermes & les plus dures, qui renferment la soie grossiére, que pour les coques fines. Lorsque les petits animaux sont morts, il faut étendre les coques sur des nattes; &, si le tems est frais, les couvrir de petites branches de saule ou de meurier.

La troisiéme méthode & la meilleure pour tuer les muës, est de remplir de coques plusieurs grands vaisseaux de terre & d'y jetter une certaine quantité de sel. On les couvre ensuite de grandes feuilles seches & l'on bouche soigneusement l'ouverture des vaisseaux. Sept jours suffisent pour faire mourir ainsi tous les vers. Mais s'il s'y glisse un peu d'air, ils vivent assez long-tems pour percer leurs coques. En mettant les coques dans les vaisseaux, il ne faut pas manquer de séparer celles qui sont longues, blanches & luisantes, de celles qui sont épaisses & d'un bleu-obscur. Les premieres donnent la soie fine. Les autres ne fournissent qu'une soie grossiere.

Saisons propres à faire éclore les vers à soie.

Quoique la saison la plus propre à toutes ces opérations soit le printems; on peut faire éclore aussi les œufs dans le cours de l'Eté & de l'Automne, & même chaque mois après la récolte du Printems. Mais si tout le monde vouloit profiter de cette facilité, les meuriers ne fourniroient point assez de nourriture. D'ailleurs, s'ils étoient épuisés dans un an, il n'en resteroit pas pour le printems d'après. C'est ce qui fait penser à l'Auteur qu'il vaut mieux ne faire éclore qu'un petit nombre de vers en Eté, & faire seulement une bonne provision d'œufs pour l'Automne. Il préfere cette derniere saison au Printems, parce que le Printems étant la saison de la pluie & des vents dans les parties méridionales, le profit qu'on attend du travail des vers à soie est plus incertain qu'en Automne, où le tems est d'une sérenité continuelle. 2°. Quoiqu'en Automne les vers ne puissent trouver, pour nourriture, des feuilles aussi tendres qu'au printems, alors du moins ils n'ont rien à craindre des cousins & des mosquites.

Observations sur les tems qui conviennent aux vers à soie.

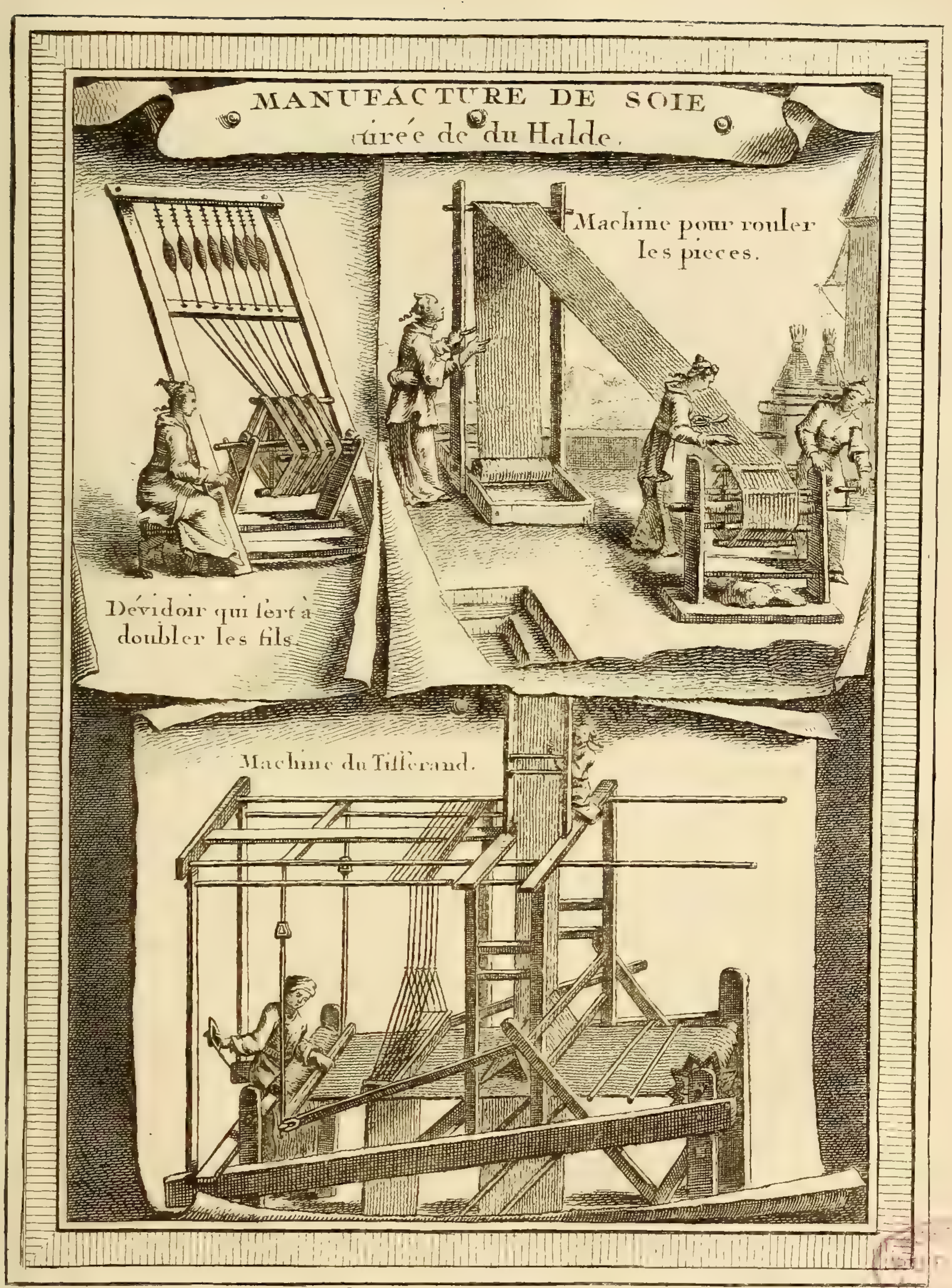
Les vers à soie élevés pendant l'Eté doivent être entretenus dans une grande fraîcheur, avec l'attention de couvrir les fenêtres de gaze, pour éloigner les cousins. Ceux qu'on éleve en Automne ont d'abord besoin de fraîcheur; mais après les muës & lorsqu'ils commencent à filer, ils demandent plus de chaleur qu'au Printems, parce que l'air devient froid pendant les nuits. En un mot, les œufs qu'ils pondent alors ne répondent pas toujours à l'esperance du maître.

Si l'on garde les œufs d'Eté pour les faire éclore en Automne, il faut les renfermer dans un vaisseau de terre, qu'on met dans une grande chaudiere remplie d'eau fraîche, & l'eau doit s'élever autant que les œufs. Est-elle plus haute? les œufs périssent. Est-elle plus basse? la force leur manque pour éclore. Si l'on observe ce conseil, ils éclorront en vingt & un jours. Mais s'ils tardent plus long-tems, ils meurent, ou ne donnent que de mauvaises coques.

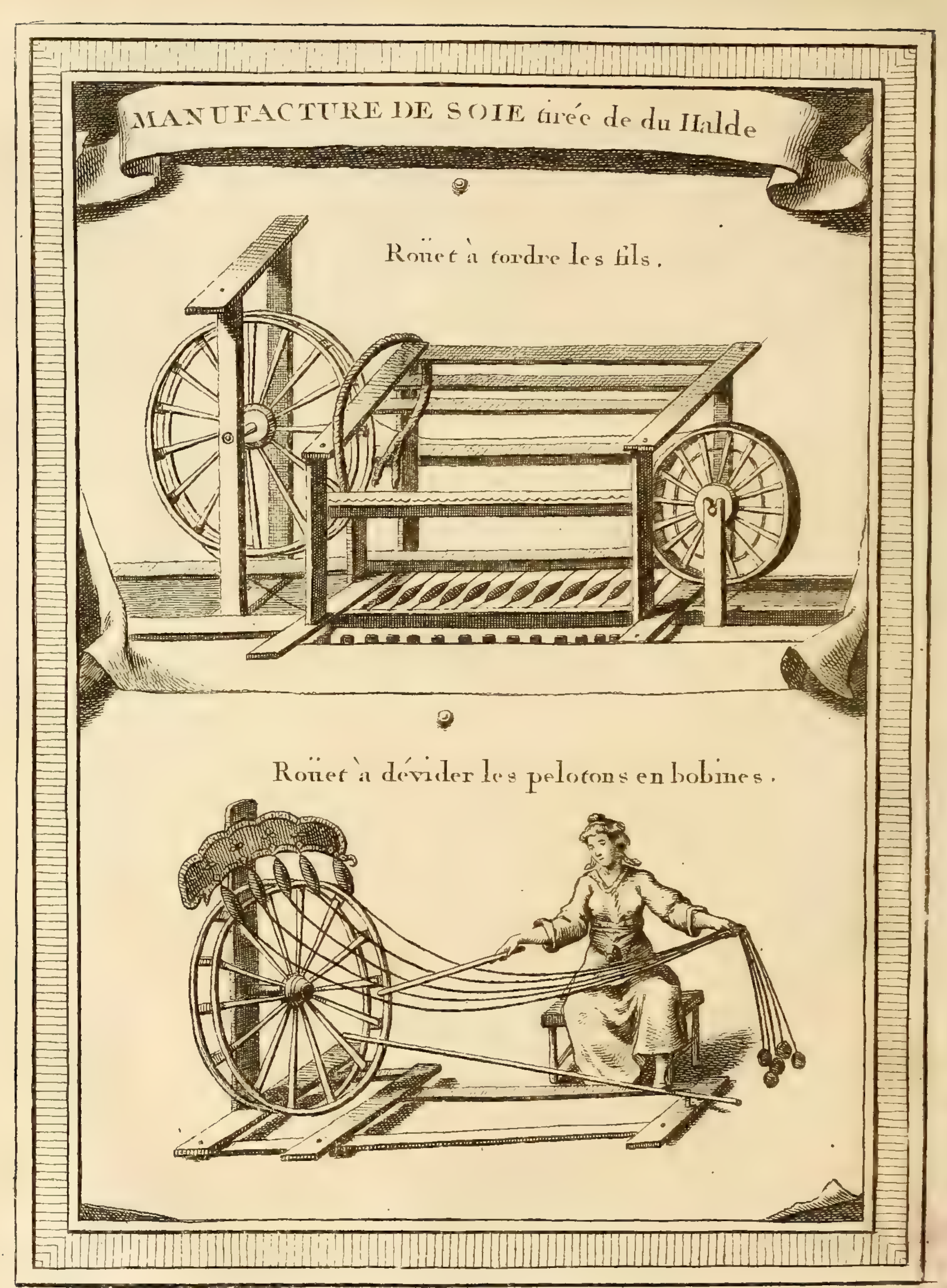
Maniere utile de leur faire filer la soie.

Lorsque les vers sont prêts à filer, si l'on a soin de les mettre sur le dos d'une coupe renversée & de les couvrir de papier, ils fileront une piéce de soie plate, ronde & menue, comme une espece d'oublie, qui ne sera pas chargée de cette matiere visqueuse qu'ils rendent dans les coques lorsqu'ils y demeurent long-tems renfermés, & qui sera aussi facile à devider que les coques, sans demander tant de précipitation.

Aussi-tôt que la soie est devidée, on s'attache immédiatement à la mettre en


MANUFACTURE DE SOIE
tirée de du Halde.
Machine pour rouler
les pieces.
Dévidoir qui sert à
doubler les fils.
Machine du Tisserand.

T. VI. N.° CXXII


MANUFACTURE DE SOIE tirée de du Halde
Roüet à tordre les fils.
Roüet à dévider les pelotons en bobines.

T. VI. N.° XXXIII.

œuvre. Les Chinois y emploient des inſtrumens fort ſimples. Mais comme les Figures peuvent ſervir beaucoup mieux que les explications à faire prendre une idée juſte de cette méchanique, on donne ici des Planches, qui repréſentent non-ſeulement les divers uſtenciles qu'on emploie pour les vers, mais encore les inſtrumens dont on fait ces belles étoffes de ſoie qui nous viennent de la Chine.

Vers a soie de la Chine.

Planches qui repréſentent les figures.

§. VII.

## *Manufactures de Porcelaine.*

Ce que toutes les autres Nations de l'Europe ont nommé Porcelaine, les Anglois l'appellent *China*, ou *China ware*, qui ſignifie *Vaiſſelle* ou *Poterie de la Chine*. Le mot de Porcelaine n'eſt pas connu des Chinois. Ils ne peuvent en prononcer les ſyllabes, dont ils n'ont pas les ſons dans leur langue. Ils n'ont pas même la lettre *r*. Mais ce mot vient probablement des Portugais, qui nomment une taſſe ou une écuelle, *Porcellana;* quoiqu'ils donnent généralement à la poterie de la Chine le nom de *Loca*, & les Chinois celui de *Tſe-ki* (34).

D'où vient le nom de porcelaine.

La porcelaine eſt ſi commune à la Chine, que malgré l'abondance des poteries ordinaires, la plûpart des uſtenciles domeſtiques, tels que les plats, les aſſiettes, les taſſes, les jattes, les pots à fleurs & les autres vaſes, qui ſervent pour l'ornement ou pour le beſoin, ſont de porcelaine. Les chambres, les cabinets, & les cuiſines mêmes en ſont remplies. On en couvre les toits des maiſons, & quelquefois on en incruſte juſqu'aux piliers de marbre & juſqu'au dehors des édifices (35).

Uſage commun de la porcelaine à la Chine.

La belle porcelaine, qui eſt d'une blancheur éclatante & d'un beau bleu-céleſte, vient de *King-te-ching*, Village ou Bourg de la Province de Kyang-ſi, extraordinairement vaſte & peuplé (36). Il n'eſt qu'à trois milles (37) de *Beu-lyang*, Ville du troiſiéme Ordre dont il dépend, dans le diſtrict de *Jau-cheu-fu* (38), Ville du premier rang de la même Province. On fabrique auſſi de la porcelaine dans d'autres Provinces, comme dans celles de Quang-tong & de Fo-kyen; mais les Etrangers n'y peuvent être trompés, parce qu'elle eſt différente par la couleur & la fineſſe. Celle de Fo-kyen eſt auſſi blanche que la nége; mais elle eſt peu luiſante & n'eſt pas peinte de diverſes couleurs. Les ouvriers de King-te-ching, attirés par la grandeur du commerce que les Européens faiſoient dans l'Iſle d'Amoui, y portoient autrefois leurs matériaux pour les y fabriquer; mais ils perdirent leurs peines, parce que cette entrepriſe leur réuſſit mal. Elle n'eut pas plus de ſuccès à Peking, où l'on porta auſſi des matériaux par l'ordre de l'Empereur *Kang-hi*. King-te-ching eſt ainſi demeurée en poſſeſſion de fournir de la porcelaine à tout l'Univers, ſans en excepter le Japon, d'où l'on en vient prendre auſſi.

Où ſe fait la plus belle porcelaine.

On a tenté inutilement de la faire ailleurs.

Le Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire Jéſuite, ayant une Egliſe à King-te-ching & quantité d'ouvriers entre ſes nouveaux Convertis, obtint d'eux des

D'où le Pere d'Entrecolles a tiré ſes lumieres.

(34) Chine du Pere du Halde, p. 339.

(35) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 150.

(36) Voyez ci-deſſus la Géographie de cette Province.

(37) Ou plûtôt trois lieues.

(38) King-te-ching eſt à plus de quarante milles de *Jau-cheu*.

PORCELAINE DE LA CHINE.

lumiéres exactes sur tout ce qui concerne la porcelaine. D'ailleurs il avoit été souvent témoin de leurs opérations ; il avoit consulté les Livres Chinois qui traitent de cette matiere, sur-tout les Annales de *Feu-lyang*, qui contiennent, suivant l'usage de la Chine, une description de cette Ville & de son district ; c'est-à-dire, de sa situation, de son étendue, de la nature du terroir, des usages de ses Habitans, des personnes distinguées par les armes, par le sçavoir & par la probité ; des évenemens extraordinaires, des marchandises & des provisions qui font l'objet du Commerce, &c. Cependant on ne trouve point dans ces Annales comment se nommoit l'inventeur de la porcelaine, ni si les Chinois ont eu l'obligation de cette découverte au hazard. On y lit seulement que la porcelaine de King-te-ching est d'une blancheur extrême, sans aucun défaut ; & que celle qui se transporte par le Commerce, n'est connue que sous le nom de *Précieux joyaux de Jau-cheu.*

Division du sujet en cinq articles.

Tout ce qui regarde les manufactures de porcelaine peut être réduit aux cinq articles suivans (39). 1. Les matériaux dont elle est composée. 2. Les préparations de l'huile & du vernis qui lui donnent son éclat. 3. Les différentes especes de porcelaine & la maniere de les fabriquer. 4. Les couleurs qui servent à l'embellir, & l'art de les appliquer. 5. La maniere de cuire la terre & de lui donner le degré de chaleur convenable. Enfin, l'Auteur ajoute quelques observations sur la porcelaine ancienne & moderne, & nous explique pourquoi les ouvriers de la Chine ne peuvent pas toujours imiter les modeles Européens (40).

Matériaux de la porcelaine, & preparations du vernis.

Deux terres, nommées Kaulin & Pe-tun-tse.

1. La porcelaine est composée de deux sortes de terres ; l'une, qui se nomme *Pe-tun-tse*, & l'autre, *Kau-lin.* Elles sont apportées de *Ki muen*, par la riviere, en forme de briques (41) ; car le territoire de King-te-ching ne produit aucune espece de matériaux pour cet ouvrage. Le *Kau-lin* est mêlé de particules luisantes. Le *Pe-tun-tse* est simplement de couleur blanche & d'un très-beau grain. La seconde de ces deux terres se fait avec des pierres ; mais toutes sortes de pierres n'y sont point également propres. La bonne sorte doit être verdâtre. Après les avoir tirées de la carriere, on les brise avec de gros maillets de fer, pour les réduire en poudre très-fine dans des mortiers. On jette cette poudre dans une grande jarre remplie d'eau, qu'on remue fortement avec une pelle de fer. Lorsqu'elle a reposé l'espace de quelques minutes, il s'éleve sur la surface une sorte de crême, de quatre ou cinq doigts d'épaisseur, qu'on leve pour la mettre dans une autre jarre d'eau. Cette opération se répete aussi long-tems qu'il paroît de la crême ou de l'écume dans la premiere jarre. Ensuite on tire les parties grossiéres qui sont demeurées au fond, pour recommencer à les broyer dans le mortier. A l'égard de la seconde jarre, on attend qu'il se soit formé au fond une espece de pâte. Alors, jettant l'eau fort doucement, on met sécher la pâte dans de grands moules de bois. Mais avant qu'elle soit tout-à-fait séche, on la divise en petites briques, qui se vendent au cent. C'est de leur forme & de leur couleur qu'elles tirent le nom de *Pe-tun-tse.* Mais comme les ouvriers y laissent toujours beaucoup de parties grossiéres, on est obligé à *King-te-ching*

(39) Ce détail est tiré des Lettres Edifiantes, qui contiennent deux Mémoires du Pere d'Entrecolles sur le même sujet.

(40) Du Halde, *ubi sup.* p. 178. & suiv.

(41) Quelques Auteurs prétendent que la porcelaine est composée d'écailles d'œufs, ou d'écailles d'un certain poisson, qui se conservent enterrées pendant vingt, trente & cent ans.

de la purifier encore avant que de la mettre en œuvre (42).

PORCELAINE DE LA CHINE.

Autre terre, nommée Wa-chi.

Le *Kau-lin* se trouve dans des carrieres assez profondes, au cœur de certaines montagnes, dont la surface est couverte d'une terre rougeâtre. On le trouve en masse, dont on fait des briques de la même forme que le *Pe-tun-tse*. Il sert à donner de la fermeté à la fine porcelaine. Cependant on a découvert depuis peu une espece de pierre tendre ou de craie, qu'on emploie au lieu du *Kau-lin* & qui se nomme *Wa-chi*, parce qu'elle est glutineuse & qu'elle tient un peu de la nature du savon. La porcelaine qu'on en fait est rare & plus chere que les autres especes (43). Elle est d'un plus beau grain. Ses peintures sont beaucoup meilleures. Elle est aussi beaucoup plus légere, mais plus fragile, & le degré de chaleur plus difficile à trouver pour la cuire. Quelques ouvriers se contentent d'en faire une colle très-fine, dans laquelle ils trempent la porcelaine séche, pour lui en faire prendre une couche avant qu'elle reçoive la couleur & le vernis. Elle en devient beaucoup plus belle.

Préparation du Wa-chi.

Après avoir tiré le *Wa-chi* de la carriere, on le lave dans de l'eau de riviere ou de pluie, pour le séparer de la terre jaune qui y demeure attachée. Ensuite l'ayant broyé & fait dissoudre dans des jarres d'eau, on le prépare comme le Kau-lin. Les ouvriers assurent qu'avec cette simple préparation il seroit facile d'en faire de la porcelaine sans aucun mélange. Un Chinois, converti par les Jésuites, mêloit deux parties de Pe-tun-tse sur huit de *Wa-chi*. On prétend que si l'on y mettoit plus de Pe-tun-tse, la porcelaine n'auroit point assez de corps & ses parties ne seroient point assez liées pour soutenir la chaleur du four. Quelquefois on fait dissoudre le wa-chi dans l'eau pour en faire une pâte fort claire, où trempant un pinceau, l'on en trace sur la porcelaine des figures de caprice, qu'on laisse sécher avant que d'y appliquer le vernis. Ces figures paroissent lorsqu'il est cuit; elles sont d'un blanc différent du fonds, comme une vapeur légere qui se répand sur la surface. Le blanc de *Wa-chi* se nomme Blanc d'yvoire.

Son usage.

Che-kau, autre mineral.

On peint aussi des figures sur la porcelaine avec du *Che-kau*, espece de pierre ou de minéral, qui ressemble à l'alun, & qui lui donne une autre sorte de couleur blanche. Mais elle doit être brûlée pour premiere préparation. Ensuite l'ayant broyée, on en tire une crême par la même méthode que celle du wa-chi.

Huile de pierre, nommée Pe-yeu.

2. Outre les Barques qui arrivent à King-te-ching chargées de pe-tun-tse, de kau-lin & de *wa-chi*, on en voit d'autres qui sont remplies d'une substance blanchâtre & liquide, nommée *Pe-yeu*, ou huile de pierre. Elle est tirée d'une pierre fort dure (44), qu'on préfere au pe-tun-tse, parce qu'elle est plus blanche & que ses taches sont d'un verd plus foncé. L'Histoire de Feu-lyang, sans entrer dans un grand détail, rend témoignage que la pierre dont on tire l'huile a des taches couleur de feuilles de cyprès *Pe-chu-ye-pan*, ou des marques rouges sur un fonds brunâtre, à peu près comme le linaire *Ju-tchi-ma-tang*. Lorsque cette pierre est préparée comme le pe-tun-tse & que sa crême a passé

Son usage.

(42) L'Auteur croît que la terre de Malte, nommée terre de S. Paul, est de la même nature, quoiqu'elle n'ait point de particules luisantes.

(43) Suivant l'Auteur, une charge de *Wa-chi* coûte un écu, & celle de Kau-lin ne coûte que trente sols.

(44) On ne doit trouver ici rien d'étrange, puisqu'on prétend que cette pierre se forme des sels & des huiles de la terre.

PORCELAINE DE LA CHINE.

dans la seconde jarre, on jette sur cent livres de cette crême une livre de che-kau, qu'on a fait rougir en le brûlant au feu & qu'on a réduit en poudre. C'est comme une espece de ferment ou de *presure*, qui lui donne sa consistence, quoiqu'on prenne soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule. On la mêle avec une autre, qui en est comme l'ame. On fait plusieurs couches de chaux vive réduite en poudre, en y jettant un peu d'eau avec la main, & l'on y entremêle des couches de fougere (45) seche. Ensuite, mettant le feu à la fougere, on divise les cendres en cinq ou six couches de fougere seche. Si les couches sont en plus grand nombre, l'huile n'en sera que meilleure. Après avoir amassé une quantité suffisante de cendre de chaux & de fougere, on les jette dans une jarre pleine d'eau, en y joignant, sur cent livres, une livre de *Che-kau*. On remue long-tems ce mélange. Il s'éleve sur la surface une croûte ou une peau, qu'on met dans une seconde jarre, & qui forme au fond de la jarre une espece de pâte liquide. On jette l'eau doucement. Cette pâte est la seconde huile, qui doit être mêlée avec la précédente. Les deux huiles doivent être de la même épaisseur; & pour s'en assurer, on trempe dans l'une & dans l'autre de petites briques de pe-tun-tse. L'usage est de mêler dix mesures d'huile de pierre dans une mesure d'huile de fougere & de chaux. Ceux qui vont le plus à l'épargne n'y en mettent jamais moins de trois mesures. On peut augmenter cette huile, & par conséquent l'alterer, en y mettant de l'eau. On déguise la fraude par un mélange proportionné de che-kau, qui empêche que la matiere ne soit trop liquide.

Fraude à redouter.

L'Auteur parle d'une autre espece de vernis, nouvellement inventé, qui se nomme *Tsi-kin-yeu*, c'est-à-dire, Vernis d'or bruni. Mais on devroit l'appeller plûtôt *Vernis couleur de bronze*, ou de caffé, ou de feuille morte. Il se tire de la terre jaune commune, par la même méthode que le *Pe-tun-tse*. Lorsqu'il est dans l'eau, il forme une sorte de glue, de l'épaisseur du pe-yeu, avec lequel il est mêlé. Ils doivent être tous deux d'une égale consistence. S'ils entrent bien dans la brique de Pe-tun-tse lorsqu'elle est trempée dans ce mélange, ils s'incorporent avec elle. On mêle aussi dans le *Tsi-kin* de l'huile de chaux & de cendres de fougere, de la même consistence que le *Pe-yeu*. Mais comme cette composition est plus claire ou plus épaisse, suivant le degré du mélange, on fait plusieurs essais pour le reconnoître. Par exemple, on mêle deux mesures de *Tsi-kin* avec huit mesures de pe-yeu; & sur quatre mesures de ce mélange on met une mesure de vernis de chaux & de fougere.

Tsi-kin, vernis de nouvelle invention.

On a découvert, depuis peu d'années, l'art de peindre avec du *Tsui* (46), qui est une couleur violette, & de dorer la porcelaine. On a tenté aussi d'appliquer un mélange de feuilles d'or avec du vernis de poudre de cailloux, de la même maniere qu'on applique l'huile rouge. Mais le vernis de tsi-kin a paru plus beau & plus éclatant. L'usage s'étoit introduit de dorer le dehors des tasses & de laisser l'interieur tout-à-fait blanc. Ensuite on a changé cette méthode, pour appliquer en deux ou trois endroits une piéce de papier mouillé,

Peintures nouvellement découvertes.

(45) Autrefois, avec la fougere, on se servoit du bois d'un arbre qui porte un fruit semblable à la nefle, & que les Chinois nomment *Se-tse*. Mais ce bois est rare aujourd'hui; & de-là vient, peut-être, que la porcelaine de la Chine n'est plus si belle.

(46) C'est plûtôt *Tsyu*, comme on le voit dans la suite.

ronde ou quarrée, qu'on retire après avoir donné le vernis. Alors on peint les taches en rouge ou en bleu, & l'on ne manque point de les vernisser aussi lorsque la porcelaine est seche. Quelques-uns remplissent ces espaces d'un fond bleu ou noir, pour les dorer après la premiere cuisson.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Maniere dont se fait la porcelaine.

3. Dans la partie la moins fréquentée de King-te-ching, on a fait un enclos de murs, qui forme une place, où l'on a construit un grand nombre d'appentis. Ce sont autant d'ateliers, où l'on voit une infinité de pots de terre, rangés en ligne les uns sur les autres. Dans cet enclos habitent quantité d'ouvriers, qui ont chacun leur objet différent. Une piéce de porcelaine passe entre les mains de plus de vingt personnes avant que d'entrer dans la fournaise, & de plus de soixante avant qu'elle soit cuite.

Premiere opération.

Le premier travail consiste à purifier le pe-tun-tse & le kau-lin de leurs parties les plus grossiéres. Le *Pe-tun-tse* se purifie par la même méthode qu'on emploie pour le faire. Le *Kau-lin* étant mis dans une jarre pleine d'eau, s'y dissout de lui-même.

Après avoir préparé ces deux matériaux, on les mêle dans une juste proportion. La plus belle porcelaine demande une égale quantité de l'un & de l'autre. Pour la médiocre, on met quatre parties de kaulin sur six de pe-tun-tse; & pour celle du dernier ordre, le degré du mélange est d'un à trois.

Maniere de paîtrir la masse.

Ensuite on jette la masse dans un lieu creux, bien pavé & revêtu de plâtre, pour la remuer & la paîtrir jusqu'à ce qu'elle durcisse. Ce travail est fort pénible. Lorsqu'il est achevé, on met la matiere en morceaux sur des planches, où l'on s'efforce encore de la paîtrir & de la rouler en tous sens, avec beaucoup d'attention pour n'y laisser aucune petite cavité & pour écarter les moindres mélanges de matiere étrangere. Un grain de sable ou un cheveu gâteroit la porcelaine; & s'il manquoit quelque chose au soin de la paîtrir, elle seroit sujette à se fêler, à se fendre ou à d'autres altérations. Elle reçoit sa forme avec une roue ou dans des moules, & le cizeau lui donne ensuite sa perfection (47).

Opération de la roue.

Toutes les piéces de porcelaine unie se font d'abord avec la roue. Une tasse à thé est fort imparfaite en sortant de cette machine, à peu près comme la calotte d'un chapeau avant que d'avoir été maniée sur la forme. L'ouvrier lui donne la largeur & la hauteur qu'il se propose, & n'a besoin que d'un instant pour cette opération. Aussi ne gagne-t-il que trois deniers ou la valeur d'un liard pour chaque planche, qui doit être garnie de vingt-six piéces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de pâte sans forme, qu'on creuse avec le cizeau lorsque la tasse est seche & qu'elle a reçu tous ses ornemens. De la roue elle passe entre les mains d'un second ouvrier, qui la place sur sa base; ensuite dans celles du troisiéme, qui la met dans un moule, fixé sur une autre sorte de tour pour lui donner sa veritable forme. Un quatriéme ouvrier la polit avec le cizeau, sur-tout vers les bords. Il la grate plusieurs fois pour diminuer l'épaisseur & la rendre transparente, en l'humectant un peu, de peur qu'elle ne se brisât si elle étoit trop seche. Lorsqu'elle est sortie du moule, elle doit être doucement roulée, sans être plus serrée d'un côté que de l'autre, parce qu'autrement elle n'auroit point une parfaite rondeur.

Salaire de l'ouvrier.

Usage du cizeau.

Comment se font les grandes piéces.

Les grandes piéces de porcelaine se font à deux reprises. Trois ou quatre

(47) Chine du Pere du Halde, page 339. & suivantes.

PORCELAINE DE LA CHINE.

hommes en ſoutiennent une partie ſur la roue, tandis qu'on leur donne leur forme; & l'on y joint l'autre partie, lorſqu'elle eſt ſeche, avec un morceau de la même matiere, qui étant bien humectée dans l'eau, tient lieu de ciment ou de colle. On fait ſécher ſoigneuſement le vaſe entier, après quoi l'on n'a beſoin que d'un couteau pour achever de polir la jointure. Elle ne paroît pas moins unie que le reſte après avoir été vernissée. On applique de même les anſes, les oreilles, les bas-reliefs & d'autres parties. Les ouvrages moulés & canelés, ceux qui repréſentent des animaux, des figures groteſques, des pagodes, des brutes, & qui ſont commandés par les Européens, conſiſtent auſſi en trois ou quatre piéces, qui ſont jointes & finies avec des inſtrumens propres à les creuſer & à les polir. On y ajoute différentes couches, qui leur manquent en ſortant du moule. Les fleurs & les ornemens, qui paroiſſent gravés ſur la porcelaine, n'y ſont qu'imprimés, avec des cachets & des moules.

Ouvrages moulés & canelés.

Lorſqu'on donne aux ouvriers Chinois un modéle qu'ils ne peuvent imiter avec la roue, ils en prennent l'impreſſion avec une eſpece de terre, & faiſant leur moule en pluſieurs piéces pour le ſéparer du modéle, ils le laiſſent doucement ſécher. Lorſqu'on veut s'en ſervir on l'approche pendant quelque tems du feu; après quoi on le remplit de la matiere de porcelaine, à proportion de l'épaiſſeur qu'on veut lui donner. On preſſe avec la main dans tous les endroits, puis on préſente un moment le moule au feu. Auſſi-tôt la figure empreinte ſe détache du moule par l'action du feu, laquelle conſume un peu de l'humidité qui colloit cette matiere au moule. Les différentes piéces d'un tout, tirées ſéparément, ſe réuniſſent enſuite avec de la matiere de porcelaine un peu liquide. L'Auteur vit des figures d'animaux qui étoient toutes maſſives. Les artiſtes laiſſent d'abord durcir la maſſe. Enſuite lui donnant la forme qu'ils ſe ſont propoſée, ils finiſſent leur ouvrage avec le cizeau, ou par la jonction des parties qu'ils ont travaillées ſéparément. Il ne reſte qu'à le verniſſer ou à le cuire; après quoi ils le peignent, le dorent & le font cuire une ſeconde fois. Les porcelaines de cette eſpece, qui ſont d'une exécution difficile & qui ſe vendent fort cher, doivent être garanties ſoigneuſement du froid. Lorſqu'on néglige de les faire ſécher également, les parties qui reſtent humides ne manquent point de ſe fendre. On évite cette diſgrace en faiſant du feu dans les laboratoires.

Comment les Chinois imitent un modele.

Les moules ſe font d'une terre jaune & graſſe, qui ſe trouve près de King-te-ching. On commence par la bien pétrir, & lorſqu'elle s'eſt un peu endurcie, on la bat fortement au feu. Enſuite, lui donnant la figure qu'on ſe propoſe, on l'acheve ſur la roue. Si l'on veut hâter l'ouvrage, on fait un grand nombre de moules, afin de pouvoir employer pluſieurs troupes d'ouvriers à la fois. Avec un peu de ſoin, ces moules durent long-tems. S'ils s'alterent, on peut facilement les réparer (48).

Matiere & compoſition des moules.

Les Peintres Chinois en porcelaine, qui ſe nomment *Wha-peys*, ne ſont pas plus habiles ni moins pauvres que les autres ouvriers. Ils n'ont aucune connoiſſance des regles. Un Européen qui s'eſt mêlé quelques mois du même métier, en ſçait ordinairement autant qu'eux. Cependant ils ont une méthode de peindre ſur la porcelaine, ſur les gazes, les éventails & les lanternes, des fleurs, des animaux & des payſages, qui méritent de l'admiration.

Peinture de la porcelaine.

(48) Chine du Pere du Halde, pag. 342. & ſuivantes.

La

PORCELAINE DE LA CHINE.

La partie de la peinture est divisée, dans la même manufacture, entre un grand nombre d'ouvriers. L'un n'a pour emploi que de former le premier cercle coloré, qui doit être autour des bords. Un autre trace les fleurs, qui sont peinte sensuite par un troisiéme. Les uns sont chargés des figures de rivieres & de montagnes. Les autres, de celles d'oiseaux & d'autres créatures. Les figures humaines sont ordinairement les plus mal exécutées.

Diverses couleurs de la porcelaine.

On fait de la porcelaine de toutes sortes de couleurs. Celle d'une certaine espece ressemble à la composition de nos verres-ardens. D'autres sont tout-à-fait rouges, avec de petits points qui ressemblent à nos peintures en détrempe. Enfin d'autres représentent des paysages, enluminés d'or. Toutes ces especes sont d'une beauté extraordinaire, mais extrêmement cheres.

L'ancienne étoit blanche.

Comment les Chinois preparent l'azur.

Les Annales de King-te-ching rendent témoignage qu'anciennement le Peuple ne faisoit usage que de porcelaine blanche. On la peignoit d'abord avec l'azur (49), que les Chinois appellent *Lyau* & dont l'Auteur donne la préparation. 1°. On le fait calciner, en l'enterrant l'espace de vingt-quatre heures dans le sable de la fournaise avant qu'elle soit échauffée. On l'enferme pour cela dans un vase de porcelaine bien lutté. Ensuite on le réduit en poudre impalpable dans de grands mortiers, dont le fond & la tête du pilon ne sont pas vernis. On le passe au sas, & l'ayant mis dans un vase verni, on jette de l'eau bouillante par-dessus. On l'agite pour en ôter l'écume, & l'on transvase l'eau fort doucement. Cette opération se répete deux fois; après quoi mettant le bleu dans un mortier, tandis qu'il est encore humide & comme en pâte, on le broie fort long-tems.

Où l'azur se trouve.

On assura l'Auteur que cet azur se trouve au fond des mines de charbon, ou dans la terre rouge qui en est ordinairement voisine. Lorsqu'on en voit paroître un peu sur la surface, on est sûr d'en trouver beaucoup plus en creusant. Sa forme, dans les mines, est celle d'un petit lingot de la grosseur du doigt, mais plus plat que rond. L'azur grossier est assez commum: le fin est très-rare & ne se distingue pas facilement à la vûe. On le met à l'épreuve en peignant une tasse & la faisant cuire. Si l'Europe produisoit ce bel azur, & le *Tsui* (50) qui est une charmante espece de violet, elle ne pourroit envoyer de marchandise plus recherchée à *King-te-ching*. La livre de tsui s'y vend un lyang & huit tsyens, qui reviennent à neuf francs. Une boëte de lyau ou d'azur, qui ne contient que dix onces, se vend deux lyangs; c'est-à-dire, vingt sols l'once.

Vernis rouge, composé de couperose.

Le vernis rouge est composé de *Tsyau-fau*, ou de couperose. On en met une livre dans un creuset, bien lutté avec un autre. Au sommet du second est une petite ouverture, qu'on couvre de maniere qu'il puisse être aisément découvert au besoin. On place, autour, des charbons allumés; & pour rendre la réverbération plus ardente, on l'environne de briques. La matiere n'est arrivée à sa perfection qu'après que la fumée noire ayant cessé il s'éleve une petite vapeur. On en prend alors un peu, qu'on humecte dans l'eau & dont on fait l'essai sur du bois de sapin. Elle doit produire un rouge luisant. On la retire du feu, & lorsqu'elle est bien refroidie, on trouve au fond du creuset une petite pâte rouge. Mais le plus beau rouge s'attache au creuset superieur. Une livre de couperose fournit quatre onces de vernis rouge.

(49) C'est le lapis-armenus.

(50) On a lû ci-dessus *Tsyu*. L'erreur est d'un côté ou de l'autre.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Vernis blanc.

4. Quoique la porcelaine soit naturellement blanche & qu'elle acquiere encore plus de blancheur par le glacé, on ne laisse pas de la revêtir quelquefois d'un vernis blanc. Il se fait avec la poudre d'un caillou transparent, qu'on fait calciner au feu comme le *Lapis-armenus* ou l'azur. On mêle avec une once de cette poudre une autre once de ceruse, ou de blanc de plomb pulverisé, qui entre aussi dans la composition des autres couleurs. Par exemple, pour le vernis verd, on joint à une once de ceruse & à une demie-once de poudre de caillou, trois onces d'un autre ingrédient que les Chinois nomment *Tong-wha-pyen*, & qui, suivant les informations que l'Auteur put se procurer, doit être composé des plus fines écailles du cuivre battu au marteau. Le verd ainsi préparé, devient comme la mere du violet, qui se fait par l'addition d'une certaine quantité de blanc & qui est plus ou moins foncé, suivant le degré du verd. Le jaune se fait en mêlant sept dragmes de blanc préparé avec trois dragmes de couperose rouge. Toutes ces couleurs, appliquées sur la porcelaine après qu'elle a été bien vernissée & bien cuite, ne paroissent point jusqu'à ce qu'elle soit remise au feu. Suivant le Livre Chinois, l'enduit se fait avec de la ceruse, du salpêtre & de la couperose. Mais les ouvriers chrétiens ne parlerent au Pere d'Entrecolles que du blanc de plomb, mêlé avec la couleur lorsqu'on la fait dissoudre dans de l'eau gommée.

Vernis verd.

Vernis jaune.

Huile rouge.

L'huile rouge, que les Chinois nomment *Yeu-li-hong*, est composée de poudre de cuivre rouge & de celle d'une pierre ou d'un caillou rougeâtre. Un Médecin chrétien assura le Missionnaire que cette pierre est une sorte d'alun, qui sert aux usages de la Médecine. On bat le tout ensemble dans un mortier, en y mêlant de l'urine & de l'huile de *Pe-yeu*. Mais l'Auteur ne put découvrir la quantité de ces ingrédiens. Les Chinois en font un secret. Ils étendent leur composition sur la porcelaine, sans employer aucune autre sorte de vernis, avec beaucoup d'attention pour empêcher qu'en la faisant cuire elle ne coule au fond du vase. La poudre de cuivre se fait avec du cuivre & du plomb séparé des lingots d'argent de bas alloi qui servent de monnoie. Avant la congelation du cuivre fondu, on trempe legerement dans l'eau une petite brosse, qu'on secoue par le manche pour en faire tomber quelques goutes sur le cuivre. Cette aspersion fait lever, sur la surface, une peau qu'on leve avec de petites pincettes de fer & qu'on plonge dans de l'eau froide. C'est de cette peau que se forme la poudre de cuivre, & le moyen de l'augmenter est de répeter la même opération. L'Auteur juge que si la couperose étoit dissoute dans l'eau-forte, cette poudre de cuivre seroit encore plus propre à la peinture rouge. Mais les Chinois n'ont point l'art de composer l'eau-forte.

Poudre de cuivre.

Rouge soufflé.

Pour une autre sorte de porcelaine, qui se fait avec du *Che-vi-hong* ou du rouge soufflé, on prend une pipe, dont on couvre un bout, d'une fine gaze, qu'on applique sur la poudre rouge bien préparée. La gaze prend la poudre. Ensuite soufflant par l'autre bout de la pipe sur la porcelaine, on la voit couverte à l'instant de petites taches rouges. Cette espece de porcelaine est encore plus chere & plus rare que les précédentes, parce qu'il y a plus de difficulté à la composer. Le bleu se souffle beaucoup plus facilement par la même méthode. On pourroit parsemer la porcelaine de taches d'or & d'argent, si l'on en vouloit faire la dépense. On emploie la pipe pour souffler aussi le vernis, lorsque la porcelaine est si mince & si fine qu'on ne peut la porter que sur du coton.

Les manufactures de King-te-ching offrirent à l'Empereur Kang-hi quelques services de cette espece.

Rouge de Tsau-fau, ou de couperose.

Le rouge de *Tsau-fau*, ou de couperose, se fait de la maniere suivante. On mêle avec un *lyang*, ou un *taël* de ceruse, deux *tsyens* (51) de ce rouge. Ce mélange se fait à sec, en les passant ensemble dans un tamis. Ensuite on les incorpore avec de l'eau & de la colle commune, réduite en consistence de celle de poisson; ce qui fait tenir le rouge sur la porcelaine & l'empêche de couler. Pour faire du blanc, on joint à un lyang ou une once de ceruse, trois tsyens & trois fuens de poudre impalpable d'une pierre transparente, calcinée au feu de sable, & l'on n'y emploie d'eau que pour l'incorporation (52).

Verd foncé.

On fait un verd-foncé en y ajoutant un lyang de ceruse, trois tsyens & trois fuens de poudre de cailloux, & huit fuens, ou près d'un tsyen de *Tong-wha-pyen*. On a déja remarqué que le tong-wha-pyen n'est que la petite écaille qu'on fait sortir du cuivre, en le battant au marteau lorsqu'il a été fondu, dépouillée des moindres particules du même métal qui ne sont pas propres à la composition du verd.

Composition du jaune.

A l'égard du jaune, il se fait en ajoutant à la composition précédente un lyang de ceruse, trois tsyens & trois fuens de poudre de caillou, & un fuen huit lis de rouge pur. Quelques-uns mettent deux fuens & demi de rouge. Un tiers de verd sur deux tiers de blanc font un verd de mer fort luisant. Deux tiers de verd foncé, sur un de jaune, font le verd *Ku-lu*, qui ressemble à la feuille un peu flétrie.

Composition du noir.

Pour faire le noir, on réduit l'azur, dans l'eau, à la qualité de liqueur un peu épaisse, en y mêlant de la colle ou de la glue commune, macerée dans la chaux & bouillie en consistence. Après avoir peint la porcelaine de cette couleur, on couvre de blanc les places enduites; & lorsqu'on la remet au feu, le blanc s'incorpore avec le noir, comme le vernis commun avec le bleu.

Bleu foncé.

Violet foncé.

Tsui, ou Tsyu.

Un lyang de ceruse, trois tsyens & trois fuens de poudre de caillou, & deux lis d'azur, forment un bleu-foncé qui tire sur le violet. Quelques-uns y mettent huit lis d'azur. Le violet-foncé se fait de *Tsyu*, pierre ou minéral qui ressemble au vitriol-romain. L'Auteur crut pouvoir conclure des réponses qu'on fit à ses questions, que le *Tsyu*, ou le *Tsui*, se tire des mines de plomb, & que c'est par cette raison qu'il s'insinue comme la ceruse dans la porcelaine. On en trouve à Canton. Mais celui qui vient de Peking passe pour le meilleur & se vend un lyang huit tsyens la livre. Lorsqu'il est fondu ou adouci, les Orfévres l'emploient comme de l'émail, avec une couche légere de colle commune ou de colle de poisson, pour le soutenir dans sa beauté. On le réduit en poudre fine, qu'on remue dans un vase d'eau pour la nétoyer. Le cristal tombe au fond. En s'humectant ainsi, il perd son lustre & paroît devenir couleur de cendre. Mais l'éclat de son violet lui revient, aussi-tôt que la porcelaine est cuite. Il se soutient aussi long-tems qu'on le souhaite; & lorsqu'on commence à peindre, il suffit de l'humecter avec de l'eau, mêlée d'un peu de colle commune. L'Auteur observe que cet enduit, comme tous les autres, ne s'applique qu'après la premiere cuisson de la porcelaine.

(51) Voyez ci-dessus l'article des poids & mesures.
(52) Chine du Pere du Halde, p. 343.

PORCELAINE DE LA CHINE. Maniere de dorer & d'argenter la porcelaine.

Pour la dorer ou l'argenter, on met deux fuens de ceruse avec deux tsyens de feuilles d'or ou d'argent qu'on a fait soigneusement dissoudre. L'argent est d'un grand lustre sur le vernis de *Tsi-kin*. Mais les piéces argentées ne doivent pas demeurer aussi long-tems dans la fournaise que les piéces dorées, parce que l'argent disparoîtroit avant que l'or fût arrivé à la perfection de son lustre. On prend quelquefois des piéces qui ont été cuites dans la grande fournaise, mais qui ne sont point encore vernissées; & si l'on veut les avoir entiérement de la même couleur, on les trempe dans le vase où le vernis est préparé. Mais si l'on souhaite que les couleurs soient variées, comme celles d'une espece de porcelaine nommée *Whang-lu-van*, qui sont divisées en quarrés verds, jaunes, &c. on y applique ces diverses couleurs avec un grand pinceau. C'est à quoi se réduit toute l'opération pour cette porcelaine; à moins qu'après l'avoir fait cuire dans le grand four, on ne mette un peu de vermillon à la bouche de quelques animaux, ou qu'on n'y ajoute quelqu'autre ornement. Le vermillon, qui n'est pas d'ailleurs fort durable, disparoîtroit dans le feu. De même, dans la seconde cuisson, les piéces doivent être placées au fond de la fournaise, & dessous le soupirail, où l'ardeur du feu est moins violente, parce qu'un feu trop violent ne manqueroit pas de ternir les couleurs.

Le vermillon ne souffre point un feu trop ardent.

Porcelaine nommée Whang-lu-van.

Celles qu'on emploie pour ces sortes de porcelaines demandent les préparations suivantes. Pour le verd, on prend du tong-wha-pyen, du salpêtre & de la poudre de caillou; mais l'Auteur ne put être informé dans quelle proportion. Lorsque ces ingrédiens ont été réduits séparément en poudre impalpable, on les incorpore ensemble dans de l'eau. Le bleu le plus commun, mêlé avec du salpêtre & de la poudre de caillou, forme le violet. Le jaune se fait en mêlant trois tsyens de couperose rouge avec trois onces de poudre de caillou & trois onces de blanc de plomb. Pour faire le blanc, on mêle quatre tsyens de poudre de caillou avec un lyang de ceruse.

Porcelaine noire.

La couleur de la porcelaine noire, nommée *U-myen*, tire sur le plomb & ressemble à celle des verres-ardens. L'or qu'on y ajoute la rend encore plus agréable. On mêle trois onces d'azur avec sept onces d'huile commune de pierre, & l'application ne se fait qu'après qu'on a fait sécher la porcelaine. En variant les proportions, on rend la couleur plus ou moins foncée. Lorsque la piéce est cuite on y applique l'or, & la seconde cuisson se fait dans une fournaise particuliere.

Noir luisant, nommé U-king.

Le noir-luisant ou de miroir, nommé *U-king*, qui doit son origine au caprice de la fournaise, se donne à la porcelaine en la trempant dans un mélange liquide d'azur préparé. Cette composition doit avoir un peu d'épaisseur. Avec dix onces d'azur en poudre on mêle une tasse de *Tsi-kin*, sept de *Pe-yeu* & deux d'huile de cendre de fougere brûlée avec de la chaux. Ce mélange produit son vernis dans la cuisson. Mais il faut placer la porcelaine de cette espece vers le centre de la fournaise, & non près de l'arche, où le feu a toute son ardeur.

Porcelaine percée à jour.

On fait une espece de porcelaine presque percée à jour, comme les ouvrages de découpure, avec la tasse au milieu; c'est-à-dire, que la tasse ne fait qu'une seule piéce avec la partie découpée. L'Auteur n'en vit point de cette sorte. Mais il en vit une autre, sur laquelle on avoit peint, d'après nature, des femmes Chinoises & Tartares. La draperie, le teint & les traits du visage étoient fort bien exprimés. De loin, ces ouvrages paroissoient émaillés.

Porcelaine de la Chine.

Autre espece, nommée Tsui-ki.

Il faut observer que l'huile de pierre blanche, employée seule sur la porcelaine, en fait une espece particuliere, nommée *Tsui-ki*, qui est remplie d'une infinité de veines & comme marbrée; de sorte que dans l'éloignement elle paroît avoir été brisée en piéces qu'on a pris la peine de rejoindre, comme un ouvrage à la mosaïque ou de piéces rapportées (53). La couleur que donne cette huile est un blanc un peu cendré. Si le fond de la porcelaine est bleu, elle paroît marbrée, & comme fendue, aussi-tôt que la couleur commence à sécher.

Long-tseun, porcelaine à la mode parmi les Chinois.

La porcelaine qui se nomme *Long-tseun*, tirant sur couleur d'olive, étoit à la mode pendant que le Pere d'Entrecoles étoit à la Chine. Il en distingue une espece, que les Chinois nomment *Tsing-ko*, du nom d'un fruit qui a beaucoup de ressemblance avec l'olive. On donne cette couleur à la porcelaine en y mêlant sept tasses de tsi-kin avec quatre tasses de pe-yeu, environ deux tasses d'huile de fougere & de chaux, & une tasse de tsui-yeu ou d'huile de caillou. Dans ce mélange, le tsui-yeu fait paroître sur la piéce un grand nombre de petites veines. Mais lorsqu'il est appliqué seul, la porcelaine est cassante & ne rend aucun son.

Piéce de porcelaine, nommée Transmutation.

On fit voir à l'Auteur une espece de porcelaine, nommée *Yau-pyen* ou *Transmutation*. Les ouvriers s'étoient proposés de faire un service de rouge soufflé. Mais ils en perdirent plus de cent piéces, & celle dont il est question étoit sortie de la fournaise comme une espece d'agathe.

Précautions pour la dorure.

Lorsqu'on se prépare à dorer la porcelaine, on broie l'or avec beaucoup de soin; & le faisant dissoudre dans une tasse jusqu'à ce qu'il prenne la forme d'une sorte d'hémisphere, on le laisse sécher dans cette situation. Pour en faire usage, on le dissout par petites parties dans de l'eau de gomme. Ensuite ayant incorporé trois parties de ceruse avec trente parties d'or, on applique ce mélange sur la piéce comme toutes les autres couleurs. Comme l'or se ternit un peu, quelque-tems après cette opération, on lui rend son lustre en humectant la piéce avec de l'eau fraîche & le frottant ensuite avec une pierre d'agathe. Mais il faut observer de le frotter toujours dans le même sens; par exemple, de droit à gauche.

Comment on fortifie les bords de la porcelaine.

Pour empêcher que les bords de la porcelaine ne s'alterent, on les fortifie avec de la poudre de charbon, qui doit être de bambou sans écorce (54) & mêlée avec du vernis, auquel ce charbon donne une couleur gris-cendrée. On applique cette composition, avec un pinceau, sur les bords de la piéce lorsqu'on est prêt à la mettre sur la roue. L'Auteur croit que le charbon de bois de saule, ou plûtôt de sureau, qui participe un peu à la nature du bambou, peut tenir lieu de cette canne en Europe. Il observa aussi qu'avant que d'appliquer le vernis sur la porcelaine, particuliérement sur la plus fine, on s'efforce de la rendre unie en applanissant les plus petites inégalités avec un pinceau composé de très-petites plumes, qu'on trempe dans l'eau pour le passer sur toute la piéce.

Maniere de lui donner une blancheur extraordinaire.

Lorsqu'on veut donner une blancheur extraordinaire à la porcelaine, soit par goût pour cette couleur, soit pour la peindre, la dorer & la faire cuire en-

(53) C'est l'espece dont le Pere le Comte fut le plus frappé. Il suppose qu'on lui fait prendre cette qualité en exposant à l'air la porcelaine cuite, p. 150.

(54) Les ouvriers prétendent que les cendres de l'écorce ou de la peau, feroient fendre la porcelaine dans la fournaise.

PORCELAINE DE LA CHINE.

suite, on mêle treize tasses de pe-yeu avec une tasse de cendre de fougere, qu'on rend également fluides. La piéce, sur laquelle on applique ce vernis, doit être exposée à la plus grande chaleur de la fournaise. Mais cette chaleur est si violente, que pour les piéces qu'on ne veut peindre qu'en bleu, on ne met que sept tasses de pe-yeu sur une de cendre de fougere & de chaux; sans quoi la couleur ne paroîtroit point au travers après la cuisson.

Ménagement des places dans la fournaise.

L'Auteur observe encore que la porcelaine sur laquelle on applique un vernis qui contienne beaucoup de cendres de fougere, doit être cuite dans une partie temperée de la fournaise; c'est-à-dire, après les trois premieres rangées, à la distance d'un pied ou d'un pied & demi du fond. Si elle étoit placée au sommet, les cendres s'en iroient bien-tôt en fusion & couleroient au fond de la piéce (55). Il arrive la même chose à *l'Huile rouge*, au *Rouge soufflé*, au *Long-tseun*; ce qui doit être attribué à la poudre de cuivre qui entre dans ce vernis. La place du sommet convient à la porcelaine qui est enduite de tsui-yeu; vernis qui produit des veines semblables à celles du marbre.

Bleu soufflé.

Lorsque la piéce est entiérement bleue, on la trempe dans le *Lyau* ou l'azur, préparé dans l'eau & réduit en juste consistence. Pour le bleu soufflé, qui se nomme *Tsui-tsing*, on emploie le plus bel azur, préparé de la maniere qu'on a décrite. On le souffle sur la piéce; & lorsqu'il est sec on y applique le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé avec le *Tsui-yeu* si l'on veut qu'elle soit veinée.

Figures en relief.

Quelques ouvriers tracent sur l'azur sec, avec une longue aiguille, soit qu'il soit soufflé ou non, des figures, qui paroissent fort distinctement lorsque la piéce a reçu son vernis & sa cuisson. Il y a moins de travail qu'on ne s'imagine à la porcelaine relevée en bosses, qui représentent des fleurs, des dragons & d'autres figures. Après les avoir tracées, il suffit de faire de petites entaillures à l'entour, pour leur donner du relief, & de les vernisser ensuite.

Autre sorte de porcelaine.

L'Auteur remarqua une autre sorte de porcelaine, dont il rapporte la composition. Après y avoir appliqué le vernis ordinaire, on la fait cuire. Ensuite on la peint & on la fait cuire encore. Souvent on n'a recours à la seconde cuisson que pour cacher les défauts de la piéce, en appliquant des couleurs aux endroits défectueux. Cette suraddition de couleurs plaît à quantité de personnes; mais ordinairement elle n'empêche point qu'on n'apperçoive des inégalités sur la piéce. L'incorporation des couleurs avec la porcelaine vernissée & cuite par le moyen de la ceruse, fit conjecturer à l'Auteur que si l'on employoit la ceruse dans les couleurs dont on peint le verre, & qu'on le mît une seconde fois au feu, l'ancien art de la peinture seroit peut-être facile à retrouver. Il observe à cette occasion, que les Chinois avoient anciennement l'art de peindre, sur les dehors de la porcelaine, des figures de poissons & d'autres animaux, qui ne se montroient sur une tasse que lorsqu'elle étoit remplie de quelque liqueur. Cette porcelaine se nomme *Kya tsing*, c'est-à-dire, *Azur mis en presse*. On n'a conservé qu'une petite partie de cet admirable secret. Les vases qu'on vouloit peindre dans ce goût devoient être fort minces. On appliquoit fortement les couleurs au dedans, & l'on y peignoit ordinairement des poissons, parce que l'exécution en étoit plus sûre. La couleur ayant séché, on y étendoit une légere

Conjecture de l'Auteur sur l'art de peindre le verre.

Peinture singuliere des Chinois.

(55) Si l'on mettoit un liard de cuivre au sommet d'une des premieres piles, il fondroit bien-tôt, & la liqueur métallique perceroit toutes les cases & toutes les piéces qui seroient au-dessous.

couche de pâte de porcelaine. Ensuite, appliquant le vernis du côté interieur, on mettoit le vase sur la roue, pour rendre l'exterieur aussi mince qu'il étoit possible. Enfin, l'ayant trempé dans le vernis, on le faisoit cuire dans la fournaise commune. On peut dire, ajoute l'Auteur, qu'à présent même les Chinois ont le secret de faire revivre le plus bel azur après qu'il a disparu; car lorsqu'on l'applique sur la porcelaine il est d'un noir pâle, au lieu qu'étant sec & vernissé il devient blanc : mais le feu dévelope ensuite toute la beauté de ses couleurs.

Ils font revivre la couleur de l'azur.

Après tout, il faut un art extrême pour appliquer l'huile ou le vernis avec l'égalité nécessaire & dans la juste quantité que demande cette opération. La porcelaine mince & légere reçoit deux couches fort délicates. Elle se fendroit à l'instant si les couches étoient trop épaisses. Ces deux couches sont équivalentes à une seule, qui est la dose ordinaire pour la fine porcelaine lorsqu'elle est d'une composition plus forte. La premiere ne se fait que par aspersion, & l'autre, en trempant la piéce. On la tient d'une main, par le côté exterieur, audessus du pot de vernis; tandis que de l'autre on arrose légerement l'interieur, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait vernissé. Aussi-tôt que chaque piéce paroît séche de ce côté-là, on met la main en dedans; & la soutenant avec un petit bâton par le milieu du pied, on la trempe promptement dans le pot. L'Auteur a déja fait remarquer que le pied demeure sans forme. En effet, on ne le met sur la roue, pour le creuser, qu'après que la piéce a reçu le vernis. On peint alors dans le creux un petit cercle, & souvent un caractere Chinois. Ensuite l'ayant vernissé à son tour, on porte la piéce du laboratoire à la fournaise.

Construction des fournaises.

5. Les petites fournaises peuvent être de fer; mais ordinairement elles sont de terre. Celle que le Pere d'Entrecolles eut la curiosité de voir, étoit de la hauteur d'un homme & de la grosseur d'un tonneau. Elle étoit composée d'une sorte de grandes tuiles quarées, épaisses d'un demi-pouce, longues d'un demi-pied & larges du double, placées l'une sur l'autre & fort bien cimentées. On les avoit rangées dans cet ordre avant que de les cuire. D'Entrecolles ajoute que cette fournaise étoit élevée d'un pied au-dessus de la terre, sur deux ou trois rangées de briques épaisses, mais petites, avec un bon enclos de maçonnerie, qui avoit trois ou quatre soupiraux vers le fond. Entre ce mur d'enclos & la fournaise, on avoit laissé un espace d'environ un demi-pied, excepté dans deux ou trois endroits, qui étant remplis, formoient une espece de support ou d'arcboutant pour l'édifice.

Comment on y range la porcelaine.

On met dans les fournaises toute la porcelaine qui doit être cuite pour la seconde fois, les tasses en pile l'une sur l'autre, & les petites dans les grandes, mais de maniere que les côtés peints ne puissent se toucher, parce que le moindre frottement leur seroit nuisible. Lorsqu'elles ne peuvent être placées dans cet ordre, on les met par rangées dans la fournaise, de bas en haut, en les couvrant de tuiles de la même terre que la fournaise, ou même de cases destinées à cet usage. On couvre le sommet, de la même brique dont l'enclos est composé, qu'on cimente avec du mortier ou de la terre humectée, en laissant une ouverture au milieu pour observer les progrès de l'opération. Ensuite on allume une grosse quantité de charbon, qui se distribue sous la fournaise, au sommet & dans les intervalles qui sont entre le mur d'enclos. Lorsque le feu devient ardent, on jette les yeux de tems en tems par l'ouverture, qui

Maniere de la cuire.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Adresse des porteurs Chinois.

n'est couverte que d'une piéce de pot cassé. Aussi-tôt que la porcelaine a pris son glacé & des couleurs vives & luisantes, on commence par retirer le feu, & l'on retire ensuite toutes les piéces. L'Auteur a vû souvent, avec beaucoup d'admiration, deux planches longues & étroites, chargées de porcelaine, sur les épaules d'un porteur, qui traversoit avec cette charge plusieurs rues pleines de passans, sans briser aucune partie de son fardeau.

Cases qui servent à faire cuire la porcelaine.

Devant les fournaises est une espece de porche, où l'on tient quantité de cases ou de boëtes de terre pour y renfermer la porcelaine en la mettant dans la fournaise. Chaque piéce a sa boëte ou son étui, soit qu'elle ait un couvercle ou non. Les couvercles s'attachent si peu au corps de la piéce, qu'un petit coup de la main suffit pour les séparer. Une seule case sert pour diverses petites piéces, telles que les tasses à thé, &c. On y met un lit de sable fin, parsemé de poudre de *Kau-lin*, afin que le sable ne s'attache point au pied de la tasse. Sur la premiere case on en place une autre, qui est remplie de même & qui la couvre entiérement, sans toucher aux piéces de porcelaine qui sont dessous. Toute la fournaise se trouve ainsi remplie de grandes piles de cases ou de boëtes de terre.

Leur arrangement dans la fournaise.

A l'égard des plus petites piéces, qui sont renfermées ensemble dans une grande case ronde, chacune est placée sur un petit plat de terre, de l'épaisseur d'un écu & d'une largeur suffisante pour la soutenir. Cette base est parsemée aussi de poudre de *Kau-lin*. Lorsque ces cases ont une certaine largeur, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'étant trop loin des côtés, elle manqueroit de force pour se soutenir; ce qui seroit capable d'endommager toute la pile. Ces cases sont ordinairement hautes de quatre pieds. Une partie de leur nombre n'est pas cuite, non plus que la porcelaine. En y mettant les piéces, l'ouvrier se garde soigneusement d'y toucher, dans la crainte d'y causer quelque désordre; car rien n'est plus fragile. Il les tire de la planche avec un petit cordon, attaché aux deux pointes d'une fourche de bois. En tenant la fourche d'une main, il dispose le cordon comme il doit l'être pour embrasser la piéce; il la souleve ainsi fort adroitement, & la met sur son plat dans la case, avec une vîtesse incroyable.

Précautions pour toucher à la porcelaine.

Les deux cases qui forment le fond de chaque pile, demeurent vuides, parce que le feu ne s'y fait point assez sentir. D'ailleurs elles sont couvertes, en partie, du sable qu'on met au fond de la fournaise, & qui est nécessaire pour supporter les piles, dont la hauteur n'a pas moins de sept pieds au milieu. On ne remplit pas non plus la case du sommet, par la même raison. La fournaise ne laisse pas d'être entiérement pleine de cases, excepté dans les endroits qui sont immédiatement au-dessous des soupiraux. Le milieu est occupé par la plus fine porcelaine; le fond, par la plus grossiére; & l'ouverture, par celle dont les couleurs sont les plus fortes. Toutes les piles sont placées fort près l'une de l'autre, & sont jointes au sommet & au fond, comme au milieu, par des piéces de terre si bien disposées, qu'elles laissent de toutes parts un passage libre à la flamme.

Terres dont on compose les cases.

Toute sorte de terre n'est pas propre à la composition des cases. On en distingue trois sortes: Une terre jaune, assez commune, dont on compose les fonds; une autre, qui se nomme *Lan-lu*, & qui est plus forte; la troisiéme est une terre huileuse, nommée *Yeu-tu*. Les deux dernieres se tirent, pendant l'hyver

PORCELAINE DE LA CHINE.

l'hyver, de certaines mines fort profondes, auxquelles on ne peut travailler en Eté. On fait les cases, ou les caisses, dans le voisinage de King-te-ching. Si le mélange des terres est dans une égale proportion, elles coutent un peu plus, mais durent long-tems. Lorsque la terre jaune prévaut, elles ne soutiennent guéres plus de deux ou trois cuissons sans se briser en piéces. Cependant une case brisée ou fendue se lie fort bien avec une branche d'osier, qui peut même brûler dans la fournaise sans que la porcelaine en souffre. On prend soin que la fournaise ne soit pas remplie de cases neuves, & que la moitié du moins ait déja passé par le feu. Celles-ci sont placées au sommet & au fond des piles, & les neuves au milieu.

Forme & situation des fournaises.

On bâtit les fournaises à l'extrêmité d'un long porche, qui sert tout à la fois de magasin & de retraite pour les soufflets, c'est-à-dire, au même usage que l'arche dans les verreries. Suivant l'Auteur Chinois, elles n'avoient anciennement que six pieds de haut sur quatre de large. Elles ont aujourd'hui deux toises de hauteur & presque le double de largeur. La voûte, ou le rond du sommet, se rétrecit à mesure qu'il s'approche des soupiraux. Elle est d'une telle épaisseur, aussi-bien que le corps de la fournaise, qu'on peut marcher dessus sans être incommodé par le feu. Outre cette ouverture, les fournaises ont par le haut cinq ou six trous, comme autant d'yeux, qui sont couverts de pots cassés, pour temperer le feu par la communication de l'air. Lorsqu'on veut reconnoitre en quel état est la porcelaine, on découvre le trou qui est le plus proche du grand soupirail, & l'on ouvre une des cases avec des pincettes de fer. Si la cuisson est assez avancée, on discontinue le feu, & la porte de la fournaise demeure quelque-tems ouverte. Chaque fournaise a dans toute sa largeur un foyer profond & large d'un ou deux pieds. On le passe sur une planche pour arranger les piéces de porcelaine. Lorsque le feu est allumé, on ferme aussi-tôt la porte du foyer, en n'y laissant qu'une ouverture pour y jetter des piéces de bois longues d'un pied. La fournaise est d'abord échauffée nuit & jour. Deux hommes se relevent pour y jetter continuellement du bois. Une seule cuisson en consume ordinairement cent quatre-vingt charges. Anciennement, suivant un Auteur Chinois, on en brûloit deux cens quarante charges, & jusqu'à deux cens soixante lorsque le tems étoit pluvieux, quoiqu'alors les fournaises fussent de la moitié moins grandes qu'aujourd'hui. Le feu étoit médiocre pendant les sept premiers jours; mais il devenoit fort ardent le huitiéme.

Leur foyer.

Maniere dont on les échauffe.

Quand la porcelaine doit être tirée du feu.

Il faut observer qu'autrefois les cases, ou les caisses, dans lesquelles la petite porcelaine est enfermée, avoient d'abord été cuites à part, & qu'on n'ouvroit la porte de la fournaise que cinq jours après l'extinction du feu. Les fournaises pour la grande porcelaine demeuroient fermées l'espace de dix jours. Aujourd'hui, l'on attend à la verité quelques jours pour tirer la grande porcelaine de la fournaise, parce qu'autrement elle pourroit se fendre ou se briser; mais pour la petite, si le feu cesse le soir, on se hâte de la tirer le lendemain au matin, dans la seule vûe peut-être d'épargner du bois. Comme elle est alors brûlante; l'ouvrier qui la tire se sert d'une espece de longue fronde, qu'il porte suspendue au col (56).

Dans les petites fournaises, la porcelaine demande d'être tirée lorsqu'on

(56) Chine du Pere du Halde, pag. 343. & suivantes.

PORCELAINE DE LA CHINE.

s'apperçoit qu'elle est d'un rouge de feu vers le fond ; que les piéces, placées en piles, peuvent être distinguées l'une de l'autre ; que celles qui sont peintes commencent à paroître unies, & que les couleurs sont incorporées avec la terre, comme le vernis s'incorpore avec l'azur fin, par la chaleur de la grande fournaise. A l'égard de la porcelaine qui cuit pour la seconde fois dans la grande fournaise, on juge qu'il ne manque rien à sa perfection, 1°. lorsque les cases sont rouges de chaleur ; 2°. lorsque la flamme commence à devenir blanchâtre ; 3°. lorsqu'après avoir tiré une piéce des cases superieures & l'avoir laissée refroidir, le vernis & les couleurs satisfont l'ouvrier ; 4°. lorsque le sable devient luisant au fond de la fournaise. D'Entrecolles admira beaucoup qu'après avoir vû brûler cent quatre-vingt charges de bois à l'entrée de la fournaise, il ne restât point de cendres dans le foyer. Les ouvriers qui entretiennent les feux, doivent être bien précautionnés contre leur ardeur. On prétend qu'ils mettent du sel dans leur thé, pour en boire beaucoup sans être incommodés de l'excès. Mais, comment s'imaginer qu'une liqueur salée puisse appaiser la soif ?

Comment les ouvriers résistent à l'ardeur du feu.

Dangers de la porcelaine dans la cuisson.

Toutes les cuissons ne réussissent point heureusement. Il arrive assez souvent que l'entreprise manque, & qu'il ne reste de la porcelaine & des cases qu'une masse informe, & fort dure. Un excès de chaleur dans le feu, ou quelque défaut dans les cases, peut ruiner entiérement l'ouvrage. Il n'est point aisé de regler les degrés du feu, parce que les moindres variations de l'air agissent immédiatement sur le bois, sur le feu & sur la porcelaine même. Ainsi l'on voit cent ouvriers ruinés, pour un que la fortune favorise. On ne doit pas être étonné par conséquent que la porcelaine soit si chere en Europe. D'ailleurs celle qu'on y envoie est faite ordinairement sur de nouveaux modéles, la plûpart si bizarres, que n'étant pas toujours goûtée, le moindre défaut devient un prétexte aux Européens pour la refuser. Alors elle demeure nécessairement à l'ouvrier, parce qu'elle est encore moins au goût des Chinois (57).

Quantité de Marchands s'y ruinent.

Ouvrages surprenans des Chinois.

Il faut confesser, à l'honneur de la Chine, que les artistes du pays font des ouvrages si surprenans, qu'un Etranger les croiroit impossibles. Le Pere d'Entrecoles vit, par exemple, une lanterne, de la grandeur de celle d'un Vaisseau, composée d'une seule piéce de porcelaine, & dans laquelle une chandelle suffisoit pour éclairer toute une chambre. Elle avoit été faite sept ans auparavant par l'ordre du Prince héréditaire. Le même Missionnaire vit des jarres de porcelaine hautes de trois pieds, sans y comprendre le couvercle, qui s'élevoit encore d'un pied, dans la forme d'une pyramide. Elles étoient composées de trois piéces, mais jointes avec tant d'habileté, qu'on n'auroit pû distinguer la jointure. On lui raconta que de vingt-quatre piéces de cette nature, huit seulement avoient réussi. Elles avoient été commandées par des Marchands de Canton pour être transportées en Europe ; car les Chinois n'achetent point de porcelaine d'un si grand prix.

On en vante une autre espece, dont la composition est très-difficile & qui est par conséquent d'une extrême rareté. Elle est excessivement mince, unie au dehors comme au dedans, & revêtue néanmoins de fleurs & d'autres ornemens qui paroissent gravés. Aussi-tôt qu'elle est sortie de la roue, on la jette

(57) *Ibid.* p. 348.

en effet dans un moule gravé, où l'interieur de la piéce prend ainsi les figures, & l'on rend le dehors aussi mince qu'il est possible avec un cizeau.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Ouvrages qui ne peuvent être exécutés en porcelaine.

Cependant les Chinois ne peuvent exécuter tous les ouvrages qu'on leur propose. On leur demande quelquefois, pour l'Europe, des surtous de table d'une seule piéce & des quadres de tableaux; mais les plus grands qu'ils ayent pû faire n'ont jamais été de plus d'un pied. Lorsqu'ils ont voulu leur donner plus d'étendue, ils ont eu le chagrin de les voir tomber en piéces. L'épaisseur nécessaire à ces ouvrages les rend extrêmement difficiles; de sorte qu'au lieu de les composer solides, on fait deux dehors creux, qu'on tâche de joindre en laissant un vuide dans l'intervalle. On met seulement au travers une piéce de la même matiere, qui laisse un enfoncement de chaque côté.

Ouvrages commandés par les Empereurs.

L'Histoire de King-te-ching parle de divers ouvrages ordonnés par les Empereurs, & dont le succès n'a pas mieux répondu aux esperances des ouvriers. Le pere de l'Empereur Kang-hi en demanda plusieurs de la forme de nos caisses d'orangers, pour y nourrir du poisson. Ils devoient avoir trois pieds & demi de hauteur; l'épaisseur des côtés devoit être de quatre pouces, & celle du fond, d'un demi-pied. Les ouvriers travaillerent l'espace de trois ans à ces ouvrages & firent deux cens caisses; mais il n'y en eut point une seule qui réussît. Le même Empereur desira des ornemens pour le front d'une galerie, chacun de la hauteur de trois pieds, d'un pied & demi de largeur, & d'un demi-pied d'épaisseur. Mais ils ne pûrent être exécutés. Le Prince héréditaire commanda aussi divers Instrumens de musique, particuliérement une espece de petite orgue, nommée *Tseng*, de la hauteur d'un pied & composée de quatorze tuyaux dont l'harmonie est assez agréable. Le succès ne fut pas plus heureux.

Origine du Patron de la porcelaine.

La statue de *Pu*, qui est le Patron des ouvriers en porcelaine (car chaque profession a le sien) doit son origine à la difficulté qu'ils trouvent quelquefois dans l'exécution de ces modéles. Un Empereur ayant ordonné quelques piéces sur ses propres idées, l'ouvrier qui se trouva chargé de cette entreprise conçut tant de chagrin de se voir maltraité par les Officiers pour avoir mal réussi, que dans son désespoir il se précipita au milieu d'une fournaise, où il fut consumé par les flammes. Cependant les autres ouvrages de porcelaine qui étoient alors dans la même fournaise, en sortirent si beaux & si conformes au goût de l'Empereur, que le malheureux ouvrier passa pour un Héros & devint ensuite l'Idole qui préside à la porcelaine.

Instrumens musicaux de cette matiere.

Quoiqu'on n'ait pû réussir à faire une orgue, on a trouvé le moyen de faire des flutes, des flageolets & d'autres Instrumens qui se nomment *Yun-lo*, composés de neuf petites plaques rondes, un peu concaves, qui forment différens tons. On les suspend dans un quadre, à différentes hauteurs, & les frappant comme un tympanon, on en tire un tintement qui s'accorde fort bien avec les autres Instrumens & même avec la voix. Mais les ouvriers excellent particuliérement dans l'exécution des grotesques & dans la représentation des animaux. Ils font des canards & des tortues qui nâgent sur l'eau. L'Auteur vit la figure d'un chat au naturel. On lui avoit mis dans la tête une lampe, dont la flamme formoit les deux yeux. Les rats en étoient effrayés pendant la nuit. On voit sortir aussi dans les manufactures de porcelaine quantité de statues, surtout de la Déesse *Quanin*, qui est fort célebre à la Chine & que les femmes invoquent pour obtenir la fécondité. Elle est représentée avec un enfant dans ses

Grotesques & autres figures en porcelaine.

PORCELAINE DE LA CHINE.

bras. L'Auteur la compare aux ſtatues antiques de Venus & de Diane, avec cette différence, que celles de Quanin ſont extrêmement modeſtes.

Si l'ancienne eſt préferable à la moderne.

Les opinions des Chinois ſont partagées ſur la préference de la porcelaine ancienne ou moderne. On s'eſt imaginé fauſſement en Europe, que la meilleure doit avoir été long-tems enſevelie dans la terre. A la verité, il arrive quelquefois qu'en creuſant de vieilles ruines ou nétoyant des puits, on y trouve d'excellentes piéces, qui y ont été miſes à couvert dans des tems orageux. Mais l'Auteur déclare qu'ayant vû dans pluſieurs endroits d'autres piéces, qui étoient probablement fort anciennes, il ne les trouva pas comparables aux ouvrages d'aujourd'hui ; d'où il conclut, qu'autrefois comme à préſent il y avoit de la porcelaine à tout prix. Les Chinois achetent fort cher les moindres piéces du ſiécle de *Yun* & de *Chun*, deux de leurs premiers Empereurs, lorſqu'elles ont conſervé leur beauté, qui fait leur unique prix. Tout ce que la porcelaine gagne à demeurer long-tems en terre, eſt d'y prendre une couleur d'yvoire ou de marbre, qui devient une preuve de ſa vieilleſſe.

Vieille porcelaine contrefaite.

Suivant les Annales de King-te-ching, certaines jarres coutoient anciennement juſqu'à cinquante-huit ou cinquante-neuf lyangs, qui reviennent à plus de quatre-vingt écus. Les mêmes Annales ajoutent qu'on bâtiſſoit exprès une fournaiſe pour chaque jarre, & qu'on ne ménageoit pas la dépenſe. Le Mandarin de King-te-ching, ami de l'Auteur, fit préſent aux protecteurs qu'il avoit à la Cour, d'un *Ku-tang* ou de pluſieurs vieilles piéces de porcelaine, qu'il avoit eu l'art de faire lui-même, ou plûtôt de contrefaire. Il y avoit employé un grand nombre d'ouvriers. La matiere de ces fauſſes antiquités eſt une terre jaunâtre, qui ſe trouve près de King-te-ching. Elles ſont fort épaiſſes. Une ſeule piéce, dont le Mandarin fit préſent au Pere d'Entrecolles, peſoit autant que dix piéces communes. On ne remarque rien de particulier dans cette eſpece de porcelaine, à l'exception du vernis, qui eſt compoſé d'huile de pierre, & qui étant mêlé d'une groſſe quantité d'huile commune, donne à la piéce une couleur de verd de mer. Lorſqu'elle eſt cuite, on la jette dans un bouillon fort gras, de quelques chapons & d'autres viandes. Enſuite l'ayant remiſe au feu, on la laiſſe repoſer l'eſpace d'un mois dans le plus ſale mélange qu'on puiſſe trouver. Après cette opération, elle paſſe pour vieille de trois ou quatre cens ans, ou du moins pour avoir été faite ſous la dynaſtie de Ming, pendant laquelle le goût de la Cour étoit pour la porcelaine de cette épaiſſeur. Le faux *Ku-tang* eſt ſi éloigné de reſſembler au véritable, qu'il ne rend pas le moindre ſon lorſqu'il eſt frappé, même en l'approchant de l'oreille.

Comparaiſon de la porcelaine & du verre.

Quoique la porcelaine ne ſoit pas ſi tranſparente que le verre, elle eſt moins ſujette à ſe briſer. La bonne n'eſt pas moins ſonore que le verre. Si le diamant coupe le verre, on s'en ſert auſſi pour raccommoder la porcelaine briſée, en y faiſant, comme avec une aiguille, de petits trous par leſquels ont fait paſſer un fil de leton très-fin. A peine s'apperçoit-on qu'elle ait été caſſée. Cet art forme une profeſſion particuliere dans l'Empire de la Chine.

Uſage qu'on fait à King-te-ching des fragmens de porcelaine.

King-te-ching a tiré beaucoup d'avantage des fragmens de la porcelaine qui s'y briſe, & de la multitude de ſes fours. On y bâtit ſans ceſſe, & l'on n'y voit point une maiſon qui ne ſoit entourée de murs. Les briques, qui ſont longues & larges, ne ſe poſent point à plat, mais de côté. Elles ſont rangées alternativement avec leur face & leur côté en dehors, & liées par une légere couche de mor-

Maniere dont les murs y ſont conſtruits.

tier. Le dos du mur est construit de même. Ces murs deviennent plus étroits en s'élevant, de sorte qu'au sommet ils n'ont qu'une seule brique de largeur & de longueur, les éperons des briques traversieres étant placés de maniere qu'ils ne rencontrent point ceux du côté opposé. Ainsi les murs de King-te-ching sont creux & semblables à des cases à deux faces. Comme ils s'élevent par degrés, on remplit les cavités de pots cassés, sur lesquels on jette de la terre détrempée en mortier clair, qui lie tout dans une seule masse & qui contient les briques dans leur assiette. On croiroit, dans l'éloignement, que ces murs sont composés de belle pierre, grise & polie. Ce qu'il y a de surprenant, suivant le même récit, c'est qu'ils durent des siécles entiers lorsqu'ils sont couverts de bonnes tuiles. Mais il faut observer aussi qu'ils ne supportent jamais aucun ouvrage de charpente. L'usage des Chinois est d'employer des piliers de bois fort massifs pour soutenir ces constructions.



Le reste des fragmens de la porcelaine & des cases se jette sur les bords de la riviere, au-dessous de King-te-ching. Il resserre insensiblement le canal (58) & forme à la fin un espace assez solide pour aggrandir la Ville par les nouvelles maisons qu'on y bâtit.

§. VIII.

## *Encre, Papier & Pinceaux des Chinois, & leur maniere d'imprimer & de relier les Livres.*

Ce qui servoit autrefois de papier à la Chine.

LES manufactures de papier sont si curieuses à la Chine, qu'elles ne méritent pas moins d'attention que la soie & la porcelaine. Dans les plus anciens tems de l'Empire, les Chinois n'avoient point de papier. Ils écrivoient sur des planches & sur de larges piéces de bambou. Au lieu de plume ou de pinceau, ils se servoient d'un stile de fer, ou d'un poinçon. Ils écrivoient même sur le métal, & les curieux conservent encore d'anciennes plaques, sur lesquelles on lit des caracteres fort nettement tracés. Cependant il y a long-tems qu'ils ont fait la découverte du papier. Quelques Européens admirant sa finesse, l'ont pris pour une composition de soie, sans faire attention que la soie ne peut être réduite en pâte (59).

De quoi le papier Chinois est composé.

Les Chinois composent leur papier, qu'ils appellent *Chi*, de l'écorce du bambou & d'autres arbres ; mais ils n'en prennent que la seconde peau, qui est fort douce & fort blanche. Ils la battent jusqu'à la rendre liquide. Les quadres qu'ils emploient pour donner sa forme à la matiere, sont longs & larges. Aussi font-ils des feuilles de dix ou douze pieds de longueur & quelquefois plus. Ils trempent chaque feuille dans de l'eau où ils ont fait dissoudre du *Fan*, c'est-à-dire, de l'alun ; & de-là vient le nom de *Papier-fan*, qui est en usage à la Chine. L'alun empêche que le papier ne boive l'encre, & lui donne un lustre d'argent ou de vernis. Mais il le rend sujet à se fendre. Le papier Chinois est plus blanc plus doux & plus compact que celui de l'Europe. La surface en est si unie, qu'il ne s'y trouve rien qui puisse arrêter le pinceau, ni même en séparer les poils. Cependant, comme il est composé d'écorce, il se moisit facile-

Ses qualités.

(58) Chine du Pere du Halde, pag. 351. & suivantes.

(59) Ceci paroît contredit dans la page suivante.

Papier de la Chine.

ment. La poussiere s'y attache & les vers s'y mettent; ce qui ne manque point de corrompre les Livres, à moins qu'on ne prenne souvent la peine de les battre & de les exposer au soleil.

Autre espece de papier Chinois.

Outre cette espece, les Chinois font un papier de coton, qui est encore plus blanc, plus fin & plus en usage. Il n'est pas sujet aux mêmes inconvéniens que l'autre. Il dure aussi long-tems & n'a pas moins de blancheur que celui de l'Europe. Les Remarques suivantes sont tirées d'un Livre curieux, composé sous le regne présent, qui traite de l'invention du *Chi* ou du papier, de sa matiere, de ses qualités, de sa forme & de ses différentes especes. L'Auteur reconnoît qu'il n'y a rien de clair sur son origine, quoiqu'il la croie fort ancienne. » Les » Chinois, dit-il, écrivoient d'abord sur de petites planches de bois de bambou, passées au feu & soigneusement polies, mais couvertes de leur écorce » ou de leur peau. C'est ce qui paroît assez prouvé par les termes de *Kyen* & » de *Tse*, dont on se servoit alors au lieu de *Chi*, pour exprimer la matiere » sur laquelle on écrivoit. On tailloit les lettres avec un cizeau, & de toutes ces » petites planches, pressées l'une sur l'autre, on formoit un volume. Mais des » Livres de cette nature étoient d'un usage fort difficile. Depuis la dynastie de » Tsin, avant la naissance de Jesus-Christ, on écrivoit sur des piéces de soie » ou de toile, coupées de la grandeur dont on vouloit faire un Livre. De-là » vient que la lettre *Chi* est quelquefois composée du caractere *Se*, qui signifie » *soie*, & quelquefois du caractere *Kin*, qui signifie *de la toile*.

Remarques tirées d'un Ouvrage Chinois sur cette matiere.

» Enfin, l'an 95, sous le *Tong-han*, ou le *Han* oriental, pendant le regne » de *Hoti*, un grand Mandarin du Palais inventa une meilleure espece de papier, qui fut nommée *Tsay-heu-chi*, ou Papier du Seigneur *Tsay*. Ce Phy- » sicien trouva le secret de réduire en pâte fine l'écorce de différens arbres, les » vieilles étoffes de soie & les vieilles toiles, en les faisant bouillir à l'eau, & » d'en composer diverses sortes de papier. Il en fit, avec les nœuds de soie, » une autre espece, qui porta le nom de Papier de lin. Les Chinois porterent » bien-tôt ces découvertes à leur perfection, & trouverent l'art de polir leur » papier.

On lit dans un autre Livre, intitulé *Su-i-kyen-chi-pu*, qui traite du même sujet, » que dans la Province de Se-chuen le papier se fait de chanvre; que » *Kau-tsong*, troisiéme Empereur de la grande dynastie de Tang, fit faire de » cette Plante un excellent papier, sur lequel tous ses ordres secrets étoient » écrits; que dans la Province de *Fo-kyen*, le papier se fait de bambou; dans » les Provinces septentrionales, d'écorce de meurier, & dans celle de *Che-* » *kyang*, de paille de riz ou de froment. Dans celle de Kyang-nan, on fait » un parchemin de la petite peau qui se trouve dans les coques de vers à soie. » Il se nomme *Lo-wen-chi*. Sa finesse & sa douceur le rendent propre aux Inscriptions. Enfin, dans la Province de *Hu-quang*, l'arbre *Chu*, ou le *Ku-* » *chu*, fournit les principales matieres pour le papier.

Feuilles d'une prodigieuse grandeur.

A l'occasion des diverses sortes de papier, le même Auteur en nomme une dont les feuilles sont ordinairement longues de trois changs (60) & quelque-

(60) Un Chang est la mesure d'un pied. Plusieurs Particuliers de Londres ont de ces feuilles, qui sont longues de soixante-dix pieds. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les Chinois puissent ménager des quadres de cette grandeur & trouver d'assez grandes cuves pour les y tremper.

fois de cinq. Il explique comment il eſt teint de différentes couleurs, & même argenté ſans qu'on y emploie d'argent; invention qu'on attribue à l'Empereur *Kau-ti*, de la dynaſtie de Tſi. Il traite du papier des Coréens, qui ſe fait avec les coques des vers à ſoie. Enfin, il rapporte que depuis le ſeptiéme ſiécle ces Peuples payent à l'Empereur leur tribut en papier.

Papier de la Chine.

Exceſſive conſommation de papier.

La conſommation du papier eſt preſqu'incroyable à la Chine. Outre les Lettrés, qui en emploient une quantité prodigieuſe, on ne s'imagineroit jamais combien il s'en conſomme dans les maiſons particulieres. Chaque chambre n'a d'un côté que des fenêtres ou des jalouſies, couvertes de papier. Sur les murs, qui ſont ordinairement revêtus de plâtre, on applique une couche de papier, pour les conſerver blancs & unis. Les platfonds ſont à compartimens couverts de papier, ſur leſquels on trace diverſes ſortes d'ornemens. En un mot, la plus grande partie des maiſons n'offre que du papier, qu'on renouvelle tous les ans.

Préparation des materiaux qui ſervent au papier.

Quoiqu'on ne faſſe ſervir à la compoſition du papier que l'interieur de pluſieurs eſpeces d'arbres, on y emploie la ſubſtance entiere du bambou & de l'arbuſte qui porte le coton. On tire des plus groſſes cannes de bambou les rejettons d'une année, qui ſont ordinairement de la groſſeur de la jambe. Après les avoir dépouillés de leur premiere peau verte, on les fend en piéces droites de ſix ou ſept pieds de long, pour les faire rouir l'eſpace d'environ quinze jours dans un étang bourbeux. On les tire enſuite de la boue, on les lave dans l'eau claire, & les étendant dans un grand foſſé ſec, on les y couvre de chaux. Peu de jours après on les tire encore pour les laver une ſeconde fois. On les réduit comme en fil, qu'on fait blanchir & ſécher au ſoleil, & qu'on jette enſuite dans de grandes chaudieres, où l'ayant fait bouillir, on le bat enfin dans des mortiers pour en faire une pâte fluide.

Plante de Hau-tong, qu'on employe au même uſage.

On trouve ſur les montagnes & dans les lieux déſerts une Plante, qui produit des ſeps longs & minces comme ceux de la vigne, & dont la peau eſt extrêmement unie. Le nom de *Hau-tong*, que les Chinois lui donnent, exprime cette qualité. Elle ſe nomme auſſi *Ko-tong*, parce qu'elle produit de petits pois aigres, d'un verd blanchâtre, qui peuvent ſe manger. Ses branches, qui ſont à peu près de la groſſeur des ſeps de vigne, rampent ſur la terre ou s'attachent aux arbres. Suivant la doctrine de l'Auteur Chinois, lorſque les branches du *Ko-tong* ont trempé quatre ou cinq jours dans l'eau, il en ſort un jus onctueux (61) qu'on prendroit pour une eſpece de glue ou de gomme. On le mêle dans la pâte dont ſe fait le papier, avec beaucoup d'attention pour n'en mettre ni trop ni trop peu. L'experience en apprend la juſte meſure. On bat ce mélange juſqu'à ce qu'il tourne en eau graſſe & épaiſſe, qu'on jette dans de grands réſervoirs, compoſés de quatre murs de trois ou quatre pieds de hauteur, dont les bords & le fond ſont ſi bien cimentés, que la liqueur ne peut ni en ſortir ni s'y imbiber. Alors les ouvriers ſe plaçant aux côtés des réſervoirs, prennent dans leurs moules la ſurface de cette liqueur, qui devient papier preſqu'à l'inſtant.

Réſervoirs où l'on met la liqueur.

Moules & quadres.

Les moules, dont les quadres ſe démontent aiſément & peuvent ſe reſſerrer

(61) Si le *Ko-tong* manquoit, on pourroit peut-être ſe ſervir des grains de Miſſelto, qui ſont naturellement viſqueux, ou de l'écorce interieur du *Holly*, qui étant pourri & broyé ſe réduit en glue.

PAPIER DE LA CHINE.

ou s'élargir, sont faits de fils de bambou, tirés aussi fins que le fil d'archal par les trous d'une plaque d'acier. On les fait bouillir ensuite dans l'huile jusqu'à ce qu'ils en soient bien impregnés, afin qu'ils ne s'enfoncent pas plus qu'il n'est besoin pour prendre la surface de la liqueur.

Composition des grandes feuilles de papier.

Si l'on veut faire des feuilles d'une grandeur extraordinaire, on soutient le quadre avec des cordons & une poulie. Au moment qu'on le tire du réservoir, les ouvriers, qui sont placés sur les bords, aident à tirer promptement chaque feuille. Ensuite ils l'étendent dans l'interieur d'un mur creux, dont les côtés sont bien blanchis, & dans lequel on fait entrer, par un tuyau, la chaleur d'une fournaise voisine, dont la fumée sort à l'autre bout par un petit soupirail. Cette espece d'étuve sert à sécher les feuilles presqu'aussi vîte qu'elles se font.

Arbres dont on fait aussi le papier.

Entre les arbres dont se fait le papier, on préfere ceux qui ont le plus de séve, tels que le meurier, l'orme, le tronc du cotonier, la plante de chanvre, & diverses autres plantes inconnues en Europe. On commence par gratter légerement la pellicule exterieure de l'écorce, qui est verdâtre. Ensuite on tire la peau interieure en longues courroies, & les ayant fait blanchir dans l'eau & au soleil, on acheve de les préparer comme le bambou.

Papier qui se fait de Ku-chi. Description de cet arbre.

Mais le papier dont on fait le plus d'usage est celui qui est composé de la peau interieure du *Chu-ku*, nommé aussi *Ku-chu*. C'est de cet arbre qu'il tire son nom de *Ku-chi*. Lorsqu'on en casse les branches, l'écorce se péle facilement en longues courroies, comme autant de rubans. Les feuilles ressemblent beaucoup à celles du meurier sauvage; mais le fruit a plus de ressemblance avec la figue. Il sort des branches sans aucune tige. S'il est arraché avant sa parfaite maturité, la place qu'il quitte rend un jus laiteux comme la figue. En un mot, cet arbre a tant d'autres rapports avec le figuier & le meurier, qu'il peut passer pour une espece de sycomore. Cependant il ressemble encore plus à l'*Adrachne*, qui est une sorte d'arboisier, de grandeur médiocre, dont l'écorce est douce, blanche & luisante, mais se fend en Eté, parce que l'humidité lui manque. Le *Ku-chu*, comme l'arboisier, croît sur les montagnes & dans les lieux pierreux (62).

Perfections qu'on donne au papier.

Pour endurcir le papier & le rendre propre à recevoir l'encre, les Chinois le font tremper dans de l'eau d'alun. Les Européens appellent cette opération *faner le papier*, parce qu'en Chinois, *Fan* signifie de l'alun. La méthode en est fort simple. On hache fort menu six onces de colle commune, bien claire & bien nette, qu'on jette dans douze écuelles d'eau bouillante, en la remuant avec soin pour empêcher qu'elle ne tourne en grumeaux. Ensuite on la fait dissoudre dans trois quarts de livre d'alun blanc & calciné. Ce mélange se met dans un grand bassin, au travers duquel on passe une petite gaule, ronde & unie. Ensuite, attachant le bout de chaque feuille à un autre bâton qui est fendu d'un bout à l'autre, on le laisse tomber doucement dans la liqueur pour y tremper. Lorsqu'il est question de la retirer, on la fait glisser par-dessus la gaule ronde; après quoi, mettant le bout du bâton qui la tient, dans un trou du mur, elle y demeure suspendue pour sécher. C'est ainsi que les Chinois donnent à leur papier du corps, de la blancheur & du lustre. Un de leurs Auteurs reconnoît que cet art leur vient du Japon.

(62) Chine du Pere du Halde, pag. 366. & suivantes.

Ils

Papier de la Chine.

Maniere d'argenter le papier.

Ils ont aussi le secret d'argenter le papier, avec peu de dépense & sans y employer de feuilles d'argent. Ils prennent sept fuens ou deux scrupules de colle, composée de cuir de vache, & trois fuens d'alun blanc, qu'ils mêlent dans une demie-pinte d'eau claire, & qu'ils font bouillir sur le feu jusqu'à ce que l'eau soit consommée, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il ne s'en éleve plus de vapeurs. Alors, étendant quelques feuilles de papier sur une table fort unie, on passe deux ou trois fois dessus un pinceau trempé dans la colle, en observant que l'enduit soit égal, & le recommençant lorsqu'il s'y trouve de l'inégalité. Ensuite, prenant du talc, préparé comme on va l'expliquer, on le sasse au travers d'une gaze, pour le faire tomber également sur les feuilles; après quoi on les fait sécher à l'ombre. Il ne reste, après cela, qu'à les étendre une seconde fois sur la table, pour en ôter le talc superflu en les frottant doucement avec du coton. La poudre qu'on ôte ainsi peut servir au même usage pour d'autres feuilles. L'Auteur observe qu'avec cette poudre, délayée dans l'eau & mêlée de colle & d'alun, on peut dessiner toutes sortes de figures sur le papier.

Préparation du talc pour cette opération.

Pour la préparation du talc (63) on le choisit beau, transparent & blanc comme la nége. Le talc que les Russiens apportent à la Chine, l'emporte sur celui qu'on tire de la Province de *Se-chuen*. Après l'avoir fait bouillir environ quatre heures, on le laisse dans l'eau pendant un ou deux jours. On doit ensuite le laver soigneusement & le battre avec un maillet, dans un sac de toile, pour le mettre en piéces. Sur dix livres de talc on en met trois d'alun. On broie le tout ensemble dans un petit moulin à bras. Ensuite ayant sassé la poudre dans un tamis de soie, on la jette dans de l'eau bouillante, qui doit être répandue lorsqu'elle est devenue claire. La matiere qui reste au fond, & qu'on fait durcir au soleil, doit être aussi-tôt réduite en poudre impalpable dans un mortier. Cette poudre, après avoir été sassée une seconde fois, est telle qu'il faut pour l'usage.

Les Chinois ont l'art de renouveler le papier.

On voit, hors des fauxbourgs de Peking, vis-à-vis les cimetieres, un long Village, dont les Habitans renouvellent le vieux papier & tirent un profit considerable de ce métier. Ils ont l'art de le rétablir dans sa beauté, soit qu'il ait été employé à l'écriture, ou collé sur les murailles, ou mis en carton, ou souillé par d'autres usages. Les ouvriers l'achetent à fort vil prix dans les Provinces. Ils en font de gros amas dans leurs maisons, qui ont toutes un enclos de murs fort unis, & blanchis soigneusement pour cet usage. S'il se trouve du papier fin dans leur amas, ils ont soin de le mettre à part. Leur premiere opération consiste à le laver dans un petit espace pavé en pente, près d'un puits, en le frottant de toutes leurs forces avec les mains & le foulant aux pieds pour en faire sortir l'ordure. Ils font bouillir ensuite la masse qu'ils ont paîtrie, & l'ayant battue jusqu'à ce qu'elle ait repris la qualité de papier, ils la mettent dans un réservoir ou dans une cuve. Lorsqu'ils en ont une grosse quantité en réserve, ils séparent les feuilles avec la pointe d'une aiguille, & les attachent aux murs de leur enclos pour y sécher au soleil. Ce travail prenant peu de tems, ils les rejoignent ensemble avec la même propreté (64).

(63) Les Chinois nomment ce minéral *Tun-mua-che*, qui signifie, *Pierre grosse de nuées*, parce que chaque morceau qu'on en casse est une espece de nuée transparente.

(64) Chine du Pere du Halde, pag. 369. & suivantes.

Papier de la Chine.

Prix du papier.

Navarette dit que le papier est si commun à la Chiue, que pour deux reaux & demi ; c'est-à-dire pour quinze sols, il en acheta cinq cens cinquante feuilles. Il ajoute qu'on en trouve de mille différentes sortes, qu'on distingue par leur couleur ou par leur finesse, & qu'on en fait de curieuses figures pour les maisons & pour les Temples (65).

De quoi l'encre de la Chine est composée.

L'Encre de la Chine est composée de *Noir de lampe*, qui se fait en brûlant plusieurs sortes de matieres, mais particuliérement du bois de pin, ou de l'huile (66), dont on corrige l'odeur en y mêlant des parfums. De tous ces ingrédiens on compose une sorte de pâte, qu'on met dans des moules de bois de différentes grandeurs, pour lui donner différentes formes. Les impressions qu'elle y reçoit sont des figures d'hommes, de dragons, d'oiseaux, d'arbres, de fleurs, &c. Mais la forme générale est ordinairement celle d'un bâton (67), & d'un côté, chaque bâton porte toujours quelques caractéres Chinois. La meilleure encre se fait à (68) *Whey-cheu*, Ville de la Province de Kyang-nan. C'est sa bonté qui est la regle du prix. Les Européens ont fait des efforts inutiles pour la contrefaire. Elle est fort utile pour le dessein, parce qu'on peut lui donner le degré d'ombre qu'on juge à propos (69). Les Chinois ont aussi de l'encre rouge, qu'ils emploient principalement pour les titres des Livres. Tout ce qui se rapporte à l'écriture est si précieux à la Chine, que les ouvriers mêmes qui travaillent à la composition de l'encre, ne passent point pour des gens d'une condition méchanique & servile.

Remarques sur son origine.

L'Auteur Chinois qu'on a cité dans l'article précédent, fournit les Remarques suivantes sur l'origine & la nature de cette encre. Il assure que son invention est d'un tems immémorial, mais qu'elle fut long-tems sans parvenir à sa perfection. On se servoit d'abord, pour écrire, d'une espece de terre noire, comme le caractere *Me*, qui signifie Encre, le prouve par sa composition. On exprimoit de cette terre, ou plûtôt de cette pierre, un jus ou un suc noir. D'autres encore prétendent qu'après l'avoir humectée, on en tiroit une liqueur noire en la broyant sur le marbre. Enfin, cette terre ou cette pierre se trouve nommée dans une réflexion morale de l'Empereur Vu-vang, qui vivoit onze cens vingt ans avant l'Ere chrétienne.

Sous les premiers Empereurs de la dynastie de Tong, vers l'année 620, le Roi de Corée offrit à l'Empereur de la Chine quelques bâtons d'une encre composée de noir de lampe. Ce noir venoit de vieux bois de pin brûlé, & mêlé avec de la cendre de corne de cerf, pour lui donner de la consistence. Cette encre a tant de lustre qu'on la croiroit couverte d'un vernis. L'émulation des Chinois leur fit trouver, vers l'année 900, le moyen de la porter à sa perfection.

Invention d'une autre encre.

En 1070 ils en inventerent une autre espece, qui se nomme *Yu-me*, c'est-à-dire, Encre Impériale, parce qu'elle est particuliérement à l'usage du Palais. Elle est composée d'huile, dont on rassemble les vapeurs dans un vaisseau de

(65) Description de la Chine par Navarette, p. 49.

(66) Le Comte dit qu'on y emploie de la graisse de porc, mêlée avec de l'huile.

(67) La forme des bâtons qui viennent en Angleterre, qu'on appelle communément Encre du Japon, est un quarré oblong, de la longueur de trois pouces.

(68) Voyez ci-dessus.

(69) Du Halde, *ubi sup.* p. 370. & Le Comte, p. 188.

cuivre concave, en y mêlant un peu de musc pour lui donner une odeur agréable.

ENCRE DE LA CHINE.

Recettes pour la composition de différentes encres de la Chine.

La recette suivante (70), qui est tirée des Chinois, fait une encre d'un beau noir; qualité qu'on regarde comme la plus essentielle. Brulez du noir de lampe & de l'inde (71) dans un creuset, jusqu'à ce qu'ils ayent tout-à-fait cessé de fumer. Faites dissoudre ensuite de la gomme adragante dans de l'eau, & lorsqu'elle est parvenue à sa consistence, ajoutez-y les autres ingrédiens & mêlez le tout ensemble avec une spatule, pour en faire une pâte qui puisse être mise au moule. Une trop grosse quantité d'inde rend la pâte d'un violet-noir.

Recette du Pere Coutancin.

Le Pere Coutancin, Jésuite, apprit une autre recette d'un Chinois aussi éclairé qu'on peut l'être sur cette matiere, dans un Pays où les ouvriers cachent fort soigneusement les secrets de leur art. On met cinq ou six méches allumées dans un vase plein d'huile, qu'on couvre d'un couvercle de fer en forme d'entonnoir, à la distance nécessaire pour recevoir la fumée. Lorsqu'il s'y en est assez rassemblé, on prend une plume d'oie, dont on se sert pour nétoyer le fond du couvercle, & l'on fait tomber cette suye sur une feuille de papier sec. C'est le noir dont on se sert pour faire de l'encre fine & luisante. La suye qui s'attache le plus au couvercle est la plus grossiére & ne s'emploie que pour l'encre commune. Celle qu'on a recueillie sur le papier doit être bien battue dans un mortier. On y mêle du musc ou quelqu'eau parfumée, avec un peu de colle de cuir de vache, pour incorporer les ingrédiens. Lorsque cette composition a pris la consistence de pâte, on la met dans des moules, pour lui donner sa forme; après quoi l'usage est de graver dessus, avec un cachet, des caracteres ou des figures en bleu, en rouge ou en or. On fait ensuite sécher les bâtons au soleil ou au vent.

Usage des Marchands de Whey-cheu-fu.

Dans la Ville de *Whey-cheu-fu*, célebre, comme on l'a remarqué, par la beauté de son encre, les Marchands ont de petites chambres où ils entretiennent, jour & nuit, des lampes allumées. Chaque chambre est distinguée par l'huile qu'on y brûle & par l'espece d'encre qui s'y fait. L'encre de la Chine étant à très-bon marché, toutes ses différentes especes ne peuvent être composées d'huile de *Sesamum*, ou de gergelin, comme la plûpart des Chinois se l'imaginent.

Fournaises pour l'encre.

On rapporte que dans le district de la même Ville il y a des fournaises d'une forme singuliere, pour y brûler le vieux bois de pin & pour conduire la fumée par de longs tuyaux dans de petites chambres tendues de papier. Après avoir laissé aux vapeurs fuligineuses le tems de s'y attacher, on en tire beaucoup des murs & des platfonds. D'un autre côté, on tire la résine du bois par d'autres tuyaux, qui sont au niveau du terrain. Les chambres sont parfumées de musc & d'autres drogues, dont l'odeur mêlée avec la suye rend celle de l'encre fort agréable.

Observation sur le bois qu'on y brûle.

Les Missionnaires ont observé que la nature du bois qu'on fait brûler contribue beaucoup à la bonté de l'encre. Ils jugent que la suye qu'on tire des

(70) Du Halde donne une autre méthode d'après un Auteur Chinois; mais on se dispense de la rapporter ici, parce que les noms des ingrédiens sont inconnus en Europe.

(71) C'est sans doute de l'inde en maron, ou le suc d'inde mis en pain, qui vient de Lyau-tong.

ENCRE DE LA CHINE.

fournaises d'une verrerie & dont les Peintres font usage en Europe, seroit la meilleure pour contrefaire l'encre de la Chine.

Les Remarques suivantes sont tirées du même Auteur Chinois qu'on a déja cité :

Regles pour distinguer la bonne encre de la Chine.

1°. Pour distinguer les différens degrés de bonté dans l'encre qui sort des mains de l'ouvrier, il faut tremper dans l'eau le bout des bâtons, pour en frotter un vase du plus beau vernis, qui se nomme *Tuan-quang-si*. Lorsque la place de l'encre est sechée, on leve le vase au soleil. Si la couleur de l'encre n'est pas différente de celle du vernis, on peut s'assurer qu'elle est de la plus fine espece. Si le noir est tourné en bleuâtre, elle est beaucoup moins bonne. Mais s'il est couleur de cendre, c'est la plus imparfaite de toutes les especes.

2°. Pour garantir l'encre de toutes sortes d'altérations, il faut l'enfermer dans une boëte avec un peu d'armoise parfaitement mûre. Si les bâtons demeurent exposés au soleil, ils ne manqueront point de se fendre & de tomber en piéces.

3°. Lorsqu'un bâton d'encre s'est brisé, il n'est question que d'en réduire une partie en pâte sur le marbre, d'y mêler les autres morceaux brisés & de presser le tout ensemble. Après l'avoir fait sécher l'espace d'un jour, on le trouvera aussi ferme que jamais.

4°. Si vous voulez une espece d'encre fort délicate, ayez soin de bien laver le marbre avant que de la paîtrir dessus. Il suffit pour gâter la nouvelle qu'il y reste tant soit peu de celle qu'on a paîtrie la veille. Observez aussi que le marbre doit être lavé avec de l'eau qu'on ait fait bouillir & qu'on ait laissée refroidir. Les meilleures pierres pour la préparation de l'encre se nomment *Tuan-che*.

5°. L'encre, trop long-tems conservée, cesse d'être propre à l'écriture. Elle devient, si l'on en croit les Chinois, un remede excellent pour la dyssenterie & pour les convulsions des enfans. Ils prétendent que ses parties alkalines absorbent les humeurs acides & qu'elles adoucissent l'acrimonie du sang. La dose, pour les personnes formées (72), est de deux dragmes, dans un verre d'eau ou de vin.

Plumes de la Chine.

Maniere dont les Chinois écrivent.

Les plumes Chinoises n'ont pas de ressemblance avec celles des Européens. Ce sont des pinceaux de poil, particuliérement de poil de lapin, qui est le plus doux. Pour écrire, les Chinois ont une petite table de marbre poli, avec un trou à l'extrêmité pour y mettre de l'eau. Ils y trempent leur bâton d'encre, en frottant plus ou moins le côté le plus uni du trou, suivant le degré de noirceur qu'ils veulent donner à leur écriture. Lorsqu'ils écrivent, ils ne tiennent pas obliquement leur pinceau, comme les Peintres ; mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient picquer le papier. Ils écrivent de droit à gauche & de haut en bas. Leurs Livres commencent comme nous finissons les nôtres ; c'est-à-dire, que notre derniere page est pour eux la premiere.

Le marbre, le pinceau, le papier & l'encre, se nomment *Pau-tse* ; mot qui signifie *Les quatre choses précieuses*. Les Chinois Lettrés prennent autant de plaisir à les tenir propres & en bon ordre (73), que nos gens de guerre à ranger & à nétoyer leurs armes.

(72) Chine du Pere du Halde, page 370. & suivantes.

(73) Chine du Pere du Halde, p. 372. & Mémoires du Pere le Comte, p. 184.

IMPRIMERIE CHINOISE.

Art de l'Imprimerie Chinoise. Son ancienneté.

L'art de l'Imprimerie, qui ne fait que de naître en Europe, est connu à la Chine depuis un tems immémorial (74). Mais la méthode des Chinois ne ressemble point à la nôtre. Comme nos caracteres sont en petit nombre & qu'ils ne représentent que de simples sons, ou des lettres, de la combinaison desquelles nous formons des mots & des sentences, notre usage est de faire des types séparés, dont chacun a la forme d'une lettre. Ensuite, les joignant ensemble & les rangeant en lignes l'un après l'autre, nous en formons, pour ainsi dire, un corps solide de métal, dans une dimension bornée; & le renfermant dans un quadre ou un chassis, nous y imprimons les feuilles, par le moyen d'une presse instituée pour cet usage.

Ce qui rend leur méthode différente de la nôtre.

Au contraire, les Chinois ayant au lieu de lettres un caractere particulier pour chaque mot, tombent dans une espece d'infinité, qui leur a fait préferer à la méthode des types celle de tailler ou de graver leurs compositions en (75) bois. L'usage d'une multitude de types, ou des caracteres, qui répondroient à tous les mots de leur langue, seroit peut-être impratiquable à la Chine. Il est vrai que les Européens peuvent employer autant de types que les Chinois ont de caracteres; mais ce nombre n'est composé que de lettres qui se ressemblent, & qui après avoir servi à la composition d'une page peuvent être séparées pour la page suivante, & servir ainsi d'une page à l'autre jusqu'à la fin du volume. Au lieu que les Chinois ont besoin de tailler autant de planches que leur Livre doit contenir de pages; ce qui les met souvent dans la nécessité de se pourvoir d'une chambre fort spacieuse pour les matériaux d'un seul volume.

Leur maniere d'imprimer.

Un Ouvrage qu'on destine à l'impression, est transcrit par quelque bon Ecrivain sur un papier fin & transparent. Le Graveur colle chaque feuille sur une planche de pommier, ou de poirier (76), ou de quelqu'autre bois dur. Il grave les caracteres en coupant le reste du bois. Cette opération se fait avec tant d'exactitude, qu'on auroit peine à distinguer la copie de l'original, soit qu'il soit question de caracteres Européens ou Chinois; car les nôtres se coupent & s'impriment de même à la Chine.

Cette méthode a beaucoup de commodité, parce qu'elle épargne la peine de composer les caracteres & qu'on n'imprime les feuilles qu'à mesure qu'on les vend, sans être exposé, comme en Europe, au risque d'en vendre moins qu'on n'en imprime, ou de faire les frais d'une nouvelle impression (77).

Les Chinois ont aussi des types mobiles.

Cependant les Chinois n'ignorent point la maniere d'imprimer des Européens. Ils ont des caracteres mobiles en bois, pour s'assurer le pouvoir de corriger l'*Etat présent de la Chine*, qu'ils impriment à Peking tous les trois mois. On rapporte que dans les Villes de Nan-king & de Su-cheu-fu ils impriment de même quelques petits Livres, avec beaucoup de netteté & de correction.

Comment ils impriment lorsqu'ils sont pressés.

Dans les affaires qui demandent de la diligence, telles qu'un ordre qui arrive de la Cour & qui doit être imprimé dans l'espace d'une nuit, ils ont une

(74) Trigaut & d'autres disent six cens ans avant Jesus Christ.

(75) On sçait que nos premiers Livres furent gravés de même sur des planches de bois.

(76) Suivant Navarette, c'est le Poirier qui est le meilleur.

(77) On croit reconnoître ici le penchant des Voyageurs à vanter tout ce qu'ils ont vû chez les Etrangers; car la préference que l'Auteur donne à l'Imprimerie Chinoise est fort mal fondée. Aussi avons-nous abandonné leur méthode, après en avoir usé d'abord.

IMPRIMERIE CHINOISE.

autre méthode. Ils couvrent la planche de cire jaune, sur laquelle ils gravent les caracteres avec une promptitude surprenante.

Forme ordinaire de leur impression.

Ils n'ont pas de presse comme en Europe. Leurs planches de bois & leur papier enduit d'alun s'en accommoderoient mal. Voici de quelle maniere ils s'y prennent. Après avoir mis leur planche de niveau & l'avoir bien affermie, ils trempent dans l'encre une brosse dont ils la frottent, avec la précaution de ne pas l'humecter trop ni trop peu. Si la planche est trop humide, les caracteres se confondent; & si elle ne l'est point assez, l'impression manque de force & ne peut avoir beaucoup de durée. Ils passent ensuite sur le papier une autre brosse, douce & oblongue, en pressant plus ou moins, suivant la quantité d'encre qu'il y a sur la planche. Lorsque la préparation d'encre est bien faite, ils peuvent imprimer trois ou quatre feuilles sans tremper leur brosse dans l'encre.

Pour faire cette encre, ils prennent du noir de lampe, le broient soigneusement & l'exposent au soleil. Ensuite l'ayant passée au sas, le plus fin qu'il est possible, ils la temperent avec une liqueur spiritueuse jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistence d'une bouillie épaisse, mais sans grumeaux. Ils la font dissoudre au feu, en y jettant, sur dix onces, une once de colle de cuir de vache; après quoi ils la démêlent dans l'eau, pour la rendre aussi claire qu'il convient (78).

Couverture & reliûre de leurs Livres.

Leur papier est si clair & si transparent, qu'il ne peut être imprimé que d'un côté. De-là vient que les Livres ont une double feuille, qui a son repli au dehors & son ouverture du côté du dos du Livre, où elle est cousue. Ainsi les Livres Chinois se rognent du côté du dos, au lieu que les nôtres se rognent sur la tranche. On tire sur le repli une ligne noire, qui sert de direction au Relieur.

Les Chinois couvrent leurs Livres de carton gris, ou de satin à fleurs. On en voit aussi de reliés en brocard, à fleurs d'or ou d'argent. Cette maniere de relier est également propre & commode, quoiqu'inferieure à la nôtre (79).

---

## CHAPITRE IV.

### *Sciences des Chinois.*

Introduction.

QUOIQUE les Chinois ayent le goût des Sciences & d'excellentes facultés pour réussir dans tous les genres de Littérature, ils n'ont jamais fait de progrès considerable dans les Sciences spéculatives, parce qu'elles ne sont pas du nombre de celles que le Gouvernement anime par des récompenses. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connoissance de l'Arithmétique, de l'Astronomie, de la Géometrie, de la Géographie, de la Philosophie naturelle & de la Physique, ils cultivent assez soigneusement ces différentes parties du Sçavoir. Mais les études dont ils font leur principal objet & qui forment proprement leurs Sciences, sont la Grammaire, la Rhétorique, l'Histoire & les Loix de leur Pays, avec la Morale & la Politique. Un sage discernement leur a fait donner la préference aux lumiéres qu'ils ont jugées les plus utiles à la conduite de l'homme & au bien de la société. C'est

Quel est l'objet de l'étude des Chinois.

(78) Du Halde, *ubi sup.* p. 373. (79) *Ibid.* & le Comte, p. 188.

dans cette double vûe que pour engager les jeunes gens à tourner leur application de ce côté-là, ils leur ont proposé les honneurs & l'élévation pour récompense.

Sciences des Chinois.

§. I.

## *Arithmétique. Géometrie. Astronomie.*

Arithmetique. Ils ont l'usage des quatre premieres Regles de l'Arithmétique.

L'Histoire Chinoise rend témoignage que les Mathématiques ont été connues à la Chine dans les plus anciens tems. L'usage des quatre premieres Regles de l'arithmétique y est établi; c'est-à-dire, qu'on y emploie l'*Addition*, la *Soustraction*, la *Multiplication* & la *Division*. Mais ce n'est point par la voie du calcul que les Chinois se servent de ces quatre Regles. Ils n'ont point, comme nous, de caracteres arithmétiques, composés de neuf figures & du zero.

Instrument dont ils se servent.

Pour faire leurs comptes, ils emploient un instrument nommé *Suan-pan*, qui consiste dans une petite planche, divisée du haut en bas en douze raies paralleles, marquées par autant de fils-d'archal, dans chacun desquels sont passées sept petites boules d'os ou d'yvoire, qui peuvent monter & descendre; mais qui sont tellement séparés par une partition au milieu de la planche, qu'il y en a deux d'un côté & cinq de l'autre. Les deux, qui sont dans la partie superieure, valent chacun cinq, & les cinq de la partie basse ne sont qu'autant d'unités. En joignant ou séparant ces boules, les Chinois suputent comme on le fait en Europe avec des jettons. Leur promptitude & leur facilité paroissent surprenantes. Ils font leurs calculs aussi vîte que nous lirions un Livre de comptes, & les plus grosses sommes les arrêtent moins que nous avec nos chiffres.

Leur Géometrie.

Leur Géometrie est assez superficielle. Ils sont aussi peu versés dans la théorie que dans la pratique. S'ils entreprennent de résoudre un probleme, c'est moins par principes que par induction. Cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en regler les bornes. Leur méthode est simple & précise (80).

Lumiéres que les Chinois s'attribuent en Astronomie.

Ils se vantent d'avoir cultivé l'Astronomie depuis la fondation de leur Empire, & se regardent dans cette Science comme les plus grands maîtres de l'Univers. Mais leurs progrès n'ont pas trop bien répondu au tems qu'ils y ont employé. Les Missionnaires avouent qu'il n'y a point de Nation qui ait apporté des soins si constans aux observations mathématiques. Dans tous les tems la Chine a eu, nuit & jour, des Mathématiciens attentifs aux mouvemens célestes. Telle a toujours été la principale occupation des Lettrés de l'Empire. Leur assiduité à cet Office étoit regardée comme un devoir de si haute importance, que les Loix punissoient de mort la moindre négligence. Cet usage est prouvé par un Passage de *Chu-king* (81), un de leurs anciens Livres, à l'occasion de *Hi* & de *Fo*, deux de leurs Astronômes, auxquels il échapa une Eclypse du Soleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naissance de Jésus-Christ. Plusieurs Mathématiciens Jésuites ont vérifié la réalité de cette Eclypse, & prétendent qu'elle ne peut avoir été vûe qu'à la Chine.

(80) Le Comte, p 213. & suivantes. Du Halde, Vol. II. p. 125.

(81) On le trouve aussi dans le texte de la plus ancienne Histoire de la Chine.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE. Rapport de leurs observations avec les nôtres.

De trente-six Eclypses de Soleil, dont Confucius a parlé dans son Livre intitulé *Chun-tsyu*, il n'y en a que deux fausses & deux douteuses. Toutes les autres ont été souvent verifiées, non-seulement par les Astronômes Chinois, sous les dynasties de Han, de Tang, de Hau & de *Yuen*, mais encore par quantité de Missionnaires Européens. Les Peres *Adam Schaal*, *Kegler* & *Slavisck*, en calculerent plusieurs, & le premier fit imprimer ses calculs en langue Chinoise. Le Pere Gaubil prit la peine de les examiner toutes; & si l'on en excepte quatre, il trouva que pour le tems & le jour elles s'accordoient avec son propre calcul, suivant les Tables astronomiques dont il fit usage (82).

L'Eclypse de l'année 776 avant Jesus-Christ, se trouve dans le *Chi-king* & dans l'Histoire de la Chine, comme dans l'Astronomie de Han. Les Eclypses marquées dans le *Chuking*, le *Chi-king* & le *Chun-tsyu*, sont calculées dans les Recueils astronomiques des dynasties de *Tang* & de *Yuen*, qui furent compilés du tems même de ces familles. Les autres Observations, données par le Pere *Gaubil*, sont tirées de diverses Histoires, composées pendant le regne des dynasties sous lesquelles on fit ces Observations.

Recherches du Pere Gaubil sur leurs anciens progrès.

Le même Missionnaire, après s'être fait une étude particuliere de rechercher quels avoient été les progrès des anciens Chinois dans l'Astronomie, nous apprend (83) qu'ayant examiné l'*Etat du Ciel Chinois*, composé plus de cent vingt ans avant Jesus-Christ, il y trouva le nombre & l'étendue de leurs Constellations & quelles Etoiles répondoient alors aux Solstices & aux Equinoxes, avec la déclinaison des Etoiles, & leur distance des Tropiques & des deux Poles. Il ajoute que les Chinois connoissoient le mouvement du Soleil & de la Lune, de l'Ouest à l'Est, & celui des Planetes & des Etoiles fixes, quoiqu'ils n'eussent déterminé le mouvement des dernieres qu'environ quatre cens ans après Jesus-Christ. Ils avoient aussi une connoissance assez exacte des mois Solaires & Lunaires. Ils donnoient à peu près les mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Venus & Mercure. A la vérité, ils n'avoient jamais eu de regles pour la Rétrogradation & les Stations. Cependant, à la Chine comme en Europe, quelques Philosophes ont attribué au Ciel & aux Planetes une révolution autour de la Terre, & d'autres l'ont supposée autour du Soleil. Mais les derniers sont en petit nombre. Il ne paroît même aucun rapport à ce systême dans leurs calculs, & l'on n'en trouve des traces que dans quelques Ecrits particuliers. Ils ont exprimé en Nombres la qualité des Eclypses, leur durée, le lieu de leur apparence, &c. mais le Pere Gaubil ne put découvrir avec certitude la méthode qu'ils employent à ces opérations. La plûpart de leurs Observations furent redigées plus de cent ans avant Jesus-Christ. On y trouve des calculs assez exacts des Eclypses de ce tems-là. Mais les Nombres paroissent obscurs, & ne sont même entendus aujourd'hui que de peu de Chinois.

Ancienne Carte Chinoise des Etoiles.

Le Pere Kegler, Président du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte Chinoise des Etoiles, composée long-tems avant que les Jésuites fussent entrés à la Chine. On y avoit marqué les Etoiles qui sont invisibles aux yeux seuls.

(82) Les calculs du Pere Gaubil sur seize de ces Eclypses ont été publiées par le Pere Souciet, dans ses Observations mathématiques, astronomiques & géographiques, Vol. II. p. 17.

(83) Dans deux Lettres publiées par le Pere Souciet. *Ibid.*

seuls. Le telescope a fait reconnoître l'exactitude de ces positions.

Sciences des Chinois. Astronomie.

Anciens Traités d'Astronomie & ce qu'on en peut conclure.

Depuis la dynastie de *Han*, qui regnoit avant la naissance de Jesus-Christ, on trouve à la Chine des Traités d'Astronomie, par lesquels on apprend que depuis plus de deux mille ans les Chinois ont connu la longueur de l'année solaire, composée de trois cens soixante-cinq jours & d'environ six heures ; qu'ils ont connu le mouvement diurne du Soleil & de la Lune, & la maniere d'observer la hauteur méridienne du Soleil par l'ombre d'un *Gnomon ;* que la longueur de ces ombres leur servoit à calculer avec assez de justesse l'élévation du Pole & la déclinaison du Soleil ; qu'ils connoissoient assez bien l'ascension des Etoiles & le tems de leur passage par le méridien ; comment les mêmes Etoiles, dans la même année, se levent ou se couchent avec le Soleil, & comment elles passent quelquefois le méridien à leur lever & quelquefois à leur coucher ; qu'ils avoient donné des noms aux Etoiles, & divisé le Ciel en diverses Constellations ; qu'ils y avoient rapporté les places des Planetes ; qu'ils distinguoient les Etoiles fixes, & qu'ils avoient des figures particulieres pour cet usage. Enfin, conclut le Pere Gaubil, on peut démontrer par l'Histoire Chinoise, qu'ils ont toujours eu la connoissance d'un grand nombre de Principes qui appartiennent à l'Astronomie.

Remarques de Frigaut sur l'Astronomie Chinoise.

Le Pere Frigaut, qui étoit arrivé à la Chine en 1619 & qui avoit lû plus de cent volumes des Annales du Pays, assure que les observations céléstes des Chinois commencerent bien-tôt après le Déluge ; qu'ils ne les faisoient pas comme nous par heures & par minutes, mais par Degrés entiers ; qu'ils ont observé un grand nombre d'Eclypses, en marquant l'heure, le jour, le mois & l'année, mais sans égard pour la durée, ni pour la quantité des obscurations ; & qu'ils ont apporté plus d'attention que les Astronômes Européens aux Cometes & aux nouvelles Etoiles : Observations, ajoute le même Auteur (84), qui, joint à celle des Eclypses & des Cometes en conjonction, peuvent être d'une grande utilité pour vérifier leur Chronologie.

Année Chinoise.

L'année Chinoise commence à la conjonction du Soleil & de la Lune, où à la nouvelle Lune la plus proche du quinziéme Degré de l'*Aquarius :* Signe où le Soleil, suivant les idées de l'Europe, entre vers la fin du mois de Janvier & demeure pendant le mois suivant presqu'entier. C'est de ce point qu'ils comptent leur Printems. Le quinziéme Degré du *Taurus* fait le commencement de leur Eté ; le quinziéme Degré du *Leo* celui de leur Automne, & le quinziéme Degré du Scorpion celui de leur Hyver.

Leurs mois Lunaires & leurs mois d'intercalation.

Ils ont douze mois Lunaires ; les uns de vingt-neuf jours & les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des mois intercalaires, pour ajuster les Lunaisons avec le cours du Soleil. Leur année consiste en trois cens soixante-cinq jours & quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvemens des Planetes & tout ajusté par des Tables d'Equation, suivant une Epoque reglée au Solstice d'Hyver, qui est le point fixe de leurs observations comme le premier Degré d'*Aries* est le nôtre, en comptant de cent en cent Degrés. Quelques Ecrivains supposent que les Chinois ont reçu ces Tables des Arabes, qui s'introduisirent à la Chine avec les Tartares. Mais ils avoient long-tems auparavant la science des Nombres, sous laquelle ils déguisoient des secrets de politique dont on n'instruisoit que les Princes.

Leurs Tables d'Equation.

(84) Chine du Pere du Halde, pag. 128. & suivantes.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE. Cycle solaire de quatre mille ans.

Il y a plus de quatre mille ans, si l'on s'en rapporte à leur Histoire, qu'ils ont l'usage d'un cycle ou d'une révolution solaire, assez semblable aux Olympiades Grecques. Ce cycle est composé de soixante ans & leur sert de période ou d'âge pour régler leurs Annales (85). Les années de ce cycle sont distinguées par les noms de leurs douze heures, diversement combinées avec dix autres termes de leur invention (86).

Semaines des Chinois.

Ils divisent les semaines, comme les Européens, suivant l'ordre des Planetes. Ils leur assignent à chacune quatre Constellations, dont ils accordent une à chaque jour du mois, comptant successivement les vingt-huit jours sept par sept, pendant tout le cours de l'année.

Leurs jours & leurs heures.

Leur jour commence à minuit, comme le nôtre, & finit à minuit suivant; mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres, comme nous, mais par des noms particuliers & par des figures. Ils divisent d'ailleurs le jour naturel en cent parties, & chaque partie en cent minutes; de sorte que chaque jour contient dix mille minutes. Cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude, que dans l'opinion générale des Chinois il y a des minutes heureuses ou malheureuses, suivant la position du Ciel & les divers aspects des Planetes. Ils croient l'heure de minuit fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour le tems de la Création. Ils sont persuadés aussi que la Terre fut créée à la seconde heure, & l'homme à la troisiéme (87).

Horloges Chinois.

Les Chinois n'ont point d'horloges pour regler le tems; mais ils se servent de quadrans solaires & d'autres mesures. Les Missionnaires trouverent à la Chine des quadrans fort anciens, qui étoient autrefois divisés en quatre grandes parties, chacune subdivisée en vingt-quatre plus petites. Cet instrument parut fort irrégulier au Pere le Comte. A peine en put-il reconnoître l'usage. Mais depuis que les Chinois ont reçu le nouveau Calendrier des Missionnaires, ils ont reglé leurs quadrans par les jours. Le tems se compte aujourd'hui parmi eux comme en Europe, avec cette seule différence, que leur heure est plus longue du double (88).

Comment les veilles de la nuit sont reglées.

Toutes les Villes de la Chine ont deux Tours; l'une, nommée *Tour du Tambour*; l'autre, *Tour de la Cloche*. Elles servent à distinguer les cinq veilles de la nuit, qui sont plus longues en Hyver qu'en Eté. La premiere veille commence par un coup de tambour, qu'on répete avec des intervalles reglés, jusqu'à la seconde. Celle-ci commence par deux coups, qui se répetent de même jusqu'à la troisiéme; & le nombre augmente ainsi pour les veilles suivantes. Aussi-tôt que le jour paroît, les coups redoublent comme au commencement de la nuit; de sorte qu'il n'y a point de tems où l'on ne puisse sçavoir quelle heure il est (89). On fait de petites pastilles parfumées, de forme conique, pour les allumer à chaque heure de la nuit. Elles portent une marque, qui fait reconnoître à quelle heure chacune doit brûler. *Magalhaens* observe que ces pastilles sont composées de bois de sandal, ou de quelqu'autre bois odoriferant réduit en poudre, dont on fait une sorte de pâte & qu'on forme dans des moules.

Pastilles parfumées que l'usage est de brûler.

(85) *Ibid.* p. 130.
(86) Mémoires du Pere le Comte, p. 304.
(87) Du Halde, *ubi sup.* p. 132. & suiv.
(88) Le Comte, p. 304.
(89) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 120. & Mémoires du Pere le Comte, page 81.




T. II. N.° XVIII.

Elles sont rondes par le bas, & diminuent en cercle à mesure qu'elles s'élevent, jusqu'à ce qu'elles se terminent en pointe. Mais leur baze a quelquefois la largeur de deux ou trois paumes, & même davantage. Elles durent un, deux & trois jours, suivant leur grandeur. On en fait pour les Temples, qui brûlent pendant vingt & trente jours. Toutes les pastilles de cette nature portent cinq marques, qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit; & cette maniere de mesurer le tems est si juste, qu'elle ne cause jamais d'erreur considerable. Ceux qui veulent se lever à certaine heure suspendent un petit poids à la marque. Lorsque le feu y est parvenu, le poids tombe dans un bassin de cuivre, placé au-dessous, & ne manque pas de les éveiller par le bruit (90).

Sciences des Chinois. Astronomie.

Tribunal de l'Astronomie & ses fonctions.

L'Astronomie a toujours été dans une si haute consideration à la Chine, qu'elle a donné naissance au Tribunal qui porte son nom & qui n'a point d'autre occupation que son service. Quoiqu'il soit un des plus considerables de l'Empire, il est subordonné à celui des Rites (91). Tous les quarante-cinq jours il est obligé d'offrir à l'Empereur une Carte qui représente l'état du Ciel, avec les altérations de l'air, suivant la différence des saisons; les prédictions qui concernent les maladies, la sécheresse, la cherté des provisions, le vent, la pluie, la grêle, la nége, le tonnerre, &c. Il doit ressembler beaucoup à quelques-uns de nos Almanachs (92). Outre ces observations, le principal soin du Tribunal de l'Astronomie, ou des Mathématiques, est de calculer les Eclypses, & de marquer à l'Empereur, dans un Mémoire qui doit lui être présenté quelques mois auparavant, le jour, l'heure & la partie du Ciel où elles doivent arriver, leur durée & leurs degrés d'obscuration. Elles doivent être calculées pour la longitude & la latitude des Capitales de chaque Province. Le Tribunal des Rites, & le *Ko-lau*, qui est le gardien des observations & des prédictions, en répandent des copies dans toutes les Provinces & les Villes de l'Empire, afin que les Eclypses y puissent être observées comme à Peking, qui est la résidence de la Cour. Les circonstances de cette cérémonie méritent une description.

Cérémonies en usage pour l'observation des Eclypses.

Peu de jours avant l'Eclypse, le Tribunal des Rites fait afficher, dans une place publique, un Ecrit en gros caracteres, qui annonce ce phénomene. Les Mandarins de tous les rangs sont avertis de se rendre, avec les habits de leur Ordre & les marques de leur dignité, dans la Cour du Tribunal astronomique, pour y attendre le commencement de l'Eclypse. Ils se placent tous, près de diverses grandes tables, sur lesquelles l'Eclypse est représentée. Ils la considerent. Ils raisonnent entr'eux sur sa nature. Au moment que le Soleil ou la Lune commence à s'obscurcir, ils tombent à genoux & frappent la terre du front. En même-tems il s'éleve dans toute la Ville un bruit affreux de tambours & de tymbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit est nécessaire pour le secours d'une Planete utile & pour la délivrer du Dragon céleste qui est prête à la dévorer. Quoique les Sçavans & les personnes de distinction regardent les Eclypses comme des effets naturels, ils ont tant de respect pour les usages de l'Empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

(90) Description de la Chine par Navarette, p. 54.

(91) Les Missionnaires l'appellent aussi Tribunal des Mathématiques.

(92) Les Chinois sont livrés aux folies de l'Astrologie judiciaire.

Sciences des Chinois. Astronomie.

Pendant que les Mandarins sont prosternés, d'autres se rendent à l'Observatoire, pour y examiner avec une scrupuleuse attention le commencement, le milieu & la fin de l'Eclypse. Ils comparent leurs observations avec la figure qu'on leur a donnée. Ensuite ils les portent, signées & scellées de leur sceau, à Sa Majesté Impériale, qui observe l'Eclypse avec le même soin dans son Palais. Cette pratique s'exécute de même dans toutes les parties de l'Empire.

Calendrier Chinois.

Mais le principal objet du Tribunal est la composition du Calendrier, qui se répand chaque année dans toutes les Provinces. Il n'y a point de Livre au monde qui soit imprimé en plus gros caracteres, ni publié avec plus de solemnité. Il est toujours précedé d'un Edit de l'Empereur, qui défend, sous peine de mort, de publier ou d'employer un autre Calendrier, ou d'y faire la moindre altération sous aucun prétexte. On est obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde est impatient de s'en procurer un pour l'usage.

Trois autres Tribunaux d'Astronomie.

Il y a trois autres Tribunaux à Peking, qui doivent composer chacun leur Calendrier & le présenter à l'Empereur. L'un est situé près de l'Observatoire. Le second est une espece d'Ecole mathématique, où l'on explique la théorie des Planetes & la méthode des Calculs. Dans le troisiéme, qui est voisin du Palais, on délibere sur toutes les affaires & l'on compose tous les Actes qui ont quelque rapport à l'Astronomie. On distingue trois classes de Mathématiciens, comme trois Tribunaux; & jusqu'à ces derniers tems on en comptoit une quatriéme, qui étoit composée d'Astronômes Mahometans. C'est la premiere qui est chargée de la préparation du grand Calendrier, du calcul des Eclypses & des autres supputations astronomiques.

Trois classes d'Astronômes.

Trois Calendriers, & ce qu'ils contiennent.

Les trois Calendriers se publient chaque année en langue Tartare & Chinoise. Dans le dernier des trois, qui est le Calendrier commun, on trouve la division de l'année en mois Lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure & la minute du lever & du coucher du Soleil, la longueur des jours & des nuits, suivant la différente élévation du Pole dans chaque Province, l'heure & la minute des conjonctions & des oppositions du Soleil & de la Lune, c'est-à-dire, les Nouvelles & les Pleines-Lunes; le premier & le dernier Quartier, que les Astronômes appellent les Quadratures de cette Planete; l'heure & la minute où le Soleil entre dans chaque Signe & dans chaque demi-Signe du Zodiaque.

Le second Calendrier contient les mouvemens des Planetes pour chaque jour de l'année, & leurs places dans le Ciel, avec un calcul exact de leurs mouvemens à chaque heure & chaque minute. On y joint, en degrés & en minutes, leur distance de la premiere Etoile de la plus proche des vingt-huit Constellations Chinoises, avec le jour, l'heure & leur entrée dans chaque Signe. Mais on n'y parle point d'autres aspects que les conjonctions.

Le troisiéme Calendrier, qui est présenté en Manuscrit à l'Empereur seul, contient toutes les conjonctions de la Lune avec les autres Planetes, leurs approches avec les Etoiles fixes, & l'étendue d'un degré de latitude; ce qui demande une exactitude singuliere de calcul & de supputations. Aussi trouve-t'on, jour & nuit, sur la Tour astronomique cinq Mathématiciens, qui observent continuellement le Ciel. L'un a les yeux fixés sur le Zenith, & chacun des quatre autres sur un des quatre Points cardinaux, pour ne pas perdre un mo-

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

ment de vûe ce qui se passe dans les quatre différentes parties du Ciel. Ils sont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, signé de leurs noms & de leurs sceaux, aux Présidens du Tribunal des Mathématiques, qui le présentent à l'Empereur.

Comment les Calendriers se distribuent dans l'Empire.

C'est le premier jour du second mois, que l'Almanach de l'année suivante doit être présenté à Sa Majesté Impériale. Aussi-tôt qu'elle a pris la peine de le lire & de l'approuver, les Officiers subalternes du Tribunal joignent à chaque jour les Prédictions astrologiques & les Jugemens dont on a parlé. Ensuite, par l'ordre de l'Empereur, on en distribue des copies aux Princes, aux Seigneurs & aux grands Officiers de Peking. On prend le même soin d'en envoyer aux Vicerois des Provinces, qui les remettent aux Trésoriers généraux, pour les faire réimprimer. Le Trésorier général de chaque Province doit en communiquer des Exemplaires à tous les Gouverneurs subordonnés, & garder la Planche qui a servi à l'impression. A la tête du Calendrier, qui est imprimé en forme de Livre, on voit en rouge le grand Sceau du Tribunal de l'Astronomie, avec un Edit Impérial, qui défend sous peine de mort d'en vendre & d'en imprimer d'autres.

Comment se fait la distribution du Calendrier à la Cour.

La distribution du Calendrier se fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie. Ce jour-là, tous les Mandarins de Peking & de la Cour se rendent de grand matin au Palais. D'un autre côté, les Mandarins du Tribunal Astronomique, revêtus des habits de leur Ordre & chacun avec la marque de son rang, s'assemblent à l'Observatoire, pour accompagner de la maniere suivante le Calendrier. On place les Exemplaires qui doivent être présentés à l'Empereur, à l'Impératrice & aux Reines, sur une grande machine dorée, composée de plusieurs étages en forme de pyramide. Ils sont en grand papier, couverts de satin jaune & proprement renfermés dans des sacs de drap d'or. La machine est portée par quarante hommes vêtus de jaune, & suivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la premiere & fermées de rideaux rouges, où sont les Calendriers destinés aux Princes du Sang, reliés en satin rouge & renfermés dans des sacs de drap d'argent. Ensuite viennent plusieurs tables, couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont les Calendriers des Grands, des Généraux d'armée & des autres Officiers de la Couronne, tous scellés des sceaux du Tribunal Astronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du Mandarin ou du Tribunal d'où viennent les Calendriers.

Marche des Porteurs.

Ordre de la distribution.

Les porteurs déposent leur fardeau à la derniere porte de la grande Salle ; & rangeant les tables des deux côtés du passage qu'on nomme Impérial, ils ne laissent au milieu que la machine où sont les Calendriers Impériaux. Enfin, les Mandarins de l'Académie Astronomique prennent les Calendriers de l'Empereur & ceux des Reines, les placent sur deux tables, couvertes de brocard jaune, qui sont à l'entrée de la Salle Impériale, se mettent à genoux, & s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leur présent aux Maîtres d'Hôtels de l'Empereur, qui forment aussi-tôt une autre procession pour aller présenter ce dépôt à Sa Majesté Impériale. Ce sont les Eunuques qui portent à l'Impératrice & aux Reines les Exemplaires qui leur sont destinés (93).

Ensuite les Mandarins du Tribunal Astronomique retournent dans la grande

(93) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 131. & suiv.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

Salle, pour y distribuer le reste des Calendriers aux Mandarins de tous les Ordres. Ils trouvent d'abord, au passage Impérial, les premiers Officiers des Princes, qui reçoivent à genoux les Calendriers pour leurs Maîtres & pour les Mandarins de ces Cours inferieures. Les Exemplaires, pour chaque Cour, montent à douze ou treize cens. Après les Officiers des Princes, on voit paroître les Seigneurs, les Généraux d'armée & les Mandarins de tous les Tribunaux, qui viennent recevoir, à genoux, leurs Calendriers. Aussi-tôt que la distribution est finie, ils reprennenr leurs rangs dans la Salle; & se tournant vers la partie la plus interieure du Palais, ils tombent à genoux, au premier signal qui leur est donné, & se prosternent, suivant l'usage, pour rendre graces à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

Distribution du Calendrier dans les Provinces.

A l'exemple de la Cour, les Gouverneurs & les Mandarins des Provinces reçoivent le Calendrier, dans la Ville Capitale, avec les mêmes cérémonies. Le Peuple l'achete. Il n'y a point de famille si pauvre qu'elle ne s'en procure un Exemplaire. Aussi n'en imprime-t'on pas moins de vingt-cinq ou trente mille (94) dans chaque Province. En un mot, le Calendrier est si respecté & passe pour un Livre si important à l'Etat, que le recevoir c'est se déclarer sujet & tributaire de l'Empire; comme le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

Division astronomique du Ciel suivant les Chinois.

Les Astronômes Chinois divisent les Cieux en vingt-huit Constellations, dans lesquelles ils comprennent toutes les Etoiles fixes, c'est-à-dire, également celles qui sont dans le Zodiaque & celles qui en sont voisines. On attribue cette division à l'Empereur *Yu*, qui voulut distinguer les différentes mansions de la Lune; car les Chinois se conduisent plus par les Lunaisons que par les révolutions solaires. Les espaces qu'ils accordent à leurs Constellations ne sont point égaux; mais ensemble ils forment un cercle de trois cens soixante Degrés. C'est sur ces principes qu'ils font des quadrans, dont le stile marque par son ombre les révolutions de tous les corps céléstes, avec l'heure & le quartier du jour & de la nuit où chaque Constellaion arrive au méridien de Peking.

Ordre de leurs Signes, & Lunaisons intercalaires.

Comme ils commencent l'année par la Nouvelle-Lune la plus proche du mois de Fevrier, les *Poissons* sont leur premier Signe. Le Belier est le second, & les autres continuent dans cet ordre. Douze Signes suffisant pour les douze mois Solaires, & les Lunaisons ne quadrant pas toujours avec ces Signes, ils ont des Lunaisons intercalaires, auxquelles ils attribuent les mêmes Signes qu'aux précédentes; c'est-à-dire, qu'ils recommencent le cours des mois, suivant les Signes qu'ils leur attribuent. De-là vient que plusieurs de leurs mois suivent l'ordre des Signes, & que d'autres ont des jours hors des signes, ou manquent de jours pour les remplir.

Réformations de leur Calendrier.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs Tables astronomiques. Il s'étoit glissé des erreurs si considérables dans les Calendriers qui suivirent ceux du Pere *Adam Schaal*, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux Missionnaires, quoique renfermés alors dans les prisons publiques & chargés de neuf chaînes, sur les accusations d'un Astronôme Arabe & d'un Médecin Chinois nommé *Yang-*

(94) Ce nombre seroit fort éloigné de celui des familles Chinoises, du moins tel qu'on l'a représenté dans les articles précédens, où on le fait monter à quantité de millions.

*quang-ſyeu*, qui avoient repréſenté leur doctrine comme pernicieuſe au Gouvernement. L'Empereur Kang-hi, qui étoit alors fort jeune & dans la ſeptiéme année de ſon regne, leur fit demander par un *Ko-lau*, c'eſt-à-dire, par un Miniſtre d'Etat, s'ils connoiſſoient quelques fautes dans le Calendrier de l'année préſente & dans celui qui paroiſſoit déja pour l'année d'après. Un des Miſſionnaires, qui étoit le célebre Verbieſt, répondit que le ſecond étoit rempli d'erreurs. Il en fit particuliérement remarquer une, qui conſiſtoit à mettre treize mois dans l'année ſuivante. L'Empereur en fut ſi frappé, que dès le lendemain il ſe fit amener les Miſſionnaires au Palais.

Sciences des Chinois. Astronomie.

On a recours aux Miſſionnaires Jéſuites.

Verbieſt y parut à l'heure marquée, avec les Peres Baglion & Magalhaens. On les conduiſit dans la grande Salle, où tous les Mandarins du Tribunal Aſtronomique étoient aſſemblés. Verbieſt y découvrit toutes les erreurs du Calendrier; ſur quoi l'Empereur, qui n'avoit jamais vû les trois Miſſionnaires, donna ordre qu'ils fuſſent introduits dans ſa propre chambre, avec tous les Mandarins devant leſquels ils s'étoient expliqués. Ce Prince fit placer Verbieſt vis-à-vis de lui, & prenant un air gracieux : » Eſt-il vrai, lui dit-il, que vous » puiſſiez nous faire connoître évidemment ſi le Calendrier s'accorde avec » les Cieux ? Verbieſt répondit modeſtement que la démonſtration n'en étoit pas difficile; que les Inſtrumens qu'il avoit fait faire à l'Obſervatoire étoient compoſés pour épargner l'embarras des longues méthodes aux perſonnes occupées des affaires d'Etat, qui n'ayant pas le loiſir d'étudier les opérations aſtronomiques, pouvoient s'aſſurer en un inſtant de la juſteſſe des calculs & reconnoître s'ils s'accordoient avec l'Etat du Ciel; » Si Votre Majeſté, continua le Miſſionnaire, » deſire d'en voir l'experience, qu'il lui plaiſe de faire » placer dans une des cours du Palais, un ſtile, une chaiſe & une table, je » calculerai ſur le champ la proportion de l'Ombre à toute heure propoſée. » Par la longueur de l'Ombre il me ſera facile de déterminer la hauteur du » Soleil, & de conclure de ſa hauteur quelle eſt ſa place dans le Zodiaque. » Enſuite on jugera ſans peine ſi c'eſt ſa véritable place qui ſe trouve marquée » pour chaque jour dans le Calendrier.

Le Pere Verbieſt eſt appellé au Palais.

Offre qu'il fait à l'Empereur.

Cette propoſition parut plaire à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils entendoient cette maniere de calculer, & s'ils étoient capables de former des pronoſtics ſur la ſeule longueur de l'Ombre. Le Mahométan répondit avec beaucoup de hardieſſe, qu'il comprenoit cette méthode, & que c'étoit une regle sûre pour diſtinguer la verité. Mais il ajouta qu'on devoit ſe défier des Européens & de leurs ſciences, qui deviendroient funeſtes à l'Empire; & prenant droit de la patience avec laquelle il étoit écouté, il s'emporta ſans ménagement contre le Chriſtianiſme. L'Empereur changea de contenance, & lui dit : » Je » vous ai déja déclaré que le paſſé doit être oublié, & qu'il faut penſer uniquement à regler l'Aſtronomie. Comment êtes-vous aſſez hardi pour tenir » ce langage en ma préſence ? Ne m'avez-vous pas ſollicité vous-même, par » divers Placets, de faire chercher d'habiles Aſtronômes dans toutes les parties de l'Empire ? On en cherche depuis quatre ans, ſans en avoir pû trouver. Ferdinand Verbieſt, qui entend parfaitement les Mathématiques, étoit » ici, & vous ne m'avez jamais parlé de ſon ſçavoir. Je vois que vous ne conſultez que vos préventions & que vous n'en uſez pas de bonne foi. Enſuite Sa Majeſté, reprenant un air riant, fit pluſieurs queſtions au Miſſionnaire ſur

Obſtacle de la part d'un Aſtronôme Arabe.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

l'Astronomie, & donna ordre au Ko-lau & à d'autres Mandarins de déterminer la longueur du stile pour le calcul de l'Ombre.

Confusion de l'Astronôme Arabe.

Comme il s'agissoit de commencer l'opération dans le Palais même, l'Astronôme Mahométan prit le parti d'avouer qu'il n'avoit jamais sçu la méthode du Pere Verbiest. L'Empereur en fut informé ; & dans le ressentiment qu'il eut de tant d'impudence, il auroit fait punir sur le champ cet Imposteur, s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtiment après l'experience des Missionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ses Protecteurs. Il ordonna au Missionnaire de faire son opération à part pendant le reste du jour, & aux Kolaus de se rendre le lendemain à l'Observatoire, pour remarquer la longueur de l'Ombre à l'heure précise de midi.

Opération astronomique du Pere Verbiest.

Il y avoit à l'Observatoire un pilier quarré de cuivre, de huit pieds & trois pouces de hauteur, élevé sur une table de même métal, longue de dix-huit pieds & large de deux, sur un pouce d'épaisseur. De la base du pilier, cette table étoit divisée en dix-sept pieds, chaque pied en dix pouces, & chaque pouce en dix minutes. Autour des bords étoit un petit canal, creusé dans le cuivre, large d'un demi-pouce sur la même profondeur, & rempli d'eau, pour assurer la table dans une position parallele. On s'étoit servi anciennement de cette machine pour déterminer les ombres méridiennes ; mais le pilier s'étoit courbé, & sa position ne formoit plus d'angles droits avec la table.

La longueur du stile ayant été fixée à huit pieds quatre pouces & neuf minutes, Verbiest attacha au pilier une planche unie, parallele à l'Horizon, précisément à la hauteur déterminée ; & par le moyen d'un perpendiculaire, qu'il laissa tomber de la planche sur la table, il marqua le point d'où il devoit commencer à compter la longueur de l'Ombre, qui, suivant son calcul, devoit être le jour suivant, à midi, de seize pieds six minutes & demie. Le Soleil approchoit alors du Solstice d'Hyver, & par conséquent les Ombres étoient plus longues que dans aucun autre tems de l'année.

Le Soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber sur la ligne transversale que le Missionnaire avoit tracée sur la table pour marquer l'extrêmité de l'Ombre. Tous les Mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'Empereur la lui fait recommencer.

L'Empereur ayant pris beaucoup de plaisir au récit qu'on lui fit de ce détail, ordonna que l'experience seroit recommencée le jour suivant, dans la grande cour du Palais. Il assigna deux pieds deux pouces pour la longueur du stile. Verbiest ayant préparé deux planches, l'une plate & divisée en pieds & en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de stile, porta le lendemain cette machine au Palais. Tous les Mandarins, qui s'y étoient assemblés, voyant que l'Ombre, dont la longueur avoit été marquée de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie sur la planche horizontale, paroissoit fort longue, parce qu'elle n'avoit point encore atteint à la planche & qu'elle tomboit d'un côté sur la planche, se mirent à rire en s'entretenant ensemble, dans l'opinion que le Missionnaire avoit commis quelqu'erreur. Mais un peu avant midi, l'Ombre étant arrivée à la planche se racourcit tout d'un coup, & paroissant près de la ligne transversale tomba précisément sur l'heure. Alors il fut impossible aux Mandarins de cacher leur étonnement. Le Ko-lau Tartare s'écria : » Quel étrange Maître avons-nous ici ? Les autres ne prononcerent point un seul mot ; mais depuis ce moment, dit l'Auteur, ils conçurent une jalousie implacable

Succès du Missionnaire.




Bovet. delin.

Baquoy sculp.

T. VI. N.° XX.

placable contre le Missionnaire. Cependant on informa l'Empereur du succès de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieusement. Comme une affaire de cette importance ne pouvoit être pesée avec trop de soin, il souhaita que l'experience fût renouvellée pour la troisiéme fois sur la Tour astronomique. Verbiest le satisfit avec tant de succès, que ses ennemis mêmes, qui avoient assisté à toutes les opérations par l'ordre de l'Empereur, ne purent se dispenser de lui rendre justice & de louer la méthode Européenne.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

L'experience est recommencée une troisiéme fois.

L'Astronôme Mahométan n'avoit pas d'autre connoissance du Ciel que celle qu'il avoit puisée dans quelques vieilles Tables Arabes. Il les suivoit sur divers points, & depuis plus d'un an il s'étoit employé à la correction du Calendrier, par commission des Régens de l'Empire. Il avoit même composé, suivant sa méthode, un Calendrier en deux volumes pour l'année suivante. Cet Ouvrage, qui avoit été présenté à l'Empereur, fut remis au Pere Verbiest, avec ordre de l'examiner. Il n'étoit pas difficile d'y découvrir un grand nombre de fautes. Outre le défaut d'ordre & quantité d'erreurs dans les calculs, Verbiest le trouva rempli de contradictions manifestes. C'étoit un mélange d'idées Chinoises & Arabes; de sorte qu'on pouvoit le nommer indifféremment Calendrier de la Chine ou d'Arabie. Le Missionnaire ayant fait un recueil des fautes les plus grossiéres de chaque mois, par rapport aux mouvement des Planetes, les écrivit au bas d'un Placet, qu'il fit présenter à l'Empereur. Aussi-tôt ce Prince, comme s'il eût été question du salut de l'Empire, convoqua l'assemblée générale de tous les Princes, des Mandarins de la premiere classe, & des principaux Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribunaux de l'Empire. Il y envoya le Placet du Pere Verbiest, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenoit de prendre dans une si grande occasion. Les Régens que l'Empereur son pere avoit nommés avant sa mort, lui étoient odieux depuis long-tems. Ils avoient condamné l'Astronomie de l'Europe & protegé les Astronômes Chinois. Sa Majesté, de l'avis de quelques-uns de ses principaux Confidens, vouloit prendre cette occasion pour annuller tous les Actes des Régens; & c'étoit dans cette vûe qu'il avoit donné toute la solemnité possible à l'Assemblée.

Ignorance du Mahométan Arabe.

L'Empereur convoque une Assemblée des Grands de l'Empire.

On y lut le Placet du Pere Verbiest. Après de justes délibérations sur cette lecture, les Seigneurs & les principaux Membres du Conseil déclarerent unanimement que la correction du Calendrier étant une affaire importante, & l'Astronomie une science difficile, dont peu de personnes avoient connoissance, il étoit nécessaire d'examiner publiquement, avec les instrumens de l'Observatoire, les fautes que l'Astronôme Européen avoit relevées dans son Mémoire. Ce Décret ayant été confirmé par l'Empereur, Verbiest & l'Astronôme Mahométan reçurent ordre de se préparer sans délai pour les Observations du Soleil & des Planetes, & de mettre par écrit la méthode qu'ils employeroient dans cette opération. Le Missionnaire obéit volontiers, & présenta ses Explications aux Mandarins du Tribunal des Rites.

Il ordonne que les Observations soient répetées publiquement.

La premiere Observation devant se faire le jour que le Soleil entre au quinziéme degré du Verseau un grand quart de cercle que Verbiest avoit placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau sur le méridien, montra la hauteur du Soleil pour ce jour, & la minute de l'Eclyptique où il devoit arriver avant midi. En effet, le Soleil tomba précisément sur le lieu indiqué; tandis qu'un

Maniere dont le Pere Verbiest exécute cet ordre.

*Sextant*, de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'Equateur, fit voir la déclinaison de cet Astre. Quinze jours après, Verbiest eut le même succès en observant avec les mêmes instrumens l'entrée du Soleil dans le Signe des Poissons. Cette observation étoit nécessaire, pour déterminer si le mois intercalaire devoit être retranché du Calendrier. La hauteur méridienne du Soleil & sa hauteur pour ce jour en prouverent clairement la nécessité.

A l'égard des autres Planetes, dont les places devoient être observées pendant la nuit, Verbiest calcula leurs distances des Etoiles fixes, & marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphere, en présence de plusieurs Mandarins, ces distances, à l'heure fixée par l'Empereur. Le tems annoncé pour l'observation étant arrivé, il fit porter ses instrumens à l'Observatoire, où les Mandarins s'étoient assemblés en fort grand nombre. Là, tous les spectateurs furent convaincus, par la justesse de ses opérations, que les Calendriers de l'Astronôme Arabe étoient remplis d'erreurs. L'Empereur, informé de ce résultat, voulut que l'affaire fût examinée dans son Conseil. Mais les Astronômes *Yang-quang-Syeu* & *U-ming-when*, dont les Calendriers avoient été censurés, obtinrent, contre l'usage, la permission d'y assister; & par leurs artifices ils trouverent le moyen de partager les suffrages de l'Assemblée.

Nouvel examen du Conseil.

Difficultés qu'on oppose au Pere Verbiest.

Les Mandarins qui étoient à la tête du Conseil ne purent supporter avec patience que l'Astronomie Chinoise fût abolie, pour faire place à celle de l'Europe. Ils soutinrent que la dignité de l'Empire ne permettoit pas des altérations de cette nature, & qu'il valoit mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts, que d'en introduire de nouvelles, sur-tout lorsqu'il falloit les recevoir des Etrangers. Ils firent honneur aux deux Astronômes Chinois du zéle qu'ils témoignoient pour la gloire de leur Patrie, & les érigerent en défenseurs de leurs ancêtres. Mais les Mandarins Tartares embrasserent l'avis opposé & s'attacherent à celui de l'Empereur, qui étoit favorable au Pere Verbiest. La chaleur fut extrême entre les deux Partis. Enfin l'Astronôme *Yang-quang-syeu*, qui avoit gagné les Ministres d'Etat & qui se reposoit sur leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares: » Si vous donnez l'avantage à Ferdinand, en recevant l'Astronomie qu'il vous apporte de » l'Europe, soyez sûrs que l'Empire des Tartares ne sera pas de longue durée » à la Chine. Une déclaration si téméraire excita l'indignation de tous les Mandarins Tartares. Ils en informerent sur le champ l'Empereur, qui ordonna que le coupable fût chargé de fers & conduit à la prison publique.

Il l'emporte sur ses ennemis & devient Président du Tribunal des Mathématiques.

Cet évenement confirma le triomphe du Pere Verbiest. Il fut établi Directeur du Tribunal des Mathématiques, avec ordre de réformer le Calendrier & toute l'Astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un Mémoire à l'Empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du Calendrier le mois intercalaire, qui, suivant le calcul même des Astronômes Chinois, appartenoit à l'année d'après. Les Membres du Conseil, auxquels ce Mémoire fut renvoyé, regarderent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solemnellement. Mais n'osant contredire le nouveau Directeur, ils prirent le parti de lui députer leur Président. Ce Mandarin aborda Verbiest d'un air riant: » Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire. Vous allez rendre notre Nation » méprisable à tous nos voisins, qui suivent & qui respectent le Calendrier

Remontrances qu'il reçoit de la part du Conseil.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

» Chinois. Que penseront-ils, en apprenant que nous sommes tombés dans » des erreurs si grossieres, qu'il a fallu retrancher un mois entier de l'année » pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelqu'expédient qui mette » notre réputation à couvert? Vous nous rendriez un important service. Verbiest lui répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de concilier l'ordre des Cieux avec le Calendrier Chinois, & que le retranchement d'un mois lui paroissoit une nécessité indispensable. On publia bien-tôt dans toutes les parties de l'Empire un Edit Impérial, par lequel on déclaroit que suivant les calculs il avoit été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, & l'on défendoit de le compter à l'avenir (95).

§. II.

## *Progrès des Chinois dans les autres parties des Mathématiques.*

Ignorance des Chinois sur la Géographie des Pays étrangers.

LA description qu'on a déja donnée (96) du Palais Impérial & des Monumens publics de la Chine, doit avoir fait connoître que l'Architecture Chinoise, quoique fort différente de celle de l'Europe, n'est pas sans beauté, sans ordre & sans commodité. L'Atlas de *Martini*, les Cartes qu'il a publiées d'après les Auteurs Chinois, & nos Observations précédentes sur les mesures générales & particulieres du Pays, prouvent aussi qu'ils n'ont pas négligé la Géographie de leur Empire. Mais leurs lumiéres étoient fort bornées sur celle des Pays étrangers. Ils réduisoient toutes les autres régions du Monde à soixante-douze Royaumes, qu'ils plaçoient au hazard, comme autant de petites Isles dont leur Mer étoit entourée, sans les distinguer par les Longitudes & les Latitudes. Ils leur donnoient des noms méprisans, & dans leurs Descriptions ils en représentoient les Habitans comme des monstres.

Fabuleuse opinion qu'ils avoient des autres Nations.

Ils nommoient un de ces Royaumes *Syau-tin-que*, ou le Pays des Nains. Il étoit habité, disoient-ils, par des hommes de si petite taille, que dans la crainte d'être enlevés par les aigles & les éperviers, ils étoient obligés de se lier plusieurs ensemble. Un autre Royaume portoit entre les Chinois le nom de *Nyu-jin-que*, c'est-à-dire, de Pays habité par des femmes. Ils se figuroient que dans cette contrée les femmes devenoient grosses en regardant leur image dans un puits ou dans une riviere, & qu'elles ne mettoient au monde que des filles. Ils supposoient un troisiéme Royaume, dont les Habitans avoient l'estomac assez ouvert pour y mettre une piéce de bois, sur laquelle deux hommes en pouvoient porter un troisiéme d'un lieu à l'autre. Le quatriéme Royaume étoit peuplé d'Habitans qui avoient des corps humains & des têtes de chien. Les Habitans du cinquéme avoient les bras si longs, qu'ils touchoient à terre sans se baisser. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonois, les Coréens & les autres Peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoroient pas d'un autre nom que celui des *Quatre Nations barbares*.

Nom de mépris qu'ils donnoient à leurs voisins.

Autres effets de leur ignorance.

Dans les derniers tems, ayant reçu quelques informations sur l'existence de l'Europe, ils l'avoient ajoutée à leurs Cartes comme une Isle deserte. De-là vient qu'en 1668 le Viceroi de Canton, après avoir parlé de l'Ambassade Por-

(95) Tout le récit précédent est tiré du Pere du Halde, p. 136. & suiv.

(96) Voyez ci-dessus plusieurs détails sur cette matiere.

SCIENCES DES CHINOIS. MATHEMATIQUES.

tugaise dans un Mémoire qu'il envoyoit à l'Empereur, ajoutoit cette remarque : » Nous avons vérifié que l'Europe consiste en deux petites Isles au milieu » de la mer (97). Lorsque les Chinois virent pour la premiere fois des Européens, ils leur demanderent s'il y avoit en Europe des Villes, des Villages & des maisons. Mais ils sont revenus de toutes ces erreurs. Un jour que le Pere Chavagnac, Missionnaire Jésuite, montroit une Carte du Monde à quelques Lettrés, ils y chercherent long-tems la Chine. Enfin ils jugerent que ce devoit être l'Hemisphere oriental, parce que l'Amérique ne leur paroissoit que trop grande pour le reste du Monde. Le Missionnaire prit plaisir à les laisser quelque-tems dans cette idée. Mais un d'entr'eux lui demandant l'explication des lettres & des noms : » L'Hemisphere que vous regardez, leur dit-il, con- » tient l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Voici, dans l'Asie, la Perse, les Indes » & la Tartarie. Où est donc la Chine ? s'écria un des Lettrés. » C'est ce petit » coin de terre, lui répondit-on, & vous en voyez les bornes. Il parut extrêmement surpris de cette réponse ; & regardant ses compagnons, qui ne le paroissoient pas moins, il leur dit en Chinois ; » Que cela est petit ! Magalhaens attribue cette ignorance au défaut de commerce avec les Pays étrangers (98).

Avantages que les Missionnaires tirerent de l'Optique.

Les autres parties des Mathématiques étoient entiérement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siécle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquoit à leurs connoissances. *Kang-hi*, leur dernier Empereur, dont la passion favorite étoit d'acquerir de nouvelles lumiéres, ne se lassoit pas de voir & d'entendre les Missionnaires Jésuites ; tandis que de leur côté, jugeant combien sa protection pouvoit être avantageuse au Christianisme, ils ne négligeoient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencerent par lui donner quelques idées d'Optique, en lui présentant un demi-cylindre d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avoient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers l'objet, représentoit en figure naturelle l'image qui étoit dans le tube.

Experiences de la chambre obscure.

L'Empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fît dans ses jardins de Peking une machine de la même nature, qui pût lui faire découvrir, sans être vû lui-même, tout ce qui se passoit dans les places voisines. Les Missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un grand cabinet (99) avec une fenêtre pyramidale, au sommet de laquelle ils fixerent un grand œil de bœuf ou un verre, directement opposé à la place où le concours du Peuple étoit le plus nombreux. L'Empereur prenoit beaucoup de plaisir à ce spectacle ; & les Reines encore plus, parce que ne sortant jamais du Palais elles n'avoient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passoit au dehors.

Experiences du Cylindre.

Le Pere Grimaldi donna un autre exemple des merveilles de l'Optique dans le jardin des Jésuites de Peking. Il traça sur les quatre murs diverses figures, qui ne représentoient en face que des montagnes, des forêts, des chaises & d'autres objets de cette espece ; mais, d'un certain point, on voyoit la figure d'un homme bien proportionné. L'Empereur honora la maison d'une visite, & regarda long-tems ce prodige avec beaucoup d'admiration. Les Grands de sa

(97) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 61. & suiv.

(98) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 61. & suiv.

(99) C'est ce qu'on appelle communément *Camera obscura*.

Cour & les principaux Mandarins, qui vinrent en foule, n'en parurent pas moins frappés. Ce qui leur causoit le plus d'étonnement, étoit de trouver tant de régularité & de proportion dans cette figure humaine, tandis que les murs étoient fort irréguliers, & percés même, en plusieurs endroits, de portes & de fenêtres. Il seroit ennuyeux, ajoute l'Auteur, de nommer toutes les figures qui n'étant tracées que confusément, représentoient d'un certain point des objets distincts, par le moyen des miroirs coniques, cylindriques & pyramidaux.

Sciences des Chinois. Differentes parties des Mathematiques.

Experiences de Catoptrique.

Pour essai de Catoptrique, les Jésuites présenterent à l'Empereur toutes sortes de verres & de telescopes, qui leur servirent à faire des observations célestes & terrestres, à mesurer les grandes & les petites distances, à diminuer, à grossir, à multiplier ou réunir les objets. La premiere merveille de ce dernier genre fut un tube, de la grosseur d'un prisme octogone, qui étant placé parallellement avec l'horizon, représentoit huit différentes scenes, & d'une maniere si naturelle qu'on les prenoit pour les objets mêmes. Ce spectacle, relevé par la variété des peintures, amusa long-tems l'Empereur. Les Missionnaires lui firent ensuite présent d'un autre tube, dans lequel étoit un verre polygone, qui rassembloit par ses différentes faces plusieurs parties de différens objets, pour en former une seule image. Ainsi des bois, des troupeaux, & cent autres figures représentées dans un tableau, servoient à former distinctement un homme entier ou quelqu'autre objet. On ne manqua point de faire voir à Sa Majesté Impériale la lanterne-magique, avec toutes les merveilles qu'elle présente aux yeux des ignorans.

Experiences de Perspective.

La Perspective ne fut point oubliée. Le Pere Buglio offrit à l'Empereur trois Desseins, exécutés suivant les regles de l'art. Il en exposa les copies à la vûe du Public, dans le jardin des Jésuites, où tous les Mandarins s'empresserent de les venir admirer. Ils ne comprenoient pas que sur une toile plate on eût pu représenter des salles, des galeries, des portiques, des routes & des avenues, aussi loin que la vûe pouvoit s'étendre, & si naturellement, que les spectateurs y étoient trompés au premier coup-d'œil.

Experiences de Statique,

Les experiences de Statique eurent leur tour. On fit présent à l'Empereur d'une machine composée de quatre roues dentelées, avec un manche de fer, par le moyen de laquelle un enfant pouvoit lever sans difficulté un poids de plusieurs milliers & résister aux efforts de vingt hommes robustes.

Et d'Hydrostatique.

A l'égard de l'Hydrostatique, les Missionnaires firent pour Sa Majesté, des pompes, des canaux, des roues & plusieurs autres machines propres à lever l'eau au-dessus du niveau de sa source. Ils en composerent une, qui servit à conduire l'eau d'une Riviere, nommée *Les dix mille sources*, dans quelques terres du domaine Impérial. Le Pere Grimaldy offrit à l'Empereur une machine hydraulique de nouvelle invention, qui formoit un jet-d'eau continuel; une horloge, qui representoit tous les mouvemens célestes avec beaucoup de justesse, & une montre à répetition qui n'étoit pas moins juste.

Machines pneumatiques.

Les machines Pneumatiques formerent un spectacle fort agréable pour la curiosité de l'Empereur. Après avoir fait faire, d'un bois léger, un petit chariot long de deux pieds, les Missionnaires placerent, au milieu, un vaisseau de cuivre rempli de charbons embrasés, sur lequel ils mirent un *Æolipile*, d'où l'air sortant par un petit tuyau, frappoit une sorte de roue semblable à la

SCIENCES DES CHINOIS. DIFFERENTES PARTIES DES MATHEMATIQUES.

voile d'un moulin à vent. Cette roue en faisoit tourner une autre par le moyen d'un essieu ; & le chariot, sans autre principe de mouvement, couroit ainsi pendant deux heures. Mais comme l'espace n'auroit pas suffi pour le faire courir en droite ligne, on se servit d'une autre invention pour lui donner un mouvement circulaire. On attacha une petite solive à l'essieu des deux roues ; & du bout de cette solive on fit passer un autre essieu par le centre d'une autre roue qui étoit un peu plus grande que les deux autres. A mesure que cette roue étoit plus ou moins éloignée du chariot, il décrivoit un plus grand ou un moindre cercle. On fit la même experience avec un petit Vaisseau monté sur quatre roues. L'Æolipile étoit cachée au milieu. Le vent sortant par deux petits tuyaux enfla fort bien les voiles & fit tourner assez long-tems la machine.

Ouvrages des Missionnaires sur les Phénomenes de la Nature.

Machines qui en facilitent l'explication.

Lorsqu'il paroissoit quelque Phénomene, tel que la Parelie, l'Arc-en-ciel, ou quelque cercle autour du Soleil ou de la Lune, l'Empereur faisoit appeller aussi-tôt les Missionnaires, pour leur en demander l'explication. Ils publiérent plusieurs Ouvrages sur ces merveilles de la Nature ; & pour en faciliter l'intelligence, ils composerent une machine qui représentoit leurs apparences. C'étoit une sorte de tambour, bien fermé au dehors & blanchi dans l'interieur, dont la surface représentoit les Cieux. La lumiére du Soleil y entroit par un petit trou, & passant par un prisme de verre, tomboit sur un petit cylindre poli, qui la réflechissoit sur la concavité du tambour, où elle peignoit exactement toutes les couleurs de l'Arc-en-ciel. L'image du Soleil étoit réfléchie par une partie du cylindre un peu applatie ; & par d'autres réflexions & d'autres réfractions, suivant que le prisme étoit plus ou moins incliné vers le cylindre, on voyoit les cercles autour du Soleil & de la Lune, & les autres Phénomenes des corps célestes. Les Jésuites présenterent aussi à l'Empereur des Thermometres, pour lui faire connoître la distinction des divers degrés du froid & du chaud. Ils y ajouterent une Hygrometre, pour les degrés de sécheresse & d'humidité. C'étoit une machine en forme de tambour, d'un assez grand diametre, suspendue par un cordon de boyaux de chat, d'une longueur convenable & parallele à l'Horizon. Le moindre changement de l'air contractant ou relâchant le cordon, faisoit tourner le tambour à droite ou à gauche. Il allongeoit ou racourcissoit aussi, autour du tambour, une autre petite corde, qui tiroit un petit pendule, par lequel les degrés de sécheresse étoient marqués d'un côté, & de l'autre ceux d'humidité.

Effet des Sciences de l'Europe sur les Chinois.

Toutes ces inventions, jusqu'alors inconnues aux Chinois, leur firent rabattre quelque chose de leur orgueil naturel & prendre une idée plus favorable des Etrangers. Ils commencerent, dit l'Auteur, à regarder les Européens comme leurs Maîtres (1).

(1) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 126. & suiv.



SCIENCES DES CHINOIS.

## §. III.

### *Philosophie naturelle & Médecine des Chinois.*

PHILOSOPHIE NATURELLE ET MEDECINE.

Lumiéres des Chinois sur ces deux Sciences.

LA premiere de ces deux sciences est cultivée à la Chine. Elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés & leurs effets (2). Les Chinois ont divers Ouvrages qui traitent de ces matieres, & l'on y trouve des raisonnemens très-rafinés sur la nature des choses. Leurs erreurs viennent moins d'un défaut de pénétration, que du peu de commerce qu'ils ont avec les Etrangers. Mais à quelque source qu'on les attribue, elles ont arrêté jusqu'à présent les progrès de la Médecine Chinoise. L'ignorance de l'Anatomie est un autre obstacle. A peine les Chinois connoissent-ils l'usage des différentes parties du corps. Ils ont par conséquent peu de lumiéres sur les causes des maladies. Leurs conjectures portent sur un systême fort incertain de la structure du corps humain (3).

Etude de la Médecine.

Cependant l'étude de la Médecine a toujours été fort en honneur dans cette Nation, non-seulement parce qu'elle est fort utile pour la conservation de la vie, mais encore parce que les Chinois supposent beaucoup de liaison entre cette science & les mouvemens du Ciel. Ils avoient anciennement des Ecoles Impériales pour l'instruction des Médecins. Aujourd'hui, les plus estimés sont ceux dont les ancêtres ont exercé la même profession, & qui ont reçu d'eux leurs lumiéres comme une espece d'héritage.

Doctrine des Médecins Chinois sur les principes de la vie.

Les Médecins Chinois reconnoissent deux principes naturels de la vie; le *Yang*, ou la chaleur vitale; & l'*In*, ou l'humide radical. Les esprits & le sang en sont les vehicules. De ces deux noms & de leurs caracteres ils ont composé le nom & le caractere de l'homme, qu'ils appellent *Jin* dans leur langue. Suivant leur doctrine, ces deux principes de la vie sont logés dans toutes les parties du corps, pour leur communiquer le mouvement & la force.

Trois divisions du corps humain.

Ils font trois divisions du corps humain. La premiere comprend la droite & la gauche; deux parties, à chacune desquelles appartient un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe & un pied. La seconde contient trois parties; la superieure, qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à la poitrine; celle du milieu, depuis la poitrine jusqu'au nombril; & l'inferieure, depuis le nombril jusqu'à la plante des pieds. La troisiéme division comprend les membres & les intestins.

Division des principaux membres & des intestins.

Les principaux membres, où l'humide radical est logé, sont au nombre de six: trois du côté gauche; le cœur, le foye & le rognon: trois du côté droit; le poulmon, la rate & l'autre rognon, qu'ils appellent dans leur langue *Porte de la vie.*

Les intestins ou les entrailles, dans lesquels ils placent la chaleur vitale, sont de même au nombre de six: trois à gauche; les petits boyaux ou la *Pericarde*, la vessie du fiel & les ureteres: trois à droite; les gros boyaux, l'estomac & la troisiéme partie du corps. Ils reconnoissent aussi des relations mu-

(2) Mémoires du Pere le Comte, p. 213.
(3) Du Halde, *ubi sup.* Vol. I. p. 394. & Vol. II. p. 183.

Sciences des Chinois. Philosophie naturelle et Medecine.

tuelles entre les membres & les inteſtins, comme entre les petits boyaux & le cœur, entre la veſſie du fiel & le foye, les ureteres & le rognon du côté gauche; & du côté droit, entre les gros boyaux & le poulmon, l'eſtomac & la rate, la troiſiéme partie du corps & le rognon droit. C'eſt de ces parties qu'ils font paſſer la chaleur vitale & l'humide radical dans toutes les autres parties du corps, par le moyen des eſprits & du ſang; car il paroît que la circulation du ſang eſt connue fort anciennement à la Chine. Ils ſuppoſent auſſi que le corps, par ſes nerfs, ſes muſcles, ſes veines & ſes arteres, eſt une eſpece de luth ou d'inſtrument muſical, dont les parties rendent divers ſons, ou plûtôt ont entr'elles une certaine harmonie qui vient de leur figure, de leur ſituation & de leurs divers uſages; que les différentes pulſations de l'artere, qui ſont comme les tons & les touches de cet Inſtrument, doivent paſſer pour des ſignes infaillibles de ſa diſpoſition; comme la corde d'un Inſtrument de muſique rend différens ſons, qui font connoître ſi l'Inſtrument eſt d'accord & bien ou mal monté.

Le corps eſt regardé comme un Inſtrument de muſique.

Après avoir établi ces douze ſources de vie dans le corps humain, les Médecins Chinois ont travaillé à découvrir les ſignes exterieurs qui pouvoient leur faire connoître la diſpoſition interieure de ces douze parties. Ils croient les avoir trouvés dans la tête, ſiége de tous les ſens qui exécutent les opérations animales; & ſuppoſant des relations néceſſaires entre ces ſens & les ſources de la vie, ils établiſſent un rapport entre la langue & le cœur, entre les narines & le poulmon, la bouche & la rate, les oreilles & les rognons, les yeux & le foye. Ils s'imaginent auſſi que du teint, des yeux, des narines & des oreilles, du ſon de la voix & du goût actuel de la langue ou de celui qu'elle deſire, ils peuvent tirer des concluſions certaines ſur l'état du corps & ſur la vie & la mort d'un Malade.

Signes exterieurs qui font connoître les diſpoſitions interieures.

Pour la communication de l'humide radical & de la chaleur vitale, ils ont établi douze routes ou douze canaux. Par l'un, qu'ils nomment *Chau-chun-in-kin*, l'humide radical paſſe du cœur aux mains. Les viſceres qui ſont unis au cœur conduiſent la chaleur vitale par les mêmes voies; & ce canal de chaleur s'appelle *Cheu-tay-yang-king*. Ces deux origines jointes enſemble, font une des ſources de la vie. Le foye, diſent-ils, envoie l'humide radical aux pieds par le canal *Se-kue-in-king;* mais la chaleur naturelle ſe rend au même endroit, de la veſſie du fiel par le canal *So-cheu-yang-king*. Les rognons envoient l'humide radical par un autre paſſage, & la chaleur vitale vient des ureteres. Ces canaux entretiennent la communication de la vie dans la partie gauche du corps. A l'égard du côté droit, le poulmon envoie l'humide radical aux reins, par le conduit *Cheu-tay-in-king;* & les gros boyaux envoient la chaleur vitale, par le *Chang-yang-ming-king*. De la rate, l'humide radical ſe rend aux pieds par le *So-yang-ming-king;* & la chaleur vitale à l'eſtomac, par le *Se-tay-in-king*. Du rognon droit, ou de la porte de la vie, l'humide radical paſſe aux mains par le *Cheu-kue-in-king;* & la chaleur vitale de la troiſiéme partie du corps aux pieds, par le *Cheu-chyau-yang-king*.

Canaux de communication pour la chaleur vitale, &c.

Lorſqu'ils ont acquis cette connoiſſance de la ſtructure du corps, qui, toute conforme qu'elle eſt à l'ancienne Anatomie Chinoiſe, n'en eſt pas, comme on le voit, beaucoup plus exacte, ils cherchent à connoître les corps exterieurs qui peuvent cauſer des altérations dans le corps humain. Ces corps ſont les élémens

Corps exterieurs qui agiſſent ſur le corps.

mens. Ils en comptent cinq : la terre, les métaux, l'eau, l'air & le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, & dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelque partie. Ainsi le feu prédomine dans le cœur & dans les visceres voisins ; & le Sud est le point du Ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme résidence principale de la chaleur naturelle. Aussi ne manquent-ils pas d'observer les affections du cœur pendant l'Eté. Le foye & la vessicule du fiel se rapportent à l'élément de l'air ; & tous deux ont une relation à l'Est, qui est le lieu d'où procedent les vents & les végetations. C'est au Printems que la disposition de ces parties doit être observée. Les rognons & les ureteres appartiennent à l'eau & correspondent au Nord. Ainsi c'est pendant l'Hyver qu'il faut observer leurs indications. Le foye & la troisiéme partie du corps sont sujets au feu & à l'eau, & reçoivent les impressions du cœur & des rognons, pour les communiquer à toutes les autres parties. Les Médecins Chinois raisonnent à peu près comme les nôtres sur les rapports & les oppositions de ces élémens avec le corps humain, pour rendre compte des maladies & de toutes les altérations de la santé.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

Ils prétendent connoître, par les différentes pulsations de l'artere, la bonne ou la mauvaise disposition du corps ; & voici quels sont leurs principes. C'est le mouvement, disent-ils, qui fait le poulx ; & ce mouvement est causé par le flux & le reflux du sang & des esprits, qui sont portés dans toutes les parties du corps par les douze canaux dont on a rapporté les noms. Tout ce qui se remue communique du mouvement à quelqu'autre corps mobile ; & tout ce qui est remué, cede ou résiste. Ainsi, comme le sang & les esprits, qui sont dans un mouvement continuel, poussent & pressent les vaisseaux qui leur servent de canal, il en doit naître nécessairement un battement de poulx. La parfaite connoissance de ces battemens & de ces percussions, donne celle de la disposition du corps & des affections qu'il reçoit des élémens. C'est par les battemens qu'on doit connoître la nature du sang & des esprits, & distinguer leurs défauts & leurs excès, comme le devoir d'un bon Médecin est de les régler, & d'y rétablir l'ordre s'il le trouve alteré.

Lumiéres des Médecins Chinois sur les battemens du poulx.

L'usage de la saignée est très-rare à la Chine, quoiqu'il y soit connu. Celui des clysteres est venu aux Chinois des Portugais de Macao ; mais ils l'appellent *Remede des Barbares*, parce qu'ils l'ont reçu des Européens. En un mot, toute la science de la Médecine consiste, parmi eux, dans la connoissance du poulx & dans l'usage des Simples, qu'ils ont en grand nombre & qu'ils regardent comme de souverains spécifiques dans plusieurs maladies. Ils prétendent que le battement du poulx leur fait découvrir, non-seulement la cause d'une maladie, mais la partie même du corps où elle réside. En effet, leurs Médecins leur prédisent exactement tous les symptômes, & c'est à cette science qu'ils doivent leur réputation. Ils observent deux choses dans le mouvement du poulx, l'endroit où il se fait sentir & sa durée. De-là vient qu'ils ont assigné divers endroits du corps où le poulx doit être examiné, & qu'ils se sont fait des regles pour mesurer le tems des pulsations.

Usage de la saignée, rare à la Chine.

Lorsqu'ils sont appellés près d'un Malade, ils mettent d'abord un oreiller sous son bras ; & plaçant quatre doigts au long de l'artere, quelquefois doucement, quelquefois avec une pression plus forte, ils examinent long-tems les pulsations, en s'efforçant de distinguer les moindres différences. Le plus ou le

Pratique des Médecins Chinois dans les maladies.

Sciences des Chinois. Medecine.

moins de vîteſſe ou de lenteur, de foibleſſe ou de force, d'uniformité ou d'irrégularité, leur ſert à découvrir la cauſe de la maladie : & ſans faire la moindre queſtion au Malade, ils lui diſent s'il a mal à la tête, à l'eſtomac, au ventre, & ſi c'eſt la rate ou le foye qui eſt affecté. Ils lui annoncent auſſi quand il peut eſperer du ſoulagement, quand l'appétit lui reviendra & quand il ſera tout-à-fait délivré de ſa maladie. L'Auteur en rapporte un exemple, d'un grand nombre d'autres, dit-il, qui ne doivent laiſſer aucun doute ſur la certitude & le ſuccès de cette méthode. Un Miſſionnaire étant tombé dangereuſement malade dans la priſon de Nan-king, les Chrétiens, allarmés pour la vie de leur Paſteur, engagerent un des plus habiles Médecins à le viſiter. Cet Eſculape Chinois, après avoir tâté avec les cérémonies ordinaires le poulx du Malade, lui preſcrivit ſur le champ trois médecines, l'une pour le matin, l'autre pour l'après-midi & la troiſiéme pour le ſoir. L'effet en parut ſi violent, que le Miſſionnaire ayant perdu la parole dans le cours de la nuit ſuivante, paſſa pour un homme mort. Mais le matin apporta un extrême changement à ſa ſituation. Le Médecin, après avoir tâté le poulx à ſon Malade, l'aſſura qu'il étoit guéri & qu'il ne lui reſtoit qu'à ſuivre un certain régime qui rétabliroit bien-tôt ſes forces. L'effet vérifia cette prédiction.

*Guériſon d'un Miſſionnaire.*

*Viſites des Médecins Chinois & leurs remedes.*

Quelques Médecins Chinois, dans les viſites qu'ils rendent aux Malades, portent avec eux leur chaiſe, ou la font porter par un domeſtique qui les ſuit, avec pluſieurs boëtes diviſées en quarante petites cellules & remplies de drogues & de Simples, qu'ils adminiſtrent, ſuivant la qualité de la maladie. Ce ſont des ſudorifiques ou des purgatifs, propres à purifier le ſang & les humeurs, à fortifier la tête, à diſſiper les vapeurs, à nétoyer l'eſtomac, &c. D'autres n'ont point l'uſage de porter leurs boëtes, mais preſcrivent des médecines, en laiſſant au Malade la liberté de les recevoir d'eux ou de les acheter des Droguiſtes, qui ont leurs boutiques remplies d'excellens remedes. D'ailleurs chaque Ville a des Foires, où l'on ne vend que des drogues & des Simples.

*Cordiaux pour achever la guériſon.*

Après avoir rendu la ſanté aux Malades par de ſimples décoctions, on emploie des cordiaux pour bannir tous les reſtes de la maladie & rétablir parfaitement les forces. Ils ſont compoſés d'herbes, de feuilles, de racines, de fruits & de ſemences ſéches. Les Médecins Chinois permettent de boire de l'eau dans toutes ſortes de maladies, mais ils ordonnent qu'elle ſoit bouillie. Ils défendent ordinairement toute autre eſpece de nourriture. Dans un corps indiſpoſé, l'eſtomac, diſent-ils, n'eſt pas capable de faire ſes fonctions naturelles, & les moindres alimens ne peuvent produire qu'une mauvaiſe digeſtion.

*Uſages & prix des viſites.*

Il ſe trouve à la Chine des Médecins qui regardent comme au-deſſous d'eux de preſcrire des remedes, & qui ſe bornent à déclarer la nature des maladies. Leurs viſites ſe payent beaucoup plus cher que celles des autres. Mais ce qui fait ordinairement la fortune & la réputation d'un Médecin Chinois, c'eſt d'avoir guéri quelques Mandarins diſtingués, ou d'autres perſonnes riches, qui joignent au payement de chaque viſite des gratifications conſiderables. Le prix commun des viſites & des remedes eſt très-médiocre. Un Médecin qu'on a fait appeller près d'un Malade, n'y retourne point s'il n'eſt rappellé. Ainſi chacun a la liberté d'en prendre un autre lorſqu'il n'eſt pas content du premier. Les Charlatans ne ſont pas plus rares à la Chine qu'en Europe. Ils prétendent gué-

rir toutes les maladies par des recettes inconnues dans la Médecine, & mettent pour condition qu'ils ne seront payés qu'après l'effet du remede (4).

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

Chaque maladie a son poulx différent.

Suivant l'Auteur d'un Traité Chinois, qui porte pour titre *Le Secret du Poulx*, chaque maladie a son poulx différent. Dans celles du cœur, on doit consulter le poulx du poignet gauche (5). On s'y prend de même dans celles du foye; mais le poulx doit être examiné à la jointure du poignet avec l'os du coude. Dans les maladies de l'estomac, il faut s'adresser au poignet droit; & dans celles du poulmon, à la jointure de la même main. Dans les maladies des reins, le poulx doit être consulté au-dessus de la jointure, vers l'extrêmité du coude, du même côté que le rognon malade.

Diverses indications du poulx, suivant un Auteur Chinois.

Le poulx est susceptible d'une infinité de variations, suivant la différence du sexe, de l'âge, de la stature & des saisons. Chacun de ces états peut être distingué par la différence de son poulx. Le même Auteur, après avoir nommé plusieurs sortes de poulx, les divise en trois classes, dont la premiere en comprend sept, la seconde, huit, & la troisiéme, neuf. Il explique leur nature. Il détermine leurs indications. Entr'autres, il observe que le *Poulx superficiel* dénote des étourdissemens; le *Poulx creux*, disette de sang; le *Poulx glissant*, abondance de phlegme; le *Poulx plein*, de la chaleur; le *Poulx à longs tremblemens*, lassitude; le *Poulx à tremblemens courts*, des douleurs aigues; le *Poulx trop abondant*, un excès de chaleur; le *Poux petit*, un excès de froid; le *Poulx enfoncé*, un défaut de liberté dans la respiration, ou interruption d'esprits; le *Poulx lent*, une sorte de rhumatisme dans l'estomac; le *Poulx tranchant*, sterilité, ou disposition à cet état; le *Poulx paresseux*, défaut de chaleur interne; le *Poulx bas*, des obstructions dans les vaisseaux sanguins; le *Poulx doux* ou *fluide*, des sueurs spontanées, & de la disposition à la pulmonie; le *Poulx foible*, un grand épuisement, & des douleurs sourdes, comme dans les os; le *Poulx long*, abondance & régularité d'esprits; le *Poulx court*, disette ou trouble d'esprits; le *Poulx mince comme un cheveu*, abbattement d'esprits; le *Poulx variable*, désordre d'esprits; le *Poulx embarrassé & confiné*, chaleur excessive; le *Poulx vuide*, perte de sang, frayeurs & mouvemens convulsifs; le *Poulx précipité* ou *culbutant*, inquiétudes & délire; le *Poulx dur*, perte de semence dans les hommes, & de sang dans les femmes.

Etranges comparaisons du poulx.

L'Auteur Chinois explique la nature de chaque poulx, par des comparaisons & des images qui paroîtront fort étranges aux Européens. Par exemple, il prétend que le poulx superficiel cause une sensation qui ressemble à celle d'une peau de petit oignon; que le poulx glissant se fait sentir comme une perle sous les doigts; que le poulx tranchant forme une sensation qui n'est guéres différente de celle d'un couteau avec lequel on grate une canne de bambou; que le poulx variable représente des pierres auxquelles on touche dans (6) l'eau.

Sept indications de mort.

Mais il y a quelque chose encore de plus étrange dans l'explication que le même Auteur donne des sept poulx qui indiquent le danger de mort. 1. Lorsque le poulx, consulté le matin, semble bouillir sous les doigts, comme de l'eau sur

(4) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 183. & suiv.

(5) Le Pere du Halde nous a donné dans sa Description de la Chine une Traduction de ce Traité du Poulx, Vol. II. p. 184. Il l'avoit reçue du Pere Hervieu, Missionnaire de la même Compagnie.

(6) *Ibidem.*

Sciences des Chinois. Medecine.

un grand feu ; c'eſt un ſigne infaillible qu'il reſte peu de tems à vivre. 2. C'eſt un ſigne de mort auſſi prochaine, qu'un poulx ſemblable au poiſſon arrêté, qui ne peut ſe remuer, & qui va au fond par ſa queue ſans trop de régularité. 3. Lorſque le poulx, après avoir battu précipitamment, devient tout-d'un-coup lent & pareſſeux, c'eſt un ſigne de mort, mais non pas ſi prochaine. 4. Si le poulx, par la dureté de ſes battemens, reſſemble en quelque ſorte à une balle de pierre ou de terre ſeche, lancée par une arbalête, les poulmons & l'eſtomac ſont dans une grande diſette d'eſprits. 5. Si le poulx reſſemble à des goutes d'eau qui tombent dans une maiſon par quelque fente ou par quelque trou du toit, & que dans ſon retour il ſoit épars & en déſordre comme les fils d'une corde qui ſe deſſerre, c'eſt une marque que les os ſont ſéchés juſqu'à la moëlle. 6. Si les mouvemens du poulx, à l'extrêmité des deux coudes, reſſemblent au pas d'une grenouille embarraſſée dans des herbes, ou à ceux d'un crapaud, la mort eſt certaine. 7. Si la pulſation reſſemble au becquetement redoublé d'un oiſeau, il y a diſette d'eſprits dans l'eſtomac, le cœur fait mal ſes fonctions & le ſang eſt en déſordre. On ſe borne ici à ces indications, quoique le Traducteur en rapporte un plus grand nombre.

Regles pour tâter le poulx.

Dans le même Traité on donne des regles pour tâter le poulx, avec les pronoſtics qu'on en peut tirer, ſuivant la différence des maladies. On examine auſſi les différens poulx, non-ſeulement des bras, mais encore du cœur, du foye, des poulmons, &c. Enfin l'on y donne les diagnoſtics & les pronoſtics tirés du viſage & des autres parties du corps. L'Auteur (7) eſt fort précis dans ſes déciſions, & juge en peu d'heures du ſort de ſes Malades. Il obſerve, par exemple, que ſi le battement d'un poulx dur, qui marque du déſordre dans les rognons, reſſemble au becquetement d'un oiſeau, le Patient mourra le lendemain entre neuf & dix heures du matin, &c.

Autres obſervations ſur le même ſujet.

Les Médecins Chinois ne s'attribuent pas moins d'exactitude dans les prédictions qu'ils fondent ſur un certain nombre de battemens ſans interruption. Suivant la doctrine d'un ancien Livre, ſi le poulx, après quarante pulſations ſucceſſives, en omet une, c'eſt un ſigne qu'une des parties nobles eſt deſtituée d'eſprits & que le Malade doit mourir quatre ans après, dans le cours du Printems. Tous les Auteurs Chinois ſont perſuadés qu'une perſonne dont le poulx bat cinquante fois ſans s'arrêter, eſt en parfaite ſanté & d'une excellente conſtitution ; mais que s'il s'arrête après cinquante pulſations, les eſprits manquent dans une des parties nobles & la mort eſt infaillible au bout de cinq ans. S'il s'arrête après trente battemens, il faut s'attendre à mourir trois ans après. Lorſque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'éleve & s'enfonce encore après dix-neuf battemens, le foye eſt entiérement ruiné & tous les remedes ſont inutiles. On remarque la même choſe ſur le poulx de l'extrêmité du coude droit ; c'eſt-à-dire, qu'après ſept pulſations égales, s'il s'enfonce & qu'il continue de s'enfoncer, ſans ſe relever de long-tems, le Malade a peu d'heures à vivre. Si l'interruption arrive après deux battemens, il meurt ordinairement en deux ou trois jours. Si c'eſt après trois battemens, il peut vivre cinq ou ſix jours. Après quatre, il pourra vivre juſqu'à la fin de la ſemaine (8), &c.

(7) Ou les Auteurs, car il paroît que c'eſt une Collection de pluſieurs Médecins.

(8) Chine du Pere du Halde, pag. 190. & ſuivantes.

Ce détail suffit pour donner quelqu'idée de la doctrine des Chinois sur le poulx. L'exactitude avec laquelle ils s'attachent aux moindres circonstances, fait connoître qu'ils ont pris beaucoup de peine à perfectionner leur systême. Mais des explications & des jugemens si positifs semblent marquer aussi que c'est moins le fruit de l'experience qu'une invention des Médecins pour amuser le Public. Revenons aux Observations des Européens.

Sciences des Chinois. Medecine.

Jugement sur cette doctrine des Chinois.

Le Pere le Comte remarque qu'en tâtant le poulx, les Médecins Chinois tiennent la main du Malade, l'espace au moins d'un quart-d'heure. Tantôt c'est la main droite, tantôt la gauche, & quelquefois les deux mains ensemble. Enfin, prenant le ton prophétique, comme s'ils étoient éclairés par quelqu'inspiration, ils vous disent gravement : » Vous n'avez point de mal à la tête ; c'est une pesanteur, qui n'a fait que vous assoupir. Vous avez perdu l'appétit ; mais il vous reviendra précisément dans trois jours. Ce soir, au Soleil couchant, vous aurez la tête plus libre. Votre poulx marque de l'embarras dans le ventre ; à moins que vous n'ayez mangé de tel ou tel alimeut. Cette maladie durera cinq jours ; après quoi vous jouirez d'une parfaite santé. Ils ne se trompent guéres dans la connoissance des maladies & dans leurs pronostics, lorsqu'ils ont acquis un certain degré d'experience.

Ton prophétique de leurs Médecins.

Un Etranger, qui n'est point accoutumé à leur méthode, auroit peine à s'empêcher de rire en leur voyant tâter le poulx. Après avoir appuyé quatre doigts le long de l'arterre, en pressant assez fort le poignet du Malade, ils se relâchent par degrés, jusqu'à ce que le sang, qui étoit arrêté par la pression, ait repris librement son cours. Un moment après ils recommencent à presser le bras, & continuent assez long-tems. Ensuite, comme s'ils alloient toucher les cordes d'un Instrument de musique, ils levent & laissent tomber successivement leurs doigts, pressant plus ou moins fort, tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, jusqu'à ce que l'artere réponde aux touches du Médecin, & que sa force ou sa foiblesse, son désordre & ses autres symptômes, fassent connoître la nature de la maladie.

Affectations dans leur méthode.

Il paroît certain que les Médecins Chinois ont sur cet article des lumiéres extraordinaires, que l'Auteur traite même de merveilleuses. Cependant on ne peut être trop sur ses gardes avec eux, parce qu'ils emploient toutes sortes de moyens pour s'informer sécretement, avant leurs visites, de la situation des Malades. Ils portent l'artifice jusqu'à leur supposer des maladies, qu'ils leur procurent eux-mêmes. L'Auteur apprit d'un Chinois (9), qu'ayant fait appeller un Médecin & un Chirurgien pour le guérir d'une fluxion, l'un des deux lui déclara que le mal venoit d'un petit ver qui s'étoit engendré dans la chair, & qui causeroit infailliblement la gangrene s'il n'étoit chassé promptement. Il se vanta d'être le seul qui possedât ce secret ; mais il ajouta qu'il demandoit un salaire considerable. Le Malade promit une grosse somme d'argent, dont il paya même une partie d'avance. Alors cet Imposteur composa une emplâtre, dans laquelle il fit entrer un petit ver. Une heure après, l'ayant tiré d'un air triomphant, il se fit donner le reste de la somme. Son Compagnon, qui n'eut point autant de part qu'il se l'étoit promis au fruit de cette imposture, découvrit ensuite le complot ; mais il étoit trop tard pour sauver l'argent du Malade.

Artifices qu'ils mettent en usage.

(9) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 215. & suiv.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

Principale cause des maladies, suivant les Chinois.

Les Chinois sont persuadés que la plûpart des maladies viennent de certains vents malins & corrompus, qui pénetrent dans les muscles & qui portent un dangereux désordre dans toutes les parties du corps. Le moyen qu'ils emploient pour les dissiper, est d'appliquer en divers endroits des aiguilles brûlantes ou des boutons de feu. C'est leur remede ordinaire; & l'Auteur en ayant un jour marqué de l'étonnement, un Chinois lui répondit: » On vous traite en Europe avec le fer; (Il faisoit allusion à la saignée.) ici nous sommes martyrisés avec le feu. Il n'y a point d'apparence que cette mode passe jamais, » parce que les Médecins ne sentent point le mal qu'ils font aux Malades, » & qu'ils ne sont pas moins payés pour nous tourmenter que pour nous » guérir.

Remede qu'ils y apportent.

Leur prévention contre les Apoticaires.

Au lieu d'employer les Apoticaires pour la composition des remedes, la plûpart des Médecins Chinois se chargent eux-mêmes de ce soin. Ils font prendre ordinairement des pillules, qui agissent plus souvent par les sueurs que par les selles; & dédaignant le secours des Apocaires, ils s'étonnent que les Européens se reposent du principal point de leur santé sur des gens qui n'ont pas d'interêt à guérir un Malade, & qui s'embarrassent peu de la qualité de leurs drogues pourvû qu'ils trouvent du profit à les vendre. Mais un usage de très-dangereuse consequence à la Chine, c'est que tout le monde est libre d'exercer la Médecine, comme les Arts méchaniques, sans examen de doctrine & sans avoir pris les Degrés. Cette licence multiplie beaucoup les Charlatans, d'autant plus que le Peuple, quoique souvent trompé par leur ignorance, ne se lasse point de les employer. Cependant ceux qui croient avoir été dupés par ces Imposteurs, cherchent l'occasion de se venger. L'Auteur se souvient qu'un Chinois de *Su-cheu-fu* ayant perdu sa fille par l'ignorance d'un Médecin, porta le ressentiment jusqu'à faire imprimer un Mémoire où la mauvaise conduite de son Ennemi étoit exposée, avec des réflexions capables de le décrier. Il en afficha quantité d'exemplaires dans les places publiques & distribua les autres dans les principales maisons de la Ville. Cette vengeance, qu'il nommoit zéle pour le bien public, produisit l'effet auquel il s'étoit attendu. Le Médecin, perdu de réputation, fut réduit à la nécessité d'abandonner sa profession (10).

Raison qui rend les Charlatans communs à la Chine.

Témoignage de Navarette.

Navarette rend témoignage que la Chine a d'excellens Médecins, qui n'ont pas recours aux Apoticaires pour les remedes qu'ils administrent à leurs propres Malades, & qui découvrent la nature des maladies par les indications du poulx. Il ajoute néanmoins que la plûpart sont fort ignorans; parce que les Loix n'imposant aucun examen, tout le monde a la liberté d'exercer la Médecine (11).

Idée qu'il donne de la Medecine Chinoise.

Suivant le même Voyageur, la saignée, les vomitifs, les clysteres & les purgations, ne sont point en usage à la Chine. On n'y connoît pas les potions. La méthode commune des Chinois est une diéte exacte; d'accord là-dessus avec Galien, qui dit que les maladies mortelles viennent moins de défaut que d'excès. La premiere loi qu'ils imposent aux Malades, est de se retrancher la chair, le poisson & les œufs. Ils permettent l'eau de riz, & le riz même cuit à l'eau, mais fort clair, avec quelques herbes salées. Dans la convalescence, ils accor-

(10) Mémoires du Pere le Comte, p 228. & suivantes.

(11) Description de la Chine par Navarette, p. 54. & suiv.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

dent des œufs d'oye & du poiſſon ſalé, ſec & rôti. La même méthode s'obſerve au Japon, dans les Royaumes du Tong-king & de la Cochinchine, & dans toutes les contrées de l'Inde juſqu'à l'Empire du Mogol. On ſe ſert peu de rhubarbe à la Chine, quoiqu'elle y ſoit ſi commune qu'elle s'y donne à trois ſols la livre. On y fait plus d'uſage du *Fu-lin*, qui porte en Europe le nom de *Racine Chinoiſe*.

Uſage des ventouſes à la Chine.

Les Chinois n'examinent jamais l'urine des Malades. Dans certaines indiſpoſitions ils emploient les ventouſes, & l'Auteur préfere leur méthode à celle de l'Europe. Leurs coupes ſont de cuivre. Elles ont au ſommet une petite ouverture, qu'on bouche avec de la cire. Après avoir poſé la petite bougie ſur la partie malade, on la couvre de la coupe, qui tire fort bien. Enſuite on ôte la cire du trou avec une aiguille. L'air en ſort, & la peau vient d'elle-même avec la coupe. L'Auteur ajoute qu'on trouve à la Chine quantité de bons Chirurgiens, qui exercent très-bien leurs fonctions ſans cette variété d'inſtrumens qui paroiſſent néceſſaires en Europe (12).

Traduction d'un Catalogue Chinois des Plantes.

Le Pere Viſdelou, un des ſix Jéſuites qui furent envoyés à la Chine (13) en 1685, s'appliqua ſoigneuſement à traduire l'*Herbier Chinois*, où toutes les vertus & les qualités des Plantes médicinales du Pays ſont expliquées. Comme il avoit fait de grands progrès dans la connoiſſance des Livres, il ſe propoſoit d'y joindre ſes propres remarques (14). C'eſt apparemment le *Peu-tſau*, ou le Catalogue des Plantes, que le Pere du Halde nous a donné dans ſa Deſcription de la Chine (15). Il y a joint un Livre de Recettes Chinoiſes, ou de Remedes pour la guériſon des maladies.

## §. IV.

## *Goût des Chinois pour la Muſique, la Poëſie & l'Hiſtoire.*

Idées des Chinois ſur leur ancienne Muſique.

LES Chinois s'attribuent la premiere invention de la Muſique, & ſe vantent de l'avoir portée anciennement à ſa plus haute perfection. Mais ſi leurs ptétentions ne ſont pas fabuleuſes, ils ont ſouffert qu'elle ait étrangement dégéneré. Elle eſt aujourd'hui ſi imparfaite à la Chine, qu'elle en mérite à peine le nom. Il paroît certain qu'elle y étoit autrefois fort eſtimée. Confucius même entreprit d'en introduire les regles dans toutes les contrées dont on lui avoit confié le gouvernement. Les Hiſtoires du Pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne Muſique, & les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens Livres qui traitoient de cet Art. Quelqu'opinion qu'on en doive prendre, la Muſique eſt aujourd'hui peu exercée à la Chine, excepté dans les fêtes, les comédies, les mariages & d'autres occaſions de cette nature. Les Bonzes l'emploient aux funérailles. Les Muſiciens de la Chine lévent & baiſſent la voix, d'une tierce, d'une quinte & d'une octave; mais ils ne chantent jamais par ſemi-tons. La beauté de leurs concerts ne conſiſte point dans la variété des voix ou dans la différence des parties. Ils chantent tous le

Etat de la Muſique à la Chine.

(12) Navarette, *ubi ſup.*

(13) Il fut enſuite créé Evêque titulaire de Claudiopolis.

(14) Mémoires du Pere le Comte, p. 220.

(15) Au ſecond Tome de ſon Ouvrage. *Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle de la Chine.*

SCIENCES DES CHINOIS. MUSIQUE.

même Air, suivant l'usage de tous les Asiatiques. La Musique de l'Europe leur plaît assez, pourvû qu'il n'y ait qu'une voix, accompagnée d'Instrumens. Ils ne trouvent qu'un désordre confus dans le contraste de plusieurs voix différentes, & dans les sons graves & aigus, les diézes, les fugues, &c.

Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour distinguer la diversité des tons, les élévations & les chûtes de la voix, & les autres variations qui forment l'harmonie. Cependant ils expriment leurs tons par certains caracteres. Les Airs Chinois, joués par un Instrument ou chantés par une bonne voix, ne sont pas sans agrément. Ils s'apprennent par routine ou par la justesse de l'oreille. On ne laisse pas d'en composer quelquefois de nouveaux. *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, en fit plusieurs qui se chantent aujourd'hui.

L'Empereur est étonné de voir noter un Air de musique.

En 1679, ce Monarque s'étant fait jouer quelques Airs de clavecin par les Peres Grimaldi & Pereira, parut prendre beaucoup de plaisir aux Airs Européens. Il donna ordre à ses Musiciens de jouer un Air Chinois; & lui-même, il toucha cet Instrument avec beaucoup de grace. Le Pere Pereira prit ses tablettes, sur lesquelles il nota aussi-tôt l'Air que Sa Majesté Impériale avoit joué, & l'exécuta ensuite aussi parfaitement que s'il l'eût répeté plusieurs fois. L'Empereur en fut si surpris, qu'il avoit peine à se le persuader. Il ne comprenoit pas comment le Missionnaire pouvoit avoir appris, en si peu de tems, un Air que lui & ses Musiciens n'étoient parvenus à jouer facilement qu'après quantité de répetitions & par le secours de certains caracteres. Il fallut, pour le convaincre, que Pereira fît plusieurs essais sur d'autres Airs, qu'il nota de même & qu'il exécuta sur le champ avec autant de facilité que d'exactitude.

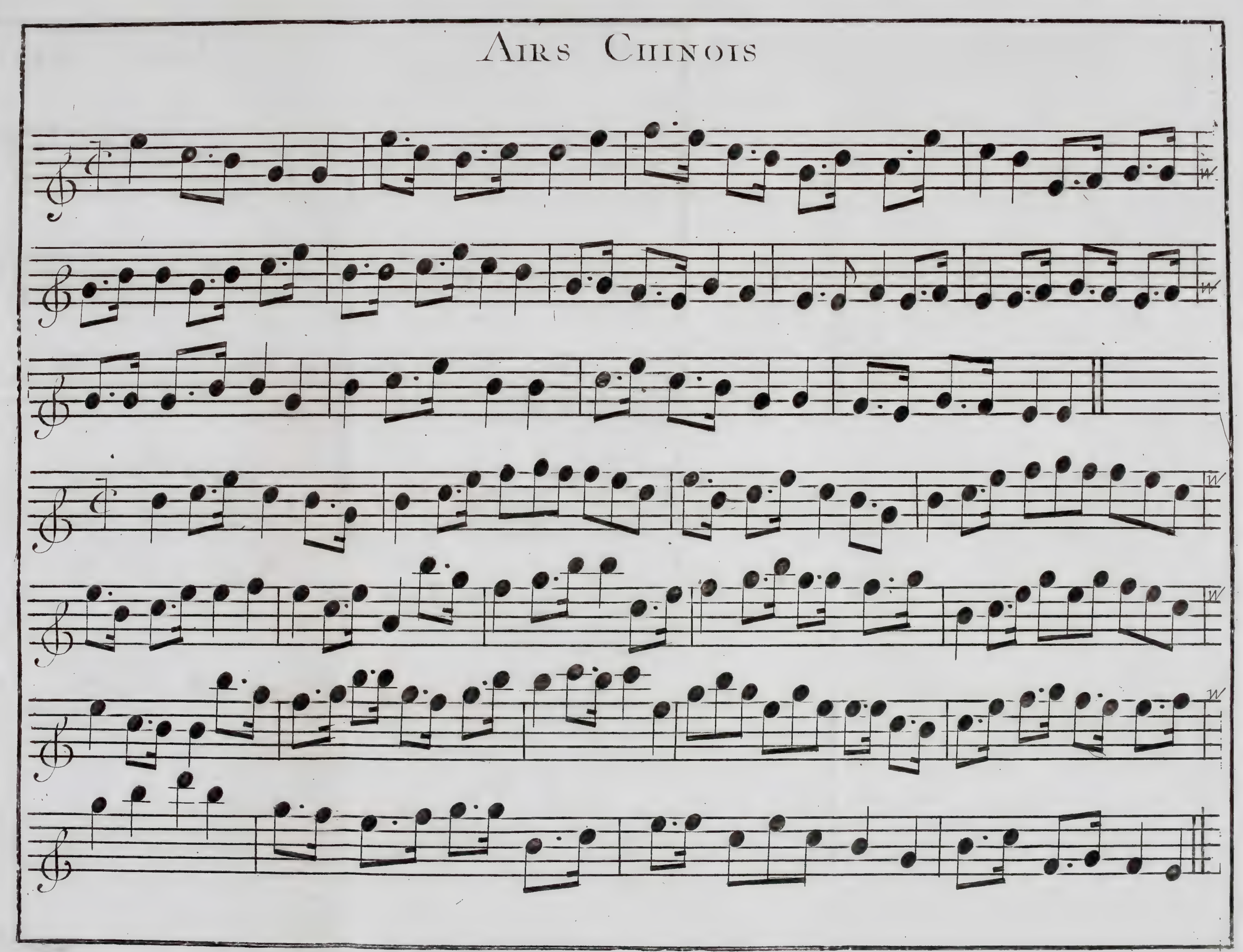
Académie de Musique qu'il établit.

Kang-hi en prit occasion d'instituer une Académie de musique, composée des plus habiles Musiciens de la Chine. Il en donna la direction à son troisiéme fils, qui étoit homme de Lettres & qui avoit lû beaucoup. Les Académiciens commencerent par un nouvel examen de tous les Auteurs qui avoient écrit sur cette matiere. Ils firent composer toutes sortes d'Instrumens à l'ancienne mode, suivant les dimensions qu'ils tirerent de leurs Livres. Mais les ayant trouvés trop défectueux, ils les corrigerent par des regles plus modernes; après quoi ils formerent un Recueil de Musique en quatre Volumes, sous le titre de *Véritable doctrine du Li-ti*, composé par l'ordre de l'Empereur. Ils y joignirent ensuite un cinquiéme Tome, qui contenoit les élémens de la Musique Européenne, rédigés par le Pere Pereira.

Instrumens de la Musique Chinoise.

Les Chinois ont inventé huit Instrumens, auxquels ils trouvent beaucoup de rapport avec la voix humaine. Les uns sont de métal, comme nos cloches; d'autres, de pierre, entre lesquels on en distingue un, qui a la forme de nos trompettes. D'autres sont de peaux, comme nos tambours. Entre plusieurs especes, il y en a de si pesans, que pour en faire usage on est obligé de les poser sur un bloc de bois. Les Instrumens à corde sont en fort grand nombre; mais les cordes sont ordinairement de soie, & rarement de boyaux, comme celles des vielles, que les aveugles portent dans les rues, & celles des violons. Ils n'ont que trois cordes, sur lesquelles on joue avec un archet. Cependant on en voit un à sept cordes, qui est fort estimé, & dont l'harmonie n'est pas désagréable lorsqu'il est touché par une main habile. Il y en a d'autres encore, mais uniquement composés de bois. Ce sont de grandes tablettes, qu'on frape l'une contre l'autre. Les Bonzes se servent d'une petite planche, qu'ils touchent

avec


Airs Chinois

avec beaucoup d'art & de mesure. Enfin les Chinois ont des Instrumens à vent, tels que des flutes, dont on distingue deux ou trois sortes, & une machine composée de plusieurs tuyaux, qui a quelque ressemblance avec notre orgue & qui rend un son fort agréable; mais elle est si petite qu'elle se porte dans la main (16). On en avoit fait présent d'une à l'Empereur, que le Pere Pereira trouva le moyen d'agrandir, & qui fut placée dans l'Eglise des Jésuites de Peking. La nouveauté & l'harmonie de cet Instrument charmerent les Chinois. Mais ils furent encore plus surpris de lui voir jouer seul des Airs Européens ou Chinois, & les mêler quelquefois ensemble avec beaucoup d'agrément.

SCIENCES DES CHINOIS. MUSIQUE. Instrumens à vent.

On sçait que le Pere Ricci, Missionnaire Jésuite, fut redevable de l'accueil favorable qu'il reçut de l'Empereur, au présent qu'il lui fit d'une horloge & d'une montre à répetition. Ce Prince en fut si satisfait, qu'il fit bâtir une Tour magnifique pour y placer l'horloge. L'Impératrice mere ayant paru desirer la montre, sur l'éloge qu'on lui en avoit fait, il eut recours à l'artifice pour la conserver. Il donna ordre qu'on la lui fit voir, mais sans être montée; de sorte que cette Princesse ne la trouva point aussi rare qu'elle se l'étoit figurée. Dans la suite, les Missionnaires ne manquerent pas de flatter le goût de l'Empereur, en lui offrant quantité d'ouvrages de cette nature. Les Princes Chrétiens, qui avoient fort à cœur la conversion de ce grand Empire, les assisterent si libéralement, que bien-tôt le cabinet de l'Empereur se trouva rempli de toutes sortes d'horloges & de montres.

A quoi les Jésuites ont été redevables de leur entrée à la Chine.

Goût de l'Empereur pour les montres & les horloges.

Pereira, dont le talent étoit singulier pour la Musique, plaça au sommet de l'Eglise des Jésuites une grande & magnifique horloge. Il fit fondre un assortiment musical de petites cloches, qui furent suspendues dans une Tour construite exprès pour cet usage, & qui, à l'aide d'un grand tambour, formoient un carillon sur lequel on jouoit à chaque heure du jour les plus beaux Airs du Pays. L'heure sonnoit ensuite, sur une cloche d'un ton plus grave. Ce fut un amusement nouveau pour la Cour & la Ville. Les Grands & le Peuple ne se lassoient pas de courir pour entendre cette gracieuse musique (17).

Usage que le Pere Pereira fit de son talent pour la Musique.

La Poësie & l'Eloquence sont des Arts fort anciens à la Chine; & l'on a généralement observé que dans tous les Pays du Monde ils ont été long-tems cultivés avant qu'on y ait connu les autres Sciences. Les premieres Histoires de toutes les Nations furent composées en Vers, comme la meilleure voie pour transmettre la mémoire des évenemens, sur-tout avant l'invention de l'Ecriture.

Poësie & Eloquence Chinoises.

Sans parler des anciens Livres de la Chine, dont la plûpart sont autant d'ouvrages de Poësie, on admire la délicatesse & la douceur des Poëmes de *Kyu-i-wen*. La dynastie de *Tang* vit fleurir *Li-tsau-pe* & *Tu-te-mwey*, deux Poëtes que l'Auteur met à côté d'Anacréon & d'Horace. En un mot, à la Chine comme en Europe, les Poëtes étoient autrefois Philosophes; & de tous les Ecrivains Chinois qui ont quelque réputation, *Tsong-nan-fong* est le seul qui n'ait point écrit en Vers. C'est ce qui le fait comparer à la fleur de *Hay-tang* (18), qui seroit parfaite si elle n'étoit pas insipide.

Poëtes Chinois.

Pour bien comprendre en quoi consiste l'excellence de la Poësie Chinoise,

Qualités de leur Poësie.

(16) Du Halde, *ubi sup.* Vol. II. p. 125.
(17) *Ibid.* p. 127.
(18) *Ibid.* Vol. I. p. 594.

Sciences des Chinois. Poesie.

il faut être verſé dans la langue du Pays. Les Compoſitions poëtiques des Chinois ont quelque reſſemblance avec les Sonnets, les Rondeaux, les Madrigaux & les Chanſons de l'Europe. Ils ont de longs Vers, ils en ont de courts; c'eſt-à-dire, qu'il y entre plus ou moins de mots, & que leur beauté conſiſte dans la variété de leur cadence & de leur harmonie. Les Vers Chinois doivent avoir enſemble une relation de ſens & de rime, qui forme une variété auſſi agréable à l'eſprit qu'à l'oreille. On diſtingue à la Chine une autre ſorte de Poëſie, ſans rime, qui conſiſte dans l'antithèſe ou l'oppoſition des penſées. Si la premiere penſée regarde le Printems, la ſeconde regardera l'Automne; ou ſi la premiere a quelque rapport au feu, l'autre en doit avoir à l'eau. Cette Compoſition a ſes difficultés, qui demandent un certain art. L'enthouſiaſme ne manque point aux Poëtes Chinois. La plûpart de leurs expreſſions ſont allégoriques. Ils ſçavent employer les figures qui donnent de la chaleur & de la force au ſtyle & aux penſées (19).

Poëſie ſans rime.

Rhétorique Chinoiſe.

Au contraire, leur Rhétorique eſt fort naturelle. Ils connoiſſent peu de régles pour l'ornement du diſcours. Leur unique étude en ce genre eſt la lecture de leurs meilleurs Ecrivains, dans leſquels ils obſervent les tours les plus vifs & les plus propres à faire l'impreſſion qu'ils ſe propoſent.

Eloquence.

Leur Eloquence ne conſiſte point dans l'arrangement des périodes, mais dans la chaleur de l'expreſſion, dans la nobleſſe des métaphores, dans la hardieſſe des comparaiſons, & ſur-tout dans les maximes & les ſentences de leurs anciens Sages, qui étant exprimées d'une maniere conciſe, vive & myſterieuſe, contiennent beaucoup de ſens en peu de mots.

Logique.

La Logique n'a pas fait plus de progrès à la Chine. Elle n'a point de regle pour la perfection du raiſonnement, ni de méthodes pour définir ou diviſer les idées, & pour en tirer les conſéquences. Les Chinois ne ſuivent que les lumiéres naturelles de la raiſon, qui leur ſert à comparer pluſieurs idées enſemble ſans le ſecours de l'art, & qui les conduit à la concluſion (20). Cependant ces qualités leur ont ſuffi pour compoſer un grand nombre de Livres ſur toutes ſortes de ſujets, tels que l'Agriculture, la Botanique, les Arts libéraux, militaires & méchaniques, la Philoſophie & l'Aſtronomie. Mais la fécondité de leur eſprit éclate particuliérement dans leurs Hiſtoires, leurs Comédies, leurs Livres de Chevalerie errante, leurs Romans & leurs Nouvelles. Les Romans Chinois reſſemblent aſſez à ceux de l'Europe; avec cette différence, que la plûpart des nôtres ne contiennent que des avantures d'amour & d'ingénieuſes fictions, qui corrompent ſouvent le cœur en amuſant l'imagination: au lieu que dans ceux des Chinois, l'inſtruction ſe trouve jointe à l'amuſement, avec des maximes utiles à la réformation des mœurs, & des exhortations mêmes à la vertu. Les récits y ſont quelquefois mêlés de Vers, pour animer la narration. Du Halde nous a donné, pour exemple, trois ou quatre Piéces de ce genre, que les Miſſionnaires de ſa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Comédies Chinoiſes.

Les Comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puiſqu'il n'y a point de fête un peu diſtinguée où l'on ne ſe faſſe un amuſement de ces Repréſentations. Mais il n'y faut pas chercher les trois unités, d'action, de tems

(19) *Ibid.* Vol. II. p. 146. (20) *Ibid.* p. 124.



T. VI. N.° XXVIII.

COMEDIENS CHINOIS,
tirés de Nieuhof.

& de lieu, ni les autres regles auxquelles on s'attache en Europe pour donner autant de régularité que de grace à cette sorte de Composition. L'unique dessein des Auteurs étant de réjouir une assemblée ou d'émouvoir les passions, & d'inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, ils se croient parvenus à la perfection lorsque le succès répond à leurs vûes. Ils ne mettent point de distinction entre leurs Tragédies & leurs Nouvelles, excepté que les premieres se prononcent sur un théâtre. Dans l'impression, les Acteurs sont rarement nommés, parce qu'en représentant une Piéce, on commence par annoncer aux spectateurs les Acteurs qui doivent paroître & le rôle qu'ils ont à jouer.

Sciences des Chinois. Poesie.

Compagnies de Comédiens.

Une Compagnie de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différens rôles. Autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en dialogues, cette multitude de rôles demanderoit une troupe trop nombreuse. On conçoit que le spectateur est exposé à beaucoup d'embarras. Un masque y pourroit remedier; mais les Chinois n'en font guéres usage que dans les intermedes. En général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands & des voleurs.

Mélange de chants dans les Piéces de Théâtres.

Les Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons, comme le chant est quelquefois interrompu pour faire place à deux ou trois lignes de récitation. Il est choquant, pour un Européen, d'entendre un Acteur qui se met à chanter au milieu d'un dialogue. Mais on doit considerer que parmi les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'ame, telle que la joie, la colere, la douleur ou le désespoir. Un Chinois chante, pour déclarer son indignation. Il chanre pour s'animer à la vengeance. Il chante même, lorsqu'il est prêt à se donner le coup mortel.

Les chansons des Comédies ne sont pas fort intelligibles, sur-tout pour les Européens, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des évenemens qui leur sont inconnus, & d'expressions figurées qui ne leur sont pas familieres. Dans les Tragédies, les Airs sont en petit nombre; & lorsqu'on les imprime, ils sont placés à la tête des chansons, qui sont imprimées en gros caracteres pour les distinguer de la Prose.

Division des Tragédies.

Les Tragédies sont divisées en plusieurs parties, qui peuvent porter le nom d'Actes. La premiere partie, qui se nomme *Sye-tse*, est une espece de Prologue ou d'Introduction. Les Actes se nomment *Chis*, & sont divisés en Scenes, si l'on veut, par l'entrée & la sortie des Acteurs.

L'Auteur nous donne pour essai du Théâtre Chinois, une Tragédie nommée *Chau-chi-kou-coul*; c'est-à-dire: Le petit Orphelin de la maison de *Chau*. On doit la traduction de cette Piéce au Pere *de Prémare*, Missionnaire Jésuite, qui l'avoit tirée d'une Collection en cent Volumes (21), de cent des meilleures Tragédies Chinoises, composée sous la dynastie de *Ywen*.

Histoire Chinoise, & ses qualités.

A l'égard de l'Histoire, on ne connoît pas de Nation qui ait apporté plus de soin à écrire & conserver les Annales de son Empire. Ces Livres respectés contiennent tout ce qui s'est passé sous le regne des premiers Empereurs qui ont gouverné la Chine. On y trouve l'Histoire & les Loix de l'Empereur *Yau*, avec toutes les mesures qu'il prit pour établir un ordre de Gouvernement dans

(21) Divisés, dit l'Auteur, en quatre *Taus*. Cette Piéce est la quatre-vingt-cinquiéme, & commence le trente-cinquiéme Tome. Elle n'a que cinq Acteurs, quoiqu'en y comprenant les Gardes & les Soldats il y en ait une douzaine qui parlent.

ses Etats; les Réglemens de *Chun* & de *Yu*, ses Successeurs, pour hâter les progrès de la Morale & l'établissement du repos public; les Usages des petits Rois qui gouvernoient les Provinces sous la dépendance de l'Empereur; leurs Vertus, leurs Vices, leurs Maximes de Gouvernement, leurs Guerres mutuelles, les grands Hommes qui florissoient de leur tems, & tous les autres Evenemens qui ont paru dignes d'être transmis à la Posterité.

Méthode singuliere des Chinois pour éviter la flaterie dans leurs Histoires.

Les Historiens de chaque Regne ont suivi la même méthode. Mais ce qui distingue beaucoup les Chinois, c'est l'attention qu'ils ont apportée à garantir leurs Histoires de cette partialité que la flatterie n'auroit pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions consiste à choisir un certain nombre de Docteurs désintéressés, dont l'office est d'observer tous les discours & toutes les actions de l'Empereur, de les écrire, chacun en particulier, sans aucune communication l'un avec l'autre, & de mettre leurs remarques dans une espece de tronc destiné à cet usage. Ils rapportent avec sincerité tout ce que leur Maître a fait ou dit de bien & de mal. Par exemple; tel jour l'Empereur oublia sa dignité. Il ne fut pas maître de lui-même & se laissa vaincre par la colere; Tel jour il n'écouta que son ressentiment pour faire une injuste punition, ou pour casser sans raison une Sentence du Tribunal; Tel jour de telle année, il donna telle marque de son affection paternelle pour ses Sujets: Il entreprit une guerre pour la défense de son Peuple & pour l'honneur de l'Empire. Tel jour, au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicitoit d'une action utile à l'Etat, il parut avec un air humble & modeste, comme s'il n'eût point été sensible à des éloges si justes.

Le tronc dans lequel ces Mémoires sont déposés, n'est jamais ouvert pendant la vie du Monarque, ni même tandis que sa famille est sur le Trône. Mais lorsque la Couronne passe dans une autre Maison, on recueille les Remarques d'une longue suite d'années, on les compare soigneusement, pour verifier les faits, & l'on en compose les Annales de chaque Regne.

Relations particulieres de chaque Ville.

Les Relations que chaque Ville imprime de tout ce qui arrive d'important dans sa jurisdiction, ne contribuent pas peu à l'enrichissement de l'Histoire nationale. Dans ces Histoires particulieres, on n'oublie pas les évenemens extraordinaires, tels que les prodiges & les monstres. C'est ainsi que dans les Annales de la Ville de *Fu-cheu-fu* on lit qu'une femme accoucha d'un serpent, & qu'on trouve dans celle de *King-te-ching*, qu'une truye mit au monde un petit éléphant avec sa trompe, quoiqu'il n'y ait point d'éléphans à la (22) Chine.

## §. V.

## *Sciences particulieres aux Chinois.*

IL est tems de passer à cette partie du Sçavoir, qu'on peut nommer proprement la Science des Chinois, & qui consiste dans leur Langage & leur Style, dans leur Histoire & leurs Loix, dans leur Morale & leur Politique. On a déja pris soin d'expliquer pourquoi ils donnent la préference à ces Sciences pratiques sur les spéculatives. Comme ils ont rapporté, depuis une longue

(22) Mémoires du Pere le Comte, p. 261. & Chine du Pere du Halde, p. 146. & suiv.

ſuite de ſiécles, toute leur attention à les cultiver, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils les ayent portées à leur perfection.

Sciences des Chinois. Morale.

Principes des Chinois ſur l'intérêt de la ſocié-té.

Dans la juſte perſuaſion que la paix & le bon ordre ſont les principaux objets d'une ſociété, les Chinois ſe ſont attachés particuliérement aux Etudes dont on peut eſperer ces deux fruits. Après avoir établi une bonne forme de Gouvernement, ils penſerent aux moyens de la ſoutenir & de la conſerver. Les lumiéres de la raiſon leur en offrirent deux : 1°. de regler en général les uſages & les mœurs de la Nation, & d'introduire des regles de civilité & de bienſéance dans les différens Ordres du Peuple. : 2°. d'encourager l'étude de la Morale, des Loix, de l'Hiſtoire & du Langage. Ils établirent que tous les Poſtes & les Emplois du Gouvernement civil & militaire ne ſeroient conſerés qu'à ceux qui ſe diſtingueroient dans ces Etudes. D'un autre côté, pour les faciliter à toutes ſortes de perſonnes, autant que pour diſtinguer leurs progrès, ils inſtituerent dans toutes les Villes de l'Empire des Ecoles & des Salles, qui peuvent porter proprement le nom d'Univerſités, où la Jeuneſſe, élevée aux frais publics, ſubit de rigoureux examens pour obtenir les trois degrés de Littérature qui donnent droit aux honneurs & à l'élévation (23).

Concluſions qu'ils en ont tirées.

Cinq devoirs de leur Morale.

Les Philoſophes Chinois réduiſent toute la ſcience de leur Morale à cinq principaux devoirs. Ceux des Peres & des Enfans, du Prince & des Sujets, du Mari & de la Femme, de l'aîné des Enfans & de ſes freres, & ceux de l'Amitié. Tous leurs Livres moraux roulent preſqu'uniquement ſur ces cinq points.

Devoir des enfans à l'égard des peres.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juſte ou ſuppoſé, qui puiſſe diſpenſer un fils du reſpect, de la complaiſance & de l'affection qu'il doit à ſes parens. Ce ſentiment eſt pouſſé ſi loin parmi les Chinois, que les loix accordent aux peres une autorité abſolue ſur leur famille, & juſqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux Etrangers lorſqu'ils ont à ſe plaindre de leur conduite. Un pere qui accuſe ſon fils, devant un Mandarin, de lui avoir manqué de reſpect, n'eſt point obligé d'en apporter de preuves. Le fils paſſe néceſſairement pour coupable, & l'accuſation du pere eſt toujours juſte. Au contraire, un fils ſeroit regardé comme un monſtre s'il ſe plaignoit de ſon pere. Il y a même une Loi qui défend aux Mandarins de recevoir des plaintes de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées, lorſqu'elles ſont ſignées par le grand-pere; mais s'il ſe trouve quelque fauſſeté dans le moindre article, la vie du fils eſt fort en danger. » C'eſt le devoir d'un » fils, diſent les Chinois, d'obéir & de prendre patience. De qui ſouffrira-» t'il, s'il ne peut rien ſouffrir de ſon pere ?

Punition des enfans qui manquent de reſpect pour leur pere.

S'il arrivoit qu'un fils maltraitât ſon pere, ſoit par des paroles injurieuſes, ſoit par des coups, ou, ce qui eſt également rare & horrible, que dans un tranſport de fureur il devînt parricide; l'allarme ſe répandroit dans toute la Province, la punition s'étendroit juſques ſur ſes parens, & les Gouverneurs mêmes courroient riſque d'être depoſés; parce qu'on préſumeroit toujours qu'un miſérable fils n'auroit pû parvenir que par degrés à ce comble d'horreur, & que ceux qui devoient veiller ſur ſa conduite auroient prévenu le ſcandale, s'ils euſſent apporté une juſte rigueur à le punir de ſes premiers crimes. Mais alors il

(23) Voyez ci-deſſus le détail des Etudes & tout ce qui a rapport à l'éducation de la Jeuneſſe.

SCIENCES DES CHINOIS. MORALE.

n'y a point de châtiment trop sévere pour le Coupable. Il est coupé en mille piéces, sa maison est détruite, & l'on éleve quelque monument pour éterniser l'horreur d'une si détestable action.

Effet des quatre autres devoirs.

On a déja vû quelques exemples de la vénération des enfans pour leurs peres, dans l'article du deuil pour les Morts. Ce respect & cette soumission pour les auteurs de leur naissance, qui sont les premiers sentimens qu'on leur inspire, les dispose à l'observation du second devoir; c'est-à-dire, à l'obéissance qu'ils doivent aux Princes & aux Gouverneurs; & ces deux principes sont comme la base de toute la Morale & la Politique Chinoises.

Les deux devoirs suivans, qui regardent le mari & la femme, & les enfans d'un même pere entr'eux, servent beaucoup au soutien des deux premiers. On en reconnoît les avantages dans l'harmonie & le bon ordre qui regnent généralement dans les familles. La même influence que ces deux devoirs ont dans la vie privée, se répand dans la société publique par l'effet des deux derniers. Sous le nom d'amitié, on comprend aussi ce sentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voisins. Le devoir consiste dans la modestie & la circonspection à laquelle chacun est obligé personnellement, & dans les civilités & les complimens qu'on se doit l'un à l'autre, suivant l'âge, le rang & le mérite.

Remarque sur la politesse des Chinois.

Les regles de la bienséance ont introduit dans l'air & dans les manieres des Chinois une réserve, une complaisance, une habitude de douceur & de politesse, qui les dispose toujours à se prévenir mutuellement par toutes sortes d'égards, & qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de dissimuler les plus vifs ressentimens. Rien ne contribue tant, disent-ils, au repos & au bon ordre de la société. La férocité naturelle de certaines Nations, augmentée par une éducation brutale, rend le Peuple intraitable, le dispose à la révolte, & produit dans l'Etat des convulsions dangereuses (24).

Ancienneté de leurs principes.

Au reste, les principes de la Morale des Chinois ne sont pas moins anciens que leur Monarchie. Ils les tirent des Livres de leurs premiers Sages, dont toutes les maximes & les exhortations portent sur ces fondemens. Ils ont servi de regle à la Nation entiere depuis le tems de son origine. On en trouve la preuve dans deux Traités que le Pere du Halde a recueillis dans sa Description de la Chine. La traduction du plus ancien est du Pere Hervieu, sous le titre de *Recueil de Maximes, de Réflexions & d'Exemples qui regardent les Mœurs*. L'autre, qui est une composition moderne, a été traduit par le Pere d'Entrecolles. Il paroît par la seconde de ces deux Piéces, qui est fort estimée à la Chine, que la Philosophie morale des Chinois est d'une nature populaire, & qu'elle a plûtôt pour but la réformation du genre humain que l'augmentation du nombre de ses disciples (25).

Fondement des Loix Chinoises.

Les Loix Chinoises sont toutes fondées sur les mêmes principes de morale & de saine raison. Leur but est de soutenir la forme du Gouvernement, telle qu'elle est établie depuis son origine. Elles se trouvent dans *les anciens Livres Classiques*, dont on traitera bien-tôt; dans les Edits, les Déclarations, les Ordonnances & les Instructions des Empereurs. Du Halde en a donné un Re-

(24) Navarette, Le Comte & Du Halde, s'accordent parfaitement sur tous ces détails, & les confirment par des exemples.

(25) Chine du Pere du Halde, Tome II. page 39.

cueil fort curieux, auquel il a joint les Remontrances & les Discours des plus habiles Ministres, sur les bonnes & mauvaises qualités du Gouvernement. Ce Recueil, qui porte le titre de Collection Impériale, est l'ouvrage de Kang-hi, dernier Empereur de la Chine, qui a joint ses propres Remarques à la plus grande partie des Loix.

Sciences des Chinois. Morale.

L'Histoire de la Chine forme un très-grand nombre de volumes, comme on doit se le figurer d'une succession d'Empereurs qui dure depuis quatre mille ans, & du détail des circonstances où les Auteurs sont entrés sur chaque évenement. Les Chinois ont aussi des Histoires particulieres, ou des Annales, de tous les petits Rois qui regnoient autrefois dans les Provinces, écrites avec la même impartialité & le même détail que celle des Empereurs. On voit dans la Bibliotheque du Roi de Prusse un de ces Ouvrages, en cent volumes *in-folio*. Enfin, quantité d'Auteurs Chinois ont écrit l'Histoire de leur tems & celle des Révolutions de leur Empire, ou d'autres évenemens extraordinaires. Aussi l'étude de l'Histoire est-elle devenue parmi eux une occupation assez pénible, qui demande beaucoup de mémoire & de constance pour démêler une si grande variété d'évenemens, & se mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidens qui peuvent survenir, soit qu'il soit question seulement d'en juger, soit qu'il s'agisse de soutenir une opinion particuliere sur quelque point de Gouvernement.

Nombreux Volumes de l'Histoire de la Chine.

L'étude en est difficile.

Les *Livres Classiques* de la Chine contiennent la Morale, les Loix & l'Histoire de l'Empire depuis sa fondation. Ils se réduisent au nombre de cinq, qui portent par cette raison le nom d'*U-king*, c'est-à-dire, *Les cinq Volumes*. C'est proprement l'Ecriture-Sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de respect que les Juifs pour l'Ancien-Testament, les Chrétiens pour le Nouveau, & les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres Livres de la Chine ne sont que des Commentaires ou des Explications de l'*U-king*. On regarde comme la principale partie de cet Ouvrage, celle qui a été composée en quatre Livres par Confucius & *Mong-tse* son Disciple.

Livres Classiques ou Canoniques des Chinois.

U-king, premier Livre.

L'U-king renferme les Livres Classiques ou Canoniques du premier ordre. Les Commentaires tiennent le second rang. *King* signifie une doctrine sublime, solide & invariable, parce qu'elle est fondée sur des principes. Le premier des Livres Canoniques se nomme *I-king*, ou *Livre de Transmutations*. Il est purement symbolique; c'est-à-dire, qu'il consiste dans une Table de soixante-quatre figures doubles, composées chacune de trois lignes, les unes entieres, d'autres doubles ou divisées en deux & dans une position paralleles. Par exemple, une figure consiste en trois lignes entieres; une autre est composée de trois lignes brisées, une troisiéme de deux lignes entieres & d'une ligne brisée en deux, une quatriéme de deux lignes brisées & d'une seule ligne. Il en est de même de toutes les autres, qui expriment, par leur ordre & leurs différentes combinaisons, différentes choses ou différentes idées, que *Fo-hi*, leur inventeur & Fondateur de la Monarchie Chinoise, a jugé à propos d'y attacher. Ce sont moins des hyeroglifiques que des signes arbitraires de choses. On les regarde comme l'origine des caracteres Chinois, qui, en augmentant le nombre des traits & leur donnant une plus grande variété de formes & de positions, sont capables de représenter une infinité de choses; au lieu que la méthode de *Fo-hi*, beaucoup plus bornée, n'en pouvoit représenter qu'un petit nombre.

En quoi consiste l'I king de Fo-hi.

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES. Commentaires sur cet Ouvrage.

On raconte que ce mysterieux Ouvrage exerça les plus habiles gens de la Nation jusqu'à l'arrivée de Confucius. L'Empereur *Ven-vang*, qui entreprit de l'expliquer, vivoit environ huit cens ans après Fo-hi. *Cheu-keug*, son fils, forma le même dessein ; mais les Ouvrages de ces deux Princes ne firent qu'augmenter le mistere par de nouvelles obscurités. L'explication de ces lignes énigmatiques étoit réservée au Philosophe Confucius, qui leva non-seulement les voiles du Texte mais ceux de l'Interprétation non moins obscure des deux Empereurs. Il découvrit dans les lignes une profonde doctrine, qui regarde en partie la nature des Etres, sur-tout les Elémens & leurs propriétés ; en partie la Morale & le Gouvernement du genre humain : En un mot, il y crut reconnoître des mysteres d'une extrême importance pour le soutien des Etats.

Jugement des Critiques.

D'habiles Critiques regardent ces Commentaires comme les seuls Ouvrages qui aient été composés par Confucius ; & ses Disciples assurent qu'il en fut si peu satisfait, qu'étant parvenu à la vieillesse il souhaita de vivre quelques années de plus, pour donner une nouvelle forme à son travail. Après tout, les Interprétes de *Fo-hi* méritent plûtôt le nom d'Auteurs que de simples Interprétes ; car l'*I-king* est demeuré rempli d'obscurités impénétrables. Dans la suite des tems, ces ténebres devinrent l'occasion d'une infinité d'erreurs & d'opinions superstitieuses. Les Docteurs de divers siécles corrompus altérerent ou falsifiérent le Texte, pour en réduire le sens à de vains pronostics, à la divination & même à la magie. De-là vient qu'il fut nommé *le Livre des Sots*.

Estime des Chinois Lettrés pour l'I-king.

Cependant les Chinois Lettrés ont la plus haute estime pour ce Livre. Quantité d'anciens Auteurs ont regretté d'en avoir perdu le véritable sens, & que celui qui reste ne soit qu'imaginaire ou superficiel. *Fo-hi* s'est acquis par cet Ouvrage le titre de Pere des Sciences & du bon Gouvernement. Pour donner plus de réputation à ses figures, il prétendit les avoir vûes sur le dos d'un dragon qui s'éleva d'un Lac. Depuis ce tems-là, les Empereurs ont pris un dragon pour armes. Mais rien n'a tant contribué à la réputation de l'*I-king*, que la tradition établie qu'il fut sauvé du feu, dans la destruction générale de tous les monumens littéraires qui arriva par l'ordre de l'Empereur *Tsia-chi-whang-ti*, environ deux cens ans après Confucius & avant Jesus-Christ. Cette réputation n'a fait qu'augmenter par les éloges des Ecrivains de tous les siécles, qui ont supposé l'I-king rempli d'excellentes maximes de Politique & de Morale, quoiqu'en effet ils ne connoissent point ce qu'il contient, & que ce ne soit peut-être qu'un essai fait au hazard, pour ranger deux sortes de lignes dans toutes les combinaisons qu'elles peuvent recevoir.

Chu-king, second Livre Canonique.

Ce qu'il contient.

Le second des cinq principaux Livres Canoniques se nomme *Chu-king* ou *Chang-chu* ; c'est-à-dire, *Livre qui parle des anciens tems.* Il est divisé en six parties, dont les deux premieres contiennent les plus mémorables évenemens du regne des anciens Empereurs *Yan*, *Chun* & *Yu*, qui passent pour les Législateurs & les Héros de la Nation Chinoise. Yu fut le Fondateur de la famille de *Hya*, premiere dynastie Impériale, qui commença deux mille deux cens sept ans avant Jesus-Christ, & qui dura quatre cens cinquante-huit ans. Dans la troisiéme partie du second Livre Canonique on trouve l'Histoire de la seconde famille Impériale, qui commença dans la personne de *Ching-tong*, dix-sept cens soixante-seize ans avant l'Ere chrétienne & qui dura six cens ans. On y a conservé les sages Ordonnances de cet Empereur, avec les belles Instructions

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES.

tructions du Ministre *Ysong-wey*, & quelques Réglemens d'un autre Ministre, nommé *Fuyou*, que l'Empereur *Kau-tsong* fit chercher, après l'avoir vû en songe, & qui fut trouvé dans une troupe de maçons. Les trois dernieres parties du *Chu-king* renferment l'Histoire de la troisiéme race, fondée par *Vu-vang*, onze cens vingt-deux ans avant Jesus-Christ, & continuée l'espace de huit cens soixante-treize ans. Cette Histoire est entremêlée d'excellentes Maximes, & de Réglemens pour l'utilité publique. Le Pere du Halde en a donné quelques Extraits, de la Traduction du Pere de Prémare, Missionnaire Jésuite (26).

Chi-king, troisiéme Livre Canonique.

Le troisiéme Livre Canonique du premier ordre, contient, sous le nom de *Chi-king* (27), des Odes, des Chansons & d'autres piéces de Poësie, composées sous la troisiéme race. C'est la Description des manieres, des usages & des maximes d'un grand nombre de petits Rois subordonnés aux Empereurs. Confucius accorde de grands éloges à ce Livre, & déclare que la doctrine qu'il renferme est pure & sainte. Mais comme il s'y trouve quelques Piéces impies & extravagantes, plusieurs Interprétes soupçonnent qu'elles peuvent y avoir été insérées dans des tems posterieurs. Ces compositions poëtiques, dont le style est fort laconique & chargé de vieux Proverbes qui le rendent fort obscur, peuvent être divisées en cinq différentes classes. La premiere comprend l'éloge des Hommes illustres par leurs vertus & leurs talens, avec quantité d'Instructions ou de Maximes, qui se chantent dans les grandes solemnités, telles que les sacrifices, les funérailles & les cérémonies instituées à l'honneur des ancêtres. La seconde renferme les Usages de l'Empire, dans une espece de Romances composées par divers Particuliers. Elles ne se chantent point, mais elles se récitent devant l'Empereur & ses Ministres, dont on ne censure pas moins les défauts que ceux du Peuple. La troisiéme porte le titre de *Comparaison*, parce que cette figure y est employée continuellement. L'expression du quatriéme s'éleve au-dessus du sublime, parce que les Odes dont il est rempli commencent par quelques grands traits, qui disposent l'esprit du Lecteur à l'attention. Le cinquiéme contient des Vers qui parurent suspects à Confucius & qu'il regarda comme apocryphes. Du Halde nous a donné quelques Odes de ce Livre, traduites par le Missionnaire qu'on a nommé.

Sujet de ce Livre.

Chun-tsyu, quatriéme Livre Canonique.

Le *Chun-tsyu*, ou le quatriéme Livre Canonique du premier ordre, ne fut point admis avant le regne de la race de *Han*. Il avoit été composé du tems de Confucius; c'est-à-dire, long-tems après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce Philosophe; mais cette opinion est rejettée du plus grand nombre. Les uns croient qu'il contient l'Histoire du Royaume de *Lu*, où Confucius naquit, & qui porte aujourd'hui le nom de Chang-tong. D'autres le regardent comme un Abrégé de ce qui s'étoit passé dans les différens Royaumes dont la Chine étoit composée avant qu'ils fussent réunis par *Tsin-chi-whang-ti*. C'est par cette raison que d'habiles gens auroient souhaité qu'il fût rangé dans la seconde classe des Livres Canoniques. Cependant les Chinois lui portent beaucoup de respect & d'affection. On y trouve le récit des actions de plusieurs Princes, avec la peinture de leurs vices & de leurs vertus. Cette Histoire commence par *In-kong* (28), qui régna dans le Pays de *Lu*, & finit par

Origine de ce Livre & ce qu'il contient.

(26) Chine du Pere du Halde, Vol. II. page 399 & 408.

(27) *Chi* signifie *Vers*.

(28) Ce tems répond à la quarante-neuviéme année de Ping-wang, treiziéme Empereur de la race de Cheu.

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES.

*Ngay-king*, douziéme Roi du même Pays. Elle contient ainsi l'espace de deux cens quarante-un ans, sous le regne de dix Rois. Son titre est *le Printems & l'Automne*, par allusion à l'état florissant de l'Empire sous un Prince vertueux, & à sa décadence sous un mauvais Prince. *Ko-chi*, Disciple de Confucius, composa sur ce Livre un sçavant Commentaire nommé *Que-yu*, c'est-à-dire, Maximes de Gouvernement.

Li-ki, cinquiéme Livre Canonique.

Le *Li-ki*, ou le Recueil des Loix, des Devoirs & des Cérémonies de la vie civile, forme le cinquiéme Livre Canonique, en douze livres, composé de divers Ouvrages des Anciens. Quoiqu'il soit attribué à Confucius, on croit que le principal Auteur fut *Cheu-chong*, frere de l'Empereur Vu-vang. Il renferme aussi les Ouvrages de plusieurs Disciples de Confucius, & de divers autres Ecrivains moins considerés parce qu'ils sont plus modernes. On y traite des Usages & des Cérémonies, tant sacrées que profanes, sur-tout pendant les trois dynasties de Hya, Chang & Cheu; du devoir des enfans à l'égard des auteurs de leur naissance, & des femmes envers leurs maris; des regles de la véritable amitié; de la civilité dans les fêtes; de l'hospitalité, des honneurs funebres, de guerre, de musique, & de plusieurs autres sujets qui ont rapport aux interêts de la société. Mais, comme trois cens ans après l'origine de cette Compilation, tous les Exemplaires en furent brûlés par l'ordre de *Tsin-chi-whang*, & qu'on n'en put sauver qu'un petit nombre de feuilles échapées aux flammes, avec ce que les vieillards avoient retenu par cœur, on soupçonne qu'il s'y est melé quantité de choses étrangeres; sans compter qu'on y trouve un grand nombre d'usages qui ne sont pas reçus aujourd'hui. Aussi les Chinois confessent-ils qu'il ne doit être lû qu'avec beaucoup de précaution.

De quoi il traite.

Livres Canoniques du second ordre.

Les Livres Canoniques du second ordre sont au nombre de quatre, tous composés par Confucius ou par ses Disciples. On y en joint deux autres, qui sont presqu'aussi considerés que les quatre premiers. Le Pere Noel, Missionnaire Jésuite, célebre par ses Observations astronomiques & par d'autres Remarques sur la Chine & les Indes, a publié une Traduction de ces Livres en Latin (29), dont le Pere du Halde nous a donné des Extraits (30).

Tay-hya, premier Livre.

Le premier Livre du second ordre porte le nom de *Tay-hya*, ou de *Grande Science*, parce qu'il est destiné à l'instruction des Princes & des Seigneurs dans toutes les parties du Gouvernement, & qu'il traite de la perséverance dans le souverain bien, qui consiste, suivant la doctrine de cet Ouvrage, dans la conformité des actions avec la droite raison. Pour y parvenir, Confucius enseigne qu'il est nécessaire de bien examiner la nature des choses, & de s'élever à la connoissance du bien & du mal; de se fixer dans l'amour de l'un & dans la haine de l'autre; de joindre, à l'innocence du cœur, de l'ordre dans les manieres; qu'un homme ainsi renouvellé ne trouvera point de peine à renouveller les autres, & fera bien-tôt regner la paix dans l'Empire & dans le sein particulier des familles. Le Docteur *Tseng*, pour expliquer la doctrine de son Maître avec toute la perfection qu'elle peut recevoir, y a joint un Commentaire en dix Chapitres.

Chong-yong, second Livre du second ordre.

Le second Livre se nomme *Chong-yong*, ou le *Medium immuable*. C'est un Ouvrage de Confucius, où ce Philosophe traite du *Médium* qui doit être ob-

(29) A Prague, en 1711.

(30) Ils paroîtront ici dans le lieu qui leur convient. *Voyez les articles suivans.*

servé dans toutes choses & que tout le monde doit suivre, sur-tout ceux qui sont chargés du gouvernement des Nations; parce que c'est dans ce *Medium* ou ce tempéramment que la vertu consiste. L'Ouvrage est divisé en trente-trois articles, où Confucius établit que la Loi du Ciel est gravée dans la nature de l'homme, & que la lumiére de la raison est un guide qu'on doit suivre. Il déplore le misérable état du genre humain, qui s'attache si peu au *Medium*. Il explique en quoi consiste le *Medium* de plusieurs vertus. Il fait voir que si cette science est difficile dans la spéculation, elle est aisée dans la pratique & qu'elle s'étend aux actions les plus communes de la vie. Il confirme cette doctrine par l'exemple des Princes qui ont observé le *Medium*, & par les grands avantages qui en résultent. Enfin, pour atteindre à cette perfection, il n'est pas besoin de s'assujettir à des choses austeres, ni d'en entreprendre de difficiles; il suffit de s'attacher simplement à la pratique de la vertu.

Sciences des Chinois. Livres Canoniques.

Lun-yu, troisiéme Livre du second ordre.

Le *Lun-yu*, ou le Livre des Sentences, troisiéme Livre du second ordre, est divisé en vingt articles, dix desquels sont employés en récits que les Disciples de Confucius font de leur Maître; & les dix autres, en Questions, en Réponses, & en Maximes de ce Philosophe ou de ses Disciples, sur les vertus, les bonnes œuvres & l'art de bien gouverner. Cette Collection est remplie de Maximes & de Sentences morales, qui ne cedent rien à celles des sept Sages de la Grèce. Confucius déclare, » qu'il est impossible qu'un Flateur » ait de la vertu; que le Sage ne s'afflige point d'être peu connu des hommes, » mais qu'il regrete de ne les pas connoître assez; que celui qui approuve les » mauvaises sectes, comme celles de *Ha-chang* & des Bonzes de *Fau-tse* (31) » se fait tort à lui-même & fait injure à l'Empire; que la véritable doctrine » est celle des anciens Sages, de qui les hommes ont appris à suivre la droite » raison; que l'homme sage ne se propose que la beauté de la vertu, & que » l'insensé ne pense qu'aux plaisirs & aux commodités de la vie. Du Halde nous donne plusieurs extraits de ce Volume.

Maximes de Confucius.

Meng-tse, quatriéme Livre du second ordre.

Le quatriéme Livre se nomme *Meng-tse*, ou *Livre du Docteur Meng*, que les Européens appellent *Moncius*. Il regarde les Rois de *Lu* & le Disciple de *Tetse*, petit-fils de Confucius, dont il a mieux rendu le sens & l'énergie qu'aucun autre Philosophe de son Ecole. Ses Ouvrages sont divisés en deux parties, dont la premiere contient six Chapitres, & la seconde, huit. Ils traitent presqu'uniquement de la bonne administration dans le Gouvernement. Comme l'Empire étoit alors troublé par des guerres civiles, l'Auteur prouve que ce n'est pas de la force des armes, mais des exemples de vertu, qu'il faut attendre la paix & la tranquillité de l'Etat. Ces Discours sont liés en forme de Dialogue, ou de Conversations qu'il avoit avec ses Disciples ou avec les Princes; & pour donner plus de poids à sa doctrine, il emploie des comparaisons à l'exemple des Anciens. Du Halde en donne l'Extrait.

Hyau-king, cinquiéme Livre.

Le cinquiéme Livre, intitulé *Hyau-king*, ou *du Respect filial*, est un petit Volume, qui contient seulement les réponses de Confucius aux questions de son Disciple *Tsong*, sur le devoir des enfans à l'égard de leurs peres, qu'il fait regarder comme la base d'un sage gouvernement. Le respect filial est porté

(31) Ces Sectes n'ont existé que plusieurs siécles après Confucius. Ainsi ce ne peut être lui qui les ait citées, & l'on doit supposer que ces exemples ont été ajoutés au Texte pour servir d'explication.

Obéïssance filiale.

fort loin dans ce Traité. Il n'y a point de vertu si nécessaire & si sublime que l'obéïssance d'un fils, ni de crime si énorme que sa désobéïssance. Cette obligation ne regarde pas moins les Princes que les plus vils Sujets, & l'on propose comme des modéles de vertu, ceux qui ont servi par leurs exemples à mettre en honneur la tendresse & le respect filial. Cependant on reconnoît que les enfans ne doivent point obéir à leur pere, ni les Ministres aux Princes, s'ils en reçoivent des ordres qui blessent la justice ou la civilité.

Syau-hya, sixiéme & dernier Livre.

Le sixiéme & le dernier Livre Canonique porte le titre de *Syau-hya*, ou d'*Ecole des Enfans*. Il fut composé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le Docteur *Cheu-hi*, sous le regne de la race de *Song*. C'est une collection de Maximes & d'Exemples, tant anciens que modernes, divisée en Chapitres & en Paragraphes. Elle traite particuliérement des Ecoles publiques, des honneurs dûs aux parens, aux Rois, aux Magistrats & aux personnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la maniere de regler le cœur, les gestes du corps, la nourriture & l'habillement. En un mot, le but de l'Auteur est d'instruire la Jeunesse & de réformer les manieres. Du Halde donne un Extrait des Maximes que le Compilateur a jointes aux principes des anciens Livres.

## *Vie de* CONFUCIUS *ou* KONG-FU-TSE, *grand Philosophe Chinois.*

Contemporains de Confucius.

CONFUCIUS (32) naquit dans une Ville (33) du Royaume de *Lu*, qui est aujourd'hui la Province de Chan-tong, la vingtiéme année de *Ling-wang*, vingt-troisiéme Empereur de la race de *Cheu*, cinq cens cinquante-un ans avant Jesus-Christ, & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des sept Sages de la Grèce. Il fut contemporain du fameux Pythagore (34), & superieur de quelques années à Socrates. Mais il eut cet avantage sur eux, que sa gloire n'a fait qu'augmenter avec le nombre des années, & qu'elle subsiste encore dans le plus grand Empire du Monde, qui croit lui être redevable de sa durée & de sa splendeur.

Objets de ses études & de sa doctrine.

Ce sage Philosophe, sans tourner son attention, comme Thalès, sur les secrets impénétrables de la Nature & sur l'origine du Monde, sans vouloir approfondir, comme Pythagore, l'essence des punitions & des récompenses futures, se borna uniquement à parler du principe de tous les Etres, à inspirer pour lui du respect, de la crainte & de la reconnoissance, à persuader aux hommes qu'il connoît tout, jusqu'à nos plus secretes pensées, qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense ni le crime sans châtiment, quel qu'ait été dans cette vie le sort de l'une ou de l'autre. Telles sont les maximes qui se trouvent répandues dans tous ses Ouvrages, & par lesquelles il entreprit de réformer les mœurs du genre humain.

Son pere & sa mere.

Il n'avoit que trois ans lorsqu'il perdit *Che-lyang-he*, son pere, qui mourut à l'âge de soixante-treize ans. Quoique ce Vieillard eût occupé les plus grands

(32) C'est une corruption de *Kong-fu-tse*, qu'il faut attribuer aux premiers Européens.

(33) Nommée *Kyo-feu-hyen*. *Voyez ci-dessus la Géographie de la Chine.*

(34) L'Auteur pouvoit ajouter, Contemporain de Solon.

Emplois du Royaume de *Song*, il ne laiſſa point d'autre héritage à ſon fils que l'honneur d'être deſcendu de *Ti-hyé*, vingt-ſeptiéme Empereur de la ſeconde race de *Chang*. La mere de Confucius, qui ſe nommoit *Ching*, & qui tiroit ſon origine de l'illuſtre famille de *Yen*, ſurvécut de vingt-un ans à la mort de ſon mari.

Vie de Confucius.

Dans l'âge le plus tendre, il fit éclater toute la ſageſſe qui n'eſt ordinairement que le fruit de la maturité. Il dédaigna les jeux & les amuſemens de l'enfance. Un air grave, modeſte & ſérieux, lui attiroit la vénération de ceux qui le connoiſſoient. A peine fut-il parvenu à l'âge de quinze ans, qu'il s'appliqua ſérieuſement à l'étude des anciens Livres. Il prit une femme à dix-neuf ans & n'en eut jamais d'autre. Elle lui donna un fils nommé *Pe-yu*, qui mourut à l'âge de cinquante ans, & qui laiſſa un héritier, nommé *Tſu-tu*, digne rejetton de ſon grand-pere, & d'un mérite ſi diſtingué qu'il fut élevé aux premieres dignités de l'Empire.

Enfance de Confucius.

Il ſe marie & devient pere d'un fils.

Confucius ayant fait des progrès conſiderables dans l'étude de l'Antiquité à meſure qu'il avançoit en âge, propoſa de rétablir la forme du Gouvernement ſur de ſages principes, & de réformer par cette voie les mœurs & les uſages dans les divers petits Royaumes dont l'Empire étoit compoſé. Les Provinces de la Chine étoient alors des Royaumes diſtingués, qui avoient leurs Loix particulieres & leurs propres Princes, à qui appartenoit le droit de lever des taxes, d'impoſer un tribut, de conferer les dignités & les emplois, de faire la guerre ou la paix avec leurs voiſins; enfin, qui étoient dépendans de l'Empereur, mais qui lui devenoient quelquefois redoutables par l'excès de leur pouvoir. Comme l'ambition, l'incontinence & la corruption des mœurs régnoient ouvertement dans toutes ces petites Cours, Confucius entreprit par ſes exhortations & ſes exemples, d'y introduire les vertus oppoſées.

Ses projets de réformation.

Son integrité, l'étendue de ſes lumiéres & la ſplendeur de ſes vertus l'ayant bien-tôt fait connoître, on lui offrit pluſieurs Offices diſtingués dans la Magiſtrature. Il les accepta, mais dans la ſeule vûe de répandre ſa doctrine & de travailler à la réformation des hommes. Lorſque le ſuccès répondoit mal à ſon attente, il abandonnoit ſes Emplois pour chercher des Peuples plus traitables. Vers la cinquante-cinquiéme année de ſon âge, ayant été rappellé dans le Royaume de *Lu*, ſa patrie, pour y remplir les premiers poſtes, il y recueillit de ſi heureux fruits de ſes ſoins, que dans l'eſpace d'environ trois mois, le Roi, les Grands & le Peuple changerent entiérement de conduite. Une révolution ſi prompte allarma les Princes voiſins, juſqu'à leur faire conclure que le Roi de Lu deviendroit trop puiſſant avec les conſeils d'un tel Miniſtre. Le Roi de Tſi prit une voie fort étrange pour arrêter les progrès de cette réformation. Sous le voile d'une ambaſſade, il envoya au Roi de Lu & aux principaux Seigneurs de ſa Cour un grand nombre de belles filles, qui avoient été élevées dans l'exercice de la danſe & du chant, & qui étoient capables d'amollir les cœurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce ſtratagême ne réuſſit que trop heureuſement. L'interêt des mœurs & du bien public ne réſiſta point à l'attrait du plaiſir. En vain Confucius s'efforça par ſes remontrances de ramener le Prince & ſes Sujets à la raiſon. Dans le chagrin de ne pouvoir ſe faire écouter, il abandonna cette Cour, & des Emplois dont il n'avoit plus d'utilité à tirer pour ſes vûes.

Conduite qu'il tient dans cette vûe.

Comment ſon Ouvrage eſt ruiné dans le Royaume de Lu.

VIE DE CONFUCIUS. Ses courses dans plusieurs Royaumes.

De la Cour de Lu il passa dans les Royaumes de *Tsi*, de *Ghey* & de *Tsu*, mais il n'y trouva pas moins de résistance à ses principes. L'austerité de sa Morale faisoit redouter sa Politique, & les Ministres d'Etat n'étoient pas disposés à recevoir un Rival qui leur faisoit appréhender la ruine de leur autorité.

Il s'arrête dans le Royaume de Ching.

Après avoir erré de Province en Province, il s'arrêta dans le Royaume de Ching, où il se vit réduit à la derniere indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'ame & de sa constance ordinaire. Il se rappelloit les maximes & les exemples de *Yau*, de *Chun*, de *Yu*, de *Ching-tang* & de *Ven-vang*. Ces Héros de l'antiquité sembloient revivre en lui.

Il se fait un grand nombre de Disciples.

Enfin, l'éclat de ses vertus surmonta tous les obstacles. Il se fit un grand nombre de Disciples, qui lui furent inviolablement attachés. On en compta trois mille, dont cinq cens étoient revêtus des plus hautes dignités dans divers Royaumes & les exerçoient sans reproche. Mais on en distinguoit soixante-douze, plus célebres que tous les autres par la perfection de leur vertu. Son zéle, qui croissoit de jour en jour, lui inspira le desir de passer la mer, pour communiquer sa doctrine aux Nations étrangeres & la répandre dans les climats les plus éloignés.

Leur division en quatre classes, chacun a son objet.

Il divisa ses Disciples en quatre classes. La premiere fut composée de ceux qui devoient se cultiver l'esprit par la méditation, & purifier leur cœur par la pratique des vertus. *Meng-tse-kyen*, *Jen-pe-myeu*, *Chun-kong* & *Yen-yeuen*, tinrent le premier rang dans cette classe ; mais la mort de *Yen yeuen*, qui arriva dans sa trente-uniéme année, causa une sensible affliction à Confucius. La seconde classe contenoit ceux qui étoient capables de raisonner juste, & de composer des discours élégans & persuasifs. *Tsay-ngo* & *Tsu-kong* furent les plus distingués de cet ordre. L'objet de la troisiéme classe étoit d'étudier les regles du bon gouvernement, d'en faire prendre une juste idée aux Mandarins, & de leur apprendre à s'acquitter dignement des offices publics. Les plus éminens dans ce genre furent *Jen-yeu* & *Ki-lu*. Enfin, ceux qui étoient capables d'écrire avec autant de précision que d'élégance sur les principes de la Morale, formoient la troisiéme classe, dans laquelle *Tsu-hyeu* & *Tsu-hya* se distinguerent beaucoup. Ces dix Eleves choisis furent comme la fleur de l'école de Confucius.

Fond de la doctrine de Confucius.

Toute la doctrine de ce Philosophe tendoit à rétablir la nature humaine dans cet ancien lustre & cette beauté primitive dont le Ciel fit son partage, mais qui se trouvent défigurées par les ténebres de l'ignorance & par la contagion du vice. Les moyens qu'il proposoit pour atteindre à ce but, étoient l'obéissance & le respect pour le Seigneur du Ciel ; d'aimer son prochain comme soi-même ; de vaincre ses inclinations dereglées ; de ne jamais prendre les passions pour regle de sa conduite ; de consulter toujours la raison & de n'écouter qu'elle, c'est-à-dire, de ne jamais rien penser ni rien faire volontairement qui la blesse.

Vertus de Confucius.

Comme les actions de Confucius ne contredisoient jamais ses maximes, & que par sa gravité, sa modestie, sa douceur & sa frugalité, par son mépris pour les plaisirs terrestres & par une vigilance continuelle sur sa conduite, il étoit lui-même un exemple des préceptes qu'il donnoit dans ses écrits & dans ses discours, il n'y eut point de Princes qui ne souhaitassent enfin de l'attirer dans ses Etats. Le Roi de *Cheu* fut un de ses plus zelés admirateurs. Mais après la mort de ce Prince, l'envie de ses Courtisans exposa Confucius à devenir le

jouet d'une populace insensée, par quelques chansons satyriques qu'elle leur fit composer contre lui. Il parut insensible à cette injure. Sa fermeté fut encore plus éclatante lorsqu'un des principaux Officiers de l'armée, qui le haïssoit sans en avoir jamais reçu d'offense, leva son épée pour le frapper mortellement. Loin d'en paroître émû, il rassembla ses Disciples, que la crainte avoit dispersés; & ceux qui avoient le plus d'affection pour lui le pressant de prendre la fuite, pour éviter la fureur du Mandarin: » Si le Ciel, leur dit-il, nous accorde sa » protection, comme il vient de le déclarer par des marques certaines, quel » mal Whan-ti peut-il nous faire avec toute sa puissance? Cette réponse ne permet pas de douter qu'il ne connût une Providence particuliere, ou l'interposition du Ciel dans les affaires du Monde.

Vie de Confucius. Sa fermeté.

Sa modestie.

Les vertus du Philosophe Chinois tiroient un nouveau lustre des charmes de sa modestie. On ne l'entendit jamais parler avantageusement de lui-même. Il n'écoutoit pas volontiers les louanges qu'il recevoit de la bouche d'autrui. S'il y faisoit quelque réponse, c'étoit par des reproches qu'il se faisoit à lui-même, de veiller avec trop peu de soin sur ses actions & de négliger la pratique du bien. Lorsqu'on marquoit de l'admiration pour sa vertu & pour la sublimité de sa Morale, il se hâtoit de reconnoître qu'elle lui étoit venue de ces grands Législateurs Yau & Chun, qui vivoient quinze cens ans avant lui.

Tradition singuliere sur la prédiction d'un Saint futur.

Si l'on en croit une tradition, qui est universellement reçue à la Chine, on lui entendoit souvent répeter ces quatre mots: *Si fang yeu ching Jin*; c'est-à-dire, *Le véritable Saint doit être cherché du côté de l'Ouest.* On ignore quel est le Saint dont il parloit; mais il est certain que quarante-cinq ans après la naissance de Jesus-Christ, *Ming-ti*, quinziéme Empereur de la race de *Han*, également frappé des paroles de Confucius & de la figure d'un homme qu'il vit en songe, & qui lui parut arriver du côté de l'Ouest, envoya vers cette Partie du Monde *Tsay* & *Tsing-king*, deux Grands de l'Empire, avec ordre de ne pas revenir sans avoir trouvé le saint Homme que le Ciel lui avoit fait voir, & sans s'être instruits de sa doctrine. Les Députés, effrayés des périls & de la fatigue du voyagé, s'arrêterent aux Indes, dans un lieu dont le nom est incertain, où ils trouverent la statue d'un Imposteur, nommé *Fo*, qui avoit infecté cette région d'une monstrueuse doctrine, environ cinq cens ans avant la naissance de Confucius; & s'étant fait instruire des superstitions du Pays, ils ne manquerent point à leur retour de répandre cette idolatrie dans l'Empire de la Chine.

Derniers momens de Confucius.

Confucius, après avoir heureusement fini ses travaux philosophiques, & particuliérement son Ouvrage historique de *Chun-tsyu*, mourut dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, âgé de soixante-treize ans, dans la quarante-uniéme année du regne de King-vang, vingt-cinquiéme Empereur de la race de Cheu. Peu de jours avant sa derniere maladie, il dit à ses Disciples, les larmes aux yeux, » qu'il étoit pénetré de douleur à la vûe des désordres qui regnoient » dans l'Empire. Il ajouta; que la montagne étoit tombée, la grande machine » détruite, & qu'on ne verroit plus paroître de Sages. Il vouloit faire entendre que l'édifice de la perfection, auquel il avoit travaillé toute sa vie, étoit presqu'entiérement ruiné. Depuis ce jour, on le vit dans une langueur qui ne l'abandonna plus. Enfin, s'étant tourné vers ses Disciples: » Le » Roi, leur dit-il, refuse de suivre mes maximes; puisque je ne suis plus

Son discours à ses Disciples.

VIE DE CONFUCIUS.

Il meurt en léthargie.

» utile à rien sur la terre, il est tems pour moi de la quitter. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans une léthargie qui dura sept jours; à la fin desquels il expira dans les bras de ses Disciples. C'étoit *Ngay-kong* qui régnoit alors dans le Pays de Lu. Ce Prince ne put retenir ses larmes en apprenant la mort du Philosophe. » Le Ciel n'est pas content de moi, s'écria-t-il, » puisqu'il m'enleve Confucius. En effet, les Sages sont le plus précieux don qu'il puisse accorder à la terre, & l'on ne commence à sentir ce qu'ils valoient qu'après les avoir perdus.

Honneurs qui lui furent rendus après sa mort.

Les Disciples de Confucius lui bâtirent un tombeau près de *Kyo-feu*, Ville de sa naissance, sur le bord de la Riviere de *Su*, dans un lieu où il étoit accoutumé de les assembler. Comme on a pris soin, dans la suite, de l'environner de murs, il a l'air aujourd'hui d'une petite Ville. Le Philosope Chinois fut pleuré de tout l'Empire (35), mais particuliérement de ses Disciples, qui prirent le deuil avec autant d'éclat que pour la mort d'un pere. Ces sentimens de vénération n'ayant fait qu'augmenter avec le tems, il est aujourd'hui regardé comme le grand Maître & le premier Docteur de l'Empire.

Son portrait.

Confucius étoit d'une taille haute & bien proportionnée. Il avoit la poitrine & les épaules fort larges, l'air grave & majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue & noire, le nez un peu plat, & la voix forte & perçante. On lui voyoit au milieu du front une petite tumeur, ou une espece de veine, qui le défiguroit un peu & qui lui avoit fait donner par son pere le nom de *Kyeu*, ou de petite montagne. Il se le donnoit souvent lui-même, par un sentiment de modestie & d'humilité.

Autres circonstances de sa vie.

Les Mémoires du Pere le Comte, d'où le Pere du Halde a tiré presqu'entiérement ce récit, ajoutent quelques autres circonstances de la vie de Confucius, particuliérement une conference entre son grand-pere & lui pendant son enfance, & ce qu'il dit, à l'âge de seize ans, pour défendre les Livres Canoniques de la Chine, contre un grand Mandarin qui les accusoit d'être obscurs & sans utilité. Ce jeune Philosope fit une leçon si sévere à son Superieur, qu'elle le jetta dans quelque danger pour sa vie. Mais comme l'Historien lui fait dire que le sens des Livres de doctrine ne doit être entendu que des Sçavans, & qu'il seroit à craindre que le Peuple n'en abusât s'il étoit capable de le pénetrer, les Compilateurs Anglois s'imaginent plaisamment que cette réflexion est supposée, pour confirmer, disent-ils, la doctrine de l'Eglise Romaine par l'autorité de Confucius.

Remarque des Auteurs Anglois.

Remarque du Pere le Comte.

Il semble, suivant le même Auteur, que le zéle de ce Philosophe & la pureté de sa Morale étoient d'une perfection à laquelle il auroit été difficile de rien ajouter. Quelquefois, dit-il, il parle moins en homme souillé par la corruption de la nature, qu'en Docteur de la Loi nouvelle; & ce qui doit persuader que l'hypocrisie n'y avoit point de part, c'est que ses maximes ne furent jamais démenties par ses actions. En un mot, la gravité & la douceur de son caractere, sa rigoureuse abstinence, son mépris pour tout ce que le monde estime, l'attention continuelle qu'il apportoit à toutes ses actions, son humilité & sa modestie, qui sont des vertus sans exemple parmi les Sages de l'antiquité, portent à juger que c'étoit moins un Philosophe formé par la raison, qu'un

(35) Le Pere le Comte dit nettement qu'il fut honoré comme un Saint.

homme

homme inspiré de Dieu pour la réformation du genre humain (36).

Vie de Confucius.

Combien Confucius est respecté à la Chine.

Depuis sa mort, tout l'Empire Chinois n'a pas cessé d'honorer sa mémoire; & vraisemblablement cette vénération, qui s'est communiquée si fidellement à la posterité, n'aura point d'autre fin que celle du Monde. Les Empereurs lui ont fait bâtir, dans toutes les Provinces, des Palais ou des Temples, où les Sçavans s'assemblent pour lui rendre certains honneurs. On y lit dans plusieurs endroits, en gros caractères: *Au grand Maître. Au premier Docteur. Au Saint. A celui qui a donné des instructions aux Empereurs & aux Rois.* Cependant les Chinois ne l'ont jamais déïfié, quoiqu'ils aient accordé la qualité de Dieu, ou suivant leurs expressions, celle d'Esprit pur, à quantité de Mandarins qui ne peuvent lui être comparés; comme si le Ciel, remarque le Pere le Comte, n'avoit pas voulu souffrir qu'un homme employé par sa Providence à la réformation des mœurs, devînt après sa mort un objet de superstition & d'idolatrie (37).

Palais d'assemblée pour les Sçavans.

Chaque Ville entretient un Palais pour les assemblées des Gens de Lettres, sous divers titres, tels que *Puan-king*, ou Salle royale; *Ta-ching-kyen*, ou Salle de la Perfection; *Ta-hyo*, ou grand Collége; *Qua-hyo*, ou Collége de l'Empire. On y voit, sur les murs, quantité de petites planches, dorées & vernies, qui portent les noms des plus fameux Philosophes & de ceux qui se sont distingués dans les sciences. Mais Confucius paroît toujours à leur tête.

Circonstances & formalités de la fête.

Chaque année, les Docteurs & les Lettrés de la Chine célebrent, par l'ordre des Empereurs, un fête, dont toutes les circonstances sont reglées dans le grand Livre du cérémonial. Tous les préparatifs doivent être achevés la veille. Un Boucher vient tuer un porc, & tous les domestiques du Tribunal apportent du vin, des fruits, des fleurs & des légumes, qu'ils placent sur une table ornée de flambeaux de cire & de cassolettes parfumées. Le matin du jour même, les Gouverneurs, les Docteurs & les Bacheliers se rendent, au son des Instrumens de musique, dans la Salle d'assemblée, où le Maître des cérémonies leur ordonne, tantôt de s'incliner, tantôt de se mettre à genoux, ou de baisser le front jusqu'à terre, & tantôt de se tenir debout. Ensuite le principal Mandarin ouvre la fête, en prenant successivement du vin & des légumes, qu'il présente sur les tables de Confucius. On chante, à l'honneur de ce grand Philosophe, des Vers, qui sont accompagnés du son des Instrumens. On prononce son éloge, c'est-à-dire, un discours de sept ou huit lignes, dont le sujet roule sur son sçavoir, sur sa sagesse & sur l'excellence de sa Morale, & dont la formule est la même dans toutes les Villes de l'Empire. Ces honneurs, qui sont rendus en effet aux Sciences & aux Sçavans, dans la personne de Confucius, inspirent beaucoup d'émulation. La cérémonie se termine par quantité de nouvelles inclinations & de réverences, au son des flutes & des hautbois, & par des complimens mutuels entre les Mandarins. Pour derniere scene, on enterre le poil & le sang de l'animal qui a servi de victime, & l'on brûle, en témoignage de joie, une grande piéce d'étoffe qui est attachée au bout d'une picque & qui pend jusqu'à terre. De la premiere Salle on passe dans une autre, où l'on rend aussi des honneurs consacrés par l'usage, aux anciens Gouver-

Panégyrique de Confucius.

(36) Le Comte observe qu'il ne mangeoit jamais rien sans s'être prosterné à terre pour offrir sa nourriture au Seigneur du Ciel.

(37) Mémoires du Pere le Comte, p. 199. & suivantes.

Vie de Confucius.

neurs des Villes & des Provinces, qui ont acquis de la réputation dans l'exercice de leurs Emplois. Enfin l'on passe dans une troisiéme Salle, où sont exposés les noms des Citoyens distingués par leurs vertus & leurs talens, & l'on y fait quelques autres cérémonies.

Respect de l'Empereur Kya-tsing pour ce Philosophe.

Les Chinois racontent que *Kya-tsing*, un de leurs Empereurs, se rendit au Palais de Confucius avant que de commencer ses études, pour y offrir l'hommage de ses louanges & de ses présens, comme un témoignage de son respect pour tous les anciens Docteurs de la Nation, sur-tout pour le Prince Cheukong & pour le Philosophe Confucius. Il y prononça un discours, dans lequel il s'engagea solemnellement à faire une étude assidue des Ouvrages de ces grands Hommes & de ces sages Maîtres de l'antiquité, dont les maximes ne doivent jamais cesser de servir de regle à leurs descendans (38).

## §. VI.

## *Langue Chinoise.*

LA connoissance du Langage & l'art de l'Ecriture, font, comme on l'a déja fait observer, une partie de l'érudition Chinoise; & la carriere des Emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du Peuple apprend à lire & à écrire.

Idée la Langue Chinoise.

La Langue Chinoise n'a aucune ressemblance avec les autres Langues, mortes ou vivantes. Toutes les autres ont un alphabet, composées d'un certain nombre de lettres, qui, par leurs diverses combinaisons, forment des syllabes & des mots; au lieu que dans celle des Chinois il y a autant de caracteres & de différentes figures que de mots & de changemens; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhaens en compte cinquante-quatre mille quatre cens neuf, & d'autres jusqu'à quatre-vingt mille. Cependant le nombre de leurs mots ne surpasse pas trois cens trente. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque toutes par une voyelle, ou par la consonante *N* ou *Ng*.

Variété des accens, des tons & des aspirations.

Cette petite quantité de syllabes ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets, parce que sans multiplier les mots, le sens est varié presqu'à l'infini par la différence des accens (39), des inflexions, des tons, des aspirations & des autres changemens de la voix. A la verité, pour ceux qui ne sont pas fort versés dans la Langue, cette variété de prononciation devient une occasion continuelle d'erreur. Par exemple, le mot *Chu*, prononcé en traînant sur *u* & levant la voix, signifie *Seigneur & Maître*; d'un ton uni & allongé, il signifie *Pourceaux*; d'un ton bref, il signifie *Cuisine*; & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit sur la fin, il signifie *Colomne*. De même, la syllabe *Po*, suivant ses divers accens & ses différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens sens. Elle signifie *Verre*, *Bouillir*, *Vanner du riz*, *Prudent*, *Libéral*, *Préparer*, *Vieille femme*, *Casser* ou *fendre*, *Incliné*, *Fort peu*, *Arro-*

Diverses significations d'un même mot.

(38) Chine du Pere du Halde, Vol. II. page 295. & suivantes.

(39) Les Missionnaires ont marqué ces accens sur les mots, pour faciliter l'étude de cette Langue aux Sçavans. Magalhaens donne les mots accentués avec onze marques inventées par le Pere Lazaro Cataneo, Missionnaire Jésuite.

LANGUE CHINOISE.

*ser*, *Esclave* ou *Captif.* On en doit conclure que cette Langue, quoique stérile en apparence & bornée à peu de monosyllabes, est néanmoins très-abondante & très-expressive.

Mots composés.

D'un autre côté, le même mot différemment composé, dénote une infinité de choses différentes. *Mu*, par exemple, signifie Seul, un Arbre, ou du bois. Composé, il a quantité d'autres sens. *Mu-lyau*, signifie du bois préparé pour bâtir. *Mu-lan*, des barreaux ou une porte de bois; *Mu-hya*, une caisse; *Mu-syang*, une armoire; *Mu-tsyang*, un Charpentier; *Mu-ul*, un mousseron; *Mu-nu*, une espece de petite orange; *Mu-sing*, la Planete de Jupiter; *Mu-myen*, du coton, &c. Enfin, ce mot peut être joint à quantité d'autres, & forme autant de sens que de combinaisons. Ainsi les Chinois, par un simple changement d'ordre dans leurs monosyllabes, font des discours suivis, dans lesquels ils s'expriment avec beaucoup de grace de clarté. L'habitude leur fait distinguer si bien les différens tons des mêmes monosyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes significations sans faire la moindre attention aux accens qui les déterminent.

Délicatesse de la prononciation.

Il ne faut pas s'imaginer, comme plusieurs Auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant & qu'ils fassent une espece de musique, qui ne pourroit pas être fort agréable à l'oreille. Au contraire, ces différens tons sont si délicats, que les Etrangers n'en sentent pas facilement la différence, sur-tout dans la Province de *Kyang-nan*, où l'accent passe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation gutturale de la Langue Espagnole, & par les différens tons du François & de l'Italien, qui signifient différentes choses quoiqu'on ait peine à les trouver différens; ce qui a donné naissance au Proverbe; *Le ton fait tout.*

Variété des figures & des caracteres.

Comme les Chinois n'ont point d'accens écrits pour varier les sons, ils sont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons par lesquels son sens est varié. Ils ont avec cela des caracteres qui expriment deux ou trois mots (40) & quelquefois des phrases entieres. Par exemple, pour écrire ces deux mots, *Bon jour Monsieur;* au lieu de joindre le caractere de *Bon jour* avec celui de *Monsieur*, ils en emploient un différent, qui exprime par lui-même ces deux, ou, si l'on veut, ces trois mots. Mais on conçoit aussi que cet usage multiplie extrêmement les caracteres Chinois & rend l'art de joindre les monosyllabes très-difficile. Après tout, cette jonction simple, quoique suffisante pour se faire entendre par écrit, est un art médiocre, & borné au vulgaire. Dans la composition, les mots sont à la verité les mêmes; mais le style poli est si différent de celui du discours, qu'un homme de Lettres ne pourroit les confondre sans paroître ridicule. Il est aisé de s'imaginer combien l'étude d'un si grand nombre de caracteres demande d'années, non-seulement pour les distinguer dans leur composition, mais pour se souvenir même de leur signification & de leur forme. Cependant lorsqu'on en sçait parfaitement dix mille, on peut fort bien s'exprimer dans cette Langue & lire quantité de Livres. Celui qui en sçait le plus passe pour le plus habile. Mais la plûpart des Chinois n'en sçavent pas plus de quinze ou vingt mille; & parmi les Docteurs mêmes, il s'en trouve peu qui en sçachent plus de quarante mille.

(40) Cette maniere de combiner donne la facilité de former à toute occasion de nouveaux caracteres pour exprimer de nouvelles paroles & de nouvelles idées.

LANGUE CHINOISE.

Caracteres radicaux.

Ce prodigieux nombre de caracteres est recueilli dans une espece de Vocabulaire qui se nomme *Hay-pyen.* Comme l'Hebreu a ses lettres radicales, qui font connoître l'origine des mots & la maniere de trouver leurs dérivés dans les Dictionnaires, la Langue Chinoise a de même ses caracteres radicaux, tels que ceux des montagnes, des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, &c. On apprend même à distinguer dans chaque mot les traits ou les figures qui sont placées au-dessus, au dessous, à côté ou dans le corps de la figure radicale. Le dernier Empereur fit composer un Dictionnaire, qui contenoit, dans la premiere compilation, quatre-vingt-quinze volumes (41), la plûpart fort épais & d'un petit caractere. Cependant il étoit bien éloigné de renfermer toute la Langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un supplément de vingt-quatre volumes. S'il n'y a point de Langues dans le Monde qui ayent tant d'étendue (42), on doit conclure que celle de la Chine est la plus riche & la plus abondante.

Dictionnaire Chinois, en cent dix-neuf volumes.

Autre Dictionnaire.

Outre ce grand Vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caracteres, & dont les Sçavans font usage pour lire ou écrire, & pour entendre ou composer leurs Livres. Ils ont recours au grand, lorsque le petit ne leur suffit pas. C'est ainsi que les Missionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent servir à l'instruction du Peuple, pour se faciliter les moyens d'exercer leur ministere.

Comparaison des caracteres Egyptiens avec ceux de la Chine.

Clément d'Alexandrie attribue trois sortes de caracteres aux Egyptiens. Le premier, qu'il appelle *Epistolaire*, ressemble, dit-il, aux lettres de notre alphabet. Le second est le *Sacerdotal*, qui sert pour les Ecrits sacrés, comme les notes pour la musique. Le troisiéme, qui est le *Hieroglyphique*, n'est employé que pour les Inscriptions publiques sur les monumens. Il y a deux méthodes pour le dernier; l'une par des images exactes, qui représentent ou l'objet même, ou quelque chose qui en approche beaucoup; c'est ainsi qu'on emploie le Croissant pour exprimer la Lune : l'autre, par des symboles & des figures énigmatiques, telles qu'un serpent en forme de cercle, avec sa queue dans sa bouche, pour signifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Egyptiens, une certaine variété de caracteres. Au commencement de leur Monarchie, ils se communiquoient leurs idées en traçant sur le papier les images naturelles de ce qu'ils vouloient exprimer : par exemple, un oiseau, une montagne, un arbre, pour signifier exactement les mêmes choses (43). Cette méthode étoit fort imparfaite & demandoit des volumes entiers pour l'expression des pensées les plus courtes. D'ailleurs, combien d'objets ne pouvoient être représentés par le crayon ou le pinceau, tels que l'ame, les réflexions, les passions, la beauté, les vertus, les vices, les actions des hommes & des animaux; enfin, tout ce qui est sans corps & sans forme ? Ce fut cette raison qui fit changer insensiblement l'ancienne maniere d'écrire & composer des figures plus simples pour exprimer les choses qui ne tombent pas sous les sens.

Ancien usage des Chinois pour l'écriture.

Nature de leurs caracteres modernes.

Cependant ces caracteres modernes sont véritablement (44) hiéroglyphi-

(41) C'est peut-être le *Hay-pyen.*

(42) On en peut douter, s'il est vrai, comme le racontent les Auteurs Arabes, qu'un Dictionnaire composé pour un Roi d'Arabie, ne pouvoit être porté que sur un chariot traîné par quarante chevaux.

(43) Du Halde, Vol. I. p. 363. Magalhaens, p. 69. & suiv.

(44) Les Auteurs Anglois font ici une longue réflexion, que je me dispense de tradui-

ques, 1°. parce qu'ils consistent dans des figures simples, qui conservent la signification des caracteres primitifs. Autrefois, par exemple, on représentoit le Soleil, qui s'appelle *Je*, par le cercle suivant ⊙. Aujourd'hui l'on emploie deux lignes droites & trois lignes transversales. 2°. Parce que l'institution humaine attache à ces figures les mêmes idées qui étoient naturellement représentées par les symboles, & que chaque caractere Chinois a sa propre signification, qu'il conserve toujours, quoique joint avec d'autres. *Tsay*, par exemple, qui signifie *Infortune & calamité*, est composé du caractere *Myau*, maison, & du caractere *Ho*, feu ; parce que la plus grande infortune qui puisse arriver est de voir sa maison en feu. Au reste, les caracteres de la Cochinchine, du Tong-king & du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine & signifient les mêmes choses. Quoique les Peuples de ces quatre régions aient un langage si différent qu'ils ne peuvent s'entendre dans le discours, ils s'entendent parfaitement par écrit, & leurs Livres sont communs entr'eux. Ainsi leurs Caracteres peuvent être comparés aux figures des Nombres (45), qui portent différens noms en divers Pays, mais dont le sens est par-tout le même.

Langue Chinoise.

Mêmes caracteres au Japon, &c. quoique la langue soit différente.

A l'égard des caracteres originaux de la Chine, avant le commencement de la Monarchie, c'étoient de petites cordes, avec des nœuds coulans, qui avoient chacun leur signification. Les Chinois en conservent la représentation sur deux tables, qu'ils appellent *Lo-tu* & *Lo-chu*. Ils prétendent que les premieres Colonies, qui habiterent la Province de *Se-chuen*, n'avoient pour toute litterature qu'un petit nombre d'instrumens arithmetiques, composés de petites cordes nouées, en forme de chapelets, avec lesquelles ils faisoient leurs supputations dans les comptes de commerce. Ils les portoient sans cesse avec eux; & souvent ils les faisoient servir, comme de ceintures, pour ajuster leurs habits. En un mot, c'est faute de véritables caracteres d'écriture, qu'il ne reste aucun recit de ce qui s'est passé dans ces anciens tems, du moins par la voie des Annales, ou des traditions écrites. *Fo-hi*, premier Empereur de la Chine, fut l'Inventeur des lignes, pour exprimer les idées de certaines choses naturelles. Ensuite, ayant appris l'art des combinaisons, par le moyen des deux anciennes tables *Lo-tu* & *Lo-chu*, il forma, pour premier essai, sa table lineaire. Mais ces lignes n'étant pas suffisantes pour tout exprimer, il entreprit d'inventer des caracteres plus étendus. *Chin-nong* & *Whang-ti*, ses Successeurs, en augmenterent le nombre; & lorsqu'ils en eurent formés successivement une quantité suffisante, on commença bien-tôt à composer des Livres (46).

Remarques sur l'ancienne maniere de compter à la Chine.

Premiers caracteres inventés par l'Empereur Fo-hi.

Le stile des Chinois, dans leurs compositions, est concis, allégorique, & quelquefois obscur pour ceux qui ne sont pas bien versés dans l'usage de leurs caracteres. Il demande beaucoup d'attention, & même d'habileté, pour ne tomber dans aucune méprise. Il exprime quantité de choses en peu de mots. Les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de nobles métaphores. Du Halde en donne un exemple. Pour exprimer que per-

Stile des Livres Chinois.

re ; parce que leurs idées particulieres n'ajoutent ou ne diminuent rien à la verité du Texte. C'est au Lecteur à juger, sur l'exposition du Pere du Halde, si ces caracteres sont hieroglyfiques.

(45) C'est en effet un *Caractere universel*, tel que celui de *Wilkins*, Evêque Anglois, qui l'a publié dans un Livre sous ce titre.

(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 309.

LANGUE CHINOISE.

Exemples des figures Chinoises.

ſonne ne doit penſer à détruire le Chriſtianiſme, parce que l'Empereur l'a favoriſé par un Edit, les Chinois écriront: » L'encre qui a tracé l'Edit Impe- » rial en faveur de la Religion Chrétienne, n'eſt point encore ſeche; & vous » entreprenez de la détruire! « Ils affectent ſinguliérement d'inſerer dans leurs écrits des ſentences & des paſſages tirés des cinq Livres canoniques; & comme ils comparent la compoſition à la peinture, ils comparent auſſi ces ſentences aux cinq principales couleurs, qu'ils employent pour peindre. Enfin, ils attachent beaucoup de prix à l'habileté de la main pour la juſteſſe & la netteté des caracteres. C'eſt à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de ceux qui ſe préſentent pour les Degrés. Les Chinois préferent un beau caractere d'écriture, au tableau le plus fini; & ſouvent une page de quelque vieil écrit, bien exécuté, ſe vendra fort cher. Ils rendent une eſpece d'honneur à leurs caracteres, juſques dans les livres les plus communs; & ſi le hazard leur fait rencontrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramaſſer avec reſpect. Celui qui marcheroit deſſus, ou qui les jetteroit négligemment, paſſeroit pour un homme ſans éducation. La plupart des Menuiſiers & des Maçons ſe croiroient coupables, s'ils déchiroient une feuille imprimée, lorſqu'ils la trouvent collée ſur un mur ou contre une fenêtre.

Combien le beau caractere d'écriture eſt eſtimé à la Chine.

Diſtinction de trois Langages à la Chine.

Il réſulte de toutes ces obſervations, qu'on peut diſtinguer trois ſortes de Langages (47) Chinois: celui du peuple, celui des perſonnes polies, & celui qu'on employe dans les Livres. Le premier, quoique moins élegant que les deux autres, n'eſt pas ſi inferieur qu'on le pourroit penſer, aux Langues de l'Europe. Il n'a pas les défauts, qu'on lui a quelquefois attribués. Les Miſſionnaires, qui arrivent à la Chine & qui ne le ſçavent point encore dans une certaine perfection, y trouvent équivoques un grand nombre de mots, qui ſont fort éloignés de l'être. Comme ils n'ont pas pris d'abord aſſez de peine pour prononcer les mots Chinois avec les aſpirations & les accens, ils ſe font entendre difficilement, & n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Mais la faute vient moins de la Langue que d'eux-mêmes. On lit dans quelques Relations, que les Sçavans de la Chine, en converſant enſemble, tracent ſouvent les caracteres avec le doigt ou avec leur éventail (48), ſur leurs genoux ou dans l'air. S'ils ont cet uſage, c'eſt par toute autre raiſon que la néceſſité. C'eſt que leur Langue, par exemple, a divers mots, qui ne doivent être employés que rarement dans une converſation polie, tels que nos termes de Navigation & de Chirurgie.

Langage Mandarin & ſon origine.

Après le langage vulgaire, qui varie dans les différentes Provinces, ſur-tout pour la prononciation, & qui n'eſt employé que dans les compoſitions des baſſes claſſes, les Chinois ont un dialecte, poli & rafiné, qu'on appelle *Langage Mandarin*, & qui eſt à peu près pour eux, ce que le Latin eſt en Europe pour les Eccléſiaſtiques & les Sçavans. Ce langage étoit autrefois celui de la Cour, dans la Province de Kyang-nan, d'où il s'eſt répandu par degrés, dans toutes les parties de l'Empire. Mais c'eſt toujours dans les Provinces voiſines de la Cour,

(47) Cette diſtinction n'eſt pas fort exacte, car ce n'eſt ici que la même Langue avec différentes modifications. Mais il y a réellement à la Chine deux Langues, que l'Auteur ne diſtingue pas; le Chinois, & la Langue du Pays de Fu-kyen. La différence en eſt ſi certaine, que la derniere a la lettre *r*, qui n'eſt pas dans la vraie Langue Chinoiſe.

(48) C'eſt le Pere le Comte qui nous apprend cet uſage.

qu'il s'est conservé le plus pur. On trouve un grand nombre d'Histoires & de Nouvelles, écrites dans ce langage, avec toute l'élegance possible, & comparables, pour le stile, à nos meilleurs Ecrits de l'Europe.

Langue Chinoise.

Langage employé dans les Livres.

La troisiéme espece est celle des Livres, qui est fort différente du langage familier. Elle ne s'employe jamais que pour écrire, & ne peut être entendue sans le secours des Lettres. Mais ceux, à qui l'étude facilite l'intelligence de ce stile, y trouvent beaucoup de netteté & d'agrément. Chaque pensée est ordinairement exprimée par cinq ou six caracteres : l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant; & la variété des accens en rend le son fort doux & fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte, & ceux qui portent le nom de *King*, consiste dans le sujet, qui n'est pas si relevé, & dans le stile, qui n'a pas la même grandeur & la même précision. Il faut passer par quantité de Degrés, avant que d'arriver à la sublime & majestueuse brieveté, qu'on admire dans ces compositions. On n'employe point de ponctuation pour les sujets sublimes. On laisse aux Sçavans, pour qui ces ouvrages sont destinés, le soin de juger où le sens se termine; & les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Ses difficultés.

Ponctuation.

Les Chinois ont encore une autre sorte de langage, & un autre caractere, qui a servi à la composition de quelques Livres, que les Sçavans doivent entendre; mais qui ne sert plus à présent que pour les titres, les inscriptions, les sceaux & les devises. Ils ont aussi une écriture courante, qu'ils employent dans les contrats, les obligations & les actes de Justice, comme les Européens ont un caractere particulier pour les procédures. Enfin, ils ont une espece de notes, ou de caracteres d'abbréviations, qui demande une étude particuliere, à cause de la variété de ses traits, & qui sert à recueillir promptement tout ce qu'on veut écrire (49).

Notes, ou caracteres d'abréviations.

Si la Langue Chinoise est difficile pour les Européens.

Quoique toutes ces observations présentent beaucoup de difficultés dans le langage Chinois, & que plusieurs Missionnaires en jugent effectivement l'étude ennuyeuse, pénible, & d'une longueur infinie, d'autres en ont parlé fort différemment. Magalhaens, par exemple, assure qu'il s'apprend avec plus de facilité que le Grec, le Latin, & toutes les Langues de l'Europe; plus facilement, dit-il encore, que les Langues des autres Pays, où les Jésuites sont employés dans les Missions. Il prétend qu'avec une bonne Méthode, & un travail assidu, on peut, dans l'espace d'un an, entendre, & parler fort bien la langue Chinoise. Les Missionnaires, ajoute le même Auteur, y firent tant de progrès, dans l'espace de deux ans, qu'ils se rendirent capables de confesser, de catéchiser, de prêcher, & de composer aussi facilement que dans leur Langue naturelle, quoique la plupart fussent d'un âge avancé (50). Enfin, Magalhaens doute qu'ils eussent jamais pû s'élever à la même perfection dans les Langues de l'Europe, quoiqu'elles ayent presque toutes une certaine dépendance les unes des autres. Pour confirmer ce récit, il observe, que l'étude des Langues dépendant beaucoup de la mémoire, celle de la Langue Chinoise, qui n'en demande que pour retenir les accens, parce qu'elle contient fort peu de mots, doit être plus facile que l'étude des nôtres, dont il n'y en a pas une, qui ne contienne

(49) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* p. 365. & suiv.

(50) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 77. & suiv.

LANGUE CHINOISE.

plusieurs milliers de termes différens. Si dans les Langues Grecque ou Latine, on considere chaque mot, simple ou composé, comme un caractere, qui consiste dans la combinaison de plusieurs lettres, de même que les caracteres Chinois consistent en traits ou en lignes, on trouvera peut-être qu'elles contiennent autant de caracteres différens que la Langue Chinoise, & que l'étude par conséquent n'en doit pas être moins difficile.

Unique ressemblance entre les caracteres Chinois & ceux de l'Europe.

On a fait sentir, dans l'article de l'Imprimerie, la grande différence qui est entre les caracteres Chinois & ceux de l'Europe. Ils n'ont entr'eux qu'une seule ressemblance; c'est que comme notre alphabet est composé de vingt-quatre lettres, formées de sept traits (51), tous les caracteres Chinois sont formés de six (52). La Langue Chinoise est le contrepied de toutes les autres, parce qu'elle a, si on ose ainsi parler, infiniment plus de lettres que de mots, & qu'elle n'a pas beaucoup plus de mots que d'autres Langues n'ont de lettres. Quoiqu'on ne compte qu'environ vingt-quatre lettres dans les alphabets Européens, il est vrai qu'il y en a beaucoup plus, si l'on considere; 1°, qu'elles sont diversifiées en Capitales, en Romaines, en Italiques, &c. 2°, que dans l'écriture manuelle, on y a mis une autre variété; 3°, qu'il y a différentes sortes de ponctuations; 4°, que l'Arithmetique a ses chiffres ou ses figures; & que l'Astronomie, la Géometrie, la Musique ont aussi leurs signes & leurs caracteres; enfin, qu'il y a peu d'Arts ou de Sciences, qui n'ayent quelques figures caracteristiques qui leur sont propres, & qui servent à exprimer plus nettement certaines idées (53), que des mots d'une certaine longueur. Mais tous ces signes, réunis ensemble, n'approchent pas de la multitude des caracteres Chinois.

Remarque sur l'un & l'autre usage.

Tandis qu'elle nous paroît surprenante, on nous assure que les Chinois n'admirent pas moins, qu'avec si peu de lettres, les Européens puissent exprimer toutes leurs paroles. Mais l'étonnement cesseroit de part & d'autre, si l'on faisoit réflexion, que les mots sont composés de la combinaison d'un petit nombre de sons simples, formés par les organes de la parole, & que les caracteres Européens sont inventés pour exprimer des sons; au lieu que les caracteres Chinois expriment des mots, & doivent être par conséquent beaucoup plus nombreux. Il n'est pas aisé de juger comment cette méthode leur est venue à l'esprit, plutôt que l'autre, ou pourquoi ils ont preferé l'une à l'autre, si elles s'y sont présentées toutes deux. Nous sçavons seulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préference dans toutes les parties du Monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexiquains, & d'autres Peuples, ont eu des caracteres de la même (54) nature; mais il en reste fort peu; & l'on ne voit pas que l'invention en ait été si judicieuse & si uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une aussi grande variété d'idées simples & composées, que la Méthode Chinoise.

Difficulté d'exprimer les mots Chinois en caracteres Européens, & réciproquement.

Il est difficile d'exprimer les mots Chinois en caracteres Européens; mais il est impossible d'exprimer les mots Européens en caracteres Chinois. La raison en est sensible. C'est non-seulement, parce que la Langue Chinoise manque de

(51) Ou plûtôt de quatre différens traits; car deux ou trois des sept ne sont que les mêmes, placés dans différentes positions.

(52) C'est plûtôt quatre, ou cinq au plus.

(53) Chine du Pere du Halde, p. 365.

(54) Cela ne prouve-t-il pas que la pensée d'exprimer les mots par des caracteres s'est présentée plus naturellement que celle d'exprimer des sons?

certains

certains sons, qui se trouvent dans d'autres Langues, mais encore parce que les caracteres Chinois expriment des paroles, au lieu d'exprimer de simples sons, ou si l'on veut, parce qu'ils expriment le son de plusieurs lettres ensemble. Cependant il en faut excepter les voyelles, dont chacune a son caractere particulier. Comme tous les mots de cette Langue sont de simples syllabes, & que leur nombre n'est que de cent trente, il est clair que les caracteres Chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de syllabes, en aucune autre Langue, & qu'un quart de ces caracteres, étant d'une nature qui n'a rien de semblable, en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conséquent plus de deux cens cinquante syllabes étrangeres. Ainsi, quoique les Chinois pûssent écrire, en caracteres de leur Langue, les mots Anglois, *sing-song*, & *New-king*, ils ne pourroient pas écrire de même *fine-wool*, & *old-count*, parce qu'ils n'ont pas ces deux derniers mots dans leur Langue (55), lorsqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot Européen, dont les syllabes ne se trouvent pas dans les trois cens trente mots de leur Langue, ils employent ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*. Ils prononcent *Ho-cul-se-te-in*, au lieu d'*Holstein*; *Se-tuyau-ko-culma*, au lieu de *Stockolm*; & *O-li-che-ye-si-che*, au lieu d'*Alexowitz*.

LANGUE CHINOISE.

Lettres Européennes qui manquent aux Chinois.

La difficulté devient d'autant plus grande qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *v*, *x*, & *z*, qui reviennent souvent dans les Langues de l'Europe. Ils expriment ordinairement le *d*, comme le *t*, par *ki*. Ils employent *p*, pour *b*. Cependant, le *d* & le *z* paroissent fondus dans les mots *j-tse*, que plusieurs Chinois prononcent *j-dse*. Mais ceux qui peuvent prononcer distinctement *j-dse*, ne pourroient prononcer *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au lieu de notre *r*, ils employent *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*. Ainsi, pour *France*, ils disent *Fu-lan-tsu-se*. Ils employent *che*, au lieu de notre *x*, comme on l'a vû dans *Alexowitz*.

Autres remarques sur la difficulté de rendre les mots d'une Langue à l'autre.

On ne tenteroit pas moins inutilement de rendre les mots Chinois, en caracteres de l'Europe. Non-seulement la plûpart seroient mal exprimés; mais lorsqu'on seroit au bas de la page, on n'entendroit plus ce qu'on auroit pris la peine d'écrire. C'est une propriété, qui n'est pas particuliere à la Langue Chinoise. Chaque Langue a quelques sons qui n'appartiennent qu'à elle, & qui ne peuvent être exprimés par les lettres ou les caracteres des autres Nations. Ainsi, les Anglois n'ont pas de son qui réponde à la consonante (56) Françoise *j*, comme les François n'en ont pas, qui réponde à celle des Anglois. Cependant il y a peu de sons ou de mots, soit Chinois, soit de toute autre Langue, qui ne puissent être exprimés en lettres Angloises, simples ou composées. Mais il n'en est pas de même du François, parce que l'alphabet de cette Langue est le plus imparfait & le plus pauvre de tous ceux de l'Europe. Outre la consonante *d*, il n'a point le *ch*, le *k*, le *q*, & le *w* des Anglois; sons communs à la plûpart des autres Langues, particuliérement à celles qu'on nomme Orientales. La jonction même de deux ou trois lettres n'y supplée pas dans la bouche des François. Et c'est plutôt cette raison, qui les empêche de bien prononcer & de bien écrire quantité de mots, que celle dont le Pere du Halde s'est avisé pour expliquer ce défaut. Il dit que les Chinois ont les

(55) On en donnera ci-dessous la Table.

(56) L'Auteur se trompe ici, car les Anglois expriment fort bien notre *j* par *zh*.

LANGUE CHINOISE.

dents placées fort différemment des nôtres. La rangée superieure s'écarte en dehors, & tombe quelquefois sur la levre inferieure, ou du moins sur la gencive de la seconde rangée, qui est plus en arriere; de sorte que les deux rangées ne se rencontrent presque jamais, comme dans la bouche des Européens.

Terminaison des mots Chinois écrits à l'Européenne.

Tous les mots Chinois, écrits en lettres Européennes, se terminent, ou par une de nos cinq voyelles (57), ou par la lettre *n*, qui est quelquefois simple, ne produisant point d'autre son qu'*an*, *en*, *in*, *onn*, *unn*, & quelquefois suivie d'un *g* (58), comme *ang*, *eng*, *ing*, *ong*, *ung* (59). Les voyelles Chinoises ont aussi différens sons, comme celles de l'Europe; ou plutôt nous n'avons pas assez de lettres, pour exprimer tous les sons & toutes les divisions de celles, que nous nommons Voyelles, soit dans la Langue Chinoise, soit dans les nôtres.

Observations sur la Table suivante.

A l'égard de la Table suivante, on doit faire trois observations: 1°. que les mots, contenus sous les différentes lettres, sont formés sur une regle commune de la Langue Chinoise, quoique le nombre n'en soit pas égal sous chaque lettre. 2°. Que suivant la maniere d'écrire des François & des Portugais, plusieurs paroissent de deux ou trois syllabes, & doivent être prononcés de même, si l'on s'attache à la maniere commune de lire; au lieu que suivant la maniere d'écrire des Anglois, ce sont autant de monosyllabes, conformément au génie de la Langue Chinoise. 3°. Que le changement d'ortographe, du Portugais & du François à l'Anglois, est naturel & nécessaire. La principale difficulté, pour les Anglois, consiste à prononcer certains caracteres, composés d'une double consonante, dont la prononciation n'est point en usage dans leur Langue. Cependant, comme ils en ont aussi de doubles, & même de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglois, qui est accoutumé à prononcer *bran*, *sling*, *prong*, *swing*, *strong*, &c. ne sçauroit trouver beaucoup de peine à prononcer, dans un seul son, *swen*, *ywen*, *syang*, *kyang*, *suen*, *lwi*, *tsyen*; il n'a qu'à suivre, pour prononcer ensemble, *sw*, *yw*, *sy*, &c. la même regle, qu'il observe en prononçant *br*, *st*, *pr*, &c. c'est-à-dire, qu'il les doit prononcer, comme s'ils ne faisoient qu'une seule lettre. Il y parviendra, par degrés, en mettant entre les deux lettres une voyelle, qu'il n'a qu'à prononcer fort vîte, jusqu'à ce qu'il ne la fasse plus sentir.

Difficulté pour les Anglois.

(57) On y peut ajouter *l*, *w* & *y*, comme dans les mots *ul*, *cheu*, *may*, &c.

(58) Il n'y a point de mots Chinois qui ne se terminent véritablement en *n*. Ce sont les François & les Espagnols qui ont ajouté le *g*, pour distinguer l'*n* ouverte de la muette. Les Portugais emploient l'*m*.

(59) Le Pere du Halde a pris dans Magalhaens & dans Le Comte presque tout ce qu'il dit ici du Langage.



# TABLE ALPHABETIQUE

*De tous les mots qui composent la Langue Chinoise, suivant la prononciation Françoise, Angloise & Portugaise.*

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| TSC | CH | CH |
| Tcha, | Cha, | Cha. |
| Tchan, | Chan, | Cham. |
| Tchang, | Chang, | Cham. |
| Tchao, | Chau, | Chao. |
| Tchai, | Chay, | Chai. |
| Tche, | Ché, | Che. |
| Tchen, | Cheu, | Chen. |
| | Cheng, | Chem. |
| Tcheu, | Chew, | Cheu. |
| Tchi, | Chi, | Chi. |
| Tchin, | Chin, | Chin. |
| Tching, | Ching, | Chim. |
| Tcho, | Cho, | Cho. |
| Tchun, | Chun, | Chun. |
| Tchung, | Chung, | Chum. |
| Tchua, | Chwa, | Chua. |
| Tchuang, | Chwang, | Chuam. |
| Tchue, | Chwe, | Chue. |
| Tchuen, | Chwen, | Chueu. |
| | Chwi, | Chui. |
| | Chyau, | Chiao. |
| | Chyen, | Chien. |
| F | F | F |
| Fa, | Fa, | Fa. |
| Fan, | Fau, | Fan. |
| Fang, | Fang, | Fam. |
| Feu, | Feu, | Feu. |
| Fi, | Fi, | Fi. |
| Fo, | Fo, | Fo. |
| | Foy, | |
| Fu, | Fu, | Fu. |
| Fung, | Fung, | Fum. |
| Fuen, | Fwen, | Fuen. |
| G | G | G |
| | Gan, | Gan. |
| | Gang, | Gam. |
| | Gau, | Gau. |
| | Gay, | Gai. |
| | Gho, | Guo. |
| Guei, | Ghey, *ou* Gwey, | Goei, *ou* Guei. |
| | Go, | Go. |
| | Gu, | Gu. |
| H | H | H |
| Hang, | Han, | Ham. |
| Han, | Hang, | Han. |
| Heo, | Hau, | Hao. |
| Hai, | Hay, | Hay. |
| He, | He, | He. |
| Heng, | Heng, | Hem. |
| Heu, | Hew, | Hew. |
| Hi, | Hi, | Hi. |
| Hing, | Hing, | Him. |
| Ho, | Ho, | Ho. |
| Hu, | Hu, | Hu. |
| Hun, | Hun, | Hun. |
| Hung, | Aung, | Hum. |
| Hive, | Hve (60), | Hiue. |
| Hiven, | Hven, | Hiuen. |
| Hia, | Hya, | Hia. |
| Hiang, | Hyang, | Hiam. |
| Hiao, | Hyau, | Hiao. |
| Hiai, | Hyay, | Hiai. |
| Hie, | Hye, | Hie. |
| Hien, | Hyen, | Hien. |
| Hieu, | Hyew, | Hieu. |
| Hio, | Hyo, | Hio. |
| Hiu, | Hyu, | Hiu. |
| Hiun, | Hyun, | Hiun. |
| Hiung, | Hyung, | Hïuen. |

(60) Ce mot & le suivant peuvent être prononcés aussi *Hie*, *Hion*, par les Anglois.

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| I *voyelle.* | I | Y |
| In, | In, | Yn. |
| Ing, | Ing, | Ym. |
| J *consonne.* | J | G |
| | Je, | Ge. |
| | Jen, | Gen. |
| | Jeng, | Gem. |
| | Jew, | Geu. |
| | Jin, | Gin. |
| C | K | C |
| Ca, | Ka, | C. |
| Can, | Kan, | Cau. |
| Cang, | Kang, | Cam. |
| Cau, | Kau, | |
| Cai, | Kai, | Kai. |
| Ke, | Ke, | Ke. |
| Ken, | Ken, | Ken. |
| Keng, | Keng, | Kem. |
| Keu, | Kew, | Kew. |
| Ki, | Ki, | Ki. |
| Kin, | Kin, | Kin. |
| King, | King, | Kim. |
| Co, | Ko, | Co. |
| Cu, | Ku, | Cu. |
| Cung, | Kung (61), | Cum. |
| Kicue, | Kwe, | Kive. |
| Kieven, | Kwen, | Kiven. |
| Kya, | Kya, | Kia. |
| Kiang, | Kyang, | Kiam. |
| Kiao, | Kiau, | Kiao. |
| Kiai, | Kyay, | Kiai. |
| Kie, | Kie, | Kie. |
| Kien, | Kyen, | Kyen. |
| Kieu, | Kyew, | Kieu. |
| Kio, | Kyo, | Kio. |
| Kiu, | Kyu, | Kiu. |
| Kiun, | Kyun, | Kiun. |
| Kiung, | Kiung, | Kium. |

(61) Ce mot est écrit aussi *Kong*, & le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les Missionnaires écrivent indifféremment par *u* ou par *o*.

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| L | L | L |
| La, | La, | La. |
| Lan, | Lan, | Lan. |
| Lang, | Lang, | Lam. |
| Lao, | Lau, | Lao. |
| Lai, | Lay, | Lai. |
| Le, | Le, | Le. |
| Leng, | Leng, | Lem. |
| Leu, | Lew, | Leu. |
| Li, | Li, | Li. |
| Lin, | Lin, | Lin. |
| Ling, | Ling, | Lim. |
| Lo, | Lo, | Lo. |
| Lu, | Lu, | Lu. |
| Lun, | Lun, | Lun. |
| Lung, | Lung, | Lum. |
| Liven, | Lven, | Liven. |
| Loan, | Lwan, | Loan. |
| Lui, | Lwi, | Luí. |
| Luon, | Lwon, | Luon. |
| Leang, | Lyang, | Leam. |
| Leao, | Lyau, | Leao. |
| Lie, | Lye, | Lie. |
| Lien, | Lyen, | Lien. |
| Lieu, | Lyew, | Lieu. |
| Lio, | Lyo, | Lio. |
| Liu, | Lyu, | Liu. |
| M | M | M |
| Ma, | Ma, | Ma. |
| Man, | Man, | Man. |
| Mang, | Mang, | Mam. |
| Mao, | Mau, | Mao. |
| Mai, | May, | Mai. |
| Me, | Me, | Me. |
| Men, | Men, | Men. |
| Meng, | Meng, | Mem. |
| Mu, | Mew, | Meu. |
| Mi, | Mi, | Mi. |
| Min, | Min, | Min. |
| Ming, | Ming, | Mim. |
| Mo, | Mo, | Mo. |
| Mu, | Mu, | Mu. |

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| Mung, | Mung, | Mum. |
| Muen, | Mwen, | Muen. |
| Mui, | Mwi, | Mui. |
| | Mwey, | Moai. |
| Muon, | Mwon, | Muon. |
| Miao, | Myau, | Miao. |
| Mie, | Mye, | Mie. |
| Mien, | Myen, | Mien. |
| | Myeu, | Mieu. |
| N & N G. | N | N |
| Na, | Na, | Na. |
| Nan, | Nan, | Nan. |
| Nang, | Nang, | Nam. |
| Nao, | Nau, | Nao. |
| Nai, | Nay, | Nai. |
| | Ne, | Ne. |
| Neng, | Neng, | Nem. |
| | New, | Neu. |
| Ngao, | Ngau, | Ngao. |
| Ngai, | Ngay, | Ngai. |
| Ngue, | Nghe, | Nge. |
| Nguen, | Nghen, | Ngen. |
| Ngueu, | Nghew, | Ngeu. |
| Ngo, | Ngo, | Ngo. |
| Ni, | Ni, | Ni. |
| | Nin, | Nin. |
| Ning, | Ning, | Nim. |
| No, | No, | No. |
| Nu, | Nu, | Nu. |
| Nunn, | Nun, | Nun. |
| Nung, | Nung, | Num. |
| Nui, | Nwi, | Nui. |
| Nuon, | Nwon, | Nuon. |
| Niang, | Nyang, | Niam. |
| Niao, | Nyau, | Niao. |
| Nie, | Nye, | Nie. |
| Nien, | Nyen, | Nien. |
| Nieu, | Nyeu, | Nieu. |
| Nio, | Nyo, | Nio. |
| Niu, | Nyu, | Niu. |
| O | O | O |
| o | o | o |

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| P | P | P |
| Pa, | Pa, | Pa. |
| Pan, | Pan, | Pan. |
| Pang, | Pang, | Pam. |
| Pao, | Pau, | Pao. |
| Pai, | Pau, | Pai. |
| Pe, | Pe, | Pe. |
| | Peng, | Pem. |
| Peu, | Pew, | Peu. |
| Pi, | Pi, | Pi. |
| Pin, | Pin, | Pin. |
| Ping, | Ping, | Pim. |
| Po, | Po, | Po. |
| Pu, | Pu, | Pu. |
| Pung, | Pung, | Pum. |
| Puen, | Pwen, | Puen. |
| Poei, | Pwey, | Poei. |
| Puon, | Pwon, | Puon. |
| Piao, | Pyau, | Piao. |
| Pie, | Pye, | Pie. |
| Pien, | Pyen, | Pien. |
| Pieu, | Pyew, | Pieu. |
| Q | Q | K |
| Qua, | Qua, | Kua. |
| | Quan, | Kuan. |
| Quouang, | Quang, | Kuam. |
| Quoai, | Quay, | Kuai. |
| Quoue, | Que, | Kue. |
| Quouei, | Quey, | Kuei. |
| Quouen, | Quen, | Kuen. |
| | Queng, | Kuem. |
| Qouo, | Quo, | Kuo. |
| Quovou, | Quou, | Kuon. |
| S | S | S |
| Sa, | Sa, | Sa. |
| San, | San, | San. |
| Sang, | Sang, | Sam. |
| Sao, | Sau, | Sao. |
| Sai, | Say, | Sai. |
| Se, | Se, | Se. |
| Sen, | Sen, | Sen. |

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| Seng, | Seng, | Sem. |
| Seu, | Sew, | Seu. |
| Si, | Si, | Si. |
| Sin, | Sin, | Sin. |
| Sing, | Sing, | Sim. |
| So, | So, | So. |
| Sou, | Su, | Su. |
| Sun, | Sun, | Sun. |
| Sung, | Sung, | Sum. |
| Siue, | Soe, | Siuer |
| Siuen, | Swen, | Siuen. |
| Sui, | Swi, | Sui. |
| Suon, | Swon, | Suon. |
| Siang, | Syang, | Siam. |
| Siao, | Syau, | Siao. |
| Sie, | Sye, | Sie. |
| Sien, | Syen, | Sien. |
| Sieu, | Syew, | Sieu. |
| Sio, | Syo, | Sio. |
| Siu, | Syu, | Siu. |
| Siun, | Syun, | Siun. |
| Ch. | Sh. | X. |
| Cha, | Sha, | Xa. |
| Chan, | Shan, | Xan. |
| Chang, | Shang, | Xam. |
| Chao, | Shau, | Xao. |
| Chai, | Shay, | Xai. |
| Che, | She, | Xe. |
| Chen, | Shen | Xen. |
| Cheu, | Shew, | Xeu. |
| Chi, | Shi, | Xi. |
| Chin, | Shin, | Xin. |
| Ching, | Shing, | Xim. |
| Cho, | Sho, | Xo. |
| Chu, | Shu, | Xu. |
| Chun, | Shun, | Xun. |
| Chung, | Shung, | Xum. |
| Choua, | Shwa, | Xoa. |
| Chouang, | Shwang, | Xoam. |
| Chua, | | Shwa. |
| Chue, | | Shwe. |
| Chuen, | | Shwen. |
| | Shwi, | Xui. |

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| | Shyau, | Xiao. |
| | Shyew, | Xieu. |
| T | T | T |
| Ta, | Ta, | Ta. |
| Tan, | Tan, | Tan. |
| Tang, | Tang, | Tam. |
| Tao, | Tau, | Tao. |
| Tai, | Tay, | Tai. |
| Te, | Te, | Te. |
| Teng, | Teng, | Tem. |
| Teu, | Tew, | Teu. |
| Ti, | Ti, | Ti. |
| Ting, | Ting, | Tim. |
| To, | To. | To. |
| Tu, | Tu, | Tu. |
| Tun, | Tun, | Tun. |
| Tung, | Tung, | Tum. |
| Tui, | Twy, | Tui. |
| Tuon, | Twon, | Tuon. |
| Tiao, | Tyau, | Tiao. |
| Tie, | Tye, | Tie. |
| Tien, | Tyen, | Tien. |
| Tieu, | Tyeu, | Tieu. |
| Tſ. *ou* Dſ. | Tſ. | C. |
| Tſa, | Tſa, | Ca. |
| Tſan, | Tſan, | Çan. |
| Tſang, | Tſang, | Çam. |
| Tſao, | Tſau, | Çao. |
| Tſai, | Tſay, | Çai. |
| Tſe, | Tſe, | Çe. |
| Tſeng, | Tſeng, | Çem. |
| Tſeu, | Tſeu, | Çeu. |
| Tſi, | Tſi, | Çi. |
| Tſin, | Tſin, | Çin. |
| Tſing, | Tſing, | Çim. |
| Tſu, | Tſu, | Çu. |
| Tſun, | Tſun, | Çun. |
| Tſung, | Tſung, | Çum. |
| Tſive, | Tſve, | Çive. |
| Tſiun, | Tſven, | Çiven. |
| | Tſwe, | Çoe *ou* Çue. |
| Tſui, | Tſwi, | Çui. |

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| Tſuon, | Tſwon, | Çuon. |
| Tſiang, | Tſyang, | Çiam. |
| Tſiao, | Tſyau, | Çiao. |
| Tſie, | Tſye, | Çie. |
| Tſien, | Tſyen, | Çien. |
| Tſieu, | Tſyeu, | Çieu. |
| Tſio, | Tſyo, | Çio. |
| Tſiu, | Tſyu, | Çiu. |
| Tſiung, | Tſyung, | Çium. |
| U *voyelle.* | U | U |
| Ou, | U, | |
| Ul, | Ul *ou* Eul, | Lh. |
| Oum, | Ung, | Um. |
| V *conſone.* | V | V |
| Va, | Va, | Va. |
| Van, | Van, | Van. |
| Vang, | Vang, | Vam. |
| Vai, | Vay, | Vai. |
| Ve, | Vey, | Ve. |
| Ven, | Ven, | Ven. |
| Vi, | Vi, | Vi. |
| | Vin, | Vin. |
| Vo, | Vo, | Vo. |
| Von, | Von, | Von. |
| Vu, | Vu, | Vu. |
| Vung, | Vung, | Vum. |

| *François.* | *Anglois.* | *Portugais.* |
|---|---|---|
| Ho. | W | Ho. |
| Hoa, | Wha, | Hoa. |
| Hoan, | Whan, | Aoan. |
| Hoang, | Whang, | Hoam. |
| Hoai, | Whay, | Hoai. |
| Hoe, | Whe, | Hoe. |
| Hoei, | Whey, | Hoei. |
| Hue, | Whe, | Hue. |
| Hoen, | When, | Hoen. |
| Huon, | Whon, | Huon. |
| Y & I. | Y | Y |
| Ya, | Ya, | Ya. |
| Yang, | Yang, | Yam. |
| Iao, | Yau, | Yao. |
| Yai, | Yay, | Yai. |
| Ie, | Ye, | Ye. |
| Ien, | Yen, | Yen. |
| | Yeng, | Yem. |
| Ieu, | Yew, | Yeu. |
| | Yin, | Yn. |
| Io, | Yo, | Yo. |
| Iu, | Yu, | Yu. |
| Iun, | Yun, | Yun. |
| Iung, | Yung, | |
| Ive, | Ywe, | Yue. |
| Iven, | Ywen, | Yven. |
| | Ywei, | Yui. |
| | Ywin, | Yuin. |

# CHAPITRE V.

## *Religions établies à la Chine.*

**Introduction.**

Quatre ſortes de Sectes parmi les Chinois.

DANS l'Empire de la Chine, comme dans la plûpart des autres Pays du Monde, les Habitans ſont diviſés par la différence de leurs Religions. On en diſtingue quatre principales. 1°. Celle de la nature, qui eſt proprement la Religion établie; c'eſt-à-dire, celle des Lettrés, & du Gouvernement. 2°. Celle du Philoſophe *Lau-kyun*, qui ſemble n'être qu'une corruption de la loi naturelle, rétablie enſuite par Confucius. 3°. Celle de l'Impoſteur *Fo*, qui conſiſte dans une Idolâtrie groſſiere. 4°. Celle de *Iu-kyan*, qui paroît un rafinement de la premiere, & qui eſt le partage d'une Secte de Lettrés. On peut

joindre à ces quatre especes de Culte, le Judaïsme, le Mahométisme, & le Christianisme, qui ont fait quelque progrès dans l'Empire.

A qui l'Europe doit cette connoissance.

Nous devons la connoissance des quatre Religions Chinoises aux Missionnaires Européens, sur-tout aux Jésuites, qui ont joint à leurs propres observations, plusieurs Extraits des Auteurs du Pays. Mais, soit qu'on doive en accuser leur négligence, ou le penchant qui porte toujours à défigurer la Religion d'autrui, ils n'ont traité que de la premiere avec un peu d'exactitude; & leur inattention, au contraire, se fait remarquer si sensiblement sur les trois autres, qu'on peut les soupçonner de n'avoir pas toujours connu la vérité. On croit s'appercevoir que sur la Religion de *Fo*, ils suppriment quantité de circonstances, & qu'ils en déguisent d'autres. D'ailleurs, ils chargent la Secte de *Iu-kyan* d'Athéisme; & l'Auteur Anglois de ce Recueil, se livrant ici à ses conjectures, s'imagine qu'ils ont en vûe de purger du même soupçon la Religion établie, dont ils ont toleré quelques pratiques. Quoiqu'il en soit, conclut cet Ecrivain Protestant, on est assez mal informé du systême réel de ces trois Sectes.

Conjecture des Auteurs Anglois.

§. I.

## *Religion naturelle établie à la Chine.*

Origine de la Religion naturelle à la Chine.

C'EST l'opinion commune de tous les Auteurs, qui ont écrit sur la Chine, qu'après la dispersion, dont on trouve le récit dans les saints Livres, quelques Descendans de Noë, ayant pénétré du côté de l'Orient, environ deux cens ans après le Déluge, jetterent les fondemens du vaste Empire de la Chine, & qu'ils y établirent la Religion naturelle. On trouve encore plusieurs traces de cet évenement, dans les Livres Canoniques du premier ordre (62).

Objet du culte des Chinois.

Le principal objet du culte des Chinois est l'*Etre Suprême*, qu'ils regardent comme le principe de toutes choses. Ils l'adorent sous les deux noms de *Chang-ti*, qui signifie, *Souverain Empereur*, ou de *Tyen* (63), qui revient à la même signification dans leur Langue. *Tyen*, suivant leurs Interprétes, est l'Esprit qui préside au Ciel, parce que le Ciel est le plus excellent ouvrage de la *premiere Cause*. Cependant il se prend aussi pour le Ciel matériel; & le sens est déterminé par le sujet auquel ce terme est appliqué. Un Pere est le Tyen d'une Famille. Un Viceroi est le Tyen de la Province; & l'Empereur est le Tyen de l'Empire. Les Chinois honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les Esprits inferieurs qui dépendent du premier Etre, & qui président, suivant la même doctrine, aux Villes, aux Rivieres, aux Montagnes, &c.

Idée que les Chinois ont du premier Etre.

Il paroît, par les Livres Chinois, sur-tout par le *Chu-king*, que ce Tyen, ou ce premier Etre, est le Créateur de tout ce qui existe; qu'il est indépendant & tout-puissant; qu'il connoît tout, jusqu'aux plus intimes secrets du cœur; qu'il veille sur la conduite de l'Univers, où il n'arrive rien sans son ordre; qu'il est Saint; qu'il ne considere que la vertu dans les hommes; que sa justice est sans bornes; qu'il exerce des punitions signalées sur les Méchans, sans épargner les Rois, qu'il dépose dans sa colere; que les calamités

(62) Voyez ci-dessus l'article des Livres Canoniques.

(63) *Tyen* est proprement *le Ciel*, & *Tyen-chu* signifie *Seigneur du Ciel*. C'est ce dernier titre que les Missionnaires donnent à Dieu pour éviter toute équivoque.

publiques

publiques sont des avertissemens, qu'il employe pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, mais qu'il y fait succeder encore des actes de bonté & de miséricorde; que les prodiges & les apparitions extraordinaires sont d'autres avis, par lesquels il annonce aux Empires les malheurs dont ils sont menacés afin que les hommes reviennent à lui, par le changement de leurs mœurs, qui est la plus sûre voie pour appaiser son indignation. On cite plusieurs passages des Livres Chinois, où ces principes paroissent bien établis.



Leurs anciens établissemens de Religion.

Les Empereurs ont toujours regardé, comme un devoir, d'observer les anciens Rites, & se sont crus obligés, en qualité de Chefs, d'en exercer les principales fonctions. Ils sont Empereurs, pour le gouvernement, Maîtres, pour l'instruction, & Prêtres, pour les sacrifices. *Fo-hi*, qui passe (64) pour un des premiers Chefs de la Colonie Chinoise, nourrissoit, dans un Parc domestique, six sortes d'animaux, qui servoient de victimes, dans les sacrifices qu'il offroit deux fois l'année, aux deux Solstices. Ces Fêtes portoient, en langue Chinoise, le nom de *Reconnoissance envers Tyen.* On fermoit les Tribunaux de Justice; le travail étoit suspendu, & personne n'auroit obtenu la permission d'entreprendre un voyage. *Chin-nong*, Successeur de *Fo-hi*, institua deux autres Fêtes aux Equinoxes; la premiere, au printems, en faveur de l'Agriculture; & la seconde, en automne, après la moisson. Les premiers fruits de la terre étoient offerts à *Chang-ti.* L'Empereur *Chin-nong* cultivoit, de sa propre main, le champ qui fournissoit du bled & des fruits pour le même sacrifice, & son exemple devint une regle pour ses Successeurs.

*Whang-ti*, qui occupa le Trône, après *Chin-nong*, poussa le zéle beaucoup plus loin. Il bâtit un grand Temple, pour y offrir les sacrifices à couvert, & pour y instruire le peuple de ses principaux devoirs. *Chan-hau*, son fils, joignit des concerts de musique aux sacrifices. Mais les dernieres années du regne de ce Prince furent troublées, par une conspiration de neuf *Cheu-hens*; c'est-à-dire, de neuf Princes Feudataires. Le dessein des Rébelles étoit de substituer la crainte des Esprits à celle de *Chang-ti.* Ils eurent recours à la Magie; & bien-tôt toutes les maisons, se trouvant infestées d'Esprits dangereux, le Peuple, effrayé, demanda tumultueusement qu'on leur offrît des sacrifices. Mais l'Empereur *Chuen-hyo*, Neveu & Successeur de *Chau-hau*, extirpa la race des neuf Enchanteurs, & rétablit l'ordre des anciennes Fêtes.

Entreprise pour les détruire.

Le culte & l'instruction sont confiés à deux Mandarins differens.

Le même Prince, ayant consideré le danger qu'il y avoit à rassembler un Peuple oisif & turbulent, dans le même lieu où les Empereurs exerçoient leurs fonctions religieuses, sépara la Place de l'Instruction de celle des Sacrifices. Il établit pour Présidens, deux grands Mandarins, choisis entre les Fils du dernier Empereur; l'un, qu'il chargea de la direction du cérémonial, & l'autre, de l'instruction du Peuple. Il prescrivit des regles pour le choix des victimes. On n'en devoit pas recevoir d'autres que les six especes d'animaux, nommés par *Fo-hi.* Ils devoient être sans aucun défaut, bien nourris, & d'une couleur convenable aux quatre saisons des sacrifices (65).

Doctrine des Chinois sur la Création & sur l'immortalité de l'Ame.

Quoique les Livres canoniques placent les ames des hommes vertueux, près de *Chang-ti*, l'Auteur avoue qu'ils ne s'expliquent pas clairement sur les châ-

(64) C'est une chimere. *Voyez* la nouvelle Histoire Universelle, Vol. I. p. 116. dans la Note.

(65) Chine du Pere du Halde, Vol. I. page 64. & suivantes.

RELIGIONS CHINOISES.

timens éternels dans une autre vie. De même, quoiqu'ils assurent que l'Etre Suprême a créé tout, de rien, leur doctrine n'est point assez claire, pour faire juger s'ils entendent une véritable action sur le néant. Mais ils n'en ont pas nié la possibilité, ni prétendu, comme un Philosophe Grec, que la matiere soit éternelle. Les Missionnaires ne trouvent pas non plus que les Livres canoniques de la Chine ayent traité clairement de l'état futur des ames. Au contraire, ils n'y ont apperçû que des idées confuses, qui s'accordent même assez mal avec la vérité. Cependant on ne sçauroit douter que les Chinois ne croient l'existance des ames, après leur séparation du corps, & qu'ils ne soient persuadés de la certitude des Apparitions (66).

Nulle trace d'idolâtrie dans leurs anciens Livres.

Il est fort remarquable qu'on ne trouve dans leurs Livres canoniques aucune trace d'Idolâtrie, jusqu'à ce que la Statue de *Fo* fût apportée à la Chine, plusieurs siécles après Confucius. C'est depuis le tems de ce Philosophe, que la Magie, & quantité d'autres erreurs, ont commencé à répandre leur infection. Mais les Lettrés, constamment attachés à la doctrine de leurs ancêtres, n'ont jamais eu de part à la contagion.

Ce qui les en a préservés.

Rien n'a tant contribué au soutien de l'ancienne Religion parmi les Chinois, que l'établissement d'un suprême Tribunal des Rites, qui est presqu'aussi ancien que la fondation de l'Empire, & qui a le pouvoir de condamner ou de supprimer toutes les superstitions, dont il découvre la naissance. Quelques Missionnaires, qui ont lû les Décrets des Mandarins dont ce Tribunal est composé, observent, qu'à la vérité, ils exercent quelquefois en secret certaines superstitions, mais qu'étant assemblés en corps, pour leurs délibérations communes, ils s'accordent ouvertement à les condamner.

La Chine s'est garantie fort long-tems des superstitions, qui regnoient dans les autres contrées de l'Inde, où l'idée grossiere & imparfaite qu'on se formoit de la Divinité, jetta les Peuples, par degrés, dans l'usage d'attribuer le titre de Dieux à leurs Heros. Quelque vénération que les Chinois ayent eue pour leurs plus grands Empereurs, ils n'ont jamais rendu d'adoration qu'au Souverain Etre ; & quoiqu'ils ayent fait éclater leur estime & leur respect pour les grands hommes, qui se sont distingués par leur rang, leurs vertus, & leurs services, ils ont mieux aimé conserver leur mémoire, par des tablettes suspendues à leur honneur, qui portent leurs noms, avec un court éloge, que par des peintures ou des statues, qui les auroient pû conduire à l'Idolâtrie. Cependant les troubles qui s'éleverent dans l'Empire, les guerres civiles qui le diviserent, & la corruption des mœurs, qui devint presque générale, avoient entiérement banni l'ancienne doctrine, lorsque le Philosophe Confucius vint la ranimer, en rendant toute leur réputation aux anciens Livres (67).

Jeûnes des Chinois.

Magalhaens observe que les Chinois ont quatre principaux jeûnes, qui répondent aux quatre saisons de l'année. Ces pénitences Nationales durent trois jours, avant les sacrifices solemnels. Lorsqu'ils veulent implorer la faveur du ciel, dans les tems de peste & de famine, dans les tremblemens de

(66) Ils n'ont pas néanmoins d'autre preuve qu'un amas d'imaginations phantastiques. On en distingue une, attribuée à Confucius, qu'un sçavant Missionnaire a jugé serieuse & réelle.

(67) Mémoires de Magalhaens, p. 316. & Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* p. 646.

terre, dans les inondations extraordinaires, & dans les autres calamités publiques, les Mandarins vivent séparés de leurs femmes, passent la nuit & le jour sur leurs tribunaux, se privent de chair & de vin, &c. L'Empereur même garde la solitude dans son Palais, à l'Est de la grande salle Imperiale (68).

Religions Chinoises.

On a déja vû, dans l'article des Livres canoniques, tout ce qui regarde la partie morale de la Religion établie.

## §. II.

## *Secte de* TAU-TSE (69).

Lau-kyun, Chef de cette Secte.

CETTE Secte reconnoît, pour Fondateur, un Philosophe, nommé *Lau-kyun* (70). Ses Disciples, pour donner plus d'éclat à sa réputation, par les merveilles de sa naissance, assurent qu'il demeura quatre-vingt ans dans le sein de sa mere, & qu'il vint au monde, aux dépens de sa vie, s'ouvrant un passage par son côté gauche. Ses Ouvrages subsistent encore, mais fort alterés sans doute par les Partisans de sa Doctrine. Cependant ils contiennent des maximes & des sentences, dignes d'un Philosophe; particuliérement sur les vertus morales, sur la fuite des honneurs & le mépris des richesses, sur l'élevation de l'ame, qui, dédaignant les choses terrestres, se suffit à elle-même. Entre ses principes, on en remarque un, qu'il répetoit souvent, surtout lorsqu'il parloit de la production du Monde. » *Tay;* (c'est-à-dire, la Loi » de raison) a produit un; un a produit deux; deux ont produit trois, & » trois ont produit toutes choses «. L'Auteur en concluroit volontiers que Lau-kyun avoit quelque connoissance de la Trinité Divine; mais une connoissance, dit-il, imparfaite & grossiere.

Sa doctrine.

Les principes moraux de ce Philosophe & de ses Disciples ont beaucoup de ressemblance avec ceux d'Epicure. Ils consistent à se délivrer des passions qui peuvent troubler la tranquillité de l'ame. L'objet d'un homme sage, suivant la doctrine de Lau-kyun, doit être de passer sa vie, sans inquiétude & sans embarras. Dans cette vûe, il ne doit jamais tourner ses réflexions sur le passé, ni sa curiosité sur l'avenir. Etre agité par des soins, occupé de grands projets, livré à l'ambition, à l'avarice & à d'autres passions, c'est vivre pour la posterité, plus que pour soi-même. Or il y a de la folie, suivant les principes de Lau-kyun, à chercher le bonheur d'autrui, & même le nôtre, aux dépens de notre repos; parce que tout ce que nous regardons comme le bonheur, cesse de mériter ce nom, lorsque la paix de l'ame en reçoit la moindre alteration (71). Aussi les Partisans de cette Philosophie affectent-ils un calme, qui suspend, disent-ils, toutes les fonctions de leur ame. Mais comme cette tranquillité ne peut résister à la crainte de la mort, ils se vantent d'avoir trou-

(68) Relation de Magalhaens, p. 304.

(69) Tau-tse est le nom d'un Livre composé par Lau-kyun.

(70) Il se nomme aussi *Li-lau-kyun*, & communément *Pe-yang* ou *Lau-tau*. Voyez le Pere Couplet, *in Scient. Sinens. Proem. Declar.* p. 24. Son nom étoit *Li*, & son surnom *Eul*; mais étant venu au monde avec des cheveux blancs, il fut nommé *Lau-tié*, c'est-à-dire, *le vieil Enfant*. Du Halde Vol. II. page 167.

(71) Couplet, *in Scientiar. Sinens. Proem. Declar.* p. 24.

RELIGIONS CHINOISES.

Cette Secte exerce la Chymie & la Magie.

Liqueur d'immortalité qu'elle prétend avoir découvert.

vé une liqueur, nommée *Chang-ſeng-yo* (72), qui les rend immortels. Ils ſont livrés à la Chymie, & fort infatués de la Pierre Philoſophale. Leur paſſion n'eſt pas moins aveugle pour la Magie. Ils ſont perſuadés, qu'avec l'aſſiſtance des Démons qu'ils invoquent, ils peuvent réuſſir dans toutes leurs entrepriſes. L'eſperance de ſe rendre immortels, engage un grand nombre de Mandarins à l'étude de cet art infernal; les femmes, ſur-tout, qui ſont naturellement curieuſes, & fort attachées à la vie, s'abandonnent follement à ces vaines recherches. Dans la ſuite du tems, certains Empereurs, crédules & ſuperſtitieux, mirent en honneur cette doctrine impie, & multiplierent beaucoup le nombre de ſes Partiſans.

Duperie d'un Empereur.

L'Empereur *Tſin-chi-Whang-ti*, qu'on accuſe d'avoir fait brûler une infinité de Livres Chinois, ſe laiſſa perſuader par ces Impoſteurs, qu'ils avoient découvert la liqueur de l'immortalité. *Vu-ki*, ſixiéme Empereur de la race de *Hau*, ſe livra uniquement à l'étude des Livres Magiques, ſous un Chef de cette Secte, nommé *Li-chau-kyun*. Comme il avoit embraſſé la Secte même, ſon exemple entraîna quantité de Seigneurs dans les mêmes ſentimens, & remplit ſa Cour d'une multitude de faux Docteurs. La mort lui ayant enlevé une de ſes femmes, dont la perte le rendit inconſolable, un Magicien de ſa Secte employa ſes enchantemens pour lui faire voir la perſonne qu'il regrettoit. L'Auteur paroît perſuadé, ſur le témoignage des Hiſtoires Chinoiſes, que cette apparition fut réelle. Il ajoute qu'elle attacha plus que jamais l'Empereur aux pernicieux principes qu'il avoit embraſſés. Ce Prince but pluſieurs fois de la liqueur d'immortalité; mais s'appercevant à la fin, qu'il n'en étoit pas moins mortel, il déplora trop tard l'excès de ſa crédulité.

Progrès de la Secte de Lau-kyun.

Cependant la Secte des Magiciens ne reçut aucun préjudice de ſa mort, & trouva même de la protection dans ſes Succeſſeurs. Deux fameux Docteurs obtinrent la permiſſion de répandre leur culte, en élevant au Démon un grand nombre de Temples, dans toutes les parties de l'Empire. Ils vendoient, à fort grand prix, de petites ſtatues, qui repréſentoient les Eſprits des hommes, dont ils avoient fait autant de Dieux, ſous le nom de *Syen-Jin;* c'eſt-à-dire, d'Immortels (73). Cette ſuperſtition acquit tant de force, que ſous les Empereurs de la dynaſtie de *Tang*, on donnoit aux Prêtres le titre de *Tyen-tſe*, qui ſignifie Docteurs Céleſtes. Le Fondateur de cette race Impériale éleva un Temple magnifique à *Lau-kyun;* & *Veng-tſon*, ſixiéme Empereur de la même race, fit apporter, avec beaucoup de pompe, la ſtatue de ce Philoſophe dans ſon Palais (74).

Honneurs rendus aux Prêtres de cette Secte.

Les Succeſſeurs du Chef de cette Secte ont toujours été revêtus de la dignité de grands Mandarins, & font leur réſidence dans une Ville de la Province de Kyang-ſi, où ils ont un palais magnifique. On y voit arriver, des Provinces voiſines, une foule continuelle de Dévots, qui viennent s'y procurer des remedes pour leurs maladies, ou demander des éclairciſſemens ſur leur deſtinée, & ſur-tout ce qui doit leur arriver dans le cours de leur vie. Ils reçoi-

(72) *Yo* ſignifie Médecine; *Chang*, Eternel, & *Seng*, Vie.

(73) Les Anglois prétendent ici que l'Auteur manque de fidelité en repréſentant les Saints ou les Héros Chinois comme des Dieux, & qu'il rend mal *Syen-Jin* par *Immortels*, quoique ce mot ſignifie *Hommes immortels*.

(74) Chine du Pere du Halde, p. 648. & Mémoires du Pere le Comte, p. 324.

vent des *Tyen-tſes*, un billet rempli de caracteres magiques, & partent fort ſatisfaits, après l'avoir payé. Mais le crédit de ces Impoſteurs augmenta, beaucoup ſous la dynaſtie de Song, dont le troiſiéme Empereur, nommé *Chin-tſong*, ſe laiſſa ridiculement tromper par leurs artifices. Pendant une nuit obſcure, ils ſuſpendirent à la grande porte de la Ville Impériale un Livre, composé de caracteres & de ſentences magiques, pour l'invocation des Démons. Ils publierent qu'il étoit tombé du ciel. Auſſi-tôt le crédule Monarque l'alla recevoir de leurs mains, avec une profonde vénération, & le porta, comme en triomphe, dans ſon palais, où l'ayant renfermé dans une boëte d'or, il le garda fort ſoigneuſement. Telle fut l'origine du nouveau culte d'une multitude d'Eſprits, qui furent reconnus pour autant de Divinités independantes, & honorées du nom de *Chang-ti*. On déïfia même quelques anciens Princes, auxquels on adreſſa des prieres.

RELIGIONS CHINOISES. Abus qu'ils font de la crédulité d'un Empereur.

*Whig-tſong*, huitiéme Empereur de la même race, porta la ſuperſtition, juſqu'à donner le nom de *Chang-ti*, ou de Docteur céleſte, à un Docteur de la même Secte, nommé *Chang-i*, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation ſous la race de Hau. Juſqu'alors, les Idolâtres mêmes avoient diſtingué *Chang-ti*, des autres Divinités. Auſſi, quelques fameux *Ko-laus*, qui ont écrit ſur cette matiere, attribuent-ils la ruine des Songs à cette impiété. En un mot, la Secte de *Lau-kyun* s'étendit de jour en jour, ſoit par la protection des Empereurs, ſoit par la faveur des Grands, dont elle flattoit les paſſions, ou par l'impreſſion d'étonnement & de terreur qu'elle faiſoit ſur le peuple.

Autres abus qui augmentent le crédit des Prêtres.

Les Prêtres de Lau-kyun ſacrifient au Démon trois ſortes de victimes; un porc, un poiſſon, & un oiſeau. Ils enfoncent un pieu dans la terre, comme une eſpece de charme; & traçant ſur le papier quantité de figures bizarres, ils accompagnent ces deux cérémonies de cris & de grimaces horribles, & d'un bruit effroyable de chaudrons & de petits tambours. Quoique le ſuccès ne réponde pas toujours à leurs promeſſes, ils ne s'en attirent pas moins de reſpect par leur autorité & par leurs enchantemens. Ils s'aſſocient, à prix d'argent, quantité de Miſerables, qui exercent la Divination, comme un métier. Avec les lumieres qu'ils tirent de leurs informations, ils diſent le nom d'une perſonne qui vient les conſulter, quoiqu'ils ne l'ayent jamais vûe, l'état de ſa famille, la ſituation de ſa demeure, le nombre de ſes enfans, leurs noms & leur âge, avec mille autres particularités, dont l'Auteur juge que le Démon peut fort bien être inſtruit, & qui cauſent, dit-il, une étrange ſurpriſe au Vulgaire foible & crédule. Il ajoute, que ces Enchanteurs, après avoir invoqué les Démons, font paroître dans l'air la figure du Chef de leur Secte & celles de leurs Idoles. Autrefois, dit-il encore, pour répondre aux queſtions qu'on leur faiſoit ſur l'avenir, ils employoient une plume ou un pinceau, qui écrivoit ſeul, & ſans être touché de perſonne, toutes leurs explications ſur le papier ou ſur le ſable. Ils faiſoient paſſer en revûe, dans un grand vaſe d'eau, toutes les perſonnes d'une maiſon. Ils faiſoient voir dans le même vaſe tous les changemens qui devoient arriver dans l'Empire, & les dignités imaginaires qu'ils promettoient pour récompenſe à ceux qui embraſſeroient leur Secte. Enfin ils prononcent des paroles miſterieuſes, qui n'ont aucun ſens, & s'attribuent le pouvoir de charmer les hommes & les maiſons. Rien n'eſt ſi commun à la Chine que les récits de ces ſortes d'hiſtoires; & quoiqu'il y ait beaucoup

Impoſtures des Prêtres de la Secte de Lau-kyun.

Remarque de l'Auteur.

d'apparence, suivant la réflexion de l'Auteur, que la plus grande partie ne soit qu'illusion, il n'est pas croyable que tout doive être regardé du même œil. Enfin, le Pere du Halde est persuadé, qu'un grand nombre de ces effets doit être attribué au pouvoir du Diable (75).

Vie de Lau-kyun, écrite par Chin.

Naissance de Lau-kyun.

Ses divers noms.

*Chin*, Philosophe (76) de la Secte des Lettrés modernes, donne l'idée suivante de la naissance, de la mort, & de la doctrine de *Lau-kyun*. Ce fameux Personnage nâquit, dit-il, vers la fin de la dynastie de *Cheu*, près de la ville de *Lin-pau*, dans le district de *Ho-nau*. Son pere, surnommé *Quang*, étoit un pauvre Laboureur, qui parvint à l'âge de soixante-dix ans, sans avoir trouvé l'occasion de se marier. Enfin, s'étant procuré l'affection d'une fille du même état, qui étoit âgée de quarante ans, il l'épousa. Cette femme se trouvant un jour dans un lieu solitaire, devint grosse tout-d'un-coup, par le simple commerce & la vertu vivifiante du ciel & de la terre. Sa grossesse dura quatre-vingt ans. Le Maître qu'elle servoit, effrayé de la voir si long-tems dans cet état, prit le parti de la congédier. Elle se vit réduite à la nécessité de mener une vie errante dans le Pays, jusqu'à ce qu'étant accouchée sous un prunier, elle se trouva mere d'un fils, qui avoit les cheveux & les sourcils blancs comme la neige (77). Comme elle ignoroit le nom de famille de son mari, & qu'elle ne l'avoit jamais connu que par son surnom, elle appella son fils, du nom de l'arbre, sous lequel il étoit né. Ensuite, observant qu'il avoit le bout des oreilles fort long, elle en prit occasion de le surnommer *Li-eul*; c'est-à-dire, *Oreille de prunier*. Mais le peuple, qui ne put voir sa blancheur sans admiration, le nomma *Lau-tse*, ou le Vieil Enfant.

Il reçoit la visite de Confucius.

Où ses partisans le placent après sa mort.

Sa doctrine est raillée par l'Ecrivain de sa vie.

Lorsqu'il eut atteint un certain âge, il devint Bibliothéquaire d'un Empereur de la race de *Cheu*, par la faveur duquel il obtint un petit Gouvernement. Il fit de si grands progrès dans l'étude de l'ancienne Histoire & des Usages de l'Empire, que Confucius eut la curiosité de le voir, pour discourir avec lui sur le cérémonial, & sur les talens d'un bon Mandarin (78). *Lau-tsu*, dans sa vieillesse, prédit la décadence de la dynastie de Cheu. Il monta un jour sur le dos d'une vache noire, & prenant sa course à l'Ouest, il arriva à l'entrée d'une vallée affreuse, dont le passage étoit gardé par un Officier qui se nommoit *Ihi*. Il composa le Livre du *Tau-tse*, qui contient cinq mille sentences, dans la ville de *Cheu-che*, au district de *Tsin-chuen*. Enfin la mort ayant fermé ses yeux, il fut enterré à *U*, où l'on voit encore sa tombe. Telle fut l'origine & la fin de Lau-tse. Il ne put prévenir, pendant sa vie, la ruine de la race de *Cheu*, dont il étoit le Sujet & le Mandarin. Cependant, ajoute l'Auteur de sa Vie, ses Partisans veulent nous faire croire toutes les fables qu'ils rapportent de sa puissance, & particulierement qu'après sa mort il fut placé au sommet du ciel, avec le titre des *Trois Puretés*. A l'égard de sa doctrine, Chin demande quelle idée l'on doit prendre d'un systême, dont l'unique but est d'enseigner l'indolence & l'inaction. Pour faire connoître la

(75) Cependant il remarque, dans une Note, que les Chinois les plus sensés les regardent comme des impostures, *ubi sup.* page 649.

(76) On trouve dans Du Halde une partie de son Livre, traduit par le Pere d'Entrecolles, Missionnaire Jésuite, Vol. I. p. 1665.

(77) Sa naissance monstrueuse est représentée ici comme une monstrueuse grossesse.

(78) Un Partisan de Lau-tse a prétendu que Confucius se proposoit dans cette visite d'obtenir les moyens de vivre long-tems.

justesse de son raisonnement, il cite un passage des instructions qu'il a laissées à ses Disciples, dans lesquelles, entreprenant de louer ce qui est doux, & par conséquent opposé aux Livres Canoniques, qui louent la fermeté, il leur dit: » Considérez ma langue. Ne subsiste-t-elle pas, tandis qu'elle est douce & » flexible? & n'est-ce pas elle qui détruit la dureté même des dents? « Le même Ecrivain parle, avec mépris, de l'arrogance qui le portoit à se vanter d'avoir dérobé à la nature sa vertu vivifiante, & d'en pouvoir disposer à son gré. Il ajoute qu'après un tel excès de présomption, cet homme, qui nourrissoit dans son cœur l'ambition la plus vaste & la plus dereglée, a la folle effronterie de soutenir que tout est vanité; celle de prétendre que le cœur ne doit s'attacher à rien, quoiqu'il fût plus attaché que personne à la vie; & celle d'établir, qu'il n'y a rien de plus louable que l'état d'indolence & d'inaction, quoique personne ne fût plus ardent que lui dans la poursuite de ses vûes. Chin raille aussi ses prétentions à l'immortalité, quoiqu'il n'ait pas vêcu l'espace d'un siecle. Enfin il compare sa doctrine avec celle de *Fo*, dont on va donner quelque idée dans la Section suivante (79).

Religions Chinoises.

## §. III.

## *Secte de Fo ou Fue.*

Comment l'Idole de Fo fut introduite à la Chine.

SUIVANT le récit des Missionnaires, ce fut environ soixante-cinq ans avant la naissance de Jesus-Christ que l'Empereur *Ming-ti* introduisit dans l'Empire une nouvelle Secte, plus dangereuse encore que la précédente, & dont les progrès furent beaucoup plus rapides (80). Ce Prince s'étant rappellé, à l'occasion d'un songe, qu'on avoit souvent entendu dire à Confucius, » *que* » *le Saint devoit paroître du côté de l'Ouest*, « envoya des Ambassadeurs aux Indes, pour découvrir quel étoit ce Saint, & se faire instruire de sa doctrine. Ceux qu'il avoit chargés de ces ordres, s'imaginerent l'avoir trouvé dans l'Idole *Fo*, ou *Fue* (81), qu'ils apporterent à la Chine, avec les fables, les superstitions, la doctrine de la métemsycose, & l'athéïsme, dont les Livres Indiens étoient remplis. L'Auteur ajoute, que si toutes les merveilles que ses Disciples lui attribuent, ne sont pas de pures inventions, il est porté à croire, avec Saint *François Xavier*, que *Fo* étoit plutôt un Esprit qu'un homme.

Naissance de Fo & circonstances de sa vie.

Ils racontent qu'il étoit né (82) dans cette partie des Indes, que les Chinois nomment *Chung-tyen-cho*; que son pere, nommé *Iu-fan-vang*, étoit Roi de ce Pays, & que sa mere se nommoit *Mo-ya*: qu'elle accoucha de lui par le côté gauche (83), & qu'elle mourut peu de tems après; que pendant sa gros-

(79) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* page 669. & suiv.

(80) Le Pere Couplet dit qu'elle infecta tous les Livres Chinois & toutes les Sectes, à l'exception du Mahométisme. *Proem. Declarat. p.* 27.

(81) Nommée aussi *Fue-kyau*, *Fo-tses*, *Che* ou *Che-kya*, & par corruption *Cha-ka* au Japon. Couplet observe que par le nom de Che-kya on entend tout le Corps des Bonzes & leur Religion.

(82) Le Comte dit mille ans avant Jesus-Christ.

(83) A l'occasion de cette naissance, Couplet observe que Fo tenoit plus de la nature de la vipere que de celle de l'homme, & que le nom de *Foe* (c'est ainsi qu'il l'écrit) signifie en Chinois, *Non homo*.

RELIGIONS CHINOISES.

ſeſſe, elle ne ceſſa point de rêver qu'elle avoit avallé un éléphant (84), & que delà viennent les honneurs que les Rois Indiens rendent aux éléphans blancs, juſqu'à faire ſouvent la guerre entr'eux pour s'en procurer un; que Fo ſe tint de bout ſur ſes pieds au moment de ſa naiſſance, & qu'il fit ſept pas, en montrant le ciel d'une main, & la terre de l'autre; que ſa langue s'étant déliée tout d'un coup, il prononça diſtinctement les paroles ſuivantes: » *Au* » *ciel & ſur la terre, il n'y a que moi qui mérite d'être adoré.* « A l'âge de dix-ſept ans, il épouſa trois femmes, de l'une deſquelles il eut un fils, nommé par les Chinois *Mo-cheu-lo* (85). A dix-neuf ans, il abandonna ſes femmes & tous les ſoins de la terre, pour ſe retirer dans un lieu déſert, avec quatre Philoſophes, que les Indiens nomment *Joghis*. A trente ans, il ſe trouva tout d'un coup rempli de la divinité, & devint *Fo;* c'eſt-à-dire, un de ces Dieux, que les Indiens nomment Pagodes. Enſuite, ſe regardant lui-même comme un Etre divin, il ne penſa plus qu'à répandre ſa doctrine, & qu'à s'attirer la vénération du peuple, par les merveilles (86), dont ſa prédication étoit accompagnée. Les Chinois de ſa Secte ont repréſenté ſes miracles dans un grand nombre de gravures, qui forment pluſieurs gros volumes. On auroit peine à croire combien cette ridicule Divinité s'attira d'Adorateurs. Sa doctrine fut répandue dans toutes les parties de l'Orient par quarante mille Apôtres, qui paſſoient pour ſes diſciples favoris. Mais dans cette multitude, on en diſtinguoit dix, d'un mérite & d'un rang ſupérieurs, qui publierent cinq mille volumes à l'honneur de leur Maître. Les Chinois donnent à ſes Sectateurs, ou plutôt à ſes Prêtres, le nom de *Ho-changi*, les Tartares, celui de *Lamas*, ou de *La-ma-ſeng;* les Siamois, celui de *Talapoins;* & les Japonois, ou plutôt les Européens, celui de *Bonzes*.

Il devient Dieu.

Comment ſa doctrine fut répandue.

Mort de Fo & ſa derniere déclaration.

Le Dieu *Fo* ne put ſe diſpenſer de la loi commune à tous les hommes. Il mourut à l'âge de ſoixante-dix-neuf ans. A l'approche de ſa derniere heure, il aſſembla ſes Diſciples, pour leur déclarer que juſqu'alors il ne s'étoit expliqué que par des figures & des paraboles, ſous le voile deſquelles il avoit caché la verité pendant l'eſpace de quarante ans; mais qu'étant prêt à les quitter, il vouloit leur communiquer le fond de ſa doctrine; qu'il n'y avoit pas d'autre principe des choſes que le vuide & le néant; que tout étoit ſorti du néant, & devoit y rentrer, & que telle étoit la fin de toutes les eſperances. Malgré cette déclaration, ſes Diſciples demeurerent attachés à ſes premieres leçons, & leurs principes ſont directement contraires à l'athéïſme.

Ils ne manquerent pas, après ſa mort (87), de répandre une infinité de fables,

(84) Couplet dit encore, avec la même ſimplicité, que ſa mere avoit rêvé qu'un éléphant, entré par ſon goſier, étoit paſſé dans ſon ſein; mais que ſuivant des conjectures plus juſtes, c'étoit le Diable, qui ayant dérobé de la ſemence humaine l'avoit rendue groſſe ſous la forme de cet animal. *Ubi ſup.* p. 28.

(85) *La-hou-lo*, ſuivant Couplet.

(86) L'Auteur ajoute, par l'aſſiſtance du Diable.

(87) L'Auteur omet quantité de circonſtances, rapportées par d'autres. Couplet raconte que le corps de Fo fut brûlé avec du bois odoriferant, ſuivant l'uſage du Pays, & que ſes cendres furent diſtribuées entre les Hommes, les Eſprits, & les Dragons de la mer; qu'une de ſes dents fut envoyée au Roi de l'Iſle de Ceylan & qu'elle y fut adorée, juſqu'à ce que Conſtantin, frere d'un Duc de Bragance, l'ayant enlevée avec d'autres dépouilles, la brûla & diſperſa les cendres, après avoir refuſé de la reſtituer pour une très groſſe ſomme; que les Hiſtoriens Portugais, qui l'ont appellée Dent de ſinge, n'ont pas commis d'erreur, puiſque Fo eſt honoré dans l'Iſle de Ceylan ſous la figure d'un ſinge, & dans d'autres

fables, qui en imposerent facilement à la crédulité du Peuple. Ils publierent que leur Maître étoit né huit mille fois; que son ame avoit passé successivement dans plusieurs animaux, & qu'il s'étoit fait voir sous la forme d'un singe, d'un dragon, d'un éléphant blanc, &c. Comme le but de cette imposture étoit d'introduire son culte, sous la figure de ces divers animaux, on ne manqua point de leur rendre des adorations, parce qu'ils avoient servi de domicile à l'ame de *Fo*. Les Chinois mêmes ont bâti des Temples à toutes sortes d'Idoles, qui n'ont fait que se multiplier dans toute l'étendue de l'Empire. *Mo-e-kya-ke*, disciple favori de *Fo*, demeura le dépositaire de ses plus importans secrets, & chargé particuliérement de la propagation de sa doctrine. Son Maître lui avoit ordonné, en mourant, de ne jamais employer d'argumens ni de preuves, pour soutenir sa doctrine; mais de mettre seulement à la tête des Ouvrages qu'il devoit publier : » *Telle est* la doctrine que » j'ai reçue.

RELIGIONS CHINOISES.

Fables publiées par ses Disciples.

Précaution de Fo pour accréditer sa doctrine.

Fo parle, dans un de ses Livres, d'un Maître plus ancien que lui, auquel les Chinois ont donné le nom d'*O-mi-to*, & les Japonois, par corruption, celui d'*Amida*. Ce Personnage parut dans le Royaume de Bengal, & les Bonzes prétendent qu'il avoit acquis une si grande perfection de sainteté & de mérite, qu'il suffit à présent de l'invoquer, pour obtenir du ciel le pardon des plus grands crimes. Aussi les Chinois de cette Secte ont-ils continuellement ces deux noms dans la bouche : *O-mi-to, Fo !* Ils sont persuadés qu'après avoir invoqué ces deux Dieux, non-seulement ils sont parfaitement purifiés, mais qu'ils peuvent ensuite lâcher la bride à leurs passions, parce qu'ils ont toujours la facilité de laver leurs taches au même prix. Les derniers discours de Fo firent naître une Secte d'Athées, entre les Bonzes. Une troisiéme Secte entreprit de concilier les deux doctrines, par la distinction qu'elle mit entre l'*extérieur* & l'*interieur*. L'une, suivant cette idée, est plus convenable à la portée du Peuple, & prépare les esprits à recevoir la seconde, qui ne convient qu'aux ames bien instruites & bien purifiées.

Secte d'Amida, ou d'Omito.

Deux autres Sectes Chinoises.

Les principes de Morale, dont les Bonzes recommandent soigneusement la pratique, sont contenus dans la doctrine extérieure. Ils consistent à croire : » Qu'il y a beaucoup de différence entre le bien & le mal; qu'après la mort, » il y a des récompenses pour la vertu, des punitions pour le vice, & des » places marquées pour l'un & l'autre, suivant le degré de leur mérite; que » le Dieu Fo nacquit pour sauver le Monde, & pour ramener, dans la voie » du salut, ceux qui s'en étoient écartés; que c'est à lui qu'ils doivent l'ex- » piation de leurs péchés, & la nouvelle naissance à laquelle ils sont desti- » nés, dans un autre Monde; qu'il y a cinq préceptes d'une obligation indis- » pensable; 1°. de ne tuer aucune créature vivante; 2°. de ne pas s'empa- » rer du bien d'autrui; 3°. d'éviter l'impureté; 4°. de ne pas blesser la vérité » par le mensonge; 5°. de s'abstenir de l'usage du vin.

Morale des Bonzes de la Chine.

Mais les Bonzes recommandent particulierement de ne pas négliger certaines œuvres charitables, qu'ils prescrivent dans leurs instructions : » Trai-

Articles qu'ils recommandent.

Nations sous d'autres formes & d'autres noms. *Ubi sup.* p. 29. Il semble, par ce passage, que la Religion des Bonzes de la Chine a beaucoup de rapport avec celle des Indiens, si ce n'est pas la même dans le fond. Mais les Missionnaires n'ont pas fait remarquer cette conformité.

RELIGIONS CHINOISES.

» tez bien les Bonzes, répetent-ils sans cesse, & fournissez-leur tout ce qui
» est nécessaire à leur subsistance. Bâtissez des Monasteres & des Temples,
» afin que par leurs prieres, & par les châtimens volontaires qu'ils s'imposent
» pour l'expiation de vos péchés, ils puissent vous garantir des punitions
» dont vous êtes menacés. Aux funérailles de vos parens, brûlez du papier
» doré & argenté, avec quantité d'habits & d'étoffes de soie, qui seront
» changés dans l'autre Monde en or, en argent, & en habits réels. Ainsi, non-
» seulement vous pourvoirez aux nécessités des personnes qui vous sont che-
» res, mais vous les mettrez en état d'obtenir la faveur des dix-huit Gardes
» de l'Enfer, qui seroient inexorables, sans cette corruption, & capables
» de les traiter avec la derniere rigueur. Si vous négligez ces Commande-
» mens, vous ne devez vous attendre, après la mort, qu'à de cruels sup-
» plices. Votre ame, par un long cours de transmigrations, passera dans les
» plus vils animaux, & vous reparoîtrez, successivement, sous la forme d'un
» mulet, d'un cheval, d'un chien, d'un rat, & d'autres créatures, encore
» plus méprisables.

Exemple de la crédulité que les Chinois ont pour la doctrine des Bonzes.

Il seroit difficile de faire comprendre toute la force de ces terribles chimeres, sur l'esprit crédule & superstitieux des Chinois. Le Pere Le Comte en rapporte un exemple (88). Se trouvant dans la Province de *Chen-si*, il fut un jour appellé pour baptiser un Malade, qui étoit âgé de soixante-dix ans.

Ce Vieillard vivoit d'une petite pension, qui lui avoit été accordée par l'Empereur, & les Bonzes l'avoient assuré, que la reconnoissance lui imposeroit dans l'autre Monde un devoir assez pénible; c'étoit d'y servir l'Empereur, en portant les dépêches de la Cour dans les Provinces. Ainsi son ame devoit passer, pour cet office, dans le corps d'un cheval de poste. Ils lui recommandoient de ne jamais broncher, ni mordre, ni ruer, ni blesser personne; ils l'exhortoient à courir légerement, à manger peu, à souffrir patiemment l'éperon, comme autant de moyens pour exciter la compassion des Dieux, qui font souvent un homme de qualité d'un bon cheval, & qui l'élevent à la dignité de Mandarin. Toutes ces idées assiégeoient sans cesse l'imagination du Vieillard, le faisoient trembler, & troubloient chaque nuit son sommeil. Dans ses songes, il croyoit se voir sellé, bridé, & prêt à partir, au premier coup de fouet du Postillon. Il se trouvoit couvert de sueur & tout éperdu à son réveil; incertain quelquefois s'il étoit homme ou cheval. Comme il avoit entendu dire, que dans la Religion du Missionnaire, on n'avoit point à redouter un sort si misérable, & qu'on ne cessoit pas du moins d'y conserver la qualité d'homme, il souhaita vivement d'y être reçû, & le Missionnaire assure qu'il mourut très-bon Catholique (89).

Autre exemple de l'imposture des Bonzes.

La doctrine de la transmigration des ames est extrémement propre à soutenir les fraudes & les artifices, que les Bonzes inventent pour exciter la libéralité du Peuple. On en lit un autre exemple, dans le même Auteur. Deux Bonzes, voyant deux beaux canards dans la cour d'un riche paysan, se mirent à soupirer & à pleurer amerement. La maîtresse de la maison, qui les observoit de sa chambre, sortit avec empressement, pour leur demander ce qui les af-

(88) Les Auteurs Anglois trouvent l'esprit si fertile au Pere le Comte, qu'ils croient pouvoir quelquefois douter de la verité de ses exemples.

(89) Mémoires du Pere le Comte, p. 326. & Chine du Pere du Halde, p. 650. & suiv.




T. VI. N.° XXIX.

fligeoit. » Hélas! lui dirent-ils, nous ſçavons que les ames de nos peres ont » paſſé dans le corps de ces animaux, & la crainte qu'il ne vous prenne envie » de les tuer, nous fait mourir de douleur. J'avoue, leur répondit cette » femme, que notre deſſein étoit de les tuer; mais je vous promets de les » garder, puiſqu'ils ſont vos parens. « Ce n'étoit pas tout-à-fait l'intention des Bonzes. Ils lui repréſenterent, que ſon mari ſeroit peut-être moins charitable, & qu'ils ſeroient fort à plaindre, s'il arrivoit quelque diſgrace à ces pauvres créatures. Enfin, la pitié prenant le deſſus dans le cœur de cette honnête femme, elle conſentit à leur livrer les canards, afin qu'ils pûſſent veiller eux-mêmes à leur ſureté. Ils les accepterent, avec de grandes marques de reconnoiſſance, en ſe proſternant devant eux, & leur témoignant beaucoup de tendreſſe & de reſpect. Mais ils les tuerent le ſoir, pour en faire un bon feſtin.

Adreſſe des Bonzes pour ſoutenir leur Secte.

Dans la néceſſité de ſoutenir leur Secte, ils achetent de jeunes garçons de ſept ou huit ans, qu'ils inſtruiſent pendant quinze ou vingt ans dans leurs myſteres, avec toutes ſortes de ſoins, pour les rendre propres aux mêmes offices. Cependant la plûpart ſont fort ignorans, & n'entendent pas même les principes de leur doctrine. Mais comme il y a parmi eux une diſtinction de rangs fort bien établie, les uns ſont employés à demander l'aumône; d'autres, qui ont acquis la connoiſſance des Livres, & qui parlent poliment, ſont chargés de viſiter les gens de Lettres, & de s'inſinuer dans la faveur des Mandarins. Ils ont auſſi, dans leurs Couvens, de vénérables Vieillards, qui préſident aux Aſſemblées des femmes; mais ces Aſſemblées ſont en petit nombre, & ne ſont point en uſage dans toutes les Villes. Quoique les Bonzes n'ayent pas de Hierarchie réguliere, ils ont des ſupérieurs, qu'ils appellent *Ta-ho-chang*, ou Grands Bonzes. Ce rang ajoute beaucoup à la conſidération qu'ils peuvent avoir acquiſe par leur âge, par leur contenance grave & modeſte, & par tous les artifices de l'hypocriſie. On rencontre des Maiſons, ou des Couvens de Bonzes, dans toutes les parties de l'Empire.

Pélerinages de la Secte de Fo.

Il n'y a point de Province, qui n'ait quelques montagnes, où les Bonzes ont bâti des Couvens, qui ſont plus honorés que ceux des Villes. On y fait des pélerinages. Les Dévots ſe mettent à genoux, en arrivant au pied de la montagne, & ſe proſternent, à chaque pas qu'ils font pour monter. Ceux qui ne peuvent entreprendre le voyage, prient leurs amis d'acheter pour eux une grande feuille imprimée, dont le coin eſt ſigné de la marque des Bonzes. Au centre eſt la figure du Dieu *Fo*, entourée d'un grand nombre de cercles. Les Dévots de l'un & de l'autre ſexe portent au cou, & quelquefois autour du bras, une eſpece de roſaire, compoſé de cent grains d'une groſſeur médiocre, & de huit autres grains beaucoup plus gros. Le ſommet eſt une boule allongée, de la forme d'une petite gourde. En roulant ces grains entre leurs doigts, ils prononcent les deux noms myſterieux, *O-mi-to*, *Fo*, dont l'Auteur dit qu'ils n'entendent pas eux-mêmes le ſens (90). Ils les accompagnent de cent génuflexions, après leſquelles ils retranchent un des cercles rouges, qui ſont imprimés ſur leur feuille.

Crédulité des Laïques.

Les Laïques invitent quelquefois les Bonzes à les viſiter dans leurs maiſons, pour y faire leur priere, & pour confirmer l'autenticité de ces cercles par leur

(90) Il oublie qu'il vient de l'expliquer dans la page précédente.

RELIGIONS CHINOISES.

sceau. Ils portent la feuille, avec beaucoup de pompe, aux funérailles de leurs parens, dans une boëte, qui est scellée aussi par les Bonzes. Ils donnent à ce précieux bijou le nom de *Lu-in*, c'est-à-dire, Passeport pour le voyage de ce Monde à l'autre. Ce trésor ne s'obtient qu'à prix d'argent; mais personne ne regrete la dépense, parce qu'on le regarde comme le gage du bonheur futur.

La figure des Idoles impose au Peuple.

Entre les Temples des faux Dieux (91) on en distingue plusieurs, qui ne sont pas moins fameux par la magnificence & l'étendue des édifices, que par l'étrange figure des Idoles. Il y en a de si monstrueuses, que leurs adorateurs effrayés du seul spectacle, se prosternent en tremblant & frapent plusieurs fois la terre du front. Comme les Bonzes n'ont point d'autre vûe que de gagner de l'argent, & que toute la réputation qu'ils peuvent avoir acquise n'empêche point qu'ils ne soient la plus vile partie de l'Empire, ils possedent l'art de se contrefaire devant le Peuple par une continuelle affectation de douceur, de complaisance, d'humilité & de modestie, qui trompe tout le monde au premier coup-d'œil. Les Chinois ne pénetrant point au-de-là de l'apparence, les prennent pour autant de Saints, sur-tout lorsqu'à cet exterieur imposant ils joignent des mortifications corporelles & des jeûnes rigoureux, qu'ils se levent plusieurs fois la nuit pour adorer *Fo* & qu'ils paroissent se sacrifier au bien public. Souvent, pour augmenter leur mérite dans l'opinion du vulgaire & toucher de compassion leurs spectateurs, ils s'imposent de rudes pénitences jusqu'au milieu des places publiques. Les uns s'attachent au col & aux pieds de grosses chaînes, de plus de trente pieds de long, qu'ils traînent avec beaucoup de fatigue au travers des rues; & s'arrêtant à chaque porte: » Vous » voyez, disent-ils aux Habitans, ce qu'il nous en coûte pour expier vos pé» chés. Ne pouvez-vous nous faire une petite aumône? On en rencontre d'autres qui paroissent tout sanglans des coups qu'ils se donnent sur la tête avec une grosse pierre. Mais de toutes ces austerités volontaires, il n'y en a pas de plus surprenante que celle qui est rapportée par le Pere le Comte. Il rencontra, au milieu d'un Village, un jeune Bonze, doux, affable & modeste, placé debout dans une chaise de fer, dont le dedans étoit hérissé de cloux pointus, qui ne lui permettoient pas de s'appuyer sans se faire une infinité de blessures. Il étoit porté fort lentement dans les maisons par deux porteurs de louage, & toutes ses priéres se réduisoient à demander quelqu'aumône. » Vous le voyez, disoit-il, » je suis enfermé dans cette chaise pour le bien de vos ames. Je n'en » sortirai point que tous les cloux dont elle est remplie n'aient été achetés. L'Auteur remarque qu'il y en avoit plus de deux mille. » Chaque clou, ajoutoit le Bonze, » vous coûtera six sols. Mais vous ne devez pas douter qu'ils ne » deviennent une source de bénédictions dans vos familles. Prenez-en du » moins un. Vous ferez un acte héroïque de vertu; & l'aumône que vous don» nerez ne sera pas pour les Bonzes, à qui vous pouvez témoigner votre cha-

Les mortifications des Bonzes ne lui en imposent pas moins.

Etrange pénitence d'un jeune Bonze.

(91) Les Auteurs Anglois de l'Histoire Universelle, &c. prétendent, sur le témoignage d'un Voyageur fort intelligent, appuié, disent-ils, de celui de plusieurs autres qui ont eu de grandes relations avec les Chinois, que les Sectateurs de Fo ne sont point idolâtres. Ils protestent contre l'adoration de plusieurs Dieux, & n'en reconnoissent qu'un, dont ils ont reçu les préceptes par deux de ses Serviteurs. S'ils honorent ses images & celles des saints Personnages, c'est en qualité de simples représentations, qu'ils croient capables de rappeller aux hommes le souvenir de leur devoir. *Vol. II. p.* 401.




1 Mi ni so, ou la volupté, 2. Le Grand Kin Gang, 3. l'Imortalité.

» rité par d'autres voies ; mais pour le Dieu *Fo*, à l'honneur duquel nous vou-
» drions bâtir un Temple.

Le Pere le Comte passa fort près de ce jeune Imposteur, qui lui fit le même compliment. Sur quoi il lui conseilla de s'épargner des peines inutiles & d'aller se faire instruire à l'Eglise chrétienne. Le Bonze lui répondit qu'il le remercioit beaucoup de son conseil, mais qu'il lui auroit encore plus d'obligation s'il vouloit acheter une demie-douzaine de ses cloux, qui lui attireroient infailliblement du bonheur dans son voyage. » Tenez, ajouta-t-il, en se tournant dans sa chaise, » prenez ceux-ci, sur ma parole. Foi de Bonze, je » vous les donne pour les meilleurs, parce que ce sont ceux qui m'incom- » modent le plus. Cependant ils ne vous couteront pas plus que les autres. Il prononça ce discours, d'un air qui auroit fait rire le Missionnaire dans toute autre occasion.

RELIGIONS CHINOISES.

Son entretien avec le Pere le Comte.

L'avidité des Bonzes pour les aumônes les rend toujours prêts à se rendre indifféremment chez les riches & chez les pauvres, au moment qu'ils y sont appellés. Ils y demeurent aussi long-tems qu'on veut les retenir. Si c'est pour quelqu'assemblée de femmes, ils menent avec eux un *Grand Bonze*, qui est distingué des autres par le respect qu'ils lui portent, par le droit de préséance & par un habillement propre à son rang.

Visites des Bonzes chez leurs sectateurs.

Ces assemblées dévotes leur apportent un revenu considerable. On voit dans les Villes plusieurs sociétés de dix, quinze ou vingt femmes, avancées en âge ou veuves, & par conséquent libres dans la disposition de leur bourse. Les Bonzes choisissent particuliérement les dernieres pour Superieures ou pour Abbesses de la société. Chacune obtient ce degré d'honneur à son tour & le possede l'espace d'un an. C'est chez la Superieure que se tiennent les assemblées, & les autres contribuent d'une certaine somme d'argent aux dépenses nécessaires pour l'entretien de l'Ordre. Les jours d'assemblée, un vieux Bonze qui en est le Président, chante des hymnes à l'honneur de Fo. Toutes les Dévotes y joignent leur voix. Lorsqu'elles ont fait retentir assez long-tems les noms *O-mi-to*, *Fo*, & battu sur de petits chaudrons, elles se mettent à table & se traitent fort bien. Mais on ne parle ici que de la cérémonie ordinaire.

Assemblées religieuses des femmes Chinoises.

Aux jours solemnels, le lieu de l'assemblée est orné de plusieurs images & de peintures grotesques, qui représentent les tourmens de l'Enfer sous mille formes différentes. Les priéres & les jeûnes durent sept jours, & le grand Bonze est assisté par d'autres Bonzes inferieurs, qui joignent leurs voix à la sienne. Dans cet intervalle, leur principal soin est de préparer & de consacrer des trésors pour l'autre Monde. On construit dans cette vûe un petit Palais de papier peint & doré, où l'on fait entrer toutes les parties qui composent une maison. On le remplit d'une infinité de boëtes de carton, peintes & vernies, qui contiennent des lingots d'or & d'argent ; c'est-à-dire, de papier doré & argenté. Ces mysterieuses bagatelles doivent servir à préserver les Dévotes des châtimens terribles que le *Yen-vang*, ou le Roi de l'Enfer, exerce sur ceux qui n'ont rien à lui offrir. Ils mettent à part une certaine somme, pour gagner les Officiers de ce redoutable Tribunal ; le reste est destiné, avec la maison, à se loger, à se nourrir & à se procurer quelqu'emploi dans l'autre Monde. Ils mettent toutes leurs petites boëtes à couvert sous des serrures de papier ; & fermant la porte de l'édifice, ils en gardent soigneusement la clef.

Leurs fêtes solemnelles.

Religions Chinoises.

Autres superstitions de la secte de Fo.

Après la mort de celui qui a fait cette dépense, on commence par brûler le Palais de papier, avec une gravité qui rend cette cérémonie fort sérieuse. Ensuite on en brûle les clefs, afin que le Mort puisse ouvrir les boëtes pour en tirer ce qu'elles contiennent. Ce ne sera plus du papier doré & argenté, mais de l'or & de l'argent réel, dont l'offre touchera infailliblement *Yen-vang*, parce que ce Roi des Ombres est facile à corrompre. Cette esperance, joint aux circonstances d'une cérémonie fort éclatante, fait tant d'impression sur l'esprit des Chinois, qu'il faut un miracle extraordinaire de la Grace pour les détromper. Leurs Prêtres acquierent ainsi sur eux plus d'ascendant qu'on ne peut se l'imaginer. On ne voit de toutes parts qu'une multitude de statues & d'images, que les crédules Chinois invoquent sans cesse, sur-tout dans leurs maladies, dans leurs voyages & dans toutes les occasions où ils se croient menacés de quelque danger.

Les hommes ont, comme les femmes, des assemblées où les Bonzes président, & qu'ils appellent *Chang-chays* ou Jeûneurs. Le Superieur de ces sociétés en est comme le Maître. Il a sous lui quantité de Disciples, qui portent le nom de *Fu-tis ;* comme il est distingué lui-même par le titre de *Tsé-fu*, qui signifie *Pere Docteur* (92).

Assemblées d'hommes & ce qui s'y passe.

Un Bonze industrieux, qui s'est acquis un peu de réputation, obtient facilement cet Emploi. On conserve dans chaque famille quelque vieux Manuscrit, qui est passé de pere en fils depuis plusieurs générations, & qui contient des formules de priéres, auxquelles non-seulement personne n'entend rien, mais que le Chef ou le Pere seul a droit de répeter. Le Peuple est persuadé qu'elles produisent quelquefois des effets surprenans. Ces cas merveilleux suffisent pour élever un pere de famille à la qualité de Tse-fu & pour lui attirer un grand nombre de Disciples.

Tout le monde est averti des jours marqués pour l'assemblée, & personne n'a la hardiesse de s'absenter. Le Superieur se place au bas de la salle, vers le milieu. Les assistans, après s'être prosternés devant lui, forment deux rangs, l'un à droite & l'autre à gauche. On récite des priéres inintelligibles. Ensuite chacun prend sa place à table, pour s'y livrer à toutes sortes d'excès ; car rien n'est si plaisant, dit l'Auteur, que les *Jeûneurs* Chinois. Ils se retranchent à la verité, pendant toute leur vie, l'usage de la chair, du poisson, du vin, des oignons, de l'ail & de tout ce qui est capable d'échauffer le sang ; mais ils sçavent se dédommager par d'autres alimens & par la liberté de manger aussi souvent qu'ils le desirent. D'ailleurs on ne doit pas supposer que cette abstinence soit fort pénible pour les Chinois, parce qu'entre ceux qui ne sont pas profession de jeûner, il s'en trouve un grand nombre qui vivent de riz & de légumes. Il n'est pas plus surprenant que les Jeûneurs ayent tant d'attachement pour leur méthode, qu'on s'efforceroit en vain de la leur faire abandonner. Outre la facilité de cette pratique, l'Auteur ajoute qu'ils en tirent un revenu considerable. Lorsqu'ils sont une fois parvenus au degré de *Tsé-fu* & qu'ils ont acquis un grand nombre de Disciples, les contributions que tous les Futis sont obligés de payer à chaque assemblée, montent annuellement à de fort

Jeûnes des Dévots Chinois.

La pratique en est facile.

(92) Les Auteurs Anglois joignent de longues Notes à cette Description, pour se réjouir par la ressemblance prétendue des usages de l'Eglise Romaine avec ceux de la secte de Fo.

Religions Chinoises.

grosses sommes. Enfin, la pratique du jeûne est un voile excellent pour couvrir tous les désordres d'une vie libertine & pour se faire à peu de frais une grande réputation de sainteté. L'Auteur conclut qu'il n'y a point de stratagêmes ni d'inventions ridicules, que les Bonzes n'emploient pour affermir la dévotion de leurs partisans & pour les éloigner du Christianisme. Ils leur persuadent que les Missionnaires ne se proposent que la ruine de l'Empire; que s'ils réussissent à se faire quelques disciples, c'est à force d'argent; & que ce secours ne leur manque jamais, parce qu'ils ont l'art de contrefaire la monnoie publique. Ils font croire à d'autres, que les Jésuites prennent les yeux de leurs Prosélytes pour en faire des telescopes, qui leur servent à l'observation des Astres. Ils prétendent aussi qu'en venant prêcher à la Chine, leur dessein est d'augmenter le nombre de leurs Sujets, qui est fort petit en Europe; qu'un Chinois qui se rend une fois à leurs principes ne doit plus esperer de sortir de leurs mains, même après la mort; & que par la force de certains charmes qu'ils jettent sur les Ames, ils les font passer malgré elles dans les différentes contrées de l'Europe. Voyez, ajoutent-ils, de quoi vous êtes menacés. Ces ridicules avis, prononcés d'un air de confiance & d'autorité, ne manquent point d'en imposer aux esprits simples & crédules. Cependant le Pere du Halde assure qu'ils ne font pas la même impression sur les Chinois un peu distingués du Peuple (93). Les Bonzes, dit-il, malgré leur contenance & leurs regards modestes, sont connus assez publiquement pour des hypocrites, qui passent leur vie dans toutes sortes de débauches. Il remarque, dans un autre endroit, qu'ils sont généralement méprisés des Grands, & qu'étant regardés comme la plus vile partie du Peuple (94), il n'y a point de Chinois d'une naissance honnête qui veuille embrasser leur profession.

Fables que les Bonzes publient pour décrier les Missionnaires.

Combien les Bonzes sont méprisables.

On n'a représenté jusqu'ici que la doctrine extérieure de Fo. Les dogmes intérieurs de sa Secte passent pour des mysteres, que personne ne peut comprendre, sans en excepter la plus grande partie des Bonzes, qui sont trop ignorans & trop stupides, pour élever leurs connoissances au-dessus (95) des sens. Ceux qui sont initiés aux véritables principes de Fo, doivent avoir reçu de la nature un génie sublime, & capable de la plus haute perfection. Cette doctrine, que les Moines de la Secte vantent comme la seule vraie & la seule solide, n'a pas laissé d'être expliquée par quelques anciens Disciples de Fo, qui avoient eu plus de part que les autres à la confiance de leur Chef. Ils enseignent que le vuide, ou le néant, est l'origne & la fin de tout ce qui existe; que le mêlange des Elemens, dont toutes les créatures sont composées, est sorti du néant, & doit y rentrer; que tous les Etres, animés & sans ame, ne different l'un de l'autre que par leur forme & leurs qualités, & sont, au fond, les mêmes dans leur substance & dans leur principe.

Doctrine intérieure de la Secte de Fo.

(93) Chine du Pere du Halde, Vol. I. page 653. & Mémoires du Pere le Comte, page 334. & suiv.

(94) On doit se souvenir d'avoir lû que la plûpart ont été achetés de pauvres parens dans leur enfance.

(95) L'Auteur de l'Histoire des Turcs, des Mogols & des Tartares, est fort éloigné d'attribuer tant d'ignorance aux Bonzes. Il prétend, sur le témoignage d'un Catholique Romain qui avoit voyagé, dit-il, dans ce Pays, qu'ils connoissent fort bien les Religions étrangeres & qu'ils les combattent avec esprit. *Bentink. Vol. II. p.* 488, 489 *&* 490. Or, s'ils connoissent si bien la Religion d'autrui, est-il probable qu'ils ignorent la leur? Ce qui est vrai, c'est qu'ils en font mystere, comme nos Auteurs l'observent eux-mêmes.

RELIGIONS CHINOISES.

Ce principe de toutes choses est, disent-ils, une chose admirable, d'une pureté extrême, exemte de toutes sortes d'altérations, très-belle, très-simple, enfin la perfection de toutes choses par sa simplicité. Elle est parfaite elle-même, & par conséquent dans un repos perpétuel, sans action, sans pouvoir, & sans intelligence. Bien plus, son essence consiste à n'avoir ni intelligence, ni action, ni desir. Pour vivre heureux, nous devons nous efforcer continuellement, par la méditation, & par de fréquentes victoires sur nous-mêmes, de devenir semblables à ce principe; & dans cette vûe, nous devons nous accoutumer à ne rien faire, à ne rien desirer, à n'être sensibles à rien, à ne penser même à rien. Le vice & la vertu, les récompenses & les punitions, la providence, l'immortalité de l'ame n'entrent pour rien dans ce systême. Toute la sainteté consiste à cesser d'être & à se replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. En un mot, c'est dans l'indolence, dans l'inaction, dans la cessation de tous les desirs, & dans la privation de tous les mouvemens du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'ame, & dans la suspension générale de la pensée, que consistent la vertu & le bonheur. Lorsqu'on est une fois parvenu à cet heureux état, toutes les vicissitudes & les transmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'est plus rien; & pour renfermer toute la perfection de cet état dans un seul mot, on est parfaitement semblable au Dieu Fo.

A quoi cette doctrine aboutit.

Ses progrès à la Cour.

Cette doctrine n'est pas sans Partisans à la Cour. Plusieurs Mandarins du plus haut rang, l'ont embrassée; & l'Empereur *Kan-tsong* en étoit si rempli, qu'il prit le parti de résigner l'Empire à son fils adoptif, pour se livrer entiérement à ces méditations stupides & insensées. Cependant la plûpart des Lettrés de l'Empire se sont toujours opposés à cette fausse contemplation, particuliérement le fameux *Puey-ghey*, Ministre de l'Empire, & Disciple de Confucius. Ils l'ont attaquée de toutes leurs forces, parce que cette apathie, ou plutôt cette monstrueuse stupidité, qui va jusqu'à ne rien faire & ne penser à rien, est capable de ruiner tous les principes de la morale & de la société civile; que l'homme n'est supérieur aux autres Etres, que par la faculté qu'il a de penser, de raisonner, & de s'appliquer librement à la connoissance & à la pratique de la vertu; que tendre à cette folle inaction, c'est renoncer aux devoirs les plus essentiels, & détruire les relations nécessaires des peres & des enfans, des maris & des femmes, des princes & des sujets; en un mot, que l'effet de cette doctrine seroit de ravaller les hommes fort au-dessous des bêtes (96).

(96) Du Halde, *ubi sup.* p. 656. & suivantes. Le Comte, p. 335. & suiv.



*Eclaircissemens*

## *Eclaircissemens sur FO & sa doctrine, tirés d'un Auteur Chinois.*

Le Philosophe Chinois, dont on a déja cité le témoignage, donne une idée plus complette, mais un peu différente, de Fo & de sa doctrine intérieure. Il lui attribue, pour principe, que l'Univers entier est un pur vuide, qui ne contient rien de réel. C'est sur ce fondement, dit-il, que Fo voudroit qu'on ne pensât à rien; que le cœur fût exempt de toutes sortes d'affections, & qu'on allât jusqu'à s'oublier soi-même, comme si l'on étoit réduit au néant. Nous avons des yeux & des oreilles, mais nous ne devons rien voir ni rien entendre. La perfection de ces organes consiste à n'être occupés d'aucun objet. Nous avons une bouche, des mains, & des pieds; mais ces membres devroient être dans l'inaction. Un autre principe de Fo, c'est que le merveilleux Ternaire de *tsing*, de *ki*, & de *chin*; c'est-à-dire, du beau, du subtil, & du spirituel, est à sa perfection, lorsqu'il est rassemblé & qu'il ne forme qu'un. A l'égard de l'ame, il prétend que sa durée est infinie, parce qu'elle ne peut être détruite. Là-dessus, ses Partisans font profession de croire que tout est vuide dans le monde visible; que le *yang*, ou l'Esprit, est seul immortel; & que la grande doctrine de *Fo* & *Tau* abîme tout dans le néant, à l'exception de l'ame, qui doit exister & vivre sans cesse.

Principes attribués à Fo par un Auteur Chinois.

Le même Auteur raconte historiquement, que la mere de Fo ayant vû en songe un gros éléphant blanc, s'apperçut au même instant, qu'elle étoit enceinte. Son fruit reçut dans son sein la nourriture & les accroissemens ordinaires. Enfin, il s'ouvrit un passage par le côté de sa mere & lui déchira les entrailles. C'est parce qu'il tua sa mere en naissant, que les Idolâtres observent des jeûnes, font des processions, & se livrent à cent pratiques superstitieuses, pour attirer toutes sortes de prosperités sur leurs meres. Mais peut-on s'imaginer, remarque l'Auteur Chinois, que celui qui n'a pû sauver sa propre mere, soit capable de protéger la mere d'autrui?

Circonstances de sa vie, suivant le même Auteur.

Fo regna dans une des Contrée qui sont à l'Occident de l'Empire, avec une autorité absolue sur le temporel & le spirituel. Il eut une femme & une concubine d'une rare beauté, dont il fit deux Déesses. Son Royaume abondoit en or, en argent, en marchandises, en provisions, & surtout en pierres précieuses. Mais quoique riche & abondant, il avoit peu d'étendue; & les Habitans manquant de forces & de courage, il étoit souvent exposé aux invasions des Peuples voisins. Cette raison porta Fo à quitter le trône, pour embrasser une vie solitaire. Il fit son unique occupation d'exhorter le Peuple à la pratique de la vertu, & de publier sa doctrine de la métempsycose, qu'il avoit lui-même inventée, & qui apprendroit aux hommes que leur sort étoit de passer d'un corps dans un autre, en observant néanmoins un certain ordre, par lequel la vertu étoit récompensée & le vice puni.

Artifice de Fo.

Il répandit ces folles imaginations dans les Royaumes qui touchoient au sien, pour intimider ses persécuteurs, & leur persuader, que s'ils continuoient leurs ravages, ils seroient changés, après cette vie, en diverses sortes d'animaux. Douze années lui ayant suffi pour se faire suivre d'une prodigieuse multitude d'ignorans, il remonta sur son trône, avec leur assistance;

Comment il le fait réussir.

RELIGIONS CHINOISES.

il redevint fort puiſſant, il reprit une femme, & laiſſa une poſtérité nombreuſe. Tel fut l'effet de ſes artifices. Tandis qu'il entretenoit ſes Diſciples du mépris des biens de la terre, il ne penſoit qu'à s'en aſſurer la poſſeſſion.

Verbiage inintelligible de ſes Diſciples.

Cette Secte, continue *Chin*, ne preſcrit qu'un petit nombre de prieres oiſives, pour arriver au bonheur & à la parfaite tranquillité; au lieu que nos Sages nous exhortent à vaincre nos paſſions, à gouverner nos deſirs, & qu'ils nous impoſent pluſieurs devoirs auſteres. Dans cette Secte, dit-il encore, on trouve ce langage inintelligible : *Fo-chi-i-chin-eul-yen-ſang-ſyang;* c'eſt-à-dire, le corps de Fo, le tronc ou la ſubſtance, eſt un; mais il a trois images. *Lau-chi-i-chin-eul-fuen-ſang-tſing;* c'eſt-à-dire, le corps de Lau, le tronc ou la ſubſtance, eſt un, mais il eſt diſtingué en trois puretés. Ces Sectaires ont recours à des comparaiſons pour ſe faire entendre; une branche de ſureau, plantée en terre, laiſſe par degrés une petite eſſence de la nature de ſureau. Un renard, mourant dans ſa taniere, laiſſe derriere lui les eſprits vivifians, dont il étoit animé (97). Ainſi, diſent les Sectateurs de Fo, après la mort de leur Maître il eſt reſté quelque choſe de ſa perſonne, qui a commencé à revivre dans le monde.

Autres extravagances.

Entre une infinité de folles imaginations de la Secte de Fo, on lit dans le Livre de ſes Diſciples, qui a pour titre, l'*Utilité de la Maiſon*, que le corps eſt notre habitation; que l'ame eſt un Etre immortel qui s'y trouve logé, & qui paſſe d'hôtellerie en hôtellerie, comme un voyageur; qu'un enfant eſt nourri du lait de ſa mere, comme les habitans d'un pays boivent de l'eau d'une riviere, dont il eſt arroſé. Cette doctrine de la tranſmigration, qui repréſente le corps comme une habitation paſſagere, ne tend, ſuivant le Philoſophe *Chin*, qu'à déraciner de l'eſprit des hommes le reſpect qu'ils doivent aux auteurs de leur naiſſance, & le ſoin de leur propre conſervation. On voit, continue-t'il, des Sectaires de Fo qui vont en pélerinage, dans des Temples ſitués ſur le ſommet d'un roc eſcarpé, & qui après avoir prononcé quelques prieres, ſe jettent dans le précipice, comme s'ils étoient sûrs d'être exaucés. D'autres prodiguent leur vie, en ſe livrant aux plus honteux excès. Deux jeunes perſonnes de différent ſexe, qui trouvent des obſtacles à leur paſſion déréglée, prennent de concert le parti de ſe noyer ou de ſe pendre, dans la confiance, que venant à renaître, ils s'uniront enſemble par un heureux mariage.

Facilité des femmes de cette Secte à ſe laiſſer ſéduire.

Les femmes & les filles de la Secte de Fo ſe laiſſent facilement ſéduire par les Bonzes, & par les *Tau-tſes*, gens d'une adreſſe extrême dans les intrigues d'amour. Ces Impoſteurs entendent merveilleuſement l'art d'inſinuer à leurs Dévotes, que les corps ne ſont qu'un lieu de paſſage, une cabane mépriſable, qui ne mérite pas qu'on en prenne tant de ſoin; & que les femmes, en accordant leurs faveurs, ſe trouvent ſouvent honorées, ſans le ſçavoir, des embraſſemens de leur Dieu Fo. » A préſent, leur diſent-ils, vous êtes le ſexe » foible & ſervile; mais nous vous promettons, qu'en renaiſſant dans le » monde, vous deviendrez hommes. « On voit fort ordinairement de jeunes perſonnes, des meilleures familles & de la plus grande eſperance, déshonorées par ces infâmes, accoutumées au vice, dès l'âge le plus tendre, & réduites, pour toute reſſource, à faire ouvertement profeſſion d'un libertinage qu'elles n'abandonnent jamais.

(97) Les femmes idolâtres ſe figurent qu'elles voyent ſouvent des Eſprits ſous des formes de renards, & les nomment *Hu-li-tſing*.

RELIGIONS CHINOISES.

Comment elles justifient leur libertinage.

Celles qui se laissent tromper par ces ridicules chimeres, assurent que le bien & le mal de la vie présente, est une suite nécessaire des actions qu'elles ont commises dans leur existence précedente, & qu'on leur doit par conséquent de l'indulgence. Sur ce principe, elles se livrent, sans remord, à la débauche & au larcin. » Nous ne prenons, vous disent-elles, que ce qui » nous appartient; car nous sommes bien sures que vous nous deviez telle » somme dans une autre vie. Un libertin qui tend ses piéges pour y faire tomber une jeune fille, ne manque pas de lui dire: » Ne vous souvenez-vous » pas qu'avant que de naître vous m'avez promis d'être ma femme? C'est une » mort trop prompte qui m'a privé des droits que je redemande aujourd'hui. » De-là vient la tendre disposition de nos cœurs & l'occasion favorable dont » nous jouissons.

Licence autorisée par la doctrine de Fo.

Les sectateurs de Fo sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, & qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques priéres devant une statue, ils obtiennent non-seulement le pardon de tous leurs crimes, mais encore une protection infaillible contre les poursuites de la Justice. Un voleur de cette secte, qui avoit eu la hardiesse de se glisser dans le Palais Impérial, étant arrêté par les Officiers de la garde, se trouva couvert de papiers consacrés par les sentences de Fo, qu'il regardoit comme un préservatif pour n'être pas surpris dans le crime, ou du moins pour faciliter son évasion. Les Dévots passent toute leur vie à faire des pélerinages vers certaines montagnes. Ils vivent avec beaucoup d'épargne, pour ménager de quoi fournir aux frais de l'encens qu'ils brûlent devant les statues. Ils sont insensibles aux nécessités d'un pere & d'une mere qui souffrent le froid & la faim. Toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent, pour orner l'autel de Fo, ou de quelqu'autre Dieu qu'ils honorent d'un culte particulier (98).

Infatuation du Peuple.

Le vulgaire croit tout ce qu'on lui raconte des Temples & des Monasteres qui sont bâtis dans les lieux les plus déserts & les plus inaccessibles. Il est persuadé que c'est le séjour de la vertu & de l'innocence. Quantité de Particuliers prennent le parti d'y passer le reste de leurs jours, pour imiter le Dieu Fo dans sa vie solitaire. Souvent on les voit renoncer, dans cette vûe, à leurs femmes, à leurs enfans & à toutes leurs possessions. Les pompeuses exhortations de *Fo* & de *Lau*, sur le vuide, & sur l'état de perfection, qui consiste à mépriser tous les biens temporels, sont autant de piéges où les Dévots se laissent engager. Mais quelqu'opinion qu'ils ayent eu de leurs forces, ils se dégoûtent bien-tôt de leur entreprise. Le tempéramment reprend son empire; & les passions, qui n'ont fait qu'augmenter par la contrainte, les précipitent ordinairement dans toutes sortes d'excès.

Elle passe aux Grands.

Cette illusion n'est pas bornée au Peuple. Si l'on a vû quelquefois la Capitale de l'Empire assiégée par des armées rébelles, & la Chine assujettie par des Etrangers, ces infortunes n'ont point eu d'autre cause que l'aveuglement des Princes, qui sont devenus incapables de gouverner pour s'être livrés aux maximes & aux superstitions de *Fo*. C'est ainsi que *Lyang-vu-ti* se vit réduit à mourir de faim dans la Ville de *Tay-ching*, que *Whey-tsong* fut enmené captif

(98) Il n'y a point un seul trait dans ce récit que les Auteurs Anglois des Notes n'appliquent à la Religion Romaine & à ses usages.

Religions Chinoises.

dans les Déserts de la Tartarie, & que *Huen-tsong* tomba dans la honteuse nécessité de prendre la fuite vers les montagnes de Se-chuen, pour y souffrir les derniers excès de la misere. Enfin, conclut le Philosophe *Chin*, ces pernicieuses Sectes ont entraîné nos Empereurs dans les plus dangereuses illusions & conduit l'Etat sur le penchant de sa ruine.

Tours d'adresse des Bonzes.

Ajoutons un autre artifice, que les Bonzes emploient pour séduire les ames crédules. Lorsqu'ils admettent quelqu'un à la participation de leurs mysteres, ils l'obligent de fixer les yeux dans un vase rempli d'eau, où il se voit d'abord tel qu'il est actuellement. Ensuite, regardant une seconde fois, il se voit dans la condition qui lui est destinée lorsqu'il renaîtra dans le Monde, s'il continue de vivre soumis au Dieu Fo. On assure qu'ils ont l'art de faire paroître un homme riche sous la forme d'un Malade ou d'un Pauvre. L'impression de ce spectacle le porte souvent à consacrer tous ses biens au service des Idoles. Alors les Bonzes lui persuadent de regarder encore dans le vase d'eau, où il se voit en habit de Général d'armée ou de premier Ministre d'Etat. Si c'est une femme, elle se voit couverte des habits & des joyaux d'une Impératrice, d'une Reine ou de la Concubine favorite du Prince. C'est l'heureux état auquel ils doivent s'attendre en renaissant dans le Monde. Par ces enchantemens, continue l'Auteur, les Bonzes disposent quelquefois le Peuple à la révolte. La force de sa prévention lui fait prendre les armes, le rend téméraire dans les batailles & lui fait regarder la mort comme l'entrée d'une condition plus heureuse. Sous la dynastie de Han on vit deux Rébelles, animés par ces principes, causer une infinité de désordres, qui se renouvellerent sous le regne de *Yuen*, & qui ont recommencé plus recemment sous celui de Ming, avec la perte de plusieurs millions d'hommes. Les Chefs de ces affreuses séditions tendoient volontairement le col aux bourreaux qui devoient punir leur crime ; & dans leur enthousiasme ils s'écrioient : » Frappez, nous mourons contens. Nous » sommes sur le point d'entrer dans ce délicieux séjour de l'Ouest, où Fo nous » attend & nous fera partager son bonheur.

Effet du fanatisme populaire.

Les Bonzes s'efforcent d'engager tout le monde dans leur profession.

La Chine a quatre sortes de Professions, entre lesquelles ses Habitans font leur choix & qui servent à l'entretien de la société ; les Lettrés, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans. Mais les Disciples de *Fo* & de *Lau* exhortent sans cesse le Peuple à s'éloigner de ces quatre voies, pour entrer dans celle qu'ils ont prise eux-mêmes & dont ils vantent les avantages. Ils pressent les hommes d'embrasser l'Ordre de *Ho-chang* ou de *Tau-tse* (99) ; & les femmes, celui de *Ku* ou de *Mi* (1). Ces Bonzes de différens sexes vivent aux dépens du Public, & font leur étude continuelle d'employer le mensonge & l'artifice pour se procurer des aumônes. Ils se livrent à tous les excès dont ils trouvent la source dans leur imagination corrompue, sans aucun respect pour les loix de la Nature & de la Société. *Ta-mo*, ce Personnage si vanté, qui vint à la Chine du côté de l'Ouest, passa, disent-ils, neuf ans entiers sur la montagne de Tsong, dans une profonde contemplation. Son application aux choses célestes le rendoit immobile. Il avoit les yeux continuellement attachés sur le mur, sans changer de situation. Cependant loin de manquer des nécessités

(99) Deux Ordres de Bonzes.

(1) On ignore le fond de ces deux Ordres de femmes, parce que leurs noms ne se trouvent dans aucun autre endroit.

ordinaires de la vie, il ne cessa point de recevoir en abondance toutes sortes d'habits & de provisions.

RELIGIONS CHINOISES.

Combien ce dessein est dangereux pour la société.

C'est le Philosophe *Chin* qui continue toujours de parler dans cet article. Supposons, dit-il, après cet exemple, que tout le monde entreprît de le suivre; que deviendroient les professions les plus nécessaires à l'Etat? Qui prendroit soin de cultiver les terres & de travailler aux manufactures? D'où nous viendroient les étoffes & les alimens pour le soutien de la vie? Peut-on s'imaginer qu'une doctrine dont l'établissement universel entraîneroit la ruine de l'Empire, ait la verité pour fondement? D'ailleurs, il est impossible de s'imaginer combien l'on emploie d'or & d'argent à bâtir & réparer les Temples, à peindre, à dorer les statues, à célebrer des fêtes à leur honneur. Toutes ces inventions ne servent qu'à dissiper les richesses des plus nombreuses familles. » Je touche légerement chaque partie de mon sujet, dit le Philosophe Chin, » parce que tous les désordres de nos Sectaires demanderoient un détail » infini.

Folle inaction de ceux qui se laissent séduire.

Ceux qui ont la foiblesse, reprend-il, de s'abandonner aux notions populaires, passent leur vie dans une sorte d'yvresse & la finissent comme un songe. Ils sont enfoncés dans un tas de rêveries méprisables, dont il leur devient impossible de se dégager; & l'esperance d'obtenir une vie plus heureuse par la protection des Esprits, augmente continuellement leur erreur. C'est cette passion naturelle pour le bonheur, jointe à la crédulité des hommes, qui a fait tomber dans l'esprit de *Fo* & de *Lau* d'établir un lieu de récompense, un Enfer, un Palais pour les Gouverneurs des Eaux & les autres Divinités; sans parler des Esprits d'un ordre inferieur, & des Hommes extraordinaires qui s'élevent à l'immortalité. C'est sur le même principe qu'ils ont vanté les faveurs de leurs Dieux, & placé dans le Ciel *Yo-wang*, ou le Chef de tous les Etres immortels, qui distribue leurs emplois à tous ces Esprits, tels que de présider à la pluie, aux punitions, aux récompenses, &c.

Passages tirés de divers Livres de la Secte de Fo.

On trouve dans le Livre de *Yo-whang* (2) le récit suivant: » Il y avoit, » du côté de l'Ouest, un Prince du Royaume de la pure Vertu. Ce Prince » parvint à l'âge de quarante ans sans avoir un fils. Mais ses priéres fer- » ventes & celles de la Reine *Pau-yué*, en obtinrent un de Lau-kyun, & ce » fils est le Yo-whang dont nous parlons. Un Passage du Livre *Huen-u* assure; » que dans les régions occidentales il se trouve un Pays nommé le Royau- » me de la pure Joie, dont le Roi n'ayant point d'enfans en obtint un de » Lau-kyun, & que c'est lui qui est honoré sous le nom de *Hyen-u-Tsu-tse*. On lit aussi dans l'Histoire de *Fo;* » qu'il y a vers l'Ouest un Royaume de pure » Innocence, & que le Prince héritier de la Couronne est *Fo* lui-même; que » la femme qu'il épousa se nommoit *Na-to-i;* qu'elle eut de lui un fils nommé » *Mo-heu-lo;* qu'ensuite le pere passa douze ans dans la solitude, & que pen- » dant sa contemplation il fut transformé en Fo.

Remarques du Philosophe Chin.

Quelles fictions! s'écrie Chin. Qui pourra s'imaginer qu'une chose dont il ne reste aucune trace, ait été autrefois la merveille du Monde? Parcourez tous les Pays à l'Ouest de la Chine, vous n'y trouverez que des Barbares. Où faut-il donc chercher le Royaume de la pure Vertu, & le Peuple qui a trois têtes,

(2) Les Prêtres de Fo ont leurs Ecritures, leurs Légendes, leurs Vies des Saints, & des Livres de dévotion en très-grand nombre.

Religions Chinoises.

six épaules & huit mains (3), qui vit deux ou trois cens ans & qui n'est pas sujet aux infirmités de la vieillesse ? Comment se persuader qu'un tel lieu soit le sejour des Etres immortels ? Toutes les autres fables qui regardent le Roi du Ciel & le Commandant général des Esprits ne sont-elles pas inventées, de même, pour abuser de la crédulité du vulgaire (4) ?

Autres articles de la créance de Fo.

Les sectateurs de Fo font profession de croire qu'il y a un Enfer souterrain, qui n'est composé que d'un monceau de terre, d'eau & de pierre ; qu'il est gouverné par un Dieu nommé *Yen-vang*, & par des *Lo-hans* ou des Esprits qui (5) reglent la destinée du genre humain ; que ces Esprits conduisent l'ame dans le corps au moment de la naissance, & qu'à la mort ils la précipitent dans le lieu du châtiment, où elle est cruellement tourmentée par d'autres Esprits (6) ; qu'un homme, dont la vie s'est passée dans la pratique de la vertu, renaîtra dans un état de richesse & de splendeur ; que les bêtes mêmes, lorsqu'elles ont bien vécu suivant leur condition, seront transformées en hommes ; qu'au contraire, les hommes qui se rendent esclaves de leurs passions & qui se livrent à leurs appétits dereglés, deviendront bêtes ; que les animaux qui sont plus cruels qu'il ne convient à leur nature, passent à une nouvelle vie après leur mort, mais que leurs ames sont absolument anéanties ; que le Dieu *Yen-vang* & les autres Juges ses Ministres (7) fixent le moment de la naissance pour tous les hommes ; qu'ils déterminent s'ils seront mariés ou non, s'ils auront des enfans, & s'ils seront riches ou pauvres ; enfin, que tout ce qui doit arriver à chaque homme est écrit dans le Livre de *Yen-vang*, comme un destin inévitable, auquel il ne faut point esperer de changement.

Livre du destin des hommes.

Comment Chin refute cette doctrine.

Pour combattre cette doctrine, le Philosophe Chin produit un Passage du Livre *Huen-u-chuen*. » Un homme, qui se nommoit Pung, vécut jusqu'à l'âge » de huit cens ans & se maria successivement à soixante-douze femmes. La der- » niere étant morte à son tour, demanda dans l'autre Monde aux ancêtres de » Pung, pourquoi son mari avoit eu le bonheur de vivre si long-tems. Se- » roit-ce, ajouta-t-elle, que son nom n'auroit point été marqué sur le Livre » de *Yen-vang ?* On nous assure pourtant qu'il n'en échape aucun. Je vais » vous expliquer ce mystere, lui répondit l'Ayeul de Pung. Le nom & le sur- » nom de mon petit-fils se trouvent assurément dans le Livre ; mais voici de » quelle maniere. Lorsqu'il fut question de relier le Livre de Yen-vang, les » Officiers qu'il avoit chargés de cet office prirent par mégarde la feuille qui » contenoit la destinée de Pung, l'entrelacerent en cordon & s'en servirent » pour coudre toutes les autres (8). La femme n'ayant pû garder le secret de » cette avanture, Yen-vang en fut bien-tôt instruit. Il se fit apporter le Li- » vre, examina le cordon & coupa le nom de Pung, qui mourut au même » instant. Cette histoire, continue Chin, ne prouve-t-elle pas directement le contraire de leur doctrine ? Voilà donc un homme qui étoit échapé à la péné-

(3) Les images de Fo & de quelques autres Dieux sont respectées sous cette forme.

(4) Chine du Pere du Halde, page 672. & suivantes.

(5) Le Chef se nomme *He-kang-fong*. C'étoit un des trente-six Kangs de *Tau-kya*.

(6) Navarette dit (p. 73.) que les Bonzes ont inventé des Indulgences plénieres pour retirer les Ames de l'Enfer, & qu'ils les vendent jusqu'à cinquante ducats.

(7) Ce sont les *Lo-hans*.

(8) Les Livres Chinois sont souvent reliés dans cette forme.

tration de *Yen-vang*. Comment peuvent-ils être sûrs qu'il ne lui en soit point échapé quantité d'autres ?

RELIGIONS CHINOISES.

Esprits gardiens de la Chine.

A l'égard des Esprits-gardiens, le Philosophe observe que cette doctrine n'étoit pas connue avant les dynasties de *Hya* & de *Chang*, lorsqu'on établit que les Habitations seroient désormais environnées de murs & de fossés, pour les garantir des voleurs & des rébelles. Ce ne fut qu'à la longue qu'on érigea le *Ching-whang* (9) en Divinité, & qu'on bâtit des Temples à son honneur. Ensuite on en éleva d'autres aux *Tu-tis* (10); & lorsque les Sectaires de Fo eurent donné à leurs Esprits le pompeux nom de *Tu-tis*, parce qu'ils les regardoient comme les nourriciers du Peuple, ils les diviserent en différentes classes. Ils nommerent *Che-ching* (11) ceux qu'il leur plut de charger du soin des champs & des terres cultivées. Le nom de *Tu-tis* fut conservé à ceux dont l'office est de présider aux Villages, de veiller à la santé des Habitans & d'entretenir la paix parmi eux. Les Esprits chargés de la garde des assemblées publiques & de l'interieur des maisons, reçurent le nom *Chun-Lyeus* (12). Aux autres, on consigna les Pays déserts & montagneux, dans l'esperance qu'ils faciliteroient le transport des provisions & des marchandises, sous le titre d'Esprits des hautes montagnes. Enfin, ceux qu'on place dans les grandes Villes entourées de murs & de fossés, reçurent le nom de *Chingwhang*, ou d'Esprits tutelaires des Habitans contre les calamités publiques. Les sectateurs de Fo sont persuadés que ces Esprits operent souvent des prodiges & se présentent en songe sous la forme humaine (13).

## *Autres circonstances, tirées des Missionnaires.*

Doctrine des Bonzes sur l'état futur.

LES Bonzes de la Chine enseignent qu'après la vie, il y a des récompenses pour la vertu, & des punitions pour le vice; que les ames passent par conséquent dans différens lieux, suivant le mérite de leurs sentimens & de leurs actions; que le Dieu Fo est le Sauveur du Monde; qu'il nacquit pour apprendre aux hommes la voie du salut, & pour expier leurs péchés. Quoique ses Sectateurs honorent si dévotement les statues de leurs Saints, ils les traitent quelquefois avec peu de respect. N'en obtiennent-ils rien, après de longues prieres, ils les chassent de leur Temple, comme des divinités impuissantes. D'autres les accablent de reproches, & leur donnent des noms outrageans, auxquels ils joignent quelquefois des coups : » Comment ? chien » d'Esprit. Nous vous logeons dans un Temple magnifique, nous vous revê» tons d'une belle dorure, nous vous nourrissons bien, nous vous offrons de » l'encens; & tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat, qui nous refuse » ce que nous lui demandons. « Là-dessus, ils lient la statue avec des cordes, & la traînent dans les rues, au travers des boues & des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hazard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandoient, ils lavent le dieu avec beaucoup de cérémonies, ils le rapportent au Temple; & l'ayant replacé

Comment ils traitent leurs Idoles.

(9) *Ching* signifie *Mur*, & *Whang*, Riviere ou Fossé.

(10) *Tu* signifie *Terre*, & *Ti*, Lieu.

(11) *Che* signifie un lieu hors de la Ville.

(12) Nom des lieux où l'on suspend les tablettes.

(13) Chine du Pere du Halde, pag. 675. & suivantes.

danr sa niche, ils tombent à genoux devant lui, & s'épuisent en excuses sur la maniere dont ils l'ont traité. » Au fond, lui disent-ils, nous nous sommes » un peu trop hâtés; mais il est vrai aussi que vous avez été un peu trop lent. » Pourquoi vous êtes-vous attiré nos injures? Nous ne pouvons remédier au » passé. N'en parlons plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous revêtir » d'une nouvelle dorure (14). On lit dans le Pere le Comte, une avanture fort bizarre, qui étoit arrivée à Nan-king depuis peu d'années. Un habitant de cette ville, voyant sa fille unique dans une maladie fort dangereuse, & n'esperant plus rien des remedes de l'art, s'adressa aux Bonzes, qui lui promirent, pour une somme d'argent, l'assistance d'une Idole fort vantée. Il n'en perdit pas moins l'objet de son affection. Dans la douleur de sa perte, il résolut du moins de se vanger. Il porta sa plainte aux Juges, pour demander que l'idole fût punie de l'avoir trompé par une fausse promesse. » Si cet Esprit, » disoit-il dans sa requête, est capable de guérir les Malades, c'est une friponnerie manifeste d'avoir pris mon argent, & laissé mourir ma fille. S'il n'a » pas le pouvoir qu'il s'attribue, que signifie cette présomption? Pourquoi » prend-il la qualité de Dieu? est-ce pour rien que nous l'honorons & que » toute la Province lui offre des sacrifices. Ainsi, concluant que la mort de sa fille venoit de l'impuissance ou de la méchanceté de l'Idole, il demandoit qu'elle fût punie corporellement, que son Temple fût abbatu, & que ses Prêtres fussent honteusement chassés de la Ville. Cette affaire parut si importante, que les Juges ordinaires en renvoyerent la connoissance au Gouverneur, qui l'évoqua au Viceroi de la Province. Ce Mandarin, après avoir entendu les Bonzes, prit pitié de leur embarras. Il fit appeller leur adversaire, & lui conseilla de renoncer à ses prétentions, en lui représentant qu'il n'y avoit pas de prudence à presser certaine espece d'Esprits, qui étoient naturellement malins, & qui pouvoient lui jouer, tôt ou tard, un mauvais tour. Il ajouta que les Bonzes s'engageroient à faire, au nom de l'idole, ce qu'on pouvoit raisonnablement exiger d'eux, pourvû que les demandes ne fussent pas poussées trop loin. Mais le pere, qui étoit inconsolable de la mort de sa fille, protesta qu'il périroit plutôt que de se relâcher. » *Ce-lo-han*, disoit-il, ne se croira-t'il pas » en droit de commettre toutes sortes d'injustices, s'il est une fois persuadé » que personne n'a la hardiesse de s'y opposer? Le Viceroi se vit obligé de s'en remettre au cours ordinaire de la Justice. L'affaire fut portée au Conseil de Peking. En un mot, après de longues discussions, l'idole fut condamnée au bannissement perpétuel, comme inutile au bien de l'Empire; son Temple fut abbatu; & les Bonzes, qui la représentoient, furent châtiés (15) sévérement.

Avanture de Nan-king.

Le respect que le peuple Chinois porte aux Prêtres, n'empêche pas que les personnes prudentes ne soient sur leurs gardes, & que les Magistrats n'ayent toujours l'œil ouvert, dans toutes les parties de leur Jurisdiction. Il y a peu d'années, raconte le même Auteur, que le Gouverneur d'une ville, voyant une foule de peuple assemblée sur le grand chemin, eut la curiosité de faire demander la cause de ce tumulte. On lui répondit que les Bonzes célebroient

Fraudes des Bonzes, découvertes par les Magistrats.

(14) Les Auteurs Anglois ne manquent point ici de rappeller l'exemple des Portugais, qui en usent de même à l'égard de S. Antoine de Pade. Ils citent la bataille d'Almanza.

(15) Mémoires du Pere le Comte, p. 328. & suivantes.

une

Religions Chinoises.

une fête extraordinaire. Ils avoient placé, sur un théâtre, une machine terminée par une petite cage de fer, au-dessus de laquelle passoit la tête d'un jeune homme, dont on ne voyoit distinctement que les yeux, mais qui les rouloit d'une maniere effrayante. Un Bonze, paroissant sur le théâtre, au-dessus de la machine, avoit annoncé au peuple que ce jeune homme alloit se sacrifier volontairement, en se précipitant dans une profonde riviere, qui couloit près du grand chemin. » Cependant, avoit ajouté le Bonze, il n'en mourra » point. Au fond de la riviere, il sera reçû par des Esprits charitables, qui lui » feront un accueil aussi favorable qu'il puisse le desirer. En vérité, c'est ce » qui pouvoit lui arriver de plus heureux. Cent autres ont ambitionné sa » place. Mais nous lui avons donné la préférence, parce qu'il la merite effec» tivement par son zéle & par ses autres vertus.

Après avoir écouté ce récit, le Gouverneur déclara qu'il trouvoit beaucoup de courage au jeune homme, mais qu'il étoit surpris que ce ne fût pas lui-même qui eût annoncé sa résolution au peuple. En même-tems, il ordonna qu'il lui fût amené, pour se donner la satisfaction de l'entendre. Les Bonzes, allarmés de cet ordre, employerent tous leurs efforts pour s'y opposer. Ils protesterent que si la victime ouvroit la bouche, le sacrifice seroit inutile, & qu'ils ne répondoient pas des malheurs que cette profanation pouvoit attirer sur la Province. Je réponds de tout, dit le Gouverneur; & renouvellant ses ordres, il fut surpris d'apprendre, qu'au lieu de s'expliquer avec ceux qu'il en avoit chargés, le jeune homme n'avoit fait que jetter sur eux des regards agités, avec des contorsions extrêmement violentes. » Vous voyez, dit un Bonze, » combien il est affligé des ordres que vous lui faites porter. Il en est au » désespoir; & si vous ne les révoquez pas, vous le ferez mourir de douleur. Loin de changer de résolution, le Mandarin chargea ses gardes de le dégager de sa cage & de l'amener. Ils le trouverent, non-seulement lié par les pieds & par les mains, mais à-demi suffoqué, d'un baillon qui lui remplissoit la bouche. Aussi-tôt qu'il fut délivré de ce tourment, il se mit à crier de toute sa force : » Vangez-moi de ces assassins, qui veulent me noyer. Je suis un Bachelier » dans les Arts. J'allois à Peking pour l'examen. Hier, une troupe de Bonzes » m'enleva violemment. Ils m'ont attaché ce matin à cette machine, pour me » noyer ce soir, dans la vûe de je ne sçai quelle détestable cérémonie. Tandis qu'il exprimoit ses plaintes, les Bonzes avoient commencé à s'éloigner; mais les gardes, qui accompagnent sans cesse les Gouverneurs, en arrêterent quelques-uns. Le supérieur, c'est-à-dire, celui qui avoit harangué l'assemblée, fut jetté sur le champ dans la riviere, où les Esprits charitables ne se présenterent pas pour le recevoir. Les autres coupables furent resserrés dans une étroite prison, & reçurent ensuite la punition qu'ils méritoient.

Juste punition de quelques Bonzes.

Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les *Lamas*, autre sorte de Bonzes, sont venus s'y établir. Leur habit est différent de celui des Bonzes Chinois, par la taille & la couleur; mais leur Religion est la même, ou ne differe que par un petit nombre de pratiques superstitieuses (16). Ils servent de chapellains à la Noblesse Tartare, qui habite à Peking. Le Pere le Comte pré-

Bonzes nommés Lamas.

(16) Suivant le Pere le Comte, ce sont les plus superstitieux de tous les Bonzes.

RELIGIONS CHINOISES.

tend qu'en Tartarie ils sont les divinités mêmes que le peuple adore (17).

Rapport de la Religion de Fo avec le Christianisme.

On a déja dû remarquer, dans plusieurs articles de la Religion de Fo, une conformité surprenante avec le Christianisme. Quelques Missionnaires, étonnés de cette ressemblance, ont cru qu'elle en pouvoit être une corruption, & que vers le septiéme ou le huitiéme siécle, les peuples du Tibet & de la Tartarie peuvent avoir été convertis par les Nestoriens. D'autres se sont figurés que l'Evangile peut avoir été prêché dans ces Régions, du tems même des Apôtres (18). Mais comment donner de la vraisemblance à cette opinion, s'il paroît certain, par les Histoires Chinoises, que la Religion de Fo ait précedé de plus de mille ans, celle de Jesus-Christ? Couplet, Le Comte, & plusieurs autres Missionnaires, n'opposent rien à cette supposition. Il est vrai que Du Halde, en parlant de la naissance de Fo, n'en rapporte point le tems; mais il observe, dans plusieurs autres endroits, particuliérement dans une note sur le Philosophe Chin (19), que Fo vivoit cinq cens ans avant Pythagore; ce qui revient au même. Il ajoute que Pythagore tira des disciples de Fo sa doctrine de la Métemsycose. Sans entreprendre d'éclaircir de si épaisses ténébres, on croit pouvoir conclure cet article, par une observation du Pere Navarette. La fameuse figure, qui se nomme *San-pau*, dit ce Missionnaire, que les Chinois donnent pour l'image de leur Ternaire, est exactement semblable à celle qu'on voit à Madrid sur le grand autel du couvent des Trinitaires. Un Chinois, qui se trouveroit en Espagne pourroit s'imaginer qu'on y adore le San-pau de son pays (20).

Observation de Navarette.

## §. IV.

## *Secte de JU-KYAU.*

Extinction & renaissance des Lettres à la Chine.

LES troubles de la Religion & de la guerre avoient entiérement banni de l'Empire Chinois l'amour des sciences, & pendant plusieurs siécles on y avoit vû regner l'ignorance & la corruption des mœurs; lorsque le goût des anciens Livres & l'estime pour les gens de Lettres commençant à revivre dans la famille Impériale de *Song*, on vit naître insensiblement l'émulation de la littérature entre les principaux Mandarins & toutes les personnes un peu distinguées par l'esprit & le merite. Ils entreprirent d'expliquer, non-seulement les anciens Livres Canoniques, mais encore les interprétations qu'en avoient données *Confucius*, *Mencius*, son disciple, & d'autres fameux Ecrivains.

Nouveau corps de doctrine.

Ces Interprétes acquirent beaucoup de réputation vers l'an 1400 de l'Ere Chrétienne. Les plus célébres furent *Chu-tse-* & *Ching-tse*, qui publierent leurs ouvrages sous le regne du sixiéme Empereur de la race de *Song*. *Chu-tse* (21) acquit une si grande distinction par son sçavoir, qu'il fut honoré du titre de *Prince des Lettrés*. Vers l'an 1400, *Yong-lo*, troisiéme Empereur de la race de *Tay-ming*, choisit quarante-deux des plus sçavans docteurs, qu'il chargea de former un corps de doctrine, pour servir de regle aux lettrés, & de s'attacher

(17) On ne sçait sur quel fondement le Pere le Comte avance un fait si peu connu, p. 337. & suiv. *Voyez* ci-dessous l'article de la Tartarie Chinoise.

(18) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 387.

(19) *Ibid.* p. 670.

(20) Collection de Churchill, Vol. I. page 241.

(21) On lit *Chu-hi* dans l'Original; mais il paroît que c'est une méprise.

particuliérement aux commentaires de Chu-tse & de Ching-tse. Ils apporterent tous leurs soins à cettte grande entreprise. Non-seulement ils interpréterent les Livres Canoniques, & ceux de Confucius & de Mencius; mais ils composerent, en vingt volumes, un nouvel Ouvrage, sous le titre de *Sing-li-ta-tsuen*, qui signifie *Nature*, ou *Philosophie naturelle*. Ils s'attacherent, suivant l'ordre impérial, à la doctrine des deux Ecrivains qu'on a nommés; c'est-à-dire, que pour n'être pas accusés d'avoir abandonné les anciens livres, qui étoient respectés de tout l'Empire, ils les expliquerent d'une maniere conforme à leurs propres opinions. Cependant l'autorité de l'Empereur, la réputation de ces Ecrivains, leur style ingénieux & poli, la nouveauté de leur méthode, & l'obscurité des anciens livres, donnerent tant d'éclat à leur ouvrage, qu'un grand nombre de Lettrés s'y laisserent tromper.

Caracteres de cet Ouvrage.

Ces nouveaux Docteurs prétendirent que leur doctrine étoit fondée sur l'*Iking*, le plus ancien de tous les Livres Chinois. Mais leurs explications étoient obscures, remplies d'équivoques & même de contradictions. Ils employoient des termes, qui paroissoient marquer leur attachement pour l'ancienne doctrine, tandis qu'en effet ils en établissoient une nouvelle. Ils affectoient de parler le langage des Anciens, sur tous les objets du culte; & dans le même tems ils donnoient à leurs expressions un sens impie, qui tendoit à la ruine de toutes sortes de cultes. On va donner quelque idée de leur systême, quoiqu'il soit difficile d'en tirer un sens bien clair, & que les inventeurs ne s'entendissent peut-être pas eux-mêmes.

Systême des nouveaux Docteurs Chinois.

Ils donnoient à la premiere cause le nom de *Tay-ki*, qu'ils prétendoient avoir trouvé dans les deux Docteurs, dont ils feignoient de suivre les principes. Cependant Chu-tse confesse lui-même que ce nom n'étoit connu, ni de *Fo-hi*, Auteur de l'Iking, ni de *Ven-vang* son interpréte (22). En effet, le Pere Couplet, qui étoit très-versé dans les Livres Chinois, assure qu'il ne se trouve dans aucun des Livres Canoniques, excepté dans un court *Appendix*, qui est à la fin de l'exposition de l'*Iking* par Confucius, où l'Auteur dit: » Que » la transformation contient le *Tay-ki*; & que le Tay-ki produit deux qualités; le parfait & l'imparfait: que ces deux qualités produisent quatre » images, & que ces quatre images produisent huit figures. Suivant les meilleures interprétations, le Tay-ki de Confucius ne signifie que la matiere premiere. Quoique ce Tay-ki, disent les nouveaux Docteurs, soit quelque chose qui ne peut être exprimé; qu'il soit séparé de toutes les imperfections de la matiere, & qu'on ne puisse trouver de nom qui lui convienne, ils s'efforcent néanmoins d'en donner une idée qui autorise leur opinion. Comme les deux mots *Tay-ki* signifient en eux-mêmes le faîte d'une maison, ils veulent, qu'en qualité du premier être, le Tay-ki soit, à l'égard des autres êtres, ce que le faîte d'une maison est à l'égard de tout l'édifice; qu'il serve à lier ensemble & à conserver toutes les parties de l'Univers, comme le faîte unit & soutient toutes les parties d'un toit. Ils le comparent aussi à la cîme d'un arbre, & à l'essieu d'un charriot. Ils le nomment le pivot, sur lequel toute la machine de l'Univers tourne; la base, le pilier & le fondement de tout ce qui existe. Ce n'est pas, disent-ils, un Etre chimérique, tel que le vuide des Bonzes, mais

Ce que c'est que le Tay-ki.

(22) Voyez ci-dessus l'article des Livres Canoniques de la Chine.

Religions Chinoises.

un Etre réel, dont l'existence a précédé celle de toutes choses, & qui ne peut néanmoins en être distingué; car c'est la même chose que le parfait & l'imparfait, la terre, le ciel & les cinq élémens; de sorte que dans quelque sens, chaque être particulier peut être nommé *Tay-ki.*

Autres explications.

Ils disent qu'il doit être consideré comme une chose immobile & en repos. Lorsqu'il se remue, il produit le *yang*, qui est une matiere parfaitement subtile, active, & dans un mouvement continuel. Lorsqu'il est en repos, il produit l'*in*, matiere imparfaite & grossiere, qui n'a point de mouvement. Il est tel qu'un homme qui demeure en repos, tandis qu'il est dans une méditation profonde sur quelque sujet, & qui passe du repos au mouvement, lorsqu'il a pénétré le sujet dont il étoit occupé. Du mêlange de ces deux sortes de matieres naissent les cinq élémens, qui, par leur union & leur tempéramment, forment l'Univers & la différence de tous les corps. De-là viennent les vicissitudes continuelles de toutes les parties de l'univers, le mouvement des étoiles, & l'immobilité de la terre, avec la fécondité & la stérilité des plaines. Ils ajoutent que cette matiere, ou plutôt cette vertu répandue dans la matiere, produit, ordonne & conserve toutes les parties de l'univers; que c'est la cause de tous les changemens, mais une cause ignorante, qui ne connoît pas la régularité de ses propres opérations.

Cependant rien n'est plus surprenant que la multitude de perfections qu'ils attribuent à leur *Tay-ki.* C'est disent-ils, le plus pur & le plus parfait de tous les principes. Il n'a point de commencement ni de fin. C'est l'idée, le modéle & la source de toutes choses, l'essence de tous les autres Etres. Dans un autre endroit, ils le considerent comme un Etre animé, auquel ils donnent le nom d'ame & d'esprit. Ils en parlent même comme de la suprême Intelligence, qui a tout produit. Mais ils ne s'accordent point avec eux-mêmes; & lorsqu'ils s'efforcent de concilier leur systême avec les anciens Livres, ils tombent dans les plus manifestes contradictions (23). On a pris droit à la Chine, de quelques passages de leur Livre, pour élever des Temples au *Tay-ki.* Ils lui donnent aussi le nom de *Li.* C'est lui, disent-ils encore, qui a joint la matiere dans la composition des corps naturels, qui constitue chaque être particulier dans son essence, & qui le distingue de tous les autres. Voici leur maniere de raisonner. » Vous faites d'une piece de bois, un banc ou une table. Mais le *Li* donne au bois la forme d'une table ou d'un banc; & lorsque ces instrumens sont brisés, leur *Li* ne subsiste plus (24).

Contradictions du nouveau systême, & mauvais effet qu'il produit.

Ce que c'est que le Li.

Ils raisonnent de même sur les principes de la Morale. Ce qui établit les devoirs réciproques entre les Princes & les Sujets, les peres & les enfans, les maris & les femmes; ils l'appellent *Li.* Ils donnent à l'ame le nom de *Li*, parce qu'elle est la forme du corps; & lorsqu'elle cesse de l'être, ils prétendent que le *Li* cesse d'exister; de la même maniere, disent-ils, que l'eau glacée qui est dissoute par la chaleur, perd le *Li* qui l'avoit rendue glace, pour reprendre sa fluidité & son être naturel. Enfin, après avoir disputé long-tems dans ces termes obscurs & presqu'inintelligibles sur la nature du Tay-ki & du Li, ils

(23) N'est-il pas à craindre que faute de bien entendre la Langue Chinoise les Missionnaires n'entrent point assez dans le sens des Auteurs, comme on a vû ci-dessus que l'Empereur Kang-hi leur en faisoit un reproche. *Voyez la Relation de Mezzabarba.*

(24) Cet endroit paroît contredit par ce qu'on va lire.

tombent néceſſairement dans l'athéïſme, juſqu'à rejetter toute cauſe efficiente ſurnaturelle, & ne plus admettre d'autre principe qu'une vertu inanimée, unie à la matiere, à laquelle ils donnent le nom de *Li* ou de *Tay-ki*.



Embarras des Docteurs pour concilier leur ſyſtême avec l'ancienne doctrine.

Mais ils ſe jettent dans un extrême embarras, lorſqu'ils veulent éluder quantité de paſſages des anciens Livres qui parlent clairement des Eſprits, de la Juſtice, de la Providence, d'un Etre ſuprême, de la connoiſſance qu'il a du ſecret des cœurs, &c. S'ils entreprennent de les concilier avec leurs idées, ils s'engagent dans une infinité de nouvelles contradictions, & ſouvent ils détruiſent dans un endroit ce qu'ils ont établi dans un autre. On en verra volontiers quelques exemples. Ils enſeignent nettement que l'ame, par l'empire qu'elle a ſur tous les mouvemens & les affections, peut arriver à la connoiſſance de l'ame ſuprême, c'eſt-à-dire, de l'Intelligence qui gouverne tout; que de même la ſimple conſidération de la maniere étonnante dont chaque Etre ſe perpétue & produit ſon ſemblable, prouve évidemment l'exiſtence d'un grand Etre intelligent, qui conſerve, gouverne & conduit toutes choſes à leur propre fin par la voie la plus convenable. Ils vont juſqu'à ſoutenir que cette admirable ſubſtance ne peut être inanimée ni matérielle. Ils aſſurent même qu'elle eſt *Eſprit;* qu'elle contient l'excellence de tous les autres êtres, & qu'elle donne l'être à tout ce qui ſubſiſte.

Différence des véritables Lettrés & de ceux qui ne le ſont pas.

Les véritables Lettrés demeurent attachés aux anciens principes. Mais comme il s'en trouve auſſi, qui, ſe livrant aux commentaires modernes, & cherchant l'explication de chaque choſe dans les cauſes naturelles, ne reconnoiſſent point d'autre principe qu'une vertu céleſte, aveugle & naturelle, les Miſſionnaires nouvellement envoyés à la Chine, ont été portés à croire que c'étoit l'opinion commune des Lettrés. Cependant ils promirent d'en juger autrement, ſi l'Empereur vouloit expliquer la vraie ſignification des mots *Tyen* & *Chang-ti*, & déclarer qu'il entendoit par ces deux termes *le Maître du Ciel*, & non *le Ciel matériel*. Maigret, Vicaire Apoſtolique de Fo-kyen, inſiſta ſur la néceſſité de cette explication; & dans le cours de l'année 1710 on conſulta ce Prince avec tant de ménagemens, qu'il ne pût ſe défier du motif de cette curioſité. Auſſi déclara-t'il, par un Edit qui fut inſeré dans les Archives de l'Empire, & publié dans toutes les Gazettes, » que ce n'étoit point au Ciel » viſible & materiel qu'on offroit des ſacrifices, mais uniquement au Seigneur » & au Maître du ciel, de la terre & de toutes choſes; qu'il falloit donner le » même ſens à l'inſcription (*Chang-ti*), qu'on liſoit ſur les Tablettes, devant » leſquelles on offroit ces ſacrifices; que c'étoit par un juſte ſentiment de » reſpect qu'on n'oſoit donner au ſouverain Seigneur le nom qui lui con- » vient, & qu'on étoit dans l'uſage de l'invoquer ſous les titres de *Ciel Su-* » *prême*, de *Bonté ſuprême du Ciel*, de *Ciel univerſel;* comme, en parlant reſ- » pectueuſement de l'Empereur, au lieu de l'appeller par ſon propre nom, » on employe ceux de *Marches du Trône*, & de *Cour ſuprême de ſon Palais :* » enfin, que ces noms, quoique différens dans les termes, ſont en effet les » mêmes dans leur ſignification. « Un jour l'Empereur s'expliquant en public, aſſura » que les Lettrés de l'Empire penſoient, comme lui, que le Prin- » cipe de toutes choſes eſt nommé *Tyen* (c'eſt-à-dire, *Ciel*) dans un ſtyle » noble & figuré; comme les Empereurs Chinois ſont appellés *Chan ting*, du » nom de leurs Palais, qui ſont les lieux où la Majeſté Impériale brille dans » ſon plus grand éclat.

C'eſt cette différence qui a fait naître les conteſtations des Miſſionnaires.

Déclaration de l'Empereur de la Chine.

RELIGIONS CHINOISES.

Déclaration des Grands de l'Empire.

Les nouveaux Missionnaires consulterent aussi les Princes, les Grands de la Chine, les Mandarins du premier ordre, & les principaux Lettrés, sur-tout le Premier Président de l'Académie Impériale, qui est composée des plus éminens Docteurs & de ceux qui passent proprement pour les Lettrés de l'Empereur. Tous parurent surpris qu'il y eut, en Europe, des Sçavans capables de se persuader que les Lettrés de la Chine honorassent un Etre inanimé, tel que le Ciel visible & materiel. Ils déclarerent unanimement, qu'en invoquant *Tyen* & *Chang-ti*, ils invoquoient le souverain Seigneur du ciel, l'Auteur & le principe de toutes choses, le Dispensateur de tous les biens, qui voit tout, qui fait tout, & dont la sagesse gouverne l'Univers. Quoi? s'écrierent quelques-uns d'entr'eux, » croyons-nous que chaque famille puisse être sans chef, chaque » Ville sans Gouverneur, chaque Province sans Viceroi, & l'Empire entier sans » un Maître indépendant? Pourrions-nous douter qu'il n'y ait une premiere » Intelligence, un Etre suprême, un souverain Seigneur de l'Univers, qui » gouverne avec une sagesse égale à sa Justice? N'est-ce pas la doctrine de nos » anciens Livres? & ne l'avons-nous pas reçûe de nos premiers Sages?

Du Halde donne beaucoup d'étendue aux preuves qu'il tire des Edits de l'Empereur & de ses décisions en diverses occasions. Mais on se dispense ici d'un détail, qui paroîtroit déplacé dans un Recueil historique.

Diverses sortes d'opinions établies à la Chine.

La Chine a produit une autre espece de Lettrés, qui ont formé leur systême de ces différens principes, en s'efforçant de les concilier. D'autres ne sont pas plutôt parvenus au degré de Mandarins, que soit par un préjugé d'éducation, qui vient de leur naissance dans une famille idolâtre, soit par quelque vûe d'interêt, soit par indulgence pour le peuple & par zele pour la tranquillité publique, ils semblent embrasser les opinions de plusieurs Sectes différentes. En même-tems, ils ne marquent pas moins d'ardeur que les autres Lettrés à déclamer contre *I-tu-an*; c'est-à-dire, contre les fausses Sectes. Mais l'expérience fait connoître qu'ils n'ont pas moins d'attachement que le peuple même pour les superstitions de *Fo*. Leurs femmes, qui sont livrées à l'idolâtrie, entretiennent ordinairement dans l'endroit le plus honorable de leurs maisons une sorte d'autel, sur lequel on voit une légion de statues bien dorées. Et la complaisance, ou d'autres motifs, porte souvent ces foibles Disciples de Confucius à fléchir le genou devant ces Idoles. Ceux-mêmes qui ont assez de fermeté pour résister au torrent, participent du moins aux méthodes imaginaires que leurs femmes employent pour pénétrer dans l'avenir. Si quelque personne de leur famille paroît menacée de la mort, ils font appeller les Bonzes, qui viennent brûler du papier doré, & pratiquer d'autres cérémonies. Loin de passer pour Philosophes, ils seroient regardés comme de méchans citoyens, s'ils ne s'assujettissoient pas à cet usage.

Culte des Génies.

L'ignorance grossiere de la Physique, dont les Auteurs Chinois ne sont pas plus exemts que le peuple, leur fait attribuer les plus simples effets des causes naturelles à quelque mauvais génie. Cette opinion est presque généralement établie, sur-tout dans l'esprit du peuple & parmi les femmes. Quelquefois ce mauvais génie est une de leurs statues, ou plutôt, suivant la remarque du Pere du Halde, c'est le démon qui l'habite. Pour d'autres, c'est une haute montagne, un grand arbre, un dragon imaginaire qu'ils placent au fond de la mer ou dans le ciel, la quintessence de quelque animal, tel qu'un renard,

un ſinge, une tortue, un crapaud, &c. C'eſt ce qu'ils appellent *Tſing*, ou *Yau-quay*, ou *Quay-ſing-li*, c'eſt-à-dire, *Monſtre*, ou quelque choſe de fort ſurprenant. Ils aſſurent que ces animaux, après avoir vécu longtems, ont le pouvoir de purifier leur propre eſſence & de ſe dépouiller de toutes leurs parties groſſieres & terreſtres. La portion ſubtile qui demeure, ſe plaît à troubler l'imagination des hommes & des femmes. Un renard purifié de cette maniere eſt extrémement redoutable. Lorſque les Chinois tombent malades & qu'ils ſont dans le délire de la fievre, c'eſt indubitablement le démon qui les tourmente, & l'on appelle auſſi-tôt les Bonzes. Il eſt impoſſible de ſe repréſenter les tours de ſoupleſſe & le bruit qu'ils font dans la maiſon. Le peuple & les demi-ſçavans ne réſiſtent point à ces impoſtures. Mais trois choſes ſervent principalement à les entretenir dans cette ignorance.

Trois ſources de l'ignorance du Peuple Chinois.

L'horoſcope.

La premiere eſt ce qui s'appelle à la Chine *Suan-ming*, & qui revient à nos *Diſeurs de bonne-avanture*. Le pays eſt plein de gens qui calculent les *nativités*, & qui jouant d'une eſpece de théorbe, vont de maiſons en maiſons pour offrir à chacun de lui dire ſa bonne ou ſa mauvaiſe fortune. La plûpart ſont des aveugles, & le prix de leur ſervice eſt d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent ſur les huit lettres dont l'an, le jour, le mois & l'heure de la naiſſance ſont compoſés. Cet horoſcope ſe nomme *Pa-tſe*. Ils prédiſent les diſgraces dont on eſt menacé, ils promettent des richeſſes & des honneurs, du ſuccès dans les entrepriſes de Commerce & dans l'étude des Sciences. Ils découvrent la cauſe de vos maladies & de celles de vos enfans, les raiſons qui vous ont fait perdre votre pere & votre mere, &c. Les infortunes viennent toujours de quelqu'Eſprit que vous avez eu le malheur d'offenſer. Ils vous conſeillent de ne pas perdre de tems pour l'appaiſer, & de faire appeller promptement un certain Bonze. Si les prédictions ſe trouvent fauſſes, le Peuple ſe contente de dire : » Cet homme entend mal ſon métier.

L'invocation des Eſprits.

Le ſecond uſage, qui entretient l'aveuglement des Chinois, conſiſte dans le *Pa-qua*, ou le *Ta-qua*, c'eſt-à-dire, l'art de conſulter les Eſprits. Il y a pluſieurs méthodes établies pour cette opération. Mais la plus commune eſt de ſe préſenter devant une Statue & de brûler certains parfums, en frappant pluſieurs fois la terre du front. On prend ſoin de porter près de la Statue une boëte remplie de petites ſpatules, d'un demi-pied de longueur, ſur leſquelles ſont gravés des caracteres énigmatiques, qui paſſent pour autant d'oracles. Après avoir fait pluſieurs réverences, on laiſſe tomber au hazard une des ſpatules, dont les caracteres ſont expliqués par le Bonze qui préſide à la cérémonie. Quelquefois on conſulte une grande pancarte, qui eſt attachée contre le mur & qui contient la clé des caracteres. Cette opération ſe pratique à l'approche d'une affaire importante, d'un voyage, d'une vente de marchandiſes, d'un mariage, & dans mille autres occaſions, pour le choix d'un jour heureux & pour le ſuccès de l'entrepriſe.

Le Fong-chui, ou ſuperſtition du vent & de l'eau.

La troiſiéme ſource d'ignorance, & la plus profonde quoique la plus ridicule, eſt le *Fong-chui*, autre opération myſterieuſe, qui regarde la poſition des édifices & ſur-tout celle des tombeaux. *Fong-chui* ſignifie *Vent* & *Eau*. Si quelqu'un bâtit, par hazard, dans une poſition ſi contraire à ſes voiſins, & qu'un coin de ſa maiſon ſoit oppoſé au côté de celle d'un autre, c'eſt aſſez pour faire croire que tout eſt perdu. Non-ſeulement il en réſulte des haines, qui durent

RELIGIONS CHINOISES.

Remedes contre la crainte du Fong-chui.

aussi long-tems que l'édifice ; mais le propriétaire demeure exposé aux poursuites des Mandarins. Ces remedes sont-ils sans effet ? Il n'en reste qu'un, qui consiste à placer, dans une chambre, un dragon, ou quelqu'autre monstre de terre cuite, qui jette un regard terrible sur le coin de la fatale maison, & qui repousse ainsi toutes les influences qu'on peut en appréhender. Les voisins qui prennent cette précaution contre le danger, ne manquent pas chaque jour de visiter plusieurs fois le monstre qui veille à leur défense. Ils brûlent de l'encens devant lui, ou plûtôt devant l'Esprit qui le gouverne & qu'ils croient sans cesse occupé de ce soin. Ils se réunissent pour cette cérémonie, & chacun attend de l'Esprit ou du Monstre de ses voisins le secours qu'il leur promet de la part du sien. Les Bonzes ne manquent point de prendre part à l'embarras de leurs cliens. Ils s'engagent pour une somme d'argent à leur procurer l'assistance de quelque puissant Esprit, qui soit capable de les rassurer nuit & jour par des efforts aussi continuels que sa vigilance & son attention. Il se trouve des personnes si timides, qu'elles interrompent leur sommeil pour observer s'il n'est point arrivé de changement qui doive les obliger de changer de lit ou de maison ; & d'autres encore plus crédules, qui ne dormiroient pas tranquillement s'ils n'entretenoient, dans la chambre du dragon, un Bonze, qui ne les quitte pas jusqu'à la fin du danger. Mais il est rare que le désordre dure long-tems. Tous les voisins ayant le même interêt à se délivrer de leurs allarmes, emploient leurs biens & leur crédit auprès des Mandarins, qui saisissent quelquefois, aussi volontiers que les Bonzes, de si belles occasions pour tirer un profit considerable de la foiblesse du Peuple. Ce qui doit paroître étrange, c'est qu'une superstition si généralement établie n'ait produit aucune Loi, qui ôte aux Particuliers la liberté de suivre leur goût dans la forme & la position de leurs édifices. On s'imagineroit que la seule force de la superstition doit tenir lieu de Loi ; mais comme elle n'agit que sur les voisins, parce qu'il n'y a rien à redouter pour celui qui bâtit, il arrive souvent qu'un Particulier mécontent de son voisinage, prend un plaisir malin à se venger par le trouble qu'il y répand ; si l'on n'aime mieux croire que les Bonzes ont part à la cause du mal, pour affermir leur crédit en se rendant nécessaires au Peuple, ou pour grossir leurs revenus. Les Missionnaires de Nan-king, contre lesquels ils s'étoient long-tems déchaînés dans cette Ville, les soupçonnerent d'avoir voulu joindre cette malignité à quantité d'autres persécutions. Un jour quelques Prosélytes Chinois, qui n'avoient point encore secoué le joug de toutes leurs anciennes erreurs, vinrent avertir le Superieur de la Mission qu'un de ses voisins, dans quelques réparations qu'il faisoit à ses édifices, avoit fait tourner le coin d'un mur contre le côté de l'Eglise. Toute la Ville, informée de cette insulte, attendoit curieusement quelle seroit la conduite des Européens & quelle méthode ils employeroient pour détourner les disgraces dont ils étoient menacés. Mais les Missionnaires ayant reçu cet avis avec dédain & paroissant tranquilles sur un si frivole sujet de terreur, le Peuple ne douta point que dans les pratiques de leur Religion ils n'eussent des méthodes, comme celles de la Chine, pour se garantir d'un mal si redoutable.

Jusqu'où va la superstition.

Elle est méprisée par les Missionnaires de Nan-king.

Superstition d'un Gouverneur.

Le Gouverneur de *Kyen-chan* eut recours à la même méthode pour se défendre contre l'Eglise des Jésuites, qui étoit bâtie sur une éminence qui dominoit son Palais. Il eut aussi la précaution d'en tourner les appartemens un peu de côté.

D'ailleurs

D'ailleurs une sorte d'édifice, ou de porte à trois étages, qu'il fit bâtir à deux cens pas de l'Eglise, servoit à le garantir de l'influence. Mais, par malheur, cette porte fut regardée comme l'unique cause de la mort du Gouverneur suivant. Ce Mandarin ayant été attaqué d'une fluxion de poitrine, qui lui faisoit cracher de gros flegmes blancs, on ne douta point que cette porte, dont la couleur étoit blanche, n'eut produit sa maladie, & là-dessus on prit la résolution de la peindre en noir, pour arrêter le cours de ses effets. Cét expédient n'ayant pas réussi, on s'imagina que c'étoit parce qu'on s'y étoit pris trop tard, & le Mandarin mourut. Ensuite à l'occasion de quelque autre chimere, on fit reblanchir la porte.

Autres objets du Fong-chwi.

Cette superstition ne regarde pas seulement la situation des édifices, mais encore la maniere de placer les portes, le jour & la maniere de disposer le fourneau pour faire cuire le riz, & quantité d'autres particularités de la même nature. Le pouvoir du Fong-chwi s'étend encore plus sur les sépulcres des morts. Certains imposteurs font leur métier de découvrir les montagnes & les collines dont l'aspect est favorable; & lorsqu'après diverses cérémonies ridicules, ils ont fixé un lieu pour cet usage, on ne croit pas qu'il y ait de trop grosse somme pour acheter cette heureuse portion de terre.

Les Chinois regardent le *Fong-chwi* comme une chose plus précieuse, en quelque sorte, que la vie même, parce qu'ils sont persuadés que le bonheur ou le malheur de la vie dépend de cette chimere. En un mot, si quelqu'un se distingue entre les personnes du même âge par ses talens & sa capacité; s'il parvient de bonne-heure au degré de Docteur, ou à quelqu'emploi; s'il devient pere d'une nombreuse famille; s'il vit long-tems, ce n'est point à son mérite, à son adresse, à sa probité qu'il en a l'obligation; son bonheur vient (26) de l'heureuse situation de sa demeure, ou de ce que la sépulture de ses ancêtres est partagée d'un excellent Fong-chwi.

Réflexion des Auteurs Anglois.

L'idée qu'on vient de prendre des différentes Sectes Chinoises sert à faire concevoir par quels degrés les changemens de Religion arrivent dans les autres pays, soit de bien en mal, soit de mal en pire. Comme il paroît que la Religion naturelle est la premiere qui s'est répandue à la Chine, on peut juger qu'elle n'est pas moins la plus ancienne dans tous les autres Etats du Monde. Elle prévalut parmi les Chinois, jusqu'à ce que l'ambition & l'incontinence des Grands eut introduit la corruption des mœurs, accompagnée de l'ignorance, qui ouvrirent la porte à la superstition & aux pernicieux principes de *Lau-tse*. Ensuite Confucius, habile & vertueux Philosophe, entreprit de la rétablir, avec l'assistance de plusieurs autres Sçavans, au risque de son repos & de sa sureté. Il y réussit.

La Chine se soutint dans cette situation pendant plus de mille ans; mais les principes de la Morale Chinoise ayant dégénéré dans un si long espace, il fut aisé à la doctrine de *Fo* de s'y introduire. Elle se répandit comme une rapide inondation dans toute l'étendue de l'Empire, sous la protection d'un Empereur superstitieux qui l'avoit apportée, & de deux de ses Successeurs. Ainsi les plus exécrables principes peuvent succeder à la Religion la plus sainte & la plus pure, lorsqu'ils ont pour appui l'autorité des Princes & la corruption des mœurs.

(26) Du Halde, p. 665.

### §. V.

## *Origine & progrès du Judaïsme & du Mahométisme à la Chine.*

De qui viennent ces éclaircissemens.

Les Missionnaires de Peking, curieux depuis long-tems de se procurer des informations sur les Juifs qui se trouvoient établis depuis plusieurs siécles à *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, chargerent en 1704 le Pere *J. P. Gozani* (27), qui gouvernoit une Eglise chrétienne dans cette Ville, de faire quelques recherches sur leur établissement & leurs usages. Pour exécuter cette commission, Gozani les visita dans leur *Li-pay-fu*, c'est-à-dire, leur Synagogue, un jour qu'ils y étoient tous assemblés. C'est la seule qu'ils aient à la Chine. Dans une longue conference qu'ils eurent avec lui, ils lui firent voir leurs Inscriptions, les unes en Chinois, d'autres en Hebreu. Ils lui montrerent leur *King*, ou leurs Livres de Religion. Ils lui accorderent la permission d'entrer dans le plus intime (28) endroit de leur Synagogue, réservé pour leur *Chang-kyau*, c'est-à-dire, pour celui qui en a la direction (29) & qui n'y entre jamais qu'avec la plus profonde vénération.

Le Pere Gozani visite les Juifs de Kay-fong-fu.

Ce qu'il voit dans leur Synagogue.

Au centre de la Synagogue ils ont un magnifique pupître (30), fort élevé & couvert d'un coussin, dont la broderie est très-riche. C'est le pupître de Moyse, sur lequel on place tous les Samedis, qui sont les jours du sabbat, & les autres jours solemnels, le Livre du *Pentateuque*, pour en faire la lecture. On y voit aussi le *Van-sui-pay*, c'est-à-dire, une Tablette qui contient le nom de l'Empereur; mais sans aucune sorte de statues ou d'images. La Synagogue regarde l'Ouest. Ils se tournent du même côté (31) pour prier Dieu, qu'ils adorent sous les noms de *Tyen*, de *Chang-tyen*, de *Ckang-ti*, de *Tyau-van*, de *We-che* ou de Créateur de toutes choses, & de *Van-we-chu-kay* ou de Créateur de tout l'Univers. C'est ce qui paroît par leur *Pay-tang*, & leur *Pa-pyen*, ou leurs Incriptions. Tous ces noms, remarque l'Auteur, sont empruntés des Livres Chinois.

Gozani ne remarqua point d'Autel (32). Il ne vit que le pupître dont on vient de parler, une cassolette pour l'encens, une longue table & quelques candelabres, avec des chandelles de suif. Il y avoit, sur la même table, treize especes de tabernacles en forme d'arches, avec de petits rideaux par-devant. Douze représentoient les Tribus d'Israël, & le treiziéme, Moyse. Ils servoient à renfermer le Pentateuque (33).

(27) Cet éclaircissement sur les Juifs est tiré d'une Lettre de Gozani, qui se trouve dans le septiéme Tome des Lettres édifiantes, Ouvrage traduit en Anglois par M. Lockman, en 1743. sous le titre de *The Jesuits travels*. Il a joint des Notes à cette Lettre, avec quelques Remarques des Missionnaires mêmes. Comme il y a de la confusion & quelques autres défauts dans le récit de Gozani, on n'a pas fait difficulté de le mettre ici en meilleur ordre.

(28) Cet endroit répond à l'*Hechal* des Juifs Européens, où les Livres de la Loi sont gardés; ou plûtôt au Saint des Saints de l'ancien Testament.

(29) Comme autrefois le Grand-Prêtre.

(30) Ceci répond au *Theba* ou au Pupître des Synagogues Européennes, où l'on lit la Loi les Samedis & les autres jours d'assemblée.

(31) Parce que Jérusalem est de ce côté-là à l'égard de la Chine.

(32) Il ne devoit pas compter d'en voir, puisqu'il n'est permis aux Juifs de sacrifier qu'à Jérusalem.

(33) Ces Tabernacles sont particuliers aux Juifs Chinois.

En sortant de la Synagogue, on trouve un grand sallon, (34) dans lequel on n'apperçoit qu'un grand nombre d'encensoirs ou de cassolettes. On apprit à Gozani que c'est le lieu où les Juifs honorent leur *Ching-Iins*, ou les grands hommes de leur Loi. La plus grande des cassolettes, qui est pour le Patriarche Abraham, est placée au milieu de la salle. Elle est suivie de celles d'Isaac, de Jacob, & de ses douze enfans, qu'ils appellent *Che-iel-kung-pay-tse*; (35) c'est-à-dire, les *douze Descendans*, ou les *douze Tribus d'Israel*. Ensuite on voit celles de Moyse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras & de plusieurs autres fameux personnages de l'un & de l'autre sexe.

RELIGIONS DE LA CHINE.

Sallon où les grands Personnages sont honorés.

De cet appartement, Gozani fut conduit à la salle des Hôtes, pour y converser avec ses Guides. Là, n'ayant pas manqué de comparer sa Bible avec leur *Chin-king*, ou leur Pentateuque, (36) il trouva que la chronologie & la généalogie des Patriarches, avec leur âge, étoient exactement semblables.

Salle des Hôtes.

La Synagogue Chinoise a quelque ressemblance avec nos Eglises de l'Europe. Elle est divisée en trois nefs, & l'on peut en faire intérieurement le tour. Celle du milieu est pour la table des parfums, pour le pulpitre de Moyse, & pour le *van-sui-pay*; (37) c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur, avec les tabernacles dont on a parlé. Cette nef est comme le chœur de la Synagogue. Les deux autres sont pour la priere & les autres exercices du culte.

Forme de la Synagogue Chinoise.

Les Juifs Chinois donnent à leur Loi le nom de *Ky-kyau*, qui signifie l'ancienne Loi; de *Tyen-kyau*, ou Loi de Dieu; & dans leurs Inscriptions, ils la nomment *Isalel-Kyau*, ou Loi d'Israel. Gozani obtint du Chef de la Synagogue, que le rideau fût ouvert devant un des tabernacles. On en tira un des Livres. Il est écrit sur de longues pieces de parchemin en caracteres nets & distincts, & les feuilles sont roulées autour de plusieurs bâtons. Un de ces Livres fut sauvé de la grande inondation du *Wangho*, ou de la Riviere jaune, qui couvrit entiérement la Ville de *Kay-fong-fu*. (38) Mais comme il avoit été mouillé, & que les caracteres en étoient à demi-effacés, les Juifs en firent tirer les douze copies, qui se gardent dans les tabernacles de la Synagogue. Ils conservent dans de vieux coffres, en deux autres endroits du même lieu, un grand nombre de petits Livres qui sont autant de divisions du Pentateuque, qu'ils nomment *Ta-king*, & des autres Livres de leur Loi. Ces Livres leur servent pour prier. Ils en firent voir plusieurs à Gozani, qui les crut écrits en Hébreu. (39) Quelques-uns lui parurent neufs. D'autres sont vieux & à demi-déchirés. Mais ils sont gardés, aussi soigneusement que s'ils étoient d'or.

Comment les Livres de la Loi sont écrits.

Autres Livres Juifs.

Les noms des livres du Pentateuque, suivant le Chef de la Synagogue, sont: *Bereshith*, *Veclesemath*, *Vayiera*, *Vaje-dabber*, & *Habdabarim*. (40) En

(34) Il paroît, suivant Gozani, que la Synagogue Chinoise est divisée en trois parties: 1. Le Saint des Saints; 2. la partie où est le Pupître ou la Chaire; 3. la Salle, qui ressemble plus au *Vestibule* ou au Portique de l'ancien Temple, que le lieu où les Juifs s'assemblent en Europe.

(35) *Chel-cum-pay-se* dans la Traduction.

(36) Observez que l'Auteur lui donne trois différens noms; *King*, *Fa-king* & *Ching-king*.

(37) *Van-say-pay* dans la Traduction, au lieu de *Van-sui-pay*, qui signifie *la Tablette de dix mille ans*; nom qu'on donne à l'Empereur.

(38) Cet évenement arriva en 1643, comme on l'a vû ci-dessus.

(39) Il paroît que le Pere Gozani n'étoit pas fort habile en Hebreu.

(40) Les Juifs Européens les appellent *Berasith*, *Vellechemot*, *Vaykre*, *Valeber* & *Elle Haddebarim*. Comme les Juifs orientaux appellent le premier *Brasithro*, M. Lokman doute

RELIGIONS DE LA CHINE.

corps, ils portent le nom de *Tauwa*. Ils sont divisés en cinquante-trois volumes (41); c'est-à-dire, la Genese en douze, l'Exode en onze, & les trois suivans, chacun en dix, qui se nomment *Quan*. Le même Chef dit à Gozani qu'on avoit les titres de quelques autres livres de l'Ancien Testament, mais qu'il en manquoit plusieurs, & qu'il y en avoit quelques-uns dont on n'avoit aucune connoissance. D'autres Juifs, qui se trouvoient présens, ajouterent qu'il s'étoit perdu plusieurs Livres au tems de l'inondation. En effet Gozani ne put douter qu'ils n'en eussent connu d'autres, en les entendant parler du livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezechiel, qui vivifia des os desséchés, de Jonas, qui passa trois jours dans le ventre d'une baleine, &c.

Fables que les Rabins y ont mêlées.

L'Auteur ne remarqua pas sans étonnement que leurs anciens Rabbins avoient mêlé quantité de contes ridicules parmi les faits qui sont rapportés dans l'Ecriture, & que les cinq Livres mêmes de Moyse n'avoient point été exempts de cette altération (42). On lui fit à cette occasion cent récits extravagans, dont il ne put s'empêcher de rire; ce qui lui fit juger que ces Juifs Chinois étoient de la Secte des Talmudistes, qui ont corrompu le sens de la Bible. Outre ce livre saint, ils avoient d'autres livres Hébreux, qu'ils nommoient *San-tso*. C'étoient des compositions de leurs anciens Rabbins, remplies d'histoires ridicules, qui renferment leur rituel, ou les cérémonies qu'ils pratiquent aujourd'hui. Ils ont des idées fort bizarres du Paradis & de l'Enfer, qu'ils ont tirées vraisemblablement du Talmud.

Cérémonies en usage parmi les Juifs Chinois.

Ils conservent encore plusieurs cérémonies de l'Ancien Testament, telle que la Circoncision. Ils observent le Sabbath & d'autres fêtes de l'ancienne Loi, particuliérement celle des Azimes. Ils ont aussi leur Agneau Pascal, en mémoire de la délivrance d'Egypte & du passage de la mer rouge. Ils n'allument point de feu & ne préparent pas leurs alimens le samedi. Ce soin se prend la veille. Pendant qu'on fait la lecture de la Bible dans leur Synagogue, ils ont le visage couvert d'un voile transparent, en mémoire de Moyse, qui descendit de la montagne le visage couvert.

Honneurs qu'ils rendent à Confucius.

Comme il se trouvoit parmi eux quelques Bacheliers & quelques autres Lettrés de l'ordre inférieur, Gozani leur demanda s'ils rendoient des honneurs à Confucius. Le Chef répondit qu'ils l'honoroient de la même maniere que les Lettrés Chinois; qu'ils se joignoient avec eux pour les cérémonies qui se pratiquent dans la salle de leurs grands hommes; & que les honneurs qu'ils rendoient à leurs ancêtres, suivant l'usage de la Chine, s'observoient dans la salle contigue à leur Synagogue; qu'ils offroient en sacrifice la chair des animaux, excepté celle de porc, des confitures & de l'encens dans des plats de porcelaine, en se dispensant seulement de se prosterner; que dans leurs maisons & dans la salle de leurs ancêtres ils n'employoient que des cassolettes, sans inscriptions & sans images. Lorsque Gozani leur parla du Messie promis par les Ecritures, & de ses divines actions, ils tomberent dans une profonde surprise. Ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de *Jesus* que celui du Fils de

Ils n'avoient point entendu parler de Jesus-Christ.

avec fondement que les Juifs de la Chine emploient le mot de *Bereshith*, comme ceux de l'Europe.

(41) Ou Sections. Les Juifs de l'Europe font la même chose. Ils en lisent une tous les Samedis, & le tout une fois l'année.

(42) Cela doit être plûtôt entendu de la Glose ou du Commentaire, que du Texte.

*Sirrah*. Après tout, dit le Missionnaire, mais sans en apporter aucune raison, il y a peu de fond à faire sur cette Nation.

Religions de la Chine.

Tems auquel les Juifs sont venus à la Chine.

Ils lui dirent aussi que leurs ancêtres étoient venus du Royaume de Judée à l'Ouest, qui avoit été conquis par Josué, après être sorti de l'Egypte au travers de la mer rouge, & qu'ils étoient entrés à la Chine sous la dynastie de *Han* (43). Leur Colonie étoit alors composée d'un grand nombre de familles (44); mais elle est réduite à sept, qui se marient entr'elles, sans prendre jamais d'alliance avec les *Wheg-whegs*; c'est-à-dire, avec les Mahométans. Elles n'ont rien non plus de commun avec eux par rapport à la Religion, & leurs moustaches mêmes ne sont pas tournées de la même maniere.

Nom qu'ils y portent.

Les Juifs portent à la Chine le nom de *Tyau-kin-kyau*, qui signifie qu'ils s'abstiennent de sang, & que pour le faire sortir plus facilement du corps des animaux, ils leur coupent les nerfs & les veines. Ils ont reçû ce nom des Chinois, & le portent d'autant plus volontiers qu'il les distingue des Mahométans, qui portent celui de *Ti-mo-kyau* (45). Ils raconterent à Gozani que les Missionnaires Chrétiens leur avoient fait proposer deux fois d'entrer avec eux dans quelque Traité; la premiere fois, sous la dynastie de *Ming*, par Rodriguez de Figueredo; la seconde, par *Nge-li-ke*, sous la dynastie présente de (46) *Tsing*.

Origine & progrès des Mahométans à la Chine.

A l'égard des Mahométans, il y a plus de six cens ans qu'ils sont établis dans diverses Provinces de l'Empire, où ils vivent tranquillement, sans y recevoir jamais le moindre trouble, parce qu'ils n'en causent point aux autres en matiere de Religion. Leur nombre s'accrut d'abord par la seule voie des alliances; mais depuis plusieurs années, l'argent leur sert beaucoup à l'augmenter. Ils achetent de tous côtés des enfans, que leurs parens ne font pas scrupule de vendre lorsqu'ils ne sont point en état de les élever. Pendant une famine qui ravagea la Province de *Schan-tong*, ils en acheterent ainsi plus de dix mille. Ils les marient & les établissent dans des Villes dont ils achetent aussi quelque partie, ou qu'ils bâtissent à leurs propres frais. Cette méthode les a rendus si puissans dans plusieurs endroits, qu'ils n'y souffrent point ceux qui refusent d'aller à la Mosquée, & que dans l'espace d'un siécle ils se sont extrêmement multipliés (47).

On peut conclure de ces Relations imparfaites des Missionnaires, que les Mahométans doivent avoir acquis des richesses considérables, qu'ils doivent sans doute à la voie du commerce. On prétend que dans le huitiéme ou le neuviéme siécle, ils l'exerçoient à Siraf en Perse (48); mais vraisemblablement

(43) La dynastie de Han est la cinquiéme des vingt deux. On la fait commencer deux cens six ans avant Jesus Christ, & finir deux cens vingt ans après l'Ere Chrétienne; de sorte que dans cette supposition il est impossible de fixer l'entrée des Juifs à la Chine sans un doute de quatre cens ans.

(44) Ils devoient être fort nombreux en 845, si l'Ordonnance qui fut publiée dans la cinquiéme année de l'Empereur *Vu-tsong* & qui répond à cette année de Jesus-Christ, regarde leur Nation; car les Bonzes de *Ta-tsing*, ou de Judée, & de *Mu-ha-pa*, en tout au nombre de trois mille, sont condamnés dans cette Piéce à retourner à la vie séculiere. Du Halde, Vol. I.

(45) Ils sont nommés ci-dessus *Whey-wheys*.

(46) Voyages des Jésuites, ou *Jesuits travels*, Vol. II. p. 12. & suiv.

(47) Mémoires du Pere le-Comte, p. 339. Du Halde, Vol. I.

(48) Voyez l'Introduction, au premier Tome de ce Recueil.

RELIGIONS DE LA CHINE.

ils s'étoient introduits à la Chine, par terre, avec l'armée des Tartares Occidentaux, sous *Jengliez-kam*, ou sous ses premiers successeurs.

## §. VI.

### *Origine, progrès & ruine du Christianisme à la Chine.*

Preuves de l'antiquité du Christianisme à la Chine.

Inscription d'une table de marbre.

LEs Missionnaires paroissent persuadés que la Religion Chrétienne a été prêchée fort anciennement à la Chine. Ils en donnent pour preuve deux monumens : l'un est le Breviaire de l'Eglise du Malabar, où (49) l'on rapporte que Saint Thomas convertit les Chinois ; l'autre, une Table de marbre, longue de dix pieds & large de cinq, qui fut, dit-on, trouvée dans la terre, en *1625*, près de *Si-ngan-fu*, capitale de *Chen-si*. L'inscription de cette Table, après avoir fait mention de la Trinité, de la Naissance & de l'Ascension de Jesus-Christ, de l'objet de sa mission & de la sainteté de son ministere, rapporte qu'un Chrétien, nommé *O-lo-pwen*, vint de Judée à la Chine en *636*; que l'Empereur *Tay-tsong*, qui regnoit alors, le reçut avec beaucoup d'honneurs, & que sur l'examen qu'il fit de sa doctrine, il publia un Edit en sa faveur. Ce Prince donna ordre aussi qu'on bâtît une Eglise ; & *Kan*, son successeur, en fit élever plusieurs autres. Quelques années après, les Bonzes allarmés des progrès de la foi Chrétienne lui susciterent des persécutions, qui furent aussitôt appaisées par les soins de Kan. Les Empereurs suivans, sur-tout *So-chong*, continuerent de bâtir des Eglises, firent chaque année pendant quarante jours des offrandes à l'autel, servirent de leurs propres mains les Prêtres de quatre Eglises, nourrirent les Pauvres, vêtirent ceux qui étoient nuds, prirent soin des Malades, & ne dédaignerent pas d'enterrer les Morts. On lit sur la même table que ce monument fut élevé en 782. Sur un des côtés, au bas du marbre, on voit une autre inscription fort longue, partie en caracteres Syriaques ou Chaldaïques, partie en caracteres Chinois, avec les noms, en Syriaque, des Missionnaires venus de la Judée pour prêcher l'Evangile à la Chine ; tous Evêques, Prêtres & Diacres. On prétend que leur mission est confirmée par divers manuscrits Arabes & Orientaux, découverts dans la Bibliothéque royale de France par l'Abbé Renaudot & par *Thevenot* (50), & que l'original s'en conserve à Rome dans la Bibliothéque du Collége des Jésuites. *Kirker* en a publié (51) l'extrait, avec une version littérale & sa paraphrase. Du Halde n'ose assurer que les Empereurs nommés dans l'inscription méritent les éloges qu'on leur accorde. Il reconnoît que s'ils favoriserent les Prédicateurs de l'Evangile, ils n'étoient pas moins portés à soutenir les Sectes idolâtres.

Témoignage de plusieurs Manuscrits.

Durée du Christianisme à la Chine.

Les Jésuites sont fort embarrassés à découvrir quelle fut la durée du Christianisme dans l'Empire. Ils confessent que le souvenir en devoit être effacé depuis plusieurs siécles, puisqu'il n'en restoit pas le moindre vestige en 1552, lorsque Saint François Xavier, l'Apôtre des Indes, arriva dans l'Isle de *Chang-*

(49) Dans une Leçon du second Nocturne de l'Office de S. Thomas.

(50) On soupçonne l'autenticité de ces Manuscrits, & plusieurs Protestans y ont crû reconnoître diverses marques de fausseté.

(51) Dans son Ouvrage intitulé *China illustrata*.

*chuun-chan*, nommée aussi *Sancian* (52), où il mourut sans avoir mis le pied à la Chine. Trente ans après, les Missionnaires de Macao firent des efforts inutiles pour obtenir d'y être reçûs. Enfin le *Tsong-tu* de *Juang-tong* ayant cité devant son Tribunal les Portugais de Macao, le Pere Roger, Jésuite, fut envoyé à *Chan-king-fu*, où il fut reçû si favorablement du Viceroi qu'il demanda la permission de résider dans la Province. Elle lui fut accordée; sur quoi *Illi* & *Pasio* commencerent leur établissement. Mais ce Mandarin ayant été bientôt disgracié, & craignant les plaintes qu'on pouvoit porter contre lui, pour avoir reçu des Etrangers dans le lieu de sa Jurisdiction, les obligea de retourner à Macao. Ainsi s'évanouirent les premieres esperances. Mais, lorsque les Missionnaires s'y attendoient le moins, un garde du nouveau Viceroi, entendant parler des récompenses promises à ceux qui procureroient leur rappel, eut la hardiesse d'en parler à son Maître, & se rendit ensuite à Macao. Roger & Ricci ne firent pas difficulté de le suivre à Chan-king, où ils obtinrent bientôt une Patente du Viceroi, qui leur permettoit de s'établir dans le lieu qu'ils voudroient choisir. Ces deux Missionnaires trouverent le secret de plaire aux Chinois; sur-tout le Pere Ricci, par la douceur de son caractere & par ses manieres insinuantes. La connoissance qu'il avoit de la Langue & son habileté dans les Mathématiques, lui furent encore plus utiles. Les Chinois virent avec plaisir une Carte générale qui étoit son ouvrage, quoiqu'il y eût donné à leur Pays moins d'étendue qu'ils ne lui en attribuoient. Ensuite leur ayant composé un Catéchisme, qui contenoit l'explication de la Morale Chrétienne, il en convertit un grand nombre. La réputation qu'il fit aux Missionnaires leur attira les visites de tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction à Chan-king. Mais le Peuple, moins facile à recevoir leurs impressions, se souleva contr'eux, & leur fit quelques insultes dans leur propre maison. Deux Etrangers ayant excité contr'eux divers sujets de jalousie, Roger fut renvoyé à Macao. Cependant peu d'années après, le danger parut diminué, & le Pere Antoine *Almeyde* vint au secours de la Mission. Elle se soutenoit depuis sept ans, lorsqu'un nouveau Viceroi, qui avoit quelques vûes sur la maison des Jésuites, donna ordre à Ricci de quitter l'Empire avec ses Compagnons. Leurs suppliques, & les sollicitations des principaux Magistrats en leur faveur, ne purent faire adoucir cette rigoureuse déclaration. Ils obéirent. Mais en arrivant à Canton, ils furent agréablement surpris de recevoir la permission de demeurer. On leur assigna Chau-cheu pour demeure. Ce fut dans cette Ville, qu'abandonnant l'habit des Bonzes, qui les avoit fait mépriser, ils prirent celui des Chinois lettrés. Ce changement leur attira du respect & favorisa le progrès de leur doctrine. Mais, pour l'établir solidement, Ricci conçut qu'il étoit nécessaire de la faire gouter dans la Capitale de l'Empire; & s'arrêtant à cette résolution, il ne se promit pas moins que de convertir l'Empereur & toute sa Cour (53).

Premier établissement des Missionnaires Jésuites.

Caractere & habileté du Pere Ricci.

Diverses fortunes des Missionnaires.

Vers le même tems, *Tayko-sama*, Empereur du Japon, ayant levé une armée nombreuse, dans la vûe de conquérir d'abord la Corée, & de faire ensuite une invasion à la Chine, l'Empereur Chinois rassembla au tour de sa personne

Efforts de Ricci pour pénétrer dans la Capitale.

(52) Sancian est sur la Côte de la Province de Quang-tong.
(53) Du Halde, Vol. II.

tous les Mandarins qui avoient quelque habileté dans l'art de la guerre. Ricci obtint d'un d'entr'eux, avec lequel il se trouvoit lié d'amitié, la permission de le suivre jusqu'à la Province de *Kyang-si.* Il se flattoit de l'engager par degrés à lui permettre de l'accompagner jusqu'à Peking. Dans cette route la barque fit naufrage, & Ricci n'echappa qu'à peine au danger. Le Mandarin effrayé continua son voyage par terre, & ne voulut pas que le Missionnaire passât Nan-king. Un autre Mandarin, qui lui avoit marqué anciennement quelque bonté, lui donna ordre de quitter cette Ville meme, & punit le Chinois qui avoit osé le recevoir dans sa maison.

Ils lui réussissent mal.

Ricci se vit dans la nécessité de retourner dans la capitale de *Kyang-si.* Il y fut reçu favorablement des Mandarins & du Viceroi même. *Cataneo*, *Longobardi* & d'autres Missionnaires le joignirent alors dans cette ville. Quelque tems après, le Gouverneur partant pour Peking, Ricci & deux autres obtinrent la liberté de le suivre. Leur séjour dura peu dans cette Capitale; la guerre avec les Japonois ayant augmenté la défiance & le dégout qu'on avoit pour les Etrangers, ils firent peu de progrès dans un espace si court. Mais après la défaite de l'armée Japonoise, & la mort de Tayko-sama, dont elle fut bientôt suivie, Ricci ne trouva plus de difficulté à s'établir à Nan-king. Ensuite les présens pour l'Empereur étant arrivés à Macao, il obtint d'un des principaux Magistrats un passeport pour les porter lui-même à Peking. Il partit. Mais en passant par *Lin-tsing-cheu*, le refus qu'il fit à un Eunuque de lui abandonner les curiosités de l'Europe & le soin de les présenter à la Cour, l'exposa au chagrin de se voir emprisonner avec tout son cortege, sous prétexte qu'un crucifix, qu'il portoit dans sa valize, ne pouvoit être qu'un charme pour ôter la vie à l'Empereur. Les Missionnaires auroient été sacrifiés au ressentiment de cet Officier, si les témoignages avantageux qu'il avoit déja donnés lui-même en leur faveur ne l'eussent empêché de porter contr'eux ses accusations à la Cour.

Il arrive des présens pour l'Empereur.

Danger auquel ils exposent Ricci.

Il se rend enfin à Peking.

Enfin l'ordre étant venu d'envoyer les Etrangers à Peking, Ricci se hâta de s'y rendre & fut bien-tôt introduit au Palais, où sa personne & ses présens furent également agréables à l'Empereur. Il offrit à ce Prince une grande horloge & une montre à répetition. Sa Majesté lui accorda, non-seulement une maison dans la Ville pour lui & pour ses compagnons, mais encore un fonds pour leur subsistance & la liberté d'entrer dans une des cours du Palais. Le Ciel ayant permis qu'après vingt-ans de travail ils se vissent heureusement établis dans la Capitale de l'Empire, ils s'appliquerent fortement à l'ouvrage des conversions. Entre une infinité de Prosélytes, ils compterent un des premiers Mandarins de Pe-king, nommé *Li ;* une famille entiere de Princes du Sang à *Nan-chang-fu ; Paul Syu*, un des Ko-laus de l'Empire, & *Candida* sa fille à Nan-king, avec un grand nombre de Lettrés & d'autres Mandarins dans les mêmes Villes & dans d'autres lieux. *Candida* fit imprimer, à ses propres frais, des Livres de Religion & d'autres Ouvrages des Missionnaires. Elle bâtit des Eglises dans diverses Provinces & des Hôpitaux pour les enfans trouvés. Enfin le nombre des Prosélytes s'accrut avec tant de succès, que la seule Province de Kyang-nan offroit quatre-vingt-dix Eglises, quarante-cinq Oratoires & quatre especes de Congrégations; l'une à l'honneur de la Sainte-Vierge; l'autre, des Anges; un autre, de la Passion de Jesus-Christ, & la quatriéme, pour les Lettrés, sous la protection de Saint Ignace. L'usage étoit de s'y

Premiers succès de la Mission.

assembler

affembler le premier jour de chaque mois, pour répeter les inftructions que divers Lettrés avoient compofées fur plufieurs articles de la Religion. Celles qui étoient approuvées des Miffionnaires fe récitoient le Dimanche d'après, dans les Eglifes, & fervoient beaucoup à faire de nouveaux Profélytes.

Religions de la Chine.

Perfécution contre le Chriftianifme.

Cependant les Bonzes, défefperés du fuccès d'une doctrine dont l'établiffement entraînoit la ruine de leurs principes, fufciterent plufieurs perfécutions contre les Miffionnaires. Elles furent bien-tôt appaifées; mais il s'en éleva une à Macao, qui parut plus dangereufe, à l'occafion d'une difpute entre le Vicaire général & les Francifquains, dans laquelle le Recteur des Jéfuites fe déclara pour les derniers. Jamais l'enfer, fuivant les termes de l'Auteur, n'inventa rien de plus noir que la vengeance d'un Partifan du Vicaire général, qui auroit vû périr volontiers la Religion chrétienne à la Chine pourvû que les Jéfuites fuffent enveloppés dans fa ruine. Il fit entendre aux Chinois que l'ambition des Jéfuites étoit fans bornes, & que la prédication de l'Evangile n'étoit qu'un prétexte pour élever *Cataneo*, un Miffionnaire de leur Ordre, au Trône Impérial; que les lieux dans lefquels ils étoient établis, à Canton & à Peking, favorifoient leur projet; que la Flotte Hollandoife, qui avoit paru depuis peu fur la Côte, étoit venue pour les feconder; que le Gouverneur de Macao étoit dans leurs interêts avec fes troupes, & que les Chrétiens du Japon devoient fe joindre à leurs amis de la Chine.

A quelle occafion elle s'éleve.

Ses effets.

Ces affreufes nouvelles étant parvenues jufqu'aux Magiftrats de Canton, les autres Villes de l'Empire prirent auffi-tôt l'allarme. On publia que le Pere Ricci avoit fouffert le dernier fupplice à Peking; & François Martinez ayant été obligé de traverfer Canton dans les mêmes circonftances, fit des efforts inutiles pour fe cacher. Il fut découvert par un Profélyte apoftat & condamné à la baftonade, fous laquelle il mourut. Si l'accufation dont on avoit noirci les Jéfuites eût pénetré jufqu'aux oreilles de l'Empereur, la ruine du Chriftianifme étoit inévitable; mais les Magiftrats reconnurent bien-tôt qu'on leur en avoit groffiérement impofé.

Mort du Pere Ricci.

Ricci, dont le tempéramment étoit fort affoibli par le poids continuel de fes travaux apoftoliques, mourut en 1610, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après en avoir paffé vingt-fept à la Chine. L'Empereur Van-lye accorda pour fa fépulture une portion de terrain, qui, par la continuation de la même faveur, devint enfuite le Cimetiére des Jéfuites & des autres Miffionnaires. Mais en 1617, un Mandarin de Nan-king fufcita contr'eux une nouvelle perfécution. Quelques-uns furent battus cruellement; d'autres emprifonnés ou bannis, & ceux qui étoient établis à Peking fe virent forcés de retourner à Macao. Leur fituation ne fut pas plus tranquille jufqu'à l'irruption des Tartares, lorfque Tyen-ki fuccedant au Trône, fe détermina, par le confeil de Paul Syu, Mandarin chrétien, à faire venir les Portugais pour conduire fon artillerie, & rappella les Miffionnaires. Ils vécurent paifiblement fous ce Monarque & fous *Whay-tfong* ou *Tfong-ching*, fon fucceffeur, en 1628.

Rétabliffement des Miffionnaires.

Arrivée du Pere Adam Schaal.

Sa faveur à la Cour.

Vers l'année 1631, le Pere *Adam Schaal*, Jéfuite, ayant été envoyé à la Cour, obtint bien-tôt la faveur de Sa Majefté Impériale & des Grands, par fon habileté dans les Mathematiques. Ce fut dans le cours de la même année que les Dominiquains & les Francifquains entrerent à la Chine pour partager le travail de la Miffion, qui étoit alors floriffante. Mais les guerres qui fur-

Religions de la Chine.

vinrent en 1636 & qui durerent plus de vingt ans, causerent presqu'entiérement sa ruine. Cependant les malheurs du tems n'arrêterent point le zéle des Jésuites. Ils firent des conversions nombreuses, & quelques-unes dans les plus hauts rangs de l'Empire. On compta dans ce nombre *Thomas Kyn*, Viceroi de *Quang-si; Luc Chin*, Généralissime de l'armée Chinoise contre les Tartares; *Pan Achilles*, Grand-Eunuque, & cinquante Dames de la Cour: enfin, l'Empereur lui-même (54) & l'Impératrice, qui reçurent le Baptême; l'un, sous le nom de Constantin; l'autre, sous celui d'Helene. On nous a conservé une Lettre de l'Impératrice au Pape, écrite en 1650 (55), avec le Bref du Pape à Sa Majesté Chinoise. Mais, dans l'espace de peu d'années, de si belles esperances furent détruites, par la défaite de l'Empereur & la conquête des Tartares (56).

Changemens causés par la conquête des Tartares.

Services que Schaal rend à la Religion.

Adam Schaal, demeuré seul à Peking pour l'administration de l'Eglise chrétienne, ne fut pas plûtôt connu de *Chun-chi*, Empereur Tartare, qu'ayant obtenu son estime, il fut créé Président du Tribunal des Mathématiques, qui étoit depuis trois cens ans sous la direction des Astronômes Mahométans. La réformation du Calendrier, qu'il exécuta heureusement, le rendit encore plus cher à ce Prince. On vit arriver à la Cour, sous ses auspices, quatorze Missionnaires, & dans ce nombre, Ferdinand Verbiest. L'Empereur auroit embrassé le Christianisme, s'il n'eût été retenu par ses femmes, qui étoient dévouées aux Bonzes. Mais ce Prince se refroidit un peu pour Schaal, à l'occasion de son dernier mariage, qui avoit été censuré par ce Missionnaire; ce qui n'empêcha point qu'au lit de la mort il ne le fît appeller, & qu'il ne le traitât avec beaucoup de bonté.

Il est fait Précepteur du jeune Empereur.

Calomnies contre les Chrétiens.

A l'accession de *Kang-hi*, qui n'étoit alors âgé que de huit ans, les Bonzes furent chassés du Palais, tandis que Schaal fut nommé Précepteur du jeune Monarque. Le crédit de ce Missionnaire sauva Macao de sa ruine, lorsque toutes les Places de la Côte furent détruites pour affoiblir *Ku-ching*, ou *Ko-xinga*, en lui coupant les provisions. Il prévint aussi, dans les Provinces, diverses persécutions qui furent suscitées par les Bonzes. Mais tous ses soins ne purent arrêter un soulevement général, causé par *Jang-quang-syen* (57), Chinois Lettré, qui s'étoit rendu redoutable aux plus grands Mandarins par ses violences & ses intrigues. Dans un Livre qu'il publia, & dans une Suplique qu'il présenta aux quatre Régens, il s'emportoit en invectives contre les Missionnaires & leur Religion. Il osoit assurer, » qu'ils avoient été bannis de leur » propre Pays pour avoir suscité des séditions, & qu'ils étoient venus à la » Chine pour y exciter les Peuples à la révolte; que la vûe du Pere Schaal en » s'élevant à l'autorité dont il jouissoit à Peking, étoit d'introduire dans l'Etat » une multitude d'Etrangers, qui se répandoient dans les Provinces sous sa » direction & qui levoient les plans des Villes pour en faciliter la conquête; » que les gens de leur suite étoient autant de soldats, & que le nombre en » étoit infini; que tous les ans il arrivoit à Macao de nouvelles troupes d'E» trangers, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour l'exécution de » leur dessein. Il produisoit, en même-tems, un Livre publié par le Pere

(54) C'étoit Yung-ly, qui fut proclamé par l'armée en 1646, & qui fixa son siége à Chau-king-fu dans Quang-tong.

(55) Du Halde, Vol. II.

(56) Voyez ci-dessus, dans les Relations.

(57) Le même dont on a déja parlé.

Schaal, dans lequel ce Miſſionnaire exhortoit les Chinois & les Tartares à ſe ſoumettre aux Loix du Chriſtianiſme, & qui contenoit une liſte de toutes les Egliſes de la Province, avec celle des Magiſtrats qui avoient été baptiſés. *Jang-quang-ſyen* repréſentoit cet Ouvrage comme l'état d'une armée prête à tenir la campagne au premier ſigne; les Médailles & les Chapelets des Chrétiens étoient des marques ſecretes auxquelles les Conſpirés devoient ſe reconnoître. Enfin, montrant la figure de Jeſus crucifié, qui étoit dans les Livres diſtribués par les Miſſionnaires : » Voyez, diſoit-il, le Dieu des Européens, » qui eſt cloué ſur une croix pour avoir entrepris de ſe faire Roi des Juifs. » Telle eſt la Puiſſance qu'ils invoquent pour le ſuccès du deſſein qu'ils ont » formé de ſe rendre maîtres de la Chine.

Sentence qui condamne à mort le Pere Adam Schaal.

On eſt diſpenſé de s'étendre ici ſur un évenement dont on a déja lû (58) les fatales circonſtances. Le Pere Schaal, alors âgé de ſoixante-dix-huit ans, fut chargé de fers avec tous les autres Miſſionnaires & parut à genoux devant le Tribunal Chinois, où ſes infirmités obligerent le Pere Verbieſt de répondre pour lui. Ils furent tous empriſonnés le 12 de Novembre 1664. L'année ſuivante, les Mandarins aſſemblés prononcerent que la Loi chrétienne étoit (59) fauſſe & pernicieuſe, & que le Pere Adam & tous ſes Compagnons méritoient d'être punis comme ſéducteurs du Peuple & propagateurs d'une fauſſe doctrine. Toutes les apologies furent inutiles. Le Pere Schaal reçut la ſentence de mort, qui le condamnoit d'abord à être étranglé, comme au ſupplice le plus honorable à la Chine; mais qui fut changée en celui d'être coupé en piéces, qui paſſe pour le plus ignominieux. Cet arrêt fut communiqué aux Princes du Sang & aux quatre Régens, pour être confirmé par leur approbation.

Miracles qu'on rapporte en faveur du Chriſtianiſme.

Dans une extrêmité ſi terrible, le Ciel, dit l'Ecrivain, qui paroiſſoit avoir abandonné ſes Serviteurs, ſe déclara manifeſtement en leur faveur. Chaque fois qu'on entreprit de lire la ſentence, un effroyable tremblement de terre força l'Aſſemblée de quitter la Salle du Conſeil. La conſternation du Peuple, ſur-tout celle de la Reine-mere du dernier Empereur, qui attribuoit ces redoutables accidens à l'injuſtice des Magiſtrats, obligerent la Régence de rendre la liberté aux Priſonniers, à l'exception de ceux qui étoient coupables de certains crimes, particuliérement d'avoir enſeigné une fauſſe doctrine. Comme les Miſſionnaires étoient compris dans cette exception, ils demeurerent en priſon, tandis que douze cens autres Chrétiens furent délivrés. Mais les tremblemens de terre, continue Du Halde, qui ſe renouvellerent avec plus de violence que jamais, & le feu qui conſuma la plus grande partie du Palais, joint à quantité d'autres prodiges (60), firent ouvrir les yeux à d'injuſtes Juges, & les convainquirent enfin que le Ciel s'intéreſſoit en faveur des Priſonniers. Les Miſſionnaires obtinrent alors la liberté. Mais le Pere Adam Schaal ne ſurvécut pas long-tems à ſes ſouffrances. Il mourut en 1666.

La perſécution n'ayant pas cauſé moins de ravage dans les Provinces, on y jetta les Miſſionnaires dans de rigoureuſes priſons, & vingt-cinq furent bannis à Canton. Il n'en reſta que quatre à la Cour. Leurs ennemis, ſuivant le récit de l'Auteur, n'échaperent pas long-tems à la vengeance du Ciel. Le pre-

(58) Voyez le Tome V. dans les dernieres Relations.

(59) *Ibidem.*

(60) Navarette forme quelques difficultés contre tous ces prodiges. Voyez ſa Relation au Tome V.

Vengeance du Ciel contre les Perfécuteurs.

mier Régent, qui étoit le plus ardent des Perfécuteurs, mourut bien-tôt d'une mort naturelle. Le fecond fut condamné au fupplice. Son troifiéme fils fut coupé en piéces & les autres eurent la tête tranchée (61). *Jang-quang-fyen*, Auteur de la perfécution, qui avoit été nommé Préfident du Tribunal Mathématique à la place d'Adam, fut dégradé & condamné à mort. Cependant cette fentence ayant été changée dans un banniffement perpétuel, par confidération pour fon grand âge, il mourut en chemin d'un ulcere peftilentiel.

Rétabliffement du Chriftianifme. A quelle occafion.

Un évenement, qui arriva peu d'années après, rétablit les Miffionnaires dans leur ancienne faveur. L'Empereur ayant découvert un grand nombre de fautes dans le Calendrier de l'Empire, fut follicité par quelques-uns de fes courtifans de confulter les Européens. Il fuivit ce confeil. Le Pere Verbieft, chargé de fes ordres, s'acquitta fi heureufement de cette commiffion, que pour récompenfe il fut nommé Préfident du Tribunal des Mathématiques. Bientôt on vit paroître un Edit Impérial, par lequel tous ceux qui avoient fouffert quelqu'injuftice fous la minorité de l'Empereur étoient invités à demander des réparations. Verbieft faifit cette occafion. Il expofa dans une Supplique l'abus qu'on avoit fait de l'autorité fouveraine en condamnant le Chriftianifme & banniffant fes Miniftres. Cette Piéce fut rejettée par un Tribunal; mais un autre déclara, » que la Loi chrétienne avoit été profcrite injuftement, qu'elle étoit bonne, & qu'elle n'enfeignoit rien qui ne s'accordât avec le bien » de l'Etat. Les Seigneurs chrétiens furent auffi-tôt rétablis dans leurs Emplois, le Pere Verbieft dans tous fes honneurs; & les autres Miffionnaires ayant été rappellés, rentrerent, en 1671, dans leurs Eglifes. A la verité l'Edit Impérial défendoit à tous les Sujets de l'Empire d'embraffer la Religion chrétienne; mais on ne laiffa point de baptifer dans le cours de la même année un grand nombre de perfonnes, entre lefquelles fe trouvoient un oncle maternel de l'Empereur & l'un des huit Généraux Tartares.

Edit en faveur de la Religion.

Verbieft, appellé enfuite à la Cour, enfeigna pendant deux ans les Mathématiques à l'Empereur & prit occafion d'un Livre publié par un Mandarin pour faire défendre par un Edit que la Religion Chrétienne fût traitée de fauffe Religion. Sa faveur s'accrut encore par le fervice qu'il rendit à l'Empire en faifant fondre du canon de cuivre, d'une légereté qui le rendoit facile à tranfporter fur les montagnes. Les Chinois ne connoiffoient jufqu'alors que l'ufage des canons de fer. Avec ce nouveau fecours les Tartares forcerent dans fes retranchemens *U-fan-ghey*, fameux Chinois qui les avoit appellés dans l'Empire, & qui s'étoit lui-même révolté contr'eux. Cet événement procura la paix & confirma Kanghi fur le trône (62). Le crédit des Miffionnaires n'ayant fait qu'augmenter avec la faveur de Verbieft, on vit croître fi promptement le nombre des Profélytes, que les Jéfuites de Peking écrivirent en Europe pour inviter leurs confreres à venir partager leurs travaux. Ces lettres attirerent à Verbieft un Bref du Pape, qui le remercioit de fon zele, & porterent Louis XIV à faire paffer à la Chine de nouveaux Miffionnaires, également propres à répandre le goût des fciences & les lumiéres du Chriftianifme.

Progrès du Chriftianifme.

Nouveaux Miffionnaires envoyés à la Chine.

D'un grand nombre qui s'offrirent pour cette glorieufe entreprife, on choi-

(61) L'Auteur ne rapporte point leurs crimes, mais on doit fuppofer qu'ils en avoient commis d'autres que celui d'avoir perfécuté les Miffionnaires.

(62) Voyez cette Relation au Tome V. de ce Recueil.

fit les Peres *de Fontaney*, *Tachard*, *Gerbillon*, *Bouvet*, *le Comte* & *Visdelou*, tous Jésuites, qui après avoir été reçus à l'Académie des Sciences, partirent bien fournis d'instrumens Mathématiques & de magnifiques présens. Ils mirent à la voile au port de Brest, dans le cours de Mars 1685, avec le titre de Mathématiciens du Roi. Tachard fut retenu à Siam, où le Chevalier de Chaumont étoit envoyé en Ambassade, tandis que les cinq autres continuerent leur route vers la Chine. Etant arrivés à *Ning-po*, où ils ne trouverent aucune opposition de la part du Viceroi, Verbiest les fit bientôt appeller à la Cour. Ils arriverent à Peking au mois de Février 1686, mais cet illustre Missionnaire étoit mort avant qu'ils y fussent entrés. L'histoire de leur voyage nous (63) apprend que sous l'habit d'un Mandarin il portoit un cilice, & qu'il avoit le corps ceint d'une chaîne de fer à pointes; qu'il fut magnifiquement enseveli aux frais de l'Empereur, & que Sa Majesté composa elle-même son éloge. L'Auteur nous l'a conservé, avec l'ordre de ses funérailles. Verbiest eut pour successeur dans l'emploi de Président du Tribunal des Mathématiques le Pere Grimaldi, Jésuite Italien.

RELIGIONS DE LA CHINE.

Mort du Pere Verbiest.

Son éloge, composé par l'Empereur.

Le 25 de Mars, les Missionnaires François furent conduits devant l'Empereur, qui retint près de sa personne Gerbillon & Bouvet. Après leur avoir fait apprendre la Langue Tartare, il chargea le premier, avec un autre Jésuite nommé *Pereyra*, de suivre en qualité d'Interprétes, les Ambassadeurs qu'il envoyoit à *Ni-po-cheu*, ou *Norchinskoy*, pour regler avec les Russiens les limites des deux Empires. Ils contribuerent ainsi au Traité de paix, par lequel *Yacksa* (64), place située sur la Riviere d'*Amur* fut cedée aux Chinois & presqu'immédiatement démolie.

Les Missionnaires sont employés au service de la Chine.

L'Empereur Kang-hi tranquille sur le trône, fit un cours de Mathématiques sous Gerbillon & Bouvet, & vécut avec eux si familiérement qu'il leur faisoit prendre place avec lui sur le même siége. Ils traduisirent plusieurs livres pour son usage. Ils en composerent d'autres. Les études de ce Prince durerent l'espace de cinq ans, avec le soin continuel de joindre la pratique à la théorie. Il fit des progrès si extraordinaires dans les Mathématiques, que s'étant chargé lui-même de l'instruction de ses enfans, il composa pour eux un Livre de Géometrie.

L'Empereur apprend d'eux les Mathématiques.

Malgré toute la faveur dont les Missionnaires jouissoient à la Cour Impériale, leur Religion n'étoit que tolerée dans l'Empire; & les Mandarins des Provinces ne revenant point de la haine qu'ils leur portoient, soit à titre d'Etrangers & de Novateurs, soit par l'instigation des Bonzes, ils furent toujours exposés à diverses persécutions. On en vit naître ouvertement une des plus violentes à *Hang-cheu-fu* dans la Province de Che-kyang, où le Viceroi & d'autres Mandarins renouvellant l'Edit de 1669 défendirent sous de rigoureuses peines l'exercice du Christianisme, qu'ils traiterent de Secte fausse & pernicieuse. Leurs Eglises furent saisies & livrées aux Bonzes. Les croix, raconte l'Auteur, furent brisées, les autels profanés, & les images abandonnées aux outrages des Infideles. Un grand nombre de nouveaux Convertis furent

Nouvelle persécution qui s'éleve.

(63) Les Auteurs Anglois paroissent douter de ce goût des Missionnaires pour la mortification, & ne l'attribuent du moins qu'à l'envie de contrebalancer celle des Bonzes.

(64) C'est le nom que lui donnent les Russiens. Les Tartares orientaux l'appellent *Sagbalian-usa*, & les Chinois, *He-long-kyang*, ou *Riviere du Dragon noir*.

traînés, avec le Pere Intorcetta leur Pasteur, devant les Tribunaux Tartares & Chinois. Les uns furent emprisonnés ; d'autres reçurent une cruelle bastonade.

Les Missionnaires portent leurs plaintes à l'Empereur.

Gerbillon, qui étoit alors en Tartarie à la suite de l'Empereur, adressa ses plaintes au Prince *So-fan*, qui joignoit à l'honneur d'être proche parent de Sa Majesté Impériale, la qualité d'un de ses premiers Ministres & celle de Grand-Maître du Palais. Mais deux lettres, que ce Seigneur écrivit aux Mandarins, ayant produit peu d'effet, les Missionnaires prirent le parti de demander une audience particuliere à l'Empereur, qui leur fit cette bizarre réponse :

Sa réponse.

» Il étoit surpris, leur dit-il, de les voir si infatués de leur Religion, & si » inquiets pour les affaires d'un Monde, dans lequel ils n'avoient jamais été. » Son avis étoit qu'il devoit jouir tranquillement de la vie présente. Il ajouta » que leur Dieu ressentoit sans doute quelque peine du trouble où il les voyoit, » & qu'il étoit assez puissant pour se faire justice à lui-même, sans qu'ils prissent » tant de soin. Les Missionnaires frappés de cette réponse, comme d'un coup de foudre, répandirent l'amertume de leur cœur à genoux devant la porte du Palais. L'Empereur, informé de leur situation, leur fit dire par un Officier qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour arrêter la persécution, que d'humilier sécretement le Viceroi, ce qui seroit son ouvrage ; ou d'obtenir un Décret favorable du Tribunal, ce qui les regardoit uniquement.

Conseil qu'il donne aux Missionnaires.

Ils s'arrêterent à la derniere de ces deux méthodes. Ayant dressé une supplique, ils la firent remettre à l'Empereur pour la lire. Ce grand Monarque ne la trouva point assez bien composée, & ne mettant point de bornes à sa bonté, il en dressa lui-même une en langue Tartare (65), qu'il envoya aux Missionnaires pour y faire les changemens qu'ils jugeroient à propos. Elle fut présentée à Sa Majesté, dans un jour d'audience solemnelle, par les Jésuites *Pereyra* & *Thomas*. Mais lorsqu'elle eut été renvoyée au Tribunal des Rites, la Sentence des Mandarins déclara qu'il falloit s'en tenir aux Edits précédens. L'Empereur, piqué de ce Jugement, donna ordre aux Mandarins de recommencer l'examen. C'étoit déclarer assez nettement ses intentions. Cependant leur seconde réponse ne fut pas plus moderée que la premiere. L'Empereur, les voyant obstinés contre les Missionnaires & leur Religion, prit le parti de signer le Décret, dans la crainte d'irriter les Sujets de l'Empire. D'un autre côté sa compassion pour les Jésuites lui fit consulter le Prince *So-fan*, qui lui conseilla de faire valoir son autorité dans cette occasion, pour rendre les Mandarins plus traitables (66). Cet avis plut au Monarque. Il envoya au Kolau & aux Membres du Lipu, un ordre, qui portoit que tous les Edits publiés contre la Loi Chrétienne fussent déchirés & jettés au feu. So-fan se présenta dans l'Assemblée. Quoiqu'attaché à la Religion du Pays, il plaida la cause des Missionnaires avec tant de force, & donna de si justes explications aux dix Commandemens, que les Mandarins, reconnoissant enfin qu'une telle Loi ne pouvoit être dangereuse (67), prononcerent : » Que les services des Missionnaires méritoient des récompenses ; qu'ils n'avoient rien commis de contraire à la Morale ; qu'ils n'avoient fait de mal à personne ; que leur Doctrine

Ils présentent une Supplique au Tribunal des Rites.

Elle est rejettée.

L'Empereur emploie son autorité en leur faveur.

(65) L'Auteur en donne une Traduction.
(66) Chine du Pere Du Halde, T. II.
(67) Les Auteurs Anglois prétendent ici qu'elle est dangereuse dans le sens catholique.

» n'avoit aucune ressemblance avec celle des fausses Sectes, & ne tendoit » point à la séduction; qu'ils conserveroient leurs Eglises, & qu'ils auroient » comme les Bonzes, la liberté de prêcher leur Religion. L'Empereur signa ce Décret le 2 de Mars 1692, & le fit publier dans toutes les parties de l'Empire (68). Mais il obligea les Missionnaires d'écrire à leurs Confreres, dans la Province de Che-kyang, qu'ils ne devoient pas trop présumer de cette grace, & qu'il falloit se conduire avec tant de circonspection, qu'on n'entendît jamais recommencer les plaintes. Cet avis sembloit marquer, suivant l'Historien, qu'il n'approuvoit point le Christianisme sans se faire quelque violence (69), & qu'en favorisant les Missionnaires, il sacrifioit ses vûes politiques à l'affection qu'il avoit pour eux.

Il agissoit contre ses propres desirs.

La liberté qu'on leur accordoit servit bien-tôt à multiplier les conversions. Elle attira de France un grand nombre de Jésuites. Louis XIV assigna un revenu annuel de neuf mille deux cens livres, pour vingt Missionnaires à la Chine & aux Indes. Dans cet intervalle, l'Empereur, qui ne se relâchoit point de son application à l'étude, fut attaqué de la fiévre tierce. Il en fut guéri par les soins de Gerbillon & de Bouvet. Sa reconnoissance lui fit donner aux Jésuites un grand édifice dans le *Whang-thing*, ou la premiere cour de son Palais, avec la moitié d'un champ voisin pour y bâtir une Eglise. Il y joignit cinquante onces d'argent, qui devoient servir à l'exécution de l'ouvrage. Il fournit même une partie des matériaux, & quelques Mandarins furent nommés pour en prendre la direction. On employa quatre ans à bâtir cette Eglise & à l'embellir. Aussi devint-elle une des plus belles & des plus régulieres de toutes les Eglises de l'Est. Mais à peine fut-elle achevée, au mois de Décembre 1702, que les Censeurs de l'Empire firent entendre leurs plaintes. Ils la représenterent comme un excès de luxe qui blessoit les loix, & demanderent qu'elle fût démolie. L'Empereur les réduisit au silence, en répondant que rien ne s'étoit fait que par ses ordres & pour récompenser les services des Mathématiciens étrangers.

Le Christianisme redevient florissant.

Faveurs accordées aux Missionnaires.

Tout paroissoit favorable aux travaux des Missionnaires, lorsqu'on vit naître entr'eux les fameuses disputes qui regardoient le sens des mots *Tyen* & *Chang-ti*. Ce contretems replongea les affaires dans la confusion, & devint plus fatal au Christianisme que toutes les persécutions qu'il avoit essuyées. Comme l'histoire de ce malheureux différend, qui se termina par l'expulsion des Missionnaires & par la ruine de tous leurs travaux, a déja trouvé place dans le Volume précédent (70), on se contentera d'observer ici que suivant le récit de nos Auteurs, il n'y eut pas moins de trois cens Eglises, ou détruites, ou livrées à des usages profanes, ni moins de trois mille Chrétiens exposés par cet événement à la rage des Infidéles. Aussi la Religion Chrétienne fut-elle extirpée à la Chine, sans aucun espoir d'y être jamais rétablie. Cependant il resta dans les Provinces trois Jésuites & quelques autres Prêtres, qui, étant nés Chinois, trouverent facilement le moyen de se dérober à la persécution. On y fit passer aussi, chaque année, d'habiles Cathéchistes dans

Leur ruine entiere, causée par leurs propres differends.

(68) Voyez le Tome V. de ce Recueil.

(69) On a pû faire la même remarque dans le Tome précédent, à l'occasion de plusieurs réponses de ce Prince, quoique le même Auteur lui attribue dans d'autres endroits du penchant pour le Christianisme.

(70) Voyez les Relations des Voyageurs.

RELIGIONS DE LA CHINE.

les différentes Eglises, pour instruire & consoler les Fidéles par des lectures de piété.

Tel est l'état auquel les Missions Catholiques de la Chine furent réduites par le Décret Impérial de l'année 1723 (71).

# CHAPITRE VI.

## *Constitution & Gouvernement de la Chine.*

### §. I.

### *Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoise.*

Premiers tems de l'Empire Chinois.

QUOIQUE l'Empire de la Chine soit très-ancien, & que ses Historiens donnent à leurs Monarques une origine fort éclatante & fort reculée, il s'en faut beaucoup qu'ils nous apprennent clairement dans quel tems leur Pays fut peuplé & quand les Chinois commencerent à faire quelque figure dans le monde. L'opinion commune est que cette Monarchie fut fondé par *Fo-hi*, qui, suivant certains Auteurs Chinois, commença son regne deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant l'Ere Chrétienne. D'autres plus zélés pour la gloire de leur Pays, font remonter beaucoup plus loin son origine. Mais si l'on jette un œil critique sur leurs Annales, on y reconnoît plus d'une sorte d'exagerations.

Leur obscurité.

Leurs Auteurs donnent à Fo-hi le corps d'un serpent (72). On ignore la durée de son regne & de celui de ses six premiers Successeurs, quoiqu'on ne compte pas moins de cinq cens quatre-vingt-quinze ans depuis son inauguration jusqu'à celle de *Yan*, septiéme Empereur, dont on fait durer le regne soixante-douze ans, comme on donne cinquante ans à celui de *Chun* son successeur. Ces neuf Empereurs regnerent avant les vingt-deux races dont leur succession est composée. C'est à eux que les Chinois attribuent leurs loix & leurs sciences, leurs réglemens civils, moraux & religieux, leur agriculture, leurs manufactures & l'invention de plusieurs instrumens qui appartiennent aux Arts. Mais ces circonstances mêmes servent à rendre leur Histoire fort suspecte. Plusieurs des premiers regnes, observe le Traducteur Anglois du Pere du Halde, paroissent autant de fictions, qui sont apparemment l'ouvrage des anciens Historiens Chinois, soit pour relever leur Nation au-dessus de toutes les autres, par l'ancienneté, la sagesse, la politesse, l'excellence des loix, & par d'autres avantages; soit pour former des modeles & des caracteres que les Princes pussent imiter. Il paroît fort étrange, ajoute le même Ecrivain, que non-seulement toutes leurs sciences, mais encore tous leurs arts & leurs ustenciles, jusqu'à ceux qui regardent l'agriculture & la cuisine, ayant été inventés par leur premier Empereur, comme s'il eût été, dans cet ancien

Raisons qui en rendent l'Histoire suspecte.

(71) Les Auteurs Anglois joignent ici quelques réflexions injurieuses à la Cour de Rome.

(72) Chin-nung; la tête d'un bœuf & d'autres idées fabuleuses. *Voyez* les Tables Chronologiques de la Monarchie Chinoise par Couplet, p. 10. de la Préface.

tems

tems, le seul à qui la nature eut accordé du génie ou quelque degré de capacité. On pourroit dire aussi que dans cette origine, & sans communication avec les autres peuples, il n'est pas vraisemblable que les mêmes choses ayent été portées à la perfection qu'elles ont aujourd'hui.

Gouvernement de la Chine

Opinion plus vraisemblable.

Quelque jugement qu'on en veuille porter, un troisiéme parti entre les Chinois rejette ces sept premiers Empereurs comme incertains, & fait commencer la Monarchie par *Yan*, depuis le regne duquel on prétend que l'Histoire Chinoise est d'autant plus exacte & d'autant mieux suivie, qu'elle est l'ouvrage des Auteurs contemporains & qu'elle se trouve confirmée dans tout le cours des Annales par une suite d'observations d'éclypses. Le premier de ces Phénomenes, qui est rapporté au regne de *Chang-kang*, quatriéme Empereur de la premiere dynastie, 2155 ans avant Jesus-Christ, a été vérifié par les Astronômes Européens.

Table chronologique de Fouquet, sur quoi fondée.

On vit paroître, à Rome, en 1729, une Table Chronologique en trois feuilles, publiée par le Pere Fouquet Evêque Titulaire d'Eleuthéropolis, auparavant Jésuite & Missionnaire. Cette Table ne commence pas plus haut qu'au regne de *Lye-vang*, quatre cens trente-quatre ans avant Jesus-Christ. Elle est l'ouvrage de *Nyen*, jeune Seigneur Tartare, fort versé dans l'Histoire du Pays, & Viceroi de Canton en 1720, qui l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des grandes Annales Chinoises. Or les Auteurs du Kang-mu remarquent qu'avant ce temslà on découvre peu de certitude dans la chronologie, du moins pour ce qui regarde le commencement & la fin des régnes, & la succession des années, comparée avec le *Kyn-tse*, ou le Cycle Chinois (73). La plupart des Missionnaires sont du même sentiment, fondés apparemment sur l'autorité du *Kang-mu*. Fouquet pose pour un des premiers principes de la Table qu'il a publiée, qu'elle fixe l'Ere de la véritable Histoire Chinoise environ quatre cens ans avant Jesus-Christ. Il observe que suivant quelques opinions, fondées sur d'assez fortes raisons, elle pourroit être placée encore plus bas (74). En avouant que la Nation Chinoise est presque aussi ancienne que le Déluge, il prétend que l'Histoire du Pays mérite peu de foi, lorsqu'on remonte quatre cens ans au-delà de Jesus-Christ. Ce sentiment, dit Fourmont, est à présent fort commun entre les Missionnaires Jésuites.

Opinion de Maigret, Evêque de Conon.

Le même Auteur observe que *Maigret*, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien. Ce Prélat jugeoit que c'étoit une erreur de l'attribuer à *Whang-ti*, second successeur de *Fo-hi*, & que l'Auteur des Annales dont on vient de parler l'appliqua le premier aux années & aux siécles, quoique jusqu'alors on ne s'en fût servi que pour compter les jours. Il reconnoissoit à la vérité l'existence des trois premieres races, & même de *Chun*, *Yau*, *Fo-hi* & *Chin-nung*; mais, regardant la Chronologie des anciens tems comme incertaine, il supposoit que les années & les éclypses ont été ajustées suivant la fantaisie de l'Annaliste (75).

Celle de Premare.

*Premare*, dans sa Lettre contre *Renaudot* (76), distingue trois chronolo-

(73) Chine du Pere Du Halde, Tome I.

(74) *Ibidem.*

(75) Cela ne peut être, parce qu'on a trouvé que les Eclypses sont arrivées dans l'année où elles sont placées. Mais elles pourroient avoir été calculées plusieurs siécles après, pour servir comme d'appuis à la verité de l'Histoire.

(76) Lettres Edifiantes, T. 19. p. 457.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

gies Chinoiſes ; la fabuleuſe, l'incertaine & la veritable. Il tire cette remarque des plus célebres Hiſtoriens du Pays, qui, libres de partialité, traitent d'incertains les tems qu'on place entre *Fo-hi* & *Ghey-lye-vang* (77), c'eſt-à-dire, ne croient pas qu'ils doivent être rangés ſérieuſement dans l'ordre chronologique, & donnent le nom de fabuleux à ceux qui ont précedé Fo-hi. Cependant il prouve que la Chine étoit peuplée, plus de deux mille cent cinquante-cinq ans avant Jeſus-Chriſt; & la verité de cette opinion lui paroît démontrée par l'éclypſe ſolaire, qui arriva cette année & qui ſe trouve dans l'Hiſtoire Chinoiſe (78).

Soupçons contre les opinions des Miſſionnaires.

Mais comme les Miſſionnaires expliquent leur ſentiment ſur la chronologie de la Chine, ſans le fonder ſur des raiſons particulieres, les Auteurs Anglois obſervent que leur explication ne ſert qu'à faire naître des doutes, & qu'on les a même accuſés de former leurs objećtions par de ſimples vûes de piété, dans l'idée qu'on ne peut admettre la chronologie Chinoiſe ſans renverſer celle de l'Ecriture-Sainte, ſuivant le calcul Hebreu, puiſqu'elle place le commencement de cette Monarchie près de ſix cens ans avant le Déluge. D'un autre côté, quelques-uns penſent que comme il y a deux chronologies de l'ancien Teſtament (la Samaritaine & celle des Septante) qui placent le Déluge pluſieurs ſiécles auparavant, & qui ne paſſent pas pour moins autentiques, il vaut mieux en ſuivre une que de rejetter celle des Chinois. C'eſt l'opinion de la plûpart de nos Sçavans modernes, particuliérement de Fourmont, qui ſoutient la certitude de la Chronologie & de l'Hiſtoire Chinoiſe contre les objećtions des Jéſuites. Il établit, 1°. que Confucius ayant vécu du tems de *Lyng-vang*, cent quarante-un ans avant *Ghey-vang;* & le *Chun-tſyn*, qui eſt ſon ouvrage, contenant les annales de deux ſiécles, la chronologie ſe trouve fixée pour huit cens quatre-vingt-cinq ans avant Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems de *Li-vang* (79) ou plus haut; 2°. que les Chinois ayant fixé les époques & les obſervations des éclypſes, il n'eſt pas poſſible que leurs Hiſtoriens ſe ſoient trompés dans l'ordre des tems; 4°. Il demande pourquoi les tems qui ont précedé *Ghey-lye-vang* ne ſeroient pas plus exaćts que la Chronologie Grecque & Latine, ou même que les Annales de France, puiſque les Chinois apportent tant de ſoins à la compoſition de leur Hiſtoire ? Il employe d'autres argumens par inducłion, en faveur de la Chronologie Chinoiſe. Mais il obſerve judicieuſement que ſans avoir examiné avec beaucoup d'attention une grande variété de Livres qui ont rapport à l'Hiſtoire de la Chine, un Critique ne ſera jamais capable de juger abſolument de la vérité, ſoit de celle des dates ou des évenemens (80); d'où l'on pourroit conclure qu'il faut renoncer pour jamais à l'éclairciſſement de cette diſpute. Cependant on ne peut diſconvenir après-tout, que la Monarchie Chinoiſe ne ſoit du moins auſſi ancienne que celle des Perſes, des Aſſyriens, & que toute autre dont on trouve des traces dans l'Hiſtoire Grecque & Romaine.

Sentiment de Fourmont.

Etendue de la Chine.

A l'égard de ſon étendue, il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait toujours été

(77) Le même que *Lye-vang*, dont on a déja parlé.

(78) Hiſtoire Critique de Fourmont, Tome II. p. 402. Il eſt cité dans les Notes de Du Halde.

(79) Dixiéme Empereur de la dynaſtie de Cheu.

(80) Fourmont, *ubi ſup.* p. 404, 405. & 411.

la même. Sous le regne de *Whang-ti*, troisiéme Empereur, la Chine étoit bornée au Sud par le Kyang; mais elle s'est fort accrue dans ces derniers siécles. On nous raconte que cette Monarchie commença dans la Province de *Chen-si*; qu'elle reçut ses accroissemens par degrés, & que les diverses Provinces dont l'Empire est aujourd'hui composé étoient autrefois autant de Royaumes. A la verité on les représente toujours comme dépendantes de l'Empereur; mais il n'est pas probable qu'elles fussent tombées dans cette dépendance sans y avoir été forcées; ce qui ne peut avoir été que l'ouvrage du tems. On confesse que la Province de *Yun-nan* est une conquête des derniers siécles. Dans celle de Fo-kyen, l'ancien langage du Pays existe encore. La Race Impériale qui possede aujourd'hui le Trône, a joint à l'Empire toute la Tartarie orientale, avec une grande partie de l'occidentale, qui comprend les Pays des Mongols ou Mogols, & ceux des Kalkas. Il est bordé au Nord par la grande Riviere de *Saghallan-vla* ou d'*Amur*, d'où jusqu'à la pointe Sud de l'Isle de Haynan, il compend plus de neuf cens lieues de France.

Gouvernement de la Chine. Ses accroissemens.

D'ailleurs, on compte entre les Tributaires de la Chine plusieurs Royaumes, tels que la Corée, le Tong-king, la Cochinchine, Siam, &c. qui reçoivent quelquefois leurs Souverains de l'Empereur, ou qui sont obligés de les faire confirmer par son approbation.

Royaumes tributaires de la Chine.

On croit devoir joindre ici le Catalogue des premiers Empereurs & des vingt-deux Dynasties Chinoises, pour jetter du jour sur cette Description, où ils sont souvent nommés.

## *Premiers Fondateurs de l'Empire.*

Nom de ses Fondateurs.

1. Fo-hi.
2. Chin-nung.
3. Whang.
4. Chau-hun.
5. Chwen-ye.
6. Ti-ko.
7. Chi.

La longueur du regne de ces sept Empereurs est inconnue (81).

8. Yau. Il regna seul pendant soixante-douze ans, & l'espace de huit avec Chun.
9. *Chun* regna seul environ cinquante ans.

## *Ordre des Dynasties (82) ou des Races Impériales.*

Dynasties Impériales.

| Suivant Du Halde. | | | Suivant Fourmont (83). | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Dynasties.* | *Empereurs.* | *Durée.* | | *Commencement.* | *Durée.* |
| 1. Hya. | 17. | 458. | Année avant J. C. | 2207. | 441. |
| 2. Chang *ou* Leg. | 28. | 644. | | 1766. | 664. |

(81) Quelques Historiens Chinois ajoutent plusieurs autres Empereurs entre Fo hi & Whang-hi.

(82) Le mot Chinois est *Chau*, qui ne signifie, ni Dynastie, ni Race, ni Famille, ni Succession; mais un certain nombre d'années: de sorte que tout le tems pendant lequel une Race a possédé l'Empire, se nomme le *Chau* de cette Race. *Voyez* Fourmont dans ses Réflexions critiques sur l'Histoire des anciens Peuples, T. II. p. 397.

(83) Cette Addition est tirée du même Ouvrage de Fourmont, p. 441.

Gouvernement de la Chine.

| Suivant Du Halde. | | | Suivant Fourmont. | |
|---|---|---|---|---|
| *Dynasties.* | *Empereurs.* | *Durée.* | *Commencement.* | *Durée.* |
| 3. Cheu. | 35. | 873. | 1122. | 874. |
| 4. Tsin. | 4. | 43. | 248. | 42. |
| 5. Han. | 25. | 426. | 206. | 423. |
| 6. Heu-han. | 2. | 44. | Année 220. | 45. |
| 7. Tsin. | 15. | 155. | de J. C. 265. | 155. |
| 8. Song. | 8. | 50. | 440. | 59. |
| 9. Tsi. | 5. | 23. | 479. | 23. |
| 10. Lyang. | 4. | 55. | 502. | 55. |
| 11. Chin. | 5. | 33. | 557. | |
| 12. Schw. | 3. | 29. | | 37. |
| 13. Tang. | 20. | 289. | 618. | 289. |
| 14. Heu-lyang. | 2. | 16. | 907. | 16. |
| 15. Hew-tang. | 4. | 13. | 923. | 13. |
| 16. Hew-tsin. | 2. | 11. | 936. | 11. |
| 17. Hew-han. | 2. | 4. | 947. | 4. |
| 18. Hew-cheu. | 3. | 9. | 951. | 9. |
| 19. Song. | 18. | 319. | 960. | 328. |
| 20. Ywen. | 9. | 89. | 1280. | 88. |
| 21. Ming. | 16. | 276. | 1268. | 277. |
| 22. Tsing. | 3. | 92. | 1645. | |

## §. II.

## *Principes du Gouvernement Chinois.*

Excellente forme du Gouvernement Chinois.

De tous les plans & les modéles de gouvernement qui nous sont venus des Anciens, peut-être n'en est-il aucun qui renferme autant d'exactitude & de perfection que celui de la Monarchie Chinoise; & l'admiration doit augmenter s'il est vrai, comme les Chinois le prétendent, que dès le tems de son origine il ait eu toute la vigueur & la perfection qu'on lui connoît aujourd'hui. Mais il paroît du moins que la constitution du gouvernement Chinois est si judicieusement conçue, qu'elle ne peut s'alterer, comme celle des autres Etats; ou que s'il y arrivoit quelque espece d'altération, elle a dans elle-même dequoi réparer ses propres forces.

Les Chinois ne connoissent pas le nom de République.

Le nom de République n'avoit jamais été connu des Chinois jusqu'à l'arrivée des Hollandois, & l'on auroit eu peine à leur faire comprendre qu'un Etat puisse se gouverner sans Roi. Ils regardoient un gouvernement populaire comme un monstre à plusieurs têtes, formé par l'ambition, l'inconstance & la corruption des hommes, dans des tems de désordre & de confusion publique (84).

Fondement de leur Gouvernement.

Le gouvernement politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs mutuels des peres & des enfans. L'Empereur porte le nom de Pere de l'Em-

(84) Mémoires du Pere Le Comte, p. 248.

pire. Un Viceroi eſt le pere de la Province où il commande, comme un Mandarin eſt celui de la Ville qu'il gouverne. Les anciens Sages étoient perſuadés qu'un profond ſentiment de reſpect dans les enfans pour leurs peres les entretient dans une parfaite diſpoſition à l'obéiſſance civile; que cette ſoumiſſion, conſervant la paix dans les familles, produit la tranquillité dans les villes, & que cette tranquillité prévient les ſoulevemens du peuple & fait regner le bon ordre dans toutes les parties de l'Empire (85). D'un autre côté, comme le peuple a pour ſes chefs une ſoumiſſion filiale, il s'attend d'être traité avec une affection paternelle, d'être protegé contre l'injuſtice & l'oppreſſion, d'être jugé avec une impartiale équité, enfin d'être conſolé & ſoutenu dans ſes diſgraces. Auſſi, quoique la Chine ſoit une Monarchie, & peut-être la plus abſolue qu'il y ait au Monde, ſa conſtitution eſt fondée ſur de ſi excellentes maximes, & tous ſes réglemens ſont ſi bien rapportés au bien public, qu'il n'y a peut-être pas de Nation ſur la terre, qui jouiſſe d'une liberté plus raiſonnable, ni dont les Particuliers & les propriétés ſoient mieux à couvert de la violence & de l'oppreſſion des Officiers de la Couronne. Comme c'eſt dans la perſonne de l'Empereur que réſide un pouvoir ſi vaſte, les Chinois penſent qu'on ne peut apporter trop de ſoin à former l'eſprit & le caractere des Princes qui ſont deſtinés au Trône.

Gouvernement de la Chine.

Devoirs mutuels des peres & des enfans.

Suivant Confucius, un Prince vertueux doit poſſéder neuf qualités, ou remplir neuf devoirs. 1°. Se perfectionner lui-même & ſe gouverner ſi bien qu'il puiſſe ſervir de guide & d'exemple à tous ſes Sujets. 2°. Honorer & chérir les Sçavans & les gens vertueux, converſer ſouvent avec eux & les conſulter ſur les affaires de l'Empire. 3°. Aimer ſes oncles, ſes couſins & les autres Princes du Sang, leur accorder les faveurs & les récompenſes qu'ils méritent, & leur faire connoître qu'il les préfere dans ſon eſtime à tous les autres Sujets de l'Empire. 4°. Marquer de la politeſſe & de la conſidération à la Nobleſſe qui n'eſt pas du Sang Royal, & l'élever aux honneurs & aux richeſſes, pour faire connoître au Public qu'il les diſtingue du commun. 5°. S'incorporer en quelque ſorte avec le reſte de ſes Sujets, pour mettre entre leurs cœurs & le ſien toute l'égalité & l'union poſſibles, & les regarder comme une partie de ſoi-même. 6°. Avoir une véritable affection pour ſes peuples; ſe réjouir de leurs avantages & s'affliger de leurs diſgraces, juſqu'à perſuader aux plus vils ſujets de l'Empire qu'ils ſont auſſi chers à leur Souverain que ſes propres enfans. 7°. Inviter à ſa Cour toutes ſortes d'Ouvriers & d'Artiſtes, pour expédier promptement les affaires publiques & particulieres. 8°. Careſſer & traiter avec autant de libéralité que de politeſſe les Ambaſſadeurs étrangers, pour leur faire connoître qu'il a l'ame royale & généreuſe; & prendre ſoin qu'en retournant chez eux il ne manque rien à leur ſureté comme à leur ſatisfaction. 9°. Chérir tous les Seigneurs de l'Empire, & les traiter avec tant de bonté, qu'au lieu d'entretenir les moindres idées de révolte, ils deviennent les fortereſſes & les boulevards de l'Etat (86). C'eſt par l'obſervation de ces regles, ajoutent les Commentateurs, qu'un Prince acquiert de la renommée, & répond à la fin de ſon élevation.

Devoir des Princes, ſuivant Confucius.

L'averſion des Chinois eſt extrême pour la tyrannie & l'oppreſſion. Elle pro-

Averſion des Chinois pour la tyrannie.

(85) Chine du Pere Du Halde, pag. 248. & 306.

(86) Relation de Magalhaens, pag. 193. & ſuivantes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

cede moins, disent-ils, du pouvoir absolu des Princes, que du désordre de leurs passions & du déréglement de leurs désirs, au mépris de la voix de la nature & des loix du ciel. Ils sont persuadés que l'obligation imposée à leurs Princes de ne point abuser de leur pouvoir, sert plutôt à l'établir qu'à le détruire; enfin que le frein qu'on met à leurs passions, ne diminue pas plus leur autorité, que le pouvoir divin n'est diminué par l'impuissance de commettre le mal (87).

## §. III.

## *Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille.*

Taxes de l'Empire.

L'AUTORITÉ Impériale est absolue à la Chine. Quoique chaque Particulier soit parfaitement maître de son bien, & vive paisiblement dans la possession de ses terres, l'Empereur est le maître d'imposer les taxes qu'il juge convenables au besoin de l'Etat. Mais, hors le cas d'une pressante nécessité, il use rarement de ce pouvoir. C'est une coutume établie, d'exempter, chaque année, une ou deux Provinces de fournir sa part des taxes, sur-tout lorsqu'elle a souffert de quelque maladié, ou lorsque le mauvais tems a fait tort à ses productions.

De qui les Sentences reçoivent leur autorité.

Il n'y a point de Tribunal dans l'Empire, dont la Sentence n'ait besoin d'être confirmée par l'autorité du Prince. Mais les Décrets qui viennent immédiatement de lui sont perpétuels & irrévocables. Les Vicerois & les Tribunaux des Provinces sont obligés de les enregistrer, & de les faire publier aussi-tôt dans toute l'étendue de leur Jurisdiction.

Succession au Trône.

L'Empereur choisit, pour son héritier, celui d'entre ses enfans qu'il juge le plus propre à lui succeder. S'il ne se trouve personne dans sa famille qui lui paroisse capable du gouvernement, il fait tomber son choix sur un de ses Sujets. Mais ces exemples ne sont connus que dans l'ancien tems. S'il prefere, à son fils aîné, quelqu'un qui l'emporte sur lui par le mérite, une si belle action rend son nom immortel. Au contraire, s'il arrive que celui qu'il a choisi réponde mal à l'esperance publique, il est obligé de l'exclure & d'en nommer un autre, sans quoi il perdroit sa réputation. Kang-hi, dernier Empereur, déposa d'une maniere fort étrange le seul fils qu'il eut de son épouse légitime. On vit avec étonnement un Prince dont l'autorité avoit été presqu'égale à celle de l'Empereur, chargé de fers dans une étroite prison. Ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans le même sort; & les gazettes furent aussitôt remplies de manifestes, qui rendoient compte au Public de la conduite de l'Empereur.

Nomination aux dignités de l'Empire.

Ce Monarque dispose, avec le même pouvoir, de toutes les dignités de l'Empire, sans être obligé de les conferer aux personnes qui lui sont proposées par les Tribunaux. Cependant il confirme ordinairement leur choix, après avoir examiné lui-même les Sujets qui doivent leur élection à la voie des suffrages, suivant la méthode dont on donnera bien-tôt l'explication. A l'égard des premiers postes, tels que ceux de *Tsong-tu*, de Vice-rois, &c. c'est à l'Empereur seul que cette nomination appartient. Il éleve, il dégrade, suivant le mérite & la capacité des sujets. En général, il n'y a point d'Emploi vénal à la Chine.

Changement de Ministres & dégradation des Princes.

(87) Mémoires du Pere Le Comte, p. 248.

Les Princes mêmes du Sang n'ont aucun droit aux titres & aux honneurs, sans la permission expresse de l'Empereur. Celui dont la conduite ne répond point à l'attente du Public, perd ses dignités & ses revenus par l'ordre du Prince, & n'est plus connu par d'autres distinctions que celle de la ceinture jaune, qui est la marque du Sang Impérial pour l'un & l'autre sexe. On lui accorde seulement, pour sa subsistance, une médiocre pension du Trésor royal (88).



Des révolutions de cette nature feroient naître en Europe des factions & des troubles; mais elles ne produisent pas le moindre désordre à la Chine. La vûe du bien public étouffe tous les mécontentemens. Quand il arriveroit même que ces renversemens de fortune fussent l'effet d'une haine personnelle ou de quelqu'autre passion violente, si le Gouvernement est équitable dans les autres parties, le Public prend peu d'interêt à la disgrace des Ministres.

Exemple du pouvoir absolu de l'Empereur.

On jugera combien le pouvoir Impérial est absolu, par un évenement qui arriva pendant la derniere guerre de la Chine avec les Tartares *Eluths*. Le Prince des Tartares ayant défait avec des forces médiocres une armée puissante, commandée par le frere de l'Empereur, & tué son beau-pere, qui commandoit l'artillerie, Kang-hi, moins sensible à la perte d'une bataille qu'à l'honneur de son frere, le fit appeller à la Cour, pour y être jugé par une assemblée des Princes du Sang qu'il convoqua dans son Palais. Le Prince, qui étoit d'ailleurs fort distingué par son mérite personnel, se hâta de paroître, avec autant de soumission qu'on pouvoit en attendre du plus simple Officier de l'armée; & sans attendre qu'on lui prononçât sa sentence, il se condamna lui-même, en reconnoissant qu'il méritoit la mort. » Vous la méritez en effet, lui dit l'Empereur. Mais pour réparer l'honneur que vous avez perdu, » il faut la chercher au milieu des troupes ennemies & non dans Peking, » ce qui ne feroit qu'augmenter votre honte. Cependant à la fin l'Empereur parut disposé à lui pardonner. Mais les Princes, qui se croyoient en quelque sorte déshonorés par cette action, presserent instamment l'Empereur de ne le pas soustraire au châtiment; & son oncle, qui assistoit au Conseil, affecta de le traiter avec toutes les marques possibles de mépris & d'indignation (89).

Pouvoir de l'Empereur sur les Morts.

Le pouvoir de l'Empereur s'étend même sur les Morts, qu'il accable d'honneurs ou de honte comme s'ils étoient en vie, lorsqu'il veut les punir ou les récompenser, soit dans leurs propres personnes ou dans leurs familles. Il crée des Morts, Comtes ou Ducs. Il leur confere divers autres titres (90). En qualité de Grand-Pontife (91), il peut leur donner la qualité de Saints; ou, suivant le langage de la Chine, en faire des Esprits nuds. Quelquefois il leur éleve des Temples, & s'ils se sont rendus utiles par d'importans services ou recommandables par de grandes vertus, il ordonne au Peuple de les honorer comme des Dieux (92) ou des Déesses. On en trouve un exemple sous le regne de l'Empereur Van-lye, qui est le tems où les Jésuites entrerent pour la premiere fois à la Chine. Ce Monarque ayant fait mourir un Ko-lau, Gouverneur du Prince héréditaire, pour avoir entretenu un commerce d'amour

Il crée des Dieux.

(88) Le Comte, *ubi sup.* p. 254. Du Halde, p. 70 & 242.

(89) Le Comte, *ibid.* p. 252. & suiv.

(90) Voyez ce qu'on a dit ci-dessus des ancêtres du Pere Verbiest.

(91) Voyez ci-dessus.

(92) Le Comte, *ubi sup.* p. 257. Relation de Magalhaens, p. 256.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

avec sa mere, la douleur de cette perte, joint à celle de l'outrage & peut-être à la crainte du même châtiment, firent tant d'impression sur cette Dame, qu'elle mourut en peu de jours d'une maladie violente. L'Empereur se crut obligé de réparer l'honneur de sa mere par des honneurs extraordinaires. Il la déclara *Kyew-lyen-pu-sa*, c'est-à-dire, Déesse des neuf Fleurs; & lui faisant bâtir des Temples dans tout l'Empire, il ordonna qu'elle y fût adorée sous ce titre, comme la Courtisane Flore l'étoit parmi les Romains (93).

Apothéose d'une Princesse.

Il y a quatre cens ans qu'un Bonze de la Secte des *Tau-tsés*, qui ne se rasent jamais la tête, mais qui ne laissent pas de se marier, devint si cher à l'Empereur regnant, par son habileté dans la Chymie & dans les Arts magiques (94), que ce Prince l'ayant regardé pendant sa vie comme superieur à la condition humaine, le fit déclarer, après sa mort, Dieu & Seigneur du Ciel, du Soleil, de la Lune & des Etoiles (95).

Apothéose d'un Bonze.

On peut dire en un mot que le pouvoir de l'Empereur s'étend presqu'à tout. Il peut changer la figure & le caractere des lettres, abolir les anciennes, en introduire de nouvelles. Il peut changer les noms des Provinces, des Villes & des familles. Il peut défendre l'usage de certaines expressions dans le langage & faire revivre celles qui ont été abandonnées; de sorte que son autorité prévaut sur l'usage même, dont les Grecs & les Romains croyoient l'empire absolu dans toutes les choses de cette nature.

Pouvoir de l'Empereur sur les Lettres & sur le Langage.

Mais quoiqu'elle ait si peu de bornes, elle est restrainte par quelques loix, qui servent d'un autre côté à la fortifier. La maxime d'Etat qui oblige ses Sujets de lui rendre une obéissance filiale, lui impose aussi l'obligation de les aimer comme un pere. Les Chinois jugent du mérite de leur Souverain par l'affection paternelle qu'il témoigne à ses Sujets, & par les soins qu'il apporte à la faire éclater, en faisant son occupation de les rendre heureux. C'est une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit entrer dans tous les détails qui concernent le bien public; qu'il n'est pas placé dans un si haut rang pour s'amuser des biens qui l'environnent, mais qu'il doit faire son amusement de remplir les devoirs de sa condition, & prouver par son application, sa vigilance, & sa tendresse pour ses Sujets, qu'il est, suivant leur langage, le pere & la mere de son Peuple. Si sa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe bien-tôt dans le dernier mépris. » Pourquoi le Ciel, » disent-ils, l'a-t-il placé au-dessus de nous? N'est-ce pas pour nous servir de » pere & de mere?

Frein de l'autorité Impériale.

Un Empereur Chinois s'étudie continuellement à soutenir sa réputation. Lorsqu'une Province est affligée de quelque disgrace, il se renferme dans son Palais, il observe des jeûnes, il se refuse toutes sortes de plaisirs; & se hâtant de diminuer les taxes par un décret, il emploie tous ses efforts au soulagement des malheureux. Il affecte, dans les termes du decret, de faire sentir combien il est touché de la misere de son Peuple. » Il porte, dit-il, les misérables » dans son cœur. Il pleure nuit & jour leur infortune. Toutes ses pensées se

Quelle est l'étude continuelle d'un Empereur de la Chine.

(93) Ce *Ko-lau*, qui s'appelloit *Chang-kyu-ching*, a fait, sur les Livres de Confucius, un Commentaire qui passe pour le meilleur de son genre. On proposoit à l'Empereur de brûler cet Ouvrage; mais il répondit qu'il ne punissoit pas les bonnes actions.

(94) Voyez ci-dessus.

(95) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 257. & suiv.

rapportent

» rapportent à rendre leur situation plus heureuse. Il emploie d'autres expressions pour leur persuader qu'il les aime. L'Empereur *Tong-ching* poussa cette affectation jusqu'à ordonner, qu'aussi-tôt que la moindre partie de l'Empire paroîtroit menacée de quelque disgrace on se hâtât de l'en informer par un courier; afin que se croyant responsable de tous les maux de l'Etat, il pût s'efforcer, par sa conduite, d'appaiser la colere du Ciel (96).

Droit de remontrance que les Loix accordent aux Mandarins.

Une autre contrainte que les Loix apportent à l'autorité souveraine, c'est que dans toutes les occasions où l'Empereur commet quelque faute qui paroît capable de troubler le bon ordre du Gouvernement, elles autorisent les Mandarins à lui faire leurs représentations en forme de supplique, & dans les termes les plus humbles & les plus respectueux. S'il marquoit du mépris pour ces remontrances, ou s'il maltraitoit le Mandarin qui a le courage d'embrasser la cause publique, il perdroit l'affection de son Peuple, tandis que le Mandarin recevroit les plus glorieux applaudissemens & verroit immortaliser son nom par toutes sortes d'honneurs. L'Histoire Chinoise offre un grand nombre de ces martyrs du bien public, qui ont eu la hardiesse de lever la voix contre une mauvaise administration, sans craindre le ressentiment de l'Empereur, ni même la mort.

Source commune des désordres publics.

La tranquillité de l'Empire dépend entiérement du soin que le Monarque apporte au maintien des Loix; car tel est le caractere des Chinois, que si l'Empereur & son Conseil n'avoient pas les yeux sans cesse ouverts sur la conduite des Vicerois & des autres Officiers qui vivent loin de la Cour, ils deviendroient autant de petits tyrans dans les Provinces. Ce désordre échaufferoit le ressentiment du Peuple, qui ne feroit pas long-tems sans former des assemblées & qui se porteroit bien-tôt à la révolte. Parmi les Chinois, la moindre étincelle de sédition, lorsqu'elle n'est pas étouffée sur le champ, produit en peu de tems les plus dangereuses révolutions. Leur Histoire est remplie de ces exemples. Ainsi l'experience a fait connoître aux Empereurs, que l'application au travail & la constance à marcher sur les traces de leurs ancêtres est le seul moyen d'assurer leur autorité (97).

Ordre admirable qui regne dans les affaires.

Il paroît incroyable qu'un Prince ait le tems d'examiner lui-même les affaires d'un si vaste Empire, & de prêter l'oreille à cette multitude de Mandarins dont il est chaque jour assiégé; les uns qu'il nomme aux Emplois vacans, les autres qu'il y destine à leur tour. Mais l'ordre qui s'observe à la Cour est si merveilleux, & les Loix ont pourvu si clairement à toutes les difficultés, que deux heures suffisent chaque jour pour cette multitude de soins. L'Empereur Kang-hi vouloit tout voir de ses propres yeux, & ne se fioit qu'à lui-même du choix des Officiers qui devoient gouverner son Peuple.

Conseils de l'Empereur.

Suivant le Pere le Comte, l'Empereur a deux Conseils souverains; l'un, nommé le *Conseil extraordinaire*, qui n'est composé que des Princes du Sang; l'autre, qui porte le nom de *Conseil ordinaire*, où les *Ko-laus*, c'est-à-dire, les Ministres d'Etat, sont admis avec les Princes. Ces Ministres sont chargés de la dicussion des affaires. Ils en font leur rapport à Sa Majesté Impériale, qui leur déclare ses volontés. Du Halde prétend que le grand Conseil est composé de tous les Ministres d'Etat, des premiers Présidens & des Assistans des

(96) Mémoires du Pere Le Comte, p. 259. Du Halde, p. 242.

(97) Magalhaens, Le Comte & Du Halde, *ubi suprà.*

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

six Cours suprêmes, & de trois autres Tribunaux considerables ; au lieu que le Conseil privé ne consiste que dans les trois Ordres d'Officiers qui appartiennent au Tribunal nommé *Nwi-yuen* (98), dont on expliquera bien-tôt les fonctions.

Sceaux de la Chine.

Sceau Impérial.

Une des principales marques de l'autorité souveraine est le sceau, qui s'appose aux actes publics & aux décisions des Tribunaux. Le Sceau Impérial est une pierre quarrée, d'environ douze pouces. Elle est de jaspe, qui est fort estimé à la Chine. Nul autre que l'Empereur n'a le droit d'employer le jaspe à cet usage. Les Chinois l'appellent *Yu-che* & le tirent de *In-yu-chan* (99), qui signifie *la montagne du sceau d'agathe*, de laquelle ils racontent une infinité de fables. L'Empereur date ses Lettres, ses Décrets & tous les Actes publics, de l'année de son regne & du jour de la Lune.

Sceaux des Princes du Sang & des Mandarins.

Les Sceaux d'honneur qu'on donne aux Princes sont d'or. Ceux des Vicerois, des grands Mandarins ou des Magistrats du premier Ordre, sont d'argent ; & ceux des Mandarins ou des Magistrats inferieurs ne sont que de cuivre ou de plomb, plus ou moins grands, suivant l'élévation de leurs dignités. Lorsqu'un sceau commence à s'user, ils doivent en donner avis au Tribunal, qui leur en accorde un autre, mais qui les oblige de rendre le vieux. Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les caractères gravés sur ces sceaux sont mêlés de Chinois & de Tartare, comme chaque Tribunal est composé d'un mélange des deux Nations. L'Empereur n'envoie point de Commissaires dans les Provinces pour observer la conduite des Gouverneurs, des Magistrats & des Particuliers, sans les munir chacun du sceau de leur (1) Office.

Vénération des Chinois pour la Majesté Impériale.

La vénération que les Chinois ont pour leur Empereur, répond à la grandeur de son autorité. C'est une espece de divinité pour son Peuple. On lui rend des respects qui approchent de l'adoration (2). Ses paroles sont autant d'oracles, & ses moindres commandemens sont exécutés comme s'ils venoient du Ciel. Personne, sans en excepter ses freres, ne peut lui parler qu'à genoux. On ne paroît point en cérémonie devant lui dans une autre posture, s'il n'en donne l'ordre exprès. Il n'y a que les Seigneurs de son cortége ordinaire qui ayent la liberté d'être debout en sa présence ; mais ils sont obligés de fléchir le genou lorsqu'ils lui parlent. Ce respect s'étend à tous les Officiers qui représentent Sa Majesté Impériale.

Les Mandarins, les Grands de la Cour & les Princes mêmes du Sang, se prosternent non-seulement devant la personne de l'Empereur, mais même devant son fauteuil, son trône & tout ce qui sert à son usage. Ils se mettent quelquefois à genoux devant son habit ou sa ceinture. Le premier jour de l'an ou le jour de sa naissance, lorsque les Mandarins des six Cours souveraines viennent lui rendre les devoirs de cérémonie dans une des cours du Palais, il est rare qu'il s'y trouve présent, & quelquefois il est fort éloigné du lieu où ces hommages lui sont rendus. S'il tombe dans quelque maladie dangereuse, l'allarme devient générale. Les Mandarins de tous les Ordres s'assemblent dans une vaste cour du Palais, & sans faire attention à la ri-

Allarme publique pour les maladies de l'Empereur.

(98) Le Comte, *ibid.* p. 263.
(99) Du Halde, p. 248.

(1) Voyez les Journaux des Voyageurs, au Tome précédent.
(2) *Ibidem.*

gueur de l'air, ils passent à genoux les jours & les nuits, occupés à faire éclater leur douleur & à demander au Ciel le rétablissement de sa santé. Tout l'Empire souffre dans sa personne, & sa perte est le seul malheur que ses Sujets croient avoir à redouter. Les Grands se croient obligés de donner ces témoignages publiques de vénération pour leur Souverain, dans la vûe d'entretenir la subordination, & d'inspirer au Peuple, par leur exemple, l'obéissance qu'il doit à l'autorité. C'est en conséquence de cette maxime qu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus pompeux. Ils l'appellent *Tyen-tse*, c'est-à-dire, *Soleil du Ciel; Whang-ti*, qui signifie Auguste & souverain Empereur; *Ching-whang*, ou saint Empereur; *Chau-ting*, ou Palais royal; *Van-swi*, ou Dix mille années (3). Mais l'Empereur n'emploie jamais ces expressions lorsqu'il parle de lui-même. Il se sert du terme *Ngo*, qui signifie *Je* ou *Moi;* & lorsqu'il paroît en public, assis sur son trône, il emploie celui de *Chin*, qui signifie *Salut;* avec cette seule différence, qu'il est le seul qui fasse usage de ce mot : plus modeste, suivant l'observation de Magalhaens, que la plûpart de nos Princes, qui affectent de grossir continuellement le catalogue de leurs titres. Le langage du Palais est fort pompeux. On ne dit jamais; Sonnez de la trompette; Battez du tambour, &c. mais, *Ta-hui*, c'est-à-dire, *Que le Ciel lâche son tonnerre.* Pour faire entendre que l'Empereur est mort, ils disent *Ping tyen*, qui signifie; Il est entré un nouvel hôte au Ciel; ou *Pung;* c'est-à-dire, Une grande montagne est tombée. Au lieu de dire, Les portes du Palais; ils disent *Kin-mwen;* Les portes d'or; & de même à l'égard de tout le reste (4).

Titres qu'on lui donne.

Langage pompeux du Palais.

Un Sujet, de quelque rang ou de quelque qualité qu'on le suppose, n'ose passer à cheval ou en chaise devant la porte du Palais Impérial. Il doit mettre pied à terre lorsqu'il en approche, & ne remonter qu'à la distance établie. Chaque cour du Palais a son sentier, pavé de larges pierres, qui ne sert de chemin qu'à l'Empereur lorsqu'il y passe; & ceux qui ont à traverser les cours doivent marcher fort vîte au long de ce sentier. Cette vîtesse dans la marche est aussi une marque de respect, qui s'observe en passant près des personnes de qualité. Les Chinois ont une maniere de courir qui leur est propre, & qui passe pour une politesse aussi gracieuse que nos révérences en Europe. Les Missionnaires se virent obligés d'apprendre cette cérémonie (5) avant que de saluer l'Empereur Kang-hi dans son *Kong*, c'est-à-dire, dans la grande salle de son appartement. Aussi-tôt qu'on a passé la porte de la salle, on doit courir avec une légereté gracieuse jusqu'au fond de la chambre qui fait face à l'Empereur. Là, on doit demeurer un moment debout, les deux bras étendus vers la terre. Ensuite, après avoir fléchi les genoux, on doit se baisser jusqu'à terre, se relever & répeter trois fois la même cérémonie, en attendant l'ordre qu'on reçoit de s'avancer & de se mettre à genoux aux pieds de l'Empereur.

Formalités qui s'y observent.

La moindre négligence dans le respect qu'on doit à l'Empereur, passe pour un crime à la Chine. Une des plus graves accusations qui furent intentées au Pere Adam Schaal, par le Mandarin *Hyang-quang-syen*, fut d'avoir omis de placer l'Etoile du Nord dans le globe qu'il avoit composé. Son accusateur en concluoit qu'il ne vouloit pas reconnoître d'Empereur à la Chine, & par

Les négligences sont punies.

Singuliere accusation contre le Pere Schaal.

(3) Le Comte, p. 240. & suiv. Du Halde, p. 241. & suiv.

(4) Magalhaens, p. 254 & 293.

(5) Du Halde, p. 241. & suiv.

Gouvernement de la Chine.

conséquent qu'il n'étoit qu'un rébelle qui méritoit la mort. On doit observer que les Chinois appellent l'Etoile du Nord, *Ti-sing*, ou le Roi des Etoiles, parce qu'elle est immobile. Ils prétendent que toutes les autres Etoiles tournent autour d'elle, comme les Sujets de l'Empereur tournent autour de lui pour le servir, & que par cette raison leur Monarque est sur la terre ce que cette Etoile est au Ciel. Il paroît que les Juges Chinois furent charmés de cette ridicule accusation, & qu'ils la regarderent comme un argument d'une force extrême. Mais ils furent extrêmement décontenancés, lorsque le globe ayant été produit, on s'apperçut qu'il n'étoit point achevé & que l'Auteur n'y avoit encore tracé que l'hemisphere du Sud (6).

Officiers de la Maison Impériale.

Les Officiers de la maison de l'Empereur & ceux qui ont le gouvernement particulier de ses affaires sont en fort grand nombre. Tout étoit autrefois entre les mains des Eunuques, dont le nombre étoit d'environ dix (7) mille, gens infâmes par leur orgueil & leur avarice. Mais les Tartares ne se furent pas plûtôt rendus maîtres de l'Empire qu'ils en chasserent neuf mille, conservant le reste pour le service le plus interieur du Palais. Cependant cette monstrueuse espece parvint par ses flateries & son adresse à gagner les bonnes graces du jeune *Chun-chi*, & se rétablit presqu'entiérement dans son ancienne autorité. Après la mort de ce Prince, les quatre Régens Tartares se défirent encore de cette peste. Les Eunuques, privés de leur crédit, furent réduits à trois cens pour servir le jeune Monarque, les Reines, sa mere & sa grand'mere, dans les offices les plus servils (8).

Cependant l'Empereur, dans sa vie privée, conserve peu de cette pompe qu'il déploie dans toutes les occasions publiques, soit au centre de son Palais lorsqu'il y donne audience & qu'il reçoit des hommages, soit lorsqu'il se fait voir au dehors. Il paroît en public, vêtu d'une longue robe jaune, ou d'une veste qui lui couvre jusqu'aux pieds. Le fond en est de velours, brodé en plein d'une multitude de petits dragons, qui ont cinq griffes à chaque pied. Deux gros dragons, avec leurs corps & leurs queues entremêlés, remplissent des deux côtés le devant de la poitrine. Ils sont dans une attitude qui les feroit croire prêts à saisir, avec leurs dents & leurs griffes, une fort belle perle qui paroît descendre du Ciel. Les Chinois, faisant allusion à ces figures, disent que les dragons badinent avec les nuées & les perles. Le bonnet de l'Empereur, ses bottines, sa ceinture, en un mot tout son habillement est d'une magnificence achevée (9).

Vêtement de l'Empereur.

Livrée Impériale.

Il faut observer à cette occasion, que la livrée Impériale est jaune, & que tout ce qui appartient à l'Empereur (10) est de la même couleur, sans excepter ses dragons à cinq griffes, qui se nomme *Long*, & sa cotte-d'armes, que l'Empereur Fo-hi prit le premier. Personne n'oseroit prendre ni l'un ni l'autre sans sa permission; mais tout le monde peut orner son habit d'un dragon à quatre griffes, qui s'appelle *Mang* (11). L'Empereur sort rarement de son Palais, à moins que ce ne soit pour la chasse, pour prendre l'air, pour se divertir dans ses parcs & ses jardins, pour sacrifier au Temple de *Tyen* ou pour

Faste de l'Empereur lorsqu'il sort du Palais.

(6) Magalhaens, p. 293.
(7) Voyez ci-dessus.
(8) Magalhaens, p. 291. & suiv.
(9) Magalhaens, p. 249.
(10) Jusqu'au papier dont il fait usage & aux Livres qui se publient en son nom. *Navarette*, p. 50.
(11) Mémoires du Pere le Comte, p. 140.

faire la visite des Provinces. Dans ces occasions il est toujours accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & de Gardes, tous à cheval. Son train, ses armes, le harnois de ses chevaux, les parasols, les éventails & les autres marques de la dignité Impériale, tout est brillant autour de lui. S'il ne sort que pour la chasse ou pour prendre l'air, toute la cavalcade est composée d'environ deux mille personnes (12). Les Princes & les Seigneurs vont à la tête, suivis du Ko-lau, des premiers Ministres & des grands Mandarins. Ils marchent le long des maisons, en laissant le milieu de la rue fort ouvert. On voit paroître, après eux, vingt-quatre étendards de soie jaune, brodés de dragons en or, qui sont suivis de vingt-quatre parasols & d'autant d'éventails de la même couleur, tous fort riches & d'un travail curieux. Les gardes-du-corps (13) sont vêtus de jaune, chacun avec une sorte de casque & une espece de javeline ou de demie-pique dorée, au sommet de laquelle est la figure du Soleil, ou le croissant de la Lune, ou la tête de quelqu'animal. Douze valets-de-pied, vêtus de la même livrée, portent sur leurs épaules le fauteuil de l'Empereur, qui est tout-à-fait magnifique. En divers endroits du chemin il se trouve d'autres porteurs, pour relever les premiers. Une bande de musiciens, de trompettes & d'autres Instrumens qui accompagnent Sa Majesté Impériale, ne cessent pas de se faire entendre pendant la marche, & cette procession est fermée par un grand nombre de Pages & de Valets-de-pied.

Gouvernement de la Chine.

Telle étoit autrefois la pompe Impériale. Mais aujourd'hui que l'Empereur se fait voir plus souvent hors de son Palais, son cortege est moins nombreux. Lorsque Kang-hi visitoit les Provinces méridionales de son Empire, il alloit par eau, dans une Barque neuve qu'il faisoit construire exprès pour ce voyage, accompagné de ses enfans, des premiers Seigneurs & d'une multitude d'Officiers de confiance. Mais les chemins étoient couverts d'un si grand nombre de troupes, qu'il sembloit marcher au milieu d'une armée. Il s'arrêtoit peu dans sa route, si ce n'étoit quelquefois pour examiner les choses de ses propres yeux & pour être informé de ce qui se passoit. A son retour, sa Barque avançoit jour & nuit (14).

Chasse en Tartarie.

Lorsqu'il alloit en Tartarie pour y prendre le plaisir de la chasse, il marchoit effectivement à la tête d'une armée, comme s'il n'eût pensé qu'à la conquête d'un Empire. Il n'avoit pas moins de quarante mille hommes, qui étoient exposés à souffrir beaucoup du chaud ou du froid, parce que les campemens étoient fort incommodes. Quelquefois il perdoit plus de chevaux dans une de ces chasses que dans une bataille; mais la perte de dix mille chevaux étoit comptée pour rien.

Magnificence de sa route.

Petits Rois ses Tributaires.

Les Jésuites qui l'accompagnoient racontent que la magnificence Impériale ne se déploie jamais plus que dans ces occasions. Il se présente souvent dans sa route trente ou quarante petits Rois Tartares, qui viennent faire leur cour à l'Empereur ou lui payer le tribut. Quelques-uns portent eux-mêmes le titre de *Han* (15) ou *Khan*, c'est-à-dire, d'Empereur. Ils sont ses pensionnaires,

(12) Navarette (p. 11.) accuse le Jésuite *Romanus* de fausseté, pour avoir écrit qu'ils sont au nombre de soixante dix mille; & *Mendoza*, pour avoir dit que la porte extérieure du Palais est gardée par dix mille hommes, sans compter ceux de la cour & des autres portes.

(13) Magalhaens, p. 334.

(14) Magalhaens, *Ibid.* Mémoires du Pere le Comte, p. 170. Du Halde, p. 247.

(15) Le Comte écrit *Ham* ou *Cham*.

Gouvernement de la Chine.

comme tous les Mandarins du premier Ordre. Il leur donne ses filles en mariage ; & pour les attacher plus fidellement à ses interêts, il se déclare leur protecteur contre les Tartares occidentaux, qui leur causent assez souvent de l'embarras & qui ont même la hardiesse d'attaquer la Chine. Pendant que ces petits Souverains sont au camp de l'Empereur, sa Cour est extrêmement somptueuse, & les tentes des Mandarins sont d'une richesse & d'un éclat (16) excessifs.

Description d'une Procession pour un Sacrifice.

Magalhaens nous a décrit l'ordre & la pompe d'une marche de (17) l'Empereur lorsqu'il va célebrer quelque sacrifice, ou remplir quelque devoir public dont les cérémonies sont fixées. Cette procession commence par vingt-quatre tambours, rangés sur deux files, & par vingt-quatre trompettes, d'un bois nommé *U-tong-chu*, qui est fort estimé à la Chine. Elles ont plus de trois pieds de longueur & sept ou huit pouces de diamettre à l'ouverture. Leur forme est à peu près celle d'une cloche. Elles sont ornées de cercles d'or, & s'accordent fort bien avec les tambours. Ensuite paroissent vingt-quatre hommes de la même livrée, armés de bâtons longs de sept ou huit pieds, revêtus d'un vernis rouge à feuillages d'or. Cent soldats succedent, portant des hallebardes dont le fer se termine en forme de croissant. Ils sont suivis de cent massiers, dont les armes sont couvertes d'un vernis rouge mêlé de fleurs, & dorées à l'extrêmité. On voit paroître ensuite quatre cens grandes lanternes, richement ornées, & quatre cens flambeaux, composés d'un bois qui brûle long-tems & qui jette beaucoup de lumiere. Deux cens épieux, qui suivent immediatement, sont parés de rubans de soie de diverses couleurs, ou de queues de pantheres, de renards & d'autres animaux. Ils sont succedés par vingt-quatre bannieres, sur lesquelles sont représentées les douze Signes du Zodiaque, que les Chinois divisent en vingt-quatre parties. Cinquante-six bannieres, qui représentent les cinquante-six Constellations, nombre auquel les Chinois réduisent toutes les Etoiles. Deux cens éventails, soutenus par de longs bâtons dorés & peints de diverses figures de dragons, d'oiseaux & d'autres animaux. Vingt-quatre parasols, richement ornés. Un buffet porté par des Officiers de cuisine & garni d'ustenciles d'or, tels que des bassins, des éguiéres, &c.

Après cette avant-garde, qui marchoit en très-bon ordre, l'Empereur paroissoit à cheval, vêtu pompeusement, avec une gravité majestueuse. On portoit aux deux côtés de sa personne un riche parasol, assez grand pour le mettre à l'ombre, lui & son cheval. Il étoit environné de dix chevaux blancs de main, dont les brides & les selles étoient enrichies d'or & de pierres précieuses ; de cent hommes armés d'épieux, & des Pages de sa chambre. On voyoit ensuite, dans le même ordre, tous les Princes du Sang, les petits Rois (18), les principaux Mandarins & les Seigneurs de la Cour, dans leurs habits de cérémonie ; cinq cens jeunes Gentishommes du Palais, richement vêtus ; mille valets-de-pied en robes rouges, brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent. Ensuite trente-six hommes portoient une chaise ouverte, suivie d'une autre chaise, mais fermée & beaucoup plus grande, qui étoit soutenue par cent vingt porteurs. Enfin l'on voyoit suivre quatre grands chariots, dont deux étoient

(16) Le Comte, *ibid.*

(17) Le Comte & Du Halde rapportent cette procession d'après Magalhaens.

(18) Ou *les Regules*, suivant les Portugais.

traînés par des éléphans & les deux autres par des chevaux, avec des caparaçons chargés de broderie. La marche étoit fermée par deux Officiers civils & deux Officiers militaires, en magnifiques habits de cérémonie (19).

Traitement qu'on fait aux Ambassadeurs étrangers.

Tous les Ambassadeurs des Puissances étrangeres sont entretenus aux frais de l'Empereur, qui leur fournit toutes sortes de provisions, de chevaux, de litiéres & de barques. Ils sont logés dans la cour royale du Palais, où l'Empereur leur envoie, de deux jours l'un, en témoignage d'estime & d'amitié, un festin tout préparé de sa propre cuisine. Magalhaens, qui avoit logé pendant deux ans dans cette hôtellerie royale, observe que l'Empereur reçoit tous les Etrangers avec beaucoup de splendeur & de magnificence, quoique par l'avarice de ses Officiers cette civilité ne s'exécute pas toujours avec la même décence & la même régularité (20).

Avis aux Princes de l'Europe.

Il convient néanmoins de remarquer, à cette occasion, que les Princes de l'Europe doivent prendre garde comment ils envoient leurs Lettres ou leurs Présens, soit par des Missionnaires ou des Marchands, soit par quelque voie directe, en leur propre nom; parce qu'aussi-tôt qu'ils ont fait cette démarche, leurs Etats sont enregistrés au nombre des tributaires de la Chine (21). Les principales Puissances qui portent ce titre sont la Corée, le Japon, les Mahométans, par le nom desquels les Chinois entendent *Sa-ma ul-han* ou *Samarkand; Pan-ko-la* ou le Bengale, qu'ils placent à l'Est d'Inta ou de l'Indostan; enfin, *Me-te-na* ou *Medine;* car, si l'on en croit un Géographe Chinois, *Mo-han-mu-te*, ou *Mahomet*, envoya des Ambassadeurs à la Chine sous le regne de l'Empereur *Ming-hyou-te*, pour lui payer le tribut (22). Les Russiens n'ont pas eu peu de peine à faire changer ce terme en leur faveur; & quoiqu'ils aient obtenu qu'il fût changé, leur Ambassade n'en a pas moins été regardée comme un hommage. Le même usage est établi dans toutes les autres parties des Indes; non que les Etrangers y soient regardés sérieusement comme tributaires: mais la vanité des Indiens est flattée par cette supposition, & souvent ils en prennent droit de mépriser les Souverains de l'Europe. La Géographie des Chinois est ajustée à cette chimère; car, supposant la Terre quarrée, ils prétendent que la Chine en occupe la plus grande partie & que le reste des hommes est relegué dans les coins (23).

Terme humiliant changé en faveur des Russiens.

Couronne Impériale de la Chine.

On ne doit point oublier la Couronne Impériale, dont l'Empereur se couvre la tête dans quelques occasions. Navarette, qui l'avoit vûe plusieurs fois, vante sa beauté & la juge mysterieuse. Sa forme, dit-il, est ronde, mais tirant un peu sur l'ovale. De douze colliers de perles qui y sont attachés, quatre pendent sur les yeux, pour signifier que Sa Majesté doit avoir les yeux fermés sur ceux qui ont quelqu'affaire devant lui; c'est-à-dire, qu'elle ne doit se déterminer, ni par faveur pour le riche, ni par compassion pour le pauvre, & qu'elle ne doit pas se laisser conduire par l'affection ou par la haine. Les quatre col-

(19) Magalhaens, p. 334.

(20) *Ibid.* p. 101. Du Halde, p. 245.

(21) Les Chinois croient leur faire beaucoup d'honneur; car ils traitent toutes les autres Nations de Barbares.

(22) *Min-hiuen* dans l'Original. D'autres, au lieu de *Hiuen*, écrivent *Hiven* & *Huen.* C'est apparemment *Hiun-tsong*, sixiéme Empereur de la dynastie de Tong, qui commença son regne l'an 712 après Jesus-Christ. Mais Mahomet étoit mort plus de quatre-vingt ans auparavant.

(23) Chine du Pere Du Halde, p. 46.

Gouvernement de la Chine.

liers qui pendent sur les oreilles, signifient que les oreilles d'un Juge doivent toujours être fermées aux priéres des Grands comme aux larmes des Pauvres, & qu'elles ne doivent s'ouvrir qu'à la raison, aux loix & à la justice. Les quatre colliers qui pendent par derriere, expriment avec combien de jugement, de pénétration, de réflexion & de soin les Princes doivent peser leurs résolutions, & combien ils doivent être versés dans les affaires du Gouvernement (24).

Revenu de l'Empereur.

Le revenu de l'Empereur est immense; mais il n'est pas aisé de le connoître à fond, parce que le tribut annuel se paye moitié en argent, moitié en nature. Il se leve sur toutes les terres, sans excepter les montagnes; sur le sel, les soies, les toiles de coton & de lin, & sur d'autres especes de marchandises; sur les forêts, les jardins, les confiscations &c. (25). Les subsides autorisés par les loix sont si considerables, que si les Chinois avoient moins d'industrie & leur terre moins de fertilité, ce grand Empire ne seroit, comme les autres Etats des Indes, qu'une société de misérables (26).

Le tribut qui se paye par tête, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes incroyables. Les Chinois prétendent que cette taxe étoit autrefois payée par cinquante-huit millions d'Habitans (27). L'Empereur entretient dix mille Barques, pour le transport du tribut en nature. Chaque année il reçoit des Provinces quarante millions cent cinquante-cinq mille quatre cens quatre-vingt-dix sacs de riz, de froment & de millet, chaque sac pesant cent vingt livres; un million trois cens quinze mille neuf cens trente-sept pains de sel, chacun pesant cinquante livres; deux cens dix mille quatre cens soixante-dix sacs de féves, & vingt-deux millions cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille cinq cens quatre-vingt-sept bottes de paille pour ses chevaux. De soie en œuvre & d'étoffes, il reçoit cent quatre-vingt-onze mille cinq cens trente livres pesant, chaque livre de vingt onces; en soie crue, quatre cens neuf mille huit cens quatre-vingt-seize livres; trois cens quatre-vingt-seize mille quatre cens quatre-vingt piéces de toiles de coton; cinq cens soixante mille deux cens quatre-vingt piéces de toile de lin; sans compter des quantités considerables de satin, de velours, de damas & d'autres étoffes de soie, de vernis, de bœufs, de moutons, de porcs, d'oies, de canards, d'oiseaux sauvages, de poisson, de légumes, de fruits, d'épices, & de diverses sortes de vins qui entrent tous les ans au Palais Impérial. Enfin, tous les revenus de l'Empereur, en argent de la Chine, montent à près de deux cens millions de lyangs, ou d'onces d'argent, dont chacune vaut six schellings huit sols d'Angleterre (28). C'est ce prodigieux trésor qui rend l'Empereur de la Chine si redoutable, & qui le met en état, avec les armées qu'il a continuellement sur pied, d'entretenir ses Sujets dans la crainte & la soumission.

Revenu en nature.

Revenu en argent.

Comment se fait le payement.

Comme toutes les terres sont mesurées, & que le nombre des familles est aussi connu que ce qu'elles doivent payer à l'Empereur, il est facile de calculer ce que chaque ville paye annuellement (29). Les Officiers qui levent

(24) Navarette, p. 20.

(25) Du Halde, p. 244.

(26) Le Comte, p. 254.

(27) Voyez ci-dessus la division du Peuple.

(28) Ce qui fait soixante-cinq millions huit cens trente-trois mille trois cens trente-trois livres six schellings huit sols sterling. Suivant le calcul du Pere le Comte, ce n'est que vingt-un millions six cens mille, en y comprenant vingt-deux millions de lyangs en espece.

(29) Le Comte observe que la Chine n'a pas cette multitude d'Officiers & de Commis qu'on voit en Europe.

les

les taxes, ne saisissent jamais les biens de ceux qui marquent de la lenteur à payer, ou qui cherchent à s'en dispenser par de continuels délais. Cette méthode causeroit la ruine des familles. Depuis le milieu du printems, où l'on commence à labourer la terre, jusqu'au tems de la moisson, les Mandarins n'ont pas la liberté de chagriner les Paysans ; mais le moyen qu'ils prennent ensuite pour les obliger de payer, est la bastonade ou l'emprisonnement; s'ils n'aiment mieux les charger, par billets, de l'entretien des Vieillards, qui sont nourris dans chaque ville aux dépens de l'Empereur, & qui passent ainsi à la charge des débiteurs jusqu'à l'entiere consommation des arrérages.



Officiers qui y sont employés.

Ces Officiers sont comptables de ce qu'ils reçoivent, au *Pu-ching-tse ;* c'est-à-dire, au Trésorier général de la Province, qui tient le premier rang après le Viceroi. Ils sont obligés de lui remettre de tems en tems les sommes qu'ils ont touchées. On transporte ces sommes sur des mulets, dont chacun porte deux mille lyangs, dans deux vaisseaux de bois faits en forme de longs barrils & bien garnis de cercles de fer. Le *Pu-ching-tse* rend compte au *Hupu ;* c'est-à-dire, au Tribunal suprême qui a la sur-intendance des finances, & le Hupu ne ressortit qu'à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que la maniere d'imposer & de recueillir les tributs : ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y glisse quelques petites fraudes de la part des Officiers subalternes.

Emploi des revenus de l'Empereur.

Une grande partie du tribut Imperial qui se leve en nature, est employée dans les Provinces, en pensions, & pour l'entretien des Pauvres, sur-tout des Vieillards & des Invalides, qui sont en fort grand nombre, pour les appointemens des Mandarins, le payement des forces, l'entretien des édifices publics, celui des Ambassadeurs, des grands chemins, &c. Mais le surplus de toutes ces dépenses est porté à Peking, pour fournir à celles du palais & de la capitale de l'Empire, où l'Empereur entretient cent soixante mille hommes de troupes reglées, auxquelles il donne d'ailleurs une paye en argent, & près de cinq mille Mandarins, entre lesquels on distribue tous les jours une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. Ils ont une fois le mois, du riz, des feves, du bois, du charbon & de la paille en abondance (30). Le même usage s'observe à l'égard de ceux qui sont appellés à la Cour, ou envoyés de-là dans les Provinces. Ils sont servis & défrayés sur la route. On leur fournit des barques, des chevaux, des voitures & des logemens qui sont entretenus aux frais de l'Empereur. Le nombre des troupes qui sont à sa solde, monte à plus de sept cens soixante-dix mille. Il entretient de même cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'usage des postes & des courriers qui portent ses ordres, ou des Tribunaux dans chaque Province.

Magasins de riz à Peking.

Quoique ce qui vient par eau des Provinces Méridionales suffise pour fournir à la dépense de Peking, on appréhende si fort que le revenu ne soit pas toujours égal à la consommation, qu'on entretient constamment à Peking (31) des magasins de riz pour trois ans.

(30) Du Halde remarque (p. 245.) qu'il se pratiquoit autrefois quelque chose d'approchant à la Cour de France, où le pain, le vin, la viande, la chandelle, &c. étoient distribuées. Cette distribution s'appelloit Livraison ou Délivrance ; & de-là vient le terme de Livrée qu'on donnoit aux domestiques de la même distribution, c'est-à-dire, qui appartenoient au même Maître.

(31) Le Comte, p. 312. Du Halde, page 244.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Lieu où se garde le trésor & les raretés de l'Empire.

Le trésor, ou le revenu impérial, est gardé au Tribunal du *Hu-pu*, qui signifie *Trésor*, & dont on donnera bientôt la description. Il y a d'ailleurs à la Cour, deux palais où l'on conserve les joyaux & les raretés (32). Magalhaens les regarde comme le plus grand & le plus précieux amas que le monde ait dans ce genre, parce que depuis plus de quatre mille ans les Empereurs Chinois y ont sans cesse ajouté quelque chose, sans en avoir jamais rien ôté. Malgré les changemens de la succession, jamais aucun Empereur n'a touché à cette collection ni à l'autre trésor, dans la crainte des rigoureux châtimens que la nouvelle race auroit exercés pour un si grand crime, sur lui (33) & sur tous ses descendans. Cependant le Commentateur de cet Historien observe qu'il faut excepter les accidens du feu & le pillage de la guerre; car en 1644 le rébelle *Li-kung*, n'osant attendre les Tartares à Peking, employa huit jours à faire enlever tout ce qu'il y avoit de précieux au Palais (34).

Femmes, enfans & parens de l'Empereur.

Nombre de ses concubines.

Les femmes & les concubines de l'Empereur sont en si grand nombre, que suivant le Pere le Comte, il est difficile de le bien connoître, d'autant plus qu'il n'est jamais fixe. Elles ne paroissent jamais qu'aux yeux du Monarque. A peine tout autre homme ose-t'il en demander des nouvelles (35). Magalhaens fait monter le nombre des concubines à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Mais celles pour qui l'affection de l'Empereur s'est déclarée particuliérement, portent le nom de *Ti*, qui signifie *presque Reines*. Il leur donne, quand il lui plaît, des joyaux qu'elles portent à la tête ou sur la poitrine, & une piece de satin ou de damas jaune, qu'elles suspendent devant leur porte & qui les fait respecter plus que toutes leurs compagnes. Ces Dames ont aussi leurs titres & leurs dignités. Elles sont divisées en plusieurs classes, & distinguées, comme les Mandarins par leurs habits & leur parure, & par d'autres marques de leur degré. Mais leurs enfans, & ceux même des deux Reines, sont regardés comme des enfans naturels (36).

Comment il se marie.

Lorsque l'Empereur ou l'héritier de la Couronne, pense à se marier, le Tribunal des Cérémonies nomme des matrones d'une réputation bien établie, pour choisir vingt filles, les plus belles & les plus accomplies qu'elles puissent trouver, sans aucun égard pour leur naissance & pour leur famille. On les transporte au Palais dans des Sedans bien fermés. Pendant quelques jours elles y sont examinées par la Reine mere, ou, si cette Princesse ne vit plus, par la premiere Dame de la Cour, qui leur fait faire divers exercices, pour s'assurer qu'elles n'ont pas de mauvaise odeur ni d'autres défauts corporels. Après quantité d'épreuves, elle en choisit une, qu'elle fait conduire à l'Empereur ou au Prince, avec beaucoup de cérémonies. Cette fête est accompagnée de toutes sortes de réjouissances & de faveurs, surtout d'un pardon général pour tous les criminels de l'Empire, à l'exception des rebelles & des voleurs. Ensuite la jeune personne est couronnée avec une pompe fort éclatante. On lui donne quantité de titres. On lui assigne des revenus considérables. Les dix-neuf autres filles sont mariées aux fils des premiers Seigneurs, s'il s'en trouve un nombre égal. Celles qui restent sans maris retournent chez leurs parens, avec des dotes qui suffisent pour les marier avantageusement.

(32) Voyez les Journaux du Tome V.

(33) On a vû que les Chinois exercent des châtimens sur les Morts.

(34) Magalhaens, p. 311 & 314.

(35) Le Comte, p. 60.

(36) Magalhaens, p. 291.

Usage présent des Empereurs Tartares.

Telle étoit l'ancienne coutume des Monarques Chinois. Mais à présent les Empereurs Tartares prennent pour femmes & pour Reines (37) les filles de quelque Roi de la Tartarie Orientale. Les Reines sont au nombre de trois. Elles jouissent de beaucoup plus d'honneurs que toutes les autres femmes. Elles ont un logement particulier, une Cour, deux Dames d'honneur & d'autres Domestiques de leur sexe. On n'épargne rien pour leur amusement, ni pour la magnificence de leurs meubles, & de leur cortége (38). Tandis que Navarette étoit à Peking, l'Empereur envoya un présent, en forme de dote, à la fille d'un des quatre Régens de l'Empire, qu'il prit ensuite pour sa femme. Ce présent consistoit en cent tables couvertes de quantité de choses & de toutes sortes de mets, deux mille ducats en argent, mille ducats en or, cent pieces d'étoffes de soie de diverses couleurs, à fleurs d'or & d'argent, & cent pieces d'étoffes de coton (39).

Etat des enfans.

Les enfans des trois Reines sont tous légitimes, avec cette seule différence, que les fils de la premiere sont préferés pour succeder à l'Empire (40). La premiere Reine fait sa résidence dans le Palais Impérial, avec l'Empereur, & porte le titre d'Impératrice. Les deux autres ont des palais séparés (41).

Cérémonies observées pour le choix d'une Impératrice.

On nous fait la description suivante des cérémonies qui furent observées, lorsque l'Empereur *Yong-ching* (42) déclara le choix qu'il avoit fait d'une de ses femmes pour Impératrice. Deux des principaux Docteurs, qui sont Membres du Conseil, furent députés pour composer le compliment & le remettre au Tribunal des Rites, qui se prépara aussi-tôt pour la cérémonie. Le matin du jour indiqué, on commença par porter à la porte orientale ou à la premiere porte du palais (43) une espece de table quarrée, aux coins de laquelle on éleva quatre piliers, qui soutenoient une sorte de dôme. Ce petit cabinet portatif fut paré de soie jaune & d'autres ornemens. A l'heure marquée, on plaça sur la table un petit livre, qui contenoit le compliment qui avoit été composé pour l'Empereur, avec les noms des Princes, des Grands, & des Cours suprêmes, qui étoient venus en corps pour la cérémonie. Quelques Mandarins, vêtus d'une maniere convenable à leur office, enleverent la machine & se mirent en marche. Ils avoient été précedés de tous les Princes du Sang, des autres Princes & de tous les Seigneurs, chacun dans son rang, qui s'arrêterent près de la cour intérieure du Palais. Les premiers Ministres, les Docteurs du premier rang, les Présidens des Cours supérieures, & les autres grands Officiers Tartares & Chinois, civils comme militaires, vêtus magnifiquement de leurs habits de cérémonie, suivirent la table à pied. Plusieurs instrumens de musique firent entendre un concert très-agréable, tandis que le bruit des tambours & des trompettes retentissoit dans toutes les parties du palais.

Compliment des hommes à l'Empereur.

Cette procession étant arrivée à la porte qui se nomme *U-mwen*, les Princes s'y joignirent & se placerent à la tête. Ils marcherent dans cet ordre jusqu'à la salle d'audience (44), ils y entrerent, & prenant leur compliment sur la table

(37) Magalhaens, p. 308. & suivantes. Le Comte, p. 60.

(38) Le Comte, p. 61.

(39) Navarette, p. 69.

(40) Magalhaens, p. 291.

(41) Voyez ci-dessus.

(42) Le dernier Empereur, successeur de Kang-hi.

(43) La grande porte du Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur.

(44) Celle où l'Empereur reçoit les Ambassadeurs & où il donne deux ou trois fois l'année des instructions à ses Grands.

portative, ils le placerent sur une autre table, qui avoit été préparée au milieu de la salle. Tout le reste fut rangé en fort bel ordre. Ensuite ils firent les révérences ordinaires devant le trône Impérial, comme si l'Empereur eût été présent. La Musique recommença aussi-tôt, & les Présidens du Tribunal des Rites informerent les Eunuques que les Grands de l'Empire supplioient Sa Majesté Impériale de paroître & de s'asseoir sur son précieux trône. Cet avis ayant été porté au Monarque, il parut & monta sur son trône. Alors deux Docteurs du premier rang s'avancerent près de la table, & firent plusieurs révérences à genoux. Enfin s'étant levés, un d'entr'eux prit le petit livre & lut distinctement, à voix haute, le compliment que sa Compagnie avoit fait pour Sa Majesté. Cette piece n'étoit pas fort longue. Aussi-tôt que la lecture fut achevée, les Docteurs reprirent leurs places, & l'Empereur descendant de son trône retourna dans son appartement.

Compliment des femmes à l'Impératrice.

Après midi, les Princesses du Sang, les autres Princesses, & les Dames de la premiere qualité, avec les femmes de tous les grands Mandarins, se rendirent, suivant leur rang & l'ordre de leurs dignités, au Palais de l'Impératrice, où les Seigneurs & les Mandarins n'osent paroître dans cette cérémonie. Elles étoient conduites par une Dame de distinction, qui exerce l'office de Maîtresse des cérémonies. Aussi-tôt qu'elles furent arrivées près du palais, le premier Eunuque de l'Impératrice s'étant présenté, la Maîtresse des cérémonies lui tint ce discours : » Je supplie très-humblement l'Impératrice, au nom de cette Assem- » blée, de condescendre à sortir de son palais, & de se placer sur son trône. Le compliment des femmes n'est pas contenu dans un petit livre, comme celui que les hommes adressent à l'Empereur. Elles présentent une feuille de papier, d'une espece particuliere, sur laquelle il est écrit, avec une variété de caracteres & d'ornemens. L'Impératrice parut bientôt, & s'étant placée sur son trône, qui étoit élevé dans une des salles du Palais, lorsque le papier lui eut été présenté, les Dames, qui se tenoient debout, lui firent deux révérences, à la maniere des femmes de l'Europe, qui est aussi celle de la Chine. Cette révérence se nomme *Van-fo* (45); c'est-à-dire, que toutes sortes de bonheur vous accompagnent! Ensuite, tombant à genoux, elles frapperent une fois la terre du front, comme le Tribunal des Rites l'avoit prescrit. Elles se leverent & reprirent leurs rangs, avec un profond silence, tandis que l'Impératrice descendit de son trône & se retira (46).

Résidence des fils de l'Empereur.

La résidence des fils de l'Empereur, avant leur mariage, est le Palais Impérial. Lorsqu'ils sont mariés, l'usage est de les envoyer dans quelques-unes des principales villes des Provinces, qui ont des palais pour les recevoir. L'Auteur, qui vit trois de ces palais, les trouva (47) très-grands, très-beaux, & d'une magnificence surprenante, quoique fort inférieurs à celui de Peking. Ils contiennent, les uns dix, d'autres douze, & quelques-uns un plus grand nombre d'appartemens, avec d'autres Palais séparés de chaque côté, & une double enceinte de murs. Lorsque l'Empereur envoie dans un de ces palais son second ou

Leurs titres & leur état.

(45) *Ven* ou *Wan* signifie dix mille, & *Fo*, Bonheur.

(46) Du Halde, p. 292. & suiv.

(47) A *Vu-chang-fu*, à *Ching-tu-fu* & à *Hangochong-fu*. Les deux premieres sont les Capitales des Provinces de Hu-quang & de Se-chuen. La troisiéme est une Ville considérable de *Chen-si*. L'Auteur nomme d'autres Villes qui ont de ces Palais.

son troisiéme fils, il lui donne le titre de Roi. Il donna ainsi le titre de *Cho-vang*, ou de Roi de *Cho*, à celui qui fut envoyé à *Ching-tu-fu*, capitale de *Se-chuen*, parce qu'anciennement cette Province se nommoit *Cho*. Chacun de ces Rois a mille Eunuques pour lui servir de cortége, pour administrer ses affaires & pour recevoir ses revenus. Mais ils ne prennent aucune part aux affaires publiques de la Province. Seulement les Mandarins sont obligés de s'assembler quatre fois l'année au palais du jeune Prince, pour lui rendre leur hommage comme ils le rendent à l'Empereur dans la capitale de l'Empire; avec cette seule différence qu'ils donnent le titre de *Van-swi*; c'est-à-dire, *dix mille ans*, au lieu qu'on n'accorde à ces Princes que celui de *Syen-swi*, qui signifie *mille ans*.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Comment on marie les Princesses.

Sous le regne des Empereurs Chinois, le Tribunal des Cérémonies choisissoit pour le mariage des Princesses un certain nombre de jeunes hommes, âgés de quatorze ou quinze ans. On ne considéroit dans ce choix que l'esprit & la bonne mine. C'étoit dans cette belle troupe que l'Empereur prenoit un mari pour sa fille, ou sa sœur, à laquelle il donnoit une dote très-considérable en terres & en joyaux. Ces maris portoient le nom de *Tu-ma*; c'est-à-dire, Parens de l'Empereur par leurs femmes. Ils ne pouvoient être Mandarins; mais ils devenoient si puissans, que leurs oppressions étoient redoutables pour le peuple. Jusqu'à ce qu'il leur vînt des enfans, ils étoient obligés, soir & matin, de se mettre à genoux devant leurs femmes, & de frapper trois fois la terre du front. Mais la qualité de peres les exemptoit de cette cérémonie. L'Empereur Tartare qui regne aujourd'hui marie ses sœurs & ses filles aux fils des grands Seigneurs, sans exiger qu'ils soient de Sang royal, ou à ceux des Khans de la Tartarie Orientale (48).

Assujettissement de leurs maris.

Sort des parens de l'Empereur.

Tous les parens de l'Empereur par les mâles, soit riches, soit pauvres, fussent-ils à la quinziéme génération, reçoivent quelque pension pour leur subsistance, suivant le degré de leur dignité & la proximité du sang. Ils ont tous le privilége de peindre en rouge leurs maisons & leurs meubles. Mais la race précédente ayant regné l'espace de deux cens soixante-dix-sept ans, le nombre de ses descendans s'étoit tellement multiplié, que le revenu des plus éloignés ne pouvant suffire à leur entretien, plusieurs étoient réduits, pour vivre, à l'exercice de quelque métier. La premiere fois que Magalhaens entra dans l'Empire, il en trouva un dans la capitale de Ky-ang-si, qui exerçoit l'office de porte-faix, &, qui pour se distinguer des gens du même ordre, portoit sur le dos des crochets fort brillans & vernis de rouge. Sous la race précédente, il s'en trouvoit un nombre infini, qui étoient dispersés dans toutes les parties de l'Empire, & qui abusant des priviléges de leur naissance, commettoient des insolences & des extorsions continuelles; mais ils furent extirpés jusqu'au dernier par les Tartares. Tous les parens de l'Empereur qui regne aujourd'hui sont des personnages importans, qui font leur résidence à la Cour. Mais si cette race dure long-tems, ils se multiplieront sans doute, & ne seront pas moins à charge que les précédens (49). Navarette dit que les palais des petits Rois du Sang royal sont couverts de tuiles d'un rouge luisant, & que l'Empereur les

(48) Magalhaens, p. 307.
(49) *Ibid.* p. 238.

Gouvernement de la Chine.

qualifie, eux & tous ses autres parens, de *Kin-chi-pau-tse*, qui signifie *Branches d'or* & feuilles précieuses (50).

Les parens de Sa Majesté Impériale, du côté des femmes, sont de deux especes. Les unes descendent de ses filles, & ne passent point pour Princes du Sang, ni même pour appartenir à sa famille. Aussi n'ont-ils aucun droit à la succession, quand même ils auroient plusieurs enfans mâles. Le même usage est établi parmi le peuple. La seconde espece est composée des peres, des freres, des oncles, & des autres parens de la Reine, des gendres de l'Empereur, de leurs peres, de leurs oncles & de leurs autres parens. C'étoit dans ces deux ordres que les Empereurs Chinois choisissoient un certain nombre des plus distingués, pour en composer le Tribunal qui se nomme *Whang-sin*. Mais les Tartares ont extirpé aussi la seconde de ces deux parentés (51).

La conduite des Princes Chinois est observée.

L'Empereur observe avec beaucoup d'attention la conduite des Princes du Sang, & les punit sans indulgence lorsqu'il ne la trouve pas digne de leur naissance & de leur rang. Apprenant un jour que l'un d'entreux aimoit l'amusement avec trop de passion, surtout les combats de cocqs, qui sont un passe-tems fort commun parmi les Orientaux: il trouva de la bassesse dans l'excès de ce goût, & lui en fit un reproche. Mais ne voyant aucun fruit de son avertissement, il résolut de faire un exemple, en déclatant que le Prince étoit déchu de son titre & de ses honneurs. Cet ordre fut suivi de l'exécution. Le Prince fut privé de son cortége, de sa pension & de sa qualité, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de réparer sa faute par quelque action éclatante, & de faire connoître à tout l'Empire qu'il n'étoit point indigne du Sang dont il sortoit (52).

Funérailles de l'Empereur.

Il nous reste à parler des funérailles du grand Monarque de la Chine. Aussitôt qu'il a rendu le dernier soupir, on le met dans un riche fauteil, qui est porte par six Eunuques, au milieu de la salle royale de *Gin-chi-tsien*; c'est-à-dire, du *Palais de la merci & de la prudence* (53). On y place le corps sur un lit fort riche; & l'on ne tarde pas long-tems à le renfermer, avec une infinité de cérémonies & beaucoup de musique funébre, dans un cercueil qui coute deux ou trois mille écus. La matiere est un bois nommé *Kong-syo-mo*, ou *Bois de Paon*, qui tire ce nom de la ressemblance de ses veines avec ce qu'on appelle les yeux dans la queue d'un paon. Les Chinois assurent que ce bois (54) préserve les corps morts de toute corruption, & laissent en effet un cadavre dans le même lieu pendant plusieurs mois, quelquefois pendant des années entieres.

Cercueil Impérial.

Tombeaux des Empereurs Chinois.

La pompe funébre s'exécute dans le même palais avec tant de cérémonies & de magnificence, qu'elle demanderoit une très-longue description (55). Après cette lugubre sçene, on porte le corps à sa sépulture, dans le *Bois impérial*; tel est le nom que les Chinois donnent aux tombeaux de leurs Empereurs. L'air de grandeur qui regne dans ce lieu, les palais, les richesses & les ornemens dont il est accompagné, les murs qui l'environnent, le nombre de Mandarins & de Domestiques qui sont employes continuellement pour le service, & celui des

(50) Navarette, Description de la Chine, pag. 22.

(51) Magalhaens, p. 239. & suiv.

(52) Mémoires du Pere le Comte, p. 251.

(53) Ce Palais est dans l'enceinte du grand Palais de l'Empereur. *Voyez ci-dessus*.

(54) Il croît dans la Province de *Se-chuen*.

(55) On a déja décrit les funérailles du Peuple & des Grands, pour donner quelqu'idée de ces cérémonies.

soldats qui font la garde, mériteroient encore, suivant Magalhaens, une relation particuliere (56).



Deuil public.

Tous les Sujets de l'Empire étoient obligés anciennement de porter le deuil, pendant trois ans, pour la mort d'un Empereur; mais dans ces derniers tems, cet incommode usage a été réduit à peu de jours. Navarette, qui se trouvoit à la Chine pendant le deuil du pere de Kang-hi, rapporte qu'il ne dura pas plus de quatre ou cinq jours (57). Dans cet intervalle les Mandarins des Villes & des Bourgs s'assemblent dans quelque place publique, pour y observer des jeûnes accompagnés de pleurs & de toutes les cérémonies qui se font en présence du corps (58).

Funérailles de l'Impératrice-mere.

On nous représente plus particuliérement les funérailles de l'Impératrice mere. Tout le monde parut en deuil profond l'espace de quarante jours, pendant lesquels tous les Tribunaux furent fermés. On n'entretint pas même l'Empereur de la moindre affaire. Les Mandarins passerent un jour entier dans le palais, à pleurer, ou du moins à feindre ces apparences de douleurs. Plusieurs y passerent la nuit, assis en plein air, quoique le tems fût très-froid. Les fils mêmes de l'Empereur jouerent le même rôle, & ne quitterent point leurs habits pendant toute la nuit. Tous les Mandarins, à cheval, vêtus de blanc, avec peu de suite, allerent pendant trois jours consécutifs observer les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice. Leurs bonnets étoient dépouillés de soie rouge & de leurs autres ornemens. Lorsqu'il fallut porter le corps dans la salle où il devoit être exposé en public, l'Empereur ordonna qu'on le fît passer par les portes du palais, pour détruire l'opinion superstitieuse des Chinois, qui font de nouvelles portes à leurs maisons lorsqu'ils transportent le corps de quelque parent à la sépulture, & qui les ferment ensuite, dans la crainte que leur douleur ne fût renouvellée trop souvent par le souvenir du Mort, s'ils étoient obligés de passer continuellement par la même porte. On bâtit hors de la ville un vaste & somptueux palais, avec des cours, des salles & des appartemens, pour y conserver le corps de l'Impératrice, en attendant qu'il fût transporté au bois impérial (59).

Coutumes barbares abolies par l'Empereur.

Quatre jeunes filles, qui avoient servi cette Princesse avec beaucoup d'affection, s'étoient déja parées à la maniere des Tartares pour se sacrifier elles-mêmes devant le corps de leur Maîtresse. Mais l'Empereur arrêta cette barbare pratique. Il défendit aussi, pour l'avenir, un autre usage de la même Nation, qui consiste à brûler, avec les corps des personnes de distinction & dans le même bucher, leurs richesses & quelquefois même leurs Domestiques (60).

Son respect pour les femmes de son Prédécesseur.

Magalhaens nous apprend que le successeur d'un Empereur mort ne voit jamais les femmes ni les concubines de son prédécesseur, & que ce respect est porté si loin qu'il ne met pas même le pied dans leur appartement (61).

(56) Magalhaens, *ubi sup.* p. 306.

(57) C'est peut-être une erreur, pour 40 ou 50 jours.

(58) Navarette, Description de la Chine, pag. 73.

(59) Cette sépulture est près de la grande muraille qui sépare la Tartarie de la Chine, au Nord-Est-quart-d'Est de Peking.

(60) Du Halde, p. 308.

(61) Magalhaens, p. 310.



Gouvernement de la Chine.

## §. IV.

## *Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles.*

On a déja remarqué qu'à la Chine personne ne peut s'élever au moindre emploi du gouvernement, s'il ne le mérite par son sçavoir & sa capacité. Aussitôt qu'un Particulier est employé au service de l'Empire, il est qualifié du titre de Quan, qui signifie *Préposé*, ou celui qui est à la tête des autres. Les Portugais ont donné aux *Quans* le nom de *Mandarins*, ou de Commandans, que toutes les autres Nations de l'Europe ont adopté. Mais à celui de Quan, les Chinois joignent le titre de *Lau-ya*, ou Seigneur, pour marquer la noblesse de ceux qui obtiennent cet honneur.

Ce que c'est que le titre de Mandarin ou de Quan.

Il y a neuf ordres de Quans, ou de Mandarins, si parfaitement subordonnés entr'eux, que rien n'est comparable au respect & à la soumission des ordres inférieurs pour ceux qui sont au-dessus. Avant que de parvenir à quelqu'un de ces ordres, le Candidat, suivant Magalhaens, doit avoir été troisiéme assistant d'un *Chi-yen;* c'est-à-dire, du Gouverneur d'une ville du troisiéme rang. Il porte alors le nom de *Tyen-tse*, & n'est encore d'aucun ordre. Mais s'il se conduit bien pendant trois ans, le Gouverneur de cette ville en rend témoignage, par un certificat, au Gouverneur de la ville du premier rang dont il dépend. Celui-ci en informe le Gouverneur de la capitale de la même Province, qui communique ses informations aux deux grands Tribunaux de sa ville. Le Viceroi les reçoit de ces deux Tribunaux. Ensuite il écrit au grand Tribunal de Peking, qui donne le même avis au Conseil d'Etat. Enfin l'Empereur, informé par son Conseil, crée le Candidat *Mandarin* de l'ordre huitiéme ou neuviéme (62).

Neuf ordres de Mandarins.

Comment les Mandarins sont créés.

Chacun de ces neuf ordres est divisé en neuf degrés. On distingue ainsi un Mandarin du premier ou du second degré du premier, du second, ou du troisiéme ordre. Cette distinction ne consiste néanmoins que dans des titres qui leur sont accordés par l'Empereur, sans aucun rapport à leurs emplois; car quoique la dignité de leurs emplois soit mesurée ordinairement sur celle de leur ordre, cette regle n'est pas générale, parce qu'il arrive quelquefois que pour récompenser un Officier inferieur, l'Empereur le crée Mandarin du premier ou du second ordre. D'un autre côté, il arrive aussi que pour punir une personne dont l'office appartient naturellement aux ordres superieurs, il le dégrade à quelque ordre inferieur (63).

Deux degrés de distinction dans chaque Ordre.

On peut prendre quelque idée de la maniere dont les Mandarins des neuf ordres sont employés à l'administration des affaires, par la distribution qui se fait d'eux dans le Tribunal du Conseil privé, qui se nomme *Nivi-yuen* (64), ou la cour interieure, parce qu'il a son siege dans le palais Imperial de Peking. Ce Tribunal, ou cette Cour, est composée de trois classes de Mandarins. La premiere comprend les *Kolaus* (65) ou les Ministres d'Etat, qui forment le premier ordre des Mandarins, avec les premiers Présidens des Tribunaux su-

Comment les Mandarins sont employés aux affaires publiques.

(62) *Ibid.* p. 215.

(63) *Ibid.* p. 196. & suiv.

(64) Ils sont nommés ci-dessus *Kyu-yuen*; peut-être par méprise.

(65) *Aliagata* en langue Tartare.

prêmes,

prêmes, & les principaux Officiers de l'armée. Ce degré est le plus relevé auquel les Lettrés puissent aspirer; à moins que pour quelque important service l'Empereur ne les jugeât dignes de quelque titre encore plus honorable, tels que ceux qui répondent à nos titres de Comtes, de Ducs, &c. Le nombre des Ko-laus n'est pas fixe. Il dépend de la volonté du Monarque, qui les choisit à son gré dans les divers Tribunaux de l'Empire. Cependant il est rare qu'on en voye plus de cinq ou six à la fois (66), & l'un d'entr'eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres. Il porte le titre de *Cheu-siang*. Il est Président du Conseil. Il a toute la confiance de l'Empereur.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Changemens qui dépendent de l'Empereur.

Le Tribunal des Ko-laus a son siege dans le Palais, à main gauche de la salle Impériale, ce qui passe à la Chine pour la plus grande distinction. C'est dans cette salle que l'Empereur donne ses audiences publiques, & qu'il reçoit l'hommage & les respects des Mandarins. Comme le palais en a quantité d'autres, fort magnifiques & fort pompeusement ornées, on en assigne une à chaque Ko-lau, pour lui servir comme de siege particulier, où il examine tout ce qui ressortit à lui; & le nom de cette salle se joint au sien comme un titre d'honneur. L'objet du Tribunal des Ko-laus est de recevoir & d'examiner presque toutes les demandes des Tribunaux suprêmes, soit qu'elles regardent la paix ou la guerre, & les matieres civiles ou criminelles. Après cet examen, il les présente à l'Empereur; à moins que le sujet ne souffre quelque objection. Les Ko-laus en avertissent alors Sa Majesté Impériale, qui reçoit leur avis, ou qui le rejette à son gré. Quelquefois l'Empereur se réserve la connoissance des affaires & l'examen des Mémoires qui lui sont présentés (67).

Tribunal des Ko-laus, & leur emploi.

Les Mandarins de la seconde classe sont en quelque sorte assistans de la premiere. C'est de leur ordre qu'on tire les Vicerois des Provinces & les Présidens des autres Tribunaux. Ils portent le titre de *Ta hyo-tse;* c'est-à-dire, de *Lettrés*, ou de Magistrats d'une capacité reconnue. On les tire du second ou du troisiéme ordre des Mandarins. Dans ce Tribunal, ceux de la troisiéme classe, qui portent le titre de *Chon-chu-ko;* c'est-à-dire, d'Ecole des Mandarins, sont les Sécretaires de l'Empereur. Leur office est de réduire par écrit toutes les matieres qui ont été délibérées dans le Tribunal. Ils sont tirés du quatriéme, du cinquiéme, & du sixiéme ordre des Mandarins: c'est dans ce Tribunal qu'on agite la plûpart des grandes affaires; à moins que l'Empereur n'assemble exprès le grand Conseil (68).

Seconde classe.

On distingue les Quans civils & les militaires. Quelques Voyageurs nomment les premiers, *Mandarins lettrés*, & les divisent en civils & criminels. Mais ce partage n'est propre qu'à jetter de la confusion dans le récit, puisqu'en effet ils sont tous de l'espece litteraire, & qu'après avoir passé par les examens & pris les degrés, ils doivent tous leur élévation à leurs études, quoiqu'elles ayent été de différentes natures. S'il en est quelques-uns auxquels le titre de Quans lettrés appartienne particuliérement, ce sont ceux qui président sur les *Lettrés* ou les *Etudians* de chaque ville où il se trouve un Tribunal érigé dans cette vûe.

Distinction entre les Mandarins civils & militaires.

(66) Navarette dit qu'ils étoient ordinairement sept; mais que depuis le présent regne, on les a doublés en y joignant sept Tartares. Ils sont assis autour d'une table ronde.

(67) Magalhaens, p. 197. Du Halde, page 248.

(68) Magalhaens, p. 197. Du Halde, page 248.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Nombre total des Mandarins.

Le nombre des Mandarins civils, qui ſont diſperſés dans toutes les parties de l'Empire, monte à treize mille ſix cens quarante-ſept; & celui des militaires à huit mille cinq cens vingt, qui font enſemble trente-deux mille cent ſoixante-ſept. Quatre fois l'année, on en imprime un Catalogue, où leurs noms, leurs titres, leur pays, & le tems auquel ils ont pris leurs degrés ſont marqués réguliérement (69). Navarette en compte deux mille quatre cens à la Cour, où chaque Province a le ſien, qui eſt comme ſon protecteur ou ſon ſolliciteur général (70).

Marques qui diſtinguent les Ordres.

Les neuf ordres de Mandarins, tant civils que militaires, ſont diſtingués par différentes marques, que le Pere Adam Schaal a recueillies dans ſa Relation (71). Ceux du premier ordre portent à l'extrémité de leur bonnet, qui ſe termine en cone fort plat, une eſcarboucle, enchaſſée dans de l'or, & une perle au bas pardevant. Leur ceinture eſt enrichie de quatre pierres fort eſtimées à la Chine, enchaſſées auſſi dans de l'or, & coupées en quarrés longs de quatre doigts & larges de quatre (72).

Les Mandarins du ſecond ordre portent au ſommet de leurs bonnets, un gros rubis, & un autre au bas. Leurs ceintures ſont ornées de demi-ſpheres d'or, embellies de fleurs du même métal, avec une eſcarboucle au milieu. Ceux du troiſiéme ordre ont à la pointe du bonnet une eſcarboucle enchaſſée dans de l'or, & un ſaphir au bas. Leur ceinture eſt garnie de demi-ſpheres, ornées de fleurs ſeulement. La marque du quatriéme ordre eſt un ſaphir à la pointe du bonnet, & un autre au bas, mais moins gros. Sur les ceintures, ce ſont de ſimples demi-ſpheres d'or. Les Mandarins du cinquiéme ordre ne portent qu'un ſaphir à leur bonnet, & reſſemblent pour tout le reſte à ceux du quatriéme. Le bonnet du ſixiéme ordre eſt orné d'un criſtal fort bien taillé au ſommet, & d'un ſaphir au bas. Les ceintures ſont couvertes de morceaux de corne de rhynoceros, enchaſſés en or. Le ſixiéme ordre n'a qu'un ſimple ornement d'or, ſans aucune pierre. La ceinture eſt couverte de pieces fort minces de cornes de rhynoceros. Les Mandarins du neuviéme ordre portent un bonnet de ſatin, bordé d'un tiſſu d'or; & ſur la ceinture, des morceaux de corne de buffle enchaſſés en argent.

Marque des Grands & des Princes.

Les grands Seigneurs, qui ſont au-deſſus des neuf ordres des Mandarins, ne ſont diſtingués du premier ordre que par des pierres rondes ſur leur ceinture, avec un ſaphir au milieu. Les Regules, au lieu d'eſcarboucles, portent à la pointe de leurs bonnets, un rubis orné de perles, & une fleur d'or attachée à la partie baſſe des bonnets qui deſcend ſur le front. L'Empereur lui-même porte un bonnet de la même forme, dont la pointe eſt ornée d'une perle, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & de pluſieurs autres petites perles qui pendent à l'entour. Sa ceinture éblouit les yeux par la multitude de pierres précieuſes & de perles dont elle eſt couverte. Les Gradués ont auſſi des marques

(69) Magalhaens, *ubi ſup.* pag. 249. Du Halde, p. 251.

(70) Navarette, p. 19.

(71) Ce qui ſuit eſt tiré des Notes de l'Edition Françoiſe de Magalhaens.

(72) Cette pierre, que les Chinois appellent *Yu-tſe*, vient du Royaume de *Koſoghar*. Les Marchands Mahométans qui l'apportent viennent tous les trois ans à la Chine ſous le prétexte d'une Ambaſſade. Elle eſt un peu verdâtre & reſſemble au jaſpe, excepté qu'elle eſt plus dure, un peu plus tranſparente & tirant plus ſur le blanc. C'eſt ce que dit Magalhaens; mais nous trouvons ailleurs une mine de la même pierre à la Chine.

qui les distinguent. Celle des Licentiés, ou des *Maîtres ès Arts*, est un pigeon d'or à la pointe du bonnet, avec des pieces plates de corne de rhynoceros sur leur ceinture. Les Bacheliers portent aussi le pigeon, mais d'argent, avec des plaques de corne de buffle sur leur ceinture.

Différence entre les habits.

Il n'y a pas moins de différence dans les habits des différens ordres des Mandarins. Les Mandarins civils des trois premiers ordres, & les militaires du quatriéme sont distingués des ordres inferieurs par les figures de dragons dont leurs robes sont enrichies. Ils portent aussi une espece de *sur-tout*, brodé de figures, d'oiseaux & d'autres bêtes. Mais comme ils ne sont point obligés de porter constamment ces sur-touts, particuliérément dans les excessives chaleurs de l'été, cette distinction n'est pas si sure que les précédentes, sans lesquelles on ne peut paroître, comme on n'y peut rien changer. Les loix ont reglé les places, que chacun doit prendre dans les assemblées qui se font au palais. Les Mandarins civils sont à la gauche du trône Impérial; c'est-à-dire, du côté le plus honorable à la Chine. Les Mandarins militaires occupent la droite, & l'Empereur présente le visage au Sud (73).

Différence dans les places.

Marques des Emplois.

Les emplois des Mandarins ont aussi leurs distinctifs, comme chacun des neuf ordres. C'est une piece quarrée d'étoffe, qu'ils portent sur la poitrine, travaillée fort richement, avec une devise au milieu, qui est particuliere à leur poste. Les Mandarins civils ont, les uns un dragon à quatre griffes, d'autres, une aigle ou un soleil. Ceux de la classe militaire portent des léopards, des tygres, des lions, &c. Ils affectent aussi de la distinction dans leurs ceintures. Avant que l'habit Tartare fût en usage, ils les divisoient en petits quarrés, & les attachoient pardevant avec de grandes agrafes de corne de bufle & de rhynoceros, d'ivoire, d'écaille de tortue, de bois d'aigle, d'argent, de pierreries; & la différence de la matiere dépendoit de celle des emplois. Un Ko-lau, à qui l'Empereur a donné quelque joyau en lui conferant son office, est seul en droit de les porter. A présent la ceinture de soie est l'unique distinctif des Ko-laus. Les Mandarins sont extrémement jaloux des marques de leur dignité, qui les distinguent non-seulement du peuple, mais encore des simples lettrés; & ceux du rang inferieur ne le sont pas moins entr'eux (74).

Distinction des pensions, des maisons, &c.

Les Princes & les Mandarins sont distingués aussi par leurs pensions, leurs maisons, le nombre de leurs domestiques, la forme & la grandeur de leurs Sedans; de sorte que leur qualité n'est ignorée de personne lorsqu'ils paroissent en public. Sous le gouvernement des Chinois, les particuliers mêmes portoient des marques de distinction. Un homme de lettres étoit connu par la couleur & la forme de son habit.

Divers Officiers des Provinces.

La Chine est gouvernée par divers Officiers, sous l'autorité de l'Empereur. Chaque Province a cinq Officiers généraux, qui sont le *Tu-yo-en;* c'est-à-dire, dans notre langage, le Viceroi ou le Gouverneur, avec quatre Assistans; le *Pu-ching-tse*, ou le Trésorier général; le *Nyan-cha-tse*, ou le Juge criminel; le *Yen-tau*, qui a la surintendance des postes & des salines, & le *Lyang tau*, à qui appartient le soin des provisions qui se levent en qualité de tribut. Ces quatre Officiers sont obliges, comme Assistans du Viceroi, de se trouver plusieurs fois le mois à son Tribunal, pour les affaires importantes de la Province. Mais

(73) Magalhaens, p. 298. & suiv.

(74) Mémoires du Pere le Comte, p 297.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

quelques Provinces, que leur grandeur a fait divifer en deux parties, ont deux Vicerois. Telle eft la Province de *Kyang-nan*. Au-deffus du Viceroi eft encore un autre Officier, nommé le *Tfong-tu* (75), qui a quelquefois deux ou trois Provinces fous fa jurifdiction. Celles de Chen-fi & de Se-chuen, & celles de *Quang-tong* & de *Quang-fi* ont leur *Tfong-tu*. C'eft à ces grands Officiers que l'Empereur envoie fes ordres, qu'ils tranfmettent de main en main à toutes les Villes de leur diftrict. Cependant, quelle que foit l'autorité du Tfong-tu, elle ne diminue pas celle des Vicerois; mais tout eft reglé avec tant d'ordre, qu'il ne s'éleve jamais aucun différend pour la jurifdiction (76). Quelquefois le Tfong-tu n'eft chargé que du foin d'une Province, comme celui de *Hu-quang*, de *Chen-fi*, &c. Alors la Province eft divifée en deux Gouvernemens, qui ont chacun leur propre Viceroi, fubordonné au Tfong-tu, mais feulement dans certaines matieres. Il a néanmoins le droit de décider de toutes fortes de caufes, dans les appels qui font portés à fon Tribunal, de celui des deux Gouverneurs Provinciaux (77). Les Provinces de Quang-tong & de Fo-kyen font gouvernées par de petits Rois (78), qui font au-deffus de tous les Officiers précédens par leur qualité, mais qui n'ont au fond que la même autorité dans leur Gouvernement. Cependant ils s'en attribuent beaucoup & rendent leur joug fort pefant, parce qu'il ne fe trouve perfonne qui ofe leur réfifter.

Ce que c'eft que le Tfong-tu.

Son autorité.

Mandarins des Villes.

Le Chi-fu.

Le Chi-hyen.

Chaque Province étant divifée en un certain nombre de jurifdictions qui fe nomment *Fus*, & qui font fubdivifées en d'autres diftricts nommés *Cheus* & *Hyens*, toutes les Villes qui portent le titre de *Fu* ont un Mandarin qui fe nomme *Chi-fu* (79), & du moins un autre qui s'appelle *Chi-hyen*. Outre le *Chi-fu*, les Capitales ont deux Mandarins inferieurs avec le titre de Chi-hyen, parce que leur territoire qui eft ordinairement plus étendu que celui des autres Villes, eft divifé en deux diftricts, dont chacun reffortit immédiatement à fon Chi-hyen (80).

Le Tau-ti.

Chaque diftrict eft chargé d'un autre Mandarin nommé *Tau-ti*, dont l'office eft de veiller fur la conduite & les mœurs des Officiers de la jurifdiction, & de preffer les Gouverneurs des Villes pour le payement des droits Impériaux.

Le Ho-tau.

Le Hay-tau.

Il y en a deux autres qui ont, dans leurs quartiers refpectifs, l'intendance des Rivieres & des Côtes de mer. L'un fe nomme *Ho-tau* & l'autre *Hay-tau*. Tous ces Mandarins appartiennent au Tribunal des *Ka-taus*, c'eft-à-dire, des Infpecteurs & des Vifiteurs (81). Navarette obferve, à l'occafion de ces deux fortes d'Officiers, que près des rivieres navigables il y a des Mandarins chargés du foin des Barques, foit Impériales, foit marchandes, & que dans les Capitales maritimes il y a un grand Mandarin qui a l'infpection de toute la Côte.

Magiftrats des Lettrés.

Les Chinois Lettrés ne font pas foumis aux Magiftrats communs. Ils ont leurs propres Magiftrats; & dans chaque Ville ils en ont un principal, qui fait fa réfidence dans le lieu où les Etudians font examinés, avec deux Officiers fubalternes (82).

(75) Il y a deux Généraux militaires, fubordonnés au Tfong-tu; l'un, pour les Tartares; l'autre, pour les Chinois, avec leurs Officiers inferieurs.

(76) Du Halde, p. 2 & 251.

(77) Du Halde, p. 4.

(78) Ou des Regules.

(79) C'eft le titre des Préfidens des Cours füprêmes. *Chi* fignifie Gouverneur.

(80) Du Halde, p. 4.

(81) Magalhaens, p. 243.

(82) Les Univerfités ou les Académies.

Tous les Officiers qui ont part à l'administration de l'Empire ont entr'eux une dépendance mutuelle. Le Mandarin le moins considerable jouit d'une pleine autorité dans l'étendue de son district. Mais il dépend de plusieurs autres Mandarins, qui quoique plus puissans, ne laissent pas d'être soumis aux Officiers généraux de la Province, comme ceux-ci le sont aux Tribunaux de la Ville impériale. Les Présidens des Cours suprêmes, qui sont redoutés des autres Mandarins, tremblent eux-mêmes au nom de l'Empereur, qui est la suprême source de l'autorité.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Maniere dont les Emplois se distribuent.

On observe un ordre constant dans la distribution des Emplois entre les Mandarins. Tout Particulier devient capable de posseder les offices publics, lorsqu'il s'est élevé à deux ou trois degrés de Litterature. Les noms des aspirans sont écrits sur les regîtres du premier Tribunal suprême, qui se nomme *Li-pu*, & qui distribue les Offices vacans suivant le rang & le mérite des Lettrés. Lorsqu'ils ont acquis les qualités requises, ils se rendent à la Cour dans cette vûe. Mais la plus grande partie de ceux qui s'élevent au degré même de *Tsing-tse*, ou de Docteurs, sont bornés à devenir Gouverneurs des Villes du second ou du troisiéme rang. Aussi-tôt qu'il vaque un ou plusieurs de ces Emplois, quatre, par exemple, on en donne avis à l'Empereur, qui fait appeller les quatre Lettrés qui se trouvent les premiers sur la liste. On écrit sur quatre billets (83) les noms des quatre Gouvernemens. On les met dans une boëte, qu'on éleve à la portée des Candidats. Ils tirent successivement, suivant l'ordre de leur degré, & chacun obtient la Ville qui lui tombe en partage.

Corruption qui regne dans la distribution des Emplois.

Outre les examens communs, on en fait subir un autre, pour découvrir à quelle sorte de Gouvernement chaque Mandarin est propre. Mais avec de l'argent & des amis il est aisé de faire tomber les meilleurs postes à ceux qu'on veut favoriser (84). Magalhaens assure que d'intelligence avec le Tribunal, les billets sont tellement arrangés que chacun tire celui qu'il desire. Cependant, continue-t-il, cet artifice ne tourna point heureusement pour un Mandarin, en 1660. Il avoit donné une somme considerable à l'un des premiers Sécretaires de cette Cour, dans la vûe d'obtenir une Ville d'un grand Commerce, qui n'étoit pas éloignée. Mais il eut le malheur d'en tirer une de la Provice de Quey-cheu, c'est-à-dire, de la plus éloignée & de la plus pauvre de l'Empire. La douleur de se voir trompé lui fit oublier le respect qu'il devoit à plus de trois cens Mandarins qui composoient l'assemblée. Il se leva tout furieux ; car l'usage oblige les Candidats de se tenir à genoux ; il se mit à crier de toute sa force qu'il étoit perdu, & jettant de rage son bonnet & sa robe, il tomba sur le Sécretaire, il le renversa & le battit rudement à coups de pieds & de poings. Il y joignoit les reproches les plus amers. » Lâche imposteur, lui » disoit-il, où est l'argent que je t'ai donné ? Où est la Ville que tu m'avois » promise ? Toute l'assemblée s'étant levée dans un grand trouble, les deux Parties furent étroitement renfermées & n'eurent pas peu de peine à se garantir de la mort, qui est le châtiment établi pour cette prévarication (85).

Ressentiment d'un Candidat trompé.

Tous les Officiers Chinois pillent le Peuple.

Mais on s'embarrasse si peu des punitions, que si l'on en croit Magalhaens tout est venal à la Chine. Cet Historien assure que le Gouvernement d'une

(83) Navarette, p. 14. (84) Du Halde, p. 252. (85) Magalhaens, p. 247.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Ville coûte de très-grosses sommes à ceux qui l'obtiennent. C'est quelquefois vingt ou trente mille écus, suivant l'importance du poste. Il en est de même à proportion pour tous les autres Offices. Avant qu'un Viceroi ou le Gouverneur d'une Province ait pû faire sceller sa Commission, il a souvent déboursé jusqu'à soixante ou soixante-dix mille écus. Cet argent passe dans la poche des Ko-laus & des Officiers des Tribunaux suprêmes, qui vendent sécretement tous les Emplois. D'un autre côté, les Vicerois & les autres Chefs des Provinces se remboursent de leurs frais par les présens qu'ils extorquent des Gouverneurs de toutes les grandes Villes, qui se dédommagent à leur tour par les extorsions qu'ils exercent sur les petites, & tous se liguent ensemble pour remplir leur bourse (86) aux dépens du Public. Aussi dit-on communément à la Chine, que l'Empereur en créant de nouveaux Mandarins pour le Gouvernement, lâche malgré lui autant de bourreaux, de meurtriers, de chiens & de loups affamés, pour ruiner & dévorer le pauvre Peuple. En un mot, il n'y a point de Viceroi, de Visiteur de Province, ni d'autres Officiers de cette espece, qui à la fin de ses trois ans ne rapporte six ou sept cens mille & quelquefois un million d'écus.

Tout est vénal à la Chine.

Ce honteux trafic s'exerce aussi ouvertement que s'il étoit autorisé par les Loix, & l'on peut dire que la Justice & les Emplois se vendent dans toutes les parties de l'Empire, sur-tout à la Cour. Ainsi l'Empereur est proprement le seul qui ait à cœur l'interêt public. Tous les autres n'ont en vûe que leur interêt. L'Auteur en cite un exemple dont il avoit été témoin (87). Le pere d'un nouveau converti ayant été tué dans une expédition militaire contre une armée de voleurs, tandis qu'il étoit Gouverneur de la Province de *Chen si*, l'Empereur nomma son fils Gouverneur d'une Ville du second rang. Après l'expiration des trois années, il lui donna une Ville du premier rang. Cet Officier n'ayant pas achevé moins heureusement son second terme, se rendit à la Cour, suivant l'usage, dans l'esperance d'obtenir un Gouvernement encore plus considerable. L'Empereur renvoya sa demande au Tribunal des Mandarins, qui lui déclarerent aussi-tôt par leurs lettres que s'il vouloit déposer en main tierce quatorze *Vans* d'argent, c'est-à-dire, la somme d'environ cent mille écus, on lui promettoit le Gouvernement de *Ping-yang fu*, dans la Province de Chen-si, qui est une Ville des plus riches & des plus peuplées de l'Empire. Mais le Mandarin chrétien ne voulant rien devoir à la corruption, leur fit dire qu'il se contenteroit du Poste que le sort lui feroit tomber en partage (88).

Exemple.

Remedes établis par les Loix.

Les Loix n'ont pas laissé d'établir des remedes contre les extorsions des Gouverneurs, soit qu'elles viennent de leur avarice personnelle, ou de l'usage qui s'est introduit de vendre les Places. 1°. Comme il est difficile d'étouffer les plaintes du Peuple lorsqu'il est dans l'oppression, la Loi rend les Gouverneurs responsables des moindres mouvemens populaires. Ils sont presque sûrs de perdre du moins leurs Emplois, si la sédition n'est pas appaisée sur le champ. La Loi regarde un Gouverneur comme le Chef d'une grande famille. La paix

(86) Pendant que le Pere le Comte étoit à Peking, trois Ko-laus furent cassés pour s'être laissés corrompre par des présens. Il en vit un réduit à la qualité de simple sentinelle. *Voyez ci-dessus.*

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 135.

(88) *Ibid.* p. 245.

n'y peut être troublée que par sa faute. C'est à lui d'empêcher que les Officiers subalternes n'oppriment le Peuple, qui porte joyeusement le joug lorsqu'il le trouve leger. 2°. La Loi défend qu'on fasse Mandarin du Peuple un homme né dans la même Ville ou dans la même Province. Ordinairement même on ne le laisse pas long-tems en possession de son Emploi. Il est élevé à quelqu'autre Poste, dans la seule vûe de le faire changer de lieu, pour empêcher qu'il ne contracte dans le Pays des engagemens ou des liaisons qui pourroient le rendre partial. Comme la plûpart des autres Mandarins de la même Province lui sont inconnus, il arrive rarement qu'il ait aucune raison de les favoriser.

S'il obtient un emploi dans la Province qui touche à celle dont il est sorti, ce doit être dans une ville qui en soit éloignée de cinquante lieues au moins, parce qu'un Mandarin, disent les Chinois, ne doit être occupé que du bien public. Dans une ville de son propre pays, ses voisins & ses amis ne manqueroient pas de le troubler par leurs sollicitations. Il se verroit engagé à faire des injustices en leur faveur, ou porté par ses ressentimens à ruiner ceux dont quelqu'un de sa famille ou lui-même auroient reçu anciennement quelque injure. La délicatesse va si loin sur cet article, qu'on ne place jamais un Mandarin subalterne dans un lieu où son frere, son oncle ou quelque autre parent tient un rang superieur. Si l'on suppose, par exemple, que l'Empereur veuille envoyer le frere d'un Mandarin subalterne pour être Viceroi dans la même Province, le plus jeune des deux freres est obligé de donner avis de cette circonstance à la Cour, qui lui accorde un poste du même rang dans une autre Province. On apporte pour raison de ce reglement que le frere aîné se trouvant l'Officier superieur, pourroit favoriser le plus jeune en fermant les yeux sur ses fautes; ou que celui-ci comptant sur l'autorité & la protection de son frere, deviendroit peut-être plus partial & moins attentif à son devoir. D'un autre côté, il seroit trop dur pour un Officier superieur d'être obligé d'accuser son frere, & l'unique moyen de prévenir cet inconvénient est de ne jamais permettre qu'ils possedent des emplois dépendans l'un de l'autre.

3°. De trois en trois ans, on fait une revûe générale de tous les Mandarins de l'Empire, dans laquelle on examine leurs bonnes & mauvaises qualités pour le gouvernement. Chaque Mandarin superieur examine la conduite de ses inférieurs, depuis le tems des dernieres informations, ou même depuis qu'ils ont pris possession de leur office. Il donne à chacun des notes, qui contiennent des reproches ou des louanges. Par exemple, le premier Mandarin d'une ville du troisiéme rang, qui a sous lui trois ou quatre petits Mandarins, leur donne des notes & les envoye au Mandarin d'une ville du second rang, sur lequel il fait fond. Celui-ci qui a de même sous lui plusieurs Mandarins dans les villes du troisiéme rang, examine ces notes, & les change ou les confirme.

Lorsque le Mandarin d'une ville du second ordre a reçu les notes de tous les Mandarins des villes du troisiéme rang, il y joint ses propres notes. Ensuite il envoye le catalogue de tous les Mandarins de son district aux Mandarins généraux, qui font leur résidence dans la capitale. Ce catalogue passe de leurs mains dans celles du Viceroi, qui après l'avoir examiné en particulier, puis avec les quatre Mandarins ses assistans, l'envoye à la Cour, augmenté de ses propres notes. Ainsi le premier Tribunal parvient à connoître exactement tous les Tribunaux de l'Empire, & se trouve en état de les punir ou de les récom-

penser suivant leur mérite. On récompense un Mandarin en l'élevant plus haut de quelques degrés, ou en lui accordant un meilleur poste. On le punit par des voies opposées.

Pendant deux mois que dure cet examen, le Viceroi ne voit personne, ne reçoit aucune visite, ni même aucune lettre de ceux qui sont dans sa dépendance, afin de se conserver la réputation de Juge integre, qui ne considere que le merite.

Quant à la forme de ces notes; sous le nom des Mandarins & sous le titre de leur gouvernement, on écrit : » C'est un homme fort avide d'argent, trop » severe dans ses punitions, qui traite durement le peuple. *Ou bien*, il est » trop avancé en âge, il n'est plus capable d'exercer les fonctions de son emploi, » il est orgueilleux, capricieux, d'une humeur inégale, il est téméraire, pas- » sionné, il n'a point d'empire sur lui-même. Il est paresseux, lent dans l'expé- » dition des affaires, il n'est point assez versé dans les loix & les usages, &c. Si les notes sont favorables, elles contiennent toutes les vertus du Mandarin. » C'est un homme integre, qui n'opprime point le peuple, & qui remplit » fidellement ses devoirs. C'est un homme d'experience, qui est ferme sans » rudesse, qui s'attire l'affection du peuple, qui possede l'art de gouver- » ner, &c.

Lorsque le catalogue des notes arrive à Peking, le Tribunal suprême, auquel il est adressé, s'attache à l'examiner. Il y marque les récompenses & les châtimens que chaque Mandarin lui paroît meriter; après quoi il se hâte de le renvoyer au Viceroi, qui dépouille de leurs emplois ceux dont le certificat contient le moindre reproche sur l'article du gouvernement, ou qui éleve à d'autres postes ceux qu'il trouve honorés d'un éloge. Il les fait passer, par exemple, d'une ville du troisiéme rang à une ville du second. D'autres ne sont qu'élevés ou rabbaissés de quelques degrés, & ce changement est marqué à la tête de leurs ordres, dans la forme suivante : » Les Mandarins de cette ville, » élevés de trois degrés (ou rabbaissés, s'ils le sont en effet) donnent avis, » ordonnent, &c. (89). Ainsi le public est informé des punitions ou des récompenses qu'un Mandarin a meritées. S'il est élevé de trois degrés, il a l'esperance d'obtenir un gouvernement superieur. Au contraire, s'il est rabbaissé de dix degrés (90), il est exposé au danger de perdre son emploi.

4°. De tems en tems l'Empereur envoye secretement dans les Provinces des *Ko-taus*, c'est-à-dire, des Inspecteurs ou des Visiteurs, qui passant de Ville en Ville se glissent dans les Tribunaux pendant l'audience du Mandarin; ou qui, par les informations qu'ils tirent du Peuple, s'éclaircissent adroitement de l'administration. Si le Visiteur découvre, par quelqu'une de ces voies, de l'irrégulalité dans la conduite des Officiers, il fait voir aussi-tôt les marques de sa dignité & se déclare l'Envoyé de l'Empereur. Comme son autorité est absolue, il poursuit aussi-tôt le coupable & le punit avec rigueur. Mais si la faute n'est pas grave, il envoie ses informations à la Cour, qui décide du parti qu'il doit prendre.

(89) Le Comte dit que de tems en tems les Mandarins sont obligés d'envoyer à la Cour, avec beaucoup de sincerité & d'humilité, un aveu par écrit de leurs fautes publiques, & que s'ils en celent quelqu'une qui se trouve dans le Mémoire de l'Inspecteur, ils risquent de perdre leurs Emplois.

(90) Il n'y a que neuf degrés de Quans.

Il y

Gouvernement de la Chine.

Exemple de sévérité dans la Justice Chinoise.

Il y a peu d'années que l'Empereur ayant nommé des Commissaires de cette espece, pour examiner certaines accusations que le Viceroi de la Province de Quang-tong & le Controlleur genéral du sel avoient envoyées à Peking l'un contre l'autre, le Peuple de la Province, qui souffroit de la rareté du sel, prit parti pour le Viceroi, tandis que la plûpart des Mandarins généraux se déclarerent pour son ennemi. L'Empereur, qui souhaitoit ardemment d'approfondir de quel côté étoit la justice, fit partir pour Canton le Tsong-tu des Provinces de *Che-kyang* & de *Fo-kyen*, & le Tsong-tu de *Kyang-nan* & de *Kyang-si*, avec la qualité de ses Commissaires. En arrivant ils se rendirent au Palais qu'on leur avoit préparé, sans faire & sans recevoir aucune visite. Ils refuserent même les honneurs ordinaires; & dans la crainte qu'on ne les soupçonnât de s'être laissés gagner par des présens, ils n'eurent de communication avec les Mandarins de la Ville que pour les citer l'un après l'autre & pour en tirer des informations. En un mot, ils ne cesserent pas de se tenir renfermés, jusqu'à ce qu'ayant cité le Viceroi & le Controlleur général ils eurent commencé le procès par divers interrogatoires qu'ils leur firent subir comme à des criminels du commun (91). Le Viceroi fut obligé, pendant toute la durée des procedures, de quitter son Palais & de se tenir constamment à la porte de la Salle des audiences. Toutes les boutiques de la Ville furent fermées & le Peuple ne manqua point de faire présenter aux Commissaires ses accusations contre le Controlleur général, qui furent reçûes, comme celles des Mandarins contre le Viceroi. Lorsque les informations furent achevées, les Commissaires se hâterent de les envoyer à Peking par un courier, après quoi ils reçurent les visites de tous les Mandarins, à l'exception du Controlleur général.

Voyages de l'Empereur pour veiller à l'observation de la Justice.

5°. Quoique les Inspecteurs des Provinces soient toujours choisis entre les principaux Officiers & qu'on fasse tomber le choix sur des personnages d'une integrité reconnue, cependant comme ils peuvent abuser quelquefois de leur pouvoir & se laisser gagner par des présens pour épargner les coupables, l'Empereur prend le tems auquel ils y pensent le moins pour voyager dans diverses Provinces & s'informer par lui-même des plaintes du Peuple contre les Gouverneurs. Ces voyages, pendant lesquels il affecte de se rendre populaire, jettent la terreur parmi les Mandarins des Provinces. L'Empereur Kang-hi visitant ainsi les Provinces méridionales, en 1689, passa par les Villes de *Sacheu-fu*, de *Yang-cheu-fu* & de Nan-king. Il étoit à cheval, suivi de ses Gardes & d'un cortege d'environ trois mille Seigneurs. Ce fut dans cet état qu'il fit son entrée dans la derniere de ces trois Villes. Les principaux citoyens allerent au-devant de lui avec des Etendards & des Enseignes de soie, avec des parasols, des dais & une infinité d'autres ornemens, tandis que les autres, bordant les rues dans un profond silence, lui donnerent les plus grands témoignages de respect. On avoit élevé, de vingt en vingt pas, des arcs de triomphe, couverts des plus riches étoffes & ornés de festons, de rubans & de touffes de soie, sous lesquels le Monarque passa dans sa marche.

Etant arrivé le soir à *Yang-cheu-fu*, il passa la nuit dans sa Barque, & le jour suivant il fit son entrée à cheval dans cette Ville. Comme toutes les rues étoient

(91) Le Comte, p. 266. Du Halde, p. 257. & suiv.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

couvertes de tapis, il demanda aux Habitans si c'étoit par l'ordre des Mandarins. Ils lui répondirent qu'ils s'étoient portés volontairement à ne rien épargner pour recevoir leur Maître. Cette réponse parut lui causer beaucoup de joie. Les rues étoient si remplies d'hommes & d'enfans, qui marchoient en foule au travers du cortege Impérial, que Sa Majesté s'arrêtoit à chaque moment pour exprimer le plaisir qu'elle en ressentoit. A *Su-cheu-fu*, les Habitans ayant couvert aussi les rues de tapis magnifiques, ce Prince fit arrêter à l'entrée de la Ville la cavalerie dont il étoit accompagné, pour épargner de si belles étoffes de soie qui appartenoient au Peuple. Il daigna marcher à pied jusqu'au Palais qui lui avoit été préparé, & la Ville fut honorée de sa présence pendant deux jours.

Belle action de l'Empereur Kang hi.

Le Comte rapporte une action du même Empereur, dans une de ces visites, qui le rendit formidable aux Mandarins & qui augmenta pour lui l'affection du Peuple. Ce grand Prince s'étant éloigné à quelque distance de son cortege, apperçut un Vieillard qui pleuroit amerement. Il lui demanda la cause de ses larmes : » Je n'avois qu'un fils, lui répondit le Vieillard, dans » lequel j'avois placé toute ma joie & le soin de ma famille. Un Mandarin » Tartare me l'a enlevé. Je suis privé désormais de toute assistance humaine ; » car, pauvre & vieux comme je suis, quel moyen d'obliger le Gouverneur » à me rendre justice ? » Il y a moins de difficulté que vous ne pensez, repliqua l'Empereur ; » montez derriere moi & me servez de guide jusqu'à la mai» son du Ravisseur. Le Vieillard obéit sans cérémonie. En deux heures ils arriverent au Palais du Mandarin, qui ne s'attendoit point à une visite si extraordinaire. Les Gardes-du-corps & quantité de Seigneurs, après avoir cherché quelque tems leur Maître, se rendirent enfin au même lieu ; &, sans sçavoir de quoi il étoit question, les uns environnerent le Palais, tandis que d'autres entrerent avec l'Empereur. Le Mandarin, convaincu de violence, fut condamné sur le champ à perdre la tête. Après l'exécution, Kang-hi se tourna vers le Vieillard. » Pour réparation, lui dit-il, d'un air serieux ; je vous donne l'Em» ploi du coupable qu'on vient de punir. Conduisez-vous avec plus de modé» ration que lui, & que son exemple vous apprenne à ne rien faire qui puisse » vous mettre à votre tour dans le cas de servir d'exemple (92).

Gazette Impériale.

Enfin, rien n'est plus instructif pour les Mandarins & plus propre à les contenir dans l'ordre, que la Gazette qui s'imprime chaque jour à Peking & qui se répand dans toutes les Provinces. Les articles dont elle est composée ne se rapportent qu'au Gouvernement. On y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs Emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrace. L'un est dépouillé pour s'être rendu coupable de négligence ou d'infidelité en levant les tributs ; un autre, pour avoir été trop sévere ou trop indulgent dans ses punitions ; l'un, pour ses oppressions ; l'autre, parce qu'il manque des qualités nécessaires à son Emploi. Qu'un Mandarin soit avancé à quelque poste plus considerable, ou ravallé au-dessous du sien ; qu'il soit privé, pour quelque faute, de la pension annuelle qu'il recevoit de l'Empereur, il trouve place aussi-tôt dans la Gazette.

Ce qu'elle contient.

Cet Ouvrage periodique contient toutes les affaires criminelles qui ont pro-

(92) Le Comte, p. 267. Du Halde, p. 259.

duit une ſentence de mort; les noms des Officiers qui ont ſuccedé aux places vacantes; les malheurs qui ſont arrivés dans les Provinces, & les ſecours qu'elles ont reçus des Mandarins par l'ordre de l'Empereur; l'extrait des dépenſes qui ſe font pour l'entretien des troupes, pour les néceſſités du Peuple, pour les ouvrages publics & pour les graces du Prince; les remontrances que les Tribunaux ſuprêmes ont faites à l'Empereur ſur ſa conduite ou ſur ſes déciſions. On y voit auſſi le jour où l'Empereur laboure la terre pour encourager l'agriculture; le tems qu'il a fixé pour l'aſſemblée des Grands de ſa Cour & de tous les Mandarins qui préſident aux Tribunaux, lorſqu'il veut les inſtruire de leurs obligations. On y trouve les Loix nouvelles & les nouveaux Uſages; les éloges que l'Empereur accorde aux Mandarins; les réprimandes qu'il leur fait: Par exemple; » Un tel Quan n'eſt pas en bonne réputation; il ſera puni » s'il ne penſe point à ſe corriger. En un mot, le principal but de la Gazette de Peking eſt d'inſtruire les Mandarins dans l'art de gouverner le Peuple. Auſſi la liſent-ils ſoigneuſement; & comme elle offre toujours l'état des affaires publiques, la plûpart font par écrit des obſervations ſur chaque article, pour les faire ſervir de regle à leur conduite. Il ne s'imprime rien dans la Gazette qui n'ait été préſenté à l'Empereur ou qui ne vienne de lui. Ceux qui ſont chargés de la publier n'auroient pas la hardieſſe d'y ajouter un ſimple titre, ni la moindre réflexion qui vienne d'eux, ſous peine de punition corporelle. En 1726, un Ecrivain de ce Tribunal & un Officier de la Poſte furent punis de mort, pour y avoir inſeré quelques fauſſetés. L'unique motif que le Tribunal criminel fit valoir pour juſtifier cette rigueur, fut que les coupables avoient manqué de reſpect pour Sa Majeſté Impériale; crime capital ſuivant les Loix.

Gouvernement de la Chine.

Moyen le plus sûr pour servir de frein à l'oppreſſion.

Mais de tant de moyens que les Chinois ont inventés pour prévenir la corruption des Gouverneurs & leurs oppreſſions, il n'y en a point dont on puiſſe attendre plus vraiſemblablement cet effet que celui dont on doit l'invention à l'Empereur *Yong-ching*. Il augmenta leurs appointemens du double; & déclarant qu'il renonçoit lui-même à recevoir aucun préſent, il leur défendit de prendre jamais rien au-delà de ce qui leur eſt dû, ſous les peines portées par ſa Loi, qui ordonne qu'un Mandarin convaincu d'avoir exigé ou reçu injuſtement quatre-vingt onces d'argent, ſera puni de mort. Il accorda auſſi de groſſes ſommes aux Inſpecteurs & aux Viſiteurs pour les frais de leurs voyages, en puniſſant avec la derniere ſéverité, & le corrupteur & celui qui ſe laiſſe corrompre.

La Loi prive les Mandarins des plaiſirs communs.

Une autre rigueur de la Loi, c'eſt de priver les Mandarins de la plûpart des plaiſirs communs de la vie. Il ne leur eſt pas permis de traiter ſouvent leurs amis, ni de leur donner la comédie. Ils s'expoſeroient à la perte de leur fortune s'ils prenoient la liberté de jouer, de ſe promener hors de leurs murs, de faire des viſites particuliéres & de fréquenter les aſſemblées publiques. En un mot, ils n'ont pas d'autre amuſement que celui qu'ils peuvent prendre dans les appartemens les plus interieurs de leurs Palais (93). Comme ils ne ſont établis que pour ſoutenir & proteger le Peuple, ils doivent être toujours prêts à recevoir les plaintes. Cette obligation ne regarde pas ſeulement les jours réglés pour l'audience; elle eſt la même à toutes les heures du jour. S'il eſt

A quoi leur Emploi les aſſujettit.

(93) Du Halde, *ubi ſup.* p. 3, 257 & 260.

question d'une affaire pressante, les Parties se rendent au Palais du Mandarin & frappent à grands coups sur une espece de tymbale, qui est quelquefois dans la Salle de Justice, mais plus souvent hors de la porte, afin que le Peuple en puisse approcher plus facilement jour & nuit. Il n'y a point d'occupation qui doive empêcher le Mandarin de répondre à ce signal. Il accorde l'audience qu'on lui demande. Mais si celui qui se plaint n'a pas souffert quelque tort considerable, qui le mette en droit d'implorer le secours de la Justice, il est sûr de recevoir la bastonade pour cette importune visite.

Ils sont obligés d'instruire le Peuple.

On regarde comme une des principales fonctions du Mandarin d'instruire son Peuple. Ce devoir est fondé sur l'honneur qu'il a de représenter l'Empereur, qui, suivant les Chinois, n'est pas seulement Monarque pour gouverner & Prêtre pour les sacrifices, mais encore Maître pour enseigner. De-là vient que par intervalles Sa Majesté convoque tous les Grands de sa Cour & les Chefs des Tribunaux, dans la seule vûe de leur donner des instructions, dont le texte est tiré des Livres Canoniques. A son exemple, chaque Gouverneur doit assembler son Peuple le premier & le quinziéme jour du mois, & lui adresse un long discours dans lequel il fait le personnage d'un pere qui instruit sa famille. Cette méthode est établie par une Loi de l'Empire, & l'Empereur a reglé lui-même les sujets qui doivent être traités dans les Sermons. Ils sont compris dans seize Ordonnances Impériales :

Ordonnances pour les sermons que les Mandarins font au Peuple.

La premiere porte qu'on recommandera soigneusement les devoirs de la piété filiale & la déference que les cadets doivent à leurs aînés, pour apprendre aux jeunes gens combien ils doivent respecter les loix essentielles de la Nature.

La seconde, qu'on recommandera de conserver toujours dans les familles un souvenir respectueux de leurs ancêtres, comme un moyen pour y faire régner constamment la paix & la concorde.

3. D'entretenir l'union dans tous les Villages, pour y éviter les querelles & les procès.

4. D'estimer beaucoup la profession des Laboureurs & de ceux qui cultivent les meuriers, dont les feuilles servent à la nourriture des vers à soie, parce qu'alors on ne manquera ni de grains pour vivre, ni d'habits pour se vêtir.

5. De s'accoutumer à l'œconomie, à la frugalité, à la tempérance & à la modestie ; moyens nécessaires pour éviter quantité de folles dépenses.

6. D'encourager par toutes sortes de voies les Ecoles publiques, afin que les jeunes gens y puisent de bons principes de morale.

7. De s'appliquer chacun à ses propres affaires, comme un moyen infaillible pour entretenir la paix de l'esprit & du cœur.

8. D'étouffer les Sectes & les Erreurs dans leur naissance, pour conserver dans toute sa pureté la vraie & la solide doctrine.

9. D'inculquer au Peuple les Loix pénales qui sont établies par l'Autorité, dans la crainte qu'il ne devienne indocile & revêche pour le devoir.

10. D'instruire parfaitement tout le monde des regles de la civilité & de la bienséance, dans la vûe d'entretenir les bons usages & la douceur de la société.

11. D'apporter toutes sortes de soins à donner une bonne éducation à ses

enfans & à ses jeunes freres; ce qui les empêchera de se livrer au vice & de suivre le torrent des passions.

Gouvernement de la Chine.

12. De s'abstenir de la médisance, parce qu'alors l'innocence & la vertu n'auront rien à redouter.

13. De ne pas donner d'asile aux coupables que leurs crimes réduisent à mener une vie errante & vagabonde, afin de ne pas se trouver enveloppés dans leur châtiment.

14. De payer exactement les contributions établies par le Prince, pour se garantir des recherches & des vexations du Collecteur des taxes.

15. D'agir de concert avec les Chefs de quartier dans chaque Ville, parce que c'est le moyen de prévenir le vol & la fuite des voleurs.

16. De réprimer les mouvemens de la colere, comme un moyen de se mettre à couvert d'une infinité de dangers (94).

Telles sont les Ordonnances d'où les Mandarins doivent tirer le sujet de leurs Sermons. Du Halde nous a donné un de ces Discours, sur le troisiéme article. L'énergie, la précision, la force du raisonnement & l'excellence de la morale y brillent également. On regarde comme une obligation d'autant plus essentielle au Mandarin de haranguer le Peuple une fois en quinze jours, qu'il y a plusieurs crimes dont il est responsable lorsqu'ils se commettent dans son territoire. S'il arrive un vol ou un meurtre dans sa Ville, il doit découvrir le voleur ou le meurtrier, sous peine de perdre son Emploi. S'il se commet quelque crime révoltant, tel qu'un parricide, la Cour n'en est pas plûtôt informée qu'elle commence par dépouiller tous les Mandarins de leurs Offices. On juge toujours que c'est leur faute, & qu'un désastre de cette nature ne seroit pas arrivé s'ils avoient pris soin de répandre les principes d'une bonne morale. C'est par la même raison qu'on punit un pere de mort, lorsque son fils s'est rendu coupable de quelque crime monstrueux (95).

Crimes dont les Mandarins sont responsables.

L'administration de la justice appartient au Gouverneur de chaque Ville. C'est lui qui reçoit le tribut que chaque famille doit payer à l'Empereur, & qui visite personnellement les corps de ceux qui ont été tués par quelqu'accident ou que le désespoir a fait renoncer volontairement à la vie. Chaque mois il est obligé de donner deux audiences à tous les Chefs de quartier de son district, pour être exactement informé de tout ce qui se passe. C'est aussi son office de donner des passeports aux Barques & aux autres Bâtimens; d'entendre les plaintes, & de recevoir les accusations, qui doivent être presque continuelles dans un Etat si peuplé. Tous les procès viennent à son Tribunal. Il a droit de faire donner une rigoureuse bastonade à la Partie qui a tort. Enfin, son pouvoir s'étend jusqu'à la sentence de mort; mais elle ne peut être exécutée, non plus que celle d'aucun Mandarin superieur, sans avoir été ratifiée par le Souverain. La décision des petites causes est abandonnée aux trois Mandarins inferieurs (96).

Par qui la Justice est administrée.

L'occupation principale des Mandarins inferieurs, soit *Chi-cheus*, ou *Chi-hyens*, ou *Whey-cheu-peys* (97), consiste à lever les taxes. Cette fonction exige leur présence personnelle. Quoique les terres soient mesurées dans cha-

Mandarins qui levent les taxes.

(94) Chine du Pere du Halde, p. 254. & suivantes.

(95) Du Halde, p. 257.

(96) Le même, p. 253.

(97) Ces derniers sont des Officiers militaires.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

que Province & que la taxe de chaque arpent (98) soit reglée suivant la bonté du terroir, la pauvreté ou l'avarice ne laisse pas de rendre le Peuple assez lent à payer. Il attend que les Officiers inferieurs viennent l'en presser, & souvent les coups sont nécessaires pour l'y contraindre. Lorsqu'on reproche, à ces Collecteurs des taxes, de traiter les Paysans avec trop de rigueur, ils alleguent pour excuse que s'ils ne rapportoient pas les sommes dont ils sont comptables, leurs superieurs les soupçonneroient d'avoir négligé leur devoir ou de s'être laissés corrompre; soupçon qui suffiroit, sans autre examen, pour les exposer à la bastonade. D'un autre côté, les Mandarins prétendent justifier la dureté avec laquelle ils traitent leurs inferieurs, en alléguant que s'ils ne sont pas eux-mêmes en état de payer au tems marqué, ils se voient obligés de faire des avances de leur propre bourse, dans la crainte de perdre leurs Emplois. En effet, plusieurs Provinces doivent au tresor royal des arrérages considerables, qui vraisemblablement ne seront jamais acquittés. Mais pour remédier à cet inconvénient, *Yong-ching*, dernier Empereur (99), ordonna qu'à l'avenir les taxes fussent payées, non par les tenanciers, mais par les (1) propriétaires.

Comment ils justifient leur rigueur.

Rien ne contribue tant à la tranquillité qui regne à la Chine, que les bons reglemens qui s'observent dans les villes, surtout à Peking, dont toutes les autres prennent l'exemple (2). Comme on a déja parlé de leur forme, des tours, des portes, de la division des quartiers, de l'ordre établi dans les rues, & des gardes qui veillent à la sureté publique, on se bornera ici à quelques autres articles qui ont rapport à la police, & dont on n'a point encore eu l'occasion de traiter. Dans les villes, chaque quartier a son Chef, qui a l'œil ouvert sur un certain nombre de maisons, & qui est responsable de tout ce qui arrive dans son district. S'il s'élevoit quelque tumulte dont il négligeât d'avertir aussi-tôt les Mandarins, il seroit puni séverement. Les Maîtres de familles répondent de même pour leurs enfans & leurs domestiques. Les voisins sont obligés entr'eux de se secourir mutuellement dans les accidens fâcheux qui surviennent; tels, par exemple, qu'un vol nocturne. Une maison répond pour la maison voisine.

Police admirable des Villes.

Il y a toujours, aux portes de chaque ville, une garde qui examine les passans. Un étranger est reconnu à la physionomie, à l'air, à l'accent, au moindre signe qui le rend suspect. Il est arrêté, & sur le champ on en donne avis au Mandarin (3). C'est une maxime fondamentale des Chinois de ne pas souffrir que les étrangers s'établissent dans leur Empire. Outre leur mépris héréditaire pour les autres Nations, ils ont pour principe qu'un mêlange de peuples introduisant de la variété dans les manieres & les usages, feroit naître, à la fin, des querelles personnelles, des partis & des revoltes.

Combien les Etrangers sont observés.

Aussi-tôt que la nuit tombe, les portes de la ville & les barrieres qui sont à l'extrémité de chaque rue se ferment soigneusement. On place des sentinelles à certaines distances, pour arrêter ceux qui sont trop tard hors de leurs maisons.

Police de la nuit.

(98) C'est une mesure de terre qui contient cent pas quarrés, chacun de dix-huit pieds.

(99) Mort en 1736.

(1) Du Halde, *ubi sup.* p. 4.

(2) Voyez ci-dessus.

(3) Le Comte observe, à cette occasion, que les Missionnaires qui n'étoient point approuvés de l'Empereur avoient beaucoup de peine à faire de longs voyages.

Gouvernement de la Chine.

Quelques villes ont un guet à cheval, qui fait une patrouille continuelle sur les remparts. La nuit, disent les Chinois, est faite pour le repos, & le jour pour le travail. Cette loi s'observe si fidellement qu'on ne rencontre jamais personne dans les rues; ou s'il arrive à quelqu'un d'y être pris, il passe pour un vagabond ou pour un voleur qui cherche l'occasion de nuire à la faveur des ténébres. Il est toujours dangereux de sortir à certaines heures, parce que le plus innocent n'échappe pas sans peine à la séverité des Magistrats.

Lorsqu'il s'éleve une querelle dans la populace, & que des injures on en vient aux coups, on évite avec un soin extrême de répandre du sang. Si les combattans se trouvent armés d'un bâton ou de quelque instrument de fer, ils l'abandonnent pour se battre à coups de poings. Ces différends se terminent presque toujours par des plaintes qu'on porte au Magistrat. Il écoute les raisons des deux parties, & condamne ordinairement le coupable à recevoir la bastonnade en sa présence.

Femmes publiques.

La Chine a ses femmes publiques, comme la plupart des autres pays du monde; mais dans la crainte qu'elles ne causent du désordre, on ne permet pas qu'elles ayent leur demeure dans l'interieur des villes, ni qu'elles occupent des maisons particulieres. Elles s'associent, pour se loger plusieurs ensemble, ordinairement sous le gouvernement d'un homme qui répond de tout le mal qu'elles peuvent causer. Après tout, remarque l'Auteur (4) ces femmes ne sont que tolerées parmi les Chinois & passent pour infâmes. Il se trouve même des Gouverneurs qui ne les souffrent point dans l'étendue de leur jurisdiction.

Facilité du Gouvernement.

Il est surprenant qu'une Nation si nombreuse, si naturellement ennemie du repos, si remplie d'amour pour elle-même, & si passionnée pour les richesses, puisse être contenue dans les bornes du devoir par le petit nombre de Mandarins qui sont à la tête de chaque Province. On auroit peine à se persuader avec quelle facilité un simple Mandarin, qui ne sera point, si l'on veut, au-dessus de la qualité de *Chi-fu*, gouverne une populace innombrable. Qu'il publie ses ordres sur une petite feuille de papier scellée de son sceau, & affichée au coin des rues, il est obéi avec la plus prompte soumission; tant il est vrai, suivant la remarque de l'Auteur, que l'ombre seule de l'autorité Impériale, dérivée du systême de la paternité, agit sur cette Nation avec une force sans bornes.

Pompe & gravité des Mandarins.

Lorsqu'un *Chi-fu* rend la justice sur son tribunal, on ne lui parle jamais qu'à genoux. Il ne paroît point en public sans un nombreux cortége, qui lui donne un air fort majestueux. Il est vêtu magnifiquement. Sa contenance est grave & severe. Quatre hommes le portent dans une chaise dorée, qui est ouverte en Eté, & fermée pendant l'Hyver. Il est précedé de tous les Officiers de son Tribunal, coëffés & vêtus d'une maniere extraordinaire. Les jours de cérémonies, ou lorsqu'il visite ceux ausquels il veut marquer de la considération, deux hommes portent devant sa chaise, sur une litiere, & dans une boëte d'or, les sceaux qu'il a reçus de l'Empereur. Dans le lieu où il arrive, on les place sur une table couverte d'un tapis.

Ordre de leurs voyages.

Il est accompagné de la même pompe dans ses marches, ses processions, & dans tous ses voyages, par eau & par terre. Quoiqu'on ait déja touché cet article, on ajoutera, pour achever de l'éclaircir, que la veille du départ d'un

(4) Chine du Pere du Halde, pag. 264 & suivantes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Kong-quans, ou Hôtelleries royales.

Mandarin, on envoye un courrier devant lui avec une tablette, qui se nomme *Pay*, sur laquelle sont écrits le nom & l'emploi de l'Officier qui doit suivre. A la vûe de cette marque, on prépare aussi-tôt pour sa réception, suivant l'ordre de sa dignité, les logemens du *Kong-quan*, ou de l'hôtellerie royale. On lui fournit toutes les commodités nécessaires, telles que des vivres, des porteurs, des maisons, des chaises, ou des Barques, s'il voyage par eau. Les courriers qui publient son arrivée, trouvent toujours les chevaux prêts; & dans la crainte d'en manquer ils battent sur un bassin, deux ou trois *lis* avant la poste, pour avertir que les chevaux soient sellés sur le champ, s'ils ne le sont déja. Les meubles d'un Kong-quan ne consistent que dans un petit nombre de feutres & de nattes, deux ou trois chaises, une table & un chalit de bois, couvert d'une natte. Si le Mandarin est d'un rang considérable, & que le Kong-quan ne réponde point à sa dignité, il est logé dans une des meilleures maisons de la ville, où l'on emprunte un appartement pour lui.

Couriers de l'Empereur.

Les hôtelleries royales servent à toutes sortes de personnes & même aux courriers de l'Empereur. Les Missionnaires y étoient souvent reçus, lorsqu'ils voyageoient par l'ordre de Sa Majesté dans quelque partie de l'Empire. Cependant on doit observer que ceux qui portent les ordres du Souverain sont ordinairement des personnes de quelque distinction, & qu'ils sont escortés de plusieurs cavaliers. Les ordres Imperiaux sont contenus dans un grand rôle, couvert d'une étoffe de soie jaune, & enveloppé dans une écharpe qui pend au dos du courrier. Chaque maison de poste a son Mandarin, qui prend soin des chevaux de l'Empereur. Sans être fort beaux, ils font une course de soixante ou soixante-dix lis. Les postes, qui se nomment *Chau*, sont inégales. Les plus courtes sont de cinquante lieues, ou rarement au-dessous de quarante. L'usage des courriers ordinaires est de porter leur malle attachée au dos; mais lorsqu'ils sont à cheval, ils la mettent sur un coussin qui est à la croupe. Ces malles sont fort legeres. Elles ne contiennent que les dépêches de l'Empereur, ou des Cours souveraines, ou quelques avis des Officiers d'une Province. Aussi les courriers ont-ils la liberté de prendre les lettres des Particuliers, & c'est en quoi consistent leurs profits (5).

Chevaux de poste.

Voyages des Mandarins par eau.

Si c'est par eau qu'un Mandarin voyage, les Soldats de chaque *Tang*, c'est-à-dire, des Corps-de-garde, se rangent par respect au long de la riviere, enseigne déployée, & les armes à la main. Lorsque l'Envoyé est un Mandarin du premier ordre ou un Seigneur de la Cour, on met aux deux bouts de la Barque quatre lanternes, avec ces mots en gros caractères d'or: *King-chay-ta-sin*, qui signifient, *Grand Seigneur envoyé de la Cour.* On y joint des flammes & des banderolles de soie de diverses couleurs, qui flottent au vent. Le matin & le soir, lorsqu'on met à l'ancre, la garde salue le Mandarin d'une décharge de ses armes à feu, accompagnée du bruit des trompettes. Vers la fin du jour on allume les lanternes qui sont aux deux bouts de la Barque, & treize autres, mais plus petites, qui pendent au mât en forme de chapellet, dix en ligne perpendiculaire, & trois au-dessus qui les croisent. Aussi-tôt que les lanternes sont allumées, le Capitaine du Tang paroît avec sa Compagnie, vis-à-vis de la Barque, & nomme à haute voix les soldats qui doivent être de garde pen-

Gardes établies pour leur sûreté.

(5) Relation de Magalhaens, p. 39. Du Halde, p. 265. & suivantes.

dant

dant la nuit. Alors le Patron de la Barque fait une longue harangue aux ſoldats, pour leur repréſenter les accidens qui peuvent arriver, tels que ceux du feu, du vol, & quantité d'autres, dont il les déclare reſponſables. A la fin de chaque article, les ſoldats jettent un grand cri; après quoi ſe retirant pour former une garde réguliere, ils laiſſent en ſentinelle un homme de leur troupe, qui va & vient ſur la rive, en frappant continuellement de deux pieces de bambou l'une contre l'autre, pour témoignage de ſa vigilance. Les ſentinelles ſont relevées d'heure en heure (6).

Comment les Mandarins obtiennent de la conſidération.

Quelque redoutable que ſoit l'autorité de ces Mandarins, ils ne ſe ſoutiendroient pas long-tems dans leurs offices, s'ils ne ſe faiſoient la réputation d'être les peres du peuple (7) & de ne ſe propoſer que le bien public. Un Magiſtrat de ce caractere doit s'être fait une étude d'appeller près de lui des perſonnes verſées dans l'art d'élever des vers à ſoie & de les mettre en œuvre, pour répandre la pratique de cet art dans ſon diſtrict. Ce ſoin d'enrichir ſa ville lui attire de grands applaudiſſemens. D'autres Mandarins, dans un tems d'orage, ne ſe bornant point à deffendre le paſſage de la riviere, ſe rendent ſur la rive & ne la quittent pas pendant des jours entiers, pour s'oppoſer par leur préſence à la témérité de ceux qui ſeroient tentés de braver le danger. Celui qui n'a pas donné au Peuple quelque marque d'affection de cette nature, ou qui traite ſes ſujets avec trop de ſéverité, ne manque point d'être noté dans l'information que les Vicerois envoient à la Cour tous les trois ans, & demeure expoſé à perdre ſon emploi. Lorſqu'un priſonnier meurt dans ſes chaînes, il faut un grand nombre d'atteſtations pour prouver que le Mandarin n'a pas été ſuborné pour lui ôter la vie, qu'il l'a viſité dans ſa maladie, qu'il lui a procuré un Médecin & tous les remedes de l'art. L'Empereur eſt informé de tous ceux qui meurent en priſon; & ſuivant les avis qu'il reçoit, il ordonne ſouvent des procédures extraordinaires.

Combien ils ſont obſervés.

Leurs efforts pour ſe faire aimer du Peuple.

Dans une année peu favorable, où l'on appréhende une mauvaiſe recolte, ſoit à l'occaſion d'une ſéchereſſe, ou d'un excès de pluie, ſoit par quelque autre accident, tel qu'une abondance de ſauterelles qui ravagent quelquefois certaines Provinces, le Mandarin n'épargne rien pour ſe rendre populaire. L'interêt ou la diſſimulation prend le maſque du zele pour le bien public. Quoique la plûpart déteſtent les idoles de *Fo* & de *Tau*, ils ne manquent pas de viſiter ſolemnellement les Temples pour demander de la pluie ou du beau tems. Dans ces calamités publiques un Mandarin publie des Ordonnances qui ſont affichées au coin de chaque rue. Il impoſe un jeûne général, il défend ſous de rigoureuſes peines, aux bouchers & aux cuiſiniers, de vendre de la viande. Cet ordre n'en eſt pas mieux obſervé, parce que les Officiers établis pour y tenir la main ſe laiſſent corrompre avec un peu d'argent. Le Mandarin ſe rend au Temple à pied, vêtu négligemment, & quelquefois avec de la paille dans ſes ſouliers, accompagné des Mandarins inferieurs, & ſuivi des principaux habitans de la ville. En arrivant, il allume ſur l'autel deux ou trois paſtilles parfumées; après quoi s'aſſeyant avec tout ſon cortége, il boit du thé pour paſſer le tems, il fume du tabac l'eſpace d'une heure entiere, & ſe retire. On en peut conclure que les Chinois traitent l'idole avec peu de cérémonie. S'ils trouvent qu'elle leur faſſe

Maniere de prier dans les Temples.

On maltraite les Idoles.

(6) Du Halde, *ubi ſup.* p. 287.

(7) Magalhaens dit (p. 237.) qu'on appelle les Gouverneurs *Fu-neu*, c'eſt-à-dire Pere & Mere du Peuple.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

attendre trop long-tems la faveur qu'ils lui demandent, ils employent quelquefois le bâton pour la rendre plus traitable ; mais ces emportemens sont rares.

Exemple.

A Kyang-cheu, dans la Province de *Chen-si*, les Officiers firent battre une pagode jusqu'à la mettre en pieces, pour s'être obstinée à refuser de la pluie dans un tems de grande sécheresse. Lorsque la pluie fut venue, ils firent une autre idole, de terre ou de plâtre ; ils la porterent en triomphe par toute la ville, & la rétablissant dans tous les droits de la sainteté, ils lui offrirent des sacrifices. Une autre pagode n'ayant pas daigné répondre aux commandemens réiterés du Viceroi de la Province, ce Seigneur lui fit déclarer par un Mandarin inferieur que s'il ne tomboit pas de pluie avant un certain jour, elle seroit chassée de la ville & son temple rasé jusqu'aux fondemens. Comme cette menace ne produisit aucun effet avant le jour marqué, le temple fut fermé & les portes scellées. Mais il plut heureusement, peu de jours après. Alors le Viceroi, revenu de sa colere, permit que l'idole reçût les honneurs ordinaires.

Priére adressée au Génie de la Ville.

Dans ces calamités publiques, le Mandarin, en qualité de Pere & de Gouverneur du peuple, adresse humblement sa priere au Génie gardien de sa ville, & se conformant à l'ancien usage il implore son assistance (8). Il dit à cet Esprit, que c'est par sa puissance que les habitans obtiennent leurs prosperités & qu'ils sont préservés des malheurs qui les menacent ; que c'est lui qu'ils doivent implorer dans leurs infortunes : mais il lui fait entendre aussi que s'il n'écoute pas leur demande, leur cœur ne peut avoir de part aux honneurs qu'ils lui rendent ; & que s'il n'en est pas moins ce qu'il est, il sera certainement moins honoré & moins connu. Après lui avoir appris que leurs jeûnes, leurs priéres & leur repentir n'ont point eu la force de toucher *Tyen*, le Mandarin ajoute : » Pour vous, ô Esprit ! Gouverneur invisible de cette Ville, » vous avez de l'accès près de lui, vous pouvez lui demander des faveurs » pour nous pauvres Mortels, & le supplier de finir nos afflictions. Une telle » grace obtenue par votre intercession, répondra aux desirs du Peuple & vous » fera honorer de plus en plus dans cette Ville.

Cérémonies qu'on observe au depart d'un Gouverneur.

Lorsqu'un Gouverneur passe dans une autre Province, après s'être acquitté de son Office à la satisfaction du Public, le Peuple lui rend des honneurs qui inspirent aux plus stupides l'amour de la justice & de la vertu. On place des tables à certaines distances, dans l'espace de deux ou trois lieues. On les couvre de grands tapis de soie, qui tombent jusqu'à terre. On y brûle des parfums. On y met des candelabres avec des flambeaux de cire, toutes sortes de viandes, de liqueurs & de fruits. Sur d'autres tables, on expose du vin & du thé. Aussi-tôt que le Mandarin paroît, tout le monde tombe à genoux & baisse la tête jusqu'à terre. Quelques-uns pleurent, ou du moins feignent de pleurer. D'autres le pressent de descendre, pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnoissance. On lui présente du thé & du vin. Il est arrêté par ces caresses à mesure qu'il avance. Mais la plus plaisante partie de ce spectacle est de voir le Peuple qui lui tire ses bottes (9) de distance en distance, & qui lui en fait prendre de nouvelles (10). Toutes les bottes qui ont touché à ses jambes sont en vénération parmi ses amis & se conservent comme de précieuses reli-

Changement de bottes.

(8) Du Halde donne une de ces formules de Priére.

(9) Du Halde, p 253. & suiv.

(10) Le Comte dit qu'on lui ôte aussi son bonnet & son manteau pour lui en donner d'autres.

ques. Les premieres qu'on lui a tirées dans ces transports de gratitude, sont placées dans une sorte de cage sur la porte de la Ville (11).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Cérémonies pour l'aniversaire de sa naissance.

Le jour de la naissance d'un Gouverneur, si sa Ville est contente de son administration, les principaux Habitans s'assemblent pour le saluer en corps dans son Palais. Outre les présens ordinaires, ils portent avec eux une longue boëte de vernis du Japon, ornée de fleurs d'or & divisée en huit ou douze petites cellules, qui sont remplies de diverses sortes de confitures. En arrivant à la salle de cérémonie, ils se placent tous en rang & lui font une profonde réverence. Ensuite ils tombent à genoux & baissent la tête jusqu'à terre, à moins que le Quan ne s'y oppose, comme il arrive ordinairement. Le plus considerable d'entr'eux prend une coupe de vin, & la tenant levée des deux mains, il l'offre au Mandarin, en prononçant à voix haute le mot de *Fo-tsyu*, c'est-à-dire, *Voilà le vin qui apporte le bonheur;* & celui de *Cheu-tsyu*, qui signifie, *Voilà le vin qui donne une longue vie.* Un autre s'avance immédiatement & présente les confitures, qu'il tient de même, en disant; *C'est ici le sucre de la longue vie.* D'autres répetent trois fois les mêmes cérémonies avec les mêmes vœux (12).

Cérémonie distinguée.

Si le Mandarin s'est distingué d'une maniere extraordinaire par son équité, son zéle & son affection pour le Peuple, ils emploient une autre méthode pour lui faire connoître la haute opinion qu'ils ont de son gouvernement. Les Lettrés font faire un habit, composé de petites piéces quarrées de satin de diverses couleurs, comme bleu, rouge, verd, noir, jaune, &c. & le jour de sa naissance ils lui portent ce présent avec beaucoup de cérémonies, accompagnées de musique. En arrivant à la salle exterieure, qui sert de Tribunal, ils le font prier de passer de son appartement interieur dans la salle publique. Là, ils lui présentent l'habit, dont ils le supplient de se revêtir. Le Mandarin affecte quelques difficultés & se reconnoît indigne de cet honneur. Mais feignant de céder enfin aux instances des Lettrés & du Peuple, il se laisse dépouiller de sa robe ordinaire & vêtir de celle qu'on lui apporte. La variété des couleurs représente, dans l'idée des Chinois, toutes les Nations qui portent des habits différens, & signifie qu'il est regardé comme le pere du Peuple, dont il est le digne Gouverneur. Cette raison fait donner à son nouvel habillement le nom de *Van-siu-i*, qui signifie *Habit de toutes les Nations.* A la verité il ne le porte que dans cette occasion; mais on le conserve soigneusement dans sa famille, comme une marque d'honneur & de distinction. Le Viceroi ne manque point d'en être informé, & souvent on en donne avis aux Cours suprêmes. Le Pere Contancin, Missionnaire Jésuite, assista un jour à cette cérémonie, en allant complimenter un Gouverneur sur le jour de sa naissance (13).

Mépris qu'on a pour un Gouverneur qui s'est mal conduit.

Au contraire, un Mandarin qui ne s'est pas conduit honorablement dans son Emploi, est traité à son départ avec beaucoup de mépris & de dédain. Le Gouverneur d'une Province maritime ayant été privé de son Office, pour avoir fraudé le Peuple des trois quarts d'une provision de riz que l'Empereur avoit envoyée dans un tems de disette, fut suivi d'une prodigieuse foule de Peuple, qui lui reprocha son avarice. Les uns l'invitoient, d'un air railleur, à ne pas

(11) Il change souvent trente fois de bottes.

(12) Le Comte, p. 275. Du Halde, page 274.

(13) Du Halde, p. 294.

quitter ſon Gouvernement ſans avoir achevé de manger tout le riz que l'Empereur avoit confié à ſes ſoins : D'autres le chaſſerent de ſa chaiſe & la mirent en piéces. On lui déchira ſes habits ; on briſa ſes paraſols. Enfin il n'y eut point d'injures & de malédictions qu'il n'eſſuyât juſqu'à l'entrée de ſa Barque (14).

## §. V.

## *Tribunaux ou Cours de la Chine.*

Diviſion générale des Tribunaux.

TOUTES les affaires qui regardent le Gouvernement, civil & militaire, ſe traitent dans des Cours ou des Tribunaux établis pour cet uſage, dont chacun a ſon objet particulier, afin que la diligence y réponde toujours à l'exactitude. Ces Tribunaux ſont ſubordonnés l'un à l'autre, comme les Magiſtrats qui y préſident. Les Tribunaux des Villes dépendent des Cours Provinciales, & les Cours Provinciales dépendent des Cours ſuprêmes ou des Tribunaux généraux de l'Empire, qui ſont fixés à Peking & devant leſquels reſſortiſſent toutes les grandes affaires, pour l'examen & pour la déciſion.

### *Tribunaux ſuprêmes, ou généraux.*

Douze Tribunaux ſouverains.

OUTRE le grand Tribunal, qui ſe nomme *Nuiyuen*, & dont on a déja parlé, on compte dans l'interieur du Palais onze autres Tribunaux ſouverains dont le pouvoir & l'autorité s'étend dans toutes les Provinces de l'Empire ; ſix qui ſont pour les affaires civiles & qui ſe nomment *Lew-pu* (15) ; cinq, nommés *U-fu*, pour les affaires militaires.

Premier Tribunal ſuprême & Tribunaux ſubordonnés.

Le premier des ſix Tribunaux civils porte le nom de *Li-pu*, qui ſignifie, *Tribunal des Magiſtrats*. Son objet eſt de fournir des Officiers aux Provinces de l'Empire, de veiller ſur leur conduite, d'examiner leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités & d'en rendre compte à l'Empereur, qui les éleve ou les dégrade ſuivant leur mérite. C'eſt à proprement parler le Tribunal des Inquiſiteurs de l'Etat. Cette Cour a ſous elle quatre autres Tribunaux. Le premier, nommé *Ven ſwen-fu*, choiſit ceux qui ſont capables de poſſeder les grands Offices de l'Empire. Le ſecond, qui ſe nomme *Kau-kong-fu*, examine la conduite des Mandarins. Le troiſiéme, appellé *Nyen-fong fu*, ſcelle tous les actes judiciaires, aſſigne aux Mandarins de différens Ordres & de différens Offices les ſceaux qui leur conviennent, examine ſi les ſceaux & les dépêches qui viennent à la Cour ſont vrais ou contrefaits. Le quatriéme, ſous le nom de *Ki-kyong-fu*, examine le mérite des Grands de l'Empire ; c'eſt-à-dire, des Princes du Sang, des Regules, & de ceux qui portent le titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ou les noms Chinois qui y répondent. Les Seigneurs de ce dernier Ordre ſe nomment *Hyang-chin*, ou Anciens Vaſſaux. Ce ſont des gens affectionnés, qui ont rendu de grands ſervices à la Famille regnante dans la guerre des Tartares.

Second Tribunal ſuprême.

Le ſecond Tribunal ſuprême, nommé *Hu-pu*, c'eſt-à-dire, Grand Tréſo-

(14) Le même, p. 279.

(15) Magalhaens écrit *Lo pu*. On doit ſe ſouvenir que la voyelle *u* ſe prononce *ou* dans les langues Portugaiſes & Italiennes ; ce qui rend ici la prononciation Chinoiſe fort incertaine.

rier de l'Empereur, a la surintendance des finances, avec le soin du domaine particulier, des trésors, de la dépense & des revenus de ce Monarque. Il donne des ordres pour les appointemens des Officiers & pour les pensions. Il regle la distribution de l'argent, du riz, & des étoffes de soie entre les Seigneurs & tous les Mandarins de l'Empire. Il garde un regître exact de toutes les familles, de tous les tributs, de toutes les douanes & de tous les magasins publics. Mais pour traiter une si prodigieuse multitude d'affaires, il a quatorze Tribunaux subordonnés, qui portent chacun le nom d'une des Provinces de l'Empire. La quinziéme, qui est celle de *Pe-che-li*, n'est pas comptée au rang des autres; parce qu'étant le siége de l'Empereur elle jouit, à plusieurs égards, des privileges de la Cour & de la Maison Impériale, comme en jouissoit autrefois la Province de Kyang-nan lorsque l'Empereur y faisoit sa résidence. Elle avoit six Tribunaux superieurs comme ceux de Peking, & l'on ne comptoit alors que treize Provinces. Mais les Tartares l'ayant réduite au rang des autres en ont fait la quatorziéme.

Troisiéme Tribunal suprême.

Le troisiéme Tribunal suprême se nomme *Li-pu*, c'est-à-dire, *le Tribunal des Rites*. Quoique ce nom paroisse le même que celui du premier Tribunal, la prononciation de *Li*, qui est différente, lui fait signifier *Mandarins* (16) dans la premiere acception & *Rites* dans la seconde. Cette Cour est instituée pour veiller à l'observation des rites & des cérémonies, & au progrès des arts & des sciences. Elle est chargée aussi de la musique Impériale. Elle examine ceux qui aspirent aux Degrés & leur accorde la permission de venir à l'examen. On la consulte sur les titres d'honneur & sur les autres marques de distinction dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent par leurs services. Elle a le département des Temples, & des sacrifices qui sont offerts par Sa Majesté, celui des Fêtes Impériales & celui des Ambassadeurs, avec la direction des Arts libéraux & celle des Loix ou des trois Religions établies dans l'Empire. En un mot, c'est une espece de Tribunal ecclésiastique, devant lequel les Missionnaires sont obligés de paroître dans le tems des persécutions. Le Tribunal des Li-pus est assisté par quatre Tribunaux inferieurs, dont le premier, nommé *I-chi-fu*, ou le Tribunal des affaires importantes, regle & distribue les titres & les patentes des Regules, des Ducs, des *Tsong-tus*, des Vicerois & des autres grands Officiers de l'Empire. Le second, qui se nomme *Su-si-fa*, préside aux sacrifices Impériaux, aux Temples aux Mathématiques, & aux Religions approuvées & tolerées. Le nom du troisiéme est *Chu-ke-fu*, & son emploi, de recevoir ceux qui sont envoyés à la Cour. Le quatriéme, qui s'appelle *Sing-sen-chu*, a la direction de la table de l'Empereur & des fêtes qu'il donne aux Grands & aux Ambassadeurs.

Quatre Tribunaux qui assistent celui des Li-pus.

Quatriéme Tribunal suprême & ses Tribunaux subordonnés.

La quatriéme Cour suprême se nomme *Ping-pu*, ou le Tribunal des armes. Elle a sous ses ordres toute la milice de l'Empire, dans laquelle sont compris, avec les Soldats, tous les Officiers généraux & particuliers. Elle veille à l'observation de leurs exercices, à la réparation des Places de guerre, à l'entretien des arsenaux & des magasins, à la fabrique des armes; en un mot, à

(16) Magalhaens observe qu'il ne se trouve pas de ces mots équivoques dans la langue Tartare. Le Tribunal des Mandarins s'appelle dans cette Langue *Tsa-fau-chur-gan*; & le Tribunal des Rites, *To-co-chur-gan*. *Ha-fau* signifie Mandarin; *To-co*, Rites; & *Chur-gan*, Tribunal.

Gouvernement de la Chine.

tout ce qui concerne la défense & la sûreté de l'Empire. De quatre Tribunaux inferieurs dont elle est assistée, le premier, nommé *Vu-siun-fu*, dispose de tous les emplois militaires, & prend soin que la discipline soit bien observée dans tous les corps de troupes. Le second, qui se nomme *Che-fong-fu*, distribue les Officiers & les Soldats dans leurs quartiers, pour le maintien de la tranquillité publique, sur-tout pour garantir les Villes & les grands chemins de toutes sortes de brigandages & de vols. Le troisiéme s'appelle *Che-kya-fu.* Il a la surintendance des chevaux de l'Empire, des postes & des hôtelleries Impériales, des Barques qui sont établies pour le transport des vivres & des provisions militaires. Le quatriéme, appellé *Fu-ka-fu*, préside à la fabrique des armes & à la fourniture des arsenaux (17).

Navarette observe que cette Cour, qu'il nomme Martiale, a de plus quelques autres jurisdictions, puisque ce fut devant elle que les Missionnaires furent obligés de paroître pour recevoir l'ordre de leur bannissement. Elle assigna aussi des Barques, une Garde & des Officiers pour les conduire (18).

Cinquiéme Cour supreme.

Le nom du cinquiéme Tribunal suprême est *Hing-pu*, qui revient à celui de la *Tournelle* ou de la Chambre criminelle des Parlemens de France. Elle a sous elle quatorze Tribunaux subordonnés; c'est-à-dire, un pour chaque Province de l'Empire.

Sixiéme Cour.

La sixiéme cour & la derniere, qui se nomme *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, a pour objet la réparation des édifices publics, des palais de l'Empereur, de ceux des tribunaux des Princes du Sang, & des Vicerois, des sépultures imperiales, des temples, &c. Elle a la surintendance des tours, des arcs de triomphe, des ponts, des chaussées, des digues, des rivieres, des canaux, des lacs; & des travaux nécessaires à la navigation, des rues, des grands chemins, des barques, &c. Les Tribunaux subordonnés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Vin-chin-fu*, prépare les plans & les desseins pour les ouvrages publics. Le second, qui s'appelle *Yu-heng-tse*, a la direction de tous les atteliers Impériaux de Menuisiers, de Charpentiers, de Maçons, &c. dans toutes les villes de l'Empire. Le troisiéme, appellé *Tong-chewi-tse*, s'emploie à la réparation des canaux, des ponts, des chaussées, des routes, & à rendre les rivieres navigables. Le quatriéme, nommé *Tsu-tyen-tse*, prend soin des maisons imperiales, des parcs, des jardins & des vergers.

Siéges de ces six Tribunaux.

Ces six Tribunaux ont leurs sieges près du palais de l'Empereur, du côté de l'Est. Chacun jouit d'un grand espace quarré, d'une portée de mousquet de longueur dans toutes ses dimensions, divisé en trois parties, ou en trois rangées de cours & d'appartemens. Le premier Président occupe la division du milieu, qui commence à la rue, où est une grande porte avec trois portaux. On passe de-là par d'autres portes & par d'autres cours, qui sont ornées de portiques & de galleries soutenues par des pilliers, jusqu'à la grande salle où le Tribunal s'assemble. Au-delà de cette salle, on traverse une autre cour, pour arriver à une salle moins grande, où le premier Président se retire avec ses Assistans lorsqu'il a quelque affaire particuliere à discuter. Des deux côtés de cette salle & au-delà sont diverses chambres & d'autres salles. Les chambres

(17) Relation de Magalhaens, p. 205; & Du Halde, p. 249.

(18) Description de la Chine par Navarette, p. 19. Magalhaens, p. 213. Du Halde, p. 240.

servent au Président & aux Mandarins du Tribunal, pour s'y reposer & manger les alimens qui leur sont fournis par l'Empereur, dans la vûe d'épargner le tems qu'il faudroit perdre s'ils étoient obligés de se rendre chez eux à l'heure du dîner. Les salles sont pour les premiers Commis, les Sécretaires, & les autres Officiers subalternes. Les deux autres divisions de l'espace appartiennent aux Tribunaux inférieurs qui dépendent de la même cour (19).

Gouvernement de la Chine.

Salles & chambres.

Suivant le récit de Navarette, la forme & la structure des édifices est la même dans tous les sieges des six tribunaux, excepté qu'il y en a quelques-uns de plus gros que les autres. Chaque tribunal a trois portes, sur lesquelles on voit en peinture plusieurs géans terribles, pour épouvanter le peuple. Il n'est permis qu'aux Mandarins & aux personnes d'une haute distinction de passer par la porte du milieu, qui est fort grande. Les deux autres sont pour les solliciteurs & les cliens du tribunal. On entre dans une grande cour, par trois chemins qui aboutissent aux trois portes. Celui du milieu est plus haut de quelques pieds que les autres. Il a vers le milieu, une arche de pierre, avec une autre porte. Des deux côtés de cette place d'entrée, on voit quantité de chambres pour les sécretaires, les solliciteurs & les autres officiers. Ces lieux ne manquent jamais de temple. Vis-à-vis les portes on voit de grandes salles, accompagnées d'autres lieux où se tiennent les tribunaux. Chacun des tribunaux suprêmes a quatre grandes chambres, pour des Mandarins d'un rang inferieur, qui sont chargés d'affaires moins importantes (20).

Officiers des Tribunaux.

Chaque tribunal est composé de deux Présidens, avec quatre Assistans; & de vingt-quatre Conseillers, douze desquels sont Tartares, & douze Chinois. On regarde ce partage comme un trait admirable de la politique du Conquerant, qui en doublant ainsi le nombre des Conseillers, fit entrer les Tartares dans l'administration sans mécontenter les Chinois (21).

Magalhaens prétend que les premiers Présidens des six tribunaux suprêmes sont du second degré des Mandarins du premier ordre (22) & qu'ils portent le nom de *Chang-chu* (23), qui est annexé, dit-il, au premier Président de chaque tribunal. Ainsi celui du Tribunal des Rites s'appelle *Li-pu-chang-chu.* Chaque Président a deux Assistans, dont le premier se nomme *Tso-chi-lang*, ou Président de la main gauche; & l'autre, *Yen-chi-lang*, ou Président de la main droite, tous deux du premier degré des Mandarins du second ordre. Ces Présidens & ces Assistans ont plusieurs autres titres. L'un se nomme *Ta-tang;* c'est-à-dire, grande ou premiere salle. Un autre porte le nom de *Salle de la gauche*; un troisiéme, celui de *Salle de la droite.*

Siéges des Tribunaux inferieurs.

Les quarante-quatre tribunaux inferieurs ont aussi leurs palais & leurs salles, qui sont situés dans l'interieur de l'enclos auquel ils appartiennent. Ils ont chacun deux Présidens, & vingt-quatre Conseillers, sans parler d'un grand nombre de Commis, de Sécretaires, de Massiers, de Messagers, de Prevôts, de Sergens, de Bedeaux, de Cuisiniers, & d'autres Officiers (24) subalternes.

Comme il seroit difficile, dans un si grand nombre d'Officiers, de trouver

(19) Magalhaens, *ubi sup.* p. 202.

(20) Navarette, p. 19.

(21) Du Halde, *ubi sup* p. 249.

(22) La Traduction Angloise met du second Ordre.

(23) Ce mot Chinois signifie *Premier Président.* En Tartare, c'est *Aliogamba.*

(24) Magalhaens, p. 20.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ceux dont on a besoin, on vend un Livre, qui pourroit porter le nom d'*Etat présent de la Chine*, où sont les noms, les surnoms & les emplois de chacun, avec des marques qui servent à distinguer s'ils sont Chinois ou Tartares, Docteurs ou Bacheliers, &c. On y trouve aussi les changemens qui arrivent, surtout pour les Officiers militaires; & ces changemens se marquent avec des caracteres mobiles, afin qu'il ne devienne pas nécessaire de réimprimer le (25) Livre.

Etendue de la jurisdiction des Tribunaux suprêmes.

La jurisdiction des Tribunaux souverains s'étend sur toutes les Provinces, & presque sur tout ce qui appartient à la Cour de l'Empereur. Ils n'ont pas d'autre superieur que l'Empereur même, ou le grand Conseil. Lorsque Sa Majesté juge à propos d'assembler son grand Conseil pour quelque affaire importante qui a déja été jugée par une des Cours suprêmes, cette Cour présente ses demandes aux jours marqués; & souvent elle en confere avec l'Empereur même, qui les approuve ou qui les rejette. S'il les approuve, il les signe de sa propre main. Mais s'il les retient, la Cour est obligée d'attendre ses ordres, qui lui sont communiqués par un des *Ko-laus*. Les demandes qui sont présentées par les Présidens des Cours suprêmes doivent porter, au titre, le sujet du Mémoire, & finir par l'opinion de la Cour qui les présente (26).

Leur méthode dans les procedures.

Ces six Tribunaux ont, dans leurs procédures, une méthode qui leur est propre. Un Particulier qui a quelque affaire, l'expose d'abord par écrit, sur du papier dont la grandeur & la forme sont reglées. Il se rend au palais du Tribunal, où il frappe sur le tambour qu'il trouve à la seconde porte. Ensuite tombant à genoux & tenant sa supplique des deux mains à la hauteur de sa tête, il attend qu'un Officier chargé de ce soin vienne la prendre. Elle est portée aux Mandarins de la grande salle, qui la donnent aux premiers Présidens, ou, dans leur absence, à leurs Assistans. Si elle est rejettée, on la fait rendre au suppliant, & souvent on le condamne au fouet, pour avoir importuné la Cour par une demande ridicule. Si elle est admise, le premier Président l'envoye au Tribunal inferieur, que cette affaire regarde. Après l'examen qui s'en fait dans cette Cour, le jugement qu'elle en a porté est envoyé aux premiers Présidens, qui ajoutent quelquefois ou qui diminuent quelque chose à la sentence, ou qui ne font que la confirmer sans aucun changement. Si c'est une affaire de la derniere importance, ils ordonnent au même Tribunal de réduire le cas par écrit; & l'ayant lû avec leurs Assistans, ils l'envoyent au Contrôleur (27), qui le communique au Conseil d'Etat, logé dans le palais même de l'Empereur. Il y est examiné, & communiqué à l'Empereur, qui le fait ordinairement renvoyer au Tribunal pour en recommencer l'examen. Il revient ensuite, par les mêmes voies, à Sa Majesté Imperiale, qui porte enfin son jugement. La sentence retourne au premier Président du Tribunal. Elle est notifiée aux deux parties, & le procès demeure terminé. Si c'est une affaire qui vienne de quelque Tribunal de Province à la Cour, le mémoire est envoyé, sous un sceau, au Contrôleur imperial, qui l'ouvre pour le lire, & qui le communique au premier Président; après quoi l'on procede, suivant la forme qu'on vient d'expliquer (28).

(25) Du Halde, p. 69.

(26) Magalhaens, p. 201. Du Halde, page 70.

(27) Il y a un Tribunal de Controlleurs & d'Inspecteurs, dont on parlera bien-tôt.

(28) Magalhaens, p. 203.

Jamais

Gouvernement de la Chine.

Jamais les six Cours suprêmes ne prennent part aux affaires d'Etat, si l'Empereur ne juge à propos de les leur communiquer; ce qui arrive quelquefois nécessairement, parce qu'ayant besoin l'une de l'autre, il faut qu'elles s'accordent pour les préparatifs d'argent, de troupes, d'Officiers & de munitions, qui doivent être faits aux tems marqués. Cependant chaque Cour se renferme uniquement dans les affaires qui la regardent; & la matiere est toujours abondante dans un Empire d'une si vaste étendue (29).

Fraudes qui se glissent dans le Gouvernement.

Il n'y auroit point d'Etat plus heureux que la Chine, si tous les Mandarins se conformoient exactement aux Loix de leur Pays. Mais dans un si grand nombre d'Officiers, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sacrifient le bien public à leurs interêts particuliers. Les subalternes emploient toutes sortes de ruses & d'artifices pour tromper les Mandarins superieurs, tandis que ceux-ci s'efforcent d'en imposer aux Tribunaux suprêmes & quelquefois même à l'Empereur. Ils ont tant d'adresse à déguiser leurs vûes sous des expressions humbles & flateuses, & dans les Mémoires qu'ils présentent ils affectent un air si désintéressé, qu'un Prince a besoin d'une extrême pénétration pour découvrir la vérité (30) au travers de tant de voiles. *Kang-hi*, dernier Empereur, possedoit cette qualité dans le plus haut degré; ce qui n'empêcha pas que malgré toute sa vigilance on ne vît naître sous son regne une infinité de désordres. Mais *Yong-ching*, son quatriéme fils, qui monta sur le Trône après lui, trouva, comme on l'a déja remarqué (31), le moyen de remedier au mal, en accordant, aux Inspecteurs, de grosses sommes pour les frais de leur commission.

Deux précautions contre le pouvoir excessif des Tribunaux suprêmes.

Comme il seroit à craindre que des Corps aussi puissans que les Tribunaux suprêmes n'affoiblissent par degrés l'autorité de l'Empereur, les Loix ont pourvû doublement à ce danger. 1°. Aucun de ces Tribunaux n'est revêtu d'un pouvoir absolu pour juger des matieres qui ressortissent à lui. Il lui faut l'assistance d'un autre, & quelquefois de tous les autres ensemble, pour l'exécution de ses decrets. Par exemple, la milice est soumise au quatriéme Tribunal suprême; mais pour le payement elle ressortit au second, tandis que pour les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. elle dépend du sixiéme. Ainsi, sans la concurrence de ces différens Tribunaux on ne peut soutenir aucune entreprise militaire; & le cas est le même pour toutes les affaires d'importance qui concernent l'Etat. 2°. Rien n'est mieux imaginé, pour servir de frein aux Magistrats des Tribunaux suprêmes, que l'établissement d'un Visiteur, nommé *Ko-tau* ou *Ko-li*, c'est-à-dire, *Inspecteur* ou *Censeur*, dont l'office est d'assister à toutes leurs assemblées & de revoir leurs actes, qui doivent lui être communiqués. Il ne peut lui-même décider de rien; mais il doit prendre connoissance de tout ce qui se passe dans chaque Tribunal, & sécretement informer l'Empereur de toutes les fautes que les Mandarins commettent, non-seulement dans l'administration des affaires, mais même dans leur conduite particuliere (32). Il y a, dans tous les Palais des Tribunaux, une salle & un appartement pour le *Ko-li*, qui n'a de part aux affaires qu'en qualité de Controlleur ou d'Inspecteur (33).

(29) Du Halde, p. 69.

(30) Magalhaens, p. 204 & 250. & Du Halde, p. 257.

(31) Voyez le Paragraphe précédent.

(32) Magalhaens, *ubi sup.* p. 201 & 204. Le Comte, p. 264. Du Halde, p. 250.

(33) Magalhaens, *ibid.*

Ko lis ou Inspecteurs.

Ces Ko-lis sont redoutables aux Princes mêmes du Sang ; comme on a dû l'observer à l'occasion d'un Prince, qui, dans la crainte de leurs accusations, fit abbattre une maison qu'il avoit bâtie avec trop de magnificence. Leur autorité s'étend jusqu'à les mettre en droit d'avertir l'Empereur lorsqu'il donne quelque mauvais exemple, ou lorsque se livrant au plaisir & au luxe il néglige quelque partie de son devoir. Quoique cette hardiesse les expose à de fort mauvais traitemens, ils n'abandonnent guéres leur entreprise sans avoir obtenu ce qu'ils desirent (34). Le Pere le Comte en rapporte un exemple fort remarquable :

Exemple singulier de fermeté.

Un Empereur ayant banni sa mere dans une Province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit sous peine de mort aux Mandarins, qu'il jugeoit mécontens de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations. Ils garderent le silence pendant quelque tems, dans l'esperance qu'il pourroit changer de disposition ; mais le voyant persister dans ses ressentimens, ils résolurent de parler en faveur de sa mere, parce que la maniere dont il l'avoit traitée leur paroissoit blesser le respect filial, qui est en si haute recommandation à la Chine. Le premier qui eut le courage de présenter sa requête à l'Empereur, fut envoyé sur le champ au supplice. Sa mort arrêta si peu les autres, que deux ou trois jours après il s'en présenta un avec les mêmes plaintes ; & pour faire connoître qu'il étoit prêt à sacrifier sa vie pour le bien public, il se fit accompagner de son cercueil jusqu'à la porte du Palais. L'Empereur, irrité plûtôt qu'adouci par une action si généreuse, crut devoir inspirer la terreur à ceux qui seroient tentés de suivre son exemple, en le condamnant à mourir dans les tourmens. Mais cette seconde exécution ne fut pas capable de refroidir les Mandarins Chinois. Ils résolurent de perdre la vie l'un après l'autre, plûtôt que de renoncer à leur entreprise. Un troisiéme se dévouant au supplice comme les deux autres, protesta au Monarque qu'il ne pouvoit le voir plus long-tems coupable : » Que perdrons-nous par la » mort ? lui dit-il ; rien que la vûe d'un Maître que nous ne pouvons plus regar- » der sans étonnement & sans horreur. Puisque vous refusez de nous entendre, » nous irons joindre nos ancêtres & ceux de l'Impératrice votre mere. Ils écou- » teront nos plaintes, & peut-être que pendant les ténebres de la nuit vous » entendrez les reproches de leurs ombres & des nôtres. L'Empereur, plus indigné que jamais, le fit expirer dans les plus cruels tourmens qu'il put imaginer. Plusieurs autres, encouragés par ces exemples, s'exposerent volontairement au même sort & moururent en effet martyrs du respect filial. Enfin la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par cette constance héroïque ; & soit qu'il fût effrayé des conséquences, ou qu'il ouvrît les yeux sur sa faute, il déclara que se regardant comme le pere de son Peuple il se repentoit d'avoir traité ses enfans avec tant de rigueur, comme il regrettoit, en qualité de fils, d'avoir chagriné si long-tems sa mere. Il rappella cette Princesse & la rétablit dans sa premiere dignité (35).

(34) Le Comte, *ibid.* Navarette, p. 18.
(35) Le Comte, p. 254.

### *Divers autres Tribunaux de Peking.*

Han-lin, Tribunal des Lettres.

APRÈS les six Cours suprêmes, le Tribunal qui mérite le plus d'attention se nomme *Han-lin-yuen*, c'est-à-dire, *Bois* ou *Jardin florissant en* (36) *sçavoir.* Il est composé des nouveaux Docteurs, ou *Tsin-tses*, qui prennent leurs degrés à Peking tous les trois ans. C'est une espece d'Académie, dont les membres sont les plus grands génies & les plus sçavans de l'Empire.

C'est à ces Docteurs que les Loix confient l'éducation de l'héritier du Trône. Ils doivent lui apprendre, avec les sciences, le grand art du Gouvernement. Ils sont chargés d'écrire l'Histoire générale de l'Empire, & de recueillir tous les évenemens qui méritent d'être transmis à la posterité. Leur profession est d'étudier continuellement & de composer des Livres utiles. Ils sont proprement les Lettrés de l'Empereur, qui s'entretient des sciences avec eux & qui tire souvent de leur Corps ses Ko-laus & les Présidens des Cours suprêmes. Les Docteurs *Han-lin* sont divisés en cinq classes, qui composent autant de Tribunaux. Ceux du premier appartiennent au troisiéme Ordre des Mandarins; ceux du second, au quatriéme Ordre, & ceux des trois autres au cinquiéme (37). Il paroît que le principal objet de cet établissement est d'encourager l'Etude par les honneurs qu'on rend aux Lettrés.

Deux Tribunaux pour les descendans de l'Empereur.

Peking a deux Tribunaux, dont l'office est de prendre connoissance des affaires qui regardent les descendans de la famille Impériale. Le premier, qui se nomme *Tsong-jin-fu*, a l'inspection de celles des Princes de la ligne masculine. Les Présidens & les Assistans de cette Cour sont Princes ou *Regules*; mais les Officiers inferieurs, qui recueillent les actes des procedures & les autres piéces, sont tirés d'entre les Mandarins. C'est dans les regîtres du Tsong-jin-fu qu'on écrit les noms des enfans de la famille Impériale, au moment de leur naissance. On y écrit aussi les dignités & les titres dont ils sont honorés (38). C'est la même Cour qui leur paye leurs pensions, & qui les punit lorsqu'ils sont coupables, après leur avoir fait leur procès (39).

Le second Tribunal, nommé *Whang-sin*, est composé des parens de Sa Majesté Impériale en ligne féminine. On a déja remarqué qu'elle en a de deux sortes (40). Elle choisit les plus considerables, & leur office est le même que celui du Tribunal précédent, avec cette différence, qu'ils sont Mandarins du premier & du second Ordre; au lieu que les Membres de l'autre Cour ne sont d'aucun Ordre des Mandarins. Mais ceux du Whang-sin se croient plus honorés du nom de leur Tribunal, ou de celui de *Fu-ma*, qui signifie *Parent de l'Empereur*, que du titre de Mandarin, même du premier Ordre (41).

Tsu-kyen, ou Tribunal de l'Ecole Impériale.

Le Tribunal qui se nomme *Che-tsu-kyen*, est comme l'Ecole Impériale ou le Collége de tout l'Empire. Il a deux offices, dont le premier est de présenter le vin dans les sacrifices Impériaux. Le second consiste dans une inspection sur les Licenciés & les autres Lettrés, auxquels Sa Majesté confere des dignités & des titres; ce qui les rend en quelque sorte égaux aux Bacheliers (42).

(36) On a parlé ci-dessus de ce nom.

(37) Magalhaens, 218. Navarette, p. 18. Du Halde, p. 231.

(38) Voyez le Paragraphe précédent.

(39) Magalhaens, p. 239.

(40) Voyez le Paragraphe précédent.

(41) On trouve ailleurs *Tu-ma*.

(42) Magalhaens, p. 239.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Ju-hya, Tribunal civil & militaire.

Le *Ju-hya* eſt un Tribunal mêlé, qui prend ſoin des Gradués, civils & militaires. Il eſt gouverné par quatre Préſidens, deux pour chaque faculté. Les Bacheliers civils s'exercent ſouvent à faire des diſcours ſur l'art de conſerver l'Etat & de gouverner le Peuple. Dans la claſſe militaire, les ſujets ſe prennent des opérations de la guerre & de la diſcipline. Les Mandarins de ce Tribunal ſont répandus dans toutes les Provinces & les Villes, où ils paſſent moins pour des Magiſtrats que pour des Profeſſeurs. Leur Préſident eſt du quatriéme Ordre des Mandarins, & ſes Aſſiſtans, qui ſont les Profeſſeurs du Collége, doivent être du cinquiéme Ordre (43).

Tu-cha-yuen, ou Tribunal des Controlleurs.

Les Mandarins qui compoſent le *Tu-cha-yuen*, autre eſpece de Tribunal, ſont Controlleurs du Palais Impérial & de tout l'Empire. Leurs Préſidens égalent en dignité (44) ceux des ſix Tribunaux ſuprêmes. Ils ſont Mandarins du ſecond Ordre. Les deux premiers Aſſiſtans ſont du troiſiéme, & les deux autres du quatriéme. Tous les autres membres, dont le nombre eſt fort grand, ſont du ſeptiéme Ordre. Ce Tribunal punit les petites fautes, ſans aucune intervention; mais il doit informer l'Empereur des fautes capitales. Son objet eſt de veiller ſoigneuſement à l'obſervation des loix & des uſages dans toutes les parties de l'Etat, & de faire obſerver leur devoir aux Mandarins comme au Peuple. C'eſt dans cette vûe qu'il envoie, de trois en trois ans, des Inſpecteurs dans les Provinces pour y faire une viſite générale, & chaque année un *Chong-chay*, qui eſt une autre eſpece de Viſiteur. Il en envoie de même aux neuf quartiers des frontieres, du côté de la grande muraille, & aux ſalines, qui rapportent à l'Empereur un revenu conſiderable. Les Viſiteurs généraux s'enrichiſſent des dépouilles du Peuple & de celles des Mandarins. Mais ceux-ci exercent des rapines beaucoup plus fortes ſur les Fermiers qui diſtribuent le ſel dans les Provinces. Ce ſont les plus riches Particuliers de la Chine, & la plûpart n'amaſſent pas moins de quatre ou cinq cens mille écus. La troiſiéme viſite, qui ſe fait de trois en trois mois, ſe nomme *Syen-chay* ou *petite viſite*. On envoie ſouvent des Inſpecteurs, ſous des noms & des habits déguiſés, dans les Provinces ou dans les Villes, pour y obſerver la conduite des Officiers publics qui ſe deshonorent par leur tyrannie & leurs extorſions.

Inſpecteurs Syen-chay.

Hyo-yuen & Ti-hyo, pour les Lettrés.

Outre ces viſites, il y en a d'autres qui ſe font de trois en trois ans par les *Hyo-yuen* (45) & par les *Ti-hyo* (46), autres eſpeces d'Inſpecteurs; les premiers, qui ſont envoyés dans chaque Province; les ſeconds dans les Villes; pour examiner les Bacheliers & garantir le Peuple des violences auxquelles il eſt expoſé par l'abus qu'ils font quelquefois de leurs privileges. Ils ont le pouvoir de faire arrêter les coupables & de les condamner au fouet. Ils peuvent même dégrader & punir avec une ſéverité extraordinaire ceux qui demeurent incorrigibles. Enfin le même Tribunal envoie, dans les occaſions qui le demandent, un Viſiteur nommé *Syun-ho*, pour examiner l'état du canal Impérial

(43) *Ibid.* p. 219 & 226.

(44) Remarquons que Magalhaens ne met qu'un Préſident & deux Aſſiſtans dans chaque Tribunal; mais comme il repréſente l'état des choſes tel qu'il étoit avant la conquête des Tartares, on ne fait pas difficulté de le rectifier ici, pour donner une idée plus juſte de l'état préſent de la Chine.

(45) Voyez l'article précédent.

(46) Les mêmes apparemment que ceux qu'on a nommés ci-deſſus *Ti-hyo tau*. Les Traducteurs Anglois mettent *Ti-trio*; mais c'eſt une erreur, puiſque les Chinois n'ont pas la lettre *r*.

& des barques ; commiſſion qui rapporte plus d'honneur & de profit que toutes les autres.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Multitude de Tribunaux ſubalternes.

Les Juges de ce Tribunal ſont logés dans un vaſte Palais, où leurs Tribunaux ſubalternes ſont au nombre de vingt-cinq, diviſés en cinq claſſes, à chacune deſquelles appartiennent cinq autres Tribunaux, avec leurs Préſidens, leurs Aſſiſtans & leurs Officiers inferieurs. Les cinq de la premiere claſſe ſe nomment *U-chin-cha-yuen*, ou Viſiteurs des cinq quartiers de Peking (47). Les quatre premiers ont l'inſpection des murs qui environnent la Ville, & celle des quartiers voiſins. Le cinquiéme eſt chargé des murs interieurs. Les Mandarins qui compoſent ces Tribunaux jouiſſent d'une très-grande autorité. Non-ſeulement ils ont le pouvoir de faire le procès & d'impoſer des châtimens aux domeſtiques des Mandarins & des autres Seigneurs ; mais ſi le coupable mérite la mort ou confiſcation de ſes biens, ils peuvent l'envoyer au Tribunal criminel.

Leurs divers offices.

Ceux de la ſeconde claſſe portent le nom de *U-ching-ping-ma-ſe*, qui ſignifie *Grands Prevôts des cinq quartiers.* Ceux de la troiſiéme claſſe ſe nomment *Tang-quen*, ou Prevôts inferieurs des cinq quartiers. L'office des deux derniers eſt de faire arrêter & mettre en priſon les malfaiteurs de toute eſpece, tels que les joueurs, les vagabonds, &c d'entretenir des gardes pendant le jour & de faire des rondes pendant la nuit, de placer des ſentinelles pour veiller aux accidens du feu, &c. Les Capitaines des corps-de-garde dépendent auſſi de ces deux claſſes. Il y a, de dix en dix maiſons, un Capitaine qui ſe nomme *Pay*, & de dix en dix Pays il y a un autre Capitaine nommé *I-tong-hye*, qui doit informer le Tribunal de tout ce qui ſe paſſe dans ſon diſtrict, comme des déſordres qui arrivent, des Etrangers qui entrent dans la Ville, &c. Il eſt obligé de faire auſſi chaque nuit une exhortation à chaque famille, par une eſpece de chanſon qu'il chante dans les rues, compoſée de cinq couplets, dont voici le ſens : » Obéiſſez à vos parens. Reſpectez les vieillards & vos ſuperieurs. » Vivez dans l'union. Inſtruiſez vos enfans. Ne commettez point d'injuſtice.

Chanſon par laquelle on exhorte les familles au devoir.

Dans les petites Villes qui n'ont pas de Mandarins, le ſoin de faire obſerver ce devoir eſt confié à quatre ou cinq *Lau-jin*, c'eſt-à-dire, Vieillards, ſous le commandement d'un Capitaine nommé *Hyang-yo* ou *Ti-ſang.* Cet Officier chante la même chanſon toutes les nuits. Le premier & le quinze de chaque mois il aſſemble les Habitans & leur explique les mêmes inſtructions dans un diſcours, par des comparaiſons & des exemples (48).

Diviſion des Inſpecteurs.

Les Officiers que ce Tribunal envoie dans les Provinces, ſont tirés d'un Tribunal inferieur de la même eſpece & ſe nomment *Ko-laus* ou *Ko-lis*, c'eſt-à-dire, Inſpecteurs ou Cenſeurs. Ils ſont diviſés en ſix claſſes, comme les ſix Tribunaux ſuprêmes, dont ils tirent auſſi leurs noms & leurs diſtinctions. La premiere s'appelle *Li-ko*, c'eſt-à-dire, Inſpecteurs du Tribunal Mandarin ; la ſeconde, *Hu-ko*, ou Inſpecteurs du Tribunal de la Tréſorerie ; & de même pour toutes les autres. Chaque claſſe n'étant compoſée que de Mandarins du ſeptiéme Ordre (49), elles n'ont aucune ſuperiorité l'une ſur l'autre.

(47) Ceci ne regarde ſans doute que la Ville Tartare, où eſt le Palais ; car le même Auteur nous apprend que les deux Villes dont Peking eſt compoſée ont chacune cinq quartiers.

(48) Magalhaens, p. 221. Il donne ici en peu de mots un exemple de ces Diſcours.

(49) Le même, p. 227.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Jusqu'ou s'étend leur autorité.

Leur autorité est si grande, en qualité de Censeurs, qu'elle s'étend sur les six Tribunaux suprêmes & même sur les Grands. Les Princes, les Seigneurs & les Vicerois Tartares, ne sont point à couvert de leurs accusations, quoiqu'ils soient immédiatement sous la protection de la Cour. On a déja vû que, soit par vanité ou par obstination, ces Censeurs aiment mieux s'exposer à la disgrace de l'Empereur & braver la mort même, que d'abandonner leurs poursuites lorsqu'ils les croient conformes à la justice & à la saine politique. Ce fut par les informations d'un d'entr'eux que les quatre (50) Ko-laus dont on a rapporté l'histoire & quatre autres Officiers du premier rang furent disgraciés, pour avoir vendu divers postes à prix d'argent. Rien n'échape à leur vigilance. Ils n'épargnent pas l'Empereur même, lorsqu'ils trouvent quelque chose à blâmer dans sa conduite. L'Histoire Chinoise offre des exemples surprenans de leur courage & de leur fermeté. Et pour empêcher qu'ils ne se laissent corrompre par des esperances ou intimider par des menaces (51), on les fixe constamment dans leurs Emplois, ou du moins on ne leur permet de s'avancer que dans la même carriere (52). Leur méthode est d'informer l'Empereur par des mémoires particuliers. Ce Monarque se sert d'eux aussi pour l'exécution de divers ordres importans, qui demandent du secret. Il en députe trois chaque année. Le premier, nommé *Syong-tsing*, visite tous les Marchands de la Cour & de Peking, pour découvrir les marchandises contrefaites ou défendues. Le second, qui se nomme *Syong-hang*, visite les fours à chaux de l'Empereur. Le troisiéme, sous le titre de *Syong-chi-ning-ing*, assiste à toutes les revûes générales des troupes.

A quoi l'Empereur les emploie.

Tribunal des Envoyes.

Le Tribunal qui se nomme *Hing-jin-tse*, est composé de Docteurs, tirés, comme ceux du précédent, du septiéme Ordre des Mandarins. Ils sont employés dans les différentes parties de l'Empire, ou dans les Pays étrangers, en qualité de Messagers, d'Envoyés ou d'Ambassadeurs; soit lorsque l'Empereur confere quelques titres d'honneur à sa mere, ou à la femme d'un Mandarin tué dans une bataille, après avoir rendu quelqu'important service à l'Etat; soit lorsqu'il lui plaît de confirmer l'élection du Roi de Corée ou de quelqu'autre Prince voisin. Ces ambassades sont fort honorables, & ne sont pas ordinairement moins lucratives.

Tribunal de la Raison & de la Justice suprêmes.

Le Tribunal *Tay-li-tse*, c'est-à-dire, de la Raison & de la Justice suprêmes, tire ce nom de son emploi, qui consiste à examiner les Causes douteuses & à confirmer ou annuller les sentences des autres Tribunaux, sur-tout pour les crimes qui concernent les biens, l'honneur & la vie des Sujets de l'Empire. Les Présidens de ce Tribunal sont du troisiéme Ordre des Mandarins; leurs Assistans, du quatriéme, & les autres Officiers, du cinquiéme & du sixiéme. Lorsque les raisons qui ont fait condamner un coupable à la mort par le Tribunal criminel, paroissent incertaines à l'Empereur, il renvoie la cause au Tribunal *San-fa-tse*, qui est comme son Conseil de conscience. Là-dessus le *Tay-li-tse*, le *Tu-cha-yuen* (53) ou la Cour superieure des Visiteurs, & le Tribunal criminel s'assemblent, recommencent la discussion du procès en présence des

(50) Dans le récit qui est ci-dessus, on n'a parlé que de trois Ko-laus.

(51) Du Halde, p. 250.

(52) On assura le Pere le Comte que leur Emploi est perpétuel, & par la même raison.

(53) Les Traducteurs Anglois mettent *Tu-li-ywen* par méprise.

parties intereſſées & revoquent ſouvent la ſentence. Ordinairement l'Empereur confirme la déciſion de ces trois Tribunaux, parce qu'il eſt impoſſible aux Parties d'y rien obtenir par la corruption ou l'artifice.

Tribunal qui publie les ordres Impériaux.

Le Tribunal *Tong-ching-tſe* eſt chargé de la publication des ordres de l'Empereur, & des informations qui regardent les calamités, les oppreſſions & les néceſſités publiques, dont il doit avertir l'Empereur. Son office eſt auſſi de communiquer à Sa Majeſté Impériale, ou de ſupprimer, s'il le juge à propos, les Mémoires des Mandarins militaires & des Lettres, qui viennent des quatorze Provinces de l'Empire; des Mandarins vetérans, qui ſont diſpenſés du ſervice; du Peuple, des Soldats & des Etrangers. Il n'y a que les Mandarins militaires de la Province de Peking qui aient droit de préſenter leurs mémoires à l'Empereur même. Les Préſidens de ce Tribunal ſont tirés du troiſiéme Ordre; les deux premiers Aſſiſtans, du quatriéme; les deux autres, du cinquiéme; & le reſte des Officiers, qui ſont en grand nombre, du ſixiéme & du ſeptiéme.

Tribunal de la Muſique & des Sacrifices.

Le Tribunal *Tay-chang-ſu* eſt comme l'aſſocié du *Li-pu* ou du ſuprême Tribunal des Rites. Ses Préſidens ſont du troiſiéme Ordre; ſes Aſſiſtans, du quatriéme; & les autres Officiers, du cinquiéme & du ſixiéme. Ils ont la ſurintendance de la muſique & des ſacrifices de l'Empereur, avec celle des Temples où ces cérémonies s'exécutent. Ils ont ſous leur juriſdiction les Bonzes mariés (54). Ils donnent des ordres pour la réception & le logement des Etrangers qui arrivent à la Cour, par deux membres de leur Corps qu'ils chargent de cette commiſſion. Enfin, ils prennent connoiſſance des femmes publiques, des lieux qu'elles habitent & de ceux qui ont la direction de cet infâme trafic. Les Chinois donnent à ces Directeurs le nom de *Vang-pus*, qui ſignifie des hommes ennemis des huit vertus; c'eſt-à-dire, l'obéiſſance filiale, l'affection pour leurs freres & pour leurs autres parens, la fidelité pour leur Prince, la ſincerité, l'honnêteté, la juſtice, la modeſtie, la chaſteté; enfin, tous les *Uſages louables*. Cette expreſſion, obſerve l'Auteur, qui ne conſiſte qu'en deux mots ou en deux caracteres, marque également & la force de leur langue & l'eſtime qu'ils ont pour la vertu.

Tribunal des Hôtelleries royales.

Le Tribunal *Quau-le-tſe* (55), ou des Hôtelleries royales, eſt chargé des proviſions de vin, d'animaux & de tout ce qui appartient aux ſacrifices Impériaux. Il donne ſes ordres pour les feſtins & les amuſemens de ceux qui ſont traités aux frais de l'Empereur. C'eſt encore un aſſocié du Tribunal des Rites. Ses Préſidens ſont du troiſiéme Ordre; les deux premiers Aſſiſtans, du quatriéme, & les deux autres, du cinquiéme. Le reſte des Officiers, dont le nombre eſt fort grand, ſont du ſeptiéme.

Tribunal des chevaux.

Les Mandarins du Tribunal *Tay-po-tſe* ſont des mêmes Ordres que ceux du Tribunal précédent. Leur office regarde les chevaux de l'Empereur & ceux de l'armée. Lorſque leurs agens en ont raſſemblé le nombre néceſſaire, ils les envoient au Tribunal militaire, dont celui de *Tay-po-tſe* eſt un Aſſiſtant, & qui les diſtribue entre les Officiers & les Places de guerre. Pendant le Gouvernement des Chinois, ces chevaux étoient fournis par les Provinces; mais ils

(54) Ou ceux de Tan-tſe.

(55) Magalhaens écrit toujours *ſu* pour *tſe*. Les Miſſionnaires François en font un reproche aux Portugais.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ſont amenés aujourd'hui par les Tartares occidentaux. L'Empereur en achete tous les ans ſept mille, outre ceux qui ſont achetés par les Seigneurs, par les Mandarins civils & militaires, & par le Peuple; ce qui monte au double & au triple de ce nombre.

Tribunal des Mathématiques.

Le Tribunal qui s'appelle *Kyn-tyen-kyen*, eſt celui qui préſide aux Mathématiques. Ses Préſidens ſont du cinquiéme Ordre; les Aſſiſtans ſont du ſixiéme, & les autres Officiers, du ſeptiéme & du huitiéme (56). Ce Tribunal eſt ſubordonné à celui des Rites. Il eſt diviſé en deux chambres, dont la principale & la plus nombreuſe, nommée *Li-ko*, ne s'emploie qu'à calculer le mouvement des Aſtres, à obſerver le Ciel, à compoſer le Calendrier & à d'autres affaires aſtronomiques. La ſeconde, nommée *Lu-ko*, a des occupations particuliéres, telles que de regler les jours convenables pour les mariages, pour les enterremens & d'autres matieres civiles. Mais il ne leur en coûte que la peine de tranſcrire un ancien Livre Chinois, où toutes les choſes de cette nature ſont déja reglées, ſuivant l'année du cycle ſexagenaire.

Tribunal de la Médecine.

Le *Ta-i-yuen*, ou le Tribunal de la Médecine, eſt compoſé des Médecins qui appartiennent à l'Empereur, aux Reines & aux Princes. Mais leurs ſoins s'étendent à d'autres malades, ſur-tout à ceux que Sa Majeſté, par une faveur particuliere, leur ordonne de viſiter & de traiter eux-mêmes. Les Mandarins de ce Tribunal ſont du même Ordre que ceux du précédent & dépendent auſſi du Tribunal des Rites.

Celui de *Hong-lu-tſe* fait l'office de premier Huiſſier & de Maître des cérémonies, lorſque l'Empereur donne ſes audiences, ou lorſqu'il entre dans la ſalle Impériale pour y recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal aſſiſte celui des Rites. Les Préſidens ſont du quatriéme Ordre; les Aſſiſtans, du cinquiéme & du ſixiéme, & les autres Officiers, du ſeptiéme & du huitiéme.

Tribunal des Jardins, &c.

Le Tribunal qui ſe nomme *Chang len-yuen*, eſt chargé du ſoin des jardins, des vergers & des parcs. Il a la ſurintendance des beſtiaux, des moutons, des porcs, des canards, des oiſeaux & des autres animaux qui ſervent aux ſacrifices, aux fêtes, & dans les hôtelleries de l'Empereur. Il eſt dépendant du Tribunal des Rites, & ſes Mandarins ſont du même Ordre que ceux des Tribunaux de Phyſique & de Mathématiques.

Tribunal des Sceaux.

Le *Chang-pau-tſe* (57) eſt un Tribunal qui a ſon ſiége dans le Palais & qui eſt chargé du ſceau Impérial. Les Mandarins qui le compoſent ſont obligés d'avertir l'Empereur lorſque le ſceau eſt donné à quelque Tribunal qui en doit faire uſage & lorſqu'il eſt rendu. Ils préparent les ſceaux de toutes les Cours de l'Empire. Ils diſpoſent les lettres & les marques qui doivent être gravées deſſus, lorſque Sa Majeſté honore quelqu'un d'un nouveau titre ou d'un emploi, & lorſque par quelque raiſon d'état elle juge à propos de changer les ſceaux. Si le grand Tribunal des Mandarins a des ordres à donner, ou des dépêches à faire aux Mandarins de la Cour ou des Provinces, il fait demander les ſceaux au *Chang-pau-tſe*, après avoir obtenu la permiſſion de l'Empereur. Les Préſidens de cette Cour ont deux Aſſiſtans, tous deux Docteurs & Mandarins du cinquiéme Ordre. Les autres membres du Tribunal ſont tirés du

(56) Du Halde, p. 228.

(57) Ce nom ſignifie *Pierre précieuſe*, par alluſion au ſceau, qui eſt d'une eſpece d'agathe.

nombre

nombre des Mandarins de faveur. Ils appartiennent au feptiéme & au huitiéme Ordre.

Gouvernement de la Chine. Tribunal des Gardes Impériales.

Le *Kin-i-ghey*, ou le Tribunal des Gardes Impériales, eft compofé de plufieurs centaines de Mandarins militaires, qui font divifés en quatre claffes. Ceux de la premiere claffe appartiennent au fecond Ordre des Mandarins; ceux de la feconde, au troifiéme; ceux de la troifiéme, au quatriéme, & ceux de la quatriéme au cinquiéme. Leur office eft de garder la perfonne de l'Empereur lorfque ce Prince fort de fon Palais, & lorfqu'il donne audience aux Grands & aux Mandarins. Ils arrêtent par commiffion les perfonnes d'un rang ou d'une naiffance diftinguée. La plûpart font ou freres ou parens des Reines, fils ou neveux des grands Mandarins & de ceux qui ont rendu quelqu'important fervice à l'Etat. Ils ne paffent jamais aux Tribunaux fuperieurs, comme les autres Mandarins; mais ils s'avancent dans leur propre Tribunal, & fouvent à la dignité de *Chang-pan* (58) ou de *Ko-lau*, c'eft-à-dire, de Confeillers d'Etat. Quoique Mandarins militaires, ils font exemts de la jurifdiction du *Ping-pu*, ou du fuprême Tribunal des armes, parce qu'ils font dans la dépendance immédiate de l'Empereur. L'honneur qu'ils ont d'être fans ceffe près de fa perfonne, les fait craindre & refpecter.

Deux Tribunaux fubordonnés.

Ce Tribunal en a deux fubordonnés, qui ont chacun leur fiége particulier. Le premier fe nomme *Nan-chin*, c'eft-à-dire, *Tour de garde de la Cour*. L'office de fes Mandarins eft d'accompagner ceux qui font chargés d'arrêter quelque Grand. Le fecond, qui s'appelle *Pe-chin* ou *Tour de garde du Nord*, reçoit & garde les prifonniers, jufqu'à ce qu'ils aient obtenu la liberté ou qu'ils foient livrés au Tribunal criminel. Les Préfidens de ces deux Tribunaux font du cinquiéme Ordre. Leurs Mandarins inferieurs, dont le nombre eft fort grand, font du feptiéme.

Tribunal des Péages.

Les deux Tribunaux nommés *Sui-ke-tfe*, fubordonnés à celui de *Hu-pu* ou de la Tréforerie, font proprement les Auditeurs des comptes pour les péages des efclaves, des chevaux, des chameaux & de tout ce qui arrive à Peking pour y être vendu. Les Préfidens appartiennent au feptiéme Ordre, & les Mandarins inferieurs au huitiéme & au neuviéme.

Tribunal des Juges de la maifon royale.

Le *Tu-pu* eft comme le Tribunal des Juges ordinaires de la Maifon Impériale. Ses Préfidens font du fecond Ordre; fes Affiftans du troifiéme; les autres Mandarins, du feptiéme & du huitiéme. Leur office eft double; 1°. ils arrêtent les voleurs & les brigands, pour leur faire leur procès. S'ils les jugent dignes de mort, ils les livrent au Tribunal criminel; mais ils puniffent eux-mêmes les offenfes qui ne font pas capitales. 2°. Ils arrêtent & puniffent les Efclaves fugitifs. Ce Tribunal a dans fa dépendance un grand nombre de Sergens & d'Archers, qui font d'une adreffe extraordinaire dans l'exercice de leur profeffion (59).

(58) C'eft le titre des Préfidens des fix Tribunaux fuprêmes.
(59) Magalhaens, p. 252. & fuivantes.



GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

## *Tribunaux des Provinces & des Villes.*

Tribunal suprême de chaque Province.

CHAQUE Province de l'Empire, sans en excepter celle de *Pe-che-li*, a son Tribunal suprême, auquel tous les autres sont subordonnés. Les Présidens portent les titres de *Tu-tang*, de *Kyun-muen*, de *Tu-yuen*, de *Syun-fu* & divers autres, qui n'emportent rien de plus que ceux de Gouverneur de Province & de Viceroi. Ces Présidens sont du premier, du second ou du troisiéme Ordre des Mandarins, comme il plaît à l'Empereur. Ils sont chargés de tout le gouvernement, en paix comme en guerre, avec une égale autorité sur le Peuple & sur les Soldats, dans les matieres civiles & criminelles. Ils communiquent les affaires d'importance à l'Empereur & aux six Tribunaux suprêmes. D'un autre côté, tous les ordres Impériaux & ceux des Tribunaux superieurs sont adressés à ces Cours Provinciales ; & tous les Mandarins des Provinces sont obligés de s'y rendre lorsqu'il s'agit de quelque délibération importante.

Les Présidens de chacun de ces Tribunaux sont le Viceroi de la Province, le Visiteur, qui porte le titre de *Ngan-tay*, ou de *Ngan-yuen*, & le *Tsong-ping*, ou le Général des troupes. Ils ont sous eux quantité de Mandarins inferieurs, pour les assister dans l'expédition des affaires. Quoiqu'ils ayent leur palais dans la capitale de la Province, ils n'y résident pas continuellement. Leur devoir les oblige de suivre les affaires & de parcourir les villes de leur jurisdiction. Le palais qui sert de siege à ce Tribunal renferme deux autres Tribunaux comme ceux de la Cour, mais qui ne lui sont point inferieurs, & qui ne sont que ses Assistans. Celui de la gauche se nomme *Tsan-ching*. C'est le plus considérable. Ses Présidens sont du second & du troisiéme ordre des Mandarins. L'autre, qui est à droite, & qui porte le nom de *Tsan-i*, a des Présidens de dignité égale, tirés du second degré du quatriéme ordre. Les Mandarins inferieurs de ces trois Tribunaux se nomment *Cheu-lyen-quan*. Ils décident de toutes les affaires civiles ; ils font les payemens publics & reçoivent les revenus de la Province (60).

Deux Tribunaux civil & criminel dans chaque Capitale.

Toutes les capitales des Provinces ont deux Tribunaux, l'un civil & l'autre criminel. Le premier, qui se nomme *Pu-ching-tse*, est gouverné par un Président, qui peut être comparé à nos Trésoriers généraux de Province en Europe, & deux Assistans, qui sont toujours Mandarins du second ordre. Le Tribunal criminel, nommé *Ngan-cha-tse*, a pour Président un Mandarin du troisiéme ordre ; & pour Assistans, deux classes de Mandarins. La premiere, qui s'appelle *To-tse*, est du premier ordre. La seconde, qui est distinguée de l'autre par le nom de *Syen-tse*, est du cinquiéme ordre. Mais les deux classes portent le nom commun de *Tau-li*. Ces Mandarins sont les visiteurs des differens districts de chaque Province. Ils ont leurs Tribunaux respectifs. Leur office est d'informer l'Empereur de tout ce qui se passe, surtout lorsqu'il n'y a point, dans la Province, de Visiteur envoyé par la Cour. Quelques-uns, sous le nom d'*Ichuen-taus*, ont la direction des postes, des hôtelleries Imperiales & des Barques de leur district. D'autres, nommés *Ping-pi-taus*, ont l'inspection des troupes.

(60) Magalhaens, *ubi sup.* p. 241. & suiv.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Le *Tumyen-tau* est chargé de la visite des Côtes maritimes (61). Tous ont le pouvoir de punir les criminels, & sont comme les substituts des six Tribunaux suprêmes de la Cour.

Tribunaux particuliers.

Outre les Tribunaux communs à chaque Province, il y en a de particuliers à certains lieux, dont les fonctions sont aussi particulieres. Tels sont, 1°, les Mandarins du sel, dont l'office consiste à le distribuer dans les Provinces, & à couper le cours au Commerce clandestin, qui seroit préjudiciable au revenu Imperial. Le Président de ce Tribunal se nomme *Yen-fa-tau*. 2°. Le Mandarin général du tribut du riz, qui se nomme *Lyang-tau*. 3°. Un autre Mandarin général, nommé *Hyo-tau*, qui préside à l'examen des Etudians de la Province & de ceux qui se présentent pour les Degrés. Il seroit trop long de s'étendre sur quantité d'autres offices particuliers (62).

Tribunal de chaque district.

Chaque district a, comme chaque Province, son propre Tribunal, ou sa Cour; dont l'objet principal est l'entretien de l'ordre & l'observation de la justice. Il réside dans la principale ville de chaque district, soit qu'elle soit du premier, du second, ou du troisiéme rang; c'est-à-dire, *Fu*, *Cheu*, ou *Hyen*. Ces Présidens sont les Gouverneurs des dix districts & des villes, qui tirent de-là leurs titres de *Chi-fu*, *Chi-cheu* & *Chi-yen*.

Nombre des Tribunaux inferieurs des Provinces.

On compte à la Chine cent soixante-treize Tribunaux ou Jurisdictions *Fu*, qui ressortissent immédiatement aux Officiers généraux & aux Gouverneurs de chaque Province; quatorze cens huit Tribunaux inferieurs, ou Jurisdictions subordonnées, qui dépendent immédiatement des *Chi-fus*, dont onze cens soixante-treize sont *hyens*, & deux cens trênte-cinq *cheus*. Ces derniers néanmoins ont quelque différence entr'eux. Quoique la plupart n'ayent pas d'autorité sur les hyens, il y en a quelques-uns qui ont un, deux, trois ou quatre hyens sous leur jurisdiction, & dont l'autorité, presqu'égale à celle des *Chi-fus*, dépend immédiatement du Viceroi de la Province (63).

Ce que c'est que le Chi-fu.

Dans toutes les Provinces, à l'exception de Peking, le Chi-fu des villes du premier rang est un Mandarin du quatriéme ordre, qui a trois Assistans, nommés le *Tong-chi*, le *Tong-puen*, & le *Chui-quau*, du sixiéme & du septiéme ordre. On les appelle aussi le second, le troisiéme & le quatriéme Seigneur, de la seconde, de la troisiéme & de la quatriéme chaire; c'est-à-dire, de la seconde, de la troisiéme & de la quatriéme ville; parce que le Président se nomme le premier Seigneur, & que la premiere chaire est la premiere ville. Il y a quatre autres Mandarins inferieurs, nommés le *King-lue-chu-tse*, le *Chau-mo*, & le *Kin-hyau*, qui sont du septiéme, du huitiéme & du neuviéme ordre. Toutes les grandes villes de l'Empire ont le même nombre de ces Mandarins. Mais il est double dans les villes où le commerce est florissant & dont le district est d'une grandeur extraordinaire (64).

Le Chi-cheu.

Le *Chi-cheu*, ou le Président du Tribunal, dans les villes du second rang, est du second degré du second ordre des Mandarins. Il a deux Assistans, dont le premier porte le titre de *Cheu-long*, & l'autre celui de *Cheu-puen*, tous deux du second degré du sixiéme & du septiéme ordre. Le peuple donne à ce Président,

(61) Magalhaens dit que leur emploi est de sécher les terres & d'applanir les grands chemins.

(62) Le même, p. 242. Du Halde, page 251.

(63) Du Halde, p. 5.

(64) Magalhaens, *ubi sup.* p. 244.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ou à ce Gouverneur, le nom de *Tay-ya*, qui ſignifie Grand & Premier Seigneur. Les trois Officiers ſubordonnés ſe nomment le ſecond, le troiſiéme & le quatriéme Seigneur.

Le Chi-yen.

Le *Chi-yen*, ou le Préſident du Tribunal dans les villes du troiſiéme rang, eſt du premier degré du ſeptiéme ordre. Il a auſſi deux Aſſiſtans, dont le premier, nommé *Hyen-ching*, eſt du huitiéme ordre, & le ſecond, qui ſe nomme *Chi-pu*, du neuviéme. Un troiſiéme Officier, qu'il a ſous lui & qui porte le titre de *Tyen-tſe*, n'eſt d'aucun ordre; mais s'il remplit bien ſes fonctions pendant trois ans, il ne manque point, comme on l'a déja remarqué, d'être avancé ſur la recommandation du Gouverneur.

Villes doubles, avec un Tribunal dans chaque partie.

Dans les villes dont le diſtrict eſt ſi grand qu'elles paſſent pour doubles, chacune des deux parties a ſon Tribunal particulier, outre celui du *Chi-fu*, qui eſt toujours le plus nombreux, & le plus puiſſant, & qui eſt ſouvent diſtingué par un autre nom. Peking, par exemple, étant diviſé en deux villes, ſous deux Gouverneurs différens, a deux Tribunaux ſubordonnés à celui du *Fu-in* qui eſt le principal; l'un nommé *Tay-hing-hyen*, l'autre qui s'appelle *Ven-ping-hyen*. Les deux Gouverneurs ont la ſupériorité ſur tous les Chi-fus de l'Empire. Ils ſont du troiſiéme ordre des Mandarins, & leurs Aſſiſtans ſont du quatriéme. Le premier a la ſurintendance des Etudians & des Lettrés qui ne ſont point encore parvenus au degré de Mandarins. L'office du ſecond eſt d'inſtruire le Peuple & de le garantir de l'oppreſſion, de punir le vice & de récompenſer la vertu, enfin de préparer le lieu & les choſes néceſſaires pour les ſacrifices publics. Dans les autres villes, l'objet des Tribunaux inferieurs eſt le même, à l'exception du dernier de ces articles. Leurs Cours & leurs Tribunaux ſuperieurs ont auſſi les mêmes fonctions que le premier Tribunal de Peking. Les Préſidens, dans les villes où la Cour réſide, ſont du ſixiéme ordre des Mandarins; mais ceux des Provinces ſont du ſeptiéme ordre; & les Aſſiſtans, du ſeptiéme, du huitiéme & du neuviéme (65).

Autres Tribunaux particuliers.

Il y a d'autres Tribunaux dans les Villes qui ſe nomment *Weys*, & dont les Mandarins ou les Gouverneurs ſont Officiers militaires, ſous le titre de *Wey-cheu-peys*. Leur juriſdiction ne s'étend gueres au-delà des murs de leur Ville. Il y en a d'autres dans les Villages; & leur office ſe borne à veiller ſur la conduite de ceux qui doivent quelque ſervice au Public par les engagemens de leur naiſſance ou par les obligations de quelque emploi. Ces Tribunaux, qui ſont diſtingués auſſi par des noms propres, ſont quelquefois dans les mêmes diſtricts, comme ceux des Chi-fus & des Chi-yens; de ſorte que ſi l'on s'en rapportoit aux Liſtes des Mandarins & aux Hiſtoires des Provinces, ſans pouſſer plus loin ſes informations, on compteroit trois Villes (66) lorſqu'il n'y en a qu'une. Par exemple, la Ville qui s'appelle *Li-ping-fu*, dans la Province de *Quey-cheu*, eſt en effet la même qui s'appelle auſſi *Kay-wey*. C'eſt que ſe trouvant ſituée ſur les bords de deux Provinces, elle eſt tout à la fois le Siege d'un Chi-fu de la Province de Quey-cheu, & d'un Wey-cheu-pey

(65) Magalhaens, p. 256.

(66) L'Auteur obſerve ici, avec raiſon, que pour écrire avec certitude ſur la géographie d'une grande région, ce n'eſt point aſſez de la parcourir ſimplement & d'y prendre des informations; mais qu'il faut d'autres ſecours convenables.

qui dépend de celle de *Hu-quang* en qualité d'Officier militaire (67).

Gouvernement de la Chine.

Bornes des Mandarins inférieurs.

Les Gouverneurs de Villes qui ne sont que Mandarins inferieurs, ne décident point ordinairement des affaires importantes. Ils sont obligés d'en faire leur rapport aux Mandarins superieurs, c'est-à-dire, au *Pu-ching-tse* & au *Fu-yuen*, qui n'ont au-dessus d'eux que les Tribunaux de Peking. Le Tsong-tu même est soumis aux mêmes Tribunaux (68). Comme les Officiers militaires dépendent aussi, à quelques égards, de l'autorité du Viceroi, & qu'ils sont obligés, sous de rigoureuses peines, de lui donner avis des moindres mouvemens du Peuple dans leurs districts, il arrive à la fin que presque toutes les affaires du Gouvernement, militaires, civiles & criminelles, sont apportées devant son Tribunal; & ce qui augmente encore l'étendue de son pouvoir, c'est que toutes les décisions des Cours suprêmes de Peking sont ordinairement fondées sur les informations qu'elles reçoivent de lui. Elles ne manquent gueres non plus de ratifier les Sentences qu'il porte contre les Mandarins inferieurs, soit qu'il les déplace, comme il en a le droit, soit qu'il commence par leur ôter seulement leur sceau (69).

Six sortes d'Officiers inferieurs dans les Tribunaux.

Chaque Président a les Officiers de son Tribunal logés dans son Palais (70). Ces Officiers sont des Notaires, des Sécretaires, &c. On en distingue six sortes, dont les fonctions sont les mêmes que dans les six Cours suprêmes de Peking; de sorte qu'un Officier subalterne fait en raccourci dans son Tribunal ce qu'il doit faire quelque jour, en grand, dans les Cours supérieures qui regardent toute l'étendue de l'Empire. Ils sont entretenus aux depens du Public, & leurs places sont à vie. Aussi les affaires vont-elles sans interruption, quoique les Mandarins soient souvent changés, soit lorsqu'ils sont déposés, soit lorsqu'ils passent dans quelque autre Province.

Tribunaux de Kyau-quans pour les Lettrés.

Toutes les Villes de l'Empire ont un Tribunal, composé d'un Président & de deux ou trois Assistans au moins, qui se nomment *Kyau-quans*, ou Juges des Lettrés. Leur office est de prendre soin des Sciences & de ceux qui les cultivent, de veiller particulierement sur la conduite des Bacheliers, qui sont en très-grand nombre, & la plûpart fort pauvres, mais que la confiance qu'ils ont à leurs privileges rend quelquefois insolens. Ils emploient toutes sortes de ruses, & même la violence pour tirer de l'argent des riches & des pauvres; & souvent ils manquent de respect pour les Présidens & les Gouverneurs. La Cour des Hyau-quans a droit de les punir, soit par le fouet & par d'autres peines, soit en les degradant, lorsqu'ils deviennent incorrigibles. Cette autorité la rend fort redoutable aux Bacheliers; d'autant plus qu'elle a droit aussi d'assembler de tems en tems tous les Gradués de la Ville & les vieux Mandarins que leur âge dispense du service, pour les examiner & leur donner des themes, comme on l'a déja rapporté. Ainsi ces Officiers sont moins des Magistrats que des Professeurs (71).

Freins des Tribunaux inférieurs.

Les Tribunaux inferieurs des Provinces & des Villes sont bridés par divers freins, comme les Tribunaux suprêmes de l'Empire; surtout par les Visiteurs ou les Censeurs qui portent le titre de *Koli*, de *Ko-tau*, & de *Ko-tau-yu-sa* (72).

(67) Du Halde, p. 2.
(68) Le même, p. 251.
(69) Le même, p. 3.
(70) Le même, p. 284.
(71) Magalhaens, *ubi sup.* p. 247.
(72) Le même, p. 222.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Aussi-tôt que les quatorze Visiteurs, envoyés par le Tribunal de ***Tu-cha-yuen***, mettent le pied dans leurs Provinces respectives, ils prennent la superiorité sur les Vicerois & sur tous les autres Mandarins. L'effroi qu'ils répandent est si général, qu'il fait dire en proverbe : *Le rat a vû le chat.* Ce n'est pas sans raison, puisque le droit de ces Censeurs va jusqu'à leur ôter leurs emplois & ruiner leur fortune. Après leur visite, ils retournent à la Cour, chargés ordinairement de quatre ou cinq cens mille écus, que les Mandarins coupables leur donnent volontairement pour éviter d'être accusés devant l'Empereur. D'autres leur offrent quelque argent pour se garantir des fausses informations. Leurs dépouilles sont partagées entre les premiers Présidens & leurs Assistans, qui rendent compte ensuite de leur visite à l'Empereur. On ne voit gueres tomber la severité de ces redoutables Juges que sur ceux dont les desordres sont trop éclatans pour être déguisés, ou sur ceux à qui la vertu ou la pauvreté ne permet pas de gratifier leur avarice (73). Comme leur vigilance est extrême, & qu'ils sont bien servis par leurs espions, rien n'échappe à leur connoissance. Si quelque Mandarin a négligé son devoir dans une occasion d'importance, & que le Viceroi ne se soit pas hâté d'en donner avis, ils doivent en informer les Cours suprêmes & l'Empereur par une accusation publique. C'est un grand honneur pour eux d'être les premiers qui découvrent le désordre. D'un autre côté, s'ils manquent à ce devoir, ils sont exposés à perdre leurs emplois. On ne leur demande point de preuves formelles. Il suffit que leur rapport ait l'air de la vérité.

Méthode des Visiteurs pour informer la Cour.

Ils emploient, pour informer l'Empereur, la méthode des suppliques, qui se répandent aussi-tôt dans toutes les parties de l'Empire. Lorsqu'elles sont renvoyées aux Tribunaux, suivant l'usage, il est rare que les Mandarins y fassent la moindre objection, dans la crainte d'être eux-mêmes accusés. On en doit conclure que leur pouvoir a peu de bornes; mais rien ne contribue tant au maintien de la paix, du bon ordre & des anciens usages. S'il arrive que les intrigues des Grands qu'ils ont accusés, ou le ressentiment même de l'Empereur, qui s'offense quelquefois de leur avis, les expose à quelque mauvais traitement, ils sont regardés de toute la Nation comme les Peres de la Patrie, & comme les Martyrs du bien public; tandis que l'Empereur ne manque pas de s'attirer des noms odieux, que l'histoire transmet à la posterité.

Leur fermeté.

En un mot, ces Censeurs ont une fermeté surprenante dans leurs résolutions. Si la Cour, ou le grand Tribunal, entreprend d'éluder la justice de leurs plaintes, ils retournent à la charge, ils font connoître que les loix ont été mal observées. On en a vû quelques-uns persister pendant deux ans à poursuivre un Viceroi, soutenu par tous les Grands de la Cour, &, sans être découragés par les délais ni effrayés par les menaces, forcer la Cour à le dégrader, dans la crainte de mécontenter le Peuple. C'est une espece de combat entre le Monarque & l'Etat, au nom duquel les Censeurs paroissent agir. Mais lorsque le Prince se rend à leurs instances, il reçoit les éloges du Public, & tout l'Empire retentit de ses louanges. Les Cours suprêmes de Peking lui font des remercimens, & ce qu'il accorde à la justice est regardé comme une faveur singuliere (74).

Comment les Visiteurs portent le Sceau.

Navarette observe que les Visiteurs portent le sceau Imperial attaché au bras

(73) Magalhaens, p. 221.

(74) Du Halde, p. 70 & 230.

droit, & qu'aussi-tôt qu'ils l'ont reçu de l'Empereur, ils deviennent, dit-il (75), aussi terribles que la foudre. Un d'entr'eux ayant perdu son sceau, & soupçonnant le Gouverneur de la Ville, qu'il regardoit comme son ennemi, d'être l'auteur de son malheur, disparut subitement, sous prétexte d'une maladie dangereuse. Un Mandarin de ses amis jugea qu'il lui étoit arrivé quelque disgrace; & s'étant rendu à son palais, dont il n'obtint l'entrée qu'avec beaucoup de peine, il apprit enfin de lui-même le sujet de son chagrin. Le conseil qu'il lui donna fut de mettre le feu à son appartement, après en avoir fait retirer sécretement ses meilleurs effets, & de prendre droit de cet accident pour mettre publiquement entre les mains du Gouverneur le petit coffre où l'on garde les sceaux, en le priant de se charger du dépôt. » S'il vous a dérobbé votre sceau, » ajouta le Mandarin, il ne pourra se dispenser de le remettre dans le coffre, » ou du moins vous pourrez l'accuser lui-même de l'avoir perdu. Il paroît, suivant le récit de Du Halde, que cet artifice eut tout le succès que le Mandarin avoit prévu, & que le Visiteur retrouva son sceau (76).



Avanture singuliere d'un Visiteur.

*Méthode des Chinois dans les affaires civiles & criminelles.*

Chaque Magistrat, de quelque rang qu'on le suppose, a son Tribunal, qui porte le nom de *Ya-men*. Après l'information qu'il reçoit des Parties, & quelques procédures, dont le soin appartient à d'autres Officiers, il prononce la Sentence, telle qu'il s'y croit obligé par la justice. Celui qui perd sa cause est quelquefois condamné à la bastonade pour avoir commencé un procès avec de mauvaises intentions, ou pour l'avoir soutenu contre toute apparence d'équité.

Comment se jugent les petites Causes.

Les petites causes sont portées ordinairement devant les Tribunaux inferieurs. Cependant la Partie qui se plaint a toujours la liberté de s'adresser aux Cours superieures. Par exemple, un Habitant d'une Ville du premier rang, au lieu de porter sa plainte à son propre Gouverneur, peut avoir recours au Gouverneur de la capitale de sa Province, ou même au Viceroi; & lorsqu'un Juge superieur a pris connoissance d'une affaire, les Juges inferieurs n'y ont plus aucune part, à moins qu'elle ne leur soit renvoyée, comme il arrive souvent. Pour les affaires d'importance, l'appel est toujours libre des Vicerois aux Cours suprêmes de Peking, suivant la nature de la cause. Là, elle est d'abord examinée dans un des Tribunaux subalternes, qui en fait son rapport au Tribunal suprême. Le Président porte son Jugement, mais c'est après avoir conferé avec ses Assistans, & communiqué son avis au Ko-lau, qui en informe l'Empereur. Quelquefois Sa Majesté fait recommencer les informations; d'autres fois, elle prononce sur le champ. Alors, la Cour suprême dresse la Sentence au nom de Sa Majesté Imperiale, & l'envoye au Viceroi de la Province, qui demeure chargé de l'exécution. Une décision dans cette forme est irrévocable. Elle porte le nom de *Saint Commandement*, *sans défaut & sans partialité* (77).

Forme de jugement pour les Causes importantes.

Quelque déference que les Mandarins marquent pour les ordres & pour les moindres signes de la volonté de l'Empereur, ils ne manquent point de fer-

(75) Navarette, p. 18.
(76) Du Halde, p. 243.
(77) Mémoires du Pere le Comte, p. 269.

meté dans l'occasion. Lorsqu'il interroge les Tribunaux pour en tirer des informations, ils n'ont à craindre ni blâme ni reproche si leur réponse est conforme aux loix. Au contraire, s'ils s'écartent de cette regle, les Censeurs de l'Empire ont droit de les accuser, & l'Empereur celui de les punir.

Juges civils & militaires.

Comme toutes les Cours Provinciales dépendent des Viceroïs & des quatre Officiers généraux qui lui servent d'Assistans, suivant la nature des affaires, les causes qui regardent le revenu Imperial & les matieres civiles ressortissent au Tribunal *Pu-ching-tse*, ou du Trésor général; les causes criminelles vont au *Ngan-cha-tse*, qui est comme le Lieutenant criminel; celles qui regardent les postes ou le sel appartiennent au *Hyen-tau*; enfin celles qui concernent les provisions qui se levent à titre de tribut, sont portées au *Lyang-tau*. Mais outre les affaires qui sont propres à ces quatre Officiers, on peut s'adresser à leur Tribunal dans d'autres cas, parce que toutes les Cours inferieures leur étant subordonnées, les Présidens de ces Cours sont par leur poste même Conseillers du Viceroi, & qu'en cette qualité ils sont obligés plusieurs fois chaque mois d'assister à son Tribunal pour les affaires importantes de la Province (78).

L'administration de la justice est gratuite.

Ajoutons pour la gloire des Legislateurs Chinois, & pour montrer combien ils avoient à cœur le veritable interêt du Peuple, qu'on ne paye rien pour l'administration de la justice. Comme l'office de Juge ne coûte rien à celui qui le possede & que ses appointemens sont reglés, il ne peut rien exiger des Parties. Ainsi les plus pauvres Plaideurs sont en état de faire valoir la justice de leurs droits & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires (79).

Procedures criminelles.

A l'égard des procédures criminelles, il n'est pas besoin d'un Decret pour conduire les coupables devant la Justice, ni que le Magistrat tienne audience pour écouter les accusations & les défenses. On n'exige pas tant de formalités à la Chine. Dans quelque lieu qu'un Magistrat découvre du désordre, il a le pouvoir de le punir sur le champ, soit dans les rues ou sur le grand chemin, ou dans les maisons particulieres. Il peut faire arrêter un joueur, un fripon, un débauché; &, sur un simple ordre, lui faire donner vingt ou trente coups de fouet. Malgré ce châtiment, le coupable peut encore être cité, par ceux auxquels il a fait tort, devant quelque Cour superieure, où son procès étant recommencé dans les formes il est quelquefois châtié avec beaucoup plus de rigueur (80).

L'Empereur nomme un Commissaire pour toutes les causes criminelles, à moins que le rang ou la naissance du coupable ne le mette en droit de le récuser. Si l'Empereur n'approuve pas la premiere Sentence du Tribunal criminel, il peut nommer d'autres Juges pour recommencer l'examen du coupable, jusqu'à ce que leur Jugement s'accorde avec le sien. Sans ce frein, l'argent ou l'artifice pourroit sauver un homme dont la vie est nuisible à l'Etat (81). Avant que les matieres criminelles soient absolument décidées, elles passent ordinairement par cinq ou six Tribunaux subordonnés les uns aux autres, qui ont tous droit de revoir les procédures, & de recevoir des informations sur la vie & la conduite des accusés & des témoins. Ces délais sont favorables à l'innocence, &

(78) Chine du Pere du Halde, pag. 79. & suivantes.

(79) Le Comte, *ubi sup.* p. 28.

(80) Le même, p. 284.

(81) Le même, *ibid.*

la sauvent presque toujours de l'oppression, quoiqu'elle demeure exposée à languir long-tems dans les chaînes (82).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Comment les voleurs sont traités.

Les voleurs qui sont pris armés sont condamnés à mort par la loi. S'ils ne sont point en état de tuer ou de blesser, on leur fait subir quelque châtiment corporel, suivant la nature du vol. Si leur entreprise n'a point eu d'exécution, ils en sont quittes pour vingt ou trente coups de bâton. Les Chinois prétendent que ces brigands dérobent à la faveur d'une drogue, dont la fumée cause un profond sommeil à tous les Habitans d'une maison. Cette opinion est si bien établie à la Chine, que les voyageurs font mettre pendant la nuit, dans leur chambre, un bassin d'eau fraîche, comme un préservatif infaillible contre la force du charme (83).

Pouvoir des Juges pour condamner au supplice.

La bastonade, le carcan & l'emprisonnement sont les seules punitions que les Mandarins provinciaux puissent imposer aux criminels. Ils ont droit à la verité de condamner au bannissement; mais leur sentence doit être confirmée par les Cours suprêmes. A l'égard de la vie, ils ne peuvent l'ôter à personne si ce n'est dans les cas où la justice doit être prompte, tels que la sédition & la révolte. L'Empereur donne alors au Tsong-tu, & même au Viceroi, le pouvoir de faire conduire sur le champ les coupables au supplice (84).

Formalités à l'égard de ceux qui sont condamnés à mort.

Lorsqu'un criminel doit être condamné à mort, les Juges le font amener au Tribunal, où l'usage est de lui préparer un repas fort court. On ne manque pas, du moins avant que de lui prononcer sa sentence, de lui offrir un verre de vin, qui se nomme *Tsi-song* (85). Après la lecture de la sentence, la plûpart de ces malheureux s'emportent en invectives contre ceux qui les ont condamnés. Les Mandarins écoutent leurs injures avec beaucoup de patience & de compassion. Mais on leur met bien-tôt dans la bouche un bâillon, avec lequel on les mene au lieu de l'exécution. D'autres ne font que chanter dans le chemin qui les conduit à la mort, & boivent joyeusement le vin qu'ils reçoivent de leurs amis, qui attendent leur arrivée pour leur donner les derniers témoignages d'amitié.

Méthode pour les Jugemens.

Tous les Jugemens qui concernent les crimes dignes de mort doivent être examinés, approuvés & signés par l'Empereur. Les Mandarins envoient à la Cour les piéces du procès, avec leur décision, dans laquelle ils font entrer les articles de la Loi qui leur ont servi de regle. Par exemple, » Un tel est coupable de tel crime, & la Loi ordonne que celui qui a commis ce crime sera » étranglé; c'est pourquoi je le condamne à être étranglé. Là-dessus le Tribunal suprême examine le fait, les circonstances & le jugement. Si le fait n'est pas prouvé clairement, ou si le Tribunal exige de nouvelles informations, il présente à l'Empereur un mémoire qui contient le cas & la décision des Mandarins inferieurs, avec cette addition : » Pour juger parfaitement, il est né» cessaire que nous soyons mieux informé de telle circonstance. Notre avis » est donc que l'affaire soit renvoyée à tel Mandarin, afin qu'il puisse nous » donner toutes les lumiéres que nous desirons. La clémence de l'Empereur se porte toujours à ce qu'on lui demande, dans la crainte qu'on ne prononce témérairement & sans une parfaite conviction sur un objet aussi important que

(82) Du Halde, p. 310.
(83) Le Comte, p. 242.
(84) Du Halde, p. 3. & suiv.
(85) Ce mot signifie *Vin offert*, ou *Vin d'offrande*. Il est en usage aussi pour les offrandes qui se font aux ancêtres.

Gouvernement de la Chine.

la vie d'un homme. Lorſque le Tribunal ſuprême a reçu les informations qu'il deſiroit, il les préſente une ſeconde fois à l'Empereur, qui confirme la ſentence ou qui diminue la rigueur du châtiment. Quelquefois il renvoie le mémoire, avec cette addition de ſa propre main : » Que le Tribunal recommence à déliberer ſur cette affaire & qu'il m'en faſſe ſon rapport.

Combien la vie d'un homme eſt reſpectée à la Chine.

Ordonnance de l'Empereur Yong-ching.

Il n'y a point de précaution qui paroiſſe exceſſive aux Chinois, lorſqu'il eſt queſtion de condamner un homme à mort. L'Empereur Yong-ching ordonna, en 1725, qu'on ne porteroit point de ſentence capitale ſans que le procès lui eût été préſenté juſqu'à trois fois. C'eſt pour ſe conformer à ce réglement que le Tribunal criminel obſerve la méthode ſuivante : Quelque-tems avant le jour marqué, il fait tranſcrire toutes les informations qui lui ſont venues des Juges inferieurs pendant le cours de l'année. Il y joint la ſentence de chaque Juge & la ſienne. Enſuite il les aſſemble, pour revoir, corriger, ajouter ou retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une eſt préſentée à l'Empereur, & l'autre demeure au Tribunal pour être communiquée aux principaux Officiers de toutes les Cours ſuprêmes, qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils jugent néceſſaires. Ainſi le plus vil & le plus mépriſable Sujet de l'Empire jouit à la Chine d'un privilege qui ne s'accorde en Europe qu'aux perſonnes de la plus haute diſtinction ; c'eſt-à-dire, ſuivant les termes de l'Auteur, qu'il a le droit d'être jugé par toutes les chambres du Parlement aſſemblées en corps (86). La ſeconde copie eſt préſentée à l'Empereur, après nouvelle diſcuſſion ; enſuite l'uſage eſt de la tranſcrire quatre-vingt-dix-huit fois en langue Tartare & quatre-vingt-dix-ſept fois en langue Chinoiſe. Toutes ces copies ſont remiſes à l'Empereur, qui en confie l'examen à ſes plus fidéles Officiers des deux Nations.

Tems des exécutions.

Lorſque le crime eſt d'une énormité extraordinaire, l'Empereur en ſignant la ſentence de mort y joint l'ordre ſuivant : » Auſſi-tôt qu'on aura reçu cet » ordre, que le coupable ſoit exécuté ſans délai. S'il n'eſt queſtion que d'un crime ordinaire, l'ordre eſt adouci dans ces termes : » Que le criminel ſoit » gardé en priſon juſqu'à l'automne & qu'il ſoit exécuté. L'Auteur obſerve qu'il y a des jours fixés dans le cours de l'automne pour l'exécution de tous les criminels condamnés à mort (87).

## *Supplices de la Chine.*

Punitions reglées par la Loi & proportionnées au crime.

Le Pan-tſe, ou la baſtonade, punition commune.

S'il paroît que la longueur des procedures rend la juſtice fort lente à la Chine, le châtiment n'en eſt pas moins sûr pour toutes ſortes de crimes. Il eſt reglé par la Loi, avec une juſte diſpenſation qui le proportionne à leur énormité. Le *Pan-tſe*, ou la baſtonade, ſe donne ordinairement pour des fautes légeres, & le nombre des coups répond à la qualité de l'offenſe. C'eſt le châtiment commun des ſentinelles qu'on trouve endormies pendant la nuit dans les rues & dans les places publiques. Si le nombre des coups ne paſſe pas vingt, ils ſont regardés comme une correction paternelle, qui n'imprime aucune ta-

(86) C'eſt même quelque choſe de plus, & ce récit donne une idée admirable de l'adminiſtration Chinoiſe.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 254.

che. L'Empereur lui-même la fait quelquefois subir aux personnes d'un rang distingué, & ne les voit pas moins après cette humiliation. Il ne faut qu'une bagatelle pour se l'attirer; un petit larcin, un mot outrageant, quelques coups de poing donnés mal-à-propos. Le Mandarin n'en est pas plûtôt informé, qu'il fait exercer le *Pan-tse*. Après la correction, le patient est obligé de se mettre à genoux devant son Juge, de baisser trois fois le front jusqu'à terre & de le remercier du soin qu'il a pris de son amandement.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Ce que c'est que le Pan-tse & comment il se donne.

Le *Pan-tse* est une piéce assez épaisse de bambou fendu (88), qui a plusieurs pieds de longueur. Le bout d'enbas est large comme la main; l'autre bout est uni & menu, pour s'en servir plus facilement. Un Mandarin, dans ses audiences, est environné d'Officiers armés de ces instrumens. Au moindre signe que leur donne le Magistrat, en jettant par terre de petits bâtons, d'environ six pouces de longueur sur deux de largeur, placés ordinairement sur une table qui est devant lui, ils saisissent le coupable, & l'étendant tout de son long, le visage contre terre, ils tirent ses hautes-chausses jusque sur ses talons. Dans cette posture, ils lui donnent autant de coups sur les fesses que le Mandarin a jetté de bâtons. Cependant l'Auteur observe que quatre coups sont comptés pour cinq; ce qui s'appelle le coup de grace de l'Empereur, qui, en qualité de pere tendre & pitoyable, diminue toujours quelque chose du châtiment. Mais les coupables ont un autre moyen de l'adoucir. C'est de gagner les Exécuteurs, qui ont l'art de ménager leurs coups avec une légereté qui les rend presqu'insensibles. Ce supplice est d'ailleurs si violent, qu'un seul coup est capable de fendre en deux une personne délicate. Souvent on en meurt. Mais pour de l'argent on loue aussi des hommes, qui subissent le châtiment à la place du coupable. Le Comte assure que par une tromperie de cette espece *Jang-quang-syen*, fameux persécuteur des Missionnaires, évita la mort & fit tomber la sentence sur un Malheureux, qui s'étoit loué à lui dans la persuasion qu'il ne s'agissoit au plus que de la bastonade (89).

La bastonade se donne en toutes sortes de lieux.

Un Mandarin a le pouvoir de faire donner la bastonade, non-seulement dans son Tribunal, mais dans tout autre lieu de sa jurisdiction. Aussi ne marche-t-il jamais sans un cortege de ses Officiers de Justice, qui portent le *Pan-tse*. Si quelque personne du Peuple demeure à cheval lorsqu'il passe dans une rue & ne se hâte point de descendre ou de se retirer, c'est assez pour s'attirer cinq ou six coups par son ordre. Cette exécution se fait si vîte, qu'elle est souvent finie avant que les voisins s'en apperçoivent. Le pan-tse est aussi la punition ordinaire des mendians valides, des vagabonds, des coureurs de nuit & des gens sans aveu (90).

Vagabonds & Mendians de la Chine.

La Chine fourmille de mendians vagabonds, de musiciens & de gens qui disent la bonne avanture. Ces fainéans voyagent en troupe & ne sont pas moins

(88) C'est une espece de canne, dure, grosse & pesante. *Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle de la Chine.*

(89) Mémoires du Pere le Comte, p. 293. Les Auteurs Anglois de ce Recueil traitent cette Histoire de fable, & jugent qu'elle fut inventée par le Missionnaire pour se venger de l'Ennemi de leur Religion. Outre plusieurs raisons, disent-ils, qui leur en font prendre cette idée, c'est assez pour eux d'observer que *Jang-quang-syen* obtint grace de l'Empereur, comme on l'a déja rapporté, & de sçavoir d'ailleurs qu'un Mandarin, ni même un simple Particulier, ne peut être exécuté qu'après que son procès a passé sous les yeux de la Cour & que sa sentence y a été confirmée.

(90) Chine du Pere du Halde, p. 3 & 311.

*Gouvernement de la Chine.*

*Leurs artifices pour extorquer l'aumône.*

trompeurs que nos *Egyptiens* d'Europe. Quelquefois ils ſont tous aveugles. On leur voit exercer mille rigueurs contre eux-mêmes, pour extorquer des aumônes. Ils ſe fouettent le corps, ils mettent des charbons ardens ſur leur tête, ils frappent du front contre une pierre, ou l'un contre l'autre, juſqu'à ſe faire enfler prodigieuſement la tête ou à tomber ſans connoiſſance. Ils continueroient ces extravagances, au danger d'en mourir, ſi les ſpectateurs ne leur donnoient quelque choſe. La plûpart ſont eſtropiés. Ils ont la bouche & le nez de travers, l'épine du dos rompue, de longs nez crochus ; ils ſont borgnes ou aveugles ; ils manquent d'une jambe ou d'un bras : s'ils n'ont pas apporté ces difformités en naiſſant, ce ſont leurs parens qui les ont eſtropiés dès l'enfance, pour les mettre en état de gagner leur vie par ces miſérables artifices (91).

On voit des femmes, à qui leurs parens ont crevé volontairement les yeux, marcher avec des guitares pour gagner leur pain. D'autres, jouant de divers Inſtrumens, tirent l'horoſcope & prétendent juger de la fortune des paſſans par les traits du viſage (92). On voit des Opérateurs qui parcourent les Bourgs & les Villages, montés ſur des tygres & ſur d'autres bêtes apprivoiſées. Ces animaux marchent lentement, en recourbant la queue & portant des branches d'arbres dans leur gueule. Ceux qui les montent ont ordinairement par-deſſus leur habit un grand manteau à longues manches & un baudrier qui leur paſſe de l'épaule droite ſous le bras gauche. Ils portent, dans la main droite, une épée avec laquelle ils font le moulinet par intervalles, en vantant leurs baumes, leurs emplâtres, & la vertu infaillible de leurs remedes pour toutes ſortes de bleſſures & de maladies. Ils ont ordinairement pour cortege une troupe de pauvres eſtropiés, qui les ſuivent à l'aide de leurs béquilles, ou avec des creſſelles & des ſonnettes. La plûpart ſont nuds. D'autres ont de grands manteaux avec des piéces de diverſes couleurs. D'autres portent des aîles attachées aux deux temples (93).

*Les Mandarins ne ſont pas exemts du Pan-tſe.*

Revenons au Pan-tſe. Les Mandarins mêmes ſont ſujets à cette punition ; mais, fuſſent-ils du dernier Ordre, on ne peut la leur faire ſubir qu'après les avoir dégradés. Au reſte, cette faveur de la Loi n'eſt pas fort conſiderable, puiſque dans certaines occaſions un Viceroi a le pouvoir de les caſſer ſans attendre la déciſion des Cours ſuprêmes, & qu'il n'eſt obligé qu'à rendre compte enſuite de ſes raiſons, qui ſont preſque toujours approuvées. Il eſt vrai qu'un Mandarin puni avec cette rigueur a la liberté de paroître à Peking pour juſtifier ſa conduite. Il peut préſenter un mémoire à l'une des Cours ſuprêmes ou porter ſes plaintes à l'Empereur même. C'eſt un frein, qui empêche les Vicerois d'agir avec trop de précipitation & d'abuſer de ſon autorité (94). En un mot, les maîtres emploient le pan-tſe pour châtier leurs écoliers, les peres pour corriger leurs enfans, & les Seigneurs pour punir leurs domeſtiques ; avec cette différence, qu'il n'eſt pas ſi long ni ſi gros que celui des Magiſtrats.

*Autre punition nommée Cangue ou Carcan.*

Une autre punition, plus deshonorante quoique moins douloureuſe, c'eſt le collier de bois, ou le carcan, que les Portugais appellent *Cangue*. Il eſt com-

(91) Montanus, dans la Chine d'Ogilby, p. 306.

(92) Navarette, p. 55.

(93) Montanus, *ubi ſup.* p. 306.

(94) Du Halde, p. 3.




T.VI.N.XVI.

posé de deux pieces de bois, qui se joignent en forme de collier autour (95) du cou. Un criminel qui a le cou passé dans cette machine ne peut voir ses pieds, ni porter la main à sa bouche; de sorte qu'il est obligé de recevoir ses alimens de la main d'autrui. Il porte, jour & nuit, cet incommode fardeau, qui est plus ou moins pesant, suivant la qualité du crime. Le poids commun des carcans ou des cangues est de cinquante-six livres. Mais il s'en trouve qui pesent jusqu'à deux cens, & qui font tant de mal aux criminels, que soit par l'excès de leur confusion & de leur douleur, soit faute de nourriture & de sommeil ils meurent dans cette étrange situation. Il y a des cangues de quatre pieds quarrés & de cinq ou six pouces d'épaisseur.

Diverses manieres d'adoucir le supplice.

Cependant les criminels ont divers moyens d'adoucir la rigueur de ce châtiment. Les uns se font accompagner de leurs parens & de leurs amis, qui soutenant les quatre coins du cangue, empêchent qu'il ne pese trop sur les épaules. D'autres en posent les bords sur une table ou sur un banc. D'autres se font faire une chaise a quatre piliers de hauteur égale, qui servent de support à la machine. Les plus effrontés se couchent sur le ventre, & se servent du trou de leur cangue comme d'une fenêtre, par laquelle ils regardent les passans avec la derniere impudence.

Formalités dont il est accompagné.

Lorsqu'on a passé le cou du criminel dans ce pilori mobile, ce qui se fait devant les yeux du Juge, on couvre les endroits par lesquels les deux pieces de bois se joignent, de deux longues tranches de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on applique un sceau, afin que le cangue ne puisse être ouvert. Sur ces deux papiers, on écrit en gros caracteres la nature du crime & la durée du châtiment. Par exemple : » Ce criminel est un voleur. C'est un débauché, » un séditieux, un homme qui trouble la paix des familles. C'est un joueur (96). » Il portera le cangue pendant trois mois, dans tel endroit. Le lieu où ces Misérables sont exposés est ordinairement la porte d'un Temple, ou de la Ville, ou celle du Tribunal même, ou le coin de quelque rue, ou la place publique. Lorsque le terme de la punition est expiré, les Officiers du Tribunal ramenent le criminel au Mandarin, qui le délivre, après une courte exhortation à tenir une conduite plus reglée. Mais en lui accordant la liberté de se retirer, il lui fait donner vingt coups de pan-tse, comme un préservatif contre l'oubli. Ordinairement toutes les punitions Chinoises, à l'exception des amendes pécuniaires, commencent & finissent par la bastonade.

Religieuse Chinoise condamnée au Cangue.

Quoique le supplice du cangue soit moins commun pour les femmes que pour les hommes, le Pere Contancin vit un jour, près d'un Tribunal, une *Bonzesse*, c'est-à-dire, une espece de Religieuse, qui portoit cet infâme ornement. Malgré la loi qui les oblige de mener une vie chaste dans leurs couvens & qui en interdit l'entrée aux hommes, il leur arrive souvent de violer leurs regles. Cette femme ayant été accusée d'avoir fait un enfant, le Mandarin l'avoit citée à son Tribunal, & lui avoit déclaré, après une severe réprimande, que puisqu'elle ne pouvoit garder la chasteté dans son cloître, il jugeoit à propos qu'elle en sortît pour se marier; mais que jugeant aussi qu'elle n'en méritoit

Son crime & la sentence du Juge.

(95) A peu près comme les planches d'un pilori.

(96) Les Chinois sont extrêmement passionnés pour le jeu. Ils mettent toute leur fortune au hazard sur un seul coup, & souvent ils jouent leurs femmes, leurs enfans & leur propre personne, qui deviennent les esclaves du vainqueur.

pas moins d'être punie, il la condamnoit à porter le cangue. Sur le papier qui contenoit son crime, il fit ajouter que si quelqu'un vouloit l'épouser, elle seroit mise en liberté; & qu'il donneroit pour les frais une once & demie d'argent, c'est-à-dire, environ douze francs de notre monnoie. Un tiers de cette somme devoit servir à louer une chaise & à payer les Musiciens. Les deux autres tiers étoient pour la dépense de la fête nuptiale. Elle ne fut pas long-tems à trouver un mari.

Punitions pour les fautes légeres.

Exemples rapportés par le Pere Contancin.

Il y a d'autres punitions pour les fautes legeres. Le même Missionnaire étant un jour entré dans la seconde cour du Tribunal, y vit plusieurs jeunes gens à genoux, dont quelques-uns portoient sur la tête une pierre du poids de sept ou huit livres, tandis que d'autres tenoient entre leurs mains un livre qu'ils paroissoient lire avec beaucoup d'attention. De ce nombre étoit un jeune marié, qui aimant le jeu à l'excès, avoit perdu une partie de la somme que son pere lui avoit donnée pour son établissement. Les exhortations, les réprimandes & les menaces n'ayant pu servir à le corriger, ses parens l'avoient amené au Tribunal. Sur leurs plaintes, le Mandarin l'avoit fait approcher. Il avoit commencé par des reproches & des conseils; ensuite il se disposoit à lui faire donner la bastonade, lorsque sa mere étant entrée brusquement & s'étant jettée à ses genoux avec une abondance de larmes, lui avoit demandé grace pour son fils. Le Mandarin touché de compassion s'étoit fait apporter un Livre, composé par l'Empereur pour l'instruction de ses Sujets; & l'ouvrant à l'article qui regardoit l'obéissance filiale, il avoit dit au jeune homme : » Vous me prometsez de renoncer au jeu & d'écouter les conseils de votre pere. Je vous pardonne pour cette fois. Mais allez vous mettre à genoux dans la gallerie, du côté de la salle de l'audience, & tâchez d'apprendre par cœur cet article. Vous ne quitterez le Tribunal qu'après me l'avoir répeté & m'avoir promis de l'observer pendant le reste de votre vie. Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Le jeune homme eut besoin de trois jours pour apprendre l'article. Il eut la liberté de se retirer après les avoir passés dans la galerie.

Marques appliquées sur la joue.

Bannissement.

On distingue certains crimes, pour lesquels un criminel est marqué sur les deux joues, avec des caracteres Chinois qui expriment la nature de l'offense. D'autres sont condamnés au bannissement, ou à tirer les Barques royales. Il est rare que cette servitude dûre plus de trois ans; mais le bannissement est quelquefois perpétuel, surtout lorsqu'il est en Tartarie. Un Exilé est sûr, avant son départ, de recevoir un nombre de coups proportionné à son crime (97).

Punition pour les vols d'adresse & pour les Esclaves fugitifs.

Les vols d'adresse sont punis la premiere fois par une marque sur le bras gauche, avec un fer chaud, & la seconde fois, par une marque sur le bras droit. La troisiéme, ils sont livrés au Tribunal criminel. Les Esclaves fugitifs sont condamnés à cent coups de fouet, & rendus ensuite à leurs Maîtres. Dans ces derniers tems on leur marquoit la joue gauche avec deux caracteres Chinois & deux caracteres Tartares; mais un Mandarin ayant représenté à l'Empereur que cette punition étoit trop rigoureuse, pour un crime qui venoit moins d'aucune inclination vicieuse que du desir naturel de la liberté, & que d'ailleurs la bienséance étoit blessée, dans une Ville où Sa Majesté résidoit, par tant d'objets difformes dont les rues étoient remplies, ce conseil fut bien reçu, & l'Empe-

(97) Du Halde, p. 311.

reur ordonna qu'à l'avenir la marque des lettres s'appliqueroit sur le bras gauche (98).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Révolutions de fortune.

On peut observer, à cette occasion, que souvent un grand Mandarin Tartare, ou un Chinois *Tartarisé*, c'est-à-dire, enrollé sous la banniere Tartare, qui a plusieurs esclaves à son service, est lui-même esclave de quelque Seigneur de la Cour, auquel il est obligé par intervalles de donner des sommes considérables. Un Chinois que la pauvreté force de se donner à quelque Prince Tartare, peut esperer, s'il a du merite, de devenir bientôt un grand Mandarin. Mais ces caprices de fortune ne sont pas si communs sous la dynastie presente qu'ils l'étoient anciennement. Le même, s'il est privé de son office, retourne a son Maître, pour exercer à son service quelques fonctions honorables.

Esclaves de la Chine & leur condition.

Lorsque les personnes riches marient leurs filles, ils leur font présent de plusieurs familles d'Esclaves, suivant l'état de leur fortune. Ces Esclaves obtiennent souvent la liberté; & quelques-uns à condition de payer une somme annuelle à leur Maître. S'ils s'enrichissent par leur industrie, leur Maître n'a pas droit d'envahir leurs biens; il se contente de tirer d'eux de gros présens, sans vouloir consentir qu'ils se rachetent de ce reste de servitude. Ils sont d'une fidelité singuliere, & leur attachement est inviolable pour leurs Patrons. Ceux-ci de leur côté les traitent comme leurs enfans, & leur confient souvent leurs plus importantes affaires. L'autorité des Chinois sur leurs Esclaves se borne aux devoirs ordinaires du service. S'il étoit bien prouvé qu'un Maître eût abusé de son pouvoir pour prendre des libertés criminelles avec la femme de son Esclave, rien ne pourroit le garantir de sa ruine (99).

Trois supplices capitaux.

Les trois supplices capitaux de la Chine sont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pieces. Le premier, qui est le plus commun & qui passe pour le plus doux, est la punition des petites offenses capitales, telles que de tuer son adversaire en duel. Dans quelques parties de l'Empire, on étrangle avec une espece d'arc. Dans d'autres lieux on se sert d'une corde de sept ou huit pieds de long, avec un nœud coulant, qu'on passe au cou du criminel. Deux suppôts du Tribunal tirent de toute leur force les deux bouts de la corde, & les lâchent aussitôt. Ensuite, les tirant une seconde fois, ils sont surs de leur entreprise. Les personnes de quelque distinction sont toujours conduites au lieu de l'exécution dans leurs chaises ou sur des chariots couverts (1). L'usage est d'étrangler les criminels de haute qualité; à moins que la notoriété du crime ne les ravalle à la punition du peuple. Alors on leur coupe quelquefois la tête, pour la suspendre à quelque arbre sur le grand chemin (2). En un mot il est plus honorable d'être étranglé que d'avoir la tête tranchée. De-là vient que pour marquer quelque bonté aux Seigneurs ou aux Mandarins qui sont condamnés à la mort, l'Empereur leur envoie un cordon de soie, & l'ordre de s'étrangler de leurs propres mains.

Supplice des gens de qualité.

Maniere de trancher la tête.

On tranche la tête pour les crimes de la plus odieuse énormité, tels que l'assassinat. Cette mort passe pour la plus infâme, parce que la tête, qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & que le criminel ne conserve point, en mourant, son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la nature. On ne dresse

(98) Magalhaens, p. 236.

(99) Chine du Pere du Halde, pag. 311. & suivantes.

(1) Du Halde, *ibid.* p. 4 & 312.

(2) Mémoires du Pere le Comte, p. 293.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

pas d'échafaut pour les exécutions. Le criminel se met à genoux dans quelque place publique, les mains liées derriere le dos. On le tient si ferme qu'il ne peut se remuer ; tandis que l'Exécuteur s'avançant parderriere, lui abbat la tête d'un seul coup, & le couche immédiatement sur le dos avec tant de promptitude & d'adresse, qu'il ne tombe pas une goutte de sang sur ses habits. Ils sont meilleurs qu'à l'ordinaire. Les parens & les amis ne reconnoissent pas volontiers que le coupable leur appartienne ; mais ils lui envoient ordinairement des habits neufs ; & sur la route ils lui font offrir des liqueurs & des vivres.

Distinction de l'Exécuteur.

L'Exécuteur est un soldat du commun ; & loin que l'usage ait attaché de la honte à ses fonctions, c'est un honneur pour lui de s'en acquitter bien. A Peking il porte une ceinture de soie jaune en accompagnant le criminel. C'est la couleur Imperiale ; & son sabre est enveloppé dans une étoffe de soie de la même couleur, pour montrer qu'il est revêtu de l'autorité de l'Empereur & lui attirer plus de respect de la part du Peuple (3).

Opinion des Chinois sur ce supplice.

Les Chinois sont persuadés qu'un homme à qui l'on a tranché la tête doit avoir manqué de soumission pour ses parens, qui lui avoient donné un corps sain & parfait. La séparation des membres leur paroît une juste punition de ce crime. Cette opinion est si bien établie, qu'ils achetent à grand prix, de l'Exécuteur, les corps de leurs parens & de leurs amis (4), pour y recoudre la tête, en s'efforçant d'expier sa désobéissance par leurs gémissemens. Ils rapportent l'origine de cette idée à *Tsong-tu*, Disciple de Confucius, qui exhortant vers sa derniere heure ses enfans & ses disciples à l'obéissance, leur déclara qu'il se croyoit redevable à la sienne d'avoir conservé son corps aussi parfait & aussi entier qu'il l'avoit reçu de ses parens (5).

Privation de la sépulture.

Ceux qui sont condamnés au même supplice sont privés, par leur Sentence, de la sépulture commune ; ce qui passe à la Chine pour un autre excès d'infamie. L'Exécuteur, après avoir dépouillé le corps, est obligé de le jetter dans le fossé voisin. Aussi ne peut-il le vendre sans s'exposer à des punitions rigoureuses. Mais il gagne le Juge ou les délateurs par un présent considérable ; ce qui augmente beaucoup le prix du corps. Une ancienne loi de l'Empire porte qu'un criminel, à qui ses bonnes qualités, ou quelqu'autre raison, attirent une juste pitié, obtiendra un répi jusqu'à la fin de l'Automne suivant, dans quelque tems qu'il ait été condamné. La raison de cette loi, c'est qu'à l'occasion de quelque réjouissance publique, soit pour la naissance ou le mariage d'un Prince, soit pour la fin d'un tremblement de terre ou de quelque autre calamité, on ne manque pas de relâcher tous les Prisonniers, à la réserve de quelques-uns qui sont exceptés. Ainsi ceux à qui l'on accorde un répi sont ordinairement renvoyés libres, ou passent du moins quelques mois dans cette esperance.

Comment les criminels sont coupés en piéces.

La troisiéme espece de punition, que les Chinois appellent dans leur langue, *Couper en mille pieces*, est celle des rebelles & des traîtres. Elle paroît cruelle. L'Exécuteur attache le criminel à quelque pilier, & lui écorche la tête jusqu'à faire descendre la peau sur ses yeux, afin qu'il ne puisse voir ses propres tourmens. Il lui mutile ensuite toutes les parties du corps, en les coupant successivement en pieces ; & lorsqu'il est fatigué de ce sanglant exercice, il l'abandonne à la fureur de ses ennemis & aux insultes du Peuple. Mais quoique ce supplice ait été sou-

(3) Du Halde, p. 4 & 312.

(4) Souvent jusqu'à six cens ou mille écus.

(5) Magalhaens, p. 211. & suiv.

vent

vent pratiqué ſous divers regnes, qui paſſent pour barbares, il ne conſiſte, ſuivant la loi, qu'à couper en pieces le corps du criminel, à lui ouvrir le ventre (6) & à jetter le cadavre dans une riviere ou dans un foſſé. On punit ainſi les plus grands crimes. C'eſt la juſtice, diſent les Chinois, & non la cruauté, qui eſt néceſſaire.

Gouvernement de la Chine.

Plusieurs ſortes de tortures.

La torture eſt en uſage à la Chine, comme dans la plupart des autres Pays du monde, pour arracher la confeſſion du crime. On diſtingue la queſtion ordinaire & l'extraordinaire. La premiere eſt très-vive & très-douloureuſe. Elle ſe donne aux pieds & aux mains. On ſe ſert pour cela d'un inſtrument composé de trois pieces de bois croiſées, dont celle du milieu eſt fixe, tandis que les deux autres tournent à l'entour. On met le pied du criminel dans cette machine, où il eſt ſerré avec tant de violence, que la cheville en eſt quelquefois applatie (7). La torture ſe donne aux mains en plaçant de petites pieces de bois entre les doigts du coupable, & les ſerrant d'une corde avec beaucoup de force. On le laiſſe dans cette ſituation auſſi long-tems que ſa Sentence le porte. Mais les Chinois ont des remedes pour diminuer & même pour engourdir le ſentiment de la douleur dans un ſi rude tourment, comme ils en ont pour guérir le mal après l'exécution. Il ne leur faut que peu de jours pour rétablir des membres diſloqués (8). La torture extraordinaire, qui ſe donne après la preuve du fait, pour découvrir les complices d'un crime, ſurtout dans le cas de haute trahiſon, conſiſte à faire de petites eſtafilades au corps du criminel, & à l'écorcher par degrés en lui enlevant de petites lanieres ou des filets de peau.

Supplice inventé par l'Empereur Chew.

Les loix Chinoiſes n'impoſent point d'autres punitions pour les crimes. Mais quelques Empereurs en ont établi de plus cruelles. L'Empereur *Chew*, à l'inſtigation de ſa concubine favorite, qui ſe nommoit *Ta-kya*, inventa un nouveau genre de ſupplice, ſous le nom de *Pau-lo*. C'étoit une colomne de cuivre, haute de vingt coudées, ſur huit de diametre, creuſe comme le Taureau de Phalaris, avec trois ouvertures pour y mettre du feu. On attachoit les criminels à cette colomne, en la leur faiſant embraſſer avec les pieds & les jambes. On allumoit un grand feu au-dedans, qui rotiſſoit ces Malheureux juſqu'à ce qu'ils fuſſent réduits en cendre. L'Hiſtorien ajoute que Ta-kya ſe faiſoit un amuſement de ce ſpectacle (9).

### *Priſons de la Chine.*

Forme des priſons Chinoiſes.

Les Priſons Chinoiſes n'ont pas ces apparences d'horreur qu'on voit regner dans celles de l'Europe. Elles ſont même commodes & ſpacieuſes. L'édifice en eſt ſemblable dans toutes les parties de l'Empire. Elles ſont ſituées à peu de diſtance des Tribunaux de Juſtice. Après avoir paſſé la porte de la rue, on trouve une longue allée qui conduit au logement du ſecond Geolier. Enſuite on entre dans une grande cour quarrée, aux quatre côtés de laquelle ſont les chambres des priſonniers, élevées ſur de gros piliers de bois; ce qui forme au-deſſous une ſorte de galerie. Les quatre coins ſont occupés par des priſons par-

(6) Peut être après qu'il étoit mort.

(7) Magalhaens ſouffrit cette torture. *Voyez ci-deſſus les Journaux du Tome V.*

(8) Ce récit devroit donner de la curioſité pour la Chirurgie de la Chine.

(9) Chine de Du Halde, p. 313. & ſuiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 293.

Etat des prisonniers.

ticulieres, où l'on enferme les plus fameux brigands, sans leur laisser pendant le jour la liberté de se promener dans la cour. Cependant ils achetent cette grace pour quelques heures. La nuit, ils sont chargés de chaînes pesantes, qu'on leur attache aux mains, aux pieds & à la ceinture, & si serrées, qu'à peine leur laissent-elles le pouvoir de se remuer. Si l'on se relâche un peu de cette rigueur, ce n'est qu'à prix d'argent. Ceux qui n'ont pas commis de crimes odieux ont la liberté de prendre l'air dans la cour de la Prison; mais, le soir, on les appelle l'un après l'autre, pour les renfermer dans une grande salle obscure, à moins qu'ils ne soient en état de louer de petites chambres, qui leur font un logement plus commode. Des Sentinelles, qui veillent pendant toute la nuit, font observer un profond silence. Si l'on entend le moindre bruit, ou s'il arrive que la lampe s'éteigne, on se hâte d'en donner avis aux Geoliers, afin qu'ils puissent remédier au désordre. Il se fait des rondes continuelles, qui ôtent aux prisonniers toute esperance de pouvoir s'échapper. Ceux qui formeroient cette entreprise seroient punis séverement. Le Mandarin visite souvent la Prison, & doit toujours être en état de rendre compte des prisonniers. Si quelqu'un tombe malade, il est obligé non-seulement de lui procurer, aux frais de l'Empereur, des Médecins & des remedes; mais encore de prendre tout le soin possible de son rétablissement. Si quelqu'un meurt, il doit en informer l'Empereur, qui ordonne souvent au Mandarin superieur d'examiner si le subalterne a fait son devoir. Dans ces tems de visite, les Prisonniers qui sont chargés de quelque crime capital paroissent avec un visage pâle, un air melancolique, la tête panchée, & les genoux tremblans, dans l'esperance d'exciter la compassion. Mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur emprisonnement est non-seulement de les tenir sous une garde sure, mais encore de les mortifier, & qu'il est regardé comme une partie de leur punition.

Visites du Mandarin dans la prison, & ses devoirs.

Commodités permises.

Dans les grandes prisons, comme celle du Tribunal suprême de Peking, on permet aux Ouvriers & aux Artisans, tels que les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de riz & de légumes, &c. d'entrer pour le service & la commodité des Prisonniers. Ils ont même des cuisiniers, qui préparent leurs alimens; & tout s'exécute avec beaucoup d'ordre, par le soin continuel des Officiers.

Prison des femmes.

La Prison des femmes est séparée de celle des hommes. On ne leur parle qu'au travers d'une grille, ou par une espece de tour qui sert à faire passer leurs néceffités. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

Comment on traite les prisonniers morts.

Dans quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en prison n'est pas porté à la sepulture par la porte commune, mais par un passage fait exprès dans le mur de la premiere porte, qui ne sert qu'à cet usage. Lorsqu'un Prisonnier de quelque distinction se trouve en danger de mort, il demande comme une faveur la permission de sortir avant que d'expirer, parce qu'on attache une idée d'infamie à ce passage. La plus grande imprécation qu'on puisse faire à la Chine, contre une personne à qui l'on souhaite du mal, est de lui dire: » Puisses-tu passer par le trou de la prison! (10).

Navarette, qui avoit été renfermé avec les autres Missionnaires, pendant la persécution, à *Hang-cheu-fu*, Capitale de la Province de Che-kyang, fait la peinture suivante de la Prison de cette Ville & du traitement qu'ils y avoient

(10) Du Halde, p. 310. & suiv.

reçu. En arrivant dans la premiere cour, ils apperçurent le principal Geolier, assis avec beaucoup de pompe sur le siege de son Tribunal. Ce redoutable Officier demanda aussi-tôt l'ordre du Juge criminel. Ensuite il interrogea les Missionnaires sur le dessein qui les avoit amenés à la Chine & sur d'autres circonstances. Ils répondirent avec beaucoup de liberté; après quoi ils furent conduits par une autre petite porte, qui étoit sous la garde d'un Portier, dans un Temple d'une grande élégance. Il n'y a point de Prisons dans tout l'Empire, de Dongeons, ni de Cours de Justice, qui n'ayent leur Temple, fort propre & fort bien orné, où les Prisonniers & les Plaideurs font leurs prieres, offrent des cierges, de l'huile, de l'argent, des parfums & d'autres présens. A l'entrée de la nuit, on fit passer les Missionnaires par une plus petite porte, dans une cour, & de-là dans une grande salle fort obscure, sans aucune fenêtre, & si remplie de monde qu'à peine purent-ils s'y tenir debout. Ce lieu se nommoit la petite Prison, pour le distinguer du dongeon, qui en est assez loin. Ils y passerent quarante jours, durant lesquels ils eurent toujours de la lumiere pendant la nuit. Enfin l'envie de rendre leur situation plus commode leur fit louer une chambre. Il y avoit, dans la prison, un Inspecteur, dont l'office étoit d'entretenir l'ordre parmi les Prisonniers. Ils lui marquoient une extrême soumission. On n'entendoit point de bruit. On ne voyoit pas naître de querelle. La tranquillité regnoit comme dans un Monastere.

Description de la Prison de Navarette à Hang-cheu-fu.

Pendant le jour on reconduisoit les Missionnaires au Temple & dans la grande cour, pour y prendre l'air. Les chambres particulieres bordoient deux allées. Elles étoient pour les Prisonniers de quelque distinction, qui n'avoient commis que des fautes legeres. La vie qu'ils y menoient étoit paisible & commode. On voyoit aussi quelques maisons habitées par des personnes mariées, qui faisoient la garde pendant la nuit. Leur devoir est de se promener dans les allées & dans les cours, en battant sans cesse du tambour, & soufflant dans de petits cornets. Avec tant de précautions, quand la Prison seroit moins sure par elle-même, il n'en seroit pas moins impossible aux Prisonniers de s'échapper. On y apporte, chaque jour, toutes sortes de commodités en abondance; ce qui forme continuellement un véritable marché. Tout ensemble a l'air d'une petite République bien ordonnée. Chaque jour au soir le principal geolier visite les prisonniers avec ses commis, les appelle par leur nom & les renferme dans le lieu qu'ils habitent. On donne, aux prisonniers pauvres, une portion de riz tous les jours. Ils en mangent une partie, & du reste ils achetent du bois, du sel & des légumes. Sans cette libéralité la plûpart manqueroient du nécessaire, parce qu'étant logés fort à l'écart, ils n'ont pas de ressource dans les aumônes. Pendant tout le tems que les Missionnaires furent captifs, il entra plus de prisonniers qu'il n'en sortit. Les uns avoient les cuisses meurtries de coups; d'autres, les chevilles des pieds disloquées par la torture. Ces châtimens sont communs & s'exercent avec beaucoup de séverité.

Les Missionnaires entrerent un jour dans le donjon. C'est un lieu assez terrible. Au dehors est une grande cour, & dans le centre, un Temple, comme celui de la petite prison. Tous ceux qui s'y trouvoient renfermés étoient chargés de chaînes. Ils avoient le teint livide, parce qu'ils avoient beaucoup à souffrir de l'humidité. Cependant on leur permettoit, pendant le jour, de se montrer au soleil, où ils respiroient un air plus sain. Rien ne causa plus d'ad-

Description du Donjon.

Gouvernement de la Chine.

miration aux Missionnaires que l'ardeur avec laquelle ils leur voyoient implorer leurs Idoles, pour obtenir la fin de leurs souffrances, & que les manieres douces & honnêtes qu'ils avoient l'un pour l'autre & pour ceux qui les visitoient : » S'il se trouvoit dans nos prisons, remarque Navarette, deux Chinois » ou deux Japonois, comment seroient-ils traités par les autres prisonniers ? » Avec quelle rigueur ne leur feroit-on pas payer les droits établis par l'usa- » ge ? On ne voit rien de semblable à la Chine. Nous fûmes traités, ajoute » ce Voyageur, avec autant de respect que si nous avions été d'un rang » distingué. On voyoit du côté interieur du mur, vers le donjon, un trou par lequel on faisoit passer les corps des prisonniers qui mouroient dans cette prison (11).

## §. VI.

## *Gouvernement militaire & Forces de l'Empire.*

### *Officiers & Tribunaux militaires.*

Division des Mandarins militaires en cinq classes.

L'Etat militaire de la Chine a ses Tribunaux comme le Gouvernement civil, & ses Quans ou ses Mandarins, avec l'autorité qui convient à leur profession. Les Mandarins de la guerre prennent réguliérement leurs trois degrés, comme les Mandarins civils. Ils sont divisés en neuf classes, qui forment, comme les autres, un grand nombre de Tribunaux.

Ressemblance des degres militaires de la Chine avec les nôtres.

Le rang & les fonctions du principal Officier militaire, ou du Général, sont à peu près les mêmes à la Chine qu'en Europe (12). Il a sous lui, dans quelques Provinces, quatre Mandarins; & dans d'autres lieux, deux Mandarins seulement, qui représentent aussi nos Lieutenans généraux. Ceux-ci ont d'autres Mandarins subordonnés, qui répondent à nos Colonels. Les Colonels ont sous eux des Officiers, qu'on peut regarder comme des Capitaines. Enfin ces Capitaines ont des Officiers subalternes, qui ressemblent à nos Lieutenans & à nos Enseignes. Chacun de ces Mandarins a le train qui convient à sa dignité; & lorsqu'il paroît en public, il est accompagné d'une troupe d'Officiers qui appartiennent à son Tribunal; de sorte que tous ensemble ils ont sous leurs ordres un fort grand nombre de troupes, tant à cheval qu'à pied.

Cinq Tribunaux de la Guerre à Peking.

On compte à Peking cinq Tribunaux militaires, qui se nomment *U-fu*, c'est-à-dire, les cinq classes ou les cinq troupes de Mandarins de la guerre. Le premier porte le nom de *Heu-fu*, c'est-à-dire, d'*arriere-garde;* le second, celui de *Tso-fu* ou d'*aîle gauche;* le troisiéme, de *Yeu-fu*, qui signifie *aîle droite;* le quatriéme, celui de *Chang-fu*, c'est-à-dire, *avant-garde du corps d'armée;* le cinquiéme, celui de *Tsyen-fu* ou d'*avant-garde*.

Ces cinq classes ont à leur tête un Président & deux Assistans, qui sont du

(11) Description de la Chine par Navarette, p. 15. & suiv. On a vû dans son Journal, au Tome V, le détail de ce qu'il eut à souffrir & les circonstances de cette persécution.

(12) Parmi les Chinois, le *Hong-tu* est Général des troupes reglées, & le *Ti-tu* commande la milice. Les Tartares appellent leur Général *Tsyang-kiun*, & leurs Lieutenans généraux, *Meyrayn-chan*. Sous ces Commandans, suivant Gemelli (p. 279.) sont les *Tsong-mags* ou les Colonels, les *Fu-tyans* ou les Majors, les *Se-kupes* ou les Capitaines, & les *Pa-tsuns* ou les Enseignes. Mais Du Halde fait le Tsong-ping, Chef général de la milice.

premier Ordre des Mandarins. On choisit ordinairement, pour remplir ces postes, de grands Seigneurs de l'Empire, qui deviennent ainsi les Commandans de tout ce qu'il y a d'Officiers & de Soldats à la Chine. Cependant ces cinq Tribunaux dépendent d'un Tribunal suprême de la Guerre, nommé *Yong-ching fu*, dont le Président est un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend sur les cinq Tribunaux militaires, & sur tous les Officiers & les Soldats de la Cour. Mais pour moderer ce pouvoir extraordinaire, qui le rend maître d'un si grand nombre de troupes, on lui donne pour assistant un Mandarin littéraire (13) avec le titre de Surintendant de l'armée, & deux Inspecteurs nommés par l'Empereur, qui entrent dans l'administration des armes. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'exécuter quelque projet militaire, le Yong-ching-fu dépend absolument de la quatriéme des six Cours suprêmes, qui se nomme *Ping-pu* & qui a toute la milice de l'Empire sous sa jurisdiction.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Autre Tribunal dont ils dépendent.

Quoiqu'il y ait à la Chine de grands Seigneurs qui portent les titres de Princes, de Ducs & de Comtes, qui sont superieurs à tous les Ordres des Mandarins par leur dignité, leur mérite & leurs services (14), il n'y en a pas un néanmoins qui ne se trouve honoré du titre de son Emploi, & de la qualité de Chef des cinq Tribunaux militaires. Les Chinois sont les plus ambitieux de tous les Peuples. Ils mettent leur gloire & leur bonheur à jouir de quelqu'autorité dans l'État (15).

Seigneurs qui sont au-dessus des ordres des Mandarins.

Les Tribunaux des Mandarins de la guerre ne demandent point d'autre éclaircissement, parce que dans leurs procedures & leurs décisions ils ont les mêmes méthodes que les Tribunaux civils, dont on a déja donné la description. Mais il nous reste à parler des forces de l'Empire Chinois.

L'Art & la Nature se sont réunis pour donner des forces extraordinaires à la Chine. Toutes les grandes Villes, & les principales entre les petites, sont plus ou moins fortifiées. On donne à certaines Villes le nom de Places de Guerre, pour les distinguer des autres, qui se nomment Villes de Commerce. Cependant les Places de Guerre n'ont pas d'autre avantage sur les autres Villes fortifiées, que celui de leur situation, qui en rend l'accès plus difficile. Tout l'art des fortifications Chinoises consiste dans un excellent rempart, un mur de brique, des tours, & un large fossé rempli d'eau. A la verité, c'est une sûreté suffisante contre tous les efforts ennemis, dans des régions où la partie offensive de la guerre n'est pas mieux connue que la défensive.

Combien la Chine est fortifiée par l'Art & la Nature.

Les Places fortifiées, les Forts & les Citadelles sont en fort grand nombre. On en distingue six ordres différens, qui se nomment *Quang*, *Ghey* ou *Whey*, *So*, *Chin*, *Po*, *Pu* & *Chay*. Le premier ordre en contient environ six cens; le second, plus de cinq cens; le troisiéme, trois cens onze; le quatriéme, trois cens; le cinquiéme, cent-cinquante, & le sixiéme, trois cens; c'est-à-dire, en tout plus de deux mille, sans comprendre dans ce nombre les

Six ordres de Places fortes.

Leur nombre total.

(13) Ou peut-être un Mandarin civil, car on confond souvent les Officiers civils avec les Littéraires.

(14) Magalhaens les appelle *Va-pings*, comme s'il n'y avoit pas pour eux d'assez haut degré, ni de place qui réponde a leur mérite. Mais ces Mandarins, qui n'y sont d'aucun des neuf Ordres, se nomment *Vi-jo-lyew*, c'est-à-dire, gens sans établissement, parce qu'ils aspirent aux postes de confiance & de grand profit.

(15) Relation de Magalhaens, p. 215 & 217. Du Halde, p. 260. & suiv.

Tours, les Châteaux & les Redoutes de la fameuse muraille, qui ont leurs noms particuliers & leurs garnisons.

Chays ou Places de refuge.

Entre les *Chays*, on compte ces Places de refuge, qui sont situées au milieu des champs, dans lesquelles les Fermiers & les Paysans se retirent avec leurs troupeaux & leurs meubles lorsqu'ils se croient menacés de quelque mouvement de guerre ou de l'insulte des voleurs. On en voit d'autres au sommet des rochers & des montagnes les plus escarpées, sans autre accès que par des échelles, ou par des degrés taillés dans le roc. Ces Places ne sont pas environnées de murs, parce que toute leur force consiste dans leur situation, ou dans de larges & profonds fossés, qui sont capables d'arrêter la marche de l'ennemi. On compte avec cela plus de trois mille Tours, dans lesquelles on entretient constamment une garde de soldats, avec leur sentinelle, qui avertit du moindre désordre par un signal établi; le jour, en arborant un étendard au sommet de la Tour; la nuit, par une torche allumée, pour donner l'allarme aux garnisons voisines; car il n'y a pas de Province, de Ville ni de Bourg dans l'Empire, qui n'ait des soldats pour sa défense.

Fortifications naturelles de la Chine.

Les autres endroits par lesquels il pourroit être exposé à quelqu'attaque, semblent avoir été soigneusement fortifiés par la Nature. La mer, qui borde six Provinces à l'Est & au Sud, a si peu de profondeur au long de la Côte, que les gros Vaisseaux n'en peuvent approcher sans être brisés en piéces, & les tempêtes y sont si fréquentes qu'une Flotte n'y peut jamais mouiller en sûreté. A l'Ouest, ce sont des montagnes inaccessibles, qui ne font pas de ce côté-là une défense moins sûre. Le côté du Nord est défendu par la grande muraille (16).

Troupes Chinoises. Leur nombre & leur usage.

Le nombre des soldats que l'Empereur entretient pour la garde du grand mur, pour celle des Villes & des autres Places fortifiées, montoit autrefois à sept cens soixante-dix mille. S'il a reçu quelque changement, c'est moins pour diminuer que pour s'accroître; car l'Etat ne fait jamais de réduction dans les troupes. Elles servent de gardes aux grands Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magistrats. Elles les accompagnent jusques dans leurs voyages; elles veillent pour leur sûreté pendant la nuit, aux environs de leurs barques ou de leurs hôtelleries; & chaque fois que le Mandarin s'arrête, elles sont relevées par d'autres gardes. L'Empereur entretient aussi cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'usage des courriers qui servent à porter dans les Provinces ses ordres & ceux des Tribunaux (17). Le soin qu'il prend de bien armer ses troupes & de les habiller proprement, leur donne la plus belle apparence du monde dans leurs marches & dans les revûes. Mais elles ne sont pas comparables à celles de l'Europe pour la discipline & le courage. Non-seulement les Chinois sont naturellement efféminés, & les Tartares sont presque tombés dans la même mollesse; mais le profond repos dont ils jouissent ne leur donne aucune occasion de se rendre plus propres à la guerre: tandis que la préference qu'ils donnent sur tout le reste, à l'étude & au sçavoir, la dépendance où les Soldats vivent des Lettrés, & l'éducation ordinaire de la jeunesse, qui ne voit que des livres, & qui n'entend parler que de morale & de politique, sont autant d'obstacles pour le courage militaire (18). L'attaque des

Qualités des troupes Chinoises.

(16) Du Halde, p. 262. (17) Le même, p. 245. (18) Le Comte, p. 290.

Tartares eſt vive & fiere. Ils pouſſent bruſquement l'ennemi, lorſqu'ils l'ont forcé d'abord à plier ; mais ils ſont incapables d'un long effort, ſur-tout pour ſe défendre, s'ils ſont attaqués eux-mêmes avec autant d'ordre que de vigueur. L'Empereur Kang-hi, qui ne diſoit jamais rien que de juſte, comme il ne faiſoit rien que de grand, peignoit leur caractere en deux mots : » Les Tartares ſont bons ſoldats lorſqu'ils en ont de mauvais à combattre ; mais ils » ſont mauvais lorſqu'ils ont à faire à de bonnes troupes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Qualités des troupes Tartares.

A l'égard de la diſcipline, les troupes Chinoiſes ne laiſſent pas d'être exercées réguliérement par leurs Officiers. Cet exercice conſiſte, ou dans une eſpece de marche irréguliere & tumultueuſe, qu'ils font en eſcortant les Mandarins ; ou dans diverſes évolutions qui s'exécutent au bruit des trompettes. Ils tirent de l'arc & manient le ſabre avec beaucoup d'adreſſe. On fait auſſi, de tems en tems, des revûes militaires, pour examiner ſoigneuſement les chevaux, les mouſquets, les ſabres, les fléches, les cuiraſſes & les caſques. La moindre trace de rouille ſur les armes eſt punie ſur le champ de trente ou quarante coups de bâton, ſi le ſoldat eſt Chinois, & d'autant de coups de fouet ſi c'eſt un Tartare. Lorſqu'ils ne ſont point employés aux exercices de leur état, ils ont la liberté de choiſir leurs occupations (19).

Diſcipline militaire.

Il n'eſt pas néceſſaire à la Chine, comme en Europe, d'employer la violence ou l'argent pour engager les hommes au métier des armes. La profeſſion de ſoldat eſt regardée au contraire comme un fort bon établiſſement. On s'empreſſe d'y parvenir, ſoit par le crédit de ſes amis ou par les préſens qu'on fait aux Mandarins ; d'autant plus que chacun fait ordinairement ſon ſervice dans le canton qu'il habite (20).

Raiſon qui fait aimer le ſervice aux Chinois.

Les trois Provinces du Nord fourniſſent un grand nombre de ſoldats. Ils reçoivent pour paye, de trois en trois mois, cinq ſols d'argent fin (21), & chaque jour une meſure de riz ; ce qui ſuffit pour l'entretien d'un homme. Quelques-uns ſont à la double paye. Celle des cavaliers eſt de cinq ſols de plus, avec deux meſures de petites féves pour la nourriture de leurs chevaux, dont l'Empereur prend ſoin comme des hommes.

Leur paye.

Depuis que les Tartares ont conquis la Chine, ces troupes n'ont guéres d'autre emploi que celui de prévenir les revoltes, ou d'appaiſer les ſéditions, en ſe montrant dans les Villes ou dans les Provinces (22). Elles ſont chargées auſſi de purger les grands chemins de voleurs. Avec l'attention continuelle qu'elles ont à les ſuivre & les obſerver, il y en a peu qui leur échapent. Dans ces occaſions, chaque Ville reçoit des ordres ; & toutes les forces des Places voiſines ſe raſſemblent s'il eſt néceſſaire. Lorſqu'il eſt queſtion de guerre, on détache pluſieurs Bataillons de chaque Province pour former une armée.

Emploi ordinaire des troupes.

Avant l'union des Tartares & des Chinois, la grande muraille étoit gardée par un prodigieux nombre de ſoldats (23), pour couvrir l'Empire contre les invaſions de ces redoutables ennemis. Mais aujourd'hui l'on n'entretient garniſon que dans les Places importantes. La porte d'armes, dans chaque Ville,

Troupes pour la garde de la grande muraille.

(19) Le Comte, p. 313. Du Halde, 261.

(20) De là vient que ſuivant l'obſervation de Trigaut, la moitié des Habitans de ces trois Provinces eſt enrollée au ſervice militaire.

(21) Environ quatre ſols & demi de France par jour.

(22) Du Halde, p. 26.

(23) Le Comte dit un million. Navarette le confirme ſur ſa propre connoiſſance.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

est uniquement pour les soldats, quoiqu'ils ne portent ordinairement l'habit militaire que pour le service, c'est-à-dire, dans les tems de guerre, ou pour monter la garde, pour les revûes & pour servir d'escorte aux Mandarins dans leurs voyages. Dans les autres tems, ils s'appliquent au trafic ou à la profession dans laquelle ils sont nés (24).

Officiers Tartares à la Cour.

Entre les Officiers Tartares, on en compte vingt-quatre à la Cour qui portent le titre de Capitaines généraux, avec le même nombre de Colonels. Cet établissement, qui ne subsiste que depuis la conquête, n'empêche pas que le *Ping-pu*, ou le Tribunal suprême de la guerre, n'ait la surintendance des troupes Chinoises dans toute l'étendue de l'Empire. Cette Cour a des courriers toujours prêts pour porter ses ordres dans les Provinces; ce qui s'exécute fort sécretement (25).

Familles & troupes Tartares de Peking.

Toutes les familles Tartares qui sont établies à Peking, ont leurs habitations dans la Ville ou dehors; mais elles ne peuvent les quitter sans un ordre particulier de l'Empereur. De-là vient que les troupes Tartares, dont la garde de l'Empereur est composée, sont toujours en quelque sorte près de sa personne. On voit aussi à Peking quelques troupes Chinoises, enrollées depuis long-tems sous les drapeaux Tartates, & qui portent par cette raison le nom de *Chinois Tartarisés*. Elles sont bien payées & toujours prêtes à marcher au premier ordre, avec autant de diligence que de secret, pour arrêter les mouvemens & les séditions. Ces troupes sont divisées en huit corps, dont chacun a son Enseigne, distinguée par la couleur qui lui est propre. C'est le jaune, le blanc, le rouge & le bleu. Le verd est la couleur des troupes entiérement Chinoises, qui en tirent le nom de *Lu-ki*, c'est-à-dire, *Soldats de la Baniere* ou *de l'Enseigne verte*.

Troupes Chinoises Tartarisées.

Ordres des troupes Tartares.

Chaque enseigne Tartare a son Général, qui se nomme *Kusanta*, en langue *Mancheou*. Cet Officier en a d'autres sous lui, qui répondent à nos Lieutenans-Colonels, sous le nom de *Mey-reyon-chain*, & qui ont aussi leurs Officiers subalternes. Comme chaque Corps est composé à présent de Tartares Mancheoux, de Tartares Mongols, & de Chinois Tartarisés, le Général a sous lui deux Officiers généraux de chaque nation, & ces Officiers ont aussi des subalternes de la même nation. Chaque Corps consiste en dix mille hommes effectifs, divisés en cent *Nierus* ou cent Compagnies, chacune de cent soldats (26). Ainsi, en comptant la Maison de l'Empereur & celle des Princes, dont les Domestiques ont la paye d'Officiers & de Soldats, on peut croire, suivant l'opinion commune, qu'il y a toujours cent mille hommes de cavalerie à Peking (27). Cependant ils sont tellement énervés, comme on vient de le remarquer, que les Tartares Orientaux font peu de cas de leur nombre. Ils disent en proverbe, que le hennissement d'un cheval Tartare suffit pour mettre en déroute toute la Cavalerie Chinoise (28).

Troupes des Provinces & des Isles.

Outre ces forces, qui sont constamment sur pied, chaque Province a quinze ou vingt mille hommes, sous le commandement de leurs Officiers particuliers.

(24) Magalhaens, p. 44 & 58. Le Comte, *ubi sup.* p. 290. Du Halde, p. 261 & 294.

(25) Du Halde, p. 261.

(26) Comme on remarque que Jengloïz-kam avoit établi le même ordre dans ses troupes, on pourroit rechercher s'il l'avoit reçu des Tartares orientaux ou s'il le leur avoit communiqué.

(27) Le Comte dit cent soixante mille.

(28) Du Halde, p. 62. & suiv.

Il y en

Gouvernement de la Chine.

Il y en a aussi pour la garde des Isles, surtout pour celles de Haynan & de Formose.

Armes des troupes Chinoises.

Les armes des soldats sont des cimeteres & des dards, suivant l'ancien usage du Pays. L'Infanterie est peu nombreuse : elle n'a point de Picquiers, & les Mousquetaires y sont en petit nombre (29).

Artillerie de la Chine.

L'artillerie est d'invention moderne parmi les Chinois; & quoiqu'ils ayent fort anciennement l'usage de la poudre, ils ne l'emploient gueres que pour les feux d'artifice, dans lesquels ils excellent. Cependant on voit aux portes de Nan-king trois ou quatre bombardes, courtes & épaisses, assez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu l'usage du canon, quoiqu'ils paroissent l'ignorer encore; car ces pieces passent parmi eux pour de simples curiosités (30). Ils ont aussi quelques petards sur leurs Vaisseaux, mais ils manquent d'habileté pour s'en servir. En 1621 la Ville de Macao présenta trois canons à l'Empereur, avec quelques Canoniers (31). On en fit l'épreuve devant plusieurs Mandarins, qui parurent fort surpris de cette nouveauté. Les Tartares, qui s'étoient approchés de la grande muraille, furent si effrayés du ravage que cette petite artillerie fit dans leurs rangs, qu'ayant pris la fuite, ils n'eurent pas la hardiesse de reparoître jusqu'en 1636. Ils firent alors une nouvelle irruption, qui fit penser les Mandarins à fortifier les Villes de la Chine & à les munir d'artillerie. Ce fut à cette occasion que le Docteur *Paul Syn* leur ayant représenté (32) que les Missionnaires savoient l'art de fondre le canon, ils supplierent aussi-tôt l'Empereur d'ordonner au Pere Adam Schaal, alors Président du Tribunal des Mathématiques, d'en fondre quelques piéces. Après avoir obtenu l'ordre qu'ils desiroient, ils firent une visite à ce Missionnaire Mandarin, & dans la conversation ils lui demanderent négligemment s'il savoit la maniere de fondre du canon. Schaal ayant répondu qu'il n'en ignoroit pas les principes, ils lui présenterent sur le champ l'ordre Imperial. En vain leur représenta-t'il, dans sa surprise, que la pratique étoit fort éloignée de la théorie. Il fallut obéir, & donner des instructions aux Ouvriers, avec l'assistance néanmoins des Eunuques de la Cour. Ensuite les Mandarins, persuadés par la vûe des instrumens mathématiques que le Pere Verbiest avoit composés à Peking, qu'il ne devoit pas être moins habile à fondre de l'artillerie, obtinrent un autre ordre pour ce Missionnaire. Une entreprise de cette nature étoit capable de l'allarmer. Mais ayant trouvé dans les Registres des Eglises Chrétiennes de Peking, que sous la derniere race des Empereurs Chinois un grand nombre de Missionnaires étoient entrés à la Chine en faveur de leurs lumieres; & ne doutant pas qu'un service de cette importance ne portât l'Empereur à favoriser la Religion Chrétienne, il fondit avec un merveilleux succès cent trente pieces de canon.

A quel tems on en peut rapporter l'usage.

Les Missionnaires fondent du canon pour la Chine.

Quelque tems après, le Conseil des principaux Mandarins de la guerre présenta un Mémoire à l'Empereur, par lequel il lui demandoit trois cens vingt pieces de canon à l'Européenne, pour la défense des Places fortes de l'Empire. Sa Majesté ordonna que *Nan-whay-Jin*, (tel étoit le nom Chinois du Pere Verbiest) prendroit la direction de l'ouvrage, & qu'il seroit exécuté suivant les modéles qui devoient être tirés en peinture, & présentés à Sa Majesté dans

(29) Le Comte, p. 290 & 312.

(30) Il paroît, par le récit de Marco-Polo, que les Tartares employerent du canon au siége de Peking dans le treiziéme siécle.

(31) On a parlé de lui ci-dessus.

(32) C'étoit un Mandarin converti.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

un Mémoire. Le Missionnaire présenta les modéles en 1681, le 11 de Février. Ils furent approuvés ; & le *Kong-pu* ou le Tribunal des Ouvrages publics reçut ordre de fournir sans délai tous les secours nécessaires.

Obstacles que le Pere Verbiest trouva dans son travail.

La fonte de tant de pieces prit plus d'un an. Verbiest eut à vaincre quantité d'obstacles de la part des Eunuques du Palais, qui ne voyant pas sans impatience un Etranger dans une si haute faveur, réunirent tous leurs efforts pour ruiner son entreprise. Ils se plaignoient à tous momens de la lenteur du travail, tandis qu'ils faisoient dérober secrétement le metal par les Officiers subalternes de la Cour. Aussi-tôt que la premiere piece étoit fondue, ils se hâterent, avant que l'interieur fût poli, d'y jetter un boulet de fer, dans l'esperance de la rendre inutile. Mais Verbiest l'ayant fait charger par la lumiere, elle fut tirée avec un bruit si terrible, que l'Empereur l'ayant entendu de son Palais désira qu'on fît une seconde décharge. Enfin l'ouvrage étant achevé, toutes les pieces furent traînées au pied d'une montagne qui est à une demie-journée de Peking du côté de l'Ouest ; & Sa Majesté, accompagnée des principaux Officiers de son armée & de toute sa Cour, se donna le plaisir d'en voir faire l'épreuve. On lui fit observer que les boulets touchoient au lieu vers lequel Verbiest avoit braqué ses machines. Ce spectacle lui fit tant de plaisir, qu'il donna une fête solemnelle au Gouverneur Tartare & aux principaux Officiers de l'armée, sous des tentes qui furent dressées en plein champ. Il but, dans une couppe d'or, la santé de son beau-pere & de ses Officiers, & celle même des Artistes qui avoient dirigé le canon avec tant de justesse. Enfin, ayant fait appeller Verbiest, qui étoit logé par son ordre près de sa propre tente, il lui dit :

L'Empereur fait l'epreuve du canon des Missionnaires.

Compliment qu'il fait au Pere Verbiest.

» Le canon que vous me fites l'année passée a servi fort heureusement contre » les rebelles, dans les Provinces de *Chen-si*, de *Hu-quang* & de *Kyang-si*. Je » suis fort satisfait de vos services. Ensuite se dépouillant de sa robbe & de sa veste fourrée, il les lui donna comme un témoignage de son amitié.

Honneurs accordes à ce Missionnaire.

On continua, pendant plusieurs jours, d'éprouver les pieces, par un si grand nombre de décharges qu'il y eut vingt-trois mille boulets de tirés. Verbiest composa un Traité sur la maniere de fondre le canon & sur son usage. Il le présenta à l'Empereur, avec vingt-quatre desseins des figures nécessaires pour l'intelligence de cet art, & des instrumens qui servent à tirer juste. Quelques mois après, le Tribunal dont l'office est de rechercher les personnes qui ont rendu service à l'Etat, présenta un mémoire à l'Empereur, pour le supplier d'avoir égard au mérite de Nan-whay-jin. Sa Majesté ayant reçu favorablement ce mémoire, accorda au Missionnaire le même titre d'honneur qui se donne aux Vicerois lorsqu'ils ont bien servi dans leur Gouvernement.

Les canons sont bénis & reçoivent des noms de Saints.

D'un autre côté, pour prévenir la superstition des Chinois, qui font des sacrifices a l'Esprit de l'air, des montagnes & des rivieres, suivant la nature des évenemens & des ouvrages qu'ils commencent ou qu'ils finissent, Verbiest fixa un jour pour la bénédiction solemnelle de son artillerie. Il éleva dans la fonderie un autel, sur lequel il plaça un crucifix ; & revêtu d'un surplis, avec l'étole, il rendit ses adorations à Dieu en se prosternant neuf fois. Comme c'est l'usage de la Chine de donner des noms à toutes sortes d'ouvrages, il distingua chaque piéce de canon par le nom d'un Saint ou d'une Sainte, qu'il traça sur la culasse en gros caracteres (33).

(33) Chine du Pere du Halde, pag. 262. & suivantes.

# CHAPITRE VII.

## *Histoire Naturelle de la Chine.*

### §. I.

### *Climat, Air & Terroir.*

Variété de l'air & des saisons à la Chine.

DANS la vaste étendue dont on doit se représenter la Chine, il est aisé de concevoir que l'air, les saisons & toutes les propriétés qui dépendent de l'influence des corps célestes, ne peuvent être les mêmes dans toutes ses parties. Ainsi les Provinces du Nord sont extrêmement froides en hyver, tandis que celles du Sud sont toujours temperées. En Eté la chaleur est extrême dans celles du Sud, & celles du Nord conservent une fraîcheur supportable, sur-tout quand c'est du Nord que le vent souffle. Les jours & les nuits sont aussi plus longs & plus courts dans les parties septentrionales que dans celles du Midi. Les végetaux de toute espece croissent plûtôt & deviennent plus parfaits dans celles-ci. En un mot, l'air de la Chine est fort sain. Il est rarement chargé ou infecté de vapeurs dangereuses. Les récits fabuleux des Bonzes, qui attribuent les maladies populaires à certains animaux qui s'élevent dans l'air au-dessus de la vûe humaine & qui se cachent sous les rayons du soleil, semblent marquer assez que ce n'est jamais dans l'épaisseur de l'air même qu'il faut en chercher la cause. Au contraire, ils n'ont recours à ces vaines imaginations que pour expliquer comment il arrive quelquefois, que malgré la pureté continuelle de l'air quelques Provinces sont désolées par des maladies. Mais ils raisonneroient plus juste s'ils attribuoient le mal à la quantité extraordinaire de canaux dont l'Empire est rempli, & à l'excès des parties nîtreuses qu'ils ne cessent pas d'exhaler, sur-tout dans des terres grasses & fécondes, qui sont encore amandées continuellement par un mélange de toutes sortes d'immondices. Magalhaens remarqua, dans le long séjour qu'il fit à la Chine, qu'avant le lever du soleil la plûpart des canaux paroissent couverts d'une fumée épaisse, qui se dissipe à la verité fort promptement, mais que la peste n'y est presque pas connue; ce qu'il faut attribuer sans doute aux vents du Nord, qui soufflent de la Tartarie. Du moins ne produisent-ils pas ce fleau à la Chine; comme on s'est imaginé, sur des fondemens assez chimeriques, qu'ils le produisent quelquefois en Europe.

Variété dans le terroir des Provinces.

Il n'y a pas moins de différence, à la Chine, dans la surface des terres & dans les qualités du terroir, que dans la nature de l'air. Outre les Provinces de *Yun-nan*, de *Quey-cheu*, de *Se-chuen* & de *Fo-kyen*, qui sont trop montagneuses pour être cultivées dans toutes leurs parties, celle de Che-kyang, dont la partie orientale est très-abondante, a des montagnes hideuses à l'Ouest. Le terroir de Quang-tong & de Quang-si, qui est si beau & si fertile au long des Côtes maritimes, devient affreux & presque stérile en plusieurs endroits, à mesure qu'on s'éloigne de la mer. Dans la Province de *Kyang-nan*, le spacieux Canton de Wey-cheu-fu est entiérement couvert de montagnes très-

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

hautes & presqu'inhabitables. Elles sont en plus grand nombre dans les Provinces de *Chen-si* & de *Chan-si*, dont toutes les plaines ensemble ne composent pas le quart du Pays.

Beauté admirable de certaines parties de la Chine.

Lorsqu'on est entré dans la Province de Kyang-si en sortant de celle de Canton, on commence à découvrir la plus belle contrée de la Chine. Une partie est située sur la grande riviere, & l'on y voit les grandes & belles Villes de *Ngan-king-fu*, *Kyang-ning-fu* ou *Nan-king*, & *Chin-kyang-fu*. Une autre partie s'étend le long du grand canal *Yu-lyang-ho*, qui est bordé des Villes les plus riches & les mieux peuplées de la Province de Kyang-nan, telles que *Whay-ngan-fu*, *Yang-cheu-fu*, *Chang-cheu-fu* & *Su-cheu-fu*. Une troisiéme partie borde les Côtes maritimes de la Province de Che-kyang, où l'on trouve les cantons de *Hang-cheu-fu*, qui en est la Capitale; de *Hu-cheu-fu*, & de *Kya-ling fu*, qui fournissent plus de soie que toutes les autres Provinces de la Chine. Rien ne surpasse la beauté de ces plaines. Elles sont si unies, qu'on les croiroit tirées au niveau (34). Elles contiennent une infinité de grandes Villes & de gros Villages. Elles sont coupées par une nombre infini de canaux, qui communiquent les uns aux autres & qui reçoivent toutes sortes de barques sans aucun danger. L'eau en est très-claire & très-bonne à boire. Ces plaines sont cultivées avec une industrie dont les Chinois sont seuls capables. Elles sont si fertiles, qu'en plusieurs endroits elles produisent deux fois l'année, & souvent du froment même, entre les deux moissons.

Exceptions qu'il y faut faire.

Mais ce n'est pas sur cette partie de la Chine qu'il faut se former une idée générale d'un si vaste Empire. La connoissance de quelques Provinces ne donneroit qu'imparfaitement celle du corps entier. Sans l'occasion que les Missionnaires ont eue de le parcourir, pour en dresser la Carte, nous ignorerions encore que dans la plûpart des grands Gouvernemens il y a des cantons de vingt lieues entieres, fort mal peuplés & presque sans culture, parce que le terroir en est si sauvage qu'il est inhabitable. Comme ces quartiers sont éloignés des grandes routes, ils ont pû facilement échaper à la curiosité des premiers Missionnaires (35) & des Auteurs de nos Relations imprimées. La plûpart ont donné de grands éloges aux Provinces de *Chen-si* & de *Se-chuen*, parce qu'ils n'avoient vû que le canton de *Si-ngan-fu*, qui est divisé en trente-sept Villes, la plûpart riches & peuplées. Il faut attribuer à la même cause les louanges qu'on a données au terroir de Ching-tu-fu, qui est coupé par quantité de canaux, comme les Provinces de Kyang-nan & de Che-kyang. Ces premiers Voyageurs n'ont pû s'imaginer que les parties qu'ils n'avoient pas eu l'occasion de voir fussent si différentes de celles qu'ils avoient vûes. Ils ont vanté en général les Provinces de *Ho-nan* & de *Hu-quang*; quoiqu'une grande partie de la premiere, du côté de l'Ouest, soit deserte & sans culture, & que ces deserts ayent encore plus d'étendue dans *Hu-quang*. Cependant il faut avouer que les parties fertiles de ces deux Provinces donnent assez de riz & d'autres grains pour fournir les Provinces voisines, sur-tout celle de la Cour; car le terroir de *Pe-che-li*, qui n'est qu'une vaste plaine, est si sec & si dépourvû de ruisseaux, qu'en produisant beaucoup de froment, de petits grains & de lé-

Cause des erreurs où l'on est tombé là-dessus.

(34) Le Comte dit, en style de rhétorique, qu'on s'imagineroit que depuis la fondation de la Monarchie, la Nature ne s'est attachée qu'à perfectionner ce niveau.

(35) On n'excepte pas le Pere le Comte.

gumes, il produit très-peu de riz, qui eſt la nourriture la plus chere des Chinois. De-là vient que cette Province, & particuliérement le canton de Peking, qui eſt comme le rendez-vous de tout l'Empire, auroient peine à ſubſiſter ſans le ſecours des autres Provinces.

Histoire Naturelle de la Chine.

Jugement en général ſur le terroir de la Chine.

Il eſt vrai, en général, que le terroir eſt aſſez fertile dans chaque Province, ſans excepter celle de *Quey-cheu*, & que ſouvent on y recueille une double moiſſon. Mais ſi ces contrées, qui ſont baſſes & marécageuſes, ont été rendues capables de porter du bled, c'eſt au travail infatigable des laboureurs que la Chine en a l'obligation. Ajoutez que pluſieurs Provinces étant remplies de montagnes, où l'on trouve peu de terres propres au labourage, il arrive quelquefois que le produit de l'Empire entier ſuffit à peine pour la ſubſiſtance du prodigieux nombre de ſes Habitans (36).

Les Provinces qui ſont ſituées au Nord-Oueſt, telles que Pe-che-li, *Chan-ſi*, *Chen-ſi* & *Se-chuen*, produiſent du froment, de l'orge, pluſieurs eſpeces de millet, du tabac, des pois, qui ſont toujours verds, & d'autres pois, noirs & jaunes, qui ſervent à nourrir les chevaux au lieu d'avoine. Dans les parties méridionales ces ſortes de grains ſont peu eſtimés. Les mêmes Provinces produiſent auſſi du riz, même en pluſieurs endroits où le terrain eſt ſec, mais avec moins d'abondance. D'ailleurs il y eſt plus dur & moins facile à cuire que le riz des Provinces méridionales, ſur-tout de Hu-quang, Kyang-nan & Che-kyang, qui en produiſent une quantité extraordinaire, parce que le terroir eſt bas & qu'il a de l'eau en abondance.

Fertilité de la Chine en grains & en légumes.

Le riz ſe ſéme deux fois l'an dans quelques Provinces, & vaut beaucoup mieux que celui de l'Europe (37). Navarette nous apprend que la moiſſon s'en fait aux mois de Juin & de Décembre; qu'il croît avec plus d'abondance dans les Provinces méridionales, & le bled dans celles du Nord; que la Chine produit une quantité ſurprenante de toutes ſortes de grains & de légumes. En 1664 il acheta d'excellent froment, apporté dans ſa maiſon, à dix-huit ſols le boiſſeau (38); & du riz fort gros, qui ne lui revenoit qu'à trente ſols. Dans la Province de Chan-tong, le bled ſe donnoit, la même année, à ſix ſols le boiſſeau (39). Pour moudre le bled, on ſe ſert d'une eſpece de moulin fort ſimple. Il conſiſte dans une table ronde de pierre, placée horizontalement, ſur laquelle on roule circulairement un cylindre de pierre, qui briſe les grains par ſon poids (40).

Diviſion des grains & des animaux dont la chair ſe mange à la Chine.

Suivant Magalhaens, les Chinois comptent ſix principales ſortes de grains, qui ſont le riz, le froment, l'avoine, le millet, les pois & les féves; ſix ſortes d'animaux privés, dont la chair ſe mange; le cheval, le bœuf ou la vache, le porc, le chien, le mulet & la chévre: cent ſortes de fruits, tels que la poire, la pomme, la pêche, le raiſin, l'orange, la noix, la châteigne, la grenade, le citron & diverſes autres eſpeces, qui ſe trouvent toutes en Europe, à l'exception de trois (41).

(36) Du Halde, p. 7. & ſuiv. Navarette confirme cette derniere remarque, p. 53.

(37) Le Comte, p. 75. Du Halde p. 272. & 314.

(38) Trois reaux dans l'Original, ce qui revient à dix-huit ſols d'Angleterre.

(39) Navarette, p. 52 & 53.

(40) Du Halde, p. 303.

(41) Magalhaens, p. 142.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

## §. II.

### *Arbres à fruit.*

Principales especes de fruits Chinois.

LES Chinois ont presque tous les fruits que la Nature nous fournit en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus ; mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande. Ils n'ont, par exemple, que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés. Et tous ces fruits mêmes, si l'on excepte le raisin muscat & la grenade, ne sont pas comparables aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas la même habileté que les Européens à cultiver les arbres. Cependant leurs pêches valent bien celles de l'Europe. Ils en ont même une espece beaucoup meilleure. Mais, dans quelques Provinces, elles causent la dyssenterie lorsqu'on en mange avec excès, & cette maladie est fort dangereuse à la Chine. Les abricots n'y seroient pas mauvais s'ils leur donnoient le tems de mûrir (42). Quoique le raisin y soit excellent, les Chinois n'en font pas de vin, parce qu'ils en ignorent la méthode. Celui qu'ils boivent généralement est composé de riz. Ils en ont de rouge, de blanc & de pâle. Leur vin de coin est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très-chauds (43).

Olives de la Chine. Diverses opinions.

Si l'on s'en rapporte à Navarette, il n'y a point d'olives à la Chine (44). Mais Du Halde les décrit sous le nom de *Tsin-lan* & de *Quang-lon*. Cet Auteur observe que par la figure & la couleur elles ressemblent beaucoup à nos olives de la grosse espece. C'est une des dix especes dont il est parlé dans les Livres qui traitent des olives ; & ce qu'on dit de sa nature, de sa couleur & du terrain qu'elle demande, y répond fort bien. Il y a beaucoup d'apparence que si elle étoit préparée à la maniere de l'Europe, elle auroit le même goût que les nôtres. L'arbre est gros. Ses feuilles ressemblent à celles de nos oliviers. Lorsque les Chinois pensent à cueillir les olives, ce qu'ils font toujours avant qu'elles soient tout-à-fait mûres, parce que c'est alors qu'ils les mangent, ils ne les abbattent point avec de longues perches, qui nuiroient aux branches & au tronc ; mais faisant un trou dans le corps de l'arbre, ils y mettent un peu de sel, sur lequel ils bouchent le trou, & peu de tems après le fruit tombe de lui-même (45).

Les Chinois ont différentes sortes d'huiles.

Le Comte prétend que les olives Chinoises sont différentes de celles de l'Europe, & qu'on ne s'en sert point à faire de l'huile, apparemment parce qu'elles n'y sont pas propres, ou parce que les Chinois ne s'en sont point encore avisés (46). Cependant Navarette remarque qu'ils ont différentes sortes d'huile, dont la livre ne coute que six liards (47). Il ajoute que l'huile qui se tire d'une petite semence nommée *A-fon-jo-li*, est fort en usage pour faire des bignets & pour préparer d'autres alimens (48). Du Halde parle d'un arbre qui porte

(42) Le Comte, p. 95. Du Halde, p. 317.

(43) Navarette, p. 32.

(44) Il dit qu'il n'a jamais vû à la Chine de cerise.

(45) Du Halde, p. 8.

(46) Le Comte, p. 95.

(47) Mais il croit que nos oliviers y croîtroient, comme nos amandiers.

(48) Navarette, p. 32.

un fruit dont l'huile se nomme *Cha-yeu*, & qui dans sa fraîcheur est peut-être le meilleur de la Chine. La forme de ses feuilles, la couleur du bois & quelques autres qualités, lui donnent beaucoup de ressemblance avec le *Vu-i-cha* ou le *Thé-bohé;* mais il en est différent par la grandeur, la grosseur, la figure, & par ses fleurs & son fruit. Si le fruit est gardé après qu'il est cueilli, il en devient plus huileux. Cet arbre est de hauteur médiocre. Il croît sans culture sur le penchant des montagnes & même dans les vallées pierreuses. Son fruit est verd, d'une forme irréguliere, rempli d'un noyau moins dur que celui des autres fruits (49).



Oranges de la Chine.

Entre les oranges qui portent le nom d'oranges de la Chine, on distingue plusieurs excellentes especes, quoique les Portugais n'en aient apporté (50) qu'une en Europe. On voit encore à Lisbone, dans le jardin du Comte de Saint-Laurent, le premier arbre d'où sont sortis tous les orangers de cette espece. Mais les Chinois font beaucoup plus de cas d'une autre, qui est plus petite & dont l'écorce est mince, unie & fort douce. La Province de Fo-kyen en produit une espece, dont le goût est admirable. Elle est plus grosse, & l'écorce en est d'un beau rouge. Les Européens qui vont à la Chine, conviennent tous qu'un bassin de ces oranges (51) pareroit les plus somptueuses tables de l'Europe. Celles de Canton sont plus grosses. Elles sont jaunes, d'un goût agréable & d'un usage fort sain. On en donne même aux malades, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes. On les coupe en deux, on les remplit de sucre (52), & l'on prétend que le jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre & dont les Européens se servent dans les sauces (53). Navarette en observa une espece dont on fait une pâte seche, en forme de tablettes, qui est également saine & nourrissante. Elle est fort estimée à Manille, d'où elle se transporte à Mexico (54) comme une conserve fort friande.

Limons & citrons.

Les limons & les citrons sont fort communs dans quelques Provinces méridionales, & d'une grosseur extraordinaire; mais les Chinois n'en mangent presque jamais. Ils ne les font servir qu'à l'ornement de leurs maisons, où l'usage est d'en mettre sept ou huit dans quelque vase de porcelaine, pour satisfaire également la vûe & l'odorat. Cependant ces fruits sont très-bons au sucre, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont bien candisés. On fait aussi beaucoup de cas d'une sorte de limon, qui n'est que de la grosseur d'une noix. Il est rond, verd, aigre & très-bon pour les ragouts. L'arbre qui le porte se met dans des caisses, pour l'ornement des cours, des salles & des maisons (55).

Le Pamplinius, ou le Yeu-tse.

Le fruit qui se nomme aux Indes *Pamplinius*, & *Yeu-tse* à la Chine, n'a rien dans le goût qui le mette au-dessus du *Tsin-lan* ou de l'olive. Sa grosseur ordinaire surpasse celle de nos citrons. Il est quelquefois rougeâtre, quel-

(49) Du Halde, p. 12.

(50) Navarette dit qu'il y en a deux sortes & fort communes en Portugal.

(51) C'est probablement le même dont Le Comte parle comme d'un fruit fort estimé & qu'on envoie aux Indes comme une rareté. Il est de la grosseur d'une bille de billard. L'écorce est d'un beau jaune rougeâtre, fort claire & fort unie. Cependant le même Auteur lui préfere la grosse espece qui vient en Europe.

(52) Le Comte dit (p. 98.) que cette espece ne differe de celles du Portugal qu'en ce qu'elle est plus ferme, qu'elle ne quitte pas aisément l'écorce & qu'elle est divisée en plusieurs segmens.

(53) Le Comte, p. 97. & suiv.

(54) Du Halde, p. 317.

(55) Navarette, p. 37.

quefois blanc, & d'un goût entre doux & aigre. L'arbre est plus épineux que le citronier (56).

Melons de la Chine.

Outre les melons de l'espece des nôtres, on en distingue deux sortes à la Chine; l'un, qui est fort petit & jaune au dedans, a le goût si agréable, qu'il peut se manger avec l'écorce, comme une pomme. L'autre, qu'on appelle *Melon-d'eau*, est gros & long. Sa chair est blanche & quelquefois rouge. Il rend un jus doux & frais, qui étanche la soif & qui n'est jamais nuisible, même dans les plus grandes chaleurs (57). Cependant ces deux especes ne sont pas si délicieuses que celles qui viennent d'un canton de Tartarie nommé (58) *Hami*, à une distance considerable de Peking.

Avec ces fruits, qui sont communs à l'Europe, la Chine en a d'autres que les Européens ne connoissent que par les Relations de leurs Voyageurs, & qui paroissent y avoir été portés des Isles voisines, tels que le *Fan-po-le-mye* ou l'*Ananas*, les *Cheu-kus*, ou les Guaves; les *Pa-tsyans*, ou les Bananes, &c. Mais comme ils se trouvent dans plusieurs autres Pays, on croit devoir se borner à ceux qui ne croissent que dans l'Empire de la Chine (59).

Fruits particuliers à la Chine.

Le Li-chi.

Le *Li-chi* (60) de la bonne espece, car il y en a plusieurs, est à peu près de la forme d'une datte. Son noyau est de la même longueur & de la même dureté. Il est couvert d'une chair tendre, pleine de suc & d'un fumet excellent, qui se perd néanmoins en partie lorsque le fruit vient à sécher, & qu'il devient noir & ridé comme les prunes. L'écorce, ou la peau exterieure, ressemble au chagrin. Mais elle est douce & unie du côté interieur. Sa figure est presque ovale (61).

Autre espece de Li-chi.

Le *Li-chi* des Provinces de *Chan-si* & de *Chen-si* est plus gros & plus ferme, jusqu'à pouvoir se couper comme les pommes; mais sa couleur est différente. On le cueille de bonne-heure pour le faire mûrir sur la paille; ou bien on le trempe dans l'eau chaude, pour lui ôter un mauvais goût aigre qu'il a toujours lorsqu'on le cueille. Il deviendroit excellent s'il étoit greffé (62).

Description qu'en fait Navarette.

C'est ce *Li-chi*, suivant Navarette, qui passe parmi les Chinois pour le roi des fruits. Quoiqu'il soit dans une abondance surprenante, il n'en est pas moins estimé. Il est un peu plus gros qu'une grosse noix. L'écorce en est verte & mince. L'interieur est aussi blanc que la nége; le noyau a la noirceur du jais. On parle de son goût & de son odeur avec admiration. De tous les fruits, l'*A-te*, ou le *Ya-ta* (63) est le seul qui le surpasse. On le met ordinairement dans l'eau froide avant que de le manger. Les Chinois prétendent qu'il est d'une nature chaude. Lorsqu'ils s'en sont rassasiés, ils n'ont qu'à boire un peu d'eau pour sentir que leur appétit se renouvelle. L'arbre est gros & d'une fort belle forme. Navarette ajoute qu'il en trouva plusieurs à *Batan*, près de Manille. Le Comte ne connoît pas en Europe de fruit dont le goût soit si délicieux; mais il prétend que l'excès en est mal-sain, & que sa nature est si chaude qu'il fait

(56) Le Comte, p. 98. Du Halde, p. 317.

(57) Du Halde, p. 8.

(58) *Hamil* ou *Khamul*, ville de la petite Bukkarie, au Nord-Est de la Province de Chen-si. *Voyez la Carte.*

(59) Du Halde, p. 317.

(60) Les Portugais l'appellent *Lechia*.

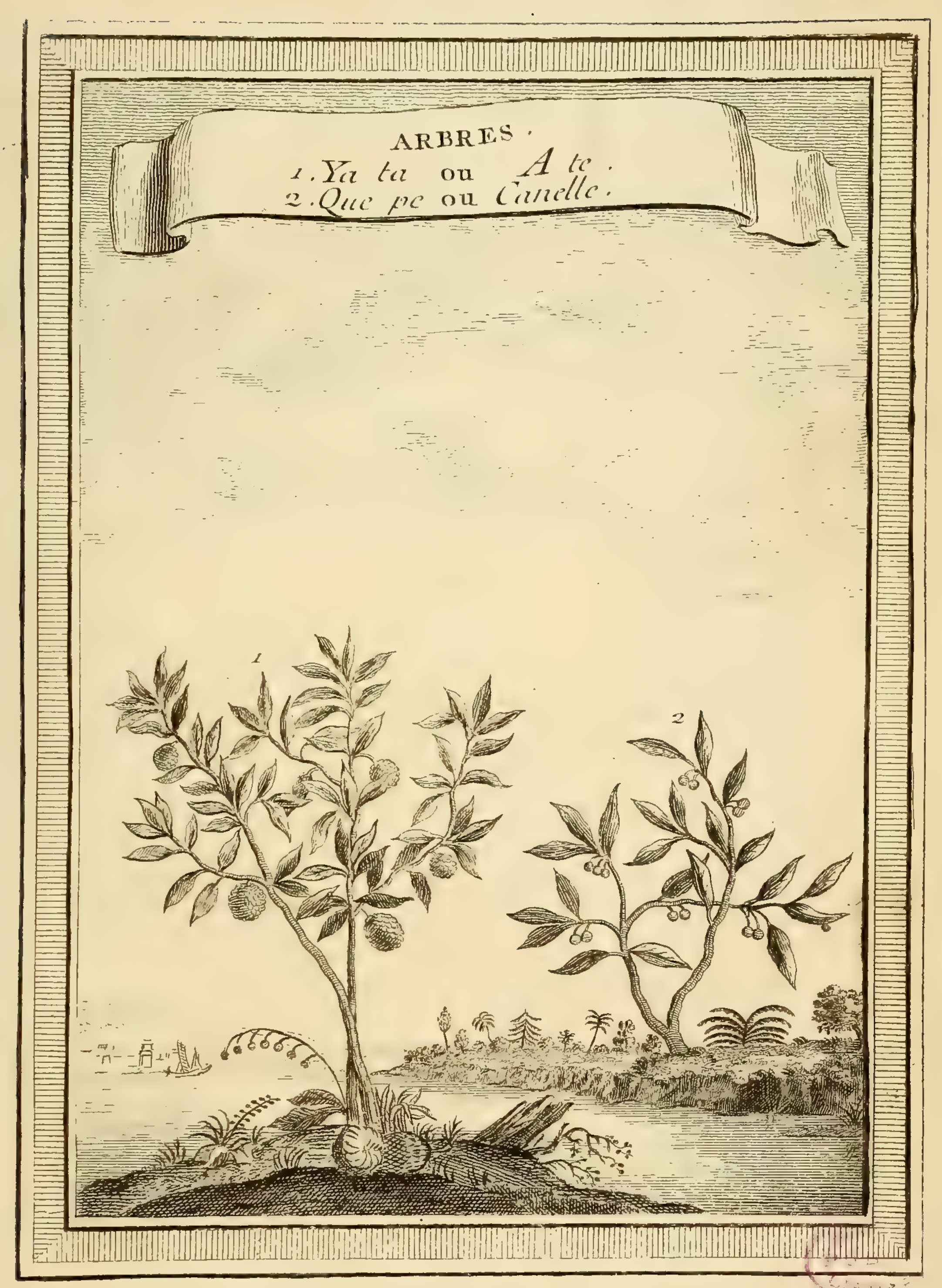
(61) Le Comte, p. 96. Du Halde, p. 8.

(62) Le Comte, *ubi sup.* Du Halde, page 104.

(63) Excellent fruit, qui ressemble à une petite pomme de pin, mais qui a la peau verte, la chair blanche & le goût délicieux. Il est divisé en petites cellules, qui ont chacune leur pepin noir.




T. VI. N.° X.




T. VI. N. XI.

naître des pustules par tout le corps à ceux qui en usent sans modération. Les Chinois le gardent, pour en manger toute l'année. Ils s'en servent particuliérement dans le thé, auquel il donne un goût un peu rude, qui est plus agreable que celui du sucre (64).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Le tse-tse.

Le fruit qui se nomme *Tse-tse* (65) croît dans presque toutes les parties de la Chine. On en distingue plusieurs especes. Celui des Provinces méridionales a le goût du sucre & fond dans la bouche. L'écorce en est unie, transparente & d'un rouge-luisant, sur-tout dans sa maturité. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, mais il est ordinairement plus gros. Sa semence est noire & plate; sa chair est fort aqueuse, & devient presque liquide lorsqu'on le succe par un bout. Etant sec, il devient farineux comme nos figues; mais avec le tems il se couvre d'une espece de croute sucrée, qui lui donne un fumet délicieux.

Ses différentes especes.

Les Portugais de Macao donnent à ce fruit le nom de Figue; non pour sa forme, mais parce qu'en séchant il devient farineux & doux (66) comme nos figues. L'arbre qui le porte prend une très-jolie forme lorsqu'il est greffé. La Chine en produit beaucoup, sur-tout dans la Province de *Ho-nan*. Il est de la grandeur d'un noyer médiocre, & ses branches ne s'étendent pas moins. Ses feuilles sont larges & d'un beau verd, qui se change pendant l'automne en un rouge agréable. Le fruit est à peu près de la grosseur d'une pomme (67) & prend un jaune-éclatant lorsqu'il meurit. Entre plusieurs especes de Tse-tses, il y en a dont l'écorce est plus mince, plus transparente & plus rubiconde. D'autres, pour acquerir un fumet plus fin, doivent meurir sur la paille. Mais tous sont fort agréables à la vûe & fort bons à manger. Le Tse-tse ne meurit pas à l'arbre avant le commencement de l'automne. L'usage commun est de le faire secher, comme les figues en Europe. Il se vend dans toutes les Provinces de l'Empire. En général le goût en est excellent & ne le cede point à celui de nos meilleures figues séches. Celui de la Province de *Chen-si* n'est pas moins bon, quoique l'espece soit plus petite, & que l'arbre ne demande aucune culture. Malheureusement il ne croît qu'à la Chine, & nulle-part avec tant d'abondance que dans la Province de *Chang-tong* (68). Le *Sou-ping* de *Boim* en doit être une espece.

Il ne croît qu'à la Chine.

Sou-ping de Boim.

Le Long-yen.

Les Provinces méridionales ont un autre fruit, qui rapporte un profit considerable à la Chine. Il se nomme *Long-yen* (69), c'est-à-dire, *Œil de dragon*. Sa forme est ronde; l'écorce unie & jaunâtre; la chair blanche, pleine d'un jus qui tire souvent sur l'aigre. Quoiqu'il soit moins agréable que le *Li-chi*, on prétend qu'il est plus sain & que jamais il ne cause de mal. L'arbre est de la grosseur du noyer (70). Navarette prétend qu'on l'a nommé Œil de dragon parce que le noyau de son fruit ressemble en effet aux yeux d'un dragon, tels qu'on les peint à la Chine. Il ajoute que ce fruit, étant plus doux & plus odoriferant que le *Li-chi*, lui seroit préferable s'il étoit en égale quantité; qu'il se vend sec dans tout l'Empire, & qu'en le faisant bouillir on en tire un suc

(64) Navarette, p. 36.

(65) Le Comte, *Se-tse*, & Magalhaens, *Su-su*.

(66) Magalhaens dit qu'il est si délicieux, qu'on peut le nommer un morceau de sucre.

(67) Magalhaens lui donne la grosseur d'un coin, avec quelque chose de plus plat & comme de plus écrasé.

(68) Du Halde, p. 8 & 104.

(69) Navarette écrit *Lung-jen*.

(70) Le Comte, p. 96. Du Halde, p. 8.

Histoire Naturelle de la Chine.

agréable & nourrissant (71). Magalhaens assure que le li-chi & le long-yen ne se mangent que pourris, & que l'Europe, où ces deux fruits manquent, n'en est pas dédommagée par les coings, les nefles & par les cormes, qui croissent aussi dans la Province de *Chan-si;* parce qu'il n'y a point de comparaison pour le goût (72).

On remarque une singularité dans l'arbre que les Chinois nomment *Mwey-chu*, & qui porte un petit fruit aigre que les femmes & les enfans aiment beaucoup. Seché & mariné, il se vend comme un remede pour aiguiser l'appétit. L'arbre est fort gros. L'Auteur fut étonné de le voir en fleurs vers le tems de Noël, lorsque la gelée est forte & qu'il tombe de la nége. Il fit cette observation pour la premiere fois en 1663. Les fleurs du *Mwey-chu* sont fort blanches.

Le Ja-ka.

Le fruit que les Portugais nomment *Jaca* ou *Jaka*, les Espagnols, *Nangeas*, & les Chinois, *Po-lo-mye*, est, au jugement de Navarette, le plus gros fruit de l'Univers. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à cent livres. Kirker le croyoit particulier à la Chine; mais il étoit mal informé, car le jaka croît aussi dans l'Inde, dans les Isles, & à Manille. On se sert d'une hache pour le couper. Il contient quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti & qui est d'un goût délicieux. Les Indiens le préparent fort bien avec le lait des noix de coco. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre & non sur les branches, qui ne seroient pas capables de le porter.

Le Chi ku.

Deux especes principales.

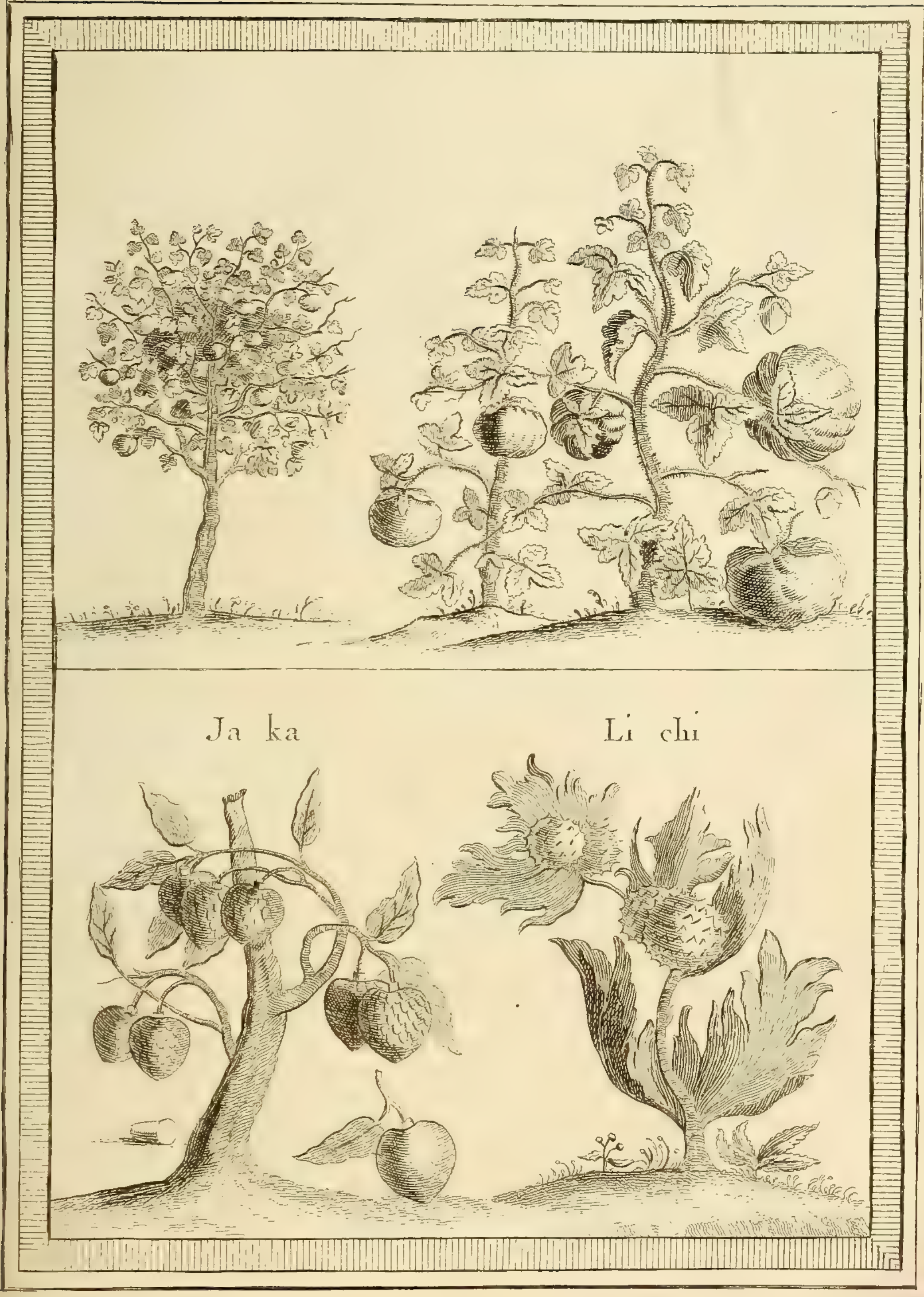
Le *Chi-ku* porte à Manille le nom de *Chiqueis*, & celui de *Figocaque* parmi les Portugais. On en distingue plusieurs sortes, qui sont toutes fort délicates; l'une, est petite & de la forme du gland, quoique beaucoup plus grosse. Elle n'a pas de noyau. L'écaille ou l'écorce ressemble à la peau de l'oignon. La chair est douce & agréable; si molle dans sa maturité, qu'en y faisant un petit trou on la succe entiérement. D'autres sont plus grosses que la poire de bergamote, & de la couleur d'un beau pavot rouge. Elles se rident beaucoup avant que de devenir molles; mais en les faisant tremper vingt-quatre heures dans l'eau, on les rend aussi fraîches qu'une pomme. Ces deux especes meurissent vers le mois de Septembre & viennent en abondance. Celles qui ne parviennent à leur maturité qu'au mois de Décembre, sont grosses & d'une bonté singuliere. Leur couleur est verte. Leur forme est plate. Elles ne manquent point de noyau, mais il est petit. On les fait sécher au soleil. Elles ne sont pas moins larges que la main d'un homme. On les conserve long-tems; & pour les trouver délicieuses il faut les tremper une nuit seulement dans le vin. Elles se couvrent d'une sorte de sucre qui se vend à part & qui, mêlé avec de l'eau pendant l'Eté, en fait une liqueur fort agréable (73).

Les Karamboles.

On trouve dans les parties méridionales de la Chine un fruit qui se nomme à Manille *Millubines* & *Karambolas*. Il y en a deux especes; la douce & l'aigre. Dans leur maturité elles ont exactement l'odeur du coing. On fait de l'une & de l'autre une excellente conserve, à laquelle rien n'est comparable pour appaiser la soif. Le fruit est d'abord très-verd, mais il prend la couleur du coing lorsqu'il arrive à sa parfaite maturité.

(71) Navarette, p. 37.
(72) Magalhaens, p. 147.
(73) Ce doit être une espece de figue, comme le *Tse-tse*.

DEUX SORTES DE COTTONIERS



Le Platane.

Le *Platane* & son fruit croissent à la Chine, quoiqu'il ne s'en trouve point au Mexique ni dans les Isles Philippines. Cet arbre est fort différent de ceux qui portent ordinairement le nom de Plantains (74).

L'U-tong-chu.

L'*U-tong-chu* est un grand arbre, qui ressemble au sycomore. Ses feuilles sont longues, larges & jointes par une tige d'un pied de longueur. Il pousse tant de branches & de touffes de feuilles qu'il est impénétrable aux rayons du soleil. La maniere dont il produit son fruit est fort singuliere. Vers la fin du mois d'Août on voit sortir de l'extrêmité de ses branches, au lieu de fleurs, de petites touffes de feuilles, qui sont plus blanches & plus molles que les autres. Elles n'ont pas non-plus tant de largeur. Il s'engendre sur les bords de chaque feuille trois ou quatre petits grains, de la grosseur d'un pois, qui contiennent une substance blanche, dont le goût approche de celui de la noisette avant sa maturité. Rien n'est égal à cet arbre pour l'ornement d'un jardin (75).

La Casse.

La Province de *Yun-nan*, vers le Royaume d'Ava, porte l'arbre qui produit la casse; *Cassia-fistula*. Il est assez grand. Les Chinois l'appellent *Chang-ko-tse-chu*, c'est-à-dire, l'*Arbre au long fruit*, parce que ses cosses sont beaucoup plus longues que celles qu'on voit en Europe. Elles forment autant de tubes creux, divisés en cellules, qui contiennent cette substance moëlleuse qui se nomme *Casse* (76).

Poivre de la Chine.

La Chine ne produit pas d'autre épice qu'une espece de poivre nommé *Wha-tsyau*. C'est la cosse d'un grain de la grosseur ordinaire d'un pois, mais trop chaud & trop acre pour être mangé. Sa couleur est grise & mêlée de quelques raies rouges. La plante qui le produit ressemble dans quelques cantons à nos buissons épais. Dans d'autres lieux, il prend la forme d'un arbre assez haut. Ce fruit n'est ni picquant ni agréable comme le poivre. Il n'y a que le Peuple qui l'emploie pour assaisonner les viandes. En un mot, il n'a rien de comparable au poivre des Indes orientales, que les Chinois se procurent, par le Commerce, en aussi grande abondance que s'il croissoit dans leur (77) Pays. Lorsque le poivre de la Chine est mur, le grain s'ouvre de lui-même & laisse voir un petit noyau de la noirceur du jays, qui jette une odeur forte & nuisible à la tête. On est obligé de le cueillir par intervalles, tant il seroit dangereux de demeurer long-tems sur l'arbre. Après avoir exposé les grains au soleil, on jette la poulpe interieure, qui est trop chaude & trop forte, & l'on n'emploie que le reste (78).

Betel.

Canelle Chinoise.

Outre les arbres qui produisent le betel, dont l'usage est fort commun dans les Provinces méridionales, on trouve dans celle de Quang-si & dans le canton de *Tsin-cheu-fu*, particuliérement sur la montagne de *Pe-che*, une espece de canelle; mais moins estimée, même à la Chine, que celle qui vient des autres lieux. Sa couleur tire plûtôt sur le gris que sur le rouge, qui est celle de la meilleure canelle de Ceylan. Elle est aussi plus épaisse, plus rude & moins odoriferante. Cependant elle a la même vertu pour fortifier l'estomac & pour ranimer les esprits. L'experience apprend même qu'elle a toutes les propriétés de la canelle de Ceylan, quoique dans un degré moins parfait. Il s'en trouve

(74) Description de la Chine par Navarette, p. 34. & suiv.

(75) Mémoires du Pere le Comte, p. 158. Du Halde, p. 320.

(76) Le même, p. 14.

(77) Le même, p. 8 & 318. Le Comte, pag. 100.

(78) *Ibidem.*

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

quelquefois de plus mordante que celle qui vient des Indes, mais qui devient grise aussi lorsqu'elle a seché long-tems (79). Navarette assure que la Province de Quang-tong porte un grand nombre de ces arbres, & que la canelle en est si bonne qu'on n'a pas besoin à la Chine de celle de Ceylan. Il ajoute que cette grande région ne produit pas de girofle ni de muscade, quoique Mendoza lui attribue ces deux productions.

Camphre de la Chine, inferieur à celui de Borneo.

L'arbre au camphre, que les Chinois appellent *Chang-chu*, est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. Mais le camphre qu'on en tire (80) a quelque chose de grossier, & n'approche pas de celui de *Borneo*, qui passe pour le plus fin. On fait des ustenciles domestiques de son bois. Son odeur est si forte, que la scieure, jettée sur les lits, en chasse les punaises; & l'on prétend que dans les endroits où il croît, ces incommodes animaux ne sont pas connus à plus de cinq lieues à la ronde.

Maniere de le récueilir.

Un Missionnaire qui avoit demeuré long-tems dans l'Isle de Borneo, d'où vient le meilleur camphre, apprit à Navarette la méthode qu'on emploie pour le recueillir. Avant le lever du soleil, il sort du tronc & des branches de l'arbre une espece de liqueur, qui s'agite comme le vif-argent. On secoue fortement les branches, pour la faire tomber sur des toiles étendues. Il s'y congele. On le met dans des boëtes de cannes, où il se garde. Aussi-tôt que le soleil paroît, tout ce qui est resté sur l'arbre rentre dans le tronc. Les Habitans de Borneo, qui gardent leurs Morts plusieurs jours avant que de les ensevelir, se servent de camphre pour empêcher que la chaleur ne les corrompe. Ils placent le corps sur une chaise, qui est ouverte par le bas, & de tems en tems ils lui soufflent du camphre dans la bouche avec un tuyau de canne. En peu de tems il pénetre jusqu'à l'autre extrêmité, & les cadavres sont ainsi préservés de corruption (81).

Arbre aux pois.

On ne doit point oublier l'arbre qui produit les pois; car leur figure, leur couleur, leur cosse & leur goût, quoiqu'un peu rance, ne laissent aucun doute de leur nature. Cet arbre est assez commun dans plusieurs Provinces. Il est fort haut; ses branches s'étendent beaucoup, & peu d'arbres les ont aussi épaisses.

### *Quatre arbres fort remarquables.*

ENTRE les arbres qui méritent l'attention du Public & qui peuvent exciter la jalousie des Européens, la Chine en a quatre principaux : 1°. L'*arbre au vernis*; 2°. le *Tong-chu* ou l'*arbre à l'huile*; 3°. l'*arbre au suif*; 4°. l'*arbre à la cire blanche.*

Le Tsi-chu, ou l'arbre au vernis.

L'arbre au vernis, qui se nomme le *Tsi-chu*, n'est ni grand, ni gros, ni fort branchu. Son écorce est blanchâtre. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du cerisier sauvage; & la gomme rougeâtre, nommée *Tsi*, qu'il distille goute à goute, approche extrêmement de la terebenthine (82). Il rend une

(79) Du Halde, p. 14.

(80) L'opinion commune est que le camphre se tire des racines de l'arbre qui porte la canelle.

(81) Du Halde, p. 9.

(82) Le Comte dit que dans les Villes où on le transporte, il ressemble plus à la poix ou au goudron, excepté qu'il est sans odeur.


Tsi chu ou Arbres au Vernis.
Betel.
Fuling ou racine Chinoise.
Arbuste qui produit le Thé.
Rhubarbe.

T.VI.N.XIII

plus grande quantité de cette liqueur lorsqu'on la tire par incision ; mais alors il périt beaucoup plûtôt (83).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Ses propriétés.

On trouve le Tsi-chu en abondance dans les Provinces de *Kyang-si* & de *Se-chuen ;* mais les plus estimés sont ceux du district de *Kan-cheu ,* une des Villes les plus méridionales de Kyang-si. Le vernis ne doit point être tiré avant que les arbres ayent atteint l'âge de sept ou huit ans. Celui qu'on tire plûtôt est moins bon pour l'usage. Le tronc du plus jeune arbre d'où l'on commence à le tirer n'a pas plus d'un pied Chinois de circonference. On prétend qu'il est alors meilleur que si les arbres étoient plus gros & plus vieux. Le mal est que les jeunes rendent beaucoup moins ; mais les Marchands ne font pas difficulté de mêler ce qui sort des uns & des autres. On voit peu de *Tsi-chus* qui ayent plus de quinze pieds de haut ; & lorsqu'ils parviennent à cette hauteur, la circonference du tronc est d'environ deux pieds & demi. Les feuilles & l'écorce sont couleur de cendre. Ils ne portent ni fleurs ni fruit, & l'on emploie la méthode suivante pour les faire multiplier.

Maniere de le cultiver.

Au printems, lorsque l'arbre commence à pousser, on choisit le rejetton qui promet le plus, entre ceux qui sortent, non des branches, mais du tronc ; & lorsqu'il est de la longueur d'un pied, on le couvre de terre jaune. Cette enveloppe doit commencer deux pouces au-dessus du point où la branche sort du tronc, & s'étendre quatre ou cinq pouces plus bas. Elle doit en avoir au moins trois d'épaisseur. On la serre beaucoup, & on la couvre soigneusement d'une natte pour la garantir de la pluie & des injures de l'air. On la laisse dans cet état depuis l'équinoxe du printems jusqu'à celui de l'automne. Alors on ouvre un peu l'enveloppe de terre, pour examiner les petites racines que la branche ne manque pas de produire & qui sont divisées en plusieurs filets. Si la couleur de ces fils est jaunâtre ou rougeâtre, on juge qu'il est tems de séparer la branche du tronc. On la coupe adroitement, avec beaucoup d'attention pour ne pas la blesser, & on la plante. Mais si les filets sont blancs, c'est une marque qu'ils sont encore trop tendres ; & dans ce cas on referme l'envelope & l'on remet à couper la branche au printems prochain. Mais soit qu'on choisisse l'automne ou le printems pour la planter, on doit mettre beaucoup de cendre dans le trou, si l'on veut la préserver des fourmies, qui dévorent, dit-on, les racines encore tendres, ou qui en tirent du moins toute la séve (84).

Quand & comment ils produisent du vernis.

Ces arbres ne distillent le vernis qu'en Eté. Ils n'en donnent point en hyver, & celui qu'ils distillent au printems ou dans l'automne est toujours mêlé d'eau. D'ailleurs ils n'en produisent que pendant la nuit. Pour le tirer de l'arbre, on fait autour du tronc plusieurs incisions horizontales, plus ou moins profondes, suivant son épaisseur. La premiere rangée de ces incisions ne doit être qu'à sept pouces de la terre. La seconde se fait à la même distance de la premiere ; & de sept en sept pouces il y a de même une rangée d'incisions, non-seulement jusqu'au sommet du tronc, mais encore à toutes les branches qui sont assez grosses pour en recevoir. On emploie pour cette opération un petit couteau, dont la lame est circulaire. Les incisions ne doivent pas se faire directement, mais un peu de biais. Elles ne doivent pas être plus profondes que l'écorce n'a d'épaisseur. L'arboriste, en les

(83) Le Comte, 48. Du Halde, 9.
(84) Chine du Pere du Halde, pag. 336. & suivantes.

faisant d'une main, y pousse de l'autre le bord d'une écaille, aussi avant qu'il est possible, c'est-à-dire, environ un demi-pouce de la Chine; ce qui suffit pour soutenir l'écaille. Au reste, ces écailles, ou coquilles, sont fort communes à la Chine, & beaucoup plus grandes que celles de nos plus grosses huîtres. Les incisions se faisant le soir, on recueille le lendemain au matin la liqueur qui a coulé dans les coquilles, & le soir on les remet dans les mêmes incisions; ce qui se continue jusqu'à la fin de l'Eté. Ordinairement les propriétaires des arbres ne se donnent pas la peine de recueillir eux-mêmes le vernis. Ils louent leurs arbres à des Marchands, pour la saison; & le prix est d'environ deux sols & demi le pied. Ceux-ci ont des Paysans à gages, qui se chargent de tous les soins, pour une once d'argent par mois lorsqu'ils se nourrissent à leurs propres frais, ou pour six liards par jour avec la nourriture. Un seul Paysan suffit pour l'administration de cinquante arbres.

Précautions nécessaires pour ce travail.

L'opinion commune est que cette liqueur, tirée à froid, a certaines qualités venimeuses, & qu'il n'y a pas d'autre moyen, pour se garantir de ses dangereux effets en la versant d'un vaisseau dans un autre ou en la remuant de toute autre maniere, que d'éviter soigneusement d'en respirer les exhalaisons. Elle demande les mêmes précautions lorsqu'on la fait bouillir. Comme les Marchands sont obligés de pourvoir à la sûreté de leurs ouvriers, ils ont un grand vaisseau rempli d'huile, dans lequel on a fait bouillir une certaine quantité de ces filamens charnus qui se trouvent mêlés dans la graisse de porc & qui demeurent après que la graisse est fondue. La proportion est d'une once de filamens à une livre d'huile. Lorsque les ouvriers vont placer les coquilles dans les troncs, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils se frottent le visage & les mains; & le matin, après avoir recueilli le vernis, ils se frottent encore plus soigneusement. Après le dîner ils se lavent le corps avec de l'eau chaude, où l'on a fait bouillir une certaine quantité de peau de châtaignes, d'écorce de sapin, de salpêtre en cristal, & d'une sorte de Blette, herbe qui se mange à la Chine & aux Indes. Tous ces ingrédiens sont estimés de nature froide. Le bassin où l'on se lave doit être d'étain, parce que le cuivre a ses dangers. Pendant que les ouvriers travaillent aux arbres, ils doivent avoir la tête couverte d'un sac de toile, lié autour du col, sans autre ouverture que deux trous pour les yeux. Ils portent devant eux une espece de tablier, composé d'une peau de daim, qui est suspendu à leur col avec des cordons & lié autour de la ceinture. Ils ont des bottines & des gands de la même matiere. Lorsqu'il est question de recueillir la liqueur, ils ont à la ceinture un vaisseau de cuir de vache, dans lequel ils vuident toutes les écailles, en les grattant avec un petit instrument de fer. Au pied de l'arbre est un panier, où l'on met les écailles jusqu'au soir. Pour faciliter le travail, les propriétaires ont soin que les arbres ne soient pas plantés trop loin l'un de l'autre; & lorsque le tems de recueillir la liqueur est arrivé, on met de l'un à l'autre un grand nombre de gaules, qui étant attachées avec des cordes, servent comme d'échelles pour y monter.

Le Marchand a toujours dans sa maison un grand vaisseau de terre, placé sous une table de bois. Sur cette table est un drap mince, dont les quatre coins sont attachés à des anneaux. Il est étendu négligemment pour y jetter le vernis; & lorsque les parties fluides l'ont pénetré, on le tord pour en faire sortir

le reste, qui se vend aux Droguistes & qui sert quelquefois aux usages de la Médecine. Les Marchands sont fort satisfaits, lorsque de mille arbres on a tiré dans une nuit vingt livres de vernis. Après cette opération, le vernis se met dans des seaux de bois, calfatés en dehors, dont les couvercles sont bien attachés avec des cloux. Une livre de vernis se vend, dans sa fraîcheur, environ dix-huit sols d'Angleterre (85), & le prix augmente à mesure que le lieu est plus éloigné.



Maladies auxquelles les ouvriers sont exposés.

Les ouvriers s'exposent à des suites fâcheuses, lorsqu'ils négligent les précautions. Leur maladie commence par une espece de dartre rouge, qui leur couvre tout le corps, & le visage même, dans l'espace d'un jour. Le visage se défigure entiérement. Le corps s'enfle; on le croiroit couvert de lépre. Un homme qui se sent attaqué de ce mal est obligé, pour prévenir les accidens, de prendre une quantité considerable de l'eau médicinale dont on a parlé & de s'en laver le corps. Elle le purge violemment. Ensuite on le couvre beaucoup, pour lui faire essuyer dans cet état une forte fumigation de la même eau. L'enflure se dissipe par degrés; mais il n'est pas si facile de guérir la peau. Elle creve en plusieurs endroits & l'on en voit sortir beaucoup d'eau. Le remede ordinaire est de prendre des blettes Chinoises, qu'on brûle après les avoir fait sécher. On en applique la cendre sur les parties les plus affectées. L'humeur acre s'y imbibe; la peau séche, tombe, & l'on en voit succeder une nouvelle (86).

Propriétés du vernis de la Chine.

Outre la propriété d'embellir les ouvrages, le vernis Chinois a celle de conserver le bois & de le garantir de l'humidité (87). Il prend également toutes sortes de couleurs; & lorsqu'il est bien composé, il ne perd rien de son lustre par le changement d'air ou par d'autres causes. Mais la bonne composition demande beaucoup de tems & de soin. Il ne suffit pas d'en appliquer une ou deux couches. Pour en appliquer une nouvelle, il faut attendre que la premiere soit tout-à-fait seche, sans lui laisser néanmoins le tems de durcir. Il faut observer si cette couche n'est pas trop rude ou d'une couleur trop foncée. L'art consiste à conduire le vernis par degrés jusqu'à un certain point, qui peut seul rendre l'ouvrage ferme, clair & uni. Il n'y a que l'experience qui puisse servir de regle. Comme les ouvrages de vernis doivent servir quelquefois dans des lieux humides, quelquefois même dans l'eau, enfin que leurs usages & leurs positions peuvent varier à l'infini, il est rare qu'on les fasse fort gros. Les piliers qui servent de soutien dans la grande Salle Impériale, dans l'appartement de l'Empereur & dans d'autres édifices Chinois, ne sont pas revêtus de véritable vernis. On y emploie une autre liqueur, qui se nomme *Tong-yeu* & qui vient du second arbre dont on a promis la description.

Le Tong-chu, second arbre remarquable.

Ce second arbre porte le nom de *Tong-chu*, & produit une liqueur qui ne differe pas beaucoup de la précédente. Il a tant de ressemblance avec le noyer, par la figure, la couleur de l'écorce, la forme & la grandeur de ses feuilles & de son fruit, qu'on pourroit s'y méprendre à peu de distance. Ses noix sont remplies d'une sorte d'huile assez épaisse, & d'une poulpe huileuse qui est environnée de cette huile. Pour s'en servir, on la fait bouillir avec de la litharge, & l'on y

Huile ou vernis qu'on en tire.

(85) C'est environ quarante sols de France.
(86) Du Halde, *ubi sup.* p. 337.
(87) *Ibid.* & Le Comte, p. 148. On a déja rapporté la maniere d'appliquer le vernis.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

fait entrer la couleur qu'on desire. Souvent on l'applique sur le bois sans aucun mélange, pour le préserver seulement de l'humidité. On s'en sert aussi pour enduire le parquet des appartemens. Elle le rend fort luisant; & si l'on a soin de le laver de tems en tems, il conserve fort bien son lustre. Les appartemens de l'Empereur & des Grands sont enduits de ce vernis où de cette huile.

Maniere de s'en servir.

Lorsqu'on veut donner la derniere perfection à cet ornement, on commence par couvrir les piliers & la menuiserie, d'une pâte de chaux & de chanvre, ou de quelqu'autre enduit de la même nature. Après l'avoir laissé sécher jusqu'à un certain point, on se sert d'une brosse pour étendre l'huile, dans laquelle on a mêlé quelque couleur en la faisant bouillir. On dore quelquefois les moulures, les sculptures & tous les ouvrages de relief. Mais, sans le secours de la dorure, la beauté & le lustre de ces ouvrages ne le cedent guéres au vernis qui se nomme *Tsi*. Comme le *Tong-yeu* est à bon marché, & qu'au contraire le *Tsi* est assez cher, les Marchands mêlent ordinairement dans le *Tsi* une grande quantité de *Tong-yeu*, sous prétexte qu'un peu de ce mélange est nécessaire pour conduire le Tsi à son point & pour le rendre plus facile à s'étendre. C'est avec le Tong-yeu qu'on prépare une espece de drap dont on se sert contre la pluie, comme de nos toiles cirées; mais les habits qui se font de ces étoffes ne peuvent servir que dans les Provinces du Nord. En un mot, le *Tong-chu* est un arbre des plus utiles à la Chine, & ne le seroit pas moins en Europe s'il y étoit apporté (88).

L'U-kyeu-mu, ou l'arbre au suif.

Mais la Nature a peu d'arbres aussi singuliers que l'arbre au suif, nommé *U-kyeu-mu* (89) par les Chinois. Il ne se trouve qu'à la Chine, où il est fort commun dans les Provinces de *Che-kyang* & de *Kyang-si*. Martini en a donné une idée assez exacte dans sa description de *Min-wha*, Ville de la premiere

Sa description.

de ces deux Provinces. Cet arbre, qu'il compare à nos poiriers, & qui est quelquefois aussi grand que nos poiriers de la plus grande espece, ressemble beaucoup aussi au Tremble & au Bouleau par ses feuilles & leurs longues tiges. Mais, par le tronc & les branches, il a la forme de nos cerisiers. L'écorce est d'un gris blanchâtre. Elle est assez douce au toucher (90). Les petites branches sont longues, flexibles & garnies de feuilles depuis le milieu seulement jusqu'à l'extrêmité, où elles forment une espece de touffe, quoiqu'elles y soient plus petites qu'ailleurs & qu'elles se replient par les bords jusqu'à paroître creuses, & de la forme d'un petit bateau. Leur couleur est un verd foncé, assez lisse par le haut & blanchâtre par-dessous. Elles sont d'ailleurs minces, séches, d'une largeur médiocre en forme de lozange, excepté que les angles des côtés sont arrondis & que le bout s'allonge en pointe. Elles sont jointes aux branches par de longues tiges, qui sont séches & menues. Leurs côtes, aussi-bien que leurs fibres, sont rondes, séches & déliées. Dans la derniere saison, c'est-à-dire, vers les mois de Novembre & de Décembre, elles deviennent rouges avant leur chûte, comme les feuilles de la vigne & du poirier.

Comment le fruit croît.

Le fruit croît en grappes, à l'extrêmité des branches, sur une tige ligneuse & fort courte. Il est renfermé dans une capsule ou une cosse brune, dure & ligneuse, que les Chinois nomment *Yen-kyu*, un peu rude & de figure trian-

(88) Du Halde, p. 9.

(89) Magalhaens & Navarette l'appellent *Quey-chu*.

(90) Le Comte dit qu'il est uni.

gulaire,

gulaire, mais dont les angles sont arrondis, à peu près comme le petit fruit rouge du Troëne, que nous appellons *Bonnet de Prêtre*. Ces cosses ou ces capsules contiennent ordinairement trois petites noix ou trois grains, de la grosseur d'un pois (91), qui ont leur propre coque, assez dure & ronde, excepté du côté par lequel ils s'entretouchent, qui est un peu applati. Chaque grain est couvert d'une petite enveloppe de suif assez dure. La tige se divise en trois petits filets, qui traversent le fruit entre les trois grains; de sorte que le bout de ces filets entre dans la partie superieure des grains, qui y paroissent suspendus. Lorsque la cosse, qui est composée de six petites feuilles creuses & ovales, commence à s'ouvrir (92) & tombe comme par degrés, le fruit venant à se découvrir paroît fort agréable à la vûe, sur-tout en hyver. L'arbre est alors couvert de petites grappes blanches, qu'on prendroit dans l'éloignement pour autant de bouquets. Le suif qui enveloppe le fruit se brise aisément dans la main & se fond avec la même facilité. Il rend une odeur de graisse, qui n'est pas fort différente de celle du suif commun.

Ces fruits paroissent ronds avant leur parfaite maturité. Il s'en trouve d'une forme irréguliere & qui ne contiennent qu'un ou deux grains. Le grain, ou la noix, a dans sa coque une espece de petit noyau, de la grosseur à peu près d'un gros grain de chenevi & couvert d'une peau brune. On en tire beaucoup d'huile pour les lampes.

Fabrique des chandelles Chinoises.

L'arbre au suif fournit aux Chinois la matiere de leurs chandelles. Ils leur donnent la forme d'un segment de cône, & l'usage est de les allumer du côté le plus large. Pour méche, ils emploient un roseau creux, qu'ils envelopent de fil de coton. Ils se servent aussi de la moëlle des joncs, qui est de la même grosseur; mais l'usage des joncs est plus ordinaire pour les lampes. Le roseau qui sert de méche, sert aussi, par un bout à fixer la chandelle sur le chandelier, qui est fait en pointe pour entrer dans le creux. Ces chandelles Chinoises sont épaises & pesantes. Elles fondent aisément lorsqu'on y touche avec la main. La lumiere qu'elles répandent est assez claire, mais un peu jaunâtre. Comme la méche est solide, & qu'en brûlant elle se change en charbon assez dur, il n'est pas aisé de la moucher. Aussi les Chinois ont-ils des cizeaux faits exprès.

Leur méche.

Mouchettes de la Chine.

Comment se tire le suif.

La méthode ordinaire pour séparer le suif du fruit, est de broyer ensemble la coque & la noix. Ensuite on les fait bouillir dans l'eau. On écume la graisse, ou l'huile, à mesure qu'elle s'éleve; & lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-même comme le suif. Sur dix livres de cette graisse, on en met quelquefois trois d'huile de lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la consistence. Les chandelles qu'on en fait sont d'une blancheur extrême. Mais l'on en fait aussi de rouges, en y mêlant du vermillon (93). Du Halde nous apprend dans un autre endroit (94) qu'on trempe ces chandelles dans une sorte de cire, qui vient aussi d'un arbre; ce qui forme autour du suif une espece de croute, qui l'empêche de couler.

En quel tems l'arbre fleurit.

Navarette assure que l'arbre *U-kyeu-mu* croît sur les bords des ruisseaux, comme les saules en Castille; que son fruit est de la grosseur d'une noisette &

(91) Le même Auteur lui donne la grosseur d'une noisette.

(92) Suivant le même, elle se fend par le milieu comme la châteigne.

(93) Du Halde, p. 319.

(94) Le même, p. 9.

Histoire Naturelle de la Chine.

d'un verd-foncé; qu'il fleurit vers le milieu de Décembre & qu'il paroît aussi blanc que la nége; que la coque venant à tomber, on découvre une substance blanche, semblable au suif, qui se recueille vers la fin de Décembre ou au commencement de Janvier; que les chandelles qu'on en fait n'ont pas l'odeur mauvaise, & durent plus long-tems en Eté qu'en Hyver (95); qu'elles ne se vendent que six liards la livre (96), & que le suif nouvellement tiré de l'arbre coute la moitié moins. Les Chinois ornent leurs chandelles de petites peintures en or & en argent, comme nos cierges de Pâques. Des restes du suif ils tirent une huile, qui sert pour les lampes (97).

Témoignage du Pere le Comte.

Suivant le Pere le Comte, les branches de l'arbre au suif sont tortues. Ses feuilles ont la forme d'un cœur & sont d'un rouge fort vif (98). L'écorce est unie; le tronc fort court; la tête ronde & fort épaisse. La coque qui renferme le fruit est divisé en trois segmens, qui s'ouvrant lorsqu'il est mûr, laissent voir trois noyaux de la grosseur d'une noisette. Ce mélange de blanc & de rouge forme dans l'eloignement le plus beau spectacle du monde. Les champs, où ces arbres sont ordinairement plantés en échiquier, se présentent de loin comme un parterre de pots à fleurs. Mais l'Auteur observe que faute d'art pour purifier le suif, les Chinois font assez grossiérement leurs chandelles; que l'odeur en est plus forte, la fumée plus épaisse & la lumiere plus obscure qu'en Europe; ce qu'il attribue particuliérement à la méche qui est en usage à la Chine (99).

Le Pe-la-chu, ou l'arbre qui porte la cire blanche.

Le quatriéme arbre, qui se nomme *Pe-la-chu*, c'est-à-dire, *l'arbre à la cire blanche*, n'est pas tout-à-fait si haut que l'arbre au suif. Il en differe aussi par la couleur de son écorce, qui est blanche, & par la figure de ses feuilles, qui sont plus longues que larges. Une sorte de petits vers, qui s'attachent sur ces feuilles & qui en sont couverts, y forment en peu de tems des rayons de cire un peu plus petits que les rayons de miel. Cette cire, qui est fort dure & fort luisante, se vend beaucoup plus cher que la cire des abeilles. Lorsque les vers sont une fois accoutumés aux arbres d'un canton, ils ne les quittent jamais sans quelque cause extraordinaire. D'un autre côté, s'ils abandonnent un lieu c'est pour n'y retourner jamais. On est alors obligé de s'en procurer d'autres, en les achetant de ceux qui font ce commerce (1).

Vers qui font cette cire.

Nature & qualite des vers.

Suivant Magalhaens, l'animal qui produit la cire n'est pas plus gros qu'une puce; mais il est actif & vigoureux. Il perce avec une vîtesse surprenante non-seulement la peau des hommes & des bêtes, mais les branches & le tronc même des arbres pour y déposer ses œufs. C'est de-là qu'on les tire, & qu'après les avoir gardés soigneusement on les voit devenir vers au printems. Les plus estimés sont ceux de *Chan-tong*, que les Habitans de cette Province vendent dans celle de Hu-quang, d'où vient la meilleure cire. Au commencement du printems, on applique ces vers aux racines des arbres. Ils montent le long du tronc pour prendre possession des branches, & pénétrant jusqu'à la

(95) On voit arriver le contraire aux chandelles de l'Europe.

(96) Magalhaens, qui s'accorde d'ailleurs avec cette description, dit qu'elles se vendent quatorze sols. C'est peut-être une méprise du Traducteur.

(97) Navarette, p. 33.

(98) Il les avoit vûes sans doute à la fin de la saison, lorsqu'elles ont cette couleur.

(99) Le Comte, p. 99.

(1) Du Halde, p. 9.

moëlle, qu'ils préparent d'une maniere qui leur eſt propre, ils en font une cire auſſi blanche que la nége. Enſuite ils la font entrer dans les trous qu'ils ont creuſés & qu'ils rempliſſent juſqu'à la ſurface, où venant à ſe congeler par l'air elle pend en forme de glaçons, juſqu'à ce qu'elle ſoit recueillie & miſe en pains pour la vente. Les *Pe-la-chus*, dans la Province de Hu-quang, ſont de la grandeur du châteigner. Ceux de Chan-tong ſont petits (2).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Le Ku-chu.

A ces quatre arbres extraordinaires il faut ajouter le *Ku-chu*, qui reſſemble au figuier par les feuilles & les branches (3). La racine pouſſe ordinairement pluſieurs tiges, & quelquefois elle n'en pouſſe qu'une. Lorſqu'elle en pouſſe pluſieurs, quelques-uns de ces petits troncs ſont droits, ronds & de neuf ou dix pouces d'épaiſſeur. La feuille eſt fort dentelée, ſur-tout dans deux endroits où elle eſt comme diviſée en trois feuilles, qui ſont curieuſement échancrées de chaque côté. Sa couleur & la contexture de ſes fibres lui donnent beaucoup de reſſemblance avec la feuille du figuier, excepté qu'elle eſt plus grande, plus épaiſſe, & plus rude du côté d'enhaut. Le côté inferieur eſt fort doux & couvert de duvet. Quelques-unes des feuilles du *Ku-chu* ne ſont pas du tout dentelées & repréſentent la figure d'un cœur allongé.

Ses propriétés.

Il ſert à la dorure.

Cet arbre produit une ſorte de lait, dont les Chinois ſe ſervent pour la dorure. Ils le tirent dans des écailles attachées au tronc, d'où il découle par des inciſions horizontales ou perpendiculaires. La maniere de l'employer eſt d'en tracer avec un pinceau les figures qu'on ſe propoſe, ſur le bois ou ſur d'autres matieres, & d'appliquer enſuite la feuille d'or. Elle s'y attache ſi ferme qu'elle ne ſe leve jamais (4).

Arbre de double eſpece.

Ses deux noms & ſes propriétés.

Les Chinois ont un autre arbre remarquable, qui tient un peu du Genévrier & du Cyprès. Auſſi leur donnent-ils également le nom de *Tſé-ſong*, qui ſignifie *Genevrier*, & celui de *Yuen-pe* ou de *Cyprès*. Le tronc, qui eſt d'environ un pied & demi de circonference, pouſſe des branches preſqu'en ſortant de terre. Ces branches en pouſſent quantité d'autres, qui s'étendant à quelque diſtance du tronc, forment un buiſſon épais & verd. Des feuilles, qui ſont fort ſerrées ſur l'arbre, les unes reſſemblent à celles du cyprès & les autres à celles du genevrier. Celles-ci ſont longues, étroites & pointues, avec cette particularité, qu'elles ſont diſpoſées le long des branches en rangées de quatre, de cinq ou de ſix; de ſorte qu'elles forment une eſpece de bouquet, compoſé de quatre, de cinq ou de ſix rayons, comme les étoiles. Les feuilles de la premiere rangée couvrent ſi exactement les rangées de deſſous, qu'on voit aiſément le fond de la branche par les intervalles. Mais ces bouquets ſe trouvent principalement au bas des branches. Au ſommet, on n'apperçoit que les branches ſemblables à celles de cyprès, qui ſont plus grandes & en plus grand nombre que les autres. La Nature a mis encore plus de variété dans cet arbre, car il a des branches de nature mêlée; c'eſt-à-dire, moitié de cyprès & moitié de genevrier. Enfin l'on y voit quelquefois des feuilles de cyprès au bout d'une touffe de genevrier, & quelquefois de petites touffes de genevrier qui pouſſent au bas d'une branche de cyprès. L'écorce de l'arbre eſt un peu raboteuſe. Sa couleur eſt un brun-griſâtre, qui tire en quelques endroits ſur le rouge. Le bois eſt d'un blanc-rougeâtre, comme celui du genevrier, & contient de la terében-

(2) Magalhaens, p. 140. & ſuiv.

(3) Le bois des branches eſt léger & moëlleux, couvert d'une écorce ſemblable.

(4) Du Halde, p. 320.

Histoire Naturelle de la Chine.

thine. Outre l'odeur du cyprès, ses feuilles ont quelque chose d'aromatique; mais le goût en est acide & fort amer. L'arbre porte un petit fruit rond, qui n'est guéres plus gros que celui du genevrier, & dont la poulpe, qui est d'un verd d'olive, rend une odeur assez forte. Ce fruit tient aux branches par de longues tiges de la même nature que les feuilles. Il contient deux semences rougeâtres en forme de cœurs, aussi durs que le pepin du raisin. Le tronc de quelques-uns de ces arbres est haut & menu, sans autres branches que celles du sommet, qui se terminent en pointe, à peu près comme celles du cyprès. D'aútres sont nains & ne s'élevent que de sept ou huit pieds. Mais comme leur tronc & leurs branches sont tortus & ridés, il est vraisemblable qu'ils ont été coupés. Dans la jeunesse de l'arbre toutes les feuilles sont longues, comme celles du genevrier; mais elles ressemblent à celles du cyprès lorsqu'il est (5) vieux.

Semences du même arbre.

### *Arbustes qui portent le Coton & le Thé.*

Maniere dont le cotonier porte son fruit.

Un des plus utiles arbustes de la Chine est celui qui porte le coton. Les laboureurs le sement dans leurs champs immédiatement après la moisson ordinaire, & ne donnent pas d'autre façon à la terre que celle du rateau. Lorsqu'il est tombé un peu de pluie ou de rosée, on en voit sortir par degrés une petite plante d'environ deux pieds de haut. Les fleurs paroissent au mois d'Août. Elles sont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A leur place succedent de petits boutons en forme de cosse & de la grosseur d'une noix. Quarante jours après que la fleur a paru, cette cosse s'ouvre d'elle-même; & se fendant en quatre endroits, elle laisse voir trois ou quatre petits sachets de coton, d'une blancheur extrême & de la même figure que la coque des vers à soie. Ils sont attachés au fond de la cosse ouverte, & contiennent la semence pour l'année suivante. Il est tems alors d'en faire la récolte; mais, dans le beau tems, on laisse le fruit exposé au soleil pendant deux ou trois jours de plus. La chaleur le fait enfler & le profit en est plus grand.

Machine pour en séparer les semences.

Comme toutes les fibres de coton sont fortement attachées aux semences, on se sert d'une espece de roue pour les séparer. Cette machine est composée de deux rouleaux fort unis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce d'épaisseur. Ils sont placés si près l'un de l'autre, qu'il ne reste point d'espace entre deux. Tandis que d'une main on donne le mouvement au premier rouleau, & du pied au second, ont ravaille de l'autre main le coton. Il se lâche par l'agitation qu'il reçoit, & passant d'un côté de la machine, il laisse la semence de l'autre côté. On le carde ensuite, on le file & on le met en (6) œuvre.

Thé de la Chine. D'où vient ce nom.

L'arbuste qui porte le Thé mérite avec raison la préference que les Chinois lui donnent sur tous les autres, parce qu'il n'y en a point dont ils fassent tant d'usage, ni dont ils tirent tant d'utilité. Le nom de *Tha* ou de *Tea* s'est formé par une prononciation corrompue de *Tsuon-cheu* & de *Chang-cheu-fu* dans la Province de *Fo-kyen.* Toutes les autres parties de l'Empire se servent du mot *Cha*, comme les Portugais. On en distingue quantité d'especes, qui portent différens noms dans diverses Provinces. Cependant, à ne consulter que leurs

Différentes sortes de thé.

(5) Du Halde, p. 321.

(6) Le même, p. 319. & suiv.

qualités, toutes les especes peuvent être réduites à quatre; le *Song-lo-cha*, le *Vu-i-cha*, le *Pa-cul-cha* & le *Lo-ngan-cha*.



Le Song-lo-cha, ou le thé verd.

Le *Song-lo-cha*, qui est le thé verd, tire ce nom d'une montagne de la Province de *Kyang-nan*, dans le district de *Whey-cheu-fu*. Cette montagne a peu de hauteur & d'étendue; mais elle est entiérement couverte de l'espece d'arbustes qui portent ce thé. On les cultive sur ses revers, comme au pied des montagnes voisines. Ils se plantent à peu près comme la vigne. On empêche, dans ce canton, qu'ils ne montent trop haut; sans quoi ils s'éleveroient de six ou sept pieds. Ils parviennent même jusqu'à dix ou douze pieds dans d'autres Provinces. On est obligé de les replanter, de quatre en quatre, ou de cinq en cinq ans; parce qu'autrement les feuilles deviendroient trop épaisses, trop dures & trop rudes. La fleur est blanche, & de la forme d'une rose à cinq feuilles. En Automne, lorsqu'elle commence à tomber, on voit paroître un grain, de la figure d'une noix bien pleine, mais un peu moite, & d'assez bon goût. Le *Song-lo-cha*, gardé pendant quelques années, est un remede excellent pour diverses maladies. Ses feuilles sont longuettes. L'infusion en est claire & verte lorsqu'elle est nouvelle, & le goût en est agréable. On trouve en France qu'elles sentent un peu la violette; mais cette odeur ne leur est pas naturelle, & les Chinois assurerent souvent l'Auteur que pour être bonnes elles n'en doivent avoir aucune. C'est cette espece de *thé* qui se présente ordinairement dans les visites. Il est extrémement corrosif. Le sucre qu'on y mêle en Europe peut en corriger un peu l'âcreté; mais à la Chine, où l'usage est de le boire pur, l'excès en seroit nuisible à l'estomac (7).

Le Vu-i-cha, ou le thé bohé.

Le *Vu-i-cha*, que nous appellons *Thé-bohé*, ou *Thé-bout*, croît dans la Province de Fo-kyen & tire son nom de la montagne de *Vu-i-cha* dans le district de *Kyen-uing-fu*, à deux lieues de la petite Ville de *Tsong-gan-hyen*. Cette montagne, qui est la plus fameuse de sa Province, offre un grand nombre de Temples, de Couvens & d'Hermitages de Bonzes, de la Secte de *Tau-kya*; ce qui ne cesse pas d'y attirer un grand concours de peuple. Comme le crédit de cette race de Prêtres dépend de l'opinion qu'on a de leur sainteté, & qu'ils s'efforcent de faire passer leur montagne pour le séjour des Etres immortels, ils ont trouvé le moyen de transporter des barques, des chariots & d'autres singularités de la même nature dans les fentes des rochers les plus inaccessibles, par le moyen d'un ruisseau qui les traverse; & le peuple, qui croit cet ouvrage au-dessus des forces humaines, ne manque pas de le regarder comme un prodige. Le terrain qui produit l'arbuste du *Vu-i-cha*, est leger, blanchâtre & sabloneux.

Comparaison du thé verd & du thé bohé.

Les arbustes du *Vu-i-cha* & du *Song-lo-cha* sont de la même hauteur & de la même forme. Leur culture est aussi la même. La seule différence qu'il y ait entr'eux est que les feuilles du dernier sont plus longues & plus en pointe, que l'infusion en est verte, & qu'elle gratte un peu, comme il est aisé de s'en assurer par l'expérience. Au contraire, les feuilles du *Vu-i-cha* sont courtes, plus rondes, un peu noirâtres, & donnent à l'eau une couleur jaune, sans aucune âcreté, ou sans aucune autre qualité qui puisse nuire à l'estomac le plus foible. De-là vient que l'usage du Vu-i-cha est plus commun dans tout l'Empire. Il ne s'en trouve gueres de bon dans les Provinces du Nord. On n'y vend, de l'une & l'autre espece, que du thé à grandes feuilles. Cepen-

(7) Du Halde, p. 10. Le Comte, p. 222.

dant plus les feuilles ſont jaunes, tendres & fines, plus elles ſont eſtimées. On diſtingue trois ſortes de ce bon Thé, dans les lieux où il ſe recueille.

Trois ſortes fort eſtimées.

Le premier eſt celui qui vient des arbuſtes nouvellement plantés; ou, comme les Chinois s'expriment, c'eſt la premiere pointe des feuilles. Il s'appelle *Mau-cha.* On ne l'emploie gueres que pour les préſens, ou pour l'uſage de l'Empereur. Le ſecond eſt compoſé de feuilles plus avancées, & c'eſt celui qui ſe vend ſous le nom de bon *Vu-i-cha.* Les feuilles qui demeurent ſur l'arbuſte, & qu'on laiſſe croître dans toute leur grandeur, ſont la troiſiéme ſorte, qui eſt à fort bon marché.

On en fait une autre ſorte, qui n'eſt compoſée que de la fleur même; mais il faut la commander exprès, & le prix en eſt exceſſif. Les Miſſionnaires Géographes s'en étant procuré une petite quantité, par le crédit de quelques Mandarins, ne remarquerent point de changement ſenſible dans l'infuſion, ſoit pour la couleur, ſoit pour le goût. Auſſi l'uſage n'en eſt-il pas familier à l'Empereur, ni même dans le Palais. Le Thé imperial eſt le *Mau-cha.* La livre ſe vend environ deux ſchellings d'Angleterre (8), près des montagnes de *Song-lo* & de *Vu-i.*

Autres thés de la Chine.

Tous les autres Thés de la Chine peuvent être compris ſous ces deux eſpeces, quoiqu'ils ſoient diſtingués par des noms différens, tels que *Lu-ngan-cha*, *Hay-cha*, &c. Le premier prend ce nom de la Ville de *Lu-ngan-cheu.* Cependant le meilleur de ſon eſpece ne ſe trouve que ſur le revers des petites montagnes de *Ho-chan-hyen*, qui en eſt éloigné d'environ ſept lieues. Les Miſſionnaires l'ayant examiné dans le lieu même ne lui trouverent aucune différence d'avec le *Song-lo-cha*, ni pour la figure des feuilles, ni pour la maniere de le cultiver. S'il teint l'eau d'une autre couleur, & ſi l'infuſion fraîche ne paroît pas ſi rude ou ſi corroſive, il faut l'attribuer à la différence du terroir, puiſqu'en Europe les vins du même raiſin ſe trouvent plus ou moins rudes dans les différentes parties d'une même Province.

Cependant les Chinois prétendent s'appercevoir que les effets de ces deux eſpeces ſont fort différens. Le ſong-lo leur paroît chaud. Il grate même; au lieu que le *Lu-ngan* n'a pas ces deux qualités, & qu'ils le trouvent fort ſain.

Le Hay cha.

Le *Hay-cha* vient de *Kan-cheu-fu*, dans la Province de *Kyang-ſi*, & ne differe nullement du *Lu-ngan-cha.* On peut le regarder comme une eſpece de *Song-lo-cha*, qui eſt le même au fond que tous les autres Thés (*). Par exemple, celui dont les Mongols font uſage en Tartarie & qu'ils appellent *Kayol-cha*, ou *Karcha*, n'eſt compoſé que de *Song-lo* ou de *Vu-i-cha*, dont les feuilles ont toute leur grandeur & ſont mêlées ſans aucun choix, parce que les Chinois jugent tout bon pour les Tartares, & ne les croyent pas capables de diſtinguer le Thé fin du Thé groſſier. A la vérité, les Tartares le délayent avec du lait; mais ils en font une liqueur agréable & nourriſſante, qu'ils prennent à toutes les heures du jour.

Ruſe des Marchands.

C'eſt une ſupercherie commune entre les Marchands Chinois, de vendre, pour du Thé, des feuilles de diverſes autres plantes. Dans la Province de *Chan-ting*, celui qu'ils donnent pour un Thé admirable, ſous le nom de *Mong-ing-cha* n'eſt qu'une ſorte de mouſſe qui croît dans les parties pierreuſes

(8) Entre quarante & cinquante ſols de France.

(*) C'eſt-à-dire, qu'il n'y a que le choix des feuilles qui en faſſe la différence.

d'une montagne voisine de *Mong-ing-hyen*. Il a le goût fort amer, avec cette qualité de véritable Thé, que pris après le repas il hâte la digestion.

On en trouve de la même espece dans quelques parties des Provinces qui sont encore plus au Nord ; & quoiqu'il ne soit pas composé de feuilles, les Marchands lui donnent le nom de *Cha-ya*, qui signifie feuilles de Thé. Dans ces Régions septentrionales, où l'on voit croître peu de véritable Thé, les habitans, dont le palais n'est pas fort rafiné, font usage de tout ce qui lui ressemble, soit par le goût, soit par d'autres effets, & font leurs délices des feuilles grossieres de leurs arbres transplantés, qui dégénerent dans leur terroir. Pour les rendre moins cheres, ils en font la recolte lorsqu'à force de vieillir elles sont devenues grandes & coriaces ; ce qui en rend le goût rude & insipide, quoiqu'alors même elles produisent les mêmes effets que le Song-lo ou le Vu-i-cha.

Le Pacul-cha.

Le *Pacul-cha* doit son nom au Village de *Pacul*, qui est situé dans la Province de *Yun-nau*, sur les frontieres du Pegu, d'Ava, de Laos & du Tong-king. Les habitans le recueillent dans les montagnes voisines, & ne souffrent pas que les Marchands étrangers y pénétrent. Toute la liberté qu'ils leur accordent est de venir recevoir au pied de ces lieux sauvages la quantité dont on est convenu. Si l'on s'en rapporte au témoignage des Marchands, les arbres qui y produisent le Thé sont hauts & touffus, mais plantés sans ordre, quoiqu'on prenne soin de les cultiver. Les feuilles en sont plus longues & plus épaisses que celles du *Song-lo* & du *Vu-i-cha*. Elles sont roulées en forme de balle, & se vendent fort bien. Cette espece de Thé est commune dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu* ; mais le goût en est peu agréable, quoiqu'assez doux. Les balles se coupent en plusieurs parties & se jettent comme le Thé ordinaire dans de l'eau bouillante, qui en reçoit une teinture rougeâtre.

Qualités que les Médecins Chinois attribuent au thé.

Les Medecins Chinois assurent que cette liqueur est fort saine, & ses effets semblent le prouver ; car les Missionnaires nous rendent témoignage que dans leurs courses, eux & leurs Compagnons s'en trouvoient fort bien pour de legeres incommodités. Ses principales vertus sont de guérir la colique, d'arrêter le flux de ventre & d'exciter l'appetit. Mais, dans ces occasions, il faut le boire plus fort du double que le Thé ordinaire (9).

Qualités du Vu-i-cha.

Les feuilles du Thé qui se nomme *Vu-i* sont petites & tirent sur le noir. Elles rendent l'eau jaune. Le goût en est délicieux, & l'estomac le plus foible s'en accommode fort bien. Pendant l'Hyver, il demande d'être bû avec modération ; mais l'excès n'en est pas dangereux en Eté. Il est bon particulierement dans les sueurs, après un voyage, une course ou d'autres exercices violens. On le donne même aux malades ; & ceux qui ménagent de leur santé n'en boivent pas d'autre. Le Pere le Comte avoit souvent entendu parler, à Siam, de *Fleur de Thé*, de *Thé Impérial*, & de plusieurs autres especes dont le prix étoit encore plus extraordinaire que les propriétés qu'on leur attribuoit ; mais, à la Chine, il n'apprit rien qui ressemblât à ces récits.

Récolte du thé.

Les Chinois commencent à recueillir les feuilles du Thé aux mois de Mars & d'Avril, suivant que la saison est plus ou moins avancée. Ils les exposent ensuite à la vapeur de l'eau bouillante pour les amollir encore plus. Aussi-tôt que l'humidité les pénétre, ils les étendent au feu sur des plaques de cuivre, où ils

(9) Chine du Pere du Halde, pag. 10. & suivantes.

les font ſecher par degrés, juſqu'à ce qu'elles prennent une couleur brune; & d'elles-mêmes elles ſe roulent dans la forme où nous les recevons.

Sa culture.

C'eſt ordinairement dans les vallées & au pied des montagnes qu'on voit croître l'arbuſte du Thé. Le meilleur eſt celui qui vient dans un terroir pierreux. Celui qui eſt planté dans une terre légere tient le ſecond rang. Le moins eſtimé croît dans les terres jaunes. Mais dans quelque lieu qu'on entreprenne de le cultiver, il demande d'être expoſé au Midi. Cette expoſition le rend plus fort, & capable de produire dans la troiſiéme année. Les racines de l'arbuſte reſſemblent à celles du pêcher, & ſes fleurs aux roſes ſauvages. Il croît à toutes ſortes de hauteur, depuis deux pieds juſqu'à cent. Il s'en trouve quelques-uns que deux hommes n'embraſſeroient pas facilement. C'eſt au Pere le Comte qu'on doit ces éclairciſſemens, d'après l'Herbal Chinois. Mais il y joint les remarques qu'il fit lui-même, pendant un quart-d'heure qu'il eut pour examiner l'arbre. Il le vit pour la premiere fois, dit-il, ſur le revers d'une petite montagne, en entrant dans la Province de *Fo-kyen*. Sa hauteur n'étoit que de cinq ou ſix pieds. Pluſieurs tiges, d'un pouce d'épaiſſeur, qui étoient jointes enſemble, & qui ſe diviſoient au ſommet en quantité de petites branches, compoſoient une eſpece de touffe comme le myrthe. Le tronc, quoique ſec en apparence, avoit des branches & des feuilles très-vertes: la longueur des feuilles étoit d'un pouce ou d'un pouce & demi. Elles étoient aſſez pointues, & dentelées autour des bords. Les plus vieilles, qui paroiſſoient un peu blanches, étoient dures, caſſantes, & ameres. Les jeunes au contraire étoient ſoules, pliables, rougeâtres, unies, tranſparentes, & aſſez douces au palais, ſurtout après avoir été un peu mâchées. On étoit alors au mois de Septembre. Il trouva trois ſortes de fruits ſur l'arbuſte. Sur les nouvelles branches, c'étoit un pois gluant, verd au dehors, & rempli de grains jaunes. Sur les autres branches, le fruit étoit de la groſſeur d'une feve, & de diverſes formes. Les uns étoient ronds, & ne contenoient qu'un pois. D'autres, qui étoient longs, en contenoient deux. D'autres, de figure triangulaire, en contenoient trois, & reſſembloient beaucoup au fruit de l'arbre qui porte le ſuif. La premiere peau qui renferme les grains eſt verte, fort épaiſſe, aſſez unie. La ſeconde eſt blanche, unie & moins épaiſſe. Une troiſiéme pellicule, qui eſt extrêmement fine, couvre une eſpece de gland, ou de petite noix parfaitement ronde, qui tient à l'écorce par une petite fibre, d'où lui vient ſa nourriture. Ce fruit a peu d'amertume dans ſa fraîcheur; mais un jour ou deux après avoir été cueilli, il ſe fane, s'allonge, devient jaune, & ſe ride comme une vieille noiſette. A la fin, il devient onctueux & très-amer. L'Auteur trouva ſur l'arbuſte une troiſiéme ſorte de fruits, vieux & durs, dont la premiere peau à demi-ouverte laiſſe voir au-dedans une autre peau dure & caſſante, exactement ſemblable à celle de la chateigne. En la briſant, il n'y trouva preſque aucune marque de fruit, tant il étoit ſec & applati. Dans d'autres coques, le fruit étoit réduit en poudre. D'autres contenoient une petite noix tout-à-fait ſeche, & couverte de ſa premiere pellicule. Entre ces fruits, il s'en trouve un grand nombre qui ſont ſans germe ou ſans bourgeon. On les nomme femelles. Ceux qui ont un germe peuvent être ſemés, & viennent heureuſement. Mais les Chinois emploient ordinairement la méthode de l'ente. La curioſité de l'Auteur lui fit goûter de l'écorce du tronc & des branches. Il mâcha auſſi quelques particules du bois

Obſervations que le Pere le Comte fit de ſes propres yeux ſur l'arbuſte du thé.

bois & des fibres, qui loin d'être amers, laissent un goût agréable & comme liquoreux. Cependant il ne se fait sentir que quelques momens après.

Histoire Naturelle de la Chine.

Vertus du thé dans l'usage.

A l'égard des vertus du Thé, les opinions s'accordent peu. Les uns lui attribuent de bonnes qualités. D'autres les croyent mauvaises. Quelques Physiciens s'imaginent qu'il garantit les Chinois de la goutte, de la sciatique & de la pierre, parce qu'ils ne sont pas sujets à ces maladies. Les Tartares, qui se nourrissent de chair crue, n'ont pas plutôt quitté l'usage du Thé qu'ils souffrent des indigestions continuelles. Dans d'autres, il produit le même effet lorsqu'il est pris après le repas. L'usage du Thé guérit quelquefois les étourdissemens de tête. D'autres trouvent qu'il les fait mieux dormir, ce qui semble prouver qu'il n'est pas propre à rabbatre les fumées. En France, une infinité de gens le croient bon pour la gravelle, les crudités, & les maux de tête. Quelques-uns même ont cru lui devoir l'obligation d'avoir été guéris fort promptement de la sciatique & de la goutte (10). D'autres au contraire n'en reçoivent aucun soulagement. On peut en conclure que ses bonnes qualités, quelles qu'elles soient, lui sont communes avec quantité d'autres feuilles. Le Thé ne coute, à la Chine, que six liards la livre (11).

Son prix à la Chine.

Observation de Cunningham sur l'arbuste du thé.

Cunningham assure que les trois sortes de Thé, qu'on apporte ordinairement en Angleterre, viennent de la même plante, & que le terroir ou la saison de le cueillir y mettent seuls quelque différence. Le Bohé, ou le *Vu-i*, est le bourgeon même, cueilli au commencement de Mars & seché à l'ombre. Le *Brug*, qui est la seconde pousse, se cueille au mois d'Avril, & le *Song-lo* dans le cours des mois de Mai & de Juin. On fait un peu secher ces deux especes sur le feu, dans des bassins ou des poëles. Le même Auteur ajoute que l'arbuste est toujours verd; qu'il est en fleurs depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de Janvier, & que sa semence meurit jusqu'aux mois de Septembre & d'Octobre, de sorte qu'on peut cueillir tout à la fois les fleurs & la semence; mais pour un grain de bonne semence, il s'en trouve cent qui ne sont utiles à rien. C'est ce que le Pere le Comte, ajoute Cunningham, nomme deux sortes de fruits dans sa Description. Pour l'autre sorte, qu'il appelle *Pois visqueux*, ce n'est que le bouton des fleurs, avant qu'elles soient ouvertes. Ses vases seminaires ont en effet la figure d'un triangle, & chaque capsule contient sa noix ou son grain de semence; mais quoiqu'il n'y ait quelquefois qu'une ou deux capsules qui arrivent à leur perfection, les vestiges des autres se font aisément distinguer. L'arbuste croît sans culture, en plusieurs endroits de l'Isle de *Cheu-chan*, dans un terrain sec & gravelleux, sur le revers des montagnes.

Le même Voyageur observe encore que le Pere le Comte s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que l'art de greffer est inconnu aux Chinois (12). Il vit, dans la même Isle, des arbres au suif & plusieurs autres arbres greffés. On ne fend point l'arbre; mais l'on en coupe une petite piece exterieure, & l'on y applique la greffe, tranchée de biais pour y être ajustée. Ensuite couvrant la greffe avec l'écorce de la piece emportée, on lie tout ensemble, sous une enveloppe de paille & de boue, comme nous le pratiquons en Europe (13).

(10) Cela vient apparemment de sa qualité atténuante; car il subtilise beaucoup le sang & les sucs.

(11) Le Comte, p. 221. & suiv.

(12) Cependant il reconnoît que les Chinois greffent, comme on vient de le voir d'après la page 215. de ses Mémoires.

(13) Abrégé des Transactions philosophiques, Vol. V. Part. IV. p. 180.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

## *Arbres qui portent des Fleurs.*

Avantage de la Chine sur l'Europe.

LES arbres & les arbustes à fleurs sont en si grand nombre à la Chine, qu'elle l'emporte de ce côté-là sur l'Europe, comme l'avantage est de notre côté pour les fleurs qui viennent de semences & de racines. On voit, dans ce vaste Empire, de grands arbres couverts de fleurs. Les unes ont une parfaite ressemblance avec les tulipes, d'autres avec les roses; & mêlées avec les feuilles vertes, elles forment un spectacle admirable.

Le Molyen, arbre à fruit.

Entre les arbres de cette espece on distingue celui qui porte le nom de *Molyen.* Il est de l'épaisseur du bas de la jambe. Ses branches sont menues, remplies de moële, & revêtues d'une écorce rouge, marquetée de taches blanches comme le noiserier. Les feuilles ne sont pas en grand nombre; mais elles sont fort grandes, & très-larges vers le sommet. Elles sont minces & assez seches. Leurs côtes & leurs principales fibres sont couvertes d'un beau duvet blanc. Elles sont jointes à l'arbre, par des tiges, qui s'étendent, vers le fond, presqu'autour de la branche. On peut dire qu'elles en sortent, comme d'un petit tuyau, en formant un coude au point de leur sortie. Il s'éleve entre ces tiges de petits bourgeons de figure ovale, couverts de duvet, qui s'ouvrant au mois de Décembre, deviennent des fleurs aussi grandes que le lys sauvage. Elles sont composées de sept ou huit feuilles, remplies de longues fibres ovales, & pointues aux extrêmités. Quelques-unes de ces fleurs sont jaunes; d'autres sont rouges, & d'autres blanches.

Le La-moué.

L'arbre qui se nomme *La-moué*, a quelque ressemblance avec notre laurier, par sa grandeur, sa figure & la forme de ses branches. Les feuilles croissent deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, sur des tiges assez courtes. Les plus grandes le sont presqu'autant que celles du laurier commun, mais sans être si seches & si épaisses. Leur grandeur diminue à proportion qu'elles s'éloignent du bout de la branche. Au cœur de l'Hyver, on voit sortir entre ces feuilles de petites fleurs jaunes, d'une odeur agréable, qui ne ressemblent pas mal à la rose.

Le Cha-wha.

Le *Cha-wha* est un autre arbre de la Chine, qui feroit aussi un ornement distingué dans nos jardins. On en distingue quatre sortes, qui portent toutes des fleurs & qui ont beaucoup de ressemblance avec le laurier d'Espagne, par la forme du sommet, par le bois & les feuilles. La verdure des feuilles résiste aux outrages de l'Hyver. Elles sont rangées alternativement de chaque côté des branches. En grandeur, elles sont de figure ovale, pointues à l'extrémité, & dentelées sur les bords comme une scie. Elles ont aussi plus d'épaisseur & de fermeté que celles du même laurier. Le côté superieur est d'un verd foncé comme celui de l'oranger. Le dessous est jaune. Leurs tiges sont assez épaisses. Le bois de cet arbre est d'un gris blanchâtre, & fort lisse. Le tronc est ordinairement de la grosseur de la jambe. Les bourgeons, qui sortent à l'endroit où les tiges se joignent à l'arbre, sont de la couleur, de la figure & de la grosseur d'une noisette. Ils sont couverts d'un beau duvet blanc, sur un fond qui ressemble au satin. Ces bourgeons se changent au Printems en fleurs doubles, de couleur rougeâtre, assez semblables à de petites roses. Elles sont soutenues par un calice, & sortent des branches sans aucune tige.

Autres especes d'arbres à fleurs.

Les *Cha-was* de la seconde espece sont fort hauts. L'extrémité de leurs feuilles est arrondie. Les fleurs sont grandes, rouges, entremêlées de feuilles vertes; & ce mélange a beaucoup d'agrément. Les fleurs des deux autres especes sont plus petites & blanchâtres. Le milieu est rempli de petits filamens, dont chacun se termine par une petite tête jaune & plate, comme dans les roses ordinaires, & qui ont pour centre un petit pistil rond. Le fond est une petite boule verte, qui forme, en croissant, la membrane où la semence est renfermée (14).

On voit, dans plusieurs Cantons, des arbres qui sont chargés, presque toute l'année, de fleurs du plus vif incarnat. Les feuilles sont aussi petites que celles de l'orme. Le tronc est irrégulier, les branches tortues, & l'écorce fort unie. Des allées, composées de ces arbres & d'un mélange d'orangers, formeroient un des plus beaux lieux du monde. Mais les Chinois ont peu de goût pour la promenade (15).

Arbustes à fleurs.

Le Mo-li-wha.

Entre les arbustes, Du Halde, ou plutôt son Correspondant, n'en connoissoit que trois ou quatre especes dont les fleurs fussent odoriferantes. Celles qui se nomment *Mo-li-wha*, sont les plus agréables. L'arbuste qui les porte croît facilement dans les parties méridionales de la Chine & s'éleve assez haut. Mais, dans les Provinces du Nord, il ne passe jamais cinq ou six pieds, quelque soin que l'on prenne, pendant l'Hyver, de le tenir renfermé dans des caves. La fleur ressemble beaucoup au double jasmin, par la figure & la couleur; mais l'odeur en est plus forte, quoiqu'elle ne soit pas moins agréable. Les feuilles sont tout-à-fait différentes, & tirent beaucoup plus sur celles du jeune citronier (16).

Jasmin de la Chine.

Le jasmin est fort commun à la Chine. Il se plante comme la vigne, & se cultive avec beaucoup de soin. On le vend pour en faire des bouquets. Mais il est au-dessous du *Sampagou*, fleur aussi fameuse dans plusieurs autres Pays que dans l'Empire Chinois. Le sampagou croît dans des pots & se transporte d'une Province à l'autre pour s'y vendre. On attribue à ses racines diverses propriétés merveilleuses & fort opposées entr'elles. On assura l'Auteur, à Manille, que la partie qui croît du côté de l'Est est un poison mortel, & que celle qui croît à l'Ouest est son antidote (17).

Sampagou.

Le Quey-wha.

L'arbre qui produit les fleurs qu'on nomme *Quey-wha*, est fort commun dans les Provinces méridionales, & très-rare dans celle du Nord. Il croît quelquefois à la hauteur du chêne. Ses fleurs sont petites, & de différentes couleurs; mais l'odeur en est fort agréable. Les feuilles ressemblent à celles de notre laurier; & cette ressemblance est plus remarquable dans les grands arbres, qui se trouvent particuliérement dans les Provinces de Chu-kyang, de Kyang-si, de Yun-nan, & de Quang-si, que dans les arbustes de la même espece. La couleur des fleurs est ordinairement jaune. Elles pendent en si gros bouquets, que lorsqu'elles viennent à tomber, la terre en est entierement couverte; & leur odeur est si agréable que l'air en est parfumé dans un assez grand éloignement. Quelques-uns de ces arbres portent quatre fois l'année; c'est-à-dire, qu'aux fleurs qui tombent on en voit succeder immédiatement de nouvelles. Aussi sont-elles fort communes, au cœur même de l'Hyver.

(14) Chine du Pere du Halde, p. 17 & 320.

(15) Le Comte, p. 158.

(16) Du Halde, p. 12.

(17) Navarette, p. 35.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Fleur nommée La-mo-li-chui.

Navarette fait la description d'une petite fleur, qui ne differe pas beaucoup de la précédente, si ce n'est pas la même. Elle est jaune, & d'une odeur si douce & si charmante que l'Auteur ne connoissoit rien de comparable en Europe. Quoiqu'elle soit fort petite, elle se peut appercevoir presqu'à la distance d'un mille. Il observe que l'arbre qui la porte, se nomme *La-mo-li-chui*, & n'a pas d'autre fruit; qu'il fleurit au mois de Janvier; que les fleurs durent pendant quelques mois sur les tiges; enfin qu'elles sont fort estimées des Lettrés & des Etudians, & qu'ils en portent ordinairement à la tresse de cheveux qui leur pend derriere la tête. Le même Auteur remarque, à cette occasion, que les femmes Chinoises se plaisent tant à porter des fleurs sur la tête, soit naturelles, soit artificielles d'or ou d'argent, qu'elles sement pour cela des mauves dans leurs jardins. Il eut le plaisir d'en voir une, qui n'avoit pas moins de soixante & dix ans, toute chargée de cette parure. Les Missionnaires, dit-il, ne purent s'empêcher d'en rire, suivant la coutume de l'Europe; quoiqu'ils dûssent être mieux instruits par l'exemple des Chinois (18).

Le Lau-wha.

On vante une autre fleur, nommée *Lau-wha*, ou *Lau-whey-wha*, dont l'odeur l'emporte sur toutes celles dont on a déja parlé, mais qui est moins belle. Sa couleur tire ordinairement sur celle de la cire. Elle croît sur une plante, qui ne vient gueres que dans les Provinces maritimes. On voit des fleurs charmantes & fort touffues, mais tout-à-fait insipides, croître comme des roses sur d'autres arbres & sur d'autres arbustes, qu'on croit de l'espece du pêcher & du grenadier. Leurs couleurs sont fort brillantes; mais elles ne produisent aucun fruit. Un autre arbrisseau, qui se nomme *Wen-quang-chu* à Peking, ressemble encore moins aux especes de l'Europe. Il porte différens noms, dans trois Provinces au moins. Sa fleur est blanche. Ses feuilles croissent en forme de double & quelquefois de triple rose. Le calice se change en un fruit semblable à la pêche, mais sans aucun goût, dont les cellules sont remplies de pepins, ou plutôt de graine, couverte d'une tunique blanchâtre & cartilagineuse (19).

Fleurs des plantes & des racines Chinoises.

Suivant le Pere le Comte, les fleurs Chinoises qui viennent des plantes & des racines ne méritent pas la moindre curiosité. Il s'en trouve plusieurs qui ressemblent à celles de l'Europe, mais si mal cultivées qu'il n'est pas facile de les reconnoître (20). Apparemment que ce Missionnaire n'avoit pas vû de pivoines, puisque Du Halde nous assure que dans plusieurs cantons de la Chine on en voit de beaucoup plus belles qu'en Europe, & qu'outre la variété de leurs couleurs elles ont dans quelques endroits une odeur charmante. Il ajoute à la vérité qu'elles font le principal ornement des parterres Chinois, où l'on n'apperçoit nulle autre fleur qui puisse entrer en comparaison avec nos œillets, nos tulipes, nos renoncules, nos anemones, &c (21). Cependant Navarette, qui se vante d'avoir vû une grande variété de fleurs à la Chine, assure qu'on y trouve une sorte de rosier, qui produit chaque mois de nouvelles fleurs & qui ressemble de toute maniere à celui de Provence. L'espece de rose que les Chinois nomment *Mou-tau*, ou Reine des fleurs, est, suivant le même Ecrivain, la plus belle fleur du monde, & ne devroit jamais être dans d'autres mains que celles des Rois & des Princes. Son odeur est délicieuse. Elle est

(18) Le même, *ibid.*

(19) Du Halde, p. 12.

(20) Le Comte, p. 158.

(21) Du Halde, p. 12.

touffue. Ses fleurs sont rougeâtres. Elle réjouiroit la mélancolie même. Il observe aussi que la Chine offre des tournesols en abondance, des lys odoriferans, que les Philosophes Chinois vantent beaucoup, & d'autres fleurs communes en Europe; qu'il s'y trouve une abondance extréme de *crêtes de cocq*, qui sont d'une beauté rare & qui font l'ornement des jardins (22); mais il avoue que les œillets de la Chine ont peu d'odeur ou n'en ont aucune.

Lyen-wha; Fleur aquatique.

On voit croître dans les étangs & souvent dans les marais une fleur qui se nomme *Lyen-wha*, & que les Chinois estiment beaucoup. Aux feuilles, au fruit & à la tige, on la prendroit pour le nénuphar, la nymphée ou le lys d'eau (23), dont on fait peu de cas en Europe. Mais à force de soins, la fleur devient double. On y compte alors cent feuilles, dont les couleurs sont plus variées & plus vives qu'en Europe. Les fleurs simples n'ont ordinairement que cinq feuilles, comme les nôtres. Le pistil croît en forme de cône, & se divise dans son cours en plusieurs cellules, qui contiennent une sorte de fruit fort blanc, & plus gros que nos feves (24). Le Lyen-wha est fort commun dans la Province de Kyang-si. C'est un spectacle fort agréable que de voir des lacs entiers couverts de ces fleurs, qui se cultivent avec soin tous les ans. Les grands Seigneurs en font croître dans de petites pieces d'eau, & quelquefois dans de grands vases remplis de terre détrempée, qui servent d'ornement à leurs jardins ou à leurs cours.

Propriétés du Lyen wha.

Cette fleur, qui s'éleve d'une verge & demie de hauteur au-dessus de l'eau, ressemble assez à la tulipe. Elle est composée d'une petite boule, soutenue par un petit filament, qui approche beaucoup de celui qu'on voit dans les lys. Sa couleur est, ou violette, ou blanche, ou moitié violette & moitié blanche. L'odeur en est très-agréable. Son fruit a la grosseur d'une noisette. La poulpe en est blanche & de bon goût. Les Medecins l'ordonnent aux Malades, pour les fortifier lorsqu'ils sont affoiblis. On le trouve aussi fort rafraîchissant en Eté. Les feuilles de la fleur sont longues & flottent sur l'eau. Elles tiennent à la racine par de longues tiges, dont les Jardiniers font usage pour lier leurs ustenciles. La racine est noueuse, comme celle du roseau, & sa substance est fort blanche. Les Chinois estiment beaucoup cette plante, & s'en servent dans toutes les parties de l'Empire. Ils en font même une sorte de farine, qu'ils employent à divers usages (25).

Pe-tsi, fleur qui croît sous l'eau.

Le Comte parle d'une autre fleur, qui est aussi une espece de nenuphar, nommée *Pe-tsi*, & qui croît sous l'eau. Sa racine tient à une matiere blanche, revêtue d'une peau rouge, & divisée en plusieurs têtes, qui ont dans leur fraîcheur le goût des noisettes. Les Chinois l'assurerent que si on la tient dans la bouche avec un morceau de cuivre, elle en adoucit l'âcreté. Mais ce Missionnaire en ayant fait l'essai à *Hang-chin-fu*, où l'on mange beaucoup de *Pe-tsi*, & à *Kya-king-fu*, trouva cette observation chimerique; ce qui n'est pas fort étonnant, puisque le jus du pe-tsi est si doux, qu'il n'a vrai-semblablement aucune qualité corrosive (26). Du Halde, qui attribue cette propriété imaginaire au lyen-wha, suppose que le Pe-tsi en est une espece (27).

Qualité qu'on lui attribue faussement.

(22) Navarette, p. 35.
(23) L'Auteur dit ailleurs (p. 79.) qu'elle differe beaucoup du lys-d'eau ou du Nenuphar. Elle se nomme aussi *Rose aquatique*.
(24) Du Halde, p. 12.
(25) Le même, p. 19. & suiv.
(26) Le Comte, p. 101.
(27) Du Halde, p. 13.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Les Chinois emploient presqu'uniquement des sucs de fleurs & d'herbes pour peindre des figures sur le satin & les taffetas satinés dont ils font leurs habits, leur parure & leurs ameublemens. Ces couleurs, qui pénétrent la substance de la soie, ne se ternissent jamais; & comme elles n'ont pas de corps, il n'arrive pas non plus qu'elles s'écaillent. On s'imagineroit qu'elles sont tissues dans le fond de l'étoffe, quoiqu'elles n'y soient que délicatement appliquées avec le pinceau (28).

*Bois & Arbres utiles.*

LEs Plaines de la Chine sont couvertes d'une si grande abondance de riz, qu'à peine offrent-elles un arbre. Mais les montagnes, surtout celles de *Chen-si*, de *Ho-nan*, de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*, sont remplies de forêts, qui contiennent de grands arbres de toutes les especes. Ils sont fort droits, & propres à la construction des édifices publics, surtout à celle des vaisseaux. Les Voiageurs nomment le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, & le cedre, avec quantité d'autres qui sont peu connus en Europe (29).

Forêts dans les montagnes.

On emploie un si grand nombre de pins, ou de sapins, à la construction des vaisseaux, des barques & des édifices, qu'il paroît surprenant que la Chine en ait encore des forêts. La consommation en est fort grande aussi pour le chauffage (30). Les Provinces du Nord ne se servent pas d'autres arbres pour bâtir. Celles des parties méridionales, au-delà de la riviere, emploient ordinairement le *Cha-mu*.

Prodigieuse consommation des bois de pin.

Mais le bois le plus estimé à la Chine s'appelle *Nan-mu*. Les piliers des appartemens & des anciennes salles du palais, les fenêtres, les portes & les solives en sont composées; il passe pour inalterable. » Lorsqu'on veut bâtir pour » l'éternité, disent les Chinois, il faut employer du *Nan-mu*. De-là vient apparemment que les Voyageurs le prennent pour le cedre. Mais si l'on s'en rapporte au témoignage des Missionnaires, qui en ont parlé sur celui de leurs propres yeux, ses feuilles ne ressemblent point à celles des cedres du Mont Liban, telles qu'on en trouve la description dans les Voyageurs. L'arbre est fort droit & de la plus grande espece; ses branches s'élevent directement vers le ciel. Elles ne sortent qu'à une certaine hauteur, & se terminent au sommet en forme de bouquet.

Bois nommé Nan-mu.

Confondu mal-à propos avec le cedre.

Cependant le *Nan-mu* n'approche pas, pour la beauté, d'un autre bois nommé *Tse-tau*, qui porte à la Cour le nom de *Bois-rose*. Ce *Tse-tau* est d'un rouge noirâtre, rayé, & plein de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Il est propre d'ailleurs aux plus beaux ouvrages de menuiserie. Les meubles qu'on en fait sont fort estimés dans tout l'Empire, surtout dans les Provinces du Nord, où ils se vendent beaucoup plus cher que les meubles vernissés (31).

L'arbre qui se nomme *Long-ju-tsu* a le tronc aussi gros que nos plus gros pruniers. Il se coupe en planches pour toutes sortes d'usages communs. Il se divise d'abord en deux ou trois grosses branches, qui se subdivisent en plusieurs petites. L'arbre est d'un gris rougeâtre, tacheté comme le coudrier; mais l'extré-

Le Long-ju-tsu.

(28) Le même, p. 14.
(29) Le même, p. 317.
(30) Description de Navarette, p. 34.
(31) Peut-être est-ce l'Ebene, qui croît, suivant Navarette, dans les parties du Nord, mais peu abondamment.

mité des branches est noueuse, tortue, rude & pleine d'une sorte de moëlle, comme celles du noyer. La figure du fruit tire sur l'ovale. Etant verd il ressemble beaucoup à la cerise, non-seulement par la couleur & la forme, mais encore par sa tige, qui est verte, cordée, extrémement longue, & divisée en plusieurs branches, dont chacune porte un de ces fruits à l'extrémité. La peau du fruit, dans quelques endroits, est remplie de petites taches rouges. Elle est assez dure. Elle contient une substance verdâtre, qui tourne comme en bouillie lorsqu'elle est mûre. On s'en frotte les mains en Hyver, pour prévenir les engelures. Le noyau du fruit est fort dur & ressemble à celui de la cerise; mais il est un peu oblong, & dentellé de cinq, six & quelquefois sept sillons. Il reçoit sa nourriture par une ouverture ronde & assez grande, qui se rétrecit à mesure qu'elle approche de l'amande interieure. Cette amande est petite & couverte d'une peau noire, moins dure qu'un pepin de pomme (32).



Tye-li-mu, bois dont on fait les ancres des vaisseaux.

Pour la force & la fermeté, peut-être n'y a-t'il pas de bois comparable à celui qu'on appelle *Tye-li-mu*, & que les Portugais nomment *Pao-de-ferro*, c'est-à-dire, Bois de fer. Cet arbre est de la hauteur de nos plus grands chênes; mais il en est différent par la grosseur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui est plus sombre: il pese aussi beaucoup plus. On fait de ce bois les ancres des vaisseaux de guerre; & les Officiers de l'Empereur qui accompagnerent les Missionnaires dans leur passage à Formose, les préferoient aux ancres de fer des Vaisseaux Marchands. Mais l'Auteur juge qu'ils étoient dans l'erreur. Les pointes ne peuvent jamais être assez aigues ni assez fortes pour mordre sûrement; & comme on fait les branches plus longues du double que celles des ancres de fer, elles en doivent être à proportion plus foibles, quelle que soit leur grosseur.

Canne de bambou. Ses propriétés.

On peut compter au nombre des arbres utiles une sorte de canne, que les Chinois nomment *Chu-tse*, & les Européens *Bambou*. Il y en a de plusieurs sortes. Le Bambou croît aussi haut que le commun des arbres. Quoiqu'il soit creux d'un bout à l'autre, excepté dans ses parties noueuses ou dans ses jointures, il est d'une dureté extraordinaire & capable de soutenir les plus pesans fardeaux, jusqu'à de grandes maisons de bois. On peut le diviser en petits éclats, qui servent à faire des nattes, des paniers, & d'autres ouvrages. On en fait aussi du papier (33), des tuyaux pour la conduite de l'eau, des meubles domestiques, tels que des tables, des chaises, des lits, des armoires, des boêtes, &c. On trouve des meubles tout faits de cette espece, dans les boutiques de Canton. Un lit coute neuf sols; une table, six; les chaises, quatre sols & demi; & le reste, à proportion. Les Bambous sont fort communs dans les Provinces meridionales. Ils sont très-propres à faire des perches, & toutes sortes d'échaffaudage (34).

Ratan & cannes de sucre.

Enfin la Chine produit du Ratan & des Cannes de sucre. Le Ratan est une plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cens ou de mille pieds (35). Les cannes de sucre croissent en abondance dans les Provinces meridionales (36).

(32) Du Halde, p. 320.

(33) On en fait aussi de l'écorce du Ku-chu, dont on a parlé.

(34) Du Halde, p. 10.

(35) Le même, p. 266.

(36) Navarette, p. 32.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

### *Racines, Herbes & Plantes.*

Abondance de légumes à la Chine.

LE PEUPLE de la Chine ne vivant gueres que de légumes, d'herbes, & de racines, avec le riz, qui est son aliment le plus commun, il n'est pas surprenant que les jardins potagers y soient cultivés fort soigneusement. Aussitôt que la saison d'une chose est passée, on en plante ou l'on en seme une autre. Ainsi jamais la terre ne demeure oisive. Les Chinois ont une grande variété de ces végétaux, dont plusieurs se trouvent en Europe. La semence de choux, d'oseille, de rue, & de quelques autres plantes, qui leur viennent des Indes, meurt ou dégenere dans l'espace de deux ou trois ans. Ils ont une véritable espece de choux, mais qui ne pomment jamais. Le persil leur est connu depuis plusieurs siécles (37), puisqu'on le trouve dans leurs Livres sous le nom de *Chin-tsay*; mais il n'a ni la beauté ni la douceur du persil de l'Europe.

Le Pe-tsay, excellent légume.

Entre les herbes potageres qui nous manquent, la Chine n'en a qu'une qui merite de trouver place dans nos meilleures cuisines. C'est celle qui se nomme *Pe-tsay*, & qui est véritablement excellente. Quelques-uns de nos Voyageurs ont pris mal-à-propos le pe-tsay pour la laitue. Ses premieres feuilles lui ressemblent à la vérité; mais la fleur, la semence, le goût & la grandeur de la plante en different beaucoup. Les meilleurs Pe-tsays se trouvent dans les Provinces du Nord, où les premiers frimats servent à les rendre fort tendres: l'abondance en est presqu'incroyable. Dans le cours des mois d'Octobre & de Novembre, on en voit passer, du matin au soir, par les portes de Pe-king, des charrettes & d'autres voitures chargées. L'usage des Chinois est de les conserver dans du sel, ou de les mariner, pour les faire cuire avec le riz, qui est naturellement fort insipide.

Mauves que les Chinois mangent.

Dans quelques Provinces meridionales on cultive des mauves, dont on fait cuire les feuilles à l'eau, pour les faire étuver avec de la graisse ou de l'huile, comme on prépare en Europe les laitues & les épinards avec du beure. Les Chinois trouvent cette plante fort saine & laxative (38).

Le Comte vit une sorte d'oignons, qui ne portent pas de semence comme les nôtres, mais dont les feuilles jettent vers la fin de la saison quelques petits filamens, au milieu desquels croît un petit oignon blanc, semblable à celui qui est en terre. Ce nouvel oignon produit des feuilles dans son tems, qui produisent un autre oignon; & cette succession continue avec une si juste proportion dans les distances, qui sont plus ou moins grandes à mesure que la plante s'eleve, qu'on prendroit tout ce jeu de la Nature pour un ouvrage de l'art (39).

Tabac.

Navarette dit que les concombres & les melons de la Chine ne ressemblent point aux nôtres, & qu'on y voit plusieurs especes de courges & de calebasses; que la marjolaine sauvage y est fort commune, mais qu'il ne s'y trouve pas de romarin; que le tabac s'y plante en abondance, & qu'on en fume dans toutes les parties de l'Empire; que sec il ne coûte qu'un sol la livre, mais que le tabac du Japon est le plus estimé (40).

(37) Suivant Navarette (p. 32.) la Chine n'a point de persil ni de poreaux.

(38) Du Halde, p. 13.

(39) Le Comte, p. 100. & suiv.

(40) Mémoires du Pere le Comte, p. 100. & suivantes.

Entre les plantes médicinales, on nous apprend quelles sont les plus estimées, & celles qui parurent les plus singulieres aux Voyageurs, dans le tems qu'ils parcouroient les Provinces.

Plante medicinale.

Rhubarbe.

1. La Rhubarbe croît en abondance dans la Province de *Se-chuen* & dans les montagnes de *Chen-si*, nommées *Soue-chun* ou les montagnes de nége, qui s'étendent depuis *Lyang-cheu* jusqu'à *Su-cheu* & *Si-ning-cheu*. Les Missionnaires s'y trouvant aux mois d'Octobre & de Novembre pour en lever la Carte, y rencontrerent souvent des troupes de chameaux, chargés de sacs qui contenoient de la rhubarbe. Les fleurs de cette plante ressemblent à des cloches, découpées par les bords. Les feuilles sont longues & assez rudes. L'interieur de la racine est blanchâtre dans sa fraîcheur; mais en séchant elle prend la couleur que nous lui voyons lorsqu'elle arrive en Europe.

Radix Xina.

La plante dont les Médecins Chinois font le plus d'usage, porte parmi eux le nom de *Fou-ling*. Elle a reçu des Européens celui de *Radix-Xina* (41) ou Racine de la Chine. C'est dans la Province de *Se-chuen* qu'elle croît particuliérement. Ses feuilles, qui rampent sur terre, sont longues & étroites. Au contraire, la racine devient fort grosse; & si l'on peut s'en rapporter aux Chinois, elle a quelquefois la grosseur de la tête d'un enfant. La bonne espece, qui se nomme *Pe-fou-ling* ou *Fou-ling* blanc, contient, dans une espece d'écaille, une substance blanche & moëlleuse, qui a quelque chose de visqueux. Elle differe d'une autre espece, qui est fort en usage aussi, parce qu'elle est à meilleur marché, & qui croît d'elle-même dans plusieurs parties de la Chine, où elle passe pour une sorte de *Fou-ling* sauvage. Quelques Missionnaires assurent que le *Pe-fou-ling* de Chen-si est une véritable truffe. Sa couleur approche du verd; mais en séchant elle devient un peu jaunâtre. Il n'est pas aisé de déterminer à quelle maladie elle convient le mieux, parce que les Médecins Chinois l'ordonnent indifféremment pour toutes sortes d'infirmités (42). Cependant on sçait que c'est un excellent sudorifique, & qu'elle est propre à purger le sang (43).

Ses propriétés.

Navarette observe qu'il y a deux sortes de *Radix-xina* ou Racine de la Chine; l'une, parfaite, qui est fine & blanche, & qui croît dans les Provinces du Nord; l'autre, fort imparfaite, qui s'appelle *Racine de terre* & qui croît dans *Fo-kyen*, *Quang-tong* & les autres Provinces du Sud. Sa couleur est rougeâtre. Elle se trouve en abondance dans les champs, où tout le monde a la liberté d'en cueillir. Les deux especes croissent également sous terre, & ne poussent au dehors que quelques petits surgeons, avec de très-petites feuilles, qui servent néanmoins à la faire découvrir. L'Auteur croit que la premiere espece, qui est quatre fois plus chere que l'autre, n'a jamais été apportée en Europe. Il ajoute qu'elle est fort chere dans l'Inde, & qu'il a vû vendre à Malaca, pour dix-huit piastres, ce qui n'en auroit pas coûté deux à la Chine. Depuis quelques années les Portugais ont pris la méthode de la confire. Les Hollandois & les Anglois apportent quelquefois un peu de cette conserve, que les Européens trouvent (44) délicieuse.

Racine de Ten-tse.

La racine d'une autre plante, qui se nomme *Ten-tse*, n'est pas d'un usage

(41) Description de la Chine par Navarette, p. 52.

(42) Les Portugais l'appellent *Pao China*.

(43) Du Halde, p. 13.

(44) Le Comte, *ubi sup.* p. 228.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

aussi commun que le *Fou-ling*, mais se vend beaucoup plus cher. Elle est rare, dans la Province même de *Se-chuen*, où elle croît entre le trentiéme & le trente-neuviéme degré de latitude. Comme elle est d'une qualité chaude, elle passe pour un remede excellent contre les humeurs froides & toutes sortes d'obstructions. Sa figure est singuliere. Elle est très-ronde d'un côté & presque plate de l'autre. Le côté plat tient à la terre par diverses tiges, sur-tout par celle du milieu, qui est assez épaisse & qui pénetre le plus dans la substance de la racine. La surface convexe produit divers rejettons, qui se séparant par le bas forment chacun comme un petit bouquet. On distingue aisément la plante à cette marque. Les Chinois jettent les branches & ne gardent que la racine, qu'ils font bouillir ou qu'ils font du moins passer par le bain-marie avant que de la mettre en vente (45).

Racine de Ti-whang.

Le *Ti-whang* est la racine d'une très-belle plante, qui croît particuliérement dans les parties septentrionales de la Province de *Ho-nan*, dans le district de *Whay-ching-fu*. A la premiere vûe on la prendroit pour une espece de réglisse. Mais après avoir examiné les feuilles, la semence & le goût de la plante, on ne décide pas aisément à quelle espece elle appartient. Les Chinois lui trouvent d'excellentes qualités pour fortifier l'estomac & réparer un tempéramment affoibli (46).

Racine de Hu-chu-u.

*Cunningham* vit, à *Cheu-chan*, une racine extrêmement singuliere, nommée *Hu-chu-u*, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie & de noircir les cheveux gris. Il suffit d'en boire pendant quelque-tems en infusion. Une seule racine se vend depuis dix lyangs, ou un taël, jusqu'à deux mille, suivant sa grosseur ; car les plus grosses passent pour les plus efficaces. Mais l'Auteur ne fut pas tenté de faire une experience qui lui auroit coûté si (47) cher. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit le *Jin-seng*, qui vient de la Tartarie orientale ; ou le *San-tsi*, qui en est peu différent, si ce n'est par la figure.

C'est le Jin-seng ou le San-tsi.

Propriétés & vertus du San-tsi.

De toutes les plantes, le *San-tsi* est après le *Jin-seng* celle que les Médecins Chinois estiment le plus. Quoiqu'ils attribuent à toutes les deux presque les mêmes vertus, ils donnent la préference au *San-tsi* pour les maladies des femmes & pour toutes les pertes de sang. Il croît dans la Province de *Quang-si* & ne se trouve qu'au sommet des montagnes presqu'inaccessibles. C'est l'espece dont on fait usage dans la médecine & dont les Mandarins du Pays font présent à leurs superieurs. On remarque, dans cette plante, la figure d'un bouc de couleur grise ; d'où les Chinois inferent que le sang de cet animal a des qualités médicinales (48). En effet, il paroît certain qu'il produit des effets surprenans dans les cas de chûte & de contusion. Les Missionnaires en firent souvent l'experience à l'occasion de plusieurs domestiques, qui ayant perdu le mouvement & la parole après avoir été démontés par un cheval vicieux, se retrouvoient dès le jour suivant en état de continuer leur voyage, sans autre secours que la simple application de ce remede. Les Chinois regardent aussi la même plante comme un spécifique pour la petite-vérole. Les effets en sont

(45) Navarette, *ubi sup.* p. 55.

(46) Du Halde, p. 13.

(47) Abrégé des Transactions Philosophiques, Vol. V. Part. IV. p. 182.

(48) On se sert à la Chine du sang des boucs qui ont été pris à la chasse.

fréquens. On voit les puſtules les plus noires & les plus infectes ſe changer en un rouge-clair, auſſi-tôt que le malade a pris ſa potion. Auſſi preſcrit-on le *San-tſi* dans pluſieurs maladies qui paroiſſent venir des mauvaiſes qualités du ſang. Mais cette plante eſt d'une rareté qui la rend fort chere, & l'on n'eſt pas sûr, après tout, de l'avoir pure & ſans mélange.

Le Tyen-whu, plante pour la teinture.

On ne s'arrêtera point à tous les Simples & à toutes les Drogues que les Chinois emploient dans la pratique des Arts. Mais la plante qu'ils nomment *Tyen* ou *Tyen-whu*, mérite une attention particuliere. Elle eſt fort en uſage dans toutes les Provinces de l'Empire. Trempée dans l'eau, & préparée dans de grandes cuves ou dans de petits étangs, elle forme un bleu qui eſt propre à la teinture. Les Habitans de Fo-kyen ont l'art d'en rehauſſer l'éclat, & ſont en réputation pour cette ſorte de coloris, qu'ils appellent *Tan-mey* (49).

## §. III.

## *Foſſiles de la Chine.*

### *Mines & Métaux.*

Richeſſe des montagnes de la Chine.

La Chine a quantité de montagnes fameuſes par leurs mines, qui contiennent toutes ſortes de métaux, & par leurs ſources médicinales, leurs Simples & leurs minéraux. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre-blanc & de vif-argent; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaſpe, des rubis, du criſtal de roche, des pierres d'aimant, du porphyre & des carrieres de différentes ſortes de (50) marbre.

Les Chinois prétendent que leurs montagnes ſont remplies d'or & d'argent, mais que juſqu'à préſent des vûes politiques en ont fait défendre l'ouverture, dans la crainte apparemment qu'un excès d'abondance ne rendît le Peuple difficile à gouverner, ou ne lui fît négliger l'agriculture. L'Empereur Kang-hi accorda un jour aux Directeurs du domaine la permiſſion d'ouvrir les mines d'argent; mais en moins de deux ou trois ans il ordonna que l'ouvrage fût interrompu, & l'on s'imagina que c'étoit pour empêcher les aſſemblées de la populace. Les mines de la Province de Yun-nan, qui ont toujours été ouvertes, rapportoient autrefois un profit conſidérable.

Mines d'argent de Yun-nan.

On ne ſçauroit douter que la Chine n'ait auſſi des mines d'or. Ce qu'elle a de ce métal eſt tiré en partie des mines, & ſe trouve en partie dans les ſables (51) des torrens & des rivieres qui ſortent des montagnes de Se-chuen & de *Yun-nan*, du côté de l'Oueſt. La ſeconde de ces deux Provinces paſſe pour la plus riche. Elle reçoit beaucoup d'or d'un Peuple nommé *Lolo* (52), qui occupe les parties voiſines des Royaumes d'*Ava*, de *Pegu* & de *Laos*.

(49) Du Halde, p. 13.

(50) Le Comte, p. 93. Du Halde, 317.

(51) Navarette dit la même choſe, p. 32. & le Comte, p. 93.

(52) Il eſt probable que les Lolos tirent beaucoup d'or de leurs montagnes, puiſque leur uſage eſt d'en renfermer quantité de feuilles dans les cercueils des perſonnes de diſtinction ou de ceux qui ont mérité leur eſtime. On a donné ci-deſſus un éclairciſſement ſur ce Peuple.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE

Mais cet or n'eſt pas des plus beaux, peut-être parce qu'il n'eſt pas purifié. L'argent de *Se-chuen* eſt encore plus noir; mais lorſqu'il eſt rafiné par les artiſtes Chinois, il devient auſſi beau que dans tout autre Pays.

Le plus bel or de la Chine.

L'or le plus cher & le plus beau de la Chine ſe trouve dans les diſtricts de *Li-kyang fu* & de *Yang-chang-fu*. Comme il n'eſt frappé d'aucun coin, il ne s'emploie dans le Commerce que comme une marchandiſe. Au reſte, il n'en eſt pas plus recherché dans l'Empire, parce que ſon uſage unique eſt pour la dorure & pour d'autres ornemens de peu d'importance. Les Européens ſont les ſeuls à la Chine qui aient de la vaiſſelle d'or.

Il eſt peu employé.

Abondance du fer & de l'étain.

Quand on conſidere à quel prix le fer, l'étain & les autres métaux communs ſont à la Chine, on ſe perſuade aiſément que les mines en doivent être fort nombreuſes. Les Miſſionnaires géographes furent convaincus par leurs propres yeux de la richeſſe d'une mine de tomback, dans la Province de *Hu-quang*, d'où ils virent tirer dans l'eſpace de peu de jours pluſieurs centaines de quintaux.

Cuivre de la Chine.

Les mines de cuivre commun, qui ſe trouvent dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu*, ont fourni à l'Empire toutes les petites eſpeces de monnoies qui y ont été frappées depuis pluſieurs ſiécles. Mais le cuivre le plus extraordinaire porte le nom de *Tſè-tong*, qui ſignifie *cuivre blanc*. Il ne s'en trouve peut-être qu'à la Chine & dans la ſeule Province de *Yun-nan*. Il a toute ſa blancheur en ſortant de la mine. L'interieur en eſt plus blanc que le dehors. On a verifié à Peking, par quantité d'experiences, que cette couleur ne vient d'aucun mélange; car les moindres mélanges diminuent ſa beauté. Lorſqu'il eſt bien employé, on ne le diſtingue pas de l'argent. Pour l'adoucir, on y mêle un peu de tomback ou de quelqu'autre métal. Mais ceux qui veulent lui faire conſerver ſa belle couleur, y mêlent, au lieu de tomback, un cinquiéme d'argent.

Beauté du cuivre blanc.

Le cuivre Chinois qui ſe nomme *Tſe-la-tong*, c'eſt-à-dire, *cuivre venu de lui-même*, n'eſt au fond qu'un cuivre rouge que l'eau entraîne des hautes montagnes de Yun-nan, & qui ſe trouve dans les torrens lorſqu'ils viennent à ſécher (53).

Prodigieuſe conſommation de cuivre.

Magalhaens obſerve que les Chinois emploient une quantité infinie de cuivre à leurs canons, leurs images, leurs ſtatues, leurs monnoies, leurs baſſins & leurs plats. Le mérite de l'antiquité, ou la réputation de l'ouvrier, fait quelquefois monter le prix d'un de ces ouvrages à plus de mille écus, quelque vil qu'il ſoit en lui-même. On peut juger encore de l'abondance du même métal par la multitude de gros canons qui ſe fondent à Macao & qui ſe tranſportent, non-ſeulement dans divers endroits des Indes, mais même en Portugal. Ils ſont ordinairement d'une bonté, d'une grandeur & d'un travail admirables (54).

(53) Chine du Pere du Halde, p. 15. & ſuivantes.
(54) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 135. & ſuivantes.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

*Pierres & Minéraux.*

Azur.

LE lapis-armenus, ou l'azur, qui se trouve dans plusieurs cantons de *Yun-nan* & de *Se-chuen* ne differe pas de celui qu'on apporte en Europe. On en tire aussi du district de *Tay-tong-fu*, dans la Province de *Chan-si*, qui fournit d'ailleurs le plus beau *Yu-che* de la Chine. Le *Yu-che* est une espece de jaspe blanc qui ressemble à l'agathe. Il est transparent, & quelquefois tacheté lorsqu'il est poli.

Jaspe blanc.

Les *Rubis* qui se vendent à *Yun-nan-fu*, sont de la belle espece, mais fort petits. Il fut impossible aux Missionnaires de découvrir dans quelle partie de la Province on les trouve. La même Ville offre quelques autres especes de pierres précieuses, mais qui sont apportées des Pays étrangers, sur-tout par les Marchands du Royaume d'Ava, qui borde le district de cette Capitale.

Cristal de roche.

Le plus beau cristal de roche vient des montagnes de *Chang-cheu-fu* ou de *Chang-pu-hyen*, dans la Province de Fo-kyen. On en fait, dans ces deux Villes, des cachets curieux, des boutons & des figures d'animaux.

Marbre.

La même Province a, comme plusieurs autres, des carrieres de marbre, qui ne seroient point inferieures à celles de l'Europe si elles étoient aussi-bien travaillées. On ne laisse pas d'en trouver chez les Marchands quantité de petites piéces assez bien polies & d'une fort belle couleur; telles que les petites tables qui se nomment *Tyen-tsen*, dont les veines représentent naturellement des montagnes, des rivieres & des arbres. Elles sont composées de morceaux choisis, dont la plûpart viennent des carrieres de *Tay-li-fu*. On les fait quelquefois servir, aux jours de fête, pour l'ornement sur les tables à manger.

Quoique le marbre soit en abondance à la Chine, on ne voit pas de Palais, de Temples, ni d'autres édifices qui en soient bâtis entiérement. Les maisons ont des colomnes ou des piliers; mais il ne paroît pas qu'on en ait jamais fait de marbre, ni qu'on ait encore pensé à faire servir le marbre coloré au lieu de bois. Les bâtimens mêmes de pierre sont rares dans cette région. La pierre n'a presque jamais été employée que pour les ponts & les arcs de triomphe (55).

Barres d'aimant.

Il y a peu de Provinces où l'on ne trouve des pierres d'aimant. On en apporte aussi du Japon à la Chine. Mais on les emploie particuliérement aux usages de la médecine. Elles se vendent au poids, & les meilleures ne coûtent jamais plus de huit ou dix sols l'once. Le Comte en apporta une d'un seul pouce de diamêtre, qui quoiqu'assez mal armée, levoit onze livres de fer, & pouvoit en lever quatorze ou quinze lorsqu'elle étoit bien fixée. Les Chinois sont fort habiles à les couper. Celle de l'Auteur fut taillée à Nan-king en moins de deux heures. La machine qui sert à cette opération est fort simple; & si les ouvriers de France vouloient en faire usage ils s'épargneroient beaucoup de peine (56).

Pierre nommée Hyang-whang.

Yun-nan & plusieurs autres Provinces, sans en excepter celles du Nord, telles que *Chen-si*, produisent le *Hyang-whang*. C'est moins un minéral qu'une pierre tendre & jaune (57), quelquefois tachetée de noir, dont on fait aisément toutes sortes de vaisseaux & qui se teint ensuite avec du vermillon.

(55) Du Halde, p. 16.

(56) On en trouve la description dans les Mémoires du Pere le Comte, p. 250.

(57) On en a déja parlé ci-dessus.

Ses propriétés.

On assure que cette pierre est un antidote contre toutes sortes de poisons, & les Médecins Chinois la vantent comme un spécifique merveilleux pour les fiévres malignes. Cependant elle ne s'emploie point à cet usage dans les lieux où elle se trouve en abondance.

Mines de charbon.

On ne connoît pas de Pays aussi riche que la Chine (58) en mines de charbon. Les montagnes, sur-tout celles des Provinces de *Chen-si*, de *Chan-si* & de *Pe-che-li*, en renferment d'innombrables; sans quoi il seroit très-difficile de vivre dans des pays si froids, où le bois de chauffage est d'ailleurs si (59) rare. Magalhaens observe que le charbon de terre qui se brûle à Peking & qui s'appelle *Moui*, vient de ces mêmes montagnes, à deux lieues de cette Ville. Elles doivent passer pour inépuisables, puisque depuis plus de quatre mille ans elles fournissent du charbon à la Ville & à la plus grande partie de la Province, où les plus pauvres s'en servent pour échauffer leurs poiles (60). Sa couleur est noire. On le trouve entre les rochers, en veines fort profondes. Quelques-uns le broient, sur-tout parmi le Peuple. Il en mouillent la poudre & la mettent comme en pain. Ce charbon ne s'allume pas facilement; mais il donne beaucoup de chaleur & dure fort long-tems au feu. La vapeur en est quelquefois si désagréable, qu'elle suffoqueroit ceux qui s'endorment près des poiles s'ils n'avoient la précaution de tenir près d'eux un bassin rempli d'eau, qui attire la fumée & qui en diminue beaucoup la puanteur. Le charbon est à l'usage de tout le monde, sans distinction de rang. On s'en sert même dans les fournaises, pour fondre le cuivre. Mais les ouvriers en fer trouvent qu'il rend ce métal trop rude (61).

Danger du charbon de terre.

Mines de sel.

Sel extraordinaire de la Chine, & maniere de le recueillir.

La Nature a pourvu merveilleusement au besoin de sel dans les parties occidentales de la Chine qui bordent la Tartarie, malgré l'éloignement où elles sont de la mer. Outre les salines qui se trouvent dans quelques-unes de ces Provinces, on voit dans quelques autres une sorte de terre grise, comme dispersée de côté & d'autre en piéces de trois ou quatre arpens, qui rend une prodigieuse quantité de sel. La méthode qu'on emploie pour le recueillir est fort remarquable. On rend la surface de la terre aussi unie que la glace, en lui laissant assez de pente pour que l'eau ne s'y arrête point. Lorsque le soleil vient à la sécher, jusqu'à faire paroître blanches les particules de sel qui s'y trouvent mêlées, on les rassemble en petits tas, qu'on bat ensuite soigneusement, afin que la pluie puisse s'y imbiber. La seconde opération consiste à les étendre sur de grandes tables, un peu inclinées, qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur. On y jette de l'eau fraîche, qui faisant fondre les parties de sel les entraîne avec elle dans de grands vaisseaux de terre, où elles tombent goute à goute par un petit tube. Après avoir ainsi dessalé la terre, on la fait sécher, on la réduit en poudre & on la remet dans le lieu d'où on l'a tirée. Dans l'espace de sept ou huit jours elle s'impregne de nouvelles parties de sel, qu'on sépare encore par la même méthode.

Tandis que les hommes sont occupés de ce travail aux champs, leurs femmes & leurs enfans s'employent, dans des hutes bâties au même lieu, à faire bouillir le sel dans de grandes chaudieres de fer, sur un fourneau de terre percé de

(58) Navarette, p. 34.
(59) Du Halde, p. 16.
(60) Magalhaens, p. 10.
(61) Du Halde, p. 317. & suiv.

plusieurs trous, par lesquels tous les chaudrons reçoivent la même chaleur. La fumée passant par un long tuyau, en forme de cheminée, sort à l'extrémité du fourneau. L'eau, après avoir bouilli quelque tems, devient épaisse & se change par degrés en un sel blanchâtre, qu'on ne cesse pas de remuer avec une grande spatule de fer jusqu'à ce qu'il soit devenu tout-à-fait blanc. Dans les lieux où le bois manque pour ce travail, on y supplée avec des roseaux (62).



## §. IV.

## *Oiseaux, Volaille, Insectes & Reptiles.*

QUOIQUE les paons & les cocqs-d'Inde soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y apporte des autres Pays. Les grues y sont en fort grand nombre. Cet oiseau s'accommode de tous les climats. On l'apprivoise facilement, jusqu'à lui apprendre à danser. Sa chair passe pour un fort bon aliment.

Paons, cocqs-d'Inde & grues.

On trouve à la Chine une grande abondance de beaux Faisans, dont les plumes se vendent plus cher que l'oseau même. Son prix ordinaire est un sol la livre. Les rossignols Chinois sont plus gros que les nôtres & leur chant est admirable, comme celui des merles. Le nombre des oies & des canards est infini. Canton seul en consomme chaque année plus de vingt mille (63). Les rivieres & les lacs en sont remplis, & de quantité d'autres especes, sur-tout de canards & d'oies sauvages. La maniere de les prendre mérite quelque remarque. Les pêcheurs mettent la tête dans une grosse gourde, qui est percée de quelques trous pour la commodité de la vûe & de la respiration. Ensuite se mettant nuds dans l'eau, ils marchent ou nâgent si bas qu'on n'apperçoit que leurs gourdes. Les canards, accoutumés à voir flotter des gourdes sur l'eau, s'en approchent sans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds & les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne se fassent entendre. Il leur tord aussi-tôt le col, & les attachant à sa ceinture (64) il continue son exercice jusqu'à ce qu'il ait pris le nombre qu'il se propose (65).

Faisans.

Rossignols.

Canards.

Maniere de prendre les canards-sauvages.

Navarette observe que cette espece de chasse a peu d'agrément pour les spectateurs, parce que ceux qui ne la connoissent pas s'imaginent qu'un canard qu'on tire sous l'eau ne fait que plonger, comme il fait à tout moment pour chercher sa nourriture. Il ajoute que les Chinois mangent souvent ces oiseaux bouillis & qu'ils en trouvent le bouillon excellent; qu'ils sont fort bons rôtis & étuvés, mais incomparablement meilleurs lorsqu'ils sont salés & sechés. Ils valent mieux alors que le jambon, & l'on en fait des provisions pour les voyages de terre & de mer. Il n'est pas aisé de distinguer au goût le canard sauvage du privé.

Maniere de les préparer.

On fait beaucoup de cas à la Chine de certains petits oiseaux qui ressemblent aux linots, & qu'on nourrit dans des cages, non pour chanter, mais pour combattre. Ceux qui ont été mis à l'essai se vendent fort cher. Les Chinois sont passionnés aussi pour les combats de cocqs. Mais cet amusement est encore plus

Oiseaux de combat.

(62) Du Halde, p. 317.

(63) Description de la Chine par Navarette, p. 40 & 42.

(64) L'Auteur dit qu'on les met promptement dans un sac.

(65) Du Halde, p. 314.

commun dans plusieurs Isles, sur-tout aux Philippines & dans quelques Royaumes des Indes orientales, où l'on y perd & l'on y gagne beaucoup d'argent, comme dans quelques Pays de l'Europe (66).

Le Hay-tsing, oiseau de proie.

Entre les oiseaux de proie, le plus remarquable est celui que les Chinois nomment *Hay-tsing*. Il est très-beau, mais si rare, qu'il ne se trouve que dans le district de *Hong-chang-fu*, Ville de la Province de *Chen-si*, & dans quelques parties de la Tartarie. Il égale en beauté nos plus beaux faucons (67) & les surpasse en force & en grosseur. On peut le regarder comme le Roi des oiseaux de proie de la Chine & de la Tartarie, parce qu'il en est le plus beau, le plus vif & le plus courageux. Aussi-tôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur, qui le confie aux soins des fauconniers Impériaux.

Perroquets.

Les Provinces méridionales, telles que Quang-tong, & sur-tout Quang-si, ont des perroquets de toutes les especes, qui ne different en rien de ceux qui nous viennent de l'Amérique. Leur plumage est le même. Ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler. Mais ils ne sont pas comparables aux oiseaux qui se nomment *Kin-ki*, ou Poules dorées, & qui tirent sans doute ce nom de leur beauté. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se-chuen*, de *Yunnan* & de *Chen-si*. L'Europe n'a pas d'oiseau qui leur ressemble. Le mélange de rouge & de jaune qui forme leur couleur, la plume qui s'éleve sur leur tête, l'ombrage de leur queue & la variété des couleurs de leurs aîles, joint à la beauté de leur taille, semblent leur donner la préference sur tous les autres oiseaux. Sa chair est plus délicate que celle du faisan. De tous les oiseaux de l'Est, c'est peut-être le seul qui mérite d'être apporté en Europe (68). On croit le reconnoître dans la description que Navarette fait d'un très-bel oiseau qu'il vit dans la Province de *Chen-si*. Il ajoute que suivant Trigaut les queues de sa plume, qui sont extrêmement brillantes, n'ont pas moins d'une brasse de longueur (69).

Poules dorées, ou Kin-ki.

Oiseaux imaginés par les Chinois.

Les Chinois, non contens de ces chefs-d'œuvres de la nature, ont eu recours à l'invention pour se former des oiseaux. Les plus remarquables de cette espece sont le *Fong-whang* & le *Ki-lin*. On en raconte à la Chine mille histoires fabuleuses (70). Le premier doit être le même oiseau que Navarette prend pour notre aigle. Il dit que les Chinois le nomment l'*Oiseau du Soleil*, apparemment, dit-il, parce que suivant l'opinion commune, il regarde fixement cet astre. Il ajoute que les Chinois prennent pour un bon augure de le voir paroître, & que s'il en faut croire leurs Savans, on en vit un à la naissance de leur Philosophe Confucius. Leurs Livres, continue-t'il, nous apprennent que cet oiseau a le corps d'une grue, le col en forme de serpent, & la queue semblable à celle d'un dragon; qu'il ne se perche jamais sur les arbres & qu'il ne mange aucune sorte de fruit; qu'on distingue le mâle & la femelle, d'où le même Auteur conclut que ce ne peut être le phœnix (71), comme plusieurs Missionnaires se le sont imaginé; que son chant est d'une harmonie charmante; enfin, que les Chinois sont persuadés qu'il existe dans la nature, quoiqu'aucun Chinois vivant

(66) Navarette, p. 40. & suiv.

(67) C'est probablement l'oiseau qui s'appelle *Chougar* en Tartarie & dont il est parlé dans l'histoire de *Jenghiz Kam*.

(68) Du Halde, p. 15.

(69) Navarette, p. 40.

(70) Du Halde, p. 323.

(71) Du Halde dit (p. 15.) que le Fong-whang seroit le phœnix, si cet oiseau avoit jamais existé.

ne l'ait

ne l'ait jamais vû (72). Du Halde nous assure, d'après ses correspondans, que le *Fong-whang*, dont les Chinois peignent souvent la figure avec quantité d'ornemens, ne paroît jamais dans aucune des Villes & des montagnes ausquelles ils ont donné son nom. Il n'est pas mieux connu à Fong-tsyang-fu, dans la Province de *Chen-si*, où ils prétendent qu'il se trouve, qu'à Fong-whang en Tartarie.

Le Ki-lin, autre oiseau.

Le *Ki-lin*, suivant le Chinois, est composé, comme le Fong-whang, de différentes parties des autres créatures. Il a la hauteur & le tronc du bœuf, le corps couvert de larges & dures écailles, une corne au milieu du front, les yeux & les moustaches d'un dragon Chinois. Cet animal imaginaire est le symbole des Mandarins du premier ordre (73).

Le Tung-whang-fung.

Les Géographes Chinois parlent d'un petit oiseau nommé le *Tung-whang-fung*, qui surpasse le *Fong-whang* même en beauté. Ils racontent que la varieté de ses couleurs est surprenante; qu'il a le bec d'un rouge brillant, tirant sur le vermillon, & que sa vie ne dure pas plus que la fleur *Ing-wha*. Mais à *Ching-tu-fu*, Capitale de Te-chuen, où ils ajoutent que la nature le produit, les Habitans ne connoissent pas cet oiseau (74).

Le La-ki.

Magalhaens nous fait la description d'un autre oiseau, qui n'est pas moins remarquable que les oiseaux fabuleux, s'il faut s'en rapporter à son recit. On le nomme *La-ki*, c'est-à-dire, *Oiseau au bec de cire*, parce que son bec est de cette couleur. L'Auteur en vit un dans le Palais de l'Empereur, il étoit de la grosseur d'un Merle; mais la couleur de son plumage étoit cendrée. Il apprend tout ce qu'on lui enseigne avec tant de docilité, qu'il fait des choses incroiables. Par exemple, il joue seul une Comedie. Il met un masque; il manie une lance, une épée, ou une enseigne qu'on fait exprès pour lui. Il joue aux échets. Il fait plusieurs actions & divers mouvemens avec tant de grace & de vivacité qu'il charme les spectateurs (75). Il est étrange qu'ayant emprunté tant de particularités de Magalhaens, Du Halde n'ait rien dit de cet oiseau merveilleux, s'il a pensé que cet Auteur meritât d'être crû lorsqu'il parle sur le témoignage de ses propres yeux.

Insectes & reptiles.

La Chine abonde en insectes & en reptiles; mais moins que les Isles Philippines, l'Inde & les autres lieux. Entre les reptiles, on remarque un lezard d'une espéce singuliere, nommé *Jemting* & *Pye-long*, ou *Cheu-kong*. On lui a donné le nom de *Dragon de muraille* (76), parce qu'il court sur les murs; & celui de *Garde du Palais* (77), ou *des Dames de la Cour*, voici à quelle occasion. L'usage des Empereurs Chinois est de faire oindre le poignet de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de cet animal & d'autres ingrédiens. On nous fait entendre que cette marque dure aussi long-tems qu'elles ne reçoivent pas les caresses d'un autre homme; mais qu'aussi-tôt qu'elles oublient leur devoir le signe de fidelité disparoît, & leur incontinence est découverte. Navarette, qui étoit persuadé de ce fait, souhaitoit, pour le repos, dit-il, & le bonheur des deux sexes, que les maris & les femmes ne fussent jamais sans cet ornement.

Vers à soie.

Nous nous sommes étendus dans un autre article (78) sur les vers à soie,

(72) Navarette, p. 39. & suiv.
(73) Du Halde, p. 15.
(74) Le même, p. 333.
(75) Le même, p. 15.
(76) C'est ce que signifie *Pye-long*.
(77) C'est la signification de *Cheu-long*.
(78) Navarette, p. 39.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE. Abeilles.

reptile admirable, qui eſt une ſource continuelle de richeſſes pour l'Empire de la Chine. Les abeilles y ſont auſſi en abondance, mais la cire eſt emploiée aux uſages de la Médecine & non à brûler. Elle ne ſe vend nulle part plus de douze ſols la livre (79).

Papillons admirables.

La Chine fourniroit aux Cabinets de nos curieux une extrême variété de Papillons. On fait tant de cas de ceux d'une Montagne nommée *Lo-feu-chan*, dans le diſtrict de *Whay-cheu-fu*, Province de *Quang-tong*, que les plus gros & les plus extraordinaires ſont envoiés à la Cour, où ils ſervent à l'ornement du Palais. La diverſité de leurs couleurs eſt ſurprenante, & leur vivacité ne l'eſt pas moins. Ils ſont beaucoup plus gros qu'en Europe, & leurs aîles ſont incomparablement plus grandes. Pendant le jour ils demeurent ſans mouvement ſur les arbres, & ſe laiſſent prendre aiſément. Le ſoir, ils commencent à voltiger, comme nos chauve-ſouris, & quelques-uns ne paroiſſent guéres moins gros que ces animaux loſrqu'ils ont les aîles étendues. On en trouve auſſi de fort beaux dans les montagnes de *Si-chan*, Province de *Pe-che-li*; mais quoiqu'ils ſoient recherhés comme les précédens, ils ne ſont pas de la même beauté (80).

Sauterelles.

Pluſieurs Provinces de la Chine, ſur-tout celle de Chan-tong, ſont ſouvent expoſées aux ravages des ſauterelles, qui détruiſent en peu de tems les eſperances de la plus belle moiſſon. On trouve dans un Auteur Chinois la deſcription ſuivante de ce terrible fleau. » On vit paroître, dit-il, une ſi prodigieuſe quantité de ſauterelles, que, couvrant entierement le Ciel, leurs aîles ſembloient » s'entretoucher. Vous auriez cru voir ſur votre tête de groſſes montagnes de » verdure. Le bruit que ces inſectes faiſoient en volant reſſembloit à celui du » tambour (81). Le même Auteur remarque que ces dangereuſes légions ne viſitent la Chine que dans les années ſéches qui ſuivent les inondations; d'où il conclut qu'elles ſe forment de la ſemence des Poiſſons, qui, demeurant ſur terre après la retraite de l'eau, eſt couvée en quelque ſorte par la chaleur du ſoleil. Dans ces malheureuſes occaſions, les Laboureurs s'agitent beaucoup, ſous un Ciel brûlant, pour chaſſer l'ennemi de leur travail, en étendant des draps ſur leurs champs. Quelquefois le mal ne ſe fait ſentir que dans l'eſpace d'une lieue, tandis que la moiſſon demeure fort belle dans tout le reſte de la Province (82).

Opinion des Chinois ſur leur origine.

Les Punaiſes ſont très communes dans pluſieurs cantons de la Chine. Mais, ce qui paroîtra fort étrange, les Habitans écraſent cette vermine avec les doigts, & prennent plaiſir enſuite à les porter au nez (83).

## §. V.

### *Gibier de chaſſe, & diverſes autres eſpeces d'animaux.*

Abondance d'animaux de toutes les eſpeces.

LE gibier de chaſſe abonde à la Chine. On voit en hiver, dans pluſieurs endroits de Peking, des tas de bêtes à quatre pieds & d'oiſeaux de toutes les eſpéces, endurcis par le froid, qui les garantit de la corruption. La Chine produit une quantité innombrable de chevreuils, de daims, de ſangliers, de

(79) Voyez le Chapitre précédent.
(80) Navarette, p. 33.
(81) Du Halde, p. 15.
(82) Voyez ci-deſſus.
(83) Du Halde, p. 274.

boucs, d'élans, de liévres, de lapins, d'écureuils, de chats, de mulots; sans parler des becasses, des cailles, des oies, des canards, des perdrix, des faisans, & d'une infinité d'animaux qui ne se trouvent point en Europe, & qui se vendent à très-bon marché (84). Les ours, les tygres, les buffles, les chameaux, les rhinoceros y sont aussi en grand nombre; mais on n'y voit pas de lions (85). Il est inutile de nommer les bœufs, les vaches, les moutons, & les autres animaux domestiques, qui ne sont pas moins communs à la Chine qu'en Europe.

La Chine n'a pas de lyons.

Navarette observe que, suivant le témoignage des Chinois, il ne se trouve pas de lions dans leur Empire, & que la plûpart sont même persuadés que cet animal n'existe pas dans la nature. Cependant, ajoute-t-il, si la Chine a des léopards, & des ours, comme les mêmes Chinois l'assurent, il paroît presque impossible qu'elle n'ait pas de lions. Mais peut-être appellent-ils léopards des animaux de quelque autre espéce (86).

Grand nombre & férocité des tygres Chinois.

Les Tygres de la Chine sont non-seulement fort nombreux, mais encore d'une grosseur & d'une férocité extraordinaire. On auroit peine à croire combien ils tuent & ils dévorent d'hommes. Un Chrétien Chinois racontoit à Navarette que sur le chemin de Canton à Haynan ils se rangent en troupes de cent & de deux cens; que les Voyageurs n'osent passer dans ces lieux s'ils ne sont au nombre de cent ou de cent cinquante; & que dans certaines années ces monstrueux animaux ont devoré jusqu'à six mille personnes. Mais l'Auteur observe fort bien que si ces ravages étoient fréquens, la Chine seroit bientôt depeuplée. Entre plusieurs tygres qu'il eut l'occasion de voir, il en vit un qui lui parut plus gros qu'un veau. Un Religieux de son ordre lui raconta qu'il avoit vû un de ces animaux sauter un mur de la hauteur d'un homme, prendre un porc qui pésoit environ cent livres, le charger sur ses épaules, repasser le mur avec sa proie, & gagner promptement un bois voisin. En hiver, comme ils descendent des montagnes dans les Villages qui ne sont pas fermés d'un mur, tous les Habitans se retirent de bonne heure & munissent soigneusement leurs portes. Navarette, se trouvant un jour dans un Village où l'on prenoit ces précautions, observa que les Tygres s'approchoient des maisons avant que la nuit fût tout-à-fait obscure, poussant des cris effroiables, & qu'à peine étoit-on tranquille dans l'enceinte des murs. Cependant les Chinois ne se donnent pas beaucoup de peine pour les prendre, quoique d'ailleurs ils estiment beaucoup leur (87) peau.

Le tygre cheval, animal fabuleux.

On doit regarder sans doute comme une fiction ce que les Auteurs Chinois disent du *Tygre-cheval*. Suivant leur récit, cet animal ne différe du cheval que par les écailles dont il est couvert; par ses griffes, qui sont celles d'un tygre; & par son naturel sanguinaire, qui lui fait abandonner les rivieres au Printems pour dévorer les hommes & les bêtes. Les Missionnaires, dans le voyage qu'ils firent au long de la riviere de *Han*, qui arrose le territoire de Syang-yang-fu,

(84) Navarette, p. 34. Magalhaens, 143.

(85) Du Halde, p. 314. & suiv.

(86) Les lions sont si peu connus des Chinois, que les peintures qu'ils en font ne sont pas ressemblantes; d'où Magalhaens conclut que Marco-Polo les a confondus avec les léopards lorsqu'il assure qu'il s'en trouve à la Chine. La description qu'il en fait au quatorziéme Chapitre de son second livre confirme ce soupçon. Navarette observe (p. 37.) que la Province de Yun-nan a de fort bons éléphans.

(87) Du Halde, p. 14.

Histoire Naturelle de la Chine.

Province de Hu-quang, où l'on prétend que ces animaux se trouvent, & dans les horribles montagnes de *Yun-yang-fu* qu'ils traverserent, ne virent rien qui en approchât, & n'en entendirent pas même parler, malgré le soin qu'ils apporterent à se procurer des informations, & celui des Habitans à leur montrer tout ce qui meritoit leur curiosité (88).

Hommes-ours.

Les Ours sont fort communs à la Chine. Il s'en trouve, dans la Province de Chang-tong, une espéce que les Chinois nomment *Hyang-jin*, c'est-à-dire, *Hommes-Ours*. Ils marchent sur deux jambes. Ils ont la face humaine & la barbe d'un bouc. Ils grimpent sur les arbres pour en manger le fruit. On n'a point à se plaindre de leur férocité, lorsqu'on les laisse en paix. Mais si l'on excite leur colere, ils descendent furieusement, ils tombent sur ceux qui les irritent, & les frappant deux ou trois fois avec la langue, ils emportent toute la chair qu'ils touchent. L'Auteur avoue que ce récit doit paroître fort étrange. Cependant le Pere Antoine de *Santa Maria*, qui avoit vû ces animaux, & le Pere Jean Balat, Jésuite, qui avoit passé plusieurs années dans cette Province, lui en rendirent plusieurs fois témoignage. Du Halde observe seulement que ce que les Chinois rapportent du *Jin-hyng*, qui se trouve, dit-il, dans les déserts de la Province de *Chen-si*, ne doit être entendu que de la grosseur extraordinaire de ces ours; comme l'animal nommé *Mulu*, c'est-à-dire, *Cerf-cheval*, n'est qu'une espéce de Cerf, de la hauteur des petits chevaux qu'on appelle *Chuen-ma* dans les Provinces de *Se-chuen* & de *Yun-nan*.

Petits cerfs de Yun-nan.

La seconde de ces deux Provinces offre aussi une espéce singuliere de Cerfs, qui ne se trouve dans aucun autre Pays. Ils ne deviennent jamais plus grands que les chiens ordinaires (89). Les Princes & les Seigneurs en nourrissent dans leurs Parcs, comme une curiosité (90). La Chine a des ânes & des mulets en abondance. Elle ne manque pas non plus de bons chevaux. On y en amene continuellement des Pays à l'Ouest; mais ils sont tous coupés. Les Chinois ont quantité de bidets, parmi lesquels il s'en trouve d'une petitesse extrême & d'une fort belle forme. Leurs selles différent un peu de celles d'Espagne (91).

Deux quadrupedes singuliers.

Petit chameau.

Mais la Chine a deux quadrupedes qui méritent particulierement de l'attention. Le premier est une espéce de chameau ou de dromadaire, qui n'est pas plus grand qu'un cheval commun, & qui a sur le dos deux bosses couvertes d'un poil fort long; ce qui forme une sorte de selle. La bosse du devant paroît formée par l'épine du dos, & par la partie supérieure de l'os de l'épaule, qui s'étend en arriere, à peu-près comme l'excrescence que les vaches indiennes ont sur les épaules. L'autre bosse touche à la croupe de l'animal. Il a le col plus court & plus épais que les chameaux ordinaires, couvert d'un poil épais, de la longueur de celui des chévres. La couleur en est quelquefois d'un brun jaunâtre; & quelquefois elle tire sur le rouge avec un mélange de noir. Ses jambes ne sont pas si longues, ni si menues à proportion, que celles du chameau; ce qui paroît le rendre plus propre à porter des fardeaux (92).

Chevreuil musqué.

L'autre animal est une espéce de chevreuil, que les Chinois nomment *Hyang-chang-tse*, c'est-à-dire, le *Chevreuil* odoriférant (93). Il se trouve non-

(88) Cet Auteur écrit *Jin-hyung*.

(89) Navarette, p. 38.

(90) On a vû, au Tome IV. que la Guinée a de ces petits cerfs.

(91) Du Halde, p. 14.

(92) Navarette, p. 39.

(93) *Hyang* signifie proprement *odeur douce*; mais il emporte aussi *odoriferante* lorsqu'i

ſeulement dans les Provinces méridionales, mais juſques dans la chaîne de montagnes qui eſt à quatre ou cinq lieues de Peking du côté de l'Oueſt. C'eſt une ſorte de daim ſans cornes (94), dont le poil eſt noirâtre. Son petit ſac à muſc eſt compoſé d'une peau fort mince, revêtu de poil extrêmement fin. La chair en eſt fort bonne & ſe mange aux meilleures tables. Un Miſſionnaire Jéſuite étant dans l'exercice de ſes fonctions au milieu des mêmes montagnes, on lui apporta un mâle & une femelle de cette eſpéce d'animaux, qui étoient encore chauds & ſaignans. Il acheta le mâle pour un écu; ſans permettre qu'on en retranchât le muſc, car on n'achete quelquefois que la chair. De peur que le muſc ne s'evaporât, il fit couper auſſi-tôt le ſac, dont il fit lier l'ouverture avec de la ficelle. Ceux qui ont la curioſité de le vouloir garder ne manquent point de le faire ſécher ſoigneuſement.

Comment il produit le muſc.

Le muſc s'engendre dans l'intérieur du ſac, & s'attache à l'entour comme une eſpéce de ſel. On en diſtingue deux ſortes, dont le plus précieux eſt celui qui eſt en grains & qui s'appelle *Tcu-pau-hyang*. L'autre, qui ſe nomme *Thi-hyang*, eſt moins eſtimé, parce qu'il eſt trop petit & trop fin. La femelle ne produit pas de muſc; ou du moins la ſubſtance qui ſe trouve dans ſon ſac n'a pas l'odeur du muſc, quoiqu'elle en ait l'apparence. On apprit au Miſſionnaire que la nourriture ordinaire de cet animal eſt la chair des ſerpens. De quelque groſſeur qu'ils puiſſent être, il les tue facilement, parce qu'à certaine diſtance ils ſont tellement ſaiſis de l'odeur du muſc, que, s'affoibliſſant tout d'un coup, ils ne peuvent plus ſe remuer. Ce qui paroît beaucoup mieux prouvé, c'eſt que les payſans, en allant au bois ou en faiſant du charbon dans les montagnes, n'ont pas de moien plus sûr pour ſe préſerver de ces ſerpens, dont la morſure eſt extrêmement dangereuſe, que de porter ſur eux quelques grains de muſc. Avec cet antidote, ils dorment tranquillement ſur l'herbe après leur dîner.

Il ſe nourrit de ſerpens.

Preuve qu'il vit de la chair des ſerpens.

Ce qui arriva au même Miſſionnaire, en retournant à Peking, ſemble confirmer que la chair des ſerpens eſt la principale nourriture du chevreuil muſqué. Ayant fait préparer pour ſon ſouper quelque partie de cet animal, il ſe trouva parmi les convives un Chinois qui haïſſoit les ſerpens juſqu'à ſe trouver mal lorſqu'on en parloit dans ſa préſence. Comme il ignoroit ce qui lui étoit préſenté, le Miſſionnaire ſe diſpenſa de lui en parler, & ſe fit au contraire un plaiſir d'obſerver ſa contenance. Le Chinois prit du chevreuil, comme les autres, dans le deſſein d'en manger; mais à peine en eut-il mis un morceau dans ſa bouche, qu'il ſentit ſon eſtomac ſe révolter. En un mot il ne voulut plus toucher à cette viande, tandis que tous les autres en mangeoient de fort bon appetit (95).

Sa figure.

Navarette nous apprend qu'il ſe trouve un grand nombre de ces animaux muſqués dans les Provinces de *Chen-cheu-ſi* & de *Chan-ſi*, où ils portent le nom de *Che*. Suivant la deſcription des Auteurs Chinois, ils ont le corps d'un petit daim, & le poil d'un tygre ou d'un ours. Lorſqu'ils ſont preſſés par les Chaſſeurs, ils grimpent ſur les rochers, & mordent le petit ſac muſqué qui contient le muſc, pour éviter le péril en détruiſant leur tréſor. Mais cette morſure leur cauſe la mort. Ce récit, ajoute l'Auteur, s'accorde avec l'opinion publique.

eſt joint avec un ſubſtantif; car il devient alors adjectif.

(94) On l'appelle dans ces montagnes, *Daim odoriferant*.

(95) Du Halde, p. 15. & 324.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Autre animal musqué.

Le même Voyageur raconte qu'on trouve dans les mêmes Provinces un autre animal, auquel il ne manque que le sac à musc pour ressembler au précédent (96). Il se vend, dit-il, pour servir de nourriture commune, & les Missionnaires eurent la curiosité d'en acheter un, en retournant de Peking à Canton. Sa chair jette une odeur si forte lorsqu'elle est rôtie, que toute la Barque en fut parfumée. Au goût, on l'auroit prise pour une préparation de musc. Cependant elle ne leur revolta point l'estomac; mais ils sentirent que pour peu que l'odeur eut été plus forte, il ne leur auroit pas été possible d'en manger.

Licorne de la Chine.

Les Chinois vantent beaucoup la licorne, dans leurs discours & dans leurs écrits. Ils la regardent comme un augure de prosperité. Ils la représentent fort belle; & leurs Auteurs assurent qu'elle a le ventre d'un daim, le pied du cheval, & la queue de la vache. Ils lui attribuent cinq couleurs différentes. Elle a, disent-ils, le ventre jaune. Sa corne est haute de deux pieds & couverte de chair. C'est un animal fort doux & l'emblême de la félicité. Mais cette description, ajoute Navarette, a trop l'air de la fable du Phœnix.

Deux animaux fort étranges.

Le même Voyageur parle de deux animaux fort étranges. L'un, qui se nomme *Lang*, a les jambes de devant fort longues & celles de derriere fort courtes. Au contraire, l'autre, nommé *Pwey* ou *Poy* a celles de derriere fort longues & celles de devant fort courtes. Comme ces deux animaux ne peuvent marcher seuls, ils se joignent ensemble (97) & ne composent en quelque façon qu'une seule bête, qui se remue par le moien des quatre longues jambes. Les Chinois donnent le nom de *Lang-pey* aux pauvres misérables qui ne peuvent gagner leur vie par le travail, comme pour signifier qu'ils ont besoin de l'assistance d'autrui.

Le Jang, animal qui vit d'air.

On nomme encore, entre les animaux extraordinaires, le *Jang*, qui se trouve dans les montagnes de la Province de Nan-king. Sa forme est celle d'un Bouc; mais quoiqu'il ait un nez & des oreilles, il n'a pas de gueule, & l'on prétend qu'il se nourrit d'air (98). Il faut observer néanmoins que Navarette n'en parle pas sur le témoignage de ses propres yeux, mais sur celui des Chinois & de leurs livres, quoiqu'il paroisse d'ailleurs persuadé du fait. Du Halde nous avertit que les Missionnaires ne purent se procurer une exacte connoissance de tous les animaux rares qui se trouvent dans les montagnes de la Chine. Il ajoute que ce que les Chinois racontent de plusieurs a l'air si fabuleux qu'on n'y peut donner aucune confiance. A l'égard du *Sin-sin*, il croit, sur la description qu'on en fait dans toute la Province de *Se-chuen*, que c'est une sorte de singe. On le représente de la grandeur d'un homme médiocre. Il a plus de ressemblance que les autres singes avec l'espéce humaine, soit par ses actions, soit par la facilité avec laquelle il marche sur ses pieds de derriere (99).

L'homme singe.

(96) Il paroît que c'est ici la femelle des animaux de la même espece.

(97) Malheureusement les Auteurs n'expliquent pas la possibilité de cette marche, & l'on ne voit pas trop qu'elle puisse être conçûe.

(98) Description de la Chine par Navarette, p. 38. & suiv.

(99) Chine du Pere du Halde, p. 14.



## §. VI.

### *Poisson d'eau douce.*

Combien la Chine a de poissons.

LA Chine offre une prodigieuse abondance de poissons. Les rivieres, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en sont remplis. Il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs, pour conserver l'eau qui sert à la production du riz. Ces fossés sont remplis de fray ou d'œufs de poissons, dont les Propriétaires des champs tirent un profit considérable. On voit tous les ans, sur la grande riviere de Yang-tse-kyang, à peu de distance de *Kyen-king-fu* dans la Province de Kyang-si, un nombre surprenant de Barques, qui se rassemblent pour acheter de ce fray. Vers le mois de May, les Habitans du Pays bouchent la riviere en plusieurs endroits, dans l'espace de neuf ou dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laissent d'ouverture que pour le passage d'une Barque, afin d'arrêter le fray qu'ils sçavent distinguer au premier coup d'œil, quoique l'eau n'en soit presque point alterée. Ils remplissent des tonneaux d'un mélange d'eau & de fray, pour les vendre aux Marchands qui les transportent en diverses Provinces, avec l'attention de remuer cette eau de tems en tems. Cette eau se vend par mesure à ceux qui possedent des étangs. Dans l'espace de peu de jours, le jeune fray commence à paroître en petits bancs; & dans cette petitesse qui le rend presqu'imperceptible on le nourrit de lentilles de marais, ou de jaunes d'œufs, à peu près comme on éleve en Europe les animaux domestiques. Le gros poisson se conserve avec de la glace. On en remplit de grandes barques, dans lesquelles on le transporte jusqu'à Peking. Le profit monte quelquefois au centuple de la dépense, parce que le Peuple se nourrit presqu'uniquement de poisson. On en tire des rivieres & des lacs pour peupler les canaux. Il en vient aussi de la mer, qui remonte assez loin dans les rivieres. On en prend quelquefois de très gros à plus de cent cinquante lieues de la Côte (1).

Comment le fray de poisson se transporte & se nourrit.

Marsouins de riviere.

Dans la Riviere du Yang-tse-kyang, à plus de soixante lieues de la mer, on voit des marsouins, que les Chinois nomment *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Porcs de rivieres (2). Ils sont plus petits que ceux de l'Ocean; mais ils nagent en troupes, au long des rives, avec les mêmes sauts & les mêmes évolutions (3). Enfin l'Europe a peu de poissons qui ne se trouvent à la Chine. Les Lamproies, les carpes, les soles, les saumons, les truites, les esturgeons y sont communs. Elle en a quantité d'autres qui nous sont inconnus & dont le goût est excellent. Mais l'attention des Missionnaires étoit si remplie par leurs occupations géographiques, pendant le voyage qu'ils firent dans les Provinces, qu'ils n'eurent pas de loisir de reste pour observer toutes les différentes espéces dont on leur fit la description. Ils s'arrêterent seulement à quelques-uns, qui leur parurent les plus remarquables. Tel fut le *Cho-kya-yu*, c'est-à-dire, le *Poisson armé*, ainsi nommé, parce que son dos, son ventre & ses côtés sont couverts d'écailles pointues, qui sont placées l'une sur l'autre en lignes droites, comme les thuiles du

Le poisson armé.

(1) Du Halde, p. 19 & 315.
(2) Voyez ci-dessus.
(3) Du Halde, p. 354.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

toît d'une maison. Il pése environ quarante livres. C'est un poisson admirable & d'une blancheur extrême. Son goût ressemble assez à celui du veau.

Poisson-farine.

Dans les tems calmes on prend un autre poisson fort délicat, qui s'appelle *Poisson farine*, à cause de sa blancheur extraordinaire; sans compter que ses deux yeux, qui sont noirs, se trouvent renfermés dans deux cercles qu'on prendroit pour de l'argent fort luisant. On en voit des bancs si prodigieux, près des Côtes maritimes de la Province de *Kyang-nan*, que d'un coup de filet on en prend quelquefois quatre quintaux.

Brême Chinoise.

Un des meilleurs poissons qui se trouvent à la Chine ressemble à la brême de mer. On le prend dans la quatriéme & cinquiéme Lune. Il ne se vend gueres plus d'un sol la livre; & le double, au plus, à vingt lieues des rivieres où il se prend. Lorsque le tems de cette pêche est passé, on voit arriver des Côtes de *Che-kyang* de grandes Barques chargées d'une autre espéce de poisson frais, qui ressemble à la morue de Terre-neuve. Il s'en fait une consommation incroiable dans la saison qui lui est propre, depuis la Province de Fo-kyen jusqu'à celles de Chan-tong, outre une quantité prodigieuse qui se vend salée dans le lieu même de la pêche. Ce qui doit faire juger de son abondance, c'est qu'il se donne à vil prix, quoique les Marchands fassent de grands frais pour s'en procurer. Ils sont d'abord obligés d'obtenir la permission des Mandarins pour ce commerce. Ensuite, louant une barque, ils achetent le poisson aussi-tôt qu'il est sorti de l'eau, & le mettent à fond de calle sur des couches de sel, qui servent à le conserver dans le transport, pendant les plus grandes chaleurs.

Poisson salé de mer.

Depuis la sixiéme Lune jusqu'à la neuviéme, on apporte aussi une grande quantité de poisson salé des Côtes maritimes. On trouve dans la Province de Kyang-nan un fort gros poisson, qui, venant de la mer ou de la riviere jaune, se jette dans de vastes plaines qu'on a pris soin de couvrir d'eau. Mais, par la disposition du terrain, on peut la faire écouler aussi-tôt que le poisson y est entré; de sorte que demeurant à sec il est pris facilement. On le sale pour le vendre aux Marchands, qui en chargent leurs Barques à très-bon marché.

Le Whang-yu, ou le poisson jaune.

On prend toutes sortes d'excellent poisson dans la Riviere de *Yang-tse-kyang*, vis-à-vis la grande Ville de *Kyen-kyang-fu*, où elle a plus d'une demie-lieue de largeur; mais on y distingue entr'autres le *Whang yu* ou le *Poisson-jaune*. Sa grosseur est extraordinaire. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à huit cens livres. La chair en est ferme & d'un goût exquis. On ne le prend que dans certaines saisons, lorsqu'il passe du *Tong-ting-hu*, qui se nomme aussi le Lac de *Jan-cheu*, dans cette riviere (4).

Pêcherie d'aloses.

La même Riviere a, près de Nan-king, une fameuse Pêcherie d'aloses, que les Chinois nomment *Che-yu*. La pêche s'y fait aux mois d'Avril & de Mai. Dans un autre endroit, mais assez éloigné de Nan-king, on prend une si grosse quantité du même poisson, qu'on le transporte souvent à *Tsong-ning*, Isle voisine, où il se vend à très-vil prix.

Le Kin yu ou la dorade.

Mais le plus remarquable de tous ces poissons est le *Kin-yu* ou le (*) *Poisson d'or*. On le nourrit, soit dans de petits étangs faits pour cet usage, qui servent d'ornement aux maisons de campagne des Princes & des Seigneurs, soit dans des bassins plus profonds que larges. On le prend aussi petit qu'il est possible, parce

(4) Le même, p. 315.

(*) Ou si l'on veut, la *Dorade*; car c'en est une espece.

que

que le plus petit passe pour le plus beau & qu'on en peut nourrir un plus grand nombre. Les plus jolies dorades Chinoises sont d'un beau rouge, comme tacheté de poudre d'or, sur-tout vers la queue, qui se termine en fourche par deux ou trois pointes. Quelques-unes sont de couleur d'argent; d'autres sont blanches; d'autres marquetées de rouge. Les deux especes sont également vives & actives. Elles se plaisent à jouer sur la surface de l'eau. Mais elles sont si délicates que la moindre impression de l'air en fait mourir un grand nombre. Dans les étangs, les dorades sont de différentes grandeurs. Il s'en trouve de plus grosses que les plus grandes Pelamides (5). On les accoutume à gagner le sommet de l'eau, au bruit d'une cresselle dont on se sert pour leur donner à manger. La meilleure méthode pour les conserver est de ne leur rien donner en hyver. Il est certain que pendant trois ou quatre mois on ne les nourrit pas à Peking, c'est-à-dire, pendant toute la durée du grand froid. On n'expliqueroit pas facilement de quoi elles vivent sous la glace; à moins qu'elles ne trouvent de petits vers dans les racines des herbes qui croissent au fond des étangs, ou que ces racines mêmes, amollies par l'eau, ne deviennent propres à leur servir d'aliment. Souvent, la crainte qu'elles ne soient incommodées du froid les fait prendre dans les maisons, où elles sont gardées soigneusement dans des vases de porcelaine, mais sans aucune nourriture. Vers le printems on les remet dans leurs bassins. Les personnes du plus haut rang prennent plaisir à les nourrir de leur propre main, & passent quelques heures à observer l'agilité de leurs mouvemens (6).

*Histoire Naturelle de la Chine.*

*Comment elles se nourrissent en hyver.*

Ce poisson, ou du moins le plus joli de son espece, se prend dans un Lac de la Province de Che-kyang, près de la grande Ville de Chang-wha-hyen, dans le district de *Han-cheu-fu*, au pied de la Montagne de Tsyen-king. Cependant, comme ce Lac a peu d'étendue (7), il n'est pas vraisemblable que toutes les dorades de la Chine viennent de là, sur-tout celles de Quang-tong & de Fo-kyen, deux Provinces où la propagation s'en fait heureusement (8).

*D'où elles viennent.*

Suivant le Pere le Comte, la longueur ordinaire de ces dorades est d'un doigt. Elles sont d'une grosseur proportionnée, & très-bien faites dans cette petite taille. Le mâle est d'un beau rouge, depuis la tête jusqu'à plus de la moitié du corps. Le reste, en y comprenant la queue, est doré, & d'un lustre si éclatant, que nos plus belles dorures n'en approchent point. La femelle est blanche. Sa queue & quelques autres parties du corps ressemblent parfaitement à l'argent. En général, la queue des dorades n'est pas unie & plate comme celle des autres poissons. Elle forme une sorte de touffe, longue & épaisse, qui ajoute quelque chose à leur beauté.

*Leur figure.*

Les bassins qui leur servent d'habitations sont grands & profonds. L'usage est de mettre au fond de l'eau un pot de terre renversé & percé de trous, afin qu'elles puissent s'y mettre à couvert de la chaleur du soleil; car leur délicatesse est extrême. On change l'eau deux ou trois fois la semaine; mais avec la précaution de faire entrer l'eau fraîche à mesure que l'ancienne s'écoule.

*Précautions nécessaires pour les conserver.*

(5) Elles perdent leur lustre lorsqu'elles sont mortes, comme on l'a remarqué dans quelques-unes qui ont été apportées en Angleterre.

(6) Quoiqu'elles n'aient presque jamais plus d'un doigt de longueur, les plus jolies se vendent trois ou quatre écus.

(7) Il n'a pas plus de deux cens arpens.

(8) Du Halde, p. 225

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Ainſi le baſſin n'eſt jamais à ſec. On jette auſſi ſur la ſurface certaines herbes vertes, qui entretiennent la fraîcheur. Lorſqu'on eſt obligé de faire changer de lieu au poiſſon, l'attention eſt extrême pour ne les pas toucher avec la main, parce qu'elles ne manqueroient pas d'en mourir ou de tomber du moins en langueur. On les prend par degrés avec un petit filet dont l'ouverture eſt attachée autour d'un cerceau, & d'un tiſſu ſi ſerré, qu'on a le tems de les tranſporter dans l'eau fraîche avant que la vieille ſoit tout-à-fait écoulée. L'Auteur obſerva, ſur mer, que chaque fois qu'on tiroit le canon & qu'on faiſoit fondre du goudron ou de la poix, il en mouroit toujours quelques-unes. Quoiqu'elles vivent preſque de rien, ceux qui ſont chargés de les nourrir leur jettent de tems en tems de petites piéces de pâte. Mais rien ne leur eſt ſi bon que les oublies, qui forment, en ſe détrempant, une ſorte de papin qu'elles aiment beaucoup (9).

Comment elles multiplient.

Dans les régions chaudes de l'Empire, elles multiplient exceſſivement, pourvu que le fray qui nâge ſur la ſurface de l'eau ſoit enlevé avec beaucoup de ſoin; ſans quoi elles le dévorent. On le met dans un vaſe expoſé au ſoleil, juſqu'à ce que la chaleur ait animé les jeunes dorades. Elles paroiſſent d'abord tout-à-fait noires, & quelques-unes conſervent cette couleur. Mais la plûpart deviennent par degrés, rouges ou blanches, couleur d'or ou d'argent. C'eſt à l'extrêmité de la queue que l'or & l'argent commencent à paroître. Ils s'étendent plus ou moins vers le milieu du corps, ſuivant la nature particuliere de chaque dorade (10).

Avis Chinois pour la conſervation des dorades.

Les Miſſionnaires ſe procurerent les informations ſuivantes de quelques Chinois qui faiſoient le commerce de ces petits poiſſons, & qui en retiroient dequoi vivre honnêtement.

1. Ce n'eſt pas la couleur blanche ou rouge qui diſtingue le mâle de la femelle. On connoît les dorades femelles à pluſieurs petites taches blanches qu'elles ont autour des ouies, & aux petites nâgeoires qui ſont près des mêmes parties. Ces endroits au contraire ſont fort luiſans dans les mâles.

2. Quoique la longueur des dorades ne ſoit ordinairement que d'un doigt, on en voit de la groſſeur & de la longueur des plus gros harangs.

3. Leur queue, qui eſt ordinairement en forme de touffe, ne laiſſe pas de reſſembler quelquefois à celle des autres poiſſons.

4. Outre les petites boules de pâte, on leur jette des jaunes d'œufs durs, ou du maigre de porc ſéché au ſoleil & réduit en poudre très-fine. On met quelquefois des limaçons dans leurs baſſins. La glue qui s'attache aux parois eſt une nourriture excellente, qu'elles enlevent avec beaucoup d'avidité. Elles n'aiment pas moins certains petits vers rougeâtres, qui ſe trouvent dans l'eau de quelques réſervoirs.

5. Les dorades multiplient rarement lorſqu'elles ſont renfermées dans un vaſe. Elles y ſont trop à l'étroit. Pour la propagation, il faut les mettre dans des réſervoirs d'eau courante, qui aient quelques endroits profonds.

6. L'eau de puits dont on remplit les vaſes doit repoſer cinq ou ſix heures avant qu'on y mette les dorades. Autrement elle ſeroit trop crue & fort malſaine.

7. Lorſque le poiſſon jette ſon fray, vers le commencement du mois de Mai,

(9) Le Comte, p. 113. Du Halde, 315.

(10) Du Halde, p. 316.

il faut jetter de l'herbe sur la surface de l'eau, afin que le fray puisse s'y attacher. Après ce tems, & lorsqu'on s'apperçoit que les mâles cessent de suivre les femelles, on transporte le poisson dans un autre lieu, & le fray doit rester exposé au soleil l'espace de trois ou quatre jours. Ensuite on en laisse passer quarante ou cinquante, au bout desquels l'eau doit être changée, parce que le fray commence à prendre distinctement la forme de poisson (11).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Hay-seng, poisson d'une extrême laideur.

Quelqu'idée qu'on puisse se former des dorades, leur beauté n'approche pas de la laideur d'un autre poisson qui se nomme *Hay-seng*. C'est néanmoins une nourriture si commune à la Chine, qu'on en sert presqu'à chaque repas. On voit flotter les *Hay-sengs* près des Côtes de Chan-tong & de Fo-kyen. Nos Missionnaires les prirent d'abord pour autant de masses inanimées ; mais un de ces animaux, que les Matelots Chinois pêcherent par leur ordre, nâgea fort bien dans le bassin où ils le firent mettre. Il y vécut même assez long-tems. Sur ce qu'on les avoit toujours assuré qu'il a quatre yeux & six pieds, & que sa figure ressemble à celle du foie humain, ils prirent la résolution de l'examiner soigneusement. Mais ils ne découvrirent que deux endroits qu'ils pussent prendre pour des yeux, aux marques de crainte que l'animal donnoit lorsqu'ils passoient la main par-devant. A l'égard des pieds, si tout ce qui lui sert à se mouvoir devoit porter ce nom, on en pourroit compter autant qu'il a de petits boutons ou de petites excrescences autour du corps. Il est d'ailleurs sans os & sans aucune espece de pointes. Il meurt aussi-tôt qu'il est pressé dans les mains. Mais un peu de sel suffisant pour le conserver, on le transporte dans toutes les parties de l'Empire. Les Missionnaires ne le trouverent pas excellent, quoique les Chinois le regardent comme un de leurs mêts les plus délicats (12).

Observation des Missionnaires sur le Hay-seng.

Lac où le poisson se pétrifie.

Le Comte nous apprend qu'on trouve dans l'Isle de Hay-nan un Lac ou une Fontaine dont l'eau pétrifie le poisson. Il en apporta lui-même une écrevisse, dont la métamorphose étoit si avancée qu'elle avoit déja le corps & les pattes fort durs & peu différens de la pierre (13). Cependant les Missionnaires qui visiterent toutes les Provinces de l'Empire, prétendent, sur le témoignage des Habitans, que l'Isle de Hay-nan n'a pas de Lac auquel on puisse attribuer cette vertu (14). Mais ils semblent reconnoître qu'entre cette Isle & les Côtes de *Kan-cheu* dans la Province de Quan-tong, on trouve une espece d'écrevisse qui est sujette à se pétrifier sans perdre sa forme naturelle. Ils ajoutent que c'est un spécifique contre les fiévres ardentes & malignes.

(11) Le même, p. 20.
(12) Le Comte, p. 112.
(13) Voyez ci-dessus.
(14) Du Halde, p. 20.

*Fin du Livre second.*

# HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

## Depuis le commencement du XV^e Siécle.

## PREMIERE PARTIE.

### *LIVRE TROISIÉME.*

## DESCRIPTION DE LA CORE'E, DE LA TARTARIE ORIENTALE ET DU TIBET.

### CHAPITRE PREMIER.

*Obſervations géographiques & Hiſtoire de la Corée, par le Pere Jean-Baptiſte Regis, Jéſuite.*

### *INTRODUCTION.*

QUOIQUE le Royaume de Corée ne ſoit que tributaire de la Chine, ſa ſituation étant à l'extrêmité de l'Aſie, notre méthode, qui eſt d'avancer de l'Eſt à l'Oueſt, nous oblige de le placer, dans ce Recueil, avant cette partie de la Tartarie qui dépend immédiatement de l'Empire Chinois.

On a peu de lumiéres ſur le Royaume de la Corée.

Nos Mémoires ſont fort ſtériles ſur la Corée. Peu de Vaiſſeaux Européens ont relâché ſur cette Côte. A peine aucun Habitant de l'Oueſt y eſt-il jamais deſcendu, pour tirer quelques informations des Naturels du Pays. On trouve à la verité une Relation de quelques Hollandois, qui y firent voile, dit-on, d'une Iſle nommée *Quelpaert*, & qui paſſerent quelque-tems dans les terres. Mais c'eſt au Lecteur à juger de la confiance qu'il doit prendre à leur témoignage, après l'avoir comparé avec les Obſervations dont leur récit ſera precedé. Elles ſont du Pere Regis, un des Miſſionnaires qui furent employés à dreſſer la Carte de la Chine, & le Pere du Halde en a publié


CARTE
DE LA PROVINCE
de Quan-tong ou Lyau-tong
ET DU
ROYAUME DE
KAU-LI ou CORÉE
Copiée sur la Carte
Angloise.
MER DE CORÉE
LA MER JAUNE
GOLPHE DE LYAU TONG
LYAU TONG
QUAN TONG
SHAN TONG
TEN CHEW FU
MONGOLS
NINGUTA
Putay-Ula
Kyrin Ula
Chulgha
Wan ching
Ning-ywen
Hay-cheu
Yau-cheu
Fong-Wang Chin
Yong-ning
Yalu-Kyang ou Riv. Verte
Kay-ven
SHIN YANG MUGDEN
Han-cheu
Hanyang
KING KI TAU
San-pu
Ngan-hay
Nan-tau
Ki-cheu
Fong-ma
TSUEN-LO
Sing-cheu
Kang-cheu
Tsin-cheu
Long-quang
Hetsin
Haymen
Yang-cheu
Whang-ho ou Fleuve Jaune
I. Tuma-tau
Isle de Quelpaert
Suivant les Cartes d'Hollande
Longitude de Pe-king
Longitude de l'Isle de Fer

l'Extrait (1). Ce Missionnaire géographe n'avoit pas fait le voyage de la Corée; mais il avoit suivi, d'une mer à l'autre, les limites de ce Royaume du côté du Nord. Des trois autres côtés la Corée est environnée d'eau, & cette observation a verifié qu'on s'est trompé long-tems en la prenant pour une Isle.

INTRODUCTION.

D'où le Pere Regis avoit tiré ses informations.

Regis avoit tiré ses informations sur l'interieur du Pays, d'un Seigneur Tartare envoyé par l'Empereur *Kang-hi* au Roi de la Corée. Mais ce Député, resserré dans des bornes fort étroites, n'avoit pû faire des remarques bien considerables. Il ne sera point inutile, à cette occasion, de citer les termes de Regis. » Les Ambassadeurs de la Corée sont peu respectés à la Chine, parce » qu'ils ne représentent qu'un Prince Tributaire. Ils ne sont pas même placés » entre les Mandarins du second Ordre. On commence par les renfermer » dans leur logement; & lorsqu'on leur accorde la liberté de sortir, ils sont en- » vironnés d'espions, sous l'apparence de cortege. Le Seigneur Tartare, suivant le récit des Missionnaires, n'avoit pas été beaucoup plus libre à la Corée. Il avoit été continuellement observé par des surveillans, qui communiquoient sans cesse à la Cour chaque mot qui sortoit de sa bouche, par le moyen d'un certain nombre d'hommes, placés de distance en distance le long des rues (2).

## §. I.

## *Observations géographiques sur la Corée.*

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Divers noms de la Corée.

Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*, & quelquefois, dans leurs Livres, celui de *Chau-tsyen*. Les Tartares *Mancheous* l'appellent *Solho*. Elle a porté divers autres noms, qui sont peu importans. Ses bornes, au Nord & à l'Est, sont le Pays des Tartares-Mancheous. A l'Ouest elle est bordée par la Province Chinoise qui se nomme *Lyau-tong* ou *Quan-tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois que les Chinois appellent *Muteou-ching*, c'est-à-dire, Muraille de bois. A l'Est & au Sud, elle est environnée de la mer. Elle s'étend de trente-quatre à quarante-trois degrés de latitude; & sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, est de six degrés.

Ses bornes & son étendue.

Comment les Missionnaires sont parvenus à faire une Carte de la Corée.

Un Seigneur Tartare, que l'Empereur avoit envoié à la Corée, accompagné d'un petit Mandarin du Tribunal des Mathematiques, en apporta la Carte du Pays, qui est suspendue dans le palais du Roi. Sa commission l'ayant conduit jusqu'à la Capitale, il mesura, par une ligne, le chemin qui mene de *Fong-whang-ching* à cette Ville. Comme elle est située à l'extrêmité orientale de la palissade de *Quan-tong*, c'est à l'Est de sa situation qu'est à présent la frontiere de la Corée. Après la conquête de ce Royaume par les Mancheous, qui précéda celle de la Chine, on étoit convenu qu'il resteroit entre les deux Etats un espace inhabité, qui est marqué dans les Cartes par des lignes & par des points. Les Missionnaires trouverent que Fong-whang-ching est à quarante degrés, trente minutes, vingt secondes de latitude du Nord. Sa longitude, du méridien de Peking,

(1) Cet Ouvrage se trouve dans le premier Tome de la Chine du Pere du Halde, sous le titre d'*Observations géographiques sur le Royaume de Corée, tirées des Mémoires du Pere Regis, avec un Abregé de l'Histoire de la Corée.*

(2) Du Halde, Vol. II.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

ſe trouve, par les meſures géometriques, de ſept degrés quarante-deux minutes Eſt.

Comme l'Auteur & ſes compagnons n'eurent pas l'occaſion de viſiter la Côte maritime, ni les parties interieures du Royaume, ils ne donnent pas leur Carte pour complette, mais ſeulement pour la meilleure qui ait encore été publiée. Après avoir meſuré géometriquement toute la frontiere du Nord, où eſt la plus grande largeur de la Corée, & la partie de l'Oueſt auſſi loin qu'ils y purent pénétrer, en fixant toujours les hauteurs, ils ſe ſervirent de ces ſecours pour réduire les autres parties aux vrais termes de longitude. D'ailleurs la meſure du Seigneur Tartare depuis *Fong-whang-ching*, & la hauteur déterminée de la Capitale du Royaume les mirent en état de proportionner dans leur Carte les diſtances des autres Places. Les Mathématiciens Chinois avoient trouvé que cette hauteur étoit de trente-ſept degrés, trente-huit minutes & vingt ſecondes: ce qui aſſure la longueur du Septentrion au Midi, du moins pour cinq degrés & demi. Ainſi, avec quelques obſervations du côté du Sud & de l'Eſt, on ajuſteroit aſſez bien la ſituation de la Corée.

Principales rivieres de la Corée.

Les principales rivieres de cette Peninſule ſont le *Ya-lu* & le *Tu-men*, que les Chinois nomment *Ya-lu-kyang* & *Tu-men-kyang*, mais qui portent dans les Cartes leurs noms Mancheous de *Ya-lu-ula* & de *Tu-men-ula*; *Kyang* & *Ula* ſignifiant riviere dans les langues des deux Nations. Elles ont toutes deux leur ſource dans la même montagne, qui eſt une des plus hautes de l'Univers. Les Chinois l'appellent *Chang-pe-chan*, & les Mancheous *Chan-alia*, c'eſt-à-dire, *Montagne toujours blanche*. L'une coule à l'Oueſt & l'autre à l'Eſt. Elles ſont toutes deux profondes, aſſez rapides, & l'eau en eſt excellente. Pour le cours des autres rivieres, les Miſſionnaires ne les ayant pas vûes ont ſuivi les meſures Coréennes.

Ancienne diviſion du Pays.

Cette région étoit anciennement habitée par diverſes Nations, dont les principales étoient les *Més*, les *Kau-kyu-lis*, & les *Hans*. La derniere comprenoit les *Ma-hans*, les *Pyen-hans* & les *Chin-hans*. Mais, s'étant enfin réunies, elles compoſerent un ſeul Royaume, ſous le nom de *Chau-tſyen* ou de *Kau-li*.

Sa diviſion préſente en huit Provinces.

La Corée eſt diviſée en huit Provinces, qui contiennent quarante *Kyan*, ou quarante Cités (3), trente-trois *Fus* ou Villes du premier rang, cinquante-huit cheus ou Villes du ſecond rang, & ſoixante-dix hyens ou Villes du troiſiéme rang. La premiere Province fait le centre du Royaume & s'appelle *King-hi*, c'eſt-à-dire, Province de la Cour. La ſeconde, qui eſt à l'Eſt, ſe nomme *Kyang-ywen*, c'eſt-à-dire, ſource de la riviere. C'étoit autrefois le Pays des Més. La troiſiéme, à l'Oueſt, qui porte le nom de *Whang-hay* ou de *Mer jaune*, renferme une partie de l'ancien Chau-tſyen & le Pays des *Ma-hans*. La quatriéme, nommée *Ping-ngan* ou *la Pacifique*, eſt au Nord & faiſoit autrefois partie du Royaume de *Chau-tſyen*. La cinquiéme, au midi, étoit la réſidence des *Pyen-hans*, & ſe nomme aujourd'hui *Tſuen-lo*. La ſixiéme, au Sud-Oueſt, eſt l'ancien *Ma-han* & s'appelle *Chu-ſin*, c'eſt-à-dire la fidelle & la pure. La ſeptiéme eſt au Nord-Eſt. Elle étoit l'ancien domaine des *Kau-kyu-lis*. Son nom eſt *Kyen-king*. Enfin la huitiéme, nommée *Kin-chan*, étoit anciennement le Pays des Chin-hans.

(3) C'eſt peut-être une erreur, au lieu de Diſtrict.

*Description de la Corée.*

*Nom de la Capitale.*

La Capitale du Royaume porte dans les Cartes le nom de Corein de *King-ky-tau*. Mais les Chinois la nomment *Kong-ky-tau*, parce qu'ils attachent trop de dignité au mot *King* pour l'appliquer à d'autres Cours que celle de leur Empire. C'est par la même raison qu'ils ne donnent point aux autres Princes les titres de *Tyen-tse*, ou de *Van-soui*, & qu'ils les croient réservés pour leurs seuls Monarques.

*Orgueil Chinois sur les noms.*

*Maisons de la Corée.*

Les maisons de la Corée n'ont qu'un étage, & sont mal-bâties (4). Elles sont de terre à la Campagne, & la plûpart de brique dans les Villes (5). Toutes les Villes Coréennes ont la forme des Villes Chinoises, & sont revêtues de murs dans le même goût. Mais la grande muraille, que les Coréens ont élevée pour défense contre les Tartares, est fort inférieure à celle de la Chine. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans qu'elle tombe en ruines, parce que les armes victorieuses des Mancheous se firent d'abord sentir à la Corée (6).

*Figure & caractere des Coréens.*

Les Coréens sont généralement bien-faits & d'un naturel fort doux. Ils ont du goût pour les sciences. Ils sont passionnés pour la danse & la musique. Leurs Provinces du Nord produisent les hommes les plus vigoureux du Royaume & les meilleurs soldats. *Ki-tse*, dont nous parlerons bien-tôt, avoit établi parmi eux de si bonnes loix, que l'adultere & le vol y étoient inconnus. Les portes de leurs maisons ne se ferment jamais pendant la nuit. Quoique les révolutions de leur Gouvernement leur ayent fait perdre quelque chose de cette ancienne innocence, on peut encore les proposer pour modéle aux autres Nations. Mais leur Pays est rempli de femmes de débauche, & les jeunes gens des deux sexes y sont trop libres.

*Leur habillement.*

Ils sont vêtus comme les Chinois l'étoient sous la race de Tay-min; c'est-à-dire qu'ils portent une longue robe à grandes manches, un grand bonnet quarré, une ceinture, des bottines de cuir, de toile ou de satin (7). Leurs bonnets sont généralement fourrés, & leurs habits sont de brocard. Les femmes bordent de dentelles leurs juppes de dessus & de dessous. L'habit ordinaire des personnes de qualité est une étoffe de soie couleur de pourpre. Les Lettrés sont distingués par deux plumes qu'ils portent sur leur bonnet. Dans les festes publiques leurs robes sont richement ornées d'or & d'argent.

*Armes, mariages, sepultures des Coréens.*

Les armes des Coréens sont des arbalêtes & de longs sabres sans aucun ornement. Ils ne prennent jamais de médecine. Les mariages se font sans cérémonie, & sans aucun présent nuptial. Les Princes & les Princesses du Sang se marient entr'eux. Les Grands imitent ces exemples dans les familles. L'usage commun de la Corée est de conserver les morts sans sépulture pendant l'espace de trois ans. Le deuil dure aussi trois ans pour un pere & une mere, & trois mois seulement pour un frere. Lorsqu'on enterre les Morts, on place à côté du Tombeau les habits, les chariots, & les chevaux de celui qui reçoit ce dernier office, avec tout ce qu'il aimoit particulierement pendant sa vie; & chacun de ceux qui composent le cortége porte quelque partie de ces lugubres ornemens (8).

*Leur langage & leur religion.*

Leur langage est différent de celui des Chinois, mais leurs caracteres d'écri-

(4) L'Auteur dit (p. 382.) qu'elles sont couvertes de chaume & que les Coréens n'ont pas de lits.

(5) Du Halde, Vol. II.

(6) *Ibidem.*

(7) *Ibidem.*

(8) Chine du Pere du Halde, p. 381.

*Description de la Corée.*

ture sont les mêmes. Les deux Nations emploient des interprétes. La doctrine de Confucius est fort estimée des Coréens, mais ils n'ont pas le même respect pour les Bonzes. Ils ne souffrent dans leurs Villes aucune sorte de Pagodes (9). Cependant, après leur avoir attribué cette aversion pour l'idolâtrie, l'Auteur assure quelques pages plus bas qu'ils observent le culte de Fo. Il ajoute qu'ils sont naturellement superstitieux; qu'ils ont horreur d'ôter la vie à la moindre créature; qu'ils sont moderés dans le boire & le manger, & qu'ils ont à table l'usage des plats & des assiettes.

*Goût de leurs Sçavans pour la musique.*

Les Sçavans de la Corée s'appliquent particulierement à la musique. De trois en trois ans on examine les Docteurs, les Bacheliers & les Maitres ès Arts. Ceux qui sont destinés aux Ambassades subissent aussi l'examen du Tribunal des Ministres. Le Roi ne posséde aucune terre à titre de Domaine. On assigne à chacun sa portion, suivant le nombre des personnes dont sa famille est composée.

*Succession au trône, dependante de la Chine.*

Chaque année les Coréens envoient un Ambassadeur à la Chine, pour recevoir l'Almanach Chinois. Lorsque leur Roi meurt ou qu'il abdique la Couronne, l'Empereur de la Chine confie à deux de ses Grands la commission d'aller donner au Prince héréditaire le titre de *Quey-vang*, qui signifie *Roi.* Si le Roi mourant appréhende quelques différends pour la succession après sa mort, il se choisit un héritier, dont il demande la confirmation à l'Empereur. Le Prince qui succéde reçoit la couronne à genoux, & fait aux Commissaires Chinois des présens reglés par l'usage, auxquels il ajoute huit mille lyangs (10) en argent. Ensuite il envoie son tribut à l'Empereur de la Chine, par un Ambassadeur qui baisse le front jusqu'à terre devant ce Prince; & sa femme attend la permission du même Monarque pour prendre la qualité de Reine (11). Les Mandarins Coréens affectent beaucoup de gravité. Ils reçoivent leurs appointemens en riz.

*Châtimens pour les crimes.*

Les châtimens ont peu de rigueur à la Corée. Des crimes qui passent pour capitaux dans d'autres Pays, ne sont punis ici que par le banissement dans quelque Isle voisine. Mais un fils, qui maltraite de paroles son pere ou sa mere, est condamné à perdre la tête. Les fautes légeres exposent le coupable à la bastonade. On jette sur la tête de ceux qui doivent subir quelque châtiment un sac qui leur tombe jusqu'aux pieds, autant pour adoucir leur humiliation que pour les châtier avec plus de liberté (12).

*Fertilité du Pays. En quoi consistent ses richesses.*

Dans tous les lieux où l'Auteur pénetra, les Provinces de la Corée lui parurent fort bien cultivées. On y suit la méthode des Provinces méridionales de la Chine. L'Auteur apprit du Seigneur Tartare que le Pays produit en abondance toutes les nécessités de la vie (13). Quoiqu'il soit rempli de montagnes, il est d'une fertilité extraordinaire, sur-tout dans les Provinces de *Ching-tsing*, de *King-chang* & de *Tsuen-lo.* Les principales marchandises du Royaume sont le papier de cotton, qui est fort, & de moindre prix qu'aucun papier de la Chine; la fameuse plante qui se nomme *Jin-sing*, l'or, l'argent & le fer, la gomme d'un arbre qui ressemble au palmier, & qui donne un air de dorure au vernis; des poules, dont la queue a trois pieds de long; des chevaux qui n'ont que

(9) Le même, p. 377.

(10) Ou huit mille onces d'argent, chacune de six schellings huit sols d'Angleterre.

(11) Du Halde, p. 381.

(12) Le même, p. 382.

(13) Le même, p. 376.

trois

trois pieds de hauteur; du sel minéral, des peaux de Martre & de Castor. Les Coréens font leur vin d'une espéce de grain qu'ils nomment *Paniz*.

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Observation sur la situation de la Capitale.

On lit, dans un abregé Chinois de chorographie, intitulé *Quang-yiu-ki*, que la Ville de Chau-tsyen, où *Ki-pe* faisoit sa résidence, est dans le territoire de *Yong-ping-fu*, Ville du troisiéme rang, qui appartient à la Province Chinoise de *Pe-che-li*. En supposant la verité de cette remarque, le Pere Regis se croit en droit de conclure que l'ancien *Chau-tsyen* (14) & la Corée étoient autrefois contigus & n'ont été separés par un golfe que dans la suite des siécles. On ne peut s'imaginer, dit-il, qu'un Prince eut voulu fixer sa demeure hors de ses Etats, sur-tout dans un lieu qui en eut été separé par la mer. Cette conjecture doit paroître encore plus probable, si l'on considére que l'Empereur *Yu*, lorsqu'il entreprit il y a trois mille ans de sécher les eaux qui avoient inondé la partie plate du Pays, ouvrit un passage au travers de la montagne, sur la frontiere méridionale de *Chan-si* & de *Chen-si*, pour servir de débouchement au *Whang-ho*, qui sépare ces deux Provinces, & qui forme dans ces lieux une cataracte peu inférieure à celles du Nil. De-là il conduisit le même fleuve par la Province de *Ho-nan*; & dirigeant son canal au long de *Pe-che-li*, il sécha le lac de Ta-lu, dans lequel il se déchargeoit anciennement. Ce lac ravageoit par ses débordemens tout le Pays, qui renferme à présent les districts de *Chun-te-fu*, de *Chau-cheu* & de *Ching-cheu* dans la même Province. A la fin, pour modérer la rapidité du Whang-ho, il le divisa en neuf canaux, qui, suivant l'opinion de quelques-uns, se réunissoient, avant que de gagner la mer, au pied de la montagne de *Kye-che-chan*, qui faisoit alors un Promontoire. Mais soit que tous les canaux fussent effectivement réunis, soit que ce fût seulement le principal qui se déchargeât dans ce lieu, il est certain, dit l'Auteur, que depuis le tems de *Yu* le Whang-ho s'est détourné fort loin de son ancien cours; car au lieu d'entrer, comme autrefois, dans la mer au quarantiéme dégré de latitude, il tombe à présent dans la riviere de Whay-ho, un peu au-dessus de *Whag-ngan-fu*, Province de Kyang-nan, vers le trente-quatriéme degré de latitude. Il est remarquable aussi que la Montagne de *Kye-che-chan*, qui étoit anciennement unie au territoire de Yong-ping-fu, est à-présent dans la mer, à cinq cens lis de cette Ville (15); de sorte que la mer, gagnant par degrés, a couvert enfin sous ses eaux tout cet espace.

Il est vrai qu'on ne trouve, dans l'Histoire de la Chine, aucune trace de ce changement extraordinaire du Whang-ho, ni du débordement de la mer. Mais l'Auteur répond, à cette objection, que les altérations qui arrivent insensiblement, & sans allarmer la nature, échappent facilement aux observations de l'Histoire. Une différence graduelle, qui se fait dans le cours de la vie d'un homme, est presqu'imperceptible. Cette conjecture se trouve confirmée par un exemple de la même nature. *Chin-tsun-chong*, dans son Ambassade au Nord du Whang-ho, observa, dans les montagnes de *Tuy-hang-chan* qu'il eut à traverser, que les ouvertures des rochers étoient remplies de coquilles & de différens lits de gravier; d'où il conclut que la mer avoit autrefois baigné le pied de ces montagnes, quoiqu'elles en soient actuellement à plus de cent lieues. A la verité *Chu-ven-hing* a cru plus volontiers que c'étoit le *Whang-ho* même qui

(14) *King-ki-tan*, Capitale de la Corée, est nommée par quelques Auteurs *Chau-tsyen*.

(15) On a dit plusieurs fois que dix lis font une lieue.

passoit dans ces lieux. Mais quoique son opinion puisse être aisément réfutée, c'est assez qu'il paroisse douteux si cette grande étendue de Pays étoit autrefois ensevelie sous les eaux de la mer ; & l'on voit du moins qu'il n'y a rien à conclure du silence de l'Histoire Chinoise dans les cas de cette nature (16).

## §. II.

Revolutions de la Corée.

## *Histoire & Révolutions de la Corée.*

La Corée soumise aux Chinois.

Les Coréens furent soumis à l'Empire de la Chine depuis le tems de *Yau*, qui commença son regne deux mille trois cens cinquante-sept ans avant Jesus-Christ (17), jusqu'à ce que la tirannie de *Ta-kang*, de la dynastie de *Hya*, qui monta sur le trône cent soixante-neuf ans après, les força de secouer le joug. *Kye* qui regnoit mille huit cens dix-huit ans avant l'Ere Chrétienne leur fit payer un tribut. Mais ils se revolterent bientôt contre cette oppression. Ils se saisirent même d'une partie de la Chine. Ching-tang, qui détrôna Kye, cinquante-deux ans après, & qui devint le fondateur de la dynastie de *Schang*, les fit rentrer dans la soumission. Sous le regne de Chang-ting, qui commença mille cinq cens soixante-deux ans avant Jesus-Christ, ils attaquerent encore la Chine ; & pendant deux cens quarante-deux ans ils furent tantôt soumis, tantôt rebelles, jusqu'à ce que la foiblesse de l'Empereur *Vu-ting* leur fit naître l'occasion de conquerir les Provinces de Kyang-nan & de Schan-tong. Ils en demeurerent possesseurs jusqu'au regne de *Tsin-chi-wang*, qui les subjugua deux cens quarante-six ans avant Jesus-Christ.

Revoltes des Coreens.

Ki tse, leur premier Monarque.

Comme tous ces tems sont obscurs, l'Histoire Chinoise, confirmée par le calcul des Eclipses dont elle fait mention (18), fait commencer la Monarchie des Coréens par *Ki-tse.* Ce Prince, ayant été renfermé dans une prison par *Gheou*, son neveu, Empereur de la Chine, pour lui avoir donné quelques avis trop libres, fut remis en liberté par *Vu-vang*, fondateur de la dynastie de *Cheou*, onze cens vingt-deux ans avant Jesus-Christ. Cependant *Ki-tse*, ne reconnoissant pas volontiers pour son maître un Prince qui avoit chassé sa famille du Trône, se retira dans le Pays de *Chau-tsyen*, où l'assistance de Vu-vang même le fit parvenir à la royauté. Il introduisit parmi ses sujets la politesse des Chinois ; & sa sagesse ayant bientôt affermi les fondemens de son autorité, il laissa la Couronne à sa famille, qui en jouit jusqu'à ce que l'Empereur Tsin-chi-whang, dont on vient de parler, réduisit Chau-tsyen à dépendre de *Lyau-tong*, mais sans en ôter la possession aux descendans de *Ki-tse.* Ils continuerent de gouverner, l'espace de quarante ans, sous le titre de *Heans*, ou de Marquis, jusqu'à ce qu'un d'entr'eux nommé *Chun*, reprit le titre de *Vang*, , c'est-à-dire de *Roi.*

Sagesse de son regne.

Deux cens six ans avant Jesus-Christ, Kau-tsu, qui se nommoit aussi *Lyeou-pang*, fondateur de la dynastie de *Han*, réunit, par ses conquêtes, les diffé-

(16) Chine du Pere du Halde, p. 282.

(17) Cette Histoire, qui est tirée des Annales de la Chine, n'est pas une Relation bien suivie des Affaires & des Rois de la Corée. Elle ne touche que ce qui a rapport à l'Empire Chinois, mais comme c'est l'unique monument de la Corée qui soit connu, son importance oblige de ne la pas négliger.

(18) Voyez le Volume précédent.

rens Royaumes, dont la Chine étoit composée, & s'en fit réconnoître le seul Monarque. Mais un Chinois de la Province de *Pe-che-li*, nommé *Weyman* ou *Nyan*, prit occasion de ces troubles pour se mettre à la tête de quelques Troupes debandées. Il défit Chun dans plusieurs batailles; & s'étant établi un pouvoir indépendant dans la Corée, il mit fin à la race de *Ki-tse*. Cet Usurpateur se vit rejetté plusieurs fois par divers Empereurs Chinois, auxquels il demanda la confirmation de son autorité; mais il l'obtint enfin de l'Empereur *Wheg-ti*, ou plûtôt de *Lyn-heu*, mere de ce Monarque, qui gouvernoit en son nom. Ensuite il n'eut pas de peine à réunir sous ses loix les Provinces de *Mé*, de *Kau-kyu-li*, de *Wo-tsyu*, & toute la Corée. Environ cent dix ans avant l'Ere Chrétienne, *Yeu-kyu*, son petit-fils, ayant fait oter la vie à *Che-ho*, Ambassadeur Chinois, l'Empereur *Vu-ti*, nommé aussi *Hyau u whang-ti*, fit marcher contre lui son Général, mais sans succès. *Yeu-kyu* eut bientôt le malheur d'être assassiné. Ses Peuples se soumirent à l'Empereur de la Chine, qui réduisit le Chau-tsyen en Province, sous le nom de *Tsau-hay*, & divisa le reste de la Corée en quatre autres Provinces, qu'il nomma *Chin-fun*, *Lingtong*, *Lo-lang*, & *Hi-vu-tu*. Mais elle fut réduite à deux par l'Empereur *Chau-ti*, dont le regne commença quatre-vingt-six ans avant la naissance de Jesus-Christ.

Revolutions de la Corée. Fin de sa race.

La Corée sous Wey man; & de ses descendans.

Les Habitans de *Kau-kyu-li* étoient descendus d'un Peuple de la Tartarie orientale qui se nommoit *Fu-yu*. Ils ont attribué, comme toutes les autres Nations Idolâtres, des avantures fabuleuses à leurs Heros. Une fille du Dieu *Ho-hang-ho*, ayant été renfermée fort étroitement par le Roi de *Kau-kyu-li*, ne laissa pas de concevoir, un jour qu'elle se trouva exposée aux rayons du Soleil. Elle mit au monde un œuf de la grosseur d'un boisseau, dans lequel se trouva un enfant mâle qui reçut en croissant le nom de *Chu-mong*, c'est-à-dire de *bon Archer*. Le Roi lui donna l'Intendance de ses Haras. Chu-mong eut l'adresse d'engraisser les mauvais chevaux & de laisser maigrir les meilleurs. Le Roi, trompé par cette ruse, choisit les mauvais & lui abandonna les bons. Un jour qu'on étoit à la chasse, Sa Majesté permit à Chu-mong de tirer sur tout le gibier qui se présenteroit à lui. Il tua un si grand nombre de daims, que le Roi, choqué de cette indiscrétion, résolut de se défaire de lui. Il pénétra les intentions de son maître & prit la fuite. Mais, ayant été vivement poursuivi, il arriva sur le bord de la Riviere de *Pu-schui*, qu'il désespera de pouvoir traverser. Dans cette situation, il s'écria : » Helas! Cette riviere m'empêchera-t'elle de » fuir, moi qui suis de la race du Soleil & petit-fils du Dieu *Ho-han ho?* A peine eut-il prononcé cette plainte que tous les poissons de la riviere, s'unissant ensemble, formerent un Pont sur lequel il passa. Il rencontra de l'autre côté trois personnes; l'une, vêtue d'un habit de chanvre, l'autre, d'un habit picqué; & la troisiéme, couverte d'herbe de mer. Elles lui servirent d'escorte jusqu'à la Ville de *Kyi-ching-ku*, où il prit le nom de *Kaw*, pour signifier qu'il étoit venu de Kau-kyu-li (19).

Origine du Peuple de Kau-kyu-li.

Fables de cette Nation.

*Quang-vu-ti*, restaurateur de la dynastie de *Han*, qui monta sur le trône vingt-cinq ans avant Jesus-Christ, remit le Chau-tsyen dans la dépendance de *Lyau-tong*, & lui donna pour Gouverneur Chay-fong, homme célébre par sa

Invasions des Coréens.

(19) Chine du Pere du Halde, pag. 375. & suivantes.

justice & sa probité. Le Roi de Kau-kyu-li se rendit maître, dans le même tems, de *Mé*, du Japon, de *Han*, & de Fu-yu, sans cesser de payer le tribut ordinaire aux Empereurs Chinois. *Kong*, un de ses successeurs, fut le premier qui déclara la guerre à la Chine. Il prit la Ville de *Hi-vu-tu*, & tua dans une bataille *Che-fong*, Gouverneur de *Lyau-tong*. Mais il fut défait, à son tour, par *Way-ta-kyen*, fils du Roi de *Fu-yu*, & laissa pour successeur *Sui-ching*, son fils, qui restitua Hi-vu-tu aux Chinois & leur paya l'ancien tribut. Cependant, sous les foibles regnes des Empereurs *Whang-ti* & *Ling-ti*, il reprit cette Ville par les armes, & la posséda jusqu'au regne de *Kyen-ti*, qui commença l'an 196 de Jesus-Christ, auquel il fut chassé par *Kin-lin*, Gouverneur de la Province. Une partie de ses Etats fut conquise par *Kong-sun-tu*, dont la postérité en conserva la possession jusqu'à *Kong-sun-yuen*, qui fut detrôné par la dynastie de Wey.

Autres changemens dans la Corée.

*Yi-mo*, fils de *Kong-sun-tu*, se retira au pied de la montagne de *Wa-tu-han* & se vit donner pour successeur *Wey-kong*, Prince brave & prudent, qui se joignit à la dynastie de Wey dans la guerre contre les descendans de Kong-sun-tu. Sous le regne de l'Empereur Ming-ti, qui commença l'an 312 de Jesus-Christ, Wey-kong ravagea *Ngan-ping* & *Lyau-fu*, dans la Province de Lyau-tong. Mais *Mu-kyeou-kyen*, Gouverneur de cette Province, l'ayant vaincu dans une bataille, envoya sur ses traces *Vang-ki*, qui le poursuivit l'espace de cent lieues, jusqu'au Pays de *Su-chin*, c'est-à-dire, jusqu'à la Tartarie orientale (20), où il éleva un monument de pierre en mémoire de cette expédition.

Rois de la Corée créés par les Empereurs Chinois.

Chau, arriere-petit-fils de Kong, ayant été créé Roi de Chau-tsyen par l'Empereur *Yong-kyu* (21), fut chassé de Wa-tu par *Mu-yong-whang*, qui démolit cette Ville. *Mu-yong-pau* vainquit *Ngan*, Roi de *Kau-kyu-li*, & le réduisit à la qualité de Gouverneur de *Ping-cheu*. Sous les derniers Empereurs des dynasties de Wey & de *Cheu*, les Rois de la Corée furent toujours créés par les Monarques Chinois.

Les Chinois attaquent le Roi de la Corée.

L'an 611 de Jesus-Christ, & le septiéme du regne de *Yong-ti*, Empereur de la dynastie de *Sevi*, *Yuen*, Roi de la Corée, se saisit de Lyau-tong à la tête des *Mo-kos*, & s'avança jusqu'à *Lyau-si*. L'Empereur, après l'avoir fait som-

(20) Pendant que Vang-ki se trouvoit dans ce Pays, les Habitans lui raconterent que leurs Pêcheurs étoient souvent poussés par l'orage dans une Isle où le langage étoit différent du leur, & où l'usage étoit établi de noyer tous les ans une vierge dans la mer à la septiéme Lune. Ils lui parlerent aussi d'un autre Royaume, habité seulement par des femmes, qui concevoient d'elles-mêmes & qui portoient le fœtus dans l'estomac. Elles n'avoient pas de mammelles Elles nourrissoient leurs enfans, pendant cent jours, par une touffe de cheveux qu'elles avoient derriere le col & qui rendoit une liqueur semblable à du lait. Les enfans croissoient plus dans cet espace qu'ils ne font ailleurs en quatre ans. La Côte maritime étoit habitée par des hommes à deux visages, qui n'entendoient aucun langage & qui se laissoient mourir de faim lorsqu'ils étoient pris. Ceux qui racontoient ces fables prétendoient avoir pris un de ces hommes, vêtu à la maniere Chinoise, mais avec des manches longues de trente pieds. Ce Pays, disoient-ils, étoit près de la frontiere orientale de *We-tsyu*.

(21 Un autre Historien Chinois raconte que Kau-lyen, Roi de Kauli, pendant le regne du même *Kong-kyu* fit la conquête de la Corée & s'empara de *Pin-jam*, où il fixa sa Cour; qu'il se rendit maître de la partie de Lyau-tong qui étoit à l'Est de la Riviere de *Lyau*, & qu'il fit des invasions fréquentes dans *Lyau si*, ou le Lyau occidental; mais que Lyau-tong fut reprise par Fong-tay-tsong. Suivant ce récit, *Kau-chau* & *Kau-lyen* ne font qu'une même personne.

mer en vain de paroître devant lui, marcha contre lui en personne. Mais les Coréens se défendirent avec tant de vigueur, que le Monarque Chinois, manquant de provisions, n'eut pas d'autre ressource qu'une prompte retraite. Il fit ensuite une invasion, dans la Corée, qui ne lui réussit pas plus heureusement. *Kyen-vu*, fils & successeur de Yuen, fut honoré du titre de *Chang-chu-que*, qui signifie *pilier de l'Etat*, par le fondateur de la dynastie de *Tang*, qui monta sur le Trône en 620. La Corée se trouvoit alors divisée en cinq *Pus*, c'est-à-dire en cinq Gouvernemens, dont celui du centre étoit la résidence de la Cour : les quatre autres regardoient les quatre parties du monde.

Revolutions de la Corée.

*Kay-sven* (22), de la famille de *Tsven* ou *Tsiun*, ayant succedé à son pere dans le Gouvernement oriental, assassina *Kyen-vu*, & traita son corps avec les dernieres indignités. Il mit ensuite sur le trône *Tang*, frere du mort; mais, ne lui laissant que le nom d'Empereur, il en conserva tout le pouvoir sous le titre de *Mo-li-chi*. Ce traître, dont le caractere étoit féroce, se vantoit d'être fils d'un Dieu de riviere, dans la vûe de s'assurer du respect des Peuples par l'éclat de sa naissance. Ce fut dans le même tems que les Coréens, ayant attaqué Sin-lo, le Peuple de ce Pays demanda du secours à l'Empereur *Tay-tsong*, monté sur le trône de la Chine en 627. Ce Monarque étoit informé du meurtre barbare de *Kyen-vu*. Il mit en campagne une puissante armée pour châtier le coupable; & secondé par le Roi de *Ki-tan-hi*, de *Pe-tsi* & de *Sin-la*, qui reçut ordre de le joindre, il prit deux Villes & mit le siége devant *Hyang-tong*. Sa générosité pour les soldats, & sa compassion pour les malades, le rendirent cher à son armée. Un jour il prêta le secours de ses mains à quelques travailleurs, qui portoient de la terre pour remplir une tranchée. Un exemple d'humilité si extraordinaire échauffa tous les Officiers du désir de l'imiter. Dans le cours du siége, ayant fait mettre le feu à quelques matiéres combustibles, les flammes, conduites par le vent, réduisirent bientôt la Ville en cendre, & firent périr plus de dix mille hommes. Elle fut réduite alors à la qualité de Ville du second ordre, sous le nom de *Lyan-cheu*. L'armée Impériale, continuant ses opérations, forma le siége de *Ngan-chi*. Mais *Kyau-yen-cheu* & *Kau-whey-chin* vinrent au secours de cette Place à la tête de cent cinquante mille *Mo-kos*. L'Empereur profita de quelques augures favorables pour animer ses troupes; & fondant le lendemain sur cette rédoutable armée, il la mit en déroute. Les deux Généraux implorerent sa clemence. Il la porta jusqu'à leur donner de l'emploi à son service; mais il fit enterrer vifs trois mille Mo-kos de *Ping-yang* (23). La montagne, au pied de laquelle il avoit assis son camp, reçut par ses ordres le nom de *Hyn-kong-chang*; & fut honoré d'un monument avec une inscription.

Autre attaque des Chinois à l'occasion d'un meurtre.

Vertus de l'Empereur Tay-tsong.

Sous le regne de l'Empereur Kau-tsong, qui monta sur le trône en 650, les *Sin-los* retomberent dans la nécessité d'implorer le secours des Chinois contre les Coréens & les Mo-kos qui leur avoient enlevé trente-six Villes. *Kay-suen* étant mort dans le même tems, eut pour successeur, en qualité de *Mo-li-chi*, son fils *Nan-seng*, & les différends que ce jeune Prince eut avec ses freres l'obligerent d'aller solliciter en personne l'assistance de l'Empereur. *Tsing-tu*, frere de Kay-sven, se rendit aussi à la Cour Impériale, & remit à l'Empereur une

Nouvelles attaques des Chinois.

(22) *Kay-su-ven* dans l'Original.

(23) C'est ainsi qu'on lit dans la Carte; mais l'Histoire met *Ping-jang* ou *Pin-jang*.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

partie de ses Domaines. En 667, *Kau-tsong* fit marcher, sous la conduite de *Li-tsing*, une armée contre les Coréens. Elle assiégea *Ping-yeng*. Bientot *Tsang*, Roi titulaire de la Corée, se rendit aux Chinois avec environ cent personnes de sa suite. Mais *Nan-kyen* défendit généreusement la Ville, jusqu'à ce qu'il fut trahi par un de ses Généraux, qui livra une porte à l'Ennemi. Il fut fait prisonnier, & la Corée fut encore divisée en cinq Gouvernemens, qui renfermoient cent soixante-dix Villes principales & six cens quatre-vingt-dix mille familles (24).

Pau-yuen, Roi de Corée, transfere sa Cour.

Vers l'an 687, sous le regne de l'Empereur *Vu-heu-Pau-yuen*, petit-fils de *Tsang*, dernier Roi de la Corée, fut créé Roi de *Chau-tsyen*, nom que la Corée portoit alors, au lieu de celui de *Kau-li*. Vers 927, *Vang-hyen*, qui gouvernoit la Corée, prit le titre de Roi & devint le fondateur d'une dynastie. Il subjuga les Royaumes de *Pe-tsi* & de *Sin-lo*; & pour assurer la tranquillité de son regne, il transfera sa Cour, de *Pin-jam*, qu'il nomma *Si-king* ou *Cour occidentale*, au pied de la montagne de *Tong-yo*, du côté de l'Est.

Pendant trois regnes de la dynastie d'Utay, les Rois Coréens, de la race de Vang, paierent régulierement le tribut aux Empereurs de la Chine. *Taug-chau*, Roi de Chau-tsyen, rendit hommage à *Tay-tsen*, Fondateur de la dynastie de Tsong, qui parvint à l'Empire en 960. *Chi*, troisiéme successeur de *Van-chau*, se vit forcé de rendre le même honneur aux Tartares *Ki-tans*, qui, ayant conquis les Parties Septentrionales de la Chine, reçurent le nom de *Lyaus*. Cette Nation victorieuse enleva six Villes à *Vang-sun*, second successeur de *Chi*, & mit ce Prince dans la nécessité de transferer sa Cour beaucoup plus loin d'eux. Mais, avec le secours des Tartares *Nyu-chis* (25), qui avoient detruit les Ki-tans, & qui s'étoient établis à leur place dans le Canton de la Chine qu'ils avoient envahis, il les chassa aussi de ses Etats; après quoi il ne fit pas difficulté de payer l'ancien tribut aux Empereurs Chinois, qui reçurent ses Ambassadeurs avec une distinction particuliere, en faveur du courage qu'il avoit fait éclater contre les Ki-tans.

Les Tartares-Kitans conquérent une partie de la Chine.

Les Nyu-chis possedent une partie de la Chine.

Les Nyu-chis avoient été soumis anciennement aux Coréens. Ils devinrent les maîtres à leur tour; & leurs Princes ayant pris le titre d'*Empereurs*, donnerent aussi le nom de *Kin* (26) à leur famille. Cependant elle n'est pas com-

(24) Du Halde, p. 377. & suiv.

(25) L'Auteur observe, dans une Note, que les *Nyu-chis* porterent, sous le regne de Han, le nom de *Ycous*; sous *Vu-sang*, celui de *Su-chin*; sous *Wey*, celui d'*U-kis*; sous *Swi*, celui de *Mo-kos*; & sous le dernier *Tang* celui de *Nyu-ching*, que *Song* changea en *Che*, parce qu'un Empereur Tartare de la dynastie de *Lyau* se nommoit *Ching*. Cependant il est probable que ces différens noms n'appartenoient pas proprement à toutes les Nations qui habitoient le vaste espace qui est entre les Rivieres *When-tong-kyang* & *He-long-kyang* ou *Amui*, & entre la Corée & la Mer orientale, mais seulement à cette race de Tartares qui remporta des avantages en divers tems. C'est ainsi qu'on peut à présent les appeller *Mancheous*, quoique ce nom, pris étroitement, appartienne à la Nation la moins considerable de ce Pays. De même les Mo-kos, qui formerent un puissant Royaume dans ces régions, prirent eux-mêmes le nom de *Po hays*. Mais il n'est pas surprenant de trouver des Nations qui portent différens noms à la Chine, puisque les Villes, les Provinces & les Royaumes en changent souvent au gré des Princes.

(26) De-là vient que leurs Sujets se trouvent nommés Tartares-*kins* dans l'Histoire Chinoise. *Kin* signifie *Or*, & les Mongols ou les Tartares occidentaux appellerent leur Roi *Altun-Kam*, ou *Roi d'or*.

ptée entre les dynasties, parce qu'ils ne posséderent jamais la Chine entiere. Les Empereurs de la race de Song regnoient encore dans les Provinces méridionales. *Kau-tsong*, qui monta sur le trône en 1127, envoya un Ambassadeur aux Coréens pour les détourner de se joindre aux Nyu-chis; tandis que ceux-ci, pour empêcher les Coréens de se lier avec les Chinois, envoyerent *Vang-chu* dans la Corée avec le titre de Roi.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

Diverses révolutions.

*Che*, Roi de la Corée, envoya *Ching*, son fils & son héritier présomptif, à l'Empereur *Li-tsong*, pour lui rendre hommage. Ching, après la mort de son pere, revint prendre possession du Trône, qui lui fut confirmé par le même Empereur. Ce Prince avoit payé trente-six fois le tribut; lorsque *Chi-tsu*, comme les Chinois le nomment, ou *Habilay* (27) suivant les Tartares, fils de *Jenghiz-kam* & Fondateur de la dynastie de *Yuen* en 1280, resolut d'entreprendre la conquête du Japon, & de faire traverser la Corée à ses Troupes pour faciliter son passage. Dans cette vûe il envoya au Japon un Ambassadeur qui eut ordre de passer par la Corée & d'y prendre des guides. Mais les Coréens ne s'étant pas prêtés à ses desseins, il en eut tant de ressentiment, qu'il se saisit de *Si-king* ou *Pin-jam*, dont il changea le nom en celui de *Tang-nin-fu*. Cependant *Chin*, qui prit le nom de *Kyu*, après avoir succedé au Roi *Ching* son pere, épousa une fille de l'Empereur, & reçut le Sceau de Gendre Impérial avec le titre de Roi de la Corée; son troisiéme Successeur se nomma Song. Depuis Vang-kyen jusqu'à *Vang-song*, on compta vingt-huit Rois Coréens de la famille de Vang, dans un espace de plus de quatre cens ans.

Chwen, Roi de Corée.

Chwen, Roi de Corée, ayant rendu l'hommage par ses Ambassadeurs à l'Empereur *Hong-vu*, Fondateur de la dynastie de Ming en 1368, fut créé, par ce Monarque, Roi de *Kau-li*, & reçut un Sceau d'argent, avec l'ancien droit de sacrifier aux Dieux des rivieres & des montagnes. Dans la dix-septiéme année de *Hong-vu*, les Ambassadeurs de la Corée, engagés dans la conspiration de *Hu-vi-yong* contre ce Prince, refuserent l'hommage ordinaire. Le complot ayant été découvert, les Coréens furent déclarés ennemis de la Chine. Mais ils se hâterent d'envoyer d'autres Ambassadeurs; & le Gouverneur de Lyau-tong ayant donné avis à l'Empereur qu'ils s'étoient avancés jusqu'à cette Ville, Sa Majesté accepta la satisfaction qu'ils venoient lui offrir. Le même Monarque, dans la vingt-deuxiéme année de son regne, fit acheter des chevaux dans la Corée, & demanda la restitution de *Lyau-yang* & *Chin-ching*, deux Villes qui lui avoient été prises dans la Province de *Lyau-tong*. Peu de tems après, *Kyu* fut chassé du Trône, & Vang-chung se vit élevé à sa place par *Li-jin-tin*, premier Ministre de la Corée. Mais *Li-ching-quey*, fils de *Li-jin-tin*, dépouilla de même Vang-chang de sa Couronne; & la mit sur la tête de *Vang-yau*, qu'il chassa bientôt aussi pour se placer lui-même sur le trône. Telle fut la fin de la race de Vang.

Nouvelle révolution.

L'Usurpateur prit le nom de *Tan*, & fit demander à l'Empereur de la Chine, par une Ambassade solemnelle, que le titre de Roi de Chau-tsyen lui fut confirmé avec les formalités établies par l'usage. Les termes de sa demande parurent si peu respectueux à la Cour Chinoise, que l'Empereur, après avoir refusé ses présens, ordonna que *Ching-tse*, Auteur de la supplique, lui fut

(27) C'est le *Ko-blay*, *Ka-blay* ou *Ko play* de Marco-Polo & de plusieurs autres.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

envoyé. Tan se soumit à cet ordre, & Ching-tse fut banni dans la Province de Yun-nan. L'Empereur *Yang-lo*, qui monta sur le trône en 1403, confirma, dans la possession de la Corée, *Fang-yuen*, à qui *Tan* son pere avoit résigné la Couronne. Ce Prince, ayant appris que l'Empereur venoit d'assigner quelques nouvelles terres à la Garnison de Lyau-tong, envoya, pour tribut, dix mille bœufs qui servirent à les peupler. Il eut pour successeur *Tau*, son fils, qui paya le tribut en Gerfauts ou en Aigles de mer. Mais l'Empereur les refusa, en donnant pour unique raison que les bijoux & les animaux rares n'étoient pas de son goût. *Vang-ki-whan*, Roi de la Corée, obtint de l'Empereur Kyn-tsing, qu'on effaceroit du livre des anciens usages du Ming, l'article où l'usurpation de Ching-quey étoit rapporté, parce que l'usurpateur ne s'étoit porté à détrôner son Souverain qu'à la sollicitation du Peuple & des Grands du Royaume.

Invasion des Japonois dans la Corée.

En 1592, la vingtiéme année de l'Empereur Van-lye, les Japonois envahirent la Corée sous la conduite de *Ping-syeou ki*. Ce Conquerant avoit été, dans son origine, Esclave d'un habitant de *Sa-mo*. Il étoit devenu ensuite marchand de Poisson. Un *Quan-po*, c'est-à-dire, un Gouverneur Japonois, nommé Sin-chang, étant un jour à la chasse, apperçut *Kyi* qui dormoit sous un arbre, & forma le dessein de le tuer. Mais Kyi se réveilla heureusement & parla pour sa défense avec tant de grace, que son ennemi changeant de disposition le fit Gouverneur de ses Haras, & le nomma en Japonnois l'*homme trouvé sous l'arbre*. Kyi devint bientôt le favori de son Maître. Il obtint de lui des terres & s'attira toute sa confiance. *Sin-chang* eut le malheur d'être assassiné par *O-li-chi*, un de ses Conseillers. Kyi se mit à la tête des troupes, vangea la mort de son Maître par celle du meurtrier, & succeda à la dignité de *Quan-po*. Sa puissance augmenta si rapidement, que, par la force ou l'artifice, il se vit bientôt maître de six petites Provinces.

Conduite de leur Chef.

La montagne de Kin-chau dans la Corée, & l'Isle de (28) *Tui-ma-tau*, qui appartient au Japon, sont à la vûe l'une de l'autre, & liées si étroitement par le voisinage, que les deux Nations exercent le commerce & se marient entr'elles. *Kyi*, dont les vûes s'étendoient sur la Corée, fit partir Hing-chang & *Tsin-ching*, deux de ses Généraux, avec une Flotte nombreuse pour l'attaquer. Ils prirent terre près d'un Village nommé *Fru-chan*. Ils passerent par *Lin-tsin*, sans être apperçus; & divisant leurs forces, ils s'emparerent de *Ton-to* & de plusieurs autres Villes. Les Coréens, amollis par une longue paix, eurent recours à la fuite. *Li-seng*, leur Roi étoit livré à ses plaisirs. Il prit le parti d'abandonner le Gouvernement au second de ses fils; & s'étant retiré d'abord à *Ping-yang*, ensuite à *I-cheu*, dans le Pays de Lyau-tong, il supplia l'Empereur de la Chine, non-seulement de le recevoir comme son sujet, mais encore de réduire son Royaume en Province. Les Japonois avoient déja démoli les tombeaux & pillé le trésor. Ils s'étoient saisis de la mere, des enfans & des Officiers de la maison du Roi. Enfin la plus grande partie du Royaume étoit déja soumise à leurs armes. Ils investirent Ping-jang, dans le dessein de passer le *Ya-lu-kyang*, & d'entrer dans le Pays de Lyau-tong. Ce fut alors que

Rapidité de leurs conquêtes.

(28) Un autre Auteur dit qu'elles sont éloignées de deux ou trois jours de navigation, avec un bon vent. La Carte met *Toui-la-tau*.

le Roi

le Roi de Corée, quittant I-cheu pour se retirer à *Ngay-cheu*, pressa l'Empereur, par ses couriers, de lui accorder un prompt secours. Deux détachemens Chinois, chacun d'environ trois mille hommes, s'avancerent vers Ping-jang; mais ils furent taillés en piéces, & le Commandant du premier perdit la vie dans l'action.

Revolutions de la Corée. Les Chinois envoyent au secours du Roi de Corée.

L'Empereur envoya *Song-ing-chang*, avec la qualité de *King-lyo* (29) ou de Sur-Intendant Général des forces Chinoises, qui commençoient à se rendre au quartier d'Assemblée. Les Généraux Japonnois, pour gagner du tems, firent déclarer aux Chinois qu'ils n'avoient jamais pensé à les attaquer, & que s'étant proposé seulement de pousser leurs conquêtes jusqu'à la riviere de Ta-tong-hyang, ils retourneroient ensuite au Japon. Cependant ils ne laissent pas de fortifier la Capitale de la Corée, & de mettre des garnisons suffisantes dans toutes les Places d'importance. Dans cet intervalle, *Kyi* (30) fit la conquête du Royaume de *Chau-ching*, & prit le titre de *Tay-ko*.

Dans le cours du douziéme mois, *Li-yu-song*, Général de l'armée Chinoise, traversa le Pays de Lyau-tong, à la tête de soixante mille hommes. Il trouva tant de difficultés à passer la montagne de *Fong-whang-chan* (31), que si l'on s'en rapporte aux Chinois, tous ses chevaux suerent du sang. *Chin-vi-king* avoit pris les devants, pour s'aboucher à Ping-jang avec Hing-chang, Général des Japonnois, & lui persuader que *Li-yu-song* venoit dans l'intention de créer son Maître Roi, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de l'Empereur. Cette ruse eut tout le succès qu'on s'en étoit proposé. Hing-chang envoya vingt de ses Officiers au-devant du Général Chinois, qui donna des ordres pour les faire arrêter. Mais ils se défendirent avec tant de courage qu'il n'en demeura que trois prisonniers. *Chin-vi-king*, soutenant l'artifice, attribua cet accident à la mesintelligence des Interprêtes; & le Général Japonnois ne fit pas difficulté d'envoyer avec lui deux Officiers de confiance pour complimenter Li-yu-song, qui les reçut & les renvoya avec beaucoup de politesse.

Stratagême qui leur réussit.

Ping-jang est défendu, au Sud-Est, par une Riviere, & à l'Ouest par une Montagne; mais le poste le plus important est une éminence au Nord, qui étoit gardée par les Japonois. Li-yu-song étant arrivé devant la Ville avec son armée, le 6 du premier mois de la vingt-sixiéme année du regne de *Van-lye*, se mit en ordre de bataille, & commença sa marche pour entrer dans la Ville; tandis que les Japonois, revêtus de leurs habits les plus riches, bordoient le chemin, & que leur Général regardoit cette procession du haut d'une Tour. Mais les Officiers Chinois ayant pris des airs de hauteur qui ressembloient mal à leurs affectations d'amitié, les Japonois conçurent quelque défiance & commencerent à se tenir sur leurs gardes. Enfin Li-yu-song leva le masque. Il fit attaquer l'éminence du Nord; & par une nouvelle feinte, il donna ordre à ses Troupes de se retirer après la premiere charge, dans l'espérance de faire sortir l'Ennemi d'un poste si avantageux. La nuit suivante, les Japonois attaquerent le camp Chinois; mais ils furent repoussés avec perte.

Les Japonois sont dupes de leur bonne-foi.

Le 8, à la pointe du jour, les Chinois donnerent un assaut général, & la

Ping-jang pris par les Chinois.

(29) Le King-lyo a le pouvoir de vie & de mort, & l'inspection générale des affaires.

(30) Ou *Ping-syeou-kyi*.

(31) Près de la Ville de Fong-whang-ching, sur la frontiere occidentale de la Corée.

REVOLUTIONS DE LA CORÉE.

principale attaque se fit au côté Sud-Est de la Ville. Les Chinois furent d'abord repoussés. Mais la fermeté, avec laquelle *Li-yu-song* tua quelques-uns des fuiards, ramena tous les autres à la charge. Il eut un cheval tué sous lui; & *Wey-chong* reçut un coup qui lui traversa la poitrine, & ne continua pas moins d'encourager ses gens. *Li-yu-song*, monté sur un cheval frais, se précipita dans la mêlée la plus ardente. Enfin les murs furent escaladés, & les Chinois entrerent dans la Ville. La Forteresse servit d'azile aux Japonois; mais la plûpart se sauverent pendant la nuit avec leur Général, qui passa la riviere de *Ta-tong-yang*. Il en périt deux cens quatre-vingt-cinq dans le combat, sans compter un grand nombre qui se noya dans la riviere en s'efforçant de la traverser. D'autres tomberent dans une embuscade de trois mille Chinois, qui en tuerent trois cens soixante-deux & firent quelques prisonniers. Le 19, les Chinois emporterent d'assaut la Ville de *Pu-kay*, où ils tuerent encore cent-soixante-cinq Japonois. Tant de défaites successives firent perdre quatre Provinces aux vainqueurs de la Corée.

Pertes des Japonois.

*Ching-king*, leur second Général, qui s'étoit rendu maître de *Hyen-king*, prit le parti de se retirer dans la Capitale. Les Chinois, qui prirent cette route le 27, n'en étoient plus qu'à soixante-dix lis, c'est-à-dire, à sept lieues, lorsqu'ils furent informés que l'Ennemi l'avoit abandonnée. Leur Général, trompé par cet avis, se mit à la tête de sa Cavalerie légere, & s'avança jusqu'au pas de *Pi-ti-quan*, à trente lis de la Ville. Comme il couroit à toutes brides vers le Pont de Ta-cha-kyang, son cheval s'étant abbattu, il tomba sur la tête & faillit de se tuer. Au même moment, il fut environné d'une troupe d'Ennemis qui lui avoient dressé une embuscade, & le combat devint furieux. Un Officier Japonois, qui portoit une cuirasse d'or, pressa vivement le Général Chinois; mais il fut enfin percé d'un coup de fléche, & Yang-yuen, arrivant au secours de son Collégue, l'Ennemi fut mis en fuite. Cependant tous les Chinois qui avoient passé le pont furent taillés en piéces, & la fleur de leur armée périt dans cette action. L'engagement dura depuis dix heures jusqu'à midi. Un dégel, accompagné de grandes pluies, avoit rendu le terrain si glissant que la Cavalerie Chinoise ne put s'avancer à la charge. D'un autre côté les Japonois étoient postés fort avantageusement, avec une riviere de front & une montagne par derriere. Ils avoient élevé, dans la Ville, de hautes machines remplies d'armes fort meurtrieres. Aussi les Chinois prirent-ils le parti de se retirer à Chay-king.

Les Chinois sont maltraités.

Dans le cours du troisiéme mois, leurs espions les informerent que les Japonois étoient au nombre de deux cens mille autour de la Capitale, & qu'ils avoient des vivres en abondance. Mais Li-yu-song ayant eu la précaution de brûler une grande quantité de bled, la crainte d'en manquer fit consentir ses ennemis à la paix. Ils lui cederent même la Capitale, dans laquelle étant entré le 18 du quatriéme mois, il fut surpris d'y trouver encore quarante mille boisseaux de riz, & du fourage à proportion. Les Japonois envoyerent un Ambassadeur à la Cour Impériale pour y faire leurs soumissions; ce qui ne les empêcha pas d'attaquer en même-tems *Hyen-ngan* & *Tsin-cheu*, & de ravager la Province de *Tsuen-lo*. Cependant, quelques mois après, ils rendirent la liberté aux enfans & aux principaux Officiers du Roi de Corée; & l'Empereur, sollicité par ce Prince, consentit, dans la vingt-deuxiéme année de

Fin de cette guerre.

Revolutions de la Corée.

fon regne, à recevoir le tribut qu'ils lui offrirent & à créer Ping-fyeou-kyi Roi du Japon, aux conditions fuivantes : 1°. que les Japonois abandonneroient toutes leurs conquêtes dans la Corée ; 2°. que Ping-fyeou-kyi n'envervoit pas d'Ambaffadeur à la Chine ; 3°. qu'il s'engageroit par ferment à ne jamais porter fes armes dans la Corée.

Les Japonois fe rendent tributaires de la Chine.

*Li-tfong-ching*, Marquis de Lin-whay, fut nommé par l'Empereur pour aller conferer à Kyi la dignité de Tay-ko (32). Ce Seigneur avoit une paffion défordonnée pour les femmes. I-chi, Gouverneur de *Tui-ma*, qui avoit époufé la fille du Général Japonois, lui envoya, au moment de fon arrivée, trois jeunes perfonnes d'une grande beauté, qui furent introduites l'une après l'autre dans fa tente. Une galanterie de cette nature lui plut beaucoup. Mais ayant appris dans la fuite que la femme du Gouverneur étoit encore plus belle, il porta l'impudence jufqu'à la demander à fon mari, qui n'en put diffimuler fon reffentiment. Vers le même tems, un Gentilhomme Japonois, nommé *Long*, ayant pris querelle pour le pas avec le Marquis, qui faillit d'abord de le tuer, fut fecouru fi puiffamment par fes domeftiques, qu'il força cet étrange Ambaffadeur de recourir à la fuite pour fauver fa propre vie, & d'abandonner tout derriere lui jufqu'à fes Lettres de créance. Après avoir couru toute la nuit, dans le défefpoir de fa fituation, il fe pendit à un arbre ; mais quelques perfonnes de fa fuite, qui avoient couru fur fes traces, arriverent affez-tôt pour lui fauver la vie. Il continua de fuir jufqu'à *King-cheu*, où l'Empereur donna ordre qu'on lui fît fon procès. *Yang-fong-heng*, parent de Sa Majefté Impériale, fut envoyé à fa place (33).

Excès d'incontinence dans un Ambaffadeur Chinois.

Ping-fyeou-kyi (34), après avoir jeûné & s'être baigné pendant trois jours, alla au-devant du Miniftre de l'Empereur, fe profterna quinze fois devant lui, & fut créé Roi du Japon avec les formalités établies par l'ufage. Le Roi de Corée fe laiffant conduire par *Li-chin*, fon favori, qui lui confeilla de marquer du mépris pour ce nouveau Roi, ne le fit complimenter que par un Officier fubalterne d'une Ville du fecond ordre, & ne lui envoya pour préfent qu'un petit nombre de piéces de foie commune. Ping-fyeou-kyi, vivement picqué de cette conduite, répondit à l'Ambaffadeur Coréen : » Votre Maître a-t-il déja » oublié que j'ai conquis fes Etats, & que je ne les lui ai rendus que par déférence pour l'Empereur de la Chine ? Pour qui me prend-il, lorfqu'il me » fait un préfent de cette nature par un homme de votre forte ? Eft-ce moi » ou l'Empereur qu'il infulte ? Puifqu'on me traite ainfi, mes troupes ne quitteront pas la Corée que l'Empereur n'ait châtié votre Maître. Le jour fuivant il fit partir pour la Cour Impériale, avec fon tribut, qui étoit fort riche, deux Mémoires ; l'un, par lequel il reconnoiffoit les obligations qu'il avoit à l'Empereur ; l'autre, pour demander juftice du Roi de Corée.

Ping-fyeou-kyi eft créé Roi du Japon.

Sa fierté pour le Roi de Corée, qui l'avoit traité avec mépris.

La guerre fe renouvella dans la vingt-cinquiéme année du regne de Vanlye. Les Japonois, fous la conduite de Tfing-ching & de *Hang-ching*, ayant attaqué la Corée avec une Flotte de deux cens voiles, prirent *Nan-yuen-fu*, dont le Gouverneur s'enfuit pieds nuds à leur approche, & fe rendirent bientôt maîtres de *Tfuen-cheu*. Ils ne trouverent pas plus de réfiftance du côté de

La guerre recommence.

(32) *Tay-ko* eft un titre Japonois, qui revient à celui de *Roi*.

(33) Chine du Pere du Halde, pag. 379. & fuivantes.

(34) L'Auteur, dans la fuite, écrit toujours *Ping-lieou-kyi*.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

l'Est, à *Nyau-ling* & à *Chong-cheu*, ni vers l'Ouest à Nau-yuen & Tsuen-cheu. Toutes ces Villes commandant l'étroit passage qui conduit à la Capitale, elle se trouva comme bloquée. Tsing-ching établit ses quartiers à Tun-tsing, qui en est éloigné de soixante lieues ou de six cens lis, tandis que Hang-ching prit poste à *King-chang*, qui en est à quarante lieues. Les Chinois, commandés par *Han-quey*, formerent le siége de cette derniere Place; mais sur le bruit qu'il étoit arrivé du secours à l'Ennemi, ils prirent la fuite, & dans la dispersion de leur armée ils perdirent vingt mille hommes. *Han-quey* paya cette lâcheté de sa tête.

Trahison d'un Général Chinois.

Dans le neuviéme mois de la vingt-sixiéme année de Van-lye, *Leou-ting*, autre Général Chinois, marcha contre Hing-chang; mais sans avoir employé les armes il lui proposa une conference, où l'accommodement pût être ménagé par des voies tranquilles. Le Général Japonois y consentit, & se trouva dès le lendemain au rendez-vous avec une escorte de cinquante chevaux. *Leou-ting*, qui avoit dressé une embuscade, prit l'habit d'un simple soldat; & chargeant un de ses Officiers de paroître sous son nom, il l'accompagna dans ce déguisement. Hing-chang fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le Général supposé. Mais, tandis qu'on étoit à table, ayant regardé fixement *Leou-ting* sous l'habit commun qu'il portoit: » Ce Soldat, dit-il aux autres, paroît avoir » été malheureux. L'étonnement fit sortir Leou-ting de la tente, & sur le champ il fit tirer un coup de canon, qui étoit le signal de l'embuscade. Hing-chang ne doutant plus qu'il ne fût trahi, se hâta de monter à cheval, rangea son escorte en triangle, & perçant les bataillons Chinois avec un horrible carnage, trouva le moyen de s'échaper heureusement. Le lendemain il fit remercier le Général Chinois de sa réception. On s'efforça de se justifier, en faisant passer le coup de canon pour un accident du hazard. Il affecta de paroître satisfait de cette apologie; mais il envoya pour présent à Leou-ting une coëffure de femme. Les Chinois l'attaquerent aussi-tôt, & furent maltraités de toutes parts.

Elle lui réussit mal.

Fin de la guerre.

Enfin la mort du *Tay-ko*, qui arriva en 1568, la vingt-sixiéme année du regne de Van-lye, fit retourner les Japonois dans leur patrie, & termina une guerre qui avoit duré sept ans.

*Li-ton*, Roi de Corée en 1720, lorsque *Regis* écrivoit cette Relation, étoit de la famille de *Li*. En 1694 il présenta la Requête suivante à l'Empereur Kang-hi.

Requête singuliere d'un Roi de Corée.

» Cette Supplique est présentée par le Roi de *Chau-syen*, dans la vûe d'é-» tablir sa famille, & fait connoître les desirs de son Peuple.

» Moi, votre Sujet, je suis un homme des plus infortunés. Je me suis vû » long-tems sans héritier, jusqu'à ce qu'enfin il m'est né un fils d'une concubi-» ne, dont j'ai crû devoir élever la fortune à cette occasion. C'est de cette » fausse démarche qu'est venu tout mon malheur. J'ai obligé la Reine *Min-* » *chi* de se retirer, & j'ai fait Reine à sa place ma concubine *Chang chi*, » comme je n'ai pas manqué alors d'en informer Votre Majesté. Mais faisant » aujourd'hui réflexion que Min-chi avoit été créée Reine par Votre Majesté, » qu'elle a gouverné long tems ma famille, qu'elle m'a assisté dans les sacri-» fices, qu'elle a rendu ses devoirs à la Reine ma grand-mere & à la Reine » ma mere, & qu'elle m'a pleuré pendant trois ans, je reconnois que j'aurois » dû la traiter plus honorablement, & je suis extrêmement affligé de m'être

» conduit avec tant d'imprudence. Enfin, pour me rendre aux desirs de mon » Peuple, je souhaiterois aujourd'hui de rétablir *Min-chi* dans son ancienne » dignité, & de faire rentrer Chang-chi dans sa condition de concubine. Par » ce moyen le bon ordre regnera dans ma famille, & la réformation des mœurs » commencera heureusement dans mon Royaume.

REVOLUTIONS DE LA CORÉE.

» Moi, votre Sujet, quoique par mon ignorance & ma stupidité j'aie fait » une tache à l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi Votre Majesté depuis vingt » ans, & je suis redevable de tout ce que je suis à votre bonté, qui me sert de » bouclier & qui me protege. Je n'ai point d'affaire, publique ou particuliere, » que je veuille vous cacher; & c'est ce qui m'a fait prendre deux ou trois fois » la hardiesse de solliciter Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte à la verité de » sortir des bornes de mon devoir; mais comme il est question du bien de » ma famille & des desirs de mon Peuple, j'ai crû que sans blesser le respect » je pouvois présenter cette Supplique à Votre Majesté.

Effet de cette Requête.

Le Tribunal des cérémonies, auquel ce Mémoire fut renvoyé, jugea que la demande devoit être accordée. En conséquence, on envoya des Ambassadeurs en Corée, pour créer *Min-chi* Reine avec les formalités ordinaires. Mais l'année d'après, le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre Requête, où le respect étoit blessé dans quelques points, il fut condamné, par le même Tribunal, à payer une amende de dix mille onces Chinoises d'argent, & pendant trois ans on ne lui accorda rien en retour pour le tribut annuel (35).

---

# CHAPITRE II.

## *Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation du Pays & de leur Naufrage dans l'Isle de Quelpaert.*

HAMEL. 1653. INTRODUCTION.

HAMEL Auteur de cette Relation, & Sécretaire (36) ou Ecrivain du Vaisseau Hollandois dont il raconte les courses & le naufrage, publia d'abord son Ouvrage en Hollande, où les huit hommes qui revinrent avec lui de la Corée étoient encore vivans. Plusieurs personnes de réputation, qui eurent la curiosité d'examiner ces huit Témoins, confirmerent ce que le Sécretaire avoit écrit. Cet éclaircissement paroît suffire pour l'autenticité de sa Relation. Le Traducteur Anglois (37) observe, d'après l'Editeur François, qu'il ne s'y trouve rien qui ne s'accorde avec ce qu'on lit dans Palafox & dans d'autres Historiens de l'invasion Tartare. Cependant quelqu'apparence de verité qu'ait cette réflexion, à l'égard des usages de la Corée & de la forme de son gouvernement, qui paroissent les mêmes qu'à la Chine, il y a quelqu'objection à faire contre la géographie de l'Auteur Hollandois. Elle ne s'accorde point avec la Carte de Corée pour les noms des Villes (38), dans la route que les Hollan-

Objection contre la fidelité de cette Relation.

(35) Du Halde, p. 381.

(36) C'est la qualité qu'il se donne lui-même.

(37) La Traduction est inserée dans le quatriéme Tome d'une des grandes Collections Angloises, sous le titre de : *Account of the Shipwreck, of a dutch Vessel, on the Coast, of* Quelpaert, *Together With the Description of the Kingdom of Coree.*

(38) Les noms des Provinces donnés par Hamel different aussi de ceux qui se trouvent dans la Relation de Regis.

HAMEL. 1653. INTRODUCTION. Réponse.

dois suivirent depuis la mer jusqu'à la Capitale du Royaume, ni pour celui de la Capitale même; ce qui est d'autant plus embarrassant, que cette Carte est une copie de celle qui est suspendue dans le Palais du Roi, & que les noms qu'elle contient sont les noms indiqués. On ne peut répondre à cette difficulté qu'en supposant que les Missionnaires ayent écrit ces noms en Chinois au lieu de les écrire en Coréen; car les deux Nations emploient les mêmes caracteres quoique leur langue soit différente.

Comme le séjour de l'Auteur dans le Royaume de Corée fut d'environ treize ans, il semble que sa Relation devoit être plus ample & plus détaillée. Mais on doit être content si l'on y trouve les caracteres de la verité, sur-tout lorsque celle des Missionnaires est beaucoup plus séche. On trouve à la fin du Journal (39) les noms des Hollandois qui revinrent en Europe & de ceux qui demeurerent en Corée. Il n'en restoit que seize, de trente-six qui s'étoient sauvés du naufrage treize ans auparavant.

Noms des Hollandois qui survécurent à leurs Compagnons.

| *Noms de ceux qui revinrent.* | *Noms de ceux qui demeurerent.* |
|---|---|
| Henri HAMEL, de Gorcum; Sécretaire du Vaisseau, Auteur de la Relation. | Jean LAMPE, d'Amsterdam. |
| Godefroy DENIS, de Roterdam. | Henri CORNELIUS, de Vrulandt. |
| Jean PITERS, d'Uries en Frise. | Jean NICOLAS, de Doort. |
| Gerard JANS, de Roterdam. | Jacob JANS, de Norverge. |
| Mathieu YHOCKEN, d'Enchuyse. | Antoine ULDERS, d'Emden. |
| Corneille THEODORICK, d'Amsterdam. | Nicolas ARENTS, d'Ostwren. |
| Benoît CLERC, de Roterdam. | Alexandre BOSQUET, Ecossois. |
| Denis GODFREY, de Roterdam. | Jean , d'Utrecht. |

§. I.

## *Naufrage des Hollandois vers l'Isle de Quelpaert. Leur séjour dans cette Isle & sa description.*

Départ du Vaisseau & sa route.

NOS Voyageurs étant partis du Texel le 10 de Janvier 1635, sur le Vaisseau le *Sparrow Hawk*, arriverent dans la rade de Batavia le premier de Juin, après avoir essuyé plusieurs tempêtes & tous les accidens d'une fâcheuse navigation. Aussi-tôt qu'ils se furent rafraîchis, ils remirent à la voile le 14 du même mois, par l'ordre du Gouverneur général, pour se rendre à Tay-wan (40), où ils mouillerent le 16 de Juillet. Ils conduisoient *Mynheer Cornelius Lessen*, qui alloit prendre possession du Gouvernement de cette Ville & de l'Isle de Formose, à la place de Mnyheer Nicolas Verburge (41). Le 30, un ordre du Conseil les obligea de partir pour le Japon. Dès le lendemain, vers le soir, en sortant du canal de Formose, ils essuyerent une tempête qui ne fit qu'augmenter pendant toute la nuit.

Le matin du premier d'Août, ils se trouverent fort près d'une petite Isle, où

(39) Au quatriéme Tome de la Collection Angloise, p. 587.

(40) Ou plûtôt, de Tay-wan dans l'Isle de Formose.

(41) Voyez le Tome précédent.

ils mouillerent avec beaucoup de difficulté, parce qu'on ne trouve pas de fond dans presque toutes les parties de cette mer. Lorsque le brouillard vint à se dissiper, ils furent surpris de se voir si près des Côtes de la Chine, qu'ils distinguoient facilement, au long du rivage, des gens armés, qui s'attendoient apparemment à profiter des débris du Vaisseau. Mais quoique la tempête ne cessât pas d'augmenter, ils passerent dans le même lieu toute la nuit & le jour suivant, à la vûe de ceux qui les observoient. Le troisiéme jour ils s'apperçurent que la tempête les avoit jettés à vingt lieues de leur route, & qu'ils voyoient encore l'Isle Formose. Ils passerent entre cette Isle & le Continent. Le tems étoit assez froid. Ce qui les chagrina le plus, ce fut de se voir arrêtés dans ce canal jusqu'au 11 du même mois, par le mélange incertain des vents & des calmes. Enfin un vent Sud-Est, qui forma une nouvelle tempête, avec une forte pluie, les obligea de prendre au Nord-Est & au Nord-Est quart de Nord. Les trois jours suivans, le tems devint encore plus orageux, & le vent changea tant de fois, qu'ils ne firent que lever & baisser les voiles.

Tempêtes & malheurs de mer.

Dans cette situation, les battemens continuels de la mer avoient fort affoibli leur Vaisseau; & la pluie qui ne discontinuoit pas, les empêchant de faire des observations, ils furent obligés d'amener toutes leurs voiles & de s'abandonner aux flots. Le 15, ils prirent tant d'eau qu'ils n'étoient plus les maîtres de leur Bâtiment. La nuit suivante, leur Chaloupe & la plus grande partie de la galerie furent emportées par la violence des vagues, qui ébranlerent le beau-pré, & mirent la proue fort en danger. Les coups de vent étoient si impétueux & se succedoient de si près qu'il étoit impossible de remédier à ce désordre. Enfin une vague, qui se brisa sur l'antêne, faillit d'emporter tout ce qu'il y avoit de Matelots sur le Pont, & jetta tant d'eau dans le bâtiment, que le Capitaine s'écria qu'il falloit couper le mât sur le champ & demander le secours du Ciel, parce qu'une ou deux vaguesde plus causeroient infailliblement la perte du Vaisseau.

L'embarras des Hollandois augmente.

Ils étoient réduits à cette extrêmité, lorsqu'à la seconde faction, celui qui veilloit à l'avant, s'écria, *terre*, *terre*, en assurant qu'on n'étoit éloigné du rivage que d'une portée de mousquet. C'étoit la pluie & l'épaisseur des ténébres qui n'avoit pas permis de s'en appercevoir plûtôt. Il fut impossible de mouiller, parce qu'on ne trouva point de fond; & tandis qu'on s'efforçoit inutilement d'y parvenir, il se fit une si grande voie d'eau que tous ceux qui étoient à fond de calle furent noyés sans en avoir pû sortir. Quelques-uns de ceux qui étoient sur le Pont sauterent dans la mer. Les autres furent entraînés par les flots. Il y en eut quinze qui gagnerent ensemble le rivage, la plûpart nuds & tout brisés. Ils se persuaderent d'abord que tous les autres avoient péri, mais en grimpant sur les rochers ils entendirent les voix de quelques personnes qui poussoient des plaintes; & le jour suivant, à force de crier & de chercher le long du rivage, ils en rassemblerent plusieurs qui étoient dispersés sur le sable. De soixante-quatre, ils se trouverent au nombre de trente-six, mais la plûpart blessés dangereusement.

Leur naufrage.

Nombre de ceux qui se sauverent.

En cherchant les débris du Vaisseau, ils découvrirent un de leurs compagnons pris entre deux planches, dont il avoit été si serré qu'il ne vêcut pas plus de trois heures. Mais de tous ceux qui avoient eu le malheur de perir, ils ne retrouverent que leur Capitaine, Eybertz d'Amsterdam, étendu sur le sa-

HAMEL. 1653.

ble à dix ou douze brasses de l'eau, la tête appuiée sur son bras. Ils l'enterrerent. De toutes leurs provisions, la mer n'avoit jetté sur le rivage qu'un sac de farine, un tonneau de viande salée, un peu de lard, & un baril de vin rouge. Ils n'eurent pas peu d'embarras pour faire du feu; car se croiant dans quelque Isle déserte leur unique ressource étoit dans leur industrie. Le vent & la pluie ayant diminué vers le soir, ils amasserent assez de bois pour se mettre à couvert, avec les voiles qu'ils avoient pû sauver de leur naufrage.

Ils se trouvent dans un lieu qu'ils croient désert.

Ils découvrent quelques Habitans.

Le 17, étant à déplorer leur condition, tantôt s'affligeant de ne voir paroître personne, tantôt se flattant de n'être pas éloignés du Japon, ils découvrirent à la portée du canon, un homme qu'ils appellerent par divers signes, mais qui prit la fuite aussi-tôt qu'il les eut apperçus. Dans le cours de l'après-midi, ils en virent trois autres, dont l'un étoit armé d'un mousquet & les deux autres de fléches. Ces inconnus s'approcherent à la portée du fusil; mais remarquant que les Hollandois s'avançoient vers eux, ils leur tournerent le dos, malgré les signes par lesquels on s'efforçoit de leur faire connoître qu'on ne leur demandoit que du feu. Enfin, quelques Hollandois ayant trouvé le moyen de les joindre, celui qui portoit le mousquet ne fit pas difficulté de l'abandonner entre leurs mains. Ils s'en servirent pour allumer du feu. Ces trois hommes étoient vêtus à la Chinoise, excepté leurs bonnets, qui étoient composés de crin de cheval. Les Hollandois s'imaginerent avec effroi que c'étoient peut-être des Chinois sauvages ou des Pirates. Vers le soir, ils virent paroître une centaine d'hommes armés, vêtus comme les premiers, qui, après les avoir comptés, pour s'assurer de leur nombre, les tinrent renfermés pendant toute la nuit.

Comment ils en sont traités.

Le lendemain à midi, environ deux mille hommes, tant à cheval qu'à pied, vinrent se placer devant leur hute, ou leur tente, en ordre de bataille. Le Sécretaire & les deux Pilotes, avec un Mousse, ne firent pas difficulté de se présenter à eux. Ils furent conduits au Commandant, qui leur fit mettre au col une grosse chaîne de fer avec une petite sonnette, & qui les obligea de se prosterner devant lui avec cette parure. Ceux qui étoient demeurés dans la hutte furent traités de même, tandis que les Insulaires sembloient applaudir par de grands cris. Après les avoir laissés quelque tems dans cette situation, c'est-à-dire, prosternés sur le visage, on leur fit signe de se mettre à genoux. On leur fit plusieurs questions qu'ils ne purent entendre. Ils ne réussirent pas mieux à faire connoître qu'ils avoient voulu se rendre au Japon, parce que dans ce Pays le Japon s'appelle *Junare* ou *Jirpon*. Le Commandant, ayant perdu l'espérance de les entendre mieux, fit apporter une tasse d'arrack, qui leur fut présenté tour à tour, & les renvoia dans leur tente. Il se fit montrer ce qui leur restoit de provisions, & bientôt après on leur apporta du riz cuit à l'eau. Mais comme on s'imagina qu'ils mouroient de faim, on ne leur en donna d'abord qu'une portion médiocre, dans la crainte que l'excès ne leur fût nuisible.

Terreur panique des Hollandois.

Après midi, les Hollandois furent surpris de voir venir plusieurs de ces barbares avec des cordes à la main. Ils ne douterent pas que ce ne fût pour les étrangler. Mais leur crainte s'évanouit en les voyant courir vers les débris du Vaisseau, pour tirer au rivage ce qui pouvoit leur être utile. Le soir on leur donna une plus grosse portion de riz. Le Capitaine, ayant fait ses observations,

tions, jugea qu'ils étoient dans l'Isle de *Quelpaert*, au trente-troisiéme degré trente-deux minutes de latitude.

Ils se trouvent dans l'Isle de Quelpaert.

On sauve les débris de leur Vaisseau.

Les Insulaires emploierent le 19 à tirer au rivage tous les restes du naufrage, à faire sécher les toiles & les draps, à brûler le bois pour en tirer le fer, qu'ils aiment beaucoup. Comme la familiarité commençoit à s'établir, les Hollandois se présenterent au Commandant des forces de l'Isle, & à l'Amiral, qui s'étoit approché aussi de leur Tente. Ils firent présent à l'un & à l'autre d'une lunette d'approche & d'un flaccon de vin rouge. La tasse d'argent du Capitaine ayant été trouvée entre les rochers, ils l'offrirent aussi à ces deux Officiers. Les lunettes & la liqueur furent acceptées. Il parut même que le vin étoit goûté, puisque les deux Officiers en burent jusqu'à se ressentir de ses effets. Mais ils rendirent la tasse du Capitaine, avec divers témoignages d'amitié.

Le 20, on acheva de brûler le bois du Vaisseau & de tirer le fer. Pendant cette opération, le feu s'étant approché de deux piéces de canon chargés à boulet, les deux coups partirent avec tant de bruit, que tous les Insulaires prirent la fuite & n'oserent revenir qu'après avoir été rassurés par des signes. Le même jour, on apporta deux fois du riz aux Hollandois. Le matin du jour suivant, le Commandant leur fit entendre, par des signes, qu'il falloit lui apporter tout ce qu'ils avoient pû sauver dans leur Tente. C'étoit pour y mettre le scellé, & cette formalité fut exécutée devant leurs yeux. On lui amena au même moment quelques personnes de l'Isle, qui avoient détourné, pour leur propre usage, du fer, des cuirs & d'autres restes de la cargaison. Il les fit punir sur le champ, pour faire connoître aux Etrangers que le dessein des Habitans n'étoit pas de leur faire tort dans leurs personnes ni dans leurs biens. Chaque voleur reçut trente ou quarante coups sur la plante des pieds, avec un bâton de six pieds de long, & de la grosseur du bras. Ce châtiment fut si rigoureux, qu'il en coûta les orteils à quelques-uns des coupables.

Bonne-foi des Habitans de l'Isle.

On fait partir les Hollandois pour la Capitale de l'Isle.

Vers midi on fit entendre aux Hollandois qu'ils devoient se préparer à partir. On offrit des chevaux à ceux qui étoient en bonne santé, & les malades furent portés dans des hamacks. Ils se mirent en marche, accompagnés d'une garde nombreuse, à pied & à cheval. Après avoir fait quatre lieues, ils s'arrêterent le soir dans une petite Ville, nommée *Tadiane*, où leur souper fut fort léger, & leur logement dans un magasin qui avoit l'air d'une étable. Le 22, à la pointe du jour, étant partis dans le même ordre que le jour précédent, ils gagnerent un petit Fort, près duquel ils virent deux Galiotes. Ils y dînerent, & le soir ils arriverent à *Maggan*, ou *Mo-kso* (42), Ville où le Gouverneur de l'Isle fait sa résidence. Ils furent conduits tous ensemble sur une Place quarrée, vis-à-vis la Maison de Ville, où ils trouverent environ trois mille hommes sous les armes. Quelques-uns vinrent leur offrir de l'eau Mais les voyant armés d'une maniere terrible, nos Hollandois s'imaginerent qu'on avoit dessein de les tuer. L'habillement de cette milice barbare étoit capable d'augmenter leur fraieur. Il avoit quelque chose d'effrayant, qui ne se voit point à la Chine ni au Japon.

Ils paroissent devant le Gouverneur.

Le Sécretaire fut conduit devant le Gouverneur, avec quelques-uns de ses compagnons. Ils se tinrent quelque-tems prosternés près d'une espéce de bal-

(42) On lit *Mocxo* dans l'Original.

HAMEL. 1653.

con, où il étoit assis comme un Souverain. On fit signe aux autres de lui venir rendre les mêmes honneurs. Ensuite il leur fit demander par divers signes d'où ils venoient, & quel terme ils s'étoient proposé dans leur Navigation. Ils répondirent qu'ils étoient Hollandois, & qu'ils devoient se rendre à Nangazaqui au Japon. Le Gouverneur leur déclara, d'un signe de tête, qu'il comprenoit quelque chose à leur réponse; après quoi il les fit passer en revue, quatre à quatre, & leur ayant fait successivement la même question, il les fit conduire dans un édifice où l'oncle du Roi, accusé d'avoir voulu ravir la Couronne à son neveu, avoit été renfermé jusqu'à sa mort.

Ils sont renfermés. Traitement qu'on leur fait.

Aussi-tôt qu'ils furent tous entrés dans cette espéce de prison, elle fut environnée d'hommes armés. On leur donna, chaque jour, douze onces de riz par tête avec la même quantité de farine de froment, mais presque rien de plus; & tout ce qui leur fut offert étoit si mal préparé, qu'à peine y pouvoient-ils toucher. Ils se virent ainsi réduits à vivre de riz, de farine, & de sel, avec de l'eau pour unique boisson. Le Gouverneur, qui paroissoit âgé d'environ soixante-dix ans, étoit un homme très-raisonnable & fort estimé à la Cour. En les congédiant, il leur avoit fait connoître par des signes qu'il écriroit au Roi pour sçavoir ses intentions à leur égard; mais que la reponse tarderoit long-tems, parce que la Cour étoit éloignée de quatre-vingt lieues; soixante par terre & dix par eau. Ils le prierent de leur accorder quelquefois un peu de viande & d'autres sortes d'alimens, avec la permission de sortir chaque jour, six à six, pour prendre l'air & laver leur linge. Cette grace ne leur fut pas refusée. Il leur fit l'honneur d'en appeller souvent quelques-uns, & de leur faire écrire quelque chose devant lui, soit en Hollandois, soit dans sa propre langue. Ils commencerent ainsi à pouvoir entendre quelques termes du Pays. La satisfactron que cet honnête Gouverneur paroissoit prendre à s'entretenir avec eux & même à leur procurer de petits amusemens, leur fit concevoir l'espérance de passer tôt ou tard au Japon. Il eut tant de soin de leurs malades, que, suivant l'Auteur, ils furent mieux traités par des Idolâtres qu'il ne l'eussent été par des Chrétiens.

Bonté du Gouverneur de l'Isle.

Les Hollandois trouvent un homme de leur Pays.

Le 29 d'Octobre, le Secretaire, le Pilote & le garçon du Chirurgien furent conduits chez le Gouverneur. Ils y trouverent un homme assis, qui avoit une grande barbe rousse. Pour qui prenez-vous cet homme, leur dit le Gouverneur? Ils répondirent qu'ils le croyoient Hollandois. Vous vous trompez, reprit-il en riant, c'est un Coréfien. Après quelques autres discours, cet homme, qui avoit gardé jusqu'alors le silence, leur demanda en Hollandois, qui ils étoient & de quel Pays? Ils satisfirent sa curiosité, en joignant à cette explication le récit de leur infortune. Aux mêmes questions qu'ils lui firent à leur tour, il répondit que son nom étoit *Jean Wettevri*, qu'il étoit natif de *Riip* (43) en Hollande, d'où il étoit venu en 1626 à bord du Vaisseau le *Hollandia*, en qualité de Volontaire; que l'année d'après, dans un voyage qu'il faisoit au Japon, sur la Frégate l'*Ouderkeres*, il avoit été jetté par le vent sur la côte de Corée; que, manquant d'eau & se trouvant commandé avec quelques autres pour en faire sur le rivage, il avoit été pris par les Habitans, lui, & deux de ses compagnons, Theodoric *Gerard* & Jean *Pie-*

Ses avantures & lumiére, qu'il leur donne.

(43) Riip est un grand Village de Northollande.

*ters*, qui avoient été tués à la guerre, il y avoit dix-sept ou dix-huit ans, dans une invasion que les Tartares avoient faite en Corée: qu'il étoit âgé de cinquante-huit ans; & que, faisant sa demeure dans la Capitale du Royaume, le Roi lui avoit donné la commission de venir s'informer qui ils étoient & ce qui les avoit amenés dans ses Etats. Il ajouta qu'il avoit souvent demandé au Roi la permission de passer au Japon, & que pour toute réponse ce Prince l'avoit assuré qu'il ne l'obtiendroit jamais, à moins qu'il n'eût des aîles pour y voler; que l'usage du Pays étoit d'y retenir les Etrangers, mais qu'on ne les y laissoit manquer de rien, & que l'habillement & la nourrirure leur étoient fournis gratuitement pendant toute leur vie.

HAMEL. 1653.

Ce discours ne pouvoit être fort agréable aux Hollandois. Mais la joie de trouver un si bon Interpréte dissipa leur mélancolie. Cependant *Wettevri* avoit tellement oublié la langue de son Pays, qu'ils eurent d'abord quelque peine à l'entendre. Il eut besoin d'un mois entier pour rappeller ses idées. Le Gouverneur fit prendre en forme toutes leurs dépositions, qu'il envoya fidellement à la Cour, & leur recommanda de ne pas s'affliger, parce que la réponse seroit prompte; d'un autre côté, il leur accorda chaque jour de nouvelles faveurs, Wettevri & les Officiers qui l'accompagnoient eurent la liberté de les voir en tous tems, & celle de leur faire expliquer leurs besoins.

Ils continuent d'être bien traités.

Au commencement de Décembre, les trois ans de l'administration de leur bienfaiteur étant expirés, ils virent arriver un nouveau Gouverneur. L'Auteur est ici dans l'embarras pour trouver des expressions qui répondent à ses sentimens. On auroit peine à s'imaginer, dit-il, quels témoignages de bonté les Hollandois reçurent de ce généreux protecteur avant son départ. Les voyant mal pourvûs pour l'Hyver, il leur fit faire à chacun deux paires de souliers, un habit bien doublé & une paire de bas de peau. Il joignit à ce bienfait les caresses les plus nobles. Il déclara qu'il étoit fort affligé de ne pouvoir les envoyer au Japon, ou les conduire avec lui au Continent. Il ajouta qu'ils ne devoient pas s'allarmer de son départ, parce qu'en arrivant à la Cour il employeroit tout son crédit pour leur faire obtenir la liberté, ou du moins la permission de le suivre. Il leur rendit les livres qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, & plusieurs parties de leurs biens, auxquels il joignit une bouteille d'huile précieuse. Enfin, il obtint du nouveau Gouverneur, qui les avoit déja réduits au riz, au sel & à l'eau, que leur subsistance seroit un peu plus abondante.

Changement dans leur sort.

1654.

Mais, après son départ, qui arriva au mois de Janvier 1654, ils furent traités avec plus de dureté que jamais. On leur donna de l'orge au lieu de riz, & de la farine d'orge au lieu de farine de froment. Ils furent obligés de vendre leur orge pour en acheter d'autres alimens. Cette rigueur, & le chagrin de ne pas voir arriver d'ordre du Roi pour les conduire à la Cour, les firent penser à prendre la fuite au Printems prochain. Après avoir délibéré long-tems sur les moiens de se saisir d'une Barque dans l'obscurité de la nuit, enfin six d'entr'eux formerent la résolution d'exécuter ce dessein vers la fin du mois d'Avril. Mais le plus hardi étant monté sur une muraille, pour s'assurer du lieu où étoit la Barque, fut apperçu de quelques chiens, qui donnerent l'allarme aux Gardes par leurs abboyemens.

Ils sont traités plus durement par un nouveau Gouverneur.

Ils forment le projet de s'enfuir.

Au commencement de Mai, le Pilote, ayant eu la liberté de sortir avec cinq de ses compagnons, découvrit, en se promenant dans un petit Village

Tentative qui leur réussit mal.

HAMEL. 1654.

voisin de la Ville, une Barque assez bien équipée, qui n'avoit personne pour la garder. Il chargea sur le champ un des cinq Hollandois de prendre un petit bateau & quelques planches courtes qu'il voyoit sur le rivage. Ensuite, leur ayant fait boire à tous un coup d'eau, il se rendit avec eux sur la barque, sans aucune précaution. Tandis qu'ils s'efforçoient de la dégager d'un petit banc de sable, qui coupoit le passage, quelques Habitans observerent leur dessein; & l'un d'entr'eux courut jusques dans l'eau, avec un mousquet, pour les forcer de retourner au rivage. Mais ses ménaces les effrayerent peu, à l'exception d'un seul, qui, n'ayant pû joindre assez-tôt les autres, fut obligé de regagner la terre. Les cinq autres s'efforçoient de lever la voile, lorsque le mât & la voile tomberent dans l'eau. Ils ne laisserent pas de les rétablir avec beaucoup de peine; mais comme ils recommençoient à lever la voile, le bout du mât se rompit. Ces délais ayant donné le tems aux Habitans du Village de se mettre dans une autre Barque, ils eurent bientôt joint les fugitifs, qui, sans être effrayés du nombre & des armes, sauterent légerement dans la Barque ennemie & se flatterent de pouvoir s'en saisir. Mais, la trouvant remplie d'eau & hors d'état de servir, ils prirent le parti de la soumission.

Ils sont arrêtés, interrogés & punis.

Ils furent conduits au Gouverneur, qui les fit d'abord étendre à plat sur la terre, les mains liées à une grosse piéce de bois. Ensuite, s'étant fait amener tous les autres, liés aussi & les fers aux mains, il demanda aux six coupables si leurs compagnons avoient eu quelque connoissance de leur fuite. Ils répondirent non, d'un air ferme. Wettevri reçut ordre d'approfondir quel avoit été leur dessein. Ils protesterent qu'ils n'en avoient pas eu d'autre que de se rendre au Japon. Quoi, leur dit le Gouverneur, vous auriez osé entreprendre ce voyage sans pain & sans eau? Ils lui dirent naturellement qu'ils avoient mieux aimé s'exposer à la mort une fois pour toutes, que de mourir à chaque moment. Là-dessus, ces malheureux reçurent chacun vingt-cinq coups sur les fesses nues, avec un bâton long d'une brasse, & large de quatre doigts sur un pouce d'épaisseur, plat du côté dont on frappe, & rond du côté opposé. Les coups furent appliqués si rigoureusement, qu'ils en garderent le lit pendant plus d'un mois. Le Gouverneur fit délier les autres; mais ils furent renfermés plus étroitement, & gardés jour & nuit.

Description de l'Isle de Quelpaert.

L'Isle de *Quelpaert*, nommée *Chesure* par les Habitans, est située à douze ou treize lieues de la Corée au Sud. Elle en a quatorze ou quinze de circonférence. Du côté du Nord, elle s'ouvre par une baye, où l'on trouve toujours plusieurs barques, & d'où l'on fait voile au Continent. La Côte de Corée est d'un accès dangereux pour ceux qui la connoissent mal, parce qu'elle n'a qu'une seule rade où les Vaisseaux puissent mouiller à l'abri. Dans toutes les autres, on est souvent exposé à se voir jetter sur les Côtes du Japon. Quelpaert est environnée de rochers. Elle produit des chevaux & d'autres bestiaux en abondance; mais comme elle paye au Roi des droits considerables, qui la rendent fort pauvre, elle est méprisée des Coréfiens du Continent. On y voit une montagne très-haute, entiérement couverte de bois, & quantité de collines fort nues, qui sont entremêlées de vallées abondantes en riz.

Les Hollandois sont conduits à la Cour.

A la fin de Mai, le Gouverneur reçut ordre de faire conduire les Hollandois à la Cour. Six ou sept jours après, ils furent embarqués dans quatre Barques, les fers aux pieds & la main droite attachée à un bloc de bois. On ap-

préhendoit qu'ils ne sautassent dans l'eau, comme ils l'auroient pû facilement; parce que tous les soldats de l'escorte furent incommodés du mal de mer.

Hamel. 1654.

Leur route.

Après avoir lutté deux jours contre le vent, ils furent repoussés dans l'Isle de Quelpaert, où le Gouverneur leur ôta leurs fers pour les faire rentrer dans leur prison. Quatre ou cinq jours après, s'étant rembarqués de grand matin, ils arriverent près du Continent vers le soir. On leur fit passer la nuit dans la rade. Le lendemain ils prirent terre, & leurs chaînes leur furent ôtées, mais avec la précaution de doubler leur garde. On amena aussi-tôt des chevaux, sur lesquels ils se rendirent à la Ville de *Hey-nam*. Ils eurent le plaisir de s'y rejoindre tous; car ayant été séparés par le vent, ils avoient débarqué en différens lieux.

Continuation de la route par diverses Villes.

Le matin du jour suivant ils arriverent à la Ville de *Se-ham*, où leur Canonier, qui n'avoit pas joui d'une bonne santé depuis leur naufrage, mourut, & fut enterré par l'ordre du Gouverneur. Le soir ils s'arrêterent dans la Ville de *Nadian*; le lendemain, à *San-chang*; ensuite à *Tongap*, après avoir traversé une haute montagne, sur le sommet de laquelle est un vaste Fort, nommé *Epam-sansiang*. De-là ils se rendirent à la Ville de *Teyn*; & le jour suivant, ayant passé par la petite Ville de *Kuniga*, ils arriverent le soir à *Khin-tyn*, grande Ville où le Roi tenoit anciennement sa Cour, & qui est à présent la résidence du Gouverneur de la Province de *Thillado*. Le Commerce y est florissant & la rend fort célebre dans le Pays, quoiqu'elle soit à une journée de la mer. Ils gagnerent ensuite *Je-san*, derniere Ville de la même Province; d'où ils allerent à la petite Ville de *Gunun*, puis à *Jeu-san*, & à *Kon-sio*, résidence du Gouverneur de la Province de *Tiang-siando*. Le lendemain, ayant passé une grande riviere, ils entrerent dans la Province de *Sengado*, qui contient *Si r* Capitale du Royaume.

Les Hollandois arrivent à la Capitale de la Corée.

Après avoir passé plusieurs jours dans différentes Villes, ils traverserent une riviere qui ne leur parut pas moins large que la Meuse l'est à *Doort*. Une lieue au-delà ils arriverent à *Sior* (44). Depuis leur débarquement jusqu'à cette Ville ils compterent soixante-quinze lieues, toujours au Nord, mais tirant un peu sur l'Ouest. Pendant les deux ou trois premiers jours, ils furent logés dans la même maison. Ensuite on leur donna, pour trois ou quatre ensemble, de petites hutes, dans le quartier des Chinois qui sont établis à Sior. Ils furent menés en corps devant le Roi. Ce Prince les ayant interrogés par le ministere de *Wettevri*, ils le supplierent humblement de les faire transporter au Japon, d'où ils se flattoient qu'avec le secours des Hollandois qui y exercent le Commerce ils pourroient retourner quelque jour dans leur patrie. Le Roi leur répondit, que les loix de la Corée ne permettoient pas d'accorder aux Etrangers la liberté de partir; mais qu'on auroit soin de leur fournir toutes leurs nécessités. Ensuite il leur ordonna de faire en sa présence les exercices pour lesquels ils avoient le plus d'habileté, tels que de chanter, de danser & de sauter; après quoi leur ayant fait apporter quelques rafraîchissemens, il fit présent à chacun

Ils paroissent devant le Roi.

On les fait danser & chanter.

(44) Il paroît par la Carte que la langue Coréfienne n'a pas d'*r*, ou que cette lettre n'entre pas dans les noms de Ville; supposé pourtant que les Missionnaires les aient écrits en langue Coréfienne. Cependant on voit dans cette Relation plusieurs noms écrits avec un *r*. Cette différence & l'omission des latitudes, font qu'on ne reconnoît aucun de ces noms dans la Carte.

HAMEL. 1654.

de deux piéces de drap, pour se vêtir à la maniere des Coréfiens.

Ils sont enrollés dans les gardes du corps.

Le lendemain ils furent conduits chez le Général des troupes, qui leur fit déclarer, par *Wettevri*, que le Roi les avoit admis au nombre de ses Gardes du corps, & qu'en cette qualité on leur fourniroit chaque mois soixante-dix katis de riz. Chacun reçut un papier, qui contenoit son nom, son âge, son pays, la profession qu'il avoit exercée jusqu'alors & celle qu'il embrassoit au service du Roi de Corée. Cette Patente étoit en caracteres Coréfiens, scellée du grand sceau du Roi & de celui du Général, qui n'étoient que la simple impression d'un fer chaud. Avec leur commission ils reçurent chacun leur mousquet, de la poudre & des balles. On leur ordonna de faire une décharge de leurs armes, le premier & le quatriéme jour de chaque mois, devant le Général, & d'être toujours prêts à marcher à sa suite, soit pour accompagner le Roi, soit dans d'autres occasions. Le Général fait trois revûes par mois, & les soldats font autant de fois l'exercice en particulier. Les Hollandois étoient encore au nombre de trente-cinq. On leur donna un Chinois & Wettevri pour les commander; le premier en qualité de sergent; l'autre, pour veiller sur leur conduite & leur apprendre les usages des Coréfiens.

Fonctions de leur emploi.

Curiosité des Grands & du Peuple pour les voir.

La curiosité porta la plûpart des Grands de la Cour à les inviter à dîner, pour les faire tirer & danser à la maniere Hollandoise. Mais les femmes & les enfans étoient encore plus impatiens de les voir, parce que le bruit s'étoit répandu qu'ils étoient d'une race monstrueuse, & que pour boire ils étoient obligés de se lier le nez derriere les oreilles. L'étonnement augmenta, lorsqu'on les vit mieux faits que les Habitans du Pays. On admira particuliérement la blancheur de leur teint. La foule étoit si grande autour d'eux, que dans les premiers jours à peine pouvoient-ils se faire un passage dans les rues, ou trouver un moment de repos dans leurs hutes. Enfin le Général arrêta cet emportement, par la défense qu'il fit publier d'approcher de leurs logemens sans sa permission. Cet ordre étoit d'autant plus nécessaire, que les Esclaves mêmes des Grands portoient la hardiesse jusqu'à les faire sortir de leurs hutes pour s'en faire un amusement.

Forteresse où ils sont envoyés pour un mois.

Au mois d'Août, on vit arriver un Envoyé Tartare, qui venoit demander le tribut. L'Auteur, sans nous expliquer ici les motifs du Roi, raconte que ce Prince se crut obligé d'envoyer ses Hollandois dans une grande Forteresse, qui est à six ou sept lieues de Sior, & de les y laisser jusqu'au départ du Ministre Tartare, c'est-à-dire, jusqu'au mois d'après. Cette Forteresse est située sur une montagne nommée *Numma-san-siang*, qu'on ne peut monter en moins de trois heures. Elle est si bien défendue, qu'elle sert de retraite au Roi même dans les tems de guerre. La plûpart des Grands du Royaume y font leur résidence ordinaire, sans craindre d'y manquer de provisions, parce qu'elle en est toujours fournie pour trois ans.

Froid excessif. Comment ils s'en défendirent.

Vers la fin de Novembre, le froid devint si vif que la riviere étant glacée, on y vit passer à la fois trois cens chevaux chargés. Le Général, allarmé pour les Hollandois, témoigna son inquiétude au Roi. On leur fit distribuer quelques cuirs à demi pourris, qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, pour les vendre & s'en acheter des habits. Deux ou trois d'entr'eux employerent ce qui leur revint de cette vente à se procurer la propriété d'une petite hute, qui leur coûta neuf ou dix écus. Ils aimerent mieux souffrir le froid, que de se voir

continuellement tourmentés par leurs hôtes, qui les envoyoient chercher du bois dans les montagnes à trois ou quatre lieues de la Ville. Les autres s'étant vêtus le moins mal qu'il leur fut possible, passerent le reste de l'hyver comme ils en avoient passé plusieurs autres.

Hamel. 1655.

Témerité de deux Hollandois, qui leur coûte la vie.

L'Envoyé Tartare étant revenu à Sior au mois de Mars 1655, il leur fut défendu, sous de rigoureuses peines, de mettre le pied hors de leurs maisons. Cependant le jour de son départ, *Henri Jans* & *Henri-Jean Bos* résolurent de se présenter à lui dans le chemin, sous prétexte d'aller au bois. Aussi-tôt qu'ils le virent paroître à la tête de sa troupe, ils s'avancerent près de son cheval; & prenant les rênes d'une main, ils ouvrirent de l'autre leur robe Coréfienne, pour faire voir par-dessous l'habit Hollandois. Cet incident causa d'abord beaucoup de confusion dans la troupe. L'Envoyé leur demanda fort curieusement qui ils étoient. Mais ne pouvant se faire entendre, il leur donna, par des signes, l'ordre de le suivre. Le soir, s'étant informé s'il pouvoit trouver un Interpréte, on lui parla de Wettevri. Il l'envoya chercher sur le champ. Wettevri ne manqua pas d'en avertir le Roi. On tint un conseil, dans lequel il fut résolu de faire un présent à l'Envoyé, pour empêcher que cette affaire n'allât jusqu'aux oreilles du Khan (45). Les deux Hollandois furent ramenés à Sior & resserrés dans une étroite prison, où leur vie ne fut pas de longue durée. Mais leurs compagnons, qui ne les revirent plus, ignorerent si leur mort avoit été naturelle ou violente. Après le retour de ces deux Misérables, tous les autres furent conduits devant le Conseil de guerre, pour y être examinés. On leur demanda s'ils avoient eu connoissance de la fuite de leurs compagnons; & leur désaveu n'empêcha point qu'ils ne fussent condamnés à recevoir chacun cinquante coups sur la plante des pieds. Mais le Roi leur fit grace, en déclarant qu'ils devoient être moins considerés comme des vagabonds mal intentionnés pour le Pays, que comme de malheureux Etrangers que la tempête avoit jettés sur les Côtes du Royaume. Ils furent renvoyés dans leurs hutes, mais avec défense d'en sortir sans la permission du Roi.

Le Roi fait grace à leur compagnons.

Trois sont envoyés dans l'Isle de Quelpaert.

Au mois de Juin, le Général leur fit dire par leur Interpréte, qu'un Vaisseau ayant échoué dans l'Isle de Quelpaert, & Wettevri étant trop âgé pour entreprendre ce voyage, ceux d'entr'eux qui entendoienr le mieux la langue Coréfienne devoient se préparer, au nombre de trois, à partir pour Quelpaert, avec la commission d'observer les circonstances du naufrage, pour en venir rendre compte à la Cour. L'Assistant & le second Pilote, avec un Canonier, furent choisis suivant cet ordre, & se mirent en chemin deux jours après.

Artifice du Roi pour tromper l'Empereur de la Chine.

L'Envoyé Tartare revint au mois d'Août, & l'ordre de ne sortir de leurs quartiers que trois jours après son départ leur fut renouvellé avec de rigoureuses menaces. La veille de son arrivée ils reçurent une Lettre de leurs compagnons, qui leur apprenoit qu'au lieu de les conduire à Quelpaert, on les avoit étroitement renfermés sur la frontiere la plus méridionale du Royaume, afin que si le Khan informé de la mort des deux autres demandoit que le reste lui fût envoyé, on pût lui répondre qu'il en étoit péri trois dans le voyage de Quelpaert.

Le même Envoyé revint encore vers la fin de l'année. Quoique depuis la

(45) Il faut entendre l'Empereur de la Chine, qui est Tartare. Les Auteurs Anglois remarquent qu'il faut écrire *Khan* ou *Han*.

HAMEL. 1656.

Etrange danger qui menace la vie des Hollandois.

malheureuse entreprise des deux Hollandois il fût venu deux fois de la part du Grand-Khan sans avoir fait aucune mention de cet évenement, la plûpart des Seigneurs Coréfiens s'efforcerent d'engager le Roi à se défaire de tous les autres. On tint conseil là-dessus pendant trois jours. Mais le Roi, le Prince son frere, le Général & quelques autres, rejetterent un parti si dangereux. Le Général proposa de les faire combattre chacun contre deux Coréfiens avec les mêmes armes. C'étoit le moyen, disoit-il, de se délivrer d'eux, sans qu'on pût accuser le Roi du meurtre de ces pauvres Etrangers. Ils furent informés sécretement de cette résolution par quelques personnes charitables. Le frere du Roi, passant dans leur quartier pour se rendre au Conseil, dont il étoit Président, ils se jetterent à ses genoux, ils implorerent sa bonté, & le toucherent d'une si vive compassion qu'il devint leur protecteur. Aussi ne dûrent-ils la vie qu'à ses sollicitations & à l'humanité du Roi. Cependant, plusieurs personnes paroissant offensées de cette indulgence, on résolut, autant pour les mettre à couvert des entreprises de leurs ennemis que pour les dérober aux Tartares, de les releguer dans la Province de *Thillado*, en leur assignant par mois cinquante livres de riz pour leur subsistance.

1657.

Ils sont relegués dans la Province de Thillado.

Suivant cet ordre, ils partirent de Sior à cheval au mois de Mars 1657, sous la conduite d'un Sergent. Wettevri les accompagna, l'espace d'une lieue, jusqu'à la riviere qu'ils avoient passée en venant de Quelpaert. Ils revirent la plûpart des Villes qu'ils avoient traversées dans le même voyage. Enfin, ayant couché à *Jeam*, ils en partirent le lendemain au matin, & vers midi ils arriverent dans une Ville considerable, nommée *Diu-siong* ou *Thilla-pening*, qui est commandée par une grande Citadelle. C'est la résidence du *Penigsé*, qui y commande dans l'absence du Gouverneur & qui porte le titre de Colonel de la Province. Le Sergent qui leur avoit servi de guide les remit entre les mains de cet Officier, avec les Lettres du Roi. Ensuite il reçut ordre d'aller chercher leurs trois compagnons, qui étoient partis de Sior l'année précédente & qui n'étoient qu'à douze lieues de Diu-siong, dans une Ville où commandoit l'Amiral. Il furent logés ensemble dans un édifice public, au nombre de trente-trois.

Leur occupation.

Dans le cours du mois d'Avril on leur apporta quelques cuirs, restés jusqu'alors à Quelpaert, dont ils n'étoient éloignés que de dix-huit lieues. Ils furent chargés, pour unique occupation, d'arracher, deux fois par mois, l'herbe qui croissoit dans la place du Château. Le Gouverneur, qui leur marquoit beaucoup d'affection, comme tous les Habitans de la Ville, fut appellé à la Cour, pour répondre à quelques accusations qui mirent sa vie en danger. Mais étant aimé du Peuple, & favorisé par la plûpart des Grands, il fut renvoyé avec honneur. Son successeur traita les Hollandois moins humainement. Il les obligea d'aller chercher leur bois dans une montagne à trois lieues de la Ville, après avoir été accoûtumés jusqu'alors à se le voir apporter. Une attaque d'apoplexie les délivra de cet odieux maître, au mois de Septembre suivant.

Dureté d'un de leurs Gouverneurs.

Cependant ils ne se trouverent pas mieux de celui qui lui succéda. Lorsqu'ils lui demanderent du drap pour se vêtir, en lui faisant voir que le travail avoit usé leurs habits, il leur déclara qu'il n'avoit pas reçu d'ordre du Roi sur ce point; qu'il n'étoit obligé de leur fournir que du riz, & que pour leurs autres besoins

besoins ils devoient eux-mêmes se les procurer. Ils lui proposerent alors de leur accorder la permission de demander l'aumône, chacun à leur tour, en lui répresentant que nuds comme ils étoient, & leur travail ne leur produisant qu'un peu de sel (46) & de riz, il leur étoit impossible de gagner leur vie. Cette grace leur fut accordée, & bientôt ils eurent de quoi se garantir du froid.

Hamel. 1657. Ils obtiennent la permission de demander l'aumône.

Au commencement de l'année 1658, ils essuierent de nouveaux chagrins, à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur. La liberté de sortir de la Ville leur fut ôtée. Seulement le Gouverneur déclara que s'ils vouloient travailler pour lui, il leur donneroit à chacun trois piéces d'étoffe de coton. Mais ils rejetterent humblement cette proposition, parce qu'ils n'ignoroient pas que ce travail leur feroit user plus d'habits qu'on ne leur offroit d'étoffe. Quelques-uns d'entr'eux étant tombés malades de la fiévre, dans ces circonstances, la frayeur des Habitans au seul nom de fiévre leur fit obtenir la permission de mandier, à condition qu'ils ne fussent jamais absens de la Ville plus de quinze jours ou de trois semaines, & qu'ils ne tournassent point leur marche du côté de la Cour ni du Japon. Comme cette faveur ne regardoit que la moitié de leur troupe, ceux qui demeurerent dans la Ville reçurent ordre de prendre soin des malades, & d'arracher l'herbe dans la Place publique (47).

1658. Elle leur est ôtée, & renouvellée par un autre Gouverneur.

Le Roi étant mort au mois d'Avril, son fils monta sur le Trône après lui, avec le consentement du Grand Khan. Les Hollandois continuèrent de mandier, sur-tout parmi les Prêtres & les Moines du Pays, qui les traiterent avec beaucoup de charité, & qui ne se lassoient pas de leur entendre raconter leurs avantures & les usages de leur Pays. Le Gouverneur qui arriva en 1660 leur témoigna tant de bonté, qu'il regrétoit souvent de ne pouvoir les renvoier en Hollande, ou du moins dans quelque lieu fréquenté des Hollandois. La sécheresse fut si grande cette année, que les vivres devinrent fort rares. La misere n'ayant fait qu'augmenter l'année suivante, on vit quantité de voleurs sur les grandes routes, malgré la vigueur avec laquelle ils furent poursuivis par les ordres du Roi, & la faim fit périr un grand nombre d'Habitans. Le gland, les pommes de pin, & d'autres fruits sauvages étoient la seule nourriture des Pauvres. La famine devint si pressante que plusieurs Villages furent pillés & que les magasins même du Roi ne furent pas respectés. Ces désordres ne laisserent pas de demeurer impunis, parce que les coupables étoient des Esclaves de la Cour. Le mal dura jusqu'en 1662, & l'année d'après s'en ressentit encore. La Ville de *Diu-siong*, où les Hollandois n'avoient pas cessé de demeurer, n'étant plus capable de leur fournir des provisions, il vint un ordre de la Cour pour en distribuer une partie dans deux autres Villes. Douze furent envoiés à *Say-siane*, cinq à *Siun-schien* (48), & cinq à *Namman*, qui est seize lieues plus loin. Cette séparation leur fut d'abord fort affligeante; mais elle devint l'occasion de leur fuite, & par conséquent de leur salut.

Mort du Roi de Corée.

1660.

Grande famine.

On sépare les Hollandois.

Ils partirent à pied; & leurs malades, avec leur bagage, sur des chevaux qui leur furent accordés gratuitement. La premiere & la seconde nuit, ils furent logés ensemble dans la même Ville. Le troisiéme jour, ils arriverent à

(46) On ne leur donnoit qu'une poignée de sel pour une course d'un mille & demi.

(47) Hamel, p. 581.

(48) On prononce *Siunskyen*.

HAMEL. 1663.

*Siun-ſchien*, où les cinq qui étoient deſtinés pour cette Ville furent laiſſés. Le lendemain, les autres paſſerent la nuit dans un Village; d'où, étant partis fort matin, ils entrerent vers midi dans *Say-ſiane*. Leurs Guides les livrerent au Gouverneur, ou à l'Amiral de la Province de *Thillado*, dont cette Ville étoit la réſidence. Ce Seigneur leur parut d'un mérite diſtingué. Mais celui qui lui ſuccéda bien-tôt devint leur fleau. La plus grande faveur qu'il leur accorda fut la permiſſion de couper du bois, pour en faire des fléches à ſes gens. Les domeſtiques des Seigneurs Coreſiens n'ont pas d'autre occupation que de tirer de l'arc, parce que leurs maîtres font gloire d'entretenir d'excellens Archers.

Ils continuent de mandier.

A l'entrée de l'Hyver, les Hollandois demanderent au nouveau Gouverneur qu'il leur fut permis de mandier pour ſe procurer des habits. Ils obtinrent la liberté de s'abſenter pendant trois jours, la moitié de leur nombre à la fois. Cette permiſſion leur devint d'autant plus avantageuſe, que les principaux Habitans de la Ville favoriſoient leurs courſes par un mouvement de compaſſion. Elles duroient quelquefois l'eſpace d'un mois entier. Tout ce qu'ils avoient amaſſé ſe partageoit en commun. Ils continuerent de mener cette vie juſqu'au rappel du Gouverneur, qui fut créé Général des Troupes royales. C'eſt la ſeconde dignité du Royaume. Son ſucceſſeur adoucit beaucoup le ſort des Hollandois de Say-ſiane, en ordonnant qu'ils fuſſent traités comme leurs compagnons l'étoient dans les autres Villes. Ils furent déchargés de tous les travaux pénibles. On ne les obligea plus qu'à paſſer deux fois en revûe chaque mois, à garder leur maiſon à leur tour, ou du moins à faire ſçavoir au Sécrétaire dans quel lieu ils alloient lorſqu'ils avoient la permiſſion de ſortir.

Bonté d'un Gouverneur & leur adreſſe à lui répondre.

Entre pluſieurs autres faveurs, ce Gouverneur leur donnoit quelquefois à manger; & s'attendriſſant ſur leur infortune, il leur demandoit pourquoi, étant ſi près de la mer, ils n'entreprenoient pas de paſſer au Japon? Ils répondoient qu'ils n'oſoient haſarder de déplaire au Roi. Ils ajoutoient que d'ailleurs ils ignoroient le chemin & qu'ils manquoient de Vaiſſeau. Quoi, reprenoit-il, n'y a-t-il point aſſez de Barques ſur la côte? Ils affectoient de répondre qu'elles ne leur appartenoient pas, & que s'ils manquoient leur entrepriſe ils craignoient d'être traités comme des voleurs & des déſerteurs. Le Gouverneur rioit de leurs ſcrupules. Il ne s'imaginoit pas qu'ils lui tenoient ce langage pour écarter ſes ſoupçons, & que jour & nuit ils ne penſoient qu'aux moiens de ſe procurer une barque. L'Auteur remarque ici que les Hollandois furent vangés du Gouverneur précédent. Il n'avoit joui de ſa dignité qu'environ quatre mois. Ayant été accuſé d'avoir condamné trop légerement à mort pluſieurs perſonnes de différens ordres, il fut condamné par le Roi à recevoir quatre-vingt-dix coups ſur les os des jambes, & banni perpetuellement.

Ils ſont vengés d'un mauvais Gouverneur.

Apparition de trois Cométes.

Vers la fin de cette année, on vit paroître une cométe. Elle fut ſuivie de deux autres, qui parurent toutes deux à la fois, pendant l'eſpace d'environ deux mois; l'une au Sud-Eſt, & l'autre au Sud-Oueſt, mais leurs queues oppoſées l'une à l'autre. La Cour en conçut tant d'allarme, que le Roi fit doubler la garde dans tous ſes ports & ſur tous les Vaiſſeaux. Il donna ordre que toutes ſes Forteresſes fuſſent bien munies de proviſions de guerre & de bouche, & que ſes Troupes fuſſent exercées tous les jours. La crainte qu'il avoit d'être attaqué par quelque voiſin, alla juſqu'à lui faire défendre qu'on allumât du

feu pendant la nuit dans les maisons qui pouvoient être apperçues de la mer. On avoit vû les mêmes phénomenes lorsque les Tartares avoient ravagé le Pays; & l'on se souvenoit d'avoir été avertis par des signes de cette nature, avant la guerre des Japonois contre la Corée. Les Habitans ne rencontroient pas les Hollandois sans leur demander ce qu'on pensoit des cométes dans leur Pays. Ils répondoient qu'elles étoient le pronostic de quelque terrible événement, tel que la peste, la guerre ou la famine, & quelquefois de ces trois malheurs ensemble. Ils parloient de bonne foi, remarque l'Auteur avec beaucoup de simplicité, parce qu'ils avoient été convaincus de cette vérité par l'expérience.

HAMEL. 1663.

Jugement des Hollandois.

Comme ils passerent fort tranquillement l'année 1664 & la suivante, tous leurs soins se rapporterent à se rendre maîtres d'une Barque. Mais ils eurent le chagrin de ne pas réussir. Ils alloient quelquefois à la rame le long du rivage, dans un batteau qui leur servoit à chercher de quoi vivre. Quelquefois ils faisoient le tour des petites Isles, pour observer tout ce qui pouvoit être favorable à leur évasion. Leurs compagnons qui étoient dans les deux autres Villes, venoient les visiter par intervalles. Ils leur rendoient leurs visites, lorsqu'ils en obtenoient la permission du Gouverneur. Leur patience se soutenoit dans les plus grandes peines, assez contens de jouir d'une bonne santé & de ne pas manquer du nécessaire dans le cours d'un si long esclavage. En 1666 ils perdirent ce bon Gouverneur, qui fut élevé aux premieres dignités de la Cour en récompense de ses vertus. Il avoit repandu indifféremment ses bienfaits sur toutes sortes de personnes, pendant deux ans d'une heureuse administration, qui lui avoit gagné l'affection de tout le monde & l'estime de son maître avec celle de la Noblesse. Il avoit reparé les édifices publics, nettoié les Côtes, augmenté les forces maritimes, &c.

1664. Leur situation pendant plusieurs années.

1666. Eloge d'un Gouverneur.

Après son départ la Ville demeura trois jours sans Gouverneur, parce que l'usage accorde ce tems au successeur pour choisir, avec le secours de quelque Devin (49), un moment favorable à son inauguration. Ce choix ne fut pas heureux pour les Hollandois. Entre plusieurs mauvais traitemens, leur nouveau Maître voulut les faire travailler continuellement à jetter de la terre en moule. Ils rejetterent cette proposition, sous prétexte qu'après avoir rempli leur devoir ils avoient besoin de leur tems pour se procurer de quoi se vêtir & satisfaire à leurs autres nécessités; que le Roi ne les avoit point envoiés pour un travail si rude, ou que s'ils devoient être traités avec cette rigueur, il valoit beaucoup mieux pour eux renoncer à la subsistance qu'on leur accordoit, & demander d'être envoiés au Japon ou dans quelqu'autre lieu fréquenté par leurs compatriotes. La réponse du Gouverneur fut une ménace de les forcer d'obéir. Mais il n'eut pas le tems d'exécuter ses intentions. Quelques jours après, tandis qu'il se trouvoit à bord d'un fort beau Vaisseau, le feu prit par hazard à la chambre des poudres, qui étoit située devant le mât, & fit sauter la prouë; ce qui coûta la vie à cinq hommes. Il se dispensa d'en donner avis à l'Intendant de la Province, dans l'espérance que cet accident demeureroit caché. Malheureusement pour lui, le feu avoit été apperçu par un des Espions que la Cour entretient sur les côtes, comme dans l'intérieur du Royaume. L'Intendant, qui en fut averti par cette voie, se hâta d'en rendre compte au Souverain.

Plaintes qu'ils font de son successeur.

Ils sont vengés.

(49) On a vû que les Chinois ont la même superstition.

HAMEL. 1666.

Le Gouverneur fut rappellé immédiatement, & condamné au bannissement perpetuel, après avoir reçu quatre-vingt-dix coups sur les os des jambes.

Les Hollandois virent arriver, au mois de Juillet, un nouveau Gouverneur, mais sans obtenir le changement qu'ils avoient esperé dans leur sort. Il leur demanda chaque jour cent brasses de natte. Lorsqu'ils lui représenterent que c'étoit leur demander l'impossible, il les ménaça de trouver quelque occupation qui leur conviendroit mieux. Une maladie qui lui survint l'empêcha d'éxécuter son projet; mais outre leur devoir ordinaire, ils demeurerent chargés du soin d'arracher l'herbe dans la Place du *Penig-se*, & d'apporter du bois propre à faire des fléches. Le chagrin de leur situation les fit penser à profiter de la maladie de leur Tiran pour se procurer une Barque à toutes sortes de risques. Ils employerent, dans cette vûe, un Coréfien qui leur avoit plusieurs obligations. Ils le chargerent de leur acheter une Barque, sous prétexte du besoin qu'ils en avoient pour mandier du coton dans les Isles voisines. Ils lui promirent, à leur retour, une part considérable aux aumônes qu'ils se flattoient de recueillir. La Barque fut achetée. Mais le Pêcheur qui l'avoit vendue, ayant appris que c'étoit pour leur usage, voulut rompre son marché, dans la crainte d'être puni de mort s'ils s'en servoient pour leur évasion. Cependant l'offre de doubler le prix lui fit oublier toutes ses craintes.

Leur chagrin les fait penser à la fuite.

Ils achetent une Barque.

Aussi-tôt qu'ils se trouverent en liberté, ils fournirent leur Bâtiment d'une voile, d'une ancre, de cordages, de rames & d'autres instrumens nécessaires; résolus de partir au premier quartier de la Lune, qui étoit la saison la plus favorable. Ils retinrent deux de leurs compatriotes qui étoient venus les visiter. D'un autre côté, ils firent venir de *Namman* Jean *Peter d'Uries*, habile matelot, pour leur servir de Pilote. Quoique les Habitans les plus voisins de leur demeure ne fussent pas sans quelque défiance, ils sortirent la nuit du 4 Septembre, aussi-tôt que la Lune eut cessé de luire, & se glissant au long du mur de la Ville, avec leur provision, qui consistoit en riz, avec quelques pots d'eau & une marmite, ils gagnerent le rivage sans avoir été découverts.

Ils ont le bonheur de s'embarquer.

Ils commencerent par remplir un tonneau d'eau fraîche, dans une petite Isle qui n'est qu'à la portée du canon. Ensuite ils eurent la hardiesse de passer devant les Vaisseaux de la Ville & devant les Frégates mêmes du Roi, en prenant le large, dans le canal, autant qu'il étoit possible. Le 5 au matin, lorsqu'ils étoient presqu'en mer, un Pêcheur leur cria, qui vive; mais ils se garderent de répondre, dans la crainte que ce ne fût quelque garde avancée des Vaisseaux de guerre, qui n'étoient pas loin à l'ancre. Au lever du Soleil, le vent leur ayant manqué, ils se servirent de leurs rames. Vers midi, le tems redevint plus frais. Ils porterent alors au Sud-Est, sur leurs simples conjectures; & doublant la pointe de la Corée dans le cours de la nuit suivante, ils n'apprehenderent plus d'être poursuivis.

Avec quelle hardiesse ils s'échappent.

Le 6, au matin ils se trouverent fort près de la premiere Isle du Japon; & le vent ne cessant pas de les favoriser, ils arriverent sans le sçavoir, devant l'Isle de *Firando*, où ils n'oserent pas relâcher, parce qu'ils ne connoissoient pas la rade. D'ailleurs ils avoient entendu dire aux Coréfiens, qu'il n'y avoit aucune Isle dans la route de Nangazaqui. Ainsi, continuant leur course avec un vent frais, ils cotoyerent, le sept, quantité d'Isles dont le nom-

Ils arrivent dans des lieux qui leur sont inconnus.

bre leur parut infini. Le soir, ils esperoient mouiller près d'une petite Isle; mais des apparences d'orage qu'ils découvrirent dans l'air, & des feux qu'ils virent de tous côtés, leur firent prendre la résolution de ne pas interrompre leur course.

Hamel, 1666.

Le 8, au matin, ils se trouverent au même endroit d'où ils étoient partis le soir précédent; ce qu'ils attribuerent à la violence de quelque courant. Cette observation leur fit prendre le large; mais la force des vents contraires les obligea bien-tôt de se rapprocher de la terre. Après avoir traversé une baie ils jetterent l'ancre vers le milieu du jour, sans connoître le Pays. Tandis qu'ils préparoient leur nourriture, quelques Habitans passerent & repasserent fort près d'eux, sans leur parler. Vers le soir, le vent étant un peu tombé, ils virent une Barque chargée de six hommes, qui avoient chacun deux couteaux suspendus à leur ceinture, & qui s'étant avancés à la rame débarquerent un homme vis-à-vis d'eux. Cette vûe leur fit lever l'ancre avec toute la promptitude possible. Ils employerent leurs rames & leurs voiles pour sortir de la baye. Mais la Barque les poursuivit & les joignit bien-tôt. Ils auroient pû se servir de leurs longues cannes de bambou, pour empêcher ces inconnus de monter à bord. Cependant, après avoir découvert plusieurs autres Barques remplies de Japonois, qui se détachoient du rivage, ils prirent le parti de les attendre tranquillement.

Ils voient des Habitans qui ne leur disent rien.

Les gens de la premiere Barque leur demanderent par des signes, où ils alloient. Pour réponse ils arborerent pavillon jaune avec les armes d'Orange, en criant *Hollande, Nangazaqui.* Là-dessus, on leur fit signe d'amener leur voile. Ils obéirent. Deux hommes étant passés sur leur bord, ils leur firent diverses questions qui ne furent pas entendues. Leur arrivée avoit jetté tant d'allarme sur la Côte, que personne n'y parut sans être armé de deux épées. Le soir, une Barque amena sur leur bord un Officier qui tenoit le troisiéme rang dans l'Isle. Reconnoissant qu'ils étoient Hollandois, il leur fit entendre par des signes qu'il y avoit six Vaisseaux de leur Nation à Nangazaqui, & qu'ils étoient dans l'Isle de Goto, qui appartenoit à l'Empereur. Ils passerent trois jours dans le même lieu, gardés fort soigneusement. On leur apporta du bois & de la viande, avec une natte pour les mettre à couvert de la pluie, qui tomboit en abondance.

On les interroge enfin. Ils se font connoître dans l'Isle de Goto.

Le 12 ils partirent pour Nangazaqui, bien fournis de provisions, sous la conduite du même Officier qui les avoit abordés & qui portoit quelques Lettres à l'Empereur. Il étoit accompagné de deux grandes Barques & de deux petites. Le lendemain, au soir, ils découvrirent la baye de cette Ville. Ils y mouillerent à minuit. Elle avoit à l'ancre cinq Bâtimens Hollandois. Plusieurs Habitans de Goto & diverses personnes de considération leur avoient fait quantité de caresses, sans vouloir rien accepter de leur part. Le 14 ils furent conduits au rivage, & reçus par les Interprétes Japonois de la Compagnie, qui, leur ayant fait plusieurs questions, prirent leurs réponses par écrit. Ils furent menés ensuite au Palais du Gouverneur, devant lequel ils parurent à midi. Lorsqu'ils eurent satisfait sa curiosité par le récit de leurs avantures, il loua beaucoup le courage qui leur avoit fait surmonter tant de dangers pour se mettre en liberté.

Ils se rendent à Nangazaqui.

Ils sont présentés au Gouverneur,

Les Interprétes reçurent ordre du Gouverneur de les conduire chez le Com-

Et aux Officiers de la Compagnie de Hollande.

HAMEL. 1668.

mandant Hollandois, qui se nommoit *Myn heer William Volquers.* Il les reçut avec beaucoup de bonté. *Myn heer Nicolas Le Roi*, son Lieutenant, & tous leurs compatriotes, leur firent les mêmes caresses. Le Gouverneur de Nangazaqui auroit souhaité de pouvoir les retenir une année entiere. Il se les fit amener le 25 d'Octobre. Cependant, après les avoir encore interrogés avec beaucoup de curiosité, il les rendit au Directeur de la Compagnie, qui leur donna un logement dans sa propre maison. Peu de jours après ils partirent pour Batavia, où ils arriverent le 29 de Novembre. Le Général, à qui ils présenterent leur Journal, leur fit un accueil très-favorable, & leur promit de les mettre à bord de quelques Vaisseaux qui devoient retourner en Europe. En effet, s'étant embarqués le 28 de Décembre, ils arriverent à Amsterdam le 20 de Juillet 1668 (50).

Ils partent pour Batavia, & de-là en Europe.

§. II.

## *Description de la Corée.*

### *Sa situation & son étendue. Mœurs des Habitans.*

Nom & position de la Corée.

CE Pays, que les Européens ne connoissent que sous le nom de Corée, est nommé par les Habitans *Trozenbouk*, & quelquefois *Kauli.* Il s'étend depuis trente-quatre jusqu'à quarante-quatre degrés de latitude du Nord. Sa longueur est d'environ cent cinquante lieues (51) du Nord au Sud; & sa largeur, de soixante-quinze lieues de l'Est à l'Ouest. Les Habitans le représentent sous la forme d'un quarré long, quoiqu'il ait plusieurs pointes de terre qui s'avancent assez loin dans la mer.

A l'Ouest, ce Royaume est séparé de la Chine par la baye de Nan-king. Mais il s'y joint au Nord par une longue & haute montagne, sans laquelle il ne seroit qu'une Isle. Au Nord-Est, il a pour bornes cette vaste partie de l'Océan où les François & les Hollandois prennent tous les ans un grand nombre de baleines. On y fait aussi la pêche du harang, aux mois de Décembre, de Janvier, de Février & de Mars. Celui qui se prend pendant les deux premiers de ces quatre mois, est aussi gros que le harang de Hollande; mais celui qu'on prend ensuite est beaucoup plus petit. L'Auteur & ses compagnons en conclurent qu'au-dessus de la Corée, du Japon & de la Tartarie (52), il y a un passage qui répond aux Détroits de Weigats. Ils demanderent souvent aux Coréens qui fréquentent la Mer du Nord-Est, quelles terres on trouve au-delà. On s'accordoit à leur répondre, qu'on ne croyoit pas qu'il y eût autre chose de ce côté-là que l'immense Océan.

Pêche de baleines & de harangs, au Nord-Est de ce Royaume.

Pour aller de la Corée à la Chine, on s'embarque à l'extrêmité de la baye, parce que la multitude des bêtes féroces rend le passage de la montagne aussi difficile en Eté, qu'il l'est en Hyver par l'excès du froid. En Hyver néanmoins, la baye étant presque toujours assez glacée pour le passage, on la traverse du côté du Nord.

Passage de la Corée à la Chine.

Les rochers & les sables qui bordent les Côtes de la Corée, en rendent l'accès

(50) Relation de Hamel, p. 585. & suiv.

(51) De quinze seulement au degré.

(52) Les dernieres découvertes prouvent que leur conjecture étoit bien fondée.

difficile & dangereux. Du côté du Sud-Est elles s'approchent si fort du Japon, que la distance n'est que de vingt-cinq ou vingt-six lieues entre la Ville de *Pousan* en Corée (53), & celle d'*Osaka* au Japon. On rencontre, entre ces deux points, l'Isle de *Suissima*, que les Coréïens nomment *Taymuta* (54). Elle leur appartenoit anciennement; mais dans un Traité de paix avec les Japonois, ils en ont fait l'échange pour celle de Quelpaert.

Description de la Corée. La Corée fort proche du Japon.

Le froid est extrême dans la Corée. En 1662, tandis que les Hollandois visitoient les Monasteres des montagnes, il tomba une si prodigieuse quantité de nége, qu'on faisoit des routes par-dessous pour passer d'une maison à l'autre. Les Habitans se servent, pour marcher sur la nége, d'une sorte de petite planche, en forme de raquette, qu'ils attachent sous leurs pieds. Cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la Côte du Nord à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît, ni coton, ni riz. Les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Chemins sous la nége.

Le reste du Pays est si fertile, qu'il produit toutes les nécessités de la vie, sur-tout du riz & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à soie; mais on y est mal instruit de la maniere de travailler la soie. On y trouve aussi de l'argent, du plomb, des peaux de tygres & la racine qui se nomme *Nisi*. Les bestiaux y sont en grand nombre, & l'on y emploie les bœufs à labourer la terre. Hamel observe qu'il y vit des ours, des daims, des sangliers, des porcs, des chiens, des chats & divers autres animaux, mais qu'il ne rencontra jamais d'éléphant. Les rivieres sont souvent infestées d'*Alligators* ou de crocodiles, qui ont quelquefois dix-huit ou vingt aunes de long (55). Cet animal a les yeux petits, mais vifs, & les dents placées comme celles d'un peigne. Pour manger, il ne remue que la machoire d'enhaut. Il a six jointures à l'épine du dos. Les Habitans raconterent à l'Auteur qu'on avoit une fois trouvé trois enfans dans le ventre d'un crocodile. La Corée produit une infinité de serpens & d'autres animaux venimeux. On y voit en abondance diverses sortes d'oiseaux, tels que le cygne, l'oie, le canard, le heron, le butor, l'aigle, le faucon, le milan, le pigeon, la bécasse, la pie, le choucas, l'alouette, le faisan, la poule, le vaneau; outre plusieurs especes qui ne sont pas connues en Europe.

Productions de la Corée.

Oiseaux en abondance.

La Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent trois cens soixante Villes, grandes & petites; sans compter les Forts & les Châteaux, qui sont situés généralement sur des montagnes (56).

Division de la Corée en huit Provinces.

Les Coréïens ont tant de penchant pour le larcin & tant de disposition naturelle à tromper, qu'on ne peut prendre la moindre confiance à leur caractere. Ils regardent si peu la fraude comme une infamie, qu'ils se font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la Loi ordonne des reparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils sont d'ailleurs simples & crédules. Les Hollandois auroient pû leur faire croire toutes sortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les Etrangers, sur-tout leurs Prêtres & leurs Moines. Ils sont d'un naturel efféminé, sans aucune marque de courage. Du

Les Coréïens sont trompeurs & efféminés.

(53) C'est sans doute celle que Regis nomme *Tew-chau*.

(54) Ou *Twi-ma-tau*, suivant Regis.

(55) Des aunes de Hollande apparemment.

(56) Hamel, p. 587. & suiv.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

moins les Hollandois en prirent cette idée sur le récit de plusieurs personnes dignes de foi, qui avoient été témoins du carnage que les Japonois firent dans la Corée lorsqu'ils en tuerent le Roi, & de la maniere dont les Coréens se laisserent traiter par les Tartares, qui avoient passé sur la glace pour s'emparer de leur Pays. *Wettevri*, qui avoit vû toutes ces révolutions, assuroit qu'il en étoit mort beaucoup plus dans les bois que par les armes de l'Ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent la condition de ceux qui sont obligés de combattre. On les a vûs souvent repoussés par une poignée d'Européens, lorsqu'ils vouloient piller un Vaisseau que la tempête avoit jetté sur leur Côte.

Horreur qu'ils ont pour le sang & pour les maladies.

Ils abhorrent le sang, jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en apperçoivent dans leur chemin. Ils ne sont pas moins effrayés de la vûe des malades, sur-tout de ceux qui sont attaqués d'une maladie contagieuse. Ils les éloignent aussi-tôt de leurs Villes; & les plaçant dans de petites hutes de paille, au milieu des champs, ils les abandonnent à ceux qui sont obligés d'en prendre soin. Ces gardes sont les parens ou les amis du Malade. Ils sont obligés d'avertir les passans du danger. Un Malheureux qui n'a pas d'amis dont il puisse esperer de l'assistance, meurt sans que personne s'approche de lui. Si le bruit se répand qu'une Ville soit infectée de la peste, on ferme toutes les avenues avec de fortes haies, & l'on met des signaux sur le toît des maisons qui sont attaquées particuliérement.

Leurs Simples & leurs Médecins.

Le Pays produit quantité de plantes médicinales; mais elles ne sont pas connues du Peuple, & la plûpart des Médecins sont employés auprès des Grands. Aussi les pauvres ont-ils recours aux Sorciers & aux Aveugles, qu'ils suivoient autrefois à travers les rivieres & les rochers pour aller aux Temples de leurs Idoles. Mais cet usage fut aboli en 1662 par un ordre du Roi.

Anciennes mœurs du Pays.

Avant que les Tartares eussent subjugué la Corée, on y voyoit regner l'incontinence & la débauche. L'unique occupation des Habitans étoit de boire, de manger & de se livrer à toutes sortes d'excès avec les femmes. Aujourd'hui qu'ils sont tyrannisés par les Tartares & les Japonois, le tribut qu'ils payent aux premiers leur rend la vie assez difficile dans les mauvaises années. Depuis cinquante ou soixante ans, ils ont appris des Japonois à planter du tabac. Ils ne le connoissoient pas auparavant, On leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nampankouk*, c'est-à-dire, de Hollande. Ils l'ont nommée, par cette raison, *Nampaukoy*.

On y fume beaucoup de tabac.

L'usage en est si général à présent dans leur Nation, qu'il est commun aux deux sexes. On voit fumer les enfans mêmes, dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporta du tabac en Corée pour la premiere fois, les Habitans en payerent le même poids en argent. C'est ce qui leur fait regarder *Nampankouk*, ou la Hollande, comme un des meilleurs Pays du Monde (57).

Habits communs du Pays.

Le simple Peuple de la Corée n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux. Mais en récompense la Nature leur a donné la racine *Nisi* (58), dont ils font un commerce considerable à la Chine & au Japon (59).

Maisons des Grands & du Peuple.

Les maisons des personnes de qualité sont fort belles. Celles du Peuple ont peu d'apparence. Il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles sans une permission expresse. Aussi la plûpart sont-elles de chau-

(57) Hamel, p. 591.

(58) C'est apparemment le *Jin-seng*.

(59) Hamel, p. 588.

me

me & de roseaux. Elles sont séparées l'une de l'autre par un mur ou par une rangée de palissades. Pour les bâtir, on plante d'abord des poteaux de bois ou des piliers, à certaines distances, & l'on remplit de pierre les intervalles jusqu'au premier étage. Le reste de l'édifice est de bois, plâtré au dehors, & revêtu dans l'interieur de papier blanc collé. Le plein-pied est voûté. En hyver on fait du feu dessous; de sorte qu'on n'y est pas moins chaudement que dans un poîle. La voûte (60) est couverte de papier huilé. Le corps de chaque maison a peu d'étendue. Il ne contient qu'un étage, avec un grenier au-dessus pour y renfermer les provisions. Les Coréfiens n'ont que les meubles absolument nécessaires. Dans les maisons des Nobles il y a toujours un appartement avancé, dans lequel on reçoit & on loge ses amis, & qui sert pour s'y réjouir. Chaque maison a généralement un grand espace quarré ou une basse-cour, avec une fontaine d'eau-vive ou un étang; & un jardin, avec des allées couvertes. Les Marchands & les principaux Bourgeois ont près de leur demeure une sorte de magasin qui contient leurs effets, & dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac & de l'arrak. L'appartement des femmes est dans la partie la plus interieure de la maison. Personne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde & d'assister aux fêtes; mais elles y sont assises à part, & vis-à-vis leurs maris.

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Cours & jardins.

On trouve de toutes parts, dans la Corée, des cabarets & des maisons de plaisir, où les Habitans s'assemblent pour y voir des femmes publiques, qui chantent, qui dansent & qui jouent de divers Instrumens. En Eté, ces réjouissances se font dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Le Pays n'a pas d'Hôtelleries pour les voyageurs. Mais ceux qui sont en voyage s'asseyent le soir près de la premiere maison qu'ils rencontrent. Aussi-tôt le maître leur apporte du riz cuit à l'eau & leur offre suffisamment à souper. Ils peuvent se reposer aussi souvent qu'ils le desirent, avec la certitude de recevoir les mêmes secours. Cependant, sur la grande route de Sior, on trouve des hôtelleries où les Officiers de l'Etat sont traités aux dépens du Public (61).

Cabarets & Hôtelleries.

## *Usages & Sciences de la Corée.*

Le mariage, entre les Coréfiens, est défendu jusqu'au quatriéme degré. Il demande peu de soin de la part des hommes, parce qu'on se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les jeunes femmes, à moins qu'elles ne soient filles uniques, habitent dès ce moment la maison de leur beau-pere, jusqu'à ce qu'elles ayent appris à gagner leur vie & l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage, l'homme monte à cheval, accompagné de ses amis; il se promene dans tous les quartiers de la Ville, & s'arrête enfin à la porte de sa maîtresse. Il est reçu par ses parens, qui la conduisent chez lui; & le mariage y est consommé sans autre cérémonie.

Mariage des Coréfiens.

Les hommes peuvent avoir hors de leur maison autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir, & les voir librement; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite

Pluralité des femmes.

(60) Peut-être entend il le plat-fond ou les murs.

(61) Hamel, p. 592.

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Fâcheuse condition de ce sexe.

de leur famille. Au fond, remarque l'Auteur, les Coréſiens ont peu de conſidération pour leurs femmes, & ne les traitent guéres mieux que leurs eſclaves. Après en avoir eu pluſieurs enfans, ils n'en ſont pas moins libres de les chaſſer ſous le moindre prétexte, & d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilege, à moins qu'elles ne l'obtiennent par l'autorité de la Juſtice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'eſt qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfans & de ſe charger de leur entretien. Une coutume ſi barbare ſert à rendre le Pays fort peuplé.

Sort des enfans.

Les Coréſiens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en ſont pas moins reſpectés. On ne voit pas regner la même tendreſſe dans les familles d'Eſclaves, parce que les peres ſont accoutumés à ſe voir enlever leurs enfans auſſi-tôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfans qui naiſſent d'un homme libre & d'une femme eſclave, ſont condamnés à l'eſclavage. Ceux dont le pere & la mere ſont eſclaves, appartiennent au maître de leur (62) mere.

Deuil pour les Morts.

A la mort d'un homme libre, ſes enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant leſquels ils ne vivent pas moins auſterement que leurs Prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle; & s'ils occupoient quelque poſte, ils ſont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes. Les enfans qui leur naîtroient dans le cours de ces trois ans, ne ſeroient pas au rang des légitimes. La colere, les querelles, l'yvrognerie, paſſent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil ſont une longue robe de chanvre, ſur une eſpece de cilice, compoſé de fil tors preſqu'auſſi gros que les cordons d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui ſont de roſeaux verds entrelaſſés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point ſans une grande canne, ou un long bâton, qui ſert à faire diſtinguer de qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un pere, & le bâton celle d'une mere. Ils ne ſe lavent point dans une ſi longue contrainte. Auſſi les prendroit-on alors pour des mulâtres.

Enterremens.

Auſſi-tôt qu'il eſt mort quelqu'un dans une famille, les parens courent dans les rues en pouſſant des cris & s'arrachant les cheveux. Ils enterrent le Mort, avec beaucoup de ſoin, dans quelqu'endroit d'une montagne choiſie par leurs Devins. Les corps ſont renfermés dans un double cercueil, de deux ou trois doigts d'épaiſſeur, pour empêcher que l'eau n'y pénetre. Le cercueil ſuperieur eſt orné de peintures & d'autres embelliſſemens, ſuivant la fortune de chaque famille.

Les Coréſiens enterrent ordinairement leurs Morts dans le cours du Printems ou de l'Automne. Ceux qui meurent pendant l'Eté ſont placés ſous une hute de chaume, élevée ſur quatre piliers, pour attendre que le tems de la moiſſon ſoit paſſé. Lorſque celui de l'enterrement eſt arrivé, on rapporte le Mort à ſa maiſon, & l'on enferme avec lui dans le cercueil ſes habits & quelques joyaux. Enſuite, après avoir employé toute la nuit à ſe réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps. Les porteurs chantent & gardent une certaine meſure dans leur marche, tandis que les parens & les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au

(62) Hamel, p. 588.

tombeau du Mort, pour y faire quelques offrandes. La ſcene finit par un grand repas, où tout le monde paroît fort joyeux. Les foſſes n'ont que cinq ou ſix pieds de profondeur pour les gens du commun; mais celles des perſonnes de qualité ſont des caveaux de pierre, ſur leſquels on place leur ſtatue, avec une inſcription au-deſſous, qui contient leurs noms, leurs qualités & leurs emplois. Chaque mois, au tems de la pleine-Lune, on coupe l'herbe qui croît ſur le tombeau, & les offrandes ſe renouvellent. C'eſt la plus grande fête des Coréſiens, après celle de la nouvelle année.

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Ordre des familles après la mort du pere.

Lorſque les enfans ont rendu à la mémoire de leurs peres tous les devoirs établis par l'uſage, le fils aîné prend poſſeſſion de la maiſon paternelle & de toutes les terres qui en dépendent. Le reſte eſt diviſé entre les autres fils; mais Hamel & ſes Compagnons n'apprirent pas que les filles euſſent jamais la moindre part à la ſucceſſion, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ſes habits en mariage. Un pere, à l'âge de quatre-vingt ans, ſe déclare incapable de l'adminiſtration de ſa famille & cede à ſes enfans la conduite de ſon bien. Alors l'aîné prend poſſeſſion de la maiſon, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger ſon pere & ſa mere, prend ſoin de leur ſubſiſtance, & ne ceſſe jamais de les traiter reſpectueuſement.

Abdication des Vieillards.

Education de la jeuneſſe.

La Nobleſſe Coréſienne & tous ceux qui ſont nés libres, apportent beaucoup de ſoin à l'éducation de leurs enfans. Ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Leurs méthodes d'inſtruction ne ſont pas rigoureuſes. Ils inſpirent aux écoliers une haute idée du ſçavoir & du mérite de leurs ancêtres. Ils leur repréſentent combien il eſt glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces grandes images excitent l'émulation & le goût de l'étude. Le fruit qu'elles produiſent eſt ſurprenant. Toute la doctrine des Coréſiens conſiſte dans l'expoſition de quelques Traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particuliere, il y a dans chaque Ville un édifice, où, ſuivant l'ancien uſage, auquel toute la Nation eſt fort attachée, on aſſemble la jeuneſſe, pour lui lire l'hiſtoire du Pays, & les procès des perſonnes célebres qui ont été punis de mort pour leurs crimes.

Comment le mérite eſt diſtingué.

Dans chaque Province il y a toujours deux ou trois Villes où l'on tient des aſſemblées annuelles. Les écoliers s'y rendent pour obtenir quelqu'emploi par la plume ou par l'épée. Chaque Gouverneur nomme des Députés, qui ſont chargés de l'examen. Leur choix tombe ſur les plus dignes; & ſur leur témoignage on écrit au Roi, qui diſtribue les emplois à ceux dont on lui fait connoître le mérite. Les vieux Officiers, qui n'ont encore poſſedé que des emplois civils & militaires, s'efforcent alors de ſe faire employer tout à la fois dans ces deux profeſſions, pour groſſir leur revenu. Mais ils ne parviennent quelquefois qu'à ſe ruiner, par les préſens & la dépenſe qu'ils ſont obligés de faire pour ſe procurer des ſuffrages. Ceux qui meurent dans les pourſuites de l'ambition ſont ordinairement fort ſatisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont ſollicité, & regardent comme un honneur d'y avoir été nommés.

Langage & Ecriture des Coréſiens.

Leur caractere d'écriture & leur arithmétique ne s'apprennent pas facilement. Ils ont pluſieurs mots pour exprimer une même choſe. Ils prononcent quelquefois vîte & quelquefois lentement, ſur-tout leurs Sçavans & leurs grands Seigneurs. Il y a trois ſortes d'écriture dans la Corée. La premiere reſſemble à celle de la Chine & du Japon; c'eſt celle qui eſt en uſage pour l'impreſſion des

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

livres & pour les affaires publiques. La seconde n'est pas différente de l'écriture commune de l'Europe. Les Grands & les Gouverneurs l'emploient pour répondre aux placets qu'on leur présente, pour faire leurs notes sur les Lettres d'avis & pour d'autres usages de cette nature. Cette écriture n'est pas connue du Peuple. La troisiéme, qui est la plus grossiere, sert aux femmes & au Peuple. Elle est plus aisée que les deux premieres. Les noms & les choses mêmes dont on n'a jamais entendu parler s'expriment avec une sorte de pinceau fort curieux. Les Coréfiens ont un grand nombre d'anciens Livres, soit imprimés ou manuscrits, à la conservation desquels on veille si soigneusement, que la garde n'en est confiée qu'au frere du Roi. Plusieurs Villes en ont les copies en dépôt, par précaution contre les ravages du feu.

Livres imprimés & manuscrits.

Ignorance des Coréfiens sur le reste du Monde.

La connoissance qu'ils ont du Monde est fort imparfaite. Leurs Auteurs assurent que la Terre est composée de quatre-vingt-quatre mille Pays. Mais ces suppositions trouvent peu de crédit parmi les Habitans. » Il faudroit donc, disent-» ils, compter pour un Pays la moindre Isle & le plus méprisable Ecueil; car » peut-on s'imaginer autrement que le Soleil suffise pour éclairer tant de ré-» gions en un seul jour? Lorsque les Hollandois leur nommoient quelques Royaumes, ils se mettoient à rire, en leur disant que c'étoit sans doute des Villes ou des Villages, parce que la connoissance qu'ils ont des Côtes ne s'étend point au-delà de Siam, où leur Commerce se borne. Ils sont persuadés en effet qu'il n'y a dans le Monde que douze Royaumes, ou douze contrées, qui étoient autrefois soumises à la Chine & qui lui payoient un tribut; mais qui ont secoué le joug depuis la conquête des Tartares, parce que ces nouveaux Maîtres n'ont pas été capables de les contenir dans la soumission. Ils donnent au Tartare (63) le nom de *Tiekse* & d'*Orankay*; à la Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui est celui que les Japonois donnent aux Portugais comme aux Hollandois, parce qu'ils ne les connoissent pas mieux.

Comment ils font leurs comptes.

Ils tirent leur Almanach de la Chine, faute de lumiéres pour le composer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches, & tirent ainsi la feuille. Leurs comptes d'arithmétique se font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jettons. Ils ne sçavent pas tenir de livres de comptes; mais lorsqu'ils achetent une chose ils en marquent le prix par-dessous, & marquant de même l'usage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

Division de leurs années.

Ils divisent leurs années par les Lunes, & tous les trois ans ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des Sorciers, des Devins, ou des Charlatans, qui leur apprennent si leurs Morts sont en repos ou non, & si le lieu de leur sépulture leur convient. La superstition est si excessive sur ce point, que souvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau (64).

(63) Il faut entendre l'Empereur de la Chine.

(64) Hamel, p. 392.



*Commerce & Religion de la Corée.*

Etendue du Commerce des Coréfiens.

Les Habitans de la Corée n'ont guéres d'autre Commerce qu'avec les Japonois & les Insulaires de *Susima* (65), qui ont un magasin dans la partie méridionale de la Ville de Pousan. C'est d'eux que les Coréfiens tirent leur papier, leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes des buffles, & d'autres marchandises que les Chinois & les Hollandois vendent au Japon. En échange, ces Etrangers prennent les productions de la Corée & les ouvrages de ses manufactures. Les Coréfiens font aussi quelque Commerce avec les parties septentrionales de la Chine, en linge & en étoffes de coton. Mais les frais en sont considérables, parce que le chemin ne se fait que par terre & qu'on emploie des chevaux pour le transport. Il n'y a que les riches Marchands de *Sior* qui poussent leur commerce jusqu'à Peking, & ce voyage leur prend au moins trois mois.

Leurs poids & leur monnoie.

Quoique les poids & les mesures soient uniformes dans toutes les parties du Royaume, les précautions & les ordres des Gouverneurs n'empêchent pas qu'il ne s'y glisse beaucoup d'abus. Les Coréfiens ne connoissent pas d'autre monnoie que leurs kasis. C'est aussi la seule qui ait cours sur les frontieres de la Chine. L'argent passe au poids, en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon (66).

Leur religion.

L'Auteur doute si la Religion des Coréfiens en mérite le nom. On voit faire au Peuple des grimaces ridicules devant leurs Idoles, mais avec peu de véritable respect. Les Grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils ont plus d'estime pour eux-mêmes que pour leurs Idoles. Lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis, ils s'assemblent pour honorer le Mort dans la cérémonie des offrandes que le Prêtre fait à son image. Souvent ils font trente ou quarante lieues pour assister à cette cérémonie, dans la seule vûe d'exprimer leur considération pour le mérite, & de faire éclater le souvenir qu'ils en conservent. Dans les fêtes, lorsque le Peuple se rend aux Temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriferant, qu'il place devant l'Idole, dans un vaisseau destiné à cet usage, & se retire après avoir fait une profonde réverence. C'est en quoi consiste tout leur culte. Ils croient d'ailleurs que le bien sera récompensé dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédication ni mysteres. Aussi ne voit-on jamais parmi eux de dispute sur la religion.

Office de leurs Prêtres.

Leur foi & leur pratique sont uniformes. L'office du Clergé est d'offrir deux fois le jour des parfums aux Idoles. Les jours de fête, tous les Religieux de chaque maison font beaucoup de bruit, avec des tambours, des bassins & des chaudrons.

Monasteres Coréfiens.

C'est aux contributions du Peuple qu'ils doivent leurs Monasteres & leurs Temples, dont la plûpart sont situés sur des montagnes. Quelques-uns contiennent jusqu'à cinq ou six cens Religieux; & le nombre de cette espece de Prêtres est si grand, qu'on en voit jusqu'à trois & quatre mille dans le district de plusieurs Villes. Ils sont divisés comme en escouades, de dix, de vingt & quelquefois de trente.

Ordre qui regne dans ces lieux.

C'est le plus vieux qui gouverne, & qui a droit de faire punir les négligences par vingt ou trente coups sur les fesses. S'il est

(65) Ou *Tui-ma-tau*, qui a été nommé ci-devant *Suissima*, & qui est écrite ici *Ceuxima*.
(66) Hamel, p. 594.

question d'un crime odieux, le coupable est livré au Gouverneur de la Ville. Comme tout le monde a la liberté d'embrasser cette profession, la Corée est remplie de Religieux, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état lorsqu'il commence à leur déplaire. Cependant la plûpart ne sont pas beaucoup plus respectés que des Esclaves. Le Gouvernement les accable de taxes & les assujettit à divers travaux.

Leurs Superieurs ne laissent pas de jouir d'une grande considération, surtout lorsqu'ils ont quelque sçavoir. Ils vont de pair avec les Grands du Royaume. On les nomme *les Religieux du Roi.* Ils portent sur leurs habits la marque de leur Ordre. Ils ont le pouvoir de juger les Officiers subalternes & de faire leurs visites à cheval. Ces Religieux se rasent la tête & la barbe. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir de commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces regles sont condamnés à recevoir soixante-dix ou quatre-vingt coups sur les fesses & bannis de leur Monastere. En recevant la tonsure, un Religieux reçoit sur le bras l'impression d'une marque qui ne s'efface jamais. Il travaille, ou il exerce quelque profession pour gagner sa vie. Quelques-uns prennent le parti de mendier. Mais en général, les Monasteres obtiennent peu de secours des Gouverneurs. On y éleve les enfans; c'est-à-dire, qu'ils y apprennent à lire & à écrire. S'ils consentent à recevoir la tonsure, on les retient au service du Monastere, & le profit de leur travail appartient à leur précepteur. Mais ils deviennent libres à sa mort. Ils héritent de tout son bien, & portent le deuil pour lui comme pour leur propre pere.

Regles des Religieux Coréens.

On distingue une autre sorte de Religieux, qui s'abstiennent de chair, comme les précédens, & qui s'emploient au service des Idoles, mais qui ne sont pas rasés & qui ont la liberté de se marier (67). Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre humain n'avoit qu'un langage; mais que la confusion des langues est venue à l'occasion d'une Tour, qui fut entreprise pour monter au Ciel. Les Nobles de la Corée fréquentent les Monasteres pour s'y réjouir avec des femmes publiques, qu'ils y trouvent ou qu'ils y menent, parce que la plûpart de ces lieux sont dans une situation délicieuse, & que la beauté de leurs jardins devroit les faire nommer des maisons de plaisance plûtôt que des Temples. Mais l'Auteur n'accuse de ces désordres que les Monasteres du commun, où les Religieux aiment beaucoup à boire.

Autre espece de Religieux.

Sior, Capitale du Royaume, contient deux Monasteres de femmes, dans l'un desquels on ne reçoit que de jeunes filles de qualité. L'autre en admet d'un rang inferieur. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs ne sont pas différens de ceux des hommes. Mais elles sont entretenues aux dépens du Roi & des Grands. Deux ou trois ans avant le départ des Hollandois, elles obtinrent du Roi la permission de se marier (68).

Deux Couvens de Religieuses.

(67) Les uns ressemblent aux Tau tsés Chinois, qui ne se marient point, les autres aux Ho-changs, qui se marient.

(68) Hamel, p. 590.

*Autorité du Roi & Gouvernement de la Corée.*

Ce Royaume est tributaire des Tartares orientaux, qui en firent la conquête avant celle de la Chine. Ils y envoient trois fois chaque année un Ambassadeur, pour recevoir le tribut. A l'arrivée de ce Ministre, le Roi sort de sa Capitale avec toute sa Cour pour le recevoir, & le conduit jusqu'à son logement. Les honneurs qu'on lui rend de toutes parts paroissent l'emporter sur ceux qu'on rend au Roi même. Il est précédé par des musiciens, des danseurs & des voltigeurs, qui s'efforcent de l'amuser. Pendant tout le tems qu'il passe à la Cour, toutes les rues, depuis son logement jusqu'au Palais, sont bordées de soldats, à dix ou douze pieds de distance. On nomme deux ou trois personnes, dont l'unique emploi est de recevoir des notes écrites qu'on leur jette par la fenêtre de l'Ambassadeur, & de les porter au Roi, qui veut sçavoir à chaque moment de quoi ce Ministre est occupé. Il étudie tous les moyens de lui plaire, pour l'engager à faire des récits favorables au grand Khan de la Chine.

Dépendance que la Corée a de la Chine.

Son tribut est payé trois fois l'an.

Mais quoique le Roi de Corée reconnoisse sa dépendance de l'Empereur par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres Sujets. Aucun d'eux, sans excepter les Grands, n'a la propriété de ses terres. Ils en tirent le revenu sous le bon plaisir du Roi & pour le tems qu'il lui plaît, comme celui qui leur revient de la multitude extraordinaire de leurs Esclaves. Quelques-uns en ont deux ou trois cens.

Autorité du Roi sur ses Sujets.

Le Conseil du Roi est composé des principaux Officiers de mer & de terre. Il s'assemble chaque jour. Chacun doit attendre qu'on lui demande son avis, & ne se mêler d'aucune affaire sans être appellé. Ces Conseillers tiennent le premier rang autour du Roi, & conservent leurs emplois jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans lorsqu'ils ont une bonne conduite. L'usage est le même pour tous les offices inferieurs de la Cour. On ne les quitte que pour monter plus haut. Les Gouverneurs des Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans. Mais il y en a peu qui servent jusqu'à la fin de leur terme, parce que sur l'accusation des surveillans que le Roi entretient de toutes parts, la plûpart sont cassés pour quelque faute dans l'administration (69).

Conseil royal.

Lorsque le Roi sort du Palais, il est accompagné de toute la Noblesse de sa Cour. Chacun porte les marques de son rang, qui consistent dans une piéce de broderie par devant & par derriere, une robe de soie noire & une écharpe fort large. D'autres ferment le cortege en bon ordre. Il est précédé par divers Officiers à pied & à cheval, dont les uns portent des Enseignes & des Banieres, tandis que d'autres jouent de divers Instrumens guerriers. La garde du corps, qui vient ensuite, est composée des principaux Bourgeois de la Capitale. Le Roi est au centre, porté sous un dais fort riche. Chacun garde un profond silence, & la plûpart des soldats portent un petit bâton dans leur bouche, afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir fait le moindre bruit. Si le Roi passe devant quelqu'un, soit Officiers ou Soldats, ils sont obligés de tourner le dos, sans oser jetter sur lui le moindre regard & sans oser même tousser. Devant lui marche un Sécretaire d'Etat ou quelqu'autre Officier de distinction,

Pompe du Roi dans ses marches.

(69) Relation de Hamel, p. 588. & suiv.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

Comment on lui présente des placets.

avec une petite boëte, dans laquelle il met les placets & les mémoires qu'on lui présente au bout d'une canne, ou qu'il voit suspendus aux murs; de sorte qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui viennent. Ceux qui pendent aux murs lui sont apportés par des Sergens, qui n'ont pas d'autres fonctions. Le Roi se fait présenter toutes ces suppliques à son retour, & les ordres qu'il donne à cette occasion sont exécutés sur le champ. Toutes les portes & les fenêtres sont fermées, dans les rues par lesquelles il fait sa marche. Personne n'auroit la hardiesse de les entr'ouvrir; bien moins celle de regarder par-dessus les murs ou les palissades (70).

Garde du Roi de Corée.

Le Roi de Corée entretient dans sa Capitale un grand nombre de soldats, dont l'unique occupation est de veiller à la garde de sa Personne & de l'escorter dans ses marches. Les Provinces sont obligées d'envoyer une fois tous les sept ans, à leur tour, tous leurs Habitans de condition libre, pour le garder l'espace de deux mois. Chaque Province a son Général, & sous lui quatre ou cinq Colonels, dont chacun a sous soi le même nombre de Capitaines. Chaque Capitaine est Gouverneur d'une Ville ou de quelque Fort. Il n'y a pas de Village qui ne soit commandé du moins par un Caporal, qui a sous lui une sorte de Décemvirs, ou d'Officiers dont le commandement s'étend sur dix hommes. Ces Caporaux doivent présenter une fois l'an, à leur Capitaine, la liste du Peuple qu'ils ont sous leur jurisdiction.

Armes des troupes Coréfiennes.

La cavalerie Coréfienne porte des cuirasses & des casques, des arcs & des fléches, des sabres, & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie sont le corselet & le casque, l'épée & le mousquet, ou la demi-pique. Les Officiers n'ont que l'arc & les fléches. On oblige les soldats de se pourvoir, à leurs propres frais, de cinquante charges de poudre & de balles. Chaque Ville fournit aussi, à son tour, un nombre de Religieux, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux qui sont situés dans les défilés ou sur les revers des montagnes. Ces Religieux soldats passent pour les meilleures troupes de la Corée. Ils obéissent à des chefs tirés de leurs corps, qui leur font observer la même discipline que celle des autres troupes. Ainsi le Roi connoît ses forces jusqu'au dernier homme. On est dispensé du service à l'âge de soixante ans, & les enfans prennent alors la place de leur pere. Le nombre des Habitans libres qui ne sont point au service du Roi & qui n'y ont jamais été, joint à celui des Esclaves, forme environ la moitié de la Nation.

Religieux soldats.

Marine de la Corée.

La Corée (71) étant environnée presqu'entiérement par la mer, chaque Ville du Royaume est obligée d'équiper & d'entretenir un Vaisseau. Tous les Bâtimens Coréfiens ont deux mâts & trente ou quarante rames, dont chacune est servie par cinq ou six hommes. Ainsi chaque Vaisseau n'a pas moins de trois cens hommes, tant pour la manœuvre que pour le combat. On y voit quelques petites piéces de canon & quantité de feux artificiels. Chaque Province a son Amiral, qui fait la revûe des Vaisseaux une fois l'année, & qui en rend compte au grand Amiral. Quelquefois le grand Amiral est présent lui-même à ces revûes. Les Amiraux particuliers & leurs Officiers subalternes, qui manquent à leur devoir, sont punis de mort ou par le bannissement. On a vû, dans

(70) Le même, p. 595.

(71) En parlant de la Corée, les Chinois ajoutent *que* à *Kauli*; & les Mancheous ajoutent à *Solgon*, plûtôt qu'à *Sodho*, comme il est écrit ci-dessus, *Kudon* ou *Koron*; mots qui signifient Royaume.

dans le Journal de Hamel, qu'en *1666* un Gouverneur qui commandoit dix-sept Vaiſſeaux fut traité avec cette rigueur.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

Revenus du Roi.

Les revenus du Roi, pour l'entretien de ſa maiſon & de ſes forces, conſiſtent dans les droits qui ſe levent ſur toutes les productions du Pays & ſur les marchandiſes qu'on y apporte par mer. On trouve, dans toutes les Villes & dans tous les Villages, des magaſins pour la dixme, que les Fermiers royaux, gens néanmoins de l'ordre commun, recueillent au tems de la moiſſon, avant que les biens de la terre ſoient ſortis du champ. Les Officiers publics ſont payés de leurs appointemens ſur les productions des lieux de leur réſidence. Ce qui ſe leve dans les Provinces eſt aſſigné pour le payement des forces de mer & de terre. Outre cette dixme, tous ceux qui ne ſont point enrollés dans la milice doivent employer trois jours de l'année, au travail que leur Pays leur impoſe. Chaque ſoldat, fantaſſin ou cavalier, reçoit tous les ans, pour ſe vêtir, trois piéces d'étoffe de la valeur de dix-huit ſchellings. C'eſt une partie de leur paie dans la Capitale. On ne connoît pas, dans la Corée, d'autres droits ni d'autres taxes.

Exécutions de la Juſtice.

La Juſtice s'y exécute fort ſéverement. Un rébelle eſt exterminé avec toute ſa race. Sa maiſon eſt démolie, ſans que perſonne oſe la rebâtir. Tous ſes biens ſont confiſqués, & quelquefois abandonnés à quelque Sujet fidéle. Rien ne peut ſauver d'un châtiment rigoureux celui qui forme la moindre objection contre ſa ſentence. C'eſt de quoi les Hollandois furent ſouvent témoins.

Tragique avanture d'une Princeſſe & d'un Gouverneur.

L'Auteur ſe rappelle que le Roi ayant prié la femme de ſon frere de lui broder une robe, parce qu'elle excelloit dans les ouvrages à l'aiguille, cette Princeſſe, qui lui portoit une haine mortelle, couſit entre l'étoffe & la doublure quelque charme d'une ſi puiſſante nature, qu'il ne put gouter aucun plaiſir ni jouir du moindre repos auſſi long-tems qu'il porta ſa robe. A la fin, s'étant défié de la verité, il fit découdre l'ouvrage, où l'on n'eut pas de peine à trouver la cauſe du mal. Son reſſentiment fut ſi vif, qu'il ordonna que ſa ſœur fût enfermée dans une chambre pavée de cuivre, au-deſſous de laquelle on avoit allumé uu grand feu. Elle y mourut, dans les tourmens d'une exceſſive chaleur. La nouvelle de cette ſentence n'ayant pû manquer de ſe répandre dans les Provinces, un proche parent de la Princeſſe, qui étoit Gouverneur d'une Ville & fort eſtimé à la Cour, eut la hardieſſe d'écrire au Roi, pour lui repréſenter qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'épouſer le frere de Sa Majeſté devoit être traitée moins cruellement, & que ſon ſexe méritoit plus de faveur. Le Roi, offenſé de cette indiſcrétion, fit appeller ſur le champ l'auteur de la Lettre, & lui fit couper la tête après lui avoir fait donner vingt coups ſur les os des jambes. Mais les crimes de cette nature ſont perſonnels & n'enveloppent point la famille du coupable.

Châtimens de divers crimes.

Il en eſt de même de pluſieurs autres. Une femme qui tue ſon mari eſt enſevelie toute vive, juſqu'aux épaules, au milieu d'un grand chemin, & l'on place près d'elle une hache, dont tous les paſſans qui ne ſont pas de l'ord e de la Nobleſſe, doivent lui donner un coup ſur la tête juſqu'à ce qu'elle ſoit expirée. Les Juges de la Ville où le crime s'eſt commis, ſont interdits pour un tems. La Ville même eſt privée de ſon Gouverneur & tombe dans la dépendance d'une autre Ville; ou, ce qui peut lui arriver de plus favorable, elle demeure ſous le commandement d'un Particulier. Les loix impoſent la même

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

punition aux Villes qui se mutinent contre leur Gouverneur, ou qui envoient contr'eux à la Cour des plaintes mal fondées.

Adultere & sa punition.

Un homme a le pouvoir de tuer sa femme lorsqu'il la surprend en adultere ou dans quelque désordre odieux, pourvû qu'il prouve le fait. Si la femme est esclave, le mari en est quitte pour payer trois fois sa valeur au Maître. Les Esclaves qui tuent leur Maître sont livrés à de cruels supplices; mais un Maître est en droit d'ôter la vie à son Esclave, sous le plus léger prétexte. La punition du meurtre est singuliere. Après avoir long-tems foulé le Criminel aux pieds, on prend du vinaigre, dans lequel on a lavé le cadavre pourri du Mort; on lui en fait avaller avec un entonnoir, & lorsqu'il en est bien rempli, on lui frappe sur le ventre à coups de bâton, jusqu'à ce qu'il expire. Le supplice des voleurs est de les fouler aux pieds jusqu'à la mort. Un châtiment si terrible n'empêche pas que les Coréfiens ne soient fort sujets au larcin.

Vol.

Exposition des adulteres.

Un homme libre, qu'on surprend au lit avec une femme mariée, est enlevé nud, sans autre habillement qu'une petite paire de caleçons. On lui barbouille le visage de chaux; on lui perce chaque oreille d'une fléche; on lui attache sur le dos une sonnette, qu'on fait retentir dans tous les carrefours où il est exposé; & cette punition finit ordinairement par quarante ou cinquante coups de bâton qu'il reçoit sur les fesses. On accorde un caleçon aux femmes, lorsqu'elles sont condamnées au même supplice.

Les Coréfiens sont naturellement passionnés pour les femmes, & d'une humeur si jalouse, qu'un mari accorde rarement à ses meilleurs amis la liberté de voir la sienne. La loi condamne à mort un homme marié qui est surpris avec la femme d'un autre, sur-tout entre les personnes de distinction. C'est le pere même du Criminel, s'il est vivant, ou le plus proche de ses parens qui doit être son Exécuteur. On lui laisse le choix du genre de mort; mais ordinairement les hommes demandent d'être percés au travers du dos, & les femmes d'être égorgées.

Choix singulier d'un Bourreau.

Comment les dettes se payent.

Ceux qui ne payent pas leurs créanciers, au terme dont ils sont convenus, reçoivent deux ou trois fois, par mois, des coups sur les os des jambes, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent sans avoir rempli ce devoir, leurs plus proches parens doivent payer pour eux, ou subir le même châtiment. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû. La plus légere punition, dans la Corée, est la bastonade sur les fesses ou sur le gras des jambes. Elle n'est pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y est fort commune, & qu'une parole prononcée mal-à-propos suffit quelquefois pour la mériter. Les Gouverneurs inferieurs & les Juges subordonnés ne peuvent condamner personne à mort sans en informer le Gouverneur de la Province, ni faire le procès aux prisonniers d'Etat sans la participation de la Cour.

Bastonade sur les os des jambes.

La maniere dont la bastonade se donne sur les os des jambes, est aussi étrange que le supplice même. On lie les pieds du Criminel sur un petit banc, large de quatre doigts. On lui met un autre banc sous les jarrets, qu'on y attache aussi ferme qu'il est possible. Dans cette posture on lui frappe les os avec une latte de bois d'aune ou de chêne, de la longueur du bras, un peu ronde d'un côté & plate de l'autre, large de deux doigs & de l'épaisseur d'un écu.

On ne doit pas donner à la fois plus de trente coups. Mais, deux ou trois heures après, on répete l'exécution, jusqu'au nombre porté par la sentence.



Bastonade sous la plante des pieds.

Lorsqu'un Criminel est condamné à recevoir la bastonade sous la plante des pieds, on le fait asseoir à terre, on lui lie les pieds ensemble par les gros orteils, on les place sur le bout d'une piéce de bois, dont le reste lui passe entre les jambes, & dans cet état on frape sur les plantes avec un bâton de la grosseur du bras, & long de deux ou trois pieds. On donne autant de coups que le Juge l'a ordonné. Pour la bastonade sur les fesses, on dépouille le coupable de ses habits, on le fait étendre à terre, la face en bas; on le lie au banc; & l'on frappe sur lui, dans cette situation, avec une latte plus longue & plus large que la précédente. Les femmes prennent un caleçon. Cent coups sont équivalens à la mort; & cinquante même ont quelquefois produit le même effet.

Bastonade sur les fesses.

Bastonade sur le gras des jambes.

La bastonade sur le gras des jambes se donne avec des baguettes de la grosseur du pouce. C'est le châtiment commun des femmes & des apprentis. Dans ces exécutions, le criminel jette des cris si lamentables que la compassion fait participer les spectateurs au supplice (72).

---

# CHAPITRE III.

## *Description de la Tartarie sujette à la Chine.*

### *INTRODUCTION.*

Bornes de la Tartarie & son étendue.

LE Pays qui porte en général le nom de Tartarie, ou plûtôt de *Tatarie*, est d'une vaste étendue. Ses bornes à l'Est sont l'Océan oriental, ou la Mer de Tartarie. A l'Ouest il est bordé par la Mer Caspienne, & par les Rivieres de Jaik & de Tobol, qui le séparent de la Russie; au Nord, par la Siberie Russienne; au Sud, par le Royaume de Karazin, les deux Bukkaries, la Chine & la Corée. Il prend ainsi la moitié de l'Asie, de l'Ouest à l'Est, sa situation étant entre soixante-cinq & cent soixante-six degrés de longitude, & entre le trente-septiéme & le cinquante-cinquiéme degré de latitude. Il contient, par conséquent, quatre-vingt-six degrés de longitude, c'est-à-dire trois mille six cens milles de longueur, de l'Ouest à l'Est, & dix-huit degrés de latitude, qui font, du Nord au Sud, neuf cens soixante milles dans sa plus grande largeur; quoique dans d'autres endroits il n'en ait pas plus de trois cens trente.

Anciennement beaucoup plus grande.

Malgré cette vaste étendue, la Tartarie n'approche pas de la grandeur qu'elle avoit sous l'Empire de *Jenghiz-khan* & de ses successeurs, qui la réduisirent entierement sous leur domination, avec toute l'Asie méridionale. Mais lorsqu'elle fut démembrée par les divisions qui s'éleverent entre les Chefs des Hordes ou des Tribus, toutes les Puissances voisines en usurperent quelque parties, sur-tout les Russiens, qui conquirent du côté de l'Ouest presque tout cet espace dont l'Empire de *Kapchak* ou de *Kipjak* étoit composé, & qui, s'étendant à l'Ouest du Don, formoit presqu'un quart du monde. Au Nord, ils

(72) Relation de Hamel, p. 598, & suiv.

INTRODUCTION.

reculerent fort loin les bornes de la Siberie, en se saisissant du Pays des Eluths ou des Kalmuks (*), & de celui des *Kalkas*, particulierement vers les sources de la riviere d'*Irtiche*, où ils ont resserré ces Peuples dans des bornes plus étroites du Nord au Sud.

Etat présent de la Tartarie.

D'une si grande région, plus de la moitié appartient aujourd'hui à l'Empire de la Chine, en tirant à l'Est vers la fameuse montagne d'Altay d'où la grande riviere d'*Irtiche* tire sa source, dans un espace d'environ cent dix degrés de longitude. Quelques Missionnaires qui en ont composé la Carte, lui donnent le nom de Tartarie orientale. Mais, suivant la plûpart des Historiens, ce nom n'appartient qu'à cette partie qui contient le Pays des Mancheous. Le Pere Verbiest a nommé sa premiere course, *Voyage dans la Tartarie orientale;* & la seconde, *Voyage dans la Tartarie occidentale*, quoique celle-ci ne s'étende point au de-là du Pays des Mongols, qui est situé, suivant cette division, à l'Ouest des Mancheous.

Observation sur ses deux principaux Peuples.

Il faut observer ici que toute la grande Tartarie est occupée par deux sortes de Peuples, dont les branches ont formé plusieurs Nations ou plusieurs Tribus, aussi différentes par leurs usages & leurs mœurs que par leur langage. La premiere est celle qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Mancheous*, ou de Tartares orientaux, comme on connoît leur Pays sous le nom de Tartarie orientale. 2°. Les *Mongols*, ou Mogols, nommés communément Tartares occidentaux, dont le Pays, qui se nomme Tartarie occidentale, s'étend jusqu'à la mer Caspienne. Chacun de ces deux Peuples est divisé en plusieurs autres Nations, sur-tout les Mongols, qui sont sans comparaison les plus nombreux. Pendant plusieurs siécles ils n'ont été connus de nous que sous le nom de Turcs; & les Ecrivains du Levant les ont distingués sous le nom de Turcs orientaux & occidentaux. Au treiziéme siécle, étant conduits par Jenghiz-khan, ils se rendirent célébres sous les noms de Mongols & de Tartares, qui étoient ceux de leurs principales Hordes.

Voyageurs anciens & modernes qui ont pénetré dans la Tartarie.

Le Pays des Mongols, après avoir été, pendant plusieurs siécles, le siége de leur Empire, fut pendant quelque-tems très fréquenté par les Voyageurs & les Marchands étrangers. Outre *Marco Paolo*, qui y fut conduit par des vûes de commerce, le Pape envoya, par motif de religion, aux successeurs de Jenghiz-khan, plusieurs Prêtres Européens, tels que Rubruquis, Carpin & divers autres. Les Journaux de ces Missionnaires ont été publiés. Ils contiennent des Rélations, assez supportables; du Pays & de ses Habitans dans le même siécle. Mais, dans la suite, ce grand Empire étant tombé en ruine, & la plus grande partie du Pays n'étant plus qu'un désert continuel, sans Villes & sans habitations, on ne connoit pas d'Européens qui l'ayent visité depuis ce changement; & les Russiens ne l'ont pas souvent traversé pour se rendre à la Chine. Toute la connoissance que nous en avons nous vient des Peres Verbiest, Thomas & Gerbillon, trois Jésuites, dont le dernier l'avoit traversé plusieurs fois; & des Peres *Regis*, *Jartoux*, *Fridelli* & *Bonjour*, quatre autres Missionnaires, qui en composerent la Carte en 1709, 1710 & 1711. On y peut joindre les notes d'un Ecrivain curieux sur l'Histoire de *Jenghiz-khan*, composée par *Abulghasi-khan* (73), Roi de *Karazm*, & traduite de l'Allemand

Missionnaires Jésuites & leur Carte.

(*) D'autres écrivent & prononcent *Calmouks*.

(73) En langue Turque.

en François. Ces remarques ont été recueillies par l'Editeur, nommé *Bentink* (74), du récit de diverses personnes, sur-tout de plusieurs Suedois qui avoient fait le voyage de Tartarie, ou qui avoient reçu de curieuses informations des Habitans. Il les a placées, suivant l'occasion, au bas des pages. Le Traducteur Anglois s'est fait une autre méthode. Il les a mêlées avec ses propres Observations, & les rejettant à la fin de l'ouvrage, il en a formé un second Volume.

INTRODUCTION.

Ce qu'on doit aux Voyageurs modernes.

Les anciens Voyageurs, dont on vient de parler, n'ayant pas pénetré dans la Tartarie orientale, qui faisoit alors peu de figure dans le monde, nous donnent peu de lumieres sur le Pays & les Habitans. Verbiest est le premier Européen, de notre connoissance, qui soit entré dans cette partie du Continent, lorsqu'il accompagnoit en 1688 l'Empereur Kang-hi dans son voyage. Depuis ce tems-là, les Russiens, en allant de *Ni-po-cheu*, ou de *Ner-chinskoy*, à la Chine, ont traversé quelques cantons de la Tartarie, sur lesquels ils nous ont donné un peu plus d'éclaircissement. Mais les plus amples explications nous viennent des Missionnaires Géographes, qui, ayant traversé tout le Pays, nous ont transmis, avec leur Carte, les mémoires de leurs observations.

Mérite de leur Carte.

A l'égard de leur Carte, ils nous apprennent, non-seulement qu'elle est neuve, pour les parties mêmes les plus voisines de la Chine, mais que c'est la premiere qui ait jamais paru, soit à la Chine, soit en Europe. Apparemment que les Géographes Chinois n'avoient jamais donné aucune description de ces vastes contrées, qu'ils comprennent sous les noms de *Nyu-che* & de *Ni-ul-han*, quoiqu'elles soient habitées par une Nation qui a donné des loix à la Chine, dès le treiziéme siécle, sous le nom de *Kin-chau*. Elles étoient sans doute inconnues aux Grands & aux Lettrés de Peking. Tel est le mépris qu'ils ont pour les Etrangers (75).

Ce qui lui manque encore.

Quoiqu'il en soit, nos Lecteurs ne doivent pas ignorer que le Pays des Kalkas & les autres Contrées à l'Ouest de la riviere de *Tula*, & au Nord de celle d'*Onon*, n'ont pas été mesurées par les Missionnaires Jésuites (76). Le lac de *Paykal* ou de *Baykal*, la riviere d'*Irtiche* & les Pays voisins n'ont été tracés que sur les récits des Mongols (77). Enfin rien ne l'a été si parfaitement que la Chine; car il paroît que les Missionnaires n'ont fait que deux voyages dans la Tartarie Orientale, & un seulement dans l'Occidentale, du moins si l'on en juge par l'ordre qu'ils ont gardé dans leurs tables de latitude & de longitude. D'ailleurs leurs observations sur les latitudes ne sont pas en aussi grand nombre que celles qui regardent la Chine. Pour leurs tables de longitude, il ne les faut regarder que comme des résultats de leurs mesures géometriques, puisqu'ils n'ont pas fait d'observations sur ce point dans leurs voyages de Tartarie; d'où l'on peut conclure que ni la Côte orientale, ni les bornes occidentales de la Tartarie jusqu'au Mont Altay ne sont point encore assez déterminées.

Méthode des Missionnaires pour les noms propres.

Les Missionnaires, respectant les noms propres, ont crû devoir conserver ceux qui sont en usage dans chaque Pays. Ils donnent des noms Mancheous

(74) Le même a publié aussi en François une courte Relation de la petite Bukkarie.

(75) Du Halde, Vol. II.

(76) *Ibidem.*

(77) On les trouvera ici un peu rectifiées d'après les Cartes de Strahlenberg, de Kyrillow & d'autres.

INTRODUCTION.

aux Villes de cette Nation, & des noms Mongols à celles des Mongols. Lorsqu'ils commencerent leur Carte, l'Empereur ordonna que les noms Tartares fussent écrits en Tartare, & les noms Chinois en caractéres de la Chine, parce que les noms Tartares ne peuvent s'écrire en Chinois (78). Comme les Tartares ont deux langues, le *Mancheou* & le *Mongol*, les Missionnaires ont mis, en caractere Européen, trois sortes de noms dans leur Carte : 1°. Les noms Chinois des Villes que cette Nation possédoit anciennement au de-là de la grande muraille, dans la Province de Lyau-tong ou de Quang-tong, qui n'ont souffert pour la plûpart aucune alteration; 2°. Les noms Mancheous, pour les anciennes Places du Pays des Mancheous, qui sont soumises comme les autres Provinces de la Chine, aux Gouverneurs envoyés par la Cour Impériale; 3°. Les noms Mongols, pour distinguer les différens territoires de plusieurs Princes Mongols, qui, malgré leur grande étendue, n'ont ni Villes, ni Forteresses, ni Ponts, & sont privés en quelque sorte de toutes les commodités de la vie sociale (79).

Celle qu'on fuit ici pour les noms des Auteurs.

Du Halde donne à la relation de ce Pays le nom d'*Observations Géographiques sur la Tartarie, tirées des Mémoires des Missionnaires qui ont composé la Carte.* Mais comme il n'a pas distingué les remarques particulieres de chaque Auteur, & qu'il seroit embarassant de placer tous leurs noms à la tête de chaque page, on ne trouvera ici que celui de Regis, qui paroît avoir eu la principale part aux mesures géographiques.

## §. I.

## *Pays des Tartares Mancheous, nommé communément la Tartarie Orientale.*

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

CETTE Contrée est divisée en trois grands Gouvernemens; *Chin-yang* ou *Mugden ; Kirin-ula* & *Tsit-sikar*, dont les bornes & l'étendue sont marquées dans la Carte.

### *Gouvernement de Chin-yang.*

Chin-yang, ou Mugden.

CE Gouvernement, que les Mancheous appellent *Mugden*, comprend tout l'ancien *Lyau-tong* (80). Il a, pour bornes, au Sud, la grande muraille de la Chine. A l'Est, au Nord & à l'Ouest, il n'est fermé que par une palissade de bois, haute de sept ou huit pieds, & plus propre à marquer ses limites ou à contenir les brigands ordinaires, qu'à défendre le passage contre une armée. Les portes n'ont pas plus de force, & ne sont gardées que par un petit nombre de soldats. Le nom de muraille, que les Géographes Chinois ont donné à cette palissade, a fait placer mal-à-propos dans quelques Cartes (81) la Province de Lyau-tong en de-çà de la grande muraille. Comme les Habitans de cette Province ne peuvent quitter leur Pays ni entrer dans la Chine sans la

Erreur sur sa situation.

(78) Non plus que les noms Européens.

(79) Du Halde, *ibid.*

(80) Nommé aussi *Quang-tong*. Ce Gouvernement a de longueur environ deux cens soixante-dix milles, & cent vingt de largeur.

(81) Celles de Martini, de Samson, de Deser & autres, jusqu'à Delisle.

permission des Mandarins, ce Gouvernement passe pour un des plus lucratifs. Il contenoit autrefois plusieurs Places fortifiées; mais étant devenues inutiles sous les Empereurs Mancheous, elles sont tombées presqu'en ruines.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS. Beautés de la Capitale.

La Capitale du Pays se nomme *Chin-yang* ou *Mugden*. Les Mancheous la regardent comme la Capitale particuliere de leur Nation. Depuis qu'ils sont maîtres de la Chine, non-seulement ils l'ont ornée de plusieurs édifices publics & remplie de magasins, mais ils y ont établi les mêmes Tribunaux souverains qu'à Peking, à l'exception de celui qui se nomme *Li-pu*. Ces Tribunaux ne sont composés que d'Habitans naturels du Pays, & tous leurs actes sont écrits en langue & en caracteres Mancheous. Ils sont Souverains, & de Lyau-tong, & de toutes les autres parties de la Tartarie qui sont immédiatement sujettes à l'Empereur. Mugden est aussi la résidence d'un Général Tartare, qui a ses Lieutenans-Généraux, & qui commande un corps considérable de Troupes de la même Nation. Tous ces avantages y ayant attiré quantité de Chinois, le commerce de la Tartarie est presqu'entierement entre leurs mains.

Anciens tombeaux de deux Princes Mancheous.

A peu de distance des portes de la Ville, on voit deux magnifiques tombeaux des premiers Princes de la race regnante, qui avoient pris le titre d'Empereur dès qu'ils avoient commencé à regner dans Lyau-tong. Ces monumens sont bâtis suivant les régles de l'architecture Chinoise; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils sont renfermés par un mur fort épais, qui a des creneaux, quoiqu'il soit un peu moins haut que les murs de la Ville. Plusieurs Mandarins, de tous les Ordres, sont chargés de l'entretien des édifices, & rendent, dans des tems reglés les mêmes respects à la mémoire de ces deux Princes que s'ils étoient encore sur le Trône.

Inden, & ce qui la rend célèbre.

Le trisayeul de l'Empereur *Kang-hi* a son tombeau dans un cimetiere ordinaire d'*Inden*, lieu qu'on prendroit moins pour une Ville que pour un village, quoique ce soit là que les Mancheous établirent le premier siége de leur Empire sur la Monarchie Chinoise. Les autres Villes de cette Province méritent peu d'attention. Elles sont mal-peuplées, mal-bâties, & sans autre défense qu'un mur de pierre. Cependant quelques-unes, telles qu'*I-cheu* & *King-cheu*, sont dans une situation avantageuse pour le commerce, & fournissent du coton en abondance.

Fong-whang-ching. Son commerce & ses propriétés.

La Ville de *Fong-whang-ching* est la meilleure & la plus peuplée. Son commerce est considérable, parce qu'elle est comme la clef du Royaume de Corée. Quantité de Marchands Chinois, que cette raison y attire, ont de fort belles maisons dans les Faux-bourgs. Leur principale marchandise est le papier de coton, qui est extrêmement fort, sans être moins blanc ni moins transparent. On s'en sert beaucoup à Peking, pour les chassis de fenêtre, dans les Palais & les maisons de bon goût. Fong-whang-ching est gouvernée par un Mancheou, sous le titre de *Hotongtu*, qui a sous lui plusieurs autres Mandarins, Civils & militaires de la même Nation. Cette Ville tire son nom de *Fong-whang-chan*, la plus fameuse montagne du Pays, où se trouve, suivant l'imagination des Chinois, l'oiseau fabuleux qu'ils nomment *Fong-whang* (82).

Raretés du Pays.

Quoiqu'ils vantent beaucoup les raretés du Pays, les Missionnaires n'y trou-

(82) Voyez ci-dessus l'Histoire Naturelle de la Chine.

verent rien de remarquable, ni dans les rivieres, ni dans les montagnes. Par exemple, la pointe de *Sen-cha-ho*, si célebre dans les Auteurs Chinois, n'est que la jonction de trois rivieres ordinaires, qui se réunissent dans ce lieu, & qui se rendent à la mer sous un nom commun.

Qualité & productions du terroir.

En général, le terroir de la Province est fort bon. Il produit beaucoup de froment, de millet, de racines & de coton. Il nourrit un grand nombre de moutons & de bœufs, richesses beaucoup plus rares dans toutes les Provinces de la Chine. On y trouve peu de riz; mais les pommes, les poires, les noix, les châteignes & les noisettes y croissent abondamment jusques dans les forêts. La partie orientale, qui borde l'ancien Pays des Mancheous & le royaume de Corée, est remplie de déserts & de marécages. Il n'est pas surprenant qu'un Empereur de la famille de *Tang* ait été obligé d'y élever une chaussée, longue de vingt lieues, pour passer en Corée à la tête de ses Troupes; car lorsqu'il pleut dans cette contrée, ce qui est assez fréquent, l'eau pénetre tellement la terre, que les revers des montagnes sont presqu'aussi marécageux que les plaines. On voit encore, dans diverses parties de la Province, les ruines des Villes & des Villages qui ont été détruits pendant la guerre.

### *Gouvernement de Kirin-ula.*

Situation de cette Province.

LE second des grands Gouvernemens est celui de *Kirin-ula;* ses bornes à l'Ouest, sont la palissade de Lyau-tong; l'Ocean, à l'Est; le Royaume de Corée au Sud; & au Nord, la grande riviere de *Saghalianula*, dont l'embouchure est à peu près au cinquante-troisiéme degré. Cette Province prenant environ douze degrés de latitude, & presque vingt de longitude, peut avoir sept cens cinquante milles de long sur six cens de largeur.

Ses trois principales Villes. Kirin-ula.

Elle est mal peuplée. On n'y compte que trois grandes Villes, dont les bâtimens sont misérables & les murs de terre. La principale est située sur la riviere de Songari, qui portant dans ce lieu le nom de Kirin-ula, le donne à cette Ville & à toute la Province; car, dans la langue du Pays, *Kirin-ula-hotun* signifie *Ville* de la riviere de *Kirin*. C'est la résidence du Général *Mancheou*, qui jouit de tous les priviléges d'un Viceroi, & qui commande également les Mandarins civils & militaires.

Pedne, ou Petune.

La seconde Ville, nommée *Pedne*, ou *Petune*, est située sur la même riviere, à quarante-cinq lieues Nord-Ouest du *Kirin-ula-hotun*. Elle est fort inférieure à la premiere, & la plûpart des Habitans sont des soldats Tartares & des bannis.

Mineuta, ou Ningunta.

La troisiéme Ville, que la race regnante considére comme son ancien patrimoine, est située sur la riviere de *Hur-ka-pira*, qui va se décharger au Nord dans celle de Songari. On la nomme vulgairement *Ninguta*, quoiqu'elle s'appelle proprement *Ningunta*. Ces deux mots Tartares, qui signifient sept chefs, expriment l'origine de la Monarchie Tartare, qui fut commencée par les sept freres du bisayeul de l'Empereur *Kang-hi*. Ce Prince ayant trouvé le moyen de les établir tous sept dans cette Ville, avec leurs familles, se vit bientôt obéi du reste de la Nation, alors dispersée dans les déserts qui s'étendent jusqu'à l'Ocean oriental, & divisée en petits hameaux, chacun d'une seule famille. *Ninguta* est aujourd'hui la résidence d'un Lieutenant-Général Mancheou,

cheou, dont la Jurisdiction s'étend sur tous les territoires des anciens & des nouveaux Mancheous, nommés aussi *Han-hala-titse*, & sur tous les Villages de *Yu-pi-ta-tsè*; sans compter quelques autres Nations moins considérables, le long des Côtes maritimes, vers l'embouchure du *Saghalianula*.

Commerce du jin-seng & de martres à Ninguta.

Comme la précieuse plante du *Jin-seng* ne croît que dans cette vaste région, & que les Tartares *Yu-pi* sont obligés de payer un tribut de zibelines, le commerce est si considérable à *Ninguta*, qu'il y attire, des Provinces les plus éloignées, un grand nombre de Chinois. Leurs maisons & celles des soldats rendent les Faux-bourgs quatre fois plus grands que la Ville. D'un autre côté l'Empereur a pris soin de repeupler le Pays en y envoyant tous les criminels Chinois & Tartares qui sont condamnés au bannissement. Les Missionnaires trouverent des Villages assez loin de Ninguta. A la vérité on y vit avec assez de peine. Le grain le plus commun est le millet, avec une autre espece qui est inconnue en Europe, & que les Chinois du Pays nomment *May-se-mi*, parce qu'elle tient le milieu entre le froment & le riz. Elle est fort saine & fort en usage dans ces froides contrées. Peut-être croîtroit-elle facilement dans quelques endroits de l'Europe qui ne produisent aucun autre grain.

Grains du Pays, & climat.

L'avoine, qui est si rare dans toutes les autres parties de la Chine, croît ici en abondance & fait la nourriture ordinaire des chevaux; ce qui paroît fort étrange aux Tartares de Peking, qui n'ont, pour nourrir les leurs, qu'une sorte de féves noires, communes à toutes les Provinces du Nord. Le riz & le froment sont peu connus dans le Gouvernement de *Kirin-ula*, soit par quelque défaut du terroir, soit parce que les Habitans trouvent mieux leur compte dans la quantité du grain que dans sa qualité. Il est difficile d'expliquer pourquoi tant de régions, qui ne sont situées qu'au quarante-troisiéme, au quarante-quatriéme & au quarante-cinquiéme dégrés de latitude, différent si fort de celles de l'Europe, tant pour les saisons que pour les productions de la Nature, & ne sont pas mêmes égales à nos Provinces du Nord. L'Auteur juge que les qualités d'un terroir dépendent beaucoup plus de l'abondance ou de la rareté des parties nitreuses, que de sa situation.

Froid excessif.

Le froid commence ici beaucoup plûtôt qu'à Paris, où la latitude n'est gueres au-dessous de cinquante degrés. Les Missionnaires le trouverent si vif au commencement de Septembre, qu'étant le 8 à *Tondou*, premier Village des *Tatse-ke-ching*, ou des Tartares, ils furent obligés de prendre des robes doublées de peaux. Ils apprehenderent même que le *Saghalianula*, quoique fort large & fort profond, ne se glaçât jusqu'à fermer le passage à leurs Barques. Cette riviere se trouvoit glacée, tous les jours au matin, à une distance considérable de ses bords, & les Habitans les assûrerent que bien-tôt la navigation n'y seroit pas sûre. Plus on avance vers l'Océan oriental, plus le froid s'entretient dans les grandes & épaisses forêts du Pays. Il fallut neuf jours aux Missionnaires pour en traverser une. Ils firent abbattre quantité d'arbres par les Soldats Mancheous, pour se procurer le moyen d'observer la hauteur du Soleil.

Vastes forêts, entremêlées de belles vallées.

Entre ces vastes forêts, ils trouvoient, par intervalles, de belles vallées, arrosées par d'excellens ruisseaux, dont les bords étoient émaillés d'une grande varieté de fleurs; la plûpart communes en Europe, à l'exception du lys

Lys jaunes qui s'y trouvent.

jaune, qui eſt d'une couleur charmante. Les Mancheous ſont paſſionnés pour cette fleur. Par ſa hauteur & ſa forme, elle reſſemble parfaitement à nos lys blancs; mais l'odeur en eſt plus foible, comme celles des roſes qui croiſſent dans les mêmes vallées. Les plus beaux lys jaunes ſe trouvent ſept ou huit lieues au de-là de la paliſſade de *Lyau-tong*. On en voit une quantité ſurprenante entre le quarante-cinquiéme & le quarante-deuxiéme degré de latitude, dans une plaine ſans culture, qui eſt bordée d'un côté par une petite riviere, & de l'autre par une chaîne de petites montagnes.

Jin ſeng, plante celebre.

Ses qualités.

Mais de toutes les plantes du Pays, celle qui eſt la plus eſtimée & qui attire quantité de Botaniſtes dans ces déſerts eſt le *Jin-ſeng*, que les Mancheous appellent *Orbota*, c'eſt-à-dire la *Reine des Plantes*. On vante beaucoup ſes vertus, pour la guériſon de diverſes maladies, & pour rétablir un temperamment épuiſé par le travail. Elle a toujours paſſé pour la principale richeſſe de la Tartarie orientale. On peut juger de l'eſtime qu'on en fait par le prix où elle ſe ſoutient encore à Peking. Une once s'y vend ſept fois la valeur de ſon poids en argent.

Combien elle eſt eſtimée à la Chine.

Les Marchands Chinois avoient l'adreſſe de pénétrer dans le Pays du *Jin-ſeng*, en ſe mêlant dans le cortége des Mandarins, ou parmi les ſoldats, qui vont & qui reviennent ſans ceſſe entre Peking, *Kirin-ula* & Ninguta. Les Gouverneurs favoriſoient leur paſſage. Mais, en 1709, l'Empereur, voulant conſerver ce profit aux Mancheous, forma de l'autre côté de la grande muraille un camp de dix mille hommes, pour aller cueillir tout le Jin-ſeng qu'ils pourroient trouver, à condition que chacun lui apporteroit gratuitement deux onces du meilleur, & prendroit pour le reſte un poids égal en argent. Ainſi ce Prince eut dès la premiere année vingt mille livres Chinoiſes de *Jin-ſeng*, pour trois quarts de moins qu'il ne coûte ordinairement dans ſa Capitale.

Maniere de la trouver dans les Déſerts de Tartarie.

Lorſque les Botaniſtes commencent à chercher cette plante, ils ſont obligés de quitter leurs chevaux & leur bagage. Ils ne portent avec eux ni tentes, ni lits, ni d'autres proviſions qu'un ſac de millet ſeché au four. La nuit, ils ſe logent à terre, ſous un arbre, ou dans quelque mauvaiſe hute, qu'ils conſtruiſent à la hâte avec des feuilles & des branches. L'Officier, qui campe à quelque diſtance, dans un lieu où le fourage ne puiſſe pas lui manquer, doit être inſtruit des progrès du travail par ceux qui ſont chargés de porter aux Botaniſtes leur proviſion de bœuf & de vénaiſon. Le plus grand danger auquel ils ſoient expoſés vient des bêtes féroces, ſur-tout des tygres. Si quelqu'un ne paroît point au ſignal qu'on donne pour changer de quartier, on conclut qu'il eſt dévoré.

Le Jin-ſeng ne croît que ſur le penchant des montagnes couvertes de bois, ou ſur les bords des profondes rivieres, ou parmi les rochers eſcarpés. Si le feu ſe met dans une forêt, on eſt trois ou quatre ans ſans y voir paroître cette plante; ce qui paroît prouver qu'elle ne peut ſupporter la chaleur. Mais comme elle ne ſe trouve point au de-là du quarante-ſeptiéme degré de latitude, où le froid eſt encore plus ſenſible, on peut conclure auſſi qu'elle ne s'accommode pas d'un terrain trop froid. Il eſt facile de la diſtinguer des autres plantes dont elle eſt environnée, ſur-tout par une grappe de grains rouges, fort ronds, qui ſont comme ſon fruit, ou par une tige qu'elle pouſſe au-deſſus de ſes feuilles. Tel étoit le jin-ſeng que les Miſſionnaires eurent l'oc-

casion de voir au Village de *Hon-chun*, sur les frontieres de la Corée. Sa hauteur étoit d'environ un pied & demi. Il n'avoit qu'un seul nœud, d'où s'élevoient quatre branches, séparées l'une de l'autre à distances égales, comme si elles n'eussent point appartenu à la même plante. Chaque branche avoit cinq feuilles; & l'on prétend que ce nombre est toujours le même, à moins qu'il ne soit diminué par quelqu'accident.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS. Les Missionnaires la dessinent d'après Nature.

La racine de jin-seng est la seule de ses parties qui serve aux usages de la medécine. Une de ses propriétés est de faire connoître son âge par le nombre des branches qui lui restent. L'âge augmente son prix, car le plus gros & le plus ferme est le plus estimé. Les Habitans de *Hon-chun* en apporterent trois plantes aux Missionnaires, & les avoient trouvées à cinq ou six lieues de ce Village (83).

Situation de Hon chun.

Pays des Tartares Quella.

*Hon-chun*, situé au quarante-deuxiéme degré quarante-cinq minutes de latitude, à deux lieues de la Corée, est le principal Village des *Tartares-Quella*, qui se trouvent aujourd'hui confondus avec les Mancheous. Il est à l'extrêmité de leur Pays, dont le terroir est assez bon, & même assez bien cultivé; avantage qui n'est pas commun parmi les Tartares, & qui lui vient ou de la nécessité des vivres, parce que ses Habitans n'ont pas de Ville Mancheou moins éloignée que de quarante lieues, ou de l'exemple des Coréfiens, dont les montagnes sont taillées en terrasses, & cultivées jusqu'au sommet.

Beau spectacle pour les Missionnaires.

Ce fut un spectacle nouveau pour les Missionnaires, après avoir traversé tant de forêts, & cotoyé des montagnes épouvantables, de se trouver sur les bords de la riviere de *Tumen-ula*, avec des bois & des bêtes farouches d'un côté, & de l'autre avec tout ce que l'art & le travail peuvent produire dans les Pays les mieux cultivés. Ils y découvrirent de grandes Villes murées, entre lesquelles ils déterminerent la position de quatre, qui bordent la Corée au Nord. Mais, comme les Coréfiens n'entendent ni le Tartare ni le Chinois, quoiqu'ils portent l'habit de la Chine, ils n'en pûrent apprendre les noms qu'en arrivant à *Hon-chun*, où demeurent les Interprétes que les Tartares employent pour leur commerce avec la Corée. Ils les ont marqués dans leur Carte, tels qu'ils les ont trouvés dans celle de l'Empereur, c'est-à-dire en Chinois.

Leurs observations mathématiques.

Le *Tumen-ula*, qui sépare les Coréfiens des Tartares, tombe dans l'Ocean, à dix lieues de *Hon-chun*. Comme ce point parut important aux Missionnaires, ils tirerent une base de quarante-trois lis Chinois, jusqu'au sommet d'une haute montagne, voisine de la mer, d'où ils avoient la vûe de deux des quatre Villes, dont ils avoient déterminé la position, & celle de l'Embouchure du fleuve. Ainsi l'on peut faire fond sur leur Carte pour ce qui regarde les limites de la Corée du côté de la Tartarie. Mais l'Empereur ne leur ayant pas permis de pénétrer dans ce Royaume, tout ce qui appartient aux Parties orientales & intérieures est tiré des observations d'un Envoyé Impérial, qui en fit le voyage l'année suivante avec un Mandarin du Tribunal des Mathématiques, & qui prit la latitude de la Capitale, nommée *Chau-syen* ou *King-ki-tau*. Les Missionnaires se servirent aussi des Cartes de la Corée, qui leur

(83) Le Pere Jartoux en dessina la figure. *Voyez les Planches.*

Riviere de Tumen-ula.

furent communiquées. Quoique, par cette raison, ils ne puissent pas garantir la position des Villes orientales, ni de quelques-unes au midi, ils ne font pas difficulté d'assurer que leur Carte est incomparablement plus correcte qu'aucune de celles qui avoient été publiées jusqu'alors & qui n'avoient été dressées que sur des rapports incertains, ou sur quelques traditions des Géographes Chinois (84). Le nom de *Tumen-ula* est purement *Mancheou*. Il répond au mot Chinois *Vau-li-kyang*, qui signifie Riviere de dix mille lis (85), mais la Carte nous apprend qu'on lui donne mal-à-propos cette étendue.

Muraille qui sépare la Corée de la Tartarie.

Les Coréfiens avoient bâti une forte muraille du côté de la Tartarie, à peu-près semblable à celle de la Chine. Mais la partie qui regarde *Hon-chun* fut entierement ruinée par les Mancheous, dans le tems qu'ils ravagerent la Corée & qu'ils en firent leur premiere conquête. Elle s'est conservée presqu'entiere dans des quartiers plus éloignés. Au de-là du *Tumen-ula*, les Missionnaires pénétrant dans l'ancienne contrée des *Mancheous* arriverent sur le bord d'une riviere nommée *Sui-fond-pira*, la plus considérable du Pays, & fameuse entre les Tartares, quoiqu'elle mérite peu d'attention. Ils y virent les ruines d'une Ville, nommée *Furdan-ho-tun*, & située dans une plaine ouverte, qui paroît très-propre au labourage. Cette Ville n'est environnée que d'un mur de terre, défendue par un fossé peu profond.

Riviere d'Usuri.

La riviere, qui se nomme *Usuri*, est sans comparaison la plus belle de cette contrée, autant par la clarté de ses eaux que par la longueur de son cours. Elle va se rendre dans le *Saghalianula*, au travers du Pays des Tartares *Yu-pi*, qui sont rassemblés dans des Villages sur ses bords. Elle reçoit quantité de grandes & de petites rivieres, que les Missionnaires ont inserées dans leur Carte. Elle doit produire une quantité extraordinaire de poisson, puisqu'il sert aux Tartares pour leur nourriture & leur habillement. Ils ont l'art d'en préparer la peau & de la teindre de trois ou quatre couleurs. Ils sçavent la tailler & la coudre avec tant de délicatesse, qu'à la premiere vûe on les croiroit vêtus de soie. La forme de leurs habits est d'ailleurs à la Chinoise, comme celle des Mancheous; avec cette différence remarquable que leurs longues robes sont ordinairement bordées de verd ou de rouge, sur un fond blanc ou gris. Les femmes portent suspendues, au bas de leurs mantes, de petites piéces de cuivre, ou de petites sonnettes, qui avertissent de leur approche. Leur chevelure tombe sur leurs épaules, divisée en plusieurs tresses, & chargée de petits morceaux de verre, d'anneaux & d'autres bagatelles qu'elles regardent comme des ornemens précieux (86).

Tartares Yu-pi qui habitent ses bords.

Leurs habits & leurs alimens.

La vie de cette Nation Tartare n'est pas moins singuliere. Ils employent tout l'Eté à la pêche. Une partie du poisson qu'ils prennent sert à faire de l'huile pour leurs lampes. Une autre partie fait le fond de leur nourriture; & le reste, qu'ils font sécher au soleil, sans le saler, parce qu'ils manquent de sel, est conservé pour la provision d'hiver. Les hommes & les bêtes s'en nourrissent également, lorsque la riviere est glacée. Au reste les Peuples n'en ont pas moins de santé & de vigueur. Les animaux qui servent de nourriture ordinaire au genre humain sont fort rares dans leur Pays, & de si mauvais

(84) *Que* en Chinois, & *Kuron* ou *Koron* en Mancheou, signifient Royaume.

(85) Dix lis font une lieue de France.

(86) Du Halde, *ubi sup.*

goût, que les domestiques mêmes ne le peuvent souffrir, quelque avidité qu'ils doivent avoir pour la chair, après avoir vêcu si long-tems de poisson. Dans ces Pays, on attele des chiens aux traîneaux, lorsque le cours des rivieres est interrompu par le froid. Aussi les chiens sont-ils fort estimés.



On attele des chiens aux traîneaux.

En retournant sur leurs traces, les Missionnaires rencontrerent la Dame d'*Usuri*. Elle revenoit de *Peking*, où son mari, qui avoit été Chef général de la Nation, & qui, outre divers honneurs, avoit eu pour la sûreté de sa personne une compagnie de gardes, étoit mort nouvellement. Elle avoit cent chiens pour ses traîneaux. L'usage est d'en faire marcher quelques-uns devant, pour battre la route. Les autres suivent avec le harnois, & sont relevés successivement jusqu'au terme. On assura les Missionnaires qu'ils font quelquefois, sans se reposer, une course de cent lis Chinois ou de dix lieues de France. La Dame d'Usuri, au lieu de prendre du thé, suivant l'usage des Chinois & des autres Nations Tartares, se faisoit apporter de petits morceaux d'Esturgeon sur une soucoupe de Ratan.

Dame d'Usuri. Ses qualités & ses usages.

Cette Dame entendoit le Chinois. Elle avoit l'air & les manieres tout-à-fait différens des Tartares *Yu-pi*, qui sont d'un naturel assez paisible, mais rude & grossier, sans aucune teinture de sçavoir, & sans aucun culte public de Religion. Les Idoles même de la Chine n'ont pas encore trouvé d'accès parmi eux; vraisemblablement, remarque l'Auteur, parce que les Bonzes prennent peu de goût pour un pauvre & misérable Pays, où l'on ne séme point de froment ou de riz, & où l'on ne trouve qu'un peu de tabac dans quelques endroits voisins des Villages, sur les bords de la riviere. Tout le reste du Pays est couvert de forêts épaisses & presqu'impénétrables. De-là vient qu'il est infesté d'une si prodigieuse quantité de cousins & d'autres insectes de cette nature, qu'on ne peut s'en délivrer qu'avec le secours de la fumée.

Il y a peu de religion dans le Pays.

Quoique l'Europe produise la plûpart des espéces de poisson qui se trouvent dans cette riviere, elle n'a pas cette quantité surprenante d'Esturgeons, qui fait le principal objet de la pêche des Tartares. Ils prétendent que l'Esturgeon est le premier de tous les poissons, & qu'aucun autre n'en approche. Leur usage est d'en manger crûës certaines parties, pour profiter, disent-ils, de toutes les vertus qu'ils lui attribuent. Après l'Esturgeon, ils font beaucoup de cas d'un poisson qui est inconnu aux Européens, mais un des plus délicieux de la nature. Sa longueur & sa taille sont à peu-près celles d'un petit Ton, mais sa couleur est beaucoup plus belle. Sa chair est tout-à-fait rouge; ce qui le distingue de tous les autres Poissons. Il est si rare, que les Missionnaires ne purent s'en procurer qu'une ou deux fois. Les Habitans tuent ordinairement les gros poissons à coups de dards, & se servent de filets pour prendre les petits. Leurs Barques ont peu de grandeur; & leurs Canots ne sont que d'écorce d'arbres, assez bien cousue pour les garantir de l'eau.

Grande abondance d'esturgeons.

Poisson rouge & délicieux.

Il paroît que le langage des Yu-pis est un mêlange de celui des Mancheous, leurs voisins à l'Ouest & au Sud, & de celui des Tartares *Ke-chongs*, qui le bordent au Nord & à l'Est. Du moins les Chefs des Villages entendent fort bien l'un & l'autre. Ces Chefs ne peuvent porter le nom de Mandarins, puisqu'ils n'en ont ni le pouvoir, ni le cortége & les autres marques de dignité. Jamais les Missionnaires n'entendirent donner au Pays le nom de

Langage des Yu-pis.

Royaume, ni par les Tartares, ni par les Chinois, quoique plusieurs Géographes Europeens l'en ayent honoré.

Tartares Ke-chongs.

On peut dire la même chose du Pays des Tartares *Ke-chongs*, qui s'étend néanmoins le long du *Saghalianula*, depuis Tondou jusqu'à l'Ocean. Dans tout cet espace, qui est d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des Villages fort communs, la plûpart situés sur les bords de cette grande riviere. Le langage y est différent de celui des Mancheous, qui l'appellent *Fiatta*. Cette langue *Fiatta* est vraisemblablement celle de tous les Tartares qui habitent depuis l'embouchure du Saghalianula, jusqu'au cinquante-cinquiéme degré de latitude, c'est-à-dire, jusqu'aux dernieres bornes de l'Empire Chinois dans la Tartarie orientale. On ne s'y rase point la tête, suivant l'usage présent de l'Empire. On y porte les cheveux liés d'une espece de ruban, ou renfermés dans une bourse. Les Habitans paroissent plus ingenieux que les Tartares Yu-pis. Ils répondirent fort clairement aux questions que leur firent les Missionnaires sur la Géographie du Pays, & leur attention fut singuliere pour les opérations mathématiques.

Leurs usages.

Isle que les Missionnaires firent visiter.

Les Missionnaires apprirent de ces Tartares que vis-à-vis l'embouchure du Saghalianula on rencontre une grande Isle, habitée par des Peuples qui leur ressemblent. L'Empereur y envoya, sur ce recit, quelques Tartares Mancheous. Ils passerent sur les Barques des Tartares *Ke-chongs* de la côte maritime, qui entretiennent commerce avec les Habitans des parties occidentales de l'Isle. S'ils eussent porté leurs observations du côté méridional, comme ils les porterent du côté de l'Est en allant, & du côté du Nord à leur retour, les Missionnaires seroient parvenus à connoître parfaitement cette Isle. Mais la disette des provisions les ayant forcés de revenir trop-tôt, ils ne rapporterent point de plan de la Côte méridionale, ni d'autres noms que ceux des Villages par lesquels ils avoient passé. Ainsi la Carte de l'Isle n'est fondée que sur les recits des Habitans, & sur cette circonstance particuliere, qu'on ne voit pas paroître de terre, le long de la Côte, au de-là du cinquante-cinquiéme degré de latitude ; ce qui fait juger que l'Isle ne s'étend pas plus loin.

Noms de cette Isle.

Les Habitans du Continent lui donnent différens noms, suivant les différens Villages ; mais le nom général est *Saghalian-anga-bata*, qui signifie, Isle de l'embouchure de la riviere noire. Celui de *Hu-ye*, qu'on lui donne quelquefois à Peking, n'est connu, ni des Tartares, ni de ses Habitans. Les Mancheous qui y furent envoyés, raconterent aux Missionnaires qu'on n'y voit point de chevaux ni d'autres bêtes de charge. Les Insulaires nourrissent une sorte de cerfs privés, qui servent à tirer leurs traîneaux, & que leur description fait croire semblables à ceux de Norvege (87).

Observations sur la Terre de Jesso.

Ils ne purent rien apprendre de la terre de *Jesso* (88), qui, suivant les Cartes Françoises & celle du Japon par les Portugais, doit être de cinq ou six degrés plus au Sud. Et vraisemblablement cette Contrée ne doit pas être fort éloignée du Japon, puisqu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'est pas si-

(87) Ce sont apparemment des Renes *Voy.* la Relation de la Laponie par la Motraye, & le Voyage de M. de Maupertuis au Nord.

(88) On écrit *Jesso*, *Jeso*, *Jeço*, *Jedso*, *Yeso* & *Yedso*.

tuée au de-là du quarante-cinquiéme degré (89). C'est probablement le Pays qui porte le nom de *Ye-tse* dans les Géographes Chinois. Ils en font une partie de la Tartarie orientale. Ils lui donnent beaucoup d'étendue (90), & le supposent habité par une Nation guerriere & redoutée des Japonois, qui a le corps herissé de poil, des moustaches pendantes sur la poitrine, & qui porte l'épée attachée par la pointe, derriere la tête. Mais tous ces recits paroissent fabuleux. Cette Nation terrible n'est connue ni des *Yu-pis* ni des *Ke-chongs*, dont les terres sont contigues, & qui dans le tems de leurs chasses pénétrent à l'Est & à l'Ouest, jusqu'au cinquante-cinquiéme degré. Il est plus sûr par conséquent de se fier aux Relations du Japon concernant l'Isle de Jesso, qui n'en sçauroit être fort loin, puisqu'elle fut la retraite de plusieurs Chrétiens Japonois, sous la conduite du Pere *Jerôme des Anges*, Missionnaire Jésuite. Cet homme Apostolique souffrit le martyre à Yendo, en 1623, avec cinquante Chrétiens qui l'avoient suivi.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

Pays au-delà du Saghalianula.

Au de-là du Saghalianula, on ne trouve plus qu'un petit nombre de Villages, habités par des Tartares Ke-chongs. Le reste du Pays est un veritable désert, qui n'est fréquenté que par les Chasseurs. Il est divisé par une fameuse chaîne de montagnes, qui se nomment *Hin-kau-aliu.* On y trouve quelques rivieres assez considérables. Celle de *Tu-huru-pira*, qui se décharge dans l'Ocean oriental, tire sa source d'une autre chaîne de montagnes au cinquante-cinquiéme degré de latitude; point d'où plusieurs autres rivieres prennent un cours opposé. Celle d'*Udi-pira* coule vers l'Ocean septentrional, dans les terres des Russiens; tandis que celle de *Silimsi-pira* passe au Sud, dans le Pays des Tartares *Ke-chongs*.

Tartares Halas.

Ceux qui porte le nom de *Han-halas*, ou des trois familles de *Hala*, sont de veritables Mancheous, qui s'unirent ensemble après la conquête du reste de leur Nation. Ils en sont fort éloignés, & se trouvent mêlés avec les Tartares *Yu-pis*. L'Empereur Kanghi leur donna des terres, près de Ninguta, le long des rivieres de *Hu-ha-pira* & de Songari-ula, sur les bords desquelles presque tous leurs Villages sont situés. L'habillement de leurs femmes, de leurs enfans & de leurs domestiques, est le même que celui des Tartares Yu-pis; mais ils ont des chevaux, des bœufs, & de bonnes moissons, qui manquent aux Yu-pis.

Ruines de plusieurs anciennes Villes.

On trouve, dans ces Contrées, les ruines de plusieurs grandes Villes. *Fene-gho-hotun* étoit située sur les rives du fleuve *Hur-ha-pira*, à cinq ou six lieues de Ninguta; mais elle n'est plus aujourd'hui qu'un hameau. La situation d'*Odoli-hotun* étoit très forte. On n'en pouvoit approcher qu'au travers de l'eau, par une chaussée fort étroite. Il y reste encore quelques escaliers de grandes pierres, & quelques debris d'un Palais, auxquels on ne connoît

(89) La Terre de Jesso, telle qu'elle est représentée dans nos Cartes, d'après les découvertes des Hollandois, s'étend au-delà du cinquantiéme degré de latitude, & par conséquent sa partie Nord doit être à peu près au même paralelle que la Côte Sud de l'Isle dont on vient de parler, & peut-être trois ou quatre degrés plus à l'Est, comme elle est représentée dans la Carte de M. Kirilow, publiée à Petersbourg en 1734, qui paroît la meilleure pour toutes ces contrées. Elle donne Jesso pour une Isle. M. Danville en a fait deux, & Strahlenberg en fait mal-à-propos une partie de *Kamebatka*.

(90) Ils la placent vers *Hen-chun*, dont on a parlé ci-dessus, à l'extrêmité la plus septentrionale de la Corée.

De qui elles sont l'ouvrage.

rien de semblable dans la Ville même de Ninguta. Il y a beaucoup d'apparence que tous les anciens monumens de la Tartarie orientale n'ont pas été l'ouvrage des Tartares Mancheous, & qu'ils doivent être attribués à ceux du douziéme siécle, qui se rendirent maîtres du Nord de la Chine, sous le nom de *Kinchans* (91) Ces Tartares Kinchans bâtirent des Villes & des Palais dans diverses parties de leur Pays. Mais ensuite ils furent taillés en piécess par les Mongols ligués avec les Chinois; & ceux qui échapperent au carnage chercherent un asile dans les parties occidentales de leur ancien Pays, habité aujourd'hui par les Tartares *Solons*, qui se prétendent descendus des Mancheous. On peut conclure que *Putay-ula-hotun* (92) fut bâtie aussi par les Kinchans, quoiqu'il ne reste de cette Ville qu'une pyramide ordinaire, & les ruines de ses murs, hors desquels sont les maisons des Mancheous. Elle est à huit ou neuf lieues de *Kirin-ula-hotun*, sur le fleuve *Songari*, qui porte en ce lieu le nom de Putay-ula. C'est la moindre des quatre grandes Villes du Gouvernement de *Kirin-ula;* mais c'est sans comparaison la plus agréable, parce qu'elle est située dans une plaine plus fertile & mieux cultivée.

Fleuve & Montagnes celébres parmi les Mancheous.

L'Histoire des Mancheous n'a rien de plus celébre que le *Songari-ula*, ou le fleuve Songari, & que la montagne d'où il tire sa source. Cette montagne est nommée *Chau-yen-aliu* par les Tartares, & *Chang-pe-chau*, c'est-à-dire la montagne blanche par les Chinois, qui se vantent d'en tirer leur origine, avec un grand nombre de fables & de circonstances merveilleuses. Ce qui paroît vrai, c'est que le Pays des Mancheous n'avoit point alors de riviere comparable au Songari-ula. Il abonde en poisson. Il est large, profond & navigable sans danger dans toutes ses parties, parce que la rapidité de son cours est médiocre, au point même de sa jonction avec le Saghalianula.

A l'égard de la montagne, c'est la plus haute de toute la Tartarie orientale. On la découvre de fort loin. Comme elle est couverte, en partie, de bois & de sable, elle paroît toujours blanche; ce que les Chinois attribuent faussement à la nége, puisqu'il ne s'y en trouve presque jamais. On voit, au sommet, cinq rochers d'une grosseur extraordinaire, qui ont l'apparence d'autant de pyramides en ruines, & qui sont continuellement humectés par les brouillards & les vapeurs qui se forment particulierement dans cette contrée. Entre ces rochers est un lac fort profond, d'où sort le Songari. Mais les Mancheous sont dans l'erreur lorsqu'ils donnent la même source aux trois grandes rivieres qu'on a deja décrites sous le nom de *Tumen-ula*, de *Ya-lu-ula*, & de *Si-luc-ula*, & qui, après avoir fait le circuit de la Corée, s'unissent & se déchargent ensemble dans la mer de ce Royaume (93).

Erreur des Mancheous.

(91) Apparemment les Tartares *Kins*, dont on a déja parlé plusieurs fois.

(92) La même Ville que Verbiest appelle simplement *Ulla* dans son Journal, & qu'il représente comme le siége de l'ancien Empire Tartare.

(93) Du Halde, p. 247. & suiv.

*Gouvernement*

*Gouvernement de Tſitſikar.*

Ville neuve de Tſitſikar.

Le troiſiéme Gouvernement eſt celui de *Tſitſikar*, (94) qui tire ce nom d'une Ville neuve, bâtie par l'Empereur *Kang-hi* pour aſſurer ſes conquêtes contre les Ruſſiens. Elle eſt ſituée près de *Nanni-ula*, riviere conſidérable, qui tombe dans le Songari. Au lieu de murs elle eſt entourée d'une paliſſade de hauteur médiocre, mais bordée d'un aſſez bon rempart. La garniſon eſt principalement compoſée de Tartares, & la plûpart de ſes Habitans ſont des Chinois que le Commerce y attire, ou qui ont été bannis pour leurs crimes. Les uns & les autres ont leurs maiſons hors l'enceinte du mur de bois, qui ne contient gueres que les Cours de Juſtice & le Palais du Général Tartare. Ces maiſons, qui ſont de terre & qui forment des rues aſſez larges, ſont renfermées auſſi dans des murs de terre. Le Pays eſt habité par des Mancheous, des *Solons*, & particulierement par les *Tuguris* (95) qui en ſont les anciens Peuples. Cette Nation n'eſt pas fort nombreuſe. Elle ſe ſoumit aux Mancheous, ſous le Pere de l'Empereur Kang-hi, après avoir imploré ſa protection contre les Ruſſiens, qui, étant paſſés en armes, de la riviere de Saghalian-ula dans celle de *Songari*, s'étoient aſſurés de toutes les petites rivieres qui y communiquent, & répandoient la terreur dans toutes les Nations Tartares qui en habitent les bords. Les Tuguris ſont grands & robuſtes. Ils ſont accoûtumés de tous tems à ſemer du grain & à bâtir des maiſons, quoiqu'ils ſoient environnés de Tartares qui n'ont pas ces deux uſages.

Ses Habitans.

Ceux du Pays.

Juriſdiction du Gouverneur.

La Juriſdiction du Gouverneur de Tſitſikar s'étend ſur (96) *Mer-ghen-hotun* & ſur Sanghalian-ula-hotun, deux Villes neuves. *Merghen* eſt à plus de quarante lieues de Tſitſikar. Elle eſt beaucoup mieux peuplée & n'a qu'un ſimple mur. Le territoire de ces deux Villes eſt ſabloneux; mais celui de *Saghalian-ula-hotun*, ou de la Ville de la riviere noire, produit de riches moiſſons de froment. C'eſt une plaine, qui s'étend le long de la belle riviere de Saghalian, & qui contient pluſieurs Villages. La Ville même eſt ſituée ſur la rive du Sud. Elle eſt bâtie dans le goût de Tſitſikar, & n'eſt pas moins peuplée, ni moins pourvûe des avantages de la nature. Cette Ville a dans ſa dépendance un petit nombre de Villages Mancheous, qui ſont ſur les bords de la même Riviere, & pluſieurs grandes forêts, où la chaſſe eſt excellente pour les Zibelines. Les Ruſſiens ſeroient parvenus à s'en rendre maîtres, ſi la Ville de *Yak-ſa*, qu'ils avoient bâtie plus haut ſur la riviere, n'eut été démolie par le Traité de 1689. Les Chaſſeurs Tartares entretiennent une bonne garde ſur la frontiére, & des barques armées ſur le Saghalian-ula.

Ruines d'Aykem, ancienne Ville.

Environ treize lis (97) plus haut, du côté du Nord, on rencontre les ruines d'une ancienne Ville nommée *Aykem*, dont on attribue la fondation aux premiers Empereurs de la famille de Tayming. Ce fut dans le tems que

(94) Iſbrand Ides écrit *Xixigar*; Brand, *Suttega*; & les Jéſuites, dans leurs Tables de latitude & de longitude, *Chiskar*. Ce Gouvernement a ſept cens quarante milles de long & ſix cens de large.

(95) Iſbrand Ides les appelle *Targazis*.

(96) Ou *Merghin*.

(97) Dix lis ſont une lieue.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

Révolutions qui causerent sa ruine.

par une étrange vicissitude de la fortune, les Tartares Occidentaux, ou les Mongols, furent non-seulement chassés par les Chinois, dont ils avoient été long-tems les maîtres, mais attaqués avec tant de vigueur jusques dans leur Pays, qu'après s'être retirés fort loin, ils se virent obligés à leur tour de tirer des lignes, dont les Missionnaires rendent témoignage qu'on voit encore les traces. Ensuite ne se trouvant pas capables de résister à la rage de leurs Ennemis, ils passerent le Saghalian-ula; & pour les arrêter de l'autre côté de cette riviere les Chinois bâtirent *Aykem*, sous l'Empereur *Yonglo*. Il ne paroît pas que cette Ville ait subsisté long-tems. Les Tartares, s'étant ralliés vingt ans après, rentrerent dans leur ancien Pays, & détruisirent le boulevard qu'on avoit élevé contr'eux. Ensuite, pour exercer leur vengeance, ils ravagerent les Provinces Chinoises au Nord. Ils furent bien-tôt écrasés par les forces de l'Empereur *Suen-ti*; mais ils ne laisserent pas de conserver la possession de leurs anciens territoires, par la faute du Général Chinois, qui ne sçut pas profiter de sa victoire pour les chasser au-delà du Saghalian-ula, & pour rebâtir Aykem. Ce nom est également connu des Chinois & des Tartares. Il se trouve même quelques gens à Peking qui le donnent à *Saghalian-ula-hotun*, Ville neuve dont nous avons déja parlé, mais qui est située dans un autre lieu.

Rivieres où l'on pêche des perles.

La riviere de Saghalian (98) reçoit celle de *San-pira*, celle de *Kafin-pira*, & plusieurs autres, qui sont renommées pour la pêche des perles. Cette pêche ne demande pas beaucoup d'art. Les Pêcheurs se jettent dans ces petites rivieres, & prennent la premiere huître qui se trouve sous leur main. On prétend qu'il n'y a pas de perles dans le Saghalian-ula; mais, suivant les éclaircissemens que les Missionnaires reçurent des Mandarins du Pays, cette opinion ne vient que de la profondeur de l'eau, qui ôte aux Pêcheurs la hardiesse d'y plonger. On pêche aussi des perles dans plusieurs autres petites rivieres, qui se jettent dans le *Nonniula* & dans le *Songari*, telles que l'*Arom* & le *Nemer*, sur la route de Tsitsikar à *Merghen*. Mais on assure qu'il ne s'en trouve jamais dans les rivieres qui coulent à l'Ouest du Saghalian-ula, vers les terres des Russiens. Quoique ces perles soient fort vantées par les Tartares, il y a beaucoup d'apparence qu'elles seroient peu estimées des Européens, parce qu'elles ont des défauts considérables dans la forme & dans la couleur. L'Empereur en a plusieurs cordons de cent perles, ou plus, toutes semblables, & d'une grosseur considérable; mais elles sont choisies entre des milliers, parce qu'elles lui appartiennent toutes. Les martres du Pays sont aussi d'un grand prix parmi les Tartares, parce qu'elles sont d'un bon usage & qu'elles se soutiennent long-tems.

Qualités des perles de Tartarie.

Chasse des martres par les Tartares Solons.

Les Tartares *Solons*, qui vont à la chasse des martres, sont originairement Orientaux, & se prétendent descendus de ceux qui échapperent, en 1204, à la destruction générale dont on a rapporté l'histoire. Ils sont plus robustes, plus adroits & plus braves que les autres Habitans de ces Contrées. Leurs femmes montent à cheval, menent la charrue, chassent le Cerf & toutes sortes d'animaux. On trouve un grand nombre de ces Tartares à *Nierghi*, Ville

(98) Cette Riviere porte divers noms en différens endroits. Elle se nomme *Onon* vers sa source; ensuite *Schilke*. Les Chinois l'appellent *He-long-kyang*, ou Riviere du Dragon noir; & les Russiens la nomment *Amur*.

assez grande, à peu de distance du Tsitsikar & de Merghen. Les Missionnaires les virent partir le premier jour d'Octobre, pour aller commencer leur chasse, vêtus de camisoles courtes & étroites de peau de loup, avec un bonnet de la même peau & leurs arcs au dos. Ils emmenoient quelques chevaux chargés de millet & de leurs longues robes de peau de renard ou de tygre; qu'ils portent dans les tems froids, sur-tout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse, montent fort bien dans les lieux escarpés, & connoissent toutes les ruses des martres. La rigueur de l'Hyver, qui glace les plus grandes rivieres, ni la férocité des tygres, dont les Chasseurs deviennent souvent la proie, ne peuvent empêcher les Solons de retourner à ce rude & dangereux exercice, parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'Empereur, qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher, dans le Pays même. Elles y sont assez rares, & les Mandarins ou les Marchands de Tsitsikar les enlevent immédiatement.

Tartarie des Mancheous. Regis.

Bornes du Gouvernement de Tsitsikar à l'Ouest.

Les bornes de ce Gouvernement, à l'Ouest & du côté de la Tartarie Russienne, sont deux rivieres d'une grandeur médiocre, dont l'une, qui s'appelle *Ergona* (99), prend sa source au Sud, un peu au dessous du cinquantiéme degré de latitude, & joint le Saghalian-ula à quatre degrés de longitude Est de Peking. L'autre nommée *Aigho-kerbechi*, descend de moins loin au Nord & tombe aussi dans la Saghalian, un peu au Nord-Ouest de l'embouchure de l'Ergona.

Nip-chu, premiere Ville des Russiens.

De cette frontiere on compte environ cinquante lieues jusqu'à (1) *Nipchu* ou *Nipcheou*, premiere Ville des Russiens, presqu'au même méridien que Peking. Elle est située sur la rive Nord de Saghalian-ula; & son nom lui vient de la riviere de Nip-chu, qui se joint à l'autre dans ce lieu. On sçait par le recit de plusieurs Voyageurs qu'elle est bâtie dans le goût de Tsitsikar. La principale partie de sa Garnison est composée de Siberiens & de Tartares, qui sont commandés par des Officiers Russiens. En 1689 les Peres Thomas & Gerbillon, Missionnaires Jésuites, déterminerent sa latitude à cinquante-un degrés quarante-cinq minutes; ce qui s'accorde fort bien avec les observations que les Missionnaires Géographes firent à *Saghalian-ula-hotun*, trente lieues plus haut sur la riviere, dans le Pays des Tartares *Ulussu-mudans*. Les Domaines Russiens au-delà de *Nip-chu*, & toute la partie du Saghalian-ula qui est vers sa source, ne furent tracés sur la Carte que d'après les recits des Mongols & des autres Tartares de la frontiere (2).

Eclaircissemens du Pere Gerbillon sur la Tartarie orientale.

A ces éclaircissemens du Pere Regis sur la Tartarie orientale & sur ses Habitans, nous joindrons ceux dont on est redevable au Pere Gerbillon.

Le Pays des Mancheous, suivant ce Missionnaire, est situé au Nord de Lyau-tong, Province la plus orientale de la Chine. Il s'étend depuis quarante-un jusqu'à cinquante-trois degrés de latitude du Nord; & depuis environ cent quatre degrés de longitude (3) jusqu'a l'Ocean oriental, qui le borne de ce côté-là. Il est bordé au Nord par la grande riviere que les Man-

(99) D'autres écrivent *Argon*.

(1) Ou le *Ni-po-cheou*, que les Russiens nomment *Nerchinskoy*, de la Riviere *Nerchin*, sur laquelle elle est située.

(2) Du Halde, p. 248. & suiv.

(3) Ce devroit être plûtôt cent quatorze en comptant de Paris, ou cent trente-quatre en comptant de Ferro.

TARTARIE DES MANCHEOUS. GERBILLON.

cheous nomment *Saghalian-ula*, les Chinois *He-long-lyang*, & les Russiens *Yamur* ou *Amur*. Au Sud, il touche au Lyau-tong & à la Corée; & du côté de l'Ouest, au Pays des Tartares Mongols.

Idée générale du Pays.

Son étendue est fort vaste de l'Est à l'Ouest, mais il est mal peuplé; surtout depuis que les Empereurs de la Chine ont attiré à Peking la plus grande partie de ses Habitans. Il s'y trouve néanmoins des Villes murées & quantité de villages ou de hameaux, dont les Habitans s'emploient à l'agriculture. Les principales Villes sont *Ula*, *Aykem* & *Ninguta*, Places de Garnison, qui ont leurs Gouverneurs & d'autres Officiers civils & militaires. C'est dans ce Pays que les Chinois bannissent leurs Criminels, pour le repeupler. L'air y est très-rude, & les terres aussi montagneuses & aussi couvertes de bois que la Nouvelle France en Amerique. Les Habitans se logent dans des hutes, sur le bord des rivieres, & subsistent de la chasse & de la pêche, surtout ceux qui tirent le plus vers l'Orient, & qui ont quelque chose de barbare.

Sa division en Provinces.

Le Pays est divisé en Provinces, dont la plus occidentale est celle de Solon. Les Moscovites la nomment *Dawra*; mais c'est plûtôt le nom d'un Peuple que celui d'un Pays. Il commence à la jonction de l'Ergone & du *Saghalian-ula*, sur le dernier desquels elle s'étend plus de cent cinquante lieues vers Ninguta. Le Gouverneur apprit à Gerbillon qu'on ne compte pas plus de dix mille familles dans cette Province. Les Habitans sont grands Chasseurs, habiles Archers, & payent leur tribut en peaux de martres. Chaque famille en fournit deux, trois, ou plus, chaque année, suivant le nombre de ceux qui la composent.

Le Pays n'a qu'une Ville, nommée *Merghen* ou *Merghin*, bâtie par l'Empereur de la Chine, qui y entretient garnison. Tout le reste n'offre que des hutes. A la vérité les Russiens y avoient autrefois une Forteresse, qu'ils nommoient *Albazia*, & qui portoit le nom de *Yaksa* parmi les Tartares, de celui d'une petite riviere sur laquelle elle étoit située, & qui se jette dans le Saghalian-ula. Mais cette Forteresse étant devenue l'occasion d'une guerre entre la Chine & la Russie, parce que la Garnison troubloit quelquefois la chasse des Solons, fut démolie par le Traité de *Nip-chu*, & le territoire cedé aux Chinois.

Forteresse d'Albazia ou Yakia.

Embouchure du Saghalian-ula.

Depuis Yaksa jusqu'à l'embouchure du Saghalian-ula, dans la mer orientale, on compte pleinement quatre cens lieues; du moins le Viceroi, qui avoit fait ce voyage dans une Barque, par ordre de la Cour, en assura-t-il l'Empereur. De Yaksa à Ninguta la distance est de cent cinquante lieues. Plus loin, on rencontre une Nation qui n'emploie que des chiens pour traîner ses voitures, & que les Mancheous, ses voisins, nomment *Meneurs de chiens* (4). Ce peuple occupe environ deux cens lieues au long de la riviere, mais il n'en est pas plus nombreux. On ne lui connoît qu'un petit nombre de hameaux, situés à la chûte de quelque petite riviere dans le Saghalian-ula.

Nation des Fiattas.

En continuant de suivre le même fleuve jusqu'à la mer, on trouve une autre Nation, nommée *Fiattu* ou *Fiatta* (5) dont le langage n'a pas de ressem-

(4) Par leur situation, ces Peuples doivent être les Tartares *Kechins*.

(5) On a vû ci-dessus que *Fiatta* est la langue des Kechins. Peut-être n'est-ce que le nom d'une des deux Nations, qu'on donne par cette raison à sa langue.

Blance avec celui de la Nation voisine, comme l'un & l'autre differe de celui des Mancheous. Suivant la description qu'on fait des Fiattas, ils ressemblent beaucoup aux Iroquois de l'Amerique. Ils vivent de leur pêche, & ne sont vêtus que de peaux des poissons, ce qui les a fait nommer Lyu-pis (6) par les Chinois. Ils n'entendent pas l'agriculture. Leurs habitations sont des hutes, dans lesquelles ils vivent sans Roi, ou sans Souverain, quoiqu'ils reconnoissent un Chef, auquel ils obéissent, à-peu-près comme les Sauvages du Canada. Ils ont des Canots, composés d'écorce d'arbre ou de troncs creusés. Ceux qui habitent la Côte maritime sont souvent visités par des Barques qui viennent de quelques Isles à l'embouchure de la Riviere. On ne donne pas, dans cet endroit, plus de trois lieues de large au Saghalian-ula; mais il est fort profond dans toutes ses parties, & navigable, lorsqu'il n'est pas glacé, jusqu'à Nipchu, c'est-à-dire l'espace de cinq cens lieues.

Cours du Saghalian-ula.

Gerbillon apprit du Viceroi qu'à l'Est de cette riviere tout le Pays que les Tartares appellent *Songari*, & les Russiens *Singola*, n'est qu'un vaste désert, rempli de montagnes & de forêts (7), mais que les bords du Songari sont habités néanmoins par des Mancheous, auxquels les Russiens donnent le nom de *Duchari* (8). En Hyver ces Peuples vont à la chasse des martres dans leurs grandes forêts, & reviennent passer l'Eté aux environs de Ninguta.

Déserts à l'Est.

Au Nord du Saghalian-ula, environ cent lieues au dessous de Yak-sa, coule une riviere que les Mancheous nomment *Chi-kiri*, & les Russiens *Zia*. On raconte qu'il faut deux mois pour remonter à sa source, mais qu'on n'emploie pas plus de quinze jours pour revenir. Elle sort d'une chaîne de montagnes, qui sert de limites entre les deux Empires, & son cours est fort rapide vers le Sud. Les Mancheous donnent aux Habitans de ses bords le nom d'*Orochons*, tiré d'un animal qui se nomme *Oron*, & qui est une sorte de petit daim, dont les Orochons se servent pour leurs traîneaux. L'Auteur en vit un dans le parc de l'Empereur. Il y vit aussi des élans, qui sont fort communs dans ce Pays & dans celui des Solons. Les belles peaux de martres, celles d'Ermine grise & de renard noir, se trouvent dans le Pays des Chi-kiris. Les Russiens ne manquoient pas de ces belles peaux lorsqu'ils étoient en possession de Yaksa.

Riviere de Chikiri ou de Zia.

A l'égard des Mancheous mêmes, qui sont comme Seigneurs de toutes les autres Nations de la Tarrarie orientale, & dont le Chef est l'Empereur de la Chine, les Russiens leur donnent le nom de *Bogdoys* (9). Ils peuvent passer pour Payens, quoiqu'ils n'ayent pas de Temples, ni d'Idoles, ni de culte regulier, & que dans leur langage ils n'adressent de sacrifices qu'à l'Empereur du Ciel (10). Ils rendent à leurs ancêtres une vénération mêlée de pratiques superstitieuses. Depuis qu'ils sont entrés à la Chine, quelques-uns ont embrassé les sectes idolâtres; mais la plûpart demeurent fort attachés à leur ancienne

Comment les Russiens nomment les Mancheous.

(6) Ce mot signifie *Peau de poisson*.

(7) Les Missionnaires qui pénetrerent dans ce Pays & qui en ont fait la Carte, disent que les Tartares Yupis & les Tartares Kechins habitent également à l'Est du Songari; mais que les derniers occupent les bords du *Saghalian-ula* jusqu'à son embouchure.

(8) Avril dit (p. 146.): » Cette Province » de *Bogdoi* est nommée par les Russiens, » *Diurbari*; & par les Mongols, *Diurski*.

(9) Ils appellent l'Empereur, *Bogdoy-kan*, & *Amolon Bogdoy-kan*.

(10) Leur religion est la même à peu près que celle qui est établie à la Chine.

TARTARIE DES MANCHEOUS. GERBILLON.

Réligion, qu'ils respectent comme le fondement de leur Empire & comme la source de leur prosperité (11).

Témoignage de Bentink sur les Mancheous.

Suivant Bentink, les Tartares orientaux ou Mancheous, qu'il appelle Mongols de l'Est, exercent presque tous l'agriculture, & ressemblent parfaitement à ceux de l'Ouest, excepté qu'ils sont plus civilisés & plus blancs, sur-tout les femmes, entre lesquelles il s'en trouve un grand nombre qui pourroient passer pour belles dans tous les Pays du monde. La plûpart ont des habitations fixes, c'est-à-dire des Villes & des Villages. Leur religion, ajoute le même Auteur, n'est ni celle de Fo, ni celle des Chinois. Le peu qu'ils en ont est un mêlange de l'un & de l'autre, réduit à quelques cérémonies nocturnes, qui favorisent plus, dit Bentink, la sorcellerie que la religion (12). Leur langage n'est aussi qu'un mêlange de Chinois & d'ancien Mogol, qui n'a presque aucun rapport avec celui des Mogols occidentaux (13).

### *Remarques sur le langage des Tartares Mancheous.*

Usage commun des langues Chinoises & Tartares.

SOUS le Gouvernement Tartare qui subsiste aujourd'hui, l'usage de la langue Mancheou est aussi commun à la Cour que celui de la langue Chinoise. Tous les actes publics du Conseil Impérial ou des Cours suprêmes de Justice sont écrits dans les deux langues. Cependant le Mancheou commence à décliner, & se perdroit apparemment si les Tartares n'employoient toutes sortes de précautions pour le conserver. Ils commencerent, sous le regne de *Chun-chi*, à traduire les Classiques Chinois & à compiler les Dictionnaires en ordre alphabétique; mais s'étant servis des caracteres Chinois, dont les sons & même le sens ne peuvent être exprimés par la langue Tartare, cet ouvrage eut peu d'utilité. L'Empereur *Kang-hi*, au commencement de son regne, créa dans sa Capitale un office des meilleurs Grammairiens des deux Nations, dont les uns devoient traduire les Histoires & les Classiques qui n'avoient pas été finis, tandis que les autres s'attacheroient aux Orateurs, & composeroient sur-tout un dictionnaire dans les deux langues. Cette commission fut exécutée avec une diligence surprenante. Lorsqu'il naissoit quelque doute aux Traducteurs, ils devoient consulter les Anciens des huit Bannieres Tartares. S'ils n'étoient pas satisfaits de la réponse, ils s'adressoient à ceux qui étoient nouvellement arrivés du fond de la Tartarie. On proposa des récompenses pour ceux qui fourniroient des mots au dictionnaire. Après en avoir recueilli un si grand nombre, qu'il n'en devoit pas rester beaucoup pour un supplément, on prit soin de les ranger en différentes classes.

Ouvrages & Dictionnaire Tartares.

Ordre & division du Dictionnaire.

Le premiere regarde les Cieux; la seconde, le tems; & la troisiéme, l'Empereur. Ensuite les autres appartiennent au Gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coûtumes, à la musique, aux livres, à la guerre, à la chasse, à l'homme, à la terre, à la soie, aux étoffes, aux habits, aux instrumens, au travail, aux ouvriers, aux écorces, au boire & au manger, aux grains, aux herbes, aux oiseaux, aux animaux farouches & privés, aux poissons, aux insectes, &c. Les classes sont divisées en chapitres & en articles. Chaque mot,

(11) Du Halde, Vol. II.
(12) Cet Auteur paroît ici mal informé.
(13) Histoire des Turcs & des Mongols, Vol. II. p. 503. & suiv.

écrit en grands caracteres, a ſous lui, en petites lettres, ſa définition, ſon explication & ſes uſages. Les explications ſont nettes, élégantes & dans un ſtile aiſé. Elles peuvent ſervir de modéles pour bien écrire. Mais comme ce fameux livre eſt en langue & en caracteres Tartares, ſon utilité ſe borne à ceux qui, ſachant déja la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou veulent l'enrichir par des traductions.

Langage des Mancheous.

Ce que cette langue a de plus ſingulier, comparée à la langue Françoiſe, c'eſt que le verbe differe auſſi ſouvent que le ſubſtantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le ſubſtantif qui le ſuit. On dit en françois, *faire un vers, faire une peinture, faire une ſtatue*, c'eſt une expreſſion commode que les Tartares ne peuvent ſupporter. Ils pardonnent la repétition d'un même verbe dans le diſcours familier; mais, dans un Auteur, & dans leurs écrits mêmes les plus ſimples, ils la trouvent inexcuſable. Celle d'un même mot dans l'eſpace de deux lignes n'eſt pas plus pardonnée. Elle forme une monotonie qui choque les oreilles. Ils ſe mettent à rire lorſqu'un Miſſionnaire liſant nos livres, ils entendent revenir ſouvent *que, qu'ils, qu'eux*, &c. En vain leur dit-on que c'eſt le genie de la langue Françoiſe. Ils peuvent à la verité ſe paſſer de ce ſecours dans la leur, car le ſeul ordre de leurs mots produit le même effet pour les faire entendre, ſans équivoque & ſans obſcurité. Auſſi ne connoiſſent-ils pas les pointes inſipides qui ne roulent que ſur des jeux de mots.

Singularités de la langue Tartare.

Un autre ſingularité de leur langue, c'eſt ſon abondance, qui leur donne le moyen d'exprimer clairement & d'une maniere préciſe ce qui demanderoit autrement beaucoup d'étendue. Par exemple, quoiqu'entre tous les animaux domeſtiques le chien ſoit celui qui fourniſſe le moins de mots dans la langue Tartare, elle en a pluſieurs, outre ceux de chien, de matin, de lévrier, d'épagneul &c, pour exprimer l'âge, le poil & les bonnes ou les mauvaiſes qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & fort épais? c'eſt aſſez du mot *Tayha*. A-t-il le muſeau long, la queue de même, les oreilles grandes & les lévres pendantes? *Yolo* exprime toutes ces qualités. S'il s'accouple avec une chienne ordinaire, les petits qui en viennent ſe nomment *Peſaris*. Un chien ou une chienne qui a deux boucles jaunes au-deſſus des paupieres, s'appelle *Turbe*. S'il eſt marqueté comme le leopard, on le nomme *Kuri*. S'il a le muſeau tacheté & le reſte du corps d'une même couleur, on l'appelle *Palto*. S'il a le col entierement blanc, c'eſt un *Cha-ku*. S'il a ſur la tête quelques poils qui tombent par derriere, c'eſt un *Kalia*. Si ſa prunelle eſt moitié blanche & moitié bleue, c'eſt un *Chi-keri*. S'il eſt bas, s'il a les jambes courtes & trapues, & le col long, c'eſt un *Kapari*. Le nom commun d'un chien eſt *Indagon*, & celui d'une chienne *Nieghen*. Les petits à ſept mois s'appellent *Niacha*. Depuis ſept juſqu'à onze, ils ſe nomment *Nukere*. A ſeize mois ils prennent le nom général d'*Indagon*. Il en eſt de même de leurs qualités, bonnes & mauvaiſes. Un mot en exprime deux ou trois enſemble.

Richeſſe de la langue Tartare.

Combien de mots pour exprimer un chien.

Les détails ſeroient infinis ſur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les noms ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien. Il y en a non-ſeulement pour ſes différentes couleurs, pour ſon âge & pour toutes ſes qualités, mais encore pour ſes divers mouve-

Il y en a beaucoup plus pour le cheval.

Langage des Mancheous.

mens (14). On ne décideroit pas aiſément ſi cette étrange abondance eſt un ornement ou un embarras dans une langue. Mais d'où les Tartares ont-ils pû tirer cette multitude ſurprenante de noms & de termes pour exprimer leurs idées ? Ce n'eſt pas de leurs voiſins. A l'Oueſt ils ont les Tartares Mongols, mais à peine ſe trouve-t-il huit mots qui ſe reſſemblent dans les deux langues; encore l'origine en eſt-elle incertaine. A l'Eſt, juſqu'à la mer, ils ont quelques petites Nations ſauvages, dont ils n'entendent point le langage, non plus que celui de leurs voiſins au Nord. Du côté du Sud, ce ſont les Coréſiens; mais le langage & les caracteres de la Corée étant Chinois n'ont aucun reſſemblance avec ceux de la Tartarie.

Quatre manieres d'écrire des Mancheous.

Premiere.

Les Tartares Mancheous ont quatre manieres d'écrire, quoiqu'ils n'ayent qu'une ſorte de caracteres (15). La premiere, qui ſert à graver des inſcriptions ſur la pierre ou ſur le bois, demande un jour entier pour en écrire ſoigneuſement vingt ou vingt-cinq lignes, ſur-tout lorſqu'elles doivent être vûes de l'Empereur. Si les traits du pinceau ſont d'une main péſante, qui les rend trop larges & trop pleins, s'il leur manque de la netteté, ſi les mots ſont preſſés ou inégaux, l'ouvrage doit être recommencé. On n'y ſouffre point de renvois, ni d'additions marginales. Ce ſeroit manquer de reſpect pour le Souverain. Les Inſpecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on apperçoit la moindre faute.

Seconde.

La ſeconde méthode eſt fort jolie, & peu différente de la premiere, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus aiſée. Elle n'oblige pas de marquer d'un double trait les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qui eſt une fois écrit, quand le trait ſeroit trop épais ou trop mince.

Troiſiéme.

La troiſiéme maniere eſt plus différente de la ſeconde que celle-ci ne l'eſt de la premiere. C'eſt l'écriture courante. Elle eſt ſi prompte que les deux côtés de la page ſont bien-tôt remplis. Comme les pinceaux du Pays prennent beaucoup mieux l'encre que nos plumes, on perd moins de tems à les tremper. Si l'on dicte à quelqu'Ecrivain, on eſt ſurpris de la vîteſſe avec laquelle on voit courir le pinceau. Ce caractere eſt fort en uſage pour les mémoires, les procédures de la Juſtice & les affaires communes. Les trois méthodes précédentes ne ſont pas d'une égale fineſſe, mais elles ſont également liſibles.

Quatriéme.

La quatriéme eſt la plus groſſiere, quoique la plus courte & la plus commode pour un Auteur, & pour ceux qui ont des extraits à faire ou quelque choſe à copier. Il faut ſçavoir que dans l'écriture Tartare il y a toujours un grand trait qui tombe perpendiculairement du haut au bas du mot. A gauche de ce trait, on en ajoûte un comme en dents de ſcie, qui fait les quatre voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, diſtinguées l'une de l'autre par des points à droite de la perpendiculaire. Un point oppoſé à la dent forme la voyelle *e*. Si ce point eſt omis, c'eſt la voyelle *a*. Un point, à gauche d'un mot, près de la dent, ſignifie *n*, & l'on doit lire alors *ne*. Si le point eſt oppoſé à droite, on lit *no*. Si,

(14) En cela le Mancheou reſſemble à l'Arabe, qui exprime les animaux & les choſes, ſous différentes idées, par des mots différens. C'eſt ainſi que l'Arabe a mille mots pour exprimer un cheval, un chameau, &c. cinq cens pour du lait, une épée, &c.

(15) Les caracteres Tartares ou Mancheous ſont originairement les lettres d'*Oigur* ou *Vigor*, qui ſont en uſage, avec quelques différences, parmi les Mongols & les Peuples du Tibet & du Bengale.

à la droite d'un mot, on trouve un *o* à la place d'un point, cet *o* marque que la voyelle est aspirée, & qu'il faut lire *ho*, *he*, comme en Espagnol.

Langage des Mancheous.

Pinceaux & papier.

On se sert ordinairement d'un pinceau; quoiqu'on emploie quelquefois aussi une sorte de plume, composée de Bambou, & taillée à-peu-près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caracteres Tartares sont de telle nature, qu'ils ne sont pas moins lisibles de travers, en remontant, que de l'autre côté.

Observations entre le Prince héréditaire de la Chine & le Pere Parennin, sur les langues Européennes & Tartares.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfere sa langue naturelle à toutes les autres, & qui ne la croie la plus élégante & la plus riche du monde. Le fils aîné de l'Empereur, à l'age de trente-cinq ans, s'imaginoit qu'il étoit impossible de rendre le sens de la langue Tartare, & plus encore la majesté de son stile, en aucune des langues Européennes. Il les traitoit de barbares. La relieure de nos livres & nos gravures lui plaisoient beaucoup, mais il n'avoit que du dégoût pour nos lettres. Il les trouvoit petites & mal distinguées. Il prétendoit qu'elles formoient une espece de chaîne, dont les anneaux étoient irrégulierement entrelacés, & qu'elles ressembloient à la trace des pieds d'une mouche sur une table poudreuse. Il ne pouvoit se persuader que des caracteres de cette nature fussent capables d'exprimer un grand nombre de pensées & d'actions, & tant de choses mortes ou vivantes; comme ceux des Chinois & des Tartares, qui sont clairs, distincts & gracieux. Enfin, il soutenoit que sa langue étoit forte, majestueuse & très agréable à l'oreille; au lieu que dans le langage des Missionnaires il n'entendoit qu'un gazouillement continuel, fort approchant du jargon de Fo-kyen.

Le Pere Parennin, pour convaincre ce Prince que les langues de l'Europe pouvoient exprimer tout ce qui étoit prononcé en langue Tartare, traduisit sur le champ, en latin, une lettre au Pere Suarez (16), que le Prince avoit dictée dans sa propre langue. Il lui fit confesser que les caracteres romains étoient préférables à ceux de la Tartarie, parce que malgré leur petit nombre ils ne laissent pas d'exprimer quantité de mots Chinois & Tartares que sa Nation ne peut écrire avec ses caracteres. Il lui proposa pour exemple les mots *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*, qu'il fut impossible au Prince d'écrire dans sa langue, parce que le Tartare n'admettant point deux consonnes sans une voyelle au milieu, il ne pouvoit rendre que *perendre*, *pelatine*, *geriffon* & *feriand*. L'Auteur lui fit encore observer que les Tartares ne pouvoient commencer aucun mot par les lettres *B* & *D*, & qu'ils étoient forcés de substituer *P* & *T*, comme dans *Bestia* & *Dens*, qu'ils écrivent *Pestia* & *Tens*. Les Européens ayant une infinité d'autres sons qui ne peuvent être exprimés par les caracteres Tartares, quoiqu'un Tartare puisse les prononcer, Parennin conclut que l'alphabet François avoit beaucoup d'avantage sur celui de la Tartarie (17).

(16) Les Chinois appelloient le Pere Suarez *Su-liu*.

(17) L'Auteur Anglois n'est point ici de l'avis du Pere Parennin, parce que les François, dit-il, n'ont pas le *ch*, le *kh*, le *w* & l'*j*, que les Mancheous ont dans leur langue; & quoiqu'ils substituent des lettres pour exprimer ces sons, comme *tch* pour *ch*, *ou* pour *w*, *dgi* pour *j*, il s'imagine, ajoute-t-il, qu'ils ne peuvent parvenir à la vraie prononciation; au lieu que le Prince pouvoit prononcer les sons *e*, *f*, *b* & *d*, quoiqu'il ne pût les écrire. Mais le Prince ne pouvoit-il pas y suppléer dans l'écriture par des combinaisons d'autres caracteres, comme font les François, & comme ont fait les Mancheous mêmes, puisque les

LANGAGE DES MANCHEOUS.

Il objecta d'ailleurs que chez les Tartares la voyelle *e* est toujours ouverte ; qu'à l'exception de certains mots, où elle se trouve après *u*, elle n'est jamais ce que nous appellons muette ; & que dans ce dernier cas elle n'est distinguée par aucune marque. Il confessa que le même défaut se trouve dans la langue Chinoise, & que les Tartares ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage sur celle de la Chine pour exprimer les noms étrangers ; mais il soutint que la langue Tartare en elle-même n'est pas propre pour le stile court & laconique ; qu'elle a des mots trop longs & peu convenables par conséquent à la poesie. Il ajouta qu'elle a peu de transitions, & que celles même qu'elle a ne sont pas assez sensibles ; que les plus grands esprits ne peuvent surmonter cette difficulté, & demeurent souvent dans l'embarras pour lier leurs phrases ; qu'après y avoir pensé long-tems, ils se voient souvent obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, sans en apporter d'autre raison que le mauvais son ou la dureté d'une expression, l'impropriété du tour & le défaut de connexion. Le Prince ne put désavouer que sa langue ne fut sujette à ces inconvéniens. Mais il prétendit qu'elle ne les avoit pas dans la conversation, où le discours lui paroissoit fort coulant. Perennin le pria d'observer que ceux qui ne possédoient pas comme lui la langue Tartare allongeoient beaucoup les finales, & qu'ils ajoûtoient souvent le mot *Yala*, quoiqu'il ne signifie rien ; qu'ils s'applaudissoient beaucoup lorsqu'ils n'avoient repeté que deux ou trois fois ce mot dans une conversation ; que ceux qui étoient arrivés nouvellement du centre de la Tartarie en usoient aussi fréquemment que les autres ; ce qui prouvoit assez que les Tartares manquoient de transitions ; enfin que les Auteurs n'osant emploier le mot de Yala dans les ouvrages de quelque élégance, sur-tout depuis que l'Empereur l'avoit condamné en cessant de s'en servir, ils étoient fort embarassés à passer d'un sujet à l'autre.

Le Prince répondit, en souriant, que le combat n'étoit pas égal, parce qu'il n'avoit jamais été en Europe ; mais que s'il eut fait ce voyage, il seroit revenu assez bien instruit des défauts de la langue françoise pour confondre les Missionnaires. Perennin repliqua que le Prince auroit pû se tromper dans cette espérance, parce que les François avoient formé une Academie dans la seule vûe de reformer & de perfectionner la langue. Mais ayant été forcé de convenir, sur une autre question qu'on lui fit, que les François ont emprunté quantité de termes des autres Nations, sur-tout en matiere d'arts & de sciences, le Prince s'écria que la victoire étoit à lui : » Pour nous, lui dit-il, nous n'avons emprunté que fort peu de mots des Mongols, & moins encore des » Chinois, & nous les avons naturalisés par des terminaisons. Vous faites » gloire apparemment de vous être enrichis des dépouilles de vos voisins. En

lettres d'*Oigur* ou *Vigar* dont ils se servent n'étoient qu'au nombre de quatorze dans l'origine ? ( Voyez l'Histoire des Turcs & des Mogols, dans la Préface du Traducteur Anglois, p. 22. ) Comme on lit ici que les Mancheous ont plus de caracteres que les François, peut-être en ont-ils autant que les Peuples du Tibet, qui se servent des mêmes caracteres avec quelques différences, & qui ont trente consones & quatre voyelles. ( Voyez *Acta eruditorum*, T. *XLVI*. *Sept*. 1722. *p*. 415. ) Ainsi, ajoute l'Auteur Anglois, la langue Mancheou semble préferable à cet égard au François, dont l'alphabet est un des moins propres de l'Europe à l'expression des sons Orientaux. *Voyez* ci-dessus ce qu'on en a déja dit, & l'Histoire générale des Turcs, &c. p. 27.

» vérité, vous avez bonne grace après cela de reprocher des bagatelles à la lan-
» gue Tartare.

LANGAGE DES MANCHFOUS.

Conclusion de l'entretien du Prince & de Parennin.

Cependant les réponses du Pere Perennin satisfirent assez le Prince héréditaire de la Chine pour lui faire prendre une meilleure opinion des langues de l'Europe. Il promit même de leur donner le premier rang dans son estime après la sienne. A la vérité, il panchoit à donner la seconde place au Chinois; mais le Missionnaire protesta fortement contre cette idée, en alléguant la multitude d'équivoques dont cette langue est remplie.

## §. II.

## *Voyage dans la Tartarie Orientale en 1682, par le Pere Ferdinand* VERBIEST, *Jésuite.*

VERBIEST. 1682.

Introduction.

On doit reconnoître un nom, déja célébre dans ce recueil. Ce fut à la suite de *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, que le Pere Verbiest entreprit le voyage de la Tartarie. Il étoit alors Président du Tribunal des mathématiques de Peking. Peu d'années après, il fit passer en Europe le Journal de son entreprise, & celui d'un autre voyage qu'il fit l'année suivante dans la Tartarie orientale. Les Auteurs Anglois jugent que les deux lettres où ces Journaux sont contenus furent écrites en latin, d'où étant passées d'abord en françois elles furent bientôt traduites en anglois & publiées à Londres en 1687, avec une relation de la Floride par *Soto*. Le Pere du Halde les a placées dans sa description de la Chine & de la Tartarie. L'ouvrage est court, mais curieux. C'est la seule rélation connue d'un voyage au centre de la Tartarie orientale. Isbrand Ides, & ceux qui ont fait le voyage de la Russie à la Chine par la même route, n'ont traversé que certaines parties de la Tartarie occidentale.

Départ de l'Auteur.

Repos que l'Empereur s'étoit procuré pour son voyage.

L'Empereur se mit en marche le 23 de Mars 1682, après avoir appaisé une révolte par le supplice de trois Rois. Un des trois Rebelles fut étranglé dans une Province qu'il avoit conquise. Un autre, ayant été conduit à Peking avec ses principaux Partisans, fut coupé en piéces, dans une Place ouverte, par divers Mandarins, dont il avoit fait mourir les parens avec beaucoup de barbarie. Le troisiéme, qui avoit servi de chef aux deux autres, se tua lui-même; & telle fut la fin d'une guerre de sept ans. Le Monarque Chinois prit avec lui, dans le voyage, son fils aîné, qui n'étoit âgé que de dix ans, & se fit accompagner des trois premieres Reines. Son cortége étoit composé des principaux Regules, des Grands de la Cour & des premiers Mandarins de tous les Ordres. L'équipage étoit si nombreux, qu'on y comptoit plus de sept mille personnes.

A quoi Verbiest devoit être employé.

Sa Majesté désira que Verbiest fût du voyage, & sans cesse près de sa personne, pour observer en sa présence la disposition des Cieux, l'élévation du Pole, les hauteurs des montagnes & les distances des places. Elle le chargea aussi de lui expliquer les meteores, & d'autres matieres de Physique & de Mathématique. Dans cette vûe elle donna des ordres pour faire porter sur des chevaux les instrumens nécessaires à ces opérations. Elle recommanda le Missionnaire au Prince son oncle, qui étant aussi son beau-pere & la seconde personne de l'Etat, portoit un nom qui signifioit *associé à l'Empire.* Ce Prince reçut la com-

VERBIEST. 1682.

mission de fournir toutes sortes de commodités au Pere Verbiest. Il le logea dans sa propre tente & le fit manger à sa table. D'un autre côté l'Empereur lui fit donner dix chevaux de sa propre écurie, pour en changer dans le voyage. Il y en avoit un que Sa Majesté avoit monté elle-même ; ce qui passe à la Chine pour une marque de la plus haute distinction.

Route par des Pays deserts.

La route étoit au Nord-Est. De Peking à Lyau-tong, où l'on compte environ trois cens milles, elle est assez unie. Les quatre cens milles qu'on fait dans cette Province sont plus inégaux, à cause des montagnes. Au-delà de Lyau-tong, il en reste quatre cens beaucoup plus difficiles, par des montagnes fort escarpées, des vallées très-profondes, & quelquefois par des plaines désertes, où l'on marche deux ou trois jours sans rencontrer la moindre chose. Les montagnes, à l'Est, sont couvertes de gros chênes & de forêts qui n'ont point été coupées depuis plusieurs siécles.

Tout le Pays, au-delà de Lyau-tong, est un veritable désert. On n'y voit autour de soi que des montagnes & des vallées sans habitans, qui servent de retraite aux ours, aux tygres & à d'autres bêtes féroces. A peine y trouve-t-on quelques misérables hutes sur les bords des rivieres & des torrens. Dans Lyau-tong même, les Villes & les Bourgs, quoiqu'en assez grand nombre, n'offrent que des ruines & des tas de pierres au milieu des ronces. Si l'on a bâti depuis peu quelques maisons dans l'enceinte de ces Villes, les unes sont de terre, les autres du débris des anciens édifices, mais la plûpart couvertes de chaume & sans ordre. Il ne reste pas la moindre trace de quantité de bourgs & de villages, dont la Province étoit remplie avant les guerres. Le petit Prince Tartare, qui commença les hostilités avec fort peu de troupes, s'étoit fait une régle de prendre les Habitans de toutes ces Places pour recruter son armée. Ensuite il détruisoit les édifices, pour ôter à ses soldats l'espérance de retourner dans leur patrie.

Pourquoi les Villes y sont détruites.

Fort de Chankay.

Dans l'espace de trois mois, la Caravanne Impériale fit trois ou quatre cens lieues au Nord-Est. Elle n'employa pas moins de tems à son retour. Son premier séjour fut à *Chankay* (18), Fort situé entre la mer du Sud & les montagnes du Nord. Là commence la fameuse muraille de la Chine, qui sépare la Province de Pe-che-li de celle de Lyau-tong. En entrant dans cette derniere Province, on quitta la grande route pour prendre celle des montagnes, qui s'étendent sans interruption au Nord-Est, & l'on y emploia d'abord quelques jours à la chasse.

Chasses de l'Empereur.

Verbiest nous donne une idée de cet exercice. L'Empereur, ayant choisi trois mille hommes de sa garde, armés d'arcs & de fléches, les distribua de tous côtés autour des montagnes, qui forment dans ce lieu un cercle d'environ trois milles de diametre. Cette ligne, venant à se resserrer pas à pas, sans rompre l'ordre, réduit le grand cercle à un diametre d'environ trois cens pas, dans lequel toutes les bêtes de cette partie de montagnes se trouvent prises comme au filet. Les Chasseurs quittent alors leurs chevaux, & se tiennent si près l'un de l'autre qu'il ne reste pas entr'eux le moindre passage. La chasse est si vive dans des bornes si étroites, que les pauvres animaux, épuisés de fatigue, se couchent aux pieds des Chasseurs & se laissent prendre sans résistance.

(18) Dans les premieres Editions Françoise & Angloise, on lit *Kam-hay*.

Verbiest vit deux ou trois cens chevaux sauvages, qui avoient été pris en moins d'un jour par cette méthode, sans compter un grand nombre de loups & de renards. Une autre fois, l'Empereur s'étant donné le même amusement en Tartarie, au-delà de la Province de Lyau-tong, l'Auteur vit, dans l'enceinte, entre quantité d'autres bêtes, plus de mille Cerfs, qui, ne voyant aucun jour pour se sauver, se précipiterent d'eux-mêmes sur les armes des Chasseurs. On y tua aussi des sangliers, des ours & plus de soixante tygres. L'Auteur étoit le seul Mandarin qui n'eut point d'armes à feu, près de la personne de l'Empereur. Quoiqu'il se fût accoûtumé à la fatigue depuis qu'on s'étoit mis en marche, il se trouvoit si épuisé le soir lorsqu'il rentroit dans sa tente après ces chasses, qu'il ne pouvoit se tenir debout, & qu'il se seroit quelquefois dispensé de suivre l'Empereur, s'il n'eût appréhendé que ce Prince ne se fût offensé de son absence.

Verbiest. 1682.

Après avoir fait quatre cens milles, en continuant de chasser sur la route, on découvrit *Chin-yang*, Capitale de Lyau-tong. C'est une assez belle Ville, où l'on voit encore les restes d'un ancien Palais. L'Auteur trouva par ses observations qu'elle est à quarante-un degrés cinquante-six minutes de latitude (19); c'est-à-dire deux minutes moins que la latitude de Peking, quoique jusqu'alors les Européens, comme les Chinois, ne l'eussent placée qu'à quarante-un degrés. Plusieurs expériences le convainquirent que l'aiguille n'a point de variation dans ce lieu; tandis qu'à *Ula*, qui est à quarante-trois degrés & environ cinquante minutes (20), la variation est de quarante-huit minutes Ouest.

Chin-yang, Capitale de Lyau-tong.

*Ula*, fut le terme du voyage. Depuis Peking jusqu'à cette Ville, c'est-à-dire dans l'espace de près d'onze cens milles, on avoit fait un nouveau chemin, où l'Empereur pouvoit marcher commodément à cheval, & les Reines dans leurs chariots dorés. Il est large de dix pieds, aussi droit & aussi uni qu'on a pû le rendre. Des deux côtés regne une espece de petite chaussée, d'un pied de hauteur, exactement unie & paralelle. Le fond du chemin est d'une netteté admirable, sur-tout dans le beau tems, par le travail continuel des ouvriers qu'on y emploie. On a fait une route semblable pour le retour. Les efforts n'ont pas été ménagés pour réduire les montagnes au niveau & pour bâtir des ponts sur les torrens. Les côtés de ces ponts étoient tendus de nattes, sur lesquelles on avoit peint des figures d'animaux; ce qui faisoit le même effet que les Tapisseries qu'on pend en Europe dans les processions publiques. L'Empereur marche rarement dans ce chemin, parce qu'il s'amuse continuellement à la chasse; ou s'il le prend, avec les Reines, il suit les chaussées qui le bordent, de peur que la multitude des chevaux ne rompe une si belle route. Dans sa marche, il étoit ordinairement à la tête de sa petite armée. Les Reines suivoient, à quelque distance, avec leur cortége & leurs équipages. On voyoit ensuite les Regules, les Grands de la Cour & les Mandarins, suivant l'ordre de leurs di-

Ula, terme du voyage.

Chemin neuf.

Ordre de la marche de l'Empereur.

(19) La Carte des Jésuites la place à quarante un degrés cinquante minutes trente secondes. Ainsi la différence est de six minutes trente secondes.

(20) Dans les Lettres du Pere Verbiest, imprimées à Paris en 1695, la latitude est de quarante quatre degrés neuf minutes. Mais dans le texte la latitude approche beaucoup de celle de Kirin-ula-hotun & de celle que Du Halde donne à Ula. Vraisemblablement cet Auteur a pris ces deux Villes pour la même. Cependant il paroît par ce Journal qu'Ula est à trente-trois milles au Nord de Kirin-ula; & c'est sans doute *Putay-ula-hotum* sur le Songon environ à quarante-quatre degrés six minutes.

VERBIEST. 1682.

gnités. Un grand nombre de domestiques & d'autres gens à cheval faisoit l'arriere-garde.

Comment il est logé avec sa suite.

Comme on ne rencontre pas de Ville qui soit capable de fournir le logement & la subsistance à une caravane si nombreuse, & que la plus grande partie du chemin se fait dans des Pays mal peuplés, on est obligé de porter toutes sortes de provisions & de commodités pour trois mois. Mais on avoit fait partir d'avance, par des chemins détournés, une prodigieuse quantité de chariots, de chameaux, de mulets & de chevaux, avec la principale partie du bagage. D'ailleurs Sa Majesté Impériale & presque toute la Noblesse avoit un grand nombre de chevaux de main, pour en changer dans l'occasion; sans parler des troupeaux de bœufs, de moutons, &c. Quoique cette multitude d'hommes, de chevaux & d'autres bêtes marchât assez loin de la grande route, elle faisoit lever des nuages de poussiere, qui ne permettoient pas aux gens du cortege Imperial de voir quinze pas devant eux.

Leur marche étoit reglée avec tant d'ordre, que chaque jour au soir ils campoient sur le bord de quelque riviere ou de quelque torrent. Les Maréchaux des logis partant de grand matin avec le bagage nécessaire, alloient marquer des places pour les tentes de l'Empereur, des Reines, des Grands & des Mandarins. Pendant le voyage, quelques Coréfiens présenterent à l'Empereur un veau de mer. Il demanda au Pere Verbiest si les Auteurs Européens parloient de ce poisson. Le Missionnaire lui ayant répondu que les Jésuites de Peking avoient dans leur Bibliotheque un Livre qui traitoit de la nature du veau-marin, avec la représentation de sa figure, Sa Majesté, dans l'impatience de voir cet Ouvrage, dépêcha un courier à Peking & le reçut peu de jours après. Elle parut fort satisfaite, d'y trouver une description semblable à ce qu'elle avoit vûe de ses propres yeux. Elle donna ordre que l'animal fût gardé comme une rareté.

Veau-marin qu'on lui présente.

L'Empereur visite les tombeaux de ses ancêtres.

Pendant le séjour que ce Monarque fit à Chin-yang, & qui dura quatre jours, il se rendit avec les Reines au tombeau de ses ancêtres, qui n'en est pas fort éloigné; & de-là, après avoir renvoyé les Reines à la Ville, il se remit en marche pour la Tartarie orientale. La chasse recommença pendant quelques jours, jusqu'à Kirin, qui est à cent milles de Chin-yang. La Ville de Kirin est située sur la Riviere de Songari, dont la source est dans le *Chau-pe* (21) ou la Montagne-blanche, à quatre cens milles de Kirin, au Sud. Cette montagne si fameuse du côté de l'Est, pour avoir été l'ancienne habitation des Tartares Mancheous, est, dit-on, sans cesse couverte de nége, & c'est de-là qu'on lui fait tirer son nom.

Il arrive à Kirin & salue la terre à genoux.

En arrivant à la vûe de Kirin, l'Empereur descendit de son cheval, & se mettant à genoux sur le bord de la riviere, il se baissa trois fois vers la terre en forme de salutation. Ensuite il monta sur un trône brillant d'or, sur lequel il fit son entrée dans la Ville. Le Peuple courant en foule autour de lui, pleuroit de la joie de le voir. Ces témoignages d'affection le toucherent si vivement, que pour marque de faveur il voulut se faire voir à tout le monde, & ses gardes reçurent défense d'écarter le Peuple qui se présentoit. On voit dans

(21) On a lû ci-dessus *Chang-pe-chau*, qui est sans doute le vrai nom, tiré de la blancheur de son sable.

cette Ville une espece particuliere de Barques, dont les Habitans prennent soin de tenir un grand nombre toujours prêt, pour repousser les Russiens qui viennent souvent leur disputer la pêche des perles sur la riviere.

Il prend le plaisir de la pêche.

L'Empereur, après s'être arrêté deux jours à Kirin, descendit la riviere avec quelques personnes de sa suite, accompagné de plus de cent Barques, jusqu'à *Ula* (22), qui est la plus belle Ville du Pays & l'ancien siége de l'Empire Tartare. Elle est à trente-trois milles de Kirin. Le but de ce petit voyage étoit de s'amuser à la pêche d'une sorte de poisson qui ressemble beaucoup à la Plie de l'Europe, & dont la riviere est remplie un peu au-dessous d'Ula. Mais les pluies, qui survinrent tout-d'un-coup, enflerent tellement les eaux de la riviere, que tous les filets furent brisés & emportés par le torrent. L'Empereur revint au bout de cinq ou six jours, sans avoir eu l'amusement qu'il s'étoit proposé. Dans la route, la Barque où Verbiest s'étoit mis avec le beau-pere du Monarque fut si maltraitée par le battement des vagues, qu'ils furent obligés de la quitter pour se faire traîner dans un chariot par des bœufs.

Verbiest court risque de se noyer.

L'Auteur apprit des Habitans d'Ula, que *Ninkrita*, Place assez fameuse dans ces contrées, est éloignée d'eux d'environ sept cens mille lis (23) Chinois, chacun de trois cens soixante pas géometriques. Le Général de la Milice de Kirin lui raconta aussi qu'étant parti de Ninkrita sur la grande Riviere de *He-long* (24), dans laquelle se jettent le Songari & d'autres rivieres plus considerables, il étoit arrivé dans l'espace de quarante jours, après avoir suivi son cours au Nord-Est, dans la Mer orientale, que l'Auteur croit être ici le Détroit d'Annian.

Retour de l'Empereur.

Difficultés de sa marche.

Deux jours après, lorsque les pluies eurent commencé à diminuer, l'Empereur partit de Kirin pour reprendre la route par laquelle il étoit venu. L'eau avoit tellement rompu les chemins, que la fatigue de ce voyage ne peut être exprimée. On traversa, sans se reposer, les montagnes & les vallées. On passa des rivieres fort dangereuses, & des torrens dont les ponts étoient brisés ou couverts par les flots. Dans quelques endroits on trouva des étangs que l'inondation avoit formés, & des eaux croupissantes dont on eut beaucoup de peine à sortir. Les animaux qui portoient le bagage demeuroient enfoncés dans la boue sans pouvoir se remuer, ou mouroient d'épuisement dans la route. Le sort des hommes n'étoit pas moins triste. Ils se virent menacés de périr, faute de provisions & des commodités nécessaires pour une si longue marche. Plusieurs furent obligés de descendre à terre pour mener leurs chevaux par la bride, ou de s'arrêter au milieu des plaines desertes, pour leur donner le tems de

(22) Ce doit être *Putay-ula*, qui est placée dans la Carte un peu à l'Ouest du Nord; mais ce ne sçauroit être *Ulug-yurt*, que le Traducteur Anglois de l'Histoire d'*Abulglazi-kham* regarde comme l'ancien siége de *Jenghiz-kam*, puisque cette Place n'étoit pas loin de *Kara-koram* ou *Kara-kuran*, comme Petis de la Croix l'observe dans l'Histoire de ce grand Monarque, p. 397. La petite ressemblance qui se trouve entre *Ula* & *Ulug* n'est pas d'un grand poids, car ces deux mots n'ont pas la même signification. *Ula*, en Mancheou, signifie *Riviere*; & *Ulug*, en Mogol, signifie *Grand*.

(23) C'est peut-être la même Ville que *Ninguta* ou *Ningunta*, dont on a parlé ci-dessus.

(24) *He-lum* dans l'Original, suivant l'ortographe Portugaise. C'est le *He-long-kiung* ou le *Sagholian-ula*. Mais on doit observer que *Ninkrita* ou *Ningura* est située sur le Hurba, qui se jette dans le Songaro, fort loin au Sud du *He-long*.

VERBIEST. 1682.

reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des logis & les Fouriers ne manquassent point de pioniers ni de bois pour les fascines, il n'en étoit pas moins impossible, après avoir réparé les chemins avec beaucoup de peine, de suivre ceux par lesquels les chevaux & les chariots de l'avant-garde avoient passé. L'Empereur même & son fils, avec tous les Seigneurs de leur suite, prirent plus d'une fois le parti de traverser à pied les lieux où le péril étoit encore plus grand à cheval. Lorsqu'on arrivoit à l'entrée d'un pont ou de quelqu'autre passage, toute la caravane s'arrêtoit pour laisser passer l'Empereur, avec les principaux Seigneurs. Ensuite le reste de la troupe se précipitoit en foule; & chacun s'efforçant d'être le premier, il y en avoit toujours un grand nombre qui tomboit dans l'eau. D'autres cherchant des endroits moins dangereux, s'engageoient dans des bourbiers & des fondrieres d'où ils ne pouvoient se retirer. En un mot, les difficultés & les peines furent si excessives, dans tous les chemins de la Tartarie orientale, que de vieux Officiers, qui avoient suivi la Cour depuis trente ans, ne se souvenoient pas d'avoir jamais eu tant à souffrir dans aucun de leurs voyages.

Considération qu'il marque pour Verbiest.

Au milieu de ces embarras continuels, l'Empereur témoigna une attention particuliere pour le Pere Verbiest. Dès le premier jour, on fut arrêté le soir par un torrent large & rapide. Le hazard ayant fait trouver un petit bateau, qui ne pouvoit contenir plus de quatre personnes, l'Empereur s'en servit d'abord pour passer avec le Prince son fils. Quelques Regules le suivirent. Les autres Princes & tous les Seigneurs & les Mandarins, avec le reste de l'armée, attendoient le retour du bateau avec d'autant plus d'impatience, que la nuit approchoit & que les tentes étoient passées long-tems auparavant. Mais l'Empereur revenant dans un autre bateau, qui s'étoit trouvé de l'autre côté, demanda tout haut Verbiest par son nom, & dit à son beau-pere : » Qu'il vienne » & qu'il passe avec nous. Ainsi le Missionnaire & le beau-pere de l'Empereur passerent seuls avec Sa Majesté, tandis qu'une grande partie de la caravane demeura toute la nuit en plein air sur la rive.

Autre faveur qu'il lui fait dans ce voyage.

La même chose arriva le jour suivant, & presqu'avec les mêmes circonstances. L'Empereur se trouvant à midi sur le bord d'un autre torrent, donna ordre qu'on fit d'abord passer les tentes, les balots & le bagage. Ensuite il eut la bonté de se faire accompagner de Verbiest, pour passer seul avec lui; & le reste de sa Cour fut arrêté toute la nuit sur la rive du torrent. Le beau-pere même de Sa Majesté ayant demandé s'il pouvoit passer, sous prétexte que le Missionnaire n'avoit pas d'autre logement que sa tente, l'Empereur lui répondit qu'il pouvoit demeurer, & qu'il auroit soin lui-même de faire loger Verbiest. En effet, lorsqu'il fut passé, s'étant assis sur la rive, il plaça le Jésuite à son côté, avec les deux fils du Regule de l'Occident & le Kolau de la Tartarie, qu'il distinguoit dans toutes les occasions. Comme la nuit étoit belle & le tems fort clair, il souhaita que Verbiest nommât toutes les Constellations qui paroissoient. Il nomma lui-même celles qu'il crut reconnoître. Ensuite, ouvrant une petite Carte que l'Auteur lui avoit présentée quelques années auparavant, il chercha l'heure de la nuit par l'Etoile sur le méridien, en prenant plaisir à faire voir son habileté dans cette Science. A toutes ces marques de bonté, il ajouta celle d'envoyer au Missionnaire plusieurs plats de sa table.

Verbiest rentre à Peking.

Verbiest rentra dans Peking le 9 de Juin, en parfaite santé, quoiqu'une partie

partie du cortege Impérial fût demeurée malade sur la route, & que d'autres arrivassent blessés, ou dans une fâcheuse situation.

VERBIEST. 1682.

Noms & distances des Places qu'il avoit vûes.

On croit devoir joindre ici les noms Tartares & les distances des Places par lesquelles Verbiest avoit passé dans la Tartarie orientale, depuis la Capitale de *Lyau-tong* jusqu'à Kirin. Le premier jour, étant parti de *Chin-yang*, il se rendit à *Syau-listo*, nom Chinois de cette Place, après avoir fait quatre-vingt-quinze lis Chinois. Le 2, à *Chalay-angha*, quatre-vingt-cinq lis. Le 3, à un torrent du même nom, soixante-dix lis. Le 4, à *Kiaguchen*, cinquante lis. Le 5, à *Feyteri*, quatre-vingt lis. Le 6, au torrent de Feyteri, quatre-vingt lis. Le 7, au torrent de Tsyang, quatre-vingt lis. Le 8, à *Kuru* (23), cinquante lis. Le 9, à la Ville de *Sapé*, quarante lis. Le 10, à *Quaranni-pira*, quarante lis. Le 11, à *Esten-eme-ambayaga*, soixante-dix lis. Le 12, à *Ipotan*, cinquante-huit lis. Le 13, à *Suayenni-pira*, soixante lis. Le 14, à *Ilmen*, soixante-dix lis. Le 15, à *Seuten*, soixante-dix lis. Le 16, à la Ville de Kirin, soixante-dix lis. Toute la route contient mille vingt-huit lis Chinois, qui font trois cens soixante-neuf milles géometriques. On pourroit inserer ces Places dans la Carte de Lyau-tong par Martini, en prenant soin seulement de corriger les latitudes sur les Observations qui se trouvent dans le même Journal.

On ne trouve qu'une partie de ces noms dans la Carte.

Cette route ne peut être tracée dans la premiere feuille de la Carte de Tartarie, donnée par le Pere du Halde, jusqu'à la Riviere de *Kuru*, qui est à la moitié du chemin. Mais ensuite on trouve toutes les Places nommées dans l'Itineraire, à l'exception de *Sapé*, *Quaranni* & *Karanni-pira*, qui est peut-être la Riviere d'*Ajighe yala*. La Carte nomme les autres Places, *Altan-eme-ambayaha*, *Iptan*, *Sayan*, *Ilmen*, *Sewde* au lieu de *Sewten*, *Kinrin-ula-hotun*.

## *Table des Places de la Tartarie Orientale, dont les latitudes ont été déterminées par observation, & dont les longitudes l'ont été géometriquement* (24).

Latitude & longitude des Places.

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PANSE-HOTUN, | 41 | 29 | 0 | 9 | 6 | 40. |
| Kirin-ula-hotun, | 43 | 46 | 48 | 10 | 24 | 30. |
| Tondonkia-mon, | 43 | 57 | 36 | 11 | 26 | 0. |
| Ninguta-hotun, | 44 | 24 | 15 | 13 | 1 | 60. |
| Source du Huchi-pira, | 43 | 31 | 0 | 13 | 6 | 0. |
| Hongta-hotun, | 42 | 54 | 1 | 13 | 86 | 0. |
| Chulhey-hotun, | 43 | 20 | 10 | 15 | 82 | 0. |
| Chulhey-hotun de Swifou-pira, | 44 | 1 | 12 | 15 | 36 | 30. |
| Tapku-hurta, Sud, | 44 | 47 | 10 | 18 | 0 | 0. |

(23) Kuru-pira, ou la Riviere de Kuru.

(24) Cette Table, aussi-bien que toutes les Tables de latitude & de longitude qui ont rapport à la Chine & à la Tartarie, se trouve à la fin du dernier Tome de la Chine du Pere du Halde; mais les Anglois les ont placées dans le cours de l'Ouvrage, avec toutes les Cartes respectives, pour se faire honneur de leur exactitude.

Verbiest. 1682.

| Places. | Latitude. | | | Longitude. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Chulghey-hotun, sur le Usuri-pira, | 44 | 33 | 0 | 16 | 34 | 0. |
| Niman-kajan, | 46 | 55 | 20 | 19 | 58 | 40. |
| Hay-chu-kajan, | 47 | 59 | 0 | 18 | 45 | 0. |
| Hula-kajan, | 48 | 50 | 0 | 19 | 3 | 20. |
| Tonden-kajan, | 40 | 24 | 20 | 19 | 58 | 40. |
| Edu-kajan, | 48 | 9 | 46 | 15 | 37 | 0. |
| Chesi-kajan, | 47 | 49 | 12 | 16 | 11 | 20. |
| Indamu-kajan, | 47 | 23 | 0 | 15 | 27 | 30. |
| Nuschau-kajan, | 47 | 18 | 45 | 14 | 40 | 40. |
| Petuntz-hotun, | 46 | 53 | 20 | 14 | 12 | 50. |
| Porato-kajan, | 45 | 47 | 45 | 6 | 52 | 0. |
| Hara-paychang, | 45 | 15 | 40 | 8 | 32 | 20. |
| Kojin-po-chiamon (25), | 43 | 48 | 0 | 5 | 50 | 0. |
| Susay-po, | 41 | 4 | 15 | 4 | 3 | 0. |
| Sirani-yu-say-po, | 41 | 4 | 15 | 2 | 46 | 40. |
| Parin, | 41 | 50 | 30 | 1 | 25 | 0. |
| Chakka-hotun, | 42 | 15 | 36 | 1 | 58 | 20. |
| Porato-kiamon, | 41 | 16 | 48 | 0 | 30 | 0. |
| Poro-hotun, | 44 | 1 | 30 | 2 | 57 | 30. |
| Tsitsikar (26), | 47 | 24 | 0 | 7 | 27 | 20. |
| Kamnika-kiamen, | 48 | 41 | 30 | 8 | 27 | 20. |
| Merghen-hotun, | 49 | 12 | 0 | 8 | 33 | 50. |
| Saghalian-ula-hotun, | 50 | 0 | 55 | 10 | 59 | 0. |
| Ulussu-moudan, | 51 | 21 | 56 | 10 | 23 | 0. |

## §. III.

Tartarie des Mongols.

## *Contrées des Mongols, proprement dits.*

Etendue & bornes du Pays des Mongols.

Le Pays des Mongols, *Monguls* ou Mongals, que les Géographes Européens ont nommé Mongalie, est bordé à l'Est par la Tartarie orientale; au Sud, par la grande muraille de la Chine; à l'Ouest, par le *Kobi* ou le grand Desert, & par le Pays des *Kalkas*, duquel il est séparé par le *Karu*, ou par les limites que l'Empereur a fixées; au Nord, par les *Kalkas* & par une partie de la Tartarie orientale. C'est une fort grande région, qui n'a pas moins d'étendue que la Tartarie orientale. Sa situation est entre cent vingt-quatre & cent quarante-deux degrés de longitude orientale, & entre trente-huit & quarante-sept degrés de latitude. Ainsi sa longueur, depuis les bords de la Tartarie orientale du côté de l'Est, jusqu'aux parties qui sont vis-à-vis de *Ning-hya* & qui appartiennent à la Chine vers l'Ouest, est de plus de trois cens lieues. Sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ deux cens; quoiqu'elle

(25) *Chiskar* dans l'Original.

(26) Les Chinois l'appellent *Cha-mo*.

ne soit pas la même dans toutes ses parties, comme on peut en juger par la vûe de la Carte.

Tartarie des Mongols.

Cette portion de la Tartarie peut passer pour le théâtre des plus grandes actions que l'Histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. C'est-là que le grand Empire de *Jenghiz-khan* & de ses successeurs prit naissance & qu'il eut son siége principal. Là furent fondés les Empires de *Catay*, ou *Kitay*, & de *Kara-kitay*. De-là vient, comme de son origine, le présent Empire des Tartares orientaux ou des *Mancheous*. Là, pendant plusieurs siécles, on vit des guerres sanglantes & quantité de batailles, qui déciderent du destin des Monarchies. Là, toutes les richesses de l'Asie méridionale furent plusieurs fois réunies & dissipées. Enfin, c'est dans ces Deserts que les arts & les sciences furent long-tems cultivées & qu'on vit fleurir quantité de puissantes Villes, dont on a peine à distinguer aujourd'hui les traces.

Grands évenemens dont il a été le théâtre ou la source.

Quoique les différentes branches qui composent la Nation des Mongols soient dans l'usage de mener une vie errante, elles ont leurs limites respectives, au-delà desquelles il ne leur est pas permis de s'établir. Les terres des Princes Mongols sont divisées en quarante-neuf *Kis* ou Etendards. Mais elles peuvent être considerées sous trois principales dénominations, prises de leur position à l'égard des quatre portes de la grande muraille de la Chine; sçavoir *Hi-fong-cheu*, *Rup-cheu*, *Chang-kya-keu* & *Cha-hu-keu*. En Chinois, *Keu*, ou *Keou*, signifie *Détroits des montagnes*.

Division de ces Peuples.

Après avoir passé, au Nord, la porte de *Hi-fong-cheu*, qui est dans la Province de *Pe-che-li*, on se trouve bien-tôt dans les Pays de *Karchin*, d'*Ohan*, de *Nayman* & dans celui de *Korchin*, à l'Est duquel est le Pays de Tumet. 1°. Karchin est divisé en deux districts, nommés à Peking, Banieres ou Etendards, & gouvernés par deux Princes. La seule Ville qui mérite ici quelque remarque dans la Carte, est *Chahan-subarhan-hotun*. En langue Mancheou, *Hotun* signifie Ville; & *Subarhan*, une Pyramide de plusieurs étages, qui se voit encore dans ce lieu.

Tartares Karchins.

Le Pays de Karchin est sans comparaison le meilleur de tous les Pays Mongols. Comme les Princes qui le gouvernent à présent sont d'origine Chinoise, ils y ont attiré un grand nombre de leurs compatriotes, qui y ont bâti plusieurs Bourgades. Le soin qu'ils ont apporté à la culture des terres, leur produit leur subsistance & de quoi commercer avec leurs voisins. On y trouve aussi des mines, quelques-unes sur-tout d'excellent étain, & de vastes forêts d'un beau bois, qui se transporte jusqu'à Peking pour la construction des édifices. Ce Commerce fit acquerir au pere du bisayeul de la famille regnante d'immenses richesses, qui le mirent en état de rendre des services signalés au vieux Prince de *Korchin*; ce qui lui ayant fait obtenir sa fille en mariage, il devint maître à la fin de toutes ses possessions. Ce fut pour se les assurer qu'il se joignit aux Mancheous, lorsqu'ils entreprirent la conquête de la Chine. La nouvelle famille Impériale, qui regne aujourd'hui, lui accorda pour récompense la dignité de *Tsing-wang*, ou de premier Regule, qui est le plus haut titre d'honneur qu'un Prince puisse recevoir de l'Empereur.

Propriétés de leur Pays.

Ils ont contribué à la conquête de la Chine.

Le Pays de Karchin n'a pas, du Nord au Sud, plus de quarante-deux grandes lieues de France; mais il s'étend beaucoup plus de l'Est à l'Ouest. C'est dans ce canton que l'Empereur a de belles maisons de campagne, où il s'exerce

TARTARIE DES MONGOLS.

souvent à la chasse & où il passe ordinairement l'Eté. Les chaleurs sont beaucoup plus supportables dans ces quartiers qu'à Peking, quoiqu'en passant la grande muraille par la porte de *Ku-pe-keu*, qui n'est pas à beaucoup près la moitié du chemin, Peking ne soit pas à plus de quarante lieues de *Je-ho*, la plus belle de ces Retraites Impériales.

Tartares Korchings.

2. *Korching* est divisé en dix Etendards, qui comprennent les cantons de *Turbeda* & de *Chaley* (27). Les Tartares Korchins ont leur principale Habitation sur les bords de la Riviere de *Queyler*. Leur Pays s'étend jusqu'à celle de *Sira-muren* (28), & n'est composé que de plaines stériles. Ils brûlent, au lieu de bois, de la fiente de chevaux & de vaches; &, faute de sources, ils se creusent des puits. Le principal point du canton de Turbeda est la Riviere de *Hayta-han-pira* (29). Les Tartares Chaleys habitent les bords de *Nonni-ula* (30). Ainsi, du Nord au Sud, *Korchin* comprend environ quatre degrés, & s'étend six lieues au Nord du *Hay-ta-han*. Mais il n'a pas plus de trois degrés vingt-cinq minutes de l'Est à l'Ouest.

Tartares Nagmans.

3. *Nayman*, qui se trouve nommé dans quelques Cartes *Royaume de Nayman* & de *Nagman*, ne contient qu'une Baniere & commence à la rive méridionale du *Sira-muren*. La latitude, prise sur le lieu, est de quarante-trois degrés trente-sept minutes, & la longitude de cinq degrés à l'Est. Topirtala est le principal point du Nord (31).

Tartares Ohans.

4. *Ohan* n'est guéres habité que sur les bords du *Narkoni-pira*, dans les endroits où cette Riviere reçoit quelques petits ruisseaux, tels que *Cha-ka-kol* ou *Cha-han-kol*, qui donne son nom au Village de *Chaka-kol-kajan* (32). On voit de ce côté-ci, à quarante-un degrés quinze minutes de latitude, les ruines d'une Ville qui se nommoit *Orpan*, ou *Kurban-subarhan-hotun*, sur la petite Riviere de *Nuchuku* ou *Nuchaka*, qui se jette dans celle de *Ta-lin-ho*. *Nayman* & Ohan ont beaucoup moins d'étendue que Korchin, quoique leur terroir soit incomparablement meilleur. Il est entremêlé de petites montagnes buissonneuses, qui fournissent du bois pour le feu & qui sont remplies de gibier, sur-tout d'une incroyable quantité de cailles, qu'on est surpris de voir voler sans crainte entre les jambes des passans. Ces trois cantons, & celui de *Turnuda* ou *Turbeda*, qu'ils ont à l'Est, sont extrêmement froids. Le fond du terroir y est sabloneux, sec & nitreux.

Tartares Tumets.

5. *Tumet* est divisé en deux Banieres, sous autant de Princes. Sa partie la plus habitée est au-delà du *Subarhan*, où l'on voit les ruines de la Ville de *Modun-hotun*. Ce Pays s'étend au Sud jusqu'à la grande muraille, & vers l'Est jusqu'à la palissade qui renferme Lyau-tong. Au Nord, il a pour bornes *Halba*, ou *Hata-pay-chang*.

Autres Pays.

En sortant par la porte de *Kupe-cheu* (33), on entre sur des territoires qui faisoient autrefois partie de Korchin & d'*Onbiot*, mais qui sont couverts au-

(27) On lit *Chalair* dans l'Histoire de Jenghiz-kam par Petis de la Croix.

(28) *Muren*, en langue Mongol, signifie les plus grandes Rivieres.

(29) *Pira* signifie une Riviere, mais du second ordre.

(30) *Ula* est le mot Mancheou qui signifie une grande Riviere.

(31) Du Halde, p. 249.

(32) *Kajan* ou *Kayan*, signifie Village en Mancheou.

(33) Les Russiens l'appellent *Kapki*. On a vû plusieurs fois ci-dessus tous ces noms.

jourd'hui de forêts, où l'Empereur s'exerce à la chasse. Ce Prince y entretient plusieurs belles maisons de campagne. Plus loin, au Nord, on trouve les contrées d'*Oubiot*, de *Kechikton*, de *Parin*, de *Charot*, d'*Uchu-muchin*, d'*Arukorkin* & d'*Abahanar*.

TARTARIE DES MONGOLS.

Tartares Oubiots & Parins.

1. *Oubiot* est divisé en deux Banieres de Princes Tartares, sur la riviere d'*Inkin*. 2. *Parin*, divisé aussi en deux Banieres, a ses principales habitations sur les bords du *Hara-muren*, qui se jette dans le *Sira-muren*. Les territoires d'*Oubiot* (34) & de Parin sont au-delà des maisons de plaisance de l'Empereur, du côté du Nord. Leurs Princes ont été long-tems alliés à la Maison Impériale, & sont en grand nombre dans les deux cantons. Parin est le plus étendu, mais d'ailleurs assez semblable à celui d'Oubiot, dont le terroir est d'une bonté médiocre. On voit dans le Pays d'*Oubiot*, près du Palais de la Princesse, fille de l'Empereur, quelques Bâtimens qui servent aux gens de sa suite, où les Missionnaires furent logés & fort bien traités. Le mari de cette Princesse portoit le titre de Tsin-wang ou de premier Regule. Un autre Prince d'Oubiot avoit celui de *Kun-vang*, ou de Regule du second ordre. La Princesse mere du Tsing-wang avoit fait bâtir un Palais pour ce Prince, près de la petite riviere de *Sirgha* ou *Siba*, quoiqu'il prît plaisir à camper ordinairement sur les bords (35).

Tartares Kechiktens.

Uchu-mu-chins.

Charots.

Arukorchins.

Abahanars.

3. *Kechikten*, ou *Kesickon*, est divisé, comme les cantons précédens, en deux Banieres. Ses principales habitations sont sur une petite riviere qui va se rendre du Sud-Ouest dans le *Sira-muren*. 4. *Uchu-mu-chin*, ou *Ursimusin*, a deux Banieres sur la riviere de *Halakor* ou *Hulgur-pira*. Son Prince porte le titre de *Tsing-wang*, & commande une Baniere de vingt-deux *Nurus*, c'est-à-dire de vingt-deux Compagnies. 5. *Charot*, divisé en deux Banieres, est principalement habité vers la jonction du *Labau-pira* & du *Sira-muren*. 6. *Arukorchin* n'a qu'une Baniere, sur les bords de l'*Arukondulen*. 7. *Abahanar* a deux Banieres, & ses meilleures habitations sont sur le lac de *Taolnor* (36).

Autres Pays Mongols.

Après avoir passé la porte de *Chang-kya-keu*, qui est à l'Ouest de *Ku-pe-keu*, on entre dans un Pays dont la propriété appartient à l'Empereur par droit de conquête. Ces terres, comme celles qui bordent la grande muraille depuis Ku-pe-keu jusqu'à *Hi-fong-keu*, sont occupées par des Fermiers de l'Empereur, des Princes, & de plusieurs Seigneurs Tartares. On y voit aussi des Mongols de divers cantons, soit prisonniers de guerre ou volontairement soumis. Ils sont rangés sous trois Banieres, & commandés par des Officiers Impériaux. Aussi ne sont-ils pas comptés dans les quarante-une Banieres ou Kis des Mongols.

Tartares Hoachits.

Sonhiots.

Abahays.

Twinchuz.

Plus loin, au Nord de *Chang-kya-keu*, sont les Pays des Princes Mongols de *Hoachit*, de *Sonhiot*, d'*Abahay* & de *Twinchuz*. 1. *Hoachit* ou *Wachit* est divisé en deux Banieres, sur la riviere de *Chi-kir* ou de *Chirin-pira*. 2. *Sonhiot* a deux Banieres, & sa principale habitation sur un lac. 3. *Abahay*, qui est divisé aussi en deux Banieres, occupe le bord de quelques lacs, dont le plus méridional est celui de *Suretu-huchin*. 4. *Twinchuz* ne contient qu'une Baniere, près de la montagne d'Orgon-aliu (37).

Autres Pays des Tartares.

Par la porte de *Cha-hu-keu*, on entre sur les terres de l'Empereur. Ce qu'elles

(34) Quelques Tartares prononcent *Onihol*.

(35) Du Halde, *ubi sup*.

(36) *Nor* signifie *Lac* en langue Mongol.

(37) *Alin* signifie *Montagne* en Mancheou.

ont de plus remarquable est la Ville de *Hu-hu-hotun* ou *Kukku-hotun*. C'est dans cette contrée qu'habitent les *Ku-ſay-chins*, ou les Chefs de deux Banieres Tartares qui portent auſſi le nom de *Tumets*. Une partie de ces Tartares eſt deſcendue des Priſonniers que firent les Mancheous de Lyau-tong, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres de pluſieurs territoires Mongols. Les autres ſont un mélange de diverſes Nations Tartares. Ils reçoivent leurs Chefs de l'Empereur. Au-delà du territoire de *Hu-hu-hotun*, on trouve celui des Princes Mongols de *Kalka-targar*, de *Maomingan*, d'*Urat*, & d'*Ortez* ou *Ortus*. 1. Le Pays de Kalka-targar eſt arroſé par la petite riviere *Aypey-hamuren*. Il ne contient qu'une Baniere. 2. *Maomingan* n'en contient qu'une auſſi. 3. *Urat* en contient trois, & ſes principales habitations ſont ſur la riviere de *Kondolen* (38) ou *Quendolen*. 4. Les Mongols, nommés *Ortez* ou *Ortus*, ſont bornés au Sud par la grande muraille, qui n'eſt que de terre dans ce lieu, comme dans toute la Province de *Chen-ſi*, & qui n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Des trois autres côtés, ils ont pour bornes le *Whang-ho*, ou la riviere jaune, qui, ſortant de la Chine près de *Ning-hya*, Ville fameuſe par ſa beauté, y rentre, après un grand tour, près de *Pau-te-cheu*. Ses détours, vers le Nord, ſont marqués par des obſervations priſes en ſuivant ſon cours, juſqu'à *Kun-modo*. Mais ces contrées ſont déſertes & ne contiennent rien de remarquable. On voit ſur la même riviere, au-delà du mur, les ruines d'une Ville nommée *To-to*, qui paroît avoir été fort grande, quoique les Habitans de ces contrées ayent auſſi peu d'habileté que d'inclination pour l'architecture. Ils ſont gouvernés par pluſieurs petits Princes, ſous ſix Banieres. Leur goût les porte à ſe diſtinguer par la grandeur & le nombre de leurs Tentes, & par la multitude de leurs Troupeaux (39).

Kalka tar-gars.

Maomingans.

Urats.

Ortez ou Orthes.

Ruines de la Ville de To-to.

## *Manieres, Uſages & Langue des Mongols.*

Les Mongols diverſement nommés.

CES Peuples portent divers noms dans les Hiſtoriens. On les trouve nommés *Mongols*, *Monguls*, *Mongals*, *Mogols*, & *Moguls*. Suivant l'Hiſtoire d'*Abu'lghazi-khan*, ils ont tiré leur nom, de *Mogul* ou *Mungl'khan*, ancien Monarque de leur Nation (40). Les Chinois appellent quelquefois les Mongols, *Si-ta-tſes*, ou Tartares occidentaux; & par dériſion, *Tſau-ta-tſes*, c'eſt-à-dire *Tartares puans*, parce qu'ils ſentent effectivement fort mauvais.

Origine de leur grandeur.

Les Mongols l'emportent beaucoup ſur les Mancheous par l'étendue de leur Pays & par leur nombre. On comprend, ſous leur nom, les *Kalkas* & les *Eluths*, qui habitent les parties de l'Oueſt juſqu'à la mer Caſpienne : non que tous ces Peuples ſoient proprement Mongols, puiſque les Mongols ne formoient qu'une ſimple Tribu entre les autres Tartares occidentaux; mais *Jenghiz-khan*, qui étoit de cette Tribu, ayant ſubjugué toutes les autres, elles furent toutes compriſes ſous le nom général de Mongols, comme elles avoient été connues juſqu'alors dans les parties occidentales de l'Aſie ſous le nom de *Tatares* ou de Tartares, qui étoient la Tribu la plus puiſſante avant les conquêtes de ce Prince. Il eſt même arrivé que les Tartares ont partagé juſqu'aujourd'hui, avec les Mongols, l'honneur de donner leur nom aux Habitans de ces vaſtes contrées,

Remarques ſur les noms de Mongols & de Tartares.

(38) Du Halde, *ubi ſup.*

(39) *Ibidem.*

(40) Hiſtoire des Turcs, Mongols, Tartares, p. 7 & 9.

& que de plus ils ont donné seuls leur nom au Pays; car, dans l'Asie méridionale comme en Europe, il porte le nom de Tartarie, quoiqu'on ne connoisse plus de Tribu particuliere sous celui de Tartares.

TARTARES MONGOLS.

Il faut observer encore que les Khans des trois divisions, dont on a parlé, sont Mongols d'origine; ce qui sert beaucoup à faire conserver cette dénomination générale à toutes les Tribus ou les Hordes de ces trois divisions. C'est ainsi qu'on les trouve aussi souvent nommées *Kalkas* Mongols & *Eluths* Mongols, que Kalkas & Eluths Tartares, comme les Chinois les nomment. A l'égard du nom de Tartares, on doit remarquer aussi que la véritable ortographe de ce nom est *Tatares*, & que jusqu'aujourd'hui on n'en connoît pas d'autre, non-seulement dans les Pays orientaux, mais encore dans les parties orientales de l'Allemagne. Les Chinois, sur-tout, n'ayant par la lettre *r* dans leur langue, prononcent *Tata* & *Ta-tse*.

Véritable ortographe du nom des Tartares.

Quoique ces Peuples soient divisés sous des noms particuliers, ils ont un même langage, une même religion & les mêmes mœurs; ce qui prouve assez qu'ils descendent d'une même origine. Leur langage s'appelle simplement la *langue Mongol*. S'ils ont plusieurs dialectes, ils ne laissent pas de s'entendre parfaitement. *Regis* nous apprend que les caracteres qui subsistent sur les anciens monumens Mongols sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui; mais qu'ils different de ceux du Mancheou, qui n'est pas plus ancien que la présente famille Impériale. Ils n'ont pas la moindre ressemblance avec les caracteres Chinois, & ne sont pas plus difficiles que le Romain. Ils s'écrivent ou se gravent sur des Tables, avec un poinçon de fer. Aussi les livres sont-ils fort rares parmi les Mongols. L'Empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaire, & les a fait imprimer à Peking. Mais le plus commun de leurs livres est le calendrier du Tribunal Chinois des mathématiques, qui se grave en caracteres Mongols (41).

Leur Langue & leurs Livres.

Suivant la peinture que *Bentink* nous fait des Mongols, la plûpart sont d'une taille médiocre, mais robuste. Ils ont la face large & plate, le teint bazané, le nez plat, les yeux noirs & pleins, les cheveux noirs & aussi forts que le crin de leurs chevaux. Ils se les coupent ordinairement assez près de la tête, & n'en conservent qu'une touffe au sommet, qu'ils laissent croître de sa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe (42).

Leur taille & leur figure.

Gerbillon les représente fort grossiers, mais honnêtes & de bon naturel. Ils sont, dit-ils, sales dans leurs Tentes, & mal-propres dans leurs habits. Ils vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui leur tient lieu de bois dans leurs foiers. D'ailleurs ils excellent à la chasse & dans l'art de mener les chevaux. Ils se servent habilement de l'arc, à pied & à cheval. En général, ils menent une vie fort misérable. L'aversion qu'ils ont pour le travail leur fait préferer l'herbe de la terre aux fruits de l'agriculture.

Leurs occupations.

Regis observe que la principale ambition des Mongols est de conserver le rang de leurs familles. Ils n'estiment les choses que par l'utilité, sans aucun égard pour la rareté ou la beauté. Leur naturel est gay & ouvert, toujours disposé à la joie. Ils ont peu de sujets d'inquiétude, parce qu'ils n'ont pas de voisins à ménager, ni d'ennemis à craindre, ni de Seigneurs auxquels ils soient

Leur caractere.

(41) Du Halde, *ubi sup.*
(42) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 502.

TARTARES MONGOLS.

obligés de faire leur cour, ni d'affaires difficiles, ou qui les obligent à ſe contraindre. Leurs occupations, ou plûtôt leurs amuſemens continuels, ſont la chaſſe, la pêche, & d'autres exercices du corps, dans leſquels ils excellent.

Ils ſont propres aux affaires.

Cependant ils ſont naturellement capables, non-ſeulement d'application aux ſciences, mais encore des plus grandes affaires. On n'en demandera pas d'autre preuve que la conquête qu'ils firent de la Chine en 1624, & l'habileté avec laquelle ils la gouvernerent, au jugement même des Chinois. On voit encore à la Chine des monumens de marbre, avec des inſcriptions en langue Chinoiſe & Mongol. Les Mancheous, qui ſont aujourd'hui maîtres de l'Empire, ont imité leur exemple, en faiſant écrire les actes publics & les inſcriptions dans les deux langues (43).

Leurs habits.

Bentink leur donne, pour habits, de fort grandes chemiſes & des caleçons de toile de coton. Leurs robes, dit-il, deſcendent juſqu'à la cheville du pied. Elles ſont ordinairement de toile de coton ou de quelqu'autre étoffe legere, qu'ils doublent de peaux de mouton. Quelquefois ils ſont uniquement vêtus de ces peaux. Ils ſe lient, autour des reins, avec de grandes courroies de cuir. Leurs bottes ſont fort grandes, & compoſées de cuir de Ruſſie. Ils portent de petits bonnets ronds, avec une bordure fourée, de la largeur de quatre doigts. L'habillement des femmes eſt à peu près le même, excepté que leurs robes ſont plus longues, leurs bottes rouges, & leurs bonnets plats, avec quelques petits ornemens (44).

Leur mauvaiſe odeur.

Suivant Regis (45), l'habit ordinaire des Mongols eſt compoſé de peaux de mouton & d'agneau, dont ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils ſachent préparer & blanchir aſſez bien ces peaux, auſſi-bien que celles de cerf, de daim & de chévre ſauvage, que les riches portent au printems, en forme de veſtes; toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant ils ne ſe faſſent reconnoître à leur odeur. De-là vient le nom de *Tartares puans*, que leur donnent les Chinois. Leurs Tentes exhalent une odeur de bouc, qui eſt inſupportable. Un Etranger, qui ſe trouve parmi eux, eſt obligé de conſtruire la ſienne à quelque diſtance.

Leurs armes.

Leurs armes ſont la picque, l'arc & le ſabre, qu'ils portent à la maniere des Chinois. Ils font toujours la guerre à cheval, comme les *Eluths*, ou les *Calmuks*, qui ſont leurs voiſins; mais ils ne ſont pas toujours auſſi bons (46) ſoldats.

Leurs troupeaux.

Leurs troupeaux ſont compoſés de chevaux, de chameaux, de vaches & de moutons, aſſez bons dans leur eſpece, mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des Calmuks, ſoit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins ſont fort eſtimés. Ils ont la queue longue d'environ deux pieds, & preſque la même dimenſion en groſſeur. Elle péſe ordinairement dix ou onze livres. C'eſt une maſſe de graiſſe aſſez rance, car l'os n'en eſt pas plus gros que celui des autres moutons. Les Mongols n'élevent pas d'autres animaux que ceux qui paiſſent l'herbe. Ils abhorrent ſur-tout les Porcs (47).

Maniere dont ils vivent.

Leur maniere de vivre eſt uniforme. Ils errent de place en place avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourage; en Eté,

(43) Du Halde, *ubi ſup.*

(44) Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. p. 505.

(45) Dans Du Halde, *ubi ſup.*

(46) Regis dans Du Halde.

(47) *Ibidem.*

près

près de quelque riviere ou de quelque lac; en hiver, du côté méridional de quelque montagne, où la nége leur fournit de l'eau. Leurs alimens sont fort simples. Pendant l'Eté, ils se nourrissent de laitue, sans mettre aucune différence entre le lait de leurs vaches, de leurs jumens, de leurs brebis & de leurs chévres. Ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine, y mêlant de la crême, du beurre ou du lait. Ils font aussi une liqueur spiritueuse avec du lait aigre, sur-tout avec du lait de jument, qu'ils distillent après l'avoir fait fermenter. Les personnes riches font fermenter de la chair de mouton dans du lait aigre; ce qui forme une liqueur forte & nourrissante, dont ils font leurs délices de s'enivrer. Ils fument beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur soit pas défendue, ils n'ont pas ordinairement plus d'une femme. Leur usage est de brûler leurs morts, & d'enterrer les cendres dans quelque lieu élevé, où ils forment un amas de pierre, sur lequel ils placent de petites (48) Banieres.

TARTARES MONGOLS.

Leurs alimens & leurs liqueurs.

Leurs sépultures.

Les Mongols, suivant le recit de Bentink, habitent sous des Tentes, ou dans des cabanes mobiles, & vivent ensemble des productions de leurs (49) bestiaux. Regis observe que leurs Tentes sont rondes, & beaucoup plus commodes que les Tentes ordinaires des Mancheous, qui ne sont composées que d'une enveloppe simple, ou double, à peu près comme celle des soldats en France, & couvertes de feutre, gris ou blanc, soûtenu par des perches, dont le bout tient à un cercle. Elles forment ainsi une sorte de cône brisé, avec un trou rond au sommet, pour le passage de la fumée qui monte du centre où est le foyer. Elles sont assez chaudes tandis qu'on y entretient du feu; mais elles se refroidissent bientôt lorsqu'il s'éteint; & sans un soin extrême pendant l'Hyver, on y géleroit dans un lit. Pour remédier à ces inconvéniens, les Mongols ont des portes fort étroites à leurs tentes, & si basses qu'ils n'y peuvent entrer sans se courber. Ils ont l'art d'en joindre si parfaitement les matériaux, qu'ils se garantissent du soufle perçant des vents du Nord (50).

Forme de leurs tentes.

Quant au commerce, les petits Marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, & leur apportent du riz, du *Té bohé*, qu'ils appellent *Kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton & d'autres étoffes communes, diverses sortes d'ustenciles, enfin tout ce qui convient à leurs besoins. En échange, ils reçoivent des bestiaux; car l'usage de la monnoie n'est pas connu des Mongols (51).

Leur Commerce.

## *Religion des Tartares Mongols.*

LA seule Religion des Mongols, comme celle du Tibet, consiste, suivant Gerbillon, dans le culte de l'Idole *Fo* (52), qu'ils appellent *Tu-cheki* dans leur langue. Ils croient la transmigration des ames. Ils rendent une obéissance aveugle aux Lamas, qui sont leurs Prêtres, & leur donnent ce qu'ils ont de meilleur & de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces Prêtres. Ils passent pour sçavans lorsqu'ils sont capables de lire les saints Livres en langue du Tibet. Leur libertinage est excessif, sur-tout avec les femmes, qu'ils debauchent impunément. Ce-

Lamas, Prêtres des Mongols.

Leur caractere.

(48) Histoire des Turcs, des Mongols, &c. p. 256.
(49) *Ibid.* p. 503.
(50) *Ibidem.*
(51) *Ibidem.*
(52) Du Halde, *ubi sup.*

TARTARES MONGOLS.

pendant les Seigneurs de la Nation se conduisent par leurs conseils, & leur cédent le rang dans toutes les occasions publiques.

Stupidité du Peuple.

Les Lamas, observe Regis, qui devroient s'employer à l'instruction de leurs Compatriotes, trouvent plus d'avantage à courir de tentes en tentes, à repeter certaines prieres, pour lesquelles ils se font bien payer, & à exercer quelques pratiques de médecine dans lesquelles ils se prétendent fort habiles. On trouve peu de Mongols qui sachent lire & écrire. On voit même des Lamas qui entendent à peine leurs prieres. Aussi renferment-elles des mots tout-à-fait hors d'usage. Elles se chantent, & l'air en est assez harmonieux. C'est à quoi se réduit tout le culte religieux des Mongols. Ils n'ont pas de sacrifice, ni l'usage des offrandes. Mais le Peuple se met souvent à genoux, tête nue, devant les Lamas, pour recevoir l'absolution, & ne se leve qu'après avoir reçû l'imposition des mains. L'opinion commune est qu'ils peuvent faire tomber de la grêle & de la pluie. Plusieurs Mandarins en assurerent les Missionnaires, sur le témoignage de leurs propres yeux, & leur confirmerent ce qu'on leur avoit raconté à Peking de la sorcellerie de ces Prêtres. Les Mongols ne croyent pas que les ames passent dans le corps des bêtes. Ils mangent par conséquent toutes sortes de viande, particulierement la chair des bêtes farouches qu'ils prennent à la chasse, quoiqu'ils ayent de grands troupeaux d'animaux privés.

Dévotion des Grands.

Les Mongols ont une espece de dévotion, qui consiste à porter au cou des Chapelets dont ils se servent pour leurs prieres. Il y a peu de leurs Princes qui n'ayent un Temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y ayent pas de maisons. Gerbillon vit les ruines d'un Temple, à plus de deux cens cinquante lieues de Peking. Il avoit été bâti par des ouvriers Chinois, qu'on avoit fait venir exprès. Les tuiles, qui étoient vernissées, ou plûtôt émaillées de jaune, avoient été apportées de Peking. Un Lama, qui se donnoit lui-même le nom de *Fo-vivant*, & qui recevoit des adorations en cette qualité, avoit fait ériger ce Temple dans les terres du Roi de *Kabul*, son frere (53). En un mot quelque ignorans & quelque débauchés que soient les Lamas, la prévention du Peuple est si grande en leur faveur, qu'il y a peu d'espérance de faire goûter la Religion Chrétienne aux Mongols.

Un Lama se fait adorer.

Quand la Religion de Fo fut introduite parmi les Mongols.

Un Prince Mongol, versé dans l'histoire de ses ancêtres, à qui le Pere Gerbillon demanda dans quel tems les Lamas avoient introduit la Religion de Fo dans sa Nation, lui répondit que c'étoit sous le regne de l'Empereur *Kublay*, qu'il nommoit *Hublay*; mais que ces premiers Lamas, fort différens des modernes, étoient sçavans, menoient une vie irréprochable, & faisoient un grand nombre de miracles. L'Auteur s'imagine que les anciens Lamas pouvoient être des Moines Chrétiens, venus de Syrie & d'Armenie, alors soumises à l'Empereur Kublay, pour prêcher l'Evangile aux Mongols & aux Chinois; mais que la communication de ces deux Pays avec la Chine ayant été coupée dans la suite par le demembrement de ce grand Empire, les Bonzes Chinois mêlerent leurs superstitions aux pratiques du Christianisme, & firent recevoir par degrés la Religion de Fo parmi les Mongols. Cette conjecture lui paroît d'autant plus vraisemblable, que les Lamas ont quantité de cérémonies & de coutumes qui ressemblent à celles des Chrétiens. Ils emploient l'eau benite.

Conjecture du Pere Gerbillon sur la Religion de ce Pays.

(53) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

Ils chantent dans le ſervice divin. Ils prient pour les morts. Leur habillement eſt celui que nos peintures donnent aux Apôtres. Ils portent la mître comme nos Evêques; ſans parler du grand Lama, qui repréſente parmi eux le Souverain Pontife (54).

TARTARES MONGOLS.

Gouvernement des Mongols.

Ces Lamas Mongols ont à leur tête un Deputé, ſous le Lama *Dalay* du Tibet. Il ſe nomme le *Kotuktu*, & le lieu de ſa réſidence eſt *Hu-bu-hotun*, ou *Khukku-hotun*, Ville, dont on a parlé, ſur les bords du Whang-ho dans le Pays des *Ortus*, où Gerbillon vit ce Miniſtre eccléſiaſtique en 1692.

On doit avoir compris quel eſt le Gouvernement des Mongols, en liſant qu'ils ſont diviſés en quarante-neuf Banieres, ſous un grand nombre de petits Princes. Regis obſerve que les Mancheous, après avoir conquis la Chine, donnerent aux plus puiſſans les titres de *Vang*, de *Pey-le*, de *Pey-tſe*, de *Kong* &c; qu'ils aſſignerent un revenu à (55) chaque Chef de Baniere; qu'ils reglerent les limites des territoires, & qu'ils y établirent des loix par leſquelles ils ont été gouvernés juſqu'aujourd'hui. Il y a, dans Peking, un grand Tribunal, où l'on appelle de la Sentence de ces Princes, qui ſont obligés d'y comparoître eux-mêmes, lorſqu'ils y ſont cités. Les Kalkas ſont aſſujettis aux mêmes reglemens, depuis qu'ils ſont ſoumis à l'Empire de la Chine.

Grand nombre de Princes Tartares.

Les contrées, ou les Banieres des Mongols, entretiennent un grand nombre de Princes; ſans en excepter les plus pauvres, c'eſt-à-dire celles qui ſont froides, ſéches & ſabloneuſes, telles que *Korchin*, *Ohan*, *Nayman* & *Turbeda*. La ſeule Baniere de *Korchin*, lorſque les Miſſionnaires traverſerent le Pays, en avoit huit ou neuf, diſtingués par différens titres, qui reviennent à ceux de Ducs, de Marquis, de Comtes &c. Le nombre n'en eſt pas fixé, parce qu'il dépend toujours de la volonté de l'Empereur, qui eſt leur grand *Khan* (56), & qui les éleve ou les dégrade ſuivant leur bonne ou leur mauvaiſe conduite. Lorſqu'ils ſont ſans titre ou ſans aucun commandement militaire, ils portent le nom de *Tay-ghis* ou *Tay-kis*, ſuivant la prononciation Chinoiſe. Cependant ils ſont conſiderés, par les Tartares, comme les maîtres du Pays; & le Peuple eſt comme Eſclave des Chefs de chaque famille. Ces Princes ont leur politeſſe, qui les diſtingue du commun. Quoique leurs Sujets prennent eux-mêmes la qualité de leurs Eſclaves, ils ne les traitent point avec rigueur, & l'accès eſt toujours libre auprès d'eux. Cette familiarité ne diminue rien au reſpect qu'on leur porte. Les Tartares ont appris dès l'enfance qu'ils ſont nés pour obéir, & leurs maîtres pour commander (57). Mais le Gouvernement & la Religion des Mongols reviendront avec plus d'étendue dans l'article ſuivant.

Leur bonté pour leurs Sujets.

(54) *Ibidem.*

(55) On a vû ci-deſſus que ces appointemens annuels ſont fort au-deſſous de ceux qui ſont aſſignés aux Princes Mancheous à Peking.

(56) Nous écrivons *Kham* ou *Khan*; mais les Tartares prononcent *Han*, ou plûtôt leur prononciation tient du *K* & de l'*H*.

(57) Du Halde, *ubi ſup.*



TARTARES MONGOLS.

## §. IV.

## *Pays des Mongols Kalkas.*

Etendue & situation du Pays des Kalkas.

DE toutes les Nations Mongols, qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse & la plus célébre est celle des *Kalkas*. Elle tire son nom de la riviere de Kalka. On donne aux terres qu'elle posséde plus de deux cens lieues de l'Est à l'Ouest. Elle habite les bords des plus belles rivieres de toute cette partie de la Tartarie. On la place au-delà des Mongols, proprement dits, à l'Est des *Eluths* ou des *Kalmuks*. Le Pays des Kalkas, suivant Gerbillon, s'étend de l'Ouest à l'Est, depuis la montagne d'*Altay* jusqu'à la Province de Solon; &, du Nord au Sud, depuis le cinquantiéme & le cinquante-uniéme degrés de latitude (58), jusqu'à l'extrêmité méridionale du grand désert de *Chamo*, qu'on met au nombre de leurs possessions. Ils y campent en hyver, lorsqu'ils sont moins pressés par le besoin d'eau, qui est fort rare dans ces lieux & généralement mauvaise.

Désert de Chamo, ou de Kobi.

Ce désert, que les Chinois nomment *Chamo*, & les Tartares *Kobi* ou *Gobi* (59), environne une partie de la Chine. Il n'est nulle part si grand ni si horrible que du côté de l'Ouest. Gerbillon le traversa quatre fois, en différens endroits. A l'Est des montagnes qui sont au-delà de la grande muraille, il n'a qu'environ cent lieues; mais sans y comprendre les montagnes au Nord, qui, malgré le petit nombre de leurs Habitans, ne laissent pas de renfermer de fort bonnes terres, de beaux pâturages, des bois, des fontaines & des ruisseaux en abondance. L'Auteur n'y comprend pas non plus le Pays au-delà de Korlon, qui a beaucoup d'eau & de pâturages, quoiqu'il soit peu habité, sur-tout du côté de l'Ouest. Le désert est beaucoup plus large du Nord au Sud, & plus de cent lieues au-delà. Dans quelques parties, il est absolument stérile, sans arbres, sans herbe & sans eau, à l'exception de quelques étangs & de quelques marais formés par les pluies, & de quelques puits creusés par intervalles, mais d'assez mauvaise eau.

Origine des Kalkas.

Les Kalkas sont les descendans de ces Mongols, qui furent chassés de la Chine, vers l'an 1368, par *Hong-vu*, Fondateur de la race de *Ming*, & qui, s'étant retirés du côté du Nord, au-delà du grand désert, s'établirent principalement sur les rivieres de *Selinga*, d'*Orkhon*, de *Tula* & de *Korlon*, où les pâturages sont fort abondans. Il est surprenant qu'après avoir été si long-tems accoûtumés aux délicatesses de la Chine, ils ayent pû reprendre si facilement la vie errante & grossiere de leurs ancêtres (60).

Rivieres qui arrosent leur Pays.

Le Kalka.

Le *Kalka-pira*, ou la riviere de *Kalka*, suivant l'observation de Regis, est peu fréquentée par les Kalkas, quoiqu'ils en tirent leur nom. Elle coule de la fameuse montagne qui porte le nom de *Suelki* ou *Sielki*, à quatre-vingt-quatre lieues de *Parin*, & soixante-quatre de *Tsitsikar*. On prétend qu'il en sort plusieurs autres rivieres, mais peu considérables. Après avoir passé par un lac, nommé *Puir*, elle change son nom en celui d'Urson; & coulant directement

(58) Du Halde a dit ailleurs qu'il s'étend de vingt-deux degrés de l'Est à l'Ouest, & de cinq & demi du Nord au Sud.

(59) Ce mot signifie *Desert*.

(60) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

au Nord, elle se jette dans le *Koulon-nor*, qui est beaucoup plus grand.

Le Kerlon. Le Tula. Le Toui. Le Selinga.

Les Rivieres de Kerlon, de Tula, de Toui & de Selinga, quoique moins fameuses dans ces contrées par leur origine, sont plus utiles au Pays par les bonnes qualités de leurs eaux, qui produisent une grande abondance de truites & d'autres poissons, & par la fécondité qu'elles répandent dans les plaines vastes & bien peuplées qu'elles arrosent. Le *Kerlon*, ou le *Kerulon*, prenant son cours de l'Ouest à l'Est, tombe aussi dans le lac de *Koulon-nor*, qui se décharge lui-même dans le *Saghalian-ula* par la riviere d'*Ergone*, frontiere des Mancheous de ce côté-là. Ceux qui veulent être mieux instruits de la situation de ce lac & du cours de ces rivieres doivent consulter la Carte.

Lac de Koulon-nor.

Le Kerlon, sans avoir beaucoup de profondeur, puisqu'on le passe presque toujours à gué sur un fond de sable, & sans avoir plus de soixante pieds de largeur, arrose les plus riches pâturages de la Tartarie.

La riviere de *Tula* coule de l'Est à l'Ouest. Elle est ordinairement plus large, plus profonde & plus rapide que le Kerlon. On trouve aussi plus de bois sur ses bords, & d'aussi belles prairies. Du côté du Nord, elle a des montagnes, couvertes de grands sapins, qui forment une perspective agréable. Les Mongols de cette partie de la Tartarie en parlent avec admiration. Cette riviere, s'étant jointe à celle d'*Orgon*, d'*Orkhon*, ou d'*Urhon*, qui vient du Sud-Ouest, coule vers le Nord; & grossie par quantité d'autres, telles que le *Selinga-pira*, elle va se jetter enfin dans le lac de Pay-kal (61), qui passe pour le plus grand de toute la Tartarie. Ce lac est du domaine des Russiens, qui étant maîtres aussi de la partie basse du Selinga, ont bâti sur la rive opposée, c'est-à-dire près des limites communes des deux Empires, une petite Ville nommée *Selinghinskoy;* & plus loin, celle d'*Irkutskoy* (62), beaucoup mieux peuplée que la précédente, & peut-être la plus florissante de toute la Tartarie par le Commerce.

Lac de Pay-kal, aux Russiens.

Villes de Selinghinskoy & d'Irkustkoy.

Dans la route d'Irkutskoy à Tobolskoy, Capitale de la Siberie & de la Tartarie septentrionale, on rencontre un grand nombre de Villages, où les logemens sont commodes. Mais, en allant du Selinga au Sud, jusqu'à la grande muraille, on est réduit à vivre & à se loger comme les Tartares.

Route commode jusqu'à Tobolskoy.

Les eaux du *Toui-pira* ne sont pas moins claires & moins saines que celles du Kerlon. Après un assez long cours, dans des plaines fertiles, cette riviere va se perdre sous terre, près d'un lac, & ne reparoît plus (63).

Cette description des rivieres est tirée des Missionnaires; mais nous y joindrons quelques autres remarques de *Bentink*. Cet Historien nous apprend que la Riviere de Selinga a plusieurs sources, & que celle de Werch, qui est la principale, est un lac, auquel les Mongols donnent le nom de Kosogol (64): que son cours est en ligne presque directe, du Sud au Nord, dans des plaines fertiles, & qu'après avoir grossi considérablement ses eaux par celles de plusieurs rivieres, qui s'y joignent des deux côtés, elle se décharge dans le lac de *Pay-kal;* que ses eaux, quoique bonnes & légeres, ne produisent pas beaucoup de poisson; que ses deux rives, depuis ses sources jusqu'à une journée de *Selinghinskoy*, appartiennent aux Mongols; mais que depuis cette Ville jusqu'au lac, les Pays voisins dépendent de la Russie.

Remarques tirées de Bentink.

(61) Les Cartes mettent *Bay-kal.*

(62) *Ergouski* dans le texte François.

(63) Du Halde, *ubi sup.*

(64) Ou *Koso-kol. Kol* ou *Gol* signifie *Lac.*

TARTARES MONGOLS.

Rivieres d'Orkhon & de Tola.

L'*Orkhon*, anciennement nommé *Kalaſſui*, coule au Nord Nord-Oueſt, & ſe jette dans le Selinga. C'eſt ſur ſes bords que le Khan des Mongols Kalkas & leur *Khutukku* font ordinairement leur réſidence.

Le *Tola*, qui portoit autrefois le nom de *Kollanuaer*, vient de l'Eſt-Sud-Eſt & ſe jette dans l'*Orkhon*. Les caravanes de Siberie entrent ſur les terres de la Chine après avoir paſſé cette riviere.

Riviere d'Altay ou de Siba.

Celle d'Altay, qui ſe nomme aujourd'hui *Siba*, prend ſa ſource vers les frontieres des Kalmuks ou des Eluths, dans les montagnes que les Tartares nomment *Uskum-luk-tugra*, vers le quarante-troiſiéme degré de latitude, au Sud des ſources du *Jeniſen*. De-là, coulant à l'Eſt-Nord-Eſt, elle ſe perd au Nord du Deſert de *Gobi* ou de *Chamo*, Sud-Sud-Eſt de la ſource de l'*Orkhon*. Un petit Khan des Mongols, qui eſt à préſent ſous la protection de l'Empire Chinois, fait ſa réſidence ordinaire aux environs de la Riviere de *Siba*.

Tſan-muran.

Le *Dſan-muran* (65), que d'autres nomment le *Tſan* ou le *Jan-muran*, tire ſa ſource des montagnes qui traverſent le Deſert de Gobi, vers le quarante-troiſiéme degré de latitude. Il coule au Sud-Sud-Eſt, & ſe jette dans le Whang-ho ſur les frontieres du Tibet. Deux petits Khans des Mongols, tous deux ſous la protection de l'Empereur, font leur réſidence ſur ſes bords.

Argun, ou Ergone.

La Riviere d'*Argun*, ou d'*Ergone*, ſort, dans le Pays des Mongols, d'un Lac auquel ils donnent le nom d'*Argun-dalay*. Après un cours d'environ cent lieues, preſqu'à l'Eſt-Nord-Eſt, elle tombe dans la grande Riviere (66) d'*Amur*.

### *Ruines de pluſieurs Villes, particuliérement de KARA-KORAM.*

Ancienne Ville de Para-hotun.

CETTE partie de la Tartarie offroit autrefois pluſieurs Villes, qui n'exiſtent plus. Les Miſſionnaires remarquerent ſur les bords ſeptentrionaux du Kerlon les ruines d'une Ville conſiderable, dont la forme avoit été quarrée. On diſtinguoit encore les fondemens & quelques grandes parties des murs. Elle avoit eu vingt lis Chinois de circonference. Deux pyramides s'y faiſoient connoître par leurs débris. Son nom étoit *Para-hotun*, qui ſignifie *la Ville du Tygre*. Les Tartares regardent le cri d'un tygre comme un augure favorable.

Origine & deſtruction de pluſieurs Villes Mongols.

On voit les ruines de pluſieurs autres Villes dans les Pays des Mongols & des Kalkas, mais peu anciennes. Elles ont été bâties par les Mongols ſucceſſeurs du fameux Kublay, ou *Kobolihon*, ſuivant la prononciation Tartare, qui ayant conquis toute la Chine devint le fondateur de la dynaſtie de *Ywen*. Quoique le génie de cette Nation lui faſſe préferer ſes tentes aux maiſons les plus commodes, on peut ſuppoſer qu'après la conquête de la Chine, Kublay, qui poſſedoit toutes les qualités du Chinois le plus accompli, civiliſa ſes Sujets & leur fit prendre les uſages du Pays qu'ils avoient ſubjugué. La honte de paroître inferieurs à des Peuples qu'ils avoient vaincus, les porta ſans doute à bâtir des Villes dans la Tartarie. Ils firent alors ce qu'on a vû faire aux Mancheous ſous le gouvernement de l'Empereur Khang-hi, qui a bâti de grandes Villes dans les cantons les plus reculés, & de belles maiſons de

(65) *Jan-muran* dans l'Hiſtoire d'*Abul-ghazi*.

(66) Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 215. & ſuiv.

plaisance dans ceux qui touchent à la Chine, telles que *Je-ho* & *Kara-hotun.* Mais comme ces Villes Mongols furent détruites & abandonnées dans l'espace d'un siécle, lorsque les Chinois devinrent conquerans à leur tour, il n'est pas surprenant que le tems ait manqué à leurs Fondateurs pour y élever des monumens capables d'éternister leur mémoire.

Inscription trouvée par les Missionnaires.

Les Missionnaires ne trouverent qu'une Inscription dans le Pays, sur la route de *Kya-keu* au *Kerlon*, à la distance d'une lieue du petit Lac de *Holuffay.* Elle est en caractéres Chinois, gravés sur les parties superieures de quelques blocs de marbre. On y lit que l'armée commandée par l'Empereur *Yong-lo* arriva dans ce lieu le 14 de Mai; d'où l'on peut conclure que ce Prince ne poursuivit pas les Mongols au-delà du Kerlon & se contenta de les tenir éloignés de la grande muraille.

Kara usson.

Assez près de *Para-hotun* on trouve les débris d'une autre Ville, dans un lieu nommé aujourd'hui *Kara-usson*, où l'on voit un petit Lac & une belle Source. La plaine est fertile. Elle nourrit un grand nombre de daims & de mules sauvages. Regis est embarrassé à décider si cette Ville étoit (67) *Kara-koram*, résidence de *Mongohau* (68), ou de son prédecesseur *Kayu-fu* (69), à qui Saint Louis envoya un Dominiquain nommé *Longumeau*, en 1249, avec de magnifiques présens. Il n'est pas aisé de comprendre, dit cet Ecrivain, comment un Empereur de toute la Tartarie & des parties septentrionales de la Chine pouvoit résider, au Nord du *Saghalian-ula*, dans un Pays qui n'est propre à servir d'habitation qu'à des Sauvages (70), ou comment une Ville, dans cette situation, pouvoit entretenir un aussi grand nombre d'Officiers, d'Ambassadeurs & de Marchands de toutes les Nations qu'on le rapporte. Le même Auteur observe que la position des montagnes & des rivieres dans cette partie de la Tartarie, au-dessous du cinquantiéme degré de latitude, ne s'accorde nullement avec la route des Voyageurs de ce tems-là, qui n'ayant eu ni le secours des mathématiques ni celui de la boussole pour se conduire dans un si long voyage à l'Est, ont pû décliner insensiblement vers le Sud, au lieu d'avancer comme ils se l'imaginoient jusqu'au sixiéme parallele du Nord. Il fait remarquer aussi que suivant leur Relation, le feu des tentes & de l'apparte-

Regis doute si c'est l'ancienne Kara-koram.

Ses objections.

(67) Bentink paroît douter que la Ville de Kara-koram ait jamais existé, parce qu'il ne reste aucune trace de ce nom, & que la Relation de la route de *Rubragius* lui semble non-seulement confuse, mais encore peu conforme aux idées que nous avons aujourd'hui du Pays par lequel ce Voyageur prétend avoir passé. L'erreur de Bentink vient apparemment de ce qu'il confond *Kara-kum* avec *Kara-koram.* Il s'est imaginé que ces deux noms étoient le même; au lieu que le premier est le nom du Pays, & le second celui de la Ville qui y avoit été bâtie. Abu'lghazi-khan distingue clairement l'un de l'autre, quoiqu'il ne nomme pas la Ville. *Voyez l'Histoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p.* 515.

(68) Nommé aussi par les Voyageurs, *Mangu*, *Mongko* & *Munkaba. Voyez les Observations mathématiques du P. Souciet, p.* 186.

(69) Regis croit que *Kayu-fu* ou *Kayuk* étant le *Tay-tsu* Chinois, ou le grand-pere de l'Empereur *Ywen* ou *Iun*, doit être le grand-pere de Kublay, qui est nommé aussi *Che-tsu*, suivant l'usage de la Chine. Mais le Traducteur Anglois observe que *Jenghitz-kan*, & non *Kayuk-kham*, étoit le grand-pere de *Kublay*, & qu'il étoit par conséquent le *Tay-tsu*; que *Kayuk* étoit fils d'*Oktay*, troisiéme fils de *Jenghiz-khan*, comme *Koplay* étoit fils de *Tusi* (*Tolay* ou *Taulay*) quatriéme fils du même Jenghiz-khan. Cette Remarque, continuë-t-il, peut servir à corriger une autre méprise de l'Auteur, qui appelle (p. 214.) *Hopi-lie* ou *Koblay*, le quatriéme fils de Tay-tsu.

(70) Pourquoi Para-hotun & Kora-usson ne pourroient-ils pas avoir été bâtis par les Tartares, qui habitoient les rives de l'Onon?

TARTARES MONGOLS.

ment même de l'Empereur n'étoit que d'épines, de racines de bois mort & de fiente de vache; quoique dans les parties, soit du Nord, soit du Sud, jusqu'à *Kara-hotun*, la Tartarie ne soit pas sans bois de chaufage, excepté dans les plaines qui sont en-deçà du cinquantiéme degré (71).

Recherches pour déterminer la position de Kara-koram.

Comme les Missionnaires qui ont dressé la Carte de ce Pays déclarent qu'ils n'ont pû déterminer exactement la situation de *Kara-koram*, le Traducteur Anglois de l'Ouvrage du Pere du Halde entreprend, dans ses Notes, d'éclaircir ce point, qu'il croit fort important pour la géographie moyenne de la Tartarie. Il observe que suivant d'Herbelot (72), le nom de *Kara-koram* vient des Habitans du Turkestan, voisins des Tartares à l'Ouest. *Abu'lfarai* (73) dit que Kara-koram est la même chose qu'*Ordu-balik*; & le Pere Gaubil nous assure que l'Histoire Chinoise l'appelle *Ho-lin* (74). Le Cordelier *Rubruquis* raconte que de son tems *Kara-koram* n'avoit qu'un mur de terre, & que la Place même, aussi-bien que le Palais du Khan, étoient de méprisables édifices en comparaison de ceux de l'Europe. Cependant il la représente (75) fort peuplée & remplie d'un grand nombre de Palais, de Temples, &c. A l'égard de sa fondation, *Abu'lfarai* & d'Herbelot assurent qu'elle fut l'ouvrage d'*Oktay*, troisiéme fils & successeur de *Jenghiz-khan*, après la conquête du *Kin* ou du *Katay*; & leur témoignage s'accorde avec celui d'Abu'lghazi-khan. Mais dans les Extraits de l'Histoire Chinoise, dont nous sommes redevables à Gaubil, il est parlé de cette Capitale de l'Empire Mogol comme si elle avoit existé avant Jenghiz-khan (76). On y lit qu'en 1235 *Oktay* fit de *Ho-lin* une Ville neuve, & qu'il y bâtit un magnifique Palais (77). Abu'lfarai nous apprend aussi qu'il la peupla d'Habitans du *Katay*, du *Turkestan*, de *Persans* & de *Mustara-biens* (78).

Mais Abu'lghazi-khan s'arrête un peu plus aux détails, qui concernent l'origine de cette Ville. Il raconte qu'*Ugaday* ou *Oktay-khan*, après son retour du Katay, l'an de l'Egire 634, & 1236 de Jesus-Christ, continua de faire sa résidence dans le Pays de *Kara-kum* (79) ou *du Sable noir*; qu'il y bâtit un Palais magnifique; qu'il fit venir les plus habiles Peintres du Katay pour l'orner, & qu'il donna ordre aux Princes du Sang & à ses grands Officiers de bâtir de belles maisons à l'entour; qu'il fit construire aussi une belle fontaine, avec un tygre d'argent de grandeur naturelle, qui jettoit de l'eau (80). Le Traducteur du Pere du Halde juge que Kara-koram (*Ordu-balik* ou *Ho-lin*) étoit située dans le Pays de *Kara-kum*, qui signifie *Sable noir*, & que ce fut dans cette Ville que tous ces ouvrages furent exécutés; malgré le témoignage de *Petis de la Croix* (81), qui dit qu'*Oktay* faisoit sa résidence ordinaire à *Olug-yurt* (82), peu éloignée de *Kara-koram*: d'où l'on pourroit conclure que le Palais & les

(71) Du Halde, *ubi sup.*
(72) Art. *Ordu Balig.*
(73) Hist. dynast. p. 320.
(74) Voyez les Observations mathématiques du Pere Souciet, p. 185.
(75) Voyez ci-dessous d'autres Eclaircissemens dans ses propres voyages.
(76) Souciet, p. 186.
(77) Le même, p. 192.
(78) Hist. dynast. p. 310.
(79) Nom général pour signifier des Pays secs, sabloneux & deserts, tels qu'il s'en trouve plusieurs sur les bords du Karazm, près de la Mer Caspienne. Abu'lghazi-kham en décrit un. *Voyez l'Hist. des Turcs, des Mogols, &c. Vol. I. p. 152. & Vol. II. p. 513.*
(80) Histoire de Jenghiz-han, p. 486.
(81) *Olug-yurt* signifie *la grande Ville.*
(82) Hist. de Jenghiz-khan, p. 22 & 362.

autres

autres édifices furent bâtis à *Olug-yurt*. Mais, peut-être *Olug-yurt* n'est-il qu'un autre nom que les Mongols donnoient à leur *Ordu-balik* ou *Kara-koram ;* car on ne trouve aucune trace de deux Villes dans les autres Auteurs. On lit seulement que les Khans, avant *Koblay*, étoient couronnés & faisoient leur résidence à *Ho-lin* ou Kara-koram. De la Croix prétend que c'étoit le siége de l'*Ung* ou du *Vang-khan* des *Kara-its*, nommé communément le *Prete-Jean ;* que la Ville, peu considerable en elle-même, fut prise par *Jenghiz-khan*, qui l'augmenta beaucoup; & qu'Oktay-kan l'ayant rebâtie, en fit une Ville (83) fameuse.

La situation de Kara-koram se trouve dans les Extraits Chinois du Pere Gaubil.

Dans une autre Note, le Traducteur observe que *Gaubil* nous donne la situation exacte de cette Ville, d'après l'Histoire Chinoise. La Nation des Mongols étoit contigue, dit-il, à celle des Naymans, près de la Ville de Ho-lin ou de Kara-koram (84), au Nord du Desert sabloneux, dont la latitude, observée par l'ordre de Kublay-khan, se trouva de trente-quatre degrés onze minutes Ouest de Peking. On peut inferer de-là, suivant le Traducteur, que Kara-koram étoit située sur le bord ou près du Lac de *Kurahan-ulen*, & par conséquent fort loin de *Kara-hotun* & de *Para-hotun ;* c'est-à-dire, à quatre cens quatre-vingt-huit milles, Nord-Ouest du premier, & à quatre cens vingt Sud-Ouest du second. Nous ignorons, continue-t-il, si les Missionnaires qui ont dressé la Carte de la Tartarie pénetrerent jusqu'à ce Lac, ou s'ils s'en rapporterent aux récits des Mongols. Mais quelqu'idée qu'on en prenne, il est surprenant qu'ils n'eussent rien appris de *Kara-koram*, dont les ruines doivent encore subsister aux environs du Lac. C'étoit le Siége Impérial des Khans, jusqu'au regne de Koblay, qui, pour être plus proche de ses conquêtes, le transfera dans la Ville de *Chang-tu* qu'il avoit bâtie. C'est de Marco-Polo & de Hayton que nous apprenons cette derniere circonstance. Le premier donne à *Chang-tu* le nom de *Ciandou ;* & l'autre, par corruption peut-être, lui donne celui de *Jous*.

Ville de Chang-tu, bâtie par Koblay.

La Ville de *Chang-tu* étoit située dans le Pays de Karchin, à quarante-deux degrés vingt-deux minutes de latitude, Nord-Est de Peking. Elle est détruite : mais il paroît que c'est aujourd'hui *Chau-nay-mansuma*, qui est une des trois ruines marquées dans la Carte des Missionnaires, sur la riviere de *Chang-tu ;* car ils ne prennent pas plus connoissance de cette célebre Capitale que de *Kara-koram*, *Estina*, *Kompion* & d'autres anciennes Villes. Koblay passoit le Printems & l'Eté à Chang-tu, & le reste de l'année à *Cambalik* (86) ou Peking. C'étoit là, suivant la conjecture de l'Auteur, que résidoit la Cour Tartare, aussi long-tems que les Mongols furent en possession de la Chine. Mais après leur expulsion, l'an 1308, il est probable que Kara-koram redevint le Siége des Khans, quoique depuis le tems d'Oktay, Petis de la Croix les fasse résider à *Olug-yurt* (87), Ville peu éloignée de Kara-koram, ou peut-être la même, comme on vient de l'observer.

Le Traducteur remarque aussi que depuis le tems d'*Aday-khan*, quinziéme successeur de Koblay, on ne parle plus, à Olug-yurt, des Princes descendus de *Tuli-khan*, mais seulement de ceux qui étoient sortis de Koblay-khan &

(83) Observations mathématiques du Pere Souciet, p. 185.

(84) *Ibid.* p. 185 & 202.

(85) *Ibidem.*

(86) *Ibid.* & Marco-Polo, lib. I. cap. 65.

(87) Histoire de Jenghiz-khan, p. 386.

TARTARES MONGOLS.

Olug-yurt existoit encore au quinziéme siécle.

qui demeurerent Empereurs de la Chine (88). Quoiqu'il en soit, Olug-yurt existoit vers le commencement du quinziéme siécle; car *Alchi-timur*, qui précéda *Aday* de deux successions, monta sur le trône dans cette Ville en (89) 1405. Il ne faut point esperer après cela de découvrir quel fut son sort, à moins qu'il ne nous vienne de nouvelles lumiéres de quelque sçavant Missionnaire, tel que le Pere Gaubil. Soit qu'Olug-yurt & Kara-koram ayent été la même Ville ou non, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ont eu le même destin. Enfin, Traducteur ajoute que ceux qui ont composé la Carte lui paroissent avoir été fort mal instruits de la Géographie & de l'Histoire de la Tartarie avant leur propre tems; & c'est par cette raison qu'ils s'y arrêtent si peu, ou que le plus souvent, lorsqu'ils en touchent quelque chose, ils s'écartent si fort du véritable point. Gaubil nous fait connoître, dans son Histoire des Mongols qui régnerent à la Chine, que depuis le tems de Koblay jusqu'à leur expulsion, c'est-à-dire, pendant que la Tartarie & la Chine furent réunies sous les mêmes Maîtres, ils ne résiderent jamais à *Kara-koram*. Ainsi la succession de *Petis de la Croix*, depuis Koblay, doit être fausse; ou du moins, les Auteurs qu'il a suivis ont transformé des Gouverneurs en Empereurs (90).

Résidences des Princes Kalkas.

Les Princes des Kalkas, que les Chinois nomment *Kalka-te-tses* & *Kalka-Mongous*, font leur résidence ordinaire dans les lieux suivans : 1. Sur les bords du *Kalka-pira*, un peu moins de quarante-huit degrés de latitude; & vers un, deux, trois, quatre degrés de longitude-Est. 2. Près de *Puir-nor*, quarante-huit degrés de latitude; un degré vingt-neuf minutes de longitude. 3. Sur les bords du Kerlong-pira, entre quarante-sept & quarante-huit degrés de latitude; quatre, cinq, six degrés de longitude Ouest. 4. Sur les bords du *Tula-pira*, plus de quarante-sept degrés de latitude; neuf & dix degrés de longitude Ouest. 5. Sur les bords du *Hara-pira*, quarante-neuf degrés dix minutes de latitude; dix degrés quinze minutes de longitude Ouest. 6. Sur le Selinga-pira, quarante-neuf degrés vingt-sept minutes de latitude; douze degrés vingt-six minutes de longitude Ouest. 7. Sur l'*Iben-pirn*, quarante-neuf degrés vingt-trois minutes de latitude; dix degrés trente-deux minutes de longitude Ouest. 8. Sur le *Toui-pira* & le *Kara-ûjir*, quarante-six degrés vingt-neuf minutes vingt secondes de latitude; quinze degrés seize minutes de longitude Ouest. 9. Sur l'*Iru-pira*, quarante-six degrés de latitude; quinze degrés trente-cinq minutes de longitude Ouest. 10. Sur le *Patarik-pira*, quarante-six degrés de latitude; quinze degrés trente-deux minutes de longitude Ouest. 11. Sur le *Tegurik-pira*, quarante-cinq degrés vingt-deux minutes quarante-cinq secondes de latitude; dix-neuf degrés trente minutes de longitude Ouest. Ajoutez à tous ces lieux la Ville de *Hami* & son petit territoire, possedés par des Mahometans, qui dépendent, comme les Kalka-te-tses leurs voisins, de l'Empereur de la Chine; quarante-deux degrés cinquante-trois minutes de latitude; vingt-deux degrés vingt-trois minutes de longitude (91).

Hami, Ville Mahométane.

(88) *Ibid.* p. 401.
(89) *Ibidem.*
(90) Du Halde, Vol. II. dans les Notes.
(91) Chine du Pere du Halde, Vol. III. dans les Notes.

*Religion des Kalkas.*

Religion des Kalkas.

Khutuktu des Kalkas.

La Religion des Kalkas n'est pas différente de celle des Mongols. Ils ont aussi leur *Khutuktu* (92), mais qui n'est pas soumis au *Lama-Dalay* comme celui de *Khukku-hotun*. Le Khutuktu des Kalkas, pendant que Regis se trouvoit dans leur Pays, étoit frere de leur *Han* ou de leur Khan. Avant la guerre qui s'éleva entre leur Nation & celle des Eluths, il avoit élevé près de Tula un Temple magnifique, bâti de briques jaunes & vernissées par des ouvriers de Peking. Ce bel édifice fut détruit en 1688, par *Kaldan*, Khan des Eluths, & l'on en voit encore les ruines. Les Tartares, regardant cette action comme un sacrilege, sont persuadés que la destruction de l'armée & de la famille de Kaldan fut un effet de la vengeance céleste.

Temple qu'il fait bâtir & sa ruine.

Le Khutuktu, qui avoit été une des principales causes de la guerre, habite à présent dans des tentes. Il est assis dans la plus grande, comme sur une espece d'autel, où il reçoit les hommages de plusieurs Nations. Il ne rend le salut à personne. Les Grands & le Peuple le considerent comme un Dieu, & lui rendent les mêmes adorations qu'à *Fo* même. Leur aveuglement, qui va jusqu'à la folie, les porte à croire qu'il n'ignoroit rien, & qu'il dispose absolument du pouvoir & des faveurs de Fo. Ils sont persuadés qu'il est déja né quatorze fois, & qu'il renaîtra encore lorsque son tems sera fini. Les Missionnaires se glorifient de lui avoir reproché une idolatrie si grossiere, aux yeux de plusieurs Princes Mongols; d'avoir relevé son ignorance à l'occasion de quelques demandes qu'il faisoit sur l'Europe, & de l'avoir menacé des jugemens de Dieu & d'un supplice éternel. Mais il paroît que les ayant écoutés froidement, il ne continua pas moins de recevoir les adorations des Seigneurs Tartares.

Adorations qu'il reçoit.

La prévention des Mongols attiroit une foule de Peuple à *Iben-pira*, où ce Prince Lama résidoit depuis vingt ans. On pouvoit nommer ce lieu une Ville de tentes, où la presse étoit beaucoup plus grande que dans aucune autre Habitation de la Tartarie. Les Russiens de *Selinglinskoy* (93), qui n'en est pas loin, y viennent pour le Commerce. On y trouve aussi des Bonzes de l'Indostan, du Pegu, du Tibet & de la Chine, quantité de Tartares des cantons les plus éloignés, & des Lamas de toutes sortes de rangs; car on en distingue différens Ordres, quoiqu'ils reconnoissent pour leur Chef le grand Lama, qui habite à l'Ouest de la Chine, sur la Riviere de *Lasuy* (94). Les Chinois donnent le même nom au lieu qui est consacré par son Temple. Mais les Tartares voisins le nomment *Barantola*, & donnent à tout le Pays le nom de *Tibet*.

Ville de tentes.

Grand Lama, ou Lama Dalay, qui habite au Tibet.

Ce souverain Pontife du Paganisme dans les régions orientales confere à ses Lamas divers degrés de pouvoir & de dignité, dont le plus éminent est celui de *Khutuktu* ou de *Fo vivant*. Un titre si distingué n'est le partage que d'un petit nombre. Le plus célebre & le plus respecté de tous les Khutuktus est ce-

(92) On écrit aussi *Hutuktu*. Dans les Voyageurs, on trouve *Kutugtu*, & par méprise, *Kutusta* & *Kutusia*. Strahlhenbourgh écrit *Hotoget* & *Kotokoyt*. Ces variétés viennent de la maniere différente dont on conçoit la prononciation Tartare.

(93) Les Chinois l'appellent *Chu-kukpoy-chang*.

(94) Les Chinois nomment le Pays de Lasa, *La-ma-ti-san*. La riviere porte le nom de *Kalrin* dans la Carte, & nulle-part celui de *Lasa*.

Religion des Kalkas.

lui des Kalkas. Il étoit regardé comme un oracle infaillible, depuis qu'il avoit vengé son Pays contre Kaldan avec le secours de l'Empereur de la Chine, qu'il avoit eu l'adresse d'engager dans ses interêts.

Nation des U-chu-mu-chins.

Du côté du Sud, vers le quarante-quatriéme degré de latitude, les Kalkas sont séparés, par certaines montagnes de sable, d'un Pays nommé *U-chu-mu-chin Lama-dalay*, dont les Habitans ne sont pas moins infatués du Lama Khutuktu d'Iben, quoiqu'ils ayent leurs propres Lamas.

Usurpation du Khutuktu des-Kalkas ;

Bentink nous apprend que le Khutuktu n'étoit autrefois qu'un Subdélegué du *Lama-dalay* dans les Pays des Mongols & des Kalmuks au Nord (95), établi pour le soutien de son autorité parmi des Peuples si éloignés de sa résidence ; mais que ce Député s'étant accoutumé aux douceurs du commandement spirituel, eut la hardiesse d'aspirer à l'indépendance. Il conduisit cette entreprise avec tant d'adresse, qu'on ne parle presque plus à présent du Lama-dalay parmi les Mongols. L'autorité du Khutuktu est si bien établie, que celui qui paroîtroit douter de sa divinité, ou du moins de son immortalité, seroit en horreur à toute la Nation. Il est vrai que la Cour de la Chine contribua beaucoup à cette apothéose, dans la vûe de diviser les Mongols & les Kalkas. Elle conçut que l'exécution de ce dessein seroit difficile tandis que les deux Nations reconnoîtroient un même Chef de Religion, parce que ce souverain Prêtre seroit toujours interessé à les réconcilier dans leurs moindres différends, & qu'au contraire un schisme ecclésiastique ne manqueroit pas de leur faire rompre toute sorte de communication. Sur ce principe, elle embrassa l'occasion de soutenir sécretement le Khutuktu contre le Dalay-lama, & sa politique n'a pas mal réussi.

Favorisée par la politique des Chinois.

Maniere de vivre du Khutuktu.

Le Khutuktu n'a pas de demeure fixe, comme le *Dalay-lama*. Il campe de côté & d'autre. Cependant, depuis sa séparation, il ne met plus le pied sur les terres des Eluths. Il campoit quelquefois, pendant l'Eté, aux environs de Nerchinskoy & de la Riviere Amur ; mais depuis que les Russiens se sont établis dans ce canton, il ne passe plus au-delà Selinghinskoy. On le voit ordinairement sur celles d'Orkhon & de Selinga, ou sur celle d'Urga, avec le Khan *Tuschiatu*. Il est sans cesse environné d'un grand nombre de Lamas & de Mongols armés, qui se rassemblent de toutes parts, sur-tout lorsqu'il change de camp, & qui se présentent à lui sur sa route pour recevoir sa bénédiction & lui payer ses droits. Il n'y a que les Chefs de sa Tribu ou d'autres Seigneurs de la même distinction qui ayent la hardiesse de s'approcher de sa personne. Sa maniere de bénir est en posant sur la tête du Dévot sa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des Lamas.

Comment il donne la bénédiction.

Cérémonies des jours de fête.

Le Peuple est persuadé qu'il vieillit à mesure que la Lune décline, & que sa jeunesse recommence avec la Nouvelle Lune. Dans les grands jours de fêtes il paroît au son des Instrumens, qui ont quelque ressemblance avec nos trompettes & nos violons, sous un magnifique dais de velours de la Chine, ouvert par-devant. Il est assis sur un grand coussin de velours, les jambes croisées à la maniere des Tartares, avec une figure de son Dieu (96) à chaque côté. Les autres Lamas de distinction sont au-dessous de lui sur des coussins moins élevés, entre le lieu où il est placé & l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur

(95) Ou des Eluths.

(96) C'est une statue qui représente le Dieu Fo.

livre, dans lequel ils lisent en silence & seulement des yeux. Aussi-tôt que le Khutuktu a pris sa place, le bruit des Instrumens cesse, & le Peuple qui est assemblé devant le pavillon se prosterne à terre, en poussant certaines exclamations à l'honneur de la Divinité & de son Prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encensoirs, avec des herbes odoriferanres. Ils encensent d'abord les Représentations de la Divinité, ensuite le Khutuktu, & puis le Peuple. Après cette cérémonie, ils déposent leurs encensoirs aux pieds du Khutuktu. On apporte aussi-tôt plusieurs vases de porcelaine, remplis de liqueurs & de confitures. On en place sept devant chaque image de la Divinité, & sept autres devant le Khutuktu, qui après en avoir un peu goûté, fait distribuer le reste entre les Chefs des Tribus qui se trouvent présens, & se retire ensuite dans sa tente au son des Instrumens de musique.

Religion des Kalkas.

Le Khutuktu des Kalkas n'est pas sans consideration à la Cour Impériale. Si le desir de se conserver dans l'indépendance du *Dalay-Lama* l'interesse à gagner par des présens les Favoris de l'Empereur, & même les Jésuites, qui ont à présent (97), remarque l'Auteur, beaucoup de crédit à Peking; la Cour, qui a besoin de lui & de ses Lamas pour contenir les Mongols de l'Ouest dans la soumission, le traite dans toutes les occasions avec des égards distingués. Il y a quelques années qu'il reçut une marque de distinction fort extraordinaire. On célebroit la fête anniversaire de l'Empereur Kang-hi, qui entroit alors dans la soixantiéme année de son âge. Le Khutuktu ayant été averti de s'y rendre, avec tous les vassaux de l'Empire, fut dispensé de se prosterner plus d'une fois devant Sa Majesté, quoique la loi ordonne trois prostrations, & cette distinction fut regardée comme un honneur sans exemple (98).

Comment le Khutuktu est traité à la Cour Chinoise.

L'interêt du Khutuktu le porte aussi à cultiver l'amitié des Russiens. Il y a quelques années que M. *Ismatlof*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Pierre à la Cour de la Chine, passant dans le Pays des Kalkas, le Pontife le fit complimenter par quelques-uns de ses Lamas & joignit quelques petits présens à ses politesses. Il saisit d'ailleurs toutes les occasions de favoriser les Sujets de la Russie, dans les petits différends qui naissent entr'eux & les Mongols des frontieres (99).

Ménagemens qu'il a pour les Russiens.

Regis observe que l'usage des Lamas n'est pas de vivre dans les Communautés Tartares, quoiqu'à la Chine il s'en trouve quelques-uns qui préferent cette méthode. Dans les autres lieux, ils ont des especes de Prébendes, qui consistent dans les terres & les troupeaux de ceux auxquels ils succedent, & dont ils ont été les disciples ou les compagnons. Cependant le même Auteur ajoute qu'ils font leurs priéres en commun (99).

Vie des Lamas.

*Eclaircissemens sur les Mongols & les Kalkas.*

Gerbillon raconte que vers le commencement de la dynastie de *Han*, c'est-à-dire, qu'il y a plus de huit cens ans qu'un Khan Tartare se rendit formidable aux Chinois ses voisins, par les invasions qu'il faisoit sur leurs terres, chaque fois qu'ils négligeoient de lui envoyer un présent annuel d'argent & de soie. Les Khans Tartares ont souvent demandé à l'Empereur de la Chine une

Ancienne fierté des Khans Tartares à l'égard des Chinois.

(97) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 508.

(98) Du Halde, *ubi sup.*

(99) Chine du Pere du Halde, *ibid.*

Eclaircissemens sur les Mongols et les Kalkas.

de ses filles en mariage, avec menace d'employer le fer & le feu pour l'enlever, si leur priére étoit rejettée. A la mort du Fondateur de la même dynastie, un Prince Tartare eut l'audace de se proposer pour époux à l'Impératrice douairiere, qui gouvernoit alors avec la qualité de Régente. Les Chinois regarderent cette proposition comme une insulte ; mais la politique les obligeant de dissimuler, ils accorderent une Princesse du Sang à cet ambitieux Tartare.

L'Histoire Chinoise donne à ces Khans, ou à ces Rois, le nom de *Chen-yu*, ou *Ten-yu* ; car la prononciation de ces deux mots est la même. C'est proprement un titre, tel que celui de Roi ou de Souverain ; & quelques-uns de nos Géographes en ont fait mal-à-propos un nom de Pays, qu'ils ont donné à cette partie de la Tartarie qui est à l'Ouest & au Nord-Ouest de la Chine, où ces Princes ont regné. La terreur qu'ils inspirerent aux Chinois ne fut pas de longue durée. L'Empereur *Vu-ti*, de la race de Han, qui regnoit deux cens vingt ans avant Jesus-Christ, les défit tant de fois & les repoussa si loin dans leurs Déserts, que pendant plus de douze cens ans ils n'eurent pas la hardiesse de reparoître dans l'Empire.

Premieres conquêtes des Tartares.

Au commencement de la dixiéme Centurie, les Tartares du Nord de la Chine, nommés *Sitans* (1) dans les Histoires Chinoises, ayant subjugué la Province de *Lyau-tong*, rentrerent dans les Provinces du Nord & fonderent une Monarchie que les mêmes Historiens ont nommée *Tay-lyau*, du nom de la Province de *Lyau-tong*, par laquelle ils étoient entrés dans l'Empire. Elle dura deux cens ans, pendant lesquels ils soumirent diverses Hordes de Tartares, avec une partie de la Chine septentrionale. Ils réduisirent l'Empereur même à leur payer un tribut considerable en soie & en argent.

Erection de la Monarchie de Kin.

La Monarchie de Lyau fut enfin détruite par les Tartares orientaux, c'est-à-dire, par ceux qui habitent les Pays qui sont à l'Est de la Montagne de Peking & au Nord-Est de la Chine. Ils étoient sujets de *Lyau* ; mais le Prince d'un *Ayman* ou d'une Tribu nommée *Aghuta*, prit les armes pour se venger d'un affront barbare qu'il avoit reçu du dernier de leurs Empereurs ; & se mettant à la tête des Aymans voisins, il subjugua par degrés tout le Pays, il fit l'Empereur prisonnier, & fonda la Monarchie de *Kin* (2) vers le commencement du douziéme siécle. Depuis ce tems-là ils posséderent près de la moitié de la Chine, jusqu'en 1300, que Jenghiz-khan, le plus fameux peut-être de tous les Conquerans, ayant réduit la Tartarie orientale & poussé l'effort de ses armes au-delà de la Perse, les tourna contre les Tartares de Kin, qu'il chassa de leurs possessions jusqu'au dernier. Mais il ne vécut point assez long-tems pour soumettre entiérement le vaste Empire de la Chine. Cette gloire étoit réservée à *Hubikay*, son petit-fils, que nos Historiens appellent Kublay, ou *Koblay*, comme les Chinois lui donnent le nom de *Hu-pi-lye*.

Les Chinois réduits sous un joug étranger.

Ce Prince fut le premier qui réduisit toute la Nation Chinoise sous un joug étranger. Mais la Monarchie des Mongols étoit trop pesante pour subsister long-tems. Leur indolence ou leur mollesse ne leur permit guéres de soutenir leur Gouvernement plus d'un siécle. Ils furent chassés de la Chine vers le mi-

(1) Et *Kitans*, d'où vient peut-être *Kitay* ou *Katay*.

(2) *Kin*, en Chinois, signifie *Or*, que les Mongols nomment *Altun* ; ce qui montre qu'*Altun-kham*, dont plusieurs Auteurs parlent, étoit Empereur de *Kin*.

lieu du quatorziéme ſiécle, par le fameux ***Hong-va***, fondateur de la race de *Tay-ming*, derniere dynaſtie Chinoiſe, & pouſſés par *Yung-lo*, ſon quatriéme fils, au-delà du Deſert, à plus de deux cens lieues au Nord de la grande muraille, avec le deſſein formé de les exterminer. Mais ce projet fut interrompu par la mort du vainqueur, qui arriva au retour de ſa troiſiéme expédition. Ses ſucceſſeurs ayant négligé de pourſuivre ce qu'il avoit heureuſement commencé, les Mongols reprirent courage & ſortirent de leurs retraites. Ce fut alors que les Princes du Sang de Jenghiz-khan ſe ſaiſiſſant de diverſes contrées, formerent chacun leur Horde & s'érigerent en autant de petits Souverains (3). Le titre d'Empereur des Mongols demeura au premier d'entr'eux, qui ſe nommoit *Chang-han*, & qui étoit deſcendu de Kublay par la branche aînée. Ce Prince exigea un tribut des autres Etats Mongols & des Eluths mêmes, juſqu'au commencement du ſeptiéme ſiécle, que ſes cruautés & ſes débauches ayant rendu ſon gouvernement inſupportable, ſes propres Sujets appellerent le Fondateur de la Monarchie des Mancheous. Ainſi le Prince Mongol, devenu vaſſal de l'Empire des Mancheous, fut obligé de quitter le titre de *Han* pour celui de *Vang*, qui lui fut donné par le biſayeul de l'Empereur Kang-hi, vainqueur de tous les Mongols aux environs de la grande muraille.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MONGOLS ET LES KALKAS.

Formation des Hordes Tartares.

Par quels degrés elles ſe ſoumirent à l'Empereur de la Chine.

La Nation des Kalkas eſt comme cantonnée, ſuivant l'expreſſion de Regis, ſous un grand nombre de Princes, dont quelques-uns portent le nom de *Han* ou d'Empereur, quoiqu'il ſoit certain qu'ils n'ont jamais été maîtres de la Tartarie, & qu'à la réſerve de quelques petits territoires dans leur voiſinage ils n'en ayent jamais poſſedé d'autres que ceux qui appartiennent à leurs différentes familles.

Avant la guerre qui s'éleva dans le cours de 1688 entre les Eluths & les Kalkas, la ſeconde de ces deux Nations avoit trois Princes qui prenoient le titre de Hans. Le premier, nommé *Cheſaktu-han*, dont le territoire étoit le plus à l'Oueſt, fut pris & tué par les Eluths. Le ſecond, qui ſe nommoit *Tuſiktu-han*, ſe déroba par la fuite, mais ne fut pas ſuivi de ſes ſujets, dont la plus grande partie ſe retira dans les forêts, au Nord du Tula. *Che-chin-hau*, qui étoit le troiſiéme, & qui campoit ordinairement ſur les bords du *Kerlon*, ſe retira juſqu'à Kulon-nor ſur la même riviere, toujours prêt à traverſer l'Ergone, s'il étoit forcé de paſſer dans le Pays des Mancheous dont il avoit imploré l'aſſiſtance. Mais, après la guerre & la mort de Kaldan, Roi des Eluths, qui prétendoit que les Kalkas & les Eluths avoient toujours dépendu de ſa famille, l'Empereur ſoumit le reſte de ces Princes & de leurs ſujets, dont ſes armes victorieuſes avoient détruit la moitié.

En 1691, *Che-chin-han* eut recours à la protection de l'Empereur avec les Princes de ſa famille, & le reconnut pour Souverain. Le titre de Han lui fût confirmé; mais ſon ſucceſſeur n'obtint que celui de *Tſing-vang*, ou de premier Regule que l'Empereur confera auſſi à ſon oncle, dans une Aſſemblée générale des Kalkas. Cinq de ces Princes furent créés *Peyles* ou Regules du troiſiéme rang. Un autre eut le titre de *Kong*, qui revient à celui de Comte. Deux autres furent nommés *Chaſſaks*, ou Chefs de Baniere.

Pour jetter plus de jour ſur cet établiſſement, on doit faire obſerver qu'à Peking & dans les autres lieux, les Tartares, ſoit Mancheous ou Mongols, &

Ordre des Banieres Tartares & titres de leurs Princes.

(3) Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.*

Eclaircissemens sur les Mongols et les Kalkas.

les Chinois mêmes, depuis la conquête de leur Empire, sont divisés en différentes classes & rangés sous des Banieres. Ceux de Peking en ont huit, qui sont distinguées par la différence de leurs couleurs. Les Mongols, au-delà de la grande muraille, étoient rangés, dans ces derniers tems, sous quarante-neuf Baniéres, dont les *Nurus* ou les Compagnies étoient égales. Chaque Nuru devoit être composée de cent cinquante familles. Dans l'Assemblée de 1692, on établit que le Han joindroit à sa dignité le commandement de trente-sept Nurus sous la premiere Baniere des Kalkas. La seconde Baniere, composée de vingt-une familles, fut donnée au premier Regule. La troisiéme n'étoit que de douze Compagnies, & les autres en comprenoient plus ou moins.

Les restes de la famille & des sujets de *Tusiktu-han* (4), ayant enfin quitté leurs forêts, se soumirent à l'Empereur, & furent divisés en trois Banieres sous trois Princes, dont l'un fut nommé *Pey-lo*, ou Regule du troisiéme Ordre; le second, *Kong* ou Comte; & le troisiéme, *Chassak*. Le fils de *Chasaktu-han*, après avoir vû périr son pere dans la guerre contre Kaldan, alla se jetter aux pieds de l'Empereur, sans autre escorte que trois ou quatre Officiers. Tous les autres, qui avoient entretenu des intelligences avec les Eluths, se retirerent dans leur Pays, mais la plûpart y furent ou massacrés ou jettés dans l'esclavage. L'Empereur fit un accueil gracieux à leur Prince. Il lui assigna des terres aux environs de *Kutuktu-hotun* (5), petite Ville au-delà de la grande muraille, qui, n'étant pas éloignée des portes de *Cha-hun-keu* & de *Chang-kya-keu*, en tire l'avantage d'un commerce assez considérable. Pour reparer toutes ses pertes, l'Empereur lui fit présent d'une partie de ses propres troupeaux qui paissoient dans le même Pays. Les Missionnaires apprirent des principaux Bergers qu'on n'y comptoit pas moins de cent quatre-vingt-dix mille moutons, divisés en deux cens vingt-cinq troupeaux, & que les bêtes à cornes étoient presqu'au même nombre, cent dans chaque division. Les haras Impériaux étoient encore plus nombreux. Aussi l'Empereur de la Chine est-il le plus puissant Prince du monde en Cavalerie (6).

Troupeaux & Haras de l'Empereur.

Outre les terres qui sont destinées à la nourriture des troupeaux & des haras de l'Empereur, ce Prince s'en est réservé d'autres, d'une plus grande étendue, qui bordent cette partie de la grande muraille, & qui sont plus voisins de Peking. Entre ces terres, qui sont affermées, les unes payent leur rente en nature, & d'autres en argent, qui entre dans le trésor public pour le salaire des Officiers de l'Etat, car l'Empereur vit du fruit de ses propres Domaines. Ces troupeaux innombrables, ces haras & ces fermes, contribuent plus à lui attacher les Princes Mongols que toute la magnificence de sa Cour. Il n'a pas jugé à propos de leur accorder, non plus qu'à ses anciens Vassaux, le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs Sujets, ni celui de confisquer leurs biens. La connoissance de ces cas est reservée à l'un des Tribunaux suprêmes de Peking, qui porte le nom de *Mongol-chargan*, ou de Tribunal des Mongols.

Ses troupeaux lui attachent les Princes Mongols.

*Bentink* observe que les Mongols de l'Ouest, par lesquels il faut entendre proprement les Mongols Kalkas, reconnoissent l'autorité d'un Khan, qui étoit autrefois comme le grand Khan de tous les Mongols. Quoique ce Prince ait beaucoup perdu de sa grandeur depuis que les Mancheous ont conquis la Chine (7),

Remarques de Bentink sur le Gouvernement des Kalkas.

(4) *Tonschu-han* dans le François.

(5) *Hutu-hotua* dans l'Original. Les premieres Cartes ont *Koko-hotun* & *Kokotun*.

(6) Les Tartares n'ont pas d'infanterie.

ne (7), il eſt encore aſſez puiſſant pour mettre en campagne cinquante ou ſoixante mille chevaux.

Eclaircissemens sur les Mongols et les Kalkas.

Le Prince qui regnoit ſur les Kalkas, du tems de l'Auteur, s'appelloit *Tuchiatu-khan* (8). Il faiſoit ſa demeure ordinaire ſur la riviere d'*Orkhon*, dans un lieu nommé *Urga* (9), à douze journées de Selinghinskoy, vers le Sud-Eſt. Pluſieurs petits Khans, qui habitent vers les ſources de la riviere de Jeniſen, près des Deſerts de Goby, lui payent un tribut. Quoiqu'il ſe ſoit mis ſous la protection de la Chine, pour ſe fortifier contre les Kalmuks ou les Eluths, cette eſpece de ſoumiſſion n'eſt qu'honoraire ou précaire; & ne doit être attribuée qu'aux intrigues des Lamas ſous le regne de ſon pere. Au lieu du tribut que les autres Khans payent à l'Empereur, il ſe contente de lui envoyer, chaque année, de magnifiques préſens; & la Cour de Peking, qui eſt accoutumée à ménager ſi peu ſes Tributaires, fait aſſez connoître, par les égards qu'elle a pour ce Prince, qu'elle le redoute plus qu'aucun de ſes voiſins. Ce n'eſt pas ſans raiſon, ajoute l'Auteur; car s'il pouvoit s'accorder avec les Kalmuks, la famille qui regne à la Chine n'auroit pas peu d'embarras à ſe ſoutenir ſur le trône (10).

Combien leur Khan eſt redoutable à la Chine.

## §. V.

## *Hiſtoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas.*

Les terres des Mongols, juſqu'à la Mer Caſpienne, ſont peu propres au labourage; &, ſuivant l'obſervation des Miſſionnaires, celles de *Korchin*, d'*Ohan* & de *Nayman*, qui bordent la Tartarie orientale, par laquelle ils paſſerent deux fois en revenant de Petuna & de Tſitſikar, paroiſſent les plus mauvaiſes (11). Bentink aſſure que les Pays des Mongols, proprement dits, & ceux des Kalkas ſont mieux fournis d'eau & de bois que la région des Kalmuks ou des Eluths. Cependant il obſerve qu'en pluſieurs endroits il ſont abſolument inhabitables, parce qu'ils manquent de ces deux ſecours (12).

Sterilité des régions Tartares.

La Tartarie, ſuivant Regis, abonde en toutes ſortes de gibier & de bêtes fauves, ſans en excepter les eſpeces communes en Europe, telles que le liévre, le faiſan & le daim. On y voit, dans les plaines, d'immenſes troupeaux de chevres rouſſes, que les Chinois nomment *Whang-yang*. Elles ſont de la grandeur & de la forme des nôtres, mais elles ont le poil roux, & plus rude que celles de l'Europe. Leur ſûreté conſiſte dans la vîteſſe extraordinaire de leur courſe.

Animaux qu'on y trouve.

Les mulets ſauvages ſont en plus petit nombre. Ils ne reſſemblent point aux mulets domeſtiques (13), & ne peuvent s'accoutumer à porter des fardeaux. Leur

Mulets ſauvages.

(7) Au lieu de Mancheous, l'Auteur met les Mongols de l'Eſt. C'eſt une mépriſe.

(8) Le même ſans doute que Regis nomme *Tuſiktu-khan*.

(9) *Urga* ſignifie un lieu où le Khan campe. Les Miſſionnaires l'appellent *Hargas*.

(10) Hiſt. des Turcs, des Mongols, &c. p. 505. On rejette au Tome ſuivant les Guerres des Kalkas & des Eluths.

(11) Du Halde, *ubi ſup.*

(12) Hiſt. des Turcs, &c. p. 500.

(13) *To-lo-tſe*, en Chinois, ſignifie un Mulet. Gerbillon, dans ſon ſecond voyage en Tartarie, vit des mulets ſauvages qui produiſent leurs ſemblables.

HISTOIRE NATURELLE DU PAYS DES MONGOLS.

chair n'eſt pas moins différente. Le goût en eſt agréable, du moins au jugement des Tartares, qui en font beaucoup d'uſage, & qui la trouvent auſſi ſaine & auſſi nourriſſante que celle du ſanglier. Ce dernier animal eſt fort commun dans les bois & dans les plaines qui bordent la rive droite du fleuve Tula. On reconnoît ſes traces à la terre qu'il remue pour trouver des racines dont il fait ſa nourriture.

Chevaux & Dromadaires.

Les chevaux & les dromadaires ſauvages ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés; mais on les trouve en plus grand nombre du côté de l'Oueſt, quoiqu'il en paroiſſe quelquefois auſſi des Kalkas dans le Pays, qui borde le *Hami*. Les chevaux ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux fléches mêmes des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes; & lorſqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent de prendre la fuite.

Le Han-ta-han, eſpece d'élan.

Le *Han-ta-han* eſt un animal de la Tartarie qui reſſemble à l'élan. La chaſſe en eſt commune dans le Pays des Solons, & l'Empereur Kang-hi prenoit quelquefois plaiſir à cet amuſement. Les Miſſionnaires virent des *Han-ta-hans* de la groſſeur de nos plus grands bœufs. Il ne s'en trouve que dans certains cantons, ſur-tout vers la montagne de Sevelki, dans des terrains marécageux, qu'ils aiment beaucoup, & où la chaſſe en eſt aiſée, parce que leur peſanteur retarde leur fuite.

Le Chulon, ou le Chelaſon. Utilité de ſa peau.

Le *Chulon*, ou le *Chelaſon*, que Regis prit pour une eſpece de *Linx*, eſt à peu près de la forme & de la groſſeur d'un loup. On fait beaucoup de cas, à Peking, de la peau de cet animal. Son uſage, parmi les Chinois, eſt pour ce qu'ils nomment leurs *Tayhus* ou leurs *Surtous*. Le poil en eſt long, doux, épais & de couleur griſâtre. Ces peaux ſe vendent fort bien auſſi à la Cour du Czar, quoique le Chulon ſoit fort commun en Ruſſie & dans les Pays voiſins.

Tygres de Tartarie.

Leur groſſeur & leur férocité.

Le tygre, qui ſe nomme *Lau-hu* parmi les Tartares, infeſte également la Chine & la Tartarie. Il paſſe, dans ces deux régions, pour le plus féroce de tous les animaux. Son cri ſeul pénetre d'horreur ceux qui ne ſont point accoutumés à l'entendre. Les tygres du côté de l'Eſt ſont d'une groſſeur & d'une légereté ſurprenante. Ils ont ordinairement la peau d'un roux fauve, mouchetée de taches noires; mais il s'en trouve quelquefois de blanches, avec des taches noires & griſes. Les Mandarins militaires ſe ſervent de ces peaux, ſans en retrancher la tête & la queue, pour couvrir leurs chaiſes dans les marches publiques. A la Cour, les Princes en couvrent leurs couſſins pendant l'hiver. De quelque férocité que ſoient les tygres en Tartarie, on obſerve qu'ils marquent beaucoup de frayeur lorſqu'ils ſe trouvent environnés de chaſſeurs qui leur préſentent l'épieu. Au lieu que les daims s'agitent dans ces occaſions & cherchent le moyen de s'échapper entre les rangs, un tygre s'accroupit ſur ſa queue, & ſoutient long-tems l'aboyement des chiens & les coups de fléches émouſſées. Enfin, lorſque ſa rage s'allume, il s'élance avec tant de rapidité, en fixant les yeux ſur les chaſſeurs, qu'il ne paroît faire qu'un ſeul ſaut. Mais ceux du même rang tiennent la pointe de leurs épieux tournée vers lui, & le percent au moment qu'il eſt prêt à ſaiſir leur compagnon. Les chaſſeurs Impériaux ſont ſi prompts qu'il arrive peu d'accidens.

Pau, ſorte de léopard.

Le *Pau* (14) eſt une ſorte de léopard, qui a la peau blanchâtre, & tachetée

(14) Le nom Mongol eſt *Part*.

de rouge & de noir. Quoiqu'il ait la tête & les yeux d'un tygre, il est moins gros, & son cri est différent.

Daims.

Les daims multiplient prodigieusement dans les déserts & les forêts de la Tartarie. On remarque de la différence dans leur couleur, dans leur grosseur, & dans la forme de leurs cornes, suivant les différens cantons de cette vaste contrée. Il s'en trouve de semblables à ceux de l'Europe.

Cerfs.

La chasse du cerf, que les Chinois nomment *Chau-tu*, c'est-à-dire, l'appel du cerf, a tant d'agrément en Tartarie, que l'Empereur Kang-hi y étoit quelquefois avant le lever du Soleil (15). Les chasseurs portent quelques têtes de biche, & contrefont le cri de cet animal. A ce bruit les plus grands cerfs ne manquent point de paroître. Ils jettent leurs regards de tous côtés. Enfin, découvrant les têtes, ils grattent la terre avec leurs cornes & s'avancent furieusement; mais ils sont tués par les chasseurs, qui se tiennent en embuscade.

Chevaux Tartares.

L'intrépidité des chevaux Tartares est surprenante à la rencontre des bêtes féroces, telles que les tygres. Ils n'acquerent néanmoins cette qualité qu'à force d'usage, car ils sont d'abord aussi timides que les autres chevaux. Les Mongols ont beaucoup d'habileté à les dresser. Ils en nourrissent un grand nombre de toutes sortes de poil, & leur usage est de les distinguer par différens noms. Pour la guérison de leurs maladies, qu'ils connoissent parfaitement, ils emploient des remedes dont nos chevaux ne se trouveroient pas mieux que de la nourriture Tartare. Ils préferent, dans un cheval, la force à la beauté. Les chevaux de Tartarie sont ordinairement d'une taille médiocre; mais dans le nombre il s'en trouve toujours d'aussi grands & d'aussi beaux qu'en Europe. Tels sont ceux de l'Empereur & des Grands. On se fait honneur à Peking d'être bien monté, & le prix commun d'un bon cheval & même d'un mulet, est de six ou sept cens livres, ou quelquefois plus.

Peaux du Pays des Kalkas.

Les Kalkas ne sont pas riches en peaux de martre, mais ils ont en abondance des peaux d'écureuil, de renard & d'un petit animal semblable à l'Hermine, qu'ils appellent *Tael-pi*, dont on emploie la peau, à Peking, pour faire des *Trou-pongs*, c'est-à-dire des mantilles contre le froid. Le *Tael-pi* est une espéce de rat, fort commun dans quelques cantons des Kalkas, qui creuse en terre des trous pour s'y loger. Chaque mâle se fait le sien. Il y en a toujours un qui fait la garde, & qui se précipite dans son trou lorsqu'il voit approcher quelqu'un. Cependant la troupe n'échappe point aux chasseurs. Lorsqu'ils ont une fois découvert le nid, ils l'environnent, ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, ils y jettent de la paille enflammée pour effrayer les petits habitans; &, sans autre peine, ils en prennent un si grand nombre que les peaux sont à fort bon marché.

Peaux de taelpis.

Pêche des Mongols.

La pêche des Mongols n'est pas considérable. Leurs rivieres n'approchent pas de celles des Mancheous & des Tartares *Yu-pis*. Les Esturgeons qu'ils prennent quelquefois dans le *Tula* viennent du grand lac de Pay-kal, avec lequel cette riviere communique. S'il s'en trouve aussi dans l'Urson, comme dans les rivieres qui sont plus à l'Est & particulierement dans celle de *Cha-chi-i*, ils y viennent du *Saghalian-ula* où elles se déchargent toutes. Cette partie de l'Urson produit un animal amphibie qui se nomme *Turbighi*. Il ressemble au

Turbighi, animal amphibie.

(15) Ce Prince prenoit aussi beaucoup de plaisir à la chasse du tygre & des chevres rousses.

HISTOIRE NATURELLE DU PAYS DES MONGOLS.

castor; mais sa chair est fort tendre & d'aussi bon goût que le chevreuil. L'Auteur croit qu'il ne s'en trouve qu'aux environs des lacs de *Puir* & de Kulon, avec lesquels la riviere d'Urson communique.

Agriculture.

L'agriculture n'est pas seulement négligée dans la Tartarie des Mongols; elle y est condamnée comme inutile. Lorsque les Missionnaires leur demandoient pourquoi ils ne cultivoient pas du moins quelques jardins, ils répondoient que l'*herbe est pour les bêtes*, & que les bêtes sont pour l'homme.

Simples & autres Plantes.

Les travaux géographiques des Missionnaires ne leur permirent pas de tourner leurs recherches sur les simples & les autres plantes curieuses. D'ailleurs les Lamas, qui sont les principaux Médecins du Pays, n'employent que les simples les plus communs & les drogues qui sont en usage à la Chine. La seule plante qui passe pour rare en Tartarie, & dont on fait beaucoup de cas, porte à Peking le nom de *Kaïka-sekuen*. Les Missionnaires l'ont nommée *racine de Kalka*. Son odeur est aromatique. Les Médecins de l'Empereur s'en servent avec succès pour la dyssenterie & les maux d'estomac.

Rhubarbe.

Lieux où elle croît en abondance.

Bentink observe que la rhubarbe est fort commune dans les Pays qui sont arrosés par la riviere d'Orkon & par celle de Selinga vers Selinghinskoy. Celle que les Russiens vendent aux Etrangers vient des environs de cette Ville. Elle y est en si grande abondance que les Tréforiers de Siberie en vendent à la fois jusqu'à deux cens cinquante quintaux. Ce commerce seroit fort avantageux à la Russie, s'il étoit exercé fidellement. L'auteur ne connoît pas, dit-il, d'autre Pays que la Russie, d'où l'on tire à-présent la rhubarbe. S'il en venoit autrefois de la Chine, elle y étoit portée, du Pays des Mongols, par les caravanes de Siberie, qui faisoient ce commerce à Peking. Mais depuis que les Européens en reçoivent directement de la Russie, il n'en vient plus par la voye de la Chine (16).

Les plaines de la grande Tartarie produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont (17) on trouve la description dans *Abul'ghazi-khan*, est apparemment une espece de héron, qui fréquente cette partie du Pays des Mongols qui touche aux frontieres de la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les aîles & la queue, qu'il a d'un très beau rouge. Sa chair est délicate, & tire pour le goût sur la gelinotte. Cependant comme l'Auteur le représente fort rare, on peut s'imaginer que c'est le butor, qui est très-rare en effet dans la Russie, dans la Siberie & la grande Tartarie, mais qui se trouve quelquefois dans le Pays des Mongols, vers la Chine, & qui est presque toujours blanc. Abulghazi-khan (18) dit que cet oiseau s'appelle *Chungar* en langue Turque, & que les Russiens le nomment *Kratzshot*; ce qui fait conjecturer au traducteur Anglois que c'est le même qui porte le nom de *Chon-kui* dans l'histoire de *Timur-Bek* (19), & qui fut présentée à Jenghiz-khan par les Ambassadeurs de *Kapjak*. Petis de la Croix remarque, au même endroit, que le *Chonkui* est un oiseau de proie, qu'on présente aux Rois du Pays, orné de plusieurs pierres précieuses, comme une marque d'hommage; & que les Russiens, aussi-bien que les Tartares de la Crimée, sont obligés, par leur dernier traité avec

Chungar. Remarques sur cet oiseau.

(16) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

(17) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. Vol. I. p. 37 & 86.

(18) Abulghazi (p. 37.) dit que ses pieds, ses yeux & son bec sont rouges; & (p. 86.) il ajoute la tête de la même couleur.

(19) Composée par Petis de la Croix, page 350.

les Ottomans, d'en envoyer un, chaque année, à la Porte, orné d'un certain nombre de diamans (20).

## §. VI.

## *Table des ſituations dans la Tartarie occidentale.*

Eclairciſſemens ſur cette Table des ſituations.

IL paroît que les Places de cette Table (21) n'ont pas reçu d'autre ordre que celui dans lequel elles ſe préſenterent aux Miſſionnaires lorſqu'ils traverſerent cette partie de la Tartarie. Les latitudes ont été déterminées par des obſervations aſtronomiques, & les longitudes par le ſeul ſecours de la Géometrie. Mais la vie errante des Mongols & des Kalkas ne permit point à nos laborieux Géographes de marquer autrement les habitations ſur la Carte que par les rivieres, les lacs & les montagnes, près deſquels l'uſage de ces Peuples eſt de camper. *Hami*, ou *Khamul*, & quelques autres Villes qui ſe trouvent inſerées dans la Table, appartiennent à la petite Bukkarie, dont la ſituation eſt hors des bornes de la Tartarie occidentale. Mais on n'a pas crû les devoir ſupprimer, parce qu'il eſt important de ne pas rompre le fil du voyage des Miſſionnaires, qui peut être facilement ſuivi par le moyen de cette Table.

Situations dans la Tartarie occidentale

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | Eſt. |
| ASHTO (ou Ajatu) Kiamon, | 45 | 46 | 48 | 6 | 13 | 20. |
| Poro-erghi-kiamon, | 44 | 56 | 26 | 5 | 18 | 20. |
| Talay-hay, | 44 | 19 | 12 | 4 | 48 | 10. |
| Quiſſu, | 43 | 32 | 6 | 4 | 16 | 40. |
| Kuren-puka, | 42 | 16 | 53 | 3 | 33 | 0. |
| Sirolin-pira, | 41 | 52 | 12 | 3 | 5 | 0. |
| Hara-tubutu-kiamon, | 41 | 44 | 11 | 2 | 56 | 50. |
| Ku-kya-tun, | 42 | 42 | 0 | 0 | 28 | 0. |
| Uſtu-kure, | 42 | 49 | 12 | 0 | 24 | 12. |
| Horay-kure, | 43 | 0 | 40 | 0 | 25 | 22. |
| Archato-kyamon, | 43 | 49 | 12 | 0 | 21 | 15. |
| Tupito-hotok, | 44 | 46 | 48 | 1 | 2 | 20. |
| Changtu-puritu, | 45 | 45 | 0 | 2 | 24 | 20. |
| Pudan-pulak, | 46 | 18 | 30 | 2 | 15 | 0. |
| Soroto-pulak, | 47 | 2 | 20 | 2 | 11 | 50. |
| Point le plus merdional de Kalka-pira, | 47 | 28 | 48 | 3 | 0 | 0. |
| Point le plus Nord, | 48 | 5 | 0 | 1 | 48 | 10. |
| Ulan-pulak, | 48 | 22 | 48 | 1 | 8 | 20. |
| Côté Sud du Kulonomo, | 48 | 46 | 50 | 0 | 48 | 10. |
| Embouchure du Kerlon, | 48 | 50 | 24 | 0 | 35 | 20. |

(20) Hiſt. des Turcs, des Mongols, &c. p. 500.

(21) Cette Table eſt à la fin du quatriéme Tome de Du Halde. Les Traducteurs Anglois l'ont diviſée en pluſieurs parties, & l'ont diſtribuée dans les Cartes de la Tartarie occidentale. La longitude eſt comptée Eſt & Oueſt de Peking.

Situations dans la Tartarie Occidentale

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Premiere ſtation qu'on y fit, | 48 | 32 | 48 | 0 | 5 | 0. |
| Seconde ſtation, | 48 | 8 | 24 | 0 | 35 | 20. |
| Troiſiéme ſtation, | 48 | 25 | 12 | 1 | 0 | 0. |
| Quatriéme ſtation, | 48 | 3 | 36 | 2 | 0 | 0. |
| Para-hotun, | 48 | | 48 | 2 | 49 | 30. |
| Kurama-omo, | 47 | 51 | 36 | 4 | 1 | 50. |
| Ekura-halha, | 47 | 37 | 0 | 5 | 15 | 52. |
| Tono-alin, | 47 | 7 | 12 | 6 | 35 | 16. |
| Jonction des Rivieres Tene & Kerlon, | 48 | 11 | 48 | 7 | 22 | 50. |
| Kirſa-alin, | 48 | 8 | 0 | 8 | 14 | 15. |
| Han-alin, | 47 | 49 | 30 | 9 | 5 | 17. |
| Poro-pira, | 48 | 22 | 48 | 10 | 0 | 0. |
| Purong-han-alin, | 49 | 36 | 24 | 11 | 22 | 45. |
| Jonction des Rivieres Eghe & Selinga (22), | 49 | 27 | 10 | 12 | 22 | 15. |
| Apkan-alin, | 48 | 7 | 12 | 12 | 45 | 36. |
| Payſiri-puritu, | 48 | 23 | 50 | 13 | 31 | 42. |
| Talalho-kara-palgaſon, | 47 | 32 | 24 | 13 | 31 | 30. |
| Erdeni-chau, | 46 | 57 | 36 | 13 | 5 | 25. |
| Koku-omo, | 46 | 24 | 0 | 15 | 36 | 48. |
| Hurimta-keber, | 45 | 38 | 55 | 16 | 41 | 0. |
| Kongora-ajirhan-alin, | 45 | 26 | 0 | 18 | 19 | 20. |
| Elgoui-pulak, | 45 | 15 | 12 | 19 | 40 | 25. |
| Urtu-pulak, | 44 | 50 | 35 | 21 | 38 | 20. |
| Dans la Carte, | | | | 21 | 20 | 38. |
| Soroto-anga, | 44 | 54 | 0 | 22 | 25 | 0. |
| Erguſtey, | 44 | 12 | 0 | 21 | 43 | 20. |
| Urtu-pulak, | 43 | 48 | 0 | 23 | 0 | 0. |
| Aſtay *ou* Aſtana, | 43 | 2 | 35 | 22 | 48 | 20. |
| Hami *ou* Khamul, | 42 | 53 | 20 | 22 | 23 | 20. |
| Huptar-pay-chang, | 42 | 21 | 30 | 19 | 30 | 0. |
| Tokalik, | 41 | 8 | 10 | 19 | 49 | 12. |
| Tap-ſon-nor, | 40 | 38 | 20 | 18 | 23 | 30. |
| Weylo, | 40 | 26 | 24 | 17 | 9 | 0. |
| Chara-omo, | 39 | 32 | 24 | 13 | 15 | 0. |
| Hara-omo, | 39 | 19 | 12 | 12 | 14 | 24. |
| Kiſan-omo, | 41 | 15 | 36 | 8 | 42 | 0. |
| Piluthay-hotun, | 40 | 37 | 12 | 7 | 0 | 0. |
| Kutuk-hotun, | 40 | 31 | 20 | 4 | 40 | 30. |
| Kukku-hotun, | 40 | 49 | 26 | 4 | 45 | 15. |
| Kara-hotun, | 41 | 15 | 36 | 2 | 0 | 0. |

(22) Dans l'Original cette Place eſt plus bas, entre Ulan-hotun & Naring-charong-alin.

SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE.

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ulan-hutok, | 41 | 55 | 22 | 1 | 1 | 0. |
| Chan-gutu, | 43 | 0 | 25 | 1 | 25 | 30. |
| Ulan-hotun, | 41 | 46 | 48 | 0 | 33 | 0. |
| Naring-charong-alin, | 41 | 55 | 19 | 9 | 30 | 0. |
| Altan-alin, | 41 | 10 | 20 | 9 | 15 | 55. |
| Onuhin-chorong-alin, | 41 | 20 | 17 | 8 | 44 | 45. |
| Kashar-Osho, | 41 | 21 | 22 | 8 | 6 | 10. |
| Ta-han-ten-alin, | 41 | 15 | 58 | 7 | 33 | 12. |
| Mok-hosho, | 40 | 45 | 54 | 7 | 35 | 20. |
| Molchok-hosho, | 40 | 48 | 48 | 7 | 31 | 50. |
| Kara-mannay-omo, | 40 | 18 | 12 | 8 | 4 | 30. |
| Hatamal-alin, | 40 | 45 | 54 | 7 | 35 | 20. |
| Algay-tu-alin, | 41 | 11 | 24 | 6 | 21 | 40. |
| Podantu-alin, | 40 | 57 | 0 | 6 | 6 | 0. |
| Pay-hengur-alin, | 41 | 7 | 30 | 5 | 54 | 20. |
| Tel-alin, | 41 | 15 | 36 | 5 | 53 | 45. |
| Ulan-hata, | 41 | 36 | 37 | 4 | 13 | 20. |
| Aru-ſuma-hata, | 41 | 36 | 51 | 4 | 29 | 41. |
| Kara-ſin-alin, | 40 | 59 | 52 | 4 | 45 | 53. |
| Ongou-alin, | 40 | 59 | 6 | 4 | 38 | 20. |
| Cherda-modo-alin, | 40 | 52 | 3 | 4 | 12 | 40. |
| Apka-hara-alin, | 40 | 38 | 10 | 4 | 12 | 53. |
| Obtu-alin, | 40 | 23 | 5 | 4 | 26 | 50. |
| Oshi-alin, | 40 | 56 | 57 | 5 | 13 | 33. |
| Koturantay-alin, | 41 | 58 | 20 | 1 | 8 | 57. |
| Agalku-alin, | 41 | 42 | 56 | 1 | 34 | 0. |
| Kutukontey-alin, | 42 | 7 | 14 | 1 | 24 | 45. |
| Agalku-alin, | 41 | 42 | 56 | 1 | 34 | 0. |
| Uker-churghi, | 42 | 26 | 56 | 3 | 37 | 20. |
| Payen-obo, | 41 | 57 | 19 | 4 | 6 | 12. |
| Serbey-alin, | 41 | 57 | 25 | 5 | 52 | 47. |
| Chan-nayman-ſume, | 42 | 25 | 0 | 0 | 11 | 50. |
| Whay-yu-heu, | 40 | 54 | 15 | 1 | 22 | 10. |
| Kara-hotun, | 40 | 58 | 48 | 1 | 20 | 0. |
| Jeho-hotun, | 41 | 3 | 36 | 1 | 30 | 0. |

*On peut ajouter à cette Table* (23)

Kara-kuram *ou* Holin, *Lat.* 41 . 11 . 0 . . *Long.* 10 . 11 . 0.

*Réſidence du Khutuktu.*

Sur l'Iben, . . *Lat.* 49 . 26 . 47 . . *Long.* 10 . 59 . 0.

(23) Ces ſituations, qui ſe trouvent inſérées dans les Obſervations mathématiques du Pere Souciet ( p. 12, 188 & 153. ) viennent du Pere Gaubil. La premiere latitude fut obſervée par les Tartares, au quatorziéme ſiécle. La derniere, par les Miſſionnaires qui ont fait la Carte.

SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE

Nota. *Autres Places dont les situations ont été déterminées* (24) *géometriquement ; à la réserve des Latitudes marquées d'une Etoile, qui ont été observées sur le lieu.*

| *Places.* | *Latitude.* | | | *Longitude.* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHABAN-Subarhan-hotun, . . . . | 41 | 33 | 0 | 2 | 45 | 0. |
| Hi-fong-keu, dans la grande muraille, | 40 | 26 | 0 | 1 | 55 | 0. |
| Riviere de Queyler, | 46 | 17 | 0 | 4 | 22 | 0. |
| Sira-muren, *ou* Riviere de Sira, . . . | 43 | 37 | 0 | 6 | 30 | 0. |
| Haytahan-pira, . . | 47 | 15 | 0 | 6 | 30 | 0. |
| Nonni-ula, . . . . | 46 | 30 | 0 | 7 | 45 | 0. |
| Nayman, *qui commence sur le* Sira, . . | *43 | 37 | 0 | 5 | 0 | 0. |
| Topir-tala, . . . . | 43 | 15 | 0 | 4 | 45 | 0. |
| Shaka-kol-kajan, . | 42 | 15 | 0 | 4 | 0 | 0. |
| Riviere de Subarhan, | 41 | 20 | 0 | 3 | 30 | 0. |
| Modun-hotun, . . | 41 | 28 | 0 | 3 | 40 | 0. |
| Riviere d'Inkin, . . | 42 | 30 | 0 | 2 | 0 | 0. |
| Résidence de Parin, | 42 | 36 | 0 | 2 | 14 | 0. |
| Habitations de Kechieten, . . . . . | 43 | 0 | 0 | 1 | 10 | 0. |
| Vehu-muchin, . . | 44 | 45 | 0 | 1 | 10 | 0. |
| Sharot, . . . . . | 43 | 30 | 0 | 4 | 20 | 0. |
| Aru-korchin, . . | 45 | 30 | 0 | 0 | 28 | 0. |
| Abakanor, . . . . | 43 | 30 | 0 | 0 | 28 | 0. |
| Whachit, . . . . . | 44 | 6 | 0 | 0 | 45 | 0. |
| Sonhiot, . . . . . | *42 | 29 | 7 | 1 | 28 | 0. |
| Lac de Suretu-huchin, | 44 | 0 | 0 | 1 | 31 | 0. |
| Orgon-alin, . . . . | 41 | 41 | 0 | 4 | 20 | 0. |
| Kuku-hotun, . . | 40 | 49 | 0 | 4 | 48 | 0. |
| Kalka-targar, . . | 41 | 44 | 0 | 5 | 55 | 0. |
| Maomingan, . . | 41 | 15 | 0 | 6 | 4 | 0. |
| Urat, . . . . . . | *49 | 55 | 0 | 6 | 30 | 0. |
| Pointe d'Ortos, . . | 39 | 30 | 0 | 7 | 30 | 0. |
| Kura-modo, . . . . | *41 | 4 | 43 | 0 | 0 | 0. |

(24) Ces situations sont dans Du Halde.

FIN DU SIXIEME TOME.

*De l'Imprimerie de* CLAUDE SIMON, *Pere, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque.*



